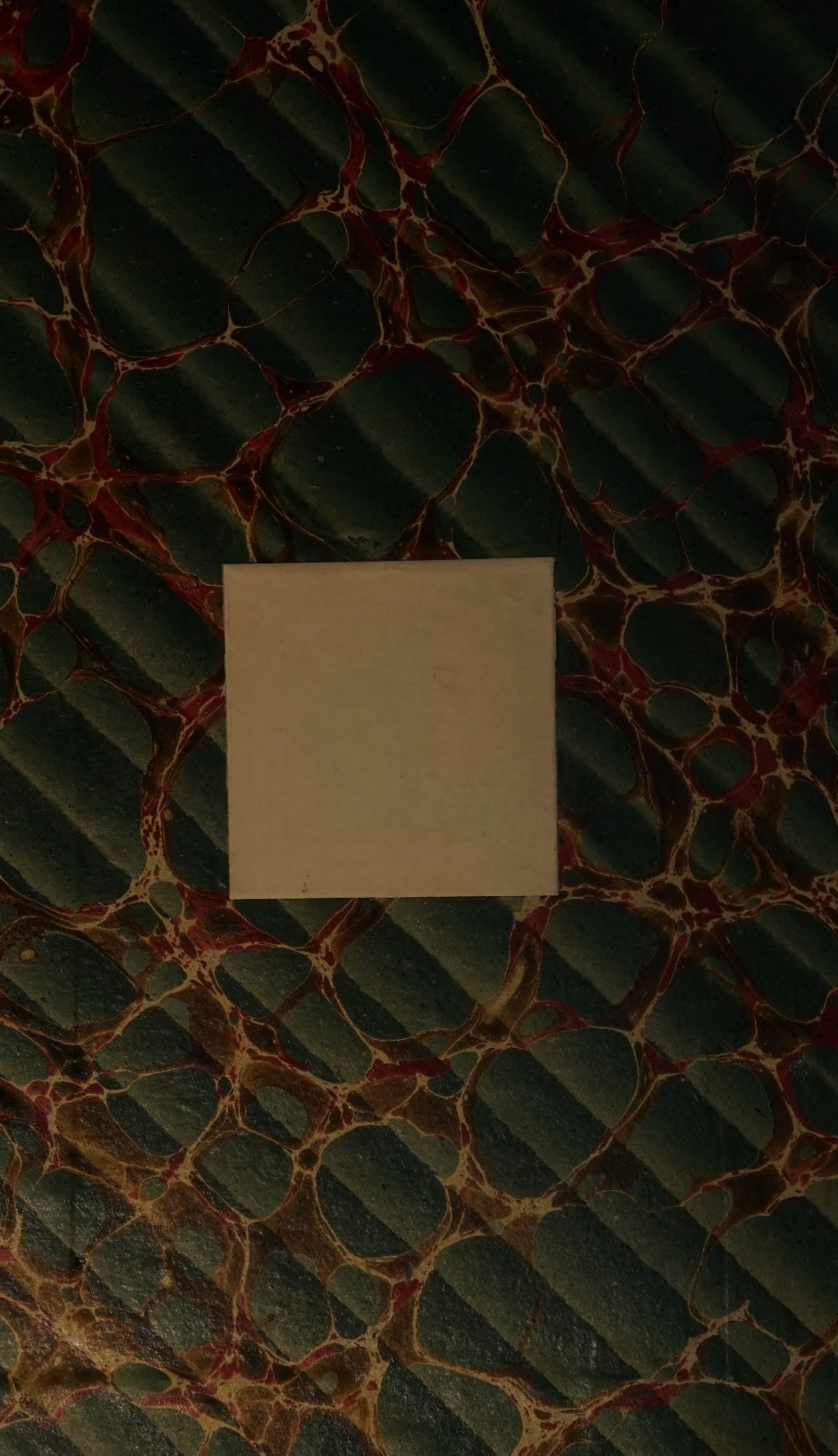

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXXVIII. — 1er MARS 1880.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-HUITIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1880

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA

RÉPUBLIQUE LIBÉRALE

C'est une tâche fort ingrate que de dire la vérité à son parti, en croyant le mieux servir par de franches paroles que par un complaisant silence. On n'y recueille que des remontrances aigres-douces chez les modérés, de blessantes personnalités chez les violens. Les vilains mots ou les perfides insinuations ne sont pas ménagés à ceux qui ont ce courage. Ils n'ont pour toute récompense que les complimens des adversaires. Les plus vieux, les plus fidèles, les plus dévoués amis de la cause qu'on a servie en commun sont traités de faux frères qui viennent rompre la discipline du parti et jeter leur voix discordante dans un concert où toute voix doit se confondre en un chœur puissant et dominateur. On n'est plus un sincère ami de la république parce qu'on la comprend autrement ; on est un *déserteur* de la démocratie, c'est le mot des journaux de la république athénienne, parce qu'on ne cède pas à ses entraînemens. Faut-il s'en étonner et s'en plaindre? En aucune façon. Le monde de la politique n'est point une académie où tout se dise avec grâce et douceur, où les mots méchans soient inconnus, où les malices elles-mêmes ne passent qu'à travers les complimens. C'est une rude école en tous temps et par tout pays. A la violence et à la brutalité du langage politique, on ne s'aperçoit guère que l'Angleterre est un pays d'aristocratie. On sait que la démocratie américaine dépasse toutes les bornes. Soyons justes pour notre pays. Quels que soient les progrès que nous ayons faits en démocratie, sous le régime des assemblées délibérantes, nos parlemens ont toujours donné, sauf de rares exceptions, l'exemple des convenances et des manières courtoises dont le goût français n'a point encore perdu l'habitude, et dont la rudesse allemande ou anglo-saxonne se soucie fort peu, surtout dans les parlemens américains. Quant à la presse politique, elle prend partout à peu près les mêmes licences envers les personnes. Si l'on relit les journaux français,

sous nos gouvernemens monarchiques, on s'aperçoit à peine qu'elle ait changé de ton, à mesure qu'elle est descendue dans les profondeurs des nouvelles couches sociales. Elle s'est toujours permis les mêmes excès de plume quand elle s'est sentie libre.

Les hommes au tempérament politique s'émeuvent médiocrement des attaques personnelles de la presse. Ce n'est pas seulement parce que l'habitude en émousse les traits, ou que l'orgueil n'en laisse pas arriver les coups jusqu'à la personnalité qu'elles visent ; c'est aussi qu'ils savent que ces excès de plume ne sont pris au sérieux ni par le public éclairé, ni surtout par ceux qui se les permettent. Quand ils se voient appliquer les plus malsonnantes épithètes du vocabulaire politique, ils se consolent et sourient en pensant que le jour où l'on aura besoin de leurs services, ils retrouveront la sympathie, la popularité, jusqu'à la profonde estime des journaux qui les ont calomniés et outragés. Casimir Perier, Guizot et Thiers le savaient bien, et quand le *Journal des Débats*, qui, par parenthèse, n'a jamais injurié personne, a dit à l'un d'eux, après la fameuse campagne de la coalition, sous la monarchie de juillet : « Vous pourrez avoir notre appui, vous n'aurez plus notre estime, » il oubliait, dans un accès de dépit, que la politique a des vicissitudes inévitables où les notes les plus contraires se succèdent parfois sans transition. Les hommes courageux du parti libéral républicain, comme MM. Dufaure, Jules Simon, Laboulaye, peuvent compter que tout ce tapage de récriminations amères ou de grossières injures finira, quand l'infatuation du succès aura fait place au sentiment du péril commun dans le camp républicain. La passion politique frappe fort, sans s'inquiéter de frapper juste. Quand l'homme qu'elle attaque est un adversaire, elle en fait un ennemi capable des plus noirs desseins, sinon de tous les crimes. Elle lui refuse le talent, la conscience, le patriotisme. Si c'est à l'un des siens qu'elle s'en prenne, elle en fait un intrigant, un ambitieux sans scrupule, qui trouble l'eau pour y pêcher plus fructueusement. Elle a besoin de tous ces gros mots pour enlever son crédit, sa popularité, sa puissance à l'homme qui fait obstacle à la politique de ses patrons. La presse des partis ne perdrait pas son temps à ce jeu, si elle ne comptait sur la naïveté, certains journaux diraient la niaiserie d'un public qui les lit. Mais qu'y faire? L'ignorance et la sottise n'ont-elles pas fait de tout temps le succès de la calomnie et de l'injure?

Les amis de la république libérale qui viennent de se séparer à regret d'anciens compagnons d'armes pour rester fidèles aux principes de toute leur vie trouveront tôt ou tard, non pas justice, ils ne sont méconnus que par une presse passionnée, mais concours dans le parlement et dans le pays. On sait qu'ils ne vont point à

droite, qu'ils veulent seulement pouvoir défendre, en toute indépendance, la politique de liberté, de modération, de conservation intelligente, de réformes utiles et pratiques, qu'ils ont toujours représentée dans les divers groupes du parti républicain. Ils ne peuvent faire le sacrifice de convictions professées avec tant d'éclat aux exigences d'une discipline qui leur impose l'oubli ou le silence. Quoi qu'il arrive, — et qui peut prévoir l'avenir? — ils resteront en paix avec leur conscience, laissant à d'autres la responsabilité d'une politique que le succès ne suffit point à absoudre.

Nous voudrions montrer que, dans la campagne que le parti républicain libéral vient de commencer, ce n'est pas seulement pour la bonne cause qu'il combattra; c'est aussi pour la cause qui doit finir par triompher, s'il y apporte la résolution, la persévérance, le dévoûment, que le pays est en droit d'attendre des chefs qui le dirigent. En ce moment, les apparences lui sont peu favorables. Ni le parlement ni le pays ne semblent encore bien comprendre son attitude nouvelle. Au parlement, il n'a qu'une faible minorité qui n'est même pas composée du groupe entier auquel il appartient. Avant de songer à faire des conquêtes dans les autres groupes plus ou moins modérés de gauche, il lui faut rallier d'abord tout le centre gauche proprement dit, dans les deux chambres. Les habitudes de discipline ont pu retenir jusqu'ici bien des députés et des sénateurs qui n'ont guère plus de goût que les dissidens pour la politique de passion et de combat. Le mot d'ordre ne couvrira pas toujours la manifestation de leurs vrais sentimens. On peut espérer, sans trop d'optimisme, qu'à mesure que la situation créée par la politique jacobine et radicale s'aggravera, ils seront plus disposés à reprendre leur liberté et à grossir les rangs de la petite phalange qui a pris l'initiative de la scission. Voilà dans quel espoir nous nous associons à la patriotique entreprise des amis de la république libérale. Quant aux groupes de la droite, si le parti républicain libéral peut compter sur leur concours pour faire rejeter les lois antilibérales et les réformes radicales, il ne peut l'espérer pour tout ce qui aiderait à l'affermissement des institutions républicaines. D'autre part, tout en laissant déjà voir une vague inquiétude, le pays n'en est pas encore à bien comprendre la politique qui la cause; il n'est pas prêt à prendre parti sur les programmes opposés qui commencent à se faire jour dans le monde politique. Sans être sourd ni aveugle, le suffrage universel n'entend pas ce qu'on lui dit à demi-voix; il ne voit pas ce qu'on ne lui montre que de loin. Il faut élever la voix pour qu'elle frappe ses oreilles; il faut mettre à la portée de sa vue les choses qui peuvent l'intéresser. Puis le moment vient où son sentiment s'exalte, où son imagination s'é-

chauffe, et alors il suit, s'il ne les devance, ceux qui lui ont fait toucher au doigt le mal et le remède.

I.

Quand le parlement a repris ses travaux, après de longues vacances, on pouvait espérer que la situation allait enfin se simplifier par un nouveau classement des groupes parlementaires, à la suite d'une discussion générale où chaque chef de groupe apporterait son programme. On pouvait croire également que de cette grande discussion sortirait un cabinet vraiment autonome, possédant la pleine liberté de ses actes, sous la puissante direction d'un chef reconnu, et avec le concours d'une majorité homogène. On devait compter enfin que la politique de notre pays allait rentrer dans les conditions du gouvernement parlementaire. Rien de tout cela ne s'est réalisé jusqu'à présent. Il n'y a point eu de discussion sur l'ensemble de cette politique. Nous avons vu sortir, non pas du parlement, mais du cabinet du président de la république, un ministère improvisé dans un entretien de deux importans personnages, auquel personne ne croit une indépendance et une initiative propres. Nul groupe ne s'est encore expliqué sur son programme, et toute la discussion dans les chambres s'est bornée à des questions spéciales, d'une grande portée politique, il est vrai. La discipline enchaîne toujours les volontés plus ou moins résignées; le mot d'ordre couvre les dissidences latentes.

Nous avons eu sans doute une déclaration du nouveau ministère, où le président du conseil a mis tout ce qu'il a pu de cet esprit de mesure, de sagesse, de conciliation qu'on lui connaît. Malheureusement, ses excellentes intentions sont pour l'avenir. Le présent reste chargé d'une lourde et fâcheuse liquidation. Parmi les lois et les mesures qu'annonce la déclaration ministérielle, il en est, comme la réforme de la magistrature, l'épuration des administrations, les lois sur l'enseignement, qui sont un legs embarrassant du ministère Waddington. Ce n'est pas le nouveau ministère qui pouvait les retirer, puisqu'elles avaient été imposées à l'ancien par les groupes parlementaires qui font la majorité actuelle du cabinet Freycinet, à l'exclusion du centre gauche dont les répugnances pour de telles lois et de telles mesures sont bien connues. C'est ce qui fait la choquante contradiction d'une déclaration qui débute par des actes de guerre, et finit par de douces paroles de paix. Quand on veut sérieusement rallier les partis hostiles à la république, il ne faut pas commencer par y jeter les fonctionnaires les plus inoffensifs par des épurations sans trêve et sans fin. Si nous jugeons le chef du cabinet sur les discours qu'il a prononcés dans le parlement, ou

ailleurs, et nous les tenons pour parfaitement sincères, nous devons croire qu'il n'a aucune des passions du parti qui l'a porté au pouvoir. Nous l'imaginons plutôt impatient d'en finir avec cette politique ingrate qui trouble ses beaux rêves de grands travaux et de brillante prospérité. Mais ce n'est ni son habile déclaration du début de la session, ni ce charmant discours sur l'amnistie plénière, où l'art du politique se cache sous les grâces du langage, qui feront illusion sur la gravité de la situation. Sous cette fraîche idylle, si douce à tous, même à la commune, qui tombe comme une rosée sur nos arides et ardens débats, pourquoi faut-il qu'il y ait une politique qui blesse les consciences, agite les esprits, met le feu de la discorde, sinon de la guerre civile, dans tout le pays? Que peut la suave éloquence de M. de Freycinet contre la réalité des faits?

Comment ne sait-il pas que toutes nos administrations tremblent sous le coup de révocations arbitraires, sous la menace de dénonciations intéressées? Il est des magistrats qu'on révoque pour leurs relations privées, pour leurs liens de famille, pour l'origine très naturelle d'une nomination due à la capacité et aux services, mais faite sous l'administration d'adversaires politiques. Il en est qu'on révoque ou qu'on déplace pour des jugemens qui ont irrité des plaideurs influens, sans que le ministre responsable ait l'air de se douter des secrètes raisons des mesures qu'il prend. Et ce sera bien autre chose quand une loi sur la réforme judiciaire viendra suspendre l'éventualité de l'élimination sur la tête de tant de magistrats. Comment M. de Freycinet ne sait-il pas que la tristesse est dans les familles qu'on va priver des maîtres qu'elles ont choisis, pour l'éducation encore plus que pour l'instruction de leurs enfans? Nous pensions qu'il n'y avait que l'esprit métaphysique qui pût rendre sourd et aveugle devant les réalités de ce monde. Il paraît que l'esprit mathématique n'est pas sujet à de moindres distractions. Si l'on savait combien l'honnête et pacifique classe de nos fonctionnaires publics est craintive, on comprendrait comment il lui semble vivre en ce moment sous un régime de terreur. Des fonctionnaires rebelles, des magistrats factieux! Sous quel régime a-t-on vu cet étonnant phénomène? Il nous souvient qu'on se plaignait jadis de la servilité des uns et des autres. C'était juger trop sévèrement un corps qui ne peut avoir d'initiative, et qui doit, en tant que corps, rester étranger à nos querelles politiques. Mais nous n'avons jamais entendu parler de leur audace politique. Le cabinet actuel et le parti qui le dirige se trompent, en tout cas, s'ils croient qu'après avoir résolu à leur façon ces graves questions qui touchent aux intérêts les plus sacrés, aux sentimens les plus intimes d'une portion considérable du pays, ils pourront vaquer en paix à la politique des affaires et des travaux publics.

Ils auront fait aux âmes religieuses des blessures qui saigneront longtemps, en même temps qu'ils auront porté aux principes des atteintes dont le prestige de la république souffrira. Ils auront laissé dans le pays tout entier des traces de violence et d'oppression que la prospérité matérielle, si elle vient, n'effacera point. En tout cas, que cette triste besogne soit ou non du goût de notre premier ministre, le ministère qui porte son nom n'en persévère pas moins, sous une pression plus forte, dans la voie d'exclusion, d'intimidation et d'oppression, où ses prédécesseurs ont eu la faiblesse de se laisser engager.

Malgré tout, il est difficile de ne pas reconnaître que la situation a changé depuis la rentrée des chambres. Bien qu'elle ne soit pas aussi simple, aussi nette qu'on pourrait le désirer, bien que la politique de l'équivoque et des sous-entendus y laisse encore une certaine obscurité, le jour commence pourtant à s'y faire. A défaut des hommes, les faits parlent, et leur langage est déjà assez clair pour être compris, au dedans du parlement et au dehors, par tous ceux dont les positions, les rancunes ou les ambitions de parti n'ont point fermé les oreilles. Si le ministère Freycinet n'a point l'indépendance que réclame le régime parlementaire, et si sa déclaration ne peut être prise pour un véritable programme, il n'en reste pas moins avéré qu'il a une politique, qui s'affirme dès à présent par des actes décisifs. Ces lois et ces mesures mentionnées dans la déclaration officielle, et qui sont en voie de discussion et d'exécution, ne peuvent être considérées comme de simples accidens d'une politique transitoire, de purs expédiens inventés pour répondre aux nécessités du moment. Tout cela est la manifestation d'un esprit, la pratique d'un parti qui a un nom fameux dans notre histoire révolutionnaire. Il faut une forte dose d'optimisme pour espérer que cet esprit et ce parti s'arrêteront aux lois et aux mesures actuelles. La politique jacobine ne fait que commencer son œuvre; elle y mettra le temps et la mesure, parce qu'elle est assez souple pour s'accommoder au tempérament de la société actuelle; mais, comme l'a dit un de ses organes les plus intelligens, elle atteindra son but d'autant plus sûrement qu'elle ira plus lentement. Ce qu'elle a déjà fait, ce qu'elle fait maintenant, suffit amplement à justifier la protestation des républicains libéraux et conservateurs.

Qu'est-ce que l'amnistie, partielle ou plénière, sinon une réhabilitation plus ou moins complète de la commune, tandis que la grâce partielle ou universelle maintenait du moins la gravité du crime et l'autorité de la condamnation. Est-ce là une affaire de détail ou une question de principe? Qu'est-ce que la suppression ou la suspension de l'inamovibilité de la magistrature, sinon la mort de l'institution elle-même, qui ne peut vivre sans indépendance et

sans dignité? Est-ce encore là une affaire de détail ou une question de principe? Qu'est-ce que l'article 7 de la loi sur l'enseignement supérieur, qui prive des citoyens français de leurs droits, et tels articles de la loi sur la réorganisation du conseil supérieur de l'instruction publique qui enlève à la justice universitaire ses meilleures garanties, sinon une profonde atteinte à la liberté de conscience et à la liberté de défense? Est-ce encore là une affaire de détail ou une question de principe? Qu'est-ce que cette épuration systématique des administrations publiques, sans égard pour la probité, la capacité, les services, sur le simple soupçon d'hostilité aux institutions actuelles, ou sur les dénonciations d'ennemis ou d'envieux, sinon le mépris de toute justice administrative, l'oubli de toute règle de bonne administration? Est-ce encore là une affaire de détail ou une question de principe? Et cette expulsion en masse des écoles communales, poursuivie avec une aussi implacable logique contre des citoyens qu'on exclut du droit commun, uniquement à cause de leur robe, bien qu'ils aient satisfait à toutes les prescriptions de la loi, tout cela au mépris des droits et des vœux des familles révoltées de voir ainsi la chose de tous, la commune, ou l'état, livrée aux passions de parti? Est-ce toujours là une affaire de détail ou une question de principe? Toutes ces lois et ces mesures ne forment-elles pas un programme assez complet de politique intolérante, illibérale, vraiment jacobine? A-t-on bonne grâce à venir dire au parlement : « Laissez-nous en finir avec ces petits détails pour pouvoir commencer la grande entreprise de travaux qui doit assurer la prospérité du pays? » Et peut-on s'étonner que de sincères et fermes républicains refusent leur adhésion à une telle politique?

Après de tels actes, toute déclaration est vaine, toute explication superflue. Le programme du ministère actuel a sa formule aussi claire que possible, et ce qui est plus décisif, il est en pleine exécution. Le programme de l'opposition républicaine, libérale et conservatrice, est tout tracé : c'est une protestation énergique, éclatante de chaque jour, de chaque heure, contre ces lois et ces mesures qui portent atteinte aux libertés publiques, désorganisent nos administrations, troublent profondément la paix du pays, arrêtent tout court l'œuvre de réorganisation sociale à laquelle M. Thiers avait convié le parlement après nos désastres. Voilà donc une situation plus simple, où la politique d'équivoque va devenir plus difficile à maintenir. Après de tels faits, l'union des gauches n'est plus possible. L'évocation du spectre monarchique ne peut plus avoir d'effet devant la réalité qui frappe tous les yeux. Les voix républicaines qui ont défendu, dans le parlement et dans la presse, la cause de la liberté, de la justice, de la paix sociale, ont créé un

parti d'opposition libérale qui ne se laissera ni séduire, ni intimider, ni surprendre. Ce parti ne manquera aucune occasion d'avertir le parlement et le pays. La politique muette du sous-entendu deviendra impossible à pratiquer devant les interpellations, les explications, les protestations des républicains libéraux. L'on rentrera ainsi forcément dans les conditions du gouvernement parlementaire, si mal pratiqué depuis l'établissement définitif de la république.

On rentrera également dans l'observation de la loi constitutionnelle. Le sénat, devenu républicain en assez grande majorité, depuis le renouvellement triennal, vient d'être mis en demeure de se prononcer sur l'espèce de république qui a ses sympathies. Ce n'est pas seulement la discussion des lois Ferry qui nous fera connaître sa préférence ; c'est l'ensemble des lois et des mesures qui forment le programme du gouvernement. Le sénat républicain lui donnera-t-il raison sur l'article 7, sur la réforme de la magistrature, sur la révocation à outrance des fonctionnaires, sur la fermeture des écoles communales congréganistes, sur toutes les lois et mesures que la chambre des députés a votées et approuvées, ou doit voter et approuver? Il est difficile de croire que le sénat républicain, sans en venir jusqu'au parti extrême de la dissolution, comme le sénat monarchique, se résignera perpétuellement au rôle de chambre d'enregistrement des actes de la toute-puissante chambre des députés. S'il garde le silence sur les actes de la politique ministérielle, s'il n'intervient pas dans la formation ou la composition des cabinets, abandonnant cette œuvre aux prétentions de l'autre chambre, il ne peut rester muet et passif devant les lois présentées à ses délibérations. Là, on peut espérer qu'il résistera, au moins dans une certaine mesure, parce que, s'il est républicain, ce serait lui faire injure de douter de ses sentimens libéraux. Il aura donc prochainement à prendre le rôle que lui assigne la constitution, en ce qu'il a de plus essentiel; il votera librement et résolument pour ou contre les lois présentées par le ministère, et votées par la chambre des députés. Ce ne sera peut-être pas l'harmonie parfaite des pouvoirs publics, le fonctionnement facile et toujours pacifique rêvé par les sages républicains qui ont voté la constitution. Mais ce ne sera point un conflit, dans la force du mot, par la raison que le sénat, en arrêtant l'initiative intempérante et antilibérale de la chambre des députés, n'entravera point la marche du gouvernement, en tout ce qui concerne l'expédition des affaires et le jeu de la machine administrative. Il sera un frein, non un obstacle, encore moins une machine de guerre contre les autres pouvoirs. Il obligera seulement l'autre chambre à compter avec lui. C'est ce que veut notre loi constitutionnelle.

II.

Ce serait se faire illusion que de croire au prochain succès de la campagne que les discussions parlementaires viennent d'ouvrir. La réaction libérale et conservatrice ne fait que commencer dans le parlement et dans le pays. Dans le parlement, c'est encore la discipline qui prévaut sur les velléités de dissidence, tout en se ressentant déjà des nécessités d'une nouvelle situation politique. Dans le pays, la confiance en la sagesse de nos gouvernans et de nos législateurs n'est plus aussi entière. On commence à comprendre qu'une politique qui sème partout le trouble et l'agi ation n'est pas la meilleure possible. On voit bien que nous n'en sommes plus à la république de M. Thiers. Mais l'on n'en est pas à distinguer encore, dans la confusion des partis, quelle est la politique à suivre et où est le parti qui doit en montrer le drapeau. En ce moment, un appel aux urnes électorales surprendrait encore le pays, qui n'y est point préparé. Cela pourrait avoir, pour les conservateurs républicains, un résultat aussi funeste que l'appel prématuré du 16 mai le fut aux conservateurs suspects de sympathies monarchiques. L'accord entre les groupes de l'extrême gauche, de l'union républicaine et de la gauche proprement dite, n'est pas tellement rompu qu'il ne pût se rétablir sur le terrain électoral, aux dépens du centre gauche, qui pourrait bien cette fois disparaître tout entier de la chambre des députés, où sa place est déjà si modeste. Les groupes avancés, ne pouvant pas compter sur sa docilité pour l'accomplissement des desseins dont les chefs de l'union républicaine ne gardent même plus le secret, n'admettraient plus ses candidats dans leurs combinaisons. Quant aux candidats de la gauche pure, ils ne trouveraient l'appui des groupes radicaux qu'autant qu'ils s'engageraient à les suivre partout et toujours. Et comme d'ailleurs une dissolution ne serait acceptée par les chefs de la majorité républicaine que sous la condition du scrutin de liste, plus favorable que tout autre à leurs desseins, il est fort probable que les élections faites en ce moment nous renverraient une chambre où dominerait entièrement l'esprit jacobin. Si, comme le bruit en a couru, la dissolution a ses partisans dans les groupes radicaux, on peut affirmer que telle est leur pensée et leur espérance. Les conservateurs de toute nuance auraient grand tort de se prêter à ce jeu, dangereux pour des intérêts qui sont ceux du pays. Les pessimistes qui pensent que le bien ne peut sortir que de l'excès du mal, soit qu'ils rêvent une restauration monarchique, soit qu'ils espèrent seulement une puissante réaction populaire en faveur des idées conservatrices, sous le drapeau de la république, peu-

vent seuls désirer une complète expérience de la politique radicale. Tous les vrais conservateurs, à quelque parti qu'ils appartiennent, en redoutent les effets, dont le premier serait la disparition de la république constitutionnelle avec son sage et respectable président.

Ce ne sera jamais la tactique de la patriotique opposition qui vient de s'affirmer dans le parlement, à propos des lois Ferry. Elle attendra sans impatience comme sans faiblesse que l'expérience de la politique radicale soit faite pour le pays. Elle l'attendra, non pas muette et passive, mais en relevant toutes les fautes, tous les abus, tous les excès, en discutant toutes les lois des ministres de cette politique, de façon à éclairer le pays. En cela, elle n'usera pas seulement de son droit; elle fera son devoir. C'est là sa première force, qui ne suffit pas pour vaincre. Il faut encore y joindre celle que donne l'espoir du succès. Comment lutter contre un parti qui dispose d'une majorité écrasante dans le parlement, et auquel une puissante organisation, qui couvre le pays, semble assurer le succès dans la plupart des élections? Que peut la propagande de la parole et de la plume contre une telle discipline? Comment faire entendre raison à des masses qui obéissent à une consigne? Il n'y a qu'à voir les élections des grandes villes, où toute une classe de citoyens va au scrutin comme une armée va au combat, avec un mot d'ordre fidèlement gardé. On peut juger ce que pèse, dans la balance du scrutin, le talent, l'éloquence, le caractère, l'autorité personnelle! Quelles chances de succès peut-on avoir? C'est ce qu'il importe d'expliquer.

Si cette armée d'électeurs était le pays tout entier, il n'y aurait qu'à courber la tête sous l'inexorable fatalité. Il n'y aurait qu'à laisser passer l'erreur, l'iniquité, la folie, en attendant que l'expérience en ait fait justice, au risque d'arriver trop tard pour réparer le mal qu'elle aurait fait. Heureusement pour notre salut, le pays ne tient pas tout entier dans les cadres de l'organisation radicale. On fait aux partis politiques une place beaucoup trop large dans notre grande société. Quand on a nombré tous les partis qui l'agitent et la travaillent, on croit que tout compte est fait. Alors on trouve que le parti républicain est le plus nombreux de beaucoup; que dans ce parti les fractions radicales font la grande majorité, que, par conséquent, il n'y a pas à leur disputer la victoire sur le champ de bataille électoral. C'est une grave erreur. Dans notre vaste corps électoral, les partis politiques réunis ne forment qu'une petite minorité, quelques centaines de mille tout au plus. Reste la grande majorité de près de neuf millions de citoyens. Cette énorme masse fait tour à tour le succès ou la défaite des partis, en se portant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sous la pression des évé-

nemens, ou sous l'inspiration de ses instincts contrariés et de ses intérêts menacés. Elle se partage en diverses classes qui, au point de vue électoral, se réduisent à trois : la bourgeoisie, le peuple des villes et le peuple des campagnes. Dans le peuple des campagnes, il faut encore distinguer les ouvriers de l'industrie et les ouvriers de l'agriculture, si l'on veut se faire une idée exacte de la situation électorale. Le parti républicain, le plus nombreux et le plus actif, se recrute partout; mais son action et son influence se font surtout sentir sur la population industrielle des villes et des campagnes. C'est là que son empire paraît solidement établi, de manière à braver les brusques variations de la température politique. Il trouve depuis longtemps des sympathies profondes et durables au sein des classes ouvrières, même parmi les électeurs absolument étrangers aux idées et aux passions de parti. En ce moment, le parti républicain peut dire que le pays en grande majorité est avec lui, puisque ses candidats l'ont emporté presque partout. Il se ferait une grande illusion s'il en concluait qu'il est la France presque tout entière. La masse du corps électoral n'est pas républicaine, à proprement parler; elle adhère à la république parce qu'elle ne veut pas être troublée dans son repos et dans son travail par une révolution. Elle compte que la république lui assurera l'ordre, la paix, la prospérité, et ne demande pas mieux que de la conserver. Ce n'est ni l'amour des principes, ni le culte des idées qui explique son attachement à l'institution républicaine. Si sa confiance était ébranlée, si sa sécurité était menacée par les passions d'un parti ou les fautes d'un gouvernement républicain, on la verrait vite tourner d'un autre côté ses sympathies et ses espérances. Il se trouve même, dans cette majorité d'électeurs, tout un peuple qui imputerait à la république les fatalités et les souffrances auxquelles la politique est étrangère. Quand ce peuple-là fait une mauvaise récolte ou vend mal ses produits, il en souffre, et la république avec lui.

C'est ce que le parti républicain ne devrait pas oublier, surtout la fraction de ce parti qui semble s'abandonner en ce moment à l'infatuation de la victoire. On ne songe pas assez que cette victoire n'est pas seulement due au nombre et à la tactique des troupes républicaines, qu'elle est due surtout aux gros bataillons qu'on a su rallier à son drapeau. Nous les connaissons, ces bataillons-là, nous autres républicains. Nous les avons vus accabler sous le poids de leur masse de nobles causes et de généreux partis. Nous devons reconnaître aussi, pour être justes, qu'ils ont plus d'une fois arraché notre pauvre France à la domination de partis violens et de factions criminelles. Ce sont eux qui ont fait les élections de la constituante de 1848, de la législative de 1849, des chambres du second empire, de l'assemblée nationale et des assemblées républicaines

qui l'ont suivie. Dans toutes ces élections, ils ont obéi à des mots d'ordre bien différens.

Voilà pourquoi il ne faut ni trop espérer en l'avenir, ni trop en désespérer. Tout parti qui croit servir la bonne cause peut espérer lui trouver, à un moment donné, une majorité dans le pays. Nul parti n'est à jamais assuré de la victoire, comme nul gouvernement ne peut compter sur une éternelle durée. Il faut toujours avoir l'oreille et le cœur des masses. Pourquoi les amis de la république libérale et conservatrice n'auraient-ils point cette bonne fortune, s'ils savent parler à l'un et à l'autre? La bourgeoisie est le monde des idées et des affaires. Aux hommes d'idées on peut parler des principes de liberté et de justice violés par une politique jacobine; ils entendront. Aux gens d'affaires on peut parler d'intérêts compromis par une politique radicale et révolutionnaire; ils comprendront. Le peuple est le monde des sentimens traditionnels et des impérieux besoins. On peut faire appel à ses sentimens blessés, à ses besoins méconnus par une politique qui porte l'inquiétude et le malaise jusque dans les profondeurs des couches sociales. Si l'ouvrier des villes, gardant le mot d'ordre comme une consigne militaire, reste sourd aux avertissemens des conservateurs républicains, l'ouvrier des campagnes leur prêtera d'autant plus l'oreille qu'il n'est ni hostile ni indifférent à ces institutions que sa foi ou sa tradition lui commande de défendre. Il entrera dans la lutte, pour donner la victoire aux libéraux et aux conservateurs, si on lui fait bien comprendre qu'il ne s'agit point de revenir au gouvernement des nobles et des prêtres. C'est sur toutes les classes de cette majorité, hier impériale, aujourd'hui républicaine, en réalité toujours flottante au gré des événemens ou au souffle des vents, toujours ressentant plus ou moins le contre-coup de l'opinion des classes éclairées, qu'il est possible d'avoir prise, parce qu'elles ne sont point possédées d'une idée fixe ni enfermées dans un parti. Si les enseignemens de la haute sagesse politique ne sont accessibles qu'au petit nombre des initiés, les leçons de *choses* sont toujours à la portée des foules. Dans le cours complet de politique pratique que les amis de la république jacobine se proposent de nous faire, ils n'en sont encore qu'aux premières leçons, et déjà bien des choses iniques et dangereuses commencent à frapper l'imagination des masses. La rentrée trop bruyante des gens de la commune, la fermeture de certains collèges et de certaines écoles, la désorganisation des tribunaux : voilà autant de leçons de choses qui commencent à leur ouvrir les yeux et les oreilles.

III.

Peut-on concevoir les mêmes espérances pour le parlement que pour le pays? Y a-t-il là aussi une majorité possible, sinon pour le présent, du moins dans un prochain avenir, pour une politique vraiment libérale et conservatrice? Les faits qui s'y passent ne permettent guère de le croire, si l'on s'en tient aux faits, sans en rechercher les causes. Si l'on jugeait des sentimens de la majorité républicaine par ses actes, dans la chambre des députés, on devrait la croire à peu près tout entière acquise à la politique jacobine et radicale. Et cependant le plus grand nombre des membres qui la composent s'en défendent vivement. Quand on les aborde, ils ne font pas difficulté d'avouer leurs scrupules, et d'affirmer leurs sentimens libéraux et conservateurs. S'ils sont sincères, et il n'est pas permis d'en douter, pourquoi tiennent-ils, au parlement, une conduite aussi contraire à leurs vrais sentimens? Une chose nous paraît suffire à tout expliquer : c'est la manière dont se sont faites les élections de 1876, et surtout de 1877. Dans ces élections, le succès des candidats républicains n'était possible que par l'union des divers groupes républicains, maintenue par une stricte discipline dont le mot d'ordre, devant le suffrage universel, était : république. Ce mot d'ordre, aussi habile que vague, n'eût rien eu de gênant pour la liberté des candidats qui le recevaient, s'il avait été l'unique programme des élections. Mais il en fut tout autrement. Les candidats de certains groupes, tels que l'extrême gauche et l'union républicaine, n'avaient point de conditions à subir, puisqu'ils avaient affaire à un corps électoral d'opinions avancées. Il n'en était pas de même des candidats de gauche modérée, et surtout de centre gauche. Comme ils ne pouvaient, dans leurs arrondissemens conservateurs, réunir une majorité républicaine qu'avec l'appui des électeurs radicaux, ils ont dû, sinon contracter des engagemens précis sur telles ou telles questions, du moins promettre de marcher d'accord avec les autres groupes républicains, et de tout faire pour en maintenir l'union, dans le parlement comme dans le pays. Et cet engagement entrait tellement dans les conditions de la lutte électorale qu'il n'était pas même nécessaire de le stipuler formellement. On savait comment le succès était possible pour le présent, et comment il le deviendrait encore pour l'avenir, et on entendait rester fidèle à une sorte de pacte où l'intérêt n'était pas moins en jeu que l'honneur. C'est ce qui dut arriver dans les élections de 1876, et plus encore dans celles de 1877, où la plupart des candidats du centre gauche et un certain nombre de candidats de la gauche pure

n'ont été élus que grâce à la coalition des 363 et aux événemens qui l'ont faite. La consigne rigoureusement observée fut de ne pas se diviser devant l'ennemi commun, dans cette lutte décisive soutenue contre le gouvernement du 16 mai. Voilà la première cause de la complaisance des groupes modérés de gauche pour une politique qui n'est pas tout à fait la leur : c'est l'union faite sur le champ de bataille et maintenue jusqu'ici dans le parlement par une communauté d'intérêts électoraux plutôt que de vues politiques.

Il est une autre cause, plus générale encore, et plus puissante, qui explique l'apparente unité de la majorité républicaine de la chambre des députés : c'est la passion de la lutte électorale. Déjà, en 1876, cette lutte avait été fort vive, et les partis ne s'étaient pas épargné les calomnies et les injures. Le gouvernement, le clergé, la magistrature, les agens des diverses administrations n'étaient pas restés étrangers à ces élections. On le vit bien, après la bataille, par les rancunes et les colères des vainqueurs, qui déjà à cette époque n'ont pas manqué, dans les débats parlementaires, une seule occasion de se plaindre du clergé et de la magistrature, de les menacer des épurations que l'on pratique et des réformes que l'on propose en ce moment. Aux élections de 1877, ce fut bien autre chose. On avait brusquement renvoyé ces députés devant leurs électeurs, et il leur fallait descendre dans une furieuse mêlée, où le gouvernement tout entier, depuis le président de la république jusqu'au dernier garde champêtre, s'était jeté tête baissée, avec le clergé, avec la magistrature, avec toutes les administrations, pour soutenir un combat que des deux côtés on sentait devoir être mortel au parti vaincu. Voilà le secret des haines, non pas seulement des radicaux et des jacobins de la chambre des députés, mais encore de vrais et de purs conservateurs qui n'ont pas oublié les périls, les amertumes, les angoisses d'une lutte dont ils étaient sortis victorieux, mais tout émus et tout meurtris des coups reçus et donnés. Voilà pourquoi tant de gens, au parlement, qui seraient plutôt sympathiques qu'hostiles au clergé et à la magistrature, s'associent néanmoins à une campagne entreprise contre ces grandes institutions.

Ces républicains modérés reviendront-ils à la politique de leur goût et de leur tempérament? Peut-être, si l'on veut les entraîner trop loin; certainement, le jour où ils verront des signes non équivoques de mécontentement dans le pays. On pouvait espérer que nos députés en découvriraient déjà quelques symptômes dans le malaise et l'inquiétude qui commencent à gagner les masses. Mais il paraît qu'il n'ont encore rien vu de pareil. Tout au contraire, ils nous sont revenus avec des avertissemens sur la mollesse et la lenteur avec lesquelles le gouvernement procède à l'épuration des adminis-

trations publiques, et avec l'injonction formelle de mener plus rapidement l'opération. Cela nous surprend. Où donc nos députés de la gauche ont-ils pris leurs renseignemens? Comment ont-ils interrogé le pays? Ne serait-ce point dans l'entourage de leurs amis, dans la réunion de leurs comités d'élection, dans la partie de la population qui seule a des idées et des passions politiques, qu'ils auraient recueilli leurs informations? S'il en était ainsi, et nous le soupçonnons fort, il n'y aurait pas lieu de s'étonner qu'ils aient rapporté de leur séjour en province des paroles de guerre plutôt que des paroles de paix. Non, le pays ne demande rien de ce qu'un parti pousse le gouvernement à faire. Il ne voit avec plaisir ni les révocations, ni les expulsions, ni les interdictions, ni les réhabilitations qu'on exécute ou qu'on propose pour le satisfaire. On s'en apercevra avant peu. Ce jour-là, bien des députés de gauche oublieront les passions et les engagemens de la période électorale pour ne songer qu'aux nouvelles nécessités des élections futures. Ils pourront dire, avec raison, qu'ils changent avec le pays. Il faut même leur rendre cette justice, que chez eux les actes auront plutôt changé que les sentimens et les idées. Ils redeviendront ce que malheureusement ils ont cessé de paraître, libéraux et conservateurs, prêts à se rallier autour du drapeau qui porte cette inscription. C'est là notre espoir. On a beau, encore en ce moment, serrer les rangs et sentir les coudes à gauche, comme on dit en termes de discipline militaire : quand la grande voix populaire commencera à gronder, on l'entendra, et l'on se séparera de façon à ce que chacun aille rejoindre ses véritables alliés pour la bataille du lendemain. Il n'y a pas d'exemple d'assemblées politiques qui n'aient subi le contre-coup de l'opinion; et comme nos députés ont encore presque deux années devant eux, ils auront tout le temps de réfléchir et de se raviser. Les sectaires et les fanatiques pourraient bien n'avoir pas le dernier mot, même dans la chambre actuelle.

Cet espoir ne regarde que l'avenir. On peut espérer dans le sénat pour le présent. Là, tous les groupes de gauche ont un tempérament plus modéré et plus politique. On y a acquis une expérience des choses et des hommes qui manque à l'autre chambre, et l'esprit pratique y est moins dominé par la passion. Le centre gauche est tout entier libéral et conservateur. S'il est divisé en ce moment, et si une fraction résiste encore à l'exemple qui vient de lui être donné, retenue contre ses goûts et ses tendances par une discipline qui est bien près d'avoir fait son temps, c'est qu'elle n'a pas encore jugé le moment venu de le faire. Sauf quelques rares exceptions, elle le fera bientôt, sous l'impression des événemens parlementaires et des changemens qui se produisent déjà dans l'opinion publique. La gauche modérée a besoin de plus de

temps, non pour voir plus clair dans la situation politique, qu'elle comprend fort bien, mais pour rompre les liens plus étroits qui l'attachent à l'union républicaine. Comme elle est libérale et conservatrice au fond, elle viendra, tôt ou tard, se réunir au centre gauche tout entier, redevenu indépendant. L'union républicaine a des principes et des traditions qui ne permettent pas d'espérer une telle conversion. Mais ce ne serait point lui rendre justice que de ne pas reconnaître en elle un radicalisme plus politique et plus pratique que celui du groupe qui porte le même nom dans la chambre des députés. Elle restera une minorité de plus en plus isolée au sénat. Cette évolution des groupes de centre gauche et de gauche s'y fera d'autant plus facilement que le sénat est moins sujet que l'autre chambre aux vicissitudes de la fortune électorale, le corps qui l'élit étant reconnu plus stable, plus modéré, plus éclairé que le suffrage universel. Quant aux sénateurs à vie, ils n'ont à compter qu'avec leur raison et leur conscience. Ce n'est donc pas pousser l'optimisme trop loin que d'espérer dans le sénat une chambre de résistance aux lois antilibérales et aux réformes funestes de la politique jacobine et radicale.

Nous avons eu le regret de voir que la campagne libérale, qui a commencé au sénat par la discussion de la loi sur le conseil de l'enseignement supérieur, n'a pas débuté par un succès. Si les honneurs de cette discussion ont été surtout pour les orateurs qui ont combattu cette loi avec une grande éloquence, la victoire est restée au ministre qui l'a défendue en habile avocat. Il faut que les nécessités politiques, c'est un mot dont on abuse beaucoup, aient paru bien pressantes au sénat pour qu'il n'ait pas été plus frappé des raisons de justice, de dignité, d'indépendance, d'autorité, de bonne administration, que les adversaires de la loi ont fait valoir avec tant de force et d'éclat. Deux droits incontestables, deux grands intérêts étaient en présence : le droit et l'intérêt des écoles de l'état, le droit et l'intérêt des écoles libres. L'ancienne loi avait réussi, selon nous, à les concilier, en instituant, sur l'initiative de M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique, à côté du conseil supérieur, un véritable conseil universitaire, sous le nom de conseil consultatif. C'était la meilleure solution du problème. La société conservait ses garanties, pour l'enseignement libre, par la composition du conseil supérieur. L'état conservait toute son autorité et toute son action sur l'enseignement de ses écoles par la composition du conseil universitaire. Nul droit n'était méconnu; nul intérêt n'était sacrifié. Les auteurs de la loi nouvelle ont trouvé une solution plus simple du problème; ils l'ont résolu par l'omnipotence de l'état. Espérons toujours que la question de liberté sera mieux comprise au sénat, quand viendra le vote sur l'article 7.

IV.

Que fera le parti de la république libérale pendant tout le temps qui nous sépare des élections générales? Quelle sera son attitude, et quel sera le caractère de son opposition? Quelle sera sa conduite à l'égard des partisqu'il doit rencontrer, soit dans le parlement, soit sur le terrain de la lutte électorale? C'est ce qu'il importe de bien expliquer pour qu'aucune équivoque ne laisse prise aux défiances des amis et aux calomnies des adversaires. Le plus sérieux reproche adressé aux dissidens, c'est que la politique contre laquelle ils protestent n'est pas seulement la politique d'un parti, mais du pays lui-même, du pays tout entier. On leur laisse le droit de protester philosophiquement en faveur de tels ou tels principes de justice et de liberté; on leur refuse le droit de faire opposition à ce qu'on appelle la volonté nationale. « Quelle prétention est la vôtre! dit-on aux dissidens. Est-ce que le suffrage universel n'est pas notre souverain et notre juge à tous? Est-ce qu'il n'a pas déjà prononcé son arrêt sur la politique pratiquée par le parti auquel il a donné la majorité? S'il entend que l'enseignement libre soit interdit aux congrégations non autorisées, que toute congrégation soit exclue de l'école primaire communale, que l'inamovibilité de la magistrature soit suspendue ou supprimée, qu'avez-vous à faire sinon à vous incliner devant son jugement, vous, les mandataires comme nous du seul et véritable souverain, sauf à dire en vous-mêmes comme Galilée : « Et pourtant le droit est pour nous? » La politique n'est pas la philosophie. Elle ne compte pas seulement avec la raison; elle compte surtout avec la volonté du pays. »

Il faut bien convenir que la politique n'est pas la philosophie, qu'elle n'est pas même la pure morale, qu'elle doit être avant tout la politique du pays, si elle prétend à l'honneur de le gouverner. Mais encore faudrait-il être bien sûr de ce que veut réellement le pays. Il veut notre politique, dira-t-on, puisqu'il nous a élus. Ici est l'illusion. Dans toutes les élections qui se sont faites depuis quelques années, le pays n'a eu qu'une pensée, qu'une volonté : c'est de nommer des républicains, comme républicains. On ne lui a pas posé d'autre question. Sauf dans quelques localités, les candidats républicains se sont bien gardés de parler de politique conservatrice et de politique radicale. On a bien mis en avant l'épithète de clérical; mais c'était un mot vague qui veut tout dire : pour les électeurs jacobins l'article 7, pour les électeurs libéraux une protestation très légitime en faveur des droits de l'état, que le clergé a appris à ne plus contester. Nulle part, il n'a été question d'un programme tel que celui qu'on pratique aujourd'hui. On n'a donc

pas le droit de couvrir de la souveraine autorité du suffrage universel la politique que combattent les dissidens. C'est en ce moment que se pose la question devant le pays, à propos des lois proposées au parlement. Et c'est pour cela que les dissidens veulent l'éclairer sur le caractère et la portée de ces lois, aussi bien que sur toute cette politique dont il ne savait pas le premier mot quand il a élu ses députés et ses sénateurs.

Ce point éclairci, il est bien entendu tout d'abord que l'opposition républicaine, dans la campagne qu'elle vient de commencer, n'a pas pour but la possession immmédiate du pouvoir. Il ne s'agit point de faire les affaires d'un parti, de préparer le retour au pouvoir de tels ou tels hommes, même de ceux qui ont le plus contribué à l'établissement de la république par leur sagesse, leur talent et leur autorité. Le pouvoir est entre les mains d'un parti qui a une majorité incontestable à la chambre des députés. Il faut qu'il y reste, d'abord parce que les principes du gouvernement constitutionnel le veulent ainsi, ensuite parce qu'il est bon que le pays fasse, dans une certaine mesure, l'expérience des idées et des pratiques de ce parti. Rien n'est perdu, tant que le sénat sera là pour arrêter les entreprises où les plus graves intérêts du pays pourraient être compromis. L'opposition républicaine s'adresse au pays encore plus qu'au parlement. Si elle ne désespère pas de rallier dans le parlement une majorité en faveur de sa politique, avant l'époque des élections générales, elle espère surtout faire comprendre et accepter cette politique au suffrage universel, qui est encore sous l'impression des passions des dernières luttes électorales. Elle travaillera de toute façon, par la parole et la plume, à la tribune et dans la presse quotidienne, à éclairer, avertir, prémunir le suffrage universel contre la politique d'équivoque et de confusion. Elle a ses orateurs, les plus écoutés du parlement. Elle a déjà ses journaux, qui ont commencé à répandre son programme. Elle en aura d'autres; elle n'attendra pas l'approche des élections générales pour en couvrir le pays. Elle aura aussi partout des comités. Elle aura enfin ses candidats. Tout cela, candidats, comités et journaux, sera bien à elle, et n'aura d'autre programme que le sien. Il n'y aura pas de parti aussi ouvert et aussi fermé tout à la fois : aussi ouvert aux hommes de toute origine qui accepteront son programme, sans restriction et sans arrière-pensée ; aussi fermé aux doctrines contraires à la politique de liberté, de justice, de paix sociale. Elle parlera le langage de la raison, non de la passion, des principes, non des personnalités. Mais elle parlera sans détours, sinon sans ménagemens. Elle sait qu'il faut élever la voix pour se faire entendre du suffrage universel. Elle dira donc la vérité, toute la vérité, rien que la vérité au parti qui gouverne, sans ces précautions oratoires et ces

finesses de langage qui empêchent la vérité d'arriver aux oreilles populaires, et qui seraient maintenant inutiles au parlement. Une parole franche, nette, décisive, portant partout la lumière : voilà ce dont le parlement n'a pas moins besoin que le pays. L'opposition républicaine ne laissera passer, sans protester, aucune loi, aucune mesure, aucun acte qui porte atteinte au droit des citoyens ou à l'ordre public. Elle ne se lassera pas de dénoncer au pays la politique d'exclusion, de passion, d'intolérance, en même temps que de faiblesse, qui est à l'ordre du jour.

« Que faites-vous? lui crie-t-on dans le camp républicain. Ne voyez-vous pas que vous tirez sur les troupes de la république et que vous jouez le jeu de ses pires ennemis? Quand vous aurez ainsi discrédité le gouvernement républicain devant le pays, si vous y réussissez, ne sera-ce pas au profit d'une restauration monarchique, peut-être au profit de l'empire dont vous ne désirez certes pas le retour? Si votre sagesse par trop conservatrice n'est point satisfaite de la conduite des affaires, qui vous force de l'approuver? Mais, au nom du ciel, gardez le silence qui convient à des amis, à des alliés, à de vieux compagnons d'armes! Il suffit à votre conscience, à votre dignité de décliner la responsabilité d'une tâche que de plus hardis et de plus forts viennent d'entreprendre. Etes-vous bien sûrs que les jours d'épreuves et de périls sont passés pour la république que nous avons fondée par nos communs efforts? »

Voilà l'objection qui arrête encore bien des républicains libéraux et conservateurs, aussi peu satisfaits que les dissidens de la politique de notre gouvernement. C'est à eux, non pas à ceux qui le calomnient et l'outragent, que le parti de la république libérale doit de franches et complètes explications. On lui parle de nouveaux jours d'épreuves et de périls pour la république. Il répond que nous y sommes, et que c'est parce que nous y sommes qu'il est urgent de parler haut et clair. Le danger qu'on lui signale serait sérieux s'il ne pouvait compter, dans la campagne qu'il vient de commencer, que sur le concours intéressé des libéraux et des conservateurs monarchiques. L'entreprise du parti républicain libéral n'a rien que de sensé et de pratique, du moment qu'elle n'a pas autre chose en vue que de conquérir à sa politique cette grande majorité qui reste étrangère aux passions et aux intérêts de parti, et dont l'adhésion est le plus solide appui des gouvernemens. Que les partis monarchiques se trouvent avec lui, dans la défense des principes d'ordre et de liberté, le parti républicain libéral ne peut s'en plaindre, tout en regrettant de ne pas voir ses anciens amis à ses côtés. Parce que ces partis auront le patriotisme de ne point vouloir que les choses aillent plus mal pour que leurs affaires s'en trouvent mieux, le parti républicain libéral sera-t-il embarrassé de leur concours?

N'ayant rien à demander, rien à promettre, il ne se fait point l'illusion d'espérer qu'il convertira définitivement à la république, si sage et si libérale qu'elle soit, les partisans convaincus de la monarchie. Il n'y a pas uniquement des intérêts, il y a aussi des principes et des sentimens dans la politique. Quand la république donnerait satisfaction à tous les intérêts, et ce n'est pas malheureusement ce qu'elle fait en ce moment, il resterait encore des hommes de principe et de sentiment pour maintenir la tradition des partis. Le parti républicain libéral ne rêve donc point de conversions; mais il espère très sérieusement de larges et décisives conquêtes dans l'immense circonscription du suffrage universel. C'est de ce côté seulement qu'il regarde. Sa tactique, qu'il n'a aucune raison de dissimuler, ne s'enferme point dans les étroites proportions du monde politique proprement dit; elle a un champ plus vaste, le pays tout entier, que les partis oublient trop souvent dans leurs étroits calculs.

Quand les organes jacobins et radicaux de la presse républicaine parlent d'engagemens pris avec les partis monarchiques, ils ne parlent pas sérieusement. De quels engagemens pourrait-il s'agir? S'il convient à ces partis de se ranger du côté des défenseurs du droit des citoyens, de la dignité et de l'indépendance des fonctionnaires, le parti qui représente cette politique a-t-il le moindre sacrifice à faire de ses convictions et de ses traditions pour s'assurer leur concours? On sait bien qu'il n'a rien à offrir en échange de ce concours donné sans conditions, rien que les libertés du droit commun et les garanties d'ordre social. C'est bien quelque chose pour des libéraux et des conservateurs qui ne sont pas dans ses rangs. N'y a-t-il pas là de quoi intéresser sérieusement tous ceux auxquels l'esprit de parti n'a point fait oublier la liberté, la justice, l'ordre, la paix sociale? Dans cette rencontre de républicains et de monarchistes, il n'y a ni méprise, ni surprise possible. On sait des deux parts pour quoi ou pour qui l'on vote. Lorsque les votes des uns se confondent dans l'urne électorale avec les votes des autres, sur des questions de ce genre, on sait bien qu'il ne s'agit ni de république, ni de monarchie. Le parti de la république libérale n'a donc aucune espèce d'engagement à prendre avec tel ou tel parti monarchique. Il n'a besoin ni d'alliance ni de coalition pour arriver au but qu'il poursuit. Pourquoi une alliance avec des adversaires qui ne demandent rien et auxquels on ne peut rien accorder? Et cette rencontre fortuite, sans accord préalable, sans but conçu d'avance, sans plan poursuivi en commun, est-ce là ce qu'on peut appeler coalition? Faut-il redire encore, pour répondre à de méchans et vilains propos, que le parti républicain libéral n'a d'engagement qu'avec sa conscience et envers la cause qu'il croit mieux servir en refusant de suivre d'anciens amis dans la voie où ils veulent l'entraîner?

V.

C'est une noble entreprise que de rallier autour du drapeau de la république libérale tous ceux qui ne séparent point la république et la démocratie de la liberté. Parce que l'empire de l'habitude, la force de la discipline, l'influence de la camaraderie, et peut-être certaines attaches électorales retiennent encore le gros du parti dans les vieux cadres où domine maintenant l'esprit jacobin, faut-il que le nombre soit l'unique règle de conduite parlementaire? faut-il que cette brutale puissance fasse taire toute raison et toute conscience? Non, et quel que soit le résultat d'une pareille entreprise, elle est de celles dont on sort comme on y entre, la tête haute, le cœur ferme, la conscience tranquille. Le parti qui la commence espère la mener à bonne fin, en y mettant autant d'énergie que de patience. L'illustre chef dont il n'a jamais aussi profondément senti la perte avait dit : « La république sera conservatrice ou ne ne sera pas. » Maintenant que la liberté est mise en question, il ajouterait, s'il vivait encore : « La république sera libérale ou ne sera pas. » Le parti qui s'inspire de ses sentimens et de ses exemples ne comprend la république qu'avec la liberté, la justice, la paix sociale et religieuse. C'est pour celle-là qu'il a travaillé, qu'il a combattu, non pour cette autre qui n'en a que le nom et qui ne vivrait que pour détruire ces grandes et saintes choses. N'est-ce pas le cas de répéter avec le poète :

Et propter vitam vivendi perdere causas!

Qu'importe que la république vive, si ce n'est pour faire revivre la France, et relever sa fortune!

Ce n'est pas seulement pour l'honneur des principes que le parti républicain libéral a résolu de faire campagne; c'est aussi pour le salut de la république. Entièrement convaincu qu'elle ne peut vivre qu'avec ces principes qui lui ont donné l'autorité, le prestige, la popularité dont elle a besoin, il songe à l'avenir que lui préparent ses ardens, mais aveugles amis, en lui aliénant des classes et des ordres de citoyens qui ne demandent qu'à vivre et à travailler à l'ombre tutélaire de son drapeau. Maître des élections aujourd'hui, le parti républicain est-il sûr de l'être demain, dans ce pays d'impressions si mobiles et d'allures si vives? Un parti sage prévoit toujours un revirement possible dans l'opinion publique et même dans le sentiment populaire. Il ne craint pas des dissidences qui l'avertissent et le sauvent au besoin sans l'affaiblir. Il ne joue pas ses destinées, comme on dit, sur une seule carte. C'est pour cela que, dans tous les pays libres, il y a des partis de gouvernement

et des partis d'opposition. Le président actuel de la chambre des députés n'a-t-il pas dit lui-même que le jour où la république serait définitivement établie, il faudrait qu'elle aussi eût ses whigs et ses tories? Or la république n'a pas eu seulement pour elle le vote libre et réfléchi d'un parlement; nulle forme de gouvernement n'a eu une consécration populaire plus décisive. Les partis qui la contestent ne la combattent plus, tant ils sentent leur impuissance pour le présent. Leurs espérances et leurs manifestations n'ont pour objet et pour but que l'avenir. Cela n'est point dangereux pour un gouvernement aussi solidement établi sur les assises populaires. M. Gambetta et ses amis attendent-ils qu'il n'y ait plus un seul monarchiste dans le parlement et dans le pays pour permettre au parti républicain de se classer, selon les opinions de ses membres et selon les exigences d'une situation nouvelle? Quel est le pays parlementaire où ne se rencontrent des partis plus ou moins considérables, qui usent et abusent de la liberté pour attaquer le gouvernement établi? On ne doit donc ni s'étonner ni s'indigner que des républicains prévoyans tiennent en réserve un programme différent de celui que d'autres républicains mettent en pratique en ce moment.

« Qu'ils le gardent, leur disent d'excellens amis, mais qu'ils ne le montrent pas. » Fort bien; mais si la politique actuelle provoque une réaction qu'il n'est pas défendu de prévoir, que fera le suffrage universel en face d'un programme trop connu et dans l'ignorance complète de tout autre programme républicain? Il sera bien temps alors de produire le programme de la république libérale dont personne n'aura entendu parler! Le peuple souverain ne saura ce qu'on veut lui dire. Il verra que les choses ne vont pas bien, que la confiance n'est nulle part, que le trouble est partout, que le pays, que la république devait unir, est plus divisé que jamais. Où ira-t-il chercher le remède au mal dont il aura souffert? Il y a des drapeaux qui se déploieront ce jour-là et qu'il connaît; il y a des programmes qui ne seront point tenus secrets jusqu'aux prochaines élections. Le pays aura tout vu, tout entendu, sauf le seul drapeau, l'unique programme qui peut être le salut de la république à un moment donné. En vain nous dira-t-on pour nous rassurer que rien ne peut ébranler la république, parce qu'elle a ses racines dans les entrailles de la démocratie française. Cela peut être vrai de la démocratie des villes, mais qui nous répondra de la démocratie des campagnes? Celle-ci et même l'autre n'ont-elles pas porté les deux empires dans leurs flancs? Est-on bien sûr qu'elles en ont perdu le souvenir aussi complètement qu'on se plaît à le croire? Nous dira-t-on encore qu'aucune restauration n'est possible à cause du nombre des prétendans, ce qui nous garantit la ré-

publique à perpétuité? Et qui vous répond qu'à défaut d'une monarchie traditionnelle, le suffrage universel n'élira pas une assemblée souveraine avec le mandat impérieux de donner un maître qui en finisse avec l'anarchie ou la dictature de parti, où l'aura conduit la politique qui gouverne en ce moment? La dictature d'un homme, qu'elle soit d'origine militaire ou d'origine populaire : voilà ce que pourrait bien nous préparer cette politique, si le suffrage universel n'avait un autre programme et un autre drapeau sous les yeux.

On voit donc bien que ce n'est pas préparer la ruine de la république que de se séparer enfin de ceux qui lui créent des périls pour l'avenir, et d'en dire hautement les causes au parlement et au pays. Les amis de la république libérale restent fidèles à leur cause. Ils ont même la conviction de rester fidèles à leur parti. S'ils ont repris leur liberté, à qui la faute? qui est sorti des voies de cette république que son véritable père voulait tenir ouverte aux hommes sensés et vraiment patriotes de tous les partis? qui a porté la main sur cette magistrature qu'il avait toujours fait respecter, et qui a trouvé en M. Dufaure le dernier de ses défenseurs? qui a livré toutes nos administrations à ces passions et à ces ambitions politiques contre lesquelles Thiers les gardait avec une jalouse sollicitude, ce qui lui faisait dire qu'il aimait mieux voir les républicains dans les chambres que dans les administrations? C'est qu'il n'avait aucun goût pour les intrus de la politique. Qui trouve que la liberté n'est qu'une arme d'opposition, plus qu'inutile dans le gouvernement, une *vieille guitare*, bonne dans la disgrâce de la fortune pour émouvoir les passans, mais dont les accens agacent les oreilles quand on tient le pouvoir? Quel chemin nous avons fait depuis la présidence de Thiers! Les républicains se trouvaient trop heureux alors d'avoir une part dans le gouvernement de la république. Ils ne parlaient que de l'ouvrir à tous les hommes de bonne volonté. Il était entendu que la république était la chose de tous et non la chose d'un parti. Aujourd'hui la porte de toutes nos administrations est fermée à quiconque n'apporte pas un certificat de zèle républicain. Cela ne vaut-il pas les billets de confession des plus mauvais jours de la restauration? On parle de dissidence regrettable, de scission fâcheuse. De quel côté sont les dissidens? Est-ce du côté où l'on a gardé et où l'on maintient intacte la noble et libérale tradition républicaine? Est-ce du côté où l'on fait revivre la tradition jacobine? Le pays jugera. Le parti républicain libéral peut dire avec le Romain Sertorius :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis...

« La république est avec ceux qui en gardent les principes. Les vrais dissidens sont de l'autre côté. »

Le gouvernement rentrera-t-il dans les voies de la liberté, de la modération et de la paix? Nous le désirons plus que nous l'espérons. Ce changement de politique suppose une évolution parlementaire qui n'est pas près de se produire. On est trop engagé pour reculer, tant que le pays ne donnera pas des signes visibles de son mécontentement. Les partis ont leur fatalité, surtout quand ils obéissent à leurs idées et à leurs passions. On peut craindre qu'en dépit des avertissemens qui lui viendront du parlement et d'ailleurs, la politique jacobine ne suive son programme jusqu'au bout, de façon à provoquer une violente réaction dans le pays. Alors, le jour des élections venu, on courrait aux urnes, et Dieu veuille que ce ne soit pour y jeter un bulletin fatal à la république! Crainte vaine! nous diront des républicains passionnés ou infatués. Pas si vaine, si l'on veut bien ne pas oublier l'histoire de notre république. Une éclatante vérité ne ressort-elle pas de cette histoire : c'est que, chez nous, la république, toujours amenée par les fautes de ses ennemis, a toujours disparu sous l'impression populaire des fautes et des fureurs de ses amis? Qui a fait la république de 1792? Les fautes et les défaillances du parti de la cour, l'impopularité de l'émigration. Qui l'a fait tomber sous le coup du 18 brumaire, malgré le prestige dont la couvrait la gloire de nos armes? La constitution civile du clergé, la mort de Louis XVI, le régime de la terreur. Et la république de 1848, sortie d'une façon si imprévue des barricades de février, mais acceptée par le pays, qui envoie à Paris une chambre républicaine, où a-t-elle perdu sa force et sa popularité, sinon dans le sang et l'horreur des journées de juin? On a bien vu, hélas! par les élections du prince Louis-Napoléon et de l'assemblée législative, que le pays n'était plus avec elle au coup d'état du 2 décembre. La voici qui rentre en scène après Sedan. Elle reprend courageusement la lutte contre l'étranger dans des conditions qui ne permettent de sauver que l'honneur. La défaite et une paix forcée n'avaient point accru son prestige, quand l'affreuse commune, sortie de son sein, faillit l'achever. C'est alors qu'elle a la rare fortune de trouver un homme qui la relève du champ de bataille, sanglante et presque sans vie, qui la ranime, lui gagne la confiance et les sympathies du pays, la conduit, comme par la main, dans la voie de la sagesse et du salut. Et quand la retraite de son illustre patron semble devoir rendre toutes les chances à la monarchie des Bourbons, il arrive que le chef de cette illustre maison refuse un trône qu'une assemblée veut abriter du drapeau national et entourer d'institutions parlementaires. Pour comble de bonheur, c'est cette assemblée qui fait de ses propres mains l'œuvre de la république constitutionnelle, en y mettant les garanties qui peuvent le mieux assurer son salut par sa sagesse.

Il n'est pas jusqu'à la présidence d'un maréchal de France qui n'ait servi cette république, en la représentant devant la France et devant l'Europe. Enfin, la fortune n'est-elle pas venue encore la rassurer, en faisant tragiquement disparaître un prétendant plus dangereux qu'on ne l'imaginait ? Voilà donc un gouvernement légalement établi, presque aussi populaire dans le pays que le fut l'empire, sans concurrence sérieuse de prétendans, sans opposition embarrassante de partis vaincus ou impuissans, dont toutes les classes, tous les ordres de notre société ne demandent pas mieux que de s'accommoder. Et c'est en pleine victoire électorale, en pleine paix sociale, quand il n'a plus d'ennemis à combattre, ni au dehors ni au dedans, que ce gouvernement juge à propos de s'agiter et d'agiter le pays, de se faire partout des ennemis de citoyens qui l'avaient accepté, et ne pensaient, les uns qu'à servir l'état fidèlement, comme les fonctionnaires de tout ordre, les autres qu'à remplir leur mission, comme les prêtres de toute congrégation! Est-ce donc une fatalité inévitable que le suicide pour le gouvernement républicain, et, quand de vieux et dévoués amis croient de leur devoir de l'avertir et de le conseiller, quand ils songent à lui réserver un moyen de salut, à lui ménager un asile contre la tempête populaire qui peut venir un jour, ne faut-il pas être étrangement possédé d'une idée fixe ou d'une ardente passion pour méconnaître la loyauté de leur conduite et la sincérité de leurs sentimens ? Il leur serait bien facile, à leur banc de députés, ou sur leur siège de sénateurs, de laisser les destins s'accomplir, *fata ruant*, et la république se précipiter vers sa ruine. Il leur resterait la consolation de dire à ceux qui l'auront perdue par leurs fautes et leurs violences : « Vous l'avez voulu. » Non, cela ne les consolerait point, et c'est ce qui fait qu'ils vont travailler à conjurer cette fatalité.

Voilà comment la constitution et l'organisation d'un parti libéral, sous le drapeau de la république, peut un jour sauver l'institution chère à toutes les fractions qui suivent ce drapeau. Ce parti ne tiendra pas tout entier dans les cadres du centre gauche, dont les élections de 1876 et de 1877 ont tant réduit le nombre et l'influence. Il ouvrira ses rangs à tous les groupes parlementaires, libéraux et conservateurs, qui acceptent la république et la constitution. Après l'établissement définitif de la république, on pouvait espérer qu'un grand parti de gouvernement, libéral et conservateur, se formerait sur le terrain de la constitution. L'union persistante des groupes de gauche et de droite n'a pas rendu possible ce résultat, au moins pour le présent. Un nouveau classement des partis ne s'est point opéré au sénat et à la chambre des députés. Chaque groupe ayant maintenu sa position, sinon son indépendance, il n'y a pas plus de majorité homogène de

gouvernement que de minorité également homogène d'opposition. Il est probable que la majorité qui soutient en ce moment le cabinet actuel va devenir plus ou moins homogène par la fusion, ou du moins l'union de plus en plus étroite de la gauche pure et de l'union républicaine, avec l'exclusion du centre gauche, dans la chambre des députés. Ce pourra être une majorité de gouvernement, mais non libérale ni conservatrice. C'est en face de cette majorité que le groupe républicain libéral va constituer un parti d'opposition qui se rallie à son programme. Parler d'une conjonction des centres serait de l'histoire ancienne, après le grand duel où, à la façon des héros d'Homère, on n'a, de part et d'autre, mesuré ni ses paroles ni ses coups. Les groupes de la droite ne veulent ni ne peuvent accepter une alliance avec des adversaires qui ne veulent ni ne peuvent la proposer, à quelque fraction du parti républicain qu'ils appartiennent. Tout ce qui est possible, c'est une simple rencontre entre gens qui pensent de même, à cette heure, sur certaines questions. Quant aux groupes de gauche, c'est autre chose, le moment viendra, et il n'est peut-être pas éloigné, où les dénominations de centre gauche, de gauche pure, d'union républicaine, d'extrême gauche, ne répondront plus à la situation politique renouvelée par les événemens. Tous les groupes de gauche se fondront en deux grands partis, le parti de la république jacobine et radicale, qui est maîtresse à cette heure du gouvernement, et le parti de la république libérale et conservatrice, qui passe à l'opposition. Le premier est puissant par le nombre et par l'influence que donne le pouvoir. Le présent lui appartient. Le second, faible encore par le nombre, est surtout fort par les principes qu'il défend et par les sympathies qu'il ne peut manquer d'éveiller dans le pays, à mesure que les faits lui donnent raison. Il n'espère qu'en l'avenir. Il sait que son heure n'est pas près de venir, et que pour le moment il n'a guère d'autre rôle que de protester contre une mauvaise politique. Tout au plus pourra-t-il en arrêter les excès, avec le concours du sénat. Il pense que deux années d'opposition, telle qu'il entend la faire, suffisent à peine à sa tâche. C'est dans les élections générales qu'il espère trouver sa majorité de gouvernement.

Républicain, libéral, conservateur : voilà son symbole résumé en trois mots qui ne laissent aucune prise à la politique de l'équivoque et de la confusion. Le premier mot n'a besoin ni d'explication ni de définition. Il a une signification absolue. On n'est pas plus ou moins républicain : on l'est ou on ne l'est pas. C'est une question de principe, non de tempérament. Le deuxième mot n'a pas une signification moins absolue. La liberté étant aussi un principe, le premier de tous, on n'est pas plus ou moins libéral, à parler rigoureusement; on l'est ou on ne l'est pas. Si, par exemple,

l'on prive une classe de citoyens, disons plus, un seul citoyen d'une de ses libertés, on n'a plus le droit de se dire libéral. Il n'en est pas de même du mot conservateur qui s'applique à une pratique de gouvernement plutôt qu'à un principe. On est plus ou moins conservateur, comme on est plus ou moins radical, selon les circonstances qui font modifier l'une ou l'autre politique. On pouvait rêver des réformes plus radicales avant les événemens de 1870, parce que notre patrie, plus forte alors devant l'étranger, n'avait point à craindre qu'il profitât de l'ébranlement que ces réformes pouvaient causer dans le corps social. Nos malheurs nous ont imposé une grande sagesse; et il faut reconnaître que l'esprit conservateur, en maintenant la sécurité dans le monde des intérêts, et la paix dans le monde des consciences, est plus propre que l'esprit radical à relever notre pays. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille clore l'ère des réformes dont le besoin se fait sentir. Il est un événement qui donnerait une signification plus précise et une singulière force au mot conservateur : c'est la tentative de reviser la constitution dans un sens ultra-démocratique. Alors la politique conservatrice aurait un objet nouveau et un grand intérêt de plus à défendre. Le parti de la république libérale ne manquerait pas, le cas échéant, d'inscrire sur son drapeau la constitution, comme en 1830 le parti de la monarchie libérale avait inscrit la charte sur le sien. Peut-être sera-ce le plus sûr moyen de vaincre dans les élections de 1880, si la résistance inévitable du sénat à la politique radicale provoquait, dans le parti qui la pratique, une campagne contre la loi constitutionnelle. Le pays pensera peut-être en ce moment décisif que la meilleure manière de se montrer conservateur, c'est de conserver cette constitution qui est le navire, le radeau, si l'on veut, sur lequel la république traverse les vagues de cette mer houleuse, parfois furieuse, qui se nomme la démocratie. Le jour où une révision radicale l'aurait détruite par la suppression de toutes les garanties conservatrices qu'elle contient, le pays pourrait bien se demander s'il a encore un gouvernement, sous le nom de république. Et alors qui nous assure qu'il n'en cherchera pas un autre, sous un autre nom? Quoi qu'il arrive, la politique qui est au pouvoir, si elle ne change, a deux années d'erreurs, de fautes, d'excès devant elle, pour fournir une ample matière au programme des amis de la république libérale.

E. Vacherot.

LA
MARQUISE DE FERLON

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Dans la plus grande partie de son cours, la Seine traverse en Normandie de fertiles vallées entre de hautes collines chargées de bois. Ces collines, à pentes douces, s'étagent par mamelons successifs qui ménagent au regard de riantes perspectives de verdure. Parfois cependant, au moment de l'automne ou dans les journées pluvieuses du printemps, elles revêtent un aspect mélancolique et presque sombre. Les eaux du fleuve s'évaporent autour d'elles en brouillards blanchâtres, ou les grands vents y font tourbillonner des nuages gris et rapides. Ces sites pittoresques, visités par le soleil ou par les orages, ont, tour à tour, les horizons dorés du Midi ou les brumeuses beautés des climats du Nord.

Le château de Rochedune s'élève sur une de ces collines. Peut-être a-t-il autrefois reçu son nom des pierres crayeuses qui, vers cet endroit, bordent le fleuve. Tel qu'il est, car il date de très loin, de la fin du xve siècle, il est la réduction d'un château féodal. Son corps de logis, bas et massif, terminé par une terrasse à créneaux, est flanqué de quatre tourelles. Tout à l'entour est un large fossé rempli d'une eau qui, sans les soins des jardiniers, se couvrirait d'une mousse verdâtre. Toutefois la herse et le pont-levis ont été remplacés depuis longtemps par une porte ordinaire et par une large chaussée sur les douves. Bien que les fenêtres aient été agrandies et que les appartemens intérieurs se soient transformés pour

répondre aux exigences de la vie moderne, l'édifice entier, dont les pierres se sont noircies et tapissées de lierre, a une apparence redoutable et morose. Le parc, qui s'étend au sommet et sur les versans de la colline, se compose principalement de hautes futaies, mais le caprice de l'avant-dernier propriétaire l'a semé, à grands frais, de grottes et de cascades. Il y a, par places, un peu de cette ordonnance mythologique qui fut à la mode à la fin du XVIIIe siècle. Au bord d'un étang, le dieu Neptune se dispose, armé de son trident, à mener sur cette plaine liquide un quadrige de chevaux marins. La profondeur des bois a ses faunes et ses dryades, et il y a même, au plus épais d'une charmille, un temple à l'Amour, aux colonnes brisées, où Cupidon, un bandeau sur les yeux, décoche une flèche aux imprudens mortels. Mais ces élégantes statues, auxquelles manque le ciel de la Grèce, se sont plaquées de mousse et d'humidité. Nul ne s'est avisé, par insouciance ou par dédain, depuis celui qui les aima, de leur ménager l'ombre et le soleil. Elles frissonnent sous leurs grandes feuillées, gémissent au vent d'hiver qui les heurte et ne se réchauffent pas aux rayons incertains de l'été. Devant le château, sur une vaste pelouse, sont disposés, de loin en loin, de jolis massifs de fleurs, bordés de guirlandes de fer, et sur lesquels se recourbe, déguisée de lianes, une anse de même métal. Cela ressemble, par la prairie verdoyante, à de gigantesques corbeilles que de fantastiques bergères vont emporter sous leur bras. Toutefois cette invention gracieuse, d'origine récente, a pour le regard moins de coquetterie que d'imprévu. Ces floraisons en plein vent, nées sans doute d'un caprice de femme qui n'a pas eu de lendemain, n'ont plus qu'une sorte d'épanouissement inculte et désordonné. Le château et le parc de Rochedune ont ainsi, en dépit de l'originalité du bâtiment et de la richesse du site, et par suite du demi-abandon auquel ils semblent livrés, une physionomie fruste et mystérieuse dont l'esprit se frappe et dont s'émeut l'imagination.

Rochedune, il y a quelques années, appartenait à la famille de Ferlon, qui l'avait hérité de père en fils. A cette époque, cette famille se réduisait à trois personnes, le marquis, sa femme et sa mère. Les Ferlon avaient de tout temps occupé de hauts emplois soit à la cour, soit à l'armée. Depuis la révolution seulement, ils s'étaient retirés sur leurs terres. Le père du marquis avait cependant servi le roi Charles X, et, comme il était de ses gardes du corps au moment où le roi quitta la France, il avait pu lui offrir l'hospitalité d'une nuit à Rochedune. C'était là un grand honneur pour la famille de Ferlon et en raison duquel les châtelains de vieille noblesse, ses voisins, la tenaient en estime toute particulière. Le marquis actuel, élevé par sa mère, qui était une femme d'une vertu sévère et d'une

volonté hautaine, avait obscurément vécu, dominé par elle. Alors âgé d'environ quarante ans, c'était un homme simple, très calme, sans passions apparentes. Sa stature chargée d'embonpoint, son visage placide et coloré, ses yeux gris incertains, un sourire indécis et constant sur ses lèvres, des manières affables, quoique un peu timides, attestaient chez lui la tranquillité de la conscience et le vague de l'esprit. On parlait de lui comme d'un gentilhomme campagnard accompli. En effet, jusqu'à son mariage, il ne s'était guère occupé que d'agriculture.

Ce mariage avait été un grand sujet d'étonnement pour les gens qui le connaissaient et pour la société de la petite ville de Brégy, qui n'est qu'à deux lieues de Rochedune. On n'avait point pensé que le marquis de Ferlon se mariât jamais. Il était d'ailleurs parti presque aussitôt en compagnie de sa femme et de sa mère, qui semblait avoir voulu lui servir de chaperon pour le classique voyage en Suisse des nouveaux mariés. Il n'en était revenu qu'à l'automne, et comme alors il s'était enfermé tout l'hiver à Rochedune, on ne l'avait revu qu'au printemps suivant. Il avait paru à ses voisins et à ses fermiers moins affable et plus indécis qu'autrefois, avec une certaine fatigue attristée dans tous les traits. Il avait de plus considérablement maigri. Les gens de la campagne et ceux de la ville s'accordaient à dire que le mariage ne lui avait point réussi.

Quant à la jeune marquise de Ferlon, on ne parlait d'elle que par conjectures, car elle n'avait point fait de visites, et c'est à peine si on l'avait entrevue de très loin, dans sa voiture, pendant les rares excursions qu'elle avait faites en dehors de Rochedune. En revanche, très peu de temps après le retour de la famille de Ferlon, un homme que l'on rencontrait souvent, car il s'était produit dès le premier jour comme l'intendant volontaire des domaines de Ferlon, était venu s'installer au château. On savait qu'il était le frère de la jeune marquise. Il s'appelait Félix Rougé, avait servi comme capitaine dans l'armée et avait donné sa démission. Ce capitaine, qui pouvait avoir trente-cinq ans, était assez remarquable de physionomie pour qu'on ne l'oubliât pas quand une fois on l'avait vu. Il avait la taille moyenne, bien prise, toujours serrée dans une redingote bleue, semblable à une tunique militaire, et qu'ornait le ruban de la Légion d'honneur. Comme il était souvent à cheval pour ses inspections, il portait une culotte de peau de daim et des bottes molles. Ses allures étaient brusques, sa voix brève et son activité infatigable. Les ouvriers ou les cultivateurs à gages le voyaient surgir devant eux au moment où ils s'y attendaient le moins, et il semblait qu'il pût être à la fois dans vingt endroits différens. Quoique sévère, il était juste, mais d'une sévérité dure,

sans éloges pour les bons services, sans pitié pour les fautes commises. Son autorité était absolue, car M. de Ferlon, qui se montrait de moins en moins, s'en reposait entièrement sur lui. Le capitaine avait un beau front, un nez d'aigle, des yeux d'un bleu pâle avec des lueurs soudaines d'un éclat aussi vif, aussi tranchant que celui de l'acier. De longues moustaches tombantes cachaient ses lèvres, peut-être à dessein, pour qu'on n'y vît pas l'amertume de son sourire et l'emportement de ses instincts. Peut-être aussi ne déployait-il en des soins subalternes une si grande activité que pour qu'on se méprît à sa pensée et à ses soucis. Quelquefois on l'avait aperçu, cheminant seul à travers champs, les rênes sur le cou de son cheval, l'œil atone, la tête penchée, tel qu'un homme absorbé dans ses réflexions ou profondément attristé. Dès qu'il pouvait se croire observé, il reprenait cette mine rude et hautaine qui lui était habituelle et qui inspirait, à son égard, une curiosité mêlée de crainte. Pour les gens du monde qui l'entrevoyaient, et même pour les habitans simples de la campagne, le capitaine Félix Rougé était une sorte de vivant mystère.

L'existence des maîtres de Rochedune attira bientôt la curiosité, mais une curiosité qui ne put se satisfaire. Quelques amis, dont l'intimité avec le marquis et sa mère était ancienne, se hasardèrent à les visiter. Ils ne furent reçus, poliment il est vrai, que par le marquis ou la douairière. S'ils se risquèrent à demander des nouvelles de la jeune marquise, il leur fut répondu qu'elle était souffrante et qu'elle sortait rarement de chez elle. Quelques jeunes gens, plus hardis et avec le désir d'aventure de leur âge, résolurent de savoir à quoi s'en tenir sur cette châtelaine invisible. Ce fut parmi eux presque une gageure à laquelle le désœuvrement de la vie de province donna du prix. Ils profitèrent des promenades que Mme de Ferlon faisait à de longs intervalles pour suivre, à tour de rôle, sa voiture de toute la vitesse de leurs chevaux. Mais alors il arriva ou que la marquise fut si adroitement cachée sous son voile qu'on ne put distinguer ses traits, ou que la voiture, attelée de chevaux de sang, fut si rapidement menée qu'ils ne purent longtemps en soutenir l'allure. Leur bonne éducation s'opposait d'ailleurs à une inquisition trop persistante. Cependant la plupart prétendirent, sans être capables de l'affirmer, que la jeune marquise avait les formes les plus délicates et était idéalement jolie. Ils avaient reçu d'elle, si peu qu'ils l'eussent approchée, ou de l'éclair que ses yeux lançaient même sous son voile une commotion singulière de plaisir et de désir. Quelques-uns devinrent amoureux de leur chimère, et, avec l'impatience et la témérité de la jeunesse, se promirent de lui faire connaître leur amour. Ceux qui prirent les moyens ordinaires de se présenter au château furent simplement

éconduits. D'autres rôdèrent autour du parc et, sous divers prétextes qu'ils imaginaient, se risquèrent de jour à y entrer. Ceux-là rencontraient presque aussitôt le capitaine Félix, qui satisfaisait à leurs questions d'une façon si prompte, si décisive et si menaçante qu'ils n'avaient autre chose à faire qu'à se retirer.

Il y en eut un pourtant qui put aller, sans être vu d'abord, jusque sous les fenêtres de Mme de Ferlon. Ce jeune homme raconta à l'un de ses amis, de qui on le sut plus tard, que les rideaux s'étaient écartés et que la marquise lui avait adressé un signe d'encouragement ou d'appel. A quelque temps de là, ce malheureux eut une fin tragique. On le trouva mort, la poitrine percée d'une balle, en dedans et au pied des murs du parc. Le garde-chasse de Rochedune, qui était un ancien soldat du capitaine Félix, ne se cacha pas de l'avoir tué. Il l'avait vu enjamber le mur et l'avait pris pour un braconnier. Cet homme fit de lui-même sa déposition à la justice, fut jugé et se défendit avec tant de simplicité et de bonne foi qu'il fut acquitté. Peu après, il disparut du château. Le bruit courut que la famille de Ferlon, craignant qu'il ne fût mal vu des paysans, l'avait renvoyé chez lui avec une somme qui le mettait à l'abri du besoin. Quoi qu'il en fût, la mort d'Armand de Brozat, le prétendu braconnier, coupa court à des tentatives romanesques qui pouvaient avoir un si fatal dénoûment. Elle eut en outre pour effet de plonger les de Ferlon dans une solitude aussi complète qu'ils pouvaient la désirer. De pareils accidens jettent une mauvaise renommée sur ceux-là mêmes qui en sont innocens, mais dont ils compromettent la réputation ou le bonheur. Il sembla prouvé que la jeune femme, coupable ou non, était plus ou moins la prisonnière de sa famille, mais nul ne se trouva désormais assez hardi pour tenter de la délivrer. On se contenta de la plaindre ou de la blâmer, et quelquefois seulement, le soir, quand la veillée était longue et triste ou que le temps était à l'orage, elle défrayait sur un mode mystérieux, un peu fantastique, la conversation et les commentaires des châteaux des environs ou de la petite ville de Brégy.

Néanmoins, comme la famille de Ferlon avait des relations étendues et qu'en somme le marquis ne s'était caché ni pour épouser sa femme, ni pour voyager en Suisse, on avait appris sur ce mariage diverses particularités. Mlle Rougé était très riche. Cette raison avait déterminé Mme de Ferlon, et la beauté de la jeune fille avait séduit le marquis. On eut également des détails sur les Rougé par des officiers qui avaient été les camarades du capitaine. Les Rougé étaient des protestans et de grands manufacturiers de la Lorraine. Le père du capitaine avait eu son fils en premières noces, et ce fils était protestant comme lui. Plus tard, ayant perdu sa femme, il

s'était remarié et, comme il était alors entré dans une famille catholique, la fille qui était née de ce mariage avait été instruite dans la religion romaine : le capitaine n'était ainsi que le demi-frère de Mme de Ferlon. Marie, orpheline de très bonne heure, avait été élevée par Félix, qui avait vingt ans de plus qu'elle. On racontait que, dès ses plus jeunes années, sa beauté avait été la plus délicate et la plus jolie qui se pût voir et qu'elle avait dans la voix et dans le regard une grâce irrésistible. Félix avait eu pour cette enfant un culte passionné, exclusif et toujours inquiet. Quoiqu'il fût militaire, il avait su éviter pendant longtemps la plupart des hasards qui l'eussent éloigné de Marie. Cela même avait nui à sa carrière, mais il n'était pas ambitieux et le disait hautement. Une seule fois, il fut obligé de s'absenter pour une mission qu'on lui imposa. En partant, il confia Marie, alors âgée de quinze ans, à sa propre nourrice. qui avait toujours vécu auprès de la jeune fille, qui avait pour elle et pour lui un dévoûment sans limites, et qu'il tâcha de prémunir par ses conseils contre tous les dangers qui pouvaient menacer une enfant de cet âge et de cette beauté. Malgré ces précautions et la surveillance de la vieille Jeanne, Marie se laissa courtiser par un jeune homme. Les coquetteries n'avaient été que celles d'une enfant, mais le capitaine ne les prit pas ainsi. Il revint à l'improviste, n'accepta de ce jeune homme ni explications, ni excuses, le provoqua en duel et le tua. Ce fut peu de temps après qu'il maria sa sœur au marquis de Ferlon. Alors il demanda à partir pour le Mexique et s'y distingua par une bravoure excessive dans les derniers combats qui s'y livrèrent. De retour en France, il affecta de ne point quitter sa garnison et ne mit pas les pieds à Rochedune, Il n'y était venu, ajoutait-on, que sur les instances de la mère du marquis. Toutefois, après y avoir passé quelques semaines, il s'était décidé à y demeurer complètement, avait donné sa démission et avait pris ce rôle d'intendant général des domaines de son beau-frère, qui semblait convenir à son active nature et à ses goûts d'autorité.

D'autres personnes, en petit nombre, il est vrai, ne croyaient ni à ces événemens tragiques, ni à la séquestration de la jeune marquise. Armand de Brozat n'avait été encouragé d'aucune manière à son imprudente aventure et n'avait été la victime que de la méprise et du zèle d'un garde-chasse. Le duel du capitaine n'avait eu pour cause qu'une discussion de café dans une ville militaire. Quant à sa démission, il était tout simple qu'il l'eût donnée, car il était riche et n'avait jamais beaucoup aimé le métier des armes. Enfin la retraite presque absolue où vivait la famille de Ferlon s'expliquait de reste par l'humeur un peu sauvage qui avait toujours été celle de la mère et du fils et qui paraissait être aussi celle du capi-

taine. D'ailleurs, puisque la marquise était si extraordinairement jolie, — car, sur ce point, tout le monde était d'accord, — il n'y avait rien de surprenant à ce que son mari, qui n'était plus jeune et qui n'avait jamais été beau, la gardât pour lui seul avec des soins quelque peu jaloux.

Les de Ferlon donnèrent bientôt en partie raison à ces opinions qui leur étaient favorables. Ils se relâchèrent peu à peu de la vie solitaire et si sévèrement recluse qu'ils avaient menée. Quand les beaux jours de l'été furent arrivés, la marquise, en compagnie de sa belle-mère ou de son mari, recommença ses promenades en voiture et les poussa même jusqu'à la ville. Elle fit ainsi tardivement quelques visites de noces. On put la voir aussi entrer dans les magasins et faire des emplettes comme une simple bourgeoise. Ce fut un grand événement à Brégy. L'impression qu'on reçut de sa beauté fut unanime. C'était la plus jolie créature qu'on eût jamais vue. Elle avait en outre, dans sa démarche, dans ses moindres gestes, une grâce naïve et souveraine, des intonations d'enfant dans la voix, un sourire, un regard d'une séduction infinie. Ce n'était pas qu'elle parlât beaucoup ou qu'elle s'étudiât à être ainsi. Tout cela était naturellement en elle, et elle n'y paraissait point prendre garde. Les femmes ainsi que les hommes étaient sous le charme tant qu'ils la voyaient, et se surprenaient à la chercher encore, de leur silence et de leurs yeux, quand elle était partie. Mais ce qu'il y avait de bizarre, c'est que personne n'eût pu dire exactement comment elle était. Elle ne laissait d'elle qu'une flottante image qui ne se définissait point. On n'était bien sûr ni de la couleur de ses yeux, ni de la nuance de ses cheveux. Les hommes ne se souvenaient que de la flamme qui jaillissait de sa paupière, du frémissement de ses narines, du voluptueux sourire de ses lèvres. C'était là tout. On voulut la crayonner de mémoire et l'on en fit des portraits si différens, si peu reconnaissables à chacun, que cela devint comme un problème qu'on se posait sans le résoudre. Les femmes qui, de parti-pris peut-être, s'occupaient moins des traits de son visage, ne parvenaient point davantage à analyser sa toilette. Elles avaient vu quelque chose d'une élégance suprême, mais de vague et d'indistinct. Ce quelque chose, elles le critiquaient entre elles, mais ne tombaient pas d'accord. Ce que l'une essayait de blâmer avait paru ravissant à une autre. De guerre lasse, on se taisait. Un vieux gentilhomme résuma un soir ces sensations diverses :

— Nous n'en viendrons jamais à bout, dit-il, quoique nous soyons tous du même avis. C'est que la marquise n'est point une femme. Elle est pour chacun de nous, sous sa forme indécise, la chimère de nos rêves et de nos désirs.

— C'est une femme idéale, lui répondit en raillant une de ses amies.

— Non, madame, reprit-il, car les chimères ne sont pas des anges. Ce sont, tout au plus, des esprits élémentaires.

— Faits d'argile et de limon?

— Mais aussi d'air et de feu. Et c'est là ce qui les rend dangereux.

— Surtout pour le marquis, dit la vieille dame avec intention.

On se mit à rire.

Le vieux gentilhomme ne se déconcerta point.

— Surtout pour les autres, répliqua-t-il. Il y a déjà deux hommes qui se sont hasardés à l'aimer, et tous deux sont morts.

On approuva et l'on se récria, comme on faisait d'habitude en ces sortes de discussions. En somme, la jeune femme restait une énigme. On avait cependant sur Rochedune plus de renseignemens qu'on n'en avait eu jusqu'alors. Le marquis donna deux grandes chasses suivies de réceptions. Les chasses, auxquelles les hommes seuls prirent part, furent très belles et merveilleusement ordonnées par le capitaine Félix. Les dîners qui réunirent les chasseurs aussitôt après se prolongèrent toutefois si tard que les réceptions furent forcément très courtes. La marquise y fit les honneurs de son salon avec une grâce parfaite. Elle avait, de son col de cygne et de ses épaules, de si mignonnes ondulations quand elle se dirigeait vers un groupe, une lumière si subtile semblait glisser autour d'elle, les éclairs de ses yeux avaient un si pénétrant éclat et se voilaient si promptement sous ses longs cils que quelques jeunes gens se rappelèrent ce qu'avait dit le vieux gentilhomme. Il y avait plus et moins qu'une femme dans cette insaisissable créature qui s'enveloppait d'une volupté tour à tour irritante et mystique. Ils essayèrent en vain de lui parler, à elle seule. L'inévitable capitaine se trouvait là immédiatement, comme par enchantement, avec son air à la fois souriant et redoutable. Sa bouche avait des paroles gracieuses, mais son regard avait ses plus mauvaises lueurs menaçantes et froides. Il en prenait à quelques-uns l'envie de lui chercher querelle. Une prudence involontaire et toute physique refoulait vite cette envie. Il faisait peur. Les femmes, qui n'en avaient rien à craindre, s'amusaient de ces manèges.

— C'est le dragon du jardin des Hespérides, disaient-elles en parlant de lui.

— C'est plutôt le mauvais génie de cette pauvre femme et le nôtre, dit naïvement un des jeunes gens qui venaient de céder la place au capitaine.

L'existence extérieure des hôtes de Rochedune n'avait donc plus

rien d'étrange. C'était celle de la plupart des grandes familles de la province. Mais que se passait-il dans l'intimité? On le sut bientôt, ou du moins on crut le savoir. Il y eut un jeune homme de Brégy que les Ferlon admirent dans l'intérieur en commensal et en familier. Il faut dire toutefois que ce n'était pas un jeune homme comme les autres. Séverin Percinet était né de petits artisans de Brégy. Orphelin de bonne heure, mais doué de remarquables dispositions pour la musique, il avait été élevé moins par la charité que par la sympathie publique. Une vieille demoiselle qui donnait des leçons de piano l'avait surtout recueilli, et, lui ayant appris ce qu'elle savait, lui avait légué sa clientèle. L'église l'avait choisi pour organiste. Quant à Séverin Percinet, grâce à ces soins divers, il s'était fait tout seul un grand artiste. Il improvisait, en se jouant, les plus délicates, les plus touchantes mélodies. Du reste, il se livrait à son talent et l'ignorait. Il avait l'âme rêveuse et tendre, et s'abandonnait, à l'église, quand il y remplissait ses fonctions, à une sorte d'extase. L'orgue, en frémissant sous ses doigts, avait des accens d'une sérénité puissante ou d'une douceur infinie. Certes il entrevoyait et faisait pressentir à quelques organisations d'élite les châtimens ou les mansuétudes de la justice divine. Au physique, Séverin avait un grand corps maigre avec des membres noueux et mal venus. Mais le visage avait une expression de bonté intelligente et naïve. Les yeux, tout au contraire de ceux du capitaine Félix, se faisaient aimer. C'est par eux que l'âme rayonnait à l'entour de ce brave garçon, de ce grand musicien ignoré. Séverin, que ses légers revenus faisaient vivre à l'aise, non-seulement n'était point ambitieux, mais n'eût point su ce que ce mot-là signifiait. Il avait une cousine, sa seule parente, orpheline comme lui, qu'il devait épouser au premier jour, et cette perspective d'un bonheur tranquille suffisait à ses besoins d'affection terrestre. Le plus souvent, en effet, il ne paraissait pas être de ce monde, et on le regardait comme un peu fou. Sa fiancée, qui n'était pas loin de partager cette idée, ne l'en aimait pas moins. Denise était une forte fille, brusque et bonne, d'une beauté un peu virile. Ses épais cheveux noirs, ses yeux gais et brillans, les roses vives de son teint la faisaient rechercher des jeunes gens de sa classe. Toutefois ils étaient respectueux envers elle, car elle avait la main prompte et n'eût pas hésité à châtier des amoureux trop hardis. Elle aimait Séverin pour la faiblesse même de sa nature et pour les côtés féminins qui étaient en lui. Elle le protégeait en quelque sorte et s'apprêtait à le gouverner pour son plus grand bien quand elle serait sa femme. Denise, en attendant, allait en ville comme ouvrière à la journée et vivait de son aiguille. Quelquefois elle s'entretenait avec Séverin des prétendus mystères de Rochedune, et leurs imagi-

nations candides les prenaient au sérieux et les grossissaient. Aussi leur étonnement à tous les deux fut-il grand quand Séverin fut mandé pour la première fois au château. La jeune marquise l'avait entendu à l'église et, après s'être informée de lui, avait désiré qu'il fût son professeur de musique et de chant. Le capitaine, dont la volonté semblait faire loi pour tout ce qui regardait Mme de Ferlon, ne s'y était pas opposé et même y avait volontiers consenti. Sans doute Séverin ne lui paraissait pas dangereux. Dès lors le jeune homme, expédiant rapidement le matin ses leçons de Brégy, passait toutes ses après-midi et quelquefois ses soirées à Rochedune. Le dimanche seulement ses fonctions d'organiste le retenaient à la ville, et c'est ce jour-là que les gens de Brégy et Denise, la première, l'interrogeaient sur ce qui se passait au château. On n'apprit de lui rien de surprenant. Loin de là. On sut que la famille de Ferlon se réunissait, comme toutes les familles, aux heures des repas et vivait en grande harmonie. Ces repas étaient animés par une causerie facile et, de la part du capitaine et de sa sœur, le plus ordinairement enjouée. Mme de Ferlon, la mère, avait de bons rapports avec sa bru et vaquait exclusivement aux soins de la maison. Quant au marquis, depuis que son beau-frère avait pris sa place aux champs, il sortait peu et restait la plus grande partie du jour dans son cabinet où il s'occupait d'un ouvrage sur l'agriculture. La marquise, elle, se levait et se couchait tard, se parait toujours avec une grande coquetterie, lisait ou faisait de la musique. Ces renseignemens, que Séverin donnait sans se faire prier, étaient si simples qu'ils déconcertaient l'attente générale. Aussi, plutôt que d'y croire, préféra-t-on accuser la niaiserie ou la bonne foi du musicien. Les hôtes de Rochedune ne lui laissaient voir que ce qu'ils voulaient qu'on vît, ou il ne disait pas, lui, ce qu'il voyait.

A Denise elle-même il n'en disait pas plus qu'aux autres. Mais Denise était femme et, en outre, elle était sa fiancée. Au bout de quelque temps, elle remarqua qu'il changeait. Il était toujours distrait et voyageait dans ses rêveries comme autrefois; seulement ce n'était plus dans le vague que flottait sa pensée. Elle s'enfuyait, à tire-d'aile, à un endroit très déterminé qui n'était ni Brégy ni la petite maison de Denise. Elle était tout entière à Rochedune.

— Voyons, Séverin, lui dit un jour la jeune fille, est-ce que, par hasard, tu serais amoureux de la dame?

Séverin rougit si fort que Denise se mit à rire :

— Bah! fit-elle en haussant les épaules, tu peux me le dire. Je ne serais pas jalouse d'elle. On ne doit être jaloux comme on ne doit être amoureux que de ses égaux. Si tu l'aimais, je te plain-

drais, et je te soignerais de la même façon que s'il t'arrivait un malheur ou une maladie, car ce ne serait pas autre chose.

Severin s'était calmé.

— Ma chère Denise, lui répondit-il avec sa loyauté paisible, je ne suis pas, Dieu me pardonne, amoureux de la marquise, et, si j'ai rougi tout à l'heure, c'est que la pensée que tu pouvais le croire m'a profondément troublé. Mais, vois-tu, continua-t-il en baissant la voix, je ne sais pas ce que j'éprouve auprès d'elle. Je dirais qu'elle m'a ensorcelé, si les madones qu'on voit dans les églises et qu'on adore à genoux pouvaient nous jeter un sort. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'elle me regarde d'une certaine manière, je me sens prêt à me faire couper en morceaux pour elle.

— Allons donc ! fit Denise incrédule, quoique tout émue malgré elle de ces confidences et du ton qu'y mettait Séverin.

— C'est ainsi, reprit-il, et, si tu la connaissais, si tu consentais à ce qu'elle m'a dit de te demander, car elle m'a parlé de toi, tu ne serais peut-être pas autrement que je suis.

— Et que t'a-t-elle donc demandé ?

— Que tu entres à son service.

Denise bondit.

— A son service ! s'écria-t-elle. Sa femme de chambre, n'est-ce pas? Moi qui dois être ta femme ! Et tu m'épouserais après ce beau coup-là !

— Aussi, répliqua obstinément Séverin, ce n'est pas dans ces conditions-là que tu serais près d'elle, mais en qualité d'ouvrière pour t'occuper de ses robes. Il s'interrompit et trouva un argument : — Tu vas bien chez les autres.

— Ah ! comme cela, fit Denise ébranlée et cédant un peu, bien qu'elle l'eût répudiée, à une secrète jalousie de femme autant qu'à un vif sentiment de curiosité à l'endroit de la marquise.

— Et tu serais pour elle, m'a-t-elle dit, une compagne... Il hésita légèrement, — une amie.

Denise ne se récria pas cette fois, tant la chose lui paraissait improbable, elle ouvrit de grands yeux avec lesquels elle interrogea Séverin. Le jeune homme se décida tout à coup, attira Denise à lui, la prit dans ses bras, et, tout bas comme s'il eût craint d'être entendu :

— Ah ! dit-il, c'est que tu ne sais pas, la pauvre femme est si malheureuse !

II.

Il résulta des confidences que Séverin fit à Denise que celle-ci entra au service de Mme de Ferlon. La marquise lui tint d'ailleurs

la promesse qu'elle avait faite à Séverin. Dès le premier jour, elle la traita très affectueusement, moins en subalterne que comme une compagne dont elle eût cherché à se concilier le dévoûment. Denise, qui était une fille de tête, accepta cette situation avec beaucoup de tact et se sentit gagnée par les égards que sa maîtresse avait pour elle.

Ceci se passait, il y a quelques années, au milieu de l'été qui suivit la fin de la guerre. Séverin, lui-même, ne venait que depuis deux mois à Rochedune; il avait fallu en effet que les événemens de la vie ordinaire reprissent leur cours après de si terribles secousses. La guerre, où s'était interrompue l'existence de la nation, avait eu son contre-coup dans chaque famille, et surtout à Rochedune. Quand les premiers malheurs se furent accomplis et que l'invasion commença, le capitaine se souvint qu'il avait été soldat. Il choisit dans le pays de hardis jeunes gens qu'il connaissait de longue main et en forma un corps de francs-tireurs avec lequel il battit la campagne. On se rangea volontiers autour de lui, car, s'il n'était point aimé, on ne pouvait douter ni de sa bravoure ni de son audace. Sa renommée de chef de partisans s'affirma bientôt en diverses rencontres. L'ennemi l'ayant menacé de ne point reconnaître à ses hommes les droits de la guerre et de les fusiller, le capitaine trouva cela tout simple. Il répondit seulement qu'il fusillerait aussi les prisonniers qu'il pourrait faire. La menace en resta là. Par intervalles, le capitaine, en des courses rapides revenait de sa personne à Rochedune, où le marquis et les deux femmes vivaient dans une retraite absolue. Il s'assurait que rien n'y était changé et repartait.

Le capitaine menait depuis deux mois, en plein hiver, cette existence de fatigues et de dangers lorsqu'il retrouva dans un bataillon de marche un de ses anciens camarades de régiment. Le lieutenant Maurice de Saugy était plus jeune que lui de quelques années, et, comme il l'avait en quelque sorte patronné à ses débuts, il s'était pris pour lui d'une affection particulière. Cette affection tenait peut-être aussi à d'autres causes. Maurice avait un grand charme de jeunesse et d'entraînement. Il avait le cœur chaud, l'imagination vive, l'esprit romanesque. Il était poète à ses heures et amoureux de toutes les femmes. Ces qualités de contraste avaient séduit le sévère capitaine, soit que son cœur fût resté froid jusque-là, soit que les affections plus tendres auxquelles il avait pu se livrer l'eussent trompé, il aima sincèrement ce jeune homme, que les circonstances mirent d'ailleurs immédiatement sous ses ordres. Il y avait une nuance de paternité et presque des illusions reconquises dans la sympathie qu'il lui porta. De son côté, Maurice ne fut pas un ingrat. Il accepta la bienveillante tutelle de Félix et, tout en

l'aimant, le respecta et le craignit un peu. La volonté forte du capitaine, son austérité de mœurs, cette absolue loyauté qu'il érigeait en principe dans les relations féminines, lui imposaient et le déconcertaient.

— Pourquoi donc, lui avait-il dit un jour, êtes-vous aussi indulgent pour les confidences que je vous fais?

— Oh! cher ami, avait répondu le capitaine, vos prétendues passions ne sont que des amourettes. Vous êtes le berger d'Arcadie qui chante sa tendresse et sa jalousie sur ses pipeaux.

— Et que seriez-vous donc, vous, si vous aimiez?

— Si, par extraordinaire, fit le capitaine, j'aimais une femme et qu'elle m'aimât, au moment où elle m'aimerait moins ou me trahirait, je la frapperais de mon épée, comme un justicier de son honneur et du mien.

Et, comme le jeune homme le regardait sans répondre, il avait ajouté :

— Et si vous aimez véritablement quelque femme un jour, peut-être, vous-même, serez-vous ainsi.

Maurice, toujours muet, réfléchissait à cette implacable profondeur de sentiment qui lui découvrait un autre homme, et la cherchait en lui-même sans la trouver.

— Moi, dit-il enfin avec une sorte de conviction rêveuse, je ne tuerais pas cette femme-là, mais je crois que je mourrais pour elle, s'il le fallait.

Les deux hommes s'étaient unis d'une étroite amitié lorsque Félix donna sa démission. Il ne dit que vaguement à Maurice les motifs qui le faisaient agir, et le jeune homme, devinant dans la vie de son ami un de ces secrets que l'on ne confie à personne, ne le pressa point de le lui révéler. Ils s'écrivirent quelque temps, mais cette correspondance, qui ne s'alimentait point à la source des émotions et des incidens d'une même carrière, s'espaça par degrés et cessa bientôt. Toutefois, lorsqu'ils se rencontrèrent de nouveau, leur amitié se réveilla tout entière. Si elle fut pour Maurice une joie retrouvée, elle fut plus que cela pour le capitaine. Il en eut un épanouissement de cœur, en reçut par une impression subite et féconde l'apaisement de ses passions secrètes. Il en est ainsi des âmes qui se replient longuement sur elles-mêmes, dont les fluides s'accumulent sans que rien les détende ou les projette au dehors. Le moment arrive où l'explosion se fait, où, se détournant de leurs aspirations cachées qu'elles ne peuvent satisfaire, elles s'épanchent et se livrent en un attendrissement passager. Le capitaine eut des larmes dans les yeux en revoyant Maurice. Les circonstances de la guerre les firent quelquefois combattre à côté l'un de l'autre. Félix veillait alors sur son cher enfant, comme il se

plaisait parfois à l'appeler, avec une sollicitude inquiète et tendre pour lui, mais froide et terrible contre tout danger qui le menaçait. Il le sauva deux fois d'ennemis qui l'entouraient, et en frappant ceux-ci avec un acharnement inouï. Quant à Maurice, il restait un insouciant et heureux jeune homme. Pour la première fois la guerre l'attristait, rendue sinistre, comme elle l'était, par le deuil et les malheurs de la patrie. Mais, malgré lui, si l'on s'était bien battu, si le soleil avait brillé dans la journée, si, dans la nuit de neige, le feu du bivouac était joyeux, il chassait les idées funestes et en revenait à ses rêves de poésie et de plaisir.

— Ça manque tout à fait de femmes, disait-il en riant à Félix.

— Tant mieux! lui répondait laconiquement l'austère capitaine.

Alors Maurice riait plus fort ou quelquefois se taisait dans la crainte de réveiller au cœur de son compagnon quelque fatal souvenir.

A la paix, ils se séparèrent, mais ce ne devait être, selon eux, qu'une séparation momentanée. Félix avait à congédier ses francs-tireurs et comptait rejoindre bientôt Maurice, que les événemens de la commune appelaient devant Paris. Il n'en eut pas le temps. Les soins qu'il avait à donner à ses hommes et un de ses séjours à Rochedune, qui se prolongea plus qu'il ne l'avait pensé, le retinrent loin de Maurice. Tout à coup, aux derniers jours de mai, il apprit que le jeune homme était grièvement blessé. Il partit aussitôt et le trouva dans un hôpital où les malades et les blessés abondaient. Le laisser là, c'était l'exposer à un plus grand danger que celui de sa blessure. Félix l'emmena, et, avec des soins infinis, à petites journées, le conduisit à Rochedune. Là, en le veillant avec le dévoûment puissant qui combat le péril, il était sûr de le guérir. Il le logea dans une aile du château opposée à celle qu'habitait Mme de Ferlon et qui, par une singularité de construction qu'il mettait peut-être à profit, n'avait point de fenêtres ouvrant de ce côté. D'ailleurs il voulut avoir à lui seul son malade. Il n'admit pas M. de Ferlon à le voir et refusa le concours obligeant de la mère du marquis. Il n'y avait que le médecin de Brégy qui vînt chez Maurice, et quelquefois Séverin qui rapportait de la ville les médicamens ordonnés par le docteur. Encore le capitaine était-il toujours présent. Au bout de trois semaines, le jeune homme fut hors de danger. Il avait passé ces trois semaines entre le délire et le sommeil, sans presque se douter de l'endroit où il était. Cependant, à toute heure du jour et de la nuit, il avait aperçu Félix à son chevet et, d'instinct plus qu'avec sa raison, avait fini par le reconnaître ; il le cherchait des yeux, lui souriait, étendait sa main vers lui. Quoique hors de danger, il était encore trop faible pour quitter son lit de longtemps. Mais il eut les joies du convalescent à voir, par ses fenêtres ouvertes

sur le parc, le soleil pur de l'été, la verdure des grands bois. Félix lui dit alors ce qui s'était passé et comment il l'avait emmené à Rochedune, chez son beau-frère, le marquis de Ferlon. Cela n'apprenait pas grand'chose à Maurice, qui, connaissant le capitaine, ne se hasarda pas à lui faire de questions.

La guérison suivit son cours, et, progressivement, Maurice se leva pour s'asseoir auprès de sa fenêtre, fit quelques tours dans sa chambre, se promena même en voiture. Il vit alors le marquis de Ferlon et sa mère, mais presque par hasard, en des rencontres de politesse, et n'échangea que quelques mots avec eux. Il lui vint bien à l'esprit que le marquis devait avoir une femme et que cette femme était la sœur de Félix. Toutefois c'eût été curiosité que de s'informer d'elle, puisqu'on ne lui en parlait pas, et il se tut. D'un autre côté, si dévoué que fût le capitaine, qui ne le quittait presque jamais, il ne retrouvait pas en lui la même expansion franche, la même cordialité d'affection que dans leur dernière campagne. Félix était par momens sombre, préoccupé, enclin à des défiances et à des soupçons qui, n'ayant point d'objet apparent, semblaient extraordinaires à Maurice. Le capitaine était devenu pour son ami moins un compagnon qu'un surveillant. Le jeune homme se dit qu'il était temps pour lui de partir, et il se proposait de faire part de sa résolution à Félix, quand un étrange incident le retint.

Une après-midi où il était seul et s'ennuyait, il eut l'idée de monter à l'étage supérieur de son logis. Séverin lui avait dit qu'il trouverait là, pêle-mêle, dans un grenier, une grande quantité de vieux livres. C'était effectivement ainsi, et Maurice se mit à en secouer la poussière et à les parcourir. Mais, comme il n'y voyait pas très clair, il s'approcha d'une lucarne en œil-de-bœuf, la seule qu'il y eût dans le grenier. Machinalement, il regarda au dehors. La vue n'était point la même que de son appartement. L'œil-de-bœuf donnait droit sur l'autre aile du château, dont, à gauche, on apercevait de biais la façade, tandis que se découvraient, sur la droite, des massifs de fleurs. Maurice eut quelque peine à se rendre compte de cette disposition. Il se pencha en avant de la lucarne et vit alors que le pavillon qu'il occupait n'avait point de fenêtres en retour. L'autre pavillon, en revanche, en avait deux, fermées par de grands châssis à guillotine qui glissaient l'un sur l'autre; le châssis d'en haut découpé en petits losanges de plomb, celui d'en bas formé d'une glace unie, sans tain, et d'une si grande transparence qu'il fallait la regarder à deux fois pour s'assurer qu'elle existait réellement. Derrière les fenêtres tombaient, à pans lourds, mais relevés en guirlandes sur leurs embrasses, des rideaux de damas de soie d'un bleu foncé. Maurice ne douta point que ce ne

fût là que demeurait cette jeune marquise de Ferlon, la sœur de Félix, dont personne ne lui avait parlé et au sujet de laquelle il n'avait osé faire aucune question. Il laissa son livre et se prit à regarder le pavillon.

Tout à coup une jeune femme s'approcha d'une des fenêtres et s'y tint debout sans l'ouvrir, appuyant légèrement son front à la glace. Son visage se profilait de la sorte, de haut en bas, avec une merveilleuse netteté. Il se couronnait de cheveux blonds épais dans lesquels les rayons du soleil se jouaient et jetaient des reflets d'or, tandis que les masses, laissées dans l'ombre, apparaissaient presque noires. Le nez se joignait au front par une ligne presque droite. Les paupières abaissées se prolongeaient sur les joues par le réseau des cils. La bouche, avec de délicats contours, tombait quelque peu et avait une expression de tristesse et de recueillement. Cette tête de femme, ainsi penchée, était celle d'une madone de Raphaël descendue de sa toile. Elle resplendissait de douceur et de pureté et avait une correction et une finesse de lignes presque surhumaines. La toilette, très simple, consistait en un peignoir de mousseline blanche, orné de rubans bleus, et à grandes manches, d'où sortaient des bras ronds d'un blanc mat et des mains fluettes. Les bras et les mains, pendant le long du corps, concordaient avec l'abattement méditatif des traits.

Maurice contemplait avidement cette apparition. Il eût été, lui aussi, un sujet d'étonnement pour quiconque l'eût remarqué. Sa tête, encore toute pâlie par les souffrances, ses cheveux noirs en désordre, ses yeux enfoncés et brillans, le sourire vague de ses lèvres, avaient une expression de curiosité pleine d'ardeur et de plaisir. A ce moment la jeune femme leva les yeux et eut d'abord un léger tressaillement. Mais son regard, qui s'était croisé avec celui de Maurice, ne se baissa pas. Tout au contraire, il s'appuya en quelque sorte à celui du jeune homme avec une supplication attendrie, éloquente, où se lisaient les élans et les promesses de l'amour. Maurice en fut remué dans tout son être. Lui et l'inconnue, en ces quelques secondes de ravissement et d'extase où leurs âmes semblaient voler au-devant l'une de l'autre, se devinèrent, se comprirent, se jurèrent un abandon complet, un entier dévoûment. Ce fut pour tous deux le coup de foudre du cœur et des sens, où le passé s'abîme dans la nuit, où l'éclair seul de la volupté présente illumine de redoutables et délicieuses perspectives. Ils se sentirent l'un à l'autre par des liens mystérieux plus forts que leur volonté et que le sort pourrait seul trancher ou dénouer, de même que, seul, il les avait formés. Soudain la jeune femme, dont on troubla sans doute la solitude, s'écarta de la fenêtre, mais point si vite qu'elle n'adressât un joli geste d'adieu à son adorateur.

Quand elle ne fut plus là, il sembla au jeune homme que la nuit se faisait autour de lui. Par prudence, il s'éloigna de la lucarne, puis il resta debout, indécis et stupéfait, livré à mille pensées, se demandant s'il n'avait pas fait un rêve. Cette femme ne pouvait être que Mme de Ferlon, et, si c'était elle, il fallait la supposer ou malade ou malheureuse au dernier degré pour qu'elle se laissât aller ainsi, de sa prière et de sa beauté, au premier venu qui s'offrait à elle. Maurice, quelque bonne opinion qu'il eût de lui-même, n'admettait pas qu'il l'eût séduite à première vue. Il y avait autre chose, un drame secret qu'il aurait à découvrir et dont les indices existaient déjà pour lui dans l'absolu silence qu'on gardait sur la marquise, dans l'attitude singulière du capitaine. En tout cas, il ne pouvait se refuser à l'appel suppliant et d'une grâce si tendre qu'on lui avait fait. Puis, s'oubliant au souvenir de cette créature, tour à tour séraphique et amoureuse, qu'il avait entrevue, il ne songeait plus au mystère de sa situation, aux dangers qu'elle pouvait courir et dont il aurait à la délivrer, mais bien à la voluptueuse profondeur de son regard, à son enivrant sourire, à la transparente délicatesse de son visage, à tout ce qu'il y avait en elle de chaste et de sensuel. Et tout cela se fondait bientôt dans cette unique pensée d'emportement et de trouble que cette femme serait à lui s'il le voulait, s'il savait la conquérir.

Un léger bruit qu'il entendait au bas de l'escalier le rendit précipitamment à lui-même. Il écouta, reconnut le pas de Félix et s'empressa de descendre. Il put rentrer dans son appartement avant que le capitaine eût gravi le premier étage. S'étant jeté dans un fauteuil, il s'efforça de recevoir son ami avec un air tranquille. Félix lui demanda de ses nouvelles et fit quelques tours par la chambre :

— Ah! fit-il en s'arrêtant devant Maurice, vous n'êtes pas resté chez vous?

— Pourquoi cela?

— Répondez-moi d'abord. Êtes-vous, oui ou non, sorti de votre appartement?

— Mais.., fit Maurice en hésitant.

— Ah! çà, cher ami, reprit le capitaine en souriant, vous mettez autant d'hésitation à me répondre que si j'étais votre geôlier, et je ne le suis pas, que je sache...

Maurice sourit à son tour.

— Mon cher capitaine, répondit-il, je suis monté dans le grenier qui est là haut, et j'y ai feuilleté de vieux bouquins.

— Je m'en doutais, vous êtes couvert de poussière et de toiles d'araignées. Mais, à propos de ces livres, comment saviez-vous qu'ils étaient là?

A tout hasard, Maurice ne voulut pas nommer Séverin. Cet amoureux y pressentait un allié. Il paya d'audace.

— C'est vous-même qui me l'avez dit un jour et qui m'avez proposé ce moyen de me distraire.

— Bah ! fit Félix étonné.

Puis, se remettant :

— Après tout, c'est bien possible. Seulement, je ne me le rappelais pas.

Ainsi, dès les premiers pas, la tâche qu'il comptait entreprendre se hérissait de difficultés pour Maurice. Les soupçons du capitaine étaient plus qu'éveillés, ils étaient fixés. Pour lui, le jeune homme était allé à la lucarne, dont les toiles d'araignées le dénonçaient autant que sa tergiversation à répondre et son mensonge à propos de Séverin. Toute sa conduite dénotait qu'il avait aperçu la marquise et, puisqu'il ne voulait point le dire, c'est qu'il y avait déjà une secrète entente entre elle et lui. Le capitaine devint sombre, et Maurice, à qui l'intelligence particulière aux amoureux pour tout ce qui touche leurs intérêts révélait les réflexions de son ami, s'inquiéta de cette taciturnité. Il était maintenant évident pour lui, tandis qu'il ne s'en était jusque-là douté que par désœuvrement d'esprit, que le capitaine s'était fait le surveillant de sa sœur. A quel propos? Il ne le savait pas, mais se l'imaginait assez aisément. M. de Ferlon, autant qu'il avait pu en juger, était un pauvre homme, et la jeune femme, — il fallait bien qu'il se l'avouât par ce qui venait de lui arriver à lui-même, — n'était pas incapable de coquetteries compromettantes. Alors Félix, comme ces frères castillans des *romanceros* espagnols, dont l'honneur est si intraitable à l'endroit de leurs sœurs, s'était fait le gardien de l'honneur de son beau-frère. La rigidité de ses principes, ses mœurs puritaines, sa sévérité pour les femmes avaient dû facilement l'incliner à un tel rôle. Au cours de ces réflexions, Maurice eut une crainte soudaine. Puisqu'il avait songé à prétexter le bon état de sa santé pour quitter Rochedune, le capitaine ne pouvait-il s'autoriser du même motif pour lui insinuer de s'éloigner? Il se fit, avec son redoutable ami, aussi aimable, mais en même temps aussi simple et aussi revenu des choses de ce monde qu'il put le paraître. Peut-être parvint-il à endormir ses soupçons, car Félix reprit par degrés toute la sérénité froide qui était chez lui l'indice d'une heureuse disposition d'esprit. Peut-être aussi était-il de ces hommes qui luttent jusqu'à la dernière heure avec les agitations de leur âme et n'acceptent pour vraie que la réalité qui les foudroie. Maurice se disait que de la sorte du moins il avait quelque temps devant lui. Pendant le repas et la soirée qui le suivit, le jeune homme alla ainsi d'une suppo-

sition à l'autre, se tenant sur ses gardes, également remué par la pensée et le désir de la marquise que troublé par ses remords vis-à-vis de son ami. Au dernier moment, le capitaine, en prenant affectueusement congé de lui et en lui serrant la main, le regarda lentement dans les deux yeux. Maurice soutint ce regard, mais il lui passa un involontaire frisson par tout le corps.

— Oui, se dit-il quand Félix fut parti, il est de ceux-là qui ne frappent qu'à coup sûr, mais qui frappent alors sans pitié.

Quoi qu'il en fût, sa seule pensée était de revoir Mme de Ferlon. Il n'y réussit pas. A plusieurs reprises, il se glissa dans le grenier, s'approcha de l'œil-de-bœuf, commit l'imprudence de s'y montrer et ne vit que les grands rideaux de soie bleue de l'appartement de la jeune femme. La nuit, au delà de ces rideaux, brillait la lumière voilée d'une lampe suspendue au plafond. Au bout de quelques jours, Maurice se désespéra. Il ne trouvait même pas une témérité à laquelle il pût se hasarder. De plus, le silence que gardait la marquise et son obstination à ne se plus laisser voir n'étaient-ils pas la condamnation des espérances qu'il avait pu concevoir? Il douta que rien fût véritable de ce qui s'était passé, ou, pensée plus cruelle encore, la marquise avait renoncé à l'appeler à l'aide ou s'était jouée de lui.

Il en était là lorsqu'un soir, à l'instant même où le capitaine venait de le quitter, un objet enveloppé de ouate, afin sans doute que le bruit de sa chute fût assourdi, fut lancé du dehors dans sa chambre. Les fenêtres, par les belles soirées de l'été, restaient ouvertes. Maurice s'y élança, ne vit personne. Il revint au mystérieux envoi, le débarrassa de son enveloppe et trouva un paquet de laines de diverses couleurs, un cahier écrit rempli de mots numérotés et une lettre.

Ce fut naturellement de la lettre qu'il s'inquiéta. Elle contenait ces quelques lignes :

« Nous sommes épiés de tous côtés, et la moindre imprudence peut causer votre mort ou la mienne. C'est pourquoi j'ai résisté même au bonheur de vous entrevoir. Mais je me suis occupée de nous. Étudiez le cahier que je vous envoie et les instructions qu'il contient. Nous correspondrons sans qu'on puisse s'en douter. D'ailleurs j'ai des amis. Vous avez compris qu'il s'agit de ma délivrance. Je la paierai du plus haut prix qu'une femme puisse y mettre. Je suis trop malheureuse pour ne pas le dire et trop fière pour ne pas l'avouer. « MARIE DE FERLON. »

De telles lettres décident de la volonté et de la destinée d'un homme. Elles s'adressent à son honneur, à ses désirs, à sa pitié, à son orgueil. Elles le provoquent à l'impossible dans son imagi-

nation et sa bravoure. Il y a, de par le droit du plus fort et du plus hardi, dans une aventure chimérique, une femme à sauver, à aimer et à posséder. Qu'est-ce donc quand cette femme vous est déjà apparue avec tout le prestige d'une merveilleuse beauté et que, du premier regard qu'on a reçu d'elle, elle s'est abandonnée à votre générosité et à votre amour? Maurice avait la fièvre de la passion et l'impatience d'agir. Quand il se fut un peu calmé, il ouvrit le cahier que la marquise lui envoyait. C'était un petit livre de signaux. Les laines de couleurs différentes qui s'y trouvaient jointes, correspondaient, chacune isolément ou par combinaison de deux ou de trois à un longue série de numéros, et chaque numéro était la signification d'un mot. Les signaux se faisaient en laissant flotter à l'air, dans un certain ordre et au-dessous les uns des autres, ces frêles pavillons. Tout y était indiqué avec une précision qui charma Maurice, qui l'étonna cependant un peu. La femme qui avait conçu et exécuté un pareil travail était à coup sûre intelligente et hardie. C'était à l'œil-de-bœuf que les signaux devaient se faire, et la marquise y répondrait ou plutôt y ferait répondre d'une de ses fenêtres qui était désignée. Elle avait donc auprès d'elle une personne, une femme sans doute, à qui elle se fiait. Un signal préalable devait avertir Maurice qu'il pouvait monter à l'œil-de-bœuf sans danger d'être surpris. Ce signal était un fil de laine blanche qui flotterait à un buisson en face de ses fenêtres. Quand les signaux seraient terminés, ou s'il y avait un danger imprévu, un fil rouge se balancerait à la fenêtre de l'appartement de la marquise. Maurice devait alors se retirer aussitôt chez lui. Tout cela, qui eût semblé puéril au jeune homme dans les circonstances ordinaires de la vie, empruntait pour lui une importance grave à la situation de la marquise et à l'aventure où il allait s'engager pour elle. N'étaient-ce pas les moyens infiniment petits par lesquels les amans et les prisonniers préparent le bonheur ou l'évasion auxquels ils aspirent de toutes les forces de leur être? Et ces puérilités, si elles échouent n'amènent-elles point l'aggravation indéfinie peut-être du désespoir et de la captivité?

Le lendemain, dans l'après-midi, Maurice aperçut Séverin qui venait au château. A peine le maître de musique eut-il passé près du buisson devant les fenêtres du jeune homme que la laine blanche y flotta. Ainsi Maurice ne s'était pas trompé. Séverin était le complice de la marquise et par conséquent allait être le sien. Il monta rapidement à son observatoire et tressaillit de plaisir en apercevant Mme de Ferlon à la place où il l'avait vue pour la première fois. Elle eut pour lui un sourire gai, plein de malice heureuse et de tendresse. En même temps, à la fenêtre voisine, les signaux commençaient. La femme qui les faisait travaillait à un ouvrage de tapisserie. Les laines se dispo-

saient, comme par mégarde, sous ses doigts et s'étageaient aux aspérités du mur. D'ailleurs la femme ne levait point la tête, ne paraissait point s'apercevoir que Maurice fût là. Quelquefois elle se levait, allait à sa maîtresse, lui apportait son ouvrage, et en recevait évidemment ses instructions pour le signal qui allait suivre. Elle reprenait alors sa place avec tranquillité. Maurice se souvint qu'il l'avait rencontrée et qu'elle s'appelait Denise. Quant à la marquise, elle avait un livre sur ses genoux. De cette façon ses yeux étaient baissés, et, si par hasard elle était épiée, n'offraient point de prise à l'espionnage. De loin en loin, elle jetait à Maurice un coup d'œil et, par un geste imperceptible, par un léger sourire, commentait, affirmait, complétait le langage aérien qui s'échangeait entre eux.

Ce langage, qui eut besoin d'un certain apprentissage, devint bientôt très rapide et, comme il n'admettait point les périphrases, il ne laissa aucun doute à Maurice sur les sentimens qu'il avait inspirés à la jeune femme. Maurice sut au bout de quelques jours, avec une netteté succincte, mais qui ne prêtait pas à l'équivoque, quelles avaient été l'existence et les souffrances de Mme de Ferlon. Ainsi que le bruit en courait, elle avait aimé à quinze ans un jeune homme que le capitaine n'avait point voulu lui laisser épouser et qu'il avait tué en duel. Elle avait alors été contrainte de se marier au marquis de Ferlon qu'elle n'aimait point. Il l'avait, dès les premiers jours, enfermée dans cette solitude de Rochedune, où tout lui était épouvante et chagrin. Un homme qui s'était épris d'elle et cherchait à la voir, avait misérablement péri. Son mari, sa belle-mère et son frère, lui surtout, lui étaient d'impitoyables et froids geôliers. Elle avait assez de cette vie de souffrances et d'angoisses. Elle voulait vivre à plein ciel, en pleine liberté, en plein amour et s'enfuir avec celui qui l'aimerait assez pour la délivrer.

Il n'était pas jusqu'à cette fuite qu'elle ne préparât en ses moindres détails, car Maurice, isolé et surveillé comme il l'était, ne pourrait rien faire et devait seulement venir auprès d'elle à la dernière heure pour la préserver de tout danger. Jusque-là, Séverin et Denise, dont elle lui disait le dévoûment et l'habileté, se chargeaient de tout. Une voiture, attelée de deux chevaux, les attendrait, elle et Maurice, en dehors des murs du parc. Ils la rejoindraient par une petite porte de l'enceinte dont Denise s'était procuré la clef. Quand le jour serait venu, Maurice la verrait, à l'heure habituelle où ils correspondaient, mettre une rose rouge au corsage de sa robe blanche. Le soir, à minuit, la chambre de Denise, qui se trouvait au-dessus de l'appartement de la marquise, serait éclairée par une bougie près de la fenêtre. Denise le guiderait et

le conduirait chez elle, et, de là, par un escalier qui menait de la chambre de Denise à l'appartement de sa maîtresse, il descendrait chez la marquise.

Ces récits, ces instructions qui se formulaient en phrases brèves et précises, causaient à Maurice une impression étrange. Ils n'avaient pour se traduire ni le son, ni le geste ; le silence et l'espace les apportaient seuls. Çà et là, ils avaient un mot de tendresse, rapide et hardiment expressif, car, autrement dit, il eût fait longueur. Ce mot s'y trouvait jeté, moins comme une caresse que comme une excitation. Mais la marquise était sous les yeux du jeune homme avec son charme enivrant qui ne se définissait pas. Les flammes vives de son regard, son sourire, sa pose, son visage où se reflétaient tour à tour, comme le font les accidens du ciel dans une eau pure et profonde, les agitations de son âme, la joie, le doute, la crainte, la résignation prête aux dénoûmens tragiques et aussi une sorte d'extase amoureuse et sensuelle, tout en elle suspendait Maurice à son rêve, enchaînait sa volonté à celle de la jeune femme ou le précipitait aux obéissances passives et à l'impatience des événemens décisifs qui devaient lui livrer sa chimère.

A la fin du jour, il était vraiment malade de fièvre et de langueur, et s'en applaudissait; car cet abattement physique dérobait au capitaine Félix le secret qui brûlait son cœur et que le désordre de sa pensée, l'incohérence de ses paroles et le trouble de sa conscience eussent trahi malgré lui. D'ailleurs il n'attendait plus que le signal qu'on lui avait promis et se tenait prêt à agir.

III.

A quelques jours de là, la marquise douairière de Ferlon, M. et Mme de Ferlon et le capitaine se trouvaient réunis à l'heure du déjeuner. Le repas avait été silencieux. La belle-mère observait sa bru à la dérobée, le marquis était demeuré taciturne, et le capitaine, qui d'ordinaire affectait de causer avec sa sœur, avait à peine prononcé quelques mots. Au moment de se lever de table, il lui adressa tout à coup la parole :

— Ma chère Marie, lui dit-il, est-ce que Denise travaille en plein air à ses ouvrages de tapisserie?

— En plein air, non ; elle travaille, non loin de moi, à une fenêtre de ma chambre à coucher. Pourquoi me demandez-vous cela?

— C'est que, depuis quelque temps, lorsque je reviens dans l'après-midi de ma tournée quotidienne, je trouve un fil de laine blanche sur les buissons ou plutôt sur le buisson, car c'est toujours sur le même que je l'aperçois.

— C'est un hasard, répondit tranquillement la jeune femme; ce fil aura voltigé sur ce buisson et y sera resté.

— Non, reprit Félix, car il n'y est jamais le matin.

Mme de Ferlon et son fils écoutaient ce qui se disait devant eux.

— De plus, ajoutait le capitaine, en supposant, ce qui est possible, qu'une laine blanche s'envole tous les jours de la fenêtre de Denise, cette laine suit un chemin tout particulier puisqu'elle se transporte invariablement de l'autre côté d'un pavillon qui devrait lui faire obstacle.

— C'est un caprice du vent, fit observer le marquis.

— Un caprice qui ne change pas, en ce cas, dit le capitaine. Non, je croirais plus volontiers que c'est un signal.

Le marquis et sa mère devinrent très attentifs.

— Un signal! fit la jeune femme sans que son visage trahît aucune émotion, et en interrogeant son frère du regard.

— Oui, répliqua cette fois le capitaine avec une bonhomie un peu étudiée, un signal que Denise ferait à Séverin ou que Séverin ferait à Denise.

La jeune femme eut un geste vague d'acquiescement à cette idée de son frère.

— Mais ils n'ont point besoin de se faire des signaux, dit Mme de Ferlon. Ils se voient quand ils veulent et doivent s'épouser.

— Oh! dit insouciamment le capitaine, il y a des gens qui aiment à mettre du roman dans le mariage. Quand ce n'est pas après, c'est avant. — Il se leva.

— C'est égal, ma chère Marie, à votre place, je surveillerais ces bouts de laine blanche.

On quitta la table, et le marquis s'approcha du capitaine.

— Mon cher Félix, lui dit-il, j'aurais à vous parler.

— Volontiers, répondit celui-ci. — Ils s'en allèrent, côte à côte, dans une grande allée plantée d'arbres et sur les derrières du château. Là, ils marchèrent quelques instans en silence. Le marquis, amaigri, un peu voûté, avait les sourcils froncés.

— Vous ne vous êtes pas trompé, dit-il enfin à son beau-frère, ce que vous avez vu est en effet un signal.

— Ah! fit simplement Félix.

— Vous le savez aussi bien que moi, mais il y a peut-être d'autres choses que je sais et que vous ignorez.

— Vous allez me les dire.

— Certainement.

— Je vous écoute.

— Je passe, reprit le marquis, la plus grande partie du jour dans mon cabinet de travail. Autrefois, je vivais au grand air, dans les champs ou dans les bois. J'avais besoin de fatiguer mon corps, qui se portait très bien, et de ne rien faire de mon cerveau, qui était vide. Depuis lors bien des choses ont changé. Je ne sors plus

guère, car c'est mon corps qui se fatigue aisément, tandis que ma pensée est toujours inquiète et cherche à se distraire d'elle-même. Or, par momens, je quitte machinalement mes livres et je m'en vais à mes fenêtres y regarder, je ne sais quoi, ce qu'il y a devant moi. C'est de là, où les rideaux me cachaient, que j'ai vu, tant du pavillon de la marquise que de l'œil-de-bœuf du pavillon qui lui fait face, des fils de laine de diverses couleurs se dérouler en l'air, se grouper, se combiner, disparaître, apparaître encore dans un ordre différent de celui qui précédait. Cela m'a d'abord paru bizarre, mais j'ai bientôt reconnu que c'était là une ingénieuse correspondance qui s'échangeait entre ma femme et votre ami. Cela m'a été d'autant moins difficile que la jeunesse est imprudente et que M. de Saugy s'est plusieurs fois hissé jusqu'à mi-corps en dehors de la lucarne.

Le capitaine tressaillit et pâlit légèrement.

— Et la marquise? dit-il.

— Oh! ma femme, très correcte. Elle donne ses instructions à Denise, qui fait les signaux. Ma femme lit ou travaille pendant ce temps-là. Ma mère, qui la surveille pourtant bien, s'y est trompée. Seulement, continua-t-il, en touchant légèrement le bras de Félix, je n'ai pas besoin de vous dire, à vous qui connaissez votre sœur autant que moi, mieux que moi, que son regard et son sourire vont vite où elle les adresse sans que son visage s'altère et sans que sa pose en soit dérangée.

— Ils s'aiment, dit lentement Félix, je m'en étais douté.

— Le contraire m'eût étonné de votre part, reprit le marquis avec une secrète ironie. Mais, pour parler avec plus de justesse, c'est votre ami qui aime la marquise, et c'est elle qui songe à s'enfuir. Ce n'est pas seulement à s'entretenir d'amour avec M. de Saugy qu'elle aura employé son temps. Leur plan de fuite ou d'enlèvement doit maintenant, à la première heure, être prêt à s'exécuter. Or je ne veux pas qu'il réussisse, ou, plutôt non, je consens à ce qu'ils le tentent tous deux, mais afin qu'au moment précis où ils se croiront sauvés, le complice de la marquise soit frappé devant elle.

Le capitaine eut un geste violent auquel se méprit M. de Ferlon.

— Oh! ajouta-t-il, par vous ou par moi, peu m'importe.

Félix parut faire sur lui-même un grand effort et répondit d'une voix sourde :

— Je ne veux pas, moi, qu'il soit tué.

Le marquis se croisa les bras et s'arrêta devant le capitaine.

— Ah! bah! s'écria-t-il. Écoutez-moi, mon cher Félix, et pesez mes paroles. Quand j'ai épousé votre sœur, j'étais un homme simple, d'humeur facile et débonnaire. Je n'ai pas aimé la marquise, je l'ai adorée. Elle fut l'idole de mon cœur et de mes sens, avec une sorte

de respect superstitieux, car j'en étais à craindre que mes mains brutales ne la brisassent dans sa fleur et dans sa beauté. Quand je vis que, loin de m'aimer, elle pouvait en aimer un autre, je tombai seulement dans un grand chagrin. Le chagrin, en de pareils cas, c'est la jalousie de ceux qui aiment lâchement et sans limites. Je crois que, si alors elle m'eût trompé, je n'eusse rien dit et que j'eusse fermé les yeux, afin de ne point perdre ce qu'elle voudrait me donner encore de son amour. C'est alors aussi qu'à l'appel de ma mère vous êtes accouru, et que, tous deux, vous m'avez fait honte de ma faiblesse. Vous étiez plus que moi, Félix, jaloux de mon honneur, et je m'en étonnais, comme je m'en étonne encore. Vous m'avez soufflé la haine, vous avez éveillé en moi la soif de la vengeance et du sang. L'imprudent qui courtisait la marquise, avec lequel elle s'entendait, est mort par nous. Vous n'avez pu l'oublier, puisque, tous deux, nous avons porté le cadavre à l'endroit où on l'a trouvé et où le hasard seul semblait l'avoir couché. Ce n'est pas tout : vous m'avez persuadé que la marquise ne méritait plus que le veuvage et la prison, et je vous ai cru, ou plutôt je vous ai obéi, car vous aviez sur moi, si faible et si vacillant jusque-là, l'ascendant de l'homme fort qui ne se trouble jamais ni dans le bien ni dans le mal. Toutefois j'ai profité à vos leçons, et aujourd'hui qu'un autre homme tente contre moi ce que le premier a tenté, je dis que cet homme mourra, car, si ma femme n'est plus à moi, elle ne sera du moins à personne.

— Cet homme est le seul ami que j'aie eu dans ma vie, murmura le capitaine en se parlant à lui-même plus qu'il ne répondait à M. de Ferlon.

— Pourquoi l'avez-vous introduit ici? ne saviez-vous pas qu'un jour ou l'autre il verrait la marquise et qu'elle est fatale à tous ceux qui la voient?

— J'ai eu tort, mais je réparerai ma faute autant qu'il sera en moi. J'obtiendrai de M. de Saugy qu'il parte de Rochedune et qu'il renonce à ses projets.

M. de Ferlon regarda le capitaine et sourit avec amertume :

— Croyez-vous? demanda-t-il.

Félix baissa la tête.

— Tout au moins il partira.

— Et, reprit le marquis, il tentera du dehors, plus facilement qu'il ne le ferait ici, car il ne sera plus à notre portée, ce qu'il compte exécuter au premier moment, ce soir peut-être.

Félix tressaillit.

— Ce soir? dit-il.

— Pourquoi pas, puisqu'ils ont eu le temps de se mettre d'accord? Mais autant vaut ce soir, ajouta-t-il froidement, je suis prêt.

Allez, Félix, et essayez, puisque vous le voulez, d'éclairer votre ami, mais, si vous n'y réussissez pas, — il lui prit la main et la serra, — je compte sur vous.

— Oui, répondit le capitaine, et tant pis pour lui alors. Au revoir, marquis; comptez sur moi.

Au moment où les deux hommes se séparaient, Marie de Ferlon, retirée dans son appartement, était assise auprès de la fenêtre, à sa place habituelle, et y demeurait toute pensive. Ses regards allaient de la clarté du dehors à la demi-obscurité de sa chambre à coucher. C'était une haute pièce, large et grande, lambrissée de chêne, où de longues portières en tapisserie tombaient devant les portes. Ces tapisseries à personnages et ces lambris de chêne qui appartenaient à un autre âge, un lit à colonnes, un bahut sculpté, avaient un aspect sombre et sévère. Des meubles modernes d'une grande élégance contrastaient avec ceux-là. Près de la cheminée, deux chaises-longues, en damas de soie bleu foncé comme les rideaux des fenêtres, des jardinières remplies de fleurs, une bibliothèque en bois de rose, un piano, semblaient avoir été apportés par cette jeune femme indolente et rêveuse. Deux portraits en pied, un seigneur de Ferlon vêtu de velours avec une cuirasse de buffle, et une dame en corsage à pointe avec une collerette à la Médicis, étaient appendus aux murs. Le portrait de la dame ressemblait vaguement à Marie. Il y avait encore, au-dessus d'un prie-Dieu, sur fond noir et dans un cadre admirablement fouillé, un christ d'ivoire, de proportions exagérées et que le temps avait jauni. Cette chambre avait de la sorte une apparence religieuse et mondaine qui plaisait sans doute à la marquise, car elle la conservait avec ces mélanges du passé et du présent. Elle avait alors auprès d'elle Séverin et Denise. Le maître de musique, assis au piano, jouait en sourdine une de ces mélodies tendres et tristes qui lui étaient familières. Denise était sur un tabouret aux pieds de sa maîtresse.

— Ainsi, Denise, lui dit doucement la marquise, tu ne lui as pas fait, ce matin, le signal de monter à l'œil-de-bœuf?

— Non, madame, après ce qu'ils ont deviné et ce qu'ils vous ont dit, je n'ai pas osé.

La jeune femme eut un léger sourire où il y avait de la menace et du dédain.

— Oh! fit-elle, au point où j'en suis, ils ne m'effraieront pas pour si peu. C'est beaucoup plus tôt qu'ils auraient dû s'y prendre.

Elle effleura de ses doigts, par une caresse amicale, les joues de Denise, et, lui faisant signe de ne pas bouger, alla vers Séverin.

— Ne vous interrompez pas, lui dit-elle, c'est touchant, ce que vous jouez là, mais c'est trop plaintif. La tendresse et la douleur doivent avoir leur énergie. Sans cela à quoi bon?

— Madame, répondit Séverin, ce que vous dites est vrai pour ceux qui sont aimés, tout malheureux qu'ils puissent être ; mais ceux qui aiment sans espoir n'ont qu'à se résigner.

La marquise se pencha vers lui, si près que, de ses cheveux, elle lui toucha le visage :

— Ou à se dévouer, comme vous me l'avez dit un jour et comme vous me l'avez prouvé, Séverin.

Elle lui tendit sa main sur laquelle il appuya ses lèvres. Elle appela Denise qui ne l'avait pas quitté des yeux.

— Il ne faut pas que tu sois jalouse, lui dit-elle; tiens, voici mon autre main.

Denise, tout émue, la lui baisa. Séverin avait cessé de jouer. Pendant un moment, tous les trois restèrent silencieux.

— Que vous ai-je donc fait, mes amis, leur dit Marie, pour que vous m'aimiez ainsi?

— Rien, répondit Denise avec chaleur, c'est en vous; on vous voit et on vous aime.

— Denise a dit vrai, fit à son tour Séverin.

— Mon ami, lui dit alors Mme de Ferlon, vos mesures sont toujours prises pour que la voiture soit prête quand je vous le demanderai?

— Oui, madame.

— Ce soir, par exemple?

— Quoi! s'écria Denise.

— Hé bien? fit la marquise, ce soir ou un autre soir, n'est-ce pas la même chose?

Elle les regarda tous les deux :

— Puisque je vous emmène avec moi.

— Mais M. de Saugy, reprit Denise en hésitant, n'est pas prévenu.

— Je crois qu'il viendra tout de même à nos rendez-vous de chaque jour. S'il ne vient pas, ce sera pour demain.

Elle alla se rasseoir à sa place et regarda le pavillon de Maurice.

Tout à coup et malgré elle, Marie tressaillit. Cependant elle ne se retourna que lentement vers Denise.

— Donne-moi la rose rouge, lui dit-elle.

— Il est donc là, madame?

— Chut! fit Marie en posant un doigt sur ses lèvres; il y est.

Denise apporta la rose. Elle la prit des mains de Denise, se mit à jouer avec quelques instans, puis, coquettement, mais d'un mouvement net et précis, elle se l'attacha au corsage. Elle avait en même temps ses grands yeux humides dirigés vers Maurice, au-devant de qui elle semblait aller et qu'elle saluait de son sourire. Le jeune homme ne lui répondit que par un geste éperdu de reconnaissance et d'amour. Séverin toucha le bras de Denise.

— Oh! vois donc, lui dit-il, cette fleur rouge sur la robe de la marquise, elle s'y étale comme une tache de sang.

— Que Dieu la protège! répondit simplement Denise.

C'étaient l'impatience et l'inquiétude qui avaient conduit Maurice à la lucarne. Le matin, il n'avait pas vu le flocon de laine blanche flotter comme d'habitude sur le buisson et s'était douté de quelque incident imprévu. Depuis quelques jours, il ne vivait plus que dans l'anxiété. Tout semblait en effet convenu, et cependant la marquise ne se décidait pas. Il se demandait si elle n'avait point changé d'avis, et cela lui causait un foudroiement de tout son être. C'est qu'il avait le désir furieux d'en finir avec ces rêves délicieux et redoutables qui s'agitaient devant lui et d'étreindre la réalité. Il en était arrivé à ce point de ne pas savoir quel serait le premier mot qu'il dirait à cette femme, mais de songer seulement qu'il l'emporterait dans ses bras et que cette ombre sensuelle et fuyante, serait en toute certitude pour lui un corps vivant et palpable. Aussi s'empressa-t-il de fuir dès qu'il eut vu Mme de Ferlon mettre la rose rouge à son corsage. Il ne voulait point que, par aucune autre explication, elle pût revenir sur cette décision suprême. Il redescendit chez lui pour y savourer dans la solitude et dans l'attente le bonheur ou plutôt la proie qui lui échéait enfin. Toutefois, de cette première heure qui venait de sonner, à minuit, il y avait loin encore. Le jeune homme, après des accès de désir et d'enthousiasme, avait des prostrations soudaines qui ressemblaient à des remords. N'était-il pas en somme le larron de cette maison, le complice d'une œuvre qui s'était préparée sans lui, mais au dénoûment de laquelle on le réservait parce qu'il y était indispensable? N'était-il pas le sauveur plus que l'homme aimé? A défaut de lui, n'eût-ce point été un autre que la marquise eût choisi? En un mot, l'aimait-elle? Il n'en savait rien. Bien plus, il doutait par intervalles qu'il l'aimât lui-même. Toutefois ce dont il était sûr, c'est qu'il la voulait et qu'il ne compterait plus, pour la conquérir, ni les obstacles, ni les dangers. Devant ce désir aveugle et cet immuable parti-pris, les scrupules de sa conscience disparaissaient ou plutôt il s'en irritait comme d'importuns ennuis. Il se sentait, vis-à-vis de Félix qu'il allait revoir, tout fatigué de dissimulation. Il allait avoir encore une fois, et cette fois lui paraissait pesante, à ruser avec lui, à lui donner le change, à le tromper jusqu'au moment où le capitaine partirait enfin, sombre et défiant comme toujours, mal persuadé, ne s'étant pas expliqué lui-même. Ces heures qu'il allait passer avec lui l'oppressaient par avance comme un cauchemar auquel on ne peut se dérober, et qui, de son côté, ne vous livre rien de l'effrayante énigme qu'il pose. Heureusement il se rencontrerait ainsi avec lui pour la dernière fois. S'il le revoyait plus tard,

ce serait du moins dans l'éclat de leur mutuelle colère et peut-être les armes à la main. Il aimait mieux cela.

Il ne put cependant s'empêcher de tressaillir quand, à l'heure habituelle de ses visites, Félix entra chez lui. Le capitaine était calme, avec un visage tranquille. Il s'assit sur un divan en face de Maurice.

— Ha! fit-il, je suis las.

— Et de quoi?

— De vivre.

Maurice l'interrogea du regard.

— Oui, de vivre, mon cher Maurice, car je suis inhabile à prévenir les malheurs que je redoute et à sauver ceux que j'aime. Tenez, vous par exemple et ma sœur.

Le jeune homme pâlit légèrement. Certes, il allait avoir à dissimuler, mais non de la façon qu'il s'y attendait. En face d'une explication directe qui s'offrirait à lui, il aurait à entrer dans le mensonge hardi, impassible, naïvement étonné. Le ténébreux succès qu'il poursuivait était au prix de sa déloyauté. Il fit assez bonne contenance et répondit :

— Je ne vous comprends pas, mon cher Félix.

— Je vais m'expliquer, reprit le capitaine. Un hasard que je n'avais point prévu vous a fait apercevoir la marquise de Ferlon. C'est quand vous êtes monté au grenier qui est au-dessus de votre appartement. Vous l'avez vue, et cela a suffi pour que vous fussiez dès lors tout à elle. Il y a en elle un charme singulier, — il fit une pause, — et funeste. Vous n'êtes point le premier qui l'ayez subi. Elle vous est apparue très malheureuse et très intéressante. Vous avez entretenu avec elle une correspondance où s'est combiné un projet d'enlèvement ou d'évasion, à votre choix, qui doit s'exécuter au premier jour. Voilà où vous en êtes pour le moment, elle et vous. Quant à son mari et à moi, nous vous surveillons tous les deux, et nous ne voulons pas que ce projet s'accomplisse.

Maurice se prit à sourire.

— Vous me causez, mon cher capitaine, une profonde surprise. Je n'ai jamais aperçu Mme de Ferlon, et vous me l'avez d'ailleurs cachée avec tant de soin que je pouvais même douter qu'elle existât. Elle n'a donc pu me paraître ni intéressante ni malheureuse, pas plus que nous n'avons eu de correspondance ensemble et que je ne songe à l'enlever.

Félix secoua la tête.

— Vous niez? dit-il. Cela est si naturel de votre part que je ne m'en étonne pas. Cependant vous êtes l'homme que j'ai le plus aimé en ce monde, et, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque entre nous à la fin de cet entretien, je veux vous dire quelle femme est la marquise.

Maurice sourit encore.

— Puisque vous ne voulez pas me croire, je n'ai pas à insister, surtout à propos d'un sujet chimérique, sur ma dénégation. Maintenant vous tenez à me parler de la marquise, et je vous écouterai, par amitié pour vous et aussi, je vous l'avouerai, par curiosité.

— Mme de Ferlon... — le capitaine parut faire un effort, — ou ma sœur, si vous l'aimez mieux, est une de ces créatures très rares en ce monde, toutes d'instinct et de beauté, qui traversent la vie comme un rêve et qui ne sont pas, à vrai dire, responsables de ce qu'elles font. Elles ont en elles les harmonies terrestres. Vous les voyez et vous les admirez comme vous feriez un ciel semé d'étoiles ou resplendissant des feux du jour. Vous allez à elles comme à la fleur dont le parfum enivre, comme à la source dont l'onde de cristal vous désaltère par avance. Toutefois vous n'accusez ni le ciel de s'assombrir, ni le parfum de la fleur de se changer en poison subtil, ni la source de se dérober sous les pierres ou sous les ronces. Ainsi ces femmes sont innocentes du mal qu'elles causent. D'ailleurs ceux qui peuvent se croire aimés d'elles ou qui ont le droit de les aimer ne les accusent jamais. Les anciens avaient créé un mythe pour ces sortes de femmes. Les sirènes, se jouant dans l'écume des flots, séduisaient le voyageur par leur beauté de demi-déesses et par leurs chants, et l'attiraient, en l'enlaçant de leurs bras, au fond du gouffre où elles se plaisaient à vivre. Les imprudens qui s'éprenaient d'elles les suivaient et les aimaient jusqu'à la mort. Mais ces créatures-là sont, dans la réalité humaine, la honte de leur sexe et le déshonneur de leurs familles. Elles ne connaissent ni le devoir, ni la vertu, ni le repentir, ni le remords. Et voilà pourquoi, en souvenir des catastrophes qu'elles ont amenées et en prévision de celles qu'elles préparent, ceux qui ont charge d'elles les soustraient à tous les yeux, les surveillent et les gardent.

Maurice avait écouté le capitaine avec un secret émoi. Ce que celui-ci lui disait là, il se l'était dit à lui-même. Il ressentait toutefois une joie singulière. Ainsi c'était vrai : Marie était prisonnière, gardée à vue. Que ne lui devrait-elle pas? car, en dépit de lui, il comptait avant tout sur sa reconnaissance. Il fallait qu'il répondît à Félix, et cependant... que Félix ne se tût pas encore. N'avait-il pas soif de l'entendre encore parler de Mme de Ferlon?

— Tout cela n'est pas très clair, lui dit-il en le persiflant. C'est un peu trop mythologique, tout ce que vous m'avez dit là.

— Vous avez peut-être raison, dit Félix, qui se leva. Mais, continua-t-il d'un ton bref, voilà qui est plus concluant. Il y a aussi, dans l'histoire, de ces femmes dont je vous parle, que leur beauté consacre, dont les actions criminelles ont une auréole de poésie, que leur fin déplorable peut seule absoudre. Elles épousent François II, le perdent et se consolent, en quittant la France pour régner

en Écosse, par quelques vers touchans que l'on sait encore aujourd'hui. Elles se marient à Darnley, le trompent avec Rizzio qu'on massacre en leur présence, laissent tuer ou font tuer Darnley par Bothwell, et épousent Bothwell avec plaisir. Bothwell, à son tour, succombe à cause d'elles. On les enferme alors à Lochleven, et, tant que dure cette captivité, les paladins amoureux de ces captives, les ménétriers qu'elles entretiennent, les geôliers qui les gardent, les serviteurs fidèles essaient de les rendre à la liberté et paient de la vie leur folie ou leur dévoûment. On tue enfin ces femmes à Fotheringay, et, après vingt ans de prison, elles livrent à la hache une tête charmante où la merveilleuse et perfide beauté de leur jeunesse éclate encore. Eh bien, Marie de Ferlon est l'inconsciente parodie de Marie Stuart. Ceux qui l'aiment ou se dévouent à elle meurent par elle. Rochedune est son Lochleven en miniature, et quelque jour peut-être, par une mort violente quelconque, elle trouvera son Fotheringay.

Le capitaine s'était animé en parlant, il jetait ses mots en marchant par la chambre, et, quand il eut fini, il s'arrêta brusquement devant Maurice. Mais celui-ci s'était fait un visage où ne se lisait aucun trouble.

— Soit, dit-il, Mme de Ferlon est ainsi; que m'importe à moi?

L'exaltation de Félix tomba soudain. Il eut un geste de découragement, puis parut en proie à une émotion vive.

— Mon cher ami, dit-il à Maurice en lui prenant la main, vous savez si je vous ai aimé, vous avez été mon frère d'armes, je dirais presque mon enfant, car je suis votre aîné et mon affection pour vous était tendre et profonde. Eh bien, je vous accorde que vous m'avez dit la vérité. Vous ne connaissez pas la marquise, vous ne l'avez jamais vue, vous ne songez pas à vous enfuir avec elle. Mais, puisqu'il en est ainsi, par amitié pour moi et parce que j'ai besoin que cela soit, accordez-moi la prière que je vais vous faire. Partez au plus tôt de Rochedune et promettez-moi qu'une fois parti, vous ne chercherez jamais à connaître Mme de Ferlon.

— Capitaine, dit Maurice, je partirai demain matin et je ne chercherai pas à connaître la marquise.

— C'est bien, répondit faiblement Félix. Adieu, Maurice.

Il sortit, et, lorsqu'il fut seul, s'arrêta presque défaillant :

— Il ne partira que demain, murmura-t-il, quand il eût pu quitter Rochedune aujourd'hui même ; c'est que leur fuite à tous deux aura lieu ce soir.

HENRI RIVIÈRE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE

SALON DE Mme NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

II[1].

LES GENS DE LETTRES ET LES PHILOSOPHES.

I.

La rue Michel-le-Comte, où M. et Mme Necker s'établirent au lendemain de leur mariage, était alors, comme aujourd'hui, perdue au fond du Marais, entre la rue Saint-Martin et la rue du Temple. Courte, étroite, obscure, elle est maintenant occupée presque tout entière par des marchands de meubles ou des fabricans de bronzes. Il n'y a guère que deux hôtels, avec leur large porte cintrée, leur cour spacieuse, leurs hautes fenêtres, où l'imagination puisse rétablir les bureaux d'une maison de banque au XVIIIe siècle, C'est probablement dans une de ces deux maisons que la fille du pasteur de Crassier se vit transplantée, et que, peu faite encore aux devoirs de sa nouvelle situation, ayant conservé quelque chose de son apparence et de ses manières villageoises, elle avouait plus tard avoir éprouvé un singulier embarras en se trouvant maîtresse d'une immense maison, entourée d'un nombreux domestique, avec un gros livre de ménage à la main, comptant sans cesse sans savoir ce qu'elle faisait. Mais la conscience de son

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

inexpérience n'enlevait rien au sentiment de son bonheur, et lorsqu'elle écrivait à Moultou, elle n'en signait pas moins : la plus heureuse des femmes et la plus tendre des amies. Dans une lettre qu'elle adressait à une compagne de son enfance, elle entrait avec plus d'abandon dans les détails de sa vie :

Tu t'attends, mon ange, à un tableau fidelle de mon état qui, je le sais, fait une partie essentielle du tien : j'ai épousé, ma chère, un homme qui est à mes yeux le plus aimable des mortels, et je t'assure que je ne suis pas la seule à en juger ainsi. J'ai eu du penchant pour lui dès que j'ai commencé à le connoître, et je te l'aurois dit, si j'eusse été près de toi, mais je n'osois te l'écrire. A présent je ne vois plus que mon mari dans toute la nature; tous mes goûts, tous mes sentiments se rapportent à lui; je ne fais cas des autres hommes que selon qu'ils se rapprochent plus ou moins de lui et je ne les compare que pour avoir le plaisir d'apercevoir les différences... Les attentions de mon mari sont incroyables; mais je ne suis sensible à rien qu'à son attachement, et le mien pour lui a pris tant de forces que je ne vois que lui dans la compagnie la plus agréable et qu'un homme pour qui j'avois eu quelque gout ne m'étoit qu'ennuieux loin de mon cher mari. Telle est ma situation, mon cher cœur, ma vie est entre les mains de Dieu; je ne le prie plus de me l'ôter; je ne lui demande pas de me la conserver; je me remets avec confiance entre les mains de celui qui m'a conduite avec tant de soins et de bontés.

Toutefois, la tournure un peu caustique de son esprit ne laissait pas que de subsister au milieu de son enthousiasme conjugal, et dans une lettre à la belle-sœur de Moultou, à cette Gothon chérie, loin de laquelle jadis elle croyait ne pas pouvoir passer sa vie, elle trace du caractère de son mari ce portrait railleur :

Figure-toi le plus mauvais plaisant de l'univers, si heureusement enchanté de sa supériorité qu'il ne s'aperçoit pas de la mienne, si convaincu de sa pénétration qu'il se laisse attraper sans cesse, si persuadé qu'il réunit tous les talents dans le plus haut point de perfection qu'il ne daigne pas chercher ailleurs des modèles; jamais étonné de la petitesse d'autrui, parce qu'il l'est toujours de sa propre grandeur; se comparant sans cesse à ce qui l'entoure pour avoir le plaisir de ne point trouver de comparaison; confondant les gens d'esprit avec les bêtes parce qu'il se croit toujours sur une montagne dont la hauteur met de niveau tous les objets inferieurs; preferant cependant les sots, parce, dit-il, qu'ils font un contraste plus frappant avec mon sublime génie; d'ailleurs aussi capricieux qu'une jolie femme et plus curieux qu'elle.

J'ai lieu de me flatter cependant que le remede innocent que cette lettre lui fera avaler (elle écrivait sous les yeux de M. Necker) le guérira pour quelque temps de cette insupportable maladie.

C'est avec la même plume alerte et spirituelle que Mme Necker exerçait sa verve en faisant part à Moultou de ses premières impressions sur Paris et la société qu'elle y voyait. Au premier abord, et alors qu'elle demeurait encore avec Mme de Vermenoux, ces impressions sont loin d'être favorables, et la sévérité de ses jugemens est manifestement empreinte du parti-pris d'une étrangère résolue à ne point se laisser éblouir. La conduit-on à l'Opéra, elle y a du plaisir, mais point d'étonnement. Lui écrit-on de Suisse pour lui demander des nouvelles littéraires ou des relations intéressantes, elle n'en saurait donner, car elle n'entend parler que d'habits ou d'équipages, et elle ne voit que des folies ennuyeuses. Encore si elles étaient séduisantes! La plupart des beaux esprits lui paraissent de fades et mauvais plaisans, dont aucun n'est digne d'être comparé avec son ami. Quant aux Françaises, leur âme ne semble occupée qu'à imaginer de nouveaux moyens de décorer son enveloppe. Cependant Paris exerça peu à peu sur elle ce charme pénétrant du mouvement et de l'exquis en tout genre dont il est bien peu d'esprits assez austères pour se défendre, et dans la sévérité précipitée des jugemens qu'elle avait prétendu porter quinze jours après son arrivée sur les mœurs de Paris et le caractère de ses habitans, elle reconnaissait bientôt, avec bonne grâce, un travers national : « C'est, disait-elle, la maladie de tous les Suisses, enchantés d'être dans une grande ville et d'en médire; nous nous plaçons à une fenêtre d'un quatrième étage, et avec un crayon et du papier, nous faisons des notes numérotées sur les mœurs des passans qui traversent la rue. » Enfin, après plusieurs années de séjour, elle rendait complètement les armes, et dans une des lettres à Mme de Branles que le comte Golowkin a publiées, elle portait sur Paris ce jugement fin et un peu recherché d'expression, qui traduira, s'ils sont sincères, celui de bien des étrangers :

Venez vivre quelque temps avec nous, madame, et vous serez moins surprise de l'illusion qui nous fait préférer Paris à tout autre séjour; peut-être même la partagerez-vous. Il est certain qu'on peut et qu'on doit être plus heureux ailleurs; mais il faut pour cela ne pas connoître un enchantement qui, sans faire le bonheur, empoisonne à jamais tous les autres genres de vie. Nous ressemblons à ces gourmands dont le palais blasé est dégoûté de tous les alimens et ne peut cependant revenir à des mets simples et salutaires; la finesse du goût est prodigieuse-

ment perfectionnée tant pour le corps que pour l'esprit et nous réalisons au moral et au physique l'histoire du Sybarite que le pli d'une feuille de rose empêchoit de dormir.

Lorsque Mme Necker s'avouait ainsi vaincue par le charme de Paris, il y avait déjà longtemps que sa maison était devenue le centre d'un cercle littéraire dont l'éclat faisait pâlir celui qu'au prix de tant d'efforts et de prudence avait fini par rassembler Mme Geoffrin. Trois ou quatre années avaient suffi pour assurer le succès d'une entreprise à laquelle Mme Necker s'était consacrée dès le lendemain de son mariage avec l'ardeur raisonnée qu'elle savait mettre aux choses lorsque sa volonté était d'accord avec sa conscience. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour expliquer cette ardeur d'y voir, ainsi que l'ont fait les ennemis de Mme Necker, un dessein d'ambition longuement poursuivi et une suite de combinaisons profondes pour porter son mari au pouvoir en lui assurant l'appui des gens de lettres. Pour comprendre son mobile, il suffit de se rappeler ce goût passionné pour les choses de l'esprit qui avait occupé sa jeunesse et auquel elle n'avait renoncé que sous le coup de la nécessité. Lorsqu'elle avait accepté de suivre Mme de Vermenoux à Paris, une des raisons qu'elle se donnait à elle-même dans quelques réflexions jetées sur le papier, c'était la facilité qu'elle aurait de partager son temps entre « la lecture, la correspondance, les plaisirs bruyans et l'amitié ; rien de plus gracieux, ajoutait-elle, qu'un pareil de genre de vie. » Il n'y a donc rien d'étonnant qu'une fois maîtresse de son temps et de ses actions, elle ait cherché à réaliser ce genre de vie gracieux que rêvait sa jeunesse. Son mari s'y prêta de bonne grâce, avec peu d'inclination toutefois, et l'indifférence distraite avec laquelle il assistait aux conversations qui se tenaient dans son salon lui a été assez souvent reprochée pour soupçon d'un ambitieux calcul.

Ce n'est pas cependant que la grande fortune de M. Necker et sa bourse toujours ouverte ne fussent pour beaucoup dans le succès si rapide de l'entreprise sociale et littéraire tentée par sa femme. Il y avait déjà longtemps que les gens de lettres avaient commencé de recourir à la protection des financiers, et lorsque Corneille dédiait *Cinna* au fermier-général Montoron, il est permis de voir dans cette dédicace moins un hommage littéraire qu'une sollicitation discrète. Mais cette protection leur était devenue d'autant plus nécessaire que, plus hardis, plus nombreux, moins soutenus par leur génie, ils avaient cessé, comme leurs ancêtres au XVIIe siècle, de tourner leurs regards vers le roi et la cour pour s'enrôler au service d'une puissance naissante dont ils s'efforçaient d'assurer le triomphe : l'opinion publique. Comme l'opinion publique n'avait

point alors de représentation légale, c'était par la voix des gens de lettres qu'elle s'exprimait, et ils étaient d'autant plus disposés à croire à l'infaillibilité de cette souveraine nouvelle qu'eux-mêmes préparaient et dictaient ses arrêts. A la vérité, l'appui qu'elle leur prêtait dans les circonstances difficiles n'était pas toujours très solide, et la Bastille était souvent au bout de la carrière périlleuse qu'ils couraient à son service, la Bastille dont, pour eux, les cachots étaient des chambrettes assez commodes, au sortir desquelles un regain de popularité les attendait, mais où ils n'en risquaient pas moins d'être oubliés, si quelque puissant protecteur ne s'agitait pour les en tirer. Ajoutez à cela que les droits de la propriété littéraire n'étaient pas aussi solides ni les profits aussi abondans qu'ils le sont de nos jours; que le succès de deux ou trois romans ou pièces de théâtre ne faisait point la fortune d'un écrivain, et que la menace perpétuellement suspendue d'une saisie ou d'une interdiction donnait toujours aux libraires ou aux comédiens un prétexte pour payer les auteurs assez maigrement.

La protection de quelque personnage influent, pour éviter la Bastille ou pour en sortir, la bourse de quelque grand financier pour y puiser dans les momens difficiles, tel était donc le double appui dont avaient besoin les gens de lettres au XVIIIe siècle, et l'on pourrait aisément compter ceux qui ont eu assez de courage ou de fierté pour s'en passer. Mais quelle bonne fortune de trouver à la fois ce double appui chez un financier dont les talens reconnus, les relations constantes avec le trésor assuraient déjà le crédit en préparant sa fortune politique, et quel surcroît d'agrémens quand la maison de ce financier était tenue par une femme jeune, belle, aimable, sincèrement éprise du culte des lettres, et attentive à caresser l'amour-propre de ceux qui fréquentaient son salon! C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'il ait suffi à Mme Necker de deux ou trois années pour réunir autour d'elle une société qu'une maîtresse de maison moins favorisée par les circonstances aurait consacré sa vie entière à rassembler. Aussi les appartemens de la rue Michel-le-Comte, qui tenaient aux bureaux de la maison de banque, devinrent-ils rapidement trop étroits pour le nouveau genre de vie de Mme Necker, et le ménage abandonna ces régions lointaines du Marais pour s'établir rue de Cléry, dans une maison connue sous le nom d'hôtel Leblanc. Cet hôtel, qui était situé au coin de la rue du Petit-Carreau et qui, sur les anciens plans de Paris, occupe un emplacement assez vaste, avait appartenu, au commencement du siècle, à ce Claude Leblanc, secrétaire d'état au département de la guerre, que la haine de Mme de Prie avait fini par faire enfermer à la Bastille. La façade en rotonde était majestueuse; un large escalier

avec une rampe en fer d'un très beau travail conduisait aux appartemens du premier, dont les plafonds étaient ornés de peintures mythologiques et les murailles décorées d'arabesques et de médaillons (1). Ce fut là que M. et Mme Necker demeurèrent jusqu'au moment où ils s'établirent au contrôle général, et qu'ils tinrent un salon d'abord purement littéraire, auquel ne se mêla que plus tard, pendant et après le passage de M. Necker aux affaires, un nouvel élément, social et politique. Le jour que choisit Mme Necker pour rassembler habituellement ses amis fut le vendredi, qu'on lui conseilla d'adopter pour ne pas faire concurrence aux lundis et aux mercredis de Mme Geoffrin, aux mardis d'Helvétius, aux jeudis et aux dimanches du baron d'Holbach. Mais lorsqu'elle donnait à dîner, elle avait soin qu'il y eût toujours quelque plat maigre pour ceux de ses convives (en bien petit nombre sans doute) qui se conformaient aux prescriptions de l'église. Les vendredis de Mme Necker ont été rendus fameux par ces vers de Voltaire :

Vous qui chez la belle Hypatie
Tous les vendredis raisonnez
De vertu, de philosophie
Et tant d'exemples en donnez...

Le vendredi était en effet spécialement consacré aux hommes de lettres et aux philosophes, et on devait y raisonner beaucoup. Aussi Mme Necker ne tarda-t-elle pas à faire choix également d'un autre jour qui fut d'abord le mardi et qui conserva toujours un caractère différent et un peu plus intime. « Mme de X. a deux jours, l'un pour les gens d'esprit et l'autre pour les bêtes, dont je suis, » disait spirituellement, il y a une quarantaine d'années, l'amie d'une femme qui recevait un jour de la semaine des hommes de lettres et un autre jour des personnes du monde. Ce n'étaient point les *bêtes* que Mme Necker recevait le mardi ; mais ce jour-là elle invitait de préférence quelques personnes de la société dont elle avait su se faire des amis et elle se plaisait à les réunir à ceux des habitués du vendredi qui étaient l'objet de sa prédilection. Mme Necker assemblait ses hôtes tantôt à dîner, c'est-à-dire à quatre heures (et encore la marquise de Créquy trouvant que c'était trop tard, jurait qu'on ne l'y prendrait plus), tantôt à souper (la quatrième fin de l'homme, disait Mme du Deffand, qui avouait ne pas bien se souvenir des trois autres) et alors la soirée se prolongeait assez tard avec de nouveaux arrivans. La réception était très aimable et empressée, trop empressée peut-être de la part de Mme Necker, un peu froide et involontairement

(1) L'hôtel Leblanc, qui occupait le n° 27 de la rue de Cléry, a été démoli en 1842 pour faire place à la rue de Mulhouse.

hautaine de la part de M. Necker, qui était souvent absorbé dans d'autres préoccupations ; la cuisine en revanche laissait à désirer, du moins à en croire Grimm, qui disait dans les *Annonces et Bans de l'église philosophique :* « Sœur Necker fait savoir qu'elle donnera à dîner tous les vendredis : l'église s'y rendra parce qu'elle fait cas de sa personne et de celle de son époux; elle voudrait pouvoir en dire autant de son cuisinier. » Cette première ancêtre des doctrinaires n'aurait fait ainsi qu'inaugurer le mépris un peu superbe pour les choses de la matière que Sainte-Beuve leur reprochait comme une infériorité intellectuelle : « Les gens d'esprit, disait-il, qui à table mangent au hasard et engloutissent pêle-mêle, avec une sorte de dédain, ce qui est nécessaire à la nourriture du corps (et j'ai vu la plupart des doctrinaires faire ainsi), peuvent être de grands raisonneurs et de hautes intelligences, mais ils ne sont pas des *gens de goût.* » Dans la génération nouvelle il n'y a plus de doctrinaires; mais en revanche il y a beaucoup plus de gens de goût, du moins au sens restreint où l'entendait Sainte-Beuve dans cette boutade dictée par la rancune de quelque mauvais dîner.

L'hôtel Leblanc n'était pas le seul endroit où Mme Necker exerçât une large hospitalité. Comme les affaires de M. Necker le retenaient toute l'année à Paris et comme il redoutait pour la santé délicate de sa femme les chaleurs de l'été, il avait loué d'abord le château de Madrid, qui s'élevait à l'extrémité du bois de Boulogne; plus tard il avait acheté, entre Paris et Saint-Denis, le château de Saint-Ouen, belle habitation située au bord de la Seine, dont les terrasses dominaient la rivière, et dont les ombrages, les bosquets, comme on disait alors, rendaient en été le séjour très agréable (1). Saint-Ouen était assez près de Paris pour qu'on y pût aisément venir dîner en voiture; mais parmi les fidèles du vendredi il en était peu qui roulassent carrosse. Aussi était-ce une des politesses de Mme Necker de leur envoyer le sien tout comme elle envoyait autrefois le vieux Grison aux jeunes pasteurs qui venaient prêcher à la place de son père. La soirée s'écoulait en conversations agréables sous les grands arbres de la terrasse, et les invités qui ne voulaient point coucher à Saint-Ouen étaient reconduits le soir à Paris.

Maintenant que nous connaissons le cadre, il est temps d'esquisser la figure ou plutôt l'attitude des personnages, car leurs traits sont bien connus. C'étaient Suard, l'abbé Arnaud, Marmontel, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, l'abbé Raynal, Thomas, Grimm, Diderot, d'Alembert, bien d'autres encore que je pourrais citer, si j'avais l'intention de faire défiler les uns après les autres devant mes

(1) Il ne faut pas confondre ce château de Saint-Ouen, qui, après avoir été la propriété de M. Necker passa aux mains de la famille Ternaux, avec celui tout voisin d'où Louis XVIII adressa au peuple français sa célèbre déclaration.

lecteurs tous ceux qui fréquentaient le salon de Mme Necker. Mais je craindrais que cette longue galerie de portraits ne finît par leur fatiguer les yeux, et je préfère choisir dans le nombre ceux que leurs lettres me permettront de faire mieux revivre et de faire parfois apercevoir sous un jour un peu nouveau. Avant de leur donner la parole à tour de rôle, je suis tenté cependant de les montrer conversant tous ensemble et je puis le faire grâce au soin qu'a pris M Necker de jeter sur le papier, à l'issue de son premier dîner du vendredi, quelques-uns des propos échangés entre les convives, qui étaient Bernard (le Gentil-Bernard de Voltaire), Suard, Thomas, l'abbé Morellet et Marmontel. Bien que ces propos n'aient rien de très remarquable, il peut paraître assez intéressant d'y voir chacun fidèle à son caractère, Bernard galant, M. Necker distrait, Morellet hargneux, Suard contredisant, Thomas emphatique et Marmontel badin.

M. BERNARD.

Vous vous portez à merveille, madame, votre teint est plus frais que ces fleurs.

Mme NECKER.

Les poètes sont galans.

M. BERNARD.

Dites sensibles.

Mme NECKER.

L'on peut réunir ces deux qualités; mais je crains bien qu'elles ne se perdent; en vérité l'abbé me met au désespoir, depuis une heure il rugit contre les femmes et ces messieurs l'excitent et l'applaudissent.

L'ABBÉ MORELLET.

Oui, madame, je soutiens que les femmes n'ont pas l'ombre du bon sens, et je vous aurais convaincue si vous aviez daigné m'écouter, mais il est impossible de raisonner avec vous, et vous prouvez merveilleusement notre thèse. Qu'en dites-vous, monsieur Necker?

M. NECKER (*distrait*).

Bien obligé, monsieur, je n'en mange pas.

Mme NECKER.

Mme Riccoboni, par exemple, excelle dans son genre.

M. SUARD.

Mais premièrement a-t-elle un genre?

Mme NECKER.

C'est en avoir un que d'écrire avec chaleur, avec grâce, d'intéresser ses lecteurs.

M. SUARD.

Écrire, je n'entends pas ce que c'est qu'écrire; elle arrange des phrases assez bien, sans imagination, sans idées.

Mme NECKER.

Oh! monsieur, vous exagérez.

M. SUARD.

Je n'entends pas ce que c'est qu'exagérer; exagérer est un mot qui n'a point de sens; personne n'exagère, on rend sa pensée et voilà tout.

Mme NECKER.

Jamais je ne suis d'accord avec M. Suard, pas même sur le temps qu'il fait, car si je dis qu'il pleut, il n'entend pas ce que c'est que la pluie.

M. SUARD.

Ah! charmant objet, vous vous égayez. Mais à propos, M. Thomas semble garder la neutralité, cela n'est pas bien.

M. THOMAS.

J'avoue, monsieur, que les femmes peuvent manquer de ce feu divin qui nous anime, de ce noble enthousiasme qui prolonge nos veilles et les fait passer dans la postérité la plus reculée; mais si elles ne montent pas avec nous dans les cieux, elles embellissent la terre; une femme honnête est le plus beau des spectacles pour une âme sensible.

M. MARMONTEL.

Honnête! à merveille, mon cher Thomas, mais si vous vouliez bien emporter celles-là avec vous dans les cieux et laisser les autres pour ramper avec nous sur la terre.

M. BERNARD.

Fi donc, monsieur! vous parlez comme un profane et vous oubliez que vous êtes dans le sanctuaire.

La conversation s'arrête ici et il ne nous reste plus qu'à faire notre choix parmi les convives de ce dîner. Commençons par Marmontel, l'auteur des *Contes moraux* (et aussi de *la Neuvaine de Cythère*), qui fut un moment si fêté au XVIIIe siècle, mais dont la sagacité de Mme Du Deffand pénétrait déjà la pauvreté littéraire lorsqu'elle disait de lui si vertement : « Ce n'est qu'un gueux revêtu de guenilles. » Marmontel fut en effet un des premiers et un des plus assidus parmi les commensaux de Mme Necker, dont le nom revient souvent dans les *Mémoires* curieux et pleins de détails peu édifians qu'il a laissés, disait-il, pour l'instruction de ses enfans.

On va voir que la manière dont il en parle ne laisse pas de contraster singulièrement avec celle dont en réalité il lui parlait. Écoutons d'abord l'auteur des *Mémoires :*

C'est dans un bal bourgeois (circonstance assez singulière) que j'avais fait connaissance avec Mme Necker; jeune alors, assez belle, d'une fraîcheur éclatante, dansant mal, mais de tout son cœur. A peine m'eut-elle entendu nommer qu'elle vint à moi avec l'air naïf de la joie : « En arrivant à Paris, me dit-elle, l'un de mes désirs a été de connoître l'auteur des *Contes moraux.* Je ne croyois pas faire au bal une si heureuse rencontre... Necker, dit-elle à son mari en l'appelant, venez vous joindre à moi pour engager M. Marmontel, l'auteur des *Contes moraux,* à nous faire l'honneur de venir nous voir. » M. Necker fut très civil dans son invitation, et je m'y rendis.

Suivent alors deux pages où Marmontel exprime son opinion sur Mme et sur M. Necker. Après avoir accordé à la femme quelques éloges qu'il était difficile de lui refuser, *la décence,* la candeur, la bonté, il se répand en critiques, dont quelques-unes ne sont peut-être pas sans justesse, mais qu'une malveillance soutenue paraît lui avoir inspirées. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit comme sa contenance était trop ajusté pour avoir de la grâce. Son expression s'enflait tellement que l'emphase en eût été risible si l'on n'eût su qu'elle était ingénue. Les amusemens mêmes qu'elle semblait vouloir se procurer avaient leur raison, leur méthode. Tout chez elle était prémédité; rien ne faisait illusion, rien ne coulait de source. Ce n'était point pour ses amis, ce n'était point pour elle qu'elle prenait tous ces soins; c'était pour son mari. Il fallait que son salon, son dîner fussent pour lui un délassement, un spectacle. Aussi les attentions de Mme Necker et tout son désir de plaire n'auraient pu vaincre le dégoût d'être à ces dîners pour amuser son mari, s'il n'en eût été là comme de beaucoup d'autres endroits, où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui. Quant à M. Necker, jamais, disent les *Mémoires,* il n'avait donné lieu à Marmontel de croire qu'il fût son ami; aussi Marmontel n'était-il pas le sien, et sa femme avait même pour M. Necker une aversion insurmontable.

Qui ne croirait, en lisant ce jugement, que Marmontel ne dût être, à la table de Mme Necker, un convive d'assez mauvaise grâce, ayant peine à surmonter le *dégoût* que ces dîners lui inspiraient? Qui ne croirait surtout qu'il ait toujours conservé vis-à-vis de M. Necker une attitude fière et indépendante, n'ayant jamais ni reçu ni sollicité un service? Quelques fragmens de sa correspondance vont

nous montrer ce qu'il en était. Les lettres écrites par Marmontel à Mme Necker, qui ne sont dénuées ni de finesse ni d'agrémens et qui contiennent d'intéressans détails sur le mouvement littéraire et les commérages académiques du temps, se distinguent surtout par un ton de constante adulation dont il serait difficile de mieux soutenir et varier les ressources. S'il met « madame » en tête de ses lettres, c'est qu'on a profané le terme de « mon ange, » qui aurait dû être réservé pour elle, car il ne connaît rien de plus céleste que le caractère de son âme. Mme Necker va-t-elle passer quelques mois en Angleterre, il la menace de passer le détroit à la nage pour la rejoindre : « Pourquoi l'amitié n'aurait-elle point son Léandre comme l'amour? » Il pardonne à Marie-Antoinette sa partialité en faveur de Gluck (Marmontel était un *picciniste* forcené), parce qu'il apprend qu'ayant rencontré au bois de Boulogne, « aventure assez rare, la bonté, la sagesse, la vérité, la vertu même, elle leur avait fait le plus aimable accueil. » Les quinze premiers jours de son mariage lui ont paru longs, parce que pendant ce temps il a été forcément séparé de Mme Necker. Passe-t-il en voiture devant l'avenue de Saint-Ouen, il soupire profondément et dit à sa femme : « Voilà, ma chère enfant, la retraite de l'amitié, de la sagesse et de la vertu. C'est là que les plaisirs de l'esprit et de l'âme sont purs comme on nous dit qu'ils le sont dans le ciel. » Et tout de suite sa femme devine que c'est la maison de campagne de Mme Necker. Si la nécessité d'assister aux répétitions d'une de ses pièces le force à manquer à un des dîners du mardi (on voit qu'il était de l'intimité), ce dîner qu'il se promet toutes les semaines comme récompense de huit jours de travail, il avouera que c'est une assez pauvre raison pour se priver d'un honneur que Socrate et Marc Aurèle lui envieraient. Pour montrer que ces fragmens, choisis en quelque sorte au hasard, ne donnent point une idée exagérée de l'enthousiasme de Marmontel pour celle qu'il devait dénigrer plus tard dans ses mémoires, je publierai en entier une de ses lettres qui présente en outre l'intérêt de donner une idée assez exacte du caractère de Mme Necker.

Nous apprenons, madame, avec la plus sensible joie que votre santé se rétablit. L'air de votre patrie a sans doute beaucoup de part à ce changement salutaire; la nature y doit être fière de vous avoir produite et attentive à vous conserver (1). Mais, madame, je crois encore que c'est par les causes morales que votre affaiblissement a commencé; et d'après le principe *contraria contrariis curantur*, ce sera des causes morales que viendra principalement la réparation de vos forces. De

(1) Mme Necker voyageait à ce moment sur les bords du lac de Genève.

continuelles émotions, des affections *trop* profondes, une *trop* vive agitation, enfin les fatigues de l'âme et d'une âme beaucoup *trop* sensible, ont mis à de *trop* longues et *trop* rudes épreuves des organes *trop* délicats. Que faut-il donc pour remède à tous ces *trop* multipliés? autant de *moins* qui les tempèrent. Je sais bien que le naturel ne se corrige pas et s'il est en vous d'être susceptible à l'excès des impressions du mal qui arrive à vos semblables, si votre bonté impatiente ne peut vous laisser en repos, cet excès de vertu est un vice dont il sera difficile de vous guérir. Mais il en est de celui-là comme de tous les autres; quand on n'a pas la force de les combattre et de les vaincre, il faut se dérober aux occasions d'y succomber. Votre âme a pris ici, depuis quelques années, trop de liens de commisération et d'affection qui la détruisent; je ne vous demande pas de les rompre, mais de les relâcher. Vous auriez besoin de vivre quelque temps au moins dans un païs où il n'y eût point de malheureux. Ici, je vois qu'au lieu de ménager votre sensibilité, on l'excite; et comme on aime à voir l'effet du pathétique sur une âme qui s'en pénètre, dès qu'il arrive quelque chose de bien triste et de bien touchant, on va bien vite vous le conter. C'est un plaisir cruel que vos amis se donnent (moi peut-être tout le premier) sans s'appercevoir que c'est un doux poison qu'ils vous font avaler sans cesse. Non, madame, je ne veux pas vous entretenir que de choses réjouissantes, et je prends le manteau de Démocrite pour être votre médecin.

Marmontel entre ici dans quelques détails des plus intimes sur la santé de sa femme et de son enfant, puis il continue :

Le matin je m'occupe, et l'après-dîner je végète et m'amuse de tout; en cela j'oserai, madame, vous inviter à suivre mon exemple; rien n'est plus sain que cette indolence et cet abandon de soi-même; et s'il vous est possible de vous mettre à ce régime, je réponds de votre santé. M. Thomas désirerait que vous allassiez passer l'hiver dans les provinces du midi; il en parle bien à son aise, lui qui doit y être avec vous. Je suis plus généreux; et quoique retenu à Paris, je pense comme lui, et vous exhorte à me priver cette année de l'un des plus grands charmes de ma vie. J'en serai bien dédommagé si, comme je le pense, la douceur du climat et surtout le calme d'une vie plus isolée achève de vous rétablir.

Pardon, madame, je fais le médecin, et je ne le fais pas gaîment mais que j'apprenne que votre santé va mieux, je vous promets d'être joyeux jusqu'à la folie. Pour être gai, il faut être heureux et je ne puis l'être qu'autant que je n'aurai plus rien à désirer pour vous.

Quant aux rapports de Marmontel avec M. Necker, « qui ne lui avoit jamais donné lieu de croire qu'il fût son ami, » jamais sollici-

teur plus intrépide ne lassa plus souvent la patience d'un contrôleur général. Qu'il s'agisse de lui-même, et d'une pension sur la cassette royale qu'il voudrait obtenir par l'intermédiaire de M. Necker, d'un oncle de sa femme (nièce de l'abbé Morellet), qui sollicite une place à la caisse de Poissy, d'un beau-frère du susdit abbé qui voudrait conserver son *liard* dans les octrois de Lyon, ou de tout autre parent ou allié ; Marmontel ne met pas au service de ses demandes incessantes moins de souplesse d'argumens et de variété d'intonations qu'il n'en apporte dans les complimens adressés à Mme Necker. Tantôt il se pose en personnage désintéressé. Il ne se mêle pas souvent de sollicitations, et il est trop reconnaissant des bontés de M. et de Mme Necker pour en abuser par des demandes importunes. Tantôt il se prosterne dans des effusions de gratitude : « les paroles lui manquent; *vox faucibus hæsit*, » et le souvenir de la bonté qu'on a eue pour lui lui sera plus précieux que le service rendu. Parfois, au contraire, il prend le ton de l'aigreur; s'il ne peut obtenir de M. Necker ce qu'il obtiendrait d'un ministre juste, il sera obligé de dire à la famille de sa femme (dont il me semble que l'aversion n'était pas si insurmontable) qu'il est décidément sans influence et de l'engager à employer des protections plus puissantes. Mais, lorsqu'il a obtenu ce qu'il demande, il ne pense pas un instant à méconnaître les obligations qu'il a contractées vis-à-vis de M. Necker. Ce n'est pas à un homme comme lui que la reconnaissance est pénible; il se fait gloire d'en devoir à M. Necker, et il est fier de ses bontés.

Il faut, pour être tout à fait équitable, reconnaître que Marmontel payait en monnaie d'auteur les services d'argent que lui rendait M. Necker. A sa qualité d'historiographe du roi on peut dire qu'il joignait celle de poète attitré de la famille Necker. Nous le verrons plus tard rimer des couplets pour Mlle Necker. Mais avant de célébrer les charmes de la fille, il avait commencé par chanter ceux de la mère. La Sainte-Suzanne lui inspirait une pièce de vers dans le goût du temps, où il représente chaque dieu et chaque déesse de l'Olympe voulant faire quelque don à une mortelle : Apollon la poésie, Minerve la sagesse, Vénus la grâce et chargeant la Vérité du choix :

Qui fut chargé de ce message ?
Ce fut l'aimable Vérité.
De ces dons le juste partage
Fut remis à son équité.
A les placer elle s'empresse,
Mais bientôt ayant deviné
Qu'ils avaient tous la même adresse,
A Suzanne elle a tout donné.

Un autre jour, il envoyait à Mme Necker son propre buste, avec ces vers gravés au bas :

A l'âme la plus pure, au plus sublime cœur
Que ces traits après moi rappellent ma mémoire,
Son amitié fit mon bonheur,
Son souvenir fera ma gloire.

Et Mme Necker lui répondait tout aussitôt :

Les soucis, tu le vois, ne troublent point son cœur,
Il se laisse adorer des filles de Mémoire,
Il donne à ses amis le soin de son bonheur
Et l'univers prend celui de sa gloire.

La gloire de Marmontel ! C'était bien là une de ces expressions enflées dont l'emphase paraissait si risible à Marmontel lui-même. Mais c'était l'amitié qui dictait le langage de Mme Necker, et puisque ce même sentiment n'a pas dicté dans ses *Mémoires* celui de Marmontel, il était juste que des documens sans réplique vinssent le replacer dans son attitude véritable d'obséquieuse importunité.

L'abbé Morellet, dont la famille besogneuse faisait si fréquemment appel à la protection de M. Necker, avait été avec Marmontel un des premiers habitués du vendredi. Mme Necker l'avait connu avant son mariage, car il fréquentait le petit salon de Mme de Vermenoux, et elle portait sur lui un jugement assez juste et spirituel lorsqu'elle écrivait à Moultou :

L'abbé Morellet vous aura remis une lettre de ma part; c'est un bel esprit de Paris qui n'est pas même capable de sentir tout le vôtre; en revanche il a des connoissances, des talents, de la philosophie et de la méthode; d'ailleurs c'est un ours mal léché qui ne se doute pas qu'il y ait un usage du monde et que cet univers soit composé de grands et de petits, d'hommes et de femmes; il a de la candeur, de la probité, mille qualités honnêtes et assez de religion pour soupçonner qu'il peut y avoir un Dieu et pour l'avouer quelquefois à ses amis, lorsqu'il les connoît discrets et d'un commerce sûr ; je l'aime cependant et je crois que Dieu lui pardonnera son incrédulité qui ne part pas du cœur.

S'il faut en croire l'abbé Morellet dans ses Mémoires, Mme Necker se serait adressée à lui, en même temps qu'à Marmontel et à l'abbé Raynal, pour « jeter les fondemens de sa société littéraire, » et ce serait lui qui aurait conseillé le choix du vendredi. L'abbé convient que chez Mme Necker on causait agréablement de littérature et qu'elle-même en parlait fort bien, tout en se plaignant que sur d'autres sujets la conversation fût contrainte par la

sévérité de la maîtresse de la maison, « qui souffroit surtout de la liberté des opinions religieuses. » Quant à ses relations avec M. Necker, elles furent d'une nature plus délicate. L'abbé Morellet se trouva en contradiction directe avec lui lorsqu'il attaqua le privilège de la compagnie des Indes que M. Necker s'était chargé de défendre. A tort ou à raison, l'abbé Morellet fut soupçonné de n'avoir pas joué dans cette affaire un rôle tout à fait désintéressé. Grimm l'accuse formellement d'avoir porté sous le manteau de la philosophie la livrée d'un financier, M. Boutin, et Diderot de s'être vendu pour une pension. Aussi M. Necker avait-il vertement relevé les imputations de l'abbé Morellet dans un mémoire en réplique, ce qui n'empêcha pas l'abbé pendant tout le temps que dura la controverse, de venir s'asseoir chaque vendredi à la table de M. Necker, comme si aucun nuage ne se fut élevé entre eux... « et étaient les bonnes âmes singulièrement édifiées, dit Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, de l'âme sans fiel de ce digne ecclésiastique, lequel s'asseyoit une fois par semaine à la table de M. Necker, comme si de rien n'étoit, après en avoir reçu cinquante coups d'étrivières, bien appliqués, au milieu des acclamations du public. »

Le souvenir des cinquante coups d'étrivières, et même une brouille passagère survenue au moment de la discussion que souleva entre M. Necker et Turgot la question du commerce des grains, n'empêchèrent pas l'abbé Morellet de mettre à profit, sinon pour lui, du moins pour sa famille, la protection de M. Necker durant son passage au contrôle général. Aussi était-ce pour l'abbé une tâche assez délicate que de parler dans ses mémoires de toutes ces vicissitudes. Il faut lui rendre cette justice qu'il se tire de la difficulté avec assez de tact et de convenance, tout en s'exprimant sur le compte de M. Necker d'un ton plus cavalier, on va le voir, que celui de ses lettres. Il déclare que les principales doctrines économiques de son ancien contradicteur ne peuvent pas soutenir l'examen, et dans son langage un peu lourd il lui refuse « sur les principes de l'organisation des gouvernemens les connaissances solides et approfondies, qui sont nécessaires pour se guider parmi les écueils. » Mais il est surtout sévère pour le style de M. Necker, « chez lequel on trouve à la vérité des expressions heureuses et de beaux mouvemens, mais où l'on remarque trop souvent de la recherche, des tournures peu naturelles, des incorrections assez choquantes, et surtout une emphase qui fatigue l'esprit. »

L'abbé Morellet n'en jugeait pas toujours ainsi, car voici en quels termes il remerciait Mme Necker de l'envoi de l'ouvrage de son mari sur l'*Importance des opinions religieuses* :

Madame,

Je crois devoir vous adresser plutôt qu'à M. Necker lui-même les remercîmens et les éloges que mérite son dernier ouvrage de la part de tous ceux qui aiment l'éloquence et la vertu. Je veux lui épargner pour ma part l'embarras que lui causeront les louanges directes qu'il sera d'ailleurs forcé d'essuyer et souvent et longtemps ; elles cesseront de l'importuner en passant par votre bouche, et mon hommage particulier gagnera à être présenté par vous. Je viens d'achever ce gros volume qui m'a paru court. L'auteur y a véritablement épuisé son sujet, il l'a vu sous des faces toutes nouvelles et inconnues avant lui. Il développe avec une extrême sagacité des idées très composées ; il rend visibles des rapports abstraits. Il démêle et analyse une foule de sentimens cachés et délicats et ce qui distingue surtout sa manière de toute autre, il a l'art de changer l'aride métaphysique en une morale touchante. Je regarde son ouvrage comme une des productions les plus précieuses de notre siècle et qu'on citera constamment quand on voudra comparer nos richesses à celles du beau siècle qui nous a précédés. Je vous parlerois aussi de tout l'esprit que l'auteur y a répandu si je ne savois très bien que cet éloge n'est pas celui qui vous touchera le plus. J'admire enfin la modération avec laquelle il parle de ses antagonistes et l'addresse avec laquelle il a évité de blesser les partisans des formes religieuses du pays où il vit. Son livre sera de toutes les communions, je le prie de m'admettre dans la sienne. Nous pouvons avoir encore ensemble quelques disputes *théologiques* sur les détails, mais il n'y aura pas de quoi faire une hérésie. Les hérétiques seront pour moi ceux-là (s'il en est) qui ne reconnoîtront pas les mérites et les beautés de cet ouvrage. Je vous supplie de rendre à M. Necker l'opinion que j'en ai prise et d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Les *hérétiques* l'ont emporté, et depuis longtemps on ne cite plus l'ouvrage de M. Necker comme un des monumens littéraires qui permettent au XVIIIe siècle de soutenir la comparaison avec le siècle précédent ; mais on pourra citer la lettre de l'abbé Morellet comme un modèle élégant de l'art d'adresser à un auteur des complimens qui dépassent peut-être un peu la mesure de la franchise.

II.

Si Marmontel et même l'abbé Morellet ont joué de leur vivant un rôle brillant dans le salon de Mme Necker, leur réputation est aujourd'hui singulièrement effacée par celle d'un homme dont le nom intéressera peut-être davantage le lecteur. Je ne sais si c'est à l'attrait des Mémoires de Mme d'Épinay, ou au mérite de sa *Cor-*

respondance littéraire que Grimm doit le regain de popularité dont il jouit de notre temps. L'attention des curieux a été tout récemment appelée de nouveau sur lui, par la publication simultanée d'une édition complète de sa *Correspondance* et par celle (trop peu répandue en France) des lettres que lui adressait Catherine II. Aussi le moment serait-il bien choisi pour une étude qui viendrait fixer les traits de cette physionomie encore indécise, et j'espère que cette étude paraîtra quelque jour ici même. Je n'ai pas à rechercher ce qu'à y regarder de près, deviendrait la réputation de droiture, de dignité et, s'il est permis d'employer en parlant d'un homme du XVIIIe siècle une expression aussi moderne, de « comme il faut, » que Grimm avait su de son vivant s'acquérir avec beaucoup d'habileté. Il faut voir comme dans ses lettres Catherine traite cette dignité et comme elle lave la tête à celui qu'elle appelle, tantôt *Monsieur le philosophe*, tantôt *Monsieur le baron*, mais plus souvent et avec plus de raison, *Monsieur le souffre-douleur*, ou *Son excellence souffre-douleurienne*, et qui, dit-elle, n'est jamais plus heureux « que quand il est auprès, proche, à côté, par devant ou par derrière quelque altesse d'Allemagne. » Cette question serait tout à fait hors de mon sujet, car dans sa relation avec Mme Necker, Grimm ne va se montrer à nous que sous son aspect habituel d'homme de lettres, discret, spirituel et courtois.

Grimm paraît avoir apporté d'abord une certaine réserve dans cette relation. Probablement il se plaisait trop dans l'intimité de Mme d'Épinay pour se laisser volontiers attirer ailleurs, et il n'était pas toujours facile de l'avoir à souper, à en juger par ce petit billet assez agréablement tourné, que Mme Necker lui écrivait au début de leur connaissance :

M. Tronchin soupe chez moi samedi. M. Grimm ne soupe guère, et le lui proposer, c'est assurément faire une indiscrétion. Cependant je me hasarde à la commettre. Peut-être ma lettre vous trouvera dans un moment qui me sera favorable, car, quoi qu'on en dise, je ne vous en croirai pas incapable, tant que je sentirai dans mon cœur tant de disposition à vous pardonner. Venez donc, monsieur, si vous êtes à Paris et si ma proposition ne vous gêne pas trop. Vous me ferez un double plaisir. J'ai annoncé à M. Necker avec tous les ménagements convenables les arrangements que vous avez pris pour vos billets; mais je n'ai pas vu sur sa phisionomie ce bouleversement auquel je m'attendois, et il faut vous avouer que, malgré tous vos desseins de lui nuire, je crains que vos convenances ne soyent toujours les siennes. Adieu, monsieur, vous connoissez toute mon amitié et vous savez mieux que moi combien elle est fondée.

Il n'était guère commode à Grimm de refuser une invitation aussi gracieuse, surtout si, comme cela paraît résulter de la lettre de Mme Necker, elle lui avait servi d'intermédiaire auprès de son mari dans quelque affaire d'argent. Grimm trouva sans doute dans la société de Mme Necker plus d'agrémens qu'il n'avait supposé, car il ne tarda pas à se départir de sa froideur; bientôt il va se plaindre d'être logé trop loin d'elle, et de ne pouvoir satisfaire assez aisément le désir constant qu'il aurait de la voir :

D'honneur, lui écrit-il, je ne peux pas vous trouver d'autre tort que celui de loger dans la rue de Cléry et de n'être point établie entre la place Vendôme et le Palais-Royal. Ce tort est impardonnable, madame; je sens que je vous verrois tous les jours un petit moment, et je sens encore mieux tout ce que je perds à vous voir si peu. Tenez, cela ne convient en aucune façon à une passion pour vous qui ne fait que croître et embellir. Je hais Paris que vous aimez, parce qu'on n'y peut accorder ses devoirs avec les plaisirs de l'âme les plus légitimes, et j'enrage d'être chez moi cloué sur ma chaise, quand je pourrois être chez vous à causer bien doucement au coin du feu.

A partir de cette entrée en relation, le nom de Mme Necker revient souvent dans la correspondance de Grimm. C'est à lui qu'on doit le récit de ce dîner célèbre où dix-sept hommes de lettres réunis autour de la table de Mme Necker proposèrent d'ériger par souscription une statue à Voltaire, épisode bien connu de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, qui devint à la longue pour Mme Necker l'occasion de contrariétés sans nombre à raison de l'entêtement que mit Pigalle à représenter Voltaire presque nu, mais qui lui valut en revanche l'hommage de ces vers un peu lestes du patriarche de Ferney :

Ah! si jamais de ma façon
De vos attraits on voit l'image,
On sait comment Pygmalion
Traitait autrefois son ouvrage.

Grimm est un homme de trop bonne compagnie pour imiter la sévérité dédaigneuse du langage de Marmontel sur le compte d'une femme chez laquelle il était fréquemment reçu. Cependant il nourrit contre elle un grief : c'est sa prétention à des convictions religieuses dont la solidité lui laissait des doutes. « Hypa-

tie-Necker, écrit-il un jour à propos du *Système de la nature*, passe sa vie avec des systématiques, mais elle est dévote à sa manière. Elle voudroit être sincèrement huguenote ou socinienne, ou déistique, ou plutôt, pour être quelque chose, elle prend le parti de ne se rendre compte sur rien. » Malgré ce dédain, Grimm fut un jour obligé de convenir que, si au point de vue théologique les opinions de Mme Necker n'étaient pas très solidement assises, elle avait du moins singulièrement à cœur de les faire respecter. Un certain vendredi, comme on allait se mettre à table, la discussion s'engagea inopinément sur un point de controverse religieuse. Blessée de quelque opinion mise en avant par Grimm, Mme Necker lui répondit d'abord avec vivacité; puis, comme Grimm tenait bon, elle perdit tout empire sur ses nerfs et fondit en larmes devant tous ses convives un peu décontenancés. Le soir même, Mme Necker, honteuse de son emportement, adressait à Grimm une lettre où elle s'excusait de la vivacité qu'elle avait montrée, et Grimm lui répondait avec empressement :

Votre lettre, madame, m'a causé l'émotion la plus sensible comme la plus inattendue. Elle m'a pénétré, confondu; elle m'a fait fondre en larmes comme un enfant, et mis dans l'impossibilité de tenir la plume dans le premier moment. A propos de quoi venez-vous donc exercer cet empire sur moi? Vous me demandez pardon, de quoi? de quelle offense? Je vous jure, avec toute la sincérité et la vérité qui me sont naturelles, que l'idée d'un reproche à vous faire n'a pas approché de moi et ne se seroit jamais présentée à mon esprit sans votre lettre. Trois sentiments m'ont occupé en un clin d'œil. Le premier étoit de me reprocher d'avoir touché étourdiment à une corde que l'importance du moment rendoit si délicate; le second d'aimer et d'admirer le feu avec lequel vous m'aviez arrêté au premier mot; le troisième de me blâmer de l'émotion que je venois de vous causer involontairement, et qui pouvoit nuire à votre santé au moment surtout où vous vous mettiez à table. Jugez vous-même, madame, si j'ai pu me méprendre aux motifs de cette émotion et si l'idée d'une offense de votre part a pu approcher de moi. Le seul regret que j'aie éprouvé, c'est de n'avoir pu m'expliquer assez pour établir que, quoi que notre religion nous ordonne de croire sur sa nécessité, elle avoit une horreur invincible pour l'intolérance et la persécution, et qu'un de nos principes les plus invariables étoit de laisser chacun le maître de sa croyance et de sa conscience. La chaleur avec laquelle vous m'avez réprimé ne m'a fait sentir que l'inconvénient d'une proposition mal expliquée pour le moment. Daignez m'estimer assez, madame, pour être sûre que j'attache à ce moment la même importance que vous, et surtout daignez vous désabuser sur ce

que vous appellez l'ascendant de mon opinion. Quoique j'aie sur tous les objets des opinions très arrêtées, je n'ai pas souvent occasion de les montrer, et je vous avoue en toute humilité que toutes les fois que je les laisse entrevoir, elles éprouvent dans la société la plus grande inattention et la plus complète indifférence. Cela ne les change pas à la vérité, mais cela m'est infiniment commode. J'irai tantôt me mettre à vos pieds et je me trouverai heureux si je puis vous convaincre que j'attache à vos bontés le prix qu'elles méritent. Cette idée ne peut être rendue que par cette expression commune; mais il me semble que depuis votre lettre je le sens beaucoup plus vivement et plus profondément.

Pendant toute la durée du long voyage en Prusse et en Russie qu'il entreprit de compagnie avec Diderot, Grimm entretint une correspondance régulière avec Mme Necker. Ses lettres, écrites d'une plume alerte et facile, sont curieuses à plus d'un titre. On y voit avec quelle bonne grâce ces fiers philosophes du XVIIIe siècle savaient se prêter au rôle de courtisan. Tantôt il s'habille en berger, avec une houlette et un habit vert-pomme, pour jouer son rôle dans une fête pastorale que le prince Henri donne au château de Rheinsberg. « Vous pensez bien, ajoute-t-il, qu'il ne siérait pas à un polisson de philosophe échappé de la rue Sainte-Anne de vouloir être excepté de la règle générale. » Tantôt il accompagne, au contraire, le roi de Prusse aux manœuvres militaires avec un zèle qui, assure-t-il, l'a édifié, et il ne se montre pas moins exact aux comédies, opéras et illuminations. Il est singulièrement fier de ce qu'à son audience de congé Frédéric ait daigné causer avec lui une demi-heure entre chien et loup, comme font les bonnes gens, et de ce qu'il ait appelé un de ses hussards de chambre pour le faire éclairer sans y mettre plus de façons. Il voudrait voir le philosophe de Sans-Souci assis un vendredi auprès de Mme Necker, et il le voudrait pour le philosophe comme pour elle, car il verrait le train de Paris, et elle le verrait faire autant de train qu'en Pologne, quoique d'un genre tout différent. « Je vous jure, ajoute-t-il, qu'on ne se douteroit pas d'avoir affaire avec un co-partageant. »

Si Grimm avait été déjà fasciné par le *co-partageant*, que sera-ce lorsqu'il approchera de la *co-partageante?* A peine est-il arrivé en Russie et a-t-il pu « en adorant la divinité de cet empire remplir le but de son dévot pèlerinage, » que l'enthousiasme le saisit. La vie errante qu'il mène depuis quelque temps n'est pas précisément de son choix, mais le moyen de résister à l'impératrice de Russie! Puisque la Porte ottomane n'a pas trouvé ce secret-là, il n'est pas très étonnant qu'il ne l'ait pas su. A me-

sure qu'il s'est approché des frontières de son empire, les marques de sa bonté, ou, pour parler en termes propres et plus ridiculement, les attentions de l'amitié la plus délicate se sont multipliées à l'excès. « Comment cela se conserve-t-il sur le trône ? » Il passe sa vie à la cour de Catherine et dans son cabinet à peu près comme il la passerait à Saint-Ouen, et cela lui ôte le courage de penser aux sacrifices qu'il a faits pour jouir de ce rêve singulier. Diderot doit ainsi que lui se tenir pour bien heureux, car indépendamment des bontés d'une grande et charmante princesse, il aura vu les creusets, les laboratoires et toutes les opérations chimiques moyennant lesquelles on refait une nation sans qu'elle le sache et sans que cela fasse le moindre bruit. L'attitude des deux amis à la cour de Catherine ressortira au reste mieux encore de ce fragment de lettre dont quelques reproches adressés à Grimm par Mme Necker sur son silence expliquent le début :

A Pétersbourg, ce 13 novembre 1773.

Si vous saviez, madame, le plaisir qu'il y a de recevoir et de lire à Pétersbourg une lettre datée de Saint-Ouen, je parie que j'aurois reçu la vôtre quinze jours plutôt. Mais il est décidé que vous êtes rancunière, et parce que mon malheureux sort ne m'avoit pas permis de vous écrire qu'après avoir endossé l'habit de berger à Rheinsberg, vous avez cru qu'il étoit bon de me laisser tout le temps de reprendre mes habits ordinaires. Je fais grand cas de la rancune, j'aime qu'on soit vindicatif, et je ne m'estime pas entre autres raisons parce que je ne sais ni haïr ni me venger. Mais vous qui êtes la générosité et la justice en personne, comment ne vous a-t-il pas passé par la tête qu'un pauvre diable errant de cour en cour, de bal en bal, de fêtes en fêtes, à la suite d'un prince, ne manqueroit pas d'empressement d'avoir de vos nouvelles par vous-même ? Mme Geoffrin en a jugé ainsi et m'a traité en conséquence. Sans reproche, je vous avois écrit avant tous mes amis les plus anciens, les plus intimes, tant j'étois pressé d'avoir de vos nouvelles, et toutes les lettres précédentes, toutes celles que j'avois écrites trois mois de suite après mon départ de Paris avoient été des lettres d'affaires indispensables, car lorsqu'il s'agit des affaires des autres, je pense qu'il faut être sur le grabat avec fièvre et transport ou s'exécuter. Mais je suis enchanté d'avoir cette querelle à vous faire ; premièrement, madame, parce que je suis bien aise de vous trouver un défaut ou plutôt d'avoir à citer une occasion où vous n'avez pas fait au mieux possible, car malheureusement c'est à quoi tout se réduit ; en second lieu parce que je suis charmé d'avoir quelque chose à vous pardonner pour vous récompenser du généreux pardon que vous avez accordé à M. Diderot. Je savois bien que

vous en viendriez là, mais j'aime que cela soit fait. Je vous l'ai dit, madame, c'est un homme perdu si on veut juger son allure suivant les principes reçus. Vous me direz tant pis pour son allure s'il lui faut des principes à part. Cela peut être; mais les grandes têtes sont faites pour saisir et juger l'ensemble d'un homme qui n'est pas dans l'ordre commun. C'est ainsi que le juge l'impératrice, et elle en est aussi enchantée qu'étonnée. Elle est même persuadée, quoique je lui dise tant que je peux que nous sommes tous de grands hommes, que nous aurions de la peine à lui envoyer de Paris une demi-douzaine de têtes de cette trempe. Il est cependant avec elle tout aussi singulier, tout aussi original, tout aussi Diderot qu'avec vous. Il lui prend la main comme à vous, il lui secoue le bras comme à vous, il s'assied à ses côtés comme chez vous, mais en ce dernier point il obéit aux ordres souverains et vous jugez bien qu'on ne s'assied vis-à-vis de sa majesté que quand on y est forcé. Je ne vous parlerai point de ses bontés pour moi, parce que je ne le pourrois sans une extrême confusion. Je me tirois d'affaire avec le roi de Prusse parce que nous étions à deux de jeu, lui grand roi, moi petit amateur de sagesse. Mais avec l'impératrice c'est autre chose. Lorsqu'elle a quitté la représentation du trône, on ne trouve plus dans son cabinet de souveraine, on trouve une femme qui cause au milieu d'un cercle d'amis. Or, lorsque en tombant des nues on se trouve admis dans ce cercle, on compare nécessairement son peu de mérite à un avantage si inattendu, et ce parallèle humilie et décourage. Ce qui n'a pas peu ajouté à ma confusion, c'est que l'académie impériale des sciences m'a élu en même temps que M. Diderot comme associé étranger. N'ayant pas le moindre soupçon de cette niche, je n'ai pu l'esquiver. C'est peut-être la seule occasion où je ne me souciois pas d'être associé à M. Diderot, mais c'est un tour que m'a joué M. le comte Orlof, chef de l'académie, peut-être au sçu de l'impératrice.

Aux nouvelles que Grimm lui adressait de la cour de Catherine, Mme Necker répondait par des nouvelles de Paris, et le silence qu'elle gardait sur elle-même, sur sa santé, sur son mari, sur sa fille lui attirait à son tour de la part de Grimm des reproches affectueux auxquels elle répondait, non sans agrément, par la lettre suivante :

Je commence, monsieur, par vous répéter sérieusement que, loin d'avoir été étonnée du retard de votre lettre, je l'ai été, au contraire, de votre diligence; que si je n'y ai pas répondu promptement, ce n'est ni vengeance, ni ingratitude, mais seulement affaires et maladies, et que je n'ai et je ne me crois aucun droit sur votre amitié que ceux de l'amitié même, et qu'enfin, si je remarque la conduite des autres, c'est

sans vétilleries, et seulement lorsqu'on ne paye ma sensibilité et mon zèle que par de mauvais procédés. A huit cents lieues on peut se méprendre et condamner ses amis injustement. Je me suis méprise aussi sur ce qui pouvoit vous intéresser; j'ai cru vous plaire en vous donnant des nouvelles de la capitale; je pensois qu'à Pétersbourg on aimoit les vers et les événements. Je ne vous dirai donc pas que l'on met de nouvelles entraves à l'impression, que tout Paris est divisé entre Gretri et Glouch, et que les plus modérés assurent qu'ils ont quelques gouttes de sang à verser pour l'un ou pour l'autre; qu'un jeune homme lit à lui seul toute une pièce mieux que la meilleure troupe possible, et qu'on emporte les femmes mortes ou mourantes au sortir de ce spectacle, que nous attendons l'empereur ce printems, que M. de Buffon fait imprimer un ouvrage sur les éléments et un autre sur les planètes, où il nous dit au juste la température de chaque astre et presque le caractère de tous les habitants respectifs, que l'éloge de Colbert continue à avoir le plus grand succès. Mais je vous dirai en revanche que les maîtres de ma fille sont très-contents d'elle et que M. Necker engraisse que c'est une bénédiction. Ah çà, convenez, monsieur, que vous aviez un peu d'humeur quand vous m'avez écrit: j'en suis charmée; c'est le premier tort que vous aurez eu de votre vie, et l'on peut dire de vous ce que Mme Geoffrin dit d'elle-même: « Faites des vœux pour que j'aye un tort afin que je le répare. » Je compte donc que vous m'aimerez un peu plus, et c'est dans cette douce confiance que je reprens l'air serein de l'amitié.

Notre société est toujours la même. On y parle souvent de vous et l'on maudit votre absence tout en convenant qu'elle est raisonnable. Mme Geoffrin continue à me gronder à sa grande satisfaction et à la mienne. L'abbé Raynal exprime les étrangers jusqu'à la dernière goutte; l'ambassadeur (de Naples) rit et fait encore plus rire les autres; moi, j'écoute toujours avec quelque distinction. M. Necker ne parle ni n'écoute et se nourrit assez bien en suçant ses pâtes. M. Suard prend des mouches avec une dextérité charmante. Tout le monde vous attend et se forge des félicités des récits que vous allez nous faire : nous vous entendrons parler du laboratoire, des opérations chymiques, et vous serez obligé de convenir, monsieur, que si l'on peut faire des hommes dans un alambic, c'est encore à une femme que ce talent étoit réservé.

Le retour de Grimm à Paris mit fin à sa correspondance habituelle avec Mme Necker, mais non point à son enthousiasme philosophique pour Catherine. Après plus de dix ans, il établissait entre les procédés de gouvernement de l'impératrice de Russie et ceux de M. Necker un parallèle singulier, dont l'impératrice n'aurait peut-être pas accepté tous les termes :

Vous faites, madame, en parlant de mon héroïne (il s'agit toujours de Catherine), un éloge absolument neuf du despotisme; mais cet éloge ne le lui fera pas aimer davantage. Il n'y a peut-être que moi au monde qui sache distinctement le secret de son règne, employé tout entier à miner les bases du despotisme et à donner avec le temps à ses peuples le sentiment de la liberté; je dis avec le temps, parce qu'il n'est pas plus possible de hâter ce fruit précieux qu'aucun autre. Que son projet réussisse ou qu'il soit interrompu et anéanti après elle, il n'en sera pas moins connu lorsqu'elle ne sera plus, et il viendra un temps où quelque bon esprit ne sera pas peu frappé de l'extrême ressemblance de son système de gouvernement avec celui de M. Necker.

Le plan de partager l'empire en vingt-deux gouvernements qu'elle a conçu il y a douze ans, qu'elle a poursuivi, exécuté, perfectionné successivement avec une constance et une sagesse sans pareilles, indépendamment de l'avantage d'attacher les hommes de tous les ordres par leurs fonctions à la chose publique et de faire des sujets des citoyens, n'a eu d'autre but que celui que M. Necker se proposoit d'opérer par l'établissement des assemblées provinciales. Son projet réalisé n'a eu aucun éclat, parce qu'il est exécuté au milieu d'une nation qui n'est pas encore exercée à calculer les conséquences morales d'une opération politique; mais il viendra un temps où ce rapprochement entre deux têtes qui se mêloient d'administration dans deux points si éloignés frappera d'étonnement.

Puisque, à en croire Grimm, il est le seul au monde qui ait su distinctement le secret du règne de Catherine, il aurait bien dû nous expliquer certains épisodes de ce règne qui ne sont guère à l'honneur de son héroïne. Quant au dessein qu'il lui prête de miner les bases du despotisme et de donner avec le temps à ses peuples le sentiment de la liberté, j'imagine qu'il dut en rabattre un peu lorsque, dès les débuts de la révolution française, Catherine se mit dans ses lettres à lui parler « de ces savetiers et de ces cordonniers qu'il faudrait renvoyer à leur métier après en avoir fait pendre quelques-uns pour l'exemple » et lorsqu'elle ajoutait cette phrase significative : « Ils ont beau faire et beau dire, le monde ne manquera jamais d'un maître, et encore vaut-il mieux le déraisonnement momentané d'un seul que le déraisonnement de beaucoup qui met une vingtaine de millions d'hommes en fureur pour le mot de liberté dont ils n'ont pas même l'ombre et après lequel ces insensés courent sans jamais l'obtenir. » Il est vrai que Grimm ne tarda pas à être à peu près aussi désenchanté qu'elle des « savetiers et des cordonniers » et qu'en exprimant quelques années plus tard le regret « d'avoir manqué l'occasion de se faire enterrer, » il pleu-

rait la perte de bien des illusions moins tenaces que celles qu'il conserva jusqu'à la fin sur Catherine II.

Puisque le nom de Diderot revient si souvent sous la plume de Grimm, il est temps de faire entrer en scène cet illustre convive des vendredis, dont il serait assurément téméraire à moi de parler, après les brillantes études de M. Caro, si je n'avais surtout l'intention de le laisser parler lui-même. Il ne fallait rien moins que l'espèce de fascination exercée sur Mme Necker par tout ce qui jetait quelque éclat dans les lettres pour qu'elle se fût déterminée non pas seulement à recevoir, mais à rechercher un écrivain dont les œuvres licencieuses et les hardiesses philosophiques auraient dû, ce semble, lui inspirer quelque éloignement. Laissons Diderot nous raconter lui-même dans une de ses lettres à Mlle Voland, comment la connaissance se fit et comment il interpréta d'abord l'empressement de Mme Necker :

Savez-vous qu'il ne tiendroit qu'à moi d'être vain? Il y a ici une Mme Necker, jolie femme et bel esprit qui raffole de moi. C'est une persécution pour m'avoir chez elle... c'est une Genevoise sans fortune à laquelle le banquier Necker vient de faire un très bel état. On disoit : « Croyez-vous qu'une femme qui doit tout à son mari osât lui manquer? » On répondit : « Rien de plus ingrat en ce monde. » Le polisson qui fit cette réponse, c'est moi. Il s'agissoit d'une femme...

Et Diderot termine par une de ces plaisanteries de mauvais goût dont sa correspondance avec Mlle Voland est émaillée. Ainsi peu s'en fallut que, dans sa fatuité étourdie, Diderot ne se méprît aux marques d'un empressement qui, dans la pensée de Mme Necker, était un hommage rendu à l'écrivain. Hâtons-nous de dire que Diderot ne tarda pas à mieux comprendre et respecter la personne avec laquelle il venait d'entrer en relations, et qu'écrivant assez peu de temps après le *Paradoxe sur le comédien*, il l'appelle « une femme qui possède tout ce que la pureté d'une âme angélique ajoute à la finesse du goût. » Aussi ne tarda-t-il pas (et quoi qu'il en dise sans trop de persécution), à devenir un des habitués du salon de Mme Necker, où il représentait avec éclat et avec bruit la coterie des encyclopédistes. Bien que ceux-ci fussent assurément moins à l'aise chez Mme Necker que chez Mme Helvétius, ou chez le baron d'Holbach, cependant sa maison ne tarda pas à être comptée au nombre de celles où ils trônaient. On s'en émut à Genève, et Moultou se faisait auprès de Mme Necker l'interprète des inquiétudes éprouvées par les amis de sa jeunesse à la pensée que la société philosophique où elle vivait avait peut-être ébranlé sa foi chrétienne. Mais Mme Necker le rassurait par cette protestation chaleureuse :

Mon cher ami,

Pouvez-vous me soupçonner un instant? J'ai reçu mes sentiments avec l'existence et vous voudriez que je les abandonnasse dans le temps où mon bonheur en est le fruit? Vous pouvez me taxer d'enthousiasme, mais est-ce vous qui devez vous plaindre de ce que j'adore tout ce qui est bien? Je vois quelques gens de lettres, mais comme je me suis hâtée de leur montrer mes principes, on ne touche jamais à cet article chez moi. A mon âge, avec une maison agréable, rien n'est si aisé que de donner le ton... Je vis, il est vrai, au milieu d'un grand nombre d'athées, mais leurs arguments n'ont jamais même effleuré mon esprit, et s'ils ont été jusqu'à mon cœur, ce n'a été que pour le faire frémir d'horreur.

A ces reproches qui lui étaient souvent adressés au sujet de la société qu'elle fréquentait, Mme Necker trouvait un autre jour une heureuse et charitable réponse : « J'ai des amis athées, disait-elle, pourquoi non? Ce sont des amis malheureux. »

Mme Necker ne se contentait pas, comme elle l'écrivait à Moultou, de donner le ton à sa société ou de tempérer de temps à autre, comme le faisait Mme Geoffrin, par un : « Voilà qui est bien! » les hardiesses de ses amis les philosophes. Plus courageuse ou plus éloquente, elle provoquait elle-même la discussion, et s'il faut en croire son propre témoignage, elle ne demeurait pas à court d'argumens. Je trouve en effet dans ses papiers le récit d'une discussion qui s'engagea un soir entre elle, Diderot et Naigeon, l'humble et enthousiaste ami de Diderot, qui n'intervient au reste dans la conversation que par des interjections dont la vivacité justifie le surnom que lui donnait Diderot : « le petit ouragan Naigeon. » Malheureusement, un des feuillets du registre où cette conversation a été transcrite se trouvant déchiré, le commencement fait défaut, et le dialogue s'ouvre par une série d'exclamations de Naigeon qui font suite à quelques propos précédens.

NAIGEON.

Chimère! erreurs! préjugés!

Mme NECKER, *sans écouter M. Naigeon.*

Monsieur Diderot, reprenons une conversation qui m'intéresse, et qui me rend l'existence plus supportable (1). Ne me disiez-vous pas qu'il était possible d'expliquer la pensée par la suite des sensations?

(1) Mme Necker était sujette à des souffrances et à des agitations nerveuses auxquelles elle cherchait une distraction dans la conversation.

NAIGEON.

Oui certainement; avec la plus grande clarté; ah! sans doute!

DIDEROT.

Toute la nature n'est qu'une série de sensations graduées; la pierre sent, mais très faiblement; la plante sent plus que la pierre, l'huître plus que la plante, et c'est ainsi que je m'élève jusqu'à l'homme. De faibles sensations ne laissent aucun souvenir d'elles-mêmes. L'empreinte légère de mon doigt sur un corps dur ne sauroit se conserver, mais des sensations plus fortes produisent enfin le souvenir; souvenir qui n'est autre chose que la pensée, ou, si vous l'aimez mieux, qu'une empreinte durable. La seule matière suffit donc à l'explication de tous ces phénomènes et, si elle est susceptible de sensations, elle est aussi susceptible de pensée.

« Je veux que les idées nous viennent des sens, reprend Mme Necker. Qu'en conclurons-nous, » et elle réfute vigoureusement l'argument de Diderot, en opposant à la variété de nos sensations l'unité de l'être qui reçoit le tribut de nos sens. « Je me juge toujours une, ajoute-t-elle, et le foyer de ces idées, quel qu'il soit, est certainement indivisible.

DIDEROT.

C'est un sens collectif de tous les autres sens.

Mme NECKER.

Quelle est donc la nature de ce sens qui contient des choses abstraites, qui est tourmenté par des raisons métaphysiques, pour qui le néant est quelque chose, puisqu'il le distingue de l'existence; ce sens qui réagit sur lui-même, qui se forme de nouvelles pensées et qui, malgré les millions d'objets qu'il représente, qu'il renferme et sur lesquels il s'exerce, demeure toujours un et indivisible? Quelles sont les opérations de la matière qui ressemblent à ces actes miraculeux de notre âme? Ah! monsieur Diderot, avouons notre ignorance; plus nos idées se multiplient sur ces objets, plus je me persuade que Dieu a traité les métaphysiciens comme les architectes de Babel qui vouloient monter au ciel malgré leur petitesse. Il ne leur accorda le don des langues que pour les confondre par la multiplicité des mots et les empêcher de s'entendre.

La conversation s'arrête ici, soit (ce qui est à la vérité peu probable) que Diderot ait été ébranlé, soit que la chaleur déployée par la maîtresse de la maison dans la discussion lui ait fait juger plus

prudent de laisser tomber le sujet. Mais on voit que, n'en déplaise à Grimm, Hypatie Necker se rendait compte des choses, et qu'elle n'était pas en peine de donner une forme heureuse à ses idées.

Quelque ménagement que Diderot pût déployer pour ne pas blesser les convictions religieuses de Mme Necker, de quelque respect qu'il l'environnât, ce n'en était pas moins une relation étrange que celle de l'amant de Mme de Puisieux et de Mlle Voland, de l'auteur de *la Religieuse*, avec la femme austère et pure que l'ombre même d'une médisance n'a jamais effleurée et sous la plume de laquelle ne se trouve jamais un mot qui blesse les convenances. Chose singulière, il semble que Diderot fût seul à en avoir le sentiment. Les lettres qu'il adresse à Mme Necker ne sont pas seulement exemptes de ces polissonneries qui souillent toutes ses œuvres, mais elles sont écrites sur un ton de respectueuse humilité qui ne lui est pas ordinaire. On en jugera par celle-ci, où il s'excuse de ne pouvoir répondre à une demande de Mme Necker, en lui envoyant ses *Salons* encore inédits :

Madame,

C'est un éloge trop flatteur que celui que vous daignez faire de mes petits feuillets, pour avoir le courage de s'y refuser. Soyez bien persuadée que c'est avec un véritable regret que je vous renvoye votre commissionnaire les mains vuides; mais je n'ai rien, mes amis ont tout pris, et c'est une misère que de leur arracher quelque chose : il y a cependant un copiste en chantier; mes pauvres guenilles me reviendront, et je vous les confierai sans pudeur. Combien de choses vous y trouverez, qui n'auroient jamais été ni pensées, ni écrites, si j'avois eu l'honneur de vous connoître plutôt. J'ose croire que la pureté de votre âme auroit passé dans la mienne, et que je serois aussi devenu une espèce d'ange. Vous avez raison, madame, vous avez raison; un homme honnête, un homme qui veut sortir de ce monde-ci sans remords, un homme qui veut au dernier pas revenir par la pensée sur la carrière qu'il a parcourue, sans rougir, un homme qui connoît le vrai but des lettres, et qui ne veut pas prostituer son talent, ne compose rien que Dieu et vous ne puissiez regarder avec complaisance. S'il existoit des esprits célestes, et qu'ils errassent autour de nous, à côté d'une belle ligne à laquelle ils souriroient, ou ils s'éloigneroient, ou il tomberoit de leurs yeux une larme qui effaceroit les lignes indécentes qui suivroient; ces intelligences pures n'auroient précisément laissé ans m es ouvrages que ce que vous en approuveriez.

Il faut que cette crainte de scandaliser Mme Necker par l'indé-

cence de ses ouvrages tînt bien fort au cœur de Diderot; car il y revient encore et presque sous la même forme dans une lettre postérieure.

J'allois oublier de vous demander pardon de toutes les impertinences que vous avez lues dans mes *Salons*. Soyez en assurée, madame, que je n'ai pas voulu vous manquer en aucune façon; car j'en use avec mes ouvrages ainsi qu'avec les ouvrages des autres. La ligne bien écrite ou bien pensée, le trait d'imagination, le sentiment honnête est la seule chose dont il me souvienne et la seule que je me sois proposé de mettre sous vos yeux. Dieu lisoit un jour la vie d'un homme de bien; c'est-à-dire une vie mêlée de bonnes et de mauvaises actions. Il avoit l'ange Gabriel à sa droite et le diable à sa gauche. Satan appuioit du doigt sur toutes les lignes accusatrices et sourioit; l'ange pleuroit, et chacune de ses larmes, en tombant sur le feuillet, en effaçoit la ligne qui faisoit sourire Satan. Vous auriez trop pleuré si chaque sottise de mon papier vous avoit coûté une larme. Songez, madame, que c'est ma confession que je vous ai confiée; songez que c'est moi tel que je suis, seul, portes et fenêtres fermées, sans voile et sans pudeur. Songez que je n'ai pas mis la moindre prétention à ce barbouillage; que je n'ai rien cherché de ce qu'il peut y avoir de passable, ni rien rejetté de ce qui se présentoit de mauvois; que j'ai tout écrit sans loix, sans triage, comme un torrent se précipite, entraînant pêle-mêle des arbres, des plantes, des animaux, quelques choses précieuses couvertes de beaucoup de fange. Lorsque vous en aurez fait transcrire les lambeaux qui ne vous auront pas déplu, ce sera certainement la très petite portion de cette masse informe et la seule que j'oserois publier. Si je ne comptois pas sur votre indulgence, je serois très soucieux de mon indiscrétion. Je vous supplie de ne me pas mépriser. Ce ne sont pas les pensées, ce sont les actions qui distinguent spécialement l'homme de bien du méchant. L'humeur secrette des âmes est à peu près la même. C'est une caverne obscure habitée de toutes sortes de bêtes bien et malfaisantes. Le méchant ouvre la porte de la caverne et ne lâche que les dernières. L'honnête homme fait le contraire. Vous avez voulu entrer dans la caverne et j'y ai consenti. M. Grimm a eu l'intrépidité de laisser regarder à travers les barreaux, des hommes, des femmes, du plus haut rang; mais cela ne me justifie pas. Si une bonne chose ne pèse pas plus dans votre balance que cent mauvaises, je suis perdu.

Quand ce manuscript vous sera devenu inutile ou fastidieux, je vous prie de le renvoyer chez moi sous enveloppe cachetée.

Mille pardons, madame, et mille excuses, je vous les demande à genoux, ajoutez à cela tout l'appareil d'une amande (*sic*) honorable, et puis frottez vos yeux et n'y pensez plus.

Lorsque Diderot partit avec Grimm pour la Russie, Mme Necker comptait sans doute qu'il lui écrirait de Saint-Pétersbourg quelques-unes de ces lettres brillantes qu'on aimait tant à montrer dans les salons du XVIIIe siècle. Mais son espoir fut déçu. Il la laissa sans aucunes nouvelles de lui (comme au reste sa femme et sa fille), et il fallut que Grimm excusât son ami. « Que voulez-vous faire, madame? Jamais sa conduite dans les choses les plus ordinaires comme dans les autres ne ressemblera à la conduite ordinaire et convenue. Il inventera plutôt le menuet de nouveau que de le danser comme les autres. » Diderot devait toutefois dédommager Mme Necker par une longue lettre qu'il lui écrivit de la Haye et dont je citerai quelques fragmens. Après lui avoir confessé tout bas qu'il ne sait rien de la Russie et que les philosophes qui parlent du despotisme ne l'ont vu que par le goulot d'une bouteille : « Quelle différence, ajoute-t-il, du tigre peint par Oudry ou du tigre dans sa forêt ! » Puis il trace de Catherine II un portrait auquel on aurait peine à reconnaître cette femme dissolue et sans scrupules si l'on ne savait combien au XVIIIe siècle il était facile à une souveraine d'éblouir un philosophe :

Je n'ai guères vu que la souveraine, et j'ai tout fait pour qu'en vous parlant d'elle, vous n'entendissiez pas la voix toujours suspecte de la reconnoissance; il m'en coûte ma fortune peut-être, ou celle de mes enfants, pour en être cru lorsque je vous dirois qu'on n'a pas plus de noblesse et d'affabilité que l'impératrice, que je ne sais quelle est la matière qui lui soit assez étrangère pour l'appliquer en conversation; qu'elle réunit à un grand jugement une pénétration vive; que si l'on aperçoit d'abord qu'on s'aproche d'une majesté, il est impossible de ne pas l'oublier dans le moment suivant; que vous ne connoissez pas mieux votre maison et vos enfants qu'elle son empire et ses sujets; qu'elle permet qu'on l'interroge et qu'elle ne trouve pas mauvais qu'on l'interrompe, comme j'en ai fait souvent la sottise; que son ame est forte et douce; qu'elle aime la gloire passionnément, et qu'elle sait y renoncer lorsque le succès, plus facile ou plus prompt, en exige le sacrifice; qu'elle a, quand il faut, le ton leste d'une Françoise qui a bien de la finesse; que c'est comme une grande et belle statue dont les formes précieuses n'ont point été altérées, mais qui a contracté une teinte légère de ce vernis que les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont pris dans la vase où ils ont été précipités par les mains barbares; qu'un talent qui ne suppose pas seulement de la bonté, mais qui demande bien de l'esprit, celui de vous dissimuler et de vous faire entendre la chose qui vous désobligeroit, personne ne le possède à un plus haut point; qu'elle a bien l'art d'écarter la question à laquelle il

ne lui plaît pas de répondre, art facile avec moi, très difficile avec un autre; qu'elle a revêtu de toutes les séductions d'une femme aimable la fierté d'une romaine; que l'on peut l'en croire, parce qu'elle en a fait une longue épreuve, lorsqu'elle dit que les circonstances hasardeuses lui laissent le sang-froid; en un mot que, simple particulière à Paris, elle y auroit aussi son Saint-Ouen, où elle seroit entourée de femmes aimables et d'hommes instruits. Je vous achèverai quelque jour cette ébauche d'après ses propos, que j'avois l'intention de jetter sur le papier tout en la quittant, de peur qu'en séjournant dans ma tête, ils ne dégénérassent en prenant un gout de terroir.

Diderot entre ici dans d'assez longs détails sur l'effet que le climat de la Russie, et en particulier les eaux de la Neva, ont produit sur sa santé, puis il retombe dans son enthousiasme :

Je l'ai juré et je le jure encore, s'il arrivoit que par un de ces caprices du vieillard qui dispose, de dessous la noire pelisse qui l'enveloppe, de tous les événements de ce monde, qui nous voit aller et qui rit, cette grande et digne souveraine fut renversée du trône, je ne balancerois pas à retourner en Russie et à lui porter au fond d'une prison un hommage plus flatteur que celui que je lui ai rendu sur le trône.

Je ne puis ni accepter ni refuser le bien que vous avez la bonté de me dire de moi. Jugez, madame, de la perplexité de celui qui seroit obligé d'ôter à vos lumières ce qu'il accorderoit à votre véracité. Vous lisez les hommes comme on m'accuse de lire les livres; c'est vous-même que vous voyez en eux, et vous avez bien raison d'en être satisfaite.

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Je n'ai pas changé d'opinions en changeant de climat. Je continue de marcher sur la surface du globe, comme si personne ne me regardoit; je me vois, moi, et lorsque j'ai besoin d'un appui, d'un censeur, d'un panégyriste, ou d'un témoin, je vais chercher mon ami : tandis que vous avez les yeux tournés vers le ciel, je regarde vers la rue Anne (1) ou j'y cours, mon fétiche est sous ma main.

Il entre ensuite dans maints détails sur ses enfans, sur ses occupations, sur ses projets, et, finissant par revenir à cette pensée qui le préoccupe toujours : quelle opinion Mme Necker a-t-elle de lui? il termine ainsi sa lettre :

(1) Diderot veut parler ici de Grimm, qui demeurait rue Sainte-Anne. Était-ce déjà par horreur de la superstition qu'il supprimait le mot *sainte?*

Madame Necker, madame Necker, prenez garde; vous me corrompez, Je suis un homme simple à qui l'on en fait aisément à croire. Je ne rabattrois pas un mot de vos éloges, si j'étois bien sûr de ne jamais vous détromper.

Quand je me rapelle la hardiesse que l'on a eu de vous confier ces sallons, je n'en reviens pas; c'est comme si j'avois osé me présenter chez vous ou à l'église en robe de chambre et en bonnet de nuit. Mais c'est moi, trait pour trait; je n'ai fait que me copier, sans la moindre rature, il n'y a aucun de mes ouvrages qui me ressemble davantage. Le métal est resté brut tel qu'il est sorti de la mine. Si vous en tirez une paillette d'or, c'est plus votre mérite que le mien.

Il est bien facheux pour moi de n'avoir pas eu le bonheur de vous connoitre plutôt. Vous m'auriez certainement inspiré un gout de pureté et de délicatesse qui auroit passé de mon âme dans mes ouvrages. Ces dévergondées qui tourbillonnent dans nos jardins ne sont pas sans attraits. Plus piquantes peut-être pour la jeunesse et pour le vice, c'est la jeune fille grande, belle et modeste qui fixe les regards de l'homme de bien. Il n'y a nulle comparaison à faire des bacchantes de Rubens ou de Jordaens aux vierges de Raphael. Je le sçais, je le sens, j'en conviens; mais il est trop tard pour prendre ce stile pur et chaste.

A La Haye, ce 6 septembre 1774.

Je ne connais rien qui fasse plus d'honneur à Mme Necker que le respect d'un homme aussi peu respectueux que l'était Diderot, et rien non plus qui fasse autant d'honneur à Diderot que cet aveu et ce regret sincère de tant d'indécences jetées au hasard dans ses livres. C'est le propre des nobles âmes que d'élever à leur niveau tous ceux qui les approchent. Il y avait dans la nature de Diderot un fond meilleur que ses œuvres; c'est ce fond qu'il laisse apercevoir dans ses lettres à Mme Necker, et on y trouve déjà l'accent de l'homme qui, relisant quelques années avant sa fin certain passage de Sénèque sur le mauvais emploi de la vie, disait : « Je n'ai jamais pu relire ce passage sans rougir. C'est mon histoire. »

III.

Diderot n'était pas dans le salon de Mme Necker le seul champion de l'Encyclopédie. Il avait un second dans la personne de d'Alembert. Mme Necker avait probablement connu d'Alembert au temps où il demeurait comme elle dans la rue Michel-le-Comte, chez sa vieille nourrice Mme Rousseau, et avant qu'il se déterminât à

venir partager, rue Bellechasse, l'appartement de Mlle de Lespinasse. Mais, si ancienne que fût leur relation, d'Alembert ne pénétra jamais dans la familiarité de Mme Necker aussi avant que Marmontel ou Diderot. Nature pauvre et assez froide (bien qu'il ne fût cependant pas incapable d'un sentiment profond), d'Alembert appartenait trop exclusivement à celle qui à son insu et sous ses yeux partageait cependant son cœur entre M. de Mora et M. de Guibert, pour qu'il lui restât grand'chose à donner de son temps et de son affection. Ce reste (pour ce qu'il pouvait être), appartenait d'ailleurs à Mme Geoffrin, et Mme Necker ne venait qu'en troisième ligne. Aussi les lettres échangées entre d'Alembert et Mme Necker montrent-elles qu'ils n'ont guère dépassé l'un vis-à-vis de l'autre les bornes d'une indifférence courtoise. Tantôt d'Alembert accompagne de quelques phrases modestes l'envoi du manuscrit de ses Éloges, et il s'excuse de « se présenter ainsi en robe de chambre et en robe de chambre trouée et déchirée ». Tantôt il entretient Mme Necker de quelque événement du jour, par exemple de la première représentation d'un opéra de Gluck, dont il dit comme M. Jourdain *qu'il y a trop de tintamarre là dedans*, ou bien plus simplement il lui recommande un maître d'écriture pour sa fille. Parmi ces lettres il y en a cependant trois dont l'intérêt tient aux circonstances qui les ont dictées. Mme Necker, ayant appris la mort de M. de Mora, avait cru devoir adresser à Mlle de Lespinasse ses complimens de condoléances; d'Alembert lui répond au nom de son amie et prend part avec une bonhomie touchante à la douleur dont il est témoin, sans se douter que dans cette douleur les remords entraient pour beaucoup plus que les regrets :

A Paris, ce samedi 4 juin.

J'ai lu, madame, votre lettre à Mlle de Lespinasse; elle en a été pénétrée de la plus sensible et la plus tendre reconnoissance, elle est hors d'état de vous exprimer elle-même le prix qu'elle met aux marques de votre intérêt; sa santé est très altérée, elle est dans un abattement qui ne lui permet pas de jouïr des consolations de l'amitié. Celle que j'ai pour elle me fait partager tout ce qu'elle sent, et c'est vous dire, madame, que je suis moi-même bien souffrant et bien malheureux. Je regrette pour moi l'homme qui avoit l'âme la plus sensible, la plus vertueuse et la plus élevée; son souvenir et les regrets qu'il me cause seront à jamais gravés dans mon âme; la bonté, la vertu de la vôtre me persuadent que c'est vous donner une preuve de mon attachement et de mon respect, que de vous parler de ce qui m'affecte si douloureusement. Permettez que cette lettre soit commune entre vous et M. Necker, que je prie d'agréer les assurances de mon respect.

Deux ans après, Mlle de Lespinasse succombait à son tour, et, sous le coup du seul chagrin profond qu'il ait éprouvé de sa vie, d'Alembert trouve en s'adressant à Mme Necker des expressions émues et affectueuses qui contrastent avec le ton ordinaire de ses lettres :

Ce mercredi au soir.

Que vous avez de bonté, madame, vous et M. Necker, de vouloir bien vous occuper de ma situation et de ma douleur! J'ai perdu la douceur et l'intérêt de ma vie, je n'y tiens plus que par la triste et chère occupation d'exécuter les dernières volontés de ma malheureuse amie; quand j'aurai rempli ce devoir douloureux, mais sacré pour mon cœur, je ne sentirai plus que l'abandon et le vide, et je ne pourrai supporter l'existence que par l'intérêt que voudront bien y prendre encore quelques âmes honnêtes et sensibles; la votre, madame, est de ce nombre ainsi que celle de M. Necker, et c'est à ce titre que je vous demande la continuation de vos bontés à l'un et à l'autre; elles me sont plus nécessaires et plus chères que jamais, elles me feront sentir plus vivement encore que par le passé toute la reconnoissance que je vous dois et tous les sentimens de respect et d'attachement que vous m'avez inspirés.

Quelques mois après la mort de Mlle de Lespinasse, Mme Geoffrin tombait à son tour dans un état d'affaissement avant-coureur de la fin, dont sa fille profitait pour fermer sa porte aux philosophes ses amis. C'était Mme Necker que d'Alembert choisissait encore comme confidente de ses regrets :

Quoique j'aie pris le parti, madame, de me remettre à mon ancienne manière de vivre, qui toute triste qu'elle est, convient mieux qu'aucune autre à ma santé et à ma situation, je me proposois pourtant d'avoir aujourd'hui l'honneur de vous voir, dont je n'ai pas joui depuis longtemps. Mais le triste état de Mme Geoffrin ne me permet pas de m'occuper d'autre chose, et m'interdit en ce moment le plaisir même de votre société. Suis-je donc condamné, madame, à tout perdre à la fois? Je pourrai dire comme Oreste : *Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance.* Je la voyois hier au soir dans un état d'affaissement qui me faisoit désirer d'être à sa place, sans que j'osasse lui souhaiter d'être à la mienne. Je ne prendrois pas la liberté de vous parler de cette nouvelle peine, si je ne savois combien votre amitié pour Mme Geoffrin vous la fera partager. Recevez mes excuses, mes regrets, et les assurances de mon tendre respect.

Bien que ces lettres de d'Alembert ne soient pas exemptes d'une certaine déclamation, il me semble cependant que la vérité de leur accent est de nature à réconcilier quelque peu avec cet honorable mais peu sympathique personnage.

Puisque le nom de d'Alembert a tout naturellement amené celui de Mlle de Lespinasse, peut-être lira-t-on avec intérêt ce billet enjoué (cependant avec une teinte de mélancolie), où elle remercie M. Necker de l'envoi de son opuscule sur *le Bonheur des sots :*

Ce mardi, 6 heures du soir.

Vous prêchez, monsieur, la neuvième béatitude, mieux que l'Évangile ne fait les huit autres; mais vous avez beau prêcher, votre écrit vous condamne à un malheur éternel; jamais je n'ai vu tant de bonne plaisanterie et de saine raison à la fois, cela est aussi philosophe et aussi gai que *Candide;* je croyois l'espèce humaine bien malheureuse, vous me faites voir bien des heureux sur la terre, mais à la vérité, sans m'attacher davantage à la vie; ce qui me la feroit trouver bien douce, bien piquante et bien agréable, ce seroit que vous voulussiez bien en remplir quelques momens. Il n'y a pas plus de dix minutes que je possède votre paquet, je l'ai lu avec avidité, je vais recommencer. J'attends M. d'Alembert et je suis bien sûre qu'il partagera mon plaisir.

Le salon de Mme Necker était devenu également un lieu de rendez-vous fréquenté par les étrangers qu'attirait l'éclat de Paris et par les représentans des différens souverains de l'Europe que leurs fonctions diplomatiques y retenaient habituellement. C'est ainsi qu'on rencontrait aux vendredis l'ambassadeur d'Angleterre, milord Stormont (comme on disait alors), qu'on appelait dans la société *le bel Anglais;* l'ambassadeur de Suède, le comte de Creütz, prédécesseur de M. de Staël, qui fut le premier objet de cet engouement dont, à la suite du voyage de Gustave III, la société se prit pour la noblesse suédoise, l'ambassadeur de Naples, le gros et aimable marquis Caraccioli, qui, nommé vice-roi de Sicile, quitta Paris avec tant de regrets et répondait aux complimens du roi sur l'éclat de sa nouvelle place : « Ah! sire, je suis obligé d'abandonner la plus belle place du monde, la place Vendôme. » Mais de tous ces étrangers celui qui faisait la plus brillante figure dans le salon de Mme Necker, c'était l'abbé Galiani. Durant les dix brillantes années de son séjour à Paris, les seules, disait-il, où il eût vécu d'une vraie vie, de 1759 à 1769, le folâtre abbé dont le gouvernement napolitain avait eu la singulière idée de faire un secrétaire d'ambassade charma toute la société par ses saillies, et

dès que le salon de Mme Necker fut ouvert, il en devint un des hôtes les plus assidus. Là, il ne se trouvait pas exposé, comme chez le baron d'Holbach, à tenir tête, lui chétif, à toute une réunion d'athées et à leur démontrer l'existence de Dieu par le célèbre argument des *dés pipés*. Dans une discussion de cette nature, la maîtresse de la maison aurait pris parti pour lui, et il devait se sentir en sécurité. Mais ces abbés du XVIIIe siècle étaient si exigeans que chacun avait ses griefs. L'abbé Morellet reprochait à Mme Necker la contrainte qu'elle imposait à ses hôtes sur les questions religieuses. L'abbé Galiani lui reprochait « d'avoir de la vertu et d'observer le froid maintien de la décence. » Sans doute, à ce point de vue, il se trouvait plus à l'aise à la Chevrette, chez Mme d'Épinay. Mais une fois qu'il a quitté Paris, « le seul endroit, s'écrie-t-il avec désespoir, où l'on m'écoutoit, » pour retourner à Naples d'où il ne reviendra pas, comme les griefs s'évanouissent! comme les regrets dominent! On en jugera par quelques extraits de ses lettres aussi folles et aussi spirituelles que lui et que leur longueur seule m'empêche de publier tout entières. A peine est-il arrivé à Gênes, la première étape de son retour, qu'il écrit à Mme Necker pour épancher sa douleur :

Gênes, ce 28 août 1769.

Peste soit des sentiments! Si j'en ai, que Dieu me les pardonne, ce n'est pas ce que j'ai de mieux, en vérité. J'en ai pourtant bien peu; mais vous, madame, vous en avez un diable chargé. Votre charmante lettre du 29 n'a que ce défaut-là. Vous me parlez encore de sentiments. Que ne me parlez-vous pas de pantoufles? que risquez-vous? Je suis à Gênes et vous à Paris. Savez-vous que, si vous continuez sur ce ton-là, je pourrai bien penser à vous le jour, mais je n'en rêverai pas la nuit?

Vous voyez comme je suis gai. N'en croiez rien. Je suis triste et malheureux, et je suis bien fâché de vous l'apprendre. Je tâche de me distraire et je donne dans l'excès opposé d'une gaieté folle. J'amuse ici tout le monde hors moi-même. Un instant que je retombe sur l'idée de Paris et de mes amis, me voilà perdu. Je n'y suis pas et vous y êtes. Voilà les deux points de ma triste et désolante méditation. Mais vous y reviendrez, me dit-on. Qu'en sais-je? Mais vous mourrez hors de Paris? C'est sûr et ce n'est pas consolant. Mais vous n'êtes pas encore mort? C'est encore très vrai. Vous vous y ferez donc comme les diables au feu de l'enfer? C'est pénible, et enfin c'est la seule ressource de l'enfer et la seule consolation des damnés. Mais quelle maudite lettre lamentable je vous écris, grand Dieu! Revenons à nos pantoufles... L'abbé Morellet a donc été mordu de jalousie, Suard en a été piqué, et Thomas en a-t-il été égratigné? Ah! il est coriace celui-là. Nouveau Démosthène dans sa

lanterne à Madrid (1), qui vaudra un jour celle d'Athènes, il est tranquille, sûr et d'une confiance qui m'impatiente. Si je revenois pourtant, je serois homme à le faire trembler, mais je ne reviendrai pas. Ah! fi, le vilain que je suis! quel maudit tic que j'ai pris là ! Je ne fais que répéter ce doute dans ma tête, et ce doute me désespère, il me tue. Allons, parlons d'autre chose.

... Mlle Clairon est-elle de retour? C'est un chagrin de moins que son absence de Paris m'a valu à mon départ. Je n'ai pas besoin de vous demander si elle se souvient de moi. Je suis bien sûr que oui. Mlle de Lespinasse s'en souviendra aussi, car elle est jolie, honnête, a une mémoire très heureuse, beaucoup de lecture, beaucoup de connoissances, et je suis pour elle un livre qu'elle a lu autrefois sans ennui. Mme Geoffrin... Non, je n'en parlerai pas. Je n'en ai pas encore la force. Pour Mme de La Ferté-Imbault (la fille de Mme Geoffrin) on peut en parler, Elle m'aime et je l'aime comme les anges s'aiment, à ce que dit notre saint Thomas qui n'est pas votre Thomas, mais qui étoit bien meilleur théologien et qui avoit découvert que les anges s'aiment tout aussi bien de loin que de près, sans se voir, sans se parler. Ils sont bien heureux s'ils y trouvent du plaisir.

Vous m'aviez promis de m'écrire souvent. Tiendrez-vous parole? Écrivez-moi par la poste en droiture ici, mais chargez quelqu'un de faire les enveloppes. Vos lettres ressemblent à Socrate, la plus belle âme dans le corps le plus laid. Vos lettres sont aussi belles que l'enveloppe en est affreuse. Je dis cela pour faire plaisir à l'abbé Morellet et non pas pour vous humilier. Il ne vous conviendroit pas de bien faire les enveloppes. Cette matérialité ne sied pas bien au sublime de votre ineffable spiritualité. Voilà le papier qui commence à me manquer. N'oubliez pas mes compliments à votre plus cher ami, à M. Necker. Je l'aime infiniment, et ce n'est pas pour vous faire ma cour. C'est pour mon plaisir tout pur. On me reprochera que je n'ai pas encore envoyé rien dire à l'incomparable Marmontel et à tant d'autres, mais leur souvenir cause mon malheur, et il ne faudroit pas être malheureux.

Ah! cette pantoufle! Heureux le cordonnier!

Cependant, d'étape en étape, l'abbé est arrivé à Naples. Ce n'est pas lui qui comprendra jamais qu'on s'écrie : *Veder Napoli, poi mori!* Au pied du Vésuve, ce sont les souvenirs de Paris qui le hantent, et il ne peut se tenir d'en faire confidence à Mme Necker. Après avoir « tout bonnement et platement » commencé par lui deman-

(1) On se rappelle qu'avant d'avoir acheté Saint-Ouen, M. Necker avait loué le château de Madrid.

der de ses nouvelles, et s'il est vrai qu'elle soit grosse, il se laisse aller à la vivacité de ses regrets et trace ce tableau animé où il peint au vif le salon de Mme Necker et lui-même :

Il n'y a point de vendredi que je n'aille chez vous en esprit. J'arrive, je vous trouve tantôt achevant votre parure, tantôt prolongée sur cette duchesse. Je m'assieds à vos pieds. Thomas en souffre tout bas, Morellet en enrage tout haut, Grimm, Suard en rient de bon cœur, et mon cher comte de Creütz ne s'en aperçoit pas. Marmontel trouve l'exemple digne d'être imité, et vous, madame, vous faites combattre deux de vos plus belles vertus, la pudeur et la politesse, et dans cette souffrance vous trouvez que je suis un petit monstre, plus embarrassant qu'odieux. On annonce qu'on a servi. Nous sortons, les autres font gras, moi je fais maigre, et mange beaucoup de cette morue verte d'Écosse que j'aime fort, je me donne une indigestion tout en admirant l'ardeur de l'abbé Morellet à couper un dindonneau. On sort de table, on est au café, tous parlent à la fois. L'abbé Raynal convient avec moi que Boston et l'Amérique anglaise est à jamais séparée d'avec l'Angleterre, et dans le même moment Creütz et Marmontel conviennent que Grétri est le Pergolèse de la France; M. Necker trouve tout cela bon, baisse le tête et s'en va. Voilà mes vendredis. Me voyez-vous chez vous comme je vous vois? avez-vous autant d'imagination que moi? Si vous me voyez et si vous me touchez, vous sentirez qu'à présent je vous baise tendrement la main. Mais vous souriez ? Adieu donc, je suis content.

Cependant il n'a pas tout à fait pardonné à Mme Necker d'avoir gardé vis-à-vis de lui « le froid maintien de la décence, » et après deux années écoulées, il lui cherche encore querelle à ce sujet :

Naples, ce 6 juillet 1771.

Ma divinité !

Enfin une lettre de vous est venue me trouver. Si cela continue, je n'en demande pas davantage à la déesse de l'amitié. Vous êtes toujours dans les mêmes principes à ce que dit votre lettre; tant mieux pour M. Necker, tant pis pour les autres. Cela me fait plaisir à moi pourtant, puisque cela prouve que j'étois l'Hector de cette Troie et que

. . . . . Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Si la chose eût été faisable, je l'aurois faite. Réjouissons-nous donc et triomphons dans la déroute générale.

Vous me dites que tous vos plaisirs se réduisent à la conversation. Je vous plains bien, elle est mourante à Paris et sera bientôt morte. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.* Les Français parlent et chantent quand on les pince; ils se taisent, comme de raison, lorsqu'on les assomme. Pour moi, voilà bientôt deux ans que j'ignore ce que c'est qu'une conversation. Faute d'autres animaux raisonnables, je fais société avec un chat. Il est à présent malade. Si vous connoissez la force des chagrins domestiques, vous pouvez juger de mon affliction. J'ai appris la langue chatte depuis mon départ de Paris; je la parle assez couramment pour un homme, et je crois que, si vous veniez me trouver, au lieu de vous dire: « Je vous adore, je languis, je me meurs, » et cent autres fadaises de la langue humaine, je vous dirois : *Miaôu!* et tout seroit dit, et même très énergiquement. Savoir ce que vous répondriez. Répondriez-vous à demi-voix comme une jolie chatte : *Mie, mieù, mioù?* ou souffleriez-vous comme une chatte fauve et farouche? Allons, vous ne risquez rien à me le dire à deux cents lieues de distance. Ni vos griffes, ni les miennes ne sont pas si longues. Mais revenons à nos moutons.

J'ai fait de votre charmante lettre tout l'usage que je pouvois. Je l'ai montrée au baron de Gleichen. Il a dit, comme La Fontaine en apprenant le choix de la sépulture de Racine, que vous ne m'en auriez jamais tant dit de mon vivant à Paris. Enfin nous nous sommes attendris jusques aux larmes, et en faisant votre éloge, mon refrain étoit : C'est dommage qu'elle ait tant de principes dans sa tête et aucune inconséquence dans son cœur. Je me suis souvenu de cette soirée affreuse et à jamais mémorable où je fus un monstre parce que j'osois dire ce que tout le monde pensoit. Je disois que je n'aimois les hommes que pour l'argent et M. Necker en a, que je n'aimois les femmes que pour la beauté et vous en avez, je disois donc que j'aimois le maître et la maîtresse de la maison et j'étois un monstre après cela. Vous en fûtes scandalisée, Mme Suard étonnée et Mme la gouvernante du Louvre indignée. La ville en retentit, les faubourgs s'en plaignirent, le royaume en étoit en combustion et tout le monde me pardonna; ainsi Dieu me le pardonne d'avoir convoité l'argent et la femme de mon prochain alors, car nous ne le sommes plus à présent. Les Alpes nous séparent. Mais ni le temps ni les Alpes effacent le souvenir de journées délicieuses que j'ai passées chez vous. Voilà la tristesse et le spleen qui me gagnent. Changeons de discours.

Je me reproche tous les jours de n'avoir pas encore écrit à Mlle Clairon. C'est une des personnes qui m'a le plus véritablement aimé au monde. Je l'ai toujours senti et je suis bien aise qu'elle le sache. Voudriez-vous bien le lui contester? Je rêve bien souvent d'elle et de ses amis. Je n'en parle pas si souvent. Car avec qui en parlerois-je? Je vis avec des gens qui de temps à autre me demandent ce que fait la

reine de France (c'est vrai au pied de la lettre), ils ont oublié d'en avoir porté le deuil il y a trois ans. Ah! madame, quel affreux désert que cinquante mille Napolitains! M. Necker m'écrivit d'une affaire il y a quatre mois... Je lui répondis une longue et belle lettre. L'a-t-il reçue? Je n'en sais rien. Voudriez-vous me le dire?

Grimm vit toujours, on le sait. Suard fait des traductions spontanées (1) et donne des nouvelles forcées. Je l'aime mieux quand il fait à sa guise. Morellet assurément ne soutiendra aucune thèse à présent ni sur l'exportation, ni sur les privilèges, ni sur les toiles peintes, ni sur les gênes de la liberté du commerce. Qui est-ce qui se plaint des égratignures au milieu d'une bataille? Me conseilleriez-vous d'écrire à Mme Geoffrin? J'en aurois bien grande envie. Cependant j'ai peur qu'elle ait peur de mes lettres. Je suis si fou, elle est si prudente. Cependant je l'aime, je l'estime, je la vénère, je l'adore et si on m'écoutoit, j'en parlerois toujours. Dites-le-lui au moins et dites-moi en quel état sont les mercredis. Je ne puis plus soutenir le tableau émouvant des souvenirs que j'ai. Ma tête est une lanterne magique à présent. Je vous quitte et j'embrasse M. Necker et vous aussi si vous y consentez.

La correspondance de l'abbé Galiani s'arrête à cette date. J'ignore si les lettres suivantes ont été détruites ou si la correspondance a effectivement cessé. Peut-être Mme Necker a-t-elle trouvé que l'abbé poussait trop loin le badinage. Dans sa jeunesse elle eût trouvé plaisantes ces déclarations d'au delà des monts, mais depuis qu'elle vivait dans une société assez corrompue il y avait certains sujets sur lesquels elle n'entendait pas raillerie. En réalité, Mme d'Epinay était une correspondante qui convenait beaucoup mieux à Galiani, et il n'est pas étonnant que seule elle ait eu le privilège de continuer à recevoir des lettres du pétulant abbé.

Des dîners plus ou moins bons et une conversation brillante dont avec une habileté parfois un peu trop apparente elle savait diriger le cours n'étaient pas les seuls agrémens que Mme Necker se préoccupât d'offrir à ses hôtes. Parfois elle leur faisait entendre Mlle Clairon qui était retirée du théâtre, mais pour laquelle Mme Necker avait conservé une admiration passionnée, ou bien elle cherchait à leur procurer un plaisir fort apprécié au XVIIIe siècle, celui de la lecture à haute voix de quelque œuvre nouvelle, plaisir toujours dangereux, car il se change parfois en un déplaisir sensible pour celui qui lit comme pour ceux qui l'écoutent. Il est assez rare toutefois que l'échec public d'une lecture finisse par tourner à la confusion, non pas de l'auteur, mais des auditeurs. C'est cependant la

(1) Suard venait de faire paraître une traduction de la Vie de Charles-Quint, par Robertson, et rédigeait la *Gazette de France* avec l'abbé Arnaud.

mésaventure qui est arrivée à Mme Necker. L'impression d'ennui profond que causa dans son salon la première lecture de *Paul et Virginie* est demeuré une de ces anecdotes classiques dont le souvenir a dû consoler plus d'un auteur incompris. J'ai cherché dans les nombreux documens qui m'ont passé sous les yeux quelque trace de cette anecdote et je n'en ai découvert aucune. Mais j'ai trouvé deux lettres de Bernardin de Saint-Pierre antérieures à la publication de *Paul et Virginie*, et qui datent de ces années de sa vie où, inquiet, besogneux et tourmenté non moins par son caractère que par son génie, il frappait à toutes les portes, aussi bien à celle de Rousseau qu'à celle des encyclopédistes. La première de ces lettres, qui est fort courte, accompagne l'envoi de son *Voyage à l'île de France*; « ce n'est point, dit-il, un hommage qu'il rend à la beauté de Mme Necker ni un tribut qu'il paie à son esprit, c'est un *exercice qu'il offre à sa sensibilité.* » Je publierai en entier la seconde, où l'on verra Bernardin de Saint-Pierre, doutant encore de son génie, tout à la fois se proposer d'écrire une Histoire de Guillaume Tell, demander à M. Necker la communication de son mémoire sur la compagnie des Indes (où il sollicitait en ce moment même d'être envoyé en mission), et comparer entre temps Mme Necker à Vénus :

Madame,

Si vous aviés, à la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine suivante, un jour où vous n'eussiés ni beaucoup de plaisirs ni beaucoup d'affaires, si dans ce jour, il y avoit un quart d'heure dont vous puissiés disposer avec M. Necker, je vous prie de me le réserver, J'ai retrouvé dans de vieux papiers un manuscrit sur lequel je voudrois consulter des personnes qui eussent des lumières, du goust et surtout de la sincérité. Je ne sçaurois mieux m'adresser qu'à vous, madame, qui pensés si noblement et qui écrivés si bien. Si je pouvois me fier à mes talents, j'employerois mon loisir à écrire quelque histoire, et un des plus beaux sujets à mon avis est celle d'un de vos compatriotes Guillaume Tell, qui occasiona la révolution de la Suisse. Mais où prendre des matériaux, et surtout des connoissances sur les mœurs et la nature d'un pays où je n'ai jamais été ? Voilà où vous et M. Necker pouvés m'aider en suposant toutefois que j'aye assés de talent pour y réussir et que vous ayés assés d'estime pour moi pour me le dire.

Je crois que vendredy prochain vous aurés beaucoup de monde; il me semble qu'il y a une partie faite, de dames, de beaux esprits, de gens aimables. Ils ont raison. Certainement Paphos n'avait pas de vues plus riantes que Saint-Ouen, et Vénus vous ressembloit beaucoup si ce

n'est qu'elle avoit les yeux noirs et que vous les avés bleus comme Minerve.

On attend ici la comette pour demain, il y a des églises dont les confessionaux ne desemplissent pas, mais le peuple est fort inquiet de savoir si la terre sera brûlée ou noyée, c'est ce qu'on sçaura demain.

Si M. Necker veut me prêter son mémoire sur la compagnie des Indes, je lui serai très obligé. Je crois que j'aurai le temps de le lire. Du moins je le désire beaucoup, j'en ai ouï dire tant de bien et j'ai une si bonne opinion de son goust que je serai fort sensible à cette marque de sa confiance.

Agréés, madame, les sentiments de respect et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur

DE SAINT-PIERRE.

Paris, ce 11 may 1773 (hôtel de Bourbon, rue de la Magdelaine).

Dans les propos qui s'échangeaient aux vendredis de Mme Necker on peut penser qu'il était souvent question de l'Académie française. Presque tous les habitués de son salon en faisaient partie, et ils devaient profiter de ces fréquentes rencontres pour s'entretenir ensemble des prix qu'ils avaient à distribuer (et dont M. Necker fut honoré deux fois), ou des discours qu'ils avaient entendus. Ce n'était pas une mince affaire qu'une réception académique dans un temps où le moindre événement littéraire avait autant et sinon plus de retentissement qu'une bataille. Ce jour-là, bien des hardiesses qui aujourd'hui nous sembleraient des banalités se débitaient aux applaudissemens du public, sous cette forme élégante et un peu solennelle qu'on aurait grand tort de supprimer de notre littérature moderne, où seule elle représente aujourd'hui ce que nos pères appelaient autrefois le genre noble. Mais une élection était chose bien plus importante encore. L'Académie française, qui a eu, comme toute puissance en ce monde, ses momens de popularité ou de défaveur, était alors à son apogée. Dans la lutte engagée par les philosophes et les gens de lettres contre les formes surannées d'une société dont ils ne croyaient pas la chute aussi prochaine, un fauteuil académique était comme un trépied du haut duquel il était plus commode et plus sûr de lancer des foudres et de rendre des oracles. Aussi les compétitions étaient-elles des plus vives dès qu'un de ces postes de gloire et de combat devenait vacant, et Mme Necker se trouvait tout naturellement informée des préliminaires et des péripéties de ces batailles littéraires. Marmontel la tenait au courant de ses efforts pour faire triompher la candidature

de l'abbé Maury sur celle de Target, et Buffon la prenait pour confidente de la colère que lui causait l'obstination de Bailly à voter pour Sedaine.

De l'information à l'influence il n'y a souvent pas loin, et il était inévitable qu'on finît par lui attribuer sur les élections académiques elles-mêmes une action sinon égale, au moins comparable à celle autrefois exercée par Mme de Lambert, dont le marquis d'Argenson disait qu'on n'était guère reçu à l'Académie qu'on ne fût présenté chez elle ou par elle. Plus d'un candidat inquiet dut également se demander s'il avait pour lui le salon de Mme Necker, et, par quelque démarche auprès de la maîtresse de la maison, s'efforcer d'obtenir cet indispensable appui. Ce fut le cas de Dorat, le fécond et malheureux Dorat, dont cinq comédies, six tragédies, cinq poèmes, cinq romans et une quantité innombrable de pièces plus que légères, ont à peine sauvé le nom de l'oubli. Lorsqu'il posa sa candidature à l'Académie, Dorat rencontra parmi ses ennemis les plus déclarés quelques-uns des encyclopédistes qui fréquentaient habituellement le salon de Mme Necker. Ce fut donc à elle qu'il s'adressa pour triompher de leurs préventions, et si je cite en entier cette lettre, c'est qu'elle montre assez bien le crédit littéraire dont moins de six ans après son mariage était arrivée à jouir l'ancienne présidente de la petite académie de la Poudrière :

J'ai tant confiance dans vos bontés, madame, que je ne crains point d'y avoir recours dans cette occasion. Il me seroit plus doux de vous devoir qu'à toute autre, et voilà pourquoi je me hasarde avec une sorte de sécurité. Vous connoissez beaucoup d'académiciens; ces messieurs ont autant de déférence pour votre goût que d'estime pour votre personne, et si vous vouliez appuyer auprès d'eux le désir que j'ai d'être leur confrère, je suis sûr que leurs préventions ne tiendroient pas contre des démarches que vous auriez l'air de favoriser. Voilà douze ans que je m'occupe et que le public accueille mes travaux avec bienveillance. Ma famille m'a fait quitter une carrière où je serois très avancé aujourd'hui : j'ai cru trouver du dédommagement dans les lettres et suppléer par elles à l'état que j'avois perdu. Point du tout; j'ai rencontré des oppositions cruelles et dont je ne peux deviner le principe; des mœurs, de l'honnêteté, quelques autres avantages qu'on ne cite pas, quand ils sont seuls, mais qui doivent valoir par le reste, tout cela n'est compté pour rien; on évoque mes torts, on affoiblit mes titres, et l'on a été à la veille de me préférer un homme qui n'est célèbre que par des noirceurs, des chutes et une fausseté d'autant plus coupable qu'elle a les dehors de la franchise. Je vous ouvre mon âme, elle est vraie, et la vôtre l'est trop, madame, pour se refuser à l'é-

vidence des injustices qu'on m'a faites. Quel est l'académicien qui peut se plaindre de moi? Je suis l'ami des uns, l'admirateur des autres, mes ouvrages sont semés de leurs éloges : au reste, madame, si vous vous intéressez à moi, vous ne serez point tout à fait isolée; le prince Louis, M. Duclos, l'abbé Voisenon se sont plus d'une fois déclarés en ma faveur; M. Thomas n'est sûrement pas contre; MM. Marmontel et Saurin n'ont nulle raison de m'en vouloir, et un mot de vous suffira pour les déterminer. Je sais qu'on a des vues sur l'abbé de Lisle, mais il est plus jeune que moi, il n'est connu que depuis deux ans, il n'a fait qu'une traduction, et tout en convenant de son mérite dont je suis le plus zélé partisan, je crois qu'il peut attendre sans avoir le droit de se plaindre. Pardon, madame, de tous ces détails. Je ne ferai aucune démarche avant que j'aie reçu votre réponse. Si vous croyez que je puisse me présenter, j'en courrai les risques, sinon je renfermerai mes vœux, mes prétentions, et j'aurai pour me consoler le plaisir de m'être conduit par vos conseils.

Ce 20 juin 1771.

J'ignore si Mme Necker prêta son appui à Dorat, auquel elle paraît en effet avoir témoigné quelque amitié, mais en tout cas cet appui fut inefficace, car Dorat ne fut jamais de l'Académie. Il s'en consolait cependant, ou du moins il affectait de s'en consoler par la pensée, que Mme Necker avait été favorable à sa candidature, et il lui écrivait quelques jours après : « Je ne serai point de l'Académie, mais je serai de votre société et je ne ferai rien qui m'en rende indigne. J'aime mieux un caractère qu'un fauteuil et votre suffrage que celui des quarante. »

Je n'ai parlé dans cette étude que des gens de lettres et des philosophes qui fréquentaient le salon de Mme Necker. Je compléterai le tableau de sa société en parlant dans la prochaine des relations plus intimes qu'elle avait nouées avec quelques femmes dont les noms sont devenus célèbres, Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Mme d'Houdetot, et avec des hommes qui, comme Thomas et Buffon, ont tenu une grande place dans la vie de son cœur.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LA

PAPAUTÉ HORS DE L'ITALIE

CLÉMENT V.

Clément V, Philippe le Bel et les Templiers, par Edgard Boutaric; Paris, 1874. (Extrait de la *Revue des Questions historiques*.)

De tous les règnes qui composent l'histoire de France, le règne de Philippe le Bel est celui qui, selon moi, devrait le plus tenter un jeune homme voué aux études historiques et attiré vers les points obscurs de nos annales. Ce règne a été aussi mal traité que possible par les chroniqueurs. Philippe et ses confidens vivaient entre eux, dans un monde très fermé, contens de faire de grandes choses, mais très peu soucieux de la manière dont on les raconterait. Les erreurs énormes de Geoffroi de Paris, qui vivait tout près de la cour, mais non pas dans ses secrets, nous font sourire. Villani, qui comprend bien mieux la grandeur de Philippe, veut amuser ses compatriotes florentins, et leur conte des histoires dont il savait mieux que personne le peu de réalité historique. Heureusement, le nombre et l'importance des pièces originales qui nous sont parvenues de ce règne extraordinaire suppléent au manque de récits contemporains. Les Archives nationales venaient d'être fondées par saint Louis, près de la Sainte-Chapelle; Pierre d'Étampes, qu'on peut considérer comme le plus ancien de nos gardes des archives, formait lui-même de précieux recueils et donnait le premier modèle des grandes collections diplomatiques. Tous les actes originaux des affaires qui remplissent les premières années du XIVe siècle reposent à l'heure qu'il est au grand dépôt de l'hôtel Soubise. C'est là qu'on peut voir combien Philippe le Bel, grâce à d'habiles conseillers, Nogaret, Plaisian, Pierre Du Bois, devança son temps en bien et en mal et atteignit d'emblée les

pensées les plus hardies des temps modernes. Ce ne sont pas des chroniqueurs bornés, des clercs fanatiques, ce sont les textes authentiques eux-mêmes qui viennent nous apprendre quels ardens novateurs entouraient le petit-fils de saint Louis, et comment, sous l'apparence du zèle le plus pur pour la royauté, ces âpres légistes agitaient en réalité les idées les plus révolutionnaires.

Déjà plusieurs fois, cette grande collection de dépêches, de mémoires, de pièces de toutes sortes a été consultée. Dans les ardentes luttes gallicanes de la première moitié du XVIIe siècle, les Pithou, les Vigor, les Dupuy y cherchèrent des armes pour leur guerre contre l'ultramontanisme; Baluze y fit des emprunts pour ses compilations historiques; mais l'étude de ces documens n'est pas chose facile. La lecture en est pénible; la date de chaque pièce demande des attentions particulières que n'eurent pas les premiers éditeurs. C'est ce qui fait qu'un jeune érudit enlevé prématurément à ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a pu faire une véritable moisson dans un champ qui paraissait épuisé. On a déjà parlé ici des plus importantes publications de M. Boutaric (1). Un écrit qu'il nous reste à faire connaître est celui que ce laborieux critique a consacré aux rapports de Philippe le Bel et de Clément V. Telle fut la vivacité des débats qui remplirent le règne de Philippe que, jusqu'à notre temps, l'impartialité en ce qui le concerne a été difficile pour les historiens. Croirait-on que Dupuy, en 1655, Baluze, en 1693, ont cédé, dans leurs recueils, à la passion la plus évidente, admettant des pièces apocryphes qui avaient servi d'argument momentané contre Boniface VIII, supprimant au contraire certaines pièces où Clément V se montre à son avantage et qui démasquent la fourberie du roi? M. Boutaric a corrigé presque toutes ces fautes. A-t-il évité lui-même les causes d'erreurs qui ont tant de fois, en ces délicates matières, fait gauchir le jugement des historiens? Nous n'oserions l'affirmer. Écrivant dans un recueil qui a pour objet avoué l'apologie du catholicisme, et voulant à tout prix laver Clément V des reproches qu'en général les historiens lui ont adressés, il accorde peut-être trop libéralement à ce pontife les qualités qu'on lui refusait jusqu'ici d'une manière trop absolue. Mais son travail, presque tout entier composé de pièces originales, fournit les moyens de rectifier les conséquences exagérées qu'il cherche à tirer de certains textes. Le père Theiner, de son côté, en publiant tous les documens politiques du règne de Clément (2), a mis la critique en état de rectifier bien des jugemens erronés sur le prétendu abaissement où était alors la

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er mars 1871; 15 mars, 1er avril, 15 avril 1872.
(2) *Codex diplomaticus dominii temporalis sanctæ sedis*, t. I, Rome, 1861.

papauté. On est donc maintenant en mesure d'écrire *sine ira et studio* l'histoire du pontificat durant lequel, si l'on excepte le règne de Pie IX, se sont opérées les transformations les plus graves dans la nature du pouvoir temporel. La papauté est-elle essentiellement liée au séjour du pape en Italie? Voilà une question que le xxe siècle agitera, peut-être avec angoisse. Le xive siècle vit cette question attaquée avec une rare franchise; le xve la résolut en faveur de l'Italie. Sans vouloir préjuger la solution de l'avenir, il est intéressant de savoir comment, dans le passé, cette question en vint fatalement à se poser, avec quelle inquiétude les sages l'accueillirent d'abord, et avec quelle sérénité les vrais politiques finirent par en prendre leur parti.

I.

La papauté, en devenant, surtout depuis la fin du xe siècle, une institution bien plus européenne que romaine ou italienne, amena de bonne heure le phénomène de Français, d'Allemands, d'Anglais, revêtus, en tant qu'évêques de Rome, du titre de chefs de la chrétienté. Pour ne parler que de la France, elle avait donné au saint-siège Silvestre II, Urbain II, Urbain IV, Clément IV, Martin IV, quand la victoire de Philippe le Bel sur la papauté altière créée par Grégoire VII mit pour longtemps entre les mains du clergé français la direction générale des affaires de l'église. Avec Clément V, une période toute nouvelle commence. Des étrangers maîtres dans Rome au nom de la primauté religieuse que Rome elle-même avait proclamée, cela était tout naturel; cela s'était vu fréquemment; on avait vu également des pontifes faire des absences prolongées de leur capitale; mais ni au xie, ni au xiie, ni au xiiie siècle, on n'aurait admis l'idée qu'un pape pût se faire couronner ailleurs qu'à Rome, se dispenser pendant toute la durée de son pontificat de paraître à Rome, choisir hors d'Italie une capitale pour l'exercice de sa double souveraineté. Voilà ce que fit Clément V, non par suite d'un plan très fortement calculé, mais par une sorte de nécessité. Les divisions de l'Italie, la turbulence des factions romaines, avaient rendu le séjour de la papauté à Rome presque impossible. Boniface VIII, d'ailleurs, avait, par ses violences, compromis à jamais la politique générale suivie, non sans gloire, par les grands papes du moyen âge. Clément V ne fut pas l'auteur d'une pareille situation; il s'y prêta; il ne fut pas supérieur à son temps; il céda aux courans qui dominaient, et cette complaisance le conduisit à une fortune vraiment inouïe.

Bertrand de Got était né au château de Villandraut, près d'Uzeste, dans le territoire de Bazas. Il appartenait à la première noblesse du pays. Son aïeul, Arnaud Garcias de Got, était frère de G. Ben-

quet, évêque de Bazas en 1166. Son père, Béraud Garcias, était seigneur d'Uzeste et de Villandraut. Son oncle Bertrand fut évêque d'Agen. Enfin, son frère aîné, Béraud, le devança dans la carrière ecclésiastique. En 1290, Béraud est archevêque de Lyon; en 1292, il est fait par Boniface VIII cardinal évêque d'Albane; en 1295, il est envoyé par le pape comme légat en France, avec Simon, évêque de Palestrine, pour négocier la paix entre la France et l'Angleterre.

Bertrand, qui fait le sujet de ce travail, fut ordonné prêtre à Bordeaux. On a peu de renseignemens sur ses études; on sait seulement que ce fut à Orléans, probablement sous la direction de Pierre de La Chapelle, qu'il acquit ces connaissances de droit qui paraissent avoir été la plus solide partie de son instruction. Il étudia aussi, dit-on, les belles-lettres à Toulouse; son séjour à l'université de Bologne nous paraît moins bien établi. Il débuta par être chanoine sacriste de l'église de Bordeaux; puis il fut vicaire général de son frère, Béraud de Got, archevêque de Lyon, enfin chapelain du pape. En 1295, il est fait évêque de Comminges. En 1299, sans doute par le crédit de son frère, il est transféré à l'archevêché de Bordeaux.

Bertrand de Got n'était pas sujet du roi de France. Dans la guerre entre la France et l'Angleterre, qui eut lieu en 1295, il fut décidément du parti anglais. Un homme qui, par sa cruauté, son caractère hautain et son peu d'intelligence, suscita beaucoup d'ennemis à la France, Charles de Valois, acheva de lui inspirer une vive antipathie contre les Français. La campagne que fit Charles aux environs de Bordeaux paraît d'ailleurs avoir gravement lésé l'évêque de Comminges dans ses intérêts. Il fallait des circonstances toutes particulières pour que ce Gascon, ennemi de la France, devînt en apparence l'âme damnée du roi Philippe. Nous verrons du reste que ce ne fut là qu'une apparence, et qu'en réalité Bertrand de Got, toutes les fois qu'il fut libre, se montra l'adversaire de la dynastie qui l'avait, à l'origine, profondément froissé.

Dans la grande lutte de Philippe et de Boniface, Bertrand de Got fut de ceux qui se rangèrent le plus ouvertement du côté de la papauté. Nous trouvons son nom parmi ceux des prélats qui, bravant les menaces du roi, se rendirent, en 1302, au concile que le pape avait convoqué à Rome. Le voyage d'Italie qu'il fit à ce propos, et où il courut, à ce qu'il paraît, de grands dangers, lui laissa des souvenirs qui reviennent en différens actes de son pontificat. A Rome, il se fit beaucoup de relations et, ce semble, dans les deux partis. Sa souplesse et sa bienveillance furent remarquées. Les amitiés qui plus tard l'élevèrent à la papauté lui furent acquises dès ce temps.

On sait qu'après la mort de Boniface VIII le sacré collège sauva

la situation par la prompte élection de Benoît XI, homme pieux, étranger à la politique. Mais la mort inattendue de Benoît XI à Pérouse (6 juillet 1304) ramena la lutte, plus ardente que jamais, entre le parti du roi de France et les ultramontains. Pérouse vit, pendant près de onze mois, deux factions à peu près d'égale force se livrer une bataille sans issue. D'un côté, les Gaetani exigeaient un Italien favorable à la mémoire de Boniface. De l'autre, les Colonnes voulaient faire élire un Français tout dévoué au roi. De guerre lasse, une sorte d'accord s'établit. Les Italiens consentirent à ce que le pape fût des pays transalpins, mais à condition qu'ils désigneraient trois noms d'archevêques, parmi lesquels les cardinaux du parti français seraient obligés de choisir. Naturellement les Italiens présentèrent des créatures de Boniface, des personnes hostiles au roi et toutes dévouées aux Gaetani. Le premier sur la liste était Bertrand de Got. Sa nationalité douteuse, la haine qu'on lui savait pour la France, les obligations qu'il avait à Boniface, semblaient des garanties suffisantes aux yeux des Italiens.

Cet habile cardinal de Prato, qui tint à diverses reprises le sort de l'Église entre ses mains, décida de l'élection. Partisan dévoué du roi et des Colonnes, il vit dans Bertrand de Got l'homme qu'il fallait pour satisfaire en apparence le parti contraire et pour donner toutes les réalités de la victoire à son parti. Il le savait ambitieux, intéressé, capable d'oublier ses rancunes quand il y trouvait son avantage. Le roi fut sans doute consulté, et, quoique la prétendue entrevue de Saint-Jean-d'Angély soit depuis longtemps placée au rang des fables, quoique les allégations sur l'or répandu à pleines mains par la cour de France ne soient pas prouvées, il y eut sûrement des pactes secrets. Le roi écrivit à l'archevêque de Bordeaux une lettre des plus amicales; l'archevêque se réconcilia avec Charles de Valois. L'entière absolution du roi et des Colonnes, la radiation sur les registres pontificaux des bulles offensantes pour la France, peut-être même le procès contre la mémoire de Boniface, furent des points accordés. A ces conditions, le roi consentit à l'élection de Bertrand de Got. Le 5 juin 1305, Bertrand fut proclamé pape, et trois députés, Gui, abbé de Beaulieu, Pierre, sacriste de l'église de Narbonne, et André, chanoine de Châlons, partirent sur-le-champ de Pérouse pour venir à Bordeaux lui porter la lettre par laquelle le conclave lui notifiait son élection.

Les députés étaient également porteurs d'une lettre où le sacré collège priait instamment le pape de venir aussitôt prendre possession du saint-siège, lui représentant les périls auxquels était exposé l'état temporel de l'Église romaine et la fâcheuse situation de la chrétienté en général. Il semble que les cardinaux avaient le soupçon de ce qui allait se passer et de l'imprudence qu'ils

avaient commise en choisissant pour évêque et souverain de Rome un prélat résidant au delà des monts.

L'archevêque de Bordeaux était à Lusignan, en Poitou, occupé à la visite de sa province, quand il reçut la nouvelle de son élection à la papauté. Il revint sur-le-champ à Bordeaux, où il fit son entrée solennelle le 15 juillet. Le 21, les députés arrivèrent. Le 22, ils remirent à l'archevêque le décret d'élévation; le 24, assis dans sa chaire épiscopale, Bertrand de Got déclara prendre le nom de Clément et commença dès lors à se comporter en pape. Quant à l'invitation de partir pour Rome, il n'y fit pas de réponse. Sans que l'on puisse dire que, dès ce moment, la résolution de ne jamais passer les monts fût chez lui arrêtée, il ne jugeait nullement opportun de recommencer une partie que Boniface VIII avait perdue malgré son audace, et Benoît XI malgré sa sainteté.

Bertrand de Got n'était ni un grand esprit, ni un grand cœur; mais c'était un homme habile, avisé. Il vit très bien que sa situation à Rome ou à Pérouse serait aussi faible que l'avait été celle de ses prédécesseurs. La ville de Rome était en réalité la plus turbulente des républiques italiennes; la campagne de Rome, livrée à une indomptable féodalité, devenait un désert dangereux à traverser. Il ne faut pas vouloir jouer à la fois deux rôles contradictoires. En se livrant pour son compte à cette brillante vie de luttes et d'aventures d'où allait sortir la Renaissance, l'Italie ne pouvait prétendre à garder sa primatie ecclésiastique sur la chrétienté. Cette primatie, l'Italie l'a toujours achetée au prix de sa vie politique. La chrétienté peut abdiquer ses droits entre les mains d'une sorte de tribu de Lévi, mais à condition que cette tribu de Lévi n'ait pas de vie profane, d'ambitions temporelles. Que si l'Italie rend le séjour du chef de la catholicité périlleux ou incommode, si elle fait servir son privilège ecclésiastique à ses fins particulières, elle ne doit pas trouver mauvais que la chrétienté constitue en dehors d'elle ses organes essentiels. En réalité, c'est l'Italie qui avait chassé la papauté de son sein. Le séjour à Rome était pour les papes la plus intolérable des captivités. Si Benoît XI eût vécu, Pérouse fût probablement devenue une sorte d'Avignon. A peine l'église a-t-elle fait ce qu'il était naturel qu'elle fît, l'Italie proteste et veut ravoir cette papauté aux conditions de laquelle elle s'était si peu prêtée. Suprême inconséquence! l'Italie avait le droit de dire à la catholicité : Nous ne voulons plus des charges que vous nous imposez; mais elle n'avait pas le droit de vouloir le privilège sans les charges. Clément V ne fut point un ennemi de l'Italie, comme l'ont soutenu quelques écrivains de delà les monts. Sa politique, si elle eût définitivement réussi, eût été au contraire très avantageuse à l'Italie, puisque, en la débarrassant de son

rôle universel, elle l'eût laissée libre de suivre sa destinée nationale, que la présence de la papauté devait nécessairement contrarier.

Vers la fin du mois d'août, Clément V partit de Bordeaux et s'achemina vers Lyon, où il manda les cardinaux pour son couronnement. Ce voyage fut une magnifique promenade d'un caractère tout profane. Clément passa par Agen, Toulouse, Béziers, Montpellier, où Jacques II d'Aragon et Jacques Ier de Majorque vinrent le trouver. Le premier lui fit hommage en personne pour son royaume de Sardaigne et de Corse; puis tous se mirent à sa suite pour se rendre à Lyon. Cette ville, déjà indiquée par le séjour d'Innocent IV, par la tenue de deux conciles, par sa demi-indépendance et sa position intermédiaire entre la France et l'Italie, parut propre à jouer ce rôle de centre ecclésiastique qui n'échut à Avignon qu'à la suite de beaucoup de tâtonnemens.

Les cardinaux furent atterrés de l'ordre qui les appelait à Lyon. Ils virent qu'ils avaient été trompés. « Vous êtes venus à vos fins, disait le vieux cardinal Matthieu Rosso des Ursins, doyen du sacré collège, au cardinal de Prato; vous allez nous mener au delà des monts; mais l'église ne reviendra pas de longtemps en Italie; je connois les Gascons. » Ils partirent néanmoins. Le pape avait également invité à son couronnement le roi de France, le roi d'Angleterre et tous les princes régnans. On n'avait jamais assisté au déploiement d'un pareil luxe; la richesse des appartemens du nouveau pontife surpassait tout ce qu'on pouvait alors imaginer. Le roi d'Angleterre avait envoyé un service tout entier en or. L'assemblée de rois et de princes était la plus belle qu'on eût vue. La foule venue à Lyon pour contempler la fête était énorme.

La cérémonie se fit dans l'église de Saint-Just, le dimanche 14 novembre 1305. La couronne papale avait été apportée exprès à Lyon par un camérier. Matthieu Rosso la mit sur la tête de Clément. Ensuite eut lieu la grande cavalcade triomphale qui est comme le dernier acte d'un couronnement pontifical. Le pape s'avançait à cheval, la tiare en tête. Il ressemblait, dit un contemporain, au roi Salomon paré de son diadème. Le roi de France, à pied, tint d'abord la bride du cheval; puis les deux frères du roi, Charles de Valois et Louis d'Évreux, avec Jean, duc de Bretagne, rendirent au pontife le même honneur. La foule couvrait tous les points d'où l'on pouvait voir ce spectacle extraordinaire; tout à coup, comme le cortège descendait la rue du Gourguillon, une muraille chargée de spectateurs s'écroula juste au moment où Clément passait. Le pape fut renversé de cheval, sans être blessé; la tiare tomba de sa tête, une escarboucle précieuse s'en détacha.

Charles de Valois fut atteint; le duc de Bretagne le fut plus gravement encore. Il mourut, ainsi que Gaillard de Got, l'un des frères du pape, le cardinal Matthieu des Ursins et douze autres personnes du cortège.

Le 23 novembre, Clément dit sa première messe pontificale. Mais ces fêtes religieuses dissimulaient mal un grand fond de haines réciproques. La messe fut suivie d'un dîner, après lequel une rixe s'éleva entre les gens du pape et ceux des cardinaux; on en vint aux mains; un autre des frères du pape fut tué dans la bataille. Tout cela était de mauvais augure. Les esprits chagrins prétendirent voir dans ces accidens le châtiment d'une élection faite contre l'ordre de Dieu.

II.

C'est à Lyon qu'eurent lieu, en réalité, entre le pape et le roi, ces entretiens politiques que la légende a placés dans nous ne savons quelle abbaye déserte du côté de Saint-Jean-d'Angély. Le roi aimait de grands projets, et il était entretenu dans ces idées par ses confidens. La reprise des croisades était le prétexte qu'il se plaisait à mettre en avant afin de couvrir ses vues d'ambition personnelle d'un semblant de zèle pour l'intérêt général de l'église. Le roi de France, devenant chef de la guerre sainte, centralisait en sa main toutes les forces de la chrétienté, les revenus ecclésiastiques surtout. Les ordres militaires supprimés, leurs richesses étaient mises à la disposition du chef des croisés. Celui-ci se trouvait constitué arbitre de l'Europe, juge de tous les différends qui retardaient l'action commune de la catholicité. L'empire, tel que Charlemagne l'avait créé, était en réalité transféré à la France. L'empire grec lui-même tombait dans les mains de la maison capétienne et lui assurait la domination universelle.

Dès les premiers jours qui suivirent l'élection de Clément, Philippe lui avait envoyé deux ambassadeurs, l'archevêque de Narbonne et Pierre de Latilli, pour lui faire part de ses desseins, avec les formes mystérieuses qui lui étaient habituelles. Clément avait évité de répondre. A Lyon, les négociations s'engagèrent directement. Le pape put sourire de plusieurs des projets qui lui furent soumis. Pas plus que Philippe il ne voulait la croisade. Loin de désirer l'agrandissement de la maison de France, il était décidé à l'entraver de toutes les manières. Il n'adopta point l'idée de la suppression des ordres militaires. Le point auquel Philippe le Bel tenait le plus était le retrait des anathèmes de Boniface; sur ce point, Clément promit tout. En ce qui concernait la mémoire du vieux pontife, il n'opposa pas un refus formel à la demande du

roi : un procès qui n'allait pas à moins qu'à présenter un de ses prédécesseurs comme hérétique et simoniaque ne semblait pas alors beaucoup l'émouvoir. Il espérait sans doute éluder à cet égard ses promesses et détourner par d'autres faveurs l'esprit du roi d'une satisfaction improductive et infructueuse.

Le premier acte de Clément V (26 novembre) prouve que les petites affaires le préoccupaient au moins autant que les grandes. Les luttes de préséance entre les sièges archiépiscopaux de Bordeaux et de Bourges, dont la primatie était mal définie, lui avaient autrefois causé beaucoup d'ennui. Clément V donna complètement raison à son ancienne église de Bordeaux et déposa durement Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, qui lui avait fait de l'opposition. Gautier mourut peu après, et voulut être enterré tenant dans sa main, écrit sur parchemin, son appel au jugement de Dieu et au futur concile contre l'arrêt passionné qui l'avait frappé.

La victoire des Français ou plutôt des Gascons était encore incertaine. La mort de Clément l'eût remise aux hasards d'un conclave divisé en deux partis égaux. Le 15 décembre, le triomphe complet de la France fut irrévocablement scellé. Clément nomma dix cardinaux, dont neuf français et un anglais. Clément ne se fit nul scrupule de tenir grand compte de ses relations personnelles. Parmi les nouveaux élus, Pierre de La Chapelle avait, dit-on, été son maître à Orléans; Raimond de Got était fils de son frère, Arnaud Garcias, vicomte de Lomagne; Arnaud de Chanteloup, Guillaume Arrufat, Arnaud de Pelegrue, étaient ses parens et ses alliés à divers degrés. Arnaud, Béarnais, dut son élévation à la familiarité du nouveau pape. La nomination de Bérenger de Frédol, de Nicolas de Fréauville, d'Étienne de Guise, était justifiée par leur mérite; peut-être cependant la recommandation du roi n'y fut-elle pas étrangère. L'Anglais Thomas de Jorz était confesseur du roi Édouard. Ainsi se fit, dans le corps dirigeant de l'église romaine, une des révolutions les plus brusques dont l'histoire ecclésiastique ait gardé le souvenir. L'élément italien fut mis tout à fait en minorité. L'élément gascon et limousin eut une prépondérance marquée, et, comme, chez les nouveaux élus, la capacité s'unissait à l'âpreté dans la poursuite des intérêts mondains, une sorte de compagnie se forma pour l'exploitation en commun de l'inépuisable fonds de la chrétienté. C'est au mois de décembre 1305 que le grand rêve de Grégoire VII fut décidément écarté, et que la victoire de Philippe le Bel sur la papauté fut un fait acquis sans retour.

Dans la nomination aux évêchés et aux principales fonctions ecclésiastiques, Clément donna également libre cours à la passion qu'il avait de placer ses parens et ses compatriotes. Arnaud Garcias devint gouverneur du duché de Spolète. La recommandation du

roi pour les évêchés était toute-puissante. L'épiscopat fut ains i rempl des serviteurs du roi, de clercs instruits sans doute, mais habitués à toutes les complaisances envers la royauté. Ce fut le triomphe de l'église gallicane et de l'Université de Paris. Toute une génération de clercs sérieux, rudes enfans de la scolastique, presque tous de pauvre extraction, parvenus par l'effort, la dispute et le travail, accoutumèrent à l'idée que les études et surtout le droit canonique faisaient arriver aux premières places du monde. Mais il fut clair aussi que le meilleur moyen pour réussir dans l'église n'était pas de servir uniquement l'église, puisque l'épiscopat et la pourpre devinrent la récompense des services rendus au roi dans une guerre dont le but avait été l'arrestation du pape et qui avait eu pour résultat la complète humiliation de la papauté.

L'entente de Philippe et de Clément était, à ce moment, presque absolue. Les concessions du pape n'avaient pas de bornes. Le vainqueur de Boniface régnait dans l'église, et l'argent des bénéfices affluait dans ses coffres. Les Colonnes furent réintégrés dans tous leurs honneurs. Le 1er janvier 1306, à Lyon, le pape donna deux bulles qui effaçaient jusqu'au dernier souvenir des actes de Boniface contre la France. Dans l'une, le pape déclare qu'il ne prétend point que la constitution *Unam sanctam* porte aucun préjudice au roi ni au royaume de France, ni qu'elle les rende plus sujets à l'église romaine qu'ils ne l'étaient auparavant. Il veut que toutes choses soient censées être au même état qu'avant la bulle, tant à l'égard de l'église que du roi, du royaume et des habitans. L'autre bulle révoque la constitution *Clericis laicos* et les déclarations faites en conséquence, à cause des scandales et des inconvéniens qu'elles avaient produits et pouvaient produire encore. Nous avons raconté ici même (1) comment les registres du Vatican portent la mention expresse des radiations opérées, par l'ordre du pape, sur tous les actes qui auraient pu apprendre à l'avenir qu'un pape avait eu l'audace de traiter la France comme ses prédécesseurs avaient traité la chrétienté.

Clément passa la plus grande partie de l'hiver de 1305-1306 à Lyon, ou à Saint-Genis-Laval, au château de Marion, où le duc de Calabre, Robert, vint lui rendre hommage-lige au nom de son père Charles II. Une foule d'affaires furent réglées, et l'on parla beaucoup des sommes immenses que les évêques et les abbés de France durent verser dans les caisses de Clément. Ces affaires, où l'attachaient son intérêt et sa passion, absorbaient le pape tout entier, et il ne prêtait qu'une oreille distraite aux bruits qui lui venaient d'Italie. L'anarchie y était à son comble; les noirs et les blancs, les

(1) 15 avril 1872, p. 789-790.

Florentins et les gens de Pistoie s'exilaient, s'assiégeaient, s'exterminaient. Une mission du cardinal Napoléon des Ursins manqua complètement son effet. L'excommunication, toujours légère à porter en Italie, perdait sa force venant de France, d'un pape français impuissant et au fond indifférent à ces querelles.

Pour la forme, on feignit de s'occuper de la croisade, et la croisade, c'était surtout la guerre contre Constantinople; mais ni le roi ni le pape n'y pensaient sérieusement. Nous avons les lettres que le pape écrivit à ce sujet à Philippe, prince de Tarente, à Frédéric de Sicile, aux républiques de Gênes et de Venise. Venise affecta de prendre la chose au sérieux et se remit à viser Constantinople. Mais les Génois s'allièrent plus étroitement que jamais avec l'empire grec. Charles de Valois, à qui l'on réservait tous les fruits de cette guerre chimérique, était l'âme de ces vains projets, qu'il eût certainement fait avorter par son incapacité, s'ils avaient eu un commencement d'exécution. Tout se borna à des plans bizarres et où souvent ce furent les pires ennemis de l'église, tels que Du Bois, Nogaret, qui tinrent la plume et se firent les conseillers de la papauté. Ce qu'il y eut de plus clair, c'est que le roi obtint, pour subvenir aux frais d'un armement qu'il ne devait jamais faire, le droit de lever une décime sur tous les biens du clergé français pendant deux ans.

Vers le milieu de février, Clément quitta Lyon, non pour gagner l'Italie, mais pour revenir à Bordeaux par Mâcon, Dijon, Nevers, Bourges, Limoges, Périgueux. Ce voyage fut terriblement onéreux pour les ecclésiatiques qui se trouvèrent sur l'itinéraire pontifical. A Cluny, en particulier, Clément séjourna cinq jours, qui furent pour le monastère l'équivalent d'un pillage. On ne parlait partout que des folles dépenses du nouveau pontife ; sa cour n'avait rien d'ecclésiastique. Les églises séculières et les monastères étaient rançonnés. Gilles de Rome, archevêque de Bourges, qui n'avait d'autre tort que d'avoir contrarié Clément pendant qu'il était archevêque de Bordeaux, fut réduit à la dernière pauvreté.

Les complaisances de Clément pour le roi d'Angleterre étaient les mêmes que pour le roi de France. Ceux des évêques dont le monarque anglais avait à se plaindre étaient sacrifiés sans pitié. Pendant la semaine de Pâques 1306, Édouard fit publier une bulle par laquelle le pape le relevait du serment qu'il avait fait à ses sujets touchant la confirmation de leurs libertés. Le pape accorda aussi au roi d'Angleterre les décimes pendant deux ans pour l'œuvre de la terre sainte. En retour, il s'attribua les revenus de la première année de tous les bénéfices qui vaqueraient en Angleterre pendant deux ans.

Clément passa le reste de l'année 1306 à Bordeaux. Les exactions

des gens du pape dépassaient toute mesure. L'église gallicane payait cher son triomphe. Vers le mois de juillet, les prélats de France s'assemblèrent en plusieurs lieux pour délibérer sur ces charges accablantes. Ils s'adressèrent au roi et à son conseil. Le roi envoya au pape Miles des Noyers, maréchal de France, avec deux autres chevaliers, pour lui transmettre ces doléances. Clément s'étonna que des prélats, qui pour la plupart étaient de ses amis avant qu'il fût pape, ne lui eussent pas porté directement leurs plaintes; il promit de corriger les fautes de ses gens quand elles viendraient à sa connaissance. « Nous ne voulons pas prétendre, disait-il, que notre maison vaille mieux que l'arche de Noé, où, sur huit hommes choisis, il se trouva un réprouvé, ni qu'elle soit plus sainte que la maison d'Abraham, où l'on trouve aussi des réprouvés, ni plus parfaite que celle d'Isaac, dont la postérité fut en partie réprouvée, et pourtant ni Noé, ni Abraham, ni Isaac n'ont été incriminés.» (27 juillet 1306.)

Une circonstance extérieure eut plus d'effet, pour amener Clément à quelque résipiscence, que toutes les paroles du roi et que le cri de la catholicité. Vers le mois d'octobre 1306, il fut atteint d'une maladie grave. La fatigue des affaires et d'une vie de plaisirs l'avait épuisé. Il n'échappa à la mort que pour rester près d'un an dans un état d'extrême faiblesse. Comme il arrive souvent chez certaines natures peu profondes, que les inconséquences de la conduite ne soustraient pas toujours aux terreurs de la foi, Clément crut avoir vu de près le jugement de Dieu, et, pendant quelque temps du moins, il s'amenda. Les abus des commendes notamment pesaient sur sa conscience. Les commissions exceptionnelles étaient en train d'étouffer le droit commun. Par une constitution qu'il publia durant sa convalescence, Clément déclara que sa détermination était prise de ne plus conférer, à l'avenir, ces sortes de grâces extraordinaires. Ses remords portèrent sans doute sur d'autres points; car, à partir de ce moment, son administration devint plus régulière. Pendant un an, du reste, par suite de l'état de sa santé, les affaires restèrent comme suspendues.

L'activité infatigable de Philippe le Bel ne s'arrangeait pas d'un pape malade. Sans s'arrêter à toutes les raisons de santé alléguées par Clément, le roi poussait à l'exécution des grands desseins dont il s'était entretenu avec lui à Lyon. Les ambassades du roi se renouvelaient sans cesse; l'une n'était pas finie qu'une autre commençait. Les épîtres du roi sont en général dures, conçues dans un style impérieux et plein de mystère. On sent que le pontife est encore sous le poids des engagemens qu'il a contractés. L'affaire des templiers surtout prenait des proportions que Clément s'efforçait de restreindre.

Dès la première entrevue du pape et du roi à Lyon, en 1305, il avait été question de cette affaire capitale, qui devenait de plus en plus la préoccupation exclusive de Philippe et de ses conseillers. La pensée de l'abolition du Temple était juste et légitime. L'ordre n'avait plus de raison d'être depuis la prise des dernières forteresses chrétiennes en Syrie. Cette milice sans objet constituait en dehors des nations une puissance exorbitante, qui arrêtait le premier besoin du temps, la formation de l'état. Les innombrables donations en faveur de l'œuvre de terre sainte, qui se produisaient chaque jour, n'étaient qu'en apparence des actes pieux; en réalité, il s'agissait d'obtenir la protection d'une grande camorre qui s'étendait à toute la chrétienté. Ceux qui n'avaient rien à donner se donnaient eux-mêmes; ils s'avouaient les hommes du Temple, prêtaient serment de fidélité, en retour de quoi l'ordre les mettait à couvert de tous les dangers, Les dangers en question, c'étaient les agens royaux, c'étaient les côtés odieux des nouvelles institutions nationales, qui se consolidaient à grand'peine. Les gens de basse condition échappaient ainsi à leurs souverains naturels, souvent fort durs. Même les gens des abbayes et des églises se faisaient les cliens du Temple; on voit souvent les églises réclamer auprès du roi contre cette tendance, qui anéantissait leur autorité sur leurs serfs. Il est incontestable que la société moderne, à ses origines, avait pour premier devoir de faire disparaître un pareil abus; mais l'abolition directe de l'ordre et l'assignation de ses biens à des objets d'utilité publique étaient choses alors impossibles. Philippe et ses conseillers, pour arriver à leurs fins, furent obligés d'avoir recours à la fourberie et à la procédure cruelle que l'église elle-même avait inventée, cent ans auparavant, contre ses ennemis.

Dès le milieu de 1306, on sent que l'affaire s'envenime. Clément est vivement pressé par les ambassades du roi. Sa maladie lui sert de prétexte pour éluder les exigences de Philippe. Dans une lettre datée de Pessac, près Bordeaux (5 novembre 1306), il accepte le projet d'une entrevue, destinée à établir un accord sur les graves questions que soulevait l'ambition royale. La fin de l'année 1306 est marquée par de nombreuses concessions. Lors de son séjour à Lyon, à l'époque du couronnement, le roi avait obtenu une dispense générale pour que ses enfans pussent contracter, dans certaines limites, des unions défendues par l'Église. Cette dispense ne suffisait plus : le roi voulait une dispense spéciale qui couvrît contre toute éventualité de procès futurs le mariage de son fils Philippe et de Jeanne de Bourgogne. Clément accorda tout, non sans embarras. Il n'était guère payé de retour. Il eût voulu amener le roi à une politique de conciliation avec l'Angleterre; il ne gagna rien. Le 7 janvier 1307, il écrit au roi une lettre où l'on commence à

découvrir un germe de réaction contre des prétentions qui allaient souvent jusqu'à l'insolence. La qualité infime des ambassadeurs que le roi aimait à employer rendait cette insolence plus pénible encore. Clément réclame et veut dans les affaires importantes des ambassadeurs de qualité.

Les négociations pour l'entrevue projetée remplissent le printemps de 1307. Philippe proposait Tours ou Poitiers, et comme époque le milieu d'avril ou le 1er mai. Les cardinaux qui entouraient le pape préféraient Toulouse. Clément insiste par des raisons de santé; on lui a dit que le climat de Tours est malsain; les traitemens qu'il est obligé de suivre ne lui laissent pas la liberté de faire ce qu'il voudrait. Poitiers finit par l'emporter; le pape y donna rendez-vous au roi, et en effet l'entrevue eut lieu dans cette ville vers la Pentecôte de 1307.

Ce furent en quelque sorte les états-généraux de l'Europe latine. Le roi était au comble de ses vœux. Entouré de princes, de rois, de ducs souverains, il présidait les assises de l'église et jouait le rôle de chef de la chrétienté. Toute l'Europe gravita durant quelque temps autour de Poitiers. Le but suprême de la politique ecclésiastique des Capétiens semblait atteint; le triomphe de la maison de France était éclatant sur tous les points. L'idée dominante des conseillers de Philippe, qui était, d'une part, de restreindre l'autorité ecclésiastique, de l'autre, de l'exagérer pour la mettre au service du roi et pour substituer l'excommunication papale aux mesures militaires qu'ils avaient en aversion, se trouva un jour pleinement réalisée.

Ce qu'il y avait de bienfaisant dans l'institution d'un pouvoir central, servant d'arbitre dans les différends politiques de l'Europe, se vit encore en cette circonstance, quelle que fût la décadence de ce pouvoir. Clément, à Poitiers, fit cesser les luttes ardentes des comtes de Foix et des comtes d'Armagnac, régla les affaires pendantes entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Flandre, termina pour un temps la question de la succession de Hongrie en faveur de Charobert. Sur tous les points, les intérêts de la maison de France furent la règle qui guida les jugemens du pontife. Charles de Valois fut destiné à occuper le trône de Constantinople, quand la croisade dont il devait être le chef aurait réussi. Charles le Boiteux, roi de Naples, retenait d'avance sa part de la conquête future et se voyait, en attendant, comblé de bienfaits. La nomination d'une commission pour la canonisation de saint Louis de Toulouse, fils de Charles le Boiteux, ne fut pas considérée comme une moindre faveur. C'était par la sainteté plus encore que par les armes que croissait « cette male plante qui couvroit toute la terre

chrétienne, » et dont ses ennemis prétendaient « qu'il sortoit rarement de bons fruits (1). »

La conquête de la terre-sainte était en apparence l'objet principal du colloque. Les circonstances pouvaient sembler très favorables. Les Tartares, chez qui les zélateurs des croisades voyaient depuis longtemps le principal appui qu'il fallait chercher contre les musulmans, paraissaient plus portés que jamais vers le christianisme. Ce qu'on apprenait de merveilleux sur les résultats obtenus par Jean de Montcorvin en Tartarie et en Chine enflammait les imaginations. Clément montrait, sur le chapitre de ces conquêtes lointaines, beaucoup plus de zèle que quand on lui parlait de réformes intérieures. Frère Thomas de Tolentino, l'envoyé de Montcorvin, jouit à la cour papale d'une faveur extraordinaire, et une vaste mission fut organisée. L'Arménien Hayton n'eut pas moins de succès à Poitiers. Ce prince d'Orient, devenu religieux prémontré, apportait sur les Tartares des renseignemens nouveaux et qui remplissaient tout le monde d'espérance. On voyait déjà ces barbares faisant leur jonction avec les croisés, éclairant la marche des armées chrétiennes, les pourvoyant de chevaux. Hayton excellait à montrer les fautes antérieurement commises et croyait posséder des secrets pour les éviter. Le livre de Marco Polo, apporté vers le même temps à Charles de Valois, éveillait aussi l'intérêt pour ces contrées lointaines. Par moment, l'entreprise semblait décidée ; Charles de Valois était officiellement présenté comme le chef de l'armée catholique ; le pape donnait bulles sur bulles, écrivait à l'archevêque de Ravenne et aux évêques de Romagne de prêcher la croisade dans les Marches, à Venise, excommuniait Andronic Paléologue comme fauteur de schisme. Mais on sentait que tout cela était peu sérieux. Les seuls qui voulussent la continuation de la guerre sainte étaient les templiers, et on ne songeait qu'à les supprimer.

Pour le roi et ses conseillers, la conquête de la terre-sainte n'était certainement qu'un prétexte. Pierre Du Bois, Nogaret, tout en dressant des projets sans fin pour reconquérir la Palestine, aspiraient en réalité à mettre entre les mains du roi les biens affectés à l'œuvre d'Orient. La destruction de l'ordre du Temple et de celui des hospitaliers était la base de ces projets. Clément résista. Tout ce qu'on put obtenir de lui fut de faire appeler à Poitiers les chefs des deux ordres, qui étaient dans l'île de Chypre. Le pape déclarait vouloir les consulter sur la croisade et sur la réunion des deux ordres. Le maître du Temple, Jacques Molai, vint seul; le maître de l'Hôpital s'arrêta prudemment à Rhodes et s'excusa.

Molai fut bien reçu et composa, ou plutôt fit composer dans son

(1) Dante, Purgat., xx, terz. 15.

ordre, à la demande du pape, un mémoire plein de jugement et de raison sur la continuation de la guerre sainte. Mais les gens du roi avaient déjà leur plan arrêté. N'ayant sous la main que le chef du Temple et trouvant d'ailleurs cet ordre beaucoup plus vulnérable que celui des hospitaliers, ils tournèrent contre lui toutes leurs batteries. Molai était un homme faible et très peu intelligent. Quelques propos de lui furent saisis au vol. Le 24 août, le pape consentit à une enquête, « non sans grand trouble, anxiété et amertume de cœur. » Il cherchait à gagner du temps et voulut ajourner l'affaire jusqu'au milieu d'octobre, alléguant, selon son habitude, l'état de sa santé.

Le roi résolut de brusquer les choses. Le 23 septembre 1307, dans un conseil tenu à l'abbaye de Maubuisson, Gilles Aicelin, archevêque de Narbonne, résigna les sceaux, et on put deviner la politique qui allait prévaloir quand on les vit passer dans les mains de Nogaret, c'est-à-dire du plus dangereux ennemi des milices cléricales. Le 13 octobre 1307, sans l'autorisation du pape, tous les templiers du royaume furent arrêtés sous la prévention des crimes les plus terribles que pût rêver l'imagination du temps. Rien n'avait fait présager cette violence, ni permis de soupçonner les hérésies qu'on disait avoir tout à coup découvertes. La veille, Jacques Molai avait figuré devant le roi aux funérailles de la comtesse de Valois et avait porté le cercueil avec les princes. On répandit dans le public que le pape et le roi étaient d'accord sur cet acte de rigueur. C'était là un mensonge. M. Boutaric a publié pour la première fois une pièce capitale, omise, probablement à dessein, par Baluze. Il résulte clairement de cette pièce que le roi, avec une impudence dont il avait déjà donné plus d'un exemple, se décernait à lui-même les approbations ecclésiastiques dont il avait besoin, quand rien absolument ne l'y autorisait. Voici ce que le pape lui écrivait à la date du 27 octobre :

« Nous reconnaissons, très cher fils, à la gloire de la sagesse et de la mansuétude de vos ancêtres, qu'élevés dans l'amour de la foi, dans le zèle de la charité et dans les sciences ecclésiastiques, semblables à des astres brillans, pleins de respect jusqu'à ce jour pour l'église romaine, ils ont toujours reconnu qu'il falloit soumettre ce qui concerne la foi à l'examen de cette église, dont le pasteur a reçu de la bouche du Seigneur ce commandement : « Paissez mes brebis... » Ce siège, le Fils de Dieu lui-même l'a voulu, établi et ordonné; les règles des pères et les statuts des princes le confirment... Mais vous, très cher fils, ce que nous disons avec douleur, au mépris de toute règle, pendant que nous étions loin de vous, vous avez étendu la main sur les personnes et les biens des templiers; vous avez été jusqu'à les mettre en prison, et, ce qui est le

comble de la douleur, vous ne les avez pas relâchés; même, à ce qu'on dit, allant plus loin, vous avez ajouté à l'affliction de la captivité une autre affliction que, par pudeur pour l'église et pour nous, nous croyons à propos de passer actuellement sous silence. Voilà ce qui nous plonge, illustre prince, dans un pénible étonnement; car vous avez toujours trouvé près de nous plus de bienveillance qu'auprès des autres pontifes romains qui ont été, de votre temps, à la tête de l'église. Nous avons toujours été attentif à pourvoir votre honneur dans votre royaume. Pour votre utilité, pour celle de votre royaume et de toute la chrétienté, nous séjournions dans une ville peu éloignée; nous avions signifié à votre sérénité, par nos lettres, que nous avions pris en main cette affaire et que nous voulions rechercher diligemment la vérité. Dans la même lettre, nous vous priions d'avoir soin de nous communiquer ce que vous aviez découvert à ce sujet, vous promettant de vous transmettre ce que nous découvririons nous-mêmes. Malgré cela, vous avez commis ces attentats sur les personnes et les biens de gens qui sont soumis immédiatement à nous et à l'église romaine. Dans ce procédé précipité, tous remarquent, et non sans cause raisonnable, un outrageant mépris de nous et de l'église romaine. »

C'est donc sans l'aveu et à l'insu de Clément que l'arrestation eut lieu. Clément, toujours faible, accepta néanmoins l'arrestation comme un fait accompli et se préoccupa uniquement de ce qu'allaient devenir les biens de l'ordre. Seul il avait le droit de mettre en cause l'ordre tout entier. Mais l'inquisition pouvait procéder individuellement contre chaque membre, et l'inquisition était dans la main de Philippe. Le dominicain Guillaume de Paris, confesseur du roi, inquisiteur général du royaume, mit cette machine redoutable au service de la royauté. Le roi intervenait à la demande de l'inquisiteur général, qui le suppliait de mettre le bras séculier à la disposition de l'église.

Avec cette résolution, chez le pape de ne rien voir, chez le roi de ne rien entendre, il était difficile que les desseins du roi fussent gravement entravés. Philippe persista dans sa politique à double visage, protestant d'une part de son entier dévoûment au saint-siège, promettant de remettre les templiers entre les mains du pape, faisant administrer leurs biens par des administrateurs particuliers en vue de l'œuvre de terre-sainte, et pendant ce temps, soulevant l'opinion de la France et celle de l'Europe entière contre l'ordre, se servant de la plume de Pierre Du Bois pour présenter comme urgente la suppression des ordres du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem, s'attribuant hautement les droits de protecteur de l'église, de destructeur des hérétiques et de gardien de l'orthodoxie. Du Bois déclarait que, si le pouvoir ecclésiastique restait

inactif, la puissance séculière devait frapper, et qu'au besoin le peuple se lèverait pour défendre l'église en danger. Le mémoire de Du Bois dut être remis à Clément, puisque l'exemplaire des Archives porte : *Quedam proposita pape a rege super facto templariorum.* Dans un autre factum, en français, Du Bois désignait le pape à l'animadversion publique, l'accusait de toute sorte d'actes injustes, de népotisme, de révoltante partialité pour sa famille. Il l'engageait à craindre la colère de Dieu et celle du peuple. Le roi pensa-t-il sérieusement à faire déposer le pontife, trop lent à lui obéir? Peut-être; mais Philippe n'avait pas besoin d'aller au delà de l'intimidation. La conduite du pape, sa simonie notoire, fournissaient des armes terribles. Un moyen bien plus puissant encore, pour agir sur l'esprit de Clément, était le procès contre la mémoire de Boniface. Il n'est pas douteux que la menace de cette poursuite n'ait été, entre les mains de Philippe, un moyen de contraindre Clément. Un procès qui allait couvrir d'opprobre le siège romain ne devait-il pas être évité à tout prix? « Livre-moi les templiers, et j'abandonne Boniface. » Telle fut l'alternative où le roi tenait enfermé le pontife, terrifié plutôt que faible, qui expiait des fautes commises avant lui.

Philippe sollicita du pape, qui n'avait point quitté Poitiers, une nouvelle entrevue, qui fut fixée au mois de juin 1308; mais le roi convoqua auparavant les états-généraux à Tours, pour la fin de mai. La circulaire de convocation était un vrai sermon fanatique. Le roi n'a qu'un but : sauver la foi, détruire l'abominable erreur des templiers. Tous les faits relevés contre ces derniers sont donnés comme de notoriété publique. « Le ciel et la terre sont agités par le souffle d'un si grand crime; les élémens en sont troublés, etc... » Les états se réunirent à l'époque indiquée, en présence du roi, proclamèrent la culpabilité des templiers, les déclarèrent dignes de mort. Philippe, alors, se rendit à Poitiers, suivi d'un grand nombre de membres de l'assemblée.

La situation de Clément devenait très dangereuse. Tout ce qu'on avait dit contre Boniface, on commençait à le dire contre lui. Son népotisme, ses exactions, donnaient des motifs suffisans pour le déposer. Dans les écrits qu'on répandait, le roi était directement invité à se passer du pape et à remplir les devoirs que le pontife ne remplissait pas. Du Bois étalait devant Clément les exemples de la vengeance divine sur les papes qui ont mal rempli leurs devoirs, et lui laissait entendre que les châtimens de la justice humaine pourraient devancer ceux de la justice divine. Le grand prêtre Héli se rompit le cou pour n'avoir pas été assez diligent à écouter les bons avis. Nogaret répétait les mêmes menaces à tout propos. Les vers satiriques qui couraient dans le public étaient pleins d'invectives et de colère.

Clément ne pouvait que céder. Il sentait que, poussé à bout, Philippe l'eût traité comme il avait traité Boniface, et eût fait passer pour des crimes plusieurs des actes où il l'avait lui-même engagé et dont il avait tiré profit. Clément affecta un changement d'opinion, avoua que des faits récemment arrivés à sa connaissance lui avaient inspiré des doutes, feignit de vouloir être éclairé. Le 31 juillet 1308, il nomma la commission pour instruire le procès. En réalité, il n'y avait plus de lutte que sur la question des biens. Le roi et le pape proclamaient que ces biens seraient dévolus à l'œuvre de terre-sainte; mais le roi espérait, par des moyens détournés, en garder une bonne part. Les templiers, en définitive, étaient livrés au roi. Guillaume de Plaisian rapporta de Poitiers des liasses de pièces qui permettaient de faire tout ce que l'on voulait. Les biens furent mis sous l'administration d'agens nommés par le pape et les évêques, sur la présentation de Philippe.

Clément cédait tout sur l'affaire des templiers, car il ne voulait rien céder sur l'affaire de la mémoire de Boniface. Les instances de Philippe devenaient chaque jour plus pressantes. La pensée que l'on était au cœur même des états d'un roi qui s'était montré capable de toutes les violences paralysait de terreur la cour de Rome. Clément voulut fuir; selon certains récits, il aurait même fait une tentative d'évasion. Son angoisse était extrême. C'est alors que le cardinal de Prato lui ouvrit, dit-on, cet avis :

« Saint-père, je vois un remède au mal présent; c'est de persuader, s'il est possible, au roi que sa demande renferme une question difficile, ardue, et sur laquelle les cardinaux sont partagés; qu'une telle question ne peut être traitée que dans un concile général; que d'ailleurs, au milieu d'une si grave assemblée, l'examen des inculpations soulevées contre Boniface VIII sera plus solennel, et la satisfaction du roi plus complète. Si l'on vous objecte la crainte que les préjugés des pères n'influent sur leur jugement, dites que vous ne ferez nulle mention de cette affaire dans la bulle de convocation, qui ne devra alléguer d'autres motifs que la réformation des mœurs et les intérêts généraux de l'église. L'urgence du concile étant démontrée et reconnue, vous en fixerez la réunion à Vienne en Dauphiné; car, outre que la position de cette ville la rend d'un accès facile, son indépendance du royaume de France vous y mettra à l'abri de toute contrainte de la part du roi. »

C'était là une solution des plus habiles. Le roi ne pouvait que souscrire à l'idée d'un concile, où il trônerait en défenseur de la foi et verrait toute l'Europe chrétienne réunie autour de lui comme autour d'un second Charlemagne. Philippe, à diverses reprises, avait fait appel à l'autorité d'un concile général; on feignait d'entrer dans ses vues. De Poitiers, le pape convoqua le concile à

Vienne pour le mois d'octobre 1310. Il fut convenu qu'en attendant l'instruction du procès contre Boniface, le procès contre les templiers suivrait son cours ; le pape, dans ses bulles, louait avec emphase le roi, « qui n'agit point par avarice, qui ne veut rien s'approprier des biens des templiers. »

Le roi, dans cette tragique affaire, ne perdit point un moment ses avantages; les modèles d'interrogatoire dressés par Nogaret et Plaisian furent partout adoptés; les calomnies imaginées par ses légistes furent trouvées plausibles par l'opinion, et l'ont été par l'histoire. Au mois de mai 1310, les gens du roi assouvirent leur haine contre quelques malheureux, coupables de ne pas abandonner l'honneur de leur ordre, par les plus horribles tortures qu'on se souvînt d'avoir vues, sans que le pape entendît leur appel et les cris désespérés qu'ils élevaient vers lui du milieu de leurs supplices.

III.

Clément n'aspirait qu'à échapper à une tyrannie qui devenait chaque jour plus intolérable. La mort d'Albert d'Autriche, arrivée le 1er mai 1308, pendant que le roi et le pape étaient réunis, vint compliquer sa position. Une des ambitions de Philippe, et assurément une des moins sensées, était d'asseoir son frère Charles de Valois sur le trône impérial. Il entendait que Clément employât toute son influence pour faire réussir cette intrigue. Clément tenait essentiellement à ce que la maison capétienne, qui occupait déjà les trônes de France, de Navarre, de Naples, de Hongrie, qui dominait dans toute l'Italie centrale, ne fût pas maîtresse en Allemagne. Comment le pape réussit-il à sortir de cette situation en apparence désespérée? Villani prétend qu'il fit au roi toutes sortes de promesses, en travaillant secrètement contre lui. On ne voit pas, en effet, que Clément pût se tirer d'affaire autrement que par la duplicité. Le cardinal de Prato se chargea de tous les actes qui eussent été trop directement une trahison. Clément partit de Poitiers, vers la fin d'août 1308, avec l'agrément du roi, par conséquent après avoir satisfait pour la forme à toutes ses exigences.

Le séjour du royaume était devenu insupportable au pape. Il lui était interdit, d'un autre côté, de penser à retourner à Rome. C'est alors qu'il songea au Comtat Venaissin, qui, depuis 1274, appartenait en toute souveraineté à la papauté. La ville d'Avignon fixa son choix, et ce fut l'objet d'une déclaration solennelle. Cette ville ne faisait point partie du Comtat; elle appartenait aux comtes de Provence. Le roi la dominait par la forteresse que faisait bâtir, sur la rive opposée du Rhône, son architecte Raoul de Méruel. Le pape

était ainsi l'hôte des comtes de la maison d'Anjou, petits souverains bien moins gênans que le roi de France. D'un autre côté, la cour papale, presque toute française, était là comme chez elle. Les cardinaux français n'avaient qu'à passer le Rhône pour être en France. Villeneuve devint leur endroit de prédilection. Ils y avaient leurs maisons de plaisance, et s'y retiraient quand ils avaient quelque motif de prendre leurs sûretés.

Après un long voyage, pendant lequel il visita tout le midi de la France, Clément fit son entrée à Avignon, vers la fin de mars 1309. « Clément V, dit le vieux Pasquier, fut d'un esprit merveilleusement bizerre et d'une volonté bizerrement absolue, d'avoir quitté ceste grande ville de Rome, première de la chrétienté, pour se venir loger, par forme d'emprunt, en un arrière-coin de la France, dedans la ville d'Avignon, nid à corneilles au regard de l'autre. » Pétrarque fait aussi d'Avignon le plus triste tableau. Il est certain que la cour papale s'y trouva d'abord fort à l'étroit. Clément se logea au couvent des frères prêcheurs. Le séjour à Avignon n'était pour lui qu'un séjour passager, comme ceux qu'il avait faits à Bordeaux, à Poitiers. Rien ne prouve qu'il ait envisagé cette ville comme devant être pour longtemps la résidence de la papauté, et il ne songea pas à y bâtir. Il se construisit pourtant une résidence, dont il reste quelques traces, au prieuré du Groseau, près de Malaucène, au pied du mont Ventoux. Clément aimait cet agréable endroit, et venait y chercher le repos; mais il n'eut pas le temps de donner aux constructions un caractère durable, et le peu qui s'en voit aujourd'hui n'a pas la grandeur qu'on supposerait à une demeure qui fut, à certains momens, le point où aboutissaient les plus importantes affaires de la chrétienté.

Instinctivement, Clément avait trouvé, en ce qui concerne le séjour de la papauté, la solution que comportaient les nécessités du temps. Une circonstance, d'ailleurs, contribuait puissamment à rendre la situation de Clément moins dépendante à l'égard de la France. Le 27 novembre 1308, Henri de Luxembourg fut élu empereur d'Allemagne. Bien que, pour recouvrer sa liberté, Clément se fût peut-être donné l'apparence de combattre cette élection, il en fut enchanté. L'affaire fut conduite par Pierre d'Achspalt, cet archevêque médecin, que Clément avait nommé au siège de Mayence parce qu'il l'avait guéri d'une de ses maladies. La politique de Philippe le Bel se montra, dans cette affaire, bien inférieure à ce qu'elle fut dans les questions ecclésiastiques. Ses clercs, ses juristes, excellens quand il s'agissait de batailler contre la papauté, étaient de trop faibles diplomates pour faire réussir une intrigue de haute politique européenne. La nullité des princes du sang privait ici le roi des vrais instrumens qui auraient pu le servir. Voilà pourquoi la politique de Philippe,

toujours triomphante quand il lui suffisait d'avoir des hommes d'église pour agens, échoua dans le cas où il eût été nécessaire d'avoir de vrais hommes d'état, habitués à traiter les affaires humaines avec largeur. Clément avait désormais un point d'appui contre les prétentions capétiennes. Le 25 juillet, il confirma l'élection de Henri, en y mettant la condition que le nouvel empereur se ferait couronner à Rome par lui dans deux ans. Il s'excusait de ne pas assigner un terme plus rapproché, à cause du concile général. Le premier dimanche d'août, Robert, roi de Naples et comte de Provence, vint à Avignon recevoir, en qualité de vassal du saint-siège, l'investiture de ses états. Les ambassades brillantes, les spectacles de toute sorte se succédaient dans Avignon; c'étaient des fêtes perpétuelles, et la petite cité provençale devint bientôt un des centres les plus animés du monde occidental.

Clément eût enfin joui dans ce pays délicieux du repos qu'il aimait, si l'ardeur sombre de Philippe eût permis aux grandes affaires de dormir un moment. Avant de quitter Poitiers, Clément avait fixé au 2 février 1309 l'ouverture des débats contradictoires sur la mémoire de Boniface. Nous avons raconté tous les détails de ce lamentable épisode, qui fut pendant deux ans le scandale de la catholicité (1). Pendant deux ans, Avignon vit les témoins subornés de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisian, avec une audace qui n'a jamais été égalée, accumuler contre celui que l'église entière avait tenu pour son chef toutes les horreurs que peut concevoir une imagination souillée. Nous avons également montré par quel tour habile Clément réussit à sortir de ce terrible embarras. La force du parti anti-pontifical baissait en France. L'influence de Charles de Valois et des princes du sang, qui devait provoquer, après la mort du roi, de si terribles réactions, commençait déjà à l'emporter sur celle des juristes. Clément d'ailleurs, depuis l'élection de Henri de Luxembourg, se sentait appuyé. Sa politique prenait chaque jour plus d'indépendance et de fermeté.

Le principe du pontificat romain, en effet, était encore tellement vivant, malgré les causes nombreuses qui auraient dû, selon nos idées, en amener le complet abaissement, que le moment où la papauté semblait fugitive, humiliée, fut celui où elle remporta une de ses plus importantes victoires. Ferrare, par suite d'une guerre de succession, avait été occupée par la république de Venise, désireuse de se créer une puissance territoriale en Italie. Quand le légat Arnaud de Pelegrue, neveu de Clément, arriva à Bologne, au mois de juin 1309, pour s'opposer au projet des Vénitiens, il n'avait pas avec lui un seul homme. Il prêcha une croisade qui devait offrir

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1872.

à ceux qui y prendraient part les mêmes avantages que la guerre contre les infidèles. Une foule d'aventuriers accourut de toutes parts; Florence et Bologne appuyèrent le légat, et la bataille de Francolino (28 août 1309) décida du sort de Ferrare. L'autorité de Clément fut de ce coup tout à fait relevée en Italie.

Chaque jour Clément s'enhardissait et osait se montrer plus résistant aux volontés de Philippe. Le nouvel empereur avait donné des garanties écrites au saint-siège; le pape sentait que la scène d'Anagni ne se renouvellerait pas. Une dépêche adressée d'Avignon au roi, le 24 décembre 1309, par Geoffroi du Plessis, évêque de Bayeux, montre combien de griefs il y avait à cette date entre les deux cours. Le ton en est très aigre. Les ambassadeurs se plaignent de toute sorte de manques d'égards. Leur entretien avec le pape, tel qu'ils le racontent, est plein de récriminations. Le pape ne se défend pas d'avoir essayé de se préparer une entrevue avec Henri de Luxembourg. Sur l'affaire de l'annexion de Lyon, il est amer. Le roi de France devrait réprimer ses officiers et les empêcher d'empiéter sur les droits du roi d'Allemagne. Clément, à ce sujet, distingue, dans le règne de Philippe, trois périodes dont il a été témoin. Dans la première, le roi était en paix avec ses voisins et ses sujets; lui et son royaume regorgeaient de richesses. Dans la deuxième, détresse générale. Dans la troisième, le roi est en paix avec ses voisins et ses sujets; le royaume manque d'argent; mais il s'enrichira vite, si les officiers du roi, contens d'exercer les droits du roi, n'empiètent pas sur ceux d'autrui. Ce qui rendait ces reproches plus sensibles, c'est que, sur tous les points, le pape se mit à excuser Henri, à exalter sa puissance, à déclarer qu'il ne prétendait ni lui lier les mains, ni restreindre ses pouvoirs, que tout au plus il pouvait lui écrire sous forme de conseils. La cour de France en voulait beaucoup à l'archevêque de Mayence et demandait que le pape le citât. Refus formel de Clément.

Nogaret fut plus pressant que les autres ambassadeurs et osa reprocher directement au pape la promptitude avec laquelle il avait reconnu le roi des Romains, le projet d'alliance entre le roi des Romains et le roi de Sicile, et de mariage entre la fille du roi des Romains et le fils du roi de Sicile, avec le royaume d'Arles et d'autres terres pour dot. Clément ne cessa de louer Henri de Luxembourg; il ne s'interdit même pas une certaine ironie, et ordonna d'un air railleur de lire aux Français les engagemens du nouvel empereur. Henri s'engageait à défendre la personne du pape, l'église et toutes les donations qui lui avaient été faites depuis Constantin. Les Français demandèrent copie de la lettre. Le pape sourit et ne répondit rien. Sur le chapitre des Flamands, en parti-

culier, Clément fut inflexible. Le roi voulait faire servir les anathèmes pontificaux d'appoint à sa politique. Si les Flamands violaient le traité de paix, ils devaient être excommuniés, et ne pourraient être relevés de l'excommunication qu'à la requête du roi. Clément refusa net de souscrire à cette dernière clause, qui mettait un droit essentiel de l'Église, celui d'absoudre devant Dieu, entre les mains du pouvoir civil.

Le procès contre la mémoire de Boniface et l'affaire des templiers étaient le triste rachat de ces libertés. Sur ces deux points, les engagemens de Clément étaient trop formels pour qu'il y manquât. Le roi, heureusement, ne se mêla guère d'un autre débat qui, à cette époque, causa les plus graves soucis au pontife. La lutte entre les élémens opposés qui composaient l'ordre de Saint-François continuait avec autant de vivacité que jamais. La minorité zélée, fidèle à l'esprit de pauvreté du fondateur, était à la lettre traquée par les « frères de la communauté, » gens de moyenne vertu, qui se résignaient à être riches, et pour lesquels la règle de saint François n'était pas une révélation. C'était surtout dans le royaume de Naples et en Grèce que la bataille devenait cruelle. Les saints, bien que forts des privilèges concédés par Célestin, étaient arrêtés, torturés par les inquisiteurs dominicains et par les supérieurs de la partie relâchée. Le gouvernement napolitain les favorisait. Clément, toujours modéré et éclairé quand il était laissé à ses instincts, les préserva des mauvais traitemens.

Malheureusement, les spirituels de Toscane montrèrent un emportement impardonnable. Ils se séparèrent du corps de l'ordre de leur seule autorité, et se donnèrent un général, des supérieurs. La mémoire de Pierre-Jean d'Olive devenait l'objet de vives controverses. Cet illustre mort trouva un ardent continuateur dans frère Ubertin de Casal, le plus exalté des spirituels, et de fanatiques adhérens parmi les laïques que l'on appelait frères de la Pénitence du tiers ordre de Saint-François et que le peuple nommait bégards, béguins, bizoques ou fratricelles. Clément ne voyait nul inconvénient à ce que ces saintes gens ne fussent ni torturés ni emmurés par leurs confrères moins rigides qu'eux; mais il est rare que le zèle ardent se contente de la tolérance. Il préfère la persécution, qui lui paraît le signe distinctif de la vérité.

L'époque fixée pour le concile approchait. Clément voyait venir sans empressement la réunion d'une assemblée où la France ne pouvait manquer d'avoir l'avantage. Il usa de sa manœuvre ordinaire, qui était de faire traîner les choses en longueur. L'ouverture fut remise au 16 octobre 1311. Henri de Luxembourg partait pour l'Italie, et, sans doute, le prudent pontife attendait de ce voyage un affermissement de son pouvoir. Avant de partir, Henri fit à Lausanne, le

11 octobre 1310, le serment solennel de défendre la foi catholique, d'exterminer les hérésies, de ne contracter aucune alliance avec les ennemis de l'Église, de protéger le pape, de conserver tous les droits de l'Église romaine, etc. De bonne foi, Clément et Henri purent croire que ce voyage servirait à l'extinction des factions guelfe et gibeline. C'était bien peu connaître l'Italie. La présence de l'empereur augmenta les troubles et donna aux gibelins un sensible avantage sur les guelfes. Il y avait plus de soixante ans que l'Italie n'avait pas vu d'empereur. Le voyage de Henri était une reprise de possession, à peine déguisée, de la péninsule par l'empire. Derrière les fêtes, les distributions de titres et de fiefs, il y avait une reconstitution effective de l'autorité impériale ; et Henri n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes, insuffisante pour dompter les mille résistances qu'il trouvait à chaque pas.

Le pape avait promis d'aller à Rome donner à Henri, de sa main, la couronne impériale. Il se garda de tenir parole, allégua l'approche du concile qui l'empêchait de passer les monts, et se fit remplacer par des cardinaux. La bulle de commission commençait par les exagérations mêmes qu'on avait biffées, à la demande du roi de France, dans les registres de Boniface : « Jésus-Christ, le roi des rois, a donné une telle puissance à son Église que le royaume lui appartient, qu'elle peut élever les plus grands princes et que les empereurs et les rois doivent lui obéir et la servir. »

A Rome, l'affaire tourna au plus mal. La maison de Naples et les Ursins s'opposaient au couronnement de Henri. On se battit ; les Allemands eurent le dessous ; l'empereur dut se contenter d'un misérable couronnement à Saint-Jean de Latran. Il en fut très irrité. Clément acheva de l'exaspérer en l'engageant à faire sa paix avec la maison de Naples d'une façon qui impliquait que le saint-siège avait des droits égaux sur l'empereur et le roi de Naples. Henri, qui jusque-là avait laissé tout dire, trouve maintenant des juristes pour établir que le pape n'a nul droit d'ordonner une trêve entre l'empereur et un de ses vassaux, puisque l'empereur ne tient rien du pape et n'est engagé envers personne par serment de fidélité. La rupture, à partir de ce moment, fut à peu près complète. Henri mit Robert de Naples au ban de l'empire, le déposa, le condamna à mort. Quelques jours plus tard, il mourut lui-même, dans un couvent non loin de Sienne, après avoir reçu la communion de la main d'un dominicain. On prétendit que le frère avait mêlé du poison au vin de l'ablution qu'il lui avait donné.

IV.

Clément pendant ce temps tenait son concile à Vienne (du 13 octobre 1311 au 6 mai 1312) avec plus de solennité que de convic-

tion. Des mémoires excellens pour la réforme de l'église furent présentés par des évêques de France. Rien de plus sombre que la requête de Guillaume Duranti, évêque de Mende, second de ce nom. La cour de Rome y est présentée comme un mauvais lieu. L'incontinence y était si commune que Duranti est amené à proposer de permettre le mariage aux ecclésiastiques dans la mesure où cela se pratique dans l'église grecque. Les profits que la cour tirait des maisons de prostitution, établies près des églises, à la porte même du palais papal, étaient un scandale plus grand encore. Mais le pape opposait à toute réforme les moyens dilatoires dont il avait le secret. Tout l'hiver se passa en conférences et en pourparlers assez stériles. On discuta sans fin sur les exemptions; aucune résolution efficace ne fut prise. Les inoffensives erreurs de Pierre-Jean d'Olive, les pieuses rêveries quiétistes des bégards et des béguines, le vieil esprit de l'Évangile éternel, vivant encore en Frà Dolcino et Gérard Ségarelle, furent les monstres que l'on écrasa. Tâche plus difficile! on voulut mettre la paix entre les partis acharnés l'un contre l'autre qui divisaient les franciscains. Clément fit une constitution pour établir que les frères mineurs, par leur profession, ne sont pas plus tenus que tous les autres chrétiens à l'observation de tout l'Évangile. Le schisme continua néanmoins plus violent que jamais; les deux partis se poursuivaient, se dépossédaient comme des ennemis.

Une série de mesures sagement conçues pour mettre fin à quelques-uns des abus les plus crians du clergé, surtout des réguliers, n'eut pas, ce semble, beaucoup d'efficacité. Le régime des hôpitaux fut cependant amélioré. On donna à ces établissemens des espèces de tuteurs ou curateurs, qui furent l'origine des administrations laïques, « à la honte du clergé, dit le sage Fleury; car, dans les premiers siècles, on ne croyait pas les pouvoir mettre en meilleure main que des prêtres et des diacres. »

Le pape avait toujours annoncé que l'œuvre de la conquête de terre-sainte serait un des objets principaux du concile. On parla beaucoup, en effet, de « passage général; » les rois de France, d'Angleterre et de Navarre s'y engagèrent par vœux; une foule de seigneurs les imitèrent, sans que personne prît cette promesse au sérieux. Il n'y eut de sérieux que les mesures fiscales arrêtées en vue d'une expédition qui ne devait pas avoir lieu. Pour les frais de la guerre sainte, le concile ordonna la levée d'une décime pendant six ans, en défendant néanmoins de faire la levée avec trop de rigueur, de saisir, par exemple, les calices, les livres et les ornemens des églises.

Une excellente décision fut prise, mais, comme tant d'autres projets des papes du XIIIe siècle relatifs à la même matière, resta sans conséquence. L'étude des langues orientales était une condition

essentielle du succès des Latins en Orient. Du Bois, Raymond Lulle, ne cessaient d'insister sur cette idée, qui n'était que l'expression du bon sens même. Le concile ordonna qu'à Rome et dans les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque on établirait des chaires pour enseigner les trois langues, l'hébreu, l'arabe et le chaldéen (c'est-à-dire le syriaque). Pour chacune de ces langues, il devait y avoir deux maîtres qui seraient stipendiés en cour de Rome par le pape, à Paris par le roi de France, et dans les trois autres villes par les prélats, les monastères et les chapitres du pays. Malheureusement, si l'on excepte les faibles essais de Jean XXII pour réaliser ce projet à Bologne, il ne semble pas que le sage décret du concile ait reçu un commencement d'exécution.

Les templiers n'avaient presque plus de défenseurs. Tous les membres qui avaient eu assez d'audace pour garder une tenue ferme ou assez peu d'attachement à leur ordre pour ne pas le défendre contre la calomnie étaient sains et saufs. Les naïfs étaient morts dans les supplices ou devaient y mourir. Le concile n'eut plus qu'à prononcer la suppression de l'ordre, ou plutôt il la fit prononcer par le pape; car le manque de courage et de sincérité était devenu tel que personne ne voulait plus avoir la responsabilité de ses actes. Le pape lui-même déclarait, dans sa bulle, qu'il supprimait l'ordre du Temple par provision, par voie de règlement apostolique et non par voie de condamnation, de justice, de sentence définitive, attendu que le procès n'avait pas été conduit selon les règles du droit. Mais il ajoutait que cette suppression était irrévocable. Les parts des biens de l'ordre étaient faites. La part du roi n'était pas tout ce qu'il aurait voulu. Il obtint cependant des sommes considérables pour les frais de procédure et pour avoir gardé les templiers en prison.

Quant au procès contre la mémoire de Boniface, il n'en fut question que pour la forme. Ce scandaleux épouvantail n'était plus nécessaire au roi pour arriver à ses fins. Il triomphait sans contestation. Non seulement le pape avait déclaré, à la face de la chrétienté, qu'en faisant arrêter Boniface Philippe avait obéi au zèle le plus pur de la foi ; mais tous les actes qui auraient pu blesser le roi étaient effacés sur les registres du Vatican; la bulle *Clericis laïcos* avait été supprimée avec toutes ses conséquences; l'ordre que le roi détestait et où il avait trouvé le plus d'opposition à ses vues était aboli; les auteurs et complices de l'attentat d'Anagni, surtout le sacrilège Nogaret, étaient absous d'une façon qui équivalait à une victoire. Pour compléter ces faveurs selon les idées du temps, Clément accomplit, le 5 mai 1313, une promesse qu'il avait faite au roi, à Lyon, lors de son couronnement : c'était la canonisation

de Pierre Célestin. Le roi tenait peu à la sainteté du vieil ermite; mais cette canonisation était encore un outrage à la mémoire du pape qui avait traité Célestin avec les dernières marques de mépris.

La mort de Henri de Luxembourg, qui, quelques années auparavant, aurait eu les plus graves conséquences, passa presque inaperçue. Le pape, depuis les complications survenues pendant le voyage de l'empereur en Italie, avait cessé de se fier à lui. Clément n'avait plus rien à craindre d'aucun côté. La protection du roi de Naples, son vassal, sur les terres duquel il résidait, lui suffisait amplement. Les embarras intérieurs du roi Philippe augmentaient de jour en jour. Les ressorts de la constitution de l'empire allemand étaient tellement relâchés que l'on resta près de quatorze mois sans donner un successeur à Henri. Clément en profita pour un de ses actes les plus hardis. Par une bulle datée de Montils (2 des ides de mars an IX), il institua son fils dévoué, Robert de Naples, vicaire en Italie, quant au temporel, tant qu'il plairait au saint-siège. La complète différence de situation entre le royaume de France et l'empire d'Allemagne à l'égard de la papauté se voit ici dans tout son jour.

En somme, Clément avait tiré la papauté des plus grands dangers qu'elle eût courus depuis des siècles. Il se reposait et il en avait le droit. Sa principale occupation était désormais de réunir et de coordonner les constitutions du concile de Vienne, pour en former un septième livre de Décrétales, parallèle au Sexte de Boniface VIII. Ce travail s'exécutait sous ses yeux, et Clément, qui n'avait jamais guère estimé que le droit canon, voyait sa mémoire assurée de l'immortalité. Mais sa santé était tout à fait ruinée. Le goût qu'il avait eu pour Avignon commençait à passer. Il se prit à préférer Carpentras, se transporta dans cette ville, l'embellit et la pourvut de fontaines. Le 21 mars, se trouvant avec toute sa cour, dans les environs, au château de Montils ou Monteux, qu'il avait acheté pour son neveu Bernard, vicomte de Lomagne, il fit publier devant lui, en consistoire, les constitutions qu'il avait rédigées. Son état de maladie empêcha que le livre fût envoyé aux universités et rendu public, selon la coutume. Le pape crut que l'air du pays où il était né lui rendrait la santé; il se mit en route pour Bordeaux; mais il mourut à Roquemaure, sur le Rhône, le 20 avril 1314, après avoir tenu le saint-siège huit ans, dix mois et quinze jours. Son corps fut rapporté à Carpentras, puis transféré, comme il l'avait ordonné, à sa ville natale d'Uzeste, où son tombeau se voit encore. Le trésor papal fut pillé incontinent après sa mort, et l'on accusa le vicomte de Lomagne d'avoir détourné l'argent destiné à la

croisade. Le bruit public fut que le pape avait laissé à ses neveux et à ses autres parens des trésors incalculables.

L'anarchie qui suivit la mort de Clément montra combien cette famille était indigne de tenir en main les intérêts de l'Église. Le conclave s'était réuni à Carpentras; le vicomte de Lomagne et Raymond Guillaume de Budos, neveux du pape, à la tête d'un grand corps de troupes gasconnes, envahirent la ville. Le but apparent était de venir prendre le corps du pape défunt pour le conduire à Uzeste; mais le but secret était d'intimider le conclave et de faire nommer quelque nouveau membre de la famille de Villandraut. Il y eut une bataille sanglante entre les Italiens et les Gascons. Les Gascons l'emportèrent, pillèrent les marchands romains, mirent le feu aux maisons des cardinaux, qui se dispersèrent à Orange, à Avignon. Philippe le Bel mourut sur ces entrefaites. Cet événement ne fit qu'augmenter le trouble. Le saint-siège resta vacant deux ans trois mois et dix-sept jours.

Le mécontentement contre la mémoire de Clément était extrême. On montrait, comme résumé de son pontificat, Rome tombée en ruines, le patrimoine de Saint-Pierre au pillage, toute l'Italie négligée comme si elle n'était pas du corps de l'Église. « Nous nous rappelons que nous avons été onze mois en prison à Pérouse, écrivait au roi le cardinal Napoléon des Ursins, et Dieu sait quelles souffrances du corps et quelles angoisses de l'âme nous y avons endurées. J'ai abandonné ma maison pour avoir un pape français, car je désirais l'avantage du roi et du royaume, et j'espérais que celui qui suivrait les conseils du roi gouvernerait sagement Rome et l'univers et réformerait l'Église... C'est pour cela qu'après avoir pris toutes les précautions, nous choisîmes le feu pape, persuadés que nous avions fait le plus magnifique présent au roi et à la France. Mais, ô douleur! notre allégresse se changea en deuil; car, si l'on pèse les œuvres du défunt, par rapport au roi et au royaume, on trouve que sous lui sont nés de graves périls; on ne prévit rien, on ne prit aucune précaution, et l'absence de prudence aurait amené une catastrophe, si la main de Dieu n'était venue miséricordieusement à notre secours. »

Il y avait, dans cette sévérité exagérée, beaucoup de rancunes nationales. Sur les reproches de simonie et de népotisme, Clément ne saurait être justifié. Même au temps du concile, on l'accusa de n'avoir convoqué l'Église universelle que pour se faire tout demander à prix d'or. Clément eut la passion du luxe et, pour y subvenir, trafiqua souvent des choses saintes. Il aima du moins le luxe de bon goût, et fut, de son temps, un des fauteurs les plus actifs du progrès de l'art. Tous les ouvrages auxquels son nom reste attaché sont excellens. Clément V fut le premier de ces pon-

tifes promoteurs ardens de la renaissance, pour lesquels les historiens ecclésiastiques ont le droit de se montrer sévères, mais qui contribuèrent puissamment à l'éveil de l'esprit humain et à clore le moyen âge. Il rechercha, surtout parmi les médecins, les gens capables; les plus hautes dignités lui semblaient naturellement dévolues à celui qui le guérissait. C'est ainsi qu'il protégea Arnauld de Villeneuve, Jean d'Alais, Pierre d'Achspalt, et si, trop souvent, sous son règne, surtout dans le nord de l'Italie et en Autriche, le supplice du feu et les plus terribles tortures furent appliqués à des malheureux, coupables d'un attachement exagéré pour des chimères, il faut reconnaître que toutes ces victimes, telles que Frà Dolcino, Marguerite de Trente et leurs adhérens, fratricelles, disciples de Gérard Ségarelle, etc., furent des illuminés, péchant par excès plutôt que par manque de foi. Il ne fut terrible qu'aux rêveurs fanatiques. Sous son règne on put souffrir pour trop croire; on ne souffrit jamais pour ne pas croire assez. Son caractère était humain; ses mœurs passaient pour relâchées. L'éclat de ses amours avec la comtesse de Périgord, fille du comte de Foix, ne fut atténué par aucune précaution susceptible d'en diminuer le scandale.

On a eu tort de lui reprocher d'avoir abaissé la papauté. La papauté était abaissée quand il y fut promu; il fit ce qu'il put pour la relever et déploya dans cette œuvre une véritable habileté. Arracher totalement la papauté à l'influence française était impossible. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que cette papauté, incontestablement avilie depuis qu'elle avait absous et même loué de leurs exploits les Philippe et les Nogaret, fut dans le reste de l'Europe grande et forte. Toute la haute politique du temps passa entre les mains de Clément. Il disposa à son gré des couronnes, réconcilia les souverains entre eux, avec leurs barons et leurs peuples, gouverna des pays entiers par ses légats. En Hongrie, en Allemagne, ses procédés sont fiers, impérieux; il maintient partout son droit de suzeraineté, il fixe aux plus puissans personnages le jour où ils doivent venir se présenter devant le saint-siège. En Angleterre, il délie le roi de l'obligation de respecter les lois du pays. En France, il tranche en faveur du roi la question de la souveraineté de Lyon. Loin de se relâcher, le gouvernement intérieur de l'église ne fit, sous lui, que se fortifier ou du moins se centraliser. Les pouvoirs du pontife romain devinrent de plus en plus absolus; le peu de liberté qui restait aux églises disparut; le choix des évêques fut enlevé presque complètement aux diocèses. On lui prêta le mot de Néron : « Jusqu'à moi, on n'avait pas su ce que c'est que d'être prince. » Souvent il arrive que les institutions ne disent leur dernier mot qu'au moment qui semble être celui de leur mort.

ERNEST RENAN.

LE

COMTE DE MONTLOSIER

PENDANT L'EMPIRE ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1).

Les premières années du règne de Louis XVIII furent une grande école politique, et les annales du parlement d'Angleterre n'ont pas de pages plus glorieuses que celles des sessions des chambres françaises de 1817 à 1821.

Jamais les problèmes que la révolution avait résolus en principe ne se posèrent plus nettement dans les faits, jamais on ne vit mieux combien les idées et les intérêts étaient irrévocablement unis. Contester les uns, c'était pour la majorité de la nation ébranler les autres, tant leur solidarité était étroite. Parlait-on, par exemple, d'ôter aux maires et de rendre au clergé la tenue des registres de l'état civil, aussitôt les acquéreurs de biens nationaux s'alarmaient. L'ignorance des résultats définitifs de notre révolution, chez certains descendans des classes nobles, égalait l'ardeur de la défense et de la suspicion chez les plébéiens. Si les premiers en étaient encore à ne voir dans les événemens accomplis qu'une révolte éternellement illégitime, la masse de la nation au contraire était unanimement convaincue que jamais bouleversement social ne s'était opéré par des doctrines qui renfermassent autant de vérités.

Ce n'étaient pas seulement les intérêts et les idées qui s'entrechoquaient, c'étaient aussi les vanités. L'ancienne société ou plutôt ceux qui lui survivaient reprenaient leurs dédains et leurs frivolités. La société nouvelle, se sentant inquiète de ses destinées,

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1874 et du 1er mai 1879.

redevenait à son tour intolérante et implacable dans ses rancunes; mais comme elle savait qu'elle était la vraie France, elle avait les longues espérances; et elle attendait son heure, pleine d'une confiance inébranlable dans ses forces.

« Tant que j'ai vécu à Paris, écrivait Fiévée en 1816, je n'ai pu comprendre l'esprit de la révolution. Depuis que j'ai habité la province, j'ai tout compris, même que le danger pourrait se reproduire. » C'étaient en effet les départemens qui donnaient le plus d'exemples de conflits entre les deux orgueils. Dans certaines villes les rivalités et les luttes du cercle des nobles et du cercle du commerce ou du barreau prenaient une importance qui ravivait les animosités de classe à classe. Après s'être livrée aux mains de Bonaparte, la nation s'était crue du moins au terme de ses préoccupations égalitaires. Sa victoire avait été sur ce point si complète, qu'elle ne croyait plus au retour des privilèges. Elle était donc tout entière au travail et en pleine sécurité des droits conquis, quand on lui apprit qu'un parti rêvait la contre-révolution.

Pour la première fois, les ultra-royalistes se croyaient en situation d'oser. Ils regardaient la cour comme leur centre d'appui, et ils berçaient dans une atmosphère de présomptueuse ignorance leurs pensées de domination. *Ils se figuraient qu'ils pourraient ressaisir le pays quand ils ne faisaient qu'achever de s'en séparer.* Tandis qu'au delà de la Manche l'aristocratie visait à rester avant tout le patron du droit, chez nous elle persistait à méconnaître la nécessité d'être de son temps, et elle vivait presque dans l'isolement.

On s'aperçut alors que les changemens qui s'étaient accomplis dans les mœurs et les habitudes depuis vingt-cinq ans étaient encore plus profonds qu'ils ne s'annonçaient au dehors. Le sentiment national et une incurable méfiance des tentatives contre-révolutionnaires ne faisaient qu'un. Assez indifférente aux doctrines de liberté et, dans sa lassitude de vingt-cinq ans de guerres, bornant son ambition à conserver ce qu'elle avait, la France fut presque prise au dépourvu; mais elle se mit vite debout. Comme le privilège menaçait l'égalité, les théories démocratiques recommencèrent à s'affirmer. Comme le passé voulait essayer de ressusciter, la société nouvelle chercha d'abord des armes dans ce passé même. Le XVIIIe siècle redevint à la mode. On réimprima Voltaire. Les chansons et les pamphlets circulèrent. Ce fut le moment de la grande faveur de Courier et de Béranger. A côté de ces noms populaires, d'éminens publicistes combattirent d'une façon plus didactique, discutant pied à pied des doctrines ou surannées ou inconstitutionnelles, jetant les bases de la science politique moderne et

vulgarisant les théories du gouvernement représentatif. La tribune ne fut souvent que l'écho de cette polémique savante.

Le parti ultra-royaliste eut aussi ses théoriciens. Montlosier occupe dans leurs rangs une place à part. Il en était toujours à ses idées de l'assemblée constituante, gardant vis-à-vis des anciens émigrés des antipathies qu'ils lui rendaient bien, ennemi forcené de la démocratie, rêvant pour la noblesse française le rôle et les prérogatives de l'aristocratie d'Angleterre, appelant M. Royer-Collard Bailly et M. Guizot Thouret, donnant libre carrière à ses critiques, à ses diatribes, à ses amertumes, dans sept volumes d'une lecture plus que difficile, mais où ne manquent cependant ni la science ni la verve.

Quand on a longtemps joui d'un bienfait, on en oublie facilement l'origine. Depuis que nous sommes en possession du gouvernement représentatif, nous avons été ingrats envers ceux qui, dès les premières sessions législatives, sous la restauration, tracèrent et fixèrent les droits des chambres, arrêtèrent la procédure parlementaire, établirent les règlemens des discussions budgétaires. D'incomparables hommes d'affaires se montrèrent alors. Les esprits de bonne foi, soucieux de connaître les conditions du gouvernement parlementaire, seront toujours attirés vers l'étude de cette époque, si pleine de passions et de vie et qui eut comme les rayons d'une seconde renaissance.

I.

Dans la préface d'un livre aujourd'hui inconnu, *les Mystères de la vie humaine*, Montlosier fait connaître son mode d'existence à Paris durant le consulat et l'empire. Une autre source d'informations nous a été libéralement concédée et nous a permis de compléter les renseignemens dont nous avions besoin pour éclairer d'un jour plus vif la figure de notre personnage.

Pendant trente années consécutives, Montlosier a échangé une correspondance suivie et intime avec M. Prosper de Barante, son compatriote, d'un tempérament diamétralement opposé au sien. Ils s'étaient connus en 1803. M. de Barante père, après avoir été préfet de l'Aude, venait d'être appelé à la préfecture du Léman. Il avait attaché à son cabinet Prosper, son fils, jeune auditeur au conseil d'état. La mission qu'ils avaient à remplir était délicate. A côté d'eux, sur les rives du lac de Genève, venait d'être exilée Mme de Staël.

Montlosier avait connu M. de Barante père en Auvergne, au moment de la convocation des états-généraux. L'amitié qu'il avait pour lui se reporta tout entière sur son fils. Non-seulement il l'aima,

mais, quoique plus âgé, il l'entoura de respect, tant Prosper de Barante, par sa justesse d'esprit, par la maturité précoce de son jugement, par ses rares facultés de discernement, par ses qualités de pondération, par sa dignité morale, avait su de bonne heure s'acquérir d'autorité. Montlosier, dès qu'il l'eut connu, le prit pour confident de ses pensées, sans jamais pouvoir lui faire partager ses convictions, mais aussi sans jamais avoir eu à regretter de lui avoir donné sa confiance.

Il avait définitivement quitté l'Angleterre et s'était fixé à Paris en mai 1802. Son amie Mme de Montregard lui avait offert l'hospitalité dans son hôtel de la rue du Helder. Il essaya de reprendre la publication du *Courrier* de Paris et de Londres.

Le prospectus, qui est daté du mois de juin, déclare que le principal objet du journal sera de bien faire connaître l'Angleterre ; c'était une entreprise impossible avec une censure ombrageuse. Le 11 septembre, le *Courrier* était supprimé. Le prétexte fut une querelle futile avec le *Bulletin de Paris*, dont le rédacteur, M. Barbet, avait publié que Montlosier, avant la révolution, *débitait dans ses montagnes du vin clairet*. Comme indemnité de cette confiscation, il reçut un traitement de six mille francs et fut attaché au ministère des affaires étrangères pour des travaux extraordinaires.

Quand on n'appartenait pas au monde officiel, sous l'empire, ou quand on ne jouait pas un grand rôle militaire, on ne pouvait confier à ses correspondans que de rares révélations sur les événemens extraordinaires qui s'accomplissaient. Il n'y avait plus de salons à Paris ; la gloire du consulat et des premières années qui le suivirent faisait disparaître dans son éblouissement toutes les taches. En province, on ne connaissait que les récits merveilleux rapportés de temps à autre par des officiers sortis la plupart des rangs de la démocratie. Peu à peu cependant les enivremens des victoires cessaient, et la conscription faisait pleurer les mères. Ceux des paysans qui n'étaient pas aux armées, tout entiers à la joie d'être propriétaires d'un sol libéré, plaidaient contre les contrats de vente qui pouvaient avoir une origine féodale. La reconstitution de la société issue de la révolution et la lassitude des luttes civiles ne donnaient pas de place aux préoccupations politiques.

Les lettres de Montlosier, de 1803 à 1814, sont donc peu intéressantes. Bien que lié avec Chateaubriand, il n'était pas admis dans son monde. Il ne rencontra qu'une fois la femme qui était devenue l'âme de la société des Joubert, des Molé, des Fontanes, celle qui attachait par sa grâce mélancolique et languissante tous les hommes supérieurs qui l'approchaient, la grande dame si élégante et si frêle qui allait mourir désespérée à Rome dans les bras de René. Nous voulons parler de Pauline de Beaumont-Montmorin.

Montlosier n'était pas assez lettré pour comprendre la nature rêveuse et exquise de Joubert; mais il avait retrouvé ses amies de l'émigration, Mme de Montalembert, Mme de Montregard. Il vivait péniblement, il avait successivement espéré d'être compris sur les listes d'éligibilité au sénat, puis sur celle des conseillers de l'université; aucune de ces espérances ne se réalisa. Il écrivait en 1805 à M. de Barante : « J'ai failli, non pas mourir, mais être mort. En venant chez moi, vous avez pu voir une porte à côté de la mienne; c'est là que demeurait Mlle Hus la comédienne, qui tout à coup s'est mise à mourir. Ce n'est pas ma faute. Le lendemain, comme le portier qui bat mes habits avait laissé ma porte ouverte, les gens de la mort avec la bière et tous les apprêts n'ont pas douté que ce fût moi à qui ils avaient affaire. Je me suis heureusement réveillé à leur grand étonnement. Si j'avais eu le sommeil un peu plus profond, jugez pourtant ce qui serait arrivé. C'était la fin de mes peines. »

M. de Talleyrand le chargea sur ces entrefaites de la part de l'empereur, de composer un ouvrage sur *l'ancienne monarchie*. Quatre années de travail, de recherches, furent consacrées à ce livre, qui ne fut publié que sous la restauration. Montlosier ne l'interrompait que pour faire des courses géologiques, ou pour aller en Auvergne rétablir les débris de son patrimoine ou pour se rendre à Genève, où l'amitié l'attirait.

C'est dans une de ses visites au préfet du Léman que Montlosier le présenta à Mme de Staël. Ce qu'il y avait de délicat et de touchant dans sa nostalgie de Paris ne plaisait pas à Montlosier. Il ne comprenait pas qu'elle ne pût pas être heureuse avec une large aisance en présence du spectacle toujours nouveau de la nature la plus grandiose. Il ne sentait pas davantage ce qu'il y avait de supérieur dans cet hommage solennel rendu à la société française. Au milieu du cercle brillant où causaient Benjamin Constant, Sismondi, Mathieu de Montmorency et que dominaient encore la verve, l'éclat, l'enthousiasme de Corinne, Montlosier avait admiré l'esprit judicieux et contenu de son jeune ami, Prosper de Barante. Il savait écouter et il se préparait, en recueillant les opinions des hommes qui avaient le mieux connu le XVIIIe siècle, à écrire le *Tableau de la littérature* de cette glorieuse époque.

Montlosier garda toujours des relations avec Coppet. Dans une lettre du 20 janvier 1806, adressée au préfet du Léman, nous lisons : « Quand vous verrez Mme de Staël, dites-lui que je désirerais qu'elle m'aimât de tout son esprit, car elle en a beaucoup. C'est chez elle la partie dominante; ce n'est pas qu'elle n'ait un très bon cœur, mais c'est pour elle une espèce d'arrière-fief. O mon Dieu, qu'ai-je dit? elle qui a en horreur le gouvernement féodal! Selon toutes les apparences, elle ne viendra plus de sitôt à Paris, je m'en console-

rais bien à sa place. Mais ne pas venir à Paris, ne pas y jouir de la belle société, des belles conversations!.. » Et le 11 avril 1807, au lendemain de la publication de *Corinne*, Montlosier s'exprimait en ces termes, qui nous affligent : « Je n'ai pas encore lu *Corinne*, mais Mme Récamier doit me l'envoyer. J'en entends dire beaucoup de bien. En attendant, je sais mauvais gré à Mme de Staël d'avoir mis en scène un Anglais en lui faisant jouer le premier rôle. Je la prierai à son premier ouvrage de dire beaucoup de bien de mon père et du mal du sien. C'est une singulière manie. » Bonaparte ne raisonnait pas autrement quand il blâmait l'intérêt répandu sur Oswald et s'en fâchait comme d'un défaut de patriotisme.

Mme de Staël apparaît de plus en plus dans cette correspondance avec toutes ses douleurs, toutes ses angoisses, dans la crise la plus pénible de sa vie.

« Mars 1809.

« Votre lettre m'a rassuré, écrit Montlosier au préfet; j'apprends par elle qu'une dame de votre connaissance (Mme de Staël) envoie l'an prochain son fils aux États-Unis et qu'elle l'y accompagne l'année d'après. Si vous êtes des amis, détournez-la. L'Angleterre est sûrement bien triste, l'Amérique septentrionale est cent fois pire. Dans la même lettre, j'ai remarqué qu'on demande des nouvelles de l'ouvrage de Prosper, mais *surtout* de la tragédie de Benjamin. Ce *surtout* revient à un autre endroit de la lettre, avec la même application et le même sens. »

Le *Tableau de la littérature française au* XVIIIe *siècle* venait en effet d'être publié. Montlosier en parlait ainsi à M. de Barante père : « On est diversement content. Les philosophes pas du tout! Dupont de Nemours est furieux pour les philosophes, Morellet pour Voltaire, Suard demande quel est le résultat. Les gens du monde se partagent; une partie du faubourg Saint-Germain est très contente, l'autre moins. Vous savez que j'ai à ma disposition le *Journal de l'empire*. Il y a longtemps que mon premier extrait est livré et que le second est prêt. Vous trouverez chez moi beaucoup d'éloges, un peu de critique. L'ouvrage avait besoin d'un an de méditation de plus et de deux ou trois mois encore de travail. Il y a trop de notices, trop de morceaux qui ressemblent à des articles de feuilleton! »

Nous n'avons rien à retrancher de ces appréciations. Elles sont toujours judicieuses. Le défaut de ce livre intéressant est justement signalé. Quant à la tragédie de *Wallenstein* dont Mme de Staël se préoccupait surtout, Prosper de Barante, devenu sous-préfet de Bressuire (4 mars 1808), nous en donne des nouvelles dans un *post-scrip-*

tum : « Je sais qu'on a lu la tragédie de Benjamin chez Mme Récamier. Les deux premiers actes ont été trouvés parfaits, les trois autres inférieurs. Il est fort mécontent de ses juges et du jugement. Quarante personnes assistaient à la lecture ; je n'y étais pas. »

Le besoin de respirer un air libre avait surexcité l'imagination de Mme de Staël ; elle avait en effet demandé des passeports pour l'Amérique et voulait donner suite à ses projets. Cette noble femme était impuissante à se consoler : avec la sincérité de ses souffrances elle réalisait le mot qu'elle a mis dans la bouche de Corinne. De toutes les facultés de l'âme qu'elle tenait de la nature, celle de souffrir était la seule qu'elle exerçât tout entière... Elle arracha cette fois des sympathies à Montlosier.

« 6 novembre 1810. — J'ai écrit à Mme de Staël, dit-il, une grande et longue lettre au sujet de son projet d'Amérique. Ce projet m'a inspiré pour elle une vive pitié. Je l'ai plainte de tout mon cœur de tout ce qu'il a fallu de désespoir et de tourment intérieur pour la porter à une telle extrémité ; et je lui ai écrit de mouvement de bonté une lettre qu'elle trouvera peut-être ridicule ; mais enfin cette lettre a près de douze pages, et Benjamin prétend qu'on ne peut écrire une telle lettre à Mme de Staël sans qu'elle en soit très reconnaissante. Elle voit par là qu'on s'est positivement occupé d'elle. »

Lorsqu'en 1810 le livre *de l'Allemagne*, après avoir été soumis à la censure impériale, fut mis et pilé dans un mortier, ce fut Montlosier qui annonça cette nouvelle à Genève, — et mêlant l'amertume de l'homme qui a souffert et qui prend un air bourru en présence des douleurs nerveuses et féminines, il s'écriait : « C'est une femme bien malheureuse que Mme de Staël ! Il ne tiendrait qu'à elle de l'être davantage. Elle n'aurait qu'à s'impatienter de ce qu'il tombe de la neige dans les Alpes ou de ce que le lac est à sa porte... Je suis fâché que mes sermons lui aient déplu... Voltaire avait presque autant d'esprit que Mme de Staël, et il savait vivre à Ferney. »

Quelques mois après, elle était frappée encore par la destitution du préfet du Léman. Ce fut un événement. La correspondance de Montlosier est pleine de renseignemens sur ce fait, qui prit dans le monde de Paris une importance considérable.

« 25 décembre 1810, à M. de Barante, préfet à Genève. — Certainement, mon ami, l'événement le plus inattendu, le plus étrange, est celui que j'appris samedi dernier. Je courus chez Benjamin Constant. Mes conjectures se portaient sur une certaine dame qui s'est logée dans votre voisinage. Benjamin me confirma dans mes conjectures. Elles me furent ôtées dans la journée. Il a circulé un second bruit : c'est qu'on a été très mécontent d'une fête que vous auriez donnée à l'impératrice Joséphine. Cette circonstance s'accou-

plant à celle de l'exil de Mme de la Trémouille faisait supposer la même cause. Quoi que M. Maret en ait dit à Benjamin, il ne peut sortir de ma pensée qu'il y a sur cela une cause secrète et qu'on ne veut pas divulguer... »

« 18 janvier 1811. — Je viens d'apprendre, mon bon ami, à votre sujet, quelque chose dont je m'empresse de vous faire part. On prétend que vous aviez reçu l'ordre de faire mettre les scellés sur les papiers de Mme de Staël; au lieu de cela, vous auriez envoyé au ministre de la police une déclaration faite par Mme de Staël au préfet de Chaumont. On assure que c'est de cette différence entre les ordres que vous avez reçus et leur exécution que s'est produit le mécontentement. Vous en jugerez mieux que personne. »

Ce récit se complète par des extraits des lettres adressées à Prosper. Il était alors préfet de la Vendée. L'empereur avait lu en Espagne son *Tableau de la littérature*, et il avait dit au duc de Bassano : *Ce livre ne conclut pas, mais c'est d'un patriote et d'un excellent esprit. Il a repris les bonnes voies.* Peu de jours après, le jeune sous-préfet de Bressuire était appelé à une préfecture. C'était à lui d'abord que Montlosier s'était hâté d'écrire.

« 25 décembre 1810. — C'est avec autant de surprise que de douleur que j'ai lu dans *le Moniteur* de samedi la nomination de M. Capelle à la préfecture du Léman. Toute cette matinée je fus en train pour rechercher si ce n'était pas l'effet de quelque nouvelle étourderie de Mme de Staël... Quelqu'un qui vit M. Maret me dit positivement hier matin que le ministre n'accusait en rien le préfet du Léman...

« 26 décembre. — J'ai su que votre père avait reçu l'ordre de mettre les scellés sur les papiers de Mme de Staël. Au lieu de cela, il avait envoyé une déclaration déjà faite. On a été mécontent. Mais on voile ce mécontentement, car le ministre de la police persiste à dire que Mme de Staël n'est pour rien dans cela, que sa correspondance n'a aucun trait avec M. de Barante... Tirez-vous-en, car pour moi l'énigme passe mon intelligence... Tandis que votre père occupait toute ma pensée, la place de recteur de l'académie de Clermont est venue à vaquer. J'ai pensé aussitôt à votre père. M. de Fontanes, à qui j'en ai fait parler, en serait charmé, si cela lui était agréable. Je lui ai écrit par le dernier courrier pour savoir ses instructions. »

« 29 décembre 1810. — J'ai fait de nouvelles recherches; j'en fais sans cesse. On m'a parlé d'une lettre de complimens écrite à Chaumont par votre père au sujet de la suppression de l'ouvrage, lettre ouverte, dit-on, et dont on a été irrité. »

Mme de Staël, inquiète et plus troublée que jamais, voulait aussi savoir la vérité. Elle la demandait à Mme Récamier.

« Genève, 1811. — Mandez-moi, je vous prie, si vous avez vu M. de Barante, et s'il s'est laissé aller à vous dire ce qu'il a appris à Paris de la cause de sa destitution. Je me sens partout un être redoutable, et je voudrais souvent me dépouiller de moi-même. »

Mme Récamier ne pouvait pas répondre avec plus de précision que Montlosier. Avoir une admiration respectueuse pour Mme de Staël était un crime suffisant. A quoi bon chercher d'autres motifs?

M. de Barante père n'accepta pas d'entrer dans l'Université. Il se retira dans ses terres de Thiers. Prosper, son fils, devenait préfet de Nantes. Montlosier, très occupé de ses procès et de la création de son domaine de Randanne, s'éloigna de Paris. Il n'y revint qu'en 1812. Les événemens qui s'accomplissaient donnaient raison à ses fâcheux pronostics. Attentif aux péripéties de la fortune de l'empereur, il lui remettait courageusement sur la nécessité de la paix des mémoires très étudiés. Pressentant les désastres, il osait dire que sa politique était des plus folles. Il ne croyait à aucun bien, pas même en espérance. Du dehors et du dedans, à ses yeux, il ne viendrait que tourmens et misères. Il n'y avait déjà plus de ressorts ni de ressources. Heureux, pensait-il, si en perdant jusqu'au souvenir de nos prospérités, nous pouvions maintenir la défensive sur la ligne du Rhin !

Toutes ses lettres, à partir de la campagne de 1811, sont inspirées par les mêmes inquiétudes. Elles ne nous apprennent rien de nouveau, mais elles constatent jour par jour un certain réveil de l'opinion. A son retour de Russie, l'empereur irrité avait prononcé devant les corps de l'état deux discours qui firent sensation. Le 22 décembre 1812, Montlosier, de passage à Paris, écrit à Prosper de Barante :

« Avez-vous lu les discours? Les deux allusions à la fermeté des magistrats, à Molé et à Harlay, se rapportent à Frochot. Je ne vous ai pas dit son histoire, la voici : le jour de la conspiration Malet, il revenait de la campagne. Quelqu'un lui jeta dans sa voiture un billet où il y avait ces seuls mots : *Fuit imperator*. En arrivant, en apprenant le trouble de Paris, il crut facilement à la nouvelle. On le fit prévenir par un message qu'il allait recevoir une députation des sections. Il songea aussitôt à les recevoir dans la salle du Trône ; mais il commença par faire enlever le trône, tant il croyait la république établie. Samedi dernier, jour du discours, il fut prévenu par l'archichancelier de ne pas se rendre au conseil d'état. Le message ne le trouva point. Il se rendit au conseil trop tard, de manière qu'il ne put entendre que par le trou de la serrure, portes étant fermées, le discours de l'empereur. Dès qu'il entendit parler de la fermeté du magistrat et de Mathieu Molé, il dit : « Cela me regarde, » et

il décampa. Sa destitution est sûre. On parle du préfet de Versailles pour le remplacer. — L'allusion du grand trait sur l'idéologie m'a paru d'abord se rapporter à ce pauvre Malouet, que l'empereur poursuivait depuis longtemps en lui disant : « Eh bien, monsieur l'idéologue, comment va l'idéologie? » Mais on m'assure que cela se rapporte à un certain parti supposé républicain dans le sénat et signalé dans la conspiration Malet comme devant former le gouvernement provisoire. — J'ai eu beaucoup de peine, samedi matin, à vous annoncer l'arrivée de l'empereur. Philippe m'arrive à sept heures : « Monsieur! monsieur! — Qu'y a-t-il! — L'empereur est arrivé. — Quelle folie! — C'est sûr : une femme de la cour vient de le dire à la portière. Il est arrivé entre onze heures et minuit dans une mauvaise voiture, avec un seul domestique en veste. Ce domestique avait sur lui une chemise de douze jours : le factionnaire a été longtemps sans le laisser entrer. — Tout cela était vrai. Le carrosse de l'empereur avait cassé à Meaux. Il avait pris la voiture du maître de poste et il était venu avec le duc de Vicence et un domestique de celui-ci. Son premier pas a été chez le roi de Rome qu'il a réveillé et pris dans ses bras. Il a fait appeler ensuite le duc de Rovigo. Il a été extrêmement aimable pour toutes les dames. Tous les pages ont été mis en campagne pour leur apporter de sa part des nouvelles de leurs maris. »

Nous avons voulu citer en entier cette lettre intéressante pour faire apprécier la manière large et abondante de cette correspondance, chaque fois qu'elle ne touche pas à des intérêts personnels. Une confidence à M. Prosper de Barante nous apprend qu'à la fin de 1812, la franchise de Montlosier ne fut pas appréciée au ministère des affaires étrangères. Il dut interrompre ses rapports politiques. Il songea alors à visiter l'Italie. Déjà les préparatifs de départ étaient terminés. Il avait acheté une charrette découverte et un mauvais cheval, et il se disposait à quitter la France, lorsque le duc de Bassano obtint de l'empereur tout ce qui devait remplacer d'une façon convenable le bizarre équipage du voyageur.

Ses goûts de géologue, plus vifs que ses goûts d'artiste, se donnèrent libre satisfaction dans l'année 1813. Il prépara un mémoire sur les éruptions du Vésuve. A Rome, il rencontra Mme Récamier. Il la connaissait de longue date et fut toujours du petit nombre de ceux qui résistèrent à la fascination qu'elle exerçait. Malgré le mot que Sainte-Beuve prête à Montlosier, il fallait être bien peu ensorcelé pour écrire, le 20 juillet 1813 :

« J'aurais dû beaucoup vous parler de Mme Récamier. Elle croit avoir une passion à Lyon. C'est ce qui fait qu'elle est venue à Rome. Elle croit quelquefois en avoir une pour Dieu; elle se trompe.

Elle ne sera jamais dévote, car il faudrait qu'elle adorât Dieu, et elle voudrait que Dieu l'adorât. »

Quand Montlosier rentra à Paris, en novembre, on n'avait plus d'illusions sur la gravité de la situation. L'empire en était arrivé à ce point où la plus haute habileté politique eût été indispensable. On devait faire de larges concessions au dehors, si l'on voulait la paix, et des très larges concessions au dedans, si l'on voulait s'assurer des moyens durables de continuer la guerre. Sans doute, il y avait encore beaucoup de courage et d'honneur individuels. Ce qui manquait, c'était la part d'esprit public indispensable pour donner à ces sentimens isolés du concert et de la consistance.

Nous citerons des exemples puisés dans les papiers inédits que nous avons dépouillés.

En février 1814, on avait voulu transformer les étudians en médecine en élèves canonniers. Le sénateur Lespinasse se transporta à l'école. On fit l'appel, mais au premier nom, qui était *Goujon*, les jeunes gens de répondre : *Il est frit!* Tout le reste de l'appel fut poursuivi de lazzi. Le secrétaire de la faculté se leva pour réprimander. Il fut accueilli par des sifflets. Le sénateur alors leva le siège. Mais il fut poursuivi jusque dans sa voiture par de la boue et des huées.

On avait voulu aussi dans ce triste hiver exciter le patriotisme en faisant jouer *le Siège de Calais*. Cette reprise mit en évidence une partie de la scène troisième du quatrième acte, que la police fit supprimer. Le parterre s'emporta. La tragédie de De Belloy fut retirée.

L'agonie du grand empire commençait. Il était tué par le principe de mort qu'il portait en lui-même, la guerre.

La monarchie renaissante portait aussi en elle sa maladie. Dans les premiers jours d'avril 1814, Montlosier signalait le germe avec une rare sagacité.

A Clermont, en beaucoup d'autres villes, les gentilshommes avaient tellement affecté de faire des derniers événemens leur affaire propre, ils avaient tellement l'air de se les approprier exclusivement, qu'il en était résulté déjà un peu de séparation et de refroidissement. Comme le bon ton était de ne pas vouloir de gouvernement représentatif et ce qu'on appelle les idées libérales, et que ce bon ton n'était nullement partagé par ceux qui avaient de l'expérience et du bon sens, les deux partis étaient en présence.

Prosper de Barante ne redoutait rien tant, pour le nouveau gouvernement constitutionnel, que le réveil des passions d'ancien régime. Il s'en exprimait ouvertement. Montlosier lui répliquait :

« Je partage tous vos sentimens sur les suites fâcheuses, mais extrêmement probables de l'attitude des anciens nobles et des émi-

grés... On ne s'irrite pas tant de la supériorité issue de la différence des places ou des talens que de celle qu'on veut faire sortir d'une différence dans la nature même et dans le sang. Cette distinction qu'on veut établir, comme d'espèce à espèce, voilà, je crois, ce qui paraît insupportable. »

Le conflit avec les intérêts de la société née de la révolution était déjà né.

II.

Ce fut dans les premiers mois de la restauration que Montlosier publia le plus célèbre de ses livres, *la Monarchie française depuis son origine jusqu'à nos jours*. L'empereur, qui le lui avait commandé, lorsqu'il constituait son pouvoir et une noblesse militaire, s'était fait, à diverses reprises, rendre compte de cet important travail. Quand l'ouvrage fut terminé, une copie lui fut adressée pour décider de l'impression. Après plusieurs mois d'attente, la copie ne fut pas rendue et sans doute ne put même pas être lue.

Ce livre devait faire connaître l'ancien état de la France et de ses institutions, la manière dont la révolution était sortie de cet ensemble de choses et les moyens employés par Bonaparte pour clore avec succès la période révolutionnaire.

Dès sa jeunesse, Montlosier s'était occupé des origines nationales. Il avait sur cette matière accumulé de nombreux matériaux. Destiné d'abord à se renfermer en deux volumes, l'ouvrage s'accrut successivement, et les événemens contemporains de 1815 à 1822 inspirèrent à la verve de Montlosier plus de pages que la race franque et la féodalité. Peu de curieux lisent aujourd'hui les sept volumes réunis sous un même titre. Nous avons dû les consulter. De la première et de la seconde partie, qui traitent de notre ancien état social avant 1789, nous n'avons que peu de mots à dire. Le même sujet a été traité avec une largeur, une méthode et un sens critique de premier ordre dans l'*Histoire de la civilisation en France*. Toutes ces qualités supérieures manquent à Montlosier. Il a du savoir, une forte imagination; mais est-ce suffisant pour donner la vie à une œuvre et pour classer son auteur au nombre des historiens?

Montlosier n'était du reste que le continuateur des idées de Boulainvilliers. On sait par quelle variété de systèmes les érudits ont essayé d'expliquer les origines de la société française. Pour l'abbé Dubos, c'est la royauté qui joua le premier rôle. Les rois germains n'auraient fait qu'hériter des droits des empereurs romains. D'après l'abbé de Mably, ce sont les institutions libres qui ont été la vraie source. D'après M. de Boulainvilliers, nous devons à l'organisation aristocratique les fondemens du monde moderne.

Montlosier appartient à l'école des publicistes féodaux. Il est convaincu que la noblesse représente la nation conquérante; qu'elle avait possédé originairement tous les pouvoirs et tous les droits et qu'elle a été dépouillée injustement par la royauté.

Quelle que soit la valeur scientifique de ce système, dont l'exclusivisme a été définitivement écarté par la critique, il fut l'inspirateur de toutes les convictions politiques de Montlosier. Ce qu'il détesta le plus, bizarre assemblage, ce fut la démocratie et les émigrés. Il n'accepta jamais la prépondérance croissante de la bourgeoisie. Il ne voulut jamais subir l'ascendant que lui donnaient chaque jour lumières, richesses, aptitude aux affaires. La verve de Montlosier ne tarissait pas quand il s'attaquait à ceux qu'il appelait dédaigneusement *les gros banquiers et les gros notaires*. N'y avait-il pas chez l'ancien représentant de la noblesse d'Auvergne aux états-généraux une secrète envie? Malgré la révolution, malgré ce changement rapide des fortunes, il voyait toujours ceux qu'il appelait les parvenus tels qu'ils étaient dans leur costume noir, quand, au 5 mai 1789, ils furent une dernière fois le tiers état.

La première restauration laissa le parti royaliste à la fois si étonné et si enivré de sa victoire, que l'attitude de Montlosier lui-même durant cette courte période ne mérite pas d'être signalée.

M. de Montesquiou, qui, avec M. Beugnot et M. Ferrand, joua le plus grand rôle dans la première élaboration des projets constitutionnels, ne lui inspirait pas de confiance. Il ne le tenait que pour un bel esprit, et il racontait volontiers, pour donner raison à son amie Mme de Montalembert, que dînant chez elle avec M. de Montesquiou, ce dernier s'était permis de dire à table, que le 20 mars n'était arrivé que parce qu'on avait employé trop de royalistes : « Oui, avait-elle répondu, vous avez raison, monsieur l'abbé, il fallait vous de moins à l'intérieur. »

« Cette pauvre constitution, écrivait à M. de Barante Montlosier le 11 décembre 1814, on lui donne le maréchal Soult pour la bercer dans son berceau ! Elle a été au moment ces jours passés d'être jetée par la fenêtre. Pendant plusieurs jours on conseillait à Louis XVIII de suspendre les libertés individuelles. Chateaubriand allait partout, colportant la nécessité de remettre à la police la faculté des arrestations arbitraires. On pourrait selon moi tout ce qu'on voudrait oser. »

On ne comprenait pas en effet au château qu'après de profondes commotions sociales, un souverain ne peut reprendre les rênes du gouvernement qu'autant qu'il adopte sincèrement l'opinion dominante dans le pays, tout en cherchant à rendre moins pénibles les sacrifices de la minorité. Il fallait résolûment prendre pour modèle la maison de Hanovre.

C'était le conseil que donnait dans ses conversations Mme de Staël. Montlosier, dans un court voyage à Londres, lui avait rendu visite et était revenu avec elle. Il avait eu le bonheur de lui entendre lire les premiers chapitre des *Considérations* qu'elle écrivait alors, et il avait essuyé le feu de ses critiques à propos des théories historiques du livre de *la Monarchie*.

Très arrêté dans ses desseins, il avait écrit au comte d'Artois pour lui offrir ses services. N'ayant reçu aucune réponse, il se rendait un matin aux Tuileries pour voir M. de Maillé, lorsque Chateaubriand qu'il rencontra lui annonça la nouvelle du débarquement de Bonaparte. « Nous vivons dans un singulier temps, écrivait-il le 20 février à son correspondant habituel ; voilà l'empereur qui s'avance... Que Dieu vienne à notre secours !.. M. de Vioménil a passé la revue à Vincennes des 1,800 volontaires. Il leur a dit : « Le plus beau jour de ma vie est celui où le roi *mon maître* m'a choisi. » — Mon maître ! comment se fait-il que le roi soit plus spécialement le maître de M. de Vioménil que de tous les autres qui étaient là ? C'est une pitié, mais en même temps c'est une désolation. »

Montlosier, tout en étant royaliste et entiché des prétentions nobiliaires les plus surannées, ne manquait jamais l'occasion de protester contre la servilité.

Pendant les cent jours, il resta un spectateur désintéressé, mais clairvoyant. Le décret relatif à l'assemblée extraordinaire du champ de mai avait produit sur son imagination une vive impression. Le champ de mai était un nom qui lui convenait. Benjamin Constant qu'il vit beaucoup alors, s'efforçait, malgré son scepticisme, de le rattacher aux idées nouvelles. Montlosier, un moment attiré par ce séduisant esprit qui n'avait qu'une confiance fragile dans les systèmes qu'il patronnait le plus chaleureusement, avait été bientôt guéri de son entrain passager. Il le comparaît aux émotions que donne un joyeux festin.

Le décret du 22 février 1815, qui mettait les collèges électoraux sous la férule des préfets, avait absolument déconcerté Montlosier.

Une série de billets envoyés jour par jour à Prosper de Barante nous renseigne exactement sur des faits que la correspondance de Sismondi vient d'éclairer.

« 20 avril. — J'ai vu Benjamin. Il a vu trois ou quatre fois l'empereur, dont il est content. Il lui a trouvé une sagacité infinie. Nous faisons aujourd'hui un dîner au cabaret. La guerre me paraît certaine à moi ; Benjamin n'y croit pas encore. »

« 21 avril. — J'ai dîné avec Benjamin au cabaret. Il sortait de chez l'empereur, qui lui paraît le mieux disposé du monde en faveur d'une constitution et qui est tout libéral... La souveraineté du peuple,

toutes les autres doctrines, il croit maintenant à cela comme Bonald à l'immaculée conception. »

« 22 avril. — On attaque Benjamin pour la constitution, qu'on appelle le *benjamisme*. Il connaît assez bien les formes des cadres; le fond, il ne s'en doute pas plus que les autres. »

« 24 avril. — Le benjamisme a pour lui M. de Sismondi, et même Auguste de Staël, qui est revenu de Coppet; Suard, qui ne voulait plus voir Benjamin, hier priait en grâce Panat de l'y mener. Celui-ci a refusé. »

« 6 mai. — Je ne sais si je vous ai dit que Mme de Staël est dans l'admiration de la constitution de Benjamin. Il est venu me voir et m'a montré une lettre de M. de Lafayette, qui est tout entier pour la constitution avec les Tracy et les Latour-Maubourg. Il m'a dit que la constitution faisait des progrès tous les jours dans l'opinion, et que moi-même j'en serais dans l'admiration avant huit jours. »

Telle ne paraît pas avoir été l'opinion définitive de Montlosier, et nous lisons dans une lettre du 1er juin un *post-scriptum* ainsi conçu : « Benjamin m'a répété que l'empereur lui avait parlé de moi. — Pourquoi s'est-il mis contre nous? a-t-il dit, pourquoi soutient-il que ma constitution n'est qu'un plan de campagne? »

Il faut reconnaître que les nouveaux procédés parlementaires justifiaient ces méfiances. Les théories libérales n'entraient pas facilement dans la pratique. A la chambre des représentans, Regnault, qui n'était pas membre de la commission de l'adresse, avait des amendemens à proposer. N'ayant pas eu le temps à l'assemblée, il saisit la commission. Prenant la plume d'autorité, il se mit alors à faire, sur le projet d'adresse adopté, les corrections, additions et mutilations qui lui convinrent. M. de Lafayette s'y opposa vainement.

Le lendemain de ce succès, nous apprend Montlosier, on crut pouvoir être plus hardi au sénat. Le gouvernement y envoya une adresse toute préparée. M. de Latour-Maubourg s'éleva fortement contre cette irrévérence. A la fin, l'adresse envoyée fut adoptée de lassitude. Parmi toutes les rédactions, il paraît que celle de Garat était la plus servile. Ce n'était pas ambition ou cupidité, c'était abaissement de la peur.

Pour tout homme raisonnable, les paroles de Mme de Staël à M. de Lavalette le 6 mars étaient prophétiques. C'en était fait de la liberté, si Bonaparte triomphait, et de l'indépendance nationale, s'il était battu.

Les armées étrangères, en ramenant pour la seconde fois Louis XVIII, ramenaient avec lui toutes les passions de représailles. Montlosier, dégoûté des hommes, ne voulait plus être acteur

dans ce drame. On ne l'écoutait pas : il se retira dans la solitude de ses montagnes, et c'est en suivant de loin la lutte entre les modérés et les ultras qu'il écrivit les volumes supplémentaires de *la Monarchie française*.

Il rêvait une reconstitution sociale en même temps qu'une restauration politique. A ses yeux, la dissolution était arrivée à son dernier terme sous le directoire. La propension à la vie de tous les élémens dissous avait amené divers essais de recomposition. La domination, qui ne pouvait plus appartenir aux masses, avait alors passé entre les mains des hommes de lois. « Il était beau, s'écrie Montlosier, de voir ces misérables qui n'avaient rien dans la tête, rien dans le cœur, mais beaucoup de formules prises dans la révolution, essayer de refaire avec ces formules un ordre social. Pour y parvenir, ils tourmentèrent la France de toutes les manières. A la fin, témoins de la lassitude générale, ils prirent leur parti... Un soldat, porté par la plus grande gloire militaire qui ait jamais existé, se plaça sur le trône. Depuis longtemps il avait l'habitude du principe d'ordre, qui est propre aux armées. Il s'en servit pour les citoyens. »

Que substituer à ce régime? Montlosier définit ce qu'il appelle la contre-révolution. Il déclare qu'il ne veut pas revenir aux lettres de cachet, au pouvoir absolu, aux corvées, aux dîmes, mais à ce qu'il croyait être les vœux de la France au moment de la convocation des états. Il entend par là le rétablissement de deux chambres accordant l'impôt et concourant à la formation des lois, l'abolition des immunités pécuniaires de la noblesse, mais le rétablissement de ses privilèges d'honneur, un corps aristocrate héréditaire, mais avec l'admissibilité de tous les citoyens aux places sans autre distinction que les préférences du mérite.

Tel était le système politique de Montlosier. Non pas qu'il se fît des illusions sur les dispositions d'esprit des émigrés; dans le discours préliminaire placé à la tête du sixième volume, il parle d'eux comme il en parlait à Londres, comme il en parlera toujours dans sa correspondance. Rentrant dans la France nouvelle, rien ne fut changé dans leur imagination. La révolution, le consulat, l'empire, les armées, les batailles, les victoires, tout cet ensemble de choses prodigieuses ne passèrent pas à leurs yeux pour avoir une existence réelle. La restauration avait eu beau s'effectuer comme la restauration de la royauté, ils la proclamèrent comme étant la leur. Dès le premier moment, ils s'étaient emparés non-seulement du roi et de la famille royale, mais du château même et des appartemens.

Montlosier se séparait de ce milieu. Il voulait bien constituer un sol véritablement royaliste, mais il ne voulait pas en exclure la

révolution dans ce qu'elle avait eu de grand. Il voulait que la noblesse de chaque département, réunie en collège électoral, députât deux membres à la chambre des pairs, l'un pour en faire effectivement partie, l'autre pour y avoir droit de siéger seulement avec voix consultative. La cour de cassation avec ses attributions aurait été fondue dans la pairie. On aurait eu ainsi une haute chambre judiciaire destinée à prononcer des décisions dans des cas déterminés.

Montlosier entendait la nécessité de rétablir la distinction des classes en même temps que la distinction des rangs comme base fondamentale de toute reconstitution sociale. Sans cette distinction, il considérait que la royauté légitime n'avait aucune chance de durée et qu'elle succomberait infailliblement dans un conflit avec la révolution. Prenant à partie les classes moyennes, et dans ces classes spécialement la haute bourgeoisie, il l'accusait de vouloir former à elle seule toute la démocratie et de songer à reconstituer à son profit une féodalité nouvelle d'argent et d'honneurs. L'accusation a été plus tard reprise à peu près dans les mêmes termes par l'école socialiste. Montlosier ne craignait pas de dénoncer à l'opinion publique l'ascension naturelle de ceux qui étaient arrivés à la fortune. On lit au tome VII de *la Monarchie française* : « Cette classe s'est élevée si haut dans les villes qu'elle dépasse aujourd'hui de toute la tête les anciennes classes supérieures. Il ne s'agit plus que de porter le même mouvement dans les campagnes. Là on voyait autrefois un seigneur, un bailli, un greffier, des huissiers. Actuellement, en imitation des villes, ce sont les anciens greffiers, les anciens huissiers, qui seront au-dessus des anciens seigneurs. L'aristocratie nouvelle des campagnes relevant de l'aristocratie des villes, celle-ci de la grande aristocratie bourgeoise de Paris, la France aura une admirable féodalité bourgeoise à opposer aux souvenirs de l'ancienne. »

C'est surtout dans sa correspondance que Montlosier accentue et développe son système. M. Prosper de Barante était devenu directeur-général des contributions indirectes, puis conseiller d'état. Il allait être pair de France. Ami de Guizot, de Royer-Collard, de Camille Jordan, il appartenait par les goûts, par les idées, par le tempérament, à ce groupe d'hommes éminens qu'on appelait les doctrinaires. Son influence sur l'esprit de Montlosier avait pris une telle puissance que, dans une lettre datée d'août 1815, ce dernier lui disait : « Vous m'avez dit continuellement, au sujet de mes ouvrages, que vous ne pensiez pas comme moi, et cela a encore contribué à me raffermir dans ma retraite. J'ai dû désespérer de moi et de la chose publique du moment que j'ai vu que ce qui était à mes yeux la raison ne l'était pas pour vous. »

Malgré ces dissidences, exprimées dans des termes qui honorent l'amitié, Montlosier n'en continua pas moins, dans sa solitude de Randanne, d'adresser à l'auteur des *Ducs de Bourgogne* ses confidences politiques.

« 5 août 1815. — Il y a dans les classes inférieures âpreté à la fortune, mouvement vif, ardent et continu du besoin. Je repousse dans la noblesse ceux qui ne veulent ni constitution ni représentation; je repousse dans la noblesse ceux qui veulent une réaction d'oppression, ceux qui, ne faisant pas attention au caractère de la révolution, à ses sources, à ses causes, cherchent dans des écarts passagers de quoi humilier leurs ennemis... Je repousse dans la noblesse ceux qui, étant nobles, veulent tout avoir et ne laisser aucune place à ceux qui veulent devenir... Voilà mes principes. »

Ce n'étaient pas tous ses principes. Sa chimère était toujours d'arrêter ce qu'il appelait le débordement de la bourgeoisie :

« 14 septembre 1816. — Le système qui me révolte est celui de la confusion des rangs. J'ai peur qu'on ne veuille saisir la classe du second ordre par l'appât des honneurs qui appartiennent au premier... Mettre en appétit d'honneur des classes inférieures dont la condition est d'être en appétit d'argent est un renversement de toutes choses... Je sais bien qu'une certaine classe persistera jusqu'à la rage à vouloir participer aux avantages de la noblesse, tandis que la noblesse sera privée de participer aux siens... Je ne trouve pas mauvais que des avocats soient élevés à de grands honneurs, pourvu qu'ils y demeurent. Je trouve mauvaise la confusion d'idées qui, après avoir élevé un avocat aux plus hautes dignités, un moment, le renvoie ensuite à son métier de gagne-pain. »

Si Montlosier eût fait partie de la chambre introuvable, il n'eût pourtant pas siégé aux côtés de MM. de Labourdonnaye, Salaberry, Duplessis-Grénedan, les coryphées du parti ultra-royaliste.

« C'est la faute des *ultra*, écrivait-il le 23 janvier 1819, si le vent a ainsi tourné contre eux. Ils avaient alors beau jeu. Ils n'ont su malheureusement ni ce qu'ils disaient, ni ce qu'ils faisaient. Ils ont forcé le gouvernement par leur ambition, par leur bêtise à se jeter vers la révolution. Ils sont étonnés actuellement de leur ouvrage. Ils reprochent leurs propres fautes. »

La discussion de la loi électorale avait, dans cette année 1819, amené l'aveu éloquent à la tribune de l'influence prépondérante de la démocratie. Les siècles l'avaient préparée; la déclaration des droits de l'homme avait été la consécration de ses conquêtes. Montlosier s'exalte en lisant les discours des divers orateurs :

« Jamais, dit-il (3 mars), les principes d'une révolution perpétuelle n'ont été moins déguisés et mieux exposés. Classe moyenne suppose une classe haute et une classe basse. Bonaparte avait de

plus que vous toute l'Europe qu'il remplissait de ses officiers, de ses intendans, de ses commandans militaires et qui ainsi était offerte en butin à la classe moyenne. Il offrait ainsi aux passions de vastes issues qui ne sont pas en votre pouvoir. Oh! comme nos ancêtres étaient plus sages! ils avaient créé une influence particulière pour l'industrie, le commerce et en général pour les populations des villes, sous le nom de tiers état: jamais l'égalité devant la loi n'avait été mieux entendue. — Aujourd'hui ce n'est pas l'égalité qu'on veut, mais la supériorité. Si ce qu'on appelle la nature des temps, c'est-à-dire la progression incessante des petites vanités, demande une semblable chose, cette nature des temps doit s'attendre à être repoussée par la nature des choses, je veux dire le mouvement de la classe inférieure. Elle est pleine de force, mais elle manque de richesse. Elle veut, comme l'a enseigné Babeuf, des biens, de l'argent, toutes les commodités de la vie. »

Enfin, sa clairvoyance va, dès 1819, jusqu'à prédire la révolution de 1830.

« 8 janvier. — Un gouvernement placé face à face avec une nation tout autrement composée et constituée qu'aucune autre nation européenne, une nation qui n'a plus évidemment pour mobile que le calcul des intérêts généraux, c'est-à-dire des intérêts individuels, tels sont les seuls élémens de la société. Quand une nation en est venue là, il faut se hâter de la changer malgré tout et malgré elle, ou bien il faut la gouverner par un beau despotisme. Servez-vous de vos forces, tant que vous en avez, pour faire rentrer dans les rangs cette foule d'avocats, de médecins, de peintres, de savans, d'hommes de lettres, d'architectes, de marchands, que vous ne cessez de caresser... Consacrez de la révolution tout ce qui est nécessaire à l'ordre, mais échappez au nivellement. »

« 10 juillet 1819. — Ce n'est pas l'égalité facultative qu'on veut, mais l'égalité de fait; ce n'est pas l'admissibilité qu'on réclame, mais l'admission. Une partie de la France veut faire prédominer les supériorités nouvelles. Ce plan pourrait jusqu'à un certain point ne pas se trouver incompatible avec une autre monarchie; mais il l'est certainement avec la monarchie légitime. »

Nous pourrions multiplier les extraits de ces lettres curieuses à lire. Ce que nous en avons montré suffit, ce nous semble, pour faire connaître et juger l'homme politique. Dans la correspondance de M. de Serre, nous le retrouvons encore toujours le même. Commnne M. de Serre l'avait-il séduit? comment ce haut et loyal esprit, dont le but avait été de réconcilier la monarchie traditionnelle et la société issue de la révolution, avait-il inspiré une entière admiration au solitaire de Randanne? Était-ce son éloquence, ou la noblesse de son âme, ou sa grandeur morale, ou son intrépidité mélancolique?

Montlosier le poussait à la bataille contre les développemens de l'esprit démocratique. Dans une lettre du 20 mars 1820, au moment de la rupture des doctrinaires et de M. de Serre, il lui exprimait, à propos de la loi électorale, ses mêmes idées de reconstitution sociale. Il lui proposait, quelques mois plus tard, la révision des titres nobiliaires dans toutes les provinces par des commissaires, un règlement nouveau des droits de préséance dans les cérémonies publiques; et il offrait sa coopération :

« Jamais, ajoutait-il (15 février 1822), la France ne sera tranquille jusqu'à ce que vous ayez arrangé la famille, la maison, la propriété, le domaine, comme ils doivent l'être. La révolution a détruit tout cela de fond en comble, et le gouvernement qui croit opérer sur quelque chose de réel, opère sur des masures. Les corporations viennent ensuite avec les municipalités. La nation ayant été bouleversée de fond en comble, c'est de fond en comble que vous devrez chercher à la relever. Mais pas du tout, c'est du comble et non pas du fond que je vois tout le monde s'occuper. »

A tous ces rêves de réorganisation M. de Serre répondait qu'on ne fait pas un peuple, et qu'on ne le défait pas. Sa tâche à lui était tout autre, mais non moins difficile. Il voulait élever pour des siècles, en ce pays, un gouvernement libre, et il demandait au temps son secours, sachant bien, pour employer son admirable langage, que le temps, jaloux, ne prend définitivement sous sa garde que ce qu'il a lui-même fondé.

III.

M. Guizot a écrit que, depuis treize siècles, la France contenait deux peuples, un peuple vainqueur et un peuple vaincu.

L'histoire de leur lutte était notre histoire. La révolution avait livré et gagné la bataille décisive. Il lui fallait son gouvernement.

La facilité avec laquelle s'était opéré le retour de l'empereur le 20 mars avait décrié la première restauration. D'un autre côté, les hommes d'état avaient été frappés, durant les cent jours, du réveil des sentimens et de l'esprit de la révolution.

C'était à ce peuple, divisé, méfiant, ne voyant dans les garanties de justice et de liberté que des armes à employer pour se défendre contre l'ancien régime, que la charte venait d'être donnée. Le sol politique si longtemps le domaine du privilège, avait été conquis par l'égalité, *non moins irrévocablement que le sol gaulois l'avait été autrement par le peuple franc.*

« Le privilège était descendu au tombeau. Aucun effort humain ne pouvait l'en faire sortir; la révolution n'avait laissé debout que les individus. Son œuvre avait été consommée par l'empire. Nous

étions devenus une nation d'administrés sous la main de fonctionnaires (1). »

C'est en cet état que la société avait été léguée à la restauration. Le gouvernement représentatif était désormais la seule protection efficace des libertés publiques. Elles n'étaient défendues ni par les mœurs, ni par les habitudes, ni par les souvenirs. Née de la veille, sans précédens sérieux dans notre histoire, cette forme de gouvernement, pour s'adapter à la France, n'avait aucun emprunt à faire au consulat et à l'empire. Ce n'était pas dans ce passé qu'il fallait chercher des exemples et puiser l'expérience de ces institutions capables, suivant une belle parole, de rendre un long gémissement quand la liberté est frappée.

La vieille aristocratie française n'avait pas de son côté pu oublier ses pertes, ni abjurer ses ressentimens. Elle n'était pas préparée à accueillir à côté d'elle les grandes existences créées par la révolution, et elle espérait, malgré l'évidence, que la société entrerait dans ses anciens cadres ou qu'elle reprendrait une forme analogue à celle d'autrefois.

En entrant dans le système constitutionnel, la France se trouvait donc, sans le vouloir, engagée dans une situation quasi-révolutionnaire. Une société avait été faite par la révolution. Cette société ne savait peut-être pas, en politique, ce qu'elle voulait, mais elle savait très nettement, alors comme aujourd'hui, ce qu'elle ne voulait pas. Elle n'était encore établie, il est vrai, que dans des constructions encore incomplètes, mais les fondemens étaient de granit.

Ce n'est pas seulement dans les lois civiles que l'assemblée constituante et la convention avaient creusé un moule dans lequel avaient été jetées les jeunes générations; les pratiques de l'administration, les relations sociales, le tour même des esprits avaient reçu les mêmes empreintes. Ajoutons-y les intérêts nouveaux et considérables créés par les lois agraires, et d'autant plus faciles à s'alarmer qu'ils avaient été l'objet des plus ardentes compétitions. On jugera alors de la force de la résistance.

Plus d'un parmi ceux qui poussaient le gouvernement à ressaisir quelques lambeaux d'ancien régime avaient sans doute rêvé une contre-révolution désintéressée. Des âmes élevées se rencontraient qui ne cherchaient dans le retour d'anciens privilèges que la reconstitution de ce qu'on appelait les forces sociales. « Mais bien fous, disait le cardinal de Retz, sont les chefs de partis qui s'en croient les maîtres et se flattent de les gouverner. » N'était-ce pas se jouer d'eux que de leur offrir les joies intellectuelles de leur victoire?

(1) Discours de Royer-Collard.

L'influence, le pouvoir, les avantages sociaux, avaient changé de mains. Il fallait donc les reprendre à leurs nouveaux possesseurs.

Les écrivains les plus perspicaces virent bien alors la nature de cette lutte décisive; et ce sont les incidens de cette dernière bataille qui donnent un caractère si dramatique à certaines journées parlementaires. L'intérêt n'aurait pas été si poignant, la passion si surexcitée, s'il ne se fût agi que d'un débat éloquent. Croit-on que la jeunesse eût applaudi avec autant d'enthousiasme Chauvelin, se faisant porter malade au Palais-Bourbon pour prendre part à un vote? croit-on que l'expulsion de Manuel eût autant remué la bourgeoisie française, s'il n'eût été question que d'une infraction au règlement ou d'un amendement plus ou moins libéral? Croit-on que lorsque le discours du trône annonçait la présentation d'un projet de loi pour mettre un terme au morcellement de la propriété foncière, l'opinion n'y voyait qu'une thèse économique? On considéra ce projet comme une tentative nouvelle de retour à l'ancien ordre social, comme une attaque directe contre la France moderne.

Lorsque fut apportée à la chambre des pairs la célèbre proposition relative au droit d'aînesse, la majorité du pays ne s'occupa point de savoir si elle était menaçante pour le régime constitutionnel. Ombrageux devant une atteinte au principe d'égalité, le parti libéral voua une implacable haine aux imprudens qui méconnaissaient le tempérament national.

Sans doute l'ancienne aristocratie n'était dépourvue ni d'esprits élevés, ni de caractères généreux; mais elle s'était brouillée avec la France, et si elle avait voulu chercher des points d'appui contre l'autorité royale, en faveur de sa propre indépendance, le vide se serait fait autour de ses prétentions, alors même qu'elle aurait eu de son côté toutes les fiertés. C'était la démocratie entière, et à sa tête la bourgeoisie, qui repoussait un assaut dont l'impuissance n'était pas un seul instant douteuse.

« Loin de vous montrer si inquiets de l'influence de la classe moyenne, écrivait le plus autorisé de ses chefs, adoptez cette influence! Aidez-la à s'étendre, à se constituer; c'est ce qu'elle cherche; qui la servira en ceci sera son maître. Elle est assez haut pour ne plus descendre, pas encore pour fournir à la société cette véritable, cette légitime aristocratie dont l'un et l'autre ont besoin. Voyez l'ardeur avec laquelle les jeunes gens de cette classe se précipitent vers les études sérieuses, vers les professions qui procurent la considération, les nombreuses clientèles, et placent les hommes à la tête de l'ordre social. Emparez-vous de cette ardeur, élevez seulement le but où elle aspire! »

On n'écouta pas cette voix; et cependant le changement qui

s'était opéré dans les esprits s'accentuait chaque jour. Il était si éclatant qu'il arrachait à M. Royer-Collard ces paroles qui eurent un si profond retentissement :

« On ne viole pas impunément les mœurs publiques. Quand l'état d'une société est fixé et qu'il est manifeste, il est la conduite de la providence sur cette société, et la soumission lui est due comme à tout ordre établi. »

Les hommes distingués qui représentaient les idées de la classe moyenne ne repoussaient pas les supériorités, les influences de naissance ; ils voulaient bien que les lois leur offrissent les moyens de les exercer librement ; mais ils voulaient aussi que les lois leur imposassent la nécessité constante de se légitimer, sans usurper le droit d'autrui et sans déshériter l'avenir. Le beau monde n'avait à présenter, comme théories politiques, que le pouvoir absolu de M. de Bonald, ou le dogmatisme hautain de M. de Maistre.

La réconciliation ne fut pas dès lors possible. Le parti ultra-royaliste commit en outre la faute de s'épurer constamment. Il repoussa plus d'une fois les neutres dans les rangs ennemis. Cette manie avait commencé avec la révolution. Depuis Coblentz, où ceux qui étaient arrivés le lundi se réunissaient à l'hôtel des Trois-Couronnes pour siffler ceux qui arrivaient le mardi, lesquels sifflaient à leur tour ceux qui n'arrivaient que le mercredi, jusqu'au retour à Paris, où ces mêmes émigrés calculaient le dévoûment par le plus ou moins de retard qu'ils avaient mis à rentrer, ils s'isolaient dans une pureté rigoureuse.

Ils semblaient ignorer qu'après vingt-six ans d'événemens extraordinaires, s'il n'y avait eu que les purs, dit Fiévée, qui eussent le droit de lever la main, il eût été trop facile de les compter.

On aurait compris que la pensée de substituer le gouvernement anglais à la charte eût passionné les familles nobles. La publication posthume des *Considérations sur les principaux événemens de la révolution*, avait été un événement. Avec sa large culture intellectuelle, avec son esprit philosophique, Mme de Staël avait bien vite jugé les difficultés et les exigences qui compliquaient l'existence du gouvernement de la restauration. Dans ses conversations avec une des femmes éminentes qui avait ouvert un salon politique, dans ses épanchemens avec ses amis, B. Constant, Chateaubriand, elle donnait les conseils les plus clairvoyans. A mesure que l'ombre descendait sur sa vie, sa raison s'illuminait comme une haute cime. Le souvenir de son père, sa plus sincère passion, avec Dieu et la liberté, les pensées qu'elle lui avait entendu exprimer, lui revenaient avec la vivacité des impressions de sa jeunesse. L'exemple des institutions de l'Angleterre et de son opiniâtre résistance au génie de Bonaparte, lui avait inspiré une adoration qui s'ajoutait

au culte pour la mémoire paternelle. Son livre fut traversé par ce double courant.

Mme de Staël pensait que l'essai de l'adoption de la constitution anglaise valait la peine d'être tenté. Le système étant admis, il importait d'y conformer les institutions et les usages; car il en est, pensait-elle, de la liberté comme de la religion, toute hypocrisie révolte plus qu'une abjuration complète. Le gouvernement représentatif ainsi compris lui paraissait inconciliable avec le droit divin. Toutes les disputes des Anglais avec les Stuarts étaient provenues de cette inconséquence. C'était une combinaison politique et non un mouvement populaire qui avait rétabli les Bourbons. Pourquoi dès lors un appel à la nation n'aurait-il pas sanctionné l'œuvre de la force? Telle était l'opinion de Mme de Staël.

Quant aux émigrés qui attendaient des dédommagemens de l'ancienne dynastie, pour les biens qu'ils avaient perdus en lui restant fidèles, tout en reconnaissant que leurs plaintes étaient naturelles, l'auteur des *Considérations* croyait avec sagesse qu'il fallait venir à leur secours sans porter atteinte à la vente des biens nationaux. Il fallait leur faire comprendre ce que les protestans avaient compris sous Henri IV. Ils devaient consentir, pour le bien de l'état, à ce que le monarque adoptât les intérêts dominans dans le pays.

L'influence de ces idées sur la jeunesse fut vive, et nous nous souvenons d'avoir entendu raconter par un grand magistrat, qu'étant étudiant et lisant tout haut à un groupe d'amis quelques pages de ce beau livre, des larmes montèrent aux yeux, lorsqu'il arriva à ces lignes : « La liberté! répétons son nom avec d'autant plus de force que les hommes qui devraient au moins le prononcer comme excuse l'éloignent par flatterie! Répétons-le, car tout ce que nous aimons, tout ce que nous honorons y est compris... Sans doute, il faut des lumières pour s'élever au-dessus des préjugés, mais c'est dans l'âme aussi que les principes de la liberté sont fondés; ils font battre le cœur comme l'amour et l'amitié; ils ennoblissent le caractère. »

C'était un noble temps que celui-là! Tous les hommes qui avaient grandi dans ce milieu enthousiaste, désintéressé, plein de foi à l'idéal, gardèrent jusque dans leur extrême vieillesse je ne sais quelle flamme qui préservait en toute chose de la vulgarité!

Pour juger de l'importance de la polémique engagée à propos des *Considérations*, il faut se mettre sous les yeux les *Observations* que crut devoir publier M. de Bonald. Plaçant sur la sellette la révolution, l'attaquant violemment dans son origine, dans son but, niant ses causes, allant jusqu'à justifier les droits féodaux, l'auteur de la *Législation primitive* rend bien exactement dans ce pamphlet les

pensées et les sentimens du parti de l'ancien régime. Critiquant amèrement l'Angleterre et ses institutions, attribuant à l'invasion des doctrines étrangères la ruine de ce qu'on appelait les principes politiques et religieux, M. de Bonald ne voyait pas la liberté dans le jugement par le jury, dans le vote de l'impôt, dans la liberté de la presse, dans la participation des députés au pouvoir législatif; il la faisait consister uniquement dans l'admissibilité aux fonctions publiques. L'égalité devant la loi lui paraissait avoir existé avant la révolution, et le peuple français était plus heureux alors qu'il ne l'avait jamais été.

Tout est à lire dans cette apologie passionnée du passé.

L'aversion pour la constitution anglaise n'avait-elle pas inspiré au comte d'Artois ce mot connu : *J'aimerais mieux scier du bois que d'être roi aux conditions du roi d'Angleterre?* et cet autre, plus tard, au moment de donner à la charte une interprétation funeste : *En Angleterre, les ministres gouvernent; en France, c'est le roi.*

La condition qui faisait le plus défaut pour l'acceptation complète du système qui fut la force de l'Angleterre, c'était toujours une aristocratie. Notre seconde chambre ne pouvait être la chambre des lords. L'aristocratie française n'avait pas été une puissance politique, mais une prééminence sociale. Il y a longtemps que ces vérités presque banales ne sont plus discutées.

La formation d'un corps électoral dont tous les membres seraient, en vertu d'un droit, appelés à nommer directement les députés, fut le champs clos où la classe moyenne et ceux qui combattaient son avènement se rencontrèrent. Les lois électorales sont des lois essentiellement politiques, celles qui caractérisent le mieux la nature du gouvernement.

La doctrine de la révolution avait été celle de la souveraineté du peuple. Elle avait, en fait, pris naissance lors de l'élection des députés du tiers en 1789. Chaque Français concourut par délégation à l'expression des vœux transmis par les cahiers. C'est au nom de la nation que les députés parlèrent; c'est en elle que fut placée la source de tous les pouvoirs, à la constituante comme à la convention.

Qu'entendirent par les mots « souveraineté du peuple » les publicistes ou les orateurs qui s'en portèrent les défenseurs sous la restauration? était-ce l'exercice constant et direct du pouvoir par les citoyens? Les plus chauds partisans du principe n'y songeaient pas. Le peuple à leurs yeux était incapable d'exercer par lui-même la souveraineté. Ils lui réservaient seulement le droit de la déléguer.

En donnant la charte à la France, Louis XVIII avait adopté la

révolution; mais la charte avait placé la France dans une situation autre qu'en 89. On ne demandait pas les électeurs à la nation entière; on ne les demandait qu'à des citoyens réunissant des conditions déterminées. Ce fut dans la classe moyenne que le corps électoral chercha sa représentation naturelle, la présomption de capacité ayant été attachée à une certaine contribution.

Les théoriciens firent reposer la base de cette présomption de capacité dans la distinction entre la représentation des personnes et celle des intérêts. Deux élémens existaient dans la société; l'un, matériel, était l'individu; l'autre, moral, était le droit résultant des intérêts légitimes. Avec le premier, c'était la majorité des individus qui était le souverain; avec le second, c'était la représentation des intérêts. La capacité d'élire les députés résultait du fait que l'électeur possédait les intérêts généraux. La capacité n'était pas le droit, qui était antérieur, mais elle était la condition sous laquelle s'exerçait le droit.

Tels étaient, dans leur forme philosophique et abstraite, les principes que l'orateur le plus autorisé opposait à la doctrine de la souveraineté du peuple.

Ces idées furent adoptées par la majorité de la classe moyenne. C'est par l'élection à la chambre des députés qu'elle intervenait régulièrement dans les affaires publiques et qu'elle y faisait sentir son influence. On peut juger alors de l'importance que prirent les discussions sur la loi électorale et la septennalité.

Un point fondamental créa un dissentiment absolu entre les royalistes libéraux et la phalange des doctrinaires. Toute attaque à l'égalité des électeurs portait un cachet de contre-révolution qui détruisait l'effet et le crédit des améliorations constitutionnelles. Le classement des électeurs en deux parties, dont l'une avec le privilège du double vote, ne pouvait que perpétuer l'exaspération de la bourgeoisie.

Montlosier crut naïvement que ses projets auraient pu opposer une digue aux doctrines libérales. Il eût échoué comme les ultras de 1815. Mais il vit juste quand il annonça que, les prétentions des royalistes ardens et qui entouraient le roi se heurtant contre l'influence des classes moyennes, une autre révolution était inévitable si une transaction n'intervenait pas. Le moindre conflit entre la couronne et l'opinion prenait les proportions d'un changement de régime. La démocratie en montant minait sourdement l'édifice, jusqu'à ce qu'un jour vint où, comme la mer, elle passa au-dessus.

IV.

Le nom de Montlosier n'eût été connu que des érudits et des curieux, s'il n'eût été mêlé avec éclat à une autre lutte dont les échos ne se sont pas affaiblis.

Ce pays a conservé sur tout ce qui se rattache à la puissance ecclésiastique une susceptibilité extraordinaire. L'influence religieuse est une force que l'ancien régime considérait comme sienne. Il ne s'apercevait pas que l'apparence même d'une alliance avec la contre-révolution suffisait pour rendre le clergé suspect et bien vite odieux à tous ceux qu'il ne subjuguait pas.

Un autre principe régnait en fait depuis trente ans; il avait passé dans la législation : c'est que la vie religieuse et la vie civile sont absolument distinctes.

La charte, en déclarant une religion d'état, avait créé une situation pleine de périls. La liberté de conscience, la plus susceptible de toutes les libertés, était sur ses gardes. Non pas que les cultes non catholiques reconnus eussent à redouter une atteinte sérieuse dans la manifestation de leurs actes; non pas que le gouvernement eût menacé de retirer le traitement à leurs ministres; mais la France était pleine d'hommes qui, étrangers même aux communions dissidentes, voulaient cependant conserver sur les matières religieuses la liberté de leurs actions et de leurs pensées.

N'y eût-il pas de dissidens, le droit restait le même et l'intérêt n'était pas moindre. L'esprit du clergé, ses doctrines, ses regrets non dissimulés de son ancienne puissance, son ardeur à reconquérir une partie du terrain, étaient une source d'alarmes.

« Jamais cependant le pouvoir séculier n'avait été si bien posé et si bien armé pour maintenir sa suprématie. Le principe de la séparation absolue de la vie civile et de la vie religieuse avait plus fait à ce sujet que toutes les pragmatiques et tous les arrêts du parlement. Le grand problème qui a tant lassé les rois et les peuples modernes, le problème de l'indépendance de l'autorité temporelle, est sinon résolu, du moins bien avancé par là. Le gouvernement peut encore avoir à traiter avec le clergé, il n'est plus contraint en aucun cas de subir sa loi ou d'acheter très chèrement son aveu. »

Ainsi s'exprimait en octobre 1821 un des hommes les mieux placés pour donner de sages conseils, un de ceux qui étaient des mieux préparés par l'étude et par les croyances à traiter ces délicats problèmes. « J'hésite à en parler, disait-il, de peur d'être mal compris et de ceux qui se hâteraient d'approuver mes paroles et de ceux qui seraient enclins à les accuser. Les choses saintes ne se

laissent pas toucher aisément, et toute fausse interprétation me serait odieuse, quelle qu'en fût la tendance. »

Ces lignes de M. Guizot, si empreintes de respect, n'en ont que plus d'autorité.

On avait reconnu qu'il ne serait pas prudent de remettre en question les dispositions du concordat; l'augmentation du nombre des évêchés, leur circonscription, l'accroissement de l'allocation portée au budget pour les dépenses des cultes, étaient des mesures qui ne touchaient en rien le spirituel de l'église. Mais les méfiances s'éveillèrent à la lecture du rapport sur le projet de loi relatif aux *pensions ecclésiastiques*. La commission accusait les ministres d'indifférence pour la religion, le concordat était attaqué; le rapporteur, M. de Bonald, soulevait les questions les plus graves et les plus difficiles. Les droits de l'état et ceux de l'église devaient nécessairement se poser dans la discussion.

Ce fut Royer-Collard, une des âmes les plus religieuses qui se soient rencontrées, qui formula les vrais principes. Ils se résumaient en peu de mots. Le prêtre restera dans le temple et n'en sortira point pour troubler l'état. La liberté de conscience est irrévocablement établie par la charte. La religion catholique a cessé d'être exclusive; elle n'est même pas dominante. Ses ministres ont perdu la vie politique, qui a son principe dans le droit de propriété. Ainsi que la société elle-même, ils sont dissous en individualités. Le mot clergé n'est plus qu'une dénomination ecclésiastique; dans le sens de la loi, il est vide de sens.

Répondre à une pareille autorité était difficile; mais on avait compté sans les fautes. La loi sur le sacrilège fut la plus grave. En punissant de la peine de mort et même de la mutilation le coupable, en l'assimilant en certain cas au parricide, cette loi excita le plus vif mécontentement. L'opinion y vit l'influence croissante du parti qu'on appelait la congrégation.

La religion et la société civile, leur nature et leur indépendance respective, étaient de nouveau remis en question. On évoquait du passé ce vieux préjugé que la loi a une croyance religieuse et que la vérité en matière de foi est de son domaine.

« C'est sur la vérité légale du dogme, disait le grand orateur, que sont construits les échafauds du sacrilége... Et pourquoi seulement le sacrilège quand, avec la même autorité, l'hérésie et le blasphème frappent à la porte?.. De même que dans la politique, on nous resserre entre le pouvoir absolu et la sédition révolutionnaire; de même dans la religion, nous sommes pressés entre la théocratie et l'athéisme. Nous n'acceptons pas cette odieuse alternative. »

Qu'on juge de l'écho que trouvaient d'aussi hautes paroles! Il

était donc avéré qu'aussi bien en matière religieuse qu'en politique, un parti voulait retourner en arrière.

Montlosier, quand les questions se posèrent, se porta, avec toute la vigueur de son tempérament, du côté des opinions de sa jeunesse. Dès 1816, il avait été effrayé des maladresses du clergé. Il écrivait à M. de Barante le 11 janvier :

« Les prêtres se regardent comme Dieu... Est-il convenable que des prétentions semblables s'élèvent en ce temps-ci? Ils périront et feront périr la nation et le roi avec eux. Je désire que ce peuple-ci revienne à Dieu! mais il se donnera plutôt au diable que de se donner aux prêtres... Le peuple français peut subir toute espèce de servitude, il ne subira pas celle-là : celle-là rendra odieuse la famille régnante et entraînera sur elle la malédiction des Stuarts... »

« 29 février 1816. — Le clergé cherche à étendre tant qu'il peut sa juridiction. Mon frère, autrefois seigneur, aujourd'hui maire de Saint-Ours, a engagé au mariage deux jeunes gens qui vivaient librement. Les jeunes gens se sont présentés à la municipalité et ont voulu de là aller à l'église. Le curé n'a pas voulu les recevoir. Il n'a pas seulement exigé la confession, mais que ces jeunes gens fissent une sorte de pénitence publique en se séparant publiquement pendant un certain temps. L'évêque approuve le curé. L'un et l'autre y voient un moyen d'accroître leur importance. Nos ancêtres ont mis beaucoup de soins à prévenir cette sorte de prétentions. Le refus de sacrement a été une cause criminelle et susceptible de décret de prise de corps. J'en ai vu moi-même des exemples. Un curé ayant refusé d'administrer l'eucharistie à une fille d'assez mauvaise vie, et cela sans insultes, ayant feint seulement de l'oublier, fut décrété d'ajournement personnel par la sénéchaussée de Clermont. »

Nous rencontrons là toute une théorie qui fut longtemps commune à beaucoup d'esprits, et qu'une étude plus réfléchie des conditions de la liberté et des rapports de l'église avec l'état doit faire écarter. Emprunter à l'ancien régime, à un temps où la société n'était pas sécularisée, où la vie civile et la vie religieuse étaient à ce point mêlées que le roi était un évêque du dehors, emprunter des exemples de mainmise sur le prêtre quand il croyait devoir refuser un sacrement, a été considéré comme une œuvre libérale. Les consciences protesteraient aujourd'hui, nous le croyons, contre cet appel au bras séculier. Bien peu de libéraux, sous la restauration, comprirent du reste la liberté religieuse. Sous la monarchie de juillet elle-même, des préventions obscurcirent cette idée; ne nous en étonnons pas. Dans l'échelle des conquêtes morales, les idées de tolérance et de justice sont les plus difficiles à atteindre.

Nous continuerons à relever, dans la correspondance des années 1818 et 1820, les appréciations de Montlosier sur le caractère du mouvement religieux.

« 3 janvier 1818, — Je tiens d'un marguillier de la cathédrale de Clermont qu'on y prépare jusqu'aux fonts baptismaux à l'effet de renouveler tous les baptêmes faits par les prêtres jureurs et constitutionnels. Les mariages sont placés dans la même catégorie. Les divisions de ce qu'on appelle la société s'ajouteront à ces mouvemens. Les divisions n'ont jamais été plus animées. »

Quand on étudie avec un amour sincère du pays l'histoire de France depuis quatre-vingts ans, on est presque à chaque moment saisi d'angoisse. Aucune nation n'a plus souffert de ses divisions et n'a plus grandi dans les larmes. Aucune, avec des qualités généreuses, n'a plus semé la route de haines intérieures, inoubliables. Il lui a fallu plus que du ressort pour ne pas succomber dans de pareilles souffrances.

On sait quelle importance prirent les missions pendant la restauration. Leur action fut très active et dépassa, en plus d'une ville, les limites d'un zèle qui aurait dû rester religieux. Montlosier, qui vit les missionnaires à l'œuvre en Auvergne, écrivait le 14 avril 1818 :

« Les missionnaires continuent à faire foule, j'ai été les entendre. Aucune espèce de talent; en revanche, insolens et dominateurs au-delà de ce que vous pourriez croire. Il y a parmi eux M. Fayet, très couru par les dames... La municipalité avait, par délibération, choisi un emplacement pour la croix de la mission. M. Rauzan (un des chapelains du dieu Mars) a dit qu'il la voulait dans la rue des Gras, et que si elle n'était pas là il n'y en aurait pas. Il a envoyé ces jours derniers des ouvriers pour creuser l'emplacement. Les missionnaires avaient chargé l'évêque de Clermont de prononcer la formule du renouvellement des vœux du baptême. — Plus haut, prélat! lui a dit l'un d'eux. — Pontife du Seigneur, plus majestueusement, plus lentement! lui a dit l'autre. — Malgré cela et peut-être à cause de cela, tout le monde s'y précipite. »

« 2 juin 1818, — Nos missionnaires ont mis le feu partout. Qu'on nous envoie la peste de Marseille si l'on veut, mais qu'on ne nous envoie plus de missionnaires!.. Nous commencions à être tranquilles; aujourd'hui, nous sommes plus divisés et plus aigris que jamais. »

A mesure qu'on s'éloignait des premières années de la restauration, la présence d'une faction, pour employer l'expression de Royer-Collard, se manifestait dans le gouvernement. Sans doute, un véritable esprit religieux se réveillait; mais, pour qui aurait

voulu réfléchir, cette disposition des esprits, loin de faciliter le retour vers des idées ou des formes jadis étroitement unies à la religion, s'y refusait au contraire avec énergie.

Montlosier, avec ses âpretés et ses bizarreries, avec le goût qu'il avait toujours eu pour les études théologiques, avait gardé vis-à-vis du clergé et des congrégations les opinions qu'il exprimait en 1789. Il n'était pas favorable au budget des cultes. Sans vouloir revenir aux dîmes, il pensait que le clergé devait être propriétaire de biens déterminés dont l'importance aurait cependant pu être limitée. Ce n'était pas un voltairien. Après avoir lu les *Considérations sur la révolution*, il avait copié, en les soulignant, ces lignes de Mme de Staël : *Le jour où l'on cessera de réunir ce que Dieu a séparé, la religion et la politique, le clergé aura moins de crédit et de puissance, mais la nation sera sincèrement religieuse.* A Randanne, chaque soir il lisait à ses valets de ferme un chapitre de *l'Imitation*; mais il y avait toujours eu en lui du vieil esprit légiste vis-à-vis de l'église.

Très lié avec son compatriote et son cousin l'abbé de Pradt, qu'il traitait plutôt en homme d'état qu'en archevêque, échangeant avec lui les livres nouveaux, Montlosier racontait volontiers une anecdote qui permettait d'apprécier l'esprit du jeune clergé comparé à celui du clergé d'avant la révolution.

L'abbé de Pradt venait de lire l'ouvrage de M. Guizot, *des Moyens d'opposition et de gouvernement*; il le louait devant le curé de son village et lui en citait des passages. Le curé les attaqua violemment; l'archevêque les défendit; le curé lui interdit l'entrée de l'église et le menaça de l'en chasser au besoin. L'évêque de Clermont, à qui l'on en référa, désapprouva heureusement le curé, et l'archevêque put faire ses pâques.

Montlosier fut bientôt conduit non-seulement à prendre une part active dans la lutte, mais à la diriger. C'est la période de sa vie qui a donné le plus d'éclat à son nom.

Pour comprendre son attitude vis-à-vis des jésuites, il faut ne pas oublier aussi qu'il appartenait à une province où les plus honorables familles avaient été jansénistes, à une province qui avait presque peuplé Port-Royal. Le jansénisme n'était pas seulement une théorie nouvelle sur la grâce, il fut surtout une réaction contre les doctrines, la discipline et l'influence de la célèbre compagnie. Aussi les animosités entre les deux partis furent-elles implacables et perpétuelles. Avant de parler du *Mémoire à consulter*, il était nécessaire de bien constater les origines.

A. Bardoux.

DES

TARIFS DE CHEMINS DE FER

I. *Rapport de la sous-commission des chemins de fer concluant au rachat de la Cie d'Orléans.* — II. *Essai sur le principe des tarifs dans l'exploitation des chemins de fer,* par M. de la Gournerie.

Les questions de chemins de fer sont à l'ordre du jour; on va créer de nouvelles lignes dans toutes les directions. Qu'on ait dépassé ou non la juste mesure dans la gigantesque conception que M. de Freycinet a mise au jour, là n'est déjà plus la question. Dans l'ordre économique, il est des promesses qu'on ne peut plus retirer dès qu'elles ont été faites, il est des appétits qu'il faut forcément satisfaire quand on les a réveillés : les populations ne feront certainement pas grâce des espérances qu'on leur a fait concevoir. La réalisation pourra être plus ou moins tardive; peut-être réduira-t-on, peut-être étendra-t-on le programme, mais ses lignes générales sont désormais hors de toute contestation. C'est donc chose convenue : on a promis, il faut tenir, et le réseau des chemins de fer français va être doublé dans une période relativement courte.

Le public se préoccupe peu de savoir si l'état construira lui-même directement, ou s'il fera construire par des compagnies, et cette indifférence s'explique, car, pourvu que le chemin de fer se fasse, il n'importe guère au commerce qu'il coûte un peu plus ou un peu moins cher. Mais, une fois le chemin terminé, il faudra l'exploiter, et il devient singulièrement intéressant de savoir si l'exploitation sera confiée à des compagnies ou sera faite par l'état. L'état exploite déjà 1,600 kilomètres provenant des compagnies secondaires : Charente, Vendée, Orléans à Rouen et à Châlons; il a été convenu que ce n'était là qu'un provisoire, mais voilà un an et demi que ce provisoire dure, et ni le gouvernement, ni le parlement ne se pro-

noncent sur le parti à adopter définitivement. Le commerce commence à s'inquiéter, et ses préoccupations ont été très vivement excitées par l'apparition récente d'un document parlementaire qui a fait grand bruit. La sous-commission de la chambre chargée d'étudier le régime des chemins de fer vient d'adopter un rapport concluant au rachat de la compagnie d'Orléans, et la première moitié de ce rapport est consacrée à la question des tarifs. Une très vive polémique s'est engagée à ce sujet dans les journaux : l'industrie, en effet, dans les conditions actuelles ne repose-t-elle pas presque entièrement sur des combinaisons de prix de transport? Aussi tout ce qui est relatif à cette question éveille les préoccupations légitimes de toute la partie intelligente et travailleuse du pays. Tout le monde parle donc des tarifs de chemins de fer; bien peu de gens se rendent compte de ce mécanisme, et il nous a paru utile de donner quelques éclaircissemens pour permettre de suivre la lutte engagée. Tel est le but de cette étude, destinée non aux gens du métier, mais au public en général.

I.

Quand on s'adresse à une entreprise de transports : voitures sur route, compagnie fluviale ou maritime, chemin de fer, etc., et qu'on lui confie sa personne ou sa marchandise, on sait à l'avance qu'il faudra payer le service rendu, service onéreux qui doit nécessairement être rétribué; mais la situation est toute différente, suivant qu'on a affaire à un chemin de fer ou à un autre mode de locomotion.

La mer, les fleuves et les rivières appartiennent à tout le monde; la route, construite par l'état ou le département, est livrée gratuitement au public; si donc vous vous adressez à une entreprise de transport par eau ou sur route, la rétribution du service n'est que la rémunération des *frais du transport proprement dit*. Mais, pour un chemin de fer, il n'en est pas ainsi; avant de faire circuler un wagon, on a construit la plate-forme de la voie et dépensé en achats de terrains, travaux, etc., de fortes sommes qui constituent la *dépense de premier établissement*.

Il faut que le capital employé dans ces travaux trouve sa rémunération et par suite il est indispensable que, sur chaque perception opérée au guichet, on fasse un prélèvement destiné à désintéresser ce capital. Non-seulement on doit lui servir un intérêt, mais on doit encore l'amortir, puisque, dans le système adopté en France, les concessions sont précaires et doivent cesser à la fin d'une certaine période.

Dès lors, toute perception doit atteindre un double but :

1° couvrir les dépenses d'exploitation ; 2° rémunérer et amortir le capital de premier établissement. Il doit être fait deux parts dans cette perception : la première, représentant *le prix du transport*, la seconde *le prix du péage*.

Cette double opération pourrait être confiée à des mains différentes : une compagnie construirait et percevrait le montant du péage; une autre exploiterait et toucherait le prix du transport. Nous en avons des exemples : les canaux de navigation ont été construits par l'état ou par des compagnies qui perçoivent un péage sous le titre de droits de navigation ; le transport est effectué par des compagnies ou par des particuliers auxquels le commerce paie le transport. En France, les compagnies de chemins de fer ont réuni les deux opérations : elles sont à la fois compagnies de construction et compagnies de transport; les recettes sont affectées, d'abord à payer les frais d'exploitation, et ensuite le capital de premier établissement est plus ou moins rémunéré suivant que l'exploitation a donné plus ou moins de bénéfices.

En général, le public est persuadé que rien n'est plus confus ni plus inextricable que la question des *tarifs des chemins de fer*, et il est de mode de placer dans la discussion les titres variés de « tarifs généraux, tarifs spéciaux, communs, différentiels, de transit, d'exportation, etc. » Toute cette complication n'est qu'apparente ; il suffit d'une étude sommaire pour ne pas s'égarer dans ce prétendu labyrinthe; mais, dans notre temps de parlementarisme, il est admis qu'on a le droit de parler des choses qu'on connaît le moins. Il est, en effet, plus commode de dire de grands mots que d'étudier les affaires et surtout que de donner de bonnes raisons. On a fait des tarifs des chemins de fer un tel épouvantail que beaucoup de gens n'osent pas en aborder l'étude. Cette étude est pourtant facile et à la portée de tout le monde, surtout si l'on ne cherche pas à pénétrer trop avant dans les détails; elle est dominée et régie par un petit nombre de principes dont il est aisé de se rendre compte.

Quand le gouvernement a concédé un chemin de fer, il a autorisé la compagnie à percevoir des taxes; ces taxes sont extrêmement simples, surtout si on les dégage des nombreux articles auxquels le public est indifférent.

Pour les voyageurs, trois classes : chaque voyageur paie par kilomètre : 0 fr. 10 pour la première classe ; 0 fr. 07 1/2 pour la seconde classe; 0 fr. 05 1/2 pour la troisième classe.

Pour les marchandises, deux catégories : la grande et la petite vitesse.

Pour les marchandises transportées à grande vitesse, une seule classe, quelle que soit la nature de la marchandise; 0 fr. 36 par tonne et par kilomètre.

Pour la petite vitesse, quatre classes suivant la nature de la marchandise :

0 fr. 16	par tonne et par kilomètre	pour la 1re classe.
0 fr. 14	— —	pour la 2e classe.
0 fr. 10	— —	pour la 3e classe.

Pour la quatrième classe, le prix varie de 0 fr. 08 à 0 fr. 04 par tonne et par kilomètre, à mesure que la distance parcourue augmente. La nature seule des marchandises détermine la classe. Ainsi, par exemple, les tissus sont de la première classe, les blés sont de la seconde, les ardoises de la troisième, les houilles sont de la quatrième.

C'est le *tarif du cahier des charges*, le tarif de la concession, c'est le maximum, que sous aucun prétexte la compagnie n'a le droit de dépasser. Elle l'applique en effet pour les transports des voyageurs et des marchandises à grande vitesse; mais ce tarif du cahier des charges est absolument abandonné lorsqu'il s'agit des transports à petite vitesse, et remplacé par le *tarif général*, dont nous allons indiquer l'origine et le fonctionnement.

Le tarif du cahier des charges a réparti les transports en quatre classes, et comme tous les produits imaginables doivent être compris dans cette classification, les désignations sont nécessairement un peu vagues. La première classe renferme dix-sept articles, la seconde trente-deux, la troisième dix, la quatrième onze : ensemble soixante-dix. Il est indispensable, quand on en arrive à l'application, de mieux circonscrire les définitions. D'autre part, la compagnie est autorisée à percevoir ces taxes; mais *elle n'y est pas forcée*, elle a le droit de faire *payer moins*. Dès lors, elle s'est livrée à une nouvelle étude; elle est entrée dans le détail de toutes les matières, elle en a dénommé plus de quinze cents; elle les a réparties suivant un groupement nouveau auquel elle a donné le nom de *séries*, et elle a appliqué à chaque série un prix de transport égal ou inférieur à celui que prévoit le cahier des charges. Ici, la compagnie était livrée à son libre arbitre, pourvu qu'elle ne dépassât pas les taxes prévues au cahier des charges. Aussi, alors que les tarifs des cahiers des charges sont les mêmes pour toutes les compagnies, les tarifs généraux varient-ils avec chacune d'elles. L'Orléans a quatre séries; l'Est et le Midi en ont cinq, le Nord, le Lyon et l'Ouest en ont six.

Les transports taxés au tarif général sont soumis à toutes les conditions prescrites par le cahier des charges : il en résulte que ces tarifs généraux se sont substitués absolument au tarif du cahier

des charges, et que celui-ci n'a plus dès lors aucun intérêt pour le public. Il était cependant nécessaire de le mentionner, puisqu'il est la base de toute la tarification.

Dès qu'on arrive à la pratique, on constate que l'application pure et simple du tarif général fermerait l'accès du chemin de fer à un grand nombre de marchandises; en outre, il est incontestable qu'il y a certaines circonstances qui justifient des abaissemens de taxes. Ainsi, on ne peut traiter de la même manière un particulier qui expédie un sac de charbon et un industriel qui charge complètement un wagon de 10,000 kilogrammes; il est évident que le second doit payer moins cher que le premier. Le cahier des charges, et, par suite, le tarif général, ne font aucune distinction entre les deux expéditeurs. Aussi, en dehors de ses tarifs généraux, la compagnie est-elle amenée à consentir des *tarifs spéciaux* et la grande masse des transports industriels se fait sous leur régime. Chacun d'eux vise une *espèce*, un cas particulier, une nature de marchandises, faisant un parcours spécial. Tous aboutissent à une réduction de prix; mais cette réduction n'est consentie au commerce qu'en échange de certaines concessions que le commerce fait à la compagnie. Ce fait est capital, mais il est malheureusement trop peu connu du public.

En effet, le cahier des charges impose à la compagnie certaines obligations vis-à-vis du commerce, par exemple, la durée du trajet; le tarif spécial stipulera que les délais de route pourront être augmentés dans une proportion déterminée. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le tarif général taxe de la même manière un sac de charbon ou un wagon complet; le tarif spécial stipulera qu'il ne s'applique qu'à des chargemens de 5 tonnes au moins. Le tarif spécial n'est donc pas un avantage pur et simple, consenti par la compagnie, c'est un contrat *bilatéral* entre la compagnie et l'expéditeur, contrat par lequel l'expéditeur accepte certaines dérogations au cahier des charges.

Nous avons dit que les tarifs spéciaux étaient des questions d'espèce, il est donc impossible d'énumérer ici toutes les dérogations, toutes les concessions consenties par le commerce, en échange des tarifs spéciaux; cependant, pour plus de clarté, nous indiquerons les plus fréquentes.

1° *Clause du wagon complet;* exprimée en ces termes : par wagon complet de 5 ou de 10 tonnes, ou en payant pour ce poids s'il y a avantage pour l'expéditeur;

2° *Clause de l'augmentation des délais de route;* les règlemens imposent aux compagnies de transporter dans un délai déterminé; le tarif spécial stipulera que ces délais peuvent être augmentés et indiquera quelle peut être cette augmentation.

3° *Clause de non-responsabilité pour les déchets ou avaries de route.* — Cela se comprend sans explication.

4° *Clause de chargement et de déchargement.* — Aux termes du cahier des charges, et par conséquent du tarif général, la compagnie doit recevoir la marchandise à quai et la rendre sur quai ; elle doit faire le chargement et le déchargement moyennant une taxe déterminée. Cette obligation est une gêne pour la compagnie, parce qu'elle l'oblige à entretenir en permanence une armée d'ouvriers pour des besoins variables. En consentant certains tarifs spéciaux, elle stipule que le chargement et le déchargement seront faits par le commerce dans un délai déterminé, passé lequel il devra des droits de magasinage.

Telles sont les clauses les plus fréquentes, mais il y en a beaucoup d'autres; c'est ainsi que les charbons de bois ne pourront bénéficier du tarif spécial qu'à la condition d'être arrimés d'une manière particulière. C'est ainsi que les étais de mines ne pourront bénéficier du tarif spécial que s'ils sont chargés dans des wagons à houille retournant à vide à la houillère, et ainsi de suite.

Nous espérons que ce qui précède aura démontré que la réduction de taxe n'est accordée qu'en échange de concessions faites par l'expéditeur. Aussi le tarif spécial n'est-il jamais appliqué d'office, il faut que l'expéditeur en fasse la demande formelle, et cette obligation est inscrite à la suite de tous les tarifs spéciaux sous la forme suivante :

« Les prix du présent tarif ne sont appliqués qu'autant que l'expéditeur en fait la demande expresse sur sa note d'expédition ; à défaut de cette demande préalable, l'expédition sera taxée, de droit, aux prix et conditions des tarifs généraux de la compagnie. »

L'élaboration des tarifs spéciaux est la grande préoccupation des compagnies. Il serait impossible d'énumérer les motifs qui amènent à les établir, ce serait faire l'histoire du commerce de France pour chaque industrie et pour chaque contrée.

Mais les explications que nous venons de donner sur les tarifs spéciaux s'appliquent à tous les tarifs autres que les tarifs généraux. Il n'y a dans les compagnies que deux tarifs : les tarifs généraux pour les transports exécutés en se conformant au cahier des charges, et les tarifs spéciaux pour les transports qui ont lieu en y dérogeant. Toutes les autres dénominations sont inutiles. *Les tarifs différentiels* sont des tarifs spéciaux dans lesquels le prix diminue à mesure que la distance augmente. (Tous les tarifs spéciaux sont différentiels.) Les tarifs *communs* sont des tarifs spéciaux qui s'appliquent à la marchandise empruntant plusieurs réseaux ; ils résultent d'un accord entre deux ou plusieurs compagnies. Les tarifs de *transit* sont des tarifs spéciaux s'appliquant

aux marchandises qui ne font que traverser le territoire. Et de même pour les tarifs d'exportation, internationaux, de soudure, etc.

Tous ces noms particuliers n'ont pour but que de déterminer plus particulièrement l'objet du tarif spécial, mais les principes que nous avons indiqués s'appliquent indistinctement à tous ces tarifs.

II.

Les tarifs généraux répondent à des besoins isolés et qui, individuellement, sont peu intéressans; aussi sont-ils invariables. Fixés une fois pour toutes à l'origine de l'exploitation du réseau, ils sont encore les mêmes aujourd'hui et n'ont subi d'autres modifications que celles qu'entraînait l'ouverture des nouveaux tronçons. Les tarifs spéciaux au contraire sont ceux qui sont utilisés par l'industrie; ils représentent la grande masse des transports; aussi n'y a-t-il pas de jour qui n'en voie surgir un nouveau à la demande du commerce et de l'industrie. Leur préparation donne lieu à des débats continuels entre le commerce et les compagnies; mais il ne faudrait pas croire que leur rédaction soit livrée à l'arbitraire, et il y a certaines règles générales dont il est impossible de s'écarter. Il est bon que le public connaisse ces règles et sache quelles sont les considérations qui influent sur les tarifs. Il n'y a pas de question industrielle dans laquelle la vérité soit plus méconnue et qui donne lieu à de plus grandes hérésies.

Nous sommes, en France, extrêmement ignorans de tout ce qui touche à l'économie politique. Malgré les efforts d'un petit nombre de savans, malgré quelques publications périodiques intéressantes, les questions économiques sont l'apanage de quelques adeptes. M. de la Gournerie prend pour épigraphe de son étude ce mot de Bastiat : « La science économique se résume dans le mot *valeur*, dont elle n'est que la longue explication. » Dire que la valeur d'un produit, c'est ce qu'il vaut, a l'air d'un axiome digne de M. de la Palisse; et cependant, c'est faute d'en comprendre la portée qu'on arrive trop souvent aux combinaisons les plus étranges.

Toute transaction, toute opération commerciale se résume en trois termes : *l'offre* émanant de celui qui détient l'objet de la transaction; *la demande* émanant de celui qui désire s'en rendre acquéreur; la réalisation de la transaction, moyennant une soulte qui constitue le troisième terme, ou la *valeur* de l'objet. Le libraire édite un livre, il le met à sa devanture, il l'*offre*. Le client désire l'acheter, il le *demande*. Entre les deux parties s'établit un débat, un marchandage, et finalement l'objet change de main, moyennant

une somme qui représente la *valeur* du livre. Rien au monde n'est plus simple, plus fréquent, et cependant, dès que l'opération se complique, ces principes, si simples en apparence, sont bien souvent méconnus.

La modeste opération que nous venons de décrire n'a d'autre résultat que d'établir la valeur de l'objet; il faut trouver un prix tel que le vendeur et l'acheteur s'accordent pour réaliser l'échange. Remarquons que le prix de revient n'est qu'un des élémens et un des moindres de l'opération. Il exerce une certaine influence sur l'offre; il est clair que le libraire établit son prix de revient, qu'i l'augmente d'un certain bénéfice, et que c'est là son point de départ; mais, pour l'acheteur, le prix de revient lui est indifférent; son seul guide, c'est le besoin ou le désir qu'il a d'acheter et l'impossibilité d'obtenir l'objet à meilleur prix. Pour le sujet qui nous occupe, cette considération du prix de revient présente un assez grand intérêt; aussi croyons-nous nécessaire d'insister par quelques exemples :

Un ouvrage est tiré à mille exemplaires, il a la faveur du public, il se vend avec un gros bénéfice, et à mesure que les exemplaires s'enlèvent, la première mise de fonds s'amortit : les derniers exemplaires devraient donc se vendre meilleur marché, car leur prix de revient est évidemment moindre; au contraire, la valeur augmente et peut arriver à atteindre des prix exorbitans, jusqu'à ce qu'une nouvelle édition vienne fournir un nouvel aliment aux acheteurs. Au contraire, telle autre publication émise à un prix élevé ne trouve pas de lecteurs, et va s'échouer immédiatement chez le bouquiniste, pis encore, chez l'épicier, qui la vend au poids. Qu'est devenu le prix de revient? Et si, en parcourant la nomenclature des objets d'ameublement et d'habillement, nous faisons intervenir la *mode*, que d'objets dépréciés et vendus à vil prix! Qu'arrive-t-il du prix de revient?

Il y a même plus : l'opération est souvent inverse, c'est-à-dire que c'est la valeur qui détermine le prix de revient. Pour les objets, très nombreux, qui ont une valeur courante et adoptée, le fabricant doit s'ingénier à perfectionner sa fabrication et à abaisser son prix de revient pour qu'il reste au-dessous de la valeur. S'il se trompe, tant pis pour lui, et la valeur ne se relèvera certainement pas pour l'indemniser de sa maladresse.

Concluons donc que toutes les fois que les transactions se font dans des conditions naturelles, quand l'offre et la demande peuvent jouer librement, le prix de revient a peu ou point d'influence sur la valeur.

Revenons à notre sujet et appliquons-lui ces principes. Qu'est-ce qu'un tarif? C'est une transaction entre l'entrepreneur de transports

et l'expéditeur. Le premier offre de transporter, le second demande qu'on transporte : voilà les deux premiers termes. Si l'entrepreneur exige un prix trop élevé, la marchandise refuse; si le détenteur de la marchandise veut payer trop bon marché, l'entrepreneur refuse à son tour et, dans les deux cas, la marchandise reste immobilisée. De là résulte un débat, un marchandage, la *valeur* du transport s'établit : le tarif doit représenter cette valeur.

On voit dès lors que le prix de revient n'influe que faiblement sur la détermination de la valeur du transport, d'autant plus que ce prix de revient est presque impossible à fixer, ainsi que nous le montrerons plus loin.

M. de la Gournerie dit : « Un transport, comme toute marchandise et comme tout service, a une valeur déterminée par le jeu de l'offre et de la demande; on doit le *payer non ce qu'il coûte, mais ce qu'il vaut.* » Voilà une pensée juste, bien exprimée.

Dans l'industrie des transports plus que dans toutes les autres, il est presque impossible de développer toutes les considérations qui influent sur l'offre et sur la demande, et conséquemment sur la valeur. L'industrie se résume en général en un objet tangible dont la valeur a un caractère bien déterminé; il n'en est pas de même d'un transport; il ne sera donc pas inutile d'indiquer les principaux élémens de la valeur d'un transport et les causes qui peuvent la faire varier.

III.

Parmi ces causes nous ne mentionnerons que pour mémoire le prix de revient. Cependant cet élément n'est pas à négliger, et nous y reviendrons.

Nous avons vu comment s'établissait le débat entre la compagnie et l'expéditeur, débat qui a pour sanction l'établissement de la valeur. Examinons de plus près la situation de chacune des parties.

L'expéditeur a un but à atteindre en déplaçant sa marchandise; il veut l'offrir sur un marché où sa valeur est plus grande qu'au lieu de la production; si le transport ne lui coûtait rien, le bénéfice qu'il réaliserait serait la différence entre la valeur de l'objet au point d'arrivée et cette valeur au point de départ; cette différence est généralement connue; le transport est prélevé sur ce bénéfice, et par conséquent l'expéditeur ne peut accepter un prix de transport supérieur à cet écart; il faut même que le prix de transport soit inférieur afin que l'expéditeur ait intérêt à faire le transport. Cet écart est le grand régulateur du tarif; c'est le plus fréquent. Les compagnies se tiennent au courant de la valeur des produits

dans chaque localité; en abaissant les tarifs, elles étendent le rayon dans lequel les marchandises peuvent se mouvoir, elles créent des transports. Aussi arrive-t-il souvent qu'elles prennent l'initiative de ces réductions.

Cet élément de la valeur du transport est variable, et par suite les tarifs devraient varier en même temps. La Hongrie est un des marchés où la France s'approvisionne de blés; ces blés viennent par chemin de fer. Si la récolte est moyenne dans les deux pays, l'écart de prix est faible et on ne peut faire le transport qu'à la condition de réduire le tarif à ses dernières limites; mais s'il y a disette en France et richesse en Hongrie, l'écart devient plus fort, le transport vaut plus, et il serait de toute justice que les tarifs fusssent relevés. Si pareille chose se faisait, il n'y aurait pas assez de malédictions pour accabler les compagnies, et nous avons choisi cet exemple avec intention. Cependant c'est ce qui arrive pour l'industrie libre. La Russie méridionale nous envoie également des blés, et le transport a lieu généralement par le cabotage de nationalité grecque. Dans les cas analogues, le cabotage élève ses prix. Pendant l'automne dernier, le fret du blé d'Amérique en France a notablement augmenté pour le même motif; mais il s'agissait d'une industrie libre; dès lors personne n'y a trouvé à redire.

Il y a quelque temps, par suite des circonstances atmosphériques, le prix du charbon de terre a augmenté sur le carreau de la mine; immédiatement les ouvriers du Borinage se sont mis en grève. Quelle différence y a-t-il?

La valeur de l'objet transporté intervient d'une manière très directe dans la valeur du transport. Ce principe a même été reconnu par le cahier des charges; car sa division en quatre classes n'a pas d'autres bases. Si on s'était placé au point de vue du prix de revient, on ne comprendrait pas pourquoi les bois de teinture sont dans la première classe, à 0 fr. 16, tandis que les bois à brûler sont dans la seconde, à 0 fr. 14. C'est que le prix de transport représente une plus faible proportion du prix total pour les premiers, et que, par suite, le transport a pour eux plus de valeur.

Un des élémens les plus sérieux de la valeur, c'est la concurrence. Plus loin, en parlant du monopole, nous traiterons la question de la concurrence entre voies ferrées; mais nous devons dire ici un mot de la concurrence entre les chemins de fer et les autres modes de transport. Le charroi sur essieu n'est pas un concurrent bien sérieux, il ne s'applique qu'à des quantités faibles et à des distances réduites, et en général les chemins de fer n'essaient pas de lutter contre lui. Mais il n'en est pas de même quand il s'agit des voies navigables ou du cabotage; ce dernier notamment est

un concurrent redoutable. Les chemins de fer qui sont parallèles au littoral ont à lutter sérieusement avec lui, et les compagnies de l'Ouest, d'Orléans et du Midi ont été obligées de réduire considérablement leurs tarifs. Il est bien évident, en effet, que si, de Bordeaux à Nantes, un transport par chemin de fer ne vaut pas plus que par bateaux, la compagnie ne pourra pas le faire payer plus cher que ne demande le cabotage. Mais le transport par chemin de fer vaut plus, parce qu'il est plus régulier, parce qu'il est plus rapide, parce qu'il est plus sûr, et que tout cela se paie; la compagnie pourra donc demander une taxe un peu plus élevée que le cabotage, et elle n'y manquera pas.

Les voies navigables, canaux ou rivières, sont également un régulateur fréquent de la valeur des transports. Sur les trajets desservis concurremment par les deux modes, le chemin de fer ne peut faire payer son transport plus qu'il ne vaut; il vaut le même prix que sur le canal, avec une majoration due à la nature plus perfectionnée de l'instrument.

Citons un exemple frappant : la Loire est parallèle au chemin de fer d'Angers à Nantes, mais le fret sur la rivière est plus élevé à la remonte qu'à la descente. Il en sera de même pour le chemin de fer. Le tarif général sur la voie ferrée d'Angers à Nantes sera d'un franc moins élevé que de Nantes à Angers. Le transport vaut moins dans le premier cas que dans le second.

Une des circonstances les plus curieuses qui influent sur la valeur des transports se rencontre dans les périodes d'encombrement. M. de la Gournerie a traité excellemment ce point particulier.

« Dans la plupart des industries, la production et la consommation présentent des irrégularités qui, modifiant les rapports de l'offre et de la demande, introduisent des variations dans la valeur des marchandises.

« Lorsqu'une circonstance exceptionnelle attire dans une ville un grand concours d'étrangers, les loyers montent et par suite, d'une part, les aubergistes sont conduits à faire des dépenses pour approprier de nouveaux appartemens à la location en détail; de l'autre, bien des personnes réduisent la durée de leur séjour. Il résulte de ces deux effets que tous les arrivans trouvent place, tandis que, si l'autorité avait décrété la fixité des prix, beaucoup de voyageurs n'auraient pu avoir aucun gîte.

« Des difficultés du même genre se sont souvent présentées dans l'industrie des transports, et elle les a généralement résolues de la même manière. Lorsque la demande devient plus grande, le roulage, la batellerie et le cabotage augmentent leurs prix (en 1847, le fret sur le Rhône a passé du simple au décuple); en Angleterre et aux États-Unis, les chemins de fer élèvent leurs tarifs; les mar-

chandises les moins pressées attendent alors que les cours soient revenus aux taux ordinaires. La solution du problème des encombremens consiste dans la variation des prix, entraînant, comme conséquence, l'établissement de magasins dans toutes les localités où des affluences exceptionnelles de marchandises peuvent se produire, car les navires et les wagons ne doivent jamais en tenir lieu. »

L'influence de l'offre et de la demande peut se faire sentir sous des formes qui, au premier abord, paraissent bizarres. La houille de Blanzy arrive à Nantes faire concurrence aux charbons anglais. Cette houille est grevée des frais d'un transport énorme effectué par bateaux. Pour être transportée du lieu de production jusqu'à Nantes, elle passe par Tours. Or, le prix est le même à Tours qu'à Nantes; il a même, à une certaine époque, été plus élevé à Tours. La raison en est simple : c'est que le prix de la houille, dans la basse Loire, a pour régulateur le prix des charbons anglais, et que les charbons anglais sont plus chers à Tours qu'à Nantes. Personne ne songe à se plaindre de cette anomalie parce qu'il s'agit d'une industrie libre. Mais dès que ce même fait se produit dans un tarif de chemin de fer, il soulève des tempêtes de réclamations. On s'indigne que le prix soit le même de Bordeaux à Redon que d'Angoulême à Redon, bien que la marchandise parcoure 132 kilomètres de plus pour le premier trajet, sans prendre en considération que les prix de transport par chemin de fer entre Bordeaux et Redon sont limités par la concurrence du cabotage, et qu'il n'en est pas de même entre Angoulême et Redon. Si on suivait les habitudes anglaises, le transport d'Angoulême à Redon coûterait *plus cher* que de Bordeaux à Redon, à cause de la concurrence du cabotage.

Cependant le sentiment public s'est tellement insurgé que l'administration a dû lui faire une concession; c'est ce qu'on appelle la clause *des stations non dénommées*, qui est applicable à tous les tarifs spéciaux et qui est ainsi libellée :

« Les marchandises de ou pour une station non dénommée, comprise entre deux stations dénommées, jouiront du bénéfice des taxes inscrites au présent tarif spécial, en payant pour la distance entière depuis la station dénommée, située avant le lieu du départ, jusqu'à la première station dénommée située après le lieu de destination. »

Cela semble de toute justice, et pourtant il est bien des cas où ce principe est radicalement faux, et on a le droit de dire que ce n'est « qu'un expédient propre à diminuer la vivacité des réclamations. »

On lit, dans une brochure imprimée par les soins du ministère des travaux publics, en septembre 1877 :

« A l'origine de l'exploitation, le système différentiel avait été poussé jusqu'à l'abus : aussi n'était-il pas rare de voir une marchandise payer plus cher pour une distance moindre que pour une distance plus considérable, sur une seule et même ligne. Le parcours de Paris à Angers, par exemple, était taxé plus haut que le parcours de Paris à Nantes, et cela même dans le tarif général.

« Ces anomalies, tant reprochées aux chemins de fer, n'étaient cependant pas un fait nouveau dans l'industrie des transports. Avant l'établissement des voies ferrées, le roulage percevait également un prix plus élevé de Paris à Angers que de Paris à Nantes, et l'on voit que, sur ce parcours, le chemin de fer n'avait fait que suivre les anciens erremens du roulage. La batellerie, de son côté, prenait autrefois plus cher de Châlon-sur-Saône à Villefranche que de Châlon à Lyon; plus cher de Lyon à Tarascon que de Lyon à Arles. »

M. de la Gournerie reprend cette question avec une grande autorité et, après avoir montré les causes de ces inégalités de transport, il ajoute :

« Les chemins de fer sont dans les mêmes conditions que le roulage et la batellerie. Je ne vois pas comment il pourrait être possible d'établir qu'un transport plus long n'a jamais une valeur moindre ou que chaque transport ne doit pas être payé à sa valeur. Les faits signalés dans le document précité ne me paraissent présenter ni abus, ni anomalies. Il importe d'ailleurs d'observer que ces faits ont été parfaitement acceptés tant qu'ils ont été l'œuvre du commerce libre. Un peuple peut adopter sur son territoire des combinaisons artificielles; mais, dans ses relations avec les autres peuples, la réalité des faits commerciaux apparaît et met en évidence le vice des dispositions adoptées. La clause des stations non dénommées a permis aux chemins de fer étrangers de prendre une partie du trafic entre Roubaix et Saint-Dié, villes voisines de la frontière. Nos compagnies ne peuvent entrer en lutte et réduire pour ce trajet leurs bénéfices à la dernière limite, parce qu'elles seraient obligées d'accorder les mêmes avantages à un grand nombre de stations intermédiaires et, par suite, de subir une perte considérable.

« L'administration a été obligée d'autoriser, pour le transit, des tarifs spéciaux sur lesquels on ne peut s'appuyer pour réclamer l'application de la clause des stations non dénommées. Il est évident qu'on ne saurait faire payer aux étrangers un transport plus cher qu'il ne vaut. »

Dès que les notions élémentaires de l'offre et de la demande ne sont plus faussées par l'intervention administrative, la valeur reparaît, et, comme le dit M. de la Gournerie, il est incontestable qu'un transport plus long peut avoir une valeur moindre.

Le fret de Calcutta pour le Havre est de 50 pour 100 plus élevé que de Calcutta pour Londres.

Si nous nous sommes fait comprendre de nos lecteurs, ils doivent être convaincus qu'il est impossible de formuler un principe théorique s'appliquant à tous les cas ; les circonstances peuvent changer à l'infini et influer de la manière la plus grave sur les prix. Tel n'est pourtant pas l'avis de l'administration supérieure, puisque « M. le ministre des travaux publics, dans ses circulaires des 29 août 1878 et 17 avril 1879, adressées aux directions des chemins de fer de l'état, formulant les règles à suivre en matière de tarifs, recommandait d'éviter dans l'établissement des taxes de bouleverser les conditions naturelles résultant des distances ou de la situation topographique et de déplacer les courans commerciaux. »

Ce n'est pas sans un vif étonnement que nous avons lu ces lignes dans le rapport de la commission parlementaire; elles nous paraissent en contradiction flagrante avec toutes les lois économiques qui régissent les transports. Ce *bouleversement* est, au contraire, l'étude constante de l'économiste et du politique. Que faites-vous donc en créant un canal ou un chemin de fer, sinon *bouleverser* les conditions naturelles résultant des distances? Quand vous améliorez une rivière, que vous en augmentez le tirant d'eau, vous *bouleversez* la situation économique créée par la géographie. En créant les canaux du Nord, vous avez fermé le marché parisien aux houilles du Centre, et en créant le chemin de fer de Paris à Commentry vous l'avez rouvert. Et le percement du mont Cenis, qui a supprimé les Alpes, quel *bouleversement* géographique! Pauvre Ferdinand de Lesseps, qui croyait avoir fait œuvre magistrale en raccourcissant de 3,000 lieues la distance de l'Europe aux Indes! Si jamais quelqu'un a mérité d'être voué aux gémonies, c'est certes celui-là. Il paraît qu'il n'est pas repentant et que le *bouleversement* est une manie chez lui, puisqu'il médite encore de *bouleverser les conditions naturelles* de nos relations avec le Pacifique et d'y *déplacer les courans commerciaux*. Comment le gouvernement français ose-t-il étudier les moyens de *bouleverser* l'Afrique en mettant Tombouctou à trois jours d'Alger!

Quelle est donc cette prétention de trancher, sans un examen long et approfondi, ces questions de trafic si délicates et si multiples à la fois! Quelle agréable perspective pour le commerce! Quand il viendra signaler au directeur des chemins de fer de l'état un besoin qui se révèle, lorsqu'il lui indiquera un débouché possible pour un produit moyennant une réduction de tarif, quelle déception de s'entendre dire : « Les circulaires ministérielles, en date du 29 août 1878 et du 17 avril 1879, s'y opposent formellement. » Ce sera l'*ultima*

ratio de l'administrateur chargé de régler les questions de tarif. Laissons donc les commerçans traiter avec les commerçans, et ne faisons pas intervenir l'état quand il n'a rien à gagner en se mêlant aux luttes que se livrent des intérêts privés.

IV.

Nous avons dit que le prix de revient n'influait pas sur la détermination de la valeur. On voit même souvent l'industrie libre descendre sciemment au-dessous du prix de revient. L'histoire de la concurrence est pleine d'exemples de ce genre et dans l'industrie des transports notamment, il n'est pas rare de voir abaisser les tarifs à des prix dérisoires pour ruiner un concurrent. Ce fait se produit quand la concurrence s'exerce entre un petit nombre d'individus. Si les chemins de fer, en France, étaient une industrie libre, personne ne trouverait à redire à ce qu'ils suivissent cette loi générale. Mais, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, les compagnies sont associées avec l'état, qui a limité leurs pertes et leur a garanti un certain revenu minimum. Dans ces conditions, il est clair que la lutte ne serait pas égale et que, pour ruiner un concurrent, les compagnies ne courraient aucun risque à abaisser leurs tarifs au-dessous de leur prix de revient; ce serait l'état qui paierait les frais de la guerre. L'état a donc le droit, et même le devoir, de s'opposer à ce que les chemins de fer transportent au-dessous du prix de revient et, dès lors, il est utile de chercher à se rendre compte de ce prix.

Posons d'abord comme un principe qu'il est impossible d'établir exactement le prix de revient d'un transport déterminé. Il est bien évident, en effet, qu'une fois un train formé et prêt à partir, on peut y laisser monter un voyageur de plus, on peut y charger une balle de marchandises de plus, et la dépense de la compagnie ne sera pas augmentée d'un centime; la perception, si minime qu'elle soit, sera donc un pur bénéfice net. Et cependant, d'autre part, on conçoit que si, d'une manière générale, la compagnie abaisse tous ses tarifs au-dessous d'un certain minimum, elle est en perte. Tout ce qu'on peut faire, c'est donc de se rendre compte des considérations qui influent sur le prix de revient, sans chercher à le déterminer exactement.

Nous avons dit, en commençant, que toute taxe avait un double but : 1° couvrir les dépenses d'exploitation, c'est le prix de transport; 2° rémunérer le capital de premier établissement, c'est le péage. Nous allons retrouver ces deux élémens dans le prix de revient. Occupons-nous d'abord du transport.

Les dépenses d'exploitation d'un chemin de fer se divisent en deux catégories : la première est indépendante du trafic ; la seconde augmente avec le trafic. Admettons pour un moment que le trafic d'un chemin de fer se réduise indéfiniment, il n'en faudra pas moins avoir une administration centrale, des chefs de station, des agens chargés d'entretenir la voie et le matériel roulant. Il faudra entretenir les bâtimens et renouveler les traverses qui pourrissent en terre, c'est la dépense indépendante du trafic. Mais si le trafic augmente, le personnel augmentera, l'usure de la voie et des machines s'accroîtra, il faudra plus de charbon ; il est évident que les dépenses vont grandir. Nous ne voulons pas indiquer ici de formule algébrique, nous n'écrivons pas pour les spécialistes : qu'il nous suffise de dire qu'on est à peu près d'accord pour reconnaître que la dépense kilométrique d'exploitation d'un chemin de fer se compose d'une somme constante, indépendante du trafic, comprise entre 4,000 et 6,000 francs, à laquelle il faut ajouter une somme proportionnelle à la recette brute comprise entre 40 et 60 pour 100 de cette recette. Si le trafic est faible, cette somme constante est la partie la plus grosse de la dépense, elle grève lourdement chaque tonne de marchandises qui passe sur la voie. Si, au contraire, le trafic est considérable, cette somme constante n'a plus qu'une influence insignifiante sur le prix de revient du transport de la tonne. En d'autres termes, le prix de revient du transport diminue rapidement à mesure que le trafic augmente; cela était évident, mais encore fallait-il le dire. Il est clair que le prix de revient du transport est plus faible entre Paris et Chartres, où il passe 685,000 tonnes, qu'entre Rennes et Brest, où il en passe 106,000. C'est la loi de toute industrie; la plus grande production annihile l'influence des frais généraux.

Les conditions dans lesquelles la ligne a été tracée ont une influence très marquée sur le prix de revient d'un transport. Il faut six forts chevaux pour tirer un coche, « sur un chemin montant, sablonneux, malaisé. » Dès que cette même voiture arrive dans la plaine sur une bonne route, bien unie, on détèle les quatre chevaux de renfort devenus inutiles, et deux chevaux l'enlèvent au grand trot. Le prix de revient du transport sera singulièrement accru dans la partie montagneuse. Les pentes d'un chemin de fer sont très faibles, mais tout est relatif, et leur influence est capitale, bien qu'elle échappe au regard du voyageur distrait et indifférent. De Paris à Orléans, par exemple, on ne trouve que des pentes de $0^m,003$ par mètre; d'Orléans à Limoges les pentes augmentent et sont de $0^m,005$ par mètre; de Limoges à Nexon les pentes sont doubles et atteignent $0^m,010$ par mètre; de Nexon à Figeac,

elles s'accusent davantage et atteignent $0^m,020$ par mètre; de Figeac à Arvant, elles augmentent encore et atteignent $0^m,030$ par mètre. La même machine qui part de Paris en traînant 880 tonnes est obligée d'en laisser 180 à Orléans et ne peut plus en tirer que 700 au-delà de ce point; arrivée à Limoges, il lui faut en laisser 260 et elle ne peut en remorquer que 440 jusqu'à Nexon; arrivée à Nexon, elle est obligée d'en laisser 240, et elle ne peut plus en traîner que 200 jusqu'à Figeac. Enfin, à Figeac, il faut encore qu'elle s'allège de 70 tonnes : elle ne peut plus en remorquer que 130. Ainsi, partie de Paris avec 880 tonnes, elle arrive à Arvant avec 130. Voilà des frais de traction singulièrement augmentés, et le prix de revient s'en ressent naturellement. C'est donc une grosse erreur que de se préoccuper uniquement de la distance pour l'établissement des prix de revient.

Dans le document que nous avons déjà cité, on laisse dans l'ombre cette considération si grave, lorsqu'il s'agit de comparer le prix de transport de Coutras à Nantes, par Tours, à celui de Coutras à Nantes, par La Rochelle et La Roche-sur-Yon, alors que, dans la seconde direction, les pentes sont trois fois plus raides que dans la première. Attribuer uniquement la différence de tarif à une pensée de concurrence déloyale, c'est laisser ignorer un des points les plus graves de la question.

Il est facile de prouver que, lorsqu'il s'agit de transport, la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre : les trois villes de Brives, Limoges et Périgueux forment les trois sommets d'un triangle dont chaque côté est une ligne de chemin de fer; sur la carte, ces trois côtés sont sensiblement égaux; les trois lignes appartiennent à la compagnie d'Orléans, il n'y a donc aucune concurrence à faire intervenir. Il paraît donc bien certain que les marchandises de Brives pour Limoges suivront directement la ligne qui réunit ces deux villes. Eh bien, il n'en est rien, et toutes les marchandises de Brives pour Limoges passent par Périgueux, parcourant ainsi une distance double. C'est que, entre Brive et Limoges, on rencontre des pentes très raides qui obligent à réduire la charge des locomotives, et telle machine qui remorque trente wagons pleins, entre Brives, Périgueux et Limoges, n'en traînerait que douze entre Brives et Limoges. Au point de vue du prix de revient, il y a donc moins loin de Brives à Limoges en passant par Périgueux qu'en y allant directement : nouvel exemple de *bouleversement des conditions naturelles, résultant des distances et de la situation topographique.*

Citons encore une considération qui influe sur le prix de revient: Paris est un grand consommateur, il absorbe les matières pre-

mières lourdes et encombrantes, il exporte quelques produits légers. Qui de nous n'a été frappé, en approchant de Paris, de voir ces immenses trains de wagons vides qui retournent à la houillère, ou qui vont chercher des bestiaux? Combien sera minime pour la compagnie le prix de revient d'une matière qu'on jettera en passant dans un de ces wagons vides, pour constituer ce qu'on appelle un transport de retour?

Il faut nous borner, car on écrirait un livre si on énumérait toutes les causes qui interviennent dans la détermination du prix de revient. Il nous reste seulement à traiter cette question au point de vue du péage.

Pour chaque cas particulier, il est tout aussi difficile de trouver le prix de revient du péage. Cependant, ce prix est influencé par moins d'élémens que le prix de revient du transport, et on peut dire qu'il n'y en a que deux qui aient une action capitale; c'est le prix de premier établissement de la ligne, et le tonnage total auquel elle donne passage. Or, ces deux élémens sont connus.

On sait, en effet, quel est le prix de revient de premier établissement de la ligne, et on en déduit quelle charge annuelle représentent l'intérêt et l'amortissement de ce capital; on connaît, d'autre part, le tonnage qui passe sur la ligne; en divisant l'un par l'autre, on a le prix de revient du péage. Par exemple, la ligne de Bordeaux à Angoulême a coûté 400,000 francs le kilomètre, soit à 6 pour 100, 24,000 francs de charge annuelle. Elle donne passage à 900,000 tonnes; le prix de revient du péage est le quotient de 24,000 divisé par 900,000, soit 0 fr. 02 et demi. Il est bien entendu que ceci est le péage moyen pour l'ensemble des marchandises circulant sur la section de Bordeaux à Angoulême.

La ligne de Coutras à La Roche-sur-Yon, réseau de l'état, a certainement coûté plus de 200,000 francs par kilomètre, soit un revenu annuel de 12,000 francs. Son tonnage moyen est de 75,000 tonnes; le prix de revient du péage est donc le quotient de 12,000 par 75,000, soit 0 fr. 16, c'est-à-dire six fois plus que dans le premier cas. On voit immédiatement l'influence capitale du tonnage. Les prix de premier établissement varient peu sur les lignes françaises. Les plus grands écarts sont environ du simple au double; mais les tonnages varient considérablement depuis le chemin de Lyon à la Méditerranée, qui donne passage à 2 millions et demi de tonnes, jusqu'à la ligne de Tours à Bressuire, qui n'en transporte que 32,000. On conçoit quels écarts en résultent pour le prix de revient. On aurait donc le droit de dire, si on ne tenait compte que du péage, qu'en transportant à 0 fr. 03 la compagnie d'Orléans réalise un bénéfice, tandis que le chemin de l'état subit une perte en effectuant le transport à 0 fr. 15.

L'impossibilité d'établir le prix de revient a pour conséquence que, dans la lutte du commerce avec les compagnies, la tendance du premier est de prendre ce prix de revient pour base de ses réclamations; comme c'est un minimum au-dessous duquel la compagnie ne doit pas descendre, le commerce cherche à prouver que ce minimum peut être abaissé, et à défaut d'argumens positifs, il en est un qu'il invoque à grands cris. Il dit aux compagnies: La preuve que vous pouvez m'accorder le tarif que je vous demande, c'est que dans telle direction vous l'avez accordé à telle autre industrie. Cet argument est très sérieusement présenté dans le rapport parlementaire où nous lisons : « Les abaissemens de prix consentis par la compagnie d'Orléans sur certaines de ses lignes en vue de la concurrence l'engagent à maintenir des tarifs élevés sur les lignes où elle a le monopole absolu du trafic. Elle cherche ainsi à se couvrir d'une partie des pertes qu'elle subit. Si nous recherchons par exemple ce que paie la marchandise allant de Redon à Bretigny, c'est-à-dire dans une direction où la compagnie d'Orléans n'a à craindre aucune concurrence, nous trouvons que pour 476 kilomètres, elle paie 37 fr. 40, c'est-à-dire 1 fr. 90 de plus que pour parcourir les 623 kilomètres qui séparent Redon de Bordeaux. »

La conséquence à tirer de ce qui précède, c'est que la marchandise qui ne peut se déplacer entre Nantes et Brest qu'à la condition d'être taxée à un tarif extrêmement bas, ne pourra obtenir cette facilité, car il faudra que la compagnie concède un tarif analogue à la même marchandise circulant entre Marseille et Nice. La concurrence du canal de Berry oblige le chemin de fer à transporter les minerais de fer du Guétin à Commentry à 0 fr. 03 par tonne et par kilomètre; il faudra sur tout le réseau transporter le minerai de fer à 0 fr. 03. Nous voudrions savoir quelle est l'industrie qui consentirait à prélever un bénéfice égal sur tous ses produits. Elle serait promptement ruinée, car le public lui enlèverait immédiatement tous ceux qu'elle offrirait de vendre au-dessous de leur valeur et lui laisserait tous ceux qui sont au-dessus. Le résultat le plus clair sera de fermer le chemin de fer à la grande masse des transports à prix réduits; car les compagnies, obligées de se préoccuper des conséquences d'un abaissement isolé, n'en accorderont plus aucun. Si on veut entrer dans cette voie, pourquoi laisser subsister les classes et les tarifs spéciaux? Il y a quelque chose de bien plus simple à faire; c'est de décréter un prix unique pour toutes les marchandises; vous pourrez alors confier votre exploitation au premier venu, il la mènera parfaitement, et vous supprimerez ainsi tout le personnel commercial des compagnies.

Concluons que toutes ces énormités viennent d'une seule cause, c'est que le point de départ est faux, c'est qu'on veut chercher la

base de la tarification dans le prix de revient, au lieu de la chercher dans sa véritable source, la valeur du service rendu.

V.

Nous l'avons déjà dit : toutes ces erreurs répandues dans le public, et qui ont pénétré jusque dans les sphères parlementaires, toutes ces hérésies, disons le mot, tiennent à ce que l'industrie des chemins de fer, en France, n'est pas libre; les compagnies ont un monopole. Voilà le grief capital.

Les compagnies ont un monopole, personne ne le conteste, mais nous prétendons que ce monopole n'influe en rien sur les tarifs.

Et d'abord, l'industrie des transports à grande distance est forcément un monopole, parce qu'elle exige un matériel et une mise de fonds considérables. Les Messageries jouissaient d'un monopole de fait, puisque les deux entreprises se partageaient le trafic de la France, et personne n'ignore que les tarifs étaient les mêmes sur les Messageries nationales et sur les Messageries Lafitte et Caillard. Les transports sur la Saône et le Rhône étaient aussi un monopole, un monopole à deux ou trois compagnies. De même pour les compagnies maritimes de l'extrême Orient. Toutes les fois que la concurrence s'exerce entre un nombre limité de concurrens, le monopole existe de fait; car l'entente ne tarde pas à se faire; on prélève d'abord le plus qu'on peut sur le public, sauf ensuite à partager après. L'histoire des chemins de fer dans les pays libres, l'Angleterre et l'Amérique, est remplie de ces ententes sous forme de fusions ou de traités d'exploitation. C'est une loi de la nature, contre laquelle il n'y a pas à réagir.

En droit, ce monopole n'existe pas; rien n'empêche aujourd'hui l'état de concéder des lignes concurrentes; s'il ne le fait pas, c'est qu'il sent bien qu'il ne fera pas disparaître ainsi le monopole, il ne fera que le partager, et le résultat sera le même, s'il n'est plus mauvais. Les exemples de ce monopole à deux existent en France sur bien des points. On va d'Angers à Paris par deux directions, de longueurs à peu près égales, et qui sont dans des mains différentes, l'Ouest et l'Orléans. Il en est de même pour le trajet de Nevers à Paris, de même pour celui de Gray à Paris, de même pour celui de Clermont à Paris, de même pour celui de Paris à Namur. Voyons-nous que le public y gagne beaucoup? Le créateur de notre réseau de chemins de fer, M. de Franqueville, de si regrettable mémoire, avait bien mieux compris les véritables intérêts du pays. Au lieu de réduire les bénéfices des grandes lignes en créant des voies concurrentes, il a appliqué ces bénéfices à créer des voies affluentes.

La matière transportable n'est pas indéfinie; si vous grevez l'entreprise d'un double capital de premier établissement, votre prix de revient de péage augmente, et par suite les tarifs devraient être surélevés. Malgré le monopole, le critérium du prix de transport sera toujours la valeur; et on ne pourra jamais demander à la marchandise que le tarif qu'elle peut supporter.

Et d'ailleurs si cette idée de concurrence continue à être en faveur auprès du public, qui ne se rend pas bien compte des conditions économiques de la question des transports, il n'en est pas ainsi dans les sphères parlementaires, car le principal grief relevé contre la compagnie d'Orléans, dans la publication dont nous avons déjà eu occasion de parler, c'est précisément la concurrence faite aux chemins de l'état; concurrence déloyale, bien entendu (la concurrence est toujours déloyale pour celui qui en souffre). On conclut qu'il faut faire disparaître la compagnie d'Orléans pour supprimer la concurrence. Si cette conclusion était exacte, on serait en droit de se demander comment l'état, qui trouve détestable aujourd'hui la concurrence faite à ses chemins par la compagnie d'Orléans, a pu se décider naguère à concéder le chemin des Charentes... La réponse à cette question nous semblerait difficile à faire. — Si l'état se substitue à la compagnie d'Orléans, il ne vivra pas, comme elle le fait, en bonne intelligence avec ses voisins; il se plaindra bientôt de la concurrence, toujours déloyale, que lui fera l'Ouest à Brest, à Redon, à Châteaubriant, à Angers, et pour la faire cesser, il supprimera l'Ouest. Il s'élèvera non moins énergiquement contre la concurrence que lui fera le Lyon à Gien, à Nevers, à Moulins, à Gannat, à Arvant, et il rachètera le Lyon pour la faire cesser.

Monopole pour monopole, l'état vaut-il mieux qu'une compagnie? La réponse à cette question est difficile à faire. La situation actuelle offre au moins cet avantage que l'état conserve un droit de tuteur sur les compagnies, droit qui lui permet de réprimer, s'il y a lieu, les écarts ou les abus de pouvoirs auxquels elles seraient tentées de se livrer. Il ne faudrait pas croire que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement est désarmé, il intervient dans bien des circonstances entre le public et les compagnies.

En première ligne, l'état n'a-t-il pas le droit d'homologation? Avons-nous besoin de rappeler ici qu'aucun tarif ne peut être mis en vigueur sans avoir été autorisé par le ministre? Cette autorisation n'est donnée qu'après l'avis d'agens spéciaux, qui consultent les chambres de commerce, se rendent compte de la portée du tarif nouveau et peuvent entrer en pourparlers avec la compagnie elle-même. Le ministre n'a pas à déduire les motifs de son refus d'ho-

mologation; il est souverain, et s'il n'use pas souvent de ce droit de véto, c'est que les propositions des compagnies ont toujours été jusqu'à ce jour parfaitement justifiées.

L'état intervient par toute une réglementation à l'exécution de laquelle il veille par les agens du contrôle : interdiction de traités particuliers, interdiction de relever les tarifs spéciaux avant un délai déterminé; il est, du reste, sans exemple que les tarifs une fois abaissés aient été relevés.

En dehors de la réglementation administrative, il joue auprès des compagnies un rôle de modérateur et de conseil; il représente auprès d'elles l'intérêt général, et il le représente avec désintéressement. Aussi ses conseils sont-ils toujours écoutés avec respect, discutés avec déférence, et finalement presque toujours suivis. Répétons le mot de M. Rouher à la chambre : « Quand j'étais aux travaux publics, je n'ai jamais rencontré de résistance aux demandes justes que j'ai faites aux grandes compagnies. »

Mais il est une intervention de l'état, bien plus importante encore et sur laquelle il importe d'insister pour en préciser le caractère : l'état est l'associé des compagnies.

Tout le monde sait que l'état garantit un certain intérêt aux capitaux des compagnies, mais très peu de gens dans le public connaissent exactement la manière dont fonctionne cette garantie. Ce mécanisme est, en effet, assez compliqué, si on veut entrer dans les détails; mais il est aisé d'en faire comprendre l'esprit général. Nous allons l'essayer.

A l'origine des chemins de fer, on était fort incertain sur leur avenir, et on eut quelque peine à trouver des concessionnaires pour les grandes lignes. Cette incertitude s'est trouvée justifiée en 1848, car il a fallu mettre l'Orléans sous séquestre et racheter le Lyon, dont le crédit était épuisé. Mais, dès que les événemens politiques le permirent, le calme se rétablit. Dix ans après, les grandes lignes étaient faites, on voyait plus clair dans la question, on demandait déjà à établir des lignes concurrentes aux grandes artères, et, d'autre part, il fallait desservir par de nouveaux chemins de fer les régions laissées en dehors du tracé des lignes primitives. Il était évident que ces lignes secondaires ne feraient pas leurs frais; mais, avec une grande sûreté de vues, le gouvernement d'alors comprit qu'après une période de perte qui pouvait durer une quarantaine d'années, on verrait le trafic se développer assez pour que ces lignes secondaires elles-mêmes donnassent aux capitaux un intérêt rémunérateur. Aucun capitaliste n'aurait consenti à courir cette aventure de faire une opération à si longue échéance; l'état seul en était capable.

Mais ce réseau secondaire devait jouer vis-à-vis des lignes magistrales le rôle d'affluens et y développer considérablement le trafic; il était donc juste que les compagnies contribuassent à son établissement; en outre, les compagnies avaient quelque raison de craindre qu'on ne leur créât des lignes concurrentes pour les grandes artères, elles étaient donc disposées à la conciliation.

L'état, de son côté, retirait des avantages considérables de l'extension des réseaux, avantages très directs, en dehors des nécessités politiques qui le poussaient; il était donc de toute justice qu'il payât une large part.

De cette situation résulta une entente, et de chaque côté on fit des concessions mutuelles. Celles de l'état consistèrent dans des subventions en argent, pour diminuer le prix de premier établissement. Celles des compagnies consistèrent dans la réduction de leurs bénéfices sur les lignes primitives. Chaque compagnie fut divisée en deux réseaux, l'ancien et le nouveau, et il fut convenu que le jour où les revenus nets dépasseraient 32,000 francs par kilomètre, sur l'ancien réseau, et 6 pour 100 sur le nouveau, les bénéfices excédans seraient partagés par moitié entre l'état et la compagnie.

De ces conventions résultait la constitution d'un ensemble dont le trafic général était insuffisant pour rémunérer le capital dépensé par la compagnie, mais on était d'accord pour reconnaître que cette insuffisance devait disparaître dans un certain nombre d'années, et faire place à un excédent de recettes. Aussi ajouta-t-on aux clauses précédentes des dispositions transitoires. Si l'on s'en tient à un aperçu général, ces dispositions furent les suivantes : L'état garantit le service des obligations et, en outre, assure un revenu déterminé aux actions. Chaque année, on établit le bénéfice net de l'exploitation, et l'état verse à la compagnie le complément nécessaire. Ce complément est la *garantie de l'état*. Mais ce versement n'est pas un don, c'est un prêt, qui porte intérêt à 4 pour 100, dont la compagnie est constituée débitrice. Chaque année, par suite de l'extension du trafic, le prêt annuel diminue, et on peut prévoir approximativement l'année où la garantie ne fonctionnera plus. A partir de ce moment, la situation deviendra inverse, les recettes seront supérieures au revenu garanti et c'est la compagnie qui versera tous les ans à l'état la différence, en atténuation de sa dette jusqu'à ce qu'elle l'ait éteinte.

Ces avances de l'état sont garanties par le matériel de la compagnie.

Il est évident, d'après ce court exposé, que la compagnie et l'état sont tous les deux intéressés à ce que le compte courant se ré-

duise rapidement et prenne fin le plus promptement possible, car le jour où il sera liquidé, les dividendes des actionnaires pourront prendre un nouvel essor, tandis que jusque-là ils sont fixes à peu près au même titre que les obligations. A partir de ce jour, commencera pour l'état la participation aux bénéfices dépassant 32,000 francs pour l'ancien réseau, et 6 pour 100 pour le nouveau. Nous avions donc le droit de dire qu'il y a une association véritable entre l'état et la compagnie. Par conséquent, il est difficile de s'expliquer la prétention émise par le rédacteur du document déjà cité. Nous le laissons parler. « On ne saurait trop le redire, les grandes compagnies sont les régisseurs désintéressés de l'état. Quelles que soient les voies de transport contre lesquelles elles aient à lutter, directement subventionnées par l'état, ou exploitées par lui, voies ferrées, navigation fluviale ou maritime, partout et toujours, c'est la garantie d'intérêt qui paie les frais de la guerre.» Une étude très rapide de la question suffit pour se mettre à l'abri de pareilles erreurs.

Cependant il est un cas absolument improbable où cette assertion serait justifiée : ce serait celui où les avances de l'état à titre de garantie atteindraient de telles proportions que la compagnie dût renoncer à l'espoir d'arriver au remboursement avant l'expiration de sa concession. Elle aurait la certitude d'être défaillante, et, par suite, il lui importerait peu que le déficit fût plus ou moins fort, on pourrait dire alors qu'elle est désintéressée des bénéfices. Une compagnie qui aurait accepté de nouvelles concessions dans ces conditions aurait trahi les intérêts de ses actionnaires; nous ne croyons pas qu'il y en ait à qui on puisse adresser ce reproche. En relisant les lignes ci-dessus, extraites d'un travail officiel, on verra cependant qu'elles prétendent s'appliquer à tout le réseau français. « Les grandes compagnies . . . . . partout et toujours. » Il est impossible d'être plus formel. Il faudra pourtant bien en excepter les compagnies du Nord et de Lyon, qui n'ont jamais fait appel à la garantie et n'y auront jamais recours. Ces compagnies ne sont donc pas des *régisseurs désintéressés*. Il ne peut nous convenir de discuter ici la situation des quatre autres compagnies, nous n'avons ni mandat, ni autorité pour cela; mais pour la compagnie d'Orléans, les conditions qui lui sont faites permettent de calculer très approximativement la date à laquelle elle sera libérée de toute avance vis-à-vis de l'état; qu'il nous suffise de dire que cette date est beaucoup plus rapprochée qu'on ne l'avait supposé lors des dernières conventions.

Nous sommes arrivé au terme du programme que nous nous étions tracé : nous avons voulu mettre le public au courant des conditions dans lesquelles s'établissent les tarifs de chemins de fer, et lui permettre de se rendre compte des polémiques qui sont fréquentes aujourd'hui. Nous avons voulu le mettre en garde contre des sophismes et des utopies qu'inspirent soit l'intérêt personnel, soit la passion politique. Nous ne devons pas aller plus loin. Il ne saurait nous convenir d'aborder les discussions irritantes de la polémique, ce serait sortir de notre cadre. D'ailleurs, personne ne s'y trompe, la question du rachat n'est point engagée aujourd'hui dans l'intérêt économique du pays : ce n'est pas une question d'affaires. Il est impossible d'admettre que, pour sauver 1,600 kilomètres de chemins de fer appartenant à l'état, et que menace la concurrence de l'Orléans, il soit opportun de leur adjoindre les 4,500 kilomètres de l'Orléans; on ne fera croire à personne qu'il soit avantageux au commerce de substituer au monopole des compagnies, qui est mitigé par la responsabilité commerciale, par le contrôle et la tutelle de l'état, le monopole draconien, irresponsable et sans contrôle, de l'état lui-même; il est difficile de se persuader que des fonctionnaires de l'état montreront autant de zèle, autant de dévoûment, autant d'esprit d'initiative que les agens des compagnies. Dans un pays où l'initiative individuelle est encore dans l'enfance, pour ainsi dire, on ne fera croire à personne qu'il soit indispensable de supprimer une de ses manifestations les plus brillantes; peut-on admettre davantage qu'il soit nécessaire de transformer, du jour au lendemain, vingt mille commerçans en fonctionnaires? Mais nous nous trompons : ne serait-ce pas là, au contraire, le motif véritable, celui qu'on ne dit pas, en un mot, l'*ultima ratio?*

La *Revue* a publié, il y a deux ans, un travail d'un grand sens et plein d'humour, dans lequel l'exploitation par l'état a été examinée et jugée (1). Il faudrait le faire tirer à un million d'exemplaires, et le faire distribuer à tous les commerçans, la question serait enterrée à tout jamais. Il est encore plein d'actualité, on ne peut dire de meilleures choses en termes plus topiques et plus mesurés.

A. Brière.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mars 1878 : *l'Exploitation des chemins de fer par l'état*, par M. Jacqmin.

LES

PETITES EXPOSITIONS

DE PEINTURE

Le cercle de la place Vendôme. — Le cercle de la rue Volney. — Le cercle de la rue Vivienne. — Les deux expositions de la Société des aquarellistes français.

Depuis quelques années déjà qu'il est de bon ton de se montrer au Salon comme aux courses, les expositions des cercles se sont multipliées. On a dit que ces expositions sont à l'ouverture du Salon ce que les répétitions générales sont aux premières représentations. Il n'en fallait pas tant pour que le public élégant affluât dans les cercles. Être le premier à voir quelque chose que ce soit, n'est-ce pas un des termes de la félicité humaine? La comparaison cependant n'est pas très juste; les expositions des cercles sont moins les répétitions que les annexes des Salons. Si on retrouve au palais des Champs-Élysées quelques-unes des toiles des cercles de la place Vendôme et de la rue Volney, le nombre en est restreint. Notre époque est féconde en peintres qui sont eux-mêmes féconds en tableaux. Nous pourrions citer tel portraitiste renommé qui, bon an mal an, fait vingt grands portraits; tel peintre de genre qui peint des tableaux à la série. Ces portraits, ces tableaux, le règlement sur les expositions, qui limite à deux les œuvres pouvant être envoyées au Salon, empêche de les exposer tous. De là pour les peintres l'utilité des expositions des cercles; ils y mettent ce qu'ils ne peuvent mettre au Salon. Mais le malheur pour les cercles est que les peintres n'y exposent pas des tableaux pris au hasard dans l'atelier. Ils choisissent, non point en aveugles, et leurs meilleures choses sont réservées pour le Salon. Au Salon, les tableaux qui fondent la réputation, les œuvres les

plus achevées et les plus durables; aux cercles, les portraits de commande ou de complaisance, les tableaux faits vite, les ébauches bien venues. Aussi, quoique les expositions des cercles soient des *Salons* de choix, car il y a peu de tableaux, et tous ces tableaux ont pour auteurs des artistes connus, la plupart hors concours, ces expositions n'ont pas un intérêt sérieux au point de vue de l'art. On n'y trouve pas l'ivraie, mais on n'y trouve pas non plus le meilleur grain. Les proportions relativement restreintes des salles en proscrivent la grande peinture. Enfin, les débutans n'y exposent point. Donc, pas la moindre surprise, pas la moindre révélation. Il est certain que l'exposition des envois de Rome, où il n'y a quelquefois que six toiles pleines de défauts, est souvent plus intéressante que l'exposition d'un cercle où il y a cent cinquante tableaux de vrai mérite.

Aux expositions des cercles, le critique ne se sent ni à sa place ni dans son rôle. Sa place est dans les musées, où il apprend sans cesse. Son rôle est de saluer les débuts et les promesses, de marquer les progrès et les défaillances, d'étudier les transformations qui s'opèrent dans la manière d'un maître; ce n'est pas de décrire dix fois de suite le même tableau du même peintre, de constater chaque année les grâces mièvres des portraits de M. Jacquet ni de bien préciser en 1880 que l'Espagnol de M. Worms est assis et porte une culotte bleue, comme il a bien précisé en 1879 que ce même Espagnol était debout et portait une culotte noire. L'écureuil qui tourne sans cesse dans sa cage ne fait pas un métier plus monotone et plus inutile. Quand un nouveau venu, comme M. Roll, expose en 1877 la grande toile dramatique de l'*Inondation de Toulouse* et en 1879 le *Triomphe de Silène*, d'une exécution si large et si puissante; quand un portraitiste comme M. Carolus Duran, qui pendant dix ans a été de succès en succès, se surpasse dans un chef-d'œuvre absolu : le portrait de Mme Vandal; quand un peintre comme M. Bonnat, qui a traité tous les sujets avec un égal talent, donne l'expression la plus haute et la plus forte de ce talent dans le portrait de M. Thiers; quand enfin un maître comme M. Meissonier abandonne ses admirables petites figures de joueurs d'échecs, de reîtres François Ier, de raffinés Louis XIII et de gentilshommes Louis XV, et aborde le grand tableau d'histoire militaire dans *Dix-huit cent quatorze* et dans *Dix-huit cent sept*, alors on conçoit le rôle du critique. Mais, puisque nous sommes au cercle de la place Vendôme et que nous parlons de M. Meissonier, en quoi les deux tableaux qu'il expose, *le Voyageur* et la *Vue d'escalier*, intéressent-ils l'histoire de l'art et la critique? en quoi peuvent-ils ajouter à la grande réputation de M. Meissonier? Ses admirateurs connaissent de lui vingt, cinquante tableaux analogues, et dans le nombre ils se rappellent en avoir vu de meilleurs. On ne peut pas dire que M. Meissonier soit en progrès, on ne peut pas dire qu'il soit

en décadence; mais il est permis de penser que, lorsqu'il a peint ces deux tableaux, il était moins bien inspiré que de coutume.

La petite toile de M. Gérôme ne révèle pas non plus une nouvelle face de son talent, mais elle en confirme la caractéristique, qui est l'exactitude de la couleur locale. Que M. Gérôme peigne des Grecs dans le gynécée ou des Romains dans l'amphithéâtre, des Turcs aux portes des bazars ou des Égyptiens aux portes des mosquées, ce sont bien des Grecs, des Romains, des Turcs et des Égyptiens qu'il nous représente, et non des modèles d'atelier drapés de la toge ou coiffés du turban. Costumes, architecture, paysage, attitudes, physionomies, tout est l'expression exacte de l'époque et de la contrée. Le voyageur, l'archéologue, l'ethnographe ne trouveraient pas un détail à reprendre. Dans le tableau exposé place Vendôme, M. Gérôme a appliqué à un sujet presque contemporain cette recherche juste et profonde de la vérité locale qui est sa qualité maîtresse. C'est une élégante antichambre du temps de la restauration, tendue d'un papier peint, violet pâle, à décor de lyres, où est accrochée dans sa large bordure d'or une lithographie de la *Fontaine des Amours*. Assis sur un canapé de velours d'Utrecht, un grave personnage (*anno ætatis suæ* L, comme aurait mis Holbein) commence à s'impatienter de la longue attente qu'on lui fait subir. Un bouquet qu'il a posé près de lui, sur le canapé, semble indiquer qu'il n'est pas venu pour une visite d'affaires. Mais, bien que la physionomie sévère et dure de ce galantin s'éclaire d'une expression de sentimentalité tout à fait dans le caractère de l'époque et bien que son habillement soit de la meilleure coupe et à la dernière mode du jour : carrick vert-bouteille à triple collet, gilet de casimir, culottes courtes, bas de soie, souliers à boucles d'argent, large cravate blanche autour du cou et chapeau tromblon à la main, on comprend que la maîtresse du logis ne soit pas très pressée de le recevoir. Après cette heureuse excursion en plein XIXe siècle, pourquoi M. Gérôme ne peindrait-il pas un tableau tout contemporain? Personne ne laisserait sur notre époque un document aussi complet et aussi précis.

M. Georges Clairin ne prétend pas à la finesse de touche ni à la fermeté de modelé de M. Gérôme. Mais il est né coloriste. La couleur est un don merveilleux, à la condition qu'on n'en abuse pas. Dans son *Jour de fête à Barcelone*, M. Clairin a su résister à l'entraînement; il a fait un excellent tableau. Rien de plus charmant que cette terrasse peuplée de jeunes femmes babillant à l'ombre des glycines en fleurs. Quelle grâce sous les mantilles, sous l'éventail quels sourires! Les détails d'architecture, balustres ouvrés, corbeaux finement sculptés, guivres en têtes de bêtes et de grotesques, sont enlevés d'un pinceau alerte. Les tons gris et luisans des vieilles pierres s'harmonisent à merveille avec les couleurs vives et gaies des robes et des éventails. Quittons la Cata-

logne pour suivre au Maroc M. Benjamin Constant, un autre coloriste. On retrouve dans son *Charmeur de serpens* sa facilité de bon aloi et sa couleur brillante. Mais pourquoi a-t-il donné cette silhouette simiesque au nègre qui, debout à la droite du tableau, regarde les exercices du charmeur de serpens? A-t-il voulu apporter un nouvel argument aux théories de Darwin? M. Jundt a sacrifié mal à propos au « japonisme. » Est-ce de lui, de lui qui sait si admirablement envelopper ses silhouettes dans l'air ambiant, cette lourde figure de Japonaise dont les contours secs se détachent crument sur le fond? Que le peintre des herbes humides de rosée et des horizons vaporeux revienne bien vite à ses poétiques jeunes filles d'Alsace. Dans les peintures de genre, citons encore un panneau décoratif d'Alfred Stévens, d'un pénétrant sentiment de mélancolie, et la *Joueuse de tympanon,* un rêve rose et bleu de Charles Voillemot.

La vaillante escouade des peintres militaires est sous les armes. Aucun ne manque à l'appel. Voici, de Dupray, une *Mise en batterie* d'un furieux mouvement et une *Revue d'inspection générale* qui fait regretter les jolis uniformes du second empire, les lanciers avec leur shapska et leur plastron à la couleur du régiment, les chasseurs avec leur élégant talpach et leur dolman à brandebourgs noirs. Voici, de Berne-Bellecourt, deux cuirassiers au Jardin des Plantes en contemplation devant la cage des singes, et une *Corvée de foin* dans un paysage d'une crudité rare. M. de Neuville expose un petit portrait équestre du général Stroukof. Le général porte la tenue de campagne : longue capote verte, large pantalon à bande, grandes bottes, casquette plate à turban rouge, sur la poitrine et à la garde du sabre le ruban de Saint-George. Entre parenthèses, n'y a-t-il pas une grande et touchante idée dans cette coutume russe qui consiste à décorer le sabre en même temps que le soldat? Nous avons été agréablement surpris par le *Parlementaire aux avant-postes,* de M. Detaille. Le jeune peintre a agrandi ses figures et a grandi sa manière. Quand, en pleine période de succès, un peintre cherche une voie nouvelle, c'est le signe certain que c'est un véritable artiste. De telles tentatives ne sont pas toujours du goût du public, elles sont toujours à l'honneur du peintre. La composition du *Parlementaire* est conçue en hauteur. Au premier plan, trois chasseurs à pied, vus de dos, regardent avec curiosité la scène qui se passe devant eux. Au second plan, sur un terre-plein, un officier de hussards rouges, entouré d'un groupe de chasseurs, se fait bander les yeux par un sergent, tandis que le commandant de la grand'garde jette un coup d'œil sur les papiers que lui a remis le parlementaire. L'ordonnance de celui-ci, un cavalier portant le fanion blanc, est resté en selle et tient par la bride le cheval de l'officier. M. Detaille a traité des sujets plus dramatiques et plus animés, il a trouvé des compositions mieux liées; jamais il n'a peint avec cette largeur et cette fermeté. Noussaluons ce tableau comme une brillante promesse;

car il nous fait espérer que M. Detaille nous donnera bientôt quelque grande toile avec des figures de tiers de nature, où il s'élèvera du genre militaire à l'histoire militaire.

Il n'y a pas moins de cinquante portraits à l'exposition de la place Vendôme. Les deux meilleurs sont le portrait d'enfant et le portrait de femme de M. Carolus Duran. Debout, de face, le *baby*, vêtu d'une blouse de velours noir à manches de satin noir, tient dans ses bras un petit griffon écossais qui se laisse faire d'assez bonne grâce. L'opposition des noirs avec le rideau pourpre qui forme le fond est du plus beau et du plus franc effet de couleur. Le faire des mains et des jambes nues est sommaire, mais la petite tête aux grands yeux étonnés est vivante et charmante, et l'ensemble est superbe. Le portrait de Mme de B... est pourtant d'une qualité plus achevée. La jeune femme porte une robe blanche unie. Le corps se présente de face, les bras tombant gracieusement et les mains se réunissant au-dessous de la ceinture pour tenir un bouquet de roses. On ne saurait choisir une attitude qui ait plus de grâce et plus de naturel. La robe est brossée avec la maestria habituelle de Carolus Duran; empreint d'une rare distinction et modelé avec autant de délicatesse que de puissante fermeté, le visage a toute l'apparence de la vie. On a été bien sévère pour le portrait de deux enfans de M. Bonnat. Il y a peut-être à cette sévérité une cause autre que les défauts du tableau. Nous, public et critiques, nous sommes sous la puissance de M. Bonnat; nous ne sommes nullement sous le charme de M. Bonnat. Il est de ceux qui s'imposent, non de ceux qui séduisent. Aussi on ne lui passe aucune défaillance. On est presque heureux de le trouver en faute, et c'est avec plaisir qu'on constate ses sommeils, pour reprendre une expression d'Horace. Certes, cette peinture massive à force d'être solide, ces hachures et ces empâtemens, ces tons plâtreux ne sont pas faits pour rendre les chairs potelées, les membres délicats, les formes encore indécises et les fraîches carnations de l'enfant. De plus, le bas du tableau est mal composé. Le côté gauche de la toile est vide, et l'artifice du peintre qui a jeté là une draperie ne suffit pas à le remplir; les jambes croisées de la petite fille forment un X parfait des plus disgracieux. Toutefois le haut du groupe est excellent. La poitrine blanche fouettée de rose du petit enfant, sa tête souriante, le visage expressif de la petite fille, ont un relief surprenant. Une telle peinture peut ne pas plaire, mais on ne peut nier la puissance d'un tel peintre. Si on regardait la Tête d'enfant de M. Jalabert qui est placée tout à côté du portrait de M. Bonnat, on reconnaîtrait plus de qualités à celui-ci. D'autres portraits méritent un regard; le portrait de M. X... par M. Roll, d'une touche trop brutale, mais plein de vie et de couleur; deux bons portraits d'hommes, d'une correction un peu froide, dus au pinceau savant de M. Émile Lévy; un joli por-

trait d'enfant, très vigoureux dans sa gamme claire, exposé par M. Saintin. Le portrait de l'acteur Worms, dans *Hernani*, par M. Maignan, est moins le portrait d'un homme que celui d'un costume. La tête, à peine faite, rentre dans la toile. Elle n'est pas en relief; elle est en retraite.

Des portraits aux bustes la transition est indiquée. Au premier aspect, on est séduit par l'originalité et l'élégance coquette et mutine de la *Toinon* de M. d'Épinay. Passons vite, sinon nous serions forcés de constater une insuffisance de modelé et une facture par à-peu-près que n'admet pas l'art de la sculpture. M. d'Épinay expose un haut-relief de marbre dont l'exécution est plus sérieuse. Le profil de la *Leontina Bella* se modèle en demi-relief dans un encadrement compliqué, imité du style de la renaissance, où s'entremêlent les guirlandes, les mascarons, les inscriptions et les rinceaux. M. de Saint-Marceaux a coiffé son buste d'enfant d'un feutre à larges bords qui n'est nullement sculptural. Dans les statues, dans les bas-reliefs, dans les bustes, les maîtres n'ont guère sculpté que des têtes nues. Les casques même qui, par leur matière massive et leurs formes arrêtées se prêtent mieux à la statuaire que les autres coiffures, ont été très rarement employés. Cette petite critique n'infirme pas la valeur du buste de M. de Saint-Marceaux. Le petit *Jehan* est une œuvre charmante. Le modelé en est un peu rond, mais le sculpteur avait à exprimer les chairs pleines de l'enfant. La céroplastique, hier encore abandonnée aux préparations d'anatomie, reprend une place d'honneur sous l'ébauchoir vital de M. Franceschi. La cire ne passe ni par le moule comme la terre et le bronze, ni par le ciseau du praticien comme le marbre; on possède l'œuvre de l'artiste telle qu'elle est sortie de ses mains, toute chaude encore de son travail. La solidité de la cire défie le temps, et sa couleur chaude et ivoirine donne à la sculpture un aspect vivant. Dans le buste de Mme de F..., M. Franceschi a poussé à leur dernière puissance la précision du modelé et l'acuité de l'expression. Devant cette figure au regard profond, on songe à ces femmes-sphinx du grand Léonard qui n'ont pas encore donné leur secret. Si le haut et la partie postérieure de la tête se détachaient et ne laissaient subsister du buste que la face, on admirerait ce fragment comme une des œuvres les plus parfaites de la renaissance italienne.

Le joyau de l'exposition de la rue Saint-Arnaud, qui par le nombre sinon par l'importance des toiles, rivalise avec celle de la place Vendôme, c'est un petit tableau de M. Baudry. La Vérité qui vient de sortir de son puits traditionnel est assise ou plutôt à demi couchée sur la margelle, dans une de ces poses plafonnantes et quelque peu maniérées qu'affectionne M. Baudry. Forcément la ligne n'est pas d'un galbe très pur. Mais le corps prend son relief, palpite et s'anime sous les plus exquises caresses du modelé. La tête sourit avec un charme indicible et une adorable

vénusté. Un enfant nu, frère de ces ravissans androgynes des médaillons de l'Opéra, regarde la magique apparition. Le bleu vif du ciel estompé de nuages blancs s'harmonise avec les figures dans une tonalité nacrée et lumineuse.

Une fois de plus, voici en présence les deux rivaux, Bonnat et Carolus Duran. L'un expose un portrait très ressemblant du peintre Gigoux; la tête est traitée par larges plans, avec de solides dessous accusant rigoureusement la structure de la face. L'autre expose un portrait non moins ressemblant de M. Sully-Prudhomme, qui a le relief et l'éclat de la vie; M. Bastien Lepage, lui, se garde bien de donner à ses portraits ce relief et cet éclat. Très décidément l'admiration de ce jeune peintre est un sens qui nous fait défaut. Après Léonard et Raphaël qui ont réussi à perdre dans la pâte tous leurs coups de pinceau, à dissimuler toute trace du métier, après Rubens et Rembrandt qui ont peint d'une façon si large, et si libre, au dix-neuvième siècle enfin, revenir au travail minutieux et laborieux et aux petites touches juxtaposées des primitifs allemands, cela nous semble prodigieux. Dans un des petits portraits mornes et figés de M. Bastien Lepage, les cheveux et la barbe sont faits poil par poil; on pourrait presque les compter. Ce travail à la loupe dénote certainement une admirable dextérité et une savante recherche des procédés archaïques; mais c'est de l'art primitif, c'est-à-dire de l'art rudimentaire. Si nous avons pour la peinture de M. Bastien Lepage une antipathie qui semblera excessive à plus d'un lecteur, nous avons pour la peinture de M. Henner une sympathie qui à quelques-uns semblera tout aussi étrange. Les moindres ébauches de Henner, cette Tête de femme, par exemple, dont la ligne du profil, les yeux et la bouche se noient dans l'ombre et dont on voit seulement l'ivoire du col et de la joue et l'or rutilant de la chevelure, portent la griffe du lion, la marque du maître-peintre.

On regarde avec d'autant plus de curiosité le portrait du sergent Hoff, par M. Bertier, que ce héros à la Cooper a passé quelque temps pour un personnage légendaire. Dans Paris assiégé, où pourtant on croyait à tant de choses, on ne voulait pas croire à l'existence de ce hardi chasseur d'hommes qui chaque matin rentrait aux avant-postes, portant comme un trophée un casque de Prussien. Invention de chroniqueur, disait-on. Or le sergent Hoff existe bel et bien. On peut le voir en personne place Vendôme, car il est maintenant gardien de la colonne, et en effigie à l'exposition de la rue Volney. M. Bertier a naturellement peint le soldat dans son vieil uniforme, la capote gris-bleuté du 7e de marche, où brille une croix bien gagnée. Il est vu de face, serrant dans sa main droite le canon de son redoutable chassepot. Malgré les épaisses moustaches châtain qui cachent la lèvre, la physionomie est très douce, si douce qu'on hésite à reconnaître le

terrible tueur de Prussiens. Signalons encore quelques autres bons portraits, par MM. Baudry, Benjamin Constant, Ulmann, Gonzalès, Alphonse Hirsch, Parrot, Sain et Van Marke. Ce dernier n'est pas un des moins bons portraits de l'exposition, bien que ce ne soit qu'un portrait de chien.

Les *Derniers Momens de Chlodobert*, page d'histoire de M. Maignan, égarée au milieu de ces portraits et de ces tableaux de genre, représente le jeune prince, étendu sur un brancard de forme archaïque, se tordant dans les suprêmes convulsions. Agenouillé près de l'agonisant, Chilpéric s'abîme dans la prière, tandis que Frédégonde se retourne vers le tombeau de saint Médard pour implorer un miracle de son intercession. C'est un tableau savant et bien peint où, comme dans tous les toiles de M. Maignan, se trahit l'influence de M. Jean-Paul Laurens. M. Jean Béraud, qui ne va pas chercher ses sujets dans l'époque mérovingienne, expose le *Perron de Tortoni*. Mais n'avons-nous pas vu ce tableau déjà quatre ou cinq fois? Du moins nous en avons vu qui y ressemblent singulièrement. M. Béraud change les décors, mais les figures, nous voulons dire les marionnettes, restent toujours les mêmes. Le peintre a trouvé deux ou trois attitudes, deux ou trois groupemens, et il les transporte de tableau en tableau. Qu'il regarde donc les grandes estampes de Moreau le jeune et de Debucourt, et il verra quelle vie intense, quel mouvement vrai, quelle variété de types et d'attitudes, quel esprit enfin il pourrait mettre dans ses compositions. M. Beyle a plus d'imagination. Ce qu'il appelle *Fleurs de pommier*, c'est une jolie femme en costume du directoire, perchée sur la grosse branche d'un pommier couvert de fleurs. Autour de l'arbre s'étend un frais paysage d'avril. Si tous les pommiers portaient de pareilles fleurs, il faudrait doubler le nombre des gardes champêtres.

Deux portraits d'homme de M. Cabanel, deux portraits de femme de M. Cot et un portrait d'enfant de M. Jean-Paul Laurens donnent de l'intérêt à l'exposition du cercle de la rue Vivienne. Le petit profil de M. Jean-Paul Laurens est de la bonne manière du peintre. On ne saurait trop louer le joli sentiment de la physionomie, le modelé gras des chairs et surtout la facture large et hardie de cette toison frisée, de ces cheveux couleur paille de la première enfance. Quel plaisir on aurait à caresser et à embrasser cette jolie chevelure! Nous avons souvent rendu justice à M. Cot. Nous retrouvons dans ses deux portraits ses qualités accoutumées de dessinateur et de coloriste. Le portrait du statuaire Perraud, par M. Cabanel, ne marquera pas dans l'œuvre du maître; mais l'autre portrait, dans lequel nous croyons reconnaître les traits de M. Cabanel à vingt ans, est d'un ordre tout à fait supérieur. Chez M. Cabanel on ne trouve pas les puissans reliefs et les touches vigoureuses de M. Bonnat, ni la belle couleur et l'originalité magistrale

de M. Carolus Duran, mais quelle science du modelé, quelle sûreté de main, quelle force contenue se cachent sous cette tranquille exécution!

La société des aquarellistes français aura fait cette année deux expositions. La première, qui ne se composait que de peintures à l'huile, est fermée depuis un mois. Mais on conserve le souvenir de ces tableaux aujourd'hui dispersés. On n'a pas oublié le *Bas-Meudon*, de M. Heilbuth, cette yole qui vogue sur la Seine dans l'atmosphère laiteuse du matin, ni les *Grandes Manœuvres* de M. Detaille, ce groupe d'officiers étrangers qui ont arrêté leurs chevaux pour suivre de la lorgnette le tir d'une batterie canonnant la position ennemie, ni *l'Aïeul* de M. Louis Leloir, cette fillette juchée sur le fauteuil de son grand-père et s'efforçant de peigner avec un énorme peigne le crâne totalement chauve du vieux gentilhomme. On se rappelle aussi *l'Atelier du soir* et la spirituelle scène de l'*Éminence en visite*, de M. Vibert, les Catalans et les Andalouses, conformes à l'original, de M. Worms, le vigoureux portrait de jeune fille, de Mme Madeleine Lemaire, les paysages de style de M. Français, les sites fantastiques de M. Gustave Doré, enfin le *Laboratoire d'alchimie, la Grand'messe* et le *Retour de la chasse* de M. Isabey. Le mouvement endiablé, le pittoresque désordre, la chaude couleur, rappellent les tableaux de l'école romantique. Il paraît que cette peinture-là est aujourd'hui démodée. Qui sait si, quand les jeunes peintres en vogue auront atteint l'âge de M. Isabey, leur peinture aussi ne sera pas démodée?

La seconde exposition des aquarellistes, celle-ci toute consacrée aux aquarelles, n'ouvrira que le 1er mars. Elle est encore dans le chaos de l'installation. Toutefois ce que nous en avons vu nous permet de dire que cette petite exposition sera la joie des yeux. Nous pressentons les paroles approbatives que provoqueront les cadres d'Eugène Lami et les convoitises féminines que fera naître le ravissant éventail où M. Louis Leloir a peint un nouvel épisode de la tentation de saint Antoine. Pour échapper aux épouvantables monstres et aux diables cornus de Callot, saint Antoine a quitté sa grotte et s'est réfugié sur un arbre. Mais voici que, sur chaque branche de l'arbre, se pose moitié oiseau et moitié fleur, une jolie femme demi-nue. L'enfer est devenu le paradis de Mahomet. Comment M. Leloir veut-il qu'on croie maintenant à la légende qui dit que saint Antoine triompha de la tentation? M. Heilbuth expose les *Fouilles de Pompéi*, aquarelle d'une tonalité très chaude et d'une exécution très poussée, et des marines d'eau douce et d'eau salée d'une vive impression de fraîcheur. M. Detaille a envoyé quatre aquarelles ou plutôt quatre gouaches dont le faire est également très vigoureux : tons solides et lumières empâtées. Ce sont des souvenirs de Londres. L'allure et la physionomie du soldat anglais sont admirablement rendues dans les horse-guards revenant de l'exercice par les allées

verdoyantes de Hyde-Park et dans la parade d'infanterie au milieu d'une des cours de la Tour de Londres. Nous n'étonnerons personne en disant qu'on trouvera à l'exposition les jolis chats de M. Lambert et les sempiternels Espagnols de M. Worms. On s'amusera davantage aux deux tableaux de M. Vibert : *le Bain* et *les Couvreurs*. *Le Bain,* qui est placé sur la cymaise, représente une sorte de hammam à ciel ouvert où se groupent des jeunes femmes enveloppées dans leurs peignoirs. Or, comprenez la malice, immédiatement au-dessus de ce tableau est accroché le second tableau de M. Vibert : *les Couvreurs*, — des ouvriers sur un toit se penchent en dehors de la gouttière pour regarder un spectacle qui paraît les intéresser vivement. Cette idée de deux tableaux se complétant l'un l'autre ou plutôt d'un même tableau divisé en deux cadres, est assurément originale. M. Vibert a beaucoup d'esprit, trop d'esprit peut-être, mais son talent de peintre le lui fait pardonner. De remarquables aquarelles sont les paysages de M. Français, les Vues de Venise, de Mme de Rothschild, les Vues de Gênes, de M. Jules Jacquemart, qui, lavées à pleine eau, ont une limpidité lumineuse, et les fleurs éblouissantes de Mme Madeleine Lemaire. La réunion de toutes ces aquarelles forme comme un kaléidoscope où alternent dans un brillant éclat les plus vives couleurs et les nuances les plus délicates. Au risque d'être traité de fâcheux, nous ferons cependant une petite critique à la plupart des aquarellistes, non sur leurs œuvres même, mais sur leur procédé. Ce n'est plus de l'aquarelle, c'est de la gouache, et de la gouache poussée jusqu'à l'apparence de la peinture à l'huile. A quoi bon alors employer la détrempe ? Pourquoi s'efforcer de faire avec des couleurs à l'eau ce qui se fait mieux et plus facilement avec des couleurs à l'huile ? Nous admirons ces tons corsés, ces puissans rehauts de blanc, ces figures en relief, ces plans en vigueur. Mais où sont les fraîches colorations, les lointains fluides, les transparences vaporeuses de l'aquarelle ?

HENRY HOUSSAYE.

LA QUESTION DES JUIFS EN ALLEMAGNE

La controverse est un élément essentiel de la vie humaine : *Mundum tradidit disputationi eorum;* que deviendrait ce pauvre monde si l'on ne se disputait plus? Assurément, il est des disputes utiles, fécondes en heureux résultats. Après que les fous ont échangé force argumens absurdes et force injures souvent grossières, il arrive un sage qui conclut, et grâce à lui l'humanité se trouve en possession d'une vérité nouvelle. On a dit que la raison parfaite supporte en paix la déraison d'autrui ; on aurait pu ajouter qu'elle en fait quelquefois son profit. En revanche, il est des querelles purement oiseuses, absolument inutiles, querelles de cordeliers ou d'Allemands, qui ressemblent, comme le disait Voltaire, « à des ballons remplis de vent que les combattans se renvoient; les vessies crèvent, l'air en sort, il ne reste rien. » Le malheur est plus grand encore quand ces querelles inutiles, si vaines qu'elles soient, sont de nature à échauffer la bile et le sang, à enflammer les esprits, à allumer des passions dangereuses. Nous craignons bien qu'il ne faille mettre au nombre des controverses à la fois oiseuses et dangereuses celle qui depuis quelque temps a fait couler des flots d'encre en Allemagne et causé une vive émotion dans « cette ville de l'intelligence » qui s'appelle Berlin.

Le feu couvait silencieusement sous la cendre; c'est à un prédicateur de la cour de Prusse que revient l'honneur de l'avoir fait éclater. M. Adolphe Stöcker n'est pas un homme ordinaire ; tout le monde rend justice à son mérite, à l'énergie de son caractère et de ses convictions. Ses sermons attirent la foule, sa parole a de l'autorité; peut-être a-t-il plus de véhémence que d'onction, on ne se refait pas. Ce prédicateur est un humanitaire, un philanthrope; il se fait fort de résoudre par l'Évangile la question sociale, il a fondé l'association ou la secte des

socialistes chrétiens. Le zèle de la maison du Seigneur le dévore; mais pourquoi faut-il que le zèle le plus pur soit quelquefois indiscret? pourquoi faut-il que M. Stöcker, haranguant un soir une nombreuse assemblée, se soit avisé de remarquer qu'il y a 45,000 juifs à Berlin et de s'écrier : « En vérité, c'est trop, *das ist zu viel?* » Ce mot malencontreux a déchaîné les tempêtes et donné le signal d'une effroyable guerre de plume. Les brochures succèdent aux brochures; les ardens réquisitoires ont provoqué de vives répliques, suivies de dupliques et de tripliques, et les invectives se croisent dans l'air. Tout le monde s'en mêle, pasteurs, journalistes, chansonniers, auteurs dramatiques, et jusqu'à de graves historiens, qui ont trouvé bonne cette occasion de compromettre leur gravité. Depuis que l'empire germanique est fondé, il y a toujours eu en Allemagne un accusé, un bouc émissaire, à qui on impute tous les malheurs et qu'on charge de malédictions. Le bouc émissaire fut d'abord le catholique; le catholique a été remplacé par le socialiste; aujourd'hui c'est le juif qui est assis sur la sellette. Il est dénoncé comme l'ennemi héréditaire de l'Allemagne, comme la cause de tous ses maux, comme le chancre qui la ronge, comme le termite qui la mine par le pied. — Le péril social, disent les uns, c'est le juif. — Le juif, dit M. de Treitschke, est notre malheur. — Le juif, s'écrie M. Stöcker, met en danger la civilisation germano-chrétienne. « Il y a 45,000 juifs à Berlin, et c'est trop : *das ist zu viel.* »

M. Stöcker, qui est un homme lettré, a sûrement lu une fois dans sa vie *Tristram Shandy*. Plût au ciel qu'il l'eût relu avant de laisser échapper le propos malheureux qui a produit de si grandes conséquences! L'oncle Tobie, ce brave militaire qui avait reçu une blessure dans l'aine au siège de Namur, était aussi philanthrope que M. Stöcker. A la vérité, il ne se piquait pas d'abolir le paupérisme, il n'avait pas inventé le socialisme chrétien, mais il avait sucé avec le lait l'amour des faibles et des petits, il voulait du bien à toutes les créatures, et s'il en faut croire son biographe, il n'éprouva dans toute sa vie qu'un mouvement de colère. Un jour, pendant son dîner, une mouche importune et acariâtre, qui ne connaissait pas son monde, s'avisa de lui chercher chicane; elle bourdonnait sans cesse autour de sa tête, se posait sur son front ou sur son nez, l'agaçant, l'irritant et se dérobant à toutes ses poursuites. Il réussit enfin à la saisir, et sa colère tomba comme par enchantement. Heureux de sentir sa prisonnière dans sa main, il n'eut garde de la tuer; mais ayant ouvert la fenêtre, il lui donna la volée en lui disant : « Pauvre bête, le monde est assez grand pour nous contenir tous les deux. » M. Stöcker n'a ni l'humeur ni le tempérament de l'oncle Tobie, il n'est pas tendre pour les insectes qui bourdonnent autour de lui; il ne juge pas que le monde soit assez grand pour contenir à la fois un prédicateur de la cour et les enfans d'Israël. Assurément, on ne peut le soupçonner de vouloir exterminer

toutes les mouches; il se contenterait volontiers de leur couper les ailes et peut-être autre chose encore. — « Il y a 45,000 juifs à Berlin, et c'est trop. » — Si nous étions prédicateur de la cour, nous n'aimerions pas à prendre ce mot pour texte d'un de nos sermons. Si irréprochables que fussent nos intentions, nous aurions peur d'être mal compris, car il y a beaucoup de gens sujets à mal comprendre. Henri Heine disait autrefois : « Le judaïsme n'est pas une religion, le judaïsme est un malheur. » Grâce à Dieu, cela n'est plus vrai; mais il importe que les prédicateurs s'observent beaucoup dans leur langage, autrement ils mettraient à l'aise les intolérans, et certains accidens déplorables pourraient se répéter. Malheur à qui sème le vent! si la tempête éclate, c'est à lui qu'on s'en prendra.

On a peine à comprendre en France qu'il y ait en Allemagne une question des juifs, et que cette question puisse échauffer les cerveaux les plus sains, fournir matière à de virulentes polémiques. Que le ciel soit béni! il y a en France beaucoup de choses qui ont été réglées à jamais et qu'on chercherait vainement à remettre en discussion. Si Shylock revenait au monde, il pourrait se passer de nous démontrer que les juifs ont, comme les chrétiens, des yeux, des mains, des sens, des passions, un corps et une âme, qu'ils rient quand on les chatouille, qu'ils saignent quand on les blesse, et que, comme les chrétiens, ils se vengent de celui qui les insulte ou les maltraite. Nous savions cela depuis longtemps, et depuis longtemps aussi nous savons que les lois sont pour tout le monde, qu'il n'est pas besoin de croire à la divinité du Christ pour être protégé par elles. Il en va autrement en Allemagne. L'émancipation d'Israël est pour nos voisins un événement de date récente et une réforme de provenance étrangère. La révolution de 1789 avait émancipé les juifs français; le conquérant qui fut son héritier émancipa les juifs allemands; après la chute du colosse, ils furent privés de leurs droits, réduits à leur antique servitude, dans laquelle ils gémirent jusqu'en 1848. Pendant longtemps, les exemples que donnait la France furent perdus. L'un des premiers actes de la monarchie de juillet fut de supprimer de la charte l'article qui reconnaissait une religion d'état, d'assimiler la synagogue à l'église et au temple, et de lui faire sa part dans le budget. A la même époque, quelqu'un proposa au sénat de Francfort de concéder aux israélites non les droits politiques, mais tout au moins l'égalité civile et la pleine liberté du mariage; sur quatre-vingt-dix sénateurs, il s'en trouva soixante pour rejeter cette compromettante innovation. En ce temps, on eût vainement cherché dans la florissante cité de Francfort un cercle littéraire ou artistique, une société savante, un casino, un lieu de réunion dont l'entrée ne fût interdite aux juifs. « A Francfort, écrivait Börne quelques années auparavant, le nom de juif est l'accompagnement inévitable et fastidieux de tous les incidens, de tous les can-

cans, de toutes les conversations, de tous les plaisirs et de tous les désagrémens de la vie sociale. Si un négociant juif suspend ses paiemens, les tribunaux ont soin de nous avertir que c'est une maison juive qui vient d'être mise en faillite. Si un juif est médecin ou avocat, il est désigné dans le calendrier d'état sous le nom de médecin ou d'avocat de nationalité israélite. Si un juif commet une escroquerie, on dit : Il fallait s'y attendre, c'était un juif. Si un juif se distingue par son mérite et ses talens, on dit : Laissez donc, ce n'en est pas moins un juif. Lorsqu'un juif naît ou meurt, les feuilles locales insèrent la nouvelle dans une colonne spéciale, et d'épaisses murailles d'encre séparent les berceaux et les cercueils juifs des cercueils et des berceaux chrétiens. »

On pourrait croire que depuis que l'Allemagne a réalisé ses rêves de grandeur et d'unité, depuis qu'elle est devenue un vaste et redoutable empire, elle a adopté une manière de penser vraiment impériale, et qu'en jetant aux orties ses vieilles institutions, elle y a jeté aussi ses préjugés d'autrefois. Ne convient-il pas aux puissans d'avoir l'esprit libre et aux géans de regarder les choses de haut? Mais il arrive quelquefois que les grands succès, au lieu d'épanouir les cœurs, les resserrent et les racornissent. Un éminent écrivain, le docteur Graetz, auteur d'une éloquente et volumineuse Histoire des Juifs qui est un véritable monument, s'est permis de remarquer que lorsque les Français eurent brisé leurs chaînes, leur colère se tourna contre les puissans, et qu'après les guerres d'indépendance, les Allemands ne crurent pouvoir mieux faire pour célébrer leur triomphe que de s'attaquer à ceux qui étaient alors les faibles d'entre les faibles, au rebut de la fortune et des humains, aux enfans d'Israël; ils se donnèrent le plaisir de piétiner sur cette poussière (1). Comme les guerres d'indépendance, les récentes victoires des Allemands ont eu pour effet de réveiller chez eux la teutomanie, ce que M. Graetz appelle *die christliche Deutschthümelei*. Le teutomane est un être essentiellement défiant, ombrageux, chicaneur, brouillon et soupçonneux; au lieu de jouir orgueilleusement de ses prospérités, il voit partout des embûches dressées contre lui, de noirs complots ourdis contre son bonheur, de mortels ennemis occupés à conspirer sa perte. Il mourrait d'ennui s'il ne nourrissait dans le fond de son cœur une bonne petite haine toujours affamée, toujours inassouvie, à laquelle chaque matin il fait manger un Russe, un Velche, un pape ou un juif. Faut-il ajouter que le teutomane est le moins libéral des hommes? Le libéralisme consiste à croire que la liberté a des vertus secrètes, que seule elle peut guérir les maux qu'elle cause, et que le premier devoir d'un gouvernement fort est de respec-

(1) *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart, aus den Quellen neu bearbeitet*, von Dr Graetz, professor an der Universität Breslau. Tome XI, page 328.

ter les droits des minorités. Le teutomane ne croit qu'à la vertu des décrets, du pouvoir discrétionnaire, des mesures de salut public, des lois d'exception, et les minorités ne lui paraissent dignes d'aucun égard; il leur fait sentir cruellement la pesanteur de son poing, aussi lourd que le marteau du dieu Thor ou que l'épée d'Hermann, roi des Chérusques et vainqueur de Varus. Qu'il s'appelle M. Stöcker, prédicateur de la cour, ou M. de Treitschke, professeur à l'université de Berlin, membre du *Reichstag*, ex-libéral en rupture de ban, le teutomane estime qu'il n'y a de place dans ce monde que pour l'empire germanique, que les mouches doivent aller chercher leur vie ailleurs. Le teutomane les a comptées, il y en a quarante-cinq mille à Berlin, près de cinq cent mille dans toute l'Allemagne, et décidément c'est trop : *das ist zu viel.*

Parmi les griefs qu'ont les teutomanes contre les juifs, il en est qu'ils proclament d'une voix retentissante, il en est d'autres sur lesquels ils glissent plus légèrement; dans toute querelle il y a les raisons qu'on dit et celles qu'on ne dit pas. Ce qu'on reproche tout d'abord à la race maudite, c'est l'ardeur effrénée et l'habileté coupable qu'elle déploie dans toutes ses entreprises, c'est son infatigable activité associée à l'esprit d'intrigue, c'est l'ambition qui la pousse à ne se mêler que des grandes affaires et le mépris qu'elle témoigne pour les petits métiers. On se plaint, avec amertume, qu'elle laisse à d'autres tous les travaux manuels. Elle a peu de goût pour l'agriculture, et quand elle acquiert de grands domaines, c'est qu'elle a en vue quelque audacieuse spéculation. Elle a peu de goût aussi pour l'industrie, et lorsque par hasard elle fonde une fabrique, elle choisit ses inspecteurs et ses comptables parmi ses coreligionnaires, elle confie aux chrétiens tous les emplois subalternes. L'opulent israélite a des domestiques chrétiens, un cocher chrétien, un cuisinier chrétien, de même qu'il charge les chrétiens de lui bâtir sa maison, de la meubler, de lui fabriquer sa voiture, de lui fournir tout ce qui est nécessaire aux commodités de sa vie (1). On pardonnerait encore aux juifs d'accaparer dans leurs mains prenantes et crochues le commerce et la haute banque ; mais ils ne bornent pas là leurs ambitions, ils aspirent à s'emparer de toutes les fonctions importantes, ils ont juré de gouverner un jour la société et l'état, et ce qui le prouve, c'est le soin tout particulier qu'ils prennent de l'éducation de leurs enfans. M. Stöcker nous apprend, en se signant d'effroi, que les gymnases de Berlin renferment 4,764 élèves appartenant à la confession luthérienne ou réformée et 1,488 israélites. Il s'ensuit qu'Israël, qui n'est que le 5 pour 100 de la population, fournit aux écoles supérieures près du tiers de la jeunesse qui les fréquente. Ces chiffres éloquens témoignent clairement des ambitions

(1) *Der Fœderalismus*, von Constantin Frantz; Mainz, 1879, page 352.

dont il est dévoré, de son désir de dominer, de s'imposer, de conquérir partout les premières places et de reléguer dans les emplois humbles les chrétiens, qu'il fera servir à son bien-être. Le rêve des juifs, s'écrient d'un commun accord les pamphlétaires qui les ont pris à partie, est de former une aristocratie intellectuelle et financière, dominant le monde par la science comme par l'argent, et gouvernant l'opinion publique par la presse, qu'ils ont déjà attirée presque tout entière dans leur dépendance et dont ils disposent à leur gré. L'un de ces pamphlétaires, qu'anime l'esprit prophétique, nous assure qu'avant que dix ans se soient écoulés, tous les directeurs de journaux appartiendront à la race des circoncis et que tous les gratte-papier incirconcis seront à leur solde. Cette assertion nous semble un peu exagérée; mais s'il était vrai que tous les journaux sans exception fussent condamnés à tomber fatalement et à bref délai dans les mains des juifs, s'il était certain qu'avant peu ces gens qui ne fabriquent ni voitures, ni machines, ni charrues, seront les souverains fabricateurs de l'opinion publique, il nous semble que MM. Stöcker et de Treitschke devraient s'en prendre aux chrétiens. — Vous voulez acheter ma conscience et ma plume, s'écriait avec indignation un journaliste à qui un ministre adressait certaines propositions qui ne se font jamais qu'à huis clos. — C'est bien mon idée, répondit le ministre, mais voyez toute l'estime que je fais de vous, votre prix sera le mien; combien vous faut-il?— On assure que le journaliste sauva son honneur en demandant beaucoup. Les prédicateurs de la cour et les teutomanes, qui reprochent aux juifs de vouloir acheter l'Allemagne, feraient bien de rentrer en eux-mêmes et de se dire qu'on n'achète que ce qui est à vendre.

Oui, nous en convenons, disent les teutomanes, l'Allemagne est malade, mais à qui la faute? Depuis de longues années les juifs s'appliquent à la corrompre; le poison est entré dans le sang, le fatal virus commence à produire ses effets, les vertus germaniques sont en péril, hâtons-nous de sauver ce qu'il en reste. L'Allemand, disent-ils encore, aussi longtemps qu'il demeure fidèle à sa nature et à toutes les traditions de sa vie nationale, est de tout point le contraire du juif. L'Allemand se distingue entre tous les peuples par l'énergie du sens moral; sa conscience est le guide unique de sa conduite, la souveraine maîtresse de sa vie, elle l'accompagne dans son travail comme dans ses plaisirs; à toutes les fortes vertus il joint une sorte d'idéalisme natif qui le porte à mettre un peu de son âme dans tout ce qu'il fait, qui lui apprend à dédaigner le monde réel, à oublier ses peines et ses soucis en se cherchant un refuge dans ces régions éthérées où ses pensées aiment à établir leur demeure. Est-ce une méprise? est-ce une illusion? il nous semble avoir lu dans quelque pamphlet de teutomane qu'un vrai cordonnier allemand, quand il fabrique une paire de souliers, y met non-seulement sa conscience, mais un peu de son âme et même un peu de poésie.

Hélas! depuis que les cordonniers allemands se sont laissé pervertir par la déplorable propagande des fils d'Abraham et de Jacob, ils ne voient plus dans une paire de souliers qu'une affaire, car pour le juif il n'y a dans ce monde que des affaires et des calculs et il ne conçoit la vie que comme une opération de bourse. Le juif est le moins idéaliste des hommes; sa religion même n'a jamais été à ses yeux qu'un marché. Il avait conclu avec Jéhovah un traité, un contrat en forme; il lui promettait son obéissance et en retour Jéhovah s'engageait à engraisser ses champs, à bénir ses oliviers et ses vignes, à remplir ses greniers et ses cuves, à le faire vivre dans un jardin de délices; il s'engageait aussi à lui livrer ses ennemis pieds et poings liés, en lui laissant le choix de les exterminer ou de les rançonner: « Parce que l'Éternel ton Dieu est avec toi, tu prêteras sur gage à plusieurs nations, et tu domineras sur elles, mais elles ne domineront point sur toi. » L'ancien Testament, a dit un teutomane, renferme tout le code de la politique réaliste, et voilà pourquoi les juifs sont les corrupteurs de notre peuple. — En vérité, nous croyons rêver. Combien de fois n'est-il pas arrivé à M. de Treitschke lui-même de vanter les bienfaits de la politique réaliste, de déclarer qu'elle est la science des sciences, le fin du fin, qu'il appartient à elle seule de rendre les peuples heureux et forts! Combien de fois ne nous a-t-on pas répété depuis 1870 que l'Allemagne avait pris le sage parti de dépouiller à jamais son débonnaire idéalisme d'autrefois, qu'elle avait habité trop longtemps les demeures éthérées, que sa vraie mission était de posséder la terre, en s'écriant avec le Psalmiste : « L'Éternel nous a choisi notre héritage, car il nous aime, et il rangera les peuples sous nous, il mettra les nations sous nos pieds! » Circoncis ou incirconcis, il faut se défier des habiles qui condamnent et flétrissent l'habileté d'autrui et des politiques peu scrupuleux qui médisent de Machiavel; on a dit il y a longtemps qu'on peut les soupçonner de cracher dans le plat pour en dégoûter les autres.

Les ennemis des juifs, qnand ils sont raisonnables, ne leur refusent pas tout. Ils leur reconnaissent sans se faire prier quelques bonnes qualités, l'endurance, l'aptitude à souffrir sans se plaindre, beaucoup de charité pour leurs pauvres, d'estimables vertus de famille. Ce qu'ils leur dénient absolument, se sont les vertus civiques et jusqu'à la faculté d'en avoir. Le juif, répètent-ils à l'envi, se considère lui-même comme une race à part, comme un peuple élu, à jamais séparé de tous les autres peuples par le mépris ou la répugnance qu'ils lui inspirent. Quoi qu'il fasse et quoi que nous fassions, le juif n'aura jamais les sentimens d'un citoyen et le cœur d'un patriote; le juif est l'éternel étranger, aspirant à former une nation dans la nation, un état dans l'état et n'ayant d'autre patrie que sa religion ou son coffre-fort. Croirons-nous qu'il soit impossible aux juifs allemands d'être de bons Allemands? Ce

que nous savons bien, c'est que jusqu'en 1848 on leur défendait de l'être, puisqu'on les mettait hors de la loi commune. Pour les opprimés, le pays natal est une terre étrangère, et qui n'a pas de droits n'a point de patrie.

Voltaire, qui avait infiniment plus de bon sens et d'humanité qu'un teutomane, a écrit quelque part qu'après tout la patrie est un bon champ, dont le possesseur, logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire : « Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie sont à moi; j'y vis sous la protection des lois, qu'aucun tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent comme moi des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai une voix dans cette assemblée, je suis une partie du tout, de la communauté, de la souveraineté: voilà ma patrie. » Voltaire remarquait à ce propos que beaucoup d'hommes sont condamnés par une nécessité d'état à n'avoir point de patrie. Il comptait dans le nombre Attila et cent héros de ce genre, qui en cheminant toujours n'étaient jamais hors de leur chemin, ces mercenaires qui louent leur service et vendent leur sang à quiconque les paie, les oiseaux de proie qui reviennent chaque soir par habitude dans le creux du rocher où leur mère fit son nid, les Banians, les Arméniens, ces courtiers de l'Orient, dont la vie se passe à courir, sans qu'ils puissent jamais dire : Me voilà chez moi. Voltaire ajoutait : « Un juif a-t-il une patrie ? S'il est né à Coimbre, c'est au milieu d'une troupe d'ignorans absurdes qui argumenteront contre lui et auxquels il ferait des réponses absurdes s'il osait répondre. Il est surveillé par des inquisiteurs qui le feront brûler s'ils savent qu'il ne mange point de lard, et tout son bien leur appartiendra. Sa patrie est-elle à Coimbre ? Peut-il aimer tendrement Coimbre ? Peut-il dire comme dans *les Horaces* de Corneille :

. . . . mon cher pays et mon premier amour. »

En ce temps, la patrie du juif était Jérusalem, qu'il n'avait jamais vue et qui était bien loin; il en avait une autre qui lui était plus chère encore, c'était sa bourse, son livre de compte. Tout cela a changé depuis que l'inquisition a été abolie d'office, depuis que ce n'est plus un crime de ne pas manger de lard, depuis qu'un israélite peut posséder une terre et une maison, depuis qu'il lui est permis d'invoquer la protection des lois, depuis qu'il a sa voix dans l'assemblée et qu'il fait partie de la communauté. Mais les révolutions dans les sentimens ne se font pas en un jour, le patriotisme est lent à se développer, surtout dans certains pays. On devient difficilement un bon patriote quand on vit avec des gens qui vous accusent sans cesse de ne l'être point, qui vous classent parmi les intrus et les suspects. Le moyen qu'une famille soit unie, lorsque les aînés sont orgueilleux et traitent les cadets d'éternels étrangers! Les prédicateurs de cour comme les teutomanes tiennent

un peu de l'inquisiteur, et partout où apparaît l'ombre menaçante d'un inquisiteur, beaucoup de gens sont en danger de perdre leur patrie.

Quand les teutomanes affirment qu'en donnant les droits politiques à cinq cent mille Juifs, l'Allemagne a commis une grave imprudence et compromis son avenir, il est difficile en vérité de prendre leurs alarmes au sérieux. On comprend sans peine que le patriotisme des Roumains se soit ému lorsqu'il a plu au congrès de Berlin non-seulement de leur enlever la Bessarabie, mais de les obliger à réviser l'article 7 de leur constitution et à naturaliser en bloc tous leurs israélites. Il s'agissait d'une nationalité naissante, plante délicate qui a besoin d'être protégée contre les insectes rongeurs; il s'agissait aussi d'un pays de cinq millions d'habitans, où résident plus de quatre cent mille juifs, qui ne représentent pas la fleur de leur race et parmi lesquels abondent les débitans d'eau-de-vie, les prêteurs à la petite semaine, les amateurs de vilains métiers, les gens sans aveu, vivant de petite rapine, grugeurs et mangeurs de peuples, insatiables sangsues que les lois sont impuissantes à faire dégorger. Comme l'a écrit un diplomate roumain, cela revenait à dire : « Accordez en bloc l'indigénat à quatre cent mille étrangers dont la plupart ne savent pas un mot de votre langue, et qui se soucient de votre patrie autant que l'ouvrier chinois de San-Francisco se soucie du pavillon étoilé des États-Unis (1). » La Roumanie a donné dans cette conjoncture critique un grand exemple de sagesse, qui fait honneur au sens politique de ses hommes d'état. Elle a su trouver les termes d'une transaction entre les exigences inconsidérées de l'Europe et ce que lui commandaient ses plus pressans intérêts; elle n'a satisfait personne, elle a désarmé tout le monde; à force de prudence et d'habileté, le faible a eu raison des forts. Mais quel rapport y a-t-il entre les provinces danubiennes et le grand empire germanique ? Les juifs allemands sont-ils des gens sans aveu ? diffèrent-ils des chrétiens par le vêtement, les mœurs et la langue ? n'ont-ils pas versé leur sang sur plus d'un champ de bataille ? n'ont-ils pas fourni à leur pays des penseurs, des orateurs, des écrivains ? l'Allemagne ne leur doit-elle pas les plus beaux vers qui aient été faits depuis la mort de Goethe ? Ils sont cinq cent mille et vous êtes quarante millions; ces quarante millions d'Allemands ne pourront pas s'assimiler ces cinq cent mille étrangers ! Ceci tuera cela, c'est le juif qui tuera l'Allemand. Où donc est la vertu toute-puissante de cette civilisation germano-chrétienne que vous exaltez si fort ? Vous aspirez à conquérir la terre et vous ne pouvez conquérir vos juifs. Voilà un singulier aveu d'impuissance, qui doit coûter à l'orgueil des teutomanes. Il y a cependant tout près d'eux un pays où depuis longtemps les israélites vivent sur un pied de parfaite égalité avec les chrétiens, et dans lequel personne n'oserait mettre

(1) *Les Israélites en Roumanie*, par Emmanuel Crezzulesco; Paris, 1879, p. 12.

leur patriotisme en question sans paraître insulter à la raison publique. Faut-il croire que les teutomanes affectent des inquiétudes qu'ils ne ressentent point, ou que chaque pays a les juifs qu'il mérite ?

Si notre mémoire ne nous trompe, c'est Börne qui a remarqué que les hébréophobes commencent toujours par faire intervenir dans leurs réquisitoires la métaphysique, la morale, la conscience, l'immortalité de l'âme, le patriotisme, le soleil, la lune et les étoiles, mais qu'après s'être livrés à ces considérations transcendantes et avoir tiré toutes leurs fusées, ils trahissent par un mot maladroit leurs véritables préoccupations. On découvre alors qu'en définitive ils reprochent par-dessus tout au peuple élu d'avoir plus qu'eux le génie du négoce et de la finance et de gagner trop d'argent. Une femme qui avait su employer sa jeunesse et qui ne se consolait pas d'avoir passé l'âge des agréables aventures se montrait implacable pour les femmes légères, dont elle censurait les moindres écarts avec un zèle amer et emporté. Un homme d'esprit disait d'elle : « C'est tout simple, elle regarde les péchés d'autrui comme du bien volé. » Beaucoup de spéculateurs chrétiens considèrent comme du bien volé tout l'argent qu'encaisse un juif; ils ne demandaient pas mieux que de se donner au diable, le diable n'a pas voulu d'eux, il dispense ses faveurs comme il l'entend.

Les bruyantes colères qui viennent d'éclater contre les juifs allemands s'expliquent sans peine par les succès qu'ils ont obtenus dans ces douze dernières années. Le mot de Heine n'est plus vrai, ils ont été trop heureux, et les grands bonheurs s'expient toujours. Ils ont joué un rôle considérable dans la politique, ils se sont emparés de la direction du parti national-libéral, auquel ils ont fourni quelques-uns de ses chefs et la plupart de ses opinions; tous les changemens que ce parti, d'accord avec M. de Bismarck, a introduits dans la législation dès le lendemain de Sadowa, ont tourné à leur profit. Les lois sur le libre établissement, sur les banques, sur les sociétés par actions, sur la liberté de l'industrie, sur l'usure, ont été inspirées et exploitées par eux. Après la fondation de l'empire, leur prospérité a pris un nouvel essor. Ils sont les seuls à qui la contribution des cinq milliards n'ait point causé de mécomptes, la loi sur l'étalon d'or leur a procuré de gros profits, et quand la banque de Prusse fut transformée en banque impériale, ils ont su accaparer cet important établissement; la commission centrale qui le dirige se compose de quinze membres et de quinze suppléans, parmi lesquels figurent vingt-un juifs. Ils peuvent se vanter sans forfanterie que l'empire allemand a été créé pour leur usage, que pour eux seuls il a tenu toutes ses promesses, que, tandis que l'industrie et le commerce languissaient et que l'Allemagne tout entière se répandait en plaintes, ils n'avaient à se plaindre de rien et que leurs affaires prospéraient à souhait. Ils peuvent se vanter aussi qu'ils ont su employer à leurs fins un homme qui se pique de ne s'employer jamais pour personne. Les juifs

seuls ont su se servir de M. de Bismarck, et ils ont donné par là toute la mesure de leur habileté; mais ils ont fini par exciter l'envie. Comme le proscrit romain, ils peuvent s'écrier : « Ma maison d'Albe m'a perdu! »

Les habiles de ce monde, quand ils sont trop heureux, quand tout leur sourit et qu'ils croient pouvoir compter sur l'amitié des vents et des étoiles, se laissent presque toujours aller à commettre quelque maladresse. Les juifs allemands, ils doivent en convenir, ont pris une part trop active au *Culturkampf*, qui, à proprement parler, ne les regardait pas, et à l'ordinaire les hommes se trouvent mal de s'être mêlés de ce qui ne les regardait point. Parmi les disciples de Moïse, il y a aujourd'hui moins de fanatiques du Talmud que de sceptiques, mais on est quelquefois fanatique de ses doutes. Lorsque le chancelier de l'empire déclara la guerre à l'église et proposa au parlement prussien une série de mesures, dont quelques-unes étaient de nature, non-seulement à chagriner Rome, mais à inquiéter les orthodoxes protestans, les juifs n'ont pas assez dissimulé la joie que leur causait cette campagne; ils l'ont approuvée et soutenue avec trop d'ardeur, ils ont laissé percer trop visiblement leurs haines et les espérances qu'ils caressaient, ils ont tout fait pour brouiller de plus en plus les cartes et pour que les choses fussent poussées à outrance. Les protestations des catholiques les mettaient en gaîté, ils répondaient par des sarcasmes aux doléances des vieux luthériens, car Luther leur plaît aussi peu que le Vatican, et ils étaient charmés de renvoyer les deux plaignans dos à dos. Le jour où M. de Bismarck a jugé que c'en était assez, qu'il lui convenait de modérer la lutte et les passions qu'elle excitait, une réaction s'est produite, et elle s'est faite contre les juifs. M. Stöcker a pu se croire en droit de leur dire : « Vous vous mêlez beaucoup de nos affaires, permettez-nous de nous mêler un peu des vôtres. » Il a ajouté : « Vos journalistes et vos orateurs aspirent à nous détruire et à plonger notre peuple dans l'abîme du nihilisme; je vois le doigt de Satan marqué sur votre front. » M. Stöcker croit à Satan de tout son cœur, il le connaît, il l'a vu, il lui a parlé, et il le fait volontiers intervenir quand il juge ses ennemis; mais il faut lui accorder que les juifs avaient péché par une intempérance regrettable de langue et de plume. On est toujours plus ou moins le complice de sa destinée.

Après tout, ce qui peut les rassurer sur l'avenir, c'est que leurs adversaires les plus fougueux, les plus prodigues d'invectives, les plus abondans en insinuations malveillantes et en injures, se trouvent fort embarrassés quand il s'agit de conclure. Ils attestent le ciel que le cas est grave et pressant, que la maladie est mortelle, mais ils ne savent trop quel remède indiquer pour la combattre. Tel de ces pamphlétaires termine son libelle par de vraies lamentations de Jérémie. Sincère ou non, il affirme que c'en est fait, que les destins ont prononcé, que

l'arrêt est sans appel, qu'il est inutile de vouloir lutter « contre la grande puissance sociale du siècle, » que le monde appartient aux Sémites, qu'ils en sont les maîtres prédestinés, que les Allemands doivent se résigner à devenir leurs très humbles serviteurs et leurs ilotes, que l'Allemagne n'est plus qu'une Palestine sans palmiers, et il s'écrie en se frappant la poitrine : *Finis Germaniæ !* On persuaderait difficilement à M. de Treitschke que l'Allemagne soit un pays fini ; mais après avoir dit : « Les juifs sont notre malheur ! » il ne propose aucun moyen sérieux de conjurer le fléau, et sa haute sagesse politique se trouve à court. L'adversaire résolu de Satan, le plus intrépide et le plus délibéré des controversistes, M. Stöcker, a senti lui-même en cette rencontre défaillir son courage et sa logique. Pharaon était un autre homme ; Pharaon avait découvert qu'il y avait en Égypte beaucoup plus de 45,000 juifs, et il trouvait, lui aussi, que c'était trop. Il recourut au ministère des sages-femmes, et on sait quels ordres il leur donna; mais M. Stöcker n'est pas un Pharaon, les grands moyens lui répugnent. En 1819 certains hébréophobes proposaient de reléguer de nouveau les Juifs allemands dans leur *ghetto,* de coudre à la manche de leur habit un lambeau d'étoffe de couleur voyante, de les placer sous la surveillance de la police, de les obliger à marier leurs filles à des chrétiens. M. Stöcker ne réclame rien de pareil; il ne demande pas même qu'on les bannisse des gymnases, qu'on les condamne à faire eux-mêmes leur cuisine, qu'on les mette à la porte du *Reichstag*, qu'on interdise à M. Lasker de parler et à M. Bamberger d'avoir de l'esprit. Il demande seulement qu'on réforme le régime hypothécaire et les lois sur les sociétés par actions, qu'on prenne des mesures qui empêchent désormais les capitalistes qui ne savent rien faire d'exploiter les métiers. Il insiste aussi pour qu'on réduise le nombre des juges qu'Israël fournit à la Prusse et pour qu'on chasse ses instituteurs de toutes les écoles primaires. D'autres ont été plus hardis. Ils déclarent que l'Allemagne ne sera sauvée que le jour où les juifs ne seront plus ni électeurs ni éligibles, qu'il faut à tout prix leur défendre d'acquérir la terre, de faire aucun commerce, aucun trafic sans une autorisation de la police renouvelable d'année en année, et leur interdire l'entrée de la Bourse. Ce qui importe davantage encore, c'est de fermer dorénavant la frontière à tous les juifs étrangers; quant aux israélites domiciliés à ce jour en Allemagne, on aura soin de les disséminer dans tout le pays, et selon le bon plaisir de l'état, on répartira ce bétail entre toutes les communes au prorata de leur population. Il y a peu de chances à la vérité pour que ces sages mesures soient adoptées; grâce à Dieu, il est quelquefois plus facile d'écrire une sottise que de la faire.

Qu'a pensé le chancelier de l'empire de cette nauséabonde et dangereuse polémique? S'est-il souvenu qu'il y a trente ans, il avait combattu l'émancipation des juifs, en invoquant les droits sacrés de l'état

germano-chrétien? On pourrait le croire, si l'on voulait se persuader que M. Busch, son ancien secrétaire, est le véritable interprète de ses pensées et qu'il l'a chargé de nous les révéler. Les révélations de M. Busch sont toujours suspectes et ne tirent pas à conséquence; il a le goût des incartades, on le désavoue, et il n'en est rien de plus. M. de Bismarck n'est pas homme à se laisser enchaîner par les traditions de son passé. Ce grand opportuniste a rendu, malgré lui peut-être, des services essentiels aux juifs qu'il n'a jamais aimés; mais les juifs l'en ont récompensé, et si la reconnaissance n'est jamais pour lui un fardeau gênant, on peut faire fond sur le continuel souci qu'il a de l'intérêt public et de ses propres intérêts. C'est une règle importante de la vie de ne pas se brouiller avec son banquier, et un grand politique pense toujours aux emprunts à venir. M. de Bismarck est tout occupé de son budget militaire; on peut douter qu'il ait fait grande attention à cette pluie de brochures qui vient d'inonder l'Allemagne. Il est certain en revanche que les libéraux prussiens les ont lues avec une tristesse mêlée de dégoût. Les libéraux voient avec chagrin qu'on cherche à détruire dans un peuple le respect des minorités et de leurs droits; il leur déplaît qu'une nation soit gouvernée exclusivement par cette force souvent inintelligente qu'on appelle le nombre. Comme les juifs, les protestans ont acquis en France une importance absolument disproportionnée à leur force numérique; personne ne s'en est plaint, à l'exception des fanatiques. Le comte d'Oñate disait jadis à l'empereur Charles-Quint : « Sire, je suis petit, mais je pèse beaucoup. » Il est bon que dans une société il y ait de petites choses qui pèsent beaucoup et de petits partis avec lesquels tout le monde soit obligé de compter; la liberté s'en trouve bien.

Malheureusement les libéraux prussiens ont gardé le silence; ils ont laissé à Israël le soin de se défendre contre les teutomanes et leurs chiens dévorans, aucune voix autorisée ne s'est fait entendre pour rappeler les énergumènes à la raison. Nous nous trompons, il s'est rencontré un libéral prussien qui n'a pas craint de parler. Au moment où la querelle s'échauffait, on l'a prié d'assister à un concert de bienfaisance qui se donnait dans la synagogue de Berlin; en acceptant cette invitation, il a prononcé quelques mots qui ont eu de l'écho. Plus tard, il a remercié un pasteur silésien d'avoir plaidé noblement la cause de la tolérance, et il a profité de cette occasion pour dire combien la paix religieuse lui était chère. Ce courageux libéral n'est pas le premier venu, il occupe une certaine situation dans l'état, il héritera un jour du trône de Prusse et de la couronne impériale. Mais pourquoi son exemple n'a-t-il pas été contagieux? Pourquoi les langues ne se sont-elles pas déliées? Peut-être attendait-on que M. de Bismarck eût parlé.

G. Valbert.

POÉSIE

COUCHER DE SOLEIL.

Venise, octobre 1879.

Le soleil, au couchant, enveloppait Venise
D'un long manteau de pourpre : ainsi le Titien
Drape la blonde enfant d'un vieux patricien.
Le grand canal roulait des flots d'or sous la brise.

J'étais sur le clocher de Saint-Marc, et l'église
Brillait, parée en l'air comme un temple païen.
La cité, libre et fière, en sa lagune assise,
Tendait son front au chaud soleil italien.

Au loin, blanchis déjà sous les neiges d'automne,
Les monts s'arrondissaient autour d'elle en couronne.
— Plus pâle, le soleil commençait à baisser,

Et je croyais sentir, au sein des mers profondes,
La ville, ses palais, et ses coupoles rondes,
Et la tour, et moi-même, avec lui s'enfoncer.

LA MÉDITERRANEE.

Pont Saint-Louis (Menton, 1877).

Enfin je te revois : salut, mer au flot pur,
Souriante au soleil, dangereuse et charmante,
Ma préférée, ô toi qui sais rester d'azur,
Même dans la tourmente !

Je viens vers toi, lassé de l'océan brumeux,
De sa plainte éternelle et de son flot sauvage;
Que toute la gaîté vivante en ton rivage
M'entre au cœur par les yeux !

J'ai soif de voir au vent se bercer les fleurs blanches
Des orangers semés sur tes coteaux brûlans,
De voir tes oliviers, géans de deux mille ans,
Pencher vers toi leurs branches.

Lorsque du sol brisé les Alpes de granit
Jaillirent, à leurs pieds elles virent, surprises,
Miroiter au soleil ton azur qui frémit
Sous le souffle des brises.

Et depuis ce moment les grands monts sérieux,
Levant leurs sommets nus que la foudre déchire,
Arrêtés devant toi, du haut des vastes cieux,
Te regardent sourire.

La montagne vieillit; on sent du long hiver
Peser sur son front blanc et ridé la tristesse;
Mais ne voyons-nous pas en toi bondir, ô mer,
L'invincible jeunesse?

Sous les rames ainsi tremblaient tes flots mouvans
Quand les flottes des Grecs, fuyant des ports d'Athènes,
S'envolaient en essaim vers tes profondes plaines,
Enflant leur aile aux vents.

Pour mieux te regarder, j'irai sur la colline,
Sur la colline abrupte, où, dans les vallons verts,
Le pâle citronnier vers le myrte s'incline,
Penchant ses fruits amers.

De là je te contemple : inondé de lumière,
Ton horizon lointain se mêle avec les cieux ;
Je sens mon œil s'y perdre, et je t'admire, ô mère
De Vénus aux yeux bleus.

Au sein des flots déserts on voit un point qui tremble ;
Ce sont des alcyons en troupe, blancs oiseaux ;
On dirait un seul corps lorsque, bercés ensemble,
Ils dorment sur les eaux.

Soudain un bruit se fait, et la troupe s'égrène,
Effrayée et fuyant au plus profond des airs,
Et l'on voudrait comme eux monter à perdre haleine
Dans les cieux entr'ouverts.

Toi qui bornes le monde en nous ouvrant l'espace,
Toi qui suspends nos pas sans arrêter nos yeux,
C'est surtout sur tes bords que l'œil aime, envieux,
Suivre un oiseau qui passe.

Tu rends l'immensité si tentante qu'un jour,
Dit la fable, un enfant voulut d'un seul coup d'aile
Te franchir : ivre, il part ; son aile qui chancelle
L'emporte sans retour.

Il va : le vent des mers a rempli sa poitrine ;
Il voit devant ses yeux l'horizon s'élargir,
L'attirer en fuyant ; l'espace le fascine,
Grand comme son désir.

Il monte... il tombe, il meurt ; mais de sa longue ivresse
Quelque chose en nos cœurs, j'imagine, est resté :
Et c'est de là que vient, devant l'immensité,
Ce trouble qui m'oppresse.

Je te dédaigne, ô terre à l'étroit horizon;
Ta montagne au front dur me semble une muraille,
Dans tes noires forêts comme en une prison
Mon cœur ailé défaille.

Ouvre-toi, mer : au loin je veux, audacieux,
Courir, comme au soleil courent tes flots de flamme,
Et le double infini de ton onde et des cieux
N'est pas trop pour mon âme.

Qu'il est doux de pouvoir sans regret s'élancer,
D'être libre, de voir l'horizon vous sourire,
D'aller sans retourner la tête, et de se dire :
Vivre, c'est avancer !

M. Guyau.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE FRANÇAISE

Daniel Rochat, comédie en 5 actes, de M. Victorien Sardou.

Hier encore, M. Victorien Sardou paraissait avoir contracté avec l'inconstante fortune un mariage sans divorce. C'était un écrivain heureux, ou plutôt c'était l'écrivain heureux. De ses difficiles et laborieux débuts il n'avait gardé que les fortes qualités acquises dans la lutte et le légitime orgueil d'avoir gagné le terrible pari que tout homme de lettres jeune et pauvre fait avec soi-même, pari dont il est à la fois le joueur et l'enjeu. A cette réputation M. Sardou avait ajouté presque aussitôt l'honneur du fauteuil académique. Il semblait que ce fussent là d'irrésistibles encouragemens à persévérer dans cette voie de la comédie de mœurs qu'il avait si glorieusement et si fructueusement suivie, d'autant que cette voie, bien loin d'être plate et monotone, ressemble à ces chemins à mi-côte d'une montagne, féconds en détours, riches en aspects changeans et divers comme le paysage qu'ils traversent. Il reste dans notre société contemporaine assez de menu ridicule, de naïve ou de prétentieuse sottise pour que la verve satirique de l'auteur de *la Famille Benoîton* eût lieu de s'exercer en toute franchise. Il reste assez de bonne humeur, de bon goût et de bonne compagnie dans le public français pour que l'auteur des *Pattes de mouches* fût assuré de trouver des mains prêtes à l'applaudir dans ses mots adroits, dans la svelte allure de son dialogue, dans ses qualités de jolie observation et de très habile agencement. Les succès passés semblaient donc le mener tout droit au succès futur, comme d'une station de chemin de fer on passe à une autre, — sans qu'il eût besoin de quitter le train où il s'est installé lors de son départ pour l'avenir.

Tout au plus son titre d'académicien lui commandait-il de relever son observation, de moins accorder à la complication scénique, de mieux tremper le métal parfois amolli de son style, et il est douteux qu'un seul accident fût venu interrompre le triomphal voyage de cet auteur, dont on peut dire sans exagération qu'il a été, durant quinze années, l'enfant gâté du public, trié mais blasé, des premières représentations, comme du public, mêlé mais naïf, des deux-centièmes. « En somme, disait de lui un judicieux critique, notre littérature possède des talens plus vigoureux, d'une portée d'esprit plus grande, d'une audace plus fière, elle n'en possède pas qui aient une plus parfaite intelligence de la scène, une connaissance plus fine du public, et qui soient plus assurés contre l'insuccès ou la déchéance (1). »

Il peut paraître étrange que nous rappelions ces lignes, précisément au lendemain de l'insuccès de *Daniel Rochat*, mais c'est que le contraste entre leur prédiction et l'événement jette une lumière sur la nature intime de M. Sardou. Sur un autre que lui cette certitude du succès dans une route marquée eût été toute-puissante. M. Sardou est un inquiet, un nerveux, un de ceux que son grand confrère de l'antiquité, le délicat Térence, symbolise dans son *Heautontimoroumenos*, le Bourreau de lui-même, un esprit malaisément contenté, qui vise toujours au mieux et dédaigne ce qu'il a fait par cela seul qu'il a pu le faire. De ce scrupule parfois excessif nous ne saurions le blâmer, d'autant qu'à ce désir jamais assouvi du progrès, nous devons les rajeunissemens imprévus de ce talent qui, après avoir donné des modèles presque accomplis de la comédie de mœurs, s'est tour à tour haussé jusqu'au drame héroïque dans *Patrie!* et dans *la Haine*, puis dans *Dora* plié aux plus subtiles exigences de cette sorte de comédie analytique inaugurée par M. A. Dumas fils.

Cette fois, M. Sardou avait à sa libre disposition la grande scène du Théâtre-Français, un public d'élite, des acteurs de choix; son titre de membre de l'Académie française doublait la portée de sa voix, en ajoutant une autorité nouvelle au prestige incontestable de son nom. D'autre part, nous vivons dans une période troublée, où par la maladroite initiative de quelques hommes la question religieuse se trouve de nouveau mise à vif. M. Sardou, comme nous tous, a ses convictions profondes sur cette fatale dissidence qui sépare la France en deux Frances et sévit plus particulièrement sur les familles, en opposant trop souvent le mari athée à la femme croyante. Il lui a semblé, se sachant une force entre les mains, que le plus noble usage qu'il pût en faire était de la mettre au service des opinions à la fois très libérales et très spiritualistes qui sont les siennes, et renouve-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1877 : *Esquisses dramatiques : M. Victorien Sardou*, par M. Emile Montégut.

lant soudain son genre ou mieux ses genres divers, il s'est hardiment attaqué à la haute comédie sociale, à celle qui, non contente de peindre ou d'amuser, pose une thèse et défend un principe. Il est permis, dans le domaine de la pure esthétique, de considérer comme dangereuse l'entrée du plaidoyer philosophique dans les œuvres d'imagination. Mais en définitive le succès justifie les audaces de cette sorte: une belle comédie de thèse n'en est pas moins une belle comédie, et s'il fut jamais une légitime ambition, c'est assurément celle qui a poussé M. Sardou à vouloir écrire cette belle comédie, qu'il y avait beaucoup de courage à oser et quelque intérêt national à faire revivre.

La tentative a eu le résultat qu'on sait. Pour la première fois, depuis tant d'années, M. Victorien Sardou a perdu son procès devant le public et devant la critique. Sans vouloir parler des fâcheuses manifestations auxquelles il a fourni un prétexte et que n'ont arrêtées ni sa rare valeur, ni la sincérité de son effort, ni le mérite des interprètes, ni le respect dû à notre première scène, il est incontestable que les spectateurs sont presque tous sortis mécontens, et non moins incontestable que les journaux, sans distinction de partis, ont été presque unanimes à reconnaître ce qu'il faut bien appeler l'avortement de la tentative. Le regrettable débordement de passion politique qui s'est donné carrière à cette occasion a plutôt masqué cet avortement, car, — pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque l'on doit la franchise surtout à ceux dont on estime le talent? — si les partisans du mariage civil n'avaient point, avec leur maladroite protestation, provoqué les partisans du mariage religieux à des applaudissemens de combat, la comédie se serait achevée dans une déception toute voisine de l'ennui, et M. Sardou aurait connu la condamnation pire que celle du sifflet, car celle-là est sans appel, la condamnation de l'indifférence.

A quel motif cependant attribuer cette issue, qu'on ne pouvait guère prévoir, de la plus louable entreprise faite par un écrivain que l'on peut sans banalité qualifier du nom de maître, et qui engageait la partie, comme on dit, avec tous les atouts dans sa main? Serait-ce que M. Sardou aurait perdu quelques-unes de ses précieuses qualités? Tout au contraire, les scènes épisodiques, esquissées de ci, de là, comme dans la marge de la comédie, nous révèlent que ces qualités se sont affinées. Serait-ce que le sujet répugne à l'intérêt et porte en lui un principe de mort pour le drame? Mais cette passion ardente que le public déploie à son propos suffit à répondre. M. Sardou, comme toujours, a deviné admirablement sur quelle touche, dans la gamme des idées, il fallait frapper, pour que le son retentît fortement et réveillât un vif écho dans tous les cœurs. C'est donc ailleurs que dans la nature d'esprit de l'écrivain et que dans la disposition du public qu'il faut chercher les causes de cette regrettable surprise, et, à notre avis, un simple malentendu

de métier, une erreur initiale dans la construction de la comédie, allons plus loin, une défiance inconsciente de M. Sardou à l'égard de sa propre puissance, de son public et de son sujet, peuvent seuls rendre compte des insuffisances de cette œuvre. On en résumerait d'un trait le vice radical en disant que c'est une comédie de thèse écrite avec les procédés d'une comédie d'intrigue. M. Sardou, n'ayant ni sacrifié certaines ingéniosités de sa manière habituelle, ni placé tout son drame sur le terrain circonscrit d'une crise psychologique, ni même choisi ses personnages, comme il convient pour une comédie de thèse, hors de la moyenne ordinaire de la vie, s'est trouvé finalement avoir composé une pièce singulière, déroutant la sympathie par l'ambiguité de sa nature, à mi-chemin du théâtre de genre et du drame philosophique, et somme toute, également incapable de satisfaire entièrement, et ceux qui veulent s'amuser et ceux qui veulent penser.

Tout le monde connaît la fabulation de cette comédie. En deux mots, et dégagée des enjolivures et des accessoires, elle se résume ainsi : Daniel Rochat, membre du parlement français et *leader* des gauches dans la campagne qu'elles mènent contre le parti clérical, s'est épris, au cours d'un voyage qu'il fait en Suisse incognito, d'une jeune orpheline, étrangère et protestante, miss Léa Henderson, qui voyage de son côté avec sa tante et sa sœur. La révélation de son vrai nom, éclatant au milieu du plus saisissant décor, au moment où il prononce à Ferney un éloquent discours sur le centenaire de Voltaire, achève de conquérir à Daniel le cœur de Léa. Avec une rapidité qui s'explique par la nécessité presque immédiate du retour de Rochat à Paris, un mariage entre eux est décidé. La cérémonie civile a lieu. Daniel, se fiant à l'accueil que la tante et les deux sœurs ont fait à une de ses phrases : « Et surtout pas d'église ! pas de prêtre ! » est persuadé que cette cérémonie civile ne se doublera point d'une cérémonie religieuse, et il se montre atterré lorsque Léa lui parle d'aller au temple. Au temple ! un pasteur ! Mais c'est l'église et le prêtre sous une autre forme, cela, et lui, Rochat, le matérialiste déclaré, l'adversaire en nom de tout surnaturel, d'où qu'il vienne, le partisan d'une civilisation, comme on dit dans le langage politique, « sérieusement laïque, » ne saurait, sans une sorte de désaveu de toute sa vie, recevoir sur son mariage la bénédiction d'un Dieu auquel il a déclaré une guerre retentissante. Il refuse donc temple et pasteur, se déclarant marié et très marié sans eux. A ce refus Léa répond par une dénégation absolue de considérer le mariage civil comme suffisant et définitif. Après une première discussion, Rochat quitte la maison de celle qui est sa femme devant la loi, mais non devant Dieu, et celle-ci refuse de le suivre. — Mais cette même nuit, l'amer sentiment de cette séparation de leurs consciences épouvantant Daniel, il revient dans cette maison, comme un amoureux de roman, comme

un malfaiteur, supplier sa femme qu'il surprend seule, de ne pas creuser entre eux l'infranchissable abîme de la religion. Elle, de son côté, d'abord à demi troublée par la belle nuit, par son amour, par la douleur, par les propos enflammés de cet homme qu'elle aime, le supplie de ne pas creuser entre eux l'infranchissable abîme de son athéisme. Elle lui montre la lueur dans le lointain de la fenêtre du pasteur. Qu'il la suive, et elle est à lui ! Il va céder, mais honteusement, mais par faiblesse, et à condition que nul n'en sache rien. La fière Léa repousse cette soumission clandestine comme une vilaine action et lui déclare qu'il ne franchira le seuil de sa chambre qu'après avoir franchi le seuil du temple au grand jour et sous le regard de ses amis. Puis, même cela ne lui suffit plus. Après une nuit de réflexion, elle comprend qu'un mariage ainsi commencé et portant en lui ce germe de discorde ne saurait manquer de les rendre malheureux, et d'un commun accord, les deux époux de la veille, profitant d'une disposition particulière de la loi fédérale, demandent le divorce, qui leur rendra une liberté que leur cœur repousse, mais que leur raison leur démontre tristement nécessaire.

A première vue, l'abus de l'ingéniosité, que nous avons signalé comme un des motifs de l'insuccès de M. Sardou, n'apparaît-il pas en ceci que tout le débat qui fait l'intérêt de *Daniel Rochat* repose sur une équivoque, au lieu de sortir, comme il le devrait, de la nécessité morale et des entrailles mêmes du sujet, à savoir la divergence de la foi religieuse entre les époux? Cette équivoque est presque un jeu de mots. Supposez que Daniel n'ait pas interprété dans le sens d'une négation absolue l'approbation donnée par de ferventes protestantes à la formule : « Pas d'église! pas de prêtre! » et la crise ne se produit plus, puisque Daniel et Léa ne se marient civilement qu'à la suite de ce malentendu. M. Victorien Sardou peut répondre, et indirectement il a déjà répondu à cette objection, que beaucoup de comédies anciennes et modernes reposent sur une équivoque analogue. *L'École des femmes* n'est-elle pas fondée sur l'invraisemblable ignorance où se trouve Horace du double nom que porte son jaloux : le sieur Arnolphe, dit de la Souche? Hé! sans doute! Mais *l'École des femmes* est-elle une pièce de visée philosophique, si philosophique d'ailleurs qu'elle puisse être réellement pour nous qui l'interprétons aujourd'hui? Met-elle en jeu deux grandes thèses contradictoires? est-ce autre chose, dans la pensée de Molière, qu'une comédie de vie bourgeoise, allégrement menée par les moyens les plus commodes? Enfin l'équivoque y entre-t-elle dans le cœur même du sujet? Est-ce de ce quiproquo que dépendent et la passion d'Horace et la jalousie d'Arnolphe, et la rouerie naïve d'Agnès? Supprimez le quiproquo, la pièce de Molière reste entière, il n'y a qu'un procédé scénique à remplacer. Supprimez le quiproquo, la pièce de M. Sardou est anéantie.

A quoi sert-elle d'ailleurs, cette équivoque? A produire une situation

centrale, qui, une fois apparue, devient toute la comédie, ou plutôt qui est la comédie elle-même. Cette situation, c'est le duel de Léa et de Daniel, ou mieux, car Léa et Daniel sont des symboles, c'est le duel de la négation moderne incarnée dans le mari et de la foi religieuse incarnée dans la femme. Encore ici M. Sardou ne nous paraît pas exactement avoir compris dans quelles conditions un tel duel peut donner matière à une étude profonde de deux âmes. Car c'est après le mariage, et lorsque l'époux et l'épouse sont irréparablement liés l'un à l'autre, qu'un tel duel devient réellement meurtrier, terrible et dramatique. Avant le mariage, ce n'est qu'une discussion plus ou moins vivement poussée, mais qu'une séparation possible entre les deux fiancés rend bénigne en comparaison de cette discorde permanente, de ce divorce quotidien, de ce ménage armé, que la nécessité de la vie commune inflige à deux êtres qui pensent et sentent au rebours l'un de l'autre, à côté l'un de l'autre. Et puis, car c'est là une des lois inévitables de la comédie de thèse, pour que ce duel nous intéresse comme une représentation de mille luttes semblables, il est nécessaire qu'il soit typique, c'est-à-dire que le mari résume à leur plus haut degré les caractères de la philosophie irréligieuse, et que de son côté l'épouse déploie, avec le plus d'énergie possible, la passion de la femme croyante à qui son cœur révèle une vérité mystique plus vraie que la vérité scientifique. Or, est-ce bien le cas des deux héros choisis par M. Sardou ? a-t-il réellement donné à son philosophe la philosophie dont il l'étiquette? Daniel Rochat est-il un positiviste dans tout le sens que ce mot suppose? Au risque de passer pour pédant, je renverrai M. Sardou à la profession de foi religieuse que le positiviste le plus autorisé de ce temps-ci, M. Herbert Spencer, a mise au début de son grand ouvrage : *les Premiers Principes*. M. Sardou y verra que de toutes les négations, la négation moderne est précisément celle qui respecte le plus la variété infinie des croyances, précisément parce que, rangeant les solutions sur les premiers problèmes dans la catégorie de « l'inconnaissable, » elle ne se reconnaît en aucune manière le droit de combattre aucune de celles que l'imagination suggère aux fidèles des diverses religions. M. Sardou, en enlevant à son Daniel Rochat cette haute tolérance intellectuelle, lui enlève donc en même temps tout caractère de haute culture philosophique. D'intelligence nécessairement vulgaire, ce fanatique d'impiété cesse donc de représenter la grande négation moderne, pour ne plus être que le symbole de ces jacobins à la tête étroite qui font de la haine à tous les dogmes un dogme nouveau et de l'irréligion une sorte de religion à rebours. Un tel personnage est forcément antipathique, parce qu'en effet il repose sur une contradiction initiale, et que la crise morale par lui traversée se réduit à savoir s'il renoncera à son amour ou bien au

rôle à la fois illogique et inintelligent qu'il a cru devoir adopter. Léa Henderson est-elle davantage au moins le type achevé de la femme croyante? Évidemment non, et il suffit pour le démontrer de remarquer qu'au cours de leur vie commune de plusieurs semaines, elle ne s'est pas seulement une fois enquise des convictions de celui qu'elle commençait d'aimer. C'est assurément une personne en qui les sentimens religieux sont relégués tout à l'arrière-plan, car elle n'ignore point qu'il y a un mouvement philosophique actuel, puisque M. Sardou nous la donne pour aussi instruite qu'intelligente; elle sait que ce mouvement philosophique va souvent à l'encontre des idées religieuses, et néanmoins ce n'est qu'après le mariage civil qu'elle s'avise que son mari pourrait bien appartenir à ce mouvement! Ajoutez à cela qu'en sa qualité de protestante, elle considère le mariage religieux, non pas comme un sacrement, mais comme un simple appel à la bénédiction de Dieu, et vous avouerez que, si l'intolérance de Rochat ne saurait nous être présentée comme le type de la négation contemporaine, le spiritualisme de Léa ne peut guère non plus nous être présenté comme le type de l'idéalisme féminin.

Il résulte de cette insuffisance des deux caractères principaux que leur duel est comme factice, et ne nous mord point sur l'imagination comme celui, par exemple, d'un Alceste et d'une Célimène ou simplement d'un Giboyer et d'un marquis d'Auberive. Ce sont deux personnages que M. Sardou a choisis, comme il eût convenu pour une comédie moyenne, dans la catégorie des personnages moyens. Par suite, la logique de leur nature les entraîne l'un comme l'autre à ces solutions moyennes qui sont, en définitive, celles de la vie de tous les jours. Ni les études philosophiques de Daniel n'ont été assez profondément creusées, ni le spiritualisme de Léa n'est assez exalté pour qu'un amour sincère n'emporte pas au vent le scepticisme de l'un, et même la foi superficielle de l'autre. Les luttes d'exception ont pour théâtre des âmes d'exception, sinon elles paraissent hors de la mesure, hors de la vraisemblance, hors du naturel. Et pour surcroît, dans la circonstance présente, cette lutte d'exception ne saurait donner matière à aucun dénoûment définitif. Que Léa cède et consente à épouser Daniel sans mariage religieux, cessera-t-elle d'être en désaccord avec lui sur le fond de ses croyances? Que Daniel cède, comme tout le lui commande, excepté son ambition, en croira-t-il davantage? Il ne leur reste donc qu'à s'en aller chacun de son côté, ce qu'ils auraient fait bien avant le mariage civil, n'était l'équivoque dont nous parlions tout à l'heure.

Un quiproquo d'abord, — puis, trois actes durant, un piétinement de personnages dans une impasse où retentissent les déclamations d'un matérialisme banal ou d'une religiosité vague, telle se trouve être, en dernière analyse, cette œuvre d'un homme du plus rare talent, qui,

voulant faire grand, n'a pas osé faire simple, — et ce qui sauve malgré tout cette comédie, ce qui en rend la représentation par momens très agréable, ce sont précisément ces scènes épisodiques dont nous avons dit qu'il les avait comme esquissées dans la marge de sa comédie. Tout autour de l'intrigue principale, comme une fraîche guirlande, s'enroule une délicate idylle entre la sœur de Léa et un jeune oisif qu'elle transforme petit à petit en un sérieux et tendre fiancé. Il y avait là de quoi nourrir un bien joli acte à la Marivaux, d'un charme à la fois spirituel et sentimental. Entre temps, M. Sardou burine aussi quelques très heureuses caricatures. Telle est celle du médecin Bidache, destiné, comme le Homais de M. Gustave Flaubert, à symboliser la bêtise du faux savant, qui, pour employer la formule connue, « mange du prêtre » le matin et « soupe du jésuite » le soir. Le plus plaisant de cette caricature est que M. Sardou n'ait pas compris que tout le ridicule du docteur Bidache retombait sur son ami Rochat, lequel n'a pas une idée de plus que ce fantoche, et se contente d'exprimer plus correctement les mêmes sottises! — La charge du radicalisme à la mode n'en est pas moins excellente, et ce nous est une occasion de plus de conclure, comme nous avions commencé, que cette leçon, si dure soit-elle, ne prouve rien contre le talent de M. Victorien Sardou, qui a pu se méprendre sur les conditions d'une œuvre très en dehors de sa manière habituelle, mais qui n'en reste pas moins un des maîtres du théâtre contemporain. C'est en cette qualité que nous avons cru devoir lui dire toute la vérité sur ce *Daniel Rochat*, qu'il referait d'une tout autre façon, nous en sommes sûr, s'il avait à le faire. Mais M. Sardou est un assez vaillant travailleur pour « se corriger dans un autre ouvrage, » suivant le mot d'un célèbre écrivain. — Nous attendons cet autre ouvrage.

PAUL BOURGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1880.

Un jour, M. Guizot, ministre de la monarchie de juillet au temps où cette monarchie en était encore à se fonder laborieusement au milieu des contestations ardentes, M. Guizot disait aux partis qui s'appelaient progressistes, qu'il appelait, lui, des partis agitateurs et stériles : « Le progrès a deux conditions impérieuses et les voici : l'une que l'ordre règne. Il n'y a de progrès qu'au sein de l'ordre. Ce que vous appelez progrès n'est qu'un ébranlement continuel, la dissolution de la société. Le progrès régulier, permanent, tel qu'une société constituée doit le vouloir, ne peut s'accomplir qu'au sein de l'ordre. — Voici la seconde condition : Pour qu'il y ait progrès, il faut qu'il y ait quelque chose de nouveau, de vraiment utile, de fécond dans les idées du parti qui le demande. Le parti qui se proclame parmi nous le parti du progrès se vante. C'est au contraire un parti usé, un vieux parti, un parti stérile qui se traîne dans l'ornière révolutionnaire... Vous êtes un vieux parti ; il nous faut du nouveau, et vous n'en avez pas ! » Ce n'est pas l'ordre, au moins l'ordre matériel, qui manque aujourd'hui en France. Il règne partout plus qu'il n'a jamais régné, — et qui chercherait à le troubler se mettrait en contradiction avec le vœu le plus évident, avec l'instinct le plus profond du pays ; mais, à part cet ordre matériel, qui n'est point menacé, ainsi que le disait récemment M. le président du conseil, est-ce que les paroles de M. Guizot ne sont pas toujours vraies et ne trouveraient pas à tout instant leur application autour de nous? Sans doute, depuis que ces paroles étaient prononcées, depuis près d'un demi-siècle, les circonstances ont singulièrement changé. La monarchie existait autrefois, la république existe aujourd'hui. Est-ce qu'il ne s'agit pas encore, après tout, d'un régime libéral et parlementaire à fonder, d'une politique à trouver pour ce nouveau régime, du vrai progrès à réaliser « au sein de l'ordre, avec des idées vraiment utiles? » La faiblesse des partis qui dominent aujourd'hui dans les assemblées est d'être assez médiocrement façonnés à leur rôle, de faire à tout propos de l'ordre avec du désordre, de chercher ce qu'ils appellent le progrès dans des vieilleries révolutionnaires ou dans des expédiens de désorganisation. La vérité est qu'ils n'ont montré jusqu'ici ni le sens

du gouvernement, ni le sens du progrès, et qu'avec tout cela ils ont de la peine à former une majorité suffisamment coordonnée pour soutenir avec quelque ensemble un ministère par lequel ils se croient représentés.

On a pu le voir encore une fois tout récemment par ces discours qui ont été prononcés dans des réunions des deux principaux groupes de la majorité, la gauche républicaine et l'union républicaine. Les nouveaux présidens de ces deux groupes, M. Devès et M. Spuller, ont tenu sans doute à mettre au clair les idées de leurs amis, et à tracer une sorte de programme ou de bilan de la situation telle qu'ils la comprennent. L'un et l'autre ont mis assurément dans leurs paroles beaucoup de bonne volonté, — sans ménager les flatteries aux fractions parlementaires qu'ils représentent. M. Devès s'est fait un plaisir de constater que « la majorité républicaine, considérée d'ensemble, évolue visiblement, à travers quelques indécisions, dans le sens nettement marqué d'une politique gouvernementale... » Il a parlé aussi avec chaleur de « cette stabilité si utile à l'affermissement de nos institutions, et sans laquelle, de chute en chute, on risquerait d'aboutir, par le désarroi de l'administration, à l'impuissance du gouvernement lui-même. » Voilà qui est certes on ne peut plus rassurant! M. Spuller, à son tour, n'a pas voulu se montrer moins « gouvernemental »; il a proclamé les bienfaits « de l'ordre et de la paix. » Il a fait à ses amis le compliment qu'ils étaient « le grand parti national de liberté dans l'ordre et de conservation par le progrès. » Il n'a pas craint d'avouer, lui aussi, que le gouvernement républicain avait surtout un impérieux besoin de stabilité. « Nous devons donner avant tout satisfaction à ce besoin du pays, a-t-il dit, et subordonner tout à cette nécessité qui est tout à fait de premier ordre.» L'un et l'autre, M. Spuller et M. Devès, ont promis d'ailleurs un certain genre d'appui au ministère. Tout cela est fort bien. Qu'en faut-il conclure sérieusement? Le fait est qu'on n'en peut rien conclure, que la ressemblance de langage est dénuée de toute signification pratique, même au point de vue de la cohésion de la majorité dont les deux fractions représentées par M. Devès et par M. Spuller forment les plus gros contingens.

Comment la gauche et l'union républicaine entendent-elles soutenir ce ministère qu'elles encouragent provisoirement de leur approbation et de leurs sympathies ? Oh ! cela est bien simple. Elles soutiendront le ministère, comme les esprits faits pour l'opposition soutiennent un cabinet, « avec liberté,» sans « docilité aveugle, » sans craindre au besoin de le contredire, de lui dérober toute initiative ou de lui imposer ce qu'il ne voudrait pas accepter, ce qu'il considérerait comme dangereux. Le genre d'appui qu'elles promettent au ministère ressemble tout à fait à celui du garde national indépendant prêt à se servir de ses armes pour défendre les institutions et au besoin pour les combattre. Avec cela on perpétue les situations précaires, l'instabilité ministérielle, on

ne fait pas un gouvernement, on n'a pas le régime parlementaire, on n'a tout au plus que les inconvéniens de ce régime sans en avoir les avantages. — Comment enfin la gauche et l'union républicaine entendent-elles cette stabilité, cet ordre, cet apaisement, ces conditions de gouvernement régulier dont elles parlent sans cesse? Il faut prendre les choses dans leur réalité ! Les paroles ne sont que des paroles. Les programmes qui se déroulent tous les jours, qui se traduisent par les actes, par les faits, sont plus éloquens et surtout plus significatifs que les discours.

Qu'on réunisse tout ce que la gauche et l'union républicaine proposent ou défendent, tout ce qu'elle mettent dans leurs programmes pratiques. L'amnistie, par exemple, malgré ce qu'a dit M. le président du conseil, l'amnistie n'est point abandonnée. L'union la réserve dans ses manifestes, et par une coïncidence singulière, la gauche qui ne l'admet pas choisit justement pour président un de ses membres qui l'a soutenue, qui avoue encore ses sympathies pour cette mesure « d'apaisement. » L'amnistie reste visiblement une arme dont on pourra se servir un jour ou l'autre. L'article 7 des lois de M. Jules Ferry, la « guerre au cléricalisme » est plus que jamais, bien entendu, une des formules sacrées de la politique républicaine. La révolution dans la magistrature par la suspension de l'inamovibilité n'est pas poursuivie avec moins d'acharnement, et la commission parlementaire qui a toute sorte de propositions à examiner, est dans les meilleures dispositions pour tout bouleverser sans admettre même les plus légers palliatifs. L'antipathie contre la magistrature, la guerre à l'inamovibilité, c'est aussi un article de foi dans certaines régions de la majorité républicaine. Quant aux épurations administratives, aux coupes sombres dans le personnel des fonctionnaires, c'est là depuis longtemps un point sur lequel on ne varie pas. La révocation à outrance est pour les orthodoxes la plus belle prérogative du pouvoir ! C'est ainsi qu'on croit faire du gouvernement et qu'on travaille à l'affermissement des institutions, à la fondation d'un régime régulier et durable. En d'autres termes, ce qu'on appelle dans les programmes l'ordre, la stabilité, c'est en fait la menace d'agitations nouvelles par des propositions d'amnistie en perspective, la division des esprits et des consciences par la guerre aux influences religieuses, le trouble dans l'ordre judiciaire par des réformes désorganisatrices, l'affaiblissement de tous les ressorts administratifs par la révocation érigée en système. C'est là ce qu'on appelle gravement « la liberté dans l'ordre, et la conservation par le progrès. »

Singulière politique, on en conviendra, pour des hommes, pour des partis qui reconnaissent qu'ils ont beaucoup à faire, ils l'avouent, pour adapter un régime toujours difficile par lui-même, aux instincts, aux mœurs, aux traditions, au tempérament du pays ! Les paroles prononcées dans une réunion peuvent être sincères, les intentions peuvent être bonnes, nous ne les discutons pas : les faits jurent avec les inten-

tions et les paroles. M. Spuller signale à sa manière la contradiction qui existe entre la nécessité « de constituer, de soutenir, de faire fonctionner le gouvernement » et l'action de ceux qui s'efforcent « de contester, sinon de refuser, au nom de certaines tendances, à ce gouvernement de leur choix la force et les attributs nécessaires à tout gouvernement qui veut vivre. » La question n'est pas du tout là, elle est assez mal posée. La question est de savoir si on peut « faire fonctionner un gouvernement » avec des idées et des procédés qui sont le contraire de tout gouvernement, si on peut se promettre la stabilité, la paix et la durée, avec une politique d'agitation, de division et d'exclusion. Voilà toute la question qui se débat aujourd'hui, et sait-on le secret des difficultés que le ministère éprouve à trouver dans cette confusion, au milieu de ces contradictions, ce qu'on peut appeler son point d'équilibre? C'est qu'il est incessamment obligé de tout ménager, de faire, comme on dit, la part du feu, d'entrer en transaction, non pas sur l'existence de la république, qui est hors de contestation, mais sur des détails, sur des questions irritantes, sur les mesures qu'on lui dispute ou qu'on veut lui imposer, sur les conditions les plus essentielles de gouvernement.

Au milieu de tout cela, ce qu'il y a de plus clair et ce qui ne laisse pas d'être un symptôme aussi inquiétant qu'étrange, c'est l'altération ou l'obscurcissement de certaines idées, de certaines notions qui sont pour ainsi dire l'essence de la politique. C'est d'abord une sorte de dépression visible du sens parlementaire. On veut, on croit avoir le régime parlementaire, et assurément il n'y a point aujourd'hui d'autre forme possible d'une vie publique régulière. Malheureusement on n'en a que les dehors, le mécanisme, les inconvéniens, les abus; on n'en a ni la réalité, ni les avantages, ni les garanties. Qu'en est-il en effet aujourd'hui et depuis assez longtemps? Il faut bien voir ce qui est vrai. La notion des prérogatives constitutionnelles des divers pouvoirs semble complètement émoussée. La confusion est un peu partout; l'initiative est dispersée, et par cela même elle n'est nulle part. Les ministres ne peuvent rien faire sans être réduits à toute sorte de négociations, et s'ils présentent une loi, ils sont exposés à la voir disparaître devant une simple proposition parlementaire. Un incident extérieur ou intérieur ne peut pas surgir sans qu'un cabinet soit aussitôt menacé d'avoir à donner des explications souvent dangereuses. Commissions, groupes, fractions de groupes prétendent entrer en partage de l'autorité exécutive sans avoir la responsabilité. En un mot, aucun des pouvoirs n'est à sa vraie place, dans son vrai rôle, et on arrive à n'avoir ni le régime parlementaire, tel que la constitution l'a établi, ni le gouvernement direct d'une assemblée. C'est un mélange de tout cela, sans compter l'action irrégulière de prépotences plus ou moins invisibles qui ne font qu'ajouter à la confusion. Le sens des vraies condi-

tions parlementaires est passablement atténué aujourd'hui, voilà le fait, et ce qui est malheureusement aussi clair, ce qui est plus grave encore, c'est que le sens libéral ne semble pas moins émoussé. On dirait vraiment à l'heure qu'il est que des libéraux sincères, sans arrière-pensée, acceptant les conséquences de la liberté, sont un phénomène, et que certains républicains éprouvent le besoin de se fabriquer un libéralisme d'une nouvelle espèce, se conciliant très bien avec toute sorte de restrictions, d'exclusions et même d'abrogations de garanties acquises depuis longtemps.

Rien, certes, de plus significatif sous ce rapport que la discussion engagée depuis quelques jours devant le sénat au sujet de ces éternelles lois de M. Jules Ferry, qui sont passées comme un legs onéreux du dernier cabinet au nouveau ministère avec l'auteur lui-même. Voilà une liberté, la liberté de l'enseignement, établie depuis trente années. Elle s'est développée paisiblement, sans bruit, sans provoquer ni difficultés ni plaintes sérieuses. Elle n'a pas seulement pour origine, comme on le dit, une loi de parti, une loi de réaction; elle avait été inscrite comme une promesse dans la constitution de 1830, elle était consacrée de la manière la plus large, la plus explicite, par la constitution de 1848. La loi de 1850 n'a été après tout que l'application d'un principe proclamé par une assemblée républicaine, — et après trente années, on croit tout simple d'abroger tout ce passé, d'introduire dans une loi sur l'enseignement supérieur une disposition subreptice qui réagit sur l'enseignement tout entier, qui a eu dès la première heure le caractère évident d'une représaille contre l'éducation religieuse! C'est le mérite et l'honneur de M. Jules Simon de s'être fait, dans cette discussion qui n'est pas encore terminée, le défenseur éloquent, persuasif de toutes les traditions libérales, même contre ses amis, même contre M. le ministre de l'instruction publique. Il ne s'est pas arrêté à cette raison banale que la liberté de l'enseignement est une arme aux mains des adversaires des institutions et du gouvernement. Est-ce qu'il y a une seule liberté dont des adversaires ne puissent se servir? Est-ce qu'en parlant ainsi on ne justifie pas ce que M. Guizot disait aux républicains de son temps lorsqu'il les accusait de ne pas savoir ce que c'était que le progrès, de n'avoir rien de nouveau à offrir? Ce qu'on propose aujourd'hui, c'est de revenir à des restrictions d'autrefois. M. Jules Ferry aurait certes mieux fait de ne pas engager le gouvernement et la république dans cette voie. Il a été plus heureusement inspiré, lorsque tout récemment il a eu à remplacer, à la tête de l'école normale, le malheureux M. Bersot, cet esprit si ouvert, si libre et si fin. M. le ministre de l'instruction publique a donné pour successeur à M. Bersot M. Fustel de Coulanges, et il ne pouvait assurément choisir un homme d'une plus forte science, d'une intelligence plus élevée, mieux fait en un mot pour donner à la jeunesse univer-

sitaire qu'il va diriger le goût de l'étude sévère et féconde. De tels choix valent mieux que des lois hasardeuses qui ne font que diviser et troubler le pays.

Si la France était seule au monde, elle pourrait peut-être encore, au risque de paraître oublieuse de ses infortunes, se permettre quelques fantaisies, quelques vaines expériences de plus dans ses affaires intérieures; mais ce qu'il ne faut pas se lasser de redire, ce que les circonstances se chargeraient de rappeler au besoin, c'est que la France n'est pas seule. Elle a sa place, son rôle, ses intérêts, ses responsabilités, au milieu des nations civilisées, sur un continent où la vie devient plus que jamais difficile. L'Europe, en effet, est engagée dans une crise qui tend de plus en plus à prendre un caractère général, où tout est confus et obscur, où les déchaînemens révolutionnaires se mêlent aux complications de diplomatie, où la politique est incessamment à la merci d'un incident imprévu qui vient tout à coup aggraver et assombrir la situation.

Qu'il y ait des agitations, des complots, des fureurs de secte, des tentatives de meurtre contre des souverains, ce n'est pas là précisément ce qui est nouveau. Les conspirations et l'assassinat ne sont pas le fruit des sociétés modernes. Ce qu'il y a de réellement nouveau, c'est ce cosmopolitisme révolutionnaire enveloppant l'Europe, devenant un élément redoutable dans les rapports internationaux, se manifestant avec une audace et une violence croissantes qui ne reculent plus devant rien. C'est cet implacable esprit de destruction qui vient de s'attester encore une fois à Saint-Pétersbourg sous la forme du plus effrayant forfait. Dans la résidence même de la famille impériale, dans l'intérieur du Palais d'hiver, il y a eu une formidable explosion de dynamite qui a fait voler en éclats une partie du palais. L'heure du repas de la famille impériale avait été choisie avec un profond calcul, et ce n'est que par un hasard bienfaisant, par le retard imprévu d'un convive princier, que ce calcul a été trompé. L'empereur et les siens ont été préservés, ils avaient été retenus dans leurs appartemens. Seuls, de malheureux soldats du régiment de Finlande, de garde au Palais d'hiver, ont été ensevelis sous les décombres; les uns sont morts, plus de cinquante ont été blessés. Les meurtriers ne se sont pas inquiétés des victimes qu'ils allaient faire pour atteindre le tsar. Ainsi, en peu de temps, l'empereur Alexandre a échappé à deux grands périls. Il y a deux mois à peine, revenant de Livadia, il était aux portes de Moscou l'objet d'une tentative qui ne visait à rien moins qu'à faire sauter un train de chemin de fer; aujourd'hui c'est dans son palais même qu'il est attaqué par un ennemi invisible armé des plus impitoyables moyens de destruction. Les attentats se succèdent, et en se succédant ils prennent un caractère de plus en plus terrible.

Il n'y a rien de plus tragique que cette situation de la Russie, où le

souverain ne se sent plus en sûreté, même chez lui, où il ne peut faire un pas, aller en chemin de fer, parcourir son palais sans être entouré de menaces de mort, sans être épié et suivi par la conspiration de l'assassinat. Rien en vérité de plus étrange, et si cette opiniâtreté farouche, mystérieuse, de conjurés acharnés à leur œuvre sanglante, a quelque chose de saisissant, il y a une circonstance plus étonnante encore peut-être, c'est l'impuissance d'un gouvernement absolu qui, en dépit de tous les moyens dont il dispose, ne peut ni saisir les complots, ni même empêcher la trahison et le meurtre de franchir le seuil du Palais d'hiver. Comment remédier à une si violente situation? Sans doute, d'une manière générale, on peut dire que des réformes, des institutions plus libérales auraient une heureuse influence en ouvrant aux esprits une voie d'activité régulière. Il y a longtemps qu'on le dit, il faudra bien arriver à cette politique d'autant plus naturelle, d'autant plus nécessaire que l'ancienne autocratie russe est visiblement épuisée. Pour le moment, il est bien clair que ce n'est pas vers cette politique qu'on paraît incliner à Saint-Pétersbourg. On semble plutôt vouloir recourir à des procédés tout différens pour « mettre un terme aux actes criminels qui tendent à ébranler l'ordre social et politique en Russie. » On vient de créer une commission exécutive supérieure à la tête de laquelle est placé le général Loris Melikof, l'ancien commandant de l'armée d'Asie pendant la dernière guerre d'Orient, le vainqueur de Kars. Déjà, l'année dernière, dans une intention de défense contre les menées révolutionnaires, on avait créé des gouverneurs généraux avec des pouvoirs extraordinaires, à Pétersbourg, à Moscou, à Kief, à Odessa, à Kharkof, à Varsovie. Maintenant, au-dessus de ces gouverneurs généraux, il y a la commission supérieure dont l'action s'étend à l'empire entier. Cette commission a tous les pouvoirs, ses décisions sont sans appel, tous les procès politiques engagés dans l'empire sont de son ressort. C'est une sorte de chambre ardente dont le président, le général Loris Melikof, devient un vrai dictateur auprès du tsar. Une réflexion assez simple vient cependant à l'esprit. L'administration russe n'a jamais manqué de pouvoirs ordinaires et extraordinaires, et si, avec l'autorité la plus illimitée, elle a été jusqu'ici complètement impuissante, comment l'omnipotence d'une commission nouvelle aura-t-elle plus d'efficacité? On dit même que depuis l'attentat du Palais d'hiver les proclamations révolutionnaires n'ont cessé de se multiplier à Saint-Pétersbourg. La lutte tragique continue, et elle n'est pas seulement redoutable au point de vue de la situation intérieure de la Russie, elle l'est encore jusqu'à un certain degré par les conséquences extérieures qu'elle peut avoir, qu'elle a déjà, en intéressant, en soulevant tous les sentimens conservateurs en Europe.

Une de ces conséquences, on ne l'ignore pas, c'est la question qui s'est élevée à l'improviste entre la Russie et la France. Pour dire simplement les choses, le cabinet de Saint-Pétersboug a demandé au gou-

vernement français l'extradition d'un sujet russe récemment arrêté à Paris et soupçonné d'être un des auteurs, non de l'attentat du Palais d'hiver, mais de l'attentat de Moscou. Le gouvernement français n'a pas encore répondu, il avait le droit et il a pris le temps de tout examiner pour se prononcer impartialement sur une question qui n'a pas cessé d'ailleurs d'être traitée avec une complète courtoisie. A ne considérer que les plus strictes obligations diplomatiques, il n'y a point de traité d'extradition avec la Russie. Il y a avec d'autres états des traités signés même depuis que la république existe et assimilant les tentatives de meurtre contre des souverains aux crimes de droit commun passibles d'extradition ; il n'y a pas de traité de ce genre avec la Russie. Sur ce point donc le terrain est libre, mais il est bien clair qu'un traité de plus ou de moins n'est pas le seul élément de décision dans une affaire d'une telle nature. Il y a bien d'autres considérations dont le gouvernement est obligé de tenir compte. Il a tout à la fois à s'inspirer de ces devoirs de solidarité qui lient les états civilisés, et des principes qui entrent de plus en plus dans le droit général, et en même temps de sa dignité bien entendue, de sa position de ce qu'il doit à des traditions libérales.

Ceux qui sont libres de suivre leurs premiers mouvemens et de manifester leurs impressions ont beau jeu : ils peuvent même se livrer, comme M. Victor Hugo, a d'assez étranges effusions hnmanitaires, ils n'engagent qu'eux-mêmes. Le gouvernement a une tout autre responsabilité, et il en sent vraisemblablement le poids. Il ne peut ignorer qu'ici tout est grave et délicat, que, quelle que soit sa résolution, elle pourra être l'objet d'interprétations dangereuses. Si, reconnaissant dans les faits imputés à son prisonnier les caractères d'un crime de droit commun, il consent à l'extradition, il sera accusé d'avoir fait une concession humiliante, d'avoir été infidèle à des sentimens généreux, aux traditions du droit d'asile. Si, après l'examen le plus attentif, le plus impartial, il refuse, il ne peut se dissimuler que ce refus sera dénaturé, exploité par des passions ennemies. L'essentiel est qu'après avoir tout consulté, tout pesé, il montre bien qu'il s'est décidé dans le sentiment de ce qu'il doit à la France d'abord et de ce qu'il doit aussi à des relations d'amitié avec la Russie. Il faut sortir honorablement, par une parfaite bonne foi, d'une situation délicate, et la pire des choses serait de tout compliquer par des interpellations, par des discussions, par des déclamations qui ne serviraient à rien, qui n'auraient d'autre effet que de représenter sous un faux jour notre politique extérieure, en mettant des armes nouvelles dans les mains des ennemis de la France.

Des attentats, des armemens, des malaises, des obscurités, c'est à peu près l'histoire de l'Europe pour le moment. La politique est laborieuse pour tout le monde, elle est fertile en accidens imprévus, en difficultés inévitables et en complications assez mystérieuses qui pèsent sur les esprits. Tous les gouvernemens, il est vrai, tous les souverains

qui ont des parlemens à ouvrir, se hâtent de proclamer les inestimables bienfaits de la paix, d'affirmer le caractère rassurant des relations internationales. La reine d'Angleterre exprimait ses espérances pacifiques, il y a quelques semaines. L'empereur Guillaume, plus récemment, a témoigné son intérêt pour la paix. Le roi Humbert, en ouvrant, ces jours derniers, son parlement, vient à son tour de tenir un langage à peu près semblable; il a exprimé le « vif désir de la conservation de la paix, » il a parlé des relations amicales qu'il cultive, et même il a eu l'air de mettre les chambres en garde contre des dépenses militaires excessives s'il y avait quelques crédits nouveaux à leur demander. Rien certes de plus tranquillisant en apparence, et cependant les nuages subsistent. On sent qu'il y a quelque chose de peu propre à inspirer la confiance dans cet état où l'Allemagne, sous prétexte de sauvegarder la paix qui n'est pas menacée, accroît une puissance militaire déjà formidable, où l'Autriche se croit obligée de prendre quelques précautions défensives sur la frontière du sud, comme si elle craignait sérieusement les menées des agitateurs de l'*Italia irredenta*. Le mal de l'Europe est dans cette incohérence de rapports généraux combinée avec un certain ensemble de conditions intérieures peu brillantes, médiocrement assurées dans la plupart des pays.

L'Italie n'est pas la dernière à se ressentir de cette influence générale; elle semble passer par une phase assez ingrate de politique intérieure et même de politique extérieure à la suite de ces agitations de l'*Italia irredenta* qui ont visiblement attiré l'attention du cabinet de Vienne. Est-ce à dire qu'il soit survenu quelque incident nouveau, quelque complication dans les relations de l'Italie avec l'Autriche? Évidemment, on a fait un peu trop de bruit pour quelques mesures de vigilance que l'Autriche aurait cru devoir adopter et qui, dans tous les cas, ont dû être expliquées de la manière la plus amicale. Il ne peut y avoir rien de grave dans des agitations auxquelles les populations italiennes ne s'associent pas, que le cabinet de Rome est le premier à désavouer, et ces préoccupations ne se laissent pas même entrevoir dans le discours royal qui a inauguré tout récemment la session nouvelle du parlement. L'Italie véritable n'a point pour le moment l'esprit hanté de ces idées de revendication qui n'ont rien de sérieux. Elle a bien assez de quoi s'occuper chez elle, dans ce vaste domaine national qui ne lui est plus contesté et qu'elle laisse trop souvent inexploité. Le dernier discours du roi Humbert est surtout consacré aux affaires intérieures, à ces réformes administratives, économiques et même politiques dont on parle sans cesse et qui sont, à ce qu'il paraît, plus faciles à proposer qu'à réaliser.

Le parlement italien en est toujours à se débattre en effet avec ces deux éternelles questions de l'impôt sur la mouture et de la réforme électorale qui sont les articles principaux du programme des ministères

de la gauche, qui traînent depuis deux ans dans les chambres, dans les manifestes et dans les polémiques. La réforme électorale en est à peine à être examinée et étudiée. La réforme de l'impôt sur la mouture a déjà passé par toute sorte de péripéties parlementaires; elle a été discutée, modifiée, votée par la chambre des députés, repoussée par le sénat, qui s'est préoccupé avant tout des conséquences financières. Elle revient aujourd'hui avec la réforme électorale, et le roi Humbert, sans doute pour hâter une solution en parlant aux sentimens des chambres, a cru devoir placer ces deux questions sous la protection de la mémoire du roi Victor-Emmanuel; il les a représentées comme les dernières promesses du fondateur du royaume. « La réforme des impôts, pour soulager les classes pauvres, et l'extension du droit électoral, a-t-il dit, est un devoir sacré envers sa mémoire vénérée et l'objet de la juste attente du peuple italien... » Le ministère, toujours présidé par M. Cairoli, a pris, quant à lui, un moyen plus direct et moins sentimental : il a fait une promotion de sénateurs, avec l'intention évidente de modifier dans la haute chambre la majorité qui a repoussé jusqu'ici l'abolition complète et immédiate de l'impôt sur la mouture. Il n'a pas fait cette fois, comme cela arrive assez souvent, des sénateurs avec des députés menacés dans leur position électorale; il a choisi des hommes en dehors du monde parlementaire, dans l'armée, dans l'administration, dans le haut enseignement. Aura-t-il réussi par cet expédient à déplacer la majorité sénatoriale, à vaincre une résistance devant laquelle la chambre des députés et les divers cabinets ont dû s'arrêter depuis deux ans? C'est possible sans être encore certain. Le sénat finît-il d'ailleurs par céder sur ce point, la question financière n'en serait que plus grave le lendemain par suite de la suppression définitive d'un impôt malaisé à remplacer dans le budget. Il n'est pas dit d'un autre côté que le sénat, même avec son nouveau contingent, sera disposé à accueilir les diverses propositions de réformes qui pourront lui être soumises.

De toute façon, c'est une session laborieuse qui s'ouvre à Rome avec toutes ces perspectives de difficultés financières, de dissidences possibles entre les deux assemblées, de délicates questions diplomatiques, nées d'un certain relâchement dans la direction des affaires. Si, au milieu de tout cela, le ministère Cairoli arrive, après la suppression de l'impôt sur la mouture, à une réforme électorale, prélude d'une dissolution inévitable de la chambre des députés, il n'est point douteux que les élections auxquelles le pays devra être appelé seront un grand inconnu. Ce sera une lutte décisive engagée devant un corps électoral renouvelé entre la politique de la gauche qui règne depuis quelques années, qui ne s'est sûrement pas attestée par l'éclat de ses œuvres et la politique de libéralisme modéré, qui est aujourd'hui dans l'opposition après avoir été longtemps au gouvernement. Ce sera évidemment une crise assez grave pour ce peuple né d'hier qui a eu jusqu'ici toutes les fortunes et

qui n'est peut-être pas au bout de ses épreuves. Il n'y a que vingt ans à peine que l'Italie existe officiellement, et déjà que de choses sont changées! Des hommes qui, dans cet avènement d'une nation nouvelle ont été les ouvriers sérieux et illustres de la première heure, la plupart ont disparu. Ils appartiennent à un autre temps, et dans ce passé qui semble lointain, tant les événemens se sont pressés, une des figures les plus expressives est assurément celle que M. Giuseppe Massari vient de faire revivre dans une étude substantielle et animée sur *le général Alfonso La Marmora.* C'est de l'histoire mêlée de souvenirs intimes.

Celui-là aussi, avec Cavour, avec d'Azeglio, était un des premiers serviteurs de l'œuvre nationale. Il l'a été dans la mesure de son caractère, avec son énergique droiture de soldat, avec son intégrité d'homme public, avec sa loyauté indépendante de vieux Piémontais. Il était né au commencement du siècle, en 1804, d'une famille primitivement originaire de Florence, et depuis longtemps transportée à Biella, dans le Piémont. Il avait pour ainsi dire dans le sang l'attachement à la maison de Savoie et la vocation militaire. Au commencement de la guerre de 1848, il n'était encore que major d'artillerie. Il se révélait aussitôt avec sa forte nature de soldat dévoué aux revendications nationales et au prince qui, à ses yeux, représentait la patrie. Il se signalait comme le ministre de la guerre dont Cavour allait avoir besoin pour l'accomplissement de ses desseins. Entre ces deux hommes, différens de caractère, mais unis de cœur, il y avait une complète intimité : ils n'avaient rien de caché l'un pour l'autre. Dans l'œuvre commune, Cavour était la tête inventive, le politique; La Marmora était le réorganisateur de l'armée, le chef naturel du petit corps piémontais envoyé en Crimée, comme il était bientôt, en 1859, le premier lieutenant de Victor-Emmanuel dans la guerre de l'indépendance. Il était un de ces hommes sur qui Victor-Emmanuel pouvait toujours compter, surtout aux heures critiques, et c'est ce qui explique comment, avant et après la mort de Cavour, en 1859, en 1864, en 1866, La Marmora s'est trouvé chargé, comme président du conseil, des missions les plus difficiles. M. Massari retrace cette carrière de soldat-politique avec autant d'intérêt que de fidélité, et il y a dans son livre plus d'une révélation curieuse. Ainsi, d'une lettre publiée pour la première fois aujourd'hui, écrite par Cavour à La Marmora en quittant Plombières en 1858, il résulte que l'empereur livrait dès ce moment « les Légations et les Marches » au nouveau royaume à fonder. Peut-être se souvient-on d'un discours par lequel Victor-Emmanuel donnait presque le signal de la guerre aux premiers jours de 1859. Ce discours avait été envoyé aux Tuileries; Napoléon III prétendait qu'il avait trouvé quelques phrases « trop fortes, » et ce bizarre souverain substituait tout simplement à des paroles qu'il trouvait « trop fortes, » qu'il assurait vouloir adoucir, des

expressions plus fortes encore! C'est de lui que venait ce fameux « cri de douleur » qui allait retentir dans toute l'Italie.

Mêlé à tous les drames où s'est jouée la destinée de son pays, quelquefois malheureux, La Marmora en imposait par sa loyauté, et c'est pour faire respecter cette loyauté qu'il publiait, il y a quelques années à peine, ce livre si saisissant : *Un po' piu di luce*, qui dérangeait passablement la diplomatie de M. de Bismarck, qui dérangeait aussi un peu la politique du cabinet de Rome à ce moment. Il était accusé d'avoir commis une indiscrétion; il avait parlé avec sa rude franchise, et dans un temps où les vaincus ont souvent tort, le général La Marmora avait enfin un mérite : il n'avait cessé de s'intéresser ardemment à la France. Il avait ressenti nos deuils; jusqu'à la mort, il gardait pour nous l'espérance!

CH. DE MAZADE.

Allen. — *Histoire du Danemark*, traduction française de M. Beauvois, 2 vol. in-8°, 1879.

L'actif et intelligent éditeur de Copenhague, M. Höst, a été bien inspiré quand il s'est résolu à donner cette traduction française d'un ouvrage devenu classique dans le Nord et en Allemagne. Une première preuve en serait la nécessité de montrer ce que vaut la traduction allemande de ce livre, où se trouvent singulièrement modifiées, sans avis préalable, et bien entendu sans le consentement de l'auteur, les pages concernant, de près ou de loin, les questions politiques si cruellement agitées naguère entre le Danemark et l'Allemagne. Ce n'est pas dans la traduction allemande qu'il faudra étudier les origines de la trop fameuse affaire des duchés; les Allemands eux-mêmes feront bien, s'ils veulent être un jour impartiaux sur ce sujet, de consulter la traduction française : elle reproduit fidèlement toute l'argumentation de l'auteur, révisée et complétée par lui; elle conduit de plus l'histoire de ces tristes et instructifs débats jusque vers la fin, que nous connaissons aujourd'hui, et qu'en lisant M. Allen on peut prévoir.

Cet ouvrage a été écrit à la fois pour servir de manuel dans l'enseignement national et pour être lu par les gens du monde. C'est dire que l'auteur, sans laisser voir indiscrètement tout l'échafaudage de son érudition, a dû faire œuvre de science, en même temps particulière et générale, étudier les chroniques et en extraire la seule substance, comprendre jusque dans le détail la vie danoise aux différens âges et la peindre par des traits bien choisis et habilement interprétés. Ce programme de tout historien national, M. Allen l'a très bien compris. Appartenant, en politique, au parti vraiment libéral qui revendiquait l'autonomie du Danemark en présence des agressions coupables de l'Allemagne, à ce groupe de bons esprits qui n'aurait pas cédé le Sles-

vig, et dont les sages avis, un peu mieux écoutés, auraient épargné à l'Europe bien des malheurs, si l'Europe avait distingué ses véritables intérêts, il se rattachait intellectuellement à l'école historique moderne, à celle qui a produit en France tant de bons livres non oubliés. Dans un ouvrage destiné à entretenir au fond des cœurs le respect des traditions et l'amour du pays, il a su donner, suivant une très habile mesure, les proportions nécessaires au récit des événemens politiques d'une part, mais aussi au développement de la civilisation générale par le progrès des institutions et des mœurs.

Le petit royaume dont il entreprenait de raconter les annales est entré sur la scène historique, aux premiers temps du moyen âge, par un redoutable développement d'invasions et de colonisations violentes. C'est toute une épopée que le récit de son passé païen, avec l'Edda pour livre religieux et les runes pour écriture. M. Allen a retracé ce tableau avec de vives couleurs que lui ont offertes les recherches nouvelles. On n'a qu'à parcourir le précieux recueil des mémoires de la *Société des Antiquaires du nord* pour se convaincre de l'intense travail par lequel les érudits scandinaves ont, depuis trente ans, accumulé les recherches archéologiques; peu à peu, grâce aux découvertes successives, l'histoire de leur plus lointain passé s'est transformée. Il n'en a pas été autrement pour les siècles ultérieurs. Les chroniques ont été révisées, publiées à nouveau selon toutes les règles de critique requises par l'érudition moderne, et les monographies sur les divers points de l'historiographie danoise se sont multipliées. Ce sont les résultats de tout ce travail minutieux et patient que M. Allen a enregistrés, et il a pu donner de la sorte un livre vraiment au courant de la science en même temps que facile à lire et clairement écrit.

Le petit Danemark a offert pendant ce dernier demi-siècle un bel exemple. D'une part il luttait pour sa nationalité contre l'Allemagne et jetait un cri d'alarme que d'autres eussent été non moins intéressés que lui à ne pas laisser se perdre dans les airs. Mais en même temps il ne perdait pas de vue, quoique dans une si cruelle étreinte, les intérêts intellectuels, ceux de la science et de l'érudition. Le même M. Madvig acceptait d'être premier ministre, et reprenait au lendemain de son ministère ses belles études sur la langue latine et sur Tite Live. Là est née, avec le regretté Thomsen et avec l'ingénieux M. Worsaæ, la science des âges préhistoriques : cette science a fait depuis une brillante fortune, mais nulle part elle n'a rencontré pour la servir des musées comparables à ceux de Copenhague. Le Danemark a eu dans ces dernières années des érudits et des philologues qui ne le cèdent pas à ceux de l'Allemagne. Le livre de M. Allen, en même temps qu'il profitait de leurs travaux, n'a pas oublié de raconter leurs efforts, et servira très utilement à leur faire rendre justice. A. G.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

CAUSERIES FLORENTINES

III[1].

DANTE ET LE CATHOLICISME

Le prince Silvio Canterani n'a pas toujours été l'antiquaire et le *pédant* pour lequel il se donnait volontiers dans le grand monde romain. Des gens d'un certain âge se souvenaient encore de lui comme d'un brillant attaché de la légation napolitaine (il était *sujet mixte* des états pontificaux et du royaume des Deux-Siciles) très apprécié autrefois pour son esprit et pour ses manières élégantes dans les diverses capitales de l'Europe où il avait successivement séjourné. Envoyé en dernier lieu à Vienne, vers 1844, comme premier secrétaire, il y conquit rapidement les faveurs de la haute société autrichienne, s'attira même la sympathie toute spéciale du vieux chancelier de cour et d'état, et devint l'hôte familier du *Ballplatz*. C'est aussi dans les salons célèbres de la princesse de Metternich que le jeune secrétaire de légation fit la connaissance de la belle Olga Galaïef, qui ne tarda pas à devenir la compagne de sa vie. L'opinion générale avait toute raison de proclamer ce mariage parfaitement assorti sous le rapport de la naissance, de la fortune et de la grande position sociale; quant à la religion, les princes Galaïef étaient du petit nombre des illustres familles russes qui, au commencement de ce siècle, et sous l'action d'une certaine coterie occulte, mais très influente alors à Saint-Pétersbourg, avaient embrassé le catholicisme. Il est vrai que ces familles n'osèrent pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 15 février.

afficher publiquement leur croyance; sous le règne ombrageux de l'empereur Nicolas, elles durent même redoubler de précaution et de mystère; et la perspective de pouvoir désormais professer librement un culte pratiqué jusque-là en secret et avec terreur, ne fut pas pour Olga Galaïef un des côtés les moins sourians de son union avec le prince romain.

Établie splendidement, vers la fin de 1845, dans cet antique palais Canterani, sur la *piazza di santi Martiri*, que les *Guides* de Murray et de Baedeker recommandent par un astérisque à l'attention spéciale du visiteur de la cité éternelle, la princesse Olga reçut de la société romaine l'accueil chaleureux que méritaient sa beauté, sa grâce, et ses antécédens religieux; et son salon devint de bonne heure le centre important des *zelanti*. Le cardinal Lambruschini avait, dès les premiers jours, surnommé la jeune princesse une *mère de l'église:* il y avait dans ce mot autant de perspicacité pour le moins que de malice. Avec l'impétuosité et le manque d'équilibre propres aux imaginations slaves, la noble Moscovite, aussitôt qu'elle eut touché le sol sacré de Rome, s'était éprise, en effet, pour les questions de la foi, d'une ardeur profonde, absorbante. Les événemens considérables qui suivirent bientôt, les péripéties émouvantes des quatre ou cinq premières années du pontificat de Pie IX, ne pouvaient qu'accroître ce zèle et l'enflammer au plus haut degré. Il faut rendre cette justice à la princesse Canterani qu'elle ne portait qu'un médiocre intérêt au côté politique de l'œuvre de restauration dont le retour de Gaëte avait donné le signal : les intrigues diplomatiques, les luttes d'influence des diverses cours auprès du saint-siège, et tout le travail réparateur que concentrait entre ses mains habiles le cardinal secrétaire d'état, la laissèrent presque indifférente. Ce qui avait surtout le don de la préoccuper, de l'exalter outre mesure, c'était le grand mouvement théologique qui commençait alors à se dessiner à l'entour et au cœur même du Vatican, et qui poussait avec une résolution contenue, mais ferme, à la proclamation de certains dogmes, au remplacement des liturgies locales par l'uniforme liturgie romaine, au rétablissement de l'ancienne hiérarchie catholique dans les pays protestans, et autres entreprises du même genre. Peu à peu le palais de la *piazza di santi Martiri* fut complètement déserté par l'élément mondain et laïque, et on n'y vit plus que des cardinaux, des *monsignori*, des chefs de communautés, des légats et des ablégats, des protonotaires et des missionnaires apostoliques. Mgr H..., l'illustre descendant d'une famille anglaise célèbre depuis des siècles par l'ardeur de son catholicisme, définissait plaisam-

ment le salon de la princesse Canterani un concile *out of session*. Dans sa ferveur généreuse pour une cause qui lui devenait plus chère d'année en année, la belle enthousiaste ne recula devant aucun labeur : elle se mit bravement à l'étude; elle lut la *Somme*, les pères de l'église et les principaux traités de controverse. A certains hauts personnages de Saint-Pétersbourg elle envoyait de temps en temps des communications volumineuses pleines d'argumens irrésistibles contre l'erreur de Photius ; quelques favorisés de la fortune à Rome ainsi qu'à l'étranger avaient même reçu de ses mains l'exemplaire en vélin d'un ouvrage imprimé avec luxe, mais non destiné à la publicité, et qui avait pour titre : *des Rapports du bouddhisme avec notre sainte foi catholique*.

Le prince Silvio n'avait fait d'abord que sourire de l'avertissement plus ou moins charitable du cardinal Lambruschini : l'engouement théologique de la jeune Olga lui paraissait une simple fantaisie féminine, nécessairement passagère, et préférable dans tous les cas aux frivoles besognes qui remplissent d'ordinaire la vie des grandes dames romaines. Lorsqu'il s'aperçut enfin des inconvéniens très réels de cette fantaisie, il eut la douleur de reconnaître qu'elle était devenue une passion intense, exclusive, sourde à la remontrance et prête à la lutte, « au martyre. » Il n'eut garde de provoquer le ciel, et laissa le champ libre à la théologie. Bientôt la mort d'un enfant unique et tendrement aimé vint dénouer les derniers liens d'un sentiment commun entre les deux époux, dont chacun suivit désormais sa destinée différente. Trop respectueux envers des convictions qu'il savait sincères pour leur faire une guerre sourde et mesquine, trop soucieux de sa dignité pour mettre le monde dans la confidence de son chagrin domestique, trop sérieux aussi pour chercher des distractions vulgaires, le prince ne pensa plus qu'à se créer une occupation capable d'absorber son esprit sans compromettre son honneur. Dans le vaste palais de ses ancêtres, où il ne trouvait plus pour lui ni salon, ni foyer, il y avait encore une bibliothèque, — une bibliothèque toute « païenne, » mais très choisie et très riche, — et il ne tarda pas à s'y confiner. Un Thucydide ou un Eschyle ouvert un jour par hasard lui fit découvrir une agréable vérité à laquelle il n'avait pas songé jusque-là : c'est que les pères jésuites avaient du bon, et que leur méthode d'enseignement, si surannée et tant décriée, n'en laissait pas moins chez leurs élèves un fonds de connaissances classiques inaltérable. Grâce à cette éducation première, le prince Silvio parvint, sans trop d'efforts, et en un court espace de temps, à se rendre maître du latin et du grec, dans la plus grande perfection, et l'étude de l'antiquité fut désormais pour lui sa consolation à l'intérieur et sa protection au dehors. Avec la

délicatesse exquise de toute âme bien née qui cache une blessure intime, il s'efforça de donner le change sur son bonheur perdu : sa manie d'antiquaire faisait pendant et équilibre à l'exaltation théologique de la princesse, et le couple parut uni aux yeux des profanes dans une excentricité à deux faces et à deux fins. Le monde n'est point aussi méchant qu'on veut bien le prétendre : il nous sait gré des efforts que nous faisons pour éviter sa médisance, et il nous le prouve alors généreusement en ne s'occupant plus de nous ; ainsi fit-il à l'égard de la *casa* Canterani. Les apparences furent sauvées jusqu'au bout, alors même qu'à la suite de l'entrée des troupes du roi Victor-Emmanuel à Rome, le prince Silvio eut pris la résolution de séjourner alternativement à Naples et à Florence. La zélée Moscovite crut de son honneur et de son devoir de « braver l'usurpateur, » et de rester sur la brèche faite, le 20 septembre 1870, à la *Porta Pia;* mais elle fut la première à reconnaître aussi que son mari n'avait pas les mêmes obligations, et qu'il valait mieux pour lui se dérober, dès le début, à tout contact nécessairement gênant, et sujet à des malentendus, avec le gouvernement des *buzzurri*.

Dans le milieu sympathique de la villa Albina, le prince Silvio ne perdit point, tant s'en faut, des habitudes contractées depuis près d'un quart de siècle, et il donna souvent prise aux indulgentes railleries de la comtesse, par ses citations classiques, ainsi que par son insistance, sa *dolce mania*, comme il disait lui-même, de faire d'elle son élève en grec : il assurait à sa gracieuse amie que c'était là le seul fleuron qui manquât à la couronne de ses perfections. Du reste, la châtelaine, aussi bien que ses invités, avait eu plus d'une fois l'occasion de reconnaître que, pendant sa longue réclusion, le prince ne s'était point borné à la seule étude de l'antiquité : les remarques incidentes, qu'il se permettait de temps en temps, prouvaient surabondamment que ni l'histoire, ni la philosophie, ni les arts ne lui étaient demeurés étrangers, et qu'il avait dû méditer profondément sur plus d'un grave problème de la vie. Toutefois son intervention dans les causeries de la soirée avait toujours été jusque-là purement accidentelle, très réservée, presque récalcitrante ; et la surprise fut grande, vers la fin du dernier entretien, de lui voir accepter, sans trop de résistance, ce premier rôle dans la discussion du lendemain, que lui imposait en quelque sorte la *padrona di casa*. Aussi, le lendemain, à l'heure habituelle de la réunion, y eut-il dans la petite société un véritable mouvement de curiosité, comprimé avec peine, alors que la comtesse, après un prélude de Chopin finement exécuté, dit sans autre transition, d'une voix à la fois caressante et impérative :

— Eh bien, *principe*,

Scocca
L'arco del dir, che insino al ferro hai tratto (1)...

Le prince Silvio. — Ah! madame, ce ne saurait plus être maintenant un grand mérite de bien ajuster « l'arc du discours » et de tirer au blanc, les précédens et instructifs débats ayant déjà si pleinement éclairé la cible et circonscrit de tous côtés le point de mire! Des divers hommes dans Alighieri que nous avons vus jusqu'ici successivement passer devant nos yeux, aucun en effet ne nous a encore expliqué ce trouble mystérieux et poignant, ce sentiment « d'angoissante fascination, » pour parler avec notre gracieuse hôtesse, qu'évoque toujours en nous instinctivement ce nom redoutable de Dante. Ses souffrances individuelles et ses épreuves comme citoyen ont été certes dépassées par les infortunes d'un Tasse, d'un Milton ou d'un Cervantes. Son inspiration a été heureuse et merveilleuse comme rarement une autre le fut pour la sûreté et la force toujours égales; il n'a point connu ces « aheurtemens de la pensée à une forme et à une matière récalcitrantes, » ces combats meurtriers de l'*alta fantasia* et du *possa* dans lesquels s'est épuisé le génie titanique de Michel-Ange. Enfin une discussion approfondie nous a parfaitement édifiés sur la part de la vérité et de la fiction dans le désespoir amoureux du chantre de *la Divine Comédie*. Tout ceci bien établi, il ne nous reste plus dès lors qu'à interroger l'homme transcendant dans Alighieri, le croyant et le penseur, veux-je dire, pour avoir le mot, s'il est possible, d'une destinée qui ne laisse pas de nous paraître pathétique entre toutes. Le secret de sa tragédie, ne faudrait-il pas le chercher dans son idéal religieux ou politique, dans sa manière de concevoir la cité de Dieu ou la cité humaine, et dans le démenti cruel que les générations contemporaines ou celles qui suivirent ont pu donner à cet idéal, à cette conception? C'est ce que, avec votre indulgente permission, je vais examiner ici.

Je n'éprouve aucun embarras à vous prier de me suivre sur le terrain religieux, bien que ce terrain n'ait certes pas manqué de mirages et que maint commentateur de Dante y ait trouvé sa *selva selvaggia*. Vous savez par quels procédés l'école de Ugo Foscolo et de Rossetti est parvenue à présenter Alighieri comme le chef principal d'une vaste confrérie maçonnique qui au XIIIe et au XIVe siècle travaillait sourdement à la ruine du catholicisme. De nos jours, un honnête Français, qui de son propre aveu avait d'abord en 1842 traduit *la Divine Comédie* en toute candeur et sans y voir malice,

(1) Purgat., XXV, 17-18.

s'avisa plus tard d'y déchiffrer une affreuse « comédie albigeoise; » illuminé par les enseignemens de Rossetti, et peut-être bien plus encore par ceux de la révolution de février, M. Aroux dénonça le grand Florentin comme le plus dangereux des malfaiteurs (1). Les protestans zélés, à leur tour, ne se sont pas refusé la joie de découvrir quantité « d'élémens réformateurs » dans les terzines dantesques et de saluer un glorieux précurseur de Luther dans le poète immortel qui a lancé tant de traits enflammés contre la corruption de l'église, contre ces indulgences surtout, « dont saint Antoine engraisse son porc et beaucoup d'autres encore qui sont pires que des porcs (2). » Aucune de ces étranges suppositions n'a cependant pu résister à un examen tant soit peu sérieux, et, à l'heure qu'il est, la parfaite orthodoxie du « poème sacré » ne fait plus question pour tout critique éclairé. Nombreuses sans doute et terribles sont les accusations portées, dans ce poème, contre la politique de la curie romaine et le relâchement du clergé. Depuis la scène dans le cercle infernal des simoniaques où, plongé dans un trou étroit, la tête en bas, les pieds en l'air livrés aux flammes, le pape Nicolas III, se trompant à l'approche de Dante et le prenant pour Boniface VIII, alors encore sur le trône pontifical, lui crie : « Est-ce toi, Boniface? Comment! c'est déjà toi?.. » depuis cette scène dont l'audace d'invective n'a point de pareille dans toute l'œuvre d'Aristophane, jusqu'aux paroles que prononce saint Pierre au paradis contre le saint-siège dégénéré, — paroles vengeresses *qui font rougir tout le ciel* (3), — quelle série de diatribes amères, sanglantes, inoubliables! Gardons-nous cependant de voir là la moindre atteinte au dogme de la papauté, le moindre doute sur la divinité de son institution. Au moyen âge, la parole était d'autant plus libre que les cœurs étaient inébranlablement soumis. Déjà saint Bernard reprochait au clergé de penser bien plus « à vider les poches qu'à extirper les vices des ouailles; » et que de fois le langage des grands docteurs de ces siècles, le langage d'un Gerson, d'un Clémengis, d'un d'Ailly égale en violence celui d'Alighieri! Il faut bien le dire, l'église de ces temps n'avait point les susceptibilités de nos jours...

L'abbé dom Felipe. — Permettez, mon prince, si l'église au moyen âge était tolérante pour les reproches plus ou moins fondés, — *in dubiis libertas*, — c'est qu'elle savait que le principe de la foi était sauf : *in necessariis unitas*...

(1) E. Aroux, *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste*; Paris, 1854.
(2) Parad., xxix, 118-126.
(3) Inf., xix, 52-57. — Parad., xxvii, 28-30.

Le vicomte Gérard. — Ce pauvre duc de Persigny ne disait pas autrement aux anciens partis : Reconnaissez d'abord le principe de l'empire, vous ferez ensuite de l'opposition tout à votre aise.

Le prince Silvio. — *In necessariis unitas*, vous avez raison, monseigneur, de nous faire souvenir d'une maxime à laquelle Dante ne cesse de rendre l'hommage le plus éclatant dans tout le cours de son chant inspiré. Ce même Boniface VIII, qu'il flétrit sans pitié comme simoniaque et comme guelfe, il ne le compare pas moins au Christ crucifié dès qu'il vient à parler du hideux attentat d'Anagni ; Nogaret et Colonna sont alors à ses yeux « les deux nouveaux larrons, » Philippe le Bel « un nouveau et cruel Pilate, » et il appelle la « douce » vengeance de Dieu sur les auteurs d'un aussi horrible forfait.

Le marchese Arrigo :

Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso,
E nel Vicario suo Cristo esser catto.

Veggiolo un' altra volta esser deriso:
Veggio rinnovellar l' aceto e il fele,
E tra nuovi ladroni essere anciso.

Veggio il nuovo Pilato sì crudele,
Che ciò nol sazia, ma senza decreto
Porta nel tempio le cupide vele.

O signor mio, quando sarò io lieto
A veder la vendetta, che nascosa
Fa dolce l' ira tua nel tuo segreto (1)?

Le prince Silvio. — D'un autre côté, et malgré toute la véhémence de ses opinions gibelines, il n'hésite pas à placer dans l'Enfer le chef et le représentant le plus illustre de son propre parti, l'empereur Frédéric II lui-même, l'excommunié des papes et l'auteur supposé du livre : *de Tribus Impostoribus;* et en quels termes ardens sait-il célébrer saint Dominique et son ordre pour avoir écrasé l'erreur albigeoise, « extirpé les broussailles hérétiques là où les résistances ont été les plus épaisses (2) ! » Notre cher commandeur nous a fait très justement admirer la résolution tranquille et consciente de sa force avec laquelle Dante a procédé dans son labeur poétique : il nous l'a montré marchant d'un pas égal et ferme du commencement jusqu'à la fin de sa tâche, s'élevant de strophe en strophe et de cercle en cercle, sans jamais hésiter, sans

(1) Purgat., xx, 86-96.
(2) Inf., x, 119. — Parad., xii, 100-102.

jamais douter de son art. Rien en effet n'est comparable à cette assurance magistrale de l'artiste chez Alighieri, — si ce n'est l'assurance du croyant. Les terzines fameuses (1) dans lesquelles il parle de son génie, de sa renommée, du laurier dont on le couronnera encore un jour sur les fonts mêmes où jadis il fut baptisé enfant, — ces accens fiers, retentissans, qui ont déjà été une fois invoqués ici, Dante les fait entendre précisément et avec une intention marquée (2) aussitôt après la solennelle profession de sa foi d'orthodoxie qui lui vaut, dans le Paradis, les congratulations chaleureuses et trois accolades du prince des apôtres (3). Faut-il ajouter qu'aucun des successeurs de saint Pierre, depuis tantôt six siècles, n'a pensé à s'inscrire en faux contre cette approbation magnifique? Depuis tantôt six siècles la catholicité n'a cessé de confirmer la grande parole que Béatrice prononce dans le ciel au sujet de son bien-aimé :

La Chiesa militante alcun figliuolo
Non ha con più speranza (4)!...

L'ABBÉ DOM FELIPE. — Bravo, mon prince! c'est par ces vers précisément que j'ai l'habitude de répondre aux protestans lorsqu'ils me parlent de Dante avec un dépit mal déguisé que la congrégation de l'*Index* n'ait jamais touché au plus grand des poètes catholiques.

LE POLONAIS. — Deux génies profondément religieux ont essayé de donner aussi au protestantisme son « poème sacré, » sa divine épopée : Milton a chanté la chute de notre humanité, et Klopstock sa rédemption. Pourquoi néanmoins l'inspiration de Dante, et de l'aveu des protestans eux-mêmes, a-t-elle été plus universelle et plus complète? C'est qu'elle fut catholique, c'est qu'elle a pu embrasser non-seulement la damnation et la grâce, mais bien encore le *mérite*, les œuvres, le Purgatoire...

LE VICOMTE GÉRARD. — Ah! vous appelez *la Messiade* le poème de la grâce!!.. A l'exception de notre prince peut-être, je suis le seul ici probablement à connaître Klopstock autrement que par ouïdire : de quelle folie n'est-on pas capable en effet, lorsqu'on est attaché de légation à Mecklembourg-Schwérin, qu'on s'ennuie à mourir dans le plus ridicule des postes, et qu'on veut plaire à

(1) Parad., XXV, 1-9.
(2) Ibid., XXV, 10-12.
(3) Ibid., XXIV, 122-154.
(4) Ibid., XXV, 52-53.

Gretchen? Et Gretchen tenait beaucoup à me faire goûter son pieux « barde de Quedlinbourg ! » Oui, messieurs, j'ai lu *la Messiade*, j'en ai lu deux ou trois chants au moins, et j'ai béni le décret ministériel qui vint me délivrer à point de Mecklembourg, du barde de Quedlinbourg et de Gretchen.

Le prince Silvio :

Quel giorno più non vi leggemmo avante (1)!..

Je ne recommanderai certes pas la lecture de *la Messiade* comme un passe-temps agréable; mais pour l'esprit réfléchi, ce n'en est pas moins un phénomène plein d'enseignement que cette double éclosion des poèmes de Milton et de Klopstock au sein du protestantisme, que cette séparation tranchée, absolue, entre la Justice et la Grâce jusque dans le domaine de l'imagination créatrice... Fils d'un siècle de haines religieuses et de violences politiques, le poète puritain, l'ancien secrétaire du conseil d'état de Cromwell, échoue avec éclat dans sa tentative du *Paradis reconquis :* il n'est puissant, il n'est lui-même que lorsqu'il chante la chute et la damnation. C'est le même esprit âpre et inflexible qui justifie, dans *l'Iconoclaste*, le supplice de Charles Ier, et qui dans *le Paradis perdu*, fait prononcer à Dieu contre Adam déchu l'arrêt sans merci : « Il faut qu'il meure, lui et sa postérité ; *qu'il meure, ou meure la Justice !* »

But to destruction sacred and devote,
He, with his whole posterity, must die;
Die he or justice must (2).

Dans une époque plus calme, par contre, et éprise de tolérance, Klopstock choisit pour sujet la Rédemption (3); il ne raconte d'Adam que l'idylle de sa fin douce et résignée, il a pitié d'Abadonna, et il fait misérablement naufrage toutes les fois qu'il aborde les sombres régions de notre nature et de nos destinées. Dante seul a su être le fils de l'église éternelle, — de l'église militante aussi bien que de l'église souffrante et triomphante; — au lieu de rester uniquement, comme Milton ou comme Klopstock, l'enfant de son siècle, il a embrassé le grand ensemble du problème mystérieux, il a compris dans la même œuvre la justice, la grâce et le mérite, et retracé avec un art égal les terreurs de la géhenne, les espé-

(1) Inf., v, 136.
(2) *Paradise lost*, III, 208-210.
(3) Gervinus, *Gesch. d. Litteratur*, t. IV, ch. IX, 4.

rances du Purgatoire, les joies ineffables du Paradis. Car rien de plus erroné que l'opinion vulgaire qui ne voit dans Alighieri que le poète toujours lugubre et farouche, aux éclats pathétiques et aux sinistres imprécations. Cela vient, je pense, de ce que la plupart des prétendus lecteurs de Dante, — les étrangers surtout, — ne connaissent de lui tout au plus que l'Enfer; mais ce n'est pas à vous, messieurs, qu'il faut rappeler tous ces chants du Purgatoire et du Paradis, où respirent une mansuétude, une suavité, une douceur incomparables, tant de tableaux frais, charmans et tranquilles, dessinés d'une main caressante et éclairés de la lumière d'un sourire, — *col lume d'un sorriso* (1).

Le dirai-je? pour ce qui regarde ce problème si épineux de la damnation et du salut, je trouve à notre poète catholique, à l'homme de ce moyen âge tant décrié à cause de ses ténèbres, une ouverture d'esprit et une charité de cœur que je ne m'aviserai pas de demander aux chantres protestans du *Paradis perdu* et de *la Messiade*. Il faut lire en effet le XVIIIe et le XIXe chant de Klopstock qui parlent du jugement dernier, pour connaître tout ce que le zèle luthérien peut recéler d'étroitesse et de sécheresse, même dans un siècle éclairé et bénin; tandis que Dante va jusqu'à penser qu'au jour du jugement, tel qui n'a point connu le Christ sera plus près du fils de Dieu que beaucoup de chrétiens qui l'invoquent sans cesse :

> Ma vedi, molti gridan Cristo, Cristo,
> Che saranno in giudicio assai men prope
> A lui, che tal che non conobbe Cristo (2).

La rédemption de tous ceux qui ont pratiqué la vertu sans avoir reçu la grâce du baptême ne cesse évidemment de solliciter l'esprit du mystique pèlerin, elle le préoccupe, elle le tourmente et le jette dans des contradictions bien curieuses. « Un homme naît sur la rive de l'Inde, — se demande-t-il (3), — où personne ne lui raisonne ni ne lui parle du Christ; tous ses desseins et ses actes sont bons autant que la raison humaine peut le guider; il est sans péché dans sa vie et dans ses paroles; et il meurt non baptisé et partant hors de la foi ! Où est la justice qui le condamne? où est la coulpe s'il n'a point cru?.. » Dante a beau se dire que c'est vouloir sonder l'insondable, vouloir pénétrer des lointains infinis « avec une vue qui ne mesure pas une palme; » il a beau même se rappeler l'abîme où tomba le premier des archanges *pour n'avoir point attendu*

(1) Parad., XVIII, 19.
(2) Parad., XIX, 106-108.
(3) Pour tout ce qui suit, Parad., XIX et XX passim.

la lumière, il continue à chercher la lumière sur ce point obscur, irritant, et il finit par donner ce commentaire magnifique du *violenti rapiunt* de l'apôtre :

> *Regnum cœlorum* violenzia pate
> Da caldo amore, e da viva speranza,
> Che vince la divina volontate;
>
> Non a guisa che l' uomo all' uom sovranza,
> Ma vince lei, perchè vuole esser vinta,
> E vinta vince con sua beninanza (1).

C'est surtout la vénération, l'enthousiasme pour les héros et les génies du monde classique qui le portent à scruter cette question et lui font commettre parfois des actes d'un arbitraire magnanime. « Une douleur profonde le prend au cœur » à la vue de tant de nobles esprits retenus dans les limbes par le seul péché de l'ignorance où ils furent du Christ (2); et il entoure d'une majesté véritable ce groupe, au milieu duquel il lui est donné d'entrer un moment pour y parler de choses « dont il est beau de se taire! » Il ne résiste pas au renom de grandeur que Caton a laissé dans les souvenirs de la république expirante : il lui pardonne le suicide, et, qui plus est, la résistance à César, et fait de lui le gardien du purgatoire. Il revient à plusieurs reprises sur la tradition que le Christ, lors de sa descente aux enfers, a fait sortir des limbes nombre d'âmes non baptisées; il profite de telle légende douteuse pour faire de Stace un chrétien et pour placer l'empereur Trajan au ciel; il procède de même à l'égard d'Énée par la seule considération des origines de Rome, et à l'égard d'un obscur héros de *l'Énéide* du nom de Riphée, par la seule raison que Virgile l'a appelé

> . . . . justissimus unus
> Qui fuit in Teucris, et servantissimus æqui.

Et Virgile lui-même, — de quelle auréole de splendeur Alighieri n'a-t-il pas revêtu le chantre mantouan, jusqu'à faire de lui le représentant et le symbole de tout ce qui, en dehors de la foi, peut être le beau, le bien et le vrai! Je sais bien que le moyen âge tout entier a eu pour l'auteur de *l'Énéide* un culte véritable et étrange; qu'il aimait à parler de lui tantôt comme d'un prophète du christianisme, et tantôt comme d'un mage et d'un sorcier ; mais Dante a soigneu-

(1) Parad., xx, 94-99.
(2) Infer., iv, passim.

sement écarté de la légende de son Virgile tous les traits de nécromancie et de démonologie, si populaires dans le temps, et qu'un Cino da Pistoja, par exemple, n'a point dédaignés. Dans une image ingénieuse, il compare son doux maître « à l'éclaireur qui, la nuit, porte par derrière un flambeau dont il ne jouit pas lui-même, mais dont il illumine la voie de ceux qui marchent après lui (1) ; » et certes, au point de vue moral, aucun poète de l'antiquité n'a autant mérité cet éloge que celui qui, en chantant *pascua, rura, duces*, s'est toujours inspiré des idées les plus pures de Platon; celui aussi dont tels vers sur le nouvel ordre de choses qui naît, sur une Vierge, sur un royaume de Dieu qui approchent, sur les âmes qui dans l'autre monde « expient par des supplices divers leurs anciens crimes, s'y lavent de leurs souillures ou s'épurent dans le feu, » nous frappent encore aujourd'hui par leur accent mystique, presque chrétien.

La comtesse. — Comment! Virgile aurait eu ainsi le pressentiment du Purgatoire?..

Le prince Silvio. — Mais sans nul doute, madame, et un pressentiment d'une précision étonnante :

Quin et supremo quum lumine vita reliquit,
Non tamen omne malum miseris, nec funditus omnes
Corporeæ excedunt pestes; penitusque necesse est
Multa diu concreta modis inolescere miris.
Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes
Suspensæ ad ventos; aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni.
Quisque suos patimur Manes; exinde per amplum
Mittimur Elysium, et pauci læta arva tenemus :
Donec longa dies, perfecto temporis orbe,
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Ætherium sensum, atque aurai simplicis ignem.
Has omnes, ubi mille rotam volvere per annos,
Lethæum ad fluvium deus evocat agmine magno :
Scilicet immemores supera ut convexa revisant
Rursus (2)...

C'est même dans ces vers, je pense, que Dante a dû trouver la justification principale du choix qu'il a fait de Virgile pour guide, non-seulement dans son *descensus Averno*, mais aussi tout le long de son pèlerinage à travers le purgatoire et jusqu'au seuil du para-

(1) Purgat., xxii, 67-69.
(2) *Æneis*, vi, 735-751.

dis terrestre... J'aurai à examiner plus tard un autre but, haut et chimérique, qu'Alighieri poursuivait encore par sa glorification si constante de Virgile et du monde romain ; ici j'ai voulu marquer seulement l'esprit de charité, surprenant pour l'époque, qu'il a toujours gardé envers ce monde païen, le soin vraiment touchant avec lequel il a tenu à lui laisser entr'ouverte la porte de la grâce, autant que le permettait la rigueur du dogme chrétien, se fiant pour le reste « à la violence que l'amour peut faire au ciel !.. » Certes, si, comme le dit Béatrice de son bien-aimé, « jamais fils n'a donné à l'église militante plus d'espérance, » jamais aussi chrétien du moyen âge n'a autant que lui plaidé, espéré pour les grandes âmes de l'antiquité au sein de l'église triomphante !

Tout en reconnaissant ce « fils de l'église » et ce croyant orthodoxe dans l'auteur de *la Divine Comédie*, d'aucuns cependant se sont demandé s'il a toujours été tel, et si, à quelque époque antérieure à la composition du « poème sacré, » sa foi religieuse n'a pas eu des momens d'éclipse et de défaillance. Un savant célèbre de l'Allemagne, et auquel la critique dantesque a des obligations considérables, a même construit sur cette distinction un système des plus imposans : une de ces « histoires psychiques » du grand Florentin, dont M. l'académicien a si péremptoirement fait litière dans notre réunion précédente. Il est juste de convenir que de toutes ces « histoires psychiques » celle présentée par M. Karl Witte, — car c'est de lui que je parle, — est la seule vraiment rationnelle et d'un intérêt saisissant, la seule aussi qui ait réuni les suffrages les plus autorisés en Allemagne et en Italie, et c'est à tous ces titres qu'elle réclame de notre part l'attention la plus sérieuse (1).

D'après le système de M. Witte, il existerait un lien étroit entre la *Vita nuova*, le *Convito* et *la Divina Commedia* ; ces trois ouvrages constitueraient une espèce de *trilogie*, formeraient les parties diverses d'un seul poème, dans lequel Dante aurait décrit les trois grandes phases de sa propre vie et de celle de l'humanité :

(1) Karl Witte, *über das Missverständniss Dante's*, 1824 (reproduit dans les *Dante-Forschungen* du même auteur ; Halle, 1869). Dans un travail de jeunesse, publié par nous il y a déjà bien des années, nous avons pris la liberté de combattre, avec plus de développemens que nous ne pouvons le faire ici, la célèbre hypothèse de M. Karl Witte. L'illustre vétéran de la critique dantesque en Allemagne nous a depuis fait l'honneur de consacrer à notre essai un grand chapitre de ses *Dante-Forschungen* (p. 141-182) et d'y répondre à nos observations avec une bienveillance et une courtoisie dont nous sommes profondément touché. Il nous est toutefois impossible de nous départir de notre manière de voir, d'autant plus que M. Witte lui-même, avec une loyauté et une bonne grâce parfaites, reconnaît (p. 173) toute la force de plusieurs des objections que nous avons présentées dans ce premier travail et que nous n'hésitons pas à reprendre également dans la présente étude.

l'histoire de la foi naïve d'abord, puis de l'apostasie et du doute, et enfin du retour à la foi, retour plein d'épreuves et de pénitence. La *Vita nuova* représenterait la première époque du poète, — époque d'une croyance enfantine et pure, pleine d'amour et d'insouciance, à l'abri de l'examen et des poignans soucis de la réflexion, — et qui prit fin avec la mort de Béatrice. A partir de ce moment, pense M. Witte, Dante eut l'âme envahie par la tristesse et l'abattement; sa confiance dans la bonté, dans la miséricorde de Dieu fut ébranlée par la base, et il ne trouva plus de consolation que dans la science, dans le savoir humain. Ne déclare-t-il pas lui-même dans le *Convito* que c'est bien la philosophie qui fut pour lui alors la véritable « dame compatissante, » celle qui a calmé son désespoir au point de le rendre presque infidèle au souvenir de Béatrice? C'est précisément le *Convito*, — ouvrage inachevé, où, sous forme de commentaire à ses canzones, l'auteur s'était proposé de donner une sorte d'encyclopédie de toute la science scolastique, — qui marquerait cette seconde phase dans le développement moral et intellectuel du poète. «La philosophie, dit Alighieri dans le *Convito*, est la véritable félicité de notre âme; elle nous sauve de la mort, de l'ignorance, et guérit nos passions. Quiconque veut voir son salut, que celui-là regarde dans les yeux de cette dame qui est l'épouse de l'empereur du ciel, sa sœur et sa fille chérie... » Mais la sagesse humaine n'est qu'humaine, et après nous avoir bercés quelque temps dans de vains rêves, elle finit par nous abandonner à tous les déchiremens et à toutes les angoisses de l'incertitude. Ces doutes, ces douleurs et ces angoisses, prétend M. Witte, ne furent pas épargnés à l'auteur du *Convito*, et c'est cette période de sa vie spirituelle que Dante nous aurait retracée dans les premiers chants de son troisième ouvrage poétique, *la Divine Comédie*. La forêt « obscure, âpre et épaisse, dont le souvenir est plus amer que la mort, » et où le poète s'est trouvé « au milieu du chemin de notre vie, » désignerait cette époque d'aberration, et l'Enfer dans son ensemble ne serait que le symbole de toutes les mauvaises passions que le penseur aurait éprouvées en son âme troublée, alors que, renonçant à la grande révélation d'en haut, il n'avait plus pour guide que la seule raison humaine. Il fut toutefois donné à Dante de reconnaître ses égaremens et d'en sortir triomphant. Dès le commencement de son mystique pèlerinage, nous le voyons déjà repentant et cherchant par des humiliations et des expiations, le retour sur « la voie droite, » sur le chemin du salut. Ainsi préparé à ne plus attendre du savoir terrestre cette lumière que la grâce divine seule peut apporter à l'homme, il ne tarde pas à gravir le sommet du purgatoire, à y retrouver sa Béatrice, — la foi ancienne,

— et son esprit, dégagé de tout scepticisme et de toute souillure, finit par s'élever jusqu'au paradis et par y contempler en face les vérités les plus sublimes.

Il y a bien de l'originalité à coup sûr, et même du piquant, à nous présenter ainsi Alighieri comme le Faust ou le Manfred du moyen âge, — un Faust certes réconcilié, un Manfred finalement repenti, mais toujours un de ces « démons du doute, » ainsi que les appelait Goethe, et que la poésie moderne semblait seule jusque-là avoir eu le privilège de créer. L'hypothèse de M. Witte a le séduisant attrait de beaucoup rapprocher de nous le « poème sacré, » d'en faire le commentaire et la glose de nos propres destinées. Car croire d'abord d'une croyance naïve et pure, et se ressouvenir toujours avec regret, avec douleur, — comme Faust au son des cloches de sa paroisse, — de la douce foi de l'enfance; puis, comme ce Faust aussi, se jeter dans la science, vouloir saisir l'essence de la création, vouloir approfondir les lois de l'univers et de la société humaine, et *étudier, hélas! la philosophie..*; reconnaître ensuite, comme Faust, qu'on ne sait rien, que le savoir ne mène ni à la vérité ni au bonheur; se dire, comme Manfred, « que l'arbre de la science n'est pas l'arbre de la vie..; » enfin, désenchanté et meurtri, épuisé de la lutte et *doutant même du doute*, se rejeter dans la foi, dans une foi ancienne ou nouvelle, mais qui nous épargne de penser et de scruter la fatale énigme et nous donne un dogme au lieu d'un problème... n'est-ce pas là, en effet, l'histoire de plus d'un parmi nous, n'est-ce pas même là, à peu près, l'histoire générale de notre époque? Eh bien! cette histoire, nous la reconnaissons tout entière dans la trilogie dantesque de M. Witte. *La Divine Comédie* notamment, c'est notre propre chronique, un palimpseste au rebours, dont il suffirait d'enlever seulement l'ancienne couche scolastique pour y découvrir une écriture moderne, les mêmes caractères qui sont tracés en lettres de feu, de sang et de larmes sur le livre déchiré de notre cœur, — et la tragédie de Dante serait ainsi toute trouvée...

La comtesse. — C'est vrai! Et pourquoi répudieriez-vous une explication aussi belle, aussi magnifique?

Le prince Silvio. — C'est que je crains, je suis sûr plutôt, qu'en argumentant ainsi nous ne faisons qu'attribuer au Florentin du XIVe siècle des idées et des sentimens qui, en réalité, n'appartiennent qu'à notre époque. Nous sommes habitués, nous, à considérer la raison comme l'opposé de la foi, à regarder la philosophie comme l'ennemie déclarée, ou tout au moins comme l'amie

suspecte de la religion : en fut-il ainsi pour le moyen âge, pour le siècle de Dante, pour l'époque de saint Thomas et de saint Bonaventure? Prétendre, comme le font certains défenseurs acharnés de l'hypothèse de M. Witte (1), prétendre que la scolastique, par cela même qu'elle s'efforçait d'adapter le raisonnement à la foi, faisait déjà acte d'indépendance, voire de révolte, à l'égard de cette dernière, et ranger ainsi l'auteur de la *Somme* sous la bannière de Spinoza et de Hégel, c'est là assurément une des plus étranges confusions des temps et des idées. Car il ne s'agit pas ici de savoir ce que les penseurs scolastiques du moyen âge peuvent être et signifier pour nous, selon notre manière de nous imaginer maintenant le développement général de l'esprit humain : il s'agit de constater simplement ce que ces penseurs ont été pour eux-mêmes, dans leur âme et conscience, au milieu de l'horizon qui leur était propre et qu'ils ne dépassaient pas. Il se peut, en effet, qu'en remontant la pente de la spéculation moderne, nous nous trouvions au sommet en face des docteurs scolastiques, et que, de déduction en déduction, nous parvenions ainsi à saluer dans saint Anselme le père du rationalisme et à découvrir dans le préambule dont il fait précéder sa démonstration ontologique le germe d'un traité cartésien. Toutefois, et pour peu que nous voulions être justes et vrais, nous ajouterions aussitôt que cette conséquence c'est nous seuls qui la tirons, que les Docteurs séraphique et angélique étaient loin de la prévoir, et que, s'ils préparaient la voie du rationalisme, c'était bien involontairement et bien à leur insu. Si le moyen âge, en un mot, se servit de la raison, ce ne fut ni pour contredire ni même pour *contrôler* la révélation, ce fut uniquement pour « l'enluminer, » pour la faire ressortir encore plus éclatante et plus manifeste. La philosophie était en concordance parfaite avec la religion; et Aristote fut considéré comme le maître de la pensée parce qu'on le croyait le serviteur de la foi. Pour saint Anselme comme pour saint Thomas et Dante, la science fut « la félicité de l'âme, l'épouse de Dieu, sa sœur et sa fille chérie, » et tout cela précisément parce qu'elle n'était rien autre chose que la glorification du Verbe même, l'expression humaine de la vérité divine.

Ce n'est pas que la spéculation scolastique n'ait eu ses perplexités aussi et ses incertitudes : les tergiversations et les angoisses qui accompagnent d'ordinaire le douloureux enfantement de la pensée. Ces incertitudes toutefois, dans leur essence et leur circonscription, étaient bien différentes des nôtres : elles ne touchaient ni aux fondemens ni même à la forme de la révélation; elles trou-

(1) Scartazzini, *Dante* (Biel, 1869), page 241 sèq.

blaient les veilles, elles ne troublaient pas la conscience des penseurs. Alors on croyait fermement au dogme, et si l'on doutait, ce n'était que de la raison, ou plutôt de la capacité individuelle de s'en servir. Aujourd'hui c'est le contraire qui a lieu ; on croit à la raison, à elle seule, et si l'on doute, c'est de la foi. Entre *les* doutes du moyen âge et *le* doute, le grand doute universel de notre époque, il y a un abîme, il y a tout juste la distance qui sépare le *Credo quia absurdum* du père de l'église, du *Cogito, ergo sum* du père de la spéculation moderne. Ce n'est pas non plus que, tout en admettant la concordance intime entre la raison et la révélation, le moyen âge n'en ait senti et marqué très clairement la différence *hiérarchique*. Les docteurs du moyen âge reconnaissaient parfaitement que la raison humaine est souvent insuffisante à prouver ou seulement à comprendre toutes les vérités de la raison divine, mais ils ne supposaient point qu'elle pût mettre en question aucune de ces vérités éternelles, et de notre incapacité de démontrer tel ou tel dogme ils ne concluaient nullement à l'incertitude de ce dogme, ils concluaient tout au contraire à sa supériorité.

Le marchese Arrigo :

Matto è chi spera che nostra ragione
Possa trascorrer la infinita via,
Che tiene una sustanzia in tre persone.

State contenti, umana gente, al *quia;*
Chè se potuto aveste veder tutto,
Mestier non era partorir Maria;

E disiar vedeste senza frutto
Tai, che sarebbe lor disio quetato
Che' ternalmente è dato lor per lutto.

Io dico d' Aristotile e di Plato,
E di molti altri (1)...

Le prince Silvio. — Je vous remercie, marchese, de rappeler ces vers célèbres que Dante met dans la bouche de Virgile, et que M. Witte invoque précisément, et au premier chef, à l'appui de son hypothèse. Et pourtant ces vers proclament-ils autre chose que ce que dit tout catéchisme : à savoir que la raison humaine peut atteindre bien des vérités dans l'ordre naturel et moral, qu'elle peut faire ainsi la grandeur d'un Aristote et d'un Platon, mais qu'elle ne saurait « parcourir la voie infinie qui tient une seule substance en trois personnes ? » Étrange prétention de vouloir nous faire lire dans

(1) Purgat., III, 34-44.

ces terzines une condamnation de la philosophie et un anathème contre la raison! Non moins étrange assurément est la tentative d'expliquer dans ce sens telle phrase du *Convito*, où Dante dit que la philosophie ne craint pas « les luttes de doutes, » alors qu'il définit lui-même aussitôt la valeur de cette expression en y ajoutant « ni les labeurs de l'étude (1)! » Ainsi en est-il de tous les autres passages des écrits d'Alighieri dont on a voulu étayer une conception ingénieuse, mais chancelante par la base : par l'impossibilité absolue de citer le moindre texte clair et explicite constatant chez Dante une époque d'apostasie et de défaillance religieuse. Avec un symbolisme profond, et à l'endroit le plus décisif sous ce rapport de son œuvre inspirée, — là où Béatrice dévoile à son bien-aimé le mystère de la création (2), — notre poète évoque l'image du soleil et de la lune qui, pour des instans bien furtifs seulement, « peuvent se faire une ceinture du même horizon, » l'image aussi des deux plateaux d'une balance qui ne demeurent que rarement en parfait équilibre : il marque ainsi la différence *hiérarchique* entre le savoir humain et la révélation divine, mais jamais il ne prononce ni leur incompatibilité ni leur divorce. Nulle part il ne présente le culte de la science comme une défection de la foi; nulle part il n'exprime le remords ou seulement le regret de s'être adonné à la spéculation; nulle part il ne rétracte ni n'atténue les éloges enthousiastes prodigués par lui dans le *Convito* à la philosophie! Et c'est ici le lieu de rappeler en outre que le *Convito* a été composé en 1308 au plus tôt (3), et par conséquent bien longtemps après la *vision merveilleuse* de l'année du jubilé, bien longtemps après que Dante eut formé le projet du « poème sacré » et en eut même exécuté une très grande partie. La chronologie se trouve donc en désaccord éclatant avec « l'histoire psychique, » et un simple rapprochement de dates fait aussitôt ressortir une objection grave, impossible à surmonter. Comment, en effet, Alighieri a-t-il pu revenir comme auteur, en 1308, sur une phase qu'il aurait depuis longtemps dépassée comme penseur? Comment a-t-il pu, dans le *Convito*, célébrer sans réserve et sans restriction cette philosophie dont il aurait reconnu bien auparavant les tendances néfastes, les résultats dangereux pour notre salut, cette philosophie, pour tout dire, qu'il aurait déjà, dès les premières strophes de sa *Divine*

(1) *Non teme labore di studio e lite di dubitazioni.* (*Convito*, II, 16.)

(2) Parad. XXIX, initio.

(3) Dante déclare dans le *Convito* (I, 1 et 3) qu'il a déjà dépassé « l'âge viril, » c'est-à-dire l'âge de trente-cinq à quarante ans, selon la définition qu'il donne lui-même de ce mot ailleurs (IV, 23); il s'y plaint aussi de son long exil, pendant lequel il a déjà parcouru toute l'Italie « en pèlerin et en mendiant; » or son bannissement ne datait que de 1302.

Comédie, décrite comme « une forêt obscure, âpre et sauvage, dont le souvenir lui était plus amer que la mort?.. »

Je ne saurais m'empêcher de vous présenter encore, messieurs, une dernière considération, d'un ordre purement littéraire et artistique, mais qui pour des connaisseurs de Dante pourrait bien l'emporter sur toutes les autres. Une lecture tant soit peu attentive de *la Divine Comédie* nous laisse voir avec quel art et avec quelle persistance le poète fait intervenir ses propres sentimens et ses propres destins partout où le spectacle des réprouvés ou des élus éveille dans son âme le souvenir d'un bonheur ou d'une douleur, d'une situation ou d'une catastrophe analogue de sa vie. Notre savant académicien nous a déjà parlé hier, et avec beaucoup de justesse, de l'attitude caractéristique de Dante dans tel cercle des orgueilleux, des violens ou des débauchés; j'ajouterai qu'Alighieri ne laisse échapper aucune occasion de rappeler ses vicissitudes et ses souffrances, ses amours et ses haines, ses combats et ses joies, ses efforts et ses mécomptes, ses doctrines favorites et celles qu'il répudie et condamne, et à chacune de ces occasions sa muse éclate avec une puissance extraordinaire, traversant toutes les tonalités de la passion, se liant à tous les accens d'une mélodie, là infernale et là céleste, perçant d'un cri aigu ou d'une plainte mourante tous les chœurs des damnés, tous les *hosanna* des bienheureux. Or Dante a plus d'une fois occasion de parler des égaremens de la raison humaine, de ses erreurs coupables et de ses audacieuses tentatives contre la loi de Dieu et les prescriptions de l'église. Il voit les anges déchus hautains et insolens même dans la cité de douleur; il voit ceux qui ont nié l'immortalité de l'âme, « les hérésiarques et leurs partisans de toutes sectes (1), » brûler dans des tombeaux entourés de flammes; enfin, dans le huitième et le neuvième cercle de l'Enfer, il rencontre ceux qui ont abusé des dons de l'intelligence « pour faire le mal, » qui ont semé la discorde parmi les croyans et provoqué des schismes (2). Si donc l'hypothèse de la « trilogie » était fondée, si Alighieri lui-même eût passé par l'épreuve fatale du doute, et cédé à une époque quelconque de sa vie aux entraînemens de la raison révoltée, c'est là aussi, c'est là surtout que nous devrions trouver ces émouvans épanchemens, ces grands cris de conscience et de douleur auxquels le poète nous a habitués partout où les ombres qu'il conjure et les idées qu'il évoque font vibrer les cordes de son cœur éprouvé. Que dis-je? si le doute philosophique avait été l'idée-mère, la cause créatrice, l'essence même, en un mot, de

(1) Inf., IX, 127-128.
(2) Inf., XXVI-XXVIII.

son « poème sacré, » lorsque Dante aborde cette question de la raison abusant de ses facultés, ne sentirions-nous pas cette sorte de commotion électrique qui révèle, dans toute œuvre capitale, l'approche du moment décisif; tout ne tiendrait-il pas à nous avertir que nous touchons au point culminant des Cantiques? C'est ce groupe représentant la pensée principale du vaste tableau, qui devrait être traité avec le plus de vigueur et de saillie, sur lequel devrait donner en plein la lumière du génie, afin de le rehausser et de le détacher des seconds plans, — ou alors le grand maître aurait ignoré les premières conditions de son art.

Eh bien! je cherche en vain dans les passages indiqués un de ces accens du cœur, un de ces violens débordemens qui m'ont frappé partout où le poète est rappelé à quelque chose d'intime et de personnel, à la patrie ou à l'amour, à la gloire ou à l'exil, à l'état ou à l'église. Chose étrange, devant tous ces hérésiarques et sectaires, devant ces audacieux douteurs et ces révoltés de la raison, Dante reste maître de lui-même et maître de sa parole, spectateur serein et observateur froid, comme s'il se trouvait dans le cercle des avares ou des voleurs, comme s'il n'avait dans sa vie rien eu de commun avec eux, comme si rien dans son passé ne lui rappelait une chute pareille ou tout au moins un pareil égarement! Pas un de ces retours sur soi-même, pas une de ces digressions lyriques et subjectives, pas une de ces plaintives variations du *Quorum pars fui* dont l'œuvre abonde dans tant d'autres parties. Et quant à la manière générale dont l'auteur de *la Divine Comédie* a traité les pécheurs de cette catégorie, quant à la perspective linéaire dans laquelle il les a placés, — de bonne foi, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la composition pour se convaincre que ce ne sont pas eux qui en forment le centre éthique et pathétique. On n'a qu'à comparer, par exemple, la description des traîtres et ennemis de l'empire avec celle de ces sectaires et « mauvais conseillers, » pour voir que ce ne sont pas précisément ces derniers qui constituent le groupe principal et résument la pensée fondamentale de l'œuvre. Faut-il l'avouer? toutes les figures de ce groupe sont dessinées avec une ténuité de relief qui a même lieu de surprendre; tout ce grand et important côté du mal est si légèrement accentué qu'il semble se perdre dans le vague; et tout cela ne peut s'expliquer que par le fait que ce redoutable problème de la raison en opposition avec la foi était, dans son étendue comme dans sa portée, encore ignoré du poète et de son époque. Un poète de notre temps, un génie de notre siècle aurait certes bien autrement posé et éclairé ce problème; et déjà Klopstock, qui vivait au milieu de la génération de Wolff et de Leibniz, et déjà Milton, qui fut un contemporain de Spinosa, et le Tasse lui-même, qui reçut en plein

cœur le choc de la réforme, ont su trouver, pour parler de la raison révoltée et de la négation systématique, des accens et des images dont n'approche aucune terzine sur les hérésiarques ou ceux qui ont semé la discorde parmi les croyans.

J'ouvre au hasard Milton, je prends les premiers vers venus, ces paroles que profère Satan dès les premières strophes :

> And thou, profoundest Hell,
> Receive thy new possessor; one who brings
> A mind not to be changed by place or time.
> The mind is its own place, and in itself
> Can make a Heav'n of Hell, a Hell of Heav'n.
> What matter where, if I be still the same,
> And what I should be, *all* (1)...

Cet esprit, que ne peuvent changer ni les lieux, ni le temps, qui est à soi-même sa propre demeure et qui peut faire en soi un ciel de l'enfer et un enfer du ciel; qui s'inquiète peu où il sera, pourvu qu'il soit toujours le même et ce qu'il doit être : tout; — c'est déjà presque l'esprit de l'identité tel que nous l'enseignera la philosophie de Hégel, c'est déjà la négation dans toute sa profondeur spéculative, — et je défie de trouver une note semblable dans toute *la Divine Comédie !..*

Arrêtons-nous encore un instant dans cette région curieuse de l'enfer où Dante a réuni tous ceux qui ont péché par la raison et provoqué des sectes et des schismes. Assurément elle est belle et grande cette image, dans notre poème, où les sectaires « et ceux qui ont chargé leur conscience en excitant la discorde, » se déchirent après la mort de leurs propres mains, et se fendent le corps « depuis le menton jusque sous le ventre; » elle est ingénieuse encore cette autre pensée du poète, qui fait se consumer dans la flamme même qu'ils avaient reçue du ciel ces esprits coupables qui s'en sont servis pour faire le mal :

> . . . . . Dentro da' fuochi son gli spiriti :
> Ciascun si fascia di quel ch' egli è inceso (2).

Mais si nous entrons dans le cercle et si nous contemplons de plus près les damnés, nous sommes bien surpris de voir à quelles proportions chétives et peu métaphysiques est réduit ici ce mot de « la raison abusant de ses facultés, » ce mot qui pour nous porte tout un monde, tout un chaos dans ses flancs ! Car ces âmes consumées par la flamme même qui devait les éclairer, ce ne sont pas de grands

(1) *Paradise lost*, I, 251-257.
(2) Inf., XXVI, 47-48.

philosophes qui auraient audacieusement mis en doute les vérités de la religion ou de la morale, ce ne sont pas des maîtres de la pensée qui auraient bravé Dieu dans ses profondeurs, et opposé la science d'en bas à la révélation d'en haut; ce sont des hommes qui, doués par Dieu d'une raison supérieure, en ont abusé pour donner de mauvais conseils... *politiques :* un Ulysse, par exemple, qui conseilla la construction du cheval de Troie, un Montefeltro, qui insinua au pape « de promettre beaucoup et de peu tenir, » un Bertrand de Born qui poussa le Plantagenet à se révolter contre son père : « plus n'a fait Achitophel avec Absalon et David ! » Encore une fois, parmi tous ceux qui ont fait abus de leur raison, Dante ne nomme pas un seul philosophe, pas un seul penseur. Le seul philosophe que nous voyons condamné au supplice d'un châtiment éternel dans *la Divine Comédie* est Épicure; et c'est précisément parmi les « hérétiques, » *sur les confins de l'incontinence et de la malice,* que le poète le place ainsi que tous ses adeptes « qui font mourir l'âme avec le corps (1) : » preuve manifeste que Dante ne voyait dans le scepticisme que des mobiles sensuels et un but matériel. Dans les libres penseurs il ne voyait que des libertins.

En effet, d'après tout ce qu'il dit, *et surtout d'après tout ce qu'il tait et omet,* il est aisé de reconnaître qu'Alighieri n'a aucune notion de la négation philosophique dans ce sens transcendantal et métaphysique qui, pour notre malheur ou pour notre gloire, nous est devenu si familier et si commun. J'insiste sur ces omissions significatives dans *la Divine Comédie,* car il est non moins intéressant et instructif de reconnaître les lacunes importantes du « poème sacré » que d'en inventorier les immenses richesses. Elle est par exemple bien vieille cette idée que Dieu a posé au savoir humain des limites qu'il est dangereux de transgresser, que le désir de tout connaître recèle un orgueil coupable, et qu'en creusant l'énigme de notre existence nous tombons dans l'abîme; la croyance populaire et l'art des maîtres ont imaginé plus d'une fable renfermant cette leçon de renoncement suprême, ont créé plus d'un type de ces génies titaniques dont grande fut la témérité et grand le châtiment. L'antiquité a eu son Prométhée, notre époque a créé le Faust, le Manfred, et un poète moderne qui chanterait l'enfer ne négligerait certes pas d'emprunter ou d'inventer un type pareil qui résumât une pensée si profonde et un enseignement si douloureux. Or, nous chercherions en vain une telle figure parmi la race perdue qui peuple l'enfer de Dante : aucun de ces tragiques insurgés du destin n'apparaît au fond de son éternel abîme, aucun de ces génies prométhéens ne se détache du sombre tableau comme un éternel exemple :

(1) Inf., x, 14-15.

ce nom même de Prométhée ne revient jamais dans cette *Divine Comédie*, qui pourtant ne manque certes ni de réminiscences classiques, ni de figures mythologiques! Chose plus curieuse encore, le nom de Job ne revient pas non plus dans le pandémonium d'Alighieri, si immense et si rempli, et parmi tous les patriarches qu'il célèbre depuis le premier jusqu'au dernier, depuis Adam jusqu'à Tobie, je ne vois pas seulement ce juste de la terre de Hus, ce Prométhée de la Bible, qui, lui aussi, avait lutté avec Dieu, qui avait voulu pénétrer l'énigme de la création et scruter la grande question du mal! Un seul personnage semble, dans l'enfer du Florentin, approcher ce type et effleurer cette pensée, — mais il suffit déjà de le nommer, il suffit de nommer Ulysse, pour faire sentir combien peu propre est la personnification, et combien peu accentuée est dans le poème de Dante cette idée titanique, qui dans la conception moderne d'un sujet pareil aurait dominé toutes les autres. Ulysse châtié pour n'avoir pas résisté au désir « d'explorer le monde et de connaître les vices et les vertus des hommes ; » l'ingénieux Laertiade condamné aux flammes éternelles pour avoir essayé de franchir « cette gorge étroite où Hercule posa les deux signes qui avertissent l'homme de ne point passer outre (1) » — voilà le seul Faust, la seule âme prométhéenne de l'enfer d'Alighieri, et ce trait en dit plus que tout un livre. Il donne la juste mesure du génie spéculatif de Dante et décrit exactement l'horizon de *la Divine Comédie* comme celui du moyen âge tout entier. J'ai dit du moyen âge qu'il connut des doutes, mais qu'il ne connut pas le doute, le grand doute universel et autonome; je dirais volontiers de même de *la Divine Comédie* qu'elle contient les maux de notre nature, mais qu'elle ne contient pas le Mal, le Mal dans son sens transcendantal et absolu. Le Mal, Dante le comprend seulement dans ses effets partiels et pratiques, dans ses produits moraux, sociaux et politiques; il ne le comprend pas dans sa cause unitaire et théorique, dans son principe spéculatif et abstrait. Il connaît certes la négation : car pour lui, comme pour le plus simple des croyans, tout péché est déjà une négation de Dieu et provient des passions et des intérêts humains; mais il ne connaît pas la négation absolue et métaphysique, cette négation désintéressée et sans passion, qui détruit pour détruire, — par la seule fatalité de sa nature et de sa logique, — qui décompose tout pour parvenir au néant, et qui n'a rien de matériel parce qu'elle est l'esprit : « l'esprit qui éternellement nie, » comme l'exprime le Méphistophélès de Gœthe. Dans la vaste liste des péchés que déroule devant nos yeux le chantre de l'Enfer, il manque un péché capital : le péché du *doute infini*, de

(1) Inf., XXVI, 107-109.

la recherche sans bornes, et de l'investigation sans limites. Il a manqué à la science du poète, comme il a manqué à la conscience de ses contemporains...

Soit fatigue, soit besoin de se recueillir, le prince Silvio, arrivé à cet endroit du discours, garda un silence prolongé que l'auditoire ne crut point devoir troubler. Seule la comtesse, accoudée comme toujours au piano, laissa au bout de quelques instans, errer sa main gauche sur les touches d'ivoire, et finit par entamer une harmonie douce et ondoyante dans laquelle les assistans ne tardèrent pas à reconnaître la cadence plagale du célèbre *Credo* de la *Messe du pape Marcel.* Ils y reconnurent également une de ces ingénieuses et délicates attentions dont la châtelaine avait le secret : elle semblait vouloir donner ainsi la plus digne réplique musicale à la chaleureuse apologie que le prince venait de faire de l'intégrité de la foi d'Alighieri. S'inspirant de la même pensée, le marchese Arrigo s'enhardit de son côté, aussitôt qu'eut résonné la dernière note de la musique de Palestrina, à réciter *sotto voce* la belle paraphrase du symbole des apôtres que Dante prononce au paradis devant saint Pierre :

. . . . Credo in uno Dio
Solo ed eterno, che tutto il ciel move,
Non moto, con amore e con disio;

E a tal creder non ho io pur prove
Fisice e metafisice, ma dalmi
Anche la verità che quinci piove

Per Moisè, per profeti, e per salmi,
Per l'evangelio, e per voi che scriveste,
Poichè l'ardente Spirto vi fece almi;

E credo in tre persone eterne, e queste
Credo una essenzia sì una et sì trina,
Che soffera congiunto *sunt et este.*

Della profonda condizion divina
Ch' io tocco mo, la mente mi sigilla
Più volte l'evangelica dottrina.

Quest' è il principio, quest' è la favilla
Che si dilata in fiamma poi vivace,
E, come stella in cielo, in me scintilla (1).

(1) Parad., XXIV, 130-147.

JULIAN KLACZKO.

LA

MARQUISE DE FERLON

DERNIÈRE PARTIE (1).

IV.

Il ne se passa rien d'extraordinaire dans la soirée. La nuit était calme et sereine, sans lune. Peut-être la marquise avait-elle attendu cette circonstance. Séverin, aussitôt après le dîner, était parti pour Brégy. La mère du marquis et le capitaine, après avoir souhaité le bonsoir à la marquise, s'étaient retirés chez eux. Tous deux cependant l'avaient lentement regardée à ce moment-là, sa belle-mère d'un air froid et menaçant, et son frère avec une émotion indéfinissable. Du moins cela avait paru ainsi à la jeune femme. Elle en avait eu un léger frisson, était demeurée paisible. Quant au marquis, il avait eu sa manière d'être accoutumée et travaillait dans son cabinet. Vers onze heures, Marie était seule chez elle avec Denise. Elle s'occupait à une broderie et ne disait rien. La clarté douce de la lampe jetait des ombres sur son front pur. Vue de profil par Denise, elle offrait à celle-ci les lignes suaves et correctes qui la faisaient, dans cette attitude-là, ressembler à une madone. Il y avait dans ses yeux baissés, dans l'immobilité de tous ses traits délicats et fins, une placidité, une résignation mystiques. Denise l'admirait, et, en même temps, la

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

voyant si maîtresse d'elle même, se demandait si le redoutable événement qu'elles avaient préparé devait véritablement avoir lieu ce soir-là. Elle n'osait cependant lui parler. Onze heures sonnèrent alors, par coups légers et grêles, à la petite horloge du château.

— Denise, fit la marquise sans quitter son ouvrage, voici l'heure où tu montes dans ta chambre; il ne faut pas faire aujourd'hui autrement que d'habitude.

— Et c'est toujours pour cette nuit? demanda Denise.

— Oui, mon enfant, à minuit tu placeras la bougie près de la fenêtre et tu iras chercher M. de Saugy.

— Oui, madame. Et vous avez tout ce qu'il faut pour le voyage?

— Tu as préparé mon manteau, le voici, et j'ai mon coffret de diamans. Je n'ai pas besoin d'autre chose. Ah! tu marcheras devant nous dans le parc quand nous rejoindrons la voiture où Séverin nous attend. Moi, je ne connais pas mon chemin.

— Oui, madame.

— Allons, va maintenant, et au revoir dans une heure.

Quand Denise ne fut plus là, Mme de Ferlon se leva et alla entr'ouvrir les rideaux de ses fenêtres, qui étaient soigneusement tirés l'un sur l'autre. Elle regarda l'œil-de-bœuf qui faisait un trou noir dans la muraille en face. Maurice n'y était donc pas et ne devançait pas l'heure indiquée. Elle s'en applaudit. Puis elle glissa un coup d'œil sur les fenêtres du cabinet de son mari. Quoique les rideaux en fussent également tirés, ils laissaient filtrer un jet de lumière. Elle regarda plus attentivement et distingua la silhouette de M. de Ferlon qui se promenait par la chambre. Cela lui donna un peu de contrariété et presque d'inquiétude.

— Il est vrai, se dit-elle, qu'il veille ainsi toutes les nuits.

Elle secoua néanmoins la tête, comme si cette réflexion ne la rassurait pas entièrement. Ensuite elle resta un instant sérieuse et dit de ce ton étrange qui répond à des souvenirs éloignés ou à des pensées indécises :

— Mon mari!...

Elle eut un demi-sourire, triste, d'une expression indistincte. Elle avait refermé les rideaux, était revenue au milieu de l'appartement, regardait encore autour d'elle. Sur la droite, au fond, il y avait la porte de l'escalier qui menait chez Denise. Elle s'assura que la porte s'ouvrait facilement et sans bruit, et, pour plus de prudence, la laissa entrebâillée. A gauche, il y avait la porte d'entrée, d'une dimension et d'une résistance moyennes. Elle était déjà fermée à clef, et la clef était en dedans. Cette porte avait deux verrous, l'un en haut, l'autre en bas. Marie alla les pousser tous deux. Enfin, tout cela étant fait, elle baissa un peu la lampe et se rassit

dans son fauteuil, les jambes étendues, les bras abandonnés, la tête inclinée sur la poitrine. Alors elle réfléchit ou plutôt attendit, car, de temps à autre, elle suivait sur le cadran de la pendule le mouvement des aiguilles. Quand la demie de onze heures sonna au dehors, elle tressaillit, comme si on l'eût secouée dans un rêve ou dans une méditation absolue.

— Une demi-heure encore, se dit-elle.

Et de nouveau elle baissa la tête et ferma les yeux à demi.

Tout à coup elle prêta l'oreille. Quelqu'un venait, en étouffant le bruit de ses pas, par le grand escalier, et s'approchait de la porte de sa chambre. Les pas qu'elle avait perçus, si légers qu'ils fussent, s'arrêtèrent sur le palier, et, du bout des ongles, la personne qui était là gratta la porte. La marquise s'était dressée. Elle alla de ce côté. Les grattemens continuaient. Afin de ne rien livrer de son secret, elle s'efforça de dire de sa voix ordinaire :

— Qui donc est là?

— Moi, Félix, répondit-on ; ouvrez-moi.

Ainsi c'était son frère. Tel qu'elle le connaissait et en de telles circonstances, il ne pouvait être là que pour un motif de vie ou de mort. Si l'heure de la fuite eût sonné à ce moment, elle ne lui eût pas ouvert, se fût enfuie. Mais il s'en fallait encore de longues minutes. Il n'était pas homme à se laisser éconduire, il en arriverait aussitôt à un éclat. Peut-être après tout ne venait-il pour rien ou, sinon pour rien, du moins que pour quelque soupçon qu'elle déjouerait. Elle essaya de se renseigner, de gagner un peu de temps.

— Que me voulez-vous?

— Hé! pardieu, fit le capitaine avec une certaine impatience, ouvrez-moi d'abord, je vous le dirai.

— Je vais vous ouvrir, reprit-elle.

Vivement elle cacha sous un meuble le manteau de voyage et le coffret, revint, tira les verrous, tourna la clef. Félix entra.

— Vous vous enfermez avec soin, ma chère, lui dit-il.

— J'ai mes raisons. De cette façon, on ne peut pas entrer de force chez moi. Aussi, je vous en prie, redonnez les deux tours de clef qui étaient à cette porte et repoussez-en les verrous.

Le capitaine hésita.

— Est-ce que vous avez peur, après avoir voulu entrer, de ne plus pouvoir sortir? lui demanda-t-elle en raillant.

— Non, dit-il.

Et il fit ce qu'elle lui disait.

— Maintenant, fit-elle, j'espère que vous allez m'apprendre pourquoi vous êtes venu.

— Sans doute.

Elle s'était assise, il s'assit en face d'elle.

— J'ai causé inutilement avec M. de Saugy, j'ai pensé que je causerais moins inutilement avec vous.

Au nom de Maurice, la marquise ne sourcilla pas. Le capitaine eut l'air de s'en étonner.

— Ah! reprit-il, vous ne niez pas que vous le connaissiez?

— Je ne le nie pas.

— Vous ne nierez pas davantage alors que vous ne songiez à partir d'ici avec lui?

— J'y songe, je l'avoue.

— Et que le projet d'évasion ne soit peut-être pour cette nuit?

— Pour cette nuit, si vous voulez.

— Dans combien de temps?

— Je n'ai pas à vous répondre à cela.

— C'est que c'est très proche alors, probablement pour minuit.

La marquise se tut.

— Répondez-moi, il faut que je le sache.

Elle sourit.

— Pour minuit, soit.

Il jeta un rapide regard sur la pendule. Elle marquait minuit moins le quart.

— Cette évasion, dit-il, puisque je la connais, je puis l'empêcher.

— Comment cela?

— Je n'ai qu'à rester avec vous dans cette chambre, et M. de Saugy doit partir demain matin.

— Qu'importe cela? fit-elle. M. de Saugy sait que je suis prisonnière, il m'aime, si je ne puis m'échapper avec lui ce soir, il me délivrera au premier jour.

— Vous consentiriez en ce cas, s'écria tout à coup le capitaine avec un accent presque joyeux, à ce que la tentative que vous avez méditée n'eût pas lieu cette nuit?

— Je n'ai pas dit cela.

Elle était un peu pâle, la bouche discrètement fermée, le regard sans lueur, mais d'une fixité claire.

Félix se leva d'un bond.

— Quoi! vous me voyez là; votre mari, car je dois vous l'apprendre, est à veiller à quelques pas de nous et prêt à accourir au premier bruit de lutte qu'il entendra, et vous voulez que votre mari et moi, et M. de Saugy, nous nous trouvions en présence?

— Je ne veux plus de la vie que je mène, je veux en arriver à un dénoûment.

— Un dénoûment! — Il s'approcha d'elle, et, à son tour, la regar-

dant fixement : — Le dénoûment d'Armand de Broizat, n'est-ce pas?

Mme de Ferlon eut un tressaillement de tout son corps et pourtant se domina.

— Non pas celui-là, dit-elle. Je sais cette fois ce que je fais. Un autre dénoûment peut-être, un autre à coup sûr.

— Et quel autre que celui-là pouvez-vous attendre? Ah! misérable insensée que vous êtes, créature de désirs, de perdition et de sang, voulez-vous que je vous dise ce qui va se passer ou plutôt que je vous le rappelle, car nous sommes à la même heure et dans la même chambre où nous étions? Le malheureux était entré de ce côté, par cet escalier dérobé. Maurice fera de même. Il cherchera, comme l'autre, à se soustraire à nos coups. Il ira, de votre lit dont il déchirera les rideaux, à quelque meuble dont il se fera un rempart inutile. Et vous, pendant ce temps, entre la stupeur et l'impuissance, vous tomberez aux pieds de ce christ d'ivoire et vous implorerez Dieu, qui ne vous entendra pas aujourd'hui plus qu'alors, car il n'entend ni les femmes adultères ni les sœurs coupables. Ah! fit-il, en changeant de ton, vous me faites, en vos criminelles faiblesses, autant de pitié que d'horreur.

Il avait marché jusqu'à la cheminée.

— Mais, s'écria-t-il avec une sorte de désespoir, voilà l'heure qui s'avance; Maurice et le marquis vont se trouver face à face, et le malheureux n'aura pas même une arme pour se protéger.

Il regardait la marquise en prononçant ces derniers mots comme s'ils eussent été un suprême appel à sa prudence, à sa raison.

— Oui, dit-elle, il viendra sans armes, et je l'ai voulu ainsi, car il est votre ami, et vous, Félix, vous ne tuerez pas cet ami sans défense.

— Oh! fit-il, frappé de ces paroles qu'il n'attendait point de sa sœur et par lesquelles elle lui supposait un sentiment généreux.

— Quant à M. de Ferlon, poursuivit-elle, il ne peut venir que par cette porte dont vous avez poussé les verrous et que vous avez refermée à clef, et, s'il vous prenait la fantaisie de lui ouvrir, vous ne le pourriez plus. Voyez plutôt.

Elle lui montra la clef dont elle s'était emparée, et, avec cette merveilleuse prestesse qu'ont les femmes dans les instans décisifs, elle entrebâilla sans bruit une des fenêtres et jeta la clef dans le parc. Cela fait, elle se tint un moment dans une attitude de défi et de fierté, puis, à son tour, elle s'exalta.

— Voilà, dit-elle, ce qu'ose une femme qu'on retient en captivité, que l'on torture, et qui veut fuir. Elle calcule tout ce qu'elle peut craindre de ses tyrans, ce qu'elle peut même espérer d'eux. S'il leur reste dans l'âme quelque chose d'humain, elle s'en sert et

l'exploite contre eux. M. de Saugy va venir. Essayez de vous opposer à notre fuite et nous serons deux à lutter contre vous et de force à nous échapper de vos mains. Regardez-moi bien et apprenez enfin à me connaître, je ne suis plus la femme débile que vous croyez.

La marquise, à cet instant, n'était plus en effet la madone aux yeux baissés ou le sphinx indécis d'indolence et de coquetterie qu'elle se montrait d'ordinaire; elle avait le regard étincelant et dur, la narine gonflée, la bouche frémissante, le sein soulevé, les mains écartées et menaçantes. Elle avait une beauté nouvelle, presque fauve, empruntée moins aux agitations de l'âme qu'au tumulte de la chair qui se révoltait en elle. Il y avait dans cette frêle créature, surexcitée de force nerveuse, quelque chose de la jeune panthère que le chasseur a traquée et qui va bondir à l'attaque, à la liberté. La matière resplendissait en elle. Elle était plus et moins qu'une femme.

Félix la contemplait avec une sorte d'admiration sans haine, avec un sentiment troublé qui s'élevait en lui. Il n'était plus l'inflexible geôlier, le frère impitoyable. Il y avait en lui un homme dont le cœur battait avec force et semblait prêt à se livrer.

— Et cet homme, vous l'aimez? dit-il enfin avec anxiété.

— J'aime l'homme qui me sauve, s'écria-t-elle.

— Ah! du moins, tu ne l'aimes pas! s'écria-t-il à son tour, dans un transport presque joyeux. Il se rapprocha de sa sœur :

— Écoute, Marie, lui dit-il d'une voix basse et vibrante, puisque tu ne l'aimes pas, ne pars pas avec lui. Ton sort peut changer et changera en effet. Je ne serai plus pour toi ce que j'ai été jusqu'à présent. Tu veux ta liberté, tu seras libre. Tu veux des plaisirs, tu les auras. Je me ferai ton protecteur et ton ami. Mais, n'est-ce pas, tu n'aimeras personne?

— Je n'en sais rien, dit-elle; que vous importe? Vous n'êtes pas mon mari. Il n'y a que lui qui ait le droit de me demander cela, de veiller sur moi. Vous changerez, dites-vous? je ne vous crois pas. Quelle raison en auriez-vous? Quelle autre raison avez-vous eue d'avoir été ce que vous étiez? Vous avez voulu être le gardien de ma vertu, de votre honneur. Ce n'est pas vrai. La jalousie de l'honneur et du nom, quand on est à peine le frère de la femme que l'on poursuit, ne se porte pas à de tels excès. Il y a un autre motif, un autre sentiment, autre chose enfin que ce que vous dites.

— Hé bien! oui, balbutia Félix.

Elle le regarda fixement, de ses yeux clairs qui n'avaient point trace d'émotion.

— Quoi? lui dit-elle.

Le capitaine agita ses mains qui battirent l'air une minute, puis retombèrent. Par un violent effort il parut se maîtriser.

— Rien, répondit-il.

Elle le considérait encore, tandis qu'il baissait les yeux. Mais, tout à coup, avec un geste brusque, il reprit la parole.

— Voyons, fit-il, il ne s'agit à présent que de te sauver de toi-même. Finissons-en. Tu dois être convenue avec lui de quelque signal. Il ne faut pas que ce signal se fasse. Quel est-il? Dis-le-moi.

Elle garda le silence.

— Qu'est-ce que cela peut-être? reprit-il. Quelque bruit, quelque lumière.

Il examina la chambre, alla aux fenêtres, écarta les rideaux, n'aperçut au dehors que l'obscurité. Quand il revint, une clarté vive et légère comme celle d'un flambeau descendait par l'escalier dérobé, se projetait sur le plancher. Il l'aperçut et vit que la marquise souriait. En même temps les douze coups de minuit se mettaient à sonner.

— Ah! je comprends, s'écria Félix, c'est dans la chambre de Denise que cette bougie s'est allumée; mais peut-être est-il temps encore.

Il s'élançait vers l'escalier, quand la marquise lui toucha le bras.

— Non, dit-elle, il est trop tard.

En effet, un bruit de pas se faisait entendre et presque aussitôt Maurice se montrait au seuil de l'appartement. En voyant Félix, il s'arrêta et pâlit.

— Maurice, dit le capitaine, Mme de Ferlon ne partira pas avec vous.

— Monsieur de Saugy, fit la marquise, je suis prête; partons. Elle jeta sa mante sur ses épaules et marcha vers le jeune homme. Félix s'avança d'un pas, prêt à la saisir.

— Essayez donc, lui dit-elle. — Puis s'adressant de nouveau à Maurice :

— Ne vous ai-je pas dit, monsieur, que je partais, avec vous?

Sa voix était douce, très résolue, d'une grande caresse. Maurice, à cet appel, serra les poings et se rapprocha. Ils étaient alors si près les uns des autres que la lutte qu'avait prévue la marquise était imminente. Cependant Félix hésitait à porter la main sur sa sœur. Il était haletant, avec une sueur froide au front, les traits contractés par la douleur et le désespoir, et semblait pris de vertige.

C'est alors que la porte d'entrée de l'appartement fut violem-

ment secouée et que la voix de M. de Ferlon se fit entendre au dehors.

— Ouvrez, criait-il, ouvrez-moi!

Cet incident tint en suspens durant une seconde la marquise et les deux hommes.

— Ah! c'est ainsi! reprit M. de Ferlon, j'entrerai de force. — Et tout aussitôt, d'un objet lourd et massif, il frappa contre la porte de grands coups précipités. La serrure et les verrous sautèrent; la porte se renversa sur ses gonds, et l'air, qui s'engouffra dans la chambre, éteignit la lampe.

— Fuyons, dit la marquise.

Mais le capitaine s'était placé contre l'escalier dérobé et lui en fermait le passage ainsi qu'à Maurice. Cependant le marquis éleva la voix.

— Félix, dit-il, n'êtes-vous donc point là?

— Si, répondit le capitaine, mais attendez où vous êtes. Moi, je suis à l'escalier dérobé, ils ne peuvent nous échapper.

Il gagnait ainsi quelques instans. Si rapidement que se fût faite l'obscurité quand la porte s'était ouverte, Félix avait vu un fusil dans les mains de M. de Ferlon. C'était sous les coups de la crosse que les fermetures avaient sauté. Ainsi le marquis disposait de la vie de sa femme et de Maurice; Félix leur prit les mains à tous deux.

— Vous allez fuir ensemble, leur dit-il à voix basse, c'est moi qui le veux maintenant. — Il attira la marquise vers lui.

— Marie, lui dit-il de façon à ce qu'elle pût seule l'entendre, je vais mourir pour toi, mais, du moins, je t'aurai tenue dans mes bras et t'aurai dit que je t'aime. — Il l'étreignit en effet contre sa poitrine et chercha ses lèvres qu'il ne trouva pas. La jeune femme, sans répondre un mot, sans faire de résistance, s'était laissée aller à son étreinte.

— Hé bien! fit la voix impatiente du marquis.

Félix ouvrit ses bras, poussa Marie et Maurice vers l'escalier, s'assura qu'ils en avaient gravi les premières marches.

— Marquis, cria-t-il alors, ils viennent de passer derrière moi, ils nous échappent. Tirez.

— Où? demanda M. de Ferlon.

— A l'escalier dérobé. Tirez vite.

Il s'était placé à l'entrée, étendant les bras et le fermant de son corps. Le marquis fit feu deux fois, coup sur coup, entendit tomber quelqu'un, se précipita. Il se heurta au capitaine, crut que c'était Maurice, mais, n'apercevant pas la marquise, s'élança dans l'escalier. Comme la nuit était complète et qu'il trébuchait aux

marches, à tout hasard il appela Félix; ne recevant point de réponse, il pensa que le capitaine était en avant à la poursuite de la marquise. Il continua donc d'avancer, arriva chez Denise, descendit dans le parc, et, là, aux indécises clartés de la nuit, vit de loin un homme et une femme qui couraient devant lui. Il les suivit aussi vite qu'il le put, les gagna quelque peu, ne parvint pourtant pas à les rejoindre. Ils disparurent tout à coup au mur d'enceinte, et presque aussitôt il entendit le roulement d'une voiture. Alors seulement il comprit qu'il s'était trompé, que c'étaient Maurice et la marquise qui s'enfuyaient ensemble. Il poussa un cri de colère, ne s'avoua pas vaincu, voulut aller plus loin. La porte du parc avait été refermée, et le roulement de la voiture ne s'entendait déjà plus. Dans son désespoir, il se prit la tête à deux mains, n'en crut pas la réalité. En effet, il avait tué quelqu'un. Qui donc était-ce? Si ce n'était pas Maurice, c'était Félix? Et si ce n'était pas Félix, c'était alors le capitaine qui partait avec Mme de Ferlon. Mais pourquoi? dans quel dessein? Félix ne lui avait point parlé de cela. Comment cela pouvait-il se faire? Il revint au château, n'ayant plus sa raison, mais cette seule idée que, là, il saurait enfin à quoi s'en tenir. Quand il y arriva, l'appartement de la marquise était éclairé. Il y monta et n'y trouva que sa mère, qui, sans doute, avait éloigné les serviteurs. Sans faire attention à elle, il courut à l'homme qu'il avait tué, reconnut Félix, le regarda encore, le palpa, resta en stupeur devant ce cadavre. Le capitaine avait le visage calme et résigné de ceux qui cherchent volontairement la mort, et un sourire, triste et doux à la fois, était resté sur ses lèvres. Le marquis enfin chercha sa mère et, ne comprenant pas ce qui s'était passé, l'interrogea des yeux. La vieille dame mit un doigt sur sa bouche, s'approcha de lui, puis lui dit :

— Il se sera sacrifié pour eux, mon fils; il aimait votre femme.

V.

Les fugitifs avaient quitté la France et s'étaient retirés en Italie dans une villa, aux bords du lac de Garde. Ces poétiques exils sont la première halte des enlèvemens romanesques. Le ciel et les eaux bleues, les plages de sable fin, les rochers amoncelés et débonnaires qui simulent une horreur sauvage dans ces grands paysages en miniature, les bois de myrtes et d'orangers, les jardins de lauriers roses, les molles journées et les nuits étoilées servent de cadre aux romantiques amours et sourient aux imaginations tourmentées.

Les amans comptent y rencontrer l'extatique et profonde jouissance d'eux-mêmes et n'y brûlent bientôt que d'un feu qui se consume et s'éteint. La situation de Maurice et de Mme de Ferlon était singulière. Ils ne se connaissaient point et néanmoins se trouvaient liés l'un à l'autre par la plus tragique aventure. La jeune marquise, d'ailleurs, ne se disputa point à son sauveur. Pendant les premiers jours et tandis qu'ils fuyaient, Maurice fut tout entier aux enivremens de la passion. On n'eût pu dire cependant qu'il eût réalisé son rêve. Ce rêve se continuait pour lui à travers les incidens de la route, les étonnemens de sa vie nouvelle et les troubles sans cesse renaissans de son âme. Sa maîtresse était encore pour lui cette femme du château de Rochedune qu'il n'avait fait qu'entrevoir et qu'un pacte accompli lui avait donnée. Il n'était pas jusqu'à la présence de Séverin et de Denise qui ne perpétuât cette illusion. Il les voyait auprès de Mme de Ferlon plus intimes avec elle qu'il ne l'était. Elle avait décidé que ces serviteurs qui l'aimaient ne la quitteraient pas. Ils n'étaient que respectueux pour Maurice, sans empressement comme sans affection. Il restait pour eux un étranger, presque un ennemi. Maurice et Marie ne savaient rien des événemens qui avaient suivi leur départ. Ils se doutaient bien que Félix avait au dernier moment favorisé leur fuite, mais ils ignoraient si les deux coups de feu qu'avait tirés M. de Ferlon l'avaient atteint. La marquise eût pu le supposer d'après les dernières paroles de son frère, mais elle avait gardé pour elle le secret de Félix. Maurice lui ayant dit une fois qu'il redoutait que le capitaine n'eût succombé, elle s'était craintivement serrée contre lui et lui avait seulement répondu :

— Il n'en faut fuir que plus vite alors.

Il semblait que son seul but, son unique désir fussent d'être assurée de sa liberté. Le reste ne lui apportait que de passagères émotions. Elle était si bien renfermée dans cette pensée qu'elle regardait, sans les voir, les sites divers qui se succédaient sous ses yeux. Quand Maurice les lui faisait admirer, elle lui répondait vaguement. S'il lui parlait de son amour, elle souriait et elle avait pour lui des regards d'une flamme limpide et vive, pareils à ceux qu'elle lui adressait à Rochedune, mais aussi rapides qu'un éclair. Le vrai, c'est qu'elle se montrait constamment à son égard reconnaissante et douce. Il l'eût voulue autrement et ne se hasardait pas à le lui dire. Il l'adorait, et elle lui causait un étonnement qui ressemblait à de l'effroi.

Il espérait toutefois que cela changerait bientôt quand ce voyage serait terminé et qu'il vivrait seul avec elle dans la retraite qu'ils se seraient choisie. Or à peine s'étaient-ils installés dans leur villa

que la nouvelle leur parvint, par les journaux, du drame de Rochedune. Il y était raconté que M. de Saugy et Mme de Ferlon s'étaient enfuis du château par la connivence de deux serviteurs qui les avaient accompagnés, que le marquis et le capitaine Rougé avaient cherché à s'opposer à cette évasion, et qu'en s'y opposant, par suite d'une méprise qu'avait causée l'obscurité, le marquis avait tué son beau-frère. M. de Ferlon, frappé de malheurs si divers, était tombé gravement malade, et sa mère le soignait avec un admirable dévoûment. Ces nouvelles ne touchèrent vivement que Maurice. Il y trouva la marquise sinon insensible, du moins préparée. Elle lui fit à demi la confidence de la passion que Félix avait ressentie pour elle, de l'aveu suprême qu'elle en avait reçu de lui, de son parti-pris de mourir pour elle. Ayant dit cela, elle demeura longtemps pensive, et ce fut tout. Maurice s'expliqua cette facile résignation de la marquise par la dure existence que lui avait value la criminelle passion du capitaine. Elle ne pouvait regretter ce frère, qui s'était fait pour elle, dès ses premières années, un surveillant et un geôlier. Quant à lui, il avait perdu dans Félix un homme qui ne lui avait fait que du bien, qui l'avait sincèrement aimé, et dont pourtant il avait trahi l'amitié et causé la mort. Et c'était pour Mme de Ferlon qu'il avait fait cela! L'aimait-elle du moins? Il n'eût point osé se l'affirmer, et pour un moment les sinistres prédictions de Félix lui revenaient à l'esprit comme un remords et comme une menace.

Il les oublia cependant en se laissant aller au courant de sa jeunesse et de son amour. Son existence intime avec Marie, celle où il espérait l'avoir enfin toute à lui, avait commencé. Dans ces belles heures qui s'écoulaient à la villa, il n'y avait plus les incertitudes de leur fuite, les préoccupations du voyage. Il passait ses journées avec sa maîtresse en lentes causeries, en promenades sous les allées ombreuses, et le soir, sur le lac, dans une embarcation légère dont la brise inclinait doucement la voile ou qu'ils dirigeaient au mouvement cadencé des rames. Lorsqu'ils étaient de retour, ils écoutaient Séverin, qui s'asseyait au piano et dont le talent s'inspirait sous ce beau ciel de mélodies nouvelles, tandis que Denise, toujours active mais plus silencieuse qu'autrefois, préparait le thé. Maurice se plaisait surtout à admirer sa maîtresse et peut-être aussi à se rendre compte de son charme et de sa beauté, car l'un et l'autre se modifiaient sans cesse. Mme de Ferlon, de petite taille, frêle et mignonne, avait pourtant des plénitudes de chairs rosées et fraîches qui donnaient à toute sa personne de ravissans contours. C'étaient un geste subit, une vivacité passagère qui la grandissaient, la faisaient svelte, l'amaigrissaient pour ainsi dire. Ces prompts élans, toujours em-

preints de grâce, n'avaient point de durée. Une morbidesse assouplie de tout le corps, voluptueuse et lente, leur succédait vite, lui était plus habituelle et comme aimée d'elle. On eût pensé qu'elle se complaisait dans une énergie latente qui avait de longs calmes et d'imperceptibles explosions. Son visage avait de changeans reflets qui possédaient l'irritante séduction d'une énigme. Aucune pensée précise ne s'y démêlait clairement. Quelquefois le bleu de sa prunelle envahissait de teintes délicates tout le blanc de l'œil, ce qui donnait à son regard une caresse infinie, mais parfois aussi ce regard avait de vagues profondeurs où l'âme se dérobait.

Cette âme était tour à tour transparente et fluide comme celle d'un enfant avec des appétences et des désirs naïfs, puis se fermait et sommeillait, non point indifférente, mais inaccessible au retour des jouissances qu'elle avait goûtées. Sans se refuser jamais, elle ne se donnait ni ne se reprenait. Cela n'était point en elle. Il lui appartenait seulement de vibrer comme une harpe éolienne aux vents du soir, de s'ouvrir comme la sensitive aux rayons du soleil. Heureux qui venait à ces heures-là! Alors elle avait toute sa poésie, tout son parfum, tous ses philtres. Et tels ils étaient que Maurice, qui les avait bus, ne les pouvait oublier, et qu'il subissait avec l'impatience de l'attente et du rêve cet ensorcellement nouveau qui avait ses lacunes et ses extases. Lui-même oscillait, en ses émotions, d'un bonheur plus grand qu'il n'eût osé le concevoir à un désenchantement morne. Il aimait Mme de Ferlon en homme plein de sève et d'intelligence, qui de ses sens et de sa pensée eût voulu étreindre une vraie femme et non un fantôme. Mais ses efforts, quels qu'ils fussent, étaient vains. Au delà d'une conversation facile et quelquefois spirituelle, il ne découvrait chez la marquise aucune idée qu'elle creusât ou dont elle s'émût, ou, ce qui était plus douloureux pour lui, s'il y en avait une qui la préoccupât secrètement, elle ne la lui livrait pas. Il y avait dans le front légèrement bombé de la jeune femme une obstination muette et confuse, car elle méditait longtemps et toute seule des projets qu'elle exécutait tout à coup. L'âme s'absorbait en elle dans la matière et dans les soubresauts de la matière. Son éternelle beauté, ses sensations intermittentes la gouvernaient, et l'homme qui l'aimait ne les faisait pas naître en elle. Il fallait qu'il les épiât pour en profiter et, loin qu'il les dominât ou les dirigeât, elles lui échappaient à l'improviste. Après s'être acharné, sans y parvenir, à la fuyante possession de cet être incomplet et merveilleux, Maurice avait des découragemens qu'il refoulait en lui, car la sérénité douce, inaltérable de Marie ne les eût pas compris. Puis il se rappelait l'incomparable enivrement où l'avaient jeté quelques instans de

bonheur inachevés et fugitifs, et de nouveau, tout frémissant d'espoir et de désir, il s'en revenait aux pieds de l'enchanteresse.

Souvent il enviait la destinée de Séverin et de Denise. Ceux-là n'aimaient la marquise que pour elle et ne se souciaient point d'eux-mêmes. Ils ne songeaient ni à s'élever jusqu'à elle, ni à la faire descendre jusqu'à eux. Ils lui portaient l'amour des humbles qui n'est que l'exaltation du dévoûment et dont la voie résignée est toute tracée. Une caresse, un mot leur suffisait, comme aux animaux, qu'on ne dompte pas, mais qu'on séduit. Et ce qui frappait Maurice, c'est que ce mot et cette caresse étaient les mêmes pour eux que pour lui. Seulement ils s'en contentaient et peut-être plaisaient-ils ainsi à Marie mieux que lui, car ce qu'elle leur accordait ne la sollicitait ni ne l'entraînait à une expansion plus grande. Alors il était comme honteux de lui, cherchait dans les analogies de l'histoire et de la fable l'explication de cette fascination bizarre, tout avide d'idéal et physiquement toute-puissante qu'il subissait, et, dans ses heures de doute et de détresse, ce n'était point à Armide guidant Renaud dans ses jardins qu'il comparait sa maîtresse, mais à la magicienne Circé faisant trébucher ceux qui tombaient sous son empire aux limites indécises où le désir ne s'émeut plus que sous l'aiguillon de la chair. Était-ce donc là un premier châtiment qui l'attendait avant les malheurs plus grands que Félix lui avait annoncés et que l'avenir lui gardait sans doute?

De plus, il s'effrayait de l'existence même qu'il menait avec Marie. Il était presque le seul homme qu'elle vît, — car Séverin ne comptait pas, — et déjà il était jaloux d'elle. Loin de lui appartenir comme il l'eût voulu, elle avait en dehors de lui sa personnalité très distincte. S'il n'avait pu démêler quelle femme elle était, il avait du moins découvert en elle un égoïsme absolu qu'elle ne se soupçonnait probablement pas, tant il était candide et souriant. On était né pour l'aimer, et ce qu'elle aimait, quant à elle, c'étaient les fantaisies de son imagination et tous les plaisirs de ce monde. Elle disait à Maurice, avec une naïveté coquette, qu'elle n'en avait jamais joui, se faisait renseigner par lui et, à la description des belles fêtes qu'il avait pu voir, le regardait bien pour mieux l'écouter et lui témoignait de ce qu'il lui disait une sorte de reconnaissance. Elle se plongeait ensuite en des rêveries qui lui étaient certainement agréables, et d'un œil affectueux encore, mais distrait, continuait à regarder Maurice. Puis, sans changer de pensée, elle se levait, rajustait un nœud de son corsage, mettait une fleur dans ses cheveux. On eût dit qu'elle se parait pour des triomphes entrevus, qu'elle ne s'était point encore résolue à chercher, pour lesquels elle serait prête dès qu'ils viendraient. Le

jeune homme, en ces momens-là, la devinait aisément. Que ferait-il? Déjà dans leurs promenades ils avaient rencontré quelques jeunes gens que la beauté de Marie avait étonnés et charmés. Sur les bords de ces jolis lacs où les couples d'amoureux se réfugient en une solitude poétique, la vie n'est point sauvage. Mille incidens y créent entre les habitans des relations superficielles, aimables et faciles. On s'y voit avec autant d'urbanité que d'indulgence et souvent avec une indulgence réciproque. D'ailleurs, en Italie, les aventures d'amour ont d'avance leur absolution. Les liaisons, sans que personne y trouve à redire, y ont leurs grandeurs, leurs défaillances et leurs compromis. Tout, de la passion, s'y excuse ou s'y explique. L'amour, bien plus qu'en France, y est la grande affaire d'une société désœuvrée, élégante, où les femmes sont reines et que les molles perspectives des horizons et du ciel inclinent aux jouissances de l'imagination.

Peu à peu la jeune marquise eut ses adorateurs ardens ou timides qui trouvèrent des prétextes pour la saluer s'ils la rencontraient et, plus tard, pour se présenter chez elle. On n'ignorait ni le grand talent de Séverin, ni celui de la maîtresse de la maison. Ce fut l'occasion propice. La villa eut d'abord ses hôtes complimenteurs et discrets, ces légendaires cavaliers servans dont ne peut s'offusquer la jalousie d'un amant ou d'un mari. Ne sont-ils pas l'accompagnement des jolies femmes comme les séraphins qui voltigent, dans les tableaux de piété langoureuse, autour des madones célestes? Maurice n'était point le redoutable capitaine Félix. Il n'avait ni Rochedune comme château fort, ni le marquis et la douairière de Ferlon comme porte-clefs. Il laissa donc faire. La joie vive de la marquise en recevant ses hôtes, l'admiration qu'elle excita l'attristèrent et le touchèrent à la fois. Ainsi que tous les hommes qui transigent avec les exigences de la femme qu'ils aiment, il se dit que cette souveraineté légère qu'exerçait Marie n'était point un mal et qu'elle profiterait peut-être à la seule affection sérieuse qu'elle eût au fond du cœur et dont il se flattait d'être l'objet. La jeune femme eut en effet pour lui des mouvemens de reconnaissance auxquels il fut heureux de se méprendre. Il pouvait donc y avoir en elle quelque émotion généreuse. Mais bientôt cette existence de bruit et de mouvement s'exagéra.

La musique sévère ou savante, les mélodies de Séverin cédèrent la place à de gais et joyeux quadrilles. Dans les promenades du jour, d'aimables et nombreux cavaliers escortèrent la voiture de la marquise. Marie accepta et rendit des fêtes qui consacrèrent son renom d'élégance et de beauté. Les hommes devinrent à la ronde amoureux d'elle et se livrèrent pour lui

plaire à de fastueuses folies. Sans donner d'espérance à aucun d'entre eux, mais aussi sans désespérer personne, elle se laissait courtiser avec une ingénuité pleine de morbidesse. L'après-midi, elle avait dans le salon de sa villa ses adorateurs au grand complet. Et ce n'était pas pour eux une sinécure. Il fallait qu'ils l'amusassent de leur conversation, qu'ils fissent des vers ou de la musique. Le spectacle de ces heures-là était bizarre et très animé. Quelques femmes s'étaient réduites auprès de la marquise au rôle de complaisantes et de satellites, elles répétaient pour l'opérette ou le proverbe qu'on devait jouer au premier soir. On était en pleine ruche de plaisir. Des artistes dessinaient des costumes pour des tableaux vivans. Des hommes du monde en réglaient l'ordonnance et les attitudes, en disposaient les groupes. Il devait y avoir des impromptus auxquels on travaillait de longue main. Un orchestre d'amateurs étudiait la partition de l'œuvre. Le plus souvent, Marie allait activement des uns aux autres, avec une ardeur folâtre, infatigable, écoutant, conseillant, essayant une pose ou une ariette. Naturellement, tout se faisait pour elle. Sur son théâtre en miniature, elle jouait les rôles d'ingénue ou de grande coquette, selon qu'ils lui étaient le plus favorables, qu'ils faisaient mieux briller les facettes de son esprit ou qu'ils mettaient en relief la rondeur de ses bras ou la petitesse de son pied. On l'appelait pour prendre sa place à la mise en scène des tableaux vivans. Elle en était la principale figure, dominant les autres, Diane avec ses nymphes ou Vénus à Paphos, mais surtout Vénus dans toutes les rencontres de la mythologie; car, en Diane, elle était trop jolie et n'avait rien d'austère, loin de là. On escomptait pour elle, parmi les complimens, les louanges, les admirations, les sous-entendus, le prestigieux effet qui se produirait le soir quand, sous un rayon de lumière électrique, brilleraient avec leurs blancheurs nacrées les formes pittoresquement voilées et pourtant entrevues de l'éternelle déesse.

En d'autres instans elle faisait asseoir à ses genoux un de ses favoris, ne lui parlait guère, mais plongeait ses yeux dans les siens et s'abandonnait en une molle extase, féconde pour lui en promesses toujours renaissantes et toujours trompées. Fatiguée de celui-là, elle en appelait un autre, qu'elle fascinait de langueurs nouvelles. Les autres attendaient leur tour. C'était une faveur précieuse que de s'asseoir ainsi, sur un tabouret bas, aux pieds de l'idole, mais il fallait la mériter. Elle était la récompense d'un travail mené à bonne fin, quel qu'il fût, d'une improvisation ou d'un rôle bien appris ou bien rendu. D'ailleurs, tout en travaillant, on prenait des forces. Il y avait un petit buffet excellent qui se dégarnissait assez vite et auquel ces réunions bruyamment intimes devaient une partie

de leur gaîté. Vers quatre ou cinq heures, on laissait là l'ouvrage et, la marquise donnant le signal, on buvait le coup de l'étrier. C'était le vrai terme, car, presque aussitôt, Marie, en robe blanche, ce qui était sa toilette préférée, agrémentée à la ceinture ou en sautoir de grands rubans flottans de couleur, montait en breack, toute seule de femme, avec une fournée de ses *patitos* et se plaisait à conduire à grandes guides et au hasard des routes quatre admirables chevaux que, sur un vague désir exprimé par elle, ses adorateurs lui avaient offerts en commun et qu'elle n'avait pas cru devoir refuser.

Cependant que faisait Maurice? Quand l'existence de la marquise s'était tournée vers les plaisirs, il s'était d'abord assombri, puis s'était plaint. De quoi? De cette dissipation folle, de ces hommages de tous acceptés par Marie, de la façon dont il était négligé par elle. Loin de prendre ces plaintes au sérieux, elles les avait gracieusement raillées.

— Que fais-je donc de mal? avait-elle répondu. Est-ce que je ne vous aime plus? ne vous ai-je pas tenu la promesse que je vous avais faite? Est-ce à vous qui m'avez sauvée, qui m'avez arrachée à ma prison, de me reprocher les plaisirs que j'avais toujours désirés, dont je n'avais jamais joui et qui me font heureuse?

Que pouvait-il répondre sans en arriver à un éclat ou à une rupture? Il en fût venu fatalement à lui dire : — Je ne veux pas que vous meniez cette existence-là, et je veux être aimé de vous autrement que je ne le suis. — C'eût été à la fois triste et puéril. Et comment eût-elle obéi? On n'impose sa volonté qu'à ceux qui nous aiment assez pour s'y soumettre, ou que nous sommes assez forts pour dominer. Ce n'était pas le cas de cette femme, dont la vue seule le troublait, qu'il laissait indifférente et dont les armes étaient ainsi plus redoutables que les siennes. Maurice se tut, s'éloigna, réfléchit, songeant à prendre un parti viril, le remettant du jour au lendemain, s'y déchirant le cœur et néanmoins s'y fortifiant. Matériellement la marquise ne semblait pas avoir besoin de lui. Les diamans qu'elle avait emportés, qui représentaient une somme considérable, que Denise ou Séverin allaient vendre, suffiraient longtemps à défrayer son luxe. Puis, tôt ou tard, M. de Ferlon, qu'il le fît de son propre mouvement ou qu'elle s'adressât à lui, aurait à lui restituer sa dot ou à lui constituer une pension. Dans une de ses conversations avec Maurice, elle avait fait elle-même allusion à cette éventualité et, en prononçant le nom de son mari, elle avait eu sur les lèvres ce sourire hésitant, mais d'une expression particulière, qui trahissait chez elle d'instinctifs pressentimens. Enfin, que ce fût de loin ou de près, Maurice pourrait toujours lui venir en aide. Ainsi donc il pouvait partir. Cela seul était logique, digne de lui, et, en ayant fini avec les irrésolu-

tions qui lui avaient fait discuter ce projet cruel, mais nécessaire, il ne cherchait plus que les moyens les plus convenables de le mettre à exécution.

Un soir, il y avait grande fête à la villa. L'on dansait gaîment dans les salons, et les jardins, à la mode italienne, étaient éclairés par des lanternes de couleur. Cela répandait dans les bosquets et sur les pelouses une douce clarté. Maurice avait fui ces plaisirs qu'il détestait, et se promenait sous les grands arbres de la cour d'entrée. Il éprouvait cependant cette mélancolie résignée qui accompagne les résolutions immuables. N'est-elle pas un adieu à des bonheurs dont on ne pouvait plus jouir sans mélange, qu'on abandonne volontairement et dont le souvenir est encore tout-puissant? Tout à coup il vit descendre de voiture et s'avancer vers le péristyle un homme en toilette de bal. Cet étranger contournait la pelouse par la contre-allée où se trouvait Maurice. A sa haute taille un peu voûtée, à sa démarche, il crut reconnaître M. de Ferlon. C'était en effet le marquis, et de son côté il reconnut Maurice. Les deux hommes s'arrêtèrent en face l'un de l'autre et se considérèrent un moment sans rien dire. Maurice était ému, M. de Ferlon très pâle, agité d'une passion froide. Il toucha le bras du jeune homme :

— Monsieur de Saugy, lui dit-il, les dents serrées et d'un ton impérieux, ma femme!

— Votre femme ! répéta d'abord Maurice.

— Oui, reprit le marquis, ma femme ! — Et il appuya plus fortement sa main sur le bras de Maurice.

Celui-ci alors eut un mouvement d'âme dont il ne fut pas le maître. Ce qu'il allait faire était comme une protestation contre le rapt qu'on lui reprochait, contre le bonheur dont on l'accusait et dont on venait lui demander compte. Sa misère actuelle se soulevait en lui et l'excitait, sans préjudice des malheurs qui suivraient, à faire étalage de l'expiation qui avait déjà commencé. Par l'idée qui lui venait, il se vengeait de lui-même, de Marie, de M. de Ferlon.

— Votre femme ! dit-il avec une sorte d'emportement à ce mari, eh bien, venez la voir.

Aussitôt, entraînant M. de Ferlon, il le mena par un circuit, en tournant la villa, dans une serre qui ouvrait de plain-pied sur la salle de bal. Et de là, derrière un arbuste qui les cachait, lui désignant Marie, il lui dit :

— Voyez-la.

Mme de Ferlon valsait avec un jeune homme. Ce jeune homme était grand et fort, d'une beauté toute physique, avec un visage régulier d'un blanc mat, et d'abondans cheveux noirs qui retom-

baient bouclés sur son cou. Il soutenait ou plutôt emportait de son bras vigoureux la jolie marquise et lui parlait à l'oreille. Elle l'écoutait en souriant, avec de limpides flammes qui lui passaient dans les yeux et les rendaient humides, et, à de certains momens où la valse semblait plus voluptueuse et plus rapide, se laissait aller mollement aux bras de son danseur. Puis leur causerie reprenait plus basse, plus intime aussi, avec des silences où l'on pouvait deviner la pression plus étroite de leurs deux êtres et l'entente momentanée de leurs sensations heureuses. Ils étaient si bien ainsi l'image de la force et de la grâce, ils étaient tellement à l'unisson de cette joie amoureuse qui flottait dans l'air avec les parfums et les lumières, avec cette longue valse qui avait ses alanguissemens et ses reprises de caresse et d'ardeur que, de divers côtés, les regards s'étaient fixés sur eux. On les enviait, on les admirait, on chuchotait à leur passage, et de petits bravos discrets les saluaient par intervalles. La plupart des autres couples s'étaient arrêtés. Ils continuaient seuls à valser d'un mouvement cadencé, sans fatigue, bien au contraire, plus souple, plus facile, comme s'ils s'étaient à la fin tout à fait compris et qu'ils n'eussent plus qu'à s'abandonner à ce rythme ailé qui les berçait. Et la valse elle-même, à laquelle ils donnaient une forme poétique et vivante, ne semblait continuer que pour eux. Quelles que fussent les pensées du marquis et de Maurice, on eût dit qu'il y avait pour tous les deux un charme fascinateur attaché à ce spectacle. Ils avaient devant eux, dans sa coquetterie immuable et fatale, la femme qu'ils avaient aimée et qu'ils aimaient encore, car les désirs jaloux les mordaient au cœur de la voir ainsi aux bras de cet homme comme elle avait été aux leurs. La bouche de Maurice se crispait dans un amer sourire, et le pâle visage du marquis de Ferlon s'enflammait de courroux.

C'est alors que la valse cessa et qu'il se fit, pour ainsi dire, un changement à vue dans la physionomie du salon. Denise et Séverin, rapidement accourus, avaient dit quelques mots à la marquise. D'une façon polie, un peu froide peut-être, elle avait salué son danseur, puis, d'un air d'intelligence, elle avait regardé autour d'elle, annonçant en quelque sorte aux personnes qui étaient là, un événement assez singulier, assez original même qui allait se produire. Son joli visage exprimait un étonnement à la fois indécis et joyeux. Soudain, mais alors sans hésitation aucune, elle marcha vers la serre et, forçant M. de Ferlon de se démasquer, le prit par la main, l'amena dans le salon.

— Mon mari, fit-elle, en s'adressant à ses invités.

Cela fut dit avec une grâce exquise, avec une dignité tranquille, qu'accueillit un murmure de bienvenue pour le marquis et presque

de respect pour Mme de Ferlon. M. de Ferlon se laissa faire. Cette suprême audace, cet aveu franc, empreint d'une coquetterie confiante, que sa femme faisait de lui en de telles circonstances, le contact peut-être de cette main qui pressait la sienne, l'avaient maîtrisé ou séduit.

Cette société italienne, avec autant d'indulgence que de malice, s'amusait du retour de ce mari. — *Il marito è rivenuto*, se disait-on en s'abordant et en faisant aussi ses préparatifs de départ, car on jugeait convenable de laisser les deux époux ensemble. Personne ne redoutait entre eux une scène violente. On devinait trop quelle serait sur ce grave gentilhomme, arrivé à l'improviste et déjà subitement dompté, l'irrésistible séduction de la jeune marquise. D'ailleurs, quoiqu'on l'eût d'abord cherché des yeux, on n'avait pas vu M. de Saugy. Cette disparition fut trouvée de bon goût. On la commenta en s'en allant. Pour quelques-uns, en petit nombre, elle était le dénoûment immédiat et heureusement choisi d'une liaison qui languissait. Pour les autres, elle ne serait que momentanée. Maurice reparaîtrait bientôt à la villa; mais alors, entre le mari et la femme, admis à l'état de cavalier servant, il y serait dans une position beaucoup plus régulière qu'auparavant. De l'avis de tout le monde et de quelque façon que les choses s'arrangeassent, tout était pour le mieux. Il n'y avait qu'un mari de plus sur les bords du lac de Garde.

VI.

Maurice en effet avait quitté la villa au moment même où le marquis était entré dans le salon. Ce qui venait d'arriver était pour lui le meilleur dénoûment : il n'avait plus en perspective les ennuis, les combats, les angoisses d'une rupture. C'en était fait d'un seul coup, sa liaison s'était brisée. Il était libre. Il songea d'abord à profiter de cette liberté et à partir sur-le-champ. Toutefois il réfléchit que le marquis le chercherait peut-être et qu'en partant si promptement, il aurait l'air de se dérober. Il se résolut donc à attendre quelques jours et se logea dans un hôtel en renom où sa présence ne pourrait être ignorée et où M. de Ferlon, s'il le voulait, le trouverait aisément. Ces quelques jours s'écoulèrent sans qu'il eût de nouvelles du marquis. Il devenait évident que M. de Ferlon ne s'occupait pas de lui.

Cependant Maurice ne partit pas. Il se sentait retenu malgré lui dans ces lieux où il avait vécu si misérable et si heureux. Si insaisissable que lui eût été sa passion, de quelque amertume et de quelque tourment qu'elle l'eût abreuvé, elle avait eu pour lui d'in-

comparables et foudroyans éclairs de bonheur et d'espérance. Elle lui avait donné toutes les fièvres du joueur pour qui la fortune a des abandons et des retours soudains. Maintenant, à ces dévorantes émotions du cœur avaient succédé une tristesse abattue, un découragement glacial. Il n'avait plus la force, ni de s'en aller, ni de rester. Vaguement, pendant des heures entières, il songeait aux moyens de ressaisir son amour ou de s'en guérir.

Ces rêveries étaient un dernier effort de sa volonté. Il ne se cacha pas longtemps qu'il voulait revoir Marie ou tout au moins l'apercevoir. Son cœur, sa pensée, tout son être tenaient à la jeune femme par des liens invisibles qui le tiraient vers elle. Quand il l'aurait revue, ne fût-ce qu'une fois, il saurait à quoi s'en tenir, s'il aurait le courage de s'enfuir ou la faiblesse de demeurer. Alors, avec la timidité d'un amoureux qui ne veut être vu de personne, même de celle qu'il adore, il s'embusqua le jour au détour des promenades et rôda, le soir, aux abords du lac et de la villa. Il vit ainsi Mme de Ferlon en voiture aux côtés de son mari, et le visage de la marquise lui parut avoir changé d'expression. Il ne reflétait plus, au delà de sa beauté, ces sentimens incertains d'une âme inconsciente et seulement tournée à ses désirs; il était recueilli, plus sincère et, ce qui frappa surtout Maurice, en quelque sorte, plus humain. Marie, en apparence affectueuse pour M. de Ferlon, était triste et pensive. Il put l'entrevoir aussi le soir dans son salon. Le marquis et elle n'avaient point cessé de recevoir. Seulement les réceptions étaient moins nombreuses et moins bruyantes. Maurice remarqua que Mme de Ferlon dansait peu, qu'elle avait pour ses hôtes une affabilité prévenante, mais qu'elle n'avait plus aucune de ces préférences marquées où elle s'affichait si volontiers autrefois. Là encore, elle était, ce qu'il ne l'avait presque jamais vue, sérieuse en sa démarche et dans ses gestes. Que se passait-il en elle pour qu'elle fût ainsi?

Cependant ces courses que faisait Maurice, ces tentatives pour revoir Marie, où il employait une extrême prudence à ne point être deviné, les soins de toutes sortes qu'il y prenait, avaient diminué son découragement et sa prostration. Il recommençait à exister par cette femme qui lui avait été si chère et qui toutefois était irrévocablement perdue pour lui. Mais en même temps elle ne produisait plus sur lui l'indéfinissable sensation d'autrefois. Ce changement qui l'étonnait en elle, dont il ne savait point la cause, laissait comme une issue au cercle magique où, jusque-là, elle l'avait enfermé. Dans des conditions toutes positives, elle redevenait pour Maurice une femme ordinaire, assez calculatrice pour être retournée au joug conjugal, s'en attristant peut-être par instans, s'y résignant à coup sûr. Il n'avait aucun moyen de renouer cette liaison et n'en avait presque plus le désir.

— L'amour, se disait-il, s'éteint donc ainsi quand les causes qui l'ont fait naître se sont évanouies! Allons, Circé n'est plus, et me voilà rendu à la raison. Cette fois, je puis partir.

Il avait terminé ses préparatifs et devait se mettre en route le soir même. Accoudé à la fenêtre de son hôtel, il regardait avec un peu de mélancolie le lac dont les eaux scintillaient aux rayons du soleil et les montagnes, toutes baignées de lumière, dont les cimes disparaissaient dans la vapeur du ciel. La grande chaleur du jour commençait à diminuer. De légers bruits se faisaient entendre. Les bateliers se levaient du fond de leurs bateaux, dont ils disposaient le tendelet et les rames. Les calèches s'arrêtaient à la porte des villas. On se préparait aux plaisirs de chaque soir. La pensée de Maurice se reportait en arrière et s'attristait au fur et à mesure qu'il la laissait flotter à ses souvenirs et à ses regrets. C'est alors qu'il entendit frapper à la porte de sa chambre et que, se retournant, il vit Denise debout sur le seuil. Un geste d'étonnement lui échappa, il devint très pâle. La jeune fille, très émue, n'avait rien de son énergie accoutumée. Elle s'avançait cependant en hésitant.

— Hé quoi! Denise, s'écria Maurice, c'est vous! Que venez-vous faire ici?

— Monsieur, répondit-elle, est-il donc vrai que vous partiez?

— Oui, je pars, dit-il avec une irritation sourde qui s'allumait en lui, et il y a longtemps que je devrais être loin d'ici.

— Oh! monsieur Maurice, fit-elle en joignant les mains, ne partez pas. C'est ma maîtresse qui m'envoie vers vous. Écoutez-moi.

Maurice s'assit et la regarda.

—Elle vous a vu, reprit Denise, quand vous avez épié sa voiture, quand vous vous êtes promené le soir auprès de la villa. Elle pense que vous l'aimez toujours.

— Et que lui importe, à elle qui ne m'a jamais aimé? s'écria-t-il.

— Ah! fit Denise, c'est qu'aujourd'hui elle vous aime.

Maurice eut un éclat de rire :

— Elle? fit-il. Elle, aimer quelqu'un, et moi de préférence à un autre! Dites plutôt, Denise, qu'elle me regrette comme un jouet dont elle s'est dessaisie trop tôt et qu'elle veut briser tout à fait avant de le jeter. Dites plutôt qu'elle désire un éclat entre son mari et moi, qu'elle a besoin de se retremper, pour trouver ensuite ses plaisirs plus vifs, à quelqu'une de ces scènes de sang et de deuil qui lui sont familières. Elle n'a pas assez de la mort de son frère, ni des autres qui l'ont aimée. Il lui faut celle de son mari ou la mienne, les deux peut-être, à moins qu'elle ne préfère que l'un de nous survive pour le livrer plus tard aux coups d'un dernier venu. Mais non, elle n'aura pas cette joie, car, Dieu merci, je ne l'aime

plus et je ne me prends pas à ce mensonge où elle prétend m'aimer à son tour.

— Elle ne ment pas, monsieur, reprit encore Denise, car elle n'est plus ce qu'elle était. Je vous en supplie, écoutez-moi, car, si je vous dis mal ce que j'ai vu et senti, je l'ai du moins vu et senti. Est-ce que, moi-même, je ne vous semble pas changée? J'étais presque votre ennemie, et me voilà tremblante devant vous. Ce que la marquise avait en elle quand nous l'avons connue, je ne le définirais pas, mais, ce charme-là, qui était comme un sortilège de ses yeux, de son sourire, de sa personne tout entière, nous l'avons subi, vous, Séverin et moi. Séverin et moi, si étrange que cela soit, puisque nous sommes fiancés l'un à l'autre et que, moi, je suis une femme, nous sommes devenus comme épris d'elle, car le moindre mot de sa jolie voix, son moindre geste d'amitié nous bouleversait, et, parce que nous ne pouvions être autre chose, nous nous sommes faits ses serviteurs aveugles. Vous, vous l'avez sauvée avec nous, et elle vous a tenu sa promesse qu'elle vous avait faite de vous appartenir. Mais, nous le voyions bien, elle n'était pas plus à vous qu'à personne. Elle n'appartenait qu'à sa beauté et aux malheurs qu'elle faisait sans s'en douter. Il m'est venu parfois à l'esprit qu'elle était la ressemblance d'un des anges du ciel, mais la ressemblance seule, sans rien de divin sous ce vêtement de lumière, envoyée sur la terre par le démon pour y tenter les hommes et les femmes. Pardonnez-moi de vous dire tout ce que je pensais, je crois bien faire, monsieur. Ce n'est plus cela maintenant. Que lui est-il arrivé depuis votre départ? A-t-elle compris, ne vous ayant plus, ce qu'était l'amour d'une femme pour un homme? Est-elle trop malheureuse, bien qu'elle s'y soit prêtée, de retourner à son mari? Je ne sais pas; mais ce qui est certain, c'est que je lui ai vu pleurer de vraies larmes, à elle qui n'en versait jamais, c'est qu'elle a l'air d'une personne naturelle qui a du chagrin et de l'amour, c'est que, Séverin et moi, nous ne sommes plus auprès d'elle comme des ensorcelés, ce dont il y avait de quoi rougir, mais que nous l'aimons de tout notre cœur comme notre chère maîtresse, et que, s'il nous fallait mourir pour elle, nous y serions prêts comme autrefois et mieux encore, en sachant ce que nous ferions. Aussi, quand elle m'a dit de venir vers vous, je suis venue. Elle ne vous empêchera pas de partir, mais elle veut vous revoir encore encore une fois, vous demander pardon du mal qu'elle vous a fait. Monsieur, je vous le dis comme je peux, il y a une âme dans ce corps-là.

Denise se tut. Ses paroles bizarres et naïves, sa sincérité, sa bonne foi, avaient profondément agité Maurice. Ce qu'elle venait de lui dire, ne l'avait-il pas pensé sous une autre forme? Comment

s'était accomplie cette transformation chez la marquise? Devait-il croire que l'amour se fût enfin révélé à elle et que ce fût lui qu'elle aimât? Cela pouvait-il être? Y a-t-il donc de ces chocs en retour d'émotion et de tendresse par lesquels le cœur n'a son irrésistible élan que vers le bonheur qu'il a méconnu? Marie s'offrit à lui sous cet aspect nouveau où il l'avait entrevue et qu'il avait attribué à la vulgarité désormais acceptée d'une existence ordinaire. Il se rappela la fatigue et la tristesse de son visage qui prirent alors pour lui une signification précise. Si cela était! Il en frissonna de doute et de désir, en un instant redevint jeune, ardent, plein d'espoir. Il fallait qu'il revît Marie, qu'il s'assurât par lui-même qu'on ne le trompait pas et qu'en ce cas, quels que fussent les malheurs du passé et les dangers de l'avenir, ils goûtassent enfin, lui et elle, cette ivresse partagée qui les avait fuis si longtemps.

— Denise, dit-il à la jeune fille, prévenez la marquise que j'irai la voir.

Il fut convenu que ce serait le soir même à minuit sous les arbres du jardin. Maurice et Marie se rencontrèrent. Marie courut au jeune homme, se jeta sur son cœur, se pendit à son cou. Elle pleurait de joie et de chagrin. Sa jolie tête, renversée en arrière, s'éclairait aux pâles rayons de la lune, d'une expression douce, attendrie, toute dévouée. Jamais Maurice ne l'avait vue ainsi.

— Hé oui! lui dit-elle en souriant, je t'aime ou plutôt j'aime, et cela revient au même, car je n'aimerai que toi.

— Et pourquoi donc avoir tant tardé, lui dit Maurice, quand moi je t'aimais si bien?

— Ce n'est pas ma faute, c'est tout d'un coup, quand tu n'as plus été là, que j'ai compris ton amour, que j'ai senti comme une enveloppe de glace où j'étais emprisonnée qui me quittait, que j'ai tressailli d'une vie qui m'était inconnue, que je suis devenue femme.

— Ne l'étais-tu donc pas? lui demanda-t-il avec une sorte de curiosité, moins pour la contredire que pour l'interroger.

— Non, dit-elle, j'étais un être que je ne gouvernais pas, qui me menait où il voulait. Il est parti, je suis moi maintenant et je sens que je t'appartiens. Ah! je suis heureuse de te revoir, dit-elle encore. Si tu étais parti, je serais morte.

— Marie, fit Maurice dans un généreux emportement de passion, puisque nous nous sommes retrouvés, ne nous quittons plus; fuyons ensemble.

La marquise se dégagea tristement de son étreinte.

— C'eût été bon autrefois, lui dit-elle, ce n'est plus possible aujourd'hui. Je ne suis plus la femme qui peut quitter son amant pour son mari et son mari pour son amant. Cette femme-là, que j'étais,

on l'eût aimée quand même, elle était vêtue de beauté et de désirs, dont on ne se lassait point. Je ne suis plus qu'une femme qui aime, tu cesserais de m'aimer, et je veux être aimée jusqu'à la mort.

— Jusqu'à la mort? répéta-t-il, surpris du ton qu'elle avait eu.

— Oui, tu le sais, j'étais une créature d'instinct, et, de cette créature-là, il m'est resté des pressentimens qui ne sauraient me tromper. Je mourrai bientôt. De quelle façon? Je l'ignore. Seulement il dépend de toi que je sois bien heureuse jusque-là.

Maurice crut lui voir un peu d'exaltation et n'insista pas. Il pensa qu'en quelques jours il la ferait changer d'avis. Il s'efforça donc de la calmer par de bonnes paroles, y réussit et ramena le sourire sur ses lèvres. Ils causèrent alors longtemps, désormais assurés l'un de l'autre, avec une intimité confiante qui les ravissait, car elle n'avait jamais existé entre eux. Ils ne recommençaient pas à s'aimer, ils s'aimaient tous deux pour la première fois. Ce fut Denise qui vint les séparer quand les étoiles déjà pâlissaient au ciel sans qu'ils s'en fussent aperçus.

Ils s'étaient promis de se revoir dans des circonstances pareilles à quelques jours de là, mais, avant que ce moment arrivât, il se produisit un incident singulier. Maurice reçut à l'improviste la visite de M. de Ferlon. Le jeune homme pensa aussitôt que le marquis venait le provoquer. Mais M. de Ferlon, bien que calme et froid comme à son habitude, avait une contenance embarrassée. Sans faire aucune allusion au passé, il adressa à Maurice quelques paroles banales de politesse. Le jeune homme, très surpris, attendait qu'il en vînt au but réel de sa visite. Le marquis, après une assez longue hésitation, s'y décida.

— Monsieur, lui dit-il en baissant les yeux, je viens faire auprès de vous une démarche tellement étrange que vous seul, — il appuya sur ces deux derniers mots, — pourrez la comprendre de ma part. La marquise de Ferlon, ma femme, désire que nous vous recevions quelquefois à la villa, et moi, continua-t-il d'une voix plus basse et comme contraint à achever sa phrase, j'obéis à ce désir en vous le transmettant.

Quand il eut fini, il ne releva que lentement les yeux et passa légèrement son mouchoir sur son front qu'une petite sueur rendait humide. Maurice l'avait écouté avec un mélange de stupéfaction, de doute et de pitié. Comment ce mari trompé par lui, comment ce gentilhomme en arrivait-il à ce degré d'abaissement? Il se rappela quelle femme était la marquise et qu'il pouvait en être ainsi parce qu'elle l'avait voulu. Avait-elle donc usé, pour obtenir ce résultat, des séductions qu'il lui avait connues? Toutefois cela lui répugnait à croire. Il revoyait mal la femme vivante et vraie dont

il était aimé aujourd'hui sous le masque d'enlaçante et perfide beauté de la femme d'autrefois. Quoi qu'il en fût, il fallait qu'il répondît au marquis et, dans l'intérêt même qu'il avait à découvrir la vérité et à gagner du temps, il n'avait qu'à accepter la proposition qui lui était faite. Il l'accepta donc sans explications et avec le laconisme dont M. de Ferlon avait usé.

— Monsieur, lui dit-il, je me rendrai au désir de Mme la marquise.

M. de Ferlon eut alors un petit geste d'assentiment, presque de soulagement et un vague sourire de contentement ou de réussite dont l'expression s'éteignit aussitôt. Il salua Maurice et se retira.

Avant d'aller en visite chez Mme de Ferlon, Maurice espérait la rencontrer au rendez-vous qu'il lui avait donné. Il l'y attendit en vain et ne put même parvenir à voir Denise ou Séverin. Il est vrai que, dans ces diverses tentatives, il eut la maladresse ou la mauvaise chance de rencontrer M. de Ferlon. Celui-ci, en homme qui a pris son parti d'une inexcusable faiblesse, lui reprocha presque amicalement de ne point être venu encore à la villa. Le jeune homme, qui n'avait aucune nouvelle de Marie, se résolut alors à faire cette visite. Quand il arriva vers les cinq heures, au moment du thé, l'assistance était assez nombreuse. Il put y reconnaître la plupart des hôtes d'autrefois. Mais la conversation, qui était générale ou qui se continuait par petits groupes, avait remplacé les amusemens bruyans. L'arrivée de Maurice provoqua quelques chuchotemens et quelques sourires, ne parut absolument extraordinaire à personne. La vie facile du monde ne va pas sans beaucoup d'indulgence et d'oubli. On se plut à épier Maurice et le marquis. Ils se saluèrent seulement avec courtoisie. Bien qu'il se fût placé près de Mme de Ferlon, Maurice ne pouvait lui dire aucune parole qu'on n'entendît. En le voyant, elle avait paru aussi inquiète que surprise. Elle, également, cherchait en vain un moyen de lui parler. Ils eurent toutefois un rapide moment d'isolement et de liberté, en profitèrent.

— Est-ce donc vous, dit-il, qui avez demandé à votre mari que je revinsse ici?

— Non, répondit-elle, ce n'est pas moi.

— J'en étais sûr. Comment n'êtes-vous point parvenue à me voir, à me faire dire un mot?

— Je n'ai pas pu. Prenez garde, cette invitation de M. de Ferlon est un piège qu'il nous tend.

— Et un danger pour vous, Marie.

— Pour nous deux, Maurice. Prenez bien garde à vous.

— Et à vous; je veillerai.

Ainsi, en agissant comme il l'avait fait, M. de Ferlon avait eu un but : un but de perfidie et de vengeance assurément. Lequel? Il avait dû voir les amans pendant la soirée qu'ils avaient passée dans le jardin, car c'était le lendemain qu'il avait fait sa visite à Maurice. Il avait ses raisons de l'attirer chez lui et voulait sans doute l'amener, à portée de sa main, à quelque imprudence où Marie et lui se perdraient. Ce plan, si simple à deviner, n'était pas facile à déjouer. Il y a toujours un instant où cette imprudence se commet. Cependant, soit réserve de la part de Maurice et de Marie, soit surveillance de la part de M. de Ferlon, ces amans, si étrangement rapprochés par le mari lui-même, ne cherchaient point l'occasion de se voir seuls et ne l'eussent sans doute pas trouvée s'ils l'eussent cherchée. Tout se bornait entre eux à quelques paroles secrètement échangées où Maurice en revenait à son projet de fuite que Marie n'acceptait point encore. D'ailleurs, sauf certains effrois qui la prenaient, elle était heureuse et l'avouait à Maurice. Ne l'avait-elle pas auprès d'elle, ne le voyait-elle pas pendant de longues heures? Souvent, indifférente à ce qu'on lui disait, elle le regardait seul, l'écoutait seul, puis fermait les yeux pour recueillir plus intimement, pour savourer cette image qui lui était si chère. Il y avait de l'engourdissement dans ce bonheur, de la lassitude du passé ou de la faiblesse pour des luttes nouvelles.

— Laisse-moi être heureuse ainsi, disait-elle à Maurice, j'en ai pour si peu de temps.

Cette idée d'une mort prochaine qui lui revenait par intervalles ne la troublait pas, mais elle effrayait Maurice et ne le rendait que plus ardent à sortir de cette existence sans issue où Marie paraissait se complaire. Il ne s'alarmait point cependant sur son compte. La beauté de Marie était dans sa plénitude de jeunesse et de charme; elle n'avait plus ses intermittences d'affaissement et d'éclat fébrile. C'était celle de la femme heureuse qui aime et se sent aimée. La jeune femme, à en croire ses craintes, ne semblait donc menacée que d'un événement tragique. Or cet événement ne viendrait que de M. de Ferlon. C'était, par conséquent, lui qu'il fallait fuir et qu'en attendant il fallait observer. Maurice n'y manquait pas. Il lui trouvait une politesse outrée, un apaisement faux. A de certains momens, ses regards épiaient sa femme et Maurice avec un feu sombre et railleur et, tout aussitôt, pour les aborder, il changeait de visage et de maintien. S'ils méditaient de fuir, il avait, lui, un rôle qu'il jouait et un projet sinistre qu'il mûrissait. Peut-être comptait-il précisément sur cette heure où ils tenteraient de s'échapper pour les frapper plus sûrement que la première fois.

Cependant, par degrés, la surveillance dont il les entourait parut se relâcher. Il s'était pris d'un goût vif pour les promenades sur le lac, et, ennuyé de n'avoir à sa disposition que des bateaux de louage, il en avait fait venir un d'Angleterre. C'était une jolie embarcation de plusieurs mètres de long, bien pourvue de ses avirons et de ses voiles avec une chambre à l'arrière et un petit gaillard d'avant. De plus, elle était insubmersible, et c'était là ce que M. de Ferlon, qui n'avait point la vanité d'être marin, faisait valoir aux personnes qui la voyaient. Il s'occupait beaucoup de ce canot et y faisait les derniers aménagemens. Il avait été de tout temps très adroit de ses mains, et ce travail l'amusait. Il façonnait divers ornemens soit à la proue, soit à la poupe, et clouait des nattes sur les bancs des rameurs ou sur le plancher de la chambre. Avec un peu de solennité, non exempte d'amour-propre et de plaisir, il annonçait que, lorsque tout serait terminé, l'embarcation, toute pavoisée et portant des musiciens, ferait par une belle soirée sa première promenade au large. Il avait même invité pour ce jour-là quelques personnes au nombre desquelles était Maurice. Au retour, il devait y avoir bal à la villa.

La veille au soir, il rentra joyeusement chez lui. Tout était prêt, et il le dit à Maurice et à Mme de Ferlon, qui se trouvaient seuls au salon. Il était venu d'abord quelques personnes, mais ces personnes étaient parties. Le marquis ne parut point être fâché de la solitude où ils étaient; tout au contraire, il avait un air de contentement intime qui les surprit. En homme rempli de son sujet, il leur proposa de venir voir l'embarcation. Elle était amarrée au rivage et s'y balançait mollement sur l'eau.

— N'est-ce pas qu'elle est jolie? leur dit-il, mais j'y ai fait tant de petits changemens pour la hauteur des bancs et pour la manœuvre des avirons que je ne suis pas sûr que cela aille à merveille. Si vous le vouliez, monsieur de Saugy, nous ferions ce soir une répétition pour l'inauguration de demain. Nous nous mettrions tous les deux à ramer et nous promènerions la marquise en la chargeant de tenir le gouvernail. Ce serait charmant.

Cette proposition ne fut pas sans éveiller quelque soupçon chez Maurice, tandis que Marie en parut enchantée. N'allait-elle point passer la soirée avec Maurice ? Cependant la défiance de Maurice dura peu. La même pensée qui était venue à sa maîtresse lui vint aussi, l'aida à chasser toute inquiétude. D'ailleurs, qu'avait-il à craindre? La nuit était admirablement belle, les étoiles scintillaient dans un ciel pur, les flots du lac étaient à peine ridés d'une brise légère. A supposer que M. de Ferlon eût quelque mauvais dessein, aucun incident d'orage ou d'agitation des eaux ne lui viendrait en

aide. Et seul, affaibli déjà par l'âge, il n'était point un adversaire que Maurice eût à redouter. Il monta donc dans l'embarcation avec lui et Marie. Les deux hommes se mirent aux avirons tandis que la marquise s'asseyait à l'arrière. Au bout d'une heure environ, ils s'étaient assez éloignés du rivage pour ne l'apercevoir que comme une ligne noire tranchant sur le fond bleu du lac.

— Nous pouvons nous reposer, maintenant, dit M. de Ferlon, et nous laisser aller au caprice du courant. Je suis content de mon bateau, il va bien, ajouta-t-il avec complaisance.

Il s'en fut à l'avant, s'y assit, regarda vaguement le ciel. Maurice était allé se placer aux côtés de la marquise. Le silence était profond, les amans ne se parlant guère que par de longs regards ou de rapides pressions de main, à la dérobée. Le canot oscillait doucement sur l'onde, qu'argentaient çà et là de larges bandes de lumières projetées par la lune.

— Monsieur de Saugy, dit tout à coup le marquis, venez donc voir comme l'avant de l'embarcation est commodément installé.

Maurice échangea avec Marie un sourire de dépit et de regret, mais il la quitta et rejoignit M. de Ferlon.

— Tenez, fit celui-ci, asseyez-vous où j'étais ; n'y est-on pas bien ?

— Très bien, répondit Maurice, qui avait pris la place du marquis.

— Et tout à fait à l'abri du danger d'être emporté par les vagues, qui sont parfois très hautes dans les temps d'orage. Voyez cette corde, c'est la bosse de l'embarcation. Il n'y a qu'à s'en servir pour s'attacher au mât. En un tour de main, de cette façon-ci, la chose est faite.

Et avec une singulière prestesse, avant que Maurice eût pu le prévoir ou essayer un mouvement, il lui passa la corde autour du corps et à la hauteur des bras qui, maintenus ainsi, ne pouvaient plus bouger. Le bout de la corde qui liait Maurice au mât fut solidement tourné à une boucle du bord. Au même instant, et d'un bond, M. de Ferlon se plaça au milieu du canot, à mi-distance de Maurice et de Marie, qu'il séparait l'un de l'autre. Maurice, malgré toute l'anxiété d'une telle surprise et quoiqu'il se sentît tombé dans un piège, avait eu assez d'empire sur lui pour ne pas dire un mot. De tous ses efforts, en s'arc-boutant au mât, il tentait de glisser dans les nœuds qui l'enserraient. La jeune marquise, n'ayant point distinctement entendu ce que disait son mari, s'était à demi soulevée pour voir ce qui se passait. Elle vit Maurice qui lui faisait face, assis contre le mât, s'aperçut qu'il y était attaché, poussa un faible cri.

— Oui, madame, oui, dit son mari en souriant, M. de Saugy est

en effet mon prisonnier, mais n'essayez pas d'aller à son secours, ce serait parfaitement inutile, je vous barrerais le chemin. Quant à vous, monsieur de Saugy, ne vous épuisez pas de fatigue à vous agiter dans ces cordes. Je les ai éprouvées, et elles sont de force à vous retenir. D'ailleurs j'ai à vous dire, ainsi qu'à la marquise, des choses pour lesquelles je vous prie de me réserver toute votre attention, car elles sont pour vous deux fort intéressantes.

Il s'assura qu'ils étaient calmes, au moins en apparence, et prêts à l'écouter. Et, de fait, ils l'écoutaient, comprenant bien que de ce qu'il allait dire dépendait leur destinée.

— Monsieur de Saugy, dit-il après un temps et pour mieux préparer son effet, je vous dois une explication. Vous avez aidé la marquise à s'enfuir de Rochedune, et cette fuite a même été la cause de la mort d'un homme. Mais passons. Le capitaine Félix n'est pas le premier homme qui soit mort pour la marquise ou à cause d'elle. Elle a cette influence funeste, que l'on meurt de sa beauté et de l'amour qu'elle inspire. Moi, j'étais venu ici pour vous tuer, moins cependant pour cela que pour revoir cette femme, ou plutôt cet être inexplicable qui est là devant nous, et loin de qui je ne pouvais plus vivre. Bien que j'eusse été son geôlier jusqu'alors, il m'avait semblé, ne la voyant plus, que tout avait croulé autour de moi. Je vous l'ai dit, c'est un sort qu'elle jette et auquel je n'échappai point. Aussi, quand, dans cette nuit de bal, elle vint à moi avec un sourire et parut prête à m'aimer, je ne m'occupai même plus de vous, je vous oubliai. Malheureusement ce fut court. Elle rôdait, dans ses limbes de séduction et de magie, autour de quelque nouveau malheur à accomplir. Ce fut elle qui n'entendit point renoncer à vous et qui vous chercha. Je vous rends cette justice, que vous songiez à la fuir. Alors, moi, je me suis demandé ce que j'allais faire. Me battre avec vous ou vous tuer dans quelque rendez-vous où je vous eusse surpris, c'eût été à recommencer un peu plus tard avec quelque autre innocent. Non, j'ai sondé ma conscience, comme l'homme fort de l'Évangile que Dieu éclaire enfin, et j'ai trouvé une solution plus originale et définitive.

Il y avait dans la façon dont il s'exprimait, dans le son de sa voix un mélange d'exaltation et de simplicité absolue. Il s'acheminait avec la ténacité d'une idée fixe vers l'événement qu'il avait préparé.

— J'ai décidé, reprit-il, que la vraie coupable disparaîtrait seule, et voilà pourquoi je vous ai attaché, monsieur de Saugy, afin que vous soyez le témoin de son châtiment, sans que vous puissiez faire la folie d'aller à son secours. Il faut que les clartés trompeuses retournent aux ténèbres et que les esprits qui se sont revêtus de mensonge et de beauté rentrent à l'abîme d'où ils sont sortis.

En même temps il étendit la main vers la marquise, comme il l'eût fait par un geste de conjuration. Marie, dans un mouvement d'effroi, s'était dressée. Maurice s'agitait dans ses liens, pressentant que l'heure était venue et que l'embarcation allait s'entr'ouvrir sous les pieds de la jeune femme.

— Et tenez, s'écria M. de Ferlon, la voilà debout comme il me la fallait. Que l'œuvre de justice ait donc son cours. Descends, démon, au fond des eaux!

Il se baissa, fit jouer un ressort, et, le plancher de l'embarcation se détachant à l'arrière, la marquise perdit pied et parut en effet s'engloutir. Maurice poussa un cri de rage, et M. de Ferlon un cri de vengeance et de triomphe. Mais instinctivement Mme de Ferlon avait étendu les bras et se soutenait ainsi des deux mains aux bords du canot. Elle avait le corps déjà plongé sous les flots, mais la tête émergeait avec une expression inattendue de résignation et de vaillance. Il semblait que, dédaigneuse de la mort qui l'allait saisir, la jeune femme bénissait ce suprême répit qui lui était échu. Elle ne disparaîtrait point avant d'avoir pu faire à Maurice ses derniers adieux.

— Tu le vois, lui dit-elle, mes pressentimens ne m'avaient point trompée : je meurs, mais ne me pleure pas, je meurs heureuse après t'avoir aimé.

Ses yeux brillaient de tendresse et se tournaient vers lui, sa bouche avait un sourire de volupté. Ses mains lassées se détachèrent l'une après l'autre du bord, doucement et sans agonie. Elle mourait moins qu'elle ne quittait la vie et ne se laissait glisser à ces mystérieuses profondeurs de la terre et des eaux qui peut-être avaient été son berceau. Maurice, les yeux pleins de larmes, regardait autour de lui la silencieuse sérénité du lac et du ciel; peut-être s'attendait-il à voir flotter dans l'air et s'élevant vers les sphères étoilées le gracieux fantôme de celle qu'il avait aimée. Quant au marquis, il s'était laissé tomber sur un banc au milieu de l'embarcation, s'était caché la tête dans ses mains et demeurait immobile.

Au bout de quelques heures qui se passèrent ainsi, Maurice entendit un bruit d'avirons et comme une rumeur de voix qui jetaient en appel à la nuit et à l'espace les noms du marquis et de la marquise et le sien même. C'était un canot qui s'approchait, monté par Denise et par Séverin. Maurice leur répondit, et ils furent bientôt auprès de lui. Ces amis fidèles s'étaient alarmés et, à tout hasard, ils parcouraient le lac. A peine crurent-ils à la terrible vérité, mais, quand ils n'en purent douter, la colère et le désir de la vengeance les saisirent. Le meurtrier n'était-il pas là à leur portée? Maurice, qu'ils avaient délié, marcha le premier à lui, et, voyant qu'il restait dans la même attitude, le secoua rudement à

l'épaule. M. de Ferlon oscilla sans résistance sous le choc, releva pourtant la tête et fixa sur Maurice des yeux atones et vides, à tout jamais dénués de flamme et de vie. Il ne reconnaissait pas le jeune homme, ne lui parla pas, bégaya seulement quelques mots inintelligibles. Sa raison vacillante n'avait pas même les incohérences de la folie, elle s'était affaissée et perdue dans les méditations qui avaient suivi le crime. Maurice accepta cet accident imprévu comme une pitié de la Providence pour M. de Ferlon et pour lui-même. Le marquis était désormais à l'abri du remords et des regrets, et, quant à lui, il était au terme de cette tragédie de passions et de meurtres. Il pourrait du moins, sans avoir de sang à répandre, porter, dans le silence et la solitude, le deuil de son amour.

La mort de la marquise fut attribuée et pouvait l'être à une imprudence de la jeune femme, et la folie de son mari au chagrin qu'il avait ressenti. Maurice aida, autant qu'il le put, à ces suppositions. La justice seule se livra à une enquête et connut la vérité, Mais les dépositions de Denise et de Séverin concoururent à établir l'innocence, d'ailleurs presque évidente, de M. de Saugy. L'enquête resta secrète, et bientôt il ne fut plus question de cette aventure. Maurice, du reste, s'empressa de partir du lac de Garde. Denise et Séverin eurent un double devoir à accomplir. Ils conduisirent le marquis de Ferlon dans une maison de santé, où il ne tarda pas à mourir. En même temps, comme on avait retrouvé le corps de la marquise, ils le ramenèrent, non point au château de Rochedune, que fit vendre la famille du marquis, mais au cimetière de Brégy. Il leur fut, au surplus, en quelque sorte abandonné par les héritiers de M. de Ferlon. C'est cette sépulture dont ils entretiennent les fleurs avec un soin pieux, et ils n'ont fait graver sur la pierre que le simple nom de Marie, le seul dont ils se souviennent. C'est là qu'ils viennent s'agenouiller tous deux, et qu'avec la sincérité et peut-être l'émotion superstitieuse des âmes simples et croyantes ils prient la miséricorde infinie pour la créature dont le charme les troubla, mais qu'ils ont naïvement et profondément aimée.

HENRI RIVIÈRE.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

DE

L'INTERNATIONALE

On parle souvent de l'Internationale, et généralement on ne connaît ni sa constitution ni son histoire. On croit voir la main de cette société redoutable dans tous les actes de violence du socialisme : grèves, révoltes, incendies de nos cités, comme à Paris, bombes comme à Florence et à Pise, tentatives de régicide comme à Berlin, Naples, Madrid ou Saint-Pétersbourg. C'est le spectre rouge partout présent et partout menaçant, et minant sourdement la société sous nos pas. L'Internationale n'a cependant jamais été une société secrète. Elle a eu son siège connu. Ses proclamations sont signées, publiées, et en somme elle est la forme à laquelle devait logiquement aboutir le mouvement socialiste contemporain. Tout de nos jours ne devient-il pas international? N'avons-nous pas les expositions internationales, les banques de crédit international, les tarifs internationaux pour les postes, les télégraphes et les chemins de fer, les traités internationaux pour les extraditions, pour le droit commercial, pour certains usages de la guerre, pour les monnaies, et des sociétés financières internationales sans nombre? Ce fait est la conséquence matérielle du grand travail d'assimilation qui s'accomplit dans le monde entier. Les peuples deviennent de plus en plus semblables, et leurs relations de plus en plus intimes. Les mêmes problèmes économiques et religieux, les mêmes crises commerciales et industrielles, les mêmes hostilités de classes, les mêmes luttes entre capitalistes et ouvriers se rencontrent dans tous les pays civilisés, qu'ils soient constitués en république ou en monarchie. La solidarité entre les peuples n'est plus un vain mot. Elle est si réelle, surtout dans l'ordre économique, qu'un fait purement local se répercute, de conséquences en conséquences, dans les deux hémi-

sphères. Ainsi l'Allemagne enlève à l'argent son rôle de monnaie libératoire, et aussitôt le mineur des Montagnes-Rocheuses voit diminuer la valeur de son produit, l'officier anglais campé dans l'Himalaya ne peut plus envoyer ses économies à Londres sans subir une perte énorme, et le commerce de l'Angleterre avec l'Inde et l'Amérique méridionale est profondément troublé. L'esprit d'entreprise se réveille aux États-Unis, et à l'instant, malgré une détestable récolte, l'industrie européenne se ranime, les prix montent, les usines qui chômaient reprennent le travail, et la crise qui, depuis cinq ans, paralysait la production, fait place à une ère nouvelle d'activité et de prospérité. Quand les différens peuples tendent à ne plus faire qu'une seule famille, il doit s'ensuivre que toutes les manifestations de l'activité sociale revêtent un caractère international.

I.

Voici l'enchaînement de faits et de déductions qui a donné naissance à l'Internationale. Grâce au bon marché des transports et à la diminution des droits de douane, les pays de l'Occident ne forment plus qu'un seul marché sur lequel les prix se nivellent à peu près sous l'action de la concurrence. La production se fait dans des conditions très semblables : mêmes procédés, mêmes machines, mêmes matières premières. Ce n'est donc qu'en réduisant le taux des salaires qu'on peut diminuer le prix de revient. Le fabricant y est naturellement porté, afin de conquérir des débouchés à l'extérieur. Mais alors les industriels que menace l'importation de marchandises étrangères sont obligés à leur tour d'abaisser le prix de la main-d'œuvre, sinon ils perdraient leur clientèle et devraient cesser de travailler. C'est en vain que les ouvriers essaieraient de résister par la coalition et la grève. Le fabricant leur tiendrait ce raisonnement irréfutable : Si je ne réduis pas les salaires, il arrivera de deux choses l'une : ou je maintiendrai le prix de vente de mes marchandises, et dans ce cas je n'en vendrai plus, puisque mes concurrens qui paient un salaire moins élevé peuvent les offrir à meilleur compte, ou bien je baisserai mes prix, et alors je serai en perte et je mangerai peu à peu mon capital, jusqu'à ce que, ruiné, je n'aie plus qu'à fermer mon usine. Où alors trouverez-vous de l'ouvrage? Je suis donc forcé, bien malgré moi, de réduire la main-d'œuvre au taux payé par mes concurrens. La conclusion à tirer de ce discours, c'est que, pour résister à une diminution des salaires, les ouvriers seront portés à s'entendre avec ceux des autres pays. C'est au point de départ de la réduction qu'il faut s'opposer, et s'il est placé à l'étranger, c'est à l'étranger qu'il faudra organiser la résistance. On voit clairement comment le cosmopolitisme du capital, la facilité des

transports et des échanges et l'identité des procédés de fabrication, mènent à une association internationale des travailleurs.

Une circonstance plus spéciale y a conduit également. Parfois les manufacturiers anglais, quand leurs ouvriers refusaient leurs conditions et se mettaient en grève, ont fait venir des étrangers, — des Allemands, des Belges ou des Danois, — qui se contentaient d'un salaire moindre. Ils menaçaient même d'appeler des coulies chinois qui, ne mangeant que du riz, vivent à l'aise avec un demi-franc par jour. Quel moyen d'échapper à cette concurrence importée du dehors? Le moyen, c'est évidemment de s'entendre avec les ouvriers étrangers, de leur montrer que les intérêts de tous les travailleurs sont solidaires et de les empêcher ainsi d'accepter les propositions que des maîtres d'un autre pays pourraient leur faire. On le voit, l'Internationale s'est développée, au début, sur le terrain économique et sous l'empire des conditions nouvelles de l'industrie moderne.

Ce qui le prouve manifestement, c'est qu'elle est née à la suite de l'Exposition internationale de Londres, en 1862. Du moins c'est alors qu'elle a pris corps; car l'idée, sous sa forme théorique, datait de plus loin. En 1847, eut lieu à Londres une réunion de communistes allemands dirigée par Karl Marx et par Friederich Engels, qui venait de publier son livre sur la condition des ouvriers en Angleterre. Un manifeste fut imprimé en plusieurs langues. Le programme adopté se résumait en ceci : Abolition de la propriété privée, le crédit centralisé aux mains de l'état dans une banque nationale, l'agriculture pratiquée en grand d'après un plan scientifique, l'industrie remise à des ateliers nationaux. Toutefois, était-il ajouté, la transformation de la société actuelle ne s'opérera pas d'après les idées préconçues d'un réformateur, mais par l'initiative de la classe laborieuse tout entière. Le manifeste se terminait par cet appel : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » On attribue à une Française, Jeanne Derouin, l'idée de relier toutes les associations ouvrières en une fédération solidaire universelle. Il fut décidé qu'on réunirait à Bruxelles, l'année suivante, un congrès international ouvrier. Mais les bouleversemens de 1848 empêchèrent l'accomplissement de ce projet, et pendant quatorze ans il n'en fut plus question.

En 1862, quelques industriels, comme M. Arlès-Dufour, et certains journaux comme *le Temps* et *l'Opinion nationale*, émirent l'idée qu'il serait utile d'envoyer à l'Exposition de Londres des délégués des ouvriers français. « La visite qu'ils feraient à leurs camarades d'Angleterre, disait *l'Opinion nationale*, établirait entre eux des relations profitables sous tous les rapports. En même temps qu'ils pourraient se rendre compte, par eux-mêmes, des grands

travaux artistiques et industriels de l'Exposition, ils sentiraient mieux la solidarité qui les lie; les vieux levains de discorde internationale s'apaiseraient et les jalousies feraient place aux salutaires efforts d'une fraternelle émulation. » Tout le programme de l'Internationale est résumé dans ces lignes; mais les industriels ne prévoyaient guère la façon dont il allait être mis à exécution. Napoléon III se montra très favorable à l'envoi des délégués à Londres. Il permit qu'ils fussent élus au suffrage universel, dans chaque corps de métier, et naturellement on choisit ceux qui parlaient le mieux des droits du travail. D'après les ordres de l'empereur, on facilita leur voyage de toutes les manières. Napoléon III rêvait encore alors de s'appuyer, pour fonder l'empire, sur les ouvriers et les paysans, et de tenir tête ainsi à la bourgeoisie libérale.

A Londres, les ouvriers anglais firent à « leurs frères de France » le plus cordial accueil. Le 5 août ils organisèrent une fête « de fraternisation internationale » au *Free Mason's Tavern*. Les discours ne furent point violens. Pour les questions de salaire, y disait-on, les ouvriers doivent s'unir; mais, pour diminuer les difficultés, ils doivent aussi s'entendre avec leurs patrons. A mesure que les machines se perfectionneront, il faudra moins de travail humain : le salaire sera-t-il donc réduit en proportion? Comment assurer au travailleur une rémunération suffisante? Difficile question. Pour la résoudre, ce n'est pas trop des recherches des historiens, des philosophes, des hommes d'état, des maîtres et des ouvriers de tous les pays. Comme conclusion on proposa de créer des comités de travailleurs « pour l'échange de correspondances sur les questions d'industrie internationale. » L'idée d'une association universelle apparaît ici en germe. Elle se réalisa deux ans après.

Le 28 septembre 1864 eut lieu, à Saint-Martin's Hall, un grand meeting « d'ouvriers de toutes les nations. » Le professeur Beesly présidait. M. Tolain parlait au nom de la France. Karl Marx était le véritable inspirateur de la réunion; le secrétaire de Mazzini, le major Wolff, y assistait également; c'est ce qui a fait dire que Mazzini était le fondateur de l'Internationale. Mais loin de là, il n'y est entré qu'avec défiance et en est bientôt sorti. Le meeting nomma un comité provisoire chargé de rédiger les statuts de l'association, qui devaient être soumis au congrès universel qu'on espérait réunir à Bruxelles l'année suivante. Dans ce comité se trouvaient représentées l'Angleterre, la France, l'Italie, la Pologne, la Suisse et l'Allemagne. Plus tard des délégués d'autres pays furent admis. Il y en eut cinquante en tout. Ils ne prenaient en aucune façon les allures d'une société secrète. Au contraire, c'est par la publicité qu'ils voulaient exercer leur propagande. Leur siège était au n° 18 de Greek street, Soho. Les statuts qu'ils élaborèrent

n'avaient du reste rien de révolutionnaire; on aurait dit plutôt une société pour l'étude des questions sociales. Un conseil général fut nommé. Il était composé de: Odger, président; Wheeler, caissier; Cremer, secrétaire, Le Lubez pour la France, Wolff pour l'Italie, Marx pour l'Allemagne, Holtory pour la Pologne et Jung pour la Suisse. Pour couvrir les dépenses, un fonds fut formé. Il s'éleva, dit-on, à trois livres sterling. C'était peu pour remuer le monde.

Mazzini, par son secrétaire Wolff, proposa une organisation très centralisée, qui remettait toute la direction aux mains des chefs. Marx le combattit, en faisant remarquer que ce système pouvait convenir à une conjuration politique tramée pour renverser un gouvernement, mais qu'il ne valait rien pour grouper un nombre très grand de sociétés ouvrières établies dans divers pays et dans des conditions différentes. Pour réussir, il fallait se contenter d'un lien fédéral très peu serré et surtout respecter les autonomies locales. Loin d'agir dans l'ombre, il fallait au contraire, pour le succès, compter sur la publicité la plus grande possible. Mazzini n'était qu'un politique; il ne comprenait pas les questions sociales. Ayant passé sa vie à conspirer, il ne voyait rien au delà du carbonarisme. Marx, qui connaissait à fond l'économie politique, n'eut pas de peine à démontrer que, si, pour renverser une dynastie et proclamer la république, il suffit parfois de quelques barricades et d'un coup de main hardi, ce n'est pas ainsi qu'on peut modifier l'assiette de la propriété, l'organisation du travail et les bases de la répartition. Marx l'emporta. Bientôt, à son tour, il devait être combattu et abandonné comme trop autoritaire. Mazzini et les siens se retirèrent.

Ce sont les idées de Marx qui sont exprimées dans le manifeste très habile et relativement très modéré que rédigea le conseil général. Dans un discours que M. Gladstone venait de prononcer, il avait dit que depuis vingt ans le sort de l'ouvrier ne s'était guère amélioré et qu'en beaucoup de cas, la lutte pour l'existence lui était devenue plus difficile, tandis que le développement de la richesse nationale, de l'industrie et du commerce avait été inouï, et que, par exemple, les exportations avaient triplé. C'est ce discours qu'invoque le manifeste, et il en conclut qu'il faut chercher les moyens d'augmenter la part du travail. Tout d'abord, ajoutait-il, il faut adopter la journée normale de dix heures, afin que le travailleur ait le loisir nécessaire au développement de ses facultés, comme aussi pour éviter les excès de production et les engorgemens des débouchés. Le succès récent de certaines sociétés coopératives prouve que les ouvriers peuvent exercer même la grande industrie sans la direction des maîtres. Il est permis d'en conclure que le salariat n'est qu'une forme transitoire du travail, et qu'il fera bientôt place à l'association. L'association, en assurant à l'ouvrier le produit intégral de

son labeur, stimulera son zèle et lui apportera le bien-être. Pour atteindre ce but, il faut l'entente de tous. C'est pour cela qu'a été fondée l'association internationale. — On le voit, rien d'inquiétant dans ce manifeste. Michel Chevalier ou Stuart Mill, qui avaient parlé de l'association dans les mêmes termes, auraient pu le signer. L'Internationale affirmait aussi que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Cette idée semblait une application du principe du *self help :* elle valut à l'association nouvelle, même en France, les sympathies de beaucoup d'hommes distingués qui ne soupçonnaient guère comment elle devait être interprétée plus tard.

On trouve ici une preuve nouvelle de ce fait souvent observé que les mouvemens révolutionnaires vont toujours croissant en violence. Les initiateurs sont bientôt dépassés. Ils paraissent tièdes et ne tardent pas à être considérés comme traîtres. De plus exaltés les remplacent et s'usent à leur tour, jusqu'à ce qu'on arrive à l'abîme, où aboutissent les extravagances de la logique révolutionnaire.

Les progrès de la nouvelle association furent d'abord très lents. Quelques sociétés ouvrières anglaises adhérèrent. Les Italiens établis à Londres, d'abord tout acquis, se retirèrent plus tard, d'après les conseils de Mazzini. Le délégué Lefort, que le conseil général envoya à Paris, fut mal accueilli. Tolain et Fribourg, venus à Londres pour expliquer la situation, ne purent s'accorder avec Le Lubez, qui donna sa démission. On avait voulu organiser l'entente, et c'était la discorde qui régnait. Le congrès qui devait se réunir à Bruxelles n'eut pas lieu. On dut se contenter d'une simple conférence à Londres au mois de septembre. Les délégués du continent n'apportaient pas de bonnes nouvelles. Sauf en Suisse, les adhésions étaient rares. Les Belges se plaignaient de l'inertie de leurs compatriotes; les Français des tracasseries de la police; les Italiens de l'hostilité des mazziniens. Il fut reconnu qu'il fallait un congrès général, et on décida qu'il se réunirait l'an d'après à Genève.

Le 3 septembre 1866, la première séance s'y ouvrit en effet dans la brasserie Treiber, sous la présidence de Jung, qui représentait le conseil général. Il n'y avait en tout que soixante délégués, et ceux-là seuls dont les pouvoirs étaient en règle furent admis à prendre la parole. Les Français, au nombre de dix-sept, étaient en majorité. Outre Jung, le conseil général avait envoyé Odger, Cremer, Eccarius et Carter. Les statuts élaborés à Londres sous l'inspiration de Marx furent adoptés presque sans changement. Ils sont très habilement conçus. Ils offrent une application bien entendue du système fédéral et du suffrage à plusieurs degrés. — L'initiative locale est respectée, et en même temps l'autorité centrale, émanation des divers

groupes fédérés, dirige l'ensemble. Ces statuts étaient rédigés de façon à ne pas alarmer les gouvernemens et à échapper aux rigueurs de la justice répressive. — L'association est constituée, dit l'article premier, pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différens pays aspirant au même but, savoir : « le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière. » L'association affirme qu'elle reconnaît, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, « la vérité, la justice et la morale comme base de sa conduite, » et elle prend pour devise : *Pas de devoirs sans droits et pas de droits sans devoirs.* C'était parler d'or. Comment les tribunaux auraient-ils songé à poursuivre ? — Les élémens de l'association sont les sections. Une section se compose des ouvriers adhérens d'une même localité ou d'un même métier qui se réunissent pour étudier et défendre leurs intérêts communs. Les sections d'une région se groupent pour former une fédération. Enfin, disent les statuts, « comme l'utilité du conseil général sera d'autant plus grande que son action sera moins disséminée, les membres de l'association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés existantes. » On voit s'élever la pyramide de l'Internationale s'appuyant sur les divisions territoriales de la société actuelle : au bas de l'échelle, la commune, puis la province, résultant du groupement des communes, la nation du groupement des provinces, et enfin l'humanité du groupement des nations. C'est un idéal grandiose qui rappelle celui de l'église catholique. Mais, par défaut du principe d'autorité et d'obéissance, les sections ne sont jamais arrivées, même en France ou en Allemagne, au groupement national. Les sections et les fédérations nomment chacune un bureau qui est en relation avec le conseil général. Tous les mois les bureaux envoient un rapport sur la situation des associations de leur ressort. — Le conseil général est élu par les représentans des fédérations. Chaque congrès désigne le lieu et la date du congrès suivant. Le conseil général indique d'avance les questions à traiter. Il fait un rapport sur les travaux de l'année. Il publie un bulletin qui s'occupe de tout ce qui peut intéresser les ouvriers : offres et demandes de travail, salaires, progrès des sociétés coopératives, situation de la classe laborieuse dans les différens pays. Il entretient des relations permanentes avec les sociétés locales. Il choisit dans son sein le président, le secrétaire et le trésorier. Pour faire face aux dépenses permanentes du personnel et des publications, une cotisation est demandée aux membres de l'association. Ils paient d'abord, lors de leur adhésion, 0 fr. 50 pour leur carte d'affiliation, 0 fr. 10 par an pour le fonds général et en outre de 1 à 2 francs pour la section ou la fédé-

ration locale. Mais quand il s'agit de venir en aide à une grève, c'est au moyen d'autres ressources qu'il y est pourvu. Ce qui était très habile, c'est qu'on laissait à toutes les sociétés qui voulaient s'affilier leur organisation propre. L'article 10 porte : « Quoique unies par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés n'en continuent pas moins d'exister sur les bases qui leur sont particulières. » On pouvait englober ainsi les sociétés ouvrières de toute espèce, pourvu qu'elles déclarassent adhérer aux principes de l'Internationale.

Les discussions et les résolutions de ce premier congrès furent modérées. Les motions trop radicales n'obtinrent pas de majorité. Le groupe français représentait la gauche et les Allemands la gauche extrême. Les Anglais se tenaient à l'actuel et au possible. Fallait-il condamner toutes les religions comme hostiles à l'affranchissement de la cause ouvrière? Le congrès refusa de se prononcer, le sujet ne rentrant pas dans le cercle de ses recherches. Ne fallait-il admettre que des ouvriers? Les Français voulaient exclure impitoyablement « les travailleurs intellectuels, » les avocats, les journalistes, « tous ces beaux parleurs » qui ne cherchent dans l'agitation qu'un moyen de faire leurs affaires. Les Anglais et les Allemands s'y opposèrent. C'eût été en effet expulser ceux qui avaient créé et qui dirigeaient l'Internationale.

Le congrès refusa aussi d'adopter tel ou tel plan de réorganisation sociale. Il devait se borner à formuler des principes généraux. Il comptait que, par l'effet de la libre coopération, le pouvoir et le capital finiraient par passer aux mains des ouvriers. Cependant il engagea les *trade-unions* à ne pas se contenter de poursuivre la hausse des salaires, mais à s'unir pour arriver à « l'émancipation complète de l'ouvrier. » Un vœu fut émis en faveur de l'indépendance de la Pologne. Toutefois la motion « de flétrir le despotisme russe » ne fut pas admise. On décida aussi qu'il fallait poursuivre partout la réduction de la journée de travail à huit heures effectives. Le travail des enfans ne devait pas être entièrement interdit, mais il ne devait pas dépasser quelques heures par jour, le reste du temps étant consacré à l'instruction que les chefs d'industrie étaient tenus de leur procurer. Cependant une partie du salaire des enfans pouvait être prélevée pour rétribuer les instituteurs. Enfin des résolutions furent votées en faveur des impôts directs et de la suppression des armées permanentes. Ceci était un souvenir des congrès de la paix.

En 1867, l'Internationale commence à faire sentir sa puissance. C'est de cette époque que datent ses conquêtes. Les ouvriers en bronze de Paris avaient formé une union dès 1864, aussitôt après que la loi interdisant les coalitions avait été abolie. En février

1867, ils se mirent en grève, et les patrons décidèrent un *lock-out* qui mit cinq mille ouvriers sur le pavé. Trois de leurs délégués allèrent à Londres réclamer l'appui de l'Internationale. Ils n'obtinrent qu'un assez maigre secours. Mais les maîtres, croyant que l'argent affluait, finirent par céder. Cette victoire valut à l'association un grand nombre d'adhésions dans toute la France. En Angleterre, elle recruta des adhérens par d'autres mesures. Dans certaines industries, les maîtres, menacés par les grèves, avaient fait venir des ouvriers de Belgique et d'Allemagne. Aussitôt l'Internationale se mit à l'œuvre. Elle parvint à empêcher le départ des nouvelles recrues. Quant à ceux qui étaient déjà employés, elle les décida à rentrer dans leur pays. Elle paya même leur retour en y ajoutant une gratification. Tout un convoi d'Allemands, avertis au moment où ils descendaient du bateau, s'en retourna par la première occasion. Les *trade-unions*, qui jusque-là s'étaient tenues exclusivement sur le terrain anglais, comprirent alors le but de l'Internationale et un certain nombre d'entre elles adhérèrent à leur tour. Le recrutement reprit en Allemagne, où il avait été arrêté l'année précédente par la guerre entre l'Autriche et la Prusse. Il fut considérable aussi en Suisse, surtout dans les cantons français. De nombreux journaux socialistes se mirent au service de l'Internationale : en France *la Fourmi*, *l'Association*, *le Congrès ouvrier*, *la Mutualité*; en Allemagne le *Sozial-Democrat* et le *Deutsche Arbeiter-Zeitung* de Berlin, le *Nordstern* de Hambourg, le *Correspondent* de Leipzig; à Londres le *Workman's Advocate*, rédigé par Eccarius, et *the International Courier*, écrit en anglais et en français; en Belgique *la Tribune du peuple*. L'Internationale trouva aussi des organes en Italie, en Espagne et en Amérique.

Le second congrès tint ses séances à Lausanne du 2 au 8 septembre 1869. Le conseil général rendit compte de ses travaux et se vanta entre autres d'avoir dépensé 1 million 1/2 de francs en Amérique pour y soutenir des grèves. Les idées radicales commencèrent à élever la voix; cependant elles ne l'emportèrent pas encore. On ne vota ni la suppression de l'hérédité, ni la propriété collective, mais seulement la reprise des chemins de fer par l'état, « afin d'anéantir le monopole des grandes compagnies, qui, en soumettant la classe ouvrière à leurs lois arbitraires, attaquent à la fois et la dignité de l'homme et la liberté individuelle. » Sauf cet étrange considérant, qu'on dirait rédigé par un machiniste renvoyé, cette motion n'a rien de bien subversif, puisque les gouvernemens s'efforcent à l'envi de la mettre en pratique. Le congrès n'admit même pas l'enseignement gratuit. Il décida que le premier devoir des parens étant d'instruire leurs enfans, l'état ne doit payer pour eux que quand ils ne peuvent le faire eux-mêmes. L'économiste le plus

orthodoxe et le plus opposé à l'intervention de l'état ne pourrait demander mieux. Contrairement aux vœux émis à Genève, le congrès de Lausanne montra beaucoup de défiance à l'égard des sociétés coopératives, « parce qu'elles tendent à constituer un quatrième état ayant au-dessous de lui un cinquième état plus misérable encore. » L'objection paraît étrange. Si les ouvriers associés sont dans une situation meilleure que les autres, est-ce une raison pour proscrire l'association? N'en est-ce pas plutôt une pour les y faire entrer? Faut-il donc condamner toute réforme qui n'est que partielle, et en réalité peut-il y en avoir d'autre? Le congrès voulait au contraire persuader au prolétariat « que la transformation sociale ne peut s'opérer d'une manière radicale et définitive que par des moyens agissant sur l'ensemble de la société et conformes à la réciprocité et à la justice. » Il fut admis que « pour empêcher les associations de contribuer au maintien de l'inégalité, il faut faire disparaître autant que possible le prélèvement du capital sur le travail, c'est-à-dire y faire entrer l'idée de mutualité et de fédération. » Ceci signifie apparemment qu'il faut supprimer l'intérêt; mais alors les associés n'ayant aucun avantage à augmenter leur mise, l'épargne sera nulle, et tout accroissement des moyens de production se trouvera arrêté. La grande société coopérative des maçons de Paris, dont le succès a été si remarquable, accordait un intérêt non seulement aux mises des associés, mais même au capital prêté par d'autres. Aussi longtemps que la formation du capital sera le résultat d'un acte volontaire, comme cet acte constitue un sacrifice, il n'aura lieu que s'il est récompensé. Sur un champ de bataille, on se fait tuer pour la patrie. Dans l'atelier, on ne se privera pas pour que les autres jouissent. L'héroïsme et l'abnégation sont des vertus sublimes : elles ne seront jamais les ressorts du monde économique.

Une grave question se posait : l'Internationale devait-elle se maintenir exclusivement sur le terrain économique? ou avait-elle intérêt à faire cause commune avec cette partie de la bourgeoisie qui poursuit, au besoin par la révolution, les réformes politiques et l'établissement de la république? Karl Marx aurait voulu limiter l'activité de l'association à la question ouvrière. On avait ainsi plus de chances d'échapper à la répression et d'aboutir à des résultats pratiques. Après de longs débats, il fut décidé que « l'émancipation sociale était inséparable de l'émancipation politique, » et l'on envoya des délégués au « Congrès de la paix et de la liberté, » qui siégeait en ce moment même à Genève. Dans ce congrès dominait l'ancien esprit révolutionnaire, qui croit tout résoudre par des coups de main et qui ne se doute même pas des difficultés que présente la solution des questions sociales. Ces jacobins arriérés déchaînent

les tempêtes, provoquent les réactions et retardent ainsi le vrai progrès économique, c'est-à-dire l'amélioration du sort du plus grand nombre, qui est la chose essentielle.

L'extension rapide de l'Internationale en France alarma le gouvernement de l'empire. Des poursuites furent décidées. En mars 1868, un certain nombre des chefs furent condamnés, mais seulement à 100 francs d'amende, non pour le délit de société secrète, mais comme ayant fait partie d'une société non autorisée. Le réquisitoire du ministère public fut plein d'indulgence et presque de sympathie. Le gouvernement impérial espérait encore rallier les ouvriers à sa cause. Cette apparence de répression n'eut d'autre résultat que d'appeler l'attention des ouvriers et de rendre l'Internationale plus populaire. « Les tracasseries gouvernementales, disait peu de temps après le conseil général, loin de tuer l'Internationale, lui ont donné un nouvel essor en coupant court aux coquetteries malsaines de l'empire avec la classe ouvrière. » En Allemagne également les progrès de l'association furent rapides à cette époque. Il s'y était établi un très grand nombre d'unions de métier (*Gewerk-Vereine*). Au mois d'août, une réunion des représentans de cent vingt sociétés ouvrières eut lieu à Nuremberg, et on décida l'affiliation à l'Internationale. Elle pénétra également en Espagne. En Suisse, sa popularité s'étendit considérablement, parce qu'elle avait permis aux ouvriers du bâtiment, à Genève, d'obtenir une augmentation de salaire.

II.

Le troisième congrès se réunit à Bruxelles, au théâtre du Cirque, du 5 au 11 septembre 1868. Quatre-vingt-dix-huit délégués représentaient l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et la Suisse. Un compte-rendu complet des séances fut publié dans un journal socialiste de Bruxelles, *le Peuple belge*. Sur chaque question à l'ordre du jour un rapport est présenté. Les discussions sont en général assez courtes et peu animées. Les résolutions rédigées par le comité central sont votées sans modification. Ce n'est que sur la question de la propriété foncière que des divergences se produisirent. On s'occupa d'abord de la question de la guerre. L'incident de la cession du Luxembourg, entravée par le *veto* de la Prusse, et l'attitude des ministres de Napoléon III, faisaient craindre un choc entre la France et l'Allemagne. La formule mise en circulation par les sociétés de la paix : *Guerre à la guerre!* servit de texte à quelques discours où les délégués français affirmèrent énergiquement que le peuple en France réprouvait toute idée d'une attaque dirigée contre la Prusse. De leur côté, les Alle-

mands proposèrent de déclarer qu'une guerre entre la France et l'Allemagne serait une guerre civile au profit de la Russie. Les motifs de la résolution votée sont à noter : « Considérant que la justice doit être la règle des rapports entre les groupes naturels, peuples et nations, aussi bien qu'entre les citoyens, — que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique, — que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort et non la sanction du droit, — qu'elle fortifie le despotisme et étouffe la liberté, — que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère, — que l'or et le sang des peuples n'a jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature, — le congrès international des travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre. » Le congrès avait même la naïveté de croire que les ouvriers pouvaient empêcher toute guerre nouvelle. Voici comment : « Le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps. Il suffirait donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernemens personnels et despotiques. » Ainsi, en cas de menace de guerre, grève universelle : voilà le remède. Singulier oubli des nécessités de la condition de l'ouvrier. S'il cesse de travailler, sans doute la société périt, mais c'est lui qui meurt le premier, car il vit au jour le jour. L'idée de la grève universelle qui reparaît de temps à autre est une absurdité.

Sur la question des machines, les débats furent assez confus. Les délégués ne pouvaient, comme d'ignorans manœuvres, condamner l'emploi des engins perfectionnés que les découvertes scientifiques mettent à la disposition de l'industrie. Au contraire, ils se piquaient volontiers de n'avoir d'autre culte que celui de la science. Proscrit-on la machine, il faut logiquement briser la charrue, la navette, la bêche, en un mot tous les outils, et retourner à l'âge de la pierre. « Sans machines, dit Scheppeler, de Mayence, l'homme est incapable de subvenir à ses besoins. » Eccarius, de Londres, fait remarquer que « si les machines jusqu'à présent ont été un instrument de concentration pour le capital, d'autre part leur développement crée les conditions nécessaires pour la substitution d'un système vraiment social de coopération au système actuel de salariat. » Cependant la majorité du congrès paraît convaincue que l'emploi des machines a pour effet de diminuer la demande des bras et par conséquent de réduire les salaires, tandis que tous les faits constatés jusqu'à ce jour prouvent le contraire. M. Tolain voulait empêcher tout vote. « La question n'est pas mûre, » disait-il. Il se berçait encore de la chimère proudhonienne du crédit

mutuel. Quand ce crédit sera établi, prétendait-il, il donnera l'outil à l'ouvrier... Le problème du crédit fut ainsi abordé, mais sans préparation suffisante. Les statuts d'une banque d'échange furent même formulés. Cependant le congrès parut comprendre que ce n'est point par un mécanisme plus ou moins parfait de l'échange que l'on peut modifier la répartition. Le projet fut renvoyé à une commission, c'est-à-dire enterré. Quant aux machines, voici les résolutions adoptées : « Ce n'est que par les associations coopératives et le crédit mutuel que la production peut arriver à la possession des machines ; néanmoins dans l'état actuel, il y a lieu pour les travailleurs constitués en sociétés de résistance, d'intervenir dans l'introduction des machines, afin qu'elle n'ait lieu qu'avec certaines garanties ou compensations pour l'ouvrier. » Voltaire rappelle que les préteurs à Rome, quand ils trouvaient qu'une cause n'était pas suffisamment instruite, traçaient sur le dossier deux lettres : N. L. : *Non liquet.* « Ce n'est pas clair. » Ne pourrait-on sans irrévérence inscrire à côté de ces conclusions N. L. ?

Dans la discussion sur la grève apparaît clairement le but principal poursuivi par l'Internationale. Le délégué Graglia, de Genève, montre que la grève des maçons y a réussi, parce que les maîtres ont cru que des secours considérables avaient été envoyés d'Angleterre, de France et de Belgique. Il faut donc, disait-il, que partout les ouvriers s'associent en sections et forment des caisses de prévoyance qui deviendront à l'occasion des caisses de résistance. Que partout, dans chaque ville, dans chaque village, des groupes se forment, qu'ils s'unissent par un lien international, et que la classe laborieuse tout entière vienne au secours de ceux qui résistent « pour défendre les droits du travail. » De cette façon, il n'y aura même plus de grèves, car les patrons, convaincus d'avance qu'ils succomberont, céderont avant qu'il y ait lieu d'y avoir recours. Telle est l'idée primitive de l'Internationale; mais les adeptes nouveaux la trouvèrent étroite et mesquine. C'était tout simplement l'idée des *trade-unions* anglaises, qui, acceptant le salaire comme un fait, s'efforcent simplement de l'élever autant que possible. Ce qu'il fallait poursuivre, suivant les « internationaux » du continent, c'est non l'augmentation du salaire, mais l'abolition du salariat par la transformation radicale de l'ordre social. La coalition et la grève ne sont donc qu'un pis-aller en attendant mieux. Voici les déclarations adoptées à ce sujet : « La grève n'est pas un moyen d'affranchir complètement le travailleur, mais elle est souvent une nécessité dans la situation actuelle de la lutte entre le travail et le capital. Il y a lieu de soumettre la grève à certaines conditions d'organisation, d'opportunité et de légitimité; — au point de vue de l'organisation de la grève, il y a lieu, dans les professions qui n'ont

pas encore de sociétés de résistance, de secours mutuels ou de caisses d'assurance pour le chômage, de créer ces institutions, puis de les solidariser entre elles dans toutes les professions et dans tous les pays; en un mot, il faut continuer dans ce sens l'œuvre entreprise par l'Internationale et s'efforcer de faire entrer le prolétariat en masse dans cette association; — il y a lieu aussi de nommer, dans la fédération des groupes de résistance de chaque localité, une commission formée de délégués des divers groupes pour juger de l'opportunité et de la légitimité des grèves éventuelles. » On le voit, c'est tout un plan de campagne. L'association ne veut pas que des grèves soient entreprises à la légère, d'abord parce qu'elle est tenue de leur venir en aide, ce qui lui est souvent impossible; en second lieu, parce que, si elles échouent, son prestige se trouve gravement atteint. Mais ce conseil d'arbitres qu'on a voulu constituer ne semble pas avoir jamais fonctionné régulièrement.

C'est au congrès de Bruxelles qu'on voit s'opérer la transformation de l'Internationale. Au début, elle ne devait être qu'une vaste société de résistance pour maintenir ou élever le taux des salaires, une sorte de *trade-union* universelle. Maintenant elle rêve de transformer complètement la société en supprimant le salariat, « cette forme nouvelle de l'esclavage. » Comment y parvenir? En attribuant tous les instrumens de travail à la collectivité. Ceci est la doctrine nouvelle, « le collectivisme. » Le communisme était discrédité. L'impitoyable critique de Proudhon l'avait rendu absolument impopulaire. Au congrès de Lausanne, on avait déjà décidé que les chemins de fer devaient appartenir à l'état. A Bruxelles, le même principe est appliqué aux mines et carrières, aux forêts et même au sol arable. Voici les motifs de cette dernière résolution : « Considérant que les nécessités de la production et l'application des connaissances agronomiques réclament une culture faite en grand et avec ensemble, exigent l'introduction des machines et l'organisation de la force collective dans l'agriculture et que d'ailleurs l'évolution économique elle-même tend à ramener la culture en grand, — que dès lors la propriété du sol et le travail agricole doivent être traités sur le même pied que le travail minier et la propriété du sous-sol, — que, du reste, le fonds productif du sol est la matière première de tous les produits, la source primitive de toutes les richesses, sans être lui-même produit du travail d'aucun particulier, — que l'aliénation à quelques-uns de cette matière première indispensable rend la société entière tributaire de ceux à qui elle est aliénée, le congrès pense que l'évolution économique fera de l'entrée du sol arable à la propriété collective une nécessité sociale et que le sol sera concédé aux compagnies agricoles comme les mines aux compagnies minières, les chemins de fer aux

compagnies ouvrières, et ce avec des conditions de garantie pour la société et pour les cultivateurs analogues à celles nécessaires pour les mines et les chemins de fer. » Remarquez combien ce langage diffère de celui des révolutionnaires de la tradition jacobine. On sent ici l'influence de l'école positiviste, qui se pique de prêcher le respect des lois naturelles. Ce n'est pas la révolution, mais « l'évolution » qui amènera la société au « collectivisme. » Ce ne seront pas les décrets d'une convention, mais « les nécessités sociales » qui opéreront la transformation. Le congrès y met d'ailleurs une certaine réserve imposée par le doute scientifique : il n'affirme pas, « il pense » que c'est ainsi que les choses se passeront. Les déclarations du congrès, quoique réduites ainsi à une opinion, ne furent pas votées sans une vive opposition.

M. Tolain défendit la propriété individuelle avec insistance, au risque de passer pour réactionnaire. L'idée de « l'entrée du sol arable à la propriété collective » avait été facilement accueillie par beaucoup d'ouvriers anglais, sous le nom de « nationalisation de la terre. » Un petit nombre de familles aristocratiques possédant presque toute l'étendue des îles Britanniques, en attribuer la propriété à l'état leur semble une mesure qui n'offrirait pas de difficultés insurmontables et qui, en apparence, aurait quelques rapports avec la confiscation des biens des émigrés et du clergé en 1793. Dans la dernière lettre que j'aie reçue de Stuart Mill, il m'expliquait que les classes laborieuses en Angleterre étaient hostiles à la petite propriété qu'il préconisait avec son ami Thornton, parce que plus il y aurait de propriétaires, plus toute expropriation rencontrerait de résistances. M. Tolain, représentant la France, où il y a plus de cinq millions de petits propriétaires, comprenait bien que le collectivisme appliqué au sol arable rencontrerait une formidable résistance. En outre, il soutenait qu'il fallait respecter avant tout l'individualité. Il n'entendait pas qu'elle fût sacrifiée à l'idole de la communauté, le perfectionnement de l'individu étant le but suprême. On retrouve ici le courant des idées de Proudhon en opposition avec le courant des idées communistes. Sa haine vigoureuse de l'état, ses éloquentes tirades en faveur de l'anarchie, c'est-à-dire de l'abdication de l'état comme le veulent les économistes orthodoxes, ont laissé une trace profonde dans l'esprit des classes laborieuses.

Les anciens socialistes, comme M. Louis Blanc et « les socialistes de la chaire, » aujourd'hui, invoquent sans cesse l'action de l'état. Les internationaux évitent même de prononcer ce mot. Ils parlent de la collectivité, de la commune, d'associations ouvrières, de décentralisation, et leur idéal semble être une fédération de sociétés coopératives autonomes. Si tant est que l'incohérence et l'ignorance personnifiées dans la commune de 1871 aient pu exprimer une idée, on peut

dire que c'est celle-là qui a dominé. C'est ce qui explique son hésitation et, en somme, son inaction en fait de réformes sociales. Quand on croit que l'état a pour mission de modeler la société d'après un certain idéal de justice, on fait une révolution et on installe un bon comité de salut public, qui tranche, ampute et légifère sans merci, de façon à donner au corps social la forme voulue. Mais quand, comme les internationaux subissant l'influence du positivisme et des méthodes des sciences naturelles, on admet que les transformations s'opèrent par l'effet des « nécessités sociales » et de « l'évolution économique » au sein des communes libres et des groupes autonomes, on est logiquement réduit à l'impuissance. Pourquoi intervenir dans l'action des « lois naturelles? » Il ne reste tout au plus qu'à « flamber » les villes pour simplifier la question.

Le congrès de Bruxelles est celui qui a exposé avec le plus de développement le programme économique de l'Internationale. Arrêtons-nous un instant afin de l'examiner de plus près. La terre, affirme-t-il, doit appartenir à « la collectivité. » Que signifie ce mot? Puisque la division en états doit disparaître, il veut dire probablement « la collectivité humaine, » l'humanité tout entière. Je serai donc co-propriétaire des terres des Zoulous et des Esquimaux, comme ils le seront du champ que je cultive. Le *dominium* de l'humanité sera-t-il nominal comme celui que le roi possède encore en Angleterre sur tout le sol des îles Britanniques? Dans ce cas, c'est tout simplement la situation actuelle fondée sur une fiction. Le *dominium* sera-t-il, au contraire, effectif avec perception du revenu et choix de l'occupant? On aboutit alors à une conception à peine intelligible et absolument inexécutable. Quand on lit l'exposé des motifs des rapporteurs, on constate qu'ils ne savent à quel parti s'arrêter. Qui disposera des terres, le genre humain, l'état, la commune ou l'association coopérative agricole? On ne nous dit rien de précis à ce sujet. La rente sera-t-elle abolie ? Il le semble; mais alors quelle inégalité entre ceux qui pour un même travail obtiennent d'une terre fertile 30 hectolitres de froment et ceux qui ne tirent d'un sol rebelle que 15 hectolitres de seigle! D'ailleurs attribuez la propriété à la collectivité quelle qu'elle soit, et vous n'aurez ainsi assuré ni la justice, ni l'égalité, ni la félicité pour tous. — L'économiste ne peut pas, comme le physicien, contrôler le mérite de ses conceptions par des expériences de laboratoire, mais il peut juger de l'effet de certaines institutions par les études de législation comparée. Il est des pays où le régime préconisé par le congrès de Bruxelles se trouve en vigueur. Aux Indes, dans certaines provinces, et en Égypte, le sol appartient vraiment à l'état, car il en touche le produit net. En Italie, la réforme est aussi à moitié accomplie, car l'état, les provinces et la commune prélèvent par l'impôt 30, 40 et même 50 pour

100 du revenu foncier; c'est donc comme s'ils s'étaient emparés de la moitié de la propriété. Dans ces contrées, le cultivateur est-il plus heureux? Non, la misère rurale y est extrême. La propriété foncière à l'état, ce serait tout simplement l'impôt unique préconisé jadis par les physiocrates et récemment par MM. de Girardin et Menier. La physionomie générale de nos sociétés ne se trouverait guère modifiée. La rente consommée aujourd'hui par les propriétaires le serait alors par des fonctionnaires. C'est là précisément ce que combattaient les proudhoniens-anarchistes, adversaires acharnés du Dieu état. Aussi proposaient-ils de remettre la terre aux associations rurales. Seulement ici encore cette autorité suprême que les sociologistes invoquent sans cesse, l'expérience, donne de sérieux avertissemens au sujet des « lois naturelles de l'évolution sociale. »

Le régime rêvé par les internationaux-anarchistes n'est pas une utopie. Il était autrefois général en France et il existe encore aujourd'hui chez les Slaves du Danube et des Balkans. Là le sol est exploité et possédé par des associations autonomes que les auteurs autrichiens ont appelées très justement *Haus-communionen*, « communautés de maison ou de famille. » Quand j'ai visité les zadrugas de la Serbie et de la Croatie, j'ai été, comme M. Le Play et comme le grand apôtre du slavisme danubien, Mgr Strossmayer, séduit par les charmes de cette vie rurale si simple, si douce, si poétique (1). En voyant tout le groupe associé, hommes et femmes, travailler en commun dans les champs ou préparer le chanvre et la laine de leurs vêtemens, le soir, à la veillée, aux sons de la *guzla* accompagnant le chant du *romancero* serbe, on se croit transporté parmi les bucoliques de l'âge d'or. Pourtant « l'évolution naturelle » mine ces fraternelles institutions, quoiqu'elles aient pour base les liens de la famille et des traditions immémoriales. Quand ce que nous appelons le progrès vient secouer la torpeur de cette vie patriarcale et qu'ainsi naissent de nouveaux besoins, les associés ne veulent plus travailler pour le bien de la communauté : ils réclament la division. L'esprit d'individualisme détruit peu à peu la zadruga slave, comme déjà, au XVIIe et au XVIIIe siècle, il avait fait disparaître les communautés de l'ancienne France. Isolées, les familles sont-elles plus heureuses? Il s'en faut. Souvent elles vendent leurs propriétés et tombent dans la misère. Mais elles veulent la liberté et l'indépendance, même au prix de ses responsabilités et de ses déceptions. Avant un demi-siècle, quand les chemins de fer et l'industrie moderne auront développé les richesses de la Slavie méridionale, l'antique égalité aura fait place à l'opposition entre

(1) Voir mon étude sur *les Communautés de famille* dans la *Revue* du 1er septembre 1872, et mon livre *les Formes primitives de la propriété*, 2e édit., p. 201.

le capitalisme et le salariat, comme dans nos pays occidentaux. On peut le regretter, mais non le nier : les tendances actuelles semblent mortelles pour les communautés rurales. Elles ne durent que quand elles s'appuient sur un sentiment religieux très exalté, comme à Oneida ou à la Trappe.

Pendant l'année 1869, l'Internationale s'étendit avec une rapidité inouïe. Une grande fermentation s'était emparée de la classe ouvrière dans toute l'Europe et principalement en France, où lors des élections du mois de mai le gouvernement, sans doute pour effrayer et se ramener la bourgeoisie, avait laissé liberté complète aux violences de langage des clubs. Des grèves eurent lieu dans toute l'Europe et dans plusieurs localités, notamment à Seraing, en Belgique et au Creusot, en France, elles aboutirent à des échauffourées où le sang coula. Toutes les grèves amenaient des recrues à l'Internationale, parce qu'on espérait en recevoir des secours. D'ordinaire ils n'arrivaient pas, car la grande association n'était pas riche. Mais dans ces premiers temps de ferveur on croyait à sa puissance, et elle amenait les patrons à des concessions, comme si elle eût été réelle. On voit clairement comment se faisaient les adhésions dans la réponse de l'accusé Bastin, lors du procès de mai 1870. « Je suis inculpé, dit-il au président, de faire partie d'une société secrète. Je le nie formellement. Je suis, il est vrai, membre de l'Internationale; mais elle n'est pas une société secrète. Voici en quelles circonstances j'y ai adhéré. Au moment de la grève des fondeurs en fer, dans une réunion, un de nos amis nous dit : « Nous sommes constitués en société de résistance, mais nous avons autre chose à faire : ce serait d'adhérer à l'Internationale. » Cet ami nous donna lecture des statuts. Nous reconnûmes qu'ils étaient bons et qu'il n'y avait pas d'inconvénient à y adhérer. Un vote eut lieu, et nous sommes douze cents qui adhérons à l'Internationale. » Un autre accusé, Duval, le futur général de la commune, rapporte un fait identique : « Trente-six de nos patrons sur quarante-sept refusèrent. Plusieurs d'entre eux répondirent : « Nous attendrons que vous ayez faim. » Devant tant de mépris, l'assemblée suivante vota et signa la grève à outrance. On jura sur l'honneur de ne pas reprendre le travail avant qu'on eût admis nos réclamations. La proposition fut faite par moi d'adhérer à l'Internationale. Huit ou neuf cents membres présens adhérèrent en bloc, signèrent leur adhésion séance tenante et nommèrent immédiatement quatre délégués pour les représenter au conseil fédéral parisien. »

Au mois de juillet 1869, les ovalistes de Lyon se mettent en grève. Les membres de la commission des grévistes écrivent au conseil général de Londres, « qu'ils déclarent adhérer à l'Internationale en leur nom et au nom des huit mille membres qui composent la cor-

poration. » Ils ajoutent « qu'afin de rester dans les termes de la loi française, les nouveaux adhérens ne constitueront aucune organisation ou association en France. Ils se contenteront d'envoyer chaque année leur cotisation en bloc au conseil général. » En Belgique, les ouvriers drapiers de Verviers, les ouvriers cotonniers de Gand, les mineurs du Hainaut et un grand nombre de métiers de Bruxelles adhérèrent en foule. Un journal flamand, le *Werker*, est créé. La Hollande est envahie à son tour. Les associations allemandes réunies à Nuremberg s'affilient. En Italie comme en France, les poursuites judiciaires attirent l'attention des ouvriers et les poussent vers l'Internationale. Elle prend pied à Vienne, où se fonde le *Wiener Arbeiter-Zeitung*, à Pesth, dans les principales villes d'Espagne, et elle étend ses ramifications en Amérique et jusqu'en Californie. Au congrès de Bâle, les rapports lus pendant les premières séances constatent tous ces progrès. Le *Times* écrivait à ce sujet : « Il faut remonter à l'origine du christianisme ou à l'époque de l'invasion des barbares pour trouver un mouvement analogue à celui des ouvriers aujourd'hui, et il semble menacer la civilisation actuelle d'un sort semblable à celui que les hommes du Nord ont infligé au monde ancien. » C'était en effet le moment de l'expansion, qui devait être suivi bientôt d'une décadence non moins rapide.

Le congrès de Bâle, qui tint sa séance du 5 au 12 septembre 1869, n'eut rien de farouche. Il emprunta au beau pays qu'il avait honoré de son choix ce caractère d'idylle qu'y prennent volontiers toutes les réunions. Les délégués, au nombre de quatre-vingts, furent reçus par les membres des sections de Bâle-ville et de Bâle-campagne au *Café national*. Un cortège composé d'environ deux mille personnes se forma et se dirigea à travers la ville, musique en tête et bannières déployées, vers le jardin d'une brasserie où chacun prit place tandis que la société du Grütli chantait. Le discours de bienvenue aux délégués fut prononcé par le citoyen Bauhin, qui était, en même temps que président des sections bâloises, procureur général du canton. Ce curieux cumul de fonctions ne semble avoir étonné personne.

Le congrès, après avoir entendu pendant les trois premiers jours, à deux séances par jour, les rapports du conseil général et d'un grand nombre de sections, reprit l'examen des questions déjà décidées à Bruxelles, celles de la propriété foncière et des sociétés pour les grèves; naturellement elles furent résolues dans le même sens par cinquante-quatre oui contre quatre non et treize abstentions. La résolution suivante fut adoptée : « Le congrès déclare que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté. » — Chose étrange, aucun des congrès de l'Internationale ne s'était encore occupé des maisons et du capi-

tal de l'industrie, usines, bâtimens, machines, fonds de roulement. Dans les discours, on répète fréquemment que l'ouvrier doit être propriétaire de l'instrument de travail; mais comment, par suite de quels arrangemens et de quelle organisation industrielle, c'est ce dont on ne semble pas s'inquiéter. M. Tolain parla en faveur de la propriété individuelle. Votre collectivité, dit-il, est un être abstrait, c'est l'inconnu, et cependant vous prétendez nous l'imposer. Il n'y a de réel que l'individu, et tout ce qui est contraire à son libre développement est mauvais. Dans tout homme, nous trouvons le désir d'être son propre roi et de jouir de son indépendance. En attribuant au droit de posséder tous les maux de l'humanité, vous prenez l'effet pour la cause. Pour l'exploitation la collectivité aura-t-elle plus d'intelligence que l'individu? N'est-ce point par l'initiative individuelle que tous les progrès se sont accomplis? M. Tolain n'était que *mutuelliste* et non *collectiviste*. — Un autre Français, un ancien disciple de Proudhon, Langlois, délégué des tourneurs en métaux, tout en réclamant la rente pour l'état, prononça quelques paroles prophétiques. « Le socialisme se perdra, en s'aliénant tous les habitans des campagnes, si on maintient les décisions prises à Bruxelles en dehors d'eux et sans les consulter. Nous verrons encore, comme en 1848, les paysans se lever en masse contre les ouvriers des villes et rendre illusoire le triomphe de la révolution. Si vous étiez les maîtres, seriez-vous prêts à faire œuvre viable? L'état propriétaire collectif du sol, c'est l'état faisant travailler de force, enrégimentant les ouvriers par escouades, sous la conduite d'ingénieurs, de contre-maîtres, instituant une hiérarchie du travail imposé. Ce résultat est-il si enviable qu'il y faille sacrifier la liberté? »

Un délégué de Bruxelles, César de Paepe, avait fait au sujet de cette question un long rapport qui indique une sérieuse étude des faits et des théories économiques. Nous pouvons voir ainsi en quoi le collectivisme diffère du communisme. Dans le système collectiviste, ce n'est pas l'état ou la commune qui exploite; l'état conserve le domaine éminent, mais il abandonne la direction du travail à des sociétés coopératives sous certaines conditions : paiement d'un fermage, garantie de bon entretien, règlemens équitables. Ainsi, pour les chemins de fer, quand l'état est à la fois propriétaire et exploitant, comme en Belgique, c'est un cas de communisme; quand il concède l'exploitation de sa propriété, comme veut le faire l'Italie, c'est du collectivisme. Pour la rémunération du travail, le communisme veut l'égalité, ou même l'application de la maxime : A chacun suivant ses besoins, tandis que le collectivisme prétend assurer à chacun la jouissance intégrale du produit de son travail. Ainsi le véritable et, au fond, l'unique ressort de l'activité économique, l'intérêt personnel, que le premier système supprime complètement,

est en quelque mesure maintenu dans le second. Le communisme se trouve conduit par son principe à la consommation en commun, comme dans la famille, ou plutôt comme au couvent ou à la caserne, tandis que le collectivisme peut se concilier avec l'existence séparée des familles. Les communistes suppriment radicalement l'hérédité; les collectivistes la conservent pour tout ce qui n'appartient pas à l'état.

La question du droit de succession a été vivement discutée au congrès de Bâle. Les collectivistes, représentés principalement par de Paepe, invoquèrent les argumens très forts que l'on fait valoir habituellement en faveur de la transmission héréditaire des biens. Un individu s'est constitué un avoir par des prélèvemens, non sur les produits du travail d'autrui, mais sur ceux du sien propre et en se privant de certaines jouissances : n'est-il pas juste qu'il puisse transmettre ses économies à ses enfans? Cette faculté sera évidemment un stimulant pour le travail et un préservatif contre le gaspillage, donc un avantage pour la société tout entière. Si chacun reçoit une instruction complète et un instrument de travail, l'héritage individuel ne peut porter atteinte à l'égalité rationnelle. — Quoique le courant communiste fût très prononcé, l'abolition de l'héritage proposée par la commission d'étude n'obtint que 32 oui sur 68 votans, et par conséquent elle fut considérée comme rejetée.

Je ne puis interrompre ce récit rapide pour discuter à fond les idées théoriques admises par l'Internationale. Je me bornerai à deux remarques sommaires. La nouvelle organisation sociale que poursuit le collectivisme suppose que les entreprises rurales et industrielles passent aux mains d'associations coopératives autonomes. Or ces associations pourraient-elles subsister sur une base exclusivement républicaine et élective, en dehors du principe d'autorité et de hiérarchie représenté actuellement par le patron? Dans l'industrie, comme sur un navire, la discipline et l'obéissance sont de rigueur. Comment l'obtenir entre égaux? Aujourd'hui, le maître expulse celui qui ne travaille pas : voilà le stimulant. Dans la société nouvelle, l'expulsion ne se comprend guère. Faudra-t-il donc recourir à la prison? Le propriétaire est intéressé maintenant à conserver le capital et à perfectionner l'outillage. Les membres de la coopération le feraient moins bien, puisqu'ils ne seraient qu'usufruitiers et que la responsabilité des détériorations retomberait sur la société en général. Au fond, le problème économique n'est autre que l'organisation de la responsabilité et de la justice. Les collectivistes jurent volontiers par Darwin. Ils doivent donc admettre que, dans la lutte pour l'existence, les organismes les mieux constitués finissent par l'emporter. Qu'on donne l'instruction aux ouvriers et toutes

les facilités possibles pour constituer des sociétés de production. Quand ils auront ainsi ce que les Anglais appellent *fair play*, si le collectivisme vaut mieux que l'individualisme, leurs associations supplanteront les entreprises privées, et le régime nouveau s'établira par une évolution graduelle et lente comme se sont faites toutes les transformations économiques. Si au contraire leur principe est inférieur, en tant que stimulant à l'activité du travail, à la création du capital et au progrès industriel, quand même on parviendrait à l'établir de force et révolutionnairement, il ne durerait pas : il disparaîtrait, comme succombe tout organisme inférieur mis en contact avec un organisme supérieur.

Les communistes réclament l'abolition de l'hérédité. Ce n'est point là non plus chose nouvelle. L'expérience en a été faite. Au moyen âge, la succession n'existait pas pour les serfs mainmortables. Afin d'échapper aux reprises du seigneur, ils se mirent en communauté. Ces sociétés coopératives formaient des personnes civiles perpétuelles qui continuaient à tout posséder sans interruption, et ainsi il n'y avait jamais d'héritage. Le même régime existe aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. L'hérédité ne s'applique qu'aux effets strictement personnels. Le sol et tous les instrumens de travail sont la propriété collective de groupes où les décès n'ouvrent point de succession. N'est-ce pas l'idéal que nous proposent certains collectivistes? D'où vient qu'au contact de l'esprit moderne, il s'est évanoui et qu'il continue à disparaître dans les pays écartés où il s'était maintenu? N'est-ce pas encore une application de la loi de Darwin? On objectera peut-être que les couvens, où règne non-seulement le collectivisme, mais le communisme absolu, se développent prodigieusement en nombre et en richesse. C'est incontestable; seulement on y trouve le célibat en ce monde et le ciel en perspective dans l'autre, ce qui change tout. Est-ce d'ailleurs au régime du couvent que le congrès de Bâle voulait conduire l'humanité?

C'est à ce même congrès qu'apparaît pour la première fois Bakounine, qui allait lancer décidément l'Internationale dans la voie révolutionnaire. L'agitateur russe représentait à la fois les ouvrières ovalistes de Lyon et les mécaniciens de Naples. Ceci était de l'internationalisme en pratique. Il ne s'occupait pas, lui, de rechercher les formes nouvelles de la société future. Le seul but à poursuivre était, disait-il, la destruction radicale de l'ordre social actuel. De ses ruines surgirait, en vertu de la génération spontanée, une organisation meilleure. « Je veux, ajoutait Bakounine, non-seulement la propriété collective du sol, mais celle de toute richesse, au moyen d'une liquidation sociale universelle, et par liquidation sociale j'entends l'abolition de l'état politique et juridique. La collectivité est la base de l'individu, et la propriété individuelle n'est autre

chose que l'appropriation inique des fruits du travail collectif. Je demande la destruction de tous les états nationaux et territoriaux, et sur leurs ruines la construction de l'état international des millions de travailleurs, état que le rôle de l'Internationale sera de constituer par la solidarisation des communes, ce qui suppose une réorganisation sociale de fond en comble. » Ainsi plus de nations, plus d'états, plus d'institutions politiques ou judiciaires, plus de propriété privée, plus de Dieu et plus de culte, plus même d'individus indépendans et libres. Destruction totale de tout ce qui existe, et, dans le monde nouveau, comme cellule organique et élément premier de reconstitution, non plus la personnalité humaine, mais la commune amorphe, et ainsi l'humanité rendue semblable à un amas confus de conferves ou à une nébuleuse en voie de formation. Ceci est apparemment le nihilisme. On saisit ici l'origine de cette théorie de la commune autonome qui a surgi lors de la révolution du 18 mars sans qu'on pût dire d'où elle venait. Les étrangers, et notamment le prince de Bismarck, ont cru y voir la revendication d'une plus grande indépendance pour les communes, ce qui leur a paru très désirable en France, où la centralisation est poussée à l'excès. N'était-ce pas d'ailleurs la réforme réclamée par les économistes, par les admirateurs de l'Amérique, par les néo-conservateurs, en un mot par tous les adversaires de l'omnipotence de l'état? En réalité, il s'agissait de bien autre chose. Si l'on veut trouver quelque sens aux actes et aux manifestes de la commune, on y discerne, semble-t-il, l'écho des théories de Bakounine.

III.

Pendant l'année 1870, l'Internationale continua de grandir et de s'étendre. Elle pénétra jusqu'aux extrémités de l'Europe, en Danemark et en Portugal. Cameron, délégué du *National Labor Union*, des États-Unis, avait apporté au congrès de Bâle l'adhésion de huit cent mille « unionistes. » Une section russe se fonda en Suisse. A Pesth parut la *Gazette universelle des travailleurs*. Les journaux socialistes se multipliaient partout : la *Federacion* à Barcelone, l'*Eguaglianza* à Naples, le *Jornal do trabalho* et la *Tribuna* à Lisbonne, le *Clamor do povo* à Porto, *l'Internationale* à Bruxelles, *le Mirabeau* à Verviers, *le Devoir* à Liége, le *Werkman* à Amsterdam, le *Volksblad* à Rotterdam; en France, *le Travail*, *la Réforme* et *la Tribune populaire*; en Allemagne, le parti démocratique-socialiste se constitua définitivement à Eisenach et créa à Leipzig le *Volksstaat*. Une foule d'autres périodiques socialistes semblèrent sortir de terre. Partout où se formait une section, elle ne tardait pas à obtenir l'adhésion des sociétés ouvrières existantes, quel que fût leur

caractère. En Europe et en Amérique, le nombre des simples adhérens se comptait probablement par millions. Le changement de politique et les hésitations de Napoléon III, qui semblaient annoncer l'ébranlement et la chute du régime impérial, exaltèrent l'activité du parti révolutionnaire. Des deux idées qui avaient donné naissance à l'Internationale, l'une poursuivant le relèvement du salaire par la coalition et la grève, l'autre la transformation de l'ordre social, au besoin, par la révolution, c'est la seconde qui à partir de 1869 a pris le dessus et, comme toujours, sous sa forme la plus accentuée et la plus violente.

Cependant l'Internationale protesta énergiquement contre la guerre de 1870, à Paris, à Londres et en Allemagne. Le 12 juillet, la fédération parisienne publia un manifeste adressé aux travailleurs de tous les pays, mais principalement « aux frères d'Allemagne. » En voici un passage : « Aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang ou qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous opposons nos protestations, nous qui voulons la paix, le travail, la liberté. La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernemens pour étouffer les libertés publiques. » Dans une adresse de la section de Neuilly, reproduite par *la Marseillaise* du 22 juillet, on lisait : « La guerre est-elle juste? Non. Est-elle nationale? Non. C'est une guerre exclusivement dynastique. Au nom de l'humanité, de la démocratie et des vrais intérêts de la France, nous donnons à la protestation de l'Internationale contre la guerre notre assentiment le plus énergique. » A son tour, le conseil général adressa un manifeste aux membres de l'Internationale de l'Europe et des États-Unis. Il est probablement rédigé par Marx, et certains passages sont à noter : « Le peuple de Paris a protesté contre la guerre, avec tant de force, que le préfet de police Pietri a défendu toute manifestation dans les rues. Aussi, quelle que soit l'issue de la guerre, le glas funèbre du second empire a déjà résonné dans Paris... Si les classes ouvrières de l'Allemagne permettent à la guerre actuelle de perdre son caractère purement défensif et de dégénérer en guerre offensive contre le peuple français, une victoire ou une défaite seront également désastreuses. Toutes les misères qui désolèrent l'Allemagne, après sa guerre pour l'indépendance, se reproduiront avec une intensité accumulée. » Le conseil général citait ensuite plusieurs adresses aux travailleurs français publiées par des sections allemandes de l'association. A Chemnitz, cinquante mille ouvriers saxons avaient envoyé des paroles de sympathie aux ouvriers français. La section de Berlin, répondant au manifeste de celle de Paris, avait dit : « Du cœur et de la main nous adhérons à votre proclamation. Nous promettons solennellement que ni le bruit

des tambours, ni le tonnerre du canon, ni la victoire, ni la défaite ne nous détourneront de nos efforts pour établir l'union des prolétaires de tous les pays. » Le manifeste ajoute : « Le seul fait que, tandis que la France et l'Allemagne officielles se précipitent dans une guerre fratricide, les ouvriers allemands et français échangent des messages de paix et de fraternité, ce grand fait, sans précédent dans l'histoire du passé, nous fait entrevoir un avenir meilleur. Il démontre qu'une nouvelle société s'élève, dont le rôle international sera la paix parce que la base nationale sera partout la même : le travail. »

Après Sedan et la chute de l'empire, un mouvement de sympathie en faveur de la France en république se produisit dans toutes les sections de l'Internationale, même en Allemagne. Le 5 septembre, les démocrates socialistes allemands, réunis à Brunswick, publièrent également un manifeste où nous trouvons ce passage : « Il est de l'intérêt de l'Allemagne de conclure avec la France une paix honorable et acceptable. On prétend que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine serait le moyen de nous préserver à jamais d'une guerre avec la France. C'est au contraire le plus sûr moyen de la transformer en une institution européenne et d'éterniser le despotisme militaire dans la nouvelle Allemagne. La paix dans de pareilles conditions ne serait qu'une trêve jusqu'à ce que la France soit assez forte pour reprendre ses provinces perdues. La guerre de 1870 porte aussi certainement dans ses flancs une guerre entre l'Allemagne et la Russie que la guerre de 1866 portait celle de 1870. A moins qu'une révolution n'éclate en Russie avant, ce qui paraît peu probable, la guerre entre l'Allemagne et la Russie peut être considérée dès à présent comme un fait accompli. Si nous enlevons à la France l'Alsace et la Lorraine, elle s'alliera à la Russie. Inutile d'en montrer les déplorables conséquences. » Ces avertissemens ne plurent point au général commandant Vogel de Falkenstein, qui, en vertu de l'état de siège, envoya les principaux meneurs rêver de la paix future dans les casemates de Königsberg.

J'ai tenu à mettre en lumière par ces extraits les tendances cosmopolites de l'Internationale. C'est en effet un des traits caractéristiques du socialisme actuel. Il dérive évidemment des idées de l'école de Manchester et en dernier lieu des enseignemens de l'économie politique, qui considère toujours le bien de l'humanité, oubliant volontiers l'existence des états. Établissez le libre-échange universel, disent les économistes, supprimez les douanes et les armées permanentes, faites des lois identiques partout, et bientôt tous les peuples civilisés ne feront plus qu'une seule famille. Le capital et le travail passeront indifféremment d'un pays dans un autre à la recherche de la rémunération la plus élevée. Déjà

beaucoup d'Anglais, précédant les autres peuples, considèrent tout le globe comme leur patrie et passent l'été dans les Alpes, l'hiver à Nice, au Caire ou à Madère, choisissant le meilleur climat et les lieux les plus agréables ! Il n'y a point d'illusions à se faire. Nous dérivons vers le cosmopolitisme. Partout le patriotisme devient moins exclusif et par suite s'affaiblit. Que de gens sont déjà prêts à dire : *Ubi bene, ibi patria !* Mais si, par ce côté, l'Internationale s'inspire du mouvement économique actuel et si elle maudit la guerre entre les peuples, n'oublions pas qu'elle y substitue la lutte universelle du travail contre le capital. L'ennemi n'est plus l'étranger, c'est le patron, le chef d'industrie (1). C'est pourquoi des effusions fraternelles qu'on dirait empruntées aux discours tout imprégnés de christianisme des congrès de la paix, sont souvent accompagnées de paroles de haine et de fureur qui font penser aux chants de mort des cannibales.

Quel fut le rôle de l'Internationale dans la révolution du 18 mars? M. de Molinari, qui a suivi de près le mouvement socialiste à Paris, affirme que l'association, comme telle, n'y a pris aucune part (2)

(1) Citons un extrait qui fera bien saisir cette nuance : « *Patrie. Humanité.* La patrie un mot, une erreur ! L'humanité, un fait, une vérité. Inventée par les prêtres et les rois, comme le mythe Dieu, la patrie n'a jamais servi qu'à parquer la bestialité humaine dans des limites étroites, distinctes, où directement, sous la main des maîtres, on la tondait et la saignait, pour le plus grand profit de ceux-ci et au nom de l'immonde fétiche.

« Aujourd'hui c'en est assez. Les peuples sont frères. Les rois et leurs valets sont les seuls ennemis. Assez de sang, assez d'imbécillité. Peuples, les patries ne sont plus que des mots. La France est morte. L'humanité la remplace. L'utopie d'Anacharsis Clootz devient vérité. La nationalité, résultat de la naissance, est un mal. Détruisons-le. Naître ici ou là, seul fait du hasard des circonstances, nous fait amis ou ennemis. Répudions cette loterie stupide dont nous avons été jusqu'ici les dindons. Que la patrie ne soit plus qu'une classification administrative. Notre patrie est partout où l'on vit libre, où l'on travaille. Peuples, travailleurs, la lumière se fait. Que notre aveuglement cesse ! Sus aux despotes ! plus de tyrans ! La France est morte. Vive l'humanité ! (Jules Nostag, *alias* Ruffier.) (Dans *la Révolution politique et sociale.* 16 avril 1871.)

(2) *Le Mouvement socialiste et les réunions publiques*, par M. de Molinari, p. 205. Nous trouvons la confirmation de l'opinion de M. Molinari dans une très curieuse brochure publiée à Londres en 1872, par les réfugiés de la commune, Arnauld, Cournet, Dereure, Ranvier et Vaillant. C'est un acte d'accusation contre l'Internationale : « On croyait l'Internationale puissante parce qu'on croyait qu'elle représentait la révolution. Elle se montra timide, divisée, parlementaire... Sa constitution, le mode de détermination de son action par congrès de délégués en ont fait une institution plus parlementaire qu'agissante... Crainte de devenir communeuse, elle s'est suicidée... Jusqu'ici, malgré manifestes et déclarations, les diverses branches de l'Internationale se sont prudemment abstenues de la lutte armée. C'est individuellement que quelques-uns de ses adhérens se sont mêlés aux combattans. » Il est à noter que les auteurs de cette brochure s'intitulent : ex-membres du conseil général de l'Internationale. Un socialiste italien, O. Gnocchi-Viani, auteur du livre *le Tre Internationale,*

et tous les faits connus semblent confirmer cette opinion. Un certain nombre d'internationaux figuraient parmi les membres de la commune; notamment Amouroux, Avrial, Beslay, Dereure, Frankel, Malon, Pindy, Varlin, Serailler, Theisz et Vaillant; mais ils y étaient entrés à titre personnel. Les liens qui reliaient les diverses sections de l'Internationale étaient trop lâches pour la rendre propre à une action révolutionnaire. J'ai sous les yeux les procès-verbaux des séances de l'Internationale pendant le siège et pendant la commune, et voici ce qui s'y trouve. Dans la séance du 15 février 1871, Frankel dit: « Depuis le 4 septembre, les événemens ont dispersé l'Internationale. Nous avons une certaine force morale, sinon en France, du moins à Paris; mais la force matérielle nous manque faute d'organisation. Beaucoup d'associés ne comprennent pas le but de l'association. » Le 1er mars, une commission est déléguée auprès du comité central de la garde nationale ; mais leur action sera tout individuelle et ils ne peuvent agir au nom de l'association. Dans une autre séance, Aubry, délégué de Rouen, dit : « La révolution du 18 mars est toute sociale, et les journaux de toute la France citent l'Internationale comme ayant pris le pouvoir; nous savons qu'il en est autrement. » Dans le manifeste aux travailleurs voté dans la même séance, ils réclament les réformes les moins radicales : l'organisation du crédit, l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, la liberté de réunion, d'association et de la presse, et l'organisation des services publics par l'autorité municipale. Le conseil général, dans sa proclamation du 9 septembre 1870 engage instamment les travailleurs à respecter le gouvernement établi, afin de sauver au moins la république et la liberté. « La situation des travailleurs français est des plus difficiles, y est-il dit, toute tentative de renverser le gouvernement actuel au milieu de cette effroyable crise et tandis que l'ennemi est aux portes de Paris, serait une détestable folie. » Marx ne croyait pas au triomphe de la commune, et il le disait dans ses lettres à ses amis de France. Aussi les violens accusèrent-ils « le juif allemand » de s'être vendu à Bismarck. Un ami de Marx, Becker, écrivait vers cette époque : « L'organisation du prolétariat n'est pas assez complète et les principes de la démocratie socialiste pas assez répandus et compris pour qu'une république rouge puisse s'établir. La transformation radicale de l'ancienne société et l'inauguration d'une nouvelle époque historique demandent du temps : c'est l'œuvre de générations successives. »

Après la chute de la commune, plusieurs branches de l'Interna-

a publié une brochure intitulée : *l'Internationale nella comune di Parigi*, Milano, 1879, dans laquelle il prouve l'hostilité qui régnait entre l'Internationale et la commune.

tionale, et même le conseil général de Londres, lancèrent des manifestes témoignant leur sympathie et leur admiration pour « les glorieux vaincus. » L'adresse du conseil général, publiée le 30 mai, sous le titre de *la Guerre civile en France*, est un long exposé des faits qui ont amené la révolution du 18 mars. C'est un curieux essai de justification. Ce que la commune a voulu, y dit-on, c'est établir un gouvernement vraiment démocratique et surtout économique, en restituant à l'autorité municipale les fonctions trop nombreuses exercées aujourd'hui par l'état. — Il faudrait donc croire qu'il s'agissait tout simplement d'imiter le régime en vigueur aux É ats-Unis et en Suisse. — Si des monumens ont été brûlés, c'est comme moyen de défense, ainsi que cela se fait dans toutes les guerres. L'incapacité absolue de la commune en fait de réformes sociales est expliquée de la façon suivante : « Les travailleurs n'espéraient pas de miracles de la commune. Ils n'avaient pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savaient bien qu'afin de réaliser leur émancipation et en même temps la noble forme vers laquelle la société actuelle se dirige par ses propres forces économiques, ils auraient à traverser de longues luttes et toute une série de progrès historiques, qui transformeraient les circonstances et les hommes; ils n'ont pas à appliquer un idéal, mais à dégager les élémens de la société nouvelle que contient en elle-même l'ancienne société qui s'écroule. » On reconnaît ici Marx et l'école historico-économique, dont l'esprit est complètement différent de celui du jacobinisme s'imaginant qu'on improvise une transformation sociale à coups de décrets. Mais on peut répondre aux chefs de l'Internationale : Si la société actuelle doit enfanter la société future en vertu de ses « propres forces économiques » et par « une série de progrès historiques », pourquoi employer la violence, pourquoi des insurrections et des coups de main? Condamnez ces moyens des anciens révolutionnaires qui ne peuvent aboutir. Bientôt l'opposition entre les deux doctrines, — le socialisme « historico-scientifique » d'une part et le socialisme des ignorans et des violens de l'autre, — allait amener une scission et par suite la chute de l'Internationale.

En 1871, il n'y eut point de congrès. Une conférence de délégués se réunit à Londres le 27 septembre. On ne s'y occupa point de questions théoriques, mais des moyens de propagande. Voici ceux qui furent recommandés : étude des moyens d'attirer les ouvriers de la campagne, organisation de sections de femmes, alliance internationale des associations ouvrières par corps de métiers statistique générale de la situation des travailleurs, nécessité pour les ouvriers d'entrer dans le mouvement politique, même en s'alliant au radicalisme bourgeois. — Cette conférence ne fit qu'enregistrer

les idées de Marx, qui dirigeait en réalité le conseil général. Rien de plus naturel; il était infiniment supérieur à ses collègues par ses connaissances et par son esprit pratique. Mais sa dictature ne pouvait manquer de soulever une opposition haineuse dans ces nombreux groupes appartenant à différentes nationalités et obéissant à des courans d'idées très opposés. Le signal de la révolte partit de Neuchâtel. Quelques sections des ouvriers du Locle et de la Chaux-de-Fonds, sous la direction d'un chef actif, James Guillaume, s'élevèrent contre l'autorité excessive que s'arrogeait le conseil général et, se séparant des autres groupes de la Suisse romande, constituèrent la fédération du Jura; on les désigna sous le nom de «fédéralistes» ou «d'autonomistes.» Les «blanquistes,» représentant la tradition jacobine, s'élevaient aussi très vivement contre la théorie de « l'évolution historique » du « juif allemand. » Enfin les plus ardens dans leur opposition étaient les « anarchistes » qui suivaient Bakounine. Au congrès de la *Ligue de la Paix*, réuni à Lausanne sous la présidence de Victor Hugo en 1869, Bakounine avait proposé de voter l'athéisme et le communisme. Battu à une grande majorité, il avait fondé alors l'*Alliance de la démocratie socialiste*. D'autre part, le conseil général interdit aux sections de l'Internationale de prendre un nom particulier et se réserva le droit de suspendre ou de dissoudre celles qui n'obtempéreraient pas à cette défense.

Le congrès de La Haye (du 2 au 7 septembre 1872) fut le champ de bataille où se choquèrent ces tendances opposées. On y compta soixante-cinq délégués représentant, quatre la Hollande, huit la Belgique, deux le Danemark, huit l'Allemagne, sept la Suisse, onze la France, quatre l'Espagne, six l'Amérique, dix l'Angleterre, un le Portugal, un l'Irlande, un la Hongrie, un l'Australie. Le combat s'engagea à propos des pouvoirs du conseil général, que les autonomistes voulaient réduire à n'être plus qu'un bureau de renseignemens. Guillaume attaqua Marx en face. « Il y en a, dit-il, qui prétendent que l'Internationale est l'invention d'un homme habile, doué de l'infaillibilité en matière sociale et politique, contre qui nul n'a droit d'opposition. Notre association n'aurait ainsi qu'à obéir à l'autorité despotique d'un conseil institué pour maintenir cette orthodoxie nouvelle. D'après nous, l'Internationale est née spontanément des circonstances économiques actuelles, et nous ne voulons pas d'un chef qui juge des hérésies. » La majorité était acquise à Marx. Aussi, loin de supprimer le conseil général, elle lui accorda le droit de suspendre des sections et même des fédérations, sauf appel au congrès. Cette décision souleva les plus vives protestations. Les blanquistes, entre autres Ranvier, Cournet et Vaillant, quittèrent le congrès. Vint ensuite l'examen du cas de Bakounine et de Guillaume. Tous deux furent déclarés exclus comme con-

vaincus de faire partie de l'*Alliance*, société secrète fondée avec des statuts complètement opposés à ceux de l'Internationale. Marx fit aussi décider que le siège du conseil général serait transporté à New-York. Il espérait ainsi le soustraire aux causes de division qui le minaient en Europe. Il prétendit que c'était le moyen d'attirer les ouvriers des États-Unis qui, dans cette république démocratique, pourraient se rendre maîtres du pouvoir et ainsi appliquer les réformes sociales. Le congrès de La Haye donna le coup de mort à l'Internationale.

Comme au sein de la commune de Paris, les rivalités personnelles opérèrent leur œuvre ordinaire de désorganisation. Ceux qui, sans tenir compte des nécessités naturelles, veulent éliminer complètement tout principe d'autorité sont immédiatement punis de leur tentative insensée par la ruine de leur œuvre. Il est dans la nature des choses que les plus capables arrivent à la direction et au commandement. Les ignorans qui sont aussi les envieux résistent. L'anarchie et bientôt la décomposition s'ensuivent.

Immédiatement après le congrès de La Haye, les « jurassiens » levèrent l'étendard de la révolte. Ils convoquèrent à Saint-Imier un congrès séparatiste qui déclara qu'il refusait de se soumettre aux décisions de La Haye et qu'il continuait à considérer les compagnons Bakounine et Guillaume comme membres de l'Internationale. D'autre part, le nouveau conseil général transporté à New-York publia, dès le 20 octobre 1872, une adresse où il expose la nécessité d'un pouvoir central et où il s'efforce de démontrer que ce n'est pas en prenant « l'anarchie » pour principe qu'on pourra lutter contre les forces organisées de la bourgeoisie. Mais les résistances contre cette autorité lointaine, qui ressemblait à celle d'une papauté nouvelle, se généralisèrent. Guillaume, dans une brochure intitulée *la Fédération internationale du Jura*, résuma avec précision tous les griefs des « autonomistes. » Le conseil général répondit par des excommunications. Il exclut successivement l'association des femmes fondée à New-York par les deux prêtresses de l'amour libre, les dames Woodhull et Caflin, la fédération belge, de Bruxelles, la fédération espagnole de Cordoue et celle de Londres, qui avaient déclaré rejeter les décisions de La Haye, et il refusa de reconnaître une fédération italienne qui ne s'était pas conformée aux statuts. L'Internationale de Marx perdit ainsi peu à peu toute influence dans les pays latins. Il ne lui resta quelques fidèles qu'en Angleterre, en Allemagne et en Amérique. Pour rallier ses forces dispersées, il convoqua un congrès général à Genève le 8 septembre 1873. De leur côté, les autonomistes dissidens décidèrent de se réunir dans la même ville le 2 septembre. Nous avons donc deux Internationales en présence.

Vingt-huit délégués parurent au congrès des autonomistes. On com-

mença par entendre les rapports sur la situation dans les différens pays. Le représentant de l'Espagne, Farga Pelissier, fut le seul qui pût donner des nouvelles favorables; on y comptait plus de sept cents associations diverses avec cinquante mille membres, et bientôt on verrait les ouvriers des grandes villes se soulever en masse pour faire triompher le principe de l'anarchie. On s'apercevait que Bakounine avait été l'apôtre du socialisme en Espagne. Dès 1871 et 1872, la propagande socialiste était si active que le ministre des affaires étrangères du roi Amédée envoya à tous les agens diplomatiques une circulaire en date du 9 février 1872, proposant à tous les gouvernemens une action commune pour l'arrêter partout. Lord Granville répondit en objectant le droit d'asile admis par les lois anglaises, et ce projet de croisade n'eut pas de suites. Les désordres dont la Péninsule fut bientôt le théâtre vinrent prouver cependant que le danger n'était pas imaginaire. Les nouvelles des autres pays étaient assez décourageantes. Les divisions des chefs avaient arrêté la propagande. Les débats n'offrirent rien d'intéressant. Les autonomistes firent sans peine prévaloir leurs idées. Le conseil général fut supprimé aux applaudissemens enthousiastes de l'assemblée. Plus d'autorité, plus de direction, tel est l'idéal. Chaque congrès détermine la localité où se réunira le congrès suivant et la fédération de cette localité tient la correspondance, sert d'intermédiaire et prépare les questions à traiter. Aucune rétribution n'est exigée. Ainsi ni gouvernement ni budget. On arrive presque à la perfection absolue, qui consisterait à tout supprimer. Le compagnon Van den Abeele fait une objection : « Nous autres, Hollandais, dit-il, nous sommes partisans de la méthode expérimentale. Un pouvoir central est mauvais. Essayons d'établir trois commissions. J'admets l'anarchie, mais sommes-nous assez forts pour l'appliquer immédiatement? — Comment! répond le délégué français Brousse, vous voulez abattre l'édifice autoritaire; l'anarchie est votre programme, et vous reculez devant les conséquences de votre œuvre! Encore un coup de hache et que tout s'écroule. » Ils travaillaient en effet à enterrer leur association. Les résultats naturels de leurs principes devaient se produire. De l'impuissance on allait passer à la non-existence.

Eccarius, le lieutenant de Marx, dont il venait de se séparer et le seul qui eût quelque valeur parmi les « autonomistes » présens, résuma en quelques mots l'histoire de l'Internationale dans son discours de clôture : « L'ancienne Internationale, dont la première pierre fut posée à Saint-Martin's-Hall, le 28 septembre 1864 et dont l'édifice fut achevé au congrès de Genève en 1866, a cessé d'exister. Celle que nous fondons en est complètement distincte. L'initiative était venue des unions de métiers de Londres, qui vou-

laient qu'on s'occupât de questions politiques, et des proudhoniens, qui ne le voulaient point. Les premiers poursuivaient l'application des principes de l'unionisme, c'est-à-dire le relèvement du salaire par la coalition et la grève; les seconds visaient à réaliser leurs théories de reconstitution sociale. A Bâle, les proudhoniens ont succombé, mais en même temps l'élément unioniste était annihilé par les rivalités personnelles au sein du conseil général. A Paris, au contraire, les unionistes l'emportaient absolument sur les proudhoniens. En 1870 on aurait peut-être pu rétablir la concorde, mais la guerre y mit obstacle. Déjà, avant le congrès de La Haye, le conseil était divisé en deux partis hostiles, et quand il obtint le droit d'exclusion, il donna le coup de mort à l'ancienne association. »

L'Internationale des marxistes tint ses séances du 8 au 13 septembre. Marx lui-même n'y assista point. Il y eut une trentaine de délégués représentant l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Suisse et la Hollande. Ce qui montre le peu d'influence que l'association exerçait, c'est que l'Allemagne, où le socialisme prenait un si prodigieux développement, n'était représentée que par un seul délégué, Burckhart. S'il est seul, dit-il, c'est à cause des « frais considérables qu'entraîne l'envoi d'un représentant dans une ville aussi éloignée que Genève. » Ceci peint la situation. Les divers rapports présentés au congrès montrent les progrès des idées socialistes, mais n'indiquent pas qu'elles aboutissent à l'Internationale. Deux questions principales furent discutées : d'abord, les classes ouvrières doivent-elles prendre part aux luttes politiques, ou bien s'abstenir et préparer en silence la révolution sociale? On décida, comme déjà précédemment, qu'elles doivent s'occuper de la politique et au besoin s'allier à la bourgeoisie pour obtenir toutes les réformes utiles aux travailleurs. Second point : les ouvriers doivent partout s'associer en corps de métiers qui formeront des fédérations nationales, lesquelles s'uniront entre elles pour constituer une ligue universelle par métier. Celle-ci aurait pour mission de donner régulièrement des renseignemens sur la situation du travail et d'en défendre les intérêts dans les divers pays. On le voit, c'est l'idée mère de l'Internationale qui reparaît, mais spécialisée et appliquée dans chaque métier. Ce congrès fut le dernier organisé par les marxistes. Leur chef, l'auteur du livre fameux *Das Kapital*, semble s'être depuis lors retiré complètement de la vie active pour préparer dans sa retraite, à Londres, le second volume de son ouvrage annoncé depuis longtemps.

Les autonomistes convoquèrent une assemblée générale à Bruxelles le 7 novembre 1874. Dans le compte-rendu officiel nous voyons qu'elle n'eut plus rien d'international que le nom. Il n'y figure qu'une vingtaine de délégués, tous Belges, sauf Gomez pour

l'Espagne, Switzguebel pour la fédération jurassienne et Eccarius pour la branche de Bethnal-Green de Londres. Le compte-rendu n'offre d'intéressant qu'un long rapport du délégué de Paepe sur les services publics et une adresse du *Comité italien pour la révolution sociale*, qui est très curieux. En effet, il dépeint parfaitement le caractère particulier du mouvement socialiste en Italie, et il prouve aussi qu'il n'est pas bon de l'exclure du droit commun, en lui enlevant la faculté d'agir ouvertement. L'adresse constate d'abord que « les masses italiennes, plutôt disposées à la conspiration, n'acceptent l'Internationale qu'avec grande défiance... Cette organisation au grand jour est un système absurde... La liberté de parole, de réunion et de presse, et les autres libertés inscrites dans le statut italien sont autant de pièges dont nos ennemis savent profiter. Aussi réclame-t-on de toutes parts un changement radical du système, et déjà une vaste et solide conspiration socialiste révolutionnaire commence à étendre vigoureusement des racines pénétrant jusque dans les couches les plus profondes du prolétariat italien... La suppression en masse, décrétée par le gouvernement, nous a conduits à la plus sévère conspiration. Cette dernière organisation étant très supérieure à la première, nous pouvons nous féliciter que les persécutions aient mis fin à l'Internationale publique. Nous continuerons à marcher dans la voie secrète que nous avons adoptée comme la seule qui puisse nous conduire à notre but final, la révolution sociale. » La compression tentée en ce moment en Allemagne a les mêmes résultats. Le socialisme, au lieu d'agir au grand jour, se transforme en une conspiration dont les progrès sont aussi rapides, les dernières élections l'ont prouvé, et dont le danger est bien plus réel. La liberté a un double avantage : elle révèle bientôt l'impuissance et le néant des fausses doctrines, et d'autre part elle avertit les conservateurs de se tenir sur leurs gardes et d'accomplir les réformes réclamées par la justice et l'intérêt général.

Le huitième congrès, réuni à Berne le 26 octobre 1876, ne fut pas plus international que le précédent. Il se composait presque exclusivement de délégués de la fédération jurassienne, auxquels s'adjoignent un Belge, deux Espagnols, deux Français et quelques Italiens. Les rapports des différens pays constatent que l'Internationale voit diminuer presque partout le nombre de ses adhérens. Le vide se fait. La fameuse association se meurt. On décide pour la sauver de convoquer pour l'année suivante à Gand un congrès universel du socialisme. On espère ainsi regagner le terrain perdu. Dans le compte-rendu, je ne trouve à signaler qu'une discussion entre le délégué belge, César de Paepe, qui défend l'état, et le délégué italien, Malatesta, qui au nom des « anarchistes » en

demande la suppression. Il est curieux de voir à quel point les idées « anarchistes » ressemblent à celles des économistes à outrance : « La société, dit Malatesta, n'est pas l'agrégation artificielle opérée par la force ou par un contrat d'individus naturellement réfractaires. C'est un corps organique vivant, dont les hommes sont les cellules concourant solidairement à la vie et au développement du tout. Elle est régie par des lois immanentes, nécessaires, immuables comme toutes les lois naturelles. Il n'existe pas un pacte social, mais bien une loi sociale. Qu'est donc alors l'état? Une superfétation — (les économistes disaient un chancre), — qui vit aux dépens du corps social et qui n'a d'autre but et d'autre effet que d'organiser et de maintenir l'exploitation des travailleurs. C'est pourquoi nous voulons détruire l'état. Comment s'organisera ensuite la société? Nous ne pouvons le savoir. Nous nous defions de toutes les solutions utopiques. Nous ne voulons plus du socialisme artificiel, fantastique, anti-scientifique, « du socialisme de cabinet, » et nous le combattrons comme réactionnaire. Notre seul but doit être de détruire l'état. Ce sera au fonctionnement libre et fécond des lois naturelles de la société à accomplir les destinées de l'humanité. » Ceci est l'expression des idées qui tendent de plus en plus à dominer parmi les socialistes en France, en Italie et en Espagne. L'influence du positivisme et de Herbert Spencer est manifeste.

Avant de se rendre au congrès universel de Gand, les « anarchistes » se réunirent à Verviers, en Belgique, du 5 au 8 septembre 1879. Ils donnèrent à cette réunion, où se trouvaient en tout une dizaine de délégués étrangers, le nom pompeux de « Neuvième congrès général de l'Association internationale des travailleurs. » Les questions discutées trahissent une singulière naïveté. Ainsi : « Dans quelque pays que le prolétariat triomphe, nécessité absolue d'étendre ce triomphe à tous les autres pays. » On ne dit pas comment. « Quels sont les moyens propres à réaliser le plus vite possible l'action révolutionnaire socialiste? » On passe à l'ordre du jour. « Quels sont les moyens de propagande pour les compagnons d'Égypte? » Le point reste à l'étude. On arrive à la puérilité.

A Gand, le 9 septembre, s'ouvrit « le congrès socialiste universel. » Un cortège d'environ quatre mille ouvriers traverse la ville le drapeau rouge en tête et aux sons de *la Marseillaise*. La police laisse faire, et le public passe indifférent. Nul ne s'effraie, et l'ordre n'est pas un moment troublé. Les séances sont déclarées publiques. Mais presque personne n'y assiste, pas même les ouvriers enrôlés dans l'Internationale. On compte quarante-six délégués appartenant à différentes nationalités, seulement la plupart ne représentent que des groupes insignifians. On espérait réconcilier les anarchistes et les autoritaires, mais le combat ne

tarde pas à s'engager au sujet de l'état et du rôle à jouer par les ouvriers dans les questions politiques. Liebknecht, député au Reichstag allemand, et César de Paepe soutiennent que les fonctions de l'état doivent être étendues; qu'il doit devenir propriétaire des instrumens de travail, et qu'en attendant, les ouvriers ont intérêt à prendre part aux luttes politiques et à obtenir des améliorations successives. James Guillaume, le fondateur de la *Fédération du Jura*, défend la thèse des « autonomistes. » Le capital et le fonds productif doivent appartenir aux sociétés ouvrières, c'est-à-dire aux corps de métiers. Cet idéal ne peut être atteint que par la révolution. Les ouvriers n'ont rien à attendre des partis politiques, même les plus radicaux, qui ont toujours trompé et exploité le peuple. Le régime parlementaire et le suffrage universel sont un leurre. Quant aux améliorations de détail, elles ne sont qu'un danger. En donnant une certaine satisfaction au peuple, elles amortissent les sentimens révolutionnaires.— De Paepe répondit en reproduisant une pensée profonde, admirablement exprimée par Tocqueville, dans le XVIIe chapitre de *l'Ancien Régime* : « Quand le peuple est écrasé par la misère, il se résigne. C'est quand il se redresse et qu'il regarde au-dessus de lui qu'il est porté à s'insurger. » — Au vote, les anarchistes se trouvèrent en minorité. Ils déclarèrent alors que les principes des deux écoles étaient trop opposés pour qu'on pût agir en commun, et la scission fut définitivement consommée. Le principe anarchique avait accompli son œuvre de dissolution. La seconde Internationale disparut comme celle de Marx. Le mot est encore souvent employé pour désigner certains groupes du socialisme militant, mais il n'existe plus aujourd'hui aucune association universelle à laquelle cette désignation puisse s'appliquer. Cependant le spectre survit et continue à agir comme s'il avait encore quelque réalité. Il est vrai que l'Internationale n'a jamais été qu'une ombre, c'est-à-dire une idée qui n'a pu prendre corps.

Résumons cette esquisse de la grandeur et de la décadence de l'Internationale. Comme l'a dit un de ses chefs, Eccarius, elle est née de la conjonction de deux tendances : celle des *trade-unions* d'Angleterre, poursuivant l'accroissement des salaires par la coalition et la grève sur le terrain économique actuel, et celle du socialisme français et allemand visant à changer radicalement les bases actuelles de l'ordre social. La première de ces tendances a dominé jusqu'en 1869. Depuis lors et surtout après la chute de la commune, l'élément révolutionnaire l'a emporté complètement. Ce qui a fait le succès rapide et en apparence si effrayant de l'Internationale, c'est qu'elle répondait à ce sentiment de mécontentement et de révolte qui s'est répandu peu à peu dans la classe ouvrière de tous les pays civilisés. Les mêmes irritations, les mêmes aspirations

fermentant partout, il n'était pas difficile d'établir entre elles un lien commun; mais la puissance réelle dont a disposé l'association a toujours été insignifiante. Elle n'a jamais connu même approximativement le nombre de ses adhérens. Ainsi que le dit un de ses anciens membres, M. Fribourg, on s'affiliait à l'Internationale « comme on prend un verre de vin. » De 1866 à 1870, la plupart des sociétés ouvrières et les socialistes, individuellement, déclaraient adhérer, et c'était tout. C'est ainsi que Cameron, délégué des États-Unis au congrès de Bâle, y apporta, comme nous l'avons vu, l'adhésion en masse de huit cent mille ouvriers, mais ces adhésions étaient absolument platoniques. Elles n'apportaient à l'association ni autorité, ni argent.

On croit que l'Internationale a joué un rôle important dans les grèves devenues si nombreuses depuis quelques années. C'est une erreur. Sans doute très souvent les grévistes faisaient nominalement partie de l'association. Mais d'abord les chefs de l'Internationale ne considéraient la grève que comme un pis-aller. En second lieu, ils craignaient de la conseiller, sachant qu'un échec diminuerait beaucoup leur crédit. Enfin ils manquaient absolument de ressources. Nous trouvons dans les livres de M. Oscar Testut (1) des détails curieux à ce sujet. A chaque occasion, le conseil général avoue qu'il n'a pas d'argent ou bien il envoie des sommes tout à fait insignifiantes. La plus infime *trade-union* anglaise a une caisse mieux garnie. Dans tous les congrès, on cherche, sans les trouver, les moyens de faire rentrer les cotisations, qui n'étaient pourtant que de 0 fr. 10 par an. Ce n'est pas l'Internationale qui a fomenté les grèves, ce sont les grèves qui ont développé l'Internationale.

Les causes du déclin rapide de la fameuse association sont faciles à découvrir, et elles sont instructives. D'abord comme organisatrice de grèves, ce qui était son but principal et pratique, elle s'est montrée timide et impuissante. Les corps de métier n'ont pas tardé à s'en apercevoir, et l'ont abandonnée. Ensuite elle avait pris pour devise : « Émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. » On voulut donc se passer des bourgeois radicaux, « des phraseurs, » « des intrigans, » qui, la révolution faite, arrivent au pouvoir et laissent les ouvriers dans la même condition qu'auparavant. La plupart des délégués étaient néanmoins des « bourgeois; » mais, au fond, le sentiment de révolte contre la direction aristocratique des plus intelligens persista toujours, et elle s'en prit surtout à Karl Marx, le vrai fondateur de l'Internationale et la seule tête politique qu'elle contînt. Or faire vivre une vaste association reliant des groupes très nombreux de nationalité différente et obéissant parfois à des courans d'idées divergens, faire usage de

(1) *L'Internationale au ban de l'Europe* et *l'Internationale;* Paris, Lachaud 1873.

la publicité, seul moyen de propagande, et cependant échapper aux lois répressives des divers états, c'était évidemment une entreprise très difficile. Comment aurait-elle pu durer après qu'on avait frappé d'ostracisme le seul homme capable de la diriger? La cause de l'échec n'est pas accidentelle, elle tient au caractère même de la tentative. Les travailleurs ne veulent plus suivre les bourgeois radicaux, parce que les libertés politiques, la république et même le suffrage universel, que ceux-ci revendiquent ou décrètent, ne changent pas les relations du travail et du capital, et d'autre part l'ouvrier est évidemment incapable de diriger un mouvement révolutionnaire qui devrait résoudre les mille difficultés que soulève tout changement dans l'ordre économique. Le socialisme révolutionnaire aboutit ainsi à une impasse et à l'impuissance pratique.

Une autre cause encore a contribué à la chute si rapide de l'Internationale, ce sont les rivalités de personnes. Comme au sein de la commune, on se divise, on se soupçonne, on s'injurie, et bientôt arrivent les scissions définitives. Nulle autorité ne s'impose. L'entente devient impossible; on aboutit à l'anarchie, à l'impuissance, et, si on permet un mot vulgaire qui exprime bien la chose, au gâchis. Ceci est encore un avertissement. Eh quoi! vous voulez abolir l'état et supprimer le chef d'industrie, et vous comptez que l'ordre sortira naturellement de la libre initiative des associations fédérées? Mais si vous, qui constituez apparemment l'élite de la classe ouvrière, vous n'êtes point parvenus à vous entendre assez pour maintenir en vie une société qui ne vous demandait aucun sacrifice et qui n'avait qu'un but voulu par tous, « la guerre à l'infâme capital, » comment de simples ouvriers resteront-ils unis alors qu'il s'agira, dans un contact journalier, de régler des intérêts en lutte constante et de prendre des décisions touchant la rémunération de chacun? Vous n'avez pas voulu vous soumettre à un conseil général qui ne vous imposait rien; comment, dans l'atelier, obéirez-vous aux ordres des chefs qui devront déterminer votre tâche et diriger votre travail? L'Internationale est morte, non par la sévérité des lois ou la persécution des gouvernans, mais de mort naturelle et d'anémie. Toutefois sa carrière, si courte qu'elle ait été, a laissé dans la vie contemporaine des traces qui ne disparaîtront pas de sitôt. Elle a donné une redoutable impulsion au socialisme militant, principalement dans les pays latins. Elle a fait de l'hostilité des ouvriers contre les maîtres un mal chronique, en leur persuadant qu'ils forment une classe fatalement vouée à la misère par les privilèges iniques du capital. C'est ce qu'on verra mieux encore en suivant le développement de l'Internationale dans les différens états.

ÉMILE DE LAVELEYE.

PEINTRES CONTEMPORAINS

ALEXANDRE HESSE

Il y a peu de temps, un peintre disparaissait dont les débuts avaient été signalés par un succès éclatant, mais dont le nom, un instant populaire, avait cessé depuis bien des années d'être en faveur auprès de la foule. Comme autrefois Eugène Devéria ou, dans un autre ordre d'art, comme Félicien David, Alexandre Hesse était devenu célèbre du jour au lendemain; comme à eux aussi, il lui était réservé de porter pendant tout le reste de sa vie la peine de cette renommée rapide et d'expier les applaudissemens unanimes donnés à sa première œuvre par l'accueil froid ou distrait que rencontreraient les œuvres suivantes.

Était-ce donc que celles-ci démentissent les promesses passées? Est-ce que, après être si heureusement entré dans la carrière, le peintre des *Funérailles de Titien* n'avait su ensuite que revenir sur ses pas ou tout au moins que s'arrêter là où il était arrivé du premier bond? Non, le talent d'Alexandre Hesse n'avait pas en un seul jour donné toute sa mesure, il n'avait pas épuisé toutes ses ressources dans un seul effort. Il lui restait encore, et l'événement l'a prouvé, de quoi pourvoir à l'accomplissement d'autres tâches, de quoi mener à bonne fin des entreprises plus difficiles et plus hautes; mais, si bien muni qu'il fût en réalité, Hesse a eu le tort, d'ailleurs peu commun, de se défier à l'excès de lui-même, d'exagérer pour ainsi dire la modestie, et d'éviter les occasions de paraître avec autant de soin que d'autres en mettent à les rechercher. Or, dans le domaine de l'art comme ailleurs, le gros du public ne s'intéresse guère qu'aux gens qui le courtisent ou qui le violentent et laisse

sans difficulté à leur isolement ceux qui s'occupent moins de capter ses bonnes grâces que de satisfaire leur conscience. Il prend bien vite au mot quiconque, suivant la parole antique, prétend avant tout « chanter pour les muses », et, sauf à s'accommoder parfois d'assez fâcheux concerts, il n'a coutume d'écouter que ce qu'on le force à peu près d'entendre.

C'est là ce qui explique l'indifférence, l'injustice, si l'on veut, de la plupart d'entre nous à l'égard de Hesse ; c'est là aussi ce qui peut jusqu'à un certain point l'excuser. On s'est déshabitué plutôt qu'on ne s'est détourné du peintre et de ses œuvres. et cela parce qu'il semblait lui-même n'avoir rien tant à cœur que de se dérober. En dehors du monde des artistes, on avait fini presque par l'oublier, non certes qu'il ne travaillât plus ou que ses travaux eussent cessé d'être remarquables, mais parce qu'il s'abstenait de participer aux expositions publiques, et que son intraitable esprit de réserve l'empêchait, après l'achèvement de chaque ouvrage, d'en avertir personne, hormis celui à qui cet ouvrage était destiné. Que de portraits et de tableaux ont passé ainsi presque en secret de son atelier dans des collections particulières ! Et quant aux peintures monumentales qu'il a exécutées dans plusieurs églises de Paris et qu'il ne pouvait par conséquent soustraire aux regards de la foule, le risque n'était pas grand pour lui de se trouver par là en communication trop directe avec elle. D'ordinaire, la foule se préoccupe assez peu de pareils travaux et de ceux qui les font. Ce qu'elle voit chaque année au palais des Champs-Élysées représente à ses yeux toutes les forces vives, toute l'activité de l'école contemporaine. Quelqu'un des peintres dont elle a admiré les toiles au Salon vient-il à faire plus noblement encore ses preuves sur les murs d'un édifice : il peut arriver, il est vrai, qu'elle l'apprenne et que même parfois elle ne refuse pas de lui en savoir gré ; mais alors le succès, si légitime qu'il soit, a sa raison d'être principale dans celui qui aura été obtenu ailleurs et à meilleur marché. Tel *portrait* d'Hippolyte Flandrin, la *Jeune fille à l'œillet*, par exemple, n'a-t-il pas plus contribué à la célébrité de l'artiste, ne l'a-t-il pas au moins mieux préparée qu'aucune des peintures murales signées du même nom? Les peintures dont le pinceau d'Alexandre Hesse a, dans le cours des vingt dernières années, décoré les chapelles de nos églises ne se recommandaient pas à l'attention par quelque précédent semblable. Elles n'avaient pour elles que leur mérite même ; elles avaient contre elles, au point de vue de la publicité, la place qu'elles occupaient et les habitudes qui nous entraînent à ne juger de l'art contemporain que sur ce qu'on nous en montre aux expositions officielles.

Est-ce une raison toutefois pour la critique d'imiter ces coutumes et, surtout à l'heure où un artiste commence d'appartenir à la postérité, de ne pas relever les titres qu'il a pu s'acquérir en dehors du champ ordinaire des luttes, loin du bruit fait autour d'autres noms? Et quand, chez cet artiste qui n'est plus, le caractère s'est montré à la hauteur du talent, quand la dignité de la vie a, comme ici, égalé la dignité des œuvres, c'est bien le moins que ceux qui ont été informés essaient à leur tour de renseigner ceux qui ignorent ou d'inviter à se souvenir ceux qui oublient. Nous voudrions remplir cette tâche ou plutôt nous acquitter de ce devoir en appelant sur les travaux d'Alexandre Hesse l'attention qu'ils méritent. Et qui sait? l'estime où on les tiendrait dès à présent ne ferait peut-être que devancer le jugement de l'avenir; peut-être ces œuvres d'un talent sans fracas, mais non sans force, ces œuvres foncièrement solides recommanderont-elles l'art de notre époque auprès de nos successeurs plus sûrement que bon nombre de celles auxquelles nous aurons accordé avec le plus de bruit nos suffrages. Un retour de l'opinion en ceci pourrait donc bien, au moment où nous sommes, être un acte de prévoyance aussi bien qu'un acte de justice.

I.

Lorsque les *Funérailles de Titien* parurent au Salon de 1833, Alexandre Hesse n'était âgé que de vingt-six ans. Comment s'était-il préparé à ce brillant début? D'où lui venaient cette science déjà profonde, cette expérience de l'art déjà complète? car, — particularité remarquable dans l'œuvre d'un aussi jeune homme, — rien ici ne trahissait une incertitude quelconque de l'esprit ou de la main. Tout, au contraire, annonçait un talent fait, maître de lui, réservé jusque dans la verve, et d'autant moins tenté de donner quelque chose au hasard qu'il se sentait au fond plus sûr de ses propres forces. C'est qu'en effet le jeune peintre était de ceux pour qui la saison de la maturité est précoce. A l'âge où d'autres en sont encore à s'interroger sur leurs tendances, il savait à n'en pas douter ce qu'il avait le droit de vouloir, et le pouvoir de faire. Il avait en un mot reconnu de bonne heure le domaine où il lui appartiendrait d'agir, et ne se sentait pas plus d'humeur à en forcer jamais les limites qu'à s'y cantonner paresseusement.

D'ailleurs, en cela comme en toutes choses, Hesse avait dès l'enfance trouvé bien près de lui d'utiles leçons. Le milieu où il était né avait eu sur lui cette double influence de l'initier par des exem-

ples de chaque jour aux procédés matériels de l'art et de lui enseigner, comme une tradition de famille, le respect de tous les devoirs. Son père, peintre en miniature assez habile, appartenait par ses origines, comme par les coutumes de sa vie entière, à cette classe de bourgeois loyaux et sensés qui, avant l'époque de la révolution, formaient la partie la plus saine de la société française, et dont les changemens survenus à partir de la fin du dernier siècle n'avaient pu ni déconcerter les habitudes ni décourager les vertus : honnêtes gens dans la plus sérieuse acception du mot, aux mœurs simples, aux principes fermes, qui bornaient leur ambition à l'exercice sans mésaventure d'une profession une fois choisie et les joies de leur orgueil au bon témoignage de leur conscience. Son oncle, Auguste Hesse, auprès de qui il devait un jour siéger à l'Académie des Beaux-Arts, était lui aussi, un enfant de cette forte race, un de ces esprits sages et mesurés. Les œuvres qu'il a faites, et dont les plus importantes ont disparu en 1871 avec les murailles de l'ancien Hôtel de Ville, lui avaient mérité une place honorable parmi les peintres qui succédèrent dans notre école aux élèves de David : sa vie austère, son désintéressement à toutes les époques, sa pauvreté fièrement portée pendant les dernières années de sa vieillesse, ont laissé dans le cœur de ceux qui l'ont vu de près des souvenirs plus respectables encore.

C'est sous les yeux de ces deux hommes de bien, c'est à l'école de ces deux maîtres et, un peu plus tard, dans l'atelier du paysagiste Victor Bertin, enfin dans l'atelier des élèves de Gros, qu'Alexandre Hesse fit son apprentissage d'artiste. Ajoutons qu'il faisait en même temps son apprentissage de professeur; car, pour se procurer les moyens de poursuivre ses études sans imposer de nouvelles dépenses à son père, il essayait avec autant d'ingénuité que de courage d'enseigner à d'autres ce qu'il n'était pas bien sûr encore de savoir fort pertinemment pour son compte. Hesse n'avait pas plus de quatorze ans lorsqu'il s'attribuait ainsi un rôle moins profitable peut-être aux progrès de ses élèves qu'aux intérêts de sa piété filiale. Aussi devine-t-on la modicité du chiffre auquel se cotaient les leçons d'un maître de cet âge et de cette expérience. Et cependant, tout en prélevant sur ce maigre revenu de quoi subvenir à ses besoins de chaque jour, Hesse réussissait par surcroît à se former sou à sou un petit pécule destiné à lui fournir dans l'avenir les ressources nécessaires pour tenter un voyage en Italie. Près de dix années, il est vrai, se passèrent avant que ce rêve pût se réaliser; mais enfin, le prix de quelques portraits étant venu grossir l'épargne du jeune peintre, celui-ci se jugea d'autant plus riche qu'il se sentait aussi, grâce à ses progrès récens, mieux

approvisionné du côté de l'art. Renonçant donc à la fois aux leçons qu'il avait entrepris de donner pour vivre et aux leçons que lui-même recevait depuis quelques années dans l'atelier de Gros, il prit le chemin de l'Italie vers la fin de 1830. Né à Paris le 30 septembre 1806, Jean-Baptiste-Alexandre Hesse était alors âgé de vingt-quatre ans.

Le temps qui venait de s'écouler n'avait pas eu du reste cet unique résultat de préparer Hesse à une carrière spéciale et de le mettre en mesure d'y entrer sans grand risque. Tout en travaillant assidûment à devenir un peintre, Hesse s'était imposé le devoir d'apprendre aussi ce qu'il appelait son métier d'homme et, pour cela, de suppléer par des efforts tout personnels à l'insuffisance de l'instruction générale qu'on lui avait donnée. En fait d'éducation morale, nous l'avons dit, rien n'avait manqué à son enfance sous le toit paternel ; mais pour le reste les secours s'étaient trouvés forcément si réduits que, sauf la lecture et l'écriture, Hesse, presque adolescent déjà, ne possédait pas même les connaissances les plus élémentaires. Quelques heures régulièrement passées chaque semaine dans les bibliothèques publiques lui apprirent d'abord à quels livres il devait recourir pour s'initier aux études littéraires ou historiques. Puis, ces premiers renseignemens une fois obtenus, il en profita pour recueillir comme il put de quoi former sa propre bibliothèque : collection bien modeste, il est vrai, puisqu'elle ne se composait au début que d'une douzaine de volumes, parmi lesquels, outre des grammaires et des dictionnaires, *Virgile*, les *Pensées de Pascal* et la *Satire Ménippée*.

Ce fut à force de relire ce petit nombre d'ouvrages, à force d'en apprendre par cœur, d'en copier et d'en recopier des pages entières, qu'il réussit à acquérir, avec les premières notions de la langue latine et de la syntaxe française, des principes littéraires assez fermes pour résister jusqu'à la fin à certains entraînemens contemporains et, en matière d'histoire, un goût exclusif, un vrai goût de bénédictin pour les documens authentiques. Qui sait même si l'influence exercée en ce sens par la *Satire Ménippée* sur l'esprit du jeune homme ne s'étendit pas aussi aux habitudes du peintre? La prédilection de celui-ci pour des sujets appartenant à peu près à la même époque que le livre permet au moins de le supposer, et l'on serait fondé peut-être à reconnaître la perpétuité de cette influence dans la succession même des années où parurent, à de plus ou moins longs intervalles, des tableaux comme la *Procession de la Ligue*, la *Mort du président Brisson* et plusieurs scènes de la vie de Henri IV.

Quoi qu'il en soit, et si restreint qu'ait été au commencement

le champ de ses études, Hesse, au bout de quelques années de travail solitaire, en était arrivé à posséder un savoir classique à peu près égal à celui qu'aurait pu lui donner le collège, et, de plus, tout en menant de front son éducation littéraire et son éducation de peintre, il avait trouvé le temps de devenir par surcroît musicien. Ici toutefois la bonne volonté personnelle n'avait pu suffire. Ce maître dont Hesse s'était si résolûment passé tant qu'il ne s'était agi pour lui que d'exercer son intelligence et sa mémoire dans le domaine de l'érudition proprement dite, il avait bien fallu qu'il intervînt entre l'étudiant et le nouvel objet des études, et que le jeune peintre apprît auprès d'un homme du métier la musique, comme il avait appris la peinture en recevant les enseignemens d'autrui. Or comment, sans des dépenses reconnues d'avance impossibles, mener les choses à bonne fin? Hesse s'y prit pour cela de la même manière que lorsqu'il avait eu à pourvoir à d'autres besoins. Afin de conquérir la situation d'élève, il s'utilisa comme professeur, c'est-à-dire qu'il obtint de payer les leçons de musique qu'on lui donnerait par les leçons de dessin qu'il donnerait à son tour. Ce fut grâce à cet arrangement qu'il put, pendant plusieurs années, avoir pour maître le célèbre chanteur Garcia et pour élève un des enfans de celui-ci, une jeune fille dont il était à peine l'aîné et qui devait, un peu plus tard, s'appeler Mme Malibran. Y eut-il profit égal de part et d'autre? Je l'ignore. Toujours est-il qu'à l'école de Garcia Hesse ne devint pas seulement un chanteur habile. Ses dispositions naturelles aidant, il y acquit une science musicale assez vaste et assez sûre pour être et pour rester jusqu'à la fin un amateur d'élite, un connaisseur dans la plus rigoureuse acception du mot.

Au moment où il partit pour l'Italie, Hesse avait donc à tous égards son éducation faite ou, tout au moins, des habitudes de travail plus invétérées déjà, des pratiques studieuses mieux raisonnées qu'il n'appartient en général aux jeunes artistes. Restait maintenant, comme enseignement suprême, à consulter en face les chefs-d'œuvre entrevus seulement jusqu'alors dans les traductions gravées, à interroger la nature aux lieux mêmes où elle avait inspiré les maîtres, et, ces dernières informations une fois prises, cette épreuve définitive une fois tentée, à s'essayer dans une œuvre personnelle. Celle que Hesse fit paraître après son retour à Paris prouve qu'il avait aussi bien profité des exemples proposés à ses regards en Italie que de ces leçons plus mystérieuses qui s'adressaient à son imagination. Son tableau, les *Funérailles de Titien*, accuse clairement la prédominance des souvenirs recueillis et de l'influence subie par ce disciple au XIXe siècle des peintres vénitiens

du XVIe; mais, quel que soit ici le zèle de l'imitation, il n'aboutit pas à la contrefaçon, au pastiche. C'est en pratiquant à sa manière le précepte d'André Chénier que Hesse entend continuer le passé, et les « pensers nouveaux » qu'il revêt de formes anciennes témoignent de son respect pour les droits de l'esprit moderne, au moins autant que son procédé pittoresque nous le montre préoccupé des modèles consacrés et des traditions.

La toile qu'il exposait au Salon de 1833 avait d'ailleurs, entre autres mérites, celui de correspondre par la nature même du sujet au goût alors général pour les faits ou plutôt pour les anecdotes historiques, et, par la modération du style, aux inclinations de l'époque. On était à peine remis des agitations causées par la fièvre romantique et l'on ne laissait pas de se ressentir encore du régime débilitant auquel on avait été si longtemps condamné sous l'empire d'un faux classicisme. L'opinion, convalescente pour ainsi dire, avait besoin de fortifians capables de la ranimer sans la surexciter, et, en même temps, de calmans propres à l'apaiser sans l'engourdir. L'œuvre de Hesse satisfaisait pleinement à cette double condition. La recherche de l'effet par l'association de tons opulens ou solides y était aussi peu équivoque que la recherche de la vérité dans le dessin; mais ce n'étaient déjà plus ni ces fanfares de la couleur dont on prétendait naguère substituer l'éclat aux combinaisons calculées de l'harmonie, ni ces négligences violentes ou ces partis-pris qui semblaient démentir comme des préjugés l'étude de la forme choisie et le soin de la correction. Tout, dans l'exécution du tableau, dénotait chez celui qui en était l'auteur la volonté de tenir compte de certains progrès récemment accomplis, sans pour cela se soustraire à l'autorité d'autres souvenirs et de plus hauts exemples; tout, dans la composition de la scène, exprimait des intentions en rapport avec les préférences actuelles du public, mais ces intentions demeuraient discrètement indiquées là où, un peu plus tôt, on n'eût pas manqué d'en faire étalage.

On sait comment mourut Titien et dans quelles circonstances eurent lieu ses funérailles. La peste de 1576, dont il fut une des victimes, avait fait à Venise des ravages tels que la seigneurie, au bout de quelques jours, s'était vue forcée d'interdire les enterremens publics. Ce fut donc par une exception, d'ailleurs justifiée de reste, que les dépouilles du grand peintre purent recevoir les honneurs funèbres et être transportées, à travers les rues de la ville, du palais Barbarigo à l'église des Frari. Des magistrats, des hommes de guerre, des patriciens s'unirent, dit-on, aux artistes pour charger leurs épaules de ce glorieux fardeau et pour aller, au milieu des morts et des mourans, le déposer dans un caveau ouvert au pied

des murs mêmes que décoraient deux des plus beaux chefs-d'œuvre du maître, — *l'Assomption*, aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts, — et le tableau, encore en place, où l'on voit la Vierge et l'Enfant Jésus entourés des membres de la famille Pesaro.

Hesse a représenté le funèbre cortège au moment où il traverse la *piazzetta di San-Marco*, c'est-à-dire que la scène a pour fond une partie du palais ducal, le ciel et les deux colonnes qui s'élèvent sur le quai du grand canal. Des personnages de rangs divers, revêtus chacun du costume qui le caractérise, portent le brancard sur lequel le corps de Titien est étendu, et dans le sein de l'un d'eux une jeune femme, suffoquée par la douleur, cache son visage en larmes : figure pleine de grâce et formant un heureux contraste avec l'aspect des autres figures, toutes calmes et recueillies, une seule exceptée, — celle d'un moine qui, subitement atteint par le fléau, s'affaisse et succombe entre les bras de ses frères. Enfin, au premier plan, quelques cadavres et deux portefaix qui s'apprêtent à les enlever, achèvent de préciser la signification de la scène et l'heure sinistre où elle se passe.

On le voit, par l'ordonnance générale comme par les détails, ce tableau n'est pas seulement la représentation tout extérieure d'une cérémonie, la simple image d'une procession analogue à celles qu'a reproduites pour le plaisir des yeux le pinceau élégant de Gentile Bellini ou le puissant pinceau de Titien lui-même. Il y a là mieux qu'une collection de portraits ou de costumes ; il y a, dans l'acception exacte du mot, un véritable tableau d'histoire et, malgré les dimensions relativement restreintes de la toile (1), une œuvre largement conçue et exécutée. C'est ce que n'hésitèrent pas à reconnaître ceux-là même qui ne la virent que lorsqu'elle reparut en 1869, à la vente de la galerie Delessert. Le succès que les *Funérailles de Titien* avaient obtenu trente-six ans auparavant se renouvela alors, au moins en partie, et la renommée du peintre, rajeunie par ce regain de popularité, rendit aux hommes qui l'avaient vue naître, en même temps que l'illusion de leur propre jeunesse, le souvenir vivant des ovations passées et comme un écho des premiers applaudissemens.

Alexandre Hesse venait dès le début de marquer sa place à côté des artistes les plus en vue. Tout autre que lui aurait pu se croire arrivé et se serait appliqué sans scrupule à tirer bon parti de la situation acquise : il ne voulut songer qu'aux progrès qu'il pouvait faire encore, aux efforts qu'il devait tenter. Laissant là, presque au lendemain de son succès, les hommes et les lieux qui en avaient été

(1) Les *Funérailles de Titien* n'ont en largeur que $2^{m},30$, et en hauteur que $1^{m},60$.

les témoins, il retourna en Italie pour y « continuer, comme il disait, ses études. » Rare exemple de modestie et de désintéressement, surtout si on le rapproche de certaines coutumes plus récentes, et dont on ne trouverait guère de nos jours un équivalent que dans le courage simple avec lequel M. Baudry, en possession déjà de la renommée, renonçait aux avantages immédiats qu'elle lui assurait pour aller, il y a quelques années, à Rome, faire des copies d'après les maîtres, au risque de se laisser momentanément oublier!

Le tableau que Hesse exposa après son second séjour en Italie attestait l'énergie de son zèle et, à plus d'un égard, les progrès de son talent pendant le temps qui venait de s'écouler. Toutefois, par la différence qu'il présentait dans le style avec les *Funérailles de Titien*, ce nouvel ouvrage déroutait un peu l'opinion qu'on s'était faite du peintre et de son dévoûment exclusif à la tradition vénitienne. Le sujet même qu'il avait choisi, — *Léonard de Vinci donnant la liberté à des oiseaux qu'il vient d'acheter*, — cette scène toute florentine et traitée à la manière des Florentins, c'est-à-dire avec la préoccupation dominante de l'élégance dans le dessin, semblait une sorte de démenti aux intentions dramatiques et aux prédilections de coloriste qu'exprimait le tableau précédent. On a dit que la tâche était parfois moins lourde de fonder l'honneur de son nom que d'être le second à le porter : la difficulté, dans le domaine de l'art, de se maintenir par une seconde œuvre à la hauteur d'un premier succès donnerait lieu à quelque observation analogue. Le public, en face d'une toile ou d'une statue signée par celui-là même qu'il applaudissait avec enthousiasme la veille, se montre bien souvent d'autant plus froid ou d'autant plus exigeant que sa faveur avait été à l'origine moins parcimonieusement accordée. Hesse en fit l'épreuve au Salon de 1836, où figurait son *Léonard de Vinci*, et les tableaux de sa main qui, à partir de ce moment, parurent dans les expositions publiques ne purent, malgré tout le mérite que les bons juges y reconnaissaient, retrouver auprès de la foule la vogue qu'avait rencontrée son premier ouvrage. Plusieurs de ces toiles, il est vrai, — et plus justement qu'aucune autre le *Triomphe de Pisani*, aujourd'hui au musée du Luxembourg, — obtinrent généralement des éloges; mais des éloges entremêlés d'inévitables allusions au passé, comme si, par une sorte de convention tacite, on ne se fût cru le droit de s'occuper de l'artiste dans le présent qu'à la condition de l'opposer perpétuellement à lui-même.

Hesse resta donc jusqu'à la fin pour tout le monde le peintre des *Funérailles de Titien*, quoiqu'il ait en réalité ajouté à ce premier titre plus d'un autre pour le moins aussi sérieux. La faute d'ail-

leurs, nous l'avons dit, n'en fut pas tout entière à nos distractions ou à nos préjugés. Si le public parut quelquefois se méprendre à l'égard de Hesse, plus souvent encore les occasions lui manquèrent d'avoir sous les yeux les témoignages de ce talent, puisque des nombreux tableaux produits par Hesse après l'année 1833 neuf ou dix seulement furent, avec quelques portraits ou quelques figures d'étude, exposés aux divers Salons. Tout le reste alla directement prendre place dans des habitations privées, et si plusieurs de ces œuvres ignorées d'abord de la foule ont reçu plus tard une certaine publicité, si par exemple la donation au musée de Nantes de la collection formée par le duc de Feltre a mis assez récemment en lumière une partie des travaux que Hesse avait accomplis de 1837 à 1840, combien d'autres qui, jusqu'à présent, ne sont connus que de leurs possesseurs ou tout au plus de quelques privilégiés! C'est ainsi que, dans une seule famille, — celle des descendans de ce président Brisson dont le pinceau de Hesse a représenté le martyre au temps de la ligue (1), — plus de douze toiles diversement remarquables sont conservées à l'insu du public, et que, dans l'église voisine du château de Chevry, où ces tableaux se trouvent, des peintures murales dues à la même main demeurent pour ainsi dire ensevelies et comme dérobées par la volonté de l'artiste aux regards qu'elles mériteraient si bien d'attirer.

II.

Était-ce donc qu'en s'éloignant ainsi du champ des luttes publiques pour se réfugier, autant qu'il dépendait de lui, dans les habitudes d'une vie solitaire et cachée, Hesse obéît à un sentiment exagéré d'amour-propre? Voulait-il par là se venger des froideurs qui avaient suivi l'enthousiasme des premiers jours? La retraite prématurée à laquelle il se vouait avait de tout autres motifs. Loin d'être le résultat d'un mouvement misanthropique d'orgueil ou de dépit, elle s'expliquait par les scrupules d'une conscience timorée à l'excès peut-être, mais en tout cas difficile seulement pour elle-même et aussi supérieure à l'envie qu'à la vanité. A mesure que par l'étude assidue des chefs-d'œuvre Hesse s'était élevé à la certitude théorique, à la connaissance parfaite des conditions de l'art et du beau, il s'était aussi, et en proportion de son admira-

(1) La *Mort du président Brisson*, un des meilleurs tableaux de Hesse, a figuré au Salon de 1840.

tion pour les grands maîtres, défié de plus en plus de ses propres forces. Il n'entendait nullement pour cela renoncer au travail personnel et à l'effort; mais, tout en s'appliquant avec une invincible opiniâtreté à bien faire, il sentait d'avance qu'il ne réussirait pas à se contenter et que, une fois achevé, chaque tableau ne serait pour lui, à côté des exemples souverains, qu'une démonstration de plus de son impuissance relative. Pourquoi dès lors mettre ces témoignages secondaires sous les yeux de gens qui pouvaient, avec plus de plaisir et de profit, regarder ailleurs? Comment solliciter les suffrages d'autrui pour des ouvrages auxquels on attachait soi-même si peu de valeur? Le mieux était de travailler à l'écart, sans la préoccupation d'une récompense quelconque à obtenir, sans aucune arrière-pensée ambitieuse, et, sauf dans les cas d'obligation absolue, de céder la place à de plus habiles ou, simplement, à de plus hardis.

Nous ne prétendons pas, est-il besoin de le dire? justifier complètement Hesse par cette indication des mobiles qui le dirigèrent et des secrètes intentions qu'il eut. Rien de plus désintéressé sans doute que sa conduite en tout ceci, rien de plus sincère que sa modestie; mais l'humilité poussée à ce point n'est-elle pas ou ne semble-t-elle pas être bien voisine du découragement? Le désintéressement mérite-t-il d'être loué sans réserve quand il va jusqu'au sacrifice de certains droits inaliénables, sinon de certains devoirs impérieux? Un artiste, une fois qu'il a été reconnu hors de pair, ne se doit pas seulement à lui-même: il se doit aussi à ceux qui l'ont d'abord mis à son rang, et ce ne sera pas sans donner, en apparence, quelque prise au reproche d'ingratitude qu'il disparaîtra volontairement.

Hesse trouva-t-il du moins ou même chercha-t-il une compensation à sa rupture avec le monde dans l'approbation à huis clos de quelques intimes, dans les avis de quelques témoins familiers de ses travaux? On ne serait guère autorisé à le dire. Bien qu'il eût des amis aussi dévoués qu'ils lui étaient chers à lui-même (1), il se défendait de leur laisser voir ses ouvrages, tant que ses ouvrages étaient en cours d'exécution, de peur de compromettre par là et peut-être de perdre la force de volonté nécessaire pour mener son entreprise à fin:

« Je vous dirais bien: Venez me voir, écrivait-il à l'un d'eux, si

(1) C'est un devoir pour nous de citer au premier rang de ceux-ci M. Pol Nicard, de la société des *Antiquaires de France,* qui, après avoir été jusqu'au dernier moment lié avec Hesse d'une amitié vraiment fraternelle, est aujourd'hui bien pieusement attentif à tout ce qui peut intéresser la mémoire de l'homme et de l'artiste dont la mort l'a séparé.

je ne redoutais l'impression que me laisse toute visite, même celle d'un ami. A force de ne s'occuper que d'une chose, on lui donne une importance qu'elle n'a pas, je le sais, et je ne me fais guère d'illusion sur le résultat de mes efforts. Cependant, il y a si longtemps que je m'ingénie à faire parler mes personnages, j'ai mis une telle ténacité à recommencer vingt fois un geste, une attitude... que l'impassibilité d'un spectateur, aussi bien que ses complimens les plus polis, m'empêcherait, pour quelques jours du moins, de continuer un travail dont je ferai bon marché quand il sera découvert. Voilà comment il se fait, mon cher ami, que je suis un absent, un séquestré, un ours enfin, mais un ours qui n'oublie pas les témoignages d'affection que vous lui avez donnés. »

Ce travail que Hesse redoutait tant de montrer même aux regards les plus favorablement prévenus et dont il se sentait si bien d'humeur à faire, après l'achèvement « bon marché, » cet ouvrage ainsi condamné par lui à l'avance était cependant un de ceux qui peuvent aujourd'hui le mieux honorer son nom. Nous voulons parler des peintures qui décorent la *chapelle de Saint-François de Sales*, dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris : vaste morceau, aussi important par les mérites de l'exécution que par les proportions mêmes, et qui marque dans l'histoire du talent de l'artiste une période de renouvellement et de progrès.

Ce n'était pas, au reste, la première fois que Hesse tentait une entreprise de peinture monumentale. Déjà, cinq ou six ans auparavant (1852), il avait peint sur les murs d'une petite chapelle de l'église de Saint-Séverin plusieurs épisodes de la vie de sainte Geneviève; mais, quelque louable que fût cet essai, il ne différait en réalité des œuvres antérieures de Hesse que par la nature des sujets traités et par les allures forcément plus graves du style. Pour tout le reste, en raison même des dimensions restreintes du champ donné et des figures, la chapelle de Saint-Séverin ne faisait guère que continuer le passé et confirmer ce qu'on savait déjà du talent de l'artiste. Les caractères de la tâche qu'il s'agissait de remplir à Saint-Sulpice étaient tout autres, les conditions qu'elle impliquait toutes nouvelles. Ici, en effet, l'expérience acquise dans la pratique de la peinture de chevalet ne pouvait suffire. L'étendue des surfaces à couvrir, les moyens pittoresques à employer pour établir un accord nécessaire avec les lignes de l'architecture environnante, tout exigeait dans l'ordonnance générale une sévérité et dans l'exécution une ampleur dignes du sujet et du lieu.

Hesse, quoi qu'il en ait pensé ou dit, a su dans ce grand travail résoudre à souhait toutes les difficultés du problème. Il a trouvé le secret d'élargir sa manière sans la dénaturer pour cela, sans l'affu-

bler d'une majesté d'emprunt; il a réussi également à en épurer les formes sans les réduire à la sécheresse. Les deux scènes peintes sur les parois latérales de la chapelle et qui représentent : l'une, *Saint François de Sales prêchant l'Évangile à des montagnards du Chablais*; l'autre, *Saint François de Sales instituant l'ordre de la Visitation*, enfin la *Glorification du saint*, figurée au milieu de la voûte, — toutes ces compositions, à la fois nobles et vraisemblables, satisfont aux lois de l'art religieux et aux lois de l'art décoratif aussi bien qu'elles permettent de reconnaître le goût accoutumé du peintre pour l'imitation exacte de la nature.

Rien de moins prétentieux que ce style simple et net jusque dans l'expression de l'idéal; rien non plus qui ressemble moins à l'effigie vulgaire que l'image de ces réalités. C'est par exemple avec un tact bien remarquable que, dans l'*Institution de l'ordre de la Visitation*, la mesure a été gardée, au point de vue pittoresque, entre l'insuffisance et l'abus, entre la monotonie qu'aurait donnée à cette scène d'intérieur une lumière trop diffuse ou un coloris trop sobre et les violences qui auraient pu résulter, pour le regard, d'une concentration trop étroite de la lumière ou d'une trop grande énergie dans les tons. Un peu plus de sacrifice à l'unité de l'aspect et cette harmonie extérieure dégénérait en inertie; un peu moins de réserve au contraire dans l'emploi du clair-obscur et des procédés de coloration, et le relief même des corps figurés constituait une contradiction avec l'esprit essentiel du travail. En un mot, l'œuvre, au lieu de garder les apparences d'une peinture monumentale, aurait pris celles d'un tableau, et la muraille qu'elle recouvre, mais dont elle ne supprime pas pour le regard la fonction, aurait cessé d'être en quelque sorte pour se convertir en un semblant de baie ouverte sur des objets placés au-delà.

Cette sagesse dans l'appréciation des conditions décoratives de la tâche et, en même temps, dans la pratique des moyens d'imitation matériels, on en retrouve l'empreinte là même où la scène à reproduire semblait inévitablement comporter l'agitation des lignes et un certain morcellement de l'effet. Tout accidenté qu'est le paysage au milieu duquel a lieu la *Prédication de saint François de Sales*, quelque variées que soient, autour de la figure principale, les attitudes des personnages et les couleurs de leurs vêtemens, rien ne vient troubler la tranquillité de l'aspect général, ni accentuer plus qu'il ne convient les formes ou les intentions épisodiques. La figure d'un criminel, par exemple, que le remords fait frissonner sous la parole du saint, celle d'une jeune femme qui se jette tout en pleurs au pied du rocher d'où tombe cette parole émouvante, d'autres figures encores diversement expressives mêlent quelque chose de

dramatique à l'intérêt que présente le sujet en lui-même; mais nulle part cet élément tout moral ne tend à convertir en procédé littéraire le travail du pinceau, c'est-à-dire ce qui doit avoir pour objet l'image du beau et de la vérité visibles.

Les qualités particulières qui distinguent les peintures de la chapelle de Saint-Sulpice se retrouvent d'ailleurs, et sous des formes moins équivoques encore, dans une autre œuvre du même genre que Hesse fut peu après appelé à exécuter. La chapelle dont il a décoré les murs dans l'église de Saint-Gervais peut être considérée comme le meilleur spécimen, comme le témoignage le plus significatif de son talent, et ce ne sera pas exagérer la valeur d'un pareil ouvrage que de lui attribuer, malgré la différence évidente des moyens employés, un mérite presque égal à celui des plus belles peintures religieuses d'Hippolyte Flandrin.

Qu'on ne se scandalise pas, qu'on ne s'étonne même pas du rapprochement. Personne moins que nous ne songerait à contester au noble peintre du sanctuaire de Saint-Germain-des-Prés et de la frise de Saint-Vincent de Paul l'élévation du sentiment, la pureté du goût et, dans la pratique, la délicatesse savante de la manière; mais en raison de cette sérénité même, de cette onction si pénétrante du style, Flandrin réussit à charmer peu à peu notre intelligence ou à attendrir notre cœur plutôt qu'il ne nous conquiert de prime abord et de haute lutte. Avec plus de savoir et d'expérience, il est de la même famille que Jean de Fiésole et Lesueur. Le peintre de la chapelle de Saint-Gervais appartient à une autre race, non pas mieux inspirée assurément, mais, à certains égards, plus virile et plus robuste. Il y a quelque chose de la mâle raison de Poussin, sinon un souvenir de Corneille, dans la conception de la scène qui représente *Saint Gervais et Saint Protais refusant de sacrifier aux idoles* et, comme Polyeucte et Néarque, s'élançant au martyre la main dans la main. Celui qui écrit aujourd'hui ces lignes se rappelle encore l'effet que produisirent en 1866, sur la commission des beaux-arts, à l'Hôtel-de-Ville, les esquisses dessinées de cette belle composition et de deux autres pour la même chapelle : la *Découverte par saint Ambroise des corps des deux jeunes martyrs* et les *Honneurs rendus à leurs restes par le peuple de Milan*. Des artistes qui composaient alors cette commission et qui, presque tous, appartenaient à l'Académie des Beaux-Arts, pas un n'hésita à pressentir et à louer hautement d'avance l'heureuse issue d'une entreprise ainsi préparée : si bien que, la mort de M. Ingres étant venue, sur ces entrefaites, laisser vacante une place à l'Académie, Hesse fut appelé à l'occuper même avant d'avoir terminé le travail par lequel il devait surtout la mériter.

Quelque sévère qu'il fût pour lui-même, Hesse ne poussait pas toujours la modestie jusqu'à l'aveuglement, ni le détachement du succès en général jusqu'à l'indifférence pour les approbations d'élite : il sentit comme il le devait le prix des suffrages qui lui avaient été donnés par ses pairs et n'affecta nullement de ne voir qu'une faveur dans l'acte de justice dont il était l'objet. « Mon titre de membre de l'Institut, disait-il avec son honnêteté ordinaire, ne me fait pas illusion sur le peu que je vaux, et cependant ce peu est apparemment quelque chose, puisque les meilleurs juges en pareille matière ont trouvé bon de le récompenser ainsi; » ce qui ne l'empêchait pas de mêler à ce sentiment de satisfaction personnelle quelque compassion pour ses compétiteurs malheureux ou, le cas échéant, quelque précaution finement prudente en vue de certaines aspirations prématurées à son héritage académique : « Si vous voyez X., écrivait-il un jour à son ami, M. Pol Nicard, ne lui dites pas que j'ai été vraiment indisposé. S'il l'a su, dites-lui bien vite que je suis tout à fait remis, car ce sont les « immortels » dont on attend la mort avec le plus d'impatience. »

Douze années devaient s'écouler encore avant qu'il laissât, quant à lui, cette succession ouverte : douze années qui d'ailleurs n'ajoutèrent à la liste de ses travaux qu'une œuvre tout à fait importante, — une grande peinture allégorique pour le plafond du palais du Commerce à Lyon, dont nous avons eu autrefois l'occasion de signaler ici même la belle ordonnance et le riche coloris (1). Tout le reste de cette période fut absorbé par d'innombrables études préparatoires, par d'interminables essais en vue des compositions sur le *Jugement dernier* que Hesse devait peindre dans le côté droit du transept de Saint-Germain-des-Prés et dont il n'a pu en réalité exécuter qu'une partie.

Il semble qu'à dater du jour où il eut accepté ce vaste travail Hesse se soit de plus en plus exagéré les efforts qu'il avait à faire pour s'en acquitter dignement, et que la crainte de rester au-dessous de sa tâche ait pesé sur lui de tout le poids d'une idée fixe, d'une véritable obsession morale. De là ces successions d'études partielles dont nous parlions tout à l'heure, ces recherches sans fin, pour chaque figure, d'une forme plus châtiée ou d'un geste plus expressif; de là en un mot des repentirs et des incertitudes qui, en se renouvelant de jour en jour, n'arrivaient qu'à user les forces de l'artiste et à le réduire à ce qu'il appelait avec autant de bonne foi que d'injustice « la perception nette de son néant. » La lettre suivante écrite dans une des rares heures où il consentait à se confier sans

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1870.

réticence donnera, mieux que tout ce qu'on en pourrait dire, une idée de ses souffrances secrètes et de l'étrange complaisance avec laquelle il s'accusait lui-même, au risque de se calomnier :

« Tout est presque fini en moi, écrivait-il. J'aurai passé mon inutile vie à gémir de n'arriver à rien, de ne rien savoir, de n'avoir de vraie aptitude pour rien. Ce que, à grand renfort de volonté, de travail, d'application, j'ai pu acquérir aura toujours été paralysé par ma défiance... Un instant, un seul instant, j'ai cru que je pourrais parvenir à me faire un nom. C'était à l'époque de ma première bataille ; elle fut presque une toute petite victoire. Depuis, j'ai essuyé tant de défaites que cette illusion passagère s'est évanouie avec bien d'autres. Un philosophe à ma place se fût contenté de vivre dans le demi-jour de la médiocrité ; mais un rayon de gloire avait éclairé mes débuts, et quoique ce rayon eût été bien pâle, bien peu mérité surtout, il m'a semblé, depuis qu'il a disparu, que j'étais condamné à l'obscurité la plus profonde, la plus honteuse... Vous êtes peut-être le seul à qui j'aie avoué cette plaie de mon orgueil ; peut-être aussi est-ce la première fois que je me rends bien compte de la mort de mon intelligence, car je m'éteins tous les jours. Tout, jusqu'à la faculté d'exprimer ce que j'éprouve me fuit et m'abandonne. Cette lettre en est la preuve, n'est-ce pas? C'est pourtant en pleurant que je vous l'écris. »

Bientôt d'autres douleurs allaient arracher à Hesse d'autres larmes, et des larmes plus amères encore, plus silencieusement dévorées. La mort de sa mère, dont il était depuis bien des années le seul appui et dont il n'avait cessé d'entourer la longue vieillesse de soins si tendres, si délicats, qu'ils semblaient donnés avec l'ingénieuse sollicitude d'une fille plutôt qu'avec le dévoûment d'un fils, cette mort acheva de le désintéresser de lui-même et de rompre le peu de liens qui le rattachaient encore aux affaires de la vie active et aux choses présentes. Il ne vécut plus que pour se souvenir, et pour attendre, dans une solitude de plus en plus étroite, que son tour vînt de quitter ce monde où il se croyait inutile.

Rien de moins misanthropique d'ailleurs dans le fond comme dans les formes, rien qui ressemblât moins à un sentiment d'intolérance ou d'aigreur envers les autres que le deuil qu'il portait en lui des espérances de sa jeunesse ou des affections de son cœur. Contrairement à la plupart de ceux qui souffrent, il n'en voulait pas de ses propres maux aux gens heureux. Jamais il ne descendit à se plaindre de leur bonheur comme d'une injustice ou à leur livrer les secrets de son âme pour acheter leur compassion. Nul plus que lui n'eut, même vis-à-vis de ses amis, la pudeur de ses émotions intimes ; nul ne fut plus simplement aimable et courtois

avec ses égaux, affable pour ses inférieurs, doux avec tous dans le commerce de la vie. Aussi fallait-il le bien connaître pour savoir ce que cette invariable urbanité dans les manières et cette apparente tranquillité d'humeur cachaient au fond d'agitations morales et, trop souvent, de poignans chagrins. A voir Hesse si peu renfrogné, si souriant même lorsqu'on l'abordait ou qu'on était rencontré par lui, à l'entendre causer de toutes choses sans appuyer sur rien, sans aller au-delà de rapides aperçus présentés au hasard du moment, avec ce mélange de bonhomie et de finesse un peu railleuse qui donnait une grâce singulière à sa parole, se serait-on douté qu'on eût affaire à un mélancolique?

Et cependant, même bien avant l'époque des dernières tristesses, Hesse n'était rien moins que porté à prendre lestement son parti de ses déceptions en présence des faits ou de ses incertitudes devant les grands problèmes. « Vous me demandez, écrivait-il en 1862, s'il faut regarder la mort en face pour moins la craindre et pour s'habituer à l'idée de quitter ses amis pleins de vie et de santé. Je vous ferai remarquer d'abord que ce doit être une consolation pour nous de les laisser pleins de vie plutôt que malades ou mourans... Quant à savoir sous quel aspect, de quel côté il convient d'envisager ce « chameau noir » incessamment agenouillé à notre porte, je crois que, vu de profil ou de face, longtemps à l'avance ou le plus tard possible, au dernier moment sa venue est toujours chose grave. On prétend que la jeunesse est plus brave que nous en cette circonstance; l'avez-vous remarqué? Si cela est vrai, ne serait-ce pas que, se sentant moins coupable que l'âge mûr, elle ne redoute pas autant que lui ce qui nous attend au-delà de l'*ultimo passo?* Ou bien comprend-elle qu'il vaut mieux sortir de la vie quand les illusions illuminent encore nos premiers sentimens que plus tard, quand l'espérance elle-même nous a abandonnés?.. D'ailleurs, le peintre en général (et votre ami en particulier) n'est pas toujours bien certain de ce qu'il pense sur d'aussi grandes questions. Il éprouve, il sent, voilà son rôle. Il est sceptique comme un vieillard et crédule comme un enfant. Il souffre, il sourit, il pleure, il aime (quand il aime), et surtout il déraisonne. Le mot célèbre : « L'homme s'agite, et Dieu le mène » semble avoir été dit exprès pour lui. Voilà pourquoi cet être complexe est souvent intéressant ou curieux à étudier dans sa jeunesse. Plus tard, oh! plus tard, pour l'artiste comme pour tout le monde, c'est le lendemain d'un jour de fête : les lustres sont éteints, les fleurs sont fanées, le silence s'est fait partout... »

Et une autre fois :

« Je vois que votre grave accident vous a fait penser à la Danse

macabre. Vous vous êtes demandé, — comme moi à l'occasion de mon anthrax, — si vous vous feriez tirer l'oreille pour prendre votre place dans le branle funèbre. *Non dubitate, amico mio*, vous serez fort et résigné devant la mort comme un homme dont l'existence aura été honorable et bien remplie. Je suis convaincu que de nous trois c'est X. qui partira avec le plus de regret, non certes qu'il ne soit aussi très honorable, mais il me semble qu'il dira : « C'était bon ! » tandis que vous direz : « Il y a quelque chose de meilleur. » Quant à moi, je ne sais; peut-être dirai-je : « C'était fatigant ! »

Hesse toutefois, en quittant la vie, ne devait pas s'en tenir à cette parole ou plutôt à cette pensée de lassitude et de découragement. Quand le moment vint pour lui d'entrer dans ce repos qu'il avait envisagé surtout comme une délivrance des embarras et des luttes, il n'en était plus à n'y voir que cela. L'idée d'un commencement prévalait dans son âme sur l'aspiration à une fin, et la volonté qu'il exprima d'emporter dans le tombeau le crucifix devant lequel avait prié sa mère montre assez de quel côté étaient tournées ses espérances et sur quels souvenirs il les fondait.

Hesse mourut le 7 août 1879, quarante-six ans presque jour pour jour après la clôture de ce salon qui lui avait valu son premier succès, et d'où il était sorti avec une réputation déjà faite, avec un nom déjà célèbre. Depuis lors, on l'a vu, le souvenir traditionnellement évoqué de cet éclatant début n'avait pas laissé de maintenir à son égard le public dans une sorte de désenchantement et de convertir les témoignages successifs de ses efforts, les preuves de ses progrès même, en prétextes à des regrets un peu systématiques chez les uns, à des exigences un peu irréfléchies chez les autres. Maintenant que le tout appartient irrévocablement au passé et que l'usage d'en appeler de l'artiste à lui-même aurait moins que jamais sa raison d'être, le mieux est de chercher à apprécier ce qu'il a fait, sans perdre son temps à se demander pourquoi il n'a pas fait autre chose. Hesse n'a-t-il été, comme on a paru le croire, et ne doit-il rester pour nous que le peintre d'un seul tableau, — ou bien les œuvres qui ont suivi celle-là forment-elles un ensemble tel qu'elles caractérisent tout un talent, qu'elles en signalent les développemens et la marche? Voilà ce qu'il convient de rechercher en dehors des préventions, involontaires on non, d'une autre époque, et ce dont un coup d'œil jeté sur ces œuvres mêmes nous permettra facilement de juger.

III.

Les ouvrages qu'a laissés Alexandre Hesse peuvent se diviser en deux classes : l'une comprenant les tableaux que, pour emprunter un terme au langage musical, nous appellerons les tableaux de « demi-caractère, » c'est-à-dire ceux qui, par la signification presque anecdotique du sujet et par les formes tempérées du style, participent à la fois de la peinture d'histoire et de la peinture de genre ; l'autre se composant des travaux de peinture décorative successivement exécutés par l'artiste et presque tous sur des sujets religieux. De ces deux séries d'œuvres, la première, de beaucoup la plus nombreuse, est aussi celle qui, pour la plupart d'entre nous, semble constituer les principaux titres d'Alexandre Hesse ; en réalité, c'est la seconde qui honore le plus son talent et qui en démontre le mieux les aptitudes.

Sans doute, parmi les tableaux de genre historique produits dans notre école depuis un demi-siècle, plusieurs de ceux qu'a peints Alexandre Hesse méritent de figurer au premier rang. Non-seulement les *Funérailles de Titien*, mais la *Mort de Henri IV*, *les Deux Foscari*, la *Mort du président Brisson*, soutiendraient la comparaison avec les ouvrages les plus justement estimés de M. Robert-Fleury. Malgré ce qu'elles ont d'un peu apprêté dans l'ordonnance et d'un peu pesant dans l'effet, des scènes comme la *Délivrance de Pisani*, au musée du Luxembourg, et l'*Adoption de Godefroy de Bouillon par Alexis Comnène*, au palais de Versailles, révèlent chez l'artiste qui les a traitées des ressources d'imagination et une science considérables ; mais, quelque éloignée qu'elle soit du pédantisme, cette science ne laisse pas de paraître trop recherchée et, pour ainsi dire, trop voulue ; ces facultés d'invention, très personnelles au fond, semblent ne s'exercer qu'à la condition de se surveiller à l'excès. En un mot, ce qui manque aux tableaux que nous venons de rappeler et à ceux du même genre qu'a laissés Alexandre Hesse, c'est le charme que donne un certain laisser-aller dans les intentions comme dans l'exécution même, c'est l'agilité délicate de l'esprit et de la main.

Très différent en cela de quelques peintres contemporains, de Paul Delaroche par exemple, dont le talent se montrait d'autant plus à l'aise que le champ du travail était moins étendu, Hesse se sent en général plutôt gêné que secouru par les facilités que semble présenter et par les libertés que peut permettre ce qu'on appelle la peinture de chevalet. Ses plus petits tableaux, ses moindres esquisses même, sont traitées avec une telle crainte des

menues habiletés ou des aventures de la brosse qu'il résulte de cette exécution un peu trop pleine, un peu trop touffue pour ainsi dire, une sorte de disproportion entre le cadre et ce qu'il contient, entre l'exiguité des figures et la rigueur ou la solennité du faire. Peut-être ces anomalies tiennent-elles à la prédilection de Hesse pour les procédés robustes de l'école vénitienne et à l'habitude prise par lui d'abord de les étudier, non comme des exemples à suivre dans certains cas, mais comme des règles absolues, applicables en toute circonstance; peut-être aussi l'influence exercée sur lui par Léopold Robert, avec qui il avait familièrement vécu à Venise, expliquerait-elle ces duretés du modelé ou ces contrastes un peu âpres des ombres et des clairs qui, dans plusieurs de ces tableaux, dans le *Triomphe de Pisani* notamment, accentuent outre mesure les effets partiels et morcellent ou attristent l'aspect général de la scène. Mais, ces réserves une fois faites, comment ne pas estimer à son prix la ferme sagesse avec laquelle chaque sujet est envisagé et rendu? Comment ne pas reconnaître partout l'empreinte d'un respect scrupuleux pour la vérité historique et pour les enseignemens de la nature, uni à un profond sentiment de l'art et de ses conditions idéales?

Jamais, sous le pinceau de Hesse, l'imitation même la plus exacte ne se réduit à l'effigie brute, à la contrefaçon muette des apparences. Quelque docile que le peintre se montre à l'autorité de ses modèles, soit qu'il les consulte en face tels que les lui fournit la vie même, soit qu'il les trouve par le souvenir ou par l'étude dans les œuvre des maîtres, jamais chez lui la soumission au fait ne dégénère en servilité, ni la recherche de la correction en archaïsme. Hesse sait aimer le vrai sans le confondre avec le réel, comme il sait jusque dans ses emprunts au passé sauvegarder les franchises de sa pensée et les coutumes propres de sa manière : manière très peu impérieuse assurément, mais au fond fortement convaincue, et dont les formes, si travaillées ou quelquefois si complexes qu'elles soient, ne compromettent en rien la sincérité.

Parmi les tableaux de petites dimensions qui peuvent le mieux résumer le talent de Hesse et en marquer, dans cet ordre de travaux, les inclinations ou les habitudes, il en est un que nous citerons comme particulièrement significatif, tant à cause de l'exécution même qu'en raison des élémens variés de la composition, de ce mélange auquel le peintre ne craignait pas de recourir d'intentions idéales et de vérités familières. Le tableau dont il s'agit, et qui orne aujourd'hui une habitation privée a été exposé en 1860. Il représente le *Christ sous la figure d'un pèlerin* recevant l'aumône des mains d'une paysanne qu'accompagnent une petite fille

et un jeune garçon, tandis que, de l'autre côté, un homme richement vêtu à la mode du XVIe siècle et une jeune femme tout entière à la contemplation d'un collier de perles enroulé autour de son bras passent leur chemin, sourds à l'appel du divin mendiant.

« Qui donne aux pauvres, dit-on, prête à Dieu. » C'est de cette parole que Hesse s'est inspiré et aussi sans doute de ce verset de saint Mathieu : « Ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait; » mais, pour traduire le tout, il n'a pas cru devoir s'astreindre à l'emploi exclusif de certaines formules hiératiques et se renfermer dans les limites que n'aurait pas manqué de s'imposer en pareil cas un florentin, disciple de Giotto ou contemporain de Jean de Fiesole. Il n'a pas voulu non plus ne voir dans un thème aussi essentiellement moral qu'un prétexte pour ces fantaisies pittoresques où se serait complu en parfaite sécurité de conscience un vénitien de l'école de Paul Véronèse. Enfin, quoiqu'il ait groupé auprès du Christ des paysans italiens tels qu'il les avait vus sur les bords de ce golfe de Naples dont les lignes servent de fond à la scène, il s'est bien gardé de donner à l'ensemble une physionomie toute moderne. Les personnages du tableau ne sont en réalité d'aucun temps, bien qu'ils portent des costumes qui rappelleraient chacun une époque à peu près précise. Par cela seul que le peintre les a rapprochés, ils cessent d'appartenir à un pays ou à un siècle et ne représentent les uns que l'indifférence du mauvais riche pour ceux qui souffrent, les autres que la compassion chrétienne du pauvre pour un plus pauvre que lui. On pourrait dire également que l'exécution de ce tableau ne continue les traditions d'aucune école spéciale, mais qu'elle résume, en les combinant, différentes méthodes et les exemples de différens maîtres. Ici encore, comme dans l'ordonnance même du sujet, l'unité résulte de l'association d'élémens hétérogènes sinon contraires, et c'est en général cet éclectisme hardi, cette recherche sans préjugé du beau à tous ses degrés ou du vrai sous toutes ses formes qui fait le fond des doctrines de Hesse et constitue dans la pratique son originalité.

Objectera-t-on que le mot ne saurait s'appliquer à un talent aussi intrinsèquement érudit, à une intelligence aussi curieuse des informations que peuvent lui fournir les travaux ou les idées d'autrui? Sans doute Hesse n'est pas, dans le sens absolu du terme, un artiste créateur, un de ces hommes qui, par la seule puissance de leur sentiment ou de leur génie, trouvent le secret de renouveler l'art et d'en découvrir à nos regards une face imprévue; mais il ne suit pas de là que tout se borne chez lui à une habileté en quelque sorte impersonnelle. Si, dans plusieurs de ses œuvres, dans ses *portraits*

particulièrement, il lui arrive de s'en tenir à un style un peu effacé et de sacrifier un peu trop l'expression caractéristique au besoin de la correction, combien d'autres ouvrages a-t-il produits dans lesquels cette correction scrupuleuse se concilie avec une véritable force d'invention et laisse, même sous les dehors les plus circonspects, l'émotion intime du peintre se trahir et se faire jour!

Quoi de moins violent, par exemple, quoi de moins audacieux dans les formes que le style employé par Hesse pour l'exécution de ses peintures monumentales et, en même temps, quoi de moins banal? Nulle prétention à surprendre ou à éblouir le regard, mais nulle concession non plus à l'esprit de routine. Ici tout révèle un art de bonne foi, une science sans morgue, une application constante à rechercher les moyens de persuader plutôt que les occasions d'exercer une influence despotique ou une séduction de surface. Lors même qu'il s'agit d'une composition tout arbitraire, d'une scène tout idéale, comme celle que représente le plafond du palais du Commerce à Lyon, Hesse, pour l'accomplissement de sa tâche, n'a garde de recourir à une poétique de convention ou à de simples adresses de métier. Quelque prévues que puissent être, dans une peinture à la gloire de Lyon, des figures personnifiant la ville et ses industries, le Rhône et la Saône, le Travail et le Commerce, le tout prend sous le pinceau de Hesse un caractère assez neuf pour que le fond même de ces formules inévitables s'en trouve ou en paraisse rajeuni; quelque part qu'il ait fallu nécessairement faire à la richesse de l'aspect dans une œuvre décorative, ce luxe pittoresque ne s'y étale pas si bien qu'il prédomine indiscrètement sur le reste.

A plus forte raison, les effets résultant du clair-obscur ou du coloris sont-ils, dans les peintures exécutées par Hesse sur les murs des églises, subordonnés aux conditions immatérielles que comportait le thème lui-même et à la nature des sentimens que l'artiste devait traduire ou exciter. La chapelle de Saint-François de Sales à Saint-Sulpice, et surtout la chapelle de Saint-Gervais et de Saint-Protais, se distinguent des ouvrages du même genre que notre temps a vus naître par une fermeté dans le faire, par une sobriété forte dont les tableaux peints par Hesse ne portent pas aussi ouvertement l'empreinte et dont on ne trouverait guère d'équivalent que dans certaines œuvres du passé. Il y a loin de cette manière valide au purisme maladif des sectateurs allemands d'Overbeck ou à la naïveté prétentieuse et au style pointilleux des *préraphaélites* anglais; il y a loin aussi de l'exactitude avec laquelle chaque sujet est ici étudié et rendu dans sa vérité morale ou historique à ces banalités de composition ou de costume, à ces procédés de mise en scène

renouvelés du théâtre, qui suffisent encore en Italie à la plupart des peintres successeurs de M. Bezzuoli, et dont M. Luigi Mussini, M. Alessandro Franchi et deux ou trois autres sont à peu près les seuls aujourd'hui à ne plus se contenter.

Que si l'on veut ne prendre pour termes de comparaison que les peintures faites dans nos églises par des artistes français contemporains de Hesse, nous doutons qu'aucun de ceux-ci, — Hippolyte Flandrin excepté, — paraisse devoir bien décidément l'emporter sur le peintre de la chapelle de Saint-Gervais. Certes, le nombre est grand et la valeur considérable des peintures dont on a, depuis un demi-siècle, décoré la plupart des églises de Paris et plusieurs édifices religieux dans des villes de province, à Angers entre autres, à Nantes, à Agen. Peut-être même, nous le disions en commençant, cette série de travaux diversement méritoires constituera-t-elle dans l'avenir les titres les plus sérieux de notre école moderne. Dans tous les cas, elle en résumera le mouvement et en déterminera la physionomie générale avec une précision que n'auront pas ou qu'auront à un moindre degré les toiles de toute espèce successivement exposées de nos jours au Salon. Alexandre Hesse apparaîtra, nous le croyons, comme un des représentans principaux de cet art à côté et au-dessus de tant d'entreprises en sens contraire auxquelles nous aurons applaudi sans trop y songer, de tant d'œuvres éphémères inspirées tantôt par le besoin d'exciter la curiosité à tout prix, tantôt par une manie d'archaïsme stérile ou de naturalisme vulgaire.

A quoi bon d'ailleurs nous en remettre aux juges futurs du soin de reconnaître sur ce point la vérité et ajourner ainsi à l'égard de Hesse la justice qu'il nous appartient à tous de lui rendre dès aujourd'hui? On serait mal venu sans doute à prétendre avec trop de zèle le venger de nos récentes froideurs ou de nos oublis; on ne saurait, sous le prétexte de rétablir ses droits, réclamer pour lui une place parmi les maîtres proprement dits, parmi ceux qui ont réussi à fonder une tradition, à frayer à l'art une voie nouvelle; mais on peut sans exagération d'aucune sorte le mettre au nombre de ces artistes, bien dignes de respect aussi, qui, comme le Dominiquin au XVIIe siècle, ont suppléé à la puissance innée par le travail, à l'inspiration spontanée de la pensée par le recueillement, au génie enfin par la conscience, par la probité inflexible du caractère et du talent.

HENRI DELABORDE.

L'EXPÉRIMENTATION EN GÉOLOGIE

D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENS

I. A. Daubrée : *Études synthétiques de géologie expérimentale*, 1re partie, 1879; 2e partie, 1880. — II. A. Favre : *Expériences sur les effets de refoulemens ou écrasemens latéraux en géologie (Archives des sciences physiques et naturelles)*; 1878. — III. Tresca : *Expériences sur l'écoulement des corps solides (Mémoires des savans étrangers)*; 1872. — IV. Ch. Sainte-Claire Deville : *Coup d'œil historique sur la géologie et les travaux d'Élie de Beaumont*; 1879.

Les grands accidens par lesquels les réactions mécaniques ou chimiques de l'intérieur du globe se traduisent à sa surface ont de bonne heure frappé l'inquiète curiosité des hommes. Mais la poésie qu'évoquait naturellement la grandeur ou le mystère du spectacle a d'abord suppléé à toute explication. Plus tard sans doute sages et philosophes cherchaient, sous les mythes sacrés ou populaires, une interprétation rationnelle. Toutefois on s'est contenté longtemps de scruter hardiment les causes sans s'astreindre à l'étude patiente des faits. Il faut arriver jusqu'à la renaissance pour rencontrer, dans le domaine de la géologie, des observations précises, éclairées par le raisonnement. D'abord ce ne sont que de justes aperçus, comme ceux de Léonard de Vinci et de Bernard Palissy; mais peu à peu c'est à la vue de la nature que s'inspirent Descartes, Stenon, Leibniz et Buffon; ensuite un examen plus attentif permet à la science de se constituer avec ses deux grandes écoles, avec Hutton et Werner. Enfin l'observation des faits l'emporte décidément sur l'esprit de système lorsque se forment les géologues voyageurs : Saussure, le créateur de la stratigraphie, qu'il étudie pas à pas dans les Alpes; Pallas, qui explore la Sibérie; Humboldt et Léopold de Buch, qui parcourent les deux mondes; Brongniart et

Cuvier, qui, remontant au loin dans les âges écoulés, posent les grandes lois paléontologiques. Mais, si la recherche des faits et la comparaison qu'on en peut faire sur de vastes espaces doivent d'abord instruire le géologue et le guider dans une voie sûre pour reconstituer les annales du passé, on ne peut nier que l'expérimentation lui fournit ensuite le plus utile concours pour appuyer la synthèse déduite de ses analyses. Le génie de Buffon ne s'y était pas trompé. Que le savant reproduise dans les fours de son laboratoire, et par des réactions voisines de celles que la nature a pu choisir, quelques-uns des minéraux qui tapissent les filons ou imprègnent les roches, qu'apportent les bolides ou que rejettent les volcans, il aura fort éclairé à coup sûr le mystère de leur origine. Et s'il peut imiter, par des actions connues et volontairement variées, les effets qui s'accusent en traits gigantesques à la surface du globe, n'aura-t-il pas dévoilé quelques-uns des rouages employés par la nature? Il est toutefois une cause d'erreur dont il faut ici se défendre : dans les systèmes que la mécanique compare, elle n'a pas seulement à considérer, comme la géométrie, des relations de longueurs; elle y ajoute les notions de masse et de temps. Les conditions de similitude sont donc plus complexes, et bien que Galilée et Newton les aient dès longtemps formulées, on les a parfois entièrement méconnues. Ainsi de ce qu'une eau chargée de sable abandonne, sur les parois d'une bouteille, des couches inclinées de limon, on n'a pas hésité à conclure qu'une action semblable a suffi, avec l'aide du temps, pour élever l'Himalaya et pour édifier les Andes.

Quelque discrédit que de semblables *joujoux géologiques* attirent momentanément sur l'expérimentation, la méthode survit aux abus qu'on en peut faire. « L'expérience, a dit Bacon, est la fille légitime de l'observation, fécondée par le raisonnement. » Bien loin de s'aventurer seule et à tâtons, l'expérimentation vient d'ailleurs *a posteriori* contrôler les données acquises et en vérifier les déductions logiques. Il semble en effet que son heure est arrivée. Beaucoup de problèmes, dont la solution est encore incertaine, ont reçu de l'observation tout ce qu'elle peut donner. Ce qu'elle a préparé veut être achevé par une autre méthode. Même après le fait établi par Torricelli, n'a-t-il pas fallu l'expérience de Pascal au Puy de Dôme pour donner une démonstration définitive de la pesanteur de l'air? Quoique jusqu'ici le rôle de l'expérimentation en géologie ait été restreint, les merveilleux progrès qu'elle a permis de réaliser dans le domaine varié des sciences physiques ou naturelles donnent à croire qu'entre des mains habiles elle ne sera pas moins profitable à la science de la terre.

Elle a déjà conduit à des résultats du plus haut intérêt, dont le

tableau d'ensemble vient d'être tracé par l'éminent géologue qui a contribué plus que personne à frayer cette voie nouvelle. Trois ordres de faits ont été l'objet du contrôle de l'expérience : les réactions physiques ou chimiques qui s'accomplissent dans les entrailles du globe ; les effets mécaniques qui en ont modelé la superficie ; enfin les phénomènes plus généraux qui ont pour théâtre l'univers entier et qui unissent étroitement la géologie à l'astronomie. Aux premiers se rattachent l'étude des gîtes métallifères, des roches métamorphiques ou éruptives, la reproduction des minéraux, et nous commencerons par exposer les recherches qui s'y rapportent.

I.

Les minéraux, et notamment les métaux oxydés ou sulfurés, ne sont pas disséminés au hasard dans les roches. Emanés des régions profondes de l'écorce terrestre, ils en tapissent d'ordinaire les étroites fissures et forment, surtout dans les terrains disloqués, des filons coordonnés en réseaux. Une gangue généralement quartzeuze ou calcaire les empâte, et ils manifestent, dans leurs cristallisations successives ou leurs associations mutuelles, des caractères réguliers et des affinités spéciales soit entre eux, soit avec les roches qui les renferment. Les filons se partagent en deux grandes divisions : les amas ou gîtes d'étain oxydé et les filons dits concrétionnés, où le plomb sulfuré joue le principal rôle. L'origine des uns et des autres offrait mainte obscurité que l'expérimentation est parvenue à dissiper, au moins en partie.

Rien n'est plus constant que la constitution des gîtes stannifères, qu'on les observe en Saxe ou en Cornouailles, au Groënland ou en Australie. Intimement lié au quartz, l'oxyde d'étain imprègne parfois la roche, qu'il s'agisse de phyllade ou de gneiss, de granite ou de porphyre ; mais il est surtout concentré dans un assemblage de petites veines, en général dans les parties quartzeuzes d'un massif et non loin de la surface de contact de roches différentes. Ces veinules, souvent rectilignes, n'ont été ouvertes qu'après la consolidation de la masse encaissante et ne sont pas le produit de ses exsudations : elles recoupent en effet, sans déviation ni altération, des roches qui varient d'âge ou de nature. Avec le quartz se trouve un cortège de minéraux étrangers aux filons ordinaires et qui donnent aux amas stannifères une physionomie à part. Ce sont des silicates fluorifères et borifères, comme la topaze, la tourmaline, l'axinite, des phosphates comme la turquoise, et aussi le fluophosphate de chaux ou apatite, etc. Ce fait à la fois si constant et

si spécial, cette réunion frappante de corps aussi dissemblables par leurs propriétés chimiques que le fluor, le bore, le silicium, le phosphore, l'arsenic, l'étain et le tungstène, avait porté, dès 1841, M. Daubrée à attribuer au fluor dans cette circonstance un rôle minéralisateur prépondérant et une puissance en quelque sorte créatrice. Le fluorure d'étain, stable aux températures élevées, serait arrivé des profondeurs en même temps que les composés qui partout l'accompagnent; puis, par des décompositions qui auraient entraîné la disparition partielle du fluor en produits volatils, se seraient formés, à coté de la tourmaline et de la topaze, les cristaux adamantins d'oxyde d'étain. C'est une réaction analogue à celle qui, au milieu des laves du Puy de Dôme ou sur les pentes du Vésuve, a transformé les émanations volcaniques de chlorure de fer en paillettes étincelantes d'oligiste, ou qui, au voisinage du granite, a donné naissance à plus d'un gîte de fer spéculaire tel que ceux de Framont ou de l'île d'Elbe. Restait à vérifier par l'expérience le bien-fondé de cette hypothèse. Ne pouvant opérer aisément avec le fluorure d'étain, M. Daubrée a décomposé par la vapeur d'eau le bichlorure de ce métal. Le tube où s'opérait la réaction s'est recouvert sur toute sa périphérie de cristaux d'oxyde très adhérens, adamantins, rayant le verre, en tout comparables par l'ensemble de leurs propriétés à ceux de la nature. Non-seulement ces résultats justifient la théorie précitée des gîtes d'étain, mais l'étude correspondante des filons titanifères apporte, par analogie, une nouvelle confirmation expérimentale. Ce n'est pas tout: l'apatite, rare dans les filons concrétionnés et fréquente au contraire avec le spathfluor et l'oligiste dans les amas d'étain, a pu être obtenue artificiellement en petits cristaux: il a suffi de réaliser les conditions que la seule étude géologique avait suggérées, c'est-à-dire de faire réagir au rouge le perchlorure de phosphore sur la chaux caustique. Dans les mêmes conditions, le fluorure de silicium et l'alumine donnent un produit très voisin de la topaze, si souvent associée à l'étain et qui, d'après les travaux récens de M. Liversidge, forme à elle seule la gangue de ce métal dans les gîtes de la Nouvelle-Galles du Sud. En résumé, les amas de titane et d'étain qui, par la fixité de leurs élémens, semblent contredire toute idée de sublimation, sont fort comparables aux dépôts des chlorures volatils; et le fluor, dont on a d'ailleurs constaté la présence dans quelques émanations volcaniques, a joué dans les périodes anciennes le rôle que le chlore remplit aujourd'hui avec une énergie bien affaiblie. C'est, pour le dire en passant, l'un des indices de cet appauvrissement chimique du globe dont parlait volontiers M. Elie de Beaumont.

Le fluor et le chlore ne sont pas intervenus seulement dans le remplissage des fissures ouvertes dans les roches anciennes : ils ont eu part aussi au phénomène plus obscur et plus complexe de la cristallisation du granite. Tous les faits sur ce point ont confirmé les prévisions théoriques. De même aussi la transformation du granite en kaolin, loin d'avoir toujours pour cause une décomposition journalière du feldspath, a été due souvent aux agens fluorés qui ont accompagné la venue de l'étain. Elle s'est produite en effet aux abords des massifs quartzeux qui contiennent les amas stannifères, et l'âge en est attesté par ce fait curieux que des aiguilles de tourmaline se sont en partie substituées aux prismes de feldspath décomposé. Il en est ainsi sur maint gisement en Cornouailles et au Devonshire, d'après M. H. Colins, à la presqu'île de Banca, suivant M. Verbeck. De même aussi en France, dans l'Allier, où le kaolin de la Lizolle présente de nombreux grains de cassitérite, ou dans le Limousin, dont les carrières actuelles de kaolin sont souvent en relation avec des excavations ou des monceaux de débris, derniers témoins des anciennes exploitations d'étain dont les Gaulois savaient tirer parti avec une si étonnante perspicacité. Ajoutons enfin que les considérations émises par M. Daubrée sur le rôle du fluor ont été singulièrement justifiées par MM. H. Sainte-Claire Deville et Caron, qui arrivaient à reproduire le corindon par l'action de fluorures volatils sur des composés oxydés ; ou par M. Hautefeuille, qui, par des procédés analogues, parvenait à obtenir tantôt le corindon, tantôt l'oxyde de titane sous ses trois formes naturelles. Enfin tout récemment MM. Frémy et Feil ont encore utilisé l'action du fluor pour l'imitation artificielle de diverses pierres précieuses, et notamment de silicates cristallisés dont les vitrines de l'exposition universelle contenaient de beaux échantillons.

L'expérimentation n'a pas été moins heureuse en ce qui concerne les filons concrétionnés. Personne n'ignore aujourd'hui que le remplissage en est attribué aux lentes incrustations déposées par des sources thermales sur les parois des fentes qu'elles parcourent pour monter des profondeurs vers la surface. Comment se sont accomplies toutefois des réactions à coup sûr fort différentes de celles de nos laboratoires ? Sénarmont avait le premier réalisé autrefois dans ses belles recherches la synthèse de plusieurs minéraux, et bien d'autres chimistes éminens l'ont suivi dans cette voie. Mais M. Daubrée a été assez heureux pour surprendre dans quelques-unes de nos stations thermales, à Bourbonne, à Plombières, à Bagnères-de-Bigorre, les phases successives d'une sorte d'expérience faite en grand par la nature elle-même.

A Bourbonne notamment, les travaux de captage ont mis à décou-

vert un puisard romain. Là, au milieu d'une boue de couleur noirâtre et d'odeur sulfureuse, on a trouvé plus de quatre mille sept cents médailles, la plupart en bronze et d'époques très différentes, depuis Auguste ou Vespasien jusqu'à Constance ou Magnence; quelques-unes seulement en or à l'effigie de Néron ou d'Hadrien, d'autres en argent et presque toutes gauloises. En outre, plus de seize cents médailles, corrodées et méconnaissables, étaient mêlées à des statuettes, des épingles ou des bagues. Au-dessous enfin, des milliers de monnaies décomposées avaient fourni les intéressans minéraux qui cimentaient des fragmens de grès ou de silex. Quelques médailles, dont le relief s'était effacé, avaient néanmoins conservé leur forme, mais leur surface terreuse et blanche n'était constituée que par l'étain oxydé. Le cuivre, de son côté, était entré dans de nombreuses combinaisons sulfurées : ici de petits octaèdres de cuprite dans une poussière noire, variété de mélaconine; des tablettes hexagonales de cuivre sulfuré, souvent mâclé comme celui de Cornouailles. Le cuivre pyriteux, en octaèdres ou en mamelons, se reconnaît à sa couleur jaune; le cuivre gris, très abondant, à sa forme tétraédrique, tandis que l'irisation de petits cubes à faces courbes dénote la présence de la philipsite, aussi nette que dans les anciens gisemens. Le plomb des tuyaux ou quelques outils de fer ont donné lieu aussi à des minéralisations curieuses : lamelles grises de galène, paillettes orangées de litharge, cristaux blancs adamantins de phosgénite. La pyrite de fer, si répandue dans l'écorce terrestre et dont la formation contemporaine n'a pu être reconnue cependant que sur quelques points, à Saint-Nectaire, à Bourbon-l'Archambault, se présente à Bourbonne comme à Aix-la-Chapelle. Elle y est récente, puisqu'elle s'étale en enduits cristallins sur des silex taillés ou des haches de pierre; et la réaction s'est accomplie ici, non pas à 150 degrés, comme dans les expériences de Sénarmont, mais à la température des eaux qui ne dépasse pas 52 degrés. Ainsi les minéraux produits par cette action contemporaine des sources ne sont autres que les élémens ordinaires des filons, et rappellent, par les détails de leur précipitation, tantôt les brèches à ciment métallique, tantôt les poudingues avec galène de Bleyberg, ou mieux encore les grès cuprifères avec végétaux fossiles de Perm. La réduction des sulfates en sulfures insolubles, sous l'influence des matières végétales dissoutes, a été facilitée encore par les forces électrochimiques, si actives au milieu de ces métaux différens, plongés dans l'argile et baignés d'eaux salines. En présence d'élémens en proportion indéfinie, il ne s'est pas constitué de préférence quelques équilibres moléculaires; plus de vingt espèces ont pu être reconnues, sans compter celles que leur état amorphe rend indé-

terminables. Tandis que les recherches de nos laboratoires sont toujours entravées par la brièveté du temps, la nature dans cette expérience a été à l'œuvre pendant seize siècles et semble avoir pris à tâche de reconstituer lentement, avec les métaux des médailles, tous les minerais auxquels le travail humain avait pu jadis les emprunter.

L'activité chimique de l'intérieur du globe ne s'est pas manifestée seulement par les émanations qui ont enrichi les filons. A côté de couches visiblement formées sous les eaux ou de roches dont tous les caractères révèlent l'origine ignée, d'autres terrains semblent participer à la fois de ces deux termes opposés. Ils offrent ainsi l'empreinte d'une double origine, ou plutôt ils témoignent des modifications successives qui les ont transformés. A peine ébauchée par le génie de Hutton, la théorie du *métamorphisme* des roches chercha dans l'expérimentation ses premières preuves. James Hall, en chauffant de la craie en vase clos, obtint du marbre cristallin, démontrant ainsi que les sédimens déposés par les eaux ont pu, sous l'influence de la chaleur et de la pression, acquérir en partie l'apparence de roches cristallines ou éruptives. Mais ici, non plus que dans les recherches de Sénarmont, rien ne mettait en évidence le rôle de la vapeur d'eau. C'est ce point que M. Daubrée a particulièrement élucidé. Rappelons d'abord les faits acquis. Tantôt, au voisinage d'une intrusion de roches éruptives, et sur une épaisseur très variable depuis quelques mètres jusqu'à trois kilomètres, un changement se manifeste dans les couches traversées. Le calcaire est devenu du marbre; la houille a perdu ses élémens volatils. En même temps de nouveaux minéraux ont apparu, ceux-ci dans les schistes, ceux-là dans les calcaires. Bien que l'extrême variété des faits rende difficile tout énoncé général, on peut reconnaître avec M. Delesse que les silicates hydratés, les zéolithes se sont développés exclusivement autour des épanchemens de roches basiques comme les trapps et les basaltes, tandis que les silicates alumineux, la mâcle ou staurotide par exemple, ont pris naissance auprès des roches acides comme le granite. Tantôt le métamorphisme, au lieu d'être ainsi limité, s'étend sur une région entière. Il ne se rattache alors à aucune éruption de roches et doit son origine à une cause bien plus large dans son action. Dans les Ardennes, quoique les feuillets des schistes soient pénétrés de feldspath, de quartz, évidemment postérieurs au dépôt des couches, le caractère sédimentaire est resté apparent. Aux Alpes, il est presque effacé dans les schistes éminemment cristallins de Zillerthal, de Salzbourg ou d'Airolo. Mais l'origine des roches métamorphiques est attestée néanmoins par l'identité de

composition et les transitions insensibles qui rattachent les masses modifiées aux couches sédimentaires, ou bien encore par la présence de fossiles au milieu même des minéraux adventifs, comme dans la roche de Rothau, où les polypiers ont été remplacés sans altération de leur forme et par conséquent sans ramollissement notable de la masse, par des cristaux d'amphibole, de grenat et d'axinite. Le métamorphisme sous ses deux aspects, qui diffèrent surtout par leurs proportions, peut avoir affecté des terrains d'âges très variés. En Russie, les assises les plus anciennes ont généralement conservé leur faciès, on pourrait dire leur fraîcheur originelle, tandis que dans les Alpes des calcaires aussi récens que nos gypses de Montmartre sont devenus noirs et cristallins. Sans doute les causes du phénomène sont complexes : tout d'abord la chaleur, car il provoque la formation de minéraux anhydres et se montre dans les régions disloquées qu'ont réchauffées le flux interne et surtout les actions mécaniques ; ensuite l'intervention de vapeurs minéralisatrices comme les fluorures et les chlorures. Toutefois la chaleur et les émanations seraient impuissantes à expliquer seules l'uniformité de l'action qui s'exerce sur des épaisseurs immenses, et l'apparition de minéraux cristallisés au sein de roches à peine modifiées. Mais la vapeur d'eau qui accompagne en abondance toutes les éruptions modernes et que les laves incandescentes retiennent jusqu'à leur solidification, semble avoir joué un rôle prépondérant toutes les fois qu'elle a pu agir sous une forte pression.

C'est pour vérifier ce que l'observation suggère ainsi, que M. Daubrée a exécuté une série d'expériences fort dangereuses, mais des plus instructives. Un tube de verre contenant de l'eau et fermé à la lampe est placé dans un tube de fer très résistant et muni d'un bouchon vissé ou mieux soudé à la forge. Un peu d'eau laissée autour du verre l'enveloppe d'un matelas de vapeur et en prévient la rupture, quelle que soit la tension. Les appareils sont rangés sous une épaisse couche de sable dans un four à cornues d'usine à gaz, et exposés ainsi pendant plusieurs semaines à une température de 400°. Parfois le fer, quoique d'excellente qualité, se rompt sous l'énorme effort qui atteint peut-être un millier d'atmosphères : le tube se boursoufle et se crève suivant sa longueur, disposition qui rappelle la gibbosité de l'Etna et l'échancrure du Val-del-Bove, rapportées du reste par M. Élie de Beaumont à une explosion de ce genre. Après un lent refroidissement, les tubes ouverts laissent voir, à la place du verre, une masse blanche, opaque, poreuse, tantôt friable comme le kaolin, tantôt dure comme l'onyx, toujours fibreuse et le plus souvent schisteuse. Le verre a perdu moitié environ de la silice et un tiers de l'alcali, mais il s'est gonflé en absorbant de l'eau : il est devenu fusible et attaquable aux acides.

En même temps apparaissent, soit isolés, soit en géodes, une foule de petits cristaux de quartz bipyramidé présentant même comme les cristaux naturels de certains gisemens les facettes dissymétriques appelées *plagièdres*. Examinée au microscope à la lumière polarisée par ces méthodes d'analyse dont M. Fouqué a exposé avec tant d'autorité les merveilleux résultats (1), la masse présente des microlithes aciculaires étoilés qui se comportent comme le quartz ou un silicate anhydre, des globules incolores de calcédoine et de zéolithes, enfin des cristaux de pyroxène vert foncé. Ce silicate anhydre se montre souvent du reste en abondance sous forme de cristaux très petits, mais très nets, de la variété diopside. Les obsidiennes, les perlites et d'autres roches volcaniques se comportent dans l'eau surchauffée comme les silicates artificiels qui constituent le verre. Le bois, que sous des pressions moindres Cagniard-Latour avait déjà transformé en lignite, puis en houille, passe ici à l'état d'anthracite très compacte, en globules évidemment fondus, tout à fait analogue à celle de Chounga, au nord du lac Onega, ou mieux à celle qui accompagne les filons d'argent de Kongsberg. En résumé, on reconnaît par ces expériences que l'eau surchauffée exerce l'influence la plus énergique sur les silicates; même en très faible quantité, elle en dissout un grand nombre, détruit certaines combinaisons à bases multiples, en fait naître de nouvelles soit hydratées, soit anhydres; enfin elle fait cristalliser ces nouveaux silicates bien au-dessous de leur point de fusion, tandis que la silice mise en liberté dans ces dédoublemens s'isole en quartz cristallisé.

Mais, à côté de cette expérimentation de laboratoire si difficile à réaliser, la nature nous offre, comme pour les filons, les résultats d'une expérience non moins curieuse. Autour des sources thermales qu'ils aménageaient avec tant d'habileté, les Romains ont laissé des maçonneries en béton, des blocages de briques, de grès et de calcaires réunis par un ciment de chaux. Ces roches artificielles se sont modifiées sous l'action séculaire des eaux chaudes : les briques sont devenues sonores comme les phonolites du Cantal. Leurs boursouflures présentent des enduits ou des géodes de silicates hydratés à base de chaux et de potasse (zéolithes), par exemple la chabasie et la christianite associées ici comme dans les trapps de l'Islande, la mésotype semblable à celle qui tapisse les pores des basaltes du Donnersberg. A côté se montrent aussi l'opale hyalite comme aux abords des sources de Saint-Nectaire, la chaux fluatée ou carbonatée, l'aragonite, et bon nombre d'autres espèces que l'analyse microscopique faite avec grand soin par M. Fouqué

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1879.

révèle dans le tissu des briques ou des pierres, entre autres les grains de calcédoine ou silice anhydre, qui, chose curieuse, s'est déposée à une température au plus égale à 70 degrés. Mêmes faits aux sources de Luxeuil, où la température n'a pas dépassé 46 degrés, à celles de Bourbonne et aux thermes d'Oran. Ainsi la production des zéolithes, avec les minéraux qui les accompagnent dans les maçonneries thermales, a pu s'accomplir à une température basse, sous l'influence d'un lent courant d'eaux d'infiltration, très peu minéralisées, mais sans cesse renouvelées.

Revenons maintenant de l'expérience à l'observation. Les roches éruptives qui se sont épanchées en nappes, les mélaphyres ou les diabases siluriens aussi bien que les trapps et les basaltes tertiaires, qu'on les observe au Lac-Supérieur ou dans l'Afrique centrale, dans le Tyrol ou en Auvergne, présentent dans leurs boursouflures ou même dans leur pâte le même mélange de zéolithes, de pyroxène, de quartz et d'espèces associées. Et la ressemblance avec les maçonneries pénétrées de minéraux contemporains est si complète que, si l'on n'était mis en garde par la couleur, on serait tenté souvent de confondre un fragment de béton et un échantillon d'une roche éruptive ou d'une lave altérée. Une telle identité dans les résultats autorise à les rattacher des deux parts aux mêmes influences. L'action hydrothermale aide aussi à comprendre la genèse du granite, dans laquelle ont été en jeu, nous l'avons vu, le fluor et le chlore. Elle fait voir enfin comment, sans subir les hautes températures que d'autres faits empêchent d'admettre, une masse rocheuse a pu se ramollir et souvent *foisonner*, comme le verre se gonfle dans le four. Quand on songe d'ailleurs à la très faible proportion d'eau mise en œuvre, on s'explique comment le métamorphisme s'est étendu uniformément sur de vastes espaces, puisque toutes les roches contiennent de l'eau de constitution ou au moins de l'eau d'imbibition capillaire. Un autre fait important, c'est que, dans la production de minéraux contemporains, la plupart des élémens préexistaient dans la brique ou les pierres : ils ont en quelque sorte saisi au passage ceux en petit nombre qu'apportait l'eau thermale, et le minéral s'est formé sur place. C'est ainsi qu'ont apparu, au sein des roches métamorphiques, la wernérite et le grenat dans les calcaires, la staurotide ou la mâcle dans les schistes, ou encore le feldspath, qui s'est développé en si grande abondance dans les grauwackes des Vosges, qu'on les pourrait prendre pour des porphyres, si elles ne contenaient de nombreux débris végétaux. De même que le verre abandonne du quartz sous l'influence de l'eau surchauffée, de même les quartzites et les phyllades ont exsudé le quartz qui les sillonne de veines cristallines, et qui se montre, là comme dans les filons, un témoin habituel des réactions par voie

humide. C'est encore à la même cause qu'il faut souvent rattacher la production des *sables cristallisés*. Les porphyres feldspathiques des Vosges, par exemple, se sont épanchés dans les mers permiennes et ont passé en partie à l'état terreux en perdant leur silicate alcalin, dont la décomposition a donné le quartz cristallisé du grès des Vosges ou du grès bigarré. Mise ainsi en lumière par l'expérimentation, l'action hydrothermale, qui n'exige point une haute température, explique de la manière la plus heureuse la formation des silicates dans les roches éruptives et la plupart des phénomènes du métamorphisme.

Plus on constate, par les émanations volcaniques ou par les expériences précitées, le rôle immense de la vapeur d'eau dans les éruptions comme dans le métamorphisme, plus on est conduit à se demander si les eaux superficielles ne pénètrent pas à travers l'écorce terrestre pour alimenter cette dépense incessante. On ne pourrait penser cependant qu'elles cheminent simplement par les fissures béantes, car à peine, dans les profondeurs, la vapeur aurait-elle atteint une tension suffisante, qu'elle reviendrait au jour par les mêmes voies, sans s'ouvrir d'issues nouvelles, à moins que les fissures d'accès ne vinssent à se fermer à ce moment précis, ce qui ne saurait être le cas général. Mais n'était-il pas permis de croire qu'en imbibant les roches l'eau obéît aux lois de la capillarité dont M. Jamin a si bien montré l'influence considérable sur les conditions de l'équilibre qui s'établit par l'intermédiaire d'un corps poreux entre deux pressions opposées? Il restait toutefois à rechercher expérimentalement ce qui arriverait, si dans une partie du parcours capillaire la température s'élevait assez pour réduire le liquide en vapeur et le soustraire aux lois en vertu desquelles il s'était infiltré. A cet effet, M. Daubrée s'est servi d'une plaque de roche qui formait à la fois le fond d'un récipient rempli d'eau et le toit d'une chambre à vapeur. Quand l'appareil est porté à 160 degrés et que la chambre est close, il s'établit un appel capillaire à travers la roche, et une tension de vapeur se manifeste au manomètre. Elle égale deux atmosphères environ, mais elle devient tout à coup très considérable, si la plaque cesse d'être maintenue relativement froide par l'eau qui la recouvre. On peut reconnaître par le jeu de l'appareil que l'alimentation se continue malgré la contre-pression : loin de refouler le liquide, la vapeur en favorise plutôt le passage de la partie froide vers la région qu'elle échauffe. La situation des volcans actuels, alignés le long des rivages de l'Océan, l'abondance de la vapeur et du sel marin dans leurs émanations, obligent à admettre que l'infiltration des eaux de la mer est la cause déterminante des phénomènes volcaniques, et l'influence de la capillarité permet enfin de comprendre quel a dû être le mé-

canisme de cette infiltration. Une roche poreuse plus ou moins voisine de la mer a pu jouer le même rôle que la plaque de l'expérience : grâce à elle, la vapeur dans les cavités profondes aura acquis la tension nécessaire pour soulever des colonnes de lave et les forcer à s'ouvrir un passage dans les points faibles où l'écorce terrestre fendillée offre moins de résistance. Il se peut d'ailleurs que le siège de l'action volcanique, au moins dans sa dernière phase, ne soit qu'à une faible profondeur. Ce qui vient confirmer cette manière de voir, c'est que les volcans dont l'activité éphémère s'est éteinte, ceux de l'Eifel, ceux de l'Auvergne entre autres, étaient placés, comme ceux d'aujourd'hui, à côté de grands épanchemens de roches poreuses, telles que les trachytes et les basaltes. Le surgissement soudain du Jorullo s'est effectué encore dans les mêmes conditions, au pied de l'escarpement basaltique des plateaux du Mexique. On voit par là combien l'expérimentation méthodique peut jeter de jour sur les questions les plus controversées de la géologie, et cet exemple nous servira de transition naturelle entre l'étude des faits chimiques et l'examen des phénomènes mécaniques.

II.

La mer qui bat ses rivages, le fleuve qui roule sur son lit, le glacier qui polit son fond, triturent et charrient des matériaux variés ; l'écorce terrestre se fendille, se rompt et se déforme comme le ferait une marqueterie par le jeu mutuel de ses pièces; sous l'effort de pressions gigantesques, les roches se laminent et deviennent feuilletées, tandis que la chaleur dégagée par ces mêmes actions provoque les phénomènes du métamorphisme. Tous ces effets mécaniques des forces internes ont été l'objet d'études expérimentales qui en précisent les particularités.

Ainsi, en faisant rouler des cailloux anguleux avec de l'eau dans un cylindre dont on compte les tours, on constate que l'usure est d'abord rapide, surtout pour les feldspaths. Après 25 kilomètres de parcours, les fragmens de granite sont transformés en galets identiques à ceux de la nature et n'éprouvent plus d'usure sensible. Le produit principal de la trituration n'est pas du sable, mais du limon. Impalpable, plastique, fusible, s'il provient de roches feldspathiques, ce limon, qui a perdu de la potasse et fixé de l'eau, ressemble aux argiles schisteuses du terrain houiller et surtout à certains schistes de transition qui, d'après M. Bischof, ont en effet la composition du granite comme s'ils n'étaient que la boue des

roches granitiques. Les calcaires ne donnent que du limon, mais avec les roches quartzeuses, il se sépare aussi un sable généralement très fin, pauvre en feldspath, anguleux même après un long parcours, — comme celui de l'Aar dans le Rhin après 300 kilomètres de charriage, — analogue à certains grès micacés ou quartzeux provenant de la trituration du granite, aux grès houillers d'Angleterre ou de Belgique, au grès des Karpathes, à la molasse des Alpes. Quant aux graviers, l'expérience ne réalise leur formation que par la compression et l'écrasement. Il lui faut en cela imiter les glaciers, qui broient les débris des hautes cimes et, par leurs torrens, répandent sur les vallées les sables grossiers, tandis que les élémens fins sont entraînés au loin vers les plaines. Cette ablation glaciaire joue d'ailleurs un rôle plus important qu'on ne le croirait d'abord: un seul glacier comme celui de l'Aar, dont le bassin ne dépasse pas 60 kilomètres carrés, fournit par jour 100 mètres cubes de sable au torrent qui les emporte. Quelle masse de matériaux doit s'accumuler, par la fusion des glaces polaires, sur le fond des océans et jusque sous l'équateur! Enfin des sables à grains arrondis peuvent se produire toutes les fois que les fragmens de la roche triturée sont assez gros pour s'user dans leurs frictions mutuelles et assez légers pour obéir au mouvement de l'eau. Il y a ainsi une limite, qui dépend d'ailleurs de la nature de la roche et de la vitesse du courant ou des vagues. C'est là ce qui explique, dans certaines formations de sables ou de grès, la parfaite uniformité des grains arrondis. Naturellement les élémens plus lourds, comme le grenat, l'étain, les pépites d'or ou de platine, subissent une plus grande usure (1), tandis que les cristaux très fins, les petits saphirs de Ceylan, par exemple, échappent au frottement. Chaque grain de sable porte ainsi le signalement de son origine et témoigne des conditions physiques de sa formation.

Depuis les recherches de Vauquelin, continuées par MM. Pelouze et Becquerel, on savait que les roches feldspathiques, en même temps qu'elles se triturent, éprouvent une décomposition chimique. Mais des expériences précises ont été faites, dans les ateliers de la manufacture des tabacs, avec le feldspath orthose qui, dans les environs de Limoges, sert à la fabrication de l'émail. 3 kilogrammes de ce caillou, malaxés avec 5 litres d'eau dans un cylindre de fer pendant cent quatre-vingt-douze heures, ce qui correspond à un trajet de 460 kilomètres, ont abandonné 12^{gr},60 de potasse, soit 2^{gr},52 par litre. Avec de l'eau salée, il ne se manifeste que des

(1) Par des expériences directes, M. Daubrée a étudié la répartition des paillettes d'or dans le Rhin. Il a constaté qu'elles ne se trouvent jamais dans les sables fins, mais à l'aval des rives corrodées par le courant, et au milieu de cailloux ou de gros graviers.

traces de décomposition : la mer n'enlève donc pas d'alcali aux roches feldspathiques qu'elle désagrège. Avec de l'eau chargée d'acide carbonique, l'action est plus énergique, pourvu toutefois qu'on opère dans un vase de grès, car dans un cylindre de fonte, la formation d'un peu de fer carbonaté suffit à arrêter la réaction. La potasse enlevée au feldspath n'était pas interposée dans son intérieur : elle provient d'une décomposition réelle, puisque, si la trituration est opérée à sec, la poussière obtenue ne cède aucun alcali à l'eau, même après un contact très prolongé. Dans les lavages de kaolin ou de feldspath, à la manufacture de Sèvres, à l'établissement de M. Gindre, à Itsassou, les eaux sont aussi alcalines. De même les rivières qui roulent des débris granitiques, la Sarthe, entre autres, d'après M. Guéranger, leur empruntent de la potasse. MM. Guignet et Teller ont constaté une réaction analogue dans la baie de Rio de Janeiro, par suite de la destruction exceptionnellement active des roches feldspathiques près de ses rivages. On reconnaît par cet ensemble de faits une nouvelle cause de dissémination de la potasse, tenue en réserve dans les silicates et arrivant dans la circulation végétale par la trituration et le lavage des roches sous les glaciers, les torrens et les fleuves. Peut-être trouvera-t-on là les élémens de quelque application industrielle ou agricole.

Les glaciers qui descendent des champs de névés ne se bornent pas à polir, à arrondir, à moutonner leur fond et leurs bords, en poussant leurs moraines : les cailloux qui sont emprisonnés sous leur masse y restent enchâssés, et, grâce à l'énorme pression qu'ils supportent, jouent le rôle de burins pour graver sur les parois les plus dures tantôt des stries fines, tantôt de profondes cannelures. Une disposition simple permet de reproduire les détails du phénomène. Une table de roche granitique est soumise à l'action de matériaux divers, pressés par un bloc de bois et mus avec une vitesse variable à volonté. On reconnaît ainsi que le sable ne trace aucune strie : il s'use trop vite et sert seulement d'émeri pour le polissage. Les cailloux durs s'émoussent également, tournent et s'arrondissent; après avoir dessiné des stries déliées, ils sculptent de larges sillons. Une roche résistante peut être rayée par des matériaux plus tendres, s'ils sont animés d'une vitesse suffisante; il y a donc une sorte de compensation entre la vitesse, la dureté et la pression. Si les cailloux, au lieu d'être saisis dans une masse rigide, sont seulement empâtés dans une argile boueuse, ils rentrent dans son épaisseur pour y rester noyés, et le striage est insignifiant. Non-seulement les roches polies et rayées se rencontrent dans le bassin des glaciers actuels, mais bien au delà de leurs limites elles

sont largement répandues dans tous les massifs montagneux, et elles forment même des régions entières dans le nord de l'Europe et de l'Amérique. Longtemps on a voulu y voir les effets de courans boueux ou de causes aussi mal définies ; mieux interprétés aujourd'hui, à la lumière de l'expérimentation, ces témoins du passé racontent l'histoire des glaciers disparus.

Il est plus difficile de reproduire en petit, avec quelques conditions de similitude, les grands bouleversemens, ploiemens ou fractures, que l'écorce solide du globe a subis et qui se manifestent autant par les contournemens et les ressauts des couches profondes que par les accidens et les détails du relief apparent. Les imitations qu'on en peut tenter ne doivent jamais prétendre à autre chose qu'à éclairer, par des analogies plus ou moins prochaines, les causes de phénomènes mécaniques dont le calcul a été jusqu'ici impuissant à esquisser une théorie raisonnée. Hall, dans un exemple devenu classique, comprimait latéralement des feuillets d'argile ou des étoffes superposées ; il simulait grossièrement ainsi l'allure des assises tourmentées. M. Daubrée a rendu l'expérience méthodique. Un châssis de fer, muni de vis de pression, permet de refouler en divers sens, par l'intermédiaire de plaques de fer ou de bois, les couches très variées que l'on soumet à l'épreuve. Zinc, tôle, plomb laminé, cire mélangée de plâtre ou de résine, matériaux rigides ou plastiques, alternance de couches différentes, tout a pu être étudié dans des conditions assez semblables à celles où se trouvent les sédimens. Uniformément comprimée sur toute sa surface, une couche pressée latéralement se bombe et s'infléchit en formant des plis de plus en plus nombreux à mesure que la poussée s'accroît. Si la compression verticale est inégalement répartie, si l'épaisseur ou la composition de la couche varient, la résistance plus ou moins grande à la déformation s'accuse avec une extrême sensibilité par une atténuation ou un renflement de plis. Enfin, si l'effort est suffisamment continué, le ploiement se renverse et un repli véritable se forme dans la couche. Ces résultats d'expérience semblent n'être que l'illustration des faits recueillis par l'observation. Il n'est pas nécessaire pour s'en convaincre de suivre sur le plan d'une mine de houille le tracé des ondulations et des renversemens des couches, non plus que d'étudier les profils dont les géologues ornent le bord de leurs cartes. Il suffit d'observer comment ces accidens se dessinent sur les tranchées des routes de l'Ardenne ou de la Bretagne, aussi bien que sur les abrupts des Pyrénées ou des Alpes. Toutes les diversités que comporte l'expérience se retrouvent dans la nature. L'inégalité entre les plis successifs d'un même faisceau de couches est notamment un fait souvent constaté. Ainsi, dans le

bassin houiller des Flandres, les contournemens sont beaucoup plus accusés au midi qu'au nord. Le pays de Galles offre des traits aussi inégaux, et d'après MM. Rogers, le massif entier des Apalaches présente une dissymétrie non moins frappante. De même des couches juxtaposées se disjoignent en quelques points, laissant entre elles des cavités qui parfois, dans les gîtes de plomb du Derbyshire par exemple, s'enrichissent d'amas métallifères. De même encore une assise que la compression fait butter contre un plan incliné s'infléchit pour en suivre la surface, comme les grès tertiaires de Suisse se courbent et plongent sous les couches renversées qui constituent le flanc septentrional des Alpes.

Les effets des refoulemens et des écrasemens latéraux en géologie ont fait l'objet d'une autre série d'expériences, moins précises par leur méthode, mais plus pittoresques dans leurs résultats. Le savant éminent qui, dans l'étude des environs du Mont-Blanc et la restauration des anciens glaciers des Alpes, continue si dignement la grande tradition d'Horace-Bénédict de Saussure, M. Alphonse Favre, a présenté au congrès géologique international de 1878 (1) les résultats de ses ingénieuses recherches. Sur une bande de caoutchouc, longue de $0^m,40$ mais étirée à $0^m,60$, on étend de l'argile pâteuse que retiennent aux extrémités deux arrêts en bois fixés au caoutchouc. Quand on abandonne celui-ci à son élasticité, il revient à sa longueur primitive (2); la pâte, qui ne cesse d'y adhérer en même temps que les arrêts la refoulent, le suit dans son retrait. Si l'on a eu soin de tracer au préalable des lignes horizontales sur les faces de l'argile, elles dessinent alors les plissemens de la masse, dont la surface libre imite les accidens de relief

(1) Organisé sur le désir exprimé par un comité international de géologues réunis à Philadelphie en 1876, le premier congrès géologique avait surtout pour objet de préparer, pour la nomenclature des terrains et le figuré des cartes, une entente rendue chaque jour plus nécessaire par les progrès de la science en tous pays. Une courte session ne pouvait que poser les questions et en provoquer l'étude en vue d'un deuxième congrès. Celui-ci se tiendra en 1881, à Bologne, sous le haut protectorat de S. M. le roi d'Italie, qui porte un si vif intérêt au mouvement scientifique. Il a pour président d'honneur M. Sella, l'éminent minéralogiste, et pour organisateur le savant professeur de Bologne, M. Capellini, qui avait été l'un des promoteurs de ces réunions. Déjà de nombreuses et importantes adhésions sont arrivées d'Amérique, d'Allemagne et d'Angleterre. Tout fait espérer que la deuxième session rassemblera les représentans les plus autorisés de la science de la terre et qu'elle sera féconde en résultats pratiques.

(2) Beaucoup de montagnes ont subi une compression analogue. Par exemple, la coupe que M. Alphonse Favre a donnée des montagnes situées entre la Pointe-Percée et les environs de Bonneville montre que les couches plissées et contournées entre Dessy et le col du Grand-Bornand couvrent une longueur qui n'est que les deux tiers de celle qu'elles occupaient avant la compression.

les plus ordinaires dans les chaînes de montagnes. Ploiemens et renversemens, crets et combes, voûtes déchirées à leur sommet, crevasses, chevauchemens et inflexions plongeantes, tout ici rappelle la nature avec une telle exactitude que les photographies qu'on en a pu faire semblent autant de vues prises dans quelque région classique, comme l'Oisans ou le Salève, le Jura ou la Suisse. A la vérité, on peut dire que les sédimens, même imbibés par les eaux, n'étaient pas en général, à l'époque de leurs bouleversemens, au même état de plasticité que la terre glaise. Mais n'est-ce pas là seulement une question de mesure dans l'énergie de la pression mise en jeu, et ne sait-on pas qu'avec une force suffisante M. Tresca, dans une expérience justement célèbre, a réalisé *l'écoulement* des corps solides? La fluidité des corps dépend en effet des conditions mécaniques auxquelles ils sont soumis, et les différences les plus tranchées dans les circonstances ordinaires peuvent s'effacer par la variation d'une seule de ces conditions. Si à une température fixe on exerce un effort puissant sur un solide en laissant à ses élémens toute liberté pour s'échapper par une voie déterminée, on favorise en réalité le mouvement relatif des molécules, on les aide à s'affranchir de leurs liens réciproques; en un mot, on abaisse le point de fusion. Ainsi en comprimant, au-dessus d'un orifice circulaire, une pile de lames métalliques, M. Tresca a obtenu une veine solide dont les diverses coupes révèlent une structure en tout semblable à celle d'une veine liquide. Les mêmes lames refoulées contre un obstacle résistant s'écoulent aussi latéralement en formant une bavure évasée en demi-éventail. Plus la pression augmente, plus la fluidité s'accroît : à 200 atmosphères, par exemple, elle est complète pour le plomb. Non-seulement les métaux tenaces, les argiles molles, mais aussi les sables secs se conforment aux mêmes lois, et ces phénomènes, quelque peu inattendus, montrent comment les couches solides si variées de l'écorce terrestre ont pu s'onduler sans se rompre, se replier avant de se briser, refluer à travers des cassures étroites et affecter en grand dans la nature les apparences de masses pâteuses ou fluides. Ainsi, sans prétendre atteindre à une identité absolue dans les procédés, et sans oublier d'ailleurs que plus d'un accident naturel n'a pu encore être reproduit, on doit reconnaître que les expériences poursuivies séparément à Genève et à Paris par des méthodes fort différentes permettent tout au moins de rattacher les traits principaux de la configuration du sol à une conception mécanique des plus simples.

En même temps qu'elle se bosselle et se ride, l'écorce du globe se fêle et se fend : les fractures qui la divisent en compartimens déterminent en partie le modelé de sa surface. Souvent les deux

bords de ces cassures jouent quelque peu, et les assises ne se correspondent plus d'un côté à l'autre. Une couche de houille, un filon de minerai, après leur rencontre avec une de ces fractures, semblent manquer, et c'est au-dessus ou au-dessous du niveau primitif qu'il en faut rechercher le prolongement. C'est ce manque qui, dans notre vieux français, a valu à la cassure le nom de *faille*. A côté apparaissent, dans les bancs des carrières ou dans les escarpemens rocheux, les *joints*, moindres en importance, mais extrêmement nombreux et coordonnés aussi par faisceaux en cassures rectilignes et parallèles. Ces faisceaux se croisent souvent presque à angle droit et donnent lieu alors à une division naturelle en prismes carrés. Tantôt on a voulu voir dans cette structure l'effet d'un retrait comme celui qui crevasse par asséchement les couches argileuses du gypse de Montmartre, ou qui transforme par refroidissement les coulées basaltiques en colonnades gigantesques; tantôt on a cru l'expliquer par un clivage ou une cristallisation. Mais, malgré l'autorité qui s'attache aux travaux récens du professeur William King, il faut avouer que l'analogie ne saurait être que bien lointaine entre les forces qui groupent, sous une forme cristalline spéciale à chaque substance, des molécules de même espèce, et les actions de polarité, attribuées assez gratuitement au magnétisme terrestre, qui auraient opéré une division prismatique à travers les élémens les plus hétérogènes. Ici, comme précédemment, on est conduit bien plutôt à comparer ces ruptures à celles que subissent les matériaux incapables de résister aux pressions ou aux tensions auxquelles on les soumet. L'origine mécanique des failles et des joints est en outre indiquée par une foule de traits accessoires, par exemple par des indices de frottemens et de cisaillemens le long des parois rompues. Mais sur ce point, plus peut-être que sur tout autre, l'expérimentation s'est montrée ingénieuse et féconde.

Par suite des bossellemens et des contournemens qu'elle éprouve, l'écorce terrestre subit constamment, dans son épaisseur, des torsions et des tensions; il fallait donc rechercher d'abord quels sont les effets de rupture produits par la torsion. Une plaque de glace, mince, longue, étroite, est solidement encastrée par ses bouts dans une monture en bois; un fort papier collé sur les faces empêche la projection des éclats et une manivelle permet de tordre l'une des extrémités. La rupture ne tarde pas à se produire, mais non pas au hasard. Les cassures, qui apparaissent en grand nombre, forment deux systèmes conjugués, également inclinés sur l'axe de torsion et à peu près rectangulaires entre eux. Elles s'opèrent suivant des surfaces gauches dont le plongement varie d'une

extrémité à l'autre, et se groupent dans chaque système par faisceaux rayonnés, dont les affleuremens sur la plaque sont des droites divergentes, comme les branches d'un éventail à demi ouvert. Chaque rayon a son parallèle dans le faisceau voisin. Souvent une ou plusieurs fractures parallèles s'arrêtent lorsqu'elles recoupent leurs conjuguées et donnent ainsi de ces traits en échelons si fréquens dans la nature. Certaines cassures n'arrivent pas à la surface : elles restent intérieures et ne sont pas ouvertes. En outre, de fines fêlures, à peine visibles, constituent une sorte de clivage, et leur existence est révélée par la manière délicate dont elles affectent la transmission de la lumière ou la conductibilité de la chaleur.

Il se peut faire aussi que la simple pression donne naissance à des systèmes de fissures analogues. Que l'on comprime, par exemple, un prisme de mastic à mouler ou de cire mélangée de plâtre, il se brisera obliquement à la pression. La surface de rupture, inclinée à 45° environ, sera ondulée, et, par suite, le glissement relatif des deux parties donnera lieu à des étranglemens et des renflemens. Il n'est pas rare qu'il se forme une autre crevasse conjuguée, tandis que les faces du prisme se bombent par le reflux de la matière plastique et se couvrent de gerçures rectilignes, parallèles et groupées en deux systèmes rectangulaires. Telle est encore la disposition des déchirures que provoque un ploiement quand la limite de la flexion sans rupture est dépassée.

Les déductions géologiques que l'on peut tirer de ces résultats se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. Ce que nous avons dit des failles, des joints (1) et des filons suffirait à faire comprendre la ressemblance frappante qu'ils présentent avec les cassures obtenues dans la cire ou les glaces. Mais quelques exemples naturels feront mieux saisir la portée de ces rapprochemens. Pour les failles et les filons, dont les plans gauches ont une tendance si manifeste à être parallèles entre eux et obliques sur la verticale, leurs affleuremens peuvent se reconnaître sur le sol : reportés sur des cartes, telles que celle de la Côte-d'Or par M. Guillebot de Nerville, ou celle de la Haute-Marne par M. de Chancourtois, ils figurent, dans leur ensemble et même dans plusieurs de leurs particularités, un réseau semblable à celui des fissures artificielles. On en dirait autant des relevés faits dans les mines les mieux étudiées, en Saxe, en Cornouailles, au Derbyshire. Pour les joints, la similitude n'est pas moins visible.

(1) M. Daubrée propose pour les divisions nommées *joints* (et qui seraient plus justement appelées *disjoints*) l'expression de *diaclases;* les failles seraient alors des *paraclases,* mot qui rappelle le déplacement, et les deux genres de cassures se grouperaient sous le terme général de *lithoclases.*

Les falaises du Tréport, entre autres, démantelées sans cesse par le flot qui nivelle à leur base une *table de roche*, découpées par deux systèmes de joints qui s'inclinent généralement sur l'horizon, présentent l'apparence des redans anguleux d'une fortification, tandis que les traces des plans de division dessinent au loin sur la grève les stries conjuguées des plaques de glace. Il est donc naturel d'y voir l'effet des torsions qui auront nécessairement accompagné dans la craie la formation des grands plissemens que M. Hébert a signalés en Normandie, et que les sondages du tunnel sous-marin ont suivis sous la Manche. Dans la nature d'ailleurs aussi bien que dans les expériences, se montrent en rapports étroits de parallélisme et de direction des cassures d'ordre très différent, depuis les grandes failles jusqu'aux joints les plus déliés. Les divisions en quelque sorte virtuelles qui, dans les ardoisières de l'Ardenne ou de l'Anjou, se trahissent seulement dans l'exploitation comme surface de moindre résistance, ne sont-elles pas elles-mêmes figurées dans les plaques tordues par ces fêlures indistinctes dont l'action de la lumière décèle l'existence? Nombre de remarques s'imposent encore. Ainsi la tendance des failles, des joints ou des filons à se recouper sous des angles droits est bien connue; mais on avait pensé que deux systèmes qui se croisent sont nécessairement d'âge très différent. L'expérience montre que fort souvent tout au moins ils se produisent comme les effets presque simultanés d'une seule cause. Contrairement aussi à ce qu'on a cru longtemps, elle indique que, dans les cassures en échelons, en baïonnette, dont les filons ou les failles offrent tant d'exemples, c'est la dernière venue qui se dévie à la rencontre de la fracture ancienne. Bien que la direction des frottemens et des stries parût souvent le contredire, on attribuait ordinairement à la pesanteur, dans une masse fracturée, les chutes relatives des pièces et les rejets nombreux des couches, tandis que les prismes qui en imitent les détails quand la pression les rompt, témoignent du rôle qu'ont joué ici les poussées latérales. C'est par un mouvement de ce genre qu'aux environs d'Auchy, en Artois, un épais lambeau de terrain dévonien a été remonté sur un plan incliné formé par les couches charbonneuses, de telle sorte que les puits atteignent la houille après avoir traversé des assises dont l'âge plus ancien semblait interdire tout espoir de succès.

Non-seulement les grandes chaînes, les Alleghanys par exemple, d'après MM. Rogers, ou les Alpes suivant M. Lory, doivent à un même effort, modifié par le jeu mutuel des masses qui lui obéissaient, les ploiemens, les fractures et les poussées qui les ont façonnées, mais la connexion des mêmes effets se montre non moins

intime dans des régions aussi peu déformées que le Weald d'Angleterre étudié par M. Hopkins, ou notre pays de Bray décrit par M. de Lapparent. Comment pourrait-on supposer d'ailleurs qu'une enveloppe élastique comme l'écorce terrestre, subissant ces écrasemens latéraux dont les preuves sont partout manifestes, n'a pas éprouvé en même temps, par l'inégalité des efforts et l'hétérogénéité des élémens, un gauchissement véritable et des torsions réitérées? L'analyse l'indique et les travaux de Lamé en ont donné la théorie mathématique; l'observation le vérifie, témoin ces failles, dites *à charnière,* le long desquelles une des parois a subi un mouvement de bascule, en s'abaissant ici pour se relever plus loin au-dessus de sa position première. Lente aura pu être la flexion des roches peu à peu reployées, et brusque la rupture qui, en déchirant la voûte, amena les déplacemens mutuels des divers voussoirs polis et striés sur leurs faces de glissement. Et, pour le dire en passant, là comme pour les querelles entre neptuniens et plutonistes, qui ne voulaient voir à l'œuvre dans la nature que l'eau ou le feu, les causes qui semblaient s'exclure se montrent solidaires et connexes.

C'est au même concours des actions brusques et des causes lentes que le relief du sol doit son modelé. Sans doute l'effet le plus apparent est celui des agens météorologiques : la foudre, les gelées, les pluies s'attaquent aux sommets qu'elles démolissent; les eaux transportent les matériaux vers l'océan et les épanchent sur la route selon leur grosseur, depuis les galets des hautes vallées jusqu'aux limons des plaines basses; fleuves et rivières sont incessamment à l'œuvre pour approfondir leur lit ou en modifier le cours, ici pour ronger leurs rives, là pour remblayer d'épaisses terrasses de gravier. Les bassins de l'Adour et de la Haute-Garonne entre autres ne sont en quelque sorte que les talus de déjection des gaves qui ravinent les pentes des Pyrénées avant de s'étaler sur les plaines d'Aquitaine. On en dirait autant des campagnes du Piémont et de la Lombardie au pied des Alpes. Cependant presque toujours le fendillement du sol avait au préalable préparé en quelque sorte la maquette du modelé. Non-seulement les fractures des roches ont démantelé les cimes et produit les *chaos,* les *mers de roches,* comme à Gavarnie ou au Brocken; non-seulement les failles ont souvent fait surgir des falaises au-dessus de régions abaissées, telles que les Vosges et la Forêt-Noire encadrant l'Alsace; mais encore d'innombrables fissures, failles ou joints, ont déterminé les chemins que devaient suivre les eaux et esquissé avant toute érosion le réseau des vallées, même dans les régions dont les couches, à peine déformées, sont demeurées sensiblement horizontales. Qu'on applique

un papier transparent sur une carte des environs de Dieppe ou de Briey, par exemple, on y pourra tracer par des droites les lignes de fil d'eau, les *thalwegs*, c'est-à-dire les traits fondamentaux du dessin des vallées. Considéré sur le figuré qu'il recouvre, ce diagramme en résume les caractères topographiques; envisagé seul, il reproduit avec une surprenante précision l'agencement des cassures par torsion qui nous sont familières. Ce sont les mêmes fissures rectilignes, parallèles, se groupant en systèmes conjugués, se recoupant en échelons, s'interrompant pour reparaître plus loin sur la même direction. Ce dernier trait surtout est à remarquer : si les vallées ne devaient pas leurs premiers linéamens à des fractures, et si les ruisseaux de leur fond les avaient seuls creusées, il serait aussi inexplicable que l'existence de vallons bien ouverts et pourtant privés d'eau, quoique à peine remblayés. On ne comprendrait pas davantage qu'un coude brusque ne fût pas toujours accompagné d'un cirque d'érosion : arrêtées dans leurs cours, les eaux auraient assurément affouillé l'obstacle qui les obligeait à se frayer une issue latérale. Il en a été ainsi, en effet, dans la vallée de l'Orne et partout où les érosions ont été assez puissantes pour modifier profondément la première ébauche du relief. Les méandres de la Charente, de la Marne, de la Seine et de tant d'autres rivières, ont précisément pour origine des cassures échelonnées dont les angles ont été adoucis par l'action séculaire des eaux. Loin de s'étonner des irrégularités que peuvent présenter les configurations naturelles, on est plutôt surpris de leur étroite similitude avec les fractures artificielles. Ainsi le massif espagnol du Mont-Perdu, sur la carte que vient d'en relever M. Schrader, ressemble à une immense plaque de couches crétacées ou nummulitiques, fissurée par un système réticulé d'entailles à pic profondes de 1,200 à 1,300 mètres. Et d'après une dernière communication faite par M. Daubrée à l'Académie des Sciences, la forêt de Fontainebleau laisse reconnaître les mêmes arrangemens dans les vallonnemens qui affectent ses sables ou dans les fractures qui ont brisé ses rochers. Il est enfin des vallées qui rappellent les cassures et les gerçures des prismes écrasés. Telles sont celles du Trient, de la Via-Mala, du Fiers en Savoie ou du Rhône à Bellegarde, les gorges du Rummel de Constantine ou les *cañons* du Colorado : elles ne portent aucune trace d'érosions et ne sont que des crevasses restées béantes. Ainsi le rôle important des fractures de divers ordres que la pression ou la torsion ont produites dans l'écorce terrestre se reconnaît malgré l'énergie partout attestée des dénudations qui, à l'époque quaternaire surtout, ont si profondément remanié le relief ancien du sol. Désormais toute étude topographique saura tenir compte de ces

résultats; dans l'analyse d'un massif montagneux, à côté de l'intérêt qui s'attache à en coordonner les lignes de faîte, on ne devra pas négliger la recherche des fractures intérieures qui, bien mieux que les hautes cimes, ont conservé leur caractère originel.

Loin de toute faille, des surfaces polies et striées se montrent dans l'intérieur de roches très variées, dans le lignite exploité à Bouxviller, dans le silicate de magnésie et de nickel de la Nouvelle-Calédonie. On les peut imiter dans leurs détails en soumettant à l'écrasement des matières de consistance convenable. Un pain de savon à la glycérine, par exemple, s'étale entre les plateaux de la presse hydraulique, et l'écoulement moléculaire est accompagné de frottemens et de polissages internes. Ces accidens de structure fréquens dans les roches semblent donc être l'effet d'une compression que le poids des sédimens entassés a pu suffire à exercer. Un autre éclaircissement en est donné par le tir des boulets sur les plaques de blindage. D'après les recherches déjà anciennes de MM. Piobert et Morin, le choc transforme la force vive en mouvement moléculaire, qui détermine dans le projectile l'apparition d'une série de couches concentriques glissant les unes sur les autres, à mesure que la pénétration s'effectue dans la plaque, tandis que celle-ci, par un reflux correspondant, en reçoit l'empreinte annulaire. C'est par un effet tout semblable que, sous l'action seule de leur poids, les neiges accumulées au sommet du Mont-Blanc y forment des calottes concentriques qui s'écoulent en glissant les unes sur les autres; on les distingue aisément de Chamounix, surtout quand aux derniers rayons du soleil les dômes neigeux revêtent pour un moment ces adorables teintes qui, fugitives et changeantes, passent si rapidement du rose vif au violet pâle.

Un autre phénomène a vivement piqué la curiosité. Les galets variés qui constituent des poudingues d'âge très différent sont *impressionnés*; ils offrent à leur surface de nombreuses concavités, comme s'ils s'étaient mutuellement pénétrés. Il en est ainsi dans mainte contrée, aussi bien pour les galets calcaires comme ceux du *nagelfluhe* de la Suisse que pour les cailloux quartzeux du terrain carbonifère de Russie. On a pensé qu'il ne fallait voir là que l'effet d'une pression réciproque fort énergique, accompagnée de ramollissement et d'usure. Pour consulter sur ce point l'expérience, deux boules de calcaire sont maintenues en contact dans une eau acidulée et sous une pression de 10 kilogrammes. Mais c'est alors l'effet inverse qui se manifeste : le calcaire est dissous, sauf au point que protège le contact. Au contraire, si l'on place dans un entonnoir quelques billes calcaires et que par un suintement très lent on y fasse arriver le dissolvant, celui-ci est concentré par la capillarité

sur les seuls points de tangence, et les impressions se produisent comme dans la nature.

Chacun connaît pour l'avoir observée directement, ne fût-ce que sur les ardoises de nos toits, la texture schisteuse ou feuilletée. On l'appelle souvent *clivage* dans les couches stratifiées, et *foliation* dans les roches dont les minéraux en paillettes s'orientent dans le sens des feuillets ou se moulent sur des grains résistans. Plus fréquente dans les vieilles assises du globe, cette structure affecte des formations de tout âge, calcaires tertiaires dans les Alpes ou quartzites anciens dans les Ardennes, et les roches les plus différentes, gneiss, protogine, leptynite ou porphyre. La phonolite d'Auvergne, le trachyte du Velay ou les laves de Santorin peuvent souvent se débiter en dalles aussi bien que les micaschistes de Bretagne. Beaucoup de roches, lors même qu'elles ne sont pas schisteuses à l'œil nu, laissent discerner par l'analyse microscopique une texture fluidale très caractérisée, ainsi que l'a montré M. Michel Lévy. La schistosité d'ailleurs, comme la stratification, n'offre pas moins d'extension que de diversité : le gneiss à lui seul semble être le soubassement ordinaire de l'écorce terrestre et dans tous les massifs montagneux les roches feuilletées prennent un grand développement. Bien qu'on ait eu recours d'abord pour expliquer ces faits à des causes occultes, pour ainsi dire, telles que l'électricité, le magnétisme, la cristallisation, les dernières observations devaient faire soupçonner que l'origine en est exclusivement mécanique. La schistosité, en effet, indépendante de la direction des couches, mais en rapport avec les axes de redressement, apparaît dans les masses tourmentées pour leur imprimer un caractère commun. C'est ainsi que, sur les immenses plissemens qui rendent si pittoresques les environs du Bourg-d'Oisans, les argiles du lias ont pris l'aspect feuilleté des ardoises siluriennes de l'Anjou. On en trouve encore un indice dans la déformation des fossiles enfouis dans les couches devenues schisteuses : ils ont été visiblement amincis, étirés et souvent tronçonnés. L'expérience pouvait donc sur ce point devenir décisive.

M. Sorby d'abord, en comprimant de l'argile mélangée de paillettes d'oligiste, obtint une masse feuilletée, et M. Tyndall une véritable ardoise en laminant de la terre de pipe ou de la cire d'abeilles. M. Daubrée par d'autres procédés parvint à des résultats analogues. Mais ensuite, profitant des belles recherches de M. Tresca, il a pu récemment, avec le concours de cet habile expérimentateur, donner plus de netteté à l'imitation des faits naturels. Une matrice en fer, cylindrique ou prismatique, reçoit l'argile amenée à une consistance convenable ; un piston poussé par la presse hydraulique oblige la pâte à s'échapper en jet par un orifice de petite sec-

tion percé à la partie supérieure. Qu'on fasse varier les dimensions ou la forme de la matrice et de l'ouverture, qu'on emploie l'argile tantôt pure, tantôt mélangée de grains de quartz, de paillettes de mica, de petites lames ou de tiges minces, toujours une schistosité véritable se manifeste. La pâte devient fibreuse et feuilletée, et tous les élémens mobiles s'orientent dans le sens du glissement. Du cristal, ramolli par la chaleur et soumis à un écoulement analogue, accuse, après le refroidissement, des stries que la réfraction fait discerner et qui témoignent d'une structure semblable. Plus d'une opération industrielle réalise aussi les conditions de l'expérience : l'étirement de l'argile peut rendre feuilletées les briques ou les tuiles, et, après le laminage, le fer et le plomb sont parfois schisteux. Quant aux fossiles, on en imite aisément les déformations en les enchâssant dans une masse de glaise ou de plomb dont la résistance est proportionnée à celle de leur têt. Des cônes allongés de craie, noyés dans une pâte molle qu'on étire ou qu'on écrase, s'alignent dans le sens du mouvement, s'amincissent et se brisent en fragmens qui s'écartent : telles sont les bélemnites tronçonnées si nombreuses dans les Alpes. On voit clairement par ces expériences que le feuilleté des roches comme la foliation des minéraux se produisent, quel que soit le sens de la pression, dans la direction où le glissement rencontre la moindre résistance. Comment s'étonner dès lors que la schistosité reste indépendante de la stratification, qu'elle affecte autant les roches cristallines que les couches sédimentaires, et qu'elle soit si répandue au milieu des tassemens qu'ont subis les pièces disjointes de l'écorce terrestre ? D'ailleurs, puisque des corps solides sous une pression suffisante se comportent comme des liquides visqueux, on ne saurait désormais arguer de la schistosité d'une roche en faveur de son origine sédimentaire. Le gneiss, notamment, se trouve par là définitivement rattaché au granite, auquel le relient tant de passages insensibles et dont il n'est guère qu'une modification mécanique.

Comme le métamorphisme, la schistosité est surtout fréquente dans les terrains anciens et les régions disloquées. Si les schistes et les gneiss se présentent souvent en feuillets verticaux, il faut y voir, non pas la preuve d'une stratification relevée, mais le résultat des écrasemens et des refoulemens latéraux qui ne laissaient à leur écoulement qu'une issue verticale. Telle est aussi, sur de plus vastes proportions, la structure des grands massifs comme le Mont-Blanc, le Pelvoux, la Maladette. Les granites feuilletés qui en occupent le centre, forment d'immenses couches redressées en murailles abruptes, dirigées suivant l'axe de la chaîne et renversées du centre vers les bords. Elles surplombent même

les strates sédimentaires, si bien qu'on en a pu comparer la disposition à l'épanouissement des épis d'une gerbe fortement serrée vers sa base. Plus d'un géologue a tenté d'expliquer la structure *en éventail* des protogines du Mont-Blanc, depuis Saussure, qui le premier les a décrites, jusqu'à M. Lory, qui les regarde comme les débris d'une voûte refermée sur elle-même, dont le sommet aurait disparu et dont les pieds-droits seraient seuls restés en place. Les expériences de MM. Tresca et Daubrée permettent une interprétation plus simple. Granites ou protogines, écrasés sous le poids de l'écorce rompue et ne pouvant trouver aucun vide au-dessous d'elle, ont dû, pour se frayer un passage entre les bords de la crevasse, se laminer d'abord pour s'épanouir au-delà, comme le plomb ou l'argile s'étalent en bavures divergentes au pourtour des pièces qui les compriment. Au centre, où le glissement s'est prolongé davantage, l'effet est naturellement plus prononcé que sur les bords, qui ont échappé les premiers; et cette analogie avec les faits de l'expérience est encore justifiée par la schistosité qu'ont acquise au voisinage les roches et même les sédimens en participant plus ou moins au laminage. Les massifs montagneux portent ainsi dans leur structure intérieure un témoignage irrécusable des écrasemens et des glissemens qui les ont fait surgir; et ce n'est pas sans raison que M. Daubrée les compare à ces appareils enregistreurs de nos laboratoires sur lesquels les phénomènes viennent se graver eux-mêmes.

Les eaux thermales, en circulant pendant plusieurs siècles à travers les ruines des maçonneries romaines, nous ont offert, pour la genèse des minéraux et des roches, une sorte d'expérience faite spontanément par la nature. Les glaciers, à leur tour, dans leur mouvement incessant, reproduisent sous nos yeux la plupart des faits que révèlent la torsion, l'écoulement et le laminage des corps solides. Les fissures si nombreuses qui, sur chaque côté, s'alignent en deux systèmes obliques entre eux et sur la rive, sont dues d'après M. Tyndall à l'inégale vitesse des diverses parties du glacier, c'est-à-dire encore à des torsions comme celles que nous avons mises en jeu. Les bandes bleues et la structure veinée naissent, au dire de Forbes, du laminage provoqué dans la masse par le retard que le frottement fait éprouver aux couches du fond et des bords. Souvent enfin, près de l'extrémité frontale, à la Mer de glace par exemple, toute entaille semble ouverte dans un gneiss gris et schisteux, dont les lamelles de mica noir se rangent en ondulations parallèles. C'est qu'en effet les poussières de granite quartzeux et d'esquilles schisteuses, qui en amont tombent sur le glacier et le salissent, sont entraînées peu à peu dans son intérieur par la

fusion et s'orientent ensuite pendant les laminages successifs, comme les minéraux en paillettes dans la protogine ou les roches feuilletées. Ainsi un massif tel que le Mont-Blanc offre sous deux aspects bien différens les curieux effets de schistosité et de foliation produits par l'écoulement des corps solides, et l'on peut dire qu'il présente à la fois le phénomène à l'état mort dans ses protogines et à l'état vivant dans ses glaciers.

Une dernière remarque. Le métamorphisme, nous l'avons vu, se poursuit indifféremment à travers les formations anciennes ou modernes, et a pour cause l'échauffement des couches toujours plus ou moins imbibées d'eau. Comme il ne se manifeste que dans les régions bouleversées, il était naturel de rechercher si l'échauffement lui-même ne pouvait pas être attribué à l'effort mécanique se traduisant partie en travail, partie en chaleur. Les expériences faites à ce sujet ont montré combien l'argile, surtout quand elle est maigre, élève sa température en frottant sur elle-même, soit entre les cylindres d'un laminoir, soit dans un tonneau malaxeur. En deux heures, le thermomètre a parfois accusé une élévation de 8 à 20 degrés. Quel échauffement considérable ont dû amener dès lors dans les roches solides les mouvemens intérieurs inséparables des ploiemens et des étiremens que leur imposaient d'énormes pressions! Souvent d'ailleurs le métamorphisme n'a pas exigé une température élevée : elle ne dépassait pas 50 degrés dans les briques romaines qui, à Plombières, se remplissaient de zéolithes. On s'explique donc aisément que la houille devienne maigre ou se change en anthracite dans le fond des bassins épais de la Belgique ou du Creusot, ou dans les couches les plus contournées des Apalaches. En même temps que les roches métamorphiques, par les modifications de leur constitution intime et par l'apparition de certains minéraux, attestent l'action de l'eau surchauffée, l'allure de leurs assises, la déformation de leurs rares fossiles et les traces de frottemens intérieurs, indiquent donc l'origine mécanique de la chaleur développée; puis là encore l'expérience vient à son tour éclaircir par des analogies concluantes l'ensemble de ces phénomènes thermodynamiques.

Un grand nombre de faits sont par là ramenés à une même cause mécanique. C'était le vœu qu'énonçait Huyghens, dans son *Traité de la lumière : Omnium effectuum naturalium causæ concipiuntur per rationes mechanicas, nisi velimus omnem spem abjicere aliquid in physicis intelligendi.* Et quant à ces raisons mécaniques, est-il besoin d'y revenir après ce qui en a été si bien dit ici même? La terre, parcelle détachée de la nébuleuse solaire à l'une des phases de son évolution, se refroidit, comme un boulet rouge,

plus vite au centre qu'à la surface. Dès lors la pellicule qui la recouvre, pour ne point abandonner le noyau sur lequel elle repose, doit se rider peu à peu, comme le fait la peau d'une pomme à mesure que la pulpe se contracte en perdant son humidité. Puis, quand le bossellement graduel est insuffisant pour en diminuer l'ampleur, un écrasement brusque forme un repli et fait surgir une chaîne montagneuse avec tous les accidens subordonnés qu'engendrent la torsion et le refoulement. N'était-il pas possible à l'expérience d'apporter ici encore son témoignage? Tout le monde connaît ces petits ballons en caoutchouc vulcanisé que les magasins de nouveautés distribuent aux acheteurs afin de transformer leurs plus jeunes cliens en porteurs de réclames. Si la pression du gaz intérieur diminue, la mince enveloppe cesse d'être distendue, et son défaut d'homogénéité s'accuse par les inégalités de sa surface. Mais si au préalable on a appliqué sur quelques parties de l'enveloppe un enduit adhérent, par exemple de la couleur dissoute dans la benzine, cette pellicule, qui ne peut obéir à l'élasticité, doit racheter par un bombement ses dimensions devenues trop grandes. Si deux proéminences de ce genre se croisent sur ce globe en miniature, la saillie est plus sensible à leur point de rencontre; en outre chacune est couverte de rides normales à son contour, et par conséquent parallèles au moins quand elles sont voisines. N'y a-t-il pas dans ces ressemblances avec des traits orographiques bien connus l'indice de quelque analogie dans les causes, et l'expérience n'aide-t-elle pas à mieux saisir les ressorts cachés de l'ingénieux mécanisme dont les mouvemens se développent si lentement dans l'immensité des âges que l'homme est impuissant à en supputer les périodes? Mais, allant plus loin encore sur les pas du même guide et portant dans le domaine de l'astronomie les données de la géologie, ne pourrons-nous pas à l'aide d'une méthode pareille interpréter les résultats de l'analyse spectrale et acquérir de précieuses notions sur la genèse des astres?

III.

Dans son perpétuel voyage, la terre traverse des nuées d'astéroïdes qui circulent avec elle dans les espaces planétaires. Elle rencontre aussi sur sa route des fragmens de matière cosmique venus des profondeurs de l'univers et que l'attraction fait tomber à sa surface. Ces épaves détachées d'astres lointains, étrangers même peut-être à notre système solaire, ont été longtemps méconnues. En 1794 seulement, Chladni démontra la véritable origine des pierres tombées du ciel et fit comprendre toute l'importance qu'on

leur doit accorder. Les météorites sont en effet de précieux témoins qui nous révèlent la constitution des corps célestes et qui par comparaison éclairent d'un jour nouveau l'histoire de la terre. Aussi s'applique-t-on maintenant à les recueillir avec un soin extrême, et grâce à M. Daubrée chacun peut étudier dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle une série des plus remarquables par la beauté des échantillons et des plus complètes par la variété des types. Les circonstances qui accompagnent la chute des météorites changent peu dans leurs traits principaux. Le bolide, sorte de projectile lumineux, se meut avec une vitesse comparable à celle des astres, de 20 à 30 kilomètres à la seconde. Sa trajectoire, en général peu inclinée à l'horizon, mais d'une orientation très variable, demeure souvent brillante comme si le météore abandonnait derrière lui une poussière de feu, et elle peut être suivie parfois sur un long parcours, par exemple de Santander jusqu'aux environs de Montauban pour la météorite d'Orgueil. Lancé ainsi à travers l'atmosphère, le bolide comprime violemment l'air devant lui, s'échauffe jusqu'à l'incandescence et finalement se brise en éclats avec une formidable détonation dont le retentissement se fait entendre à plus de 100 kilomètres. Les débris alors tombent sur le sol, animés non plus de la vitesse planétaire qui les emportait, mais de l'accélération que la pesanteur leur imprime, et avec ce sifflement que les Chinois comparent au bruissement d'ailes des oies sauvages. Ils se répandent sur une aire d'une étendue variable, tantôt peu nombreux, tantôt très multipliés : on en comptait trois mille à Laigle sur un ovale de 12 kilomètres de long. Enfin leur poids, ordinairement peu considérable, atteint par exception 2, 3 ou 7 milliers de kilogrammes pour les fers météoriques du Brésil, et descend à quelques centigrammes pour les esquilles pierreuses semées sur la neige dans la chute de Hessle près d'Upsal.

L'arrivée des météorites ne paraît jusqu'ici soumise à aucune loi de récurrence, mais des échantillons identiques proviennent quelquefois de chutes singulièrement concordantes, témoin celles de Erxleben (15 avril 1812) et de Pillitsfer (15 avril 1863). Peut-être en outre sont-elles un peu plus abondantes le jour que la nuit. Elles n'affectent spécialement aucune zone terrestre, bien qu'elles soient nombreuses au Mexique, au Chili, aux États-Unis, et plus rares en Suisse que dans la France méridionale ou l'Inde anglaise. En étendant aux deux hémisphères les chiffres propres à l'Europe et en faisant la part de ce qui échappe à l'observation, on évalue à six ou sept cents le nombre annuel des chutes sur la surface du globe. Facilement oxydables et promptes à se désagréger, les météorites venues pendant les âges géologiques n'ont jamais été

retrouvées dans les sédimens qui, déposés jadis sur le fond des mers, sont aujourd'hui les assises de nos continens. Toutes celles que l'on connaît peuvent être classées en quatre divisions suivant que le fer, toujours joint au nickel, au chrome, à quelques sulfures, en constitue la masse entière, ou forme seulement une sorte d'éponge métallique contenant des parties pierreuses, ou se réduit même à des grains disséminés et des poussières cachées dans une gangue de silicates à texture globulaire, ou enfin apparaît à peine dans une pâte hydratée mélangée de matières charbonneuses et volatiles. Mais les météorites sont encore plus curieuses par leur aspect physique que par leur composition chimique. Leur forme fragmentaire est des mieux accusées, et les morceaux anguleux, à peine émoussés sur les arêtes, peuvent même quelquefois se raccorder entre eux. Ceux par exemple qui proviennent de la chute du Teilleul (Manche) et que renferment les collections du Muséum ou de l'école des mines, reconstituent par leur rapprochement un prisme droit à base pentagonale. Les portions de la surface primitive se reconnaissent à leur croûte vernissée : il semble que la couche superficielle ait subi une fusion rapide et ruisselé en quelque sorte sous forme de rides ou de bourrelets. La cassure, mieux encore que les parois, révèle la structure intime, qui tantôt offre l'aspect d'une masse concassée et ressoudée, tantôt présente d'innombrables globules enchâssés dans une pâte plus ou moins résistante. Mais le caractère le plus net est la multitude d'impressions que porte la surface ; semblables à celles que laisse sur l'argile molle le doigt du potier, ces *cupules* rappellent par leur arrangement irrégulier et leurs formes arrondies l'empreinte des premières gouttes d'une pluie d'orage sur la vase à demi durcie des grèves. La structure globulaire, comme les surfaces de frottement, paraît due aux efforts mécaniques subis par les météorites dans les espaces planétaires, tandis que les cupules se sont produites, comme l'éclatement, dans notre atmosphère. L'expérience jette une lumière inattendue sur ces deux ordres de phénomènes.

Plusieurs roches dans la nature possèdent la structure globulaire. Tels sont ces minerais de fer ou ces calcaires qui doivent à une précipitation concrétionnée au sein des eaux agitées l'apparence d'un amas d'œufs de poisson; tels aussi certains silicates dus à la consolidation de masses d'abord chaudes et fondues, ou encore les grenailles de galène qui parsèment les grès bigarrés de la Prusse rhénane. En suivant les indications que fournit ainsi l'observation, on peut faire naître la structure globulaire. Que l'on soumette à la fusion, avec du charbon qui le divisera par sa seule présence, le silicate le plus analogue à la matière pierreuse des météorites, le

péridot, et l'on obtiendra des grains cristallisés, sphéroïdaux ou légèrement déformés, mélangés d'un peu de fer métallique, reproduisant à s'y méprendre l'aspect de la pierre d'Ornans. Du reste, toute matière qui tend à s'agglomérer dans un milieu résistant, solide, liquide ou gazeux, prend la forme globulaire. C'est ainsi que le laitier des hauts fourneaux se granule sous l'action de l'eau, ou le plomb de chasse en traversant l'air. En manifestant les effets de la même loi mécanique, les météorites en démontrent la généralité : l'attraction universelle a non-seulement assigné aux corps célestes leur forme et leurs orbites, mais elle a en outre présidé dans les espaces stellaires à la constitution intime des fragmens qu'elle entraîne jusqu'à notre globe.

La structure polyédrique et les impressions superficielles se rattachent par leur origine aux réactions de l'atmosphère sur la météorite. Celle-ci, en effet, grâce à sa vitesse, heurte avec une prodigieuse puissance les couches d'air qu'elle échauffe et comprime. Les conditions mécaniques sont donc les mêmes que si, le solide étant en repos, on développait subitement contre sa paroi une haute température et une énorme tension. Seule, une vive chaleur, celle d'une flamme oxhydrique par exemple, bien qu'elle fasse sauter quelques esquilles, ne reproduit pas l'aspect des météorites; mais chacun connaît l'énergie brisante des gaz dégagés par la combustion de la dynamite. M. Daubrée a posé des pétards de 5 à 6 kilogrammes à la surface de pièces d'acier placées au fond d'un puits à parois d'argile. Après l'explosion, toujours les prismes d'acier ont été brisés en fragmens polyédriques, dont les plans de rupture s'orientaient normalement à la surface d'action. On n'est pas surpris de la violence des effets quand on songe que, dans cette explosion, dont la durée n'atteint peut-être pas un cinquante millième de seconde, la tension des gaz dépasse sans doute 30,000 atmosphères. Mais l'expérience peut imiter aussi les cupules si ordinaires sur les météorites de tous les types, sur les fers de Hrashina ou de Braunau, comme sur les pierres de Knyahinya, de Stannern ou d'Orgueil. Quand on tire à poudre, il arrive souvent qu'à la bouche du canon tombent des grains de poudre, incomplètement comburés, éteints par la brusque détente de la pression. Leur surface couverte d'alvéoles témoigne de la tension gazeuse qu'ils ont supportée, et leur aspect les pourrait faire confondre avec les petites pierres si abondantes à la chute de Pultusk. Il en est de même quand la poudre dans le vide brûle sans déflagrer. Le zinc ou l'acier soumis à une pression analogue dans un appareil très résistant, présentent aussi, après l'inflammation de la poudre, des excavations capricieuses. Enfin les gaz chauds qui s'échappent

par les fissures d'une obturation incomplète, par un robinet d'éprouvette, par la lumière d'un canon, ou par la tête mobile d'une culasse, corrodent les parois, creusent des sillons contournés et entraînent au dehors le bronze pulvérisé. Ces exemples divers expliquent comment les cupules, sortes de contre-empreintes des bulles de gaz violemment développées, se manifestent en alignemens ou par groupes quand on fait éclater une pièce d'acier sous l'action de la dynamite. Elles naissent sans doute instantanément à la surface qu'elles *chagrinent*, et précèdent la déchirure du métal. En même temps les parois argileuses du puits où se fait l'explosion sont affouillées et comme mamelonnées en creux par le mouvement gyratoire des gaz. Enfin les fragmens présentent sur leurs bords élargis des écrasemens, des arrachemens et des bavures, comme s'ils avaient été laminés sous les étreintes d'un corps solide. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que les particules sableuses contenues dans la dynamite jouent ici quelque rôle : la nitroglycérine ou le fulmicoton produisent des effets identiques. Sous d'énormes pressions, nous avions déjà vu les solides s'écouler à la manière des fluides : dans les expériences non moins surprenantes de M. Daubrée, des gaz, travaillant à l'air libre, mais sous une tension extrême, labourent presque instantanément les matériaux les plus résistans, comme le feraient à peine de puissans outils de fer ou d'acier.

L'analogie de ces résultats de l'expérimentation avec ce que nous apprend l'examen des météorites amène donc à concevoir un solide craquelé par la pression de l'air qu'il refoule en vertu de sa vitesse et dont il est incapable de soutenir l'effort. Séparés par une première détonation, les fragmens peuvent subir encore plusieurs ruptures successives, mais leur répartition ordonnée suivant leur poids sur le champ allongé de leur dispersion est un indice de leur commune origine. A en juger d'ailleurs par la température que nécessite la combustion du fer, la réaction de l'air comprimé n'est guère inférieure à la tension gazeuse dans les expériences précitées.

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que les caractères extérieurs des météorites; mais au-delà de la mince pellicule que l'incandescence a fondue, la constitution minérale est restée ce qu'elle était dans les espaces cosmiques, et elle nous montre, au milieu d'élémens qui nous sont familiers, quelques associations spéciales. Les conditions de leur formation peuvent d'ailleurs être éclairées par des expériences synthétiques qui reproduisent les météorites, soit de toutes pièces, soit en partant des roches terrestres les plus analogues. On peut en effet incorporer au fer doux par la fusion quelque peu de silice et de nickel, ou oxyder partiellement le siliciure de fer asso-

cié à la magnésie, opération délicate assez analogue aux réactions qui accompagnent l'affinage de la fonte. D'autre part, les roches serpentineuses et la lherzolite des Pyrénées, qui sont surtout un mélange de silicates magnésiens, fondues avec un excès de silice ou en présence d'un agent de réduction, imitent les résultats de la fusion des météorites, aussi bien pour la forme anguleuse ou la structure globulaire des grenailles métalliques que pour la composition de la gangue silicatée.

Comparée à l'observation des phénomènes terrestres, cette expérimentation offre des résultats d'une extrême importance par les enseignemens qu'ils nous apportent sur la constitution interne du globe. Le péridot, par exemple, cet élément si constant dans les météorites de tous les types, manque absolument dans les terrains stratifiés et dans les roches granitiques. Il se rencontre au contraire habituellement dans les basaltes et les laves qui proviennent des parties profondes de la terre et que l'activité interne pousse à travers le revêtement de granite, de gneiss et de sédimens. Resté longtemps inaperçu, le péridot est aujourd'hui signalé un peu partout, dans maint produit d'éruption, dans la roche d'Elfdalen (Suède), dans les dolérites de Montarville (Canada), dans la lherzolite des Pyrénées, du Tyrol ou de la Nouvelle-Zélande, et s'il n'est pas encore plus abondant, c'est qu'assurément en parcourant sur plusieurs kilomètres d'épaisseur les roches plus acides de la croûte du globe, il leur a emprunté de la silice pour arriver au jour sous forme de pyroxène ou d'amphibole. Les roches serpentineuses elles-mêmes reproduisent par la fusion un péridot, et semblent ainsi dériver de la lherzolite par une hydratation qui rappelle la conversion du feldspath en kaolin. A une certaine profondeur au-dessous de la surface de l'écorce terrestre, aussi bien que dans les météorites dont elles ont la forte densité, les roches péridotiques jouent donc un rôle prépondérant, et ce double fait est en harmonie avec la présence du magnésium que l'analyse spectrale nous décèle dans le soleil et dans un grand nombre d'étoiles. Il était permis de croire d'ailleurs que l'analogie ne s'arrêtait pas à ce premier terme. Aux masses serpentineuses ou péridotiques doivent succéder, dans la profondeur, d'abord des roches dans lesquelles le métal commence à s'isoler, puis un noyau de fer nickelé, par une progression parallèle à celle qui des météorites pierreuses conduit jusqu'aux fers presque purs. Cette conception était autorisée en outre par la forte densité moyenne de la terre, comparée à celle des élémens de la surface, par l'ensemble des phénomènes du magnétisme terrestre que la théorie d'Ampère paraît impuissante à expliquer, et aussi par divers indices géologiques. Ainsi le

platine, qui en raison de son poids spécifique a dû se concentrer dans les régions les plus profondes, est associé parfois au fer natif et allié au fer chromé, surtout dans les gisemens de l'Oural, de Bornéo ou de la Nouvelle-Zélande. D'autre part, les galets de serpentine qui l'accompagnent dans les terrains de transport de Nischne Taguilsk, et même certaines roches péridotiques qui en contiennent de petits cristaux mêlés aux grains de fer chromé, prouvent que sa gangue habituelle le rapproche aussi étroitement des météorites. Comme les débris de matière cosmique, l'intérieur de notre globe témoigne donc d'une scorification incomplète; mais ces rapprochemens inattendus avaient besoin d'un contrôle décisif. Il fallait retrouver, dans la série continue de nos roches éruptives, le terme le plus basique, le plus éloigné du granite, le fer natif lui-même.

En 1870, à Ovifak, sur le rivage de l'île de Disco à peine détachée de la côte du Groënland, l'infatigable explorateur des régions polaires, M. Nordenskjöld, trouva éparses au milieu de blocs granitiques quinze masses de fer, dont l'une atteignait le poids énorme de 20,000 kilogrammes. A quelques mètres pointait une roche basaltique, contenant aussi des grains ou des lentilles de fer natif, et dont quelques fragmens adhéraient comme une croûte aux blocs voisins. La présence du nickel et du cobalt fit d'abord attribuer à ces masses une origine météorique. Toutefois, comme M. de Chancourtois le fit observer avec une remarquable sagacité, il était vraiment bien peu probable que ces météorites d'un poids presque sans exemple fussent allées tomber précisément sur le filon de la roche qui aurait dû être logiquement la gangue du fer natif, si, au lieu de descendre des espaces célestes, celui-ci provenait des régions internes du globe. M. Daubrée, qui, par ses expériences synthétiques sur les laves d'Islande, avait été amené dès 1866 à prévoir en quelque sorte l'apparition du fer natif dans ces régions, a mis hors de doute l'origine terrestre des masses d'Ovifak. Comme les météorites charbonneuses, elles renferment, outre le carbone libre ou combiné, de l'oxyde magnétique, ce qui les relie d'ailleurs aux dolérites et aux roches voisines. Il ne serait pas impossible que les roches basaltiques qui leur ont fait cortège eussent subi une réduction partielle sous l'influence des houilles et des lignites si abondantes aux environs. Au surplus, dans l'intérieur du globe sont de puissans réservoirs de calcium et de carbone auxquels s'alimentent les émanations volcaniques. Les expériences synthétiques semblent établir que les fers d'Ovifak, comme les météorites charbonneuses, ont été soumis à des actions tour à tour ou simultanément oxydantes et réductrices, telles que les peuvent exercer la va-

peur d'eau ou l'oxyde de carbone. On sait en effet, par les recherches de MM. Stammer et Grüner, que l'oxyde de carbone, à une température inférieure à 400 degrés, réduit en partie l'oxyde de fer en donnant un carbure et du carbone libre. Pour les autres météorites, au contraire, la réduction est probablement due à une atmosphère hydrogénée, telle que l'analyse spectrale en découvre autour du soleil et de beaucoup d'autres étoiles.

En résumé, on le voit, l'étude des roches péridotiques et des fers d'Ovifak justifie la comparaison établie entre les fragmens cosmiques et le globe terrestre. Des deux parts, on reconnaît le produit d'un affinage assez analogue à celui que réalise la préparation de l'acier par le procédé Bessemer. Silicium, magnésium, nickel et fer, ont brûlé dans l'ordre de leur plus facile oxydation : d'abord se sont formés les silicates de magnésie qui, en recouvrant les globules de fer nickelé, les ont protégés contre la combustion ultérieure; de même notre terre s'est revêtue d'une croûte silicatée qui empêche l'oxydation d'atteindre la masse interne. Mais on ne saurait oublier une différence fondamentale; notre globe est comme enveloppé de terrains stratifiés, sans cesse en formation sous les eaux et lentement accumulés les uns sur les autres pendant d'incalculables périodes. Ces assises multiples, qui rappellent malgré leur discontinuité les couches d'accroissement d'un arbre gigantesque, reposent sur un soubassement de granite et de gneiss, c'est-à-dire de ces roches dont la genèse mystérieuse révèle l'intervention de l'eau, de la chaleur et de la pression. Au-delà, dans la profondeur, dorment les roches que la voie sèche a formées, que les éruptions et les volcans amènent parfois au jour et qui manifestent alors l'étroite analogie de la terre et des météorites. Celles-ci en effet n'ont jamais offert rien qui ressemblât aux roches sédimentaires ou granitiques. Peut-être viennent-elles de l'intérieur de globes pareils au nôtre et couverts aussi d'une mince écorce; peut-être leurs astres originaires ont-ils subi une évolution plus simple et, privés d'océan, n'avaient-ils ni strates ni granites. Quoi qu'il en soit, venues de tous les points de l'univers, elles en confirment la remarquable unité, attestée déjà par l'analyse spectrale. Les météorites ne nous apportent aucun nouvel élément, et, parmi les vingt-deux corps simples qu'elles contiennent, ceux qui jouent le principal rôle, le fer, le silicium, l'oxygène et le magnésium sont aussi les plus répandus sur notre terre. Sauf quelques espèces particulières, la plupart de leurs minéraux sont, pour leur nature et leurs associations, ceux mêmes qui abondent dans nos roches, et surtout le péridot, que son ubiquité peut faire regarder comme la *scorie universelle*. Enfin les débris errans qui s'échangent entre les astres

lointains gardent dans leur constitution intime la preuve des hautes températures qu'ils ont subies; et leur témoignage, en éclairant l'histoire passée de notre planète, confirme une fois de plus la belle conception de Laplace sur l'origine des mondes et la parenté des diverses parties de l'univers.

Ainsi, grâce à des travaux poursuivis pendant près de quarante années avec la plus ingénieuse originalité dans le choix de procédés toujours rigoureux, l'expérimentation synthétique a pu être abordée par la dernière venue de nos sciences, par la géologie, que la nature de ses études semblait condamner à ne jamais sortir de l'observation passive. Qui aurait cru que, pour reconstruire l'histoire du globe par l'interprétation des caractères à demi effacés que le temps a gravés sur sa surface, le géologue pût recourir à des instrumens de laboratoire, comme le physiologiste ou le physicien, et qu'il parviendrait à reproduire quelques-uns des phénomènes dont l'immensité ou la lenteur déroutent l'imagination? Mais n'est-ce pas la même force qui fait osciller le plus délicat de nos pendules et qui, aux confins de l'univers, retient les astres sur leurs orbites? La nature, suivant l'expression de Leibniz, n'est qu'un art plus en grand. On a donc pu, en suivant en petit ses procédés, surprendre quelques-uns de ses secrets : le rôle minéralisateur du fluor et la puissance variée de l'action hydrothermale; les curieux effets de torsion, de compression ou de laminage qui soulèvent les monts en chassant les océans, ou fracturent le sol en ébauchant les vallées; les faits de capillarité ou de thermodynamique qui expliquent l'éruption des volcans ou le métamorphisme des roches; la surprenante énergie d'érosion que peuvent acquérir les gaz, l'importance du silicium et du magnésinm qui fournissent en s'oxydant la scorie universelle; enfin le phénomène d'affinage qui s'accuse dans les débris cosmiques comme dans les produits de l'activité interne, et qui permet de concevoir comment les astres brûlent ou s'éteignent dans l'obscurité glacée de l'espace. En marchant ainsi, comme le voulait Bacon, *sous le fer et le feu de l'expérience*, la géologie a réalisé un progrès manifeste qui est à la fois la justification de la méthode expérimentale et le gage assuré de nouvelles conquêtes.

A. Delaire.

UNE

CONSPIRATION ROYALISTE

A STRASBOURG, EN 1792,

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

Les correspondances ont, en général, sur les mémoires ce grand avantage de n'avoir pas été composées pour le public et préparées pour l'effet. Les correspondances politiques particulièrement peuvent être regardées comme l'échange net et précis d'idées entre des gens tout occupés de l'heure et de l'action présente; aussi sont-elles pour l'histoire l'un des plus précieux élémens d'information.

Le hasard, ce complaisant des chercheurs, nous a permis d'avoir communication de lettres inédites échangées, de 1791 à 1794, entre les chefs de l'émigration. Ces documens originaux, restés inconnus pendant quatre-vingt-cinq ans, furent légués, avec d'autres papiers, par le maréchal de France, marquis de Vioménil, à une personne de sa famille, de qui nous les tenons. Ils servent de pièces justificatives à ses *Mémoires politiques et militaires,* volumineux manuscrits également inédits, remplis des renseignemens les plus détaillés, des révélations les plus piquantes sur ce qui s'est passé hors de France, entre Français, de 1789 à 1816.

En dehors de leur intérêt pour l'histoire générale, ces mémoires ont un attrait très vif en ce qu'ils mettent en un singulier relief la personnalité du maréchal, tout à fait inconnue de notre génération. M. de Vioménil fut cependant, de l'aveu de ses contemporains, l'un des hommes de guerre les plus expérimentés, l'un des politiques les plus sagaces de son temps. Mal servi par la fortune, condamné à user de grands talens sur un petit théâtre et dans une guerre

ingrate, où, sans avoir l'honneur du commandement, il eut presque toujours seul le mérite de la victoire, il n'a trouvé dans nos histoires qu'une notoriété médiocre au lieu de cette gloire qu'il ambitionnait et dont il était digne. La sincérité avec laquelle il a écrit ses souvenirs, la liberté dont il use vis-à-vis des hommes et des choses donnent à ses récits une saveur piquante ; il est nouveau de voir l'émigration jugée par celui-là même qui fut son défenseur le plus opiniâtre et qui, trébuchant entre ses affections et sa raison, prodigua les ressources de son activité et de son dévoûment à une aventure que condamnait si souvent son bon sens.

Je détache de ces papiers ce qui concerne l'émigration. Les lettres de Paul Ier, du comte d'Artois, du prince de Condé, du comte de Vioménil, jettent un jour imprévu sur l'une des périodes de nos annales les plus tristes et les moins connues. Elles révèlent des particularités ignorées jusqu'ici, et donnent notamment la connaissance détaillée des faits politiques et militaires qui se produisirent, sur les bords du Rhin, entre Coblentz et Strasbourg, pendant les vingt-sept mois qui s'écoulèrent du 18 octobre 1791 au 17 janvier 1794.

I.

Il faut distinguer trois périodes dans l'histoire de l'émigration. De 1789 à 1792, les émigrés, sans plans arrêtés, sans vues politiques, font plusieurs essais de contre-révolution qui avortent; de 1792 à 1795, exploités par la coalition européenne, sacrifiés par les cabinets dès qu'on les juge impuissans, ils se font tuer *pour le roi de Prusse;* de 1795 à 1799, conspués par les états dont ils n'ont pu servir les projets, ils errent de pays en pays, fugitifs, misérables.

Le 16 juillet 1789, deux jours après la prise de la Bastille, le comte d'Artois, le plus jeune des frères du roi, le prince de Condé et sa famille s'échappent de Versailles et passent la frontière. Ils sont bientôt suivis par quantité de grands seigneurs. Turin fut pendant quelques mois le quartier-général de l'aristocratie française; la comtesse d'Artois, fille du roi Victor-Amédée, y accueillait avec une grâce touchante les amis de sa famille; les ducs d'Angoulême et de Berry vinrent l'y rejoindre. Deux partis divisaient déjà la cour fugitive; à peine avait-on quitté la France qu'on se trouvait en désaccord sur les moyens, et que les royalistes créaient dans leurs propres rangs des catégories désobligeantes. La haute noblesse, entichée de sa suprématie, redoutait l'intervention de la noblesse de province et dédaignait celle de la bourgeoisie; *aussi ne voulait-elle recourir qu'à l'étranger pour rétablir le trône.* Les émissaires des provinces proposaient de se servir des curés de paroisses

pour entraîner le peuple; les grands seigneurs taxaient ce projet d'impertinent; user de la religion semblait ridicule à ceux qui s'étaient égayés pendant un demi-siècle des plaisanteries de Voltaire.

L'autre parti, formé de nobles sans fortune, de cadets aventureux, de bourgeois expatriés, voulait combattre la passion de la liberté par celle du fanatisme et vaincre par ses seules forces, *sans se mettre à la merci de l'étranger*. Ils comptaient soulever assez vite le Languedoc et la Provence, à la condition d'écarter les Piémontais, abhorrés sur cette frontière, et d'utiliser l'ardeur du clergé et les vieilles animosités cévenoles entre protestans et catholiques. Quelques grands seigneurs partageaient aussi cette répugnance de l'étranger : ce n'est pas sur le Rhin, c'est en France que M. de Montagu par exemple eût voulu qu'on se ralliât. Il eût mieux aimé l'appoint des bourgeois et celui des paysans français que celui des princes étrangers. *Le secours des étrangers*, disait-il, *peut coûter cher au pays*.

Ces deux partis, tous deux criminels, mais à des degrés différens, ne voyaient donc de ressource que dans un appel à la force; les grands seigneurs comptaient sur l'invasion étrangère, *les hobereaux* sur la guerre civile.

Dans les deux éventualités, Lyon devenait le pivot des opérations militaires. Le projet à peine ébauché avorta par la difficulté même de fondre ensemble tant d'élémens opposés. Un écrivain royaliste a dit qu'il fut contrarié par le roi et la reine de France, auxquels on était parvenu à inspirer de noirs soupçons sur les véritables intentions des princes (1). Il serait plus exact de penser que les populations du midi n'étaient point encore mûres pour la contre-révolution; le clergé ne pouvait pas invoquer, à cette date, les décrets de dépossession et la suppression du culte; à part de rares excès, les ardeurs juvéniles de la révolution naissante étaient plutôt attirantes que répulsives; enfin, on se souciait peu de l'alliance piémontaise, et les princes eussent groupé autour d'eux plus d'adhérens en France que hors de France. Le patriotisme a de ces instincts.

Les émigrés qui abondaient sur la frontière, surtout en Savoie, ne plaisaient eux-mêmes que médiocrement aux populations dont ils réclamaient le secours. Des rixes éclataient à Chambéry, à Montmélian, à Thonon, entre les émigrés et les habitans; des ordres maladroits, des répressions trop sévères indisposèrent tout à fait ce pays contre les préférences dont le cabinet de Turin comblait *les perturbateurs français*. L'attitude du sénat de Savoie et le sentiment public ôtèrent toute illusion à la cour; on invita les émi-

(1) Claude Chambeland, *Vie de Louis-Joseph de Bourbon-Condé*, tome II, 5.

grés à passer en Piémont ou en Suisse (1). Les princes eux-mêmes, quittant Turin, se rendirent en Allemagne, où ils espéraient rencontrer des ressources plus sérieuses et des volontés plus solides.

L'exécution du marquis de Favras (18 janvier 1790) donne une plus vive impulsion au départ des gentilshommes qui se sont compromis à Paris ou en province. La suppression des droits féodaux amène l'éviction légale des princes allemands possessionnés en Alsace; les gouvernemens étrangers se sentent pour la première fois touchés par cette agitation sociale qui semblait jusque-là devoir se concentrer dans les limites du royaume; l'empereur d'Autriche réclame et proteste. Simultanément, le comte d'Artois, le prince de Condé et le prince de Rohan lèvent des soldats dans les provinces rhénanes et en confient le commandement aux officiers émigrés. Worms devient le centre de la formation militaire de ces troupes, Coblentz la capitale de la contre-révolution et le siège politique du gouvernement des princes.

Rien n'est plus instructif, au point de vue philosophique, que cette comparaison des deux sociétés en présence, dont celle qui semblait la mieux organisée pour la résistance recule devant les audaces de sa rivale. Le parti royaliste, disloqué, sans direction, sans vues arrêtées, laissait tomber en débris le principe d'autorité dont il n'était plus que le dépositaire impuissant. Les chefs de la révolution, au contraire, pleins d'énergie et de volonté, exaltés à cette pensée qu'il leur avait suffi de toucher à ce vieil et majestueux édifice de la monarchie française pour en ébranler les colonnes, ne rencontrant que le vide derrière ces imposantes images, ressaisissent les traditions d'unité, de centralisation, d'expansion rayonnante qui caractérisèrent les grands règnes de notre histoire et font au nom du peuple ce que Suger, Louis XI, Richelieu, Colbert avaient fait au nom du roi. Tandis que les royalistes déconcertés désertent la lutte sous prétexte de fatalité, d'irrésistibles enchaînemens des circonstances, les révolutionnaires font table rase et bâtissent sur le roc.

Le complot qui avorte brusquement à Varennes (20 juin 1791), révèle en même temps les rivalités de la cour, les intrigues de l'abbé de Calonne et du baron de Breteuil, les engagemens secrets pris par l'Autriche. L'émigration est devenue un péril public; l'assemblée la signale comme antipatriotique, donne deux mois aux émigrés pour réintégrer leur domicile, taxe au triple de l'impôt les propriétés des récalcitrans. Le comte de Provence a pu fuir; il gagne Bruxelles, puis s'installe à Coblentz; le prince de Condé fait de Worms le quartier-général des royalistes. Les esprits

(1) *Histoire de Savoie, d'après les documens originaux;* Paris, Didier, 1869, tome III, 136.

s'exaltent; les faits du dehors vont exercer désormais une influence décisive sur les variations de la politique intérieure; chaque provocation venue d'outre-Rhin, chaque insolence de l'étranger, produiront en France une émotion, une secousse, des représailles.

Quand on juge les événemens à une distance qui permet d'en peser les causes et d'en apprécier les conséquences, il est facile d'être sévère; il serait équitable d'être indulgent. Qui sait ce que nous-mêmes aurions fait, mis à la place de ceux dont nous blâmons si vivement les actes? Il est malaisé, aux époques de trouble, d'avoir une vue nette de la route à suivre; quand plusieurs voies sont ouvertes, offrant les mêmes périls, des clartés semblables, et que les principes en jeu peuvent être discutés avec bonne foi en sens contraire, qui donc oserait frapper d'un arrêt absolu des entraînemens irréfléchis ou des calculs sincères et malheureux?

La question du serment militaire délibéré dans la séance de l'assemblée du 22 juin 1791 vint soudain provoquer dans l'armée française de nombreux mouvemens. Des centaines d'officiers refusèrent d'obéir au décret; l'Irlandais Berwick, moins tenu qu'un Français à sentir les nuances du patriotisme, déserta avec armes et bagages, livrant au camp de Coblentz le contingent précieux d'un corps d'élite. Des colonels suivirent cet exemple, emportant avec eux la caisse du régiment et les drapeaux : le vicomte de Mirabeau, le comte de Bussy, le comte de la Châtre et d'autres encore s'imaginèrent qu'ils seraient sur terre française partout où flotterait le drapeau royal. Ce fut une troisième émigration, plus nombreuse, plus coupable que les deux premières.

Un officier qui prit part, quatre ans plus tard, à la sinistre aventure de Quiberon, M. de la Roche-Barnaud, a résumé les opinions de ses amis. Le régiment de Vivarais, dont il faisait partie, tenait garnison à Rocroi; le 28 juin, le corps d'officiers est convoqué d'urgence chez le colonel pour prêter le serment. — Le roi n'est pas libre, les députés sont des révoltés auxquels il serait honteux d'obéir; nous refusons le serment. — Tel est, en quelques mots, le résumé du débat. Quatre heures après, ces messieurs quittaient la ville avec armes et bagages sans que personne s'opposât à leur désertion. Le soir même ils passaient la frontière. « *Notre devoir était de quitter la France et de chercher des appuis à l'étranger*, dit cet officier (1); le roi se déclarait prisonnier, les princes faisaient appel à notre dévoûment; Henri IV ne s'était-il pas, lui aussi, servi des étrangers pour conquérir la couronne qu'on lui disputait? Les vrais déserteurs étaient les nobles qui demeuraient inertes et

(1) *Mémoires sur l'expédition de Quiberon, précédés d'une notice sur l'émigration de 1791, etc.;* Paris, 1819 et 1824, in-8°.

impuissans dans le royaume; aussi n'avons-nous rien trouvé de plus inconséquent que les paroles de blâme que se permit Mme de Staël quand elle écrivit à propos de l'émigration : *J'applaudis aux royalistes qui ont fait la guerre sans sortir de France; je condamne ceux qui, après être sortis de France, y sont rentrés avec les étrangers.* »

Les princes allemands se trouvaient dans un cruel embarras. Il leur était difficile d'expulser des princes du sang, des réfugiés de haut rang, dont ils partageaient les opinions, les rancunes, dont la cause était solidaire de la leur; et pourtant ils ne se dissimulaient pas qu'en tolérant sur la frontière des rassemblemens hostiles au gouvernement officiel de la France ils violaient le droit des gens et s'exposaient à la nécessité de se déclarer avant d'être prêts. Il résultait de là que les Français fugitifs étaient une double gêne, et pour les dissidens dont ils brusquaient l'opinion, et pour les gouvernemens compromis par leurs menées. Leurs protecteurs naturels se trouvaient associés avec leurs adversaires dans une commune méfiance contre eux; il n'est sorte de tracasseries, de persécutions que ne subirent les émigrés disséminés dans les provinces frontières.

On se fera difficilement une idée, dit Chambeland, de ce qu'il en coûta de soins, de peines, de négociations, de correspondances, de sacrifices en tous genres au prince de Condé pour faire tolérer sur les bords du Rhin le séjour provisoire des défenseurs de tous les trônes et de tous les potentats; car c'était combattre pour eux en général que de s'armer pour Louis XVI. Trois fois les régences de Worms et de Spire lui notifièrent d'avoir à évacuer le territoire; l'électeur de Mayence mettait une scandaleuse rigueur dans l'application de je ne sais quels règlemens sur l'entrée des étrangers dans ses états, et l'électeur de Trèves lui-même, en même temps qu'il prêtait secrètement aux princes de fortes sommes et un appui précieux, rendait ostensiblement des ordonnances prohibitives et coercitives contre les malheureux Français expatriés. Un tel vertige est incompréhensible; mais il se produisit des bizarreries plus étonnantes encore.

Tristes épaves de l'équivoque, les émigrés flottèrent ainsi sur la frontière entre les proscriptions des républicains et les rebuffades des Allemands. Les princes badois et bavarois n'osaient-ils pas planter aux carrefours des routes les poteaux dont parle M. de Tilly et sur lesquels on lisait cet insultant avis : *Il est défendu aux émigrés et aux vagabonds de passer outre?*

Pour sortir de cette situation fausse, il était devenu indispensable aux émigrés de prendre leur revanche de l'arrestation du

roi à Varennes, de prouver qu'ils avaient des attaches dans le royaume, des points d'appui en Lorraine et en Alsace. Le prince de Condé, campé à Worms, songea à faire de Strasbourg ce qu'il avait rêvé de faire de Lyon lorsqu'il résidait à Turin.

II.

Strasbourg, vieille ville municipale, très fière de ses libertés garanties par les capitulations impériales et les concessions de Louis XIV, avait adopté avec enthousiasme les idées de la révolution. Réunie à la France depuis cent ans à peine, capitale d'une province catholique et féodale, elle devint vite un foyer d'intrigues et d'agitations, où les protestans, les juifs, et ce qu'on appelait *la horde d'outre-Rhin* essayèrent de se saisir d'une influence qui, échappant à la noblesse et au clergé, semblait devoir tomber aux mains des plus audacieux ou des plus prompts. On n'a pas encore étudié dans ses origines et dans ses manifestations le mouvement fédéraliste qui se dessina en France, de 1790 à 1796, et qui pour certaines provinces, dans le Midi, à Lyon, dans l'Est à Strasbourg, fut près de devenir un mouvement séparatiste. En ce qui touche l'Alsace, les écrits du temps (1) et spécialement le pamphlet intitulé : *Réponse d'un bourgeois franco-alsacien aux prétentions et protestations des provinces d'empire, etc.* (2), ne laissent aucun doute sur des menées pratiquées de longue date par les gouvernemens allemands, menées auxquelles la révolution avec son principe de centralisation et de nivellement fournissait des argumens et des adhérens, et dont le voisinage des émigrés devait échauffer l'ardeur. Dès 1789, on indisposait l'opinion publique, à Paris, contre les Strasbourgeois, en les représentant comme obstinés dans leur prétention de constituer, malgré l'abolition des priviléges, *un îlot municipal inaccessible*. En 1790, on accusait la ville d'être *royaliste, fanatique et feuillante;* en 1791, on y joignit *le crime de fédéralisme* (3).

Conquête récente de la monarchie, Strasbourg semblait devoir disparaître avec elle de l'unité française. Sa position géographique, son caractère mixte, les opinions confuses et contradictoires de ses habitans, la désignaient aux ambitieux comme un théâtre fait à souhait pour les compétitions les plus hasardeuses. Certaines par-

(1) *Courrier politique et littéraire des deux nations,* publié en 1790. — *Courrier de Strasbourg, consacré spécialement aux nouvelles des frontières, des pays étrangers et particulièrement des deux rives du Rhin* (1792, etc.) — *Réflexions sur les affaires du temps* (Strasbourg, 16 mai 1791).

(2) In-4° publié à Strasbourg, le 1er décembre 1789.

(3) Seinguerlet, *Strasbourg pendant la révolution,* 1879.

ticularités locales y attiraient les intrigans, les affamés de toute sorte. Ceux d'outre-Rhin, y trouvant la facilité de se faire comprendre, accouraient dans l'espoir d'acquérir cette influence qu'un étranger obtient plus aisément hors de sa patrie et loin des témoins de sa vie; ceux de l'intérieur de la France, guidés par des motifs semblables, ne doutèrent pas que des gens qui ne parlaient généralement qu'un mauvais français ne fussent faciles à séduire par le langage exalté d'un patriotisme brûlant et par les témoignages simulés d'un dévoûment sans bornes aux intérêts de la chose publique. Des hommes qui s'annonçaient comme obligés de fuir leur patrie pour se soustraire aux persécutions que leur attiraient leurs opinions politiques, ne devaient-ils pas être accueillis avec empressement par une ville qui se piquait d'indépendance? Qu'ils vinssent de Paris, de Bâle ou de Cologne, ils y apportèrent l'esprit d'intrigue et de domination, discréditant les administrateurs alsaciens et s'ingéniant à les supplanter. Cette ville, s'écriaient-ils, est un nid d'aristocrates et d'impériaux. Il faut faire table rase de ces préjugés, de ces traditions, de ces familles; il faut transplanter dans cette partie de la France une colonie de patriotes purs et incorruptibles, et chasser loin d'ici toutes ces âmes faibles ou timorées qui ne savent ou n'osent se mettre à la hauteur de la révolution. Le maire de Strasbourg, Diétrich, esprit froidement enthousiaste, Français fervent, lutta durant plus de trois années contre les fermens de discorde que la présence de tant d'inconnus impatiens amassait dans l'enceinte de Strasbourg. Lorsqu'il succomba sous la coalition des exaltés et des Allemands, l'avocat savoyard Monet, le prêtre allemand Schneider et le baron prussien Klauer devinrent les maîtres. La brusque arrivée de Saint-Just et sa sanglante dictature sauvèrent la ville de l'étranger.

C'est pendant cette période de résistance de Diétrich, d'émeutes, d'appréhensions, de secousses morales, de misère publique, que se produisirent les tentatives des émigrés pour pénétrer dans Strasbourg et en faire, au point de vue militaire, le centre actif de la contre-révolution.

Depuis un an, les chefs les plus audacieux de l'émigration, tels que le prince de Nassau-Siegen, célèbre par les drames héroï-comiques de sa vie, le comte de Bussy, le vicomte de Mirabeau, etc., avaient noué de secrètes intelligences avec les officiers des vieux régimens cantonnés en Alsace et en Lorraine, et attendaient impatiemment que ces corps suivissent l'exemple des soldats de Berchiny, de Royal-Allemand, de Dauphin-Cavalerie. Le comte de Vioménil, ami particulier du prince de Condé, administrateur éprouvé (1), et dont le sens

(1) M. de Vioménil avait alors cinquante-sept ans; entré au service à treize ans, colonel à vingt-sept, il avait fait la guerre d'Amérique avec M. de Rochambeau et rempli

politique était plus fin que celui de ces paladins d'aventure, estimait sagement qu'il importait assez peu désormais à la cause royale d'avoir sur terre allemande quelques milliers d'hommes de plus, et que mieux vaudrait les utiliser pour un coup de main sur une place forte dont la possession donnât enfin à l'émigration ce prestige et ce point d'appui qu'on cherchait vainement depuis 1789, d'abord sur la frontière des Alpes et maintenant sur la frontière du Rhin. M. de Vioménil, assisté d'un ami sûr et discret, M. de Thessonnet, aide de camp du prince de Condé, s'était assuré des dispositions des officiers de la garnison de Strasbourg, et sollicitait depuis bien des mois les princes de donner leur adhésion au projet de pénétrer par surprise dans la ville ou de s'y installer de vive force (1). Ceux-ci, refusant d'assumer une telle responsabilité, avaient demandé l'agrément du roi Louis XVI; les retards, les hésitations, les pertes de temps, les écrits dangereux s'étaient accumulés, et l'occasion paraissait moralement manquée lorsque M. de Vioménil reçut enfin l'autorisation d'agir. Les lettres qu'on va lire témoignent de l'importance extrême de cette tentative, du prix qu'y attachaient les princes, et des efforts soutenus des hommes qui se dévouèrent à son succès.

Au mois d'octobre 1791, les ministres semblaient unanimes à croire qu'il y avait nécessité pour les émigrés de revenir en toute hâte auprès du roi pour le défendre, faire cesser les alarmes publiques et ôter tout prétexte aux agitateurs. Bertrand de Molleville raconte que l'opinion condamnait l'obstination des princes, et déclare qu'à ce moment l'unique moyen de rendre au roi quelque popularité

avec éclat les fonctions de gouverneur de la Martinique et des Iles du Vent de 1788 à 1790.

(1) Chose singulière et qui rend plus précieux les documens inédits que nous produisons, il semble qu'on aurait voulu jeter le voile sur cette conspiration de la surprise de Strasbourg ou plutôt de l'achat de sa garnison. L'historien du prince de Condé, prolixe de menus détails pour toutes les opérations politiques et militaires des princes, de 1790 à 1794, n'en fait aucune mention. A peine avoue-t-il, à propos de Landau, l'espoir qu'eut un instant le prince de s'emparer de cette place, *grâce à la négociation entamée par une dame alliée au commandant de la garnison* (tome II, 39); et, passant sous silence les tumultes sanglans et les proscriptions qui désolèrent Strasbourg, il n'a qu'un mot banal pour la mémoire du maire Diétrich (tome II, 244); *cette mort l'affligea vivement,* dit-il, en parlant de Condé. Le marquis de Bouillé, dans ses *Mémoires* (tome II, 309) ne fait qu'une allusion discrète aux projets du prince de Condé. Des affirmations plus catégoriques se trouvent dans la correspondance des conventionnels en mission, Saint-Just et Lebas (*Moniteur,* XVIII, 512); mais la conjuration de Vioménil n'y est pas désignée d'une manière spéciale, ce qu'ils n'eussent pas manqué de faire s'ils avaient pu y attacher le nom de l'ami de Condé; ils se bornent à parler en termes généraux de complots permanens, de *conspiration organisée pour livrer Strasbourg,* sans préciser les noms, le lieu, les dates. Les plus récens historiens de Strasbourg, MM. Spach, Legrelle, Seinguerlet, ne sont pas mieux informés. Ce sont ces points, restés inconnus même aux intéressés, que les archives du maréchal de Vioménil permettent de mettre en lumière.

était *le rappel immédiat des émigrés* (1). La sincérité du roi fut compromise par les menées des familiers des deux cours. Tout en refusant de sanctionner les décrets des 28 octobre et 9 novembre 1791, le roi, dans une proclamation émue, les pressait de rentrer en France; en même temps, il écrivait à ses deux frères des lettres d'une dignité triste auxquelles les princes se permirent de faire d'impertinentes réponses. L'abbé de Montesquiou avait rédigé les lettres du roi; la reine chargea un intendant de la maison de Monsieur de les porter; comme on s'étonnait de ce choix, la reine répondit qu'elle comptait sur des indiscrétions, qu'il suffisait que le public sût que le roi avait écrit ces lettres, et que les princes étaient prévenus *par la correspondance particulière* (2).

L'opinion ne s'y trompait point; on accusa la cour de jouer un double jeu, et l'agitation redoubla. Tous les échos de la frontière proclamaient les mouvemens de l'armée de Condé, ses tentatives, ses recrues; les marchands, les voyageurs rapportaient, en les exagérant, la force des contingens réunis sur les bords du Rhin. On disait que le vicomte de Mirabeau, frère du célèbre constituant, courait à la tête de 600 cavaliers dans l'évêché de Strasbourg, que les transfuges s'organisaient en colonnes d'attaque à Worms, Mayence, Trèves, Kehl, qu'on violentait les patriotes aventurés sur le territoire rhénan, qu'on avait proposé au général Wimpfen de livrer Neuf-Brisach. Dans la séance du 19 novembre 1791, le député Isnard dénonça la situation et réclama des mesures décisives. La déclaration royale du 14 décembre, quoique tardive, était l'expression des sentimens personnels de Louis XVI, qui n'avait jamais espéré beaucoup du désintéressement des puissances étrangères et qui se défiait plus que jamais des émigrés. Mais les erreurs de jugement sont aisées quand on ne vit pas dans un même milieu moral; cette déclaration fut comprise comme une invitation d'agir vite adressée aux Français d'outre-Rhin, que la loi venait de faire passer de la situation d'absens volontaires à celle de proscrits.

Les pourparlers des chefs émigrés avec les officiers de Strasbourg, conduits avec une prudence extrême, continuaient à rester secrets. L'hésitation des princes à se lancer dans cette aventure s'explique par leur désir de ne restaurer la royauté qu'au profit d'une régence. Dès que Louis XVI, acceptant résolûment son rôle de roi constitutionnel, se fut mis à la tête de la nation pour répondre aux insolences de l'étranger, ils crurent que l'heure de l'action était venue: elle était passée. A mesure que la guerre devenait plus probable, les officiers de la garnison de Strasbourg se dérobaient aux

(1) *Mémoires*, tome VI, 42; tome VIII, 39 et 320.
(2) Mme Campan, *Mémoires*, II, 172.

sollicitations des émigrés ; Vioménil les pressait, de peur que l'Allemand ne remît la main sur une ville dont il se prétendait dépossédé par la force depuis 1681 ; eux, de leur côté, mal renseignés sur les sentimens patriotiques du comte, voyant surtout en lui le général des princes et l'hôte des Allemands, redoutaient de se livrer à un Français si compromis. Ces hésitations, ces contradictions se faisaient jour dans les deux camps. M. de Vioménil, à bout de patience, s'épuisant à maintenir la discipline dans ses remuantes et raisonneuses compagnies de gentilshommes, n'étant pas autorisé à forcer les portes de Strasbourg, *pas même à se les faire entr'ouvrir*, dégoûté du temps perdu et des occasions manquées, sollicitait sa retraite. Le prince de Condé l'exhortait à temporiser. Le 18 octobre 1791, il lui écrivait en ces termes :

J'ai reçu ce matin, en même temps, mon cher Vioménil, vos lettres du 13 et du 14. Je sens votre position ; elle augmente notre reconnaissance ; mais il n'y a que votre intelligence, votre patience et votre fermeté qui puissent venir à bout de concilier *les deux extrêmes que nous avons à faire vivre ensemble*. J'ai même encore un sacrifice à vous demander, c'est de rester où vous êtes, d'abord pour commander ces deux régimens, et puis, *en cas qu'il arrive autre chose* que je sais qui vous a été communiqué. Je pars pour Coblentz, et ce qui y sera décidé sera bien important.

Je ne comprends pas comment la lettre du vicomte, du 7, ne m'est parvenue que le 18. Le cardinal me mande qu'il a logé plusieurs compagnies ; avec de la patience, peut-être parviendrez-vous à faire loger les autres.

Comptez, mon cher Vioménil, sur toute notre reconnaissance et sur l'amitié particulière que vous m'avez inspirée.

Si vous avez besoin d'argent pour vous, mandez-le-moi tout franchement ; je vous en ferai passer.

Six semaines se perdirent encore dans ces alternatives ; enfin, lorsque, dans les premiers jours de décembre 1791, tout était prêt du côté des princes, rien ne l'était plus en Alsace. Le 16 décembre, c'est-à-dire deux jours après la déclaration de Louis XVI à l'assemblée, déclaration que les émigrés ne connurent que vers le 25, le prince de Condé écrit à M. de Vioménil :

Vous désirez rester où vous êtes et ne plus vous mêler de cela ; je le comprends. Je verrai si l'on peut se passer de vous ; j'en doute, et il est très vraisemblable que je vous enverrai un courrier pour venir. Cela ne retardera que de vingt-quatre heures, et il n'y aura pas grand mal ; vous aurez toujours gagné cela. Si je ne vous envoie point de courrier, vous resterez tranquille, et vous serez sûrement plus heureux que je ne vais l'être ; mais ce ne sera pas pour longtemps.

A propos, ne doutez pas de la confiance que le comte d'Artois a en M. de Calonne; et quant à ce qui vous concerne, voilà ce qu'il me mande dans sa dernière lettre : Il serait bien à propos que M. de Vioménil fût aussi le 8 ici; c'est alors qu'on déterminera tout, et qu'on conviendra des pouvoirs à donner.

Le comte ne réussit pas à se tirer de l'entreprise qu'il avait préparée avec un si bel entrain et qu'il voyait compromise par les hésitations des princes, eux-mêmes retardés et contrariés par la diplomatie allemande beaucoup plus que par l'apparente nécessité d'attendre les ordres ou l'adhésion tacite des Tuileries. Il n'était douteux pour personne que le cabinet de Vienne cherchât à faire payer son intervention par la cession de l'Alsace et de la Lorraine, autrefois pays d'Empire. Cette convoitise éternelle de l'ennemi héréditaire exaspéra l'esprit patriote de ces provinces; les royalistes de Strasbourg eux-mêmes virent se dresser devant eux la grande image de la patrie ; ils hésitèrent entre leurs affections et leur devoir; ils frémirent à la pensée de se faire, de gaîté de cœur, les complices des Allemands. C'est chez le maire Diétrich, royaliste et patriote, que Rouget de Lisle improvisa *la Marseillaise*. Ce rapprochement n'est-il pas à lui seul une révélation de ce que devait être, à deux pas des camps ennemis, le sentiment intime de Strasbourg, et la haine de l'étranger ne devait-elle pas promptement y prendre le dessus sur l'amour aveugle de la dynastie ?

Le comte d'Artois ne pouvait saisir ces nuances ; M. de Vioménil n'en comprenait que trop l'importance. Mais l'esprit de discipline ne lui permettait pas de se dérober à la mission qu'on lui imposait. Une fois engagé dans l'action, il ne négligea rien pour réussir, comptant bien ne pas demander de secours étrangers, et se jurant de n'introduire que des Français dans la place.

Il exigea des ordres formels et un engagement écrit des princes, non-seulement pour s'imposer avec plus d'autorité aux troupes qu'il s'agissait d'entraîner, mais surtout pour bien établir que l'entreprise *était uniquement française* et qu'il fallait se prémunir et se défendre contre les interventions, immixtions et concours forcé de Wurmser. L'ordre des princes, dont l'original est écrit de la main du comte de Provence sur une feuille de papier sans chiffre, ni sceau, ni cachet, est ainsi conçu :

Il est ordonné au comte de Viosménil de se rendre sans délai à Reuchem et de se tenir prêt à se porter à Strasbourg avec les troupes qui sont dans les états du cardinal de Rohan, en cas que la garnison de cette ville lui fasse savoir que les portes lui en seront ouvertes et qu'il est en notre pouvoir de nous en rendre maîtres au nom du Roi.

Dès que le comte de Viosménil s'y trouvera établi, il nous dépêchera un courrier en toute diligence pour nous en donner avis, et un autre en même temps à M. le prince de Condé pour qu'il puisse y arriver le plus tôt possible.

A Coblentz, le 24 de décembre 1791.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER,
CHARLES-PHILIPPE.

Le prince de Condé et M. de Vioménil eurent seuls, dès lors, la direction de l'opération et en assumèrent toute la responsabilité. Le prince recommandait à son lieutenant le secret absolu sur les négociations qui traînaient depuis si longtemps avec les frères du roi. « *Ni le cardinal ni l'abbé ne sont dans la confidence*, écrivait-il ; si vous les voyez, vous leur direz que la garnison nous a proposé ce projet, ce que nous avons accepté, promettant d'y aller dès qu'ils seraient maîtres de la ville et de la citadelle. *Ne parlez point de Polignac*, » ajoutait-il. Comme on avait besoin de communications promptes, faciles et sûres, et qu'il fallait prévoir les surprises et les trahisons, on convint d'un chiffre connu seulement de trois personnes : Condé, Vioménil et Thessonnet. Ce chiffre, écrit de la main du prince, consistait simplement en quatorze noms pour lesquels on avait choisi des équivalens. Ainsi Strasbourg s'écrivait *Amiens ;* Polignac, *Crésus ;* le cardinal de Rohan, *Grotius;* l'abbé d'..., *Scipion;* Saladin, *Titus;* Diétrich, *Néron;* Luckner, *Mustapha;* la citadelle, *Calais.* Au lieu de dire la garnison, on écrivait *le fauteuil ;* les chefs de corps se déguisaient sous le nom de *pistaches ;* les luthériens étaient *des Saxons*, les catholiques *des jardiniers*, les amis du roi *des chiens*, le club *l'enfer.*

L'insertion dans ce document du nom de Diétrich pourrait faire supposer que le maire de Strasbourg était en communication avec M. de Thessonnet, si le surnom de *Néron* n'était à lui seul un indice suffisant de la préoccupation malveillante du rédacteur du chiffre. Diétrich, royaliste *constitutionnel*, était à ce titre suspect aux émigrés, à ce point qu'on proposa de s'en défaire par un meurtre (1), ainsi que l'établissent les papiers en notre possession. Saint-Just en réponse à une interpellation du club des Jacobins, attribue au commandant de place Dietch l'honneur d'avoir sauvé la ville des complots et de l'invasion ; cet honneur ne revient pas à Dietch, qui ne prit le commandement que dans l'été de 1792, mais à Diétrich, qui, du 18 mars 1790 au 22 août 1792, dirigea la défense morale de Strasbourg contre l'armée de Condé et celle de l'Alsace tout entière contre la diplomatie allemande. Élu maire *malgré le parti*

(1) L'abbé de Calonne avouait à Montlosier, chef déclaré des constitutionnels, *qu'à Coblentz, s'il avait été le maître, il l'aurait fait jeter dans le Rhin.*

allemand, il ne cessa de déjouer ses plans et de rompre ses trames. On dut à ses efforts, pendant toute l'année 1791, la tranquillité relative dont jouit l'Alsace : ses démarches, son influence, son exemple contribuèrent à retenir dans le devoir les officiers indécis de la garnison ; ses relations au dehors lui permirent de faire avorter les combinaisons des Autrichiens.

Mis au courant des projets des Allemands et des menées de l'émigration par les membres de sa famille qui résidaient hors de France et surtout par le chancelier Ochs, de Bâle, son beau-frère, averti par des agens zélés qu'il entretenait à Kehl, à Wissembourg, à Porrentruy, opposant la ruse à la ruse, l'intrigue à l'intrigue, exagérant sa force pour intimider les complots, surexcitant le patriotisme par des fêtes, des discours, des congrès fédératifs, Diétrich réussit pendant près de deux ans à défendre sans armée la frontière du Rhin (1).

La situation de Bâle en faisait le rendez-vous des émissaires qui colportaient de Coblentz à Turin, par l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, le mot d'ordre de la contre-révolution.

Bâle est rempli d'étrangers, écrivait Ochs à Diétrich : Italiens, Parisiens, Francs-Comtois, Alsaciens, Épiscopaux. Les triumvirs de cette bande sont le vicomte de Mirabeau, le comte Montjoie de Veaufray et le comte d'Allamand. Ils forment un des anneaux de *la grande chaîne* que Condé tend autour de la France. Il y a quelquefois *aux Trois Rois*, à table d'hôte, jusqu'à quarante émigrés ; leurs propos font frémir : il y a même danger à y dîner.

Le prince-évêque de Bâle, installé à Porrentruy, s'était mis d'accord avec l'empereur d'Autriche pour autoriser l'occupation de ses états par les troupes allemandes ; il avait entraîné Berne, Soleure, Lucerne, et sollicitait les magistrats bâlois d'ouvrir leurs portes à son allié. Il n'était question que d'un petit détachement de quatre compagnies pour servir de garnison à Porrentruy. Ce point domine la vallée d'Alsace d'un côté, les routes du Jura de l'autre ; on comptait en faire pour les émigrés une étape entre Lyon et Bâle ; en cas de guerre, les quatre compagnies rapidement accrues prenaient à revers la frontière française et préparaient à l'invasion un formidable point d'attaque qui suppléait à la possession de Strasbourg. Le grand-conseil était divisé d'opinions ; Ochs pesa dans le débat et le passage fut refusé (2). Ce refus est l'un des échecs les plus

(1) Le rôle patriotique de Diétrich est établi par les débats du procès criminel qui lui coûta la vie (*Moniteur* de 1792, XIX, 84) et par les documens publiés par M. Louis Spach, en 1857, sous ce titre : *Frédéric de Diétrich*.

(2) Lettres du chancelier Ochs, des 6, 9, 12 et 18 février 1791.

considérables qu'ait subis la coalition des émigrés et des Allemands. Il eut pour conséquence de retarder l'invasion d'un an.

Le grand-conseil se décida aussi à expulser les émigrés les plus compromis; ce fut après de vifs débats. Fribourg et Neufchâtel intriguaient de nouveau pour qu'on permît le passage aux Impériaux.

Prenez garde, disait Ochs, si l'évêque obtient sa garnison, le duc de Wurtemberg en réclamera une comme comte de Montbéliard, le roi de Prusse demandera à faire passer quelques hommes à Neufchâtel, et notre indépendance est perdue. Ce sont de mauvais Suisses ceux qui se résignent à introduire les Impériaux sur notre territoire, libre depuis 1352, de crainte de quelques émotions, de quelques émeutes entre nous.

On vote sur le renvoi du comte de Montjoye, parent de Metternich et de toute la coterie féodale, son maintien entraînait tout. Quinze voix pour le renvoyer, quinze voix pour le garder. C'était à moi à décider; je voyais des yeux menaçants; un morne silence régnait dans la salle, j'opine pour le renvoi (1).

Le 20 avril 1791, un des députés de Strasbourg, M. de Schwendt, écrivait de Paris à Diétrich :

Les événemens qui se passent ici depuis huit jours ont fort échauffé les aristocrates (2); plusieurs sont partis et sans aucun doute ils sont allés joindre les fugitifs dans vos environs. Surveille bien les passagers; il vous en viendra de temps à autre à Strasbourg sous des noms supposés et des déguisemens pour connaître votre intérieur, l'esprit de la garnison et celui des officiers.

Les décrets sur la constitution civile du clergé et le séquestre des biens ecclésiastiques ajoutaient un nouveau ferment à toutes les causes de trouble qui agitaient la province. Le clergé, blessé dans sa conscience, excitait dans les villages la désaffection des catholiques pour un régime accepté d'abord avec enthousiasme et qui ne réalisait aucune des illusions qu'on s'était faites. Le cardinal de Rohan, discrédité comme individu, resté influent par sa dignité, ses possessions territoriales, ses richesses, agitait, de sa retraite d'Ettenheim, les curés et les fidèles. Les villages catholiques et les villages protestans engageaient une lutte de discussions qui souvent se changeaient en émeutes; les premiers blâmaient la spoliation du clergé, les seconds prêtaient main-forte aux municipalités chargées d'exécuter les décrets. La confusion était dans les intérêts comme dans les esprits. Les juifs, très nombreux en Alsace, revendiquaient

(1) Lettre de Ochs, du 18 février 1791.

(2) Il est interdit au roi de sortir des Tuileries pour se rendre à Saint-Cloud.

leur admission comme citoyens au sein de la nation régénérée; ils réclamaient au nom des droits de l'homme, on les repoussait au nom des intérêts matériels lésés par l'usure. Les régimens se révoltaient contre des officiers, aristocrates d'origine et d'opinion, qui prétendaient vivre et parler comme en 1788. Le commerce s'arrêtait; plus d'affaires à long terme. La ville de Strasbourg voyait son budget municipal réduit de 52,000 livres par l'abolition des droits féodaux, de 85,000 par le rejet des douanes de la ligne des Vosges à celle du Rhin. Il fallait combler ce déficit par l'impôt; tous ceux qui possédaient étaient atteints et mécontens.

Les brusques changemens d'idées et de personnes qui se produisaient à Paris avaient leur contre-coup dans la province. En juin 1791, le général Klinglin est remplacé par le général Gelb; Klinglin émigra. Le 17 août, Gelb fut destitué, et le vieux maréchal Luckner prit le commandement de l'armée du Rhin. Les rapports adressés au ministre par les ennemis de Diétrich et, plus tard, par les représentans en mission, font le plus triste tableau des habitudes des troupes en garnison à Strasbourg. Ces régimens, commandés par des chefs aristocrates, et dont plusieurs, passés à l'ennemi, n'avaient pas été remplacés, offraient l'aspect du désordre et de l'indiscipline. Point de vivres assurés, point de vêtemens, point de magasins; l'hôpital devenu insuffisant, les casernes encombrées de malades. Plus d'exercices réguliers, partout le désœuvrement, l'ennui. Les portes de la ville, celles de la citadelle, mal gardées, se fermaient tard. Le spectacle, les rues, les lieux de plaisir étaient remplis d'officiers; des soldats vagabonds couraient la campagne, effrayant les villages par leurs réquisitions insolentes. L'état-major, en correspondance réglée avec les émigrés, ne cachait point ses préférences, rivalisait de politesses et de prévenances avec les officiers allemands du fort de Kehl; tous les officiers gardaient la cocarde blanche dans leur poche, certains ne mettaient la cocarde tricolore qu'à la parade, d'autres affectaient de ne la faire porter qu'à leurs chevaux. Tel était l'état des esprits en Alsace pendant cette année 1791 que M. de Vioménil employa tout entière *à tâter le pouls aux officiers de la garnison de Strasbourg*.

Dans les derniers jours de 1791, après la fête de Noël, qui suspend en Alsace toutes les affaires, même urgentes, et rapproche les familles désunies, M. de Vioménil prit ses dispositions pour exécuter les ordres du comte d'Artois, autorisant le prince de Condé *à briser les vitres, mais sans faire de bruit*. Le maréchal Luckner avait en ce moment sous ses ordres environ douze mille recrues et trois mille hommes de vieilles troupes disséminées sur une ligne de trente lieues; en face de lui se groupaient de nombreux contingens prussiens et autrichiens, cantonnés de Bâle à Mayence, et *la légion*

noire des émigrés, forte de vingt-trois mille hommes. M. de Viomé-nil prit quelques centaines de cavaliers choisis, les posta par échelons de Worms à Kehl, et muni d'argent et de pleins pouvoirs, s'installa lui-même au pont de Kehl. La proclamation qu'il fit passer dans la ville et que le prince de Condé avait voulu rédiger seul, était ainsi conçue :

Nous, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et prince du sang royal,

Déclarons qu'ayant été invité par la garnison de Strasbourg de nous rendre en cette ville, et étant autorisé par les Princes, frères du Roi, de venir prendre en leur nom le commandement qui nous est offert pour assurer au Roi, notre seul légitime souverain et très honoré seigneur, la possession et parfaite soumission de cette place importante, nous ne voulons que prendre, en conséquence, toutes les mesures convenables et donner provisoirement, jusqu'à la prochaine arrivée des Princes, les ordres nécessaires pour réprimer toute violence, maintenir la tranquillité de tous les citoyens, faire respecter la justice, les lois et l'autorité de Sa Majesté, jusqu'à ce que, remise en pleine liberté, elle puisse elle-même faire connaître ses véritables intentions auxquelles, quand elles ne seront plus captivées et dénaturées par l'état de contrainte où il est notoire que Sa Majesté se trouve présentement réduite, nous nous empresserons d'obéir avec l'entière soumission que nous regarderons toujours comme le premier de nos devoirs, et qui est gravée dans nos cœurs par les sentimens dont nous sommes pénétrés pour l'auguste chef de notre Maison.

Cette déclaration, où la banalité de l'expression le dispute à la pauvreté du fond, ne dut pas faire d'impression forte ni durable sur les soldats à qui l'on s'adressait. On y remarque la précaution avec laquelle le prince se dérobe à toute initiative, et déclare répondre uniquement à un appel qu'il eût été peut-être plus adroit de provoquer franchement que de solliciter dans l'ombre pour le supposer ensuite spontané. Il insiste également sur la contrainte morale où l'on retient le roi et qui enlève toute valeur à ses actes, et insinue que cette situation de la couronne investit les princes de tous les pouvoirs que Louis XVI se trouvait dans l'impuissance d'exercer librement. Ce n'était après tout que le commentaire de la proclamation royale du 20 juin 1791, dans laquelle Louis XVI se disait prisonnier de fait depuis le 6 octobre 1789, et des déclarations des princes, le comte d'Artois, le comte de Provence et les trois princes de Condé, des 10 et 11 septembre 1791. De là à la régence il n'y avait qu'un mot à dire, qu'un pas à faire : les princes comptaient faire ce pas en avant par la surprise de Strasbourg, et, du haut de la citadelle reconquise, laisser tomber ce mot.

III.

Quelles étaient les forces dont disposaient les correspondans de M. de Vioménil? Pouvaient-ils compter sur le concours des habitans? Dans quelle mesure? De quelle façon les troupes devaient-elles se déclarer?

Un document unique donne réponse sur tous ces points. C'est le plan d'opérations rédigé de la main de M. de Vioménil, à Kehl, le 11 janvier 1792, et qui contient les détails les plus circonstanciés sur les ressources du parti royaliste à Strasbourg. La garnison se composait de six régimens : deux de carabiniers, de chacun 400 cavaliers; celui de Royal-Liégeois et celui de Salm-Salm, forts chacun de 1,000 hommes; le régiment de Vigier, 600 hommes; les Cent-Suisses du marquis de Pallavicini, forts de 700 hommes; au total : 4,100 hommes de vieilles troupes. Les Carabiniers et le Royal-Liégeois *étaient absolument déclarés dans leurs opinions et prêts à tout*; les autres comptaient quelques soldats douteux; tous les officiers étaient sûrs. Les cinq paroisses de la ville : Saint-Étienne, Saint-Laurent, Saint-Louis, Saint-Pierre-le-Vieil et Saint-Pierre-le-Jeune, devaient fournir 3,000 bourgeois armés, décidés à appuyer les régimens royalistes. On comptait que 10,000 catholiques, bons royalistes, n'hésiteraient pas, une fois la contre-révolution proclamée, à s'unir aux 3,000 des leurs qui s'engageaient à jouer, dès la première heure, un rôle actif dans la prise d'armes. M. de Vioménil se croyait sûr des curés de la province et de leurs paroisses; il annonçait dans son ordre de marche que 40,000 Alsaciens étaient prêts à accourir en armes aussitôt que le tocsin, sonnant de clocher en clocher, aurait appris aux affiliés de l'extérieur que la ville était au pouvoir des troupes de ligne et que la citadelle avait ouvert ses portes.

Les royalistes trouvaient en face d'eux, à Strasbourg même, environ 6,000 gardes nationaux casernés dans le couvent des Récollets et dans le séminaire, la garnison de la citadelle composée de trois bataillons de volontaires, deux compagnies d'ouvriers à l'arsenal et près de 200 canonniers casernés au parc d'artillerie, qui renfermait, tout attelées, munies de leurs caissons et largement approvisionnées, dix pièces de 4 et huit pièces de 12. Le directoire du département, celui du district et la municipalité étaient aux mains des républicains, la plupart modérés, mais surveillés de près par les clubs, dont les bureaux, établis en permanence, constituaient la véritable administration de la ville, particulièrement en ce qui concernait la police et les subsistances. Les protestans,

très nombreux, très attachés à la révolution, formaient une masse d'au moins 12,000 hommes résolus, qui, s'ils n'étaient pas réduits à l'impuissance par la promptitude du coup de main, pouvaient faire échec aux catholiques, plus nombreux, mais moins disciplinés, moins fermes dans leurs opinions et dans la volonté de les faire triompher.

En résumé, il s'agissait de surprendre les républicains, de faire capituler la citadelle, de désarmer les gardes nationales et d'intimider les protestans. Les troupes de ligne pouvaient être facilement enlevées par leurs officiers, du moins on l'espérait, et les catholiques avaient promis de se rallier aux régimens royalistes et de se grouper autour du drapeau blanc. Les chefs de corps, mis en demeure par M. de Vioménil de se décider et de prendre parti, avaient tous donné *leur parole d'honneur la plus sacrée* de participer à l'entreprise; il ne restait plus qu'à distribuer les rôles et à fixer le jour.

Le plan de M. de Vioménil, combiné d'après une parfaite connaissance des lieux et des hommes, ne donnait rien au hasard. L'ordre de marche, écrit en face du tracé graphique des rues et remparts, d'une écriture serrée et nette, procède comme le récit d'une victoire acquise plutôt que comme la préparation d'une entreprise où chaque pas se heurte à un danger. Il semble que lorsque le comte rédigea cet ordre, de sa petite chambre de Kehl, il suivait du regard, par la pensée, ses hardis compagnons, et se faisait l'illusion du succès sur le terrain alors que le papier seul devait nous léguer le souvenir de ses inspirations et de ses efforts.

Tel jour, dit-il, à cinq heures du matin, les carabiniers prennent position en face des quartiers occupés par les républicains; les bourgeois, avertis dans la nuit par des émissaires qui se sont glissés de maison en maison et ont donné le mot d'ordre aux affiliés, les soutiennent en seconde ligne. Les régimens douteux occupent les positions secondaires.

Un groupe d'officiers s'assure de la personne de Luckner; les catholiques se chargent du protestant Diétrich. On somme la citadelle et les casernes de se rendre à discrétion, sauf, en cas d'hésitation ou de résistance, à enfoncer les portes à coups de canon *et à tout massacrer sans faire de quartier.*

Les gardes nationales mettent bas les armes sans coup férir; on les cantonne aussitôt au pont couvert, sous le feu des canons, sauf à examiner ensuite s'il convient ou de les licencier en leur payant trois sous par lieue en assignats, *ou de les livrer soit aux Prussiens, soit aux Autrichiens.* S'ils résistent, on les mitraille.

Si la citadelle ferme ses portes et qu'on ne puisse ni abattre les

ponts, ni tenter l'escalade, ni l'enlever de vive force, on la réduira par la famine.

Aussitôt la ville prise, on fait le triage des catholiques suspects, on met à part tous les protestans, les administrateurs républicains, les membres des clubs, tous les individus réputés dangereux ou hostiles; *on les expulse.* Les chefs des catholiques, dans chaque paroisse, chargés spécialement, sous leur responsabilité, de cette importante épuration, s'assurent, dès la première heure, de M. de Valence, du prince de Broglie et des chefs révolutionnaires les plus connus.

Le cri de ralliement est : *Vivent le roi et les princes!* Le signal sera donné, pour l'attaque générale, par le commandant du 2e bataillon de Royal-Liégeois prenant position devant les casernes de l'artillerie.

Les ordres particuliers, datés du 28 décembre, sont encore attachés à l'ordre général de marche. L'aide de camp du prince de Condé, M. de Thessonnet, entré dans la ville au péril de sa vie et qui joua sa tête à chaque instant, pendant deux mois, dans cette entreprise aussi hardie que délicate, a pour mission de parler aux soldats et de les enlever au nom des princes. M. de Courtivron, colonel des carabiniers, prend le commandement. Il est responsable de l'opération et de ses suites. M. de Vildermoth, colonel du régiment de Salm-Salm, dont les hommes sont moins sûrs, ne doit pas les engager dans l'attaque des casernes; il servira de réserve, dissipera les attroupemens, fera la police des rues et des portes. Le marquis de Pallavicini et M. de Saint-Pol ont pour objectif l'arsenal, le parc d'artillerie, les poudres. M. de Vioménil, posté au pont de Kehl avec un escadron de gentilshommes, attend avec impatience le signal qui, en pleine nuit d'hiver, lui doit annoncer la prise d'armes. Des relais sont échelonnés de Kehl à Worms : tandis que Vioménil se jettera dans la ville, des courriers bien montés iront à toute bride hâter l'arrivée du prince de Condé et de la *légion noire;* des émissaires gagneront les villages de la plaine, des feux avertiront les paroisses de la montagne, et les paysans catholiques d'Alsace, avertis par le canon et la flamme, déboucheront en armes de toutes les vallées des Vosges.

Pendant douze jours et douze nuits, M. de Vioménil attendit, l'œil et l'oreille au guet. Rien ne parut. Cet intervalle du 28 décembre au 10 janvier se passa en entrevues, en pourparlers, en hésitations. Les chefs de corps, fort perplexes, entraînés par leurs sentimens royalistes, retenus par leur instinct patriotique, n'osaient se décider à livrer Strasbourg; la réserve des princes leur paraissait excessive, ils ne s'expliquaient la prudence de Condé que par la crainte d'un désaveu; la présence du comte d'Artois les eût

décidés plus vite que les adjurations, les reproches, les ardeurs du comte de Vioménil. Celui-ci, désespéré, décida Condé à brûler ses vaisseaux. Le prince lui remit, le 10 janvier 1792, la lettre suivante, avec pouvoir d'en user comme bon lui semblerait.

A messieurs les chefs de corps de la garnison de Strasbourg.

Messieurs, je vous l'ai déjà fait dire : le salut de la France est entre vos mains, ainsi que celui *des vrais Bourbons*. Ils n'ont de ressource qu'en vous, et vous en serez convaincus quand vous saurez que les frères du Roi sont forcés de quitter Coblentz sans savoir où reposer leur tête. Les gardes du corps évacuent déjà l'électorat de Trèves et tout va suivre. Vous verrez par l'article de la lettre de M. le comte d'Artois que je vous envoie à quel point il désire le succès de l'opération qui lui est confiée. Les princes, la noblesse française, vont être dispersés, proscrits par tous, n'ayant peut-être que la Forêt-Noire pour retraite et pour y finir leurs jours, avec honneur sans doute, mais dans l'horrible certitude de laisser leur Roi, leur patrie, en proie à la fureur des scélérats qui vont effacer la France du nombre des puissances de l'Europe.

C'est à vous, messieurs, c'est à vous seuls qu'il est réservé de tout sauver. Seriez-vous insensibles à cette gloire immortelle? Je ne puis le penser. Vos moyens sont certains, votre courage n'est pas douteux: mais, quand il serait trompé par le sort, eh bien, messieurs, vous y périrez peut-être, et je ne demande qu'à périr avec vous, mais les gens d'honneur de tous les pays envieront votre mort et la postérité vous citera pour modèles.

Réfléchissez, messieurs, à votre devoir, et votre probité n'hésitera pas plus que votre valeur. Je croirais vous faire tort en vous en disant davantage. Je ne me permettrai pas de vous parler de votre intérêt; il suffit de vous répéter que vous serez les sauveurs de votre Roi, de votre pays, de la noblesse française et des Bourbons dignes de l'être. Mon admiration vous précède, et la reconnaissance de l'univers intéressé à notre cause sera la première des récompenses qui vous sont destinées.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

Le prince ajoutait en *post-scriptum* ces mots significatifs : *Il faut que je sache sous deux fois vingt-quatre heures sur quoi je peux compter.*

Il joignait à sa lettre la copie d'une phrase de la dépêche que lui avait adressée le comte d'Artois, de Coblentz, le 1er janvier 1792 :

Notre situation devient chaque jour plus pénible et plus embarrassante. Aussi vous sentirez sans peine *combien nous serions heureux de voir réussir le grand projet de Strasbourg* dont nous sommes convenus

ensemble, et pour lequel nous vous avons donné un pouvoir signé de nous.

Le 13 janvier, M. de Vioménil écrivait encore, de Kehl, à M. de Thessonnet, caché dans une méchante auberge de la paroisse Saint-Étienne, à Strasbourg, où il avait de secrètes conférences avec les chefs de corps royalistes :

Je ne puis concevoir, mon cher Thessonnet, quels peuvent être les motifs qui causent autant de variations et d'incertitudes sur l'exécution du projet important qui nous intéresse et qui a été unanimement adopté par MM. les chefs des corps. Persuadez-leur donc que ce plan bien combiné, comme il l'est déjà entre eux et les catholiques fidèles royalistes, qui seront au nombre de dix mille, assurera indubitablement, et *sans aucune effusion de sang*, le succès d'une opération qui les immortalisera à jamais; que le rétablissement des autels, celui du souverain légitime sur son trône, et le salut de la patrie leur seront dus; dites-leur aussi que leurs altesses royales, toute la noblesse, ainsi que tous les bons Français, ont les yeux ouverts sur la conduite qu'ils vont tenir. Répétez-leur encore que personne n'ignore qu'ils ont beaucoup plus de moyens qu'il ne leur en faut pour remplir victorieusement les vues des princes sur cet objet; dites-leur enfin, mon cher Thessonnet, que s'ils laissaient échapper une occasion aussi majeure et qui est autant en leur pouvoir, ils en seraient responsables vis-à-vis de l'Europe entière, qui est essentiellement intéressée à la même cause. Je me bornerai à cette dernière réflexion, toutes celles qu'on pourrait y ajouter seront sans doute faites par ces messieurs qui y sont d'ailleurs formellement engagés *par leur parole d'honneur la plus sacrée*. Je m'en rapporte donc entièrement, avec la plus grande confiance, à ce qu'elle doit leur prescrire, et je me plais d'avance à me convaincre qu'ils ne perdront pas un instant pour justifier la bonne opinion qu'ils ont inspirée à leurs altesses royales sur leur dévoûment sans bornes à l'auguste et honorable cause pour laquelle tous les vrais Français doivent sacrifier jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Ces vives instances, cet appel aux sentimens d'honneur et de loyauté des officiers ne réussirent pas à les décider. Nous disions tout à l'heure quel doute avait germé dans leurs âmes et par quelle intuition de leurs véritables devoirs ils hésitaient à tenir la parole donnée dans une heure de chevaleresque entraînement. Ils sentaient qu'en agissant ainsi ils risquaient tout, leur vie, leur réputation, beaucoup plus sûrement qu'en arborant la cocarde blanche. Accablés d'ignominie par les émigrés, accusés de trahison par les clubs, leur destinée était de disparaître entre les deux partis extrêmes, également flétris par chacun d'eux; mais cette douloureuse certi-

tude n'était-elle pas préférable encore à la honte de tenter un coup de main dont le résultat infaillible serait de livrer aux Allemands les portes de l'Alsace?

Sur les feuilles blanches du document capital, analysé plus haut, M. de Vioménil, au lendemain de ses déceptions et ne perdant pas encore toute espérance, résume ses impressions en quelques notes rapides, sévères.

La facilité d'exécution du plan, la parole donnée par les officiers, tout semblait assurer le prompt succès de cette importante opération. Mais ces mêmes officiers qui avaient engagé leur parole d'honneur, non-seulement refusèrent d'agir quand on leur fixa le jour et l'heure, mais tergiversèrent pendant plus d'un mois, remettant d'un jour à l'autre et finirent par convaincre qu'ils n'avaient pas assez de courage pour se déclarer.

Le comte de Vioménil, profondément affligé de rencontrer une faiblesse aussi coupable dans les personnes qui avaient donné de telles assurances de leur dévoûment, s'était procuré des princes l'engagement écrit de conserver à Luckner son grade et de lui assurer toutes les récompenses qu'il pourrait désirer s'il voulait prêter son concours au coup de main qui devait mettre au pouvoir des royalistes la citadelle et la ville de Strasbourg.

Ce général reçut à merveille M. de Thessonnet, aide de camp de M. le prince de Condé, chargé par M. de Vioménil de cette délicate négociation. Il lui avoua qu'il serait heureux de servir la cause royale à laquelle il était profondément attaché, mais qu'il n'était pas assez sûr de la garnison et qu'il redoutait surtout les agens révolutionnaires épiant ses moindres démarches. Il termina cependant en donnant à M. de Thessonnet un rendez-vous pour le surlendemain, lui laissant espérer une réponse affirmative sur les propositions qu'il lui venait de faire.

M. de Thessonnet se rendit chez M. de Luckner à l'heure dite. A peine la conversation était-elle engagée qu'on annonça le prince de Broglie, qui avait connu intimement M. de Thessonnet et savait à quoi s'en tenir sur ses principes. M. de Thessonnet n'eut que le temps de s'enfuir le plus vite qu'il put, en sautant le rempart de la ville pour venir me rejoindre au fort de Kehl.

Ayant encore vu échouer ce moyen, j'imaginai d'en proposer un autre à M. de Courtivron, commandant des deux régimens de carabiniers, qui m'avait paru, dans le nombre des chefs de cette garnison, être le plus résolu. Je lui avais fait plus d'honneur qu'il n'en méritait.

Je renvoyai M. de Thessonnet à Strasbourg. Il y passa quatre jours enfermé avec les colonels. Il mit tout en œuvre pour obtenir d'eux qu'ils tinssent la parole donnée; il désespéra de leur rendre l'énergie

dont ils auraient eu besoin. M. de Courtivron manifestant avec vivacité son regret de voir les autres chefs de corps refuser de le seconder, je lui fis proposer d'exécuter à lui seul la surprise de la citadelle, et par là de forcer la ville.

M. de Courtivron examina, discuta, hésita, se déroba et ne montra pas plus de force d'âme que les autres officiers. M. le prince de Condé se décida, sur ce dernier refus, à se retirer avec le corps qu'il commandait dans l'électorat de Mayence.

La nouvelle combinaison de M. de Vioménil, aussi hardie qu'originale, offrait de grandes chances de succès, quoiqu'il parût bizarre de faire donner l'assaut à une citadelle par de la cavalerie.

La garnison de la citadelle se composait d'un seul bataillon de volontaires ; trois fois par semaine, la moitié des hommes se rendaient le matin en corvée à Strasbourg pour s'y pourvoir de légumes et y prendre les rations de pain.

M. de Courtivron devait l'un de ces jours de corvée, concerté à l'avance, simuler avec ses deux régimens une promenade militaire, longer les fossés de la citadelle et se diriger sur le pont de Kehl; au signal, obliquer sur la porte de la citadelle et la traverser au trot pour se porter rapidement, de l'autre côté, à la porte dite de Strasbourg, en désarmer la garde et lever le pont-levis. Les soldats, attirés par le bruit de la cavalerie, descendent dans les cours ou se montrent aux fenêtres. L'arrière-garde désarme le poste du pont qui n'est que de vingt hommes et le poste de la porte de Kehl, tandis que les escadrons du centre, mettant pied à terre, s'élancent par petits groupes dans les casernes, s'emparent des armes, enferment les officiers et sabrent quiconque fait mine de résister.

Vingt minutes suffisent pour la surprise de la citadelle. Cela fait, on braque sur la ville l'artillerie des remparts; sous la protection du feu des canons, quelques centaines de carabiniers sortent et prennent position en face du parc d'artillerie. Six coups de canon, signal convenu, jettent en armes, dans les rues de la ville, dix mille bourgeois catholiques et dans la campagne, trente mille paysans royalistes avertis à l'avance par les curés. En même temps, l'infanterie de l'armée de Condé, massée dès l'aube au pont de Kehl, où elle arrive à marches forcées pendant la nuit qui précède le coup de main, prend possession de la citadelle et y arbore le drapeau blanc.

La ville est sommée de se rendre. Si elle s'y refuse, on la menace d'un bombardement. On ne met pas en doute que les négocians de Strasbourg, effrayés de cette éventualité qui les exposerait à la perte totale de leurs fortunes, ne déterminent une prompte reddition. Si les républicains hésitaient, malgré l'investissement des paysans et l'artil-

lerie de la citadelle, *ils seraient foudroyés par les bombes et les boulets rouges,* une exécution sommaire causant toujours moins de pertes et de ruines que des sensibleries et des apitoiemens. Il ne faudrait que quelques heures pour amener sur terre française les vingt mille gentilshommes ou stipendiés qui sont aux ordres des frères du Roi. Toutes les mesures seraient prises pour maintenir les communications libres avec la rive droite du Rhin, assurer le ravitaillement permanent de la citadelle par le pont et de la ville par la citadelle, en admettant que l'armée républicaine pût maîtriser et réprimer la levée des catholiques et commencer le siége de Strasbourg.

IV.

Tandis que MM. de Vioménil et de Thessonnet risquaient obscurément leur tête pour tâter Luckner et entraîner M. de Courtivron, le prince de Condé, tenu au courant par la correspondance de son dévoué lieutenant, mais ne sachant pas encore le dernier mot de cette périlleuse aventure, lui écrivait d'Oberkirck, le 14 janvier 1792, la curieuse dépêche que voici :

Je vois par votre lettre, mon cher Vioménil, que rien n'est encore fait, mais que rien n'est encore perdu. Votre lettre est parfaite et a dû faire effet; mais je crois qu'il eût été mieux que vous leur envoyassiez un plan de votre façon que d'attendre le leur. Il est incroyable que T. (Thessonnet) n'ait pas encore vu S.-P. (Saint-Pol), et ne l'ait pas rallié aux autres, ainsi que les chefs de S. (régiment de Salm-Salm). On m'a assuré aujourd'hui que, suivant mes anciennes notes, les trois quarts de ce régiment étaient bons; ce qu'on m'avait dit hier m'avait bien étonné.

Je vous confie à vous seul, car il ne faut pas compromettre l'homme, que le chef de la régence de Fribourg, tout en parlant comme l'empereur le lui a ordonné, a dit à part à l'a. d'É. (l'abbé d'...?) : *Si le prince de Condé trouve le moyen d'entrer sans nous, j'en sauterai de joie tout seul dans mon cabinet.*

Enfin! ces chefs arrangent mal leur plan, je le vois; mais il paraît qu'ils ont bonne volonté, voilà pourquoi je crois que vous les décideriez en leur mâchant leur besogne.

Vous avez avec vous l'homme pour Paris; n'oubliez pas de le faire partir la veille du jour qui sera convenu, c'est-à-dire vingt-quatre heures auparavant, mais pas plus tôt, et seulement quand vous aurez la certitude.

Faites sentir aux chefs que la chose va devenir publique et qu'ils n'ont plus qu'à choisir entre la honte et la punition d'un côté, et la gloire et les récompenses de l'autre. J'imagine qu'ils savent bien que j'ai l'autorisation des princes dans ma poche.

On dit que Luckner et Diétrich n'ont plus d'argent et qu'ils ont proposé aux officiers de céder leurs appointemens pour faire le prêt. Si cela est vrai, tout nous seconde, et ce serait une belle occasion. Malgré ce que je viens de vous dire qu'on m'a dit de S. (Salm-Salm), ne vous en servez qu'avec précaution et tâchez toujours de le mettre entre deux autres bons.

Cette dépêche se croisa avec un avis désespéré de M. de Vioménil annonçant qu'il était à bout d'inventions et d'énergie, et que tout son dévoûment devenait inutile en présence de la force d'inertie et des fins de non-recevoir des colonels. Il énumérait dans cet avis les combinaisons qu'il comptait proposer à M. de Courtivron si la tentative qu'il essayait de nouveau auprès de Luckner devait échouer. Le prince lui répondit, courrier par courrier, une lettre noble et triste.

Mon cher Vioménil, *on ne donne point d'âme à ceux qui n'en ont point.* Du moment que ma lettre et la vôtre n'ont fait aucun effet, ces gens-là n'iront point.

Ce n'était pas pour ma gloire seule que je désirais cela, mais pour le salut de la France; *parce qu'il m'est prouvé, clair comme le jour, que, ce coup manqué, l'Alsace sera réunie à l'Empire sous un mois,* et voilà ce que ces messieurs auraient pu parer. Voilà le service important qu'ils auraient pu rendre. Ils y sont insensibles!

Tant pis pour eux! La noblesse saura les apprécier; car je ne pourrai pas m'empêcher de lui rendre compte que le coup était arrangé, possible, vraisemblable, presque certain, même de leur aveu; qu'il ne s'agissait que d'*oser,* et qu'ils n'ont pas voulu oser.

Le plan me paraît bon. Je voudrais seulement que vous en retranchassiez les aides de camp qui doivent parler en mon nom. Cela est parfaitement inutile, et dès qu'une lettre comme la mienne n'enlève pas des officiers, le dire d'aides de camp, inconnus aux soldats, ne les enlèvera pas non plus. Cela me compromettrait vis-à-vis des princes, *qui veulent que je ne sois qu'un enfonceur de portes ouvertes,* et voilà tout. Entre nous soit dit, ce sont ces jeunes gens qui ont sûrement imaginé cela pour être de quelque chose. Ce sont de fort jolis garçons, pleins de zèle et d'intelligence; mais les officiers peuvent dire ce que diraient les aides de camp, et cela fera même plus d'effet.

Ce que je vous recommande par-dessus tout, c'est d'empêcher un complot isolé contre le maire. Puisqu'on veut que les scélérats restent les maîtres, *il est fort inutile, il serait même lâche de s'en défaire par un crime que j'abhorre,* loin de l'autoriser, puisque j'ai toujours recommandé de ne faire que de s'assurer des traîtres pour les livrer à la justice en temps et lieu.

Je ne connais pas assez la ville pour vous faire les objections locales contre votre plan, s'il y en a à faire, et je m'en rapporte à cet égard tout autant à Salins qu'à vous sur la partie militaire.

Mais je ne comprends pas la peine que ces messieurs ont à lâcher le mot : *Nous exécuterons tel jour,* ou bien : *Nous ne voulons pas exécuter.* Ils pourraient dire encore : *Les Tuileries, ou le conseil de Coblentz* (je ne dis pas les princes) *nous ont fait dire sous main de ne rien faire.* Alors on saurait sur quoi compter. Il faut tâcher de leur tirer cela. Mais finissons, car on ne me laissera pas longtemps ici. Envoyez-moi tous les jours de vos nouvelles, et sans compliment.

Au reste, s'ils tiennent absolument aux aides de camp, il ne faut pas manquer la chose pour cela; mais cela n'aurait pas le sens commun à eux.

Je ne suis d'avis ni d'écrire aux soldats pour enlever leurs officiers (cela serait injurieux pour eux et *très scabreux* pour moi dans la suite) ni de parler à Luckner, *dont il faut seulement s'assurer.*

Trois jours plus tard, comme il n'était plus question d'enlever les officiers de la garnison de Strasbourg en leur parlant de trône et de fidélité, et qu'à défaut d'enthousiasme on allait faire appel aux appétits, aux ambitions, à l'intérêt sordide de la masse, le prince de Condé fait passer à son lieutenant la note suivante :

Il faut offrir aux officiers, aux sous-officiers et aux soldats des avantages que la nouvelle Constitution ne peut leur donner et dont ils auront la certitude en servant le parti du Roi.

Les chefs de corps qui conduiront leurs troupes peuvent former des demandes, soit de grades, de places ou de décorations; on les accordera.

On donnera à tout officier qui y aura contribué un grade au-dessus de celui qu'il a, ou le brevet en attendant la place.

On donnera à tous les bas-officiers et à tous les soldats qui y auront contribué, outre la certitude d'un avancement prompt, 2 sols de haute paie par jour, leur vie durant, indépendamment de leur traitement au service ou de leur retraite quand ils la prendront, et une couronne brodée sur l'habit, qui annoncera la part qu'ils auront eue à la remettre sur la tête du Roi.

Tout ceci ne doit être considéré que comme des idées que vous modifierez comme vous voudrez, et dont le résultat est *qu'on donnera à chacun ce qu'il désirera le plus.* Mais de la promptitude!

Tandis que le patriotisme du prince de Broglie et de Diétrich relevait les défaillances de Luckner, gourmandait les entraînemens des colonels, maîtrisait l'irrésolution des officiers subalternes et faisait échec au complot royaliste, les projets des princes furent tout à

coup battus en brèche, du côté où ils devaient le moins s'y attendre, par la diplomatie autrichienne. Les espions épars en Alsace *avaient flairé le complot*. Les Allemands, assurés de l'imminence de la guerre, convaincus qu'il leur suffirait d'envahir l'Alsace pour être maîtres de cette province si convoitée par eux, comprirent qu'il fallait à tout prix éloigner Condé de la frontière et l'empêcher de planter son drapeau sur terre française. Le rêve des émigrés sages avait toujours été de rentrer en France libres, sans attaches douteuses, les armées étrangères leur servant simplement de soutien, d'appui moral, de réserve, au pis-aller; la coalition au contraire entendait exploiter la situation à son profit et faire des Français fugitifs des complices et non pas des alliés. Le succès d'un complot royaliste eût déjoué les plans des cabinets de Vienne et de Berlin; tout fut mis en œuvre pour *défranciser l'Alsace*, selon le mot du Prussien Klauer.

Les partisans de l'Allemagne à Strasbourg ne cessent d'y jeter le désordre dans les esprits et dans l'administration. Sous leurs efforts, le *club du Miroir*, où Diétrich avait jusque-là réussi à maintenir associées toutes les nuances d'opinion, se divise; le parti allemand se constitue en *club des Jacobins*, dénonce Diétrich, exige l'expulsion des modérés et l'arrestation des suspects. La suppression de Diétrich les délivrait d'un adversaire clairvoyant et intègre; le renvoi des chefs de corps anéantissait pour les émigrés les combinaisons de surprise; la dislocation des régimens de ligne et leur remplacement intégral par des bataillons de volontaires, à peine formés, livraient la place. Pour laisser le champ libre à l'armée allemande, il ne restait plus qu'à écarter la *légion noire* des bords du Rhin : on y procéda sans ménagemens.

Le 3 février 1792, le prince de Condé reçut avis à Oberkirch de l'arrivée d'un commissaire extraordinaire du duc de Wurtemberg. Il convoqua aussitôt tous ses chefs de corps et les invita à prendre part au conseil de guerre qui se tiendrait le lendemain, à son quartier-général; M. de Vioménil, dont les lumières, la sagacité, la clairvoyance étaient appréciées de tous, y fut naturellement appelé; prévenu à temps, il s'y rendit. On pensait qu'il s'agissait de la discussion d'un plan d'attaque, à la veille d'une entrée en campagne que l'on disait prochaine, et du règlement définitif de la situation de l'armée de Condé, situation toujours très fausse et très précaire au triple point de vue de la liberté des mouvemens, du tarif de la solde et de la régularité des approvisionnemens. La surprise devait être extrême, et la colère des gentilshommes émigrés fut égale à leur désappointement. Ils avaient bien des motifs déjà de se défier des Allemands; mais la communication du 4 février 1792 fut le coup suprême porté à leurs illusions.

Le commissaire, M. de Melius, annonça au conseil que son prince, comme chancelier de l'empire, l'avait chargé de prévenir son altesse sérénissime le prince de Condé que, s'il se refusait plus longtemps à licencier les troupes soldées réunies sous ses drapeaux, il serait forcé de faire marcher toutes ses troupes pour l'y obliger par les moyens de force qui seraient en son pouvoir. On lui accordait un délai de vingt-quatre heures pour s'exécuter.

Cet ordre impératif, si impertinent dans sa forme brève, révolta les officiers qui siégeaient au conseil; et la communication de M. de Melius était si imprévue *qu'elle fut suivie pendant quelques minutes du silence le plus agité.* Le comte de Vioménil, *ne pouvant contenir le sentiment d'horreur qu'il éprouvait d'une telle vexation,* prit la parole et répliqua à M. de Melius: *Votre maître ignore sans doute l'énergie dont peuvent être capables trois mille gentilshommes français qui ont déjà sacrifié leur fortune et qui ont mis leur honneur à se dévouer, au péril de leur vie, à la défense de leur roi!*

Fort étonné lui-même d'une attitude qu'il ne soupçonnait pas, habitué qu'il était dans son pays à tenir plus de compte de la force que du droit et à plus ménager les caprices de la politique que la dignité des hommes, M. de Melius répondit qu'il lui était extrêmement pénible d'être chargé d'une commission aussi désagréable. Il ajouta que, forcé d'obéir aux ordres de Monseigneur le duc de Wurtemberg, il n'avait pu parler autrement que comme il lui était dit de le faire, mais qu'il ne perdrait pas un instant pour soumettre à son prince les représentations respectueuses qu'il croirait le plus capables de le déterminer à adoucir la loi de rigueur qu'il avait jugé bon d'imposer. M. de Melius s'étant retiré, tous les membres du conseil prirent à partie M. de Vioménil, lui reprochant d'avoir mis trop peu de ménagemens dans ses expressions. Celui-ci, d'humeur vive, dégoûté de la diplomatie, des complaisances, des voies souterraines et des mots couverts, indigné de la faiblesse de ses collègues, autant qu'il l'était de l'indécision des royalistes de Strasbourg, lâcha la bride à l'emportement de son honnête et loyale nature.

« Je me propose, messieurs, répondit-il aux officiers, d'avoir avec le commissaire allemand, sur ce même sujet, une conversation particulière qui ne sera pas aussi modérée que mes paroles de tout à l'heure, et vous m'excuserez si je ne vous y invite point. »

Il partit le même soir et rejoignit M. de Melius à la troisième poste, à Offenbourg. Il lui dit alors, à titre de confidence, qu'après son départ du quartier-général les gentilshommes français, ayant appris l'objet de sa mission et la nature de la communication dont son souverain l'avait chargé, s'étaient montrés fort irrités et avaient unanimement décidé d'aller sur-le-champ attaquer le duc de Wur-

temberg dans ses propres états; que cependant, sur les vives instances de lui, Vioménil, ils avaient consenti à attendre le résultat des représentations que M. de Melius avait promis de faire au duc. M. de Melius, remerciant le comte de sa courtoisie et de sa prudence, lui lut la copie de la dépêche qu'il avait adressée à son prince; elle était telle, en effet, qu'il l'avait dite et répondait tout à fait au désir de M. de Vioménil.

Le soir même, M. de Melius adressait une nouvelle dépêche et trois jours plus tard, il recevait par un envoyé spécial la réponse si impatiemment attendue. Le duc, averti de l'attitude énergique des Français, si spirituellement improvisée par la fierté patriotique d'un seul homme, non-seulement ajournait l'ordre de licenciement, mais confiait à des officiers de sa maison le soin de fournir à l'armée du prince de Condé les meilleurs cantonnemens que le pays pourrait offrir. Pure courtoisie d'Allemand! Ces cantonnemens étaient dans l'électorat de Mayence, et le prince français n'allait plus avoir de motif pour prolonger son séjour sur une frontière dont l'Empereur l'écartait par la ruse, n'ayant osé continuer la menace.

Cette poursuite de M. de Melius, ce mélange de finesse et d'audace étaient dans les habitudes du comte de Vioménil, qui a laissé un renom légendaire sur les bords du Rhin, en Russie, en Portugal, partout où il a porté si haut le respect de son pays et la fidélité de ses convictions. Les Allemands racontent qu'on le vit maintes fois, durant l'émigration, malgré son âge, dans les explosions de son humeur chevaleresque, en appeler à son épée pour défendre le nom français qu'il croyait insulté; et lui-même avoue s'être emporté jusqu'à menacer le général baron de Stein de coups de canne.

La nécessité de battre en retraite jusqu'à Mayence contrariait fort les plans de M. de Vioménil. Les correspondances échangées entre le prince et lui marquent les nuances, les soubresauts, les avortemens successifs de leurs combinaisons avec une vivacité de style et une franchise d'impression que les citations textuelles seules peuvent rendre. En même temps que se produisait l'incident d'Oberkirch, Condé, sur les instances de Vioménil, avait soumis au comte d'Artois la marche des pourparlers de Strasbourg et divers plans imaginés pour répondre aux différentes éventualités qui pouvaient se produire. Les princes, dans l'ignorance où ils étaient encore de la brusque démarche du duc de Wurtemberg et tout remplis des illusions dont les leurraient le comte de Cobentzel, M. Heyman et l'abbé de Calonne, se décident à formuler par écrit leurs intentions, comme Condé s'était le premier résolu à le faire, un mois auparavant, le 10 janvier.

Le 5 février 1792, les frères du roi, comprenant trop tard que

leur hésitation si longtemps prolongée a compromis les intérêts de la dynastie, sortent enfin de leur prudente réserve et adressent au prince de Condé une dépêche collective très nette et dont l'effet, six mois plus tôt, aurait pu être décisif. Cette dépêche, dont voici le texte, est l'une des pièces inédites qui jettent le plus de lumière sur la situation politique des émigrés.

Nous sentons vivement, notre cher cousin, l'extrême embarras de votre situation et nous y prenons beaucoup de part; mais il ne faut pas qu'elle vous fasse préférer les conseils de votre courage à ceux de la prudence.

Nous persistons à ne vouloir aucune opération partielle et de médiocre importance, telle que serait la prise de possession d'une petite place comme Huningue ou Fort-Louis, quelque facilité que vous eussiez à vous en rendre maître, parce que cela ne mènerait à rien et pourrait déranger le plan général, ou donner prétexte de nous imputer d'y avoir nui. Il est vrai que l'impératrice de Russie ne pense pas de même et qu'elle croit qu'il serait toujours avantageux de prendre poste en France, ne fût-ce que dans une petite place. *Mais nous savons que cela déplairait à celui de qui nous avons à cœur de suivre les intentions.* Il désapprouve également toute entreprise dont le succès ne serait pas assuré ou qui serait de peu de valeur.

La reddition de Strasbourg ne serait pas de ce genre. Comme elle nous procurerait un point d'appui très solide et qu'elle entraînerait bientôt la soumission de toute la province, même aussi celle des provinces adjacentes, on ne pourrait pas la regarder comme une entreprise partielle ou hasardée, et, si cette ville nous ouvrait ses portes, si la garnison fidèle à son Roi nous y appelait, si nous étions sûrs de nous en rendre maîtres, il ne nous serait pas permis de nous y refuser, ni d'hésiter à remettre une place aussi importante au pouvoir de Sa Majesté.

S'y établir serait un coup de partie décisif et qui aurait pour tout le royaume les suites les plus avantageuses. La crise actuelle en augmenterait encore le prix; car, *la guerre paraissant inévitable, il serait bien intéressant que la première ouverture se fît par des Français pour que les mouvemens des puissances étrangères conservassent le caractère d'auxiliaires.*

Ce serait aussi le moyen d'épargner bien du sang et le seul peut-être qui pût prévenir la bizarre fatalité qui ferait paraître *le Roi réuni à toute la nation contre ceux qui viendraient le secourir.*

Jamais explosion intérieure ne pourrait éclater plus à propos et il ne serait pas possible de la faire passer pour une *agression,* puisque la jonction des Français fidèles rentrant dans leur patrie aux Français fidèles qui les y auraient appelés n'a certainement rien d'hostile, et que la soumission d'une ville à son légitime souverain, représenté par ses

frères, n'est que le retour à l'ordre par voie pacifique. On ne saurait y voir l'apparence d'une *provocation*, surtout de la part des puissances étrangères qui n'y auraient même aucunement participé.

Pénétrés de cette vérité, et d'après ce que nous tenons de la personne de confiance que vous connaissez, nous regardons comme certain et nous vous autorisons à assurer, s'il était nécessaire, *qu'autant aux Tuileries on est contraire à toute entreprise partielle, petite et douteuse, autant on y serait satisfait de nous voir maîtres de prendre tranquillement possession de la capitale de l'Alsace*, et que tous ceux qui auraient contribué à cette heureuse possession, à plus forte raison ceux qui l'auraient décidée, recevraient un jour de Sa Majesté les applaudissemens dus à leur zèle et des récompenses honorifiques proportionnées à la grandeur d'un tel service.

Si cette favorable conjoncture se présente, nous nous en rapportons pour le temps et les moyens d'exécution à votre sagesse et à votre habileté, étant bien persuadés que vous saurez mettre les circonstances locales à profit sans rien compromettre.

Nous approuvons extrêmement et nous vous recommandons de plus en plus la bonne idée que vous avez d'envoyer, le cas arrivant, en toute diligence et avant tout autre départ quelconque, un courrier à Paris pour prévenir ceux qui veillent à la sécurité de Leurs Majestés de redoubler en ce moment d'attention et de rassembler autour d'elles toutes les forces disposées à les secourir : elles sont heureusement assez grandes aujourd'hui pour qu'il n'y ait rien à craindre. D'ailleurs, cet événement serait plus propre à déconcerter les séditieux qu'à enhardir leurs attentats, surtout lorsqu'ils sauraient ce qui serait alors public ; la confédération des plus grandes puissances contre leur criminelle usurpation, et qu'ils verraient des armées nombreuses s'avancer sur nos frontières déjà accessibles.

Les résolutions de l'empereur, celles du roi de Prusse, ne sont plus douteuses. Ces deux souverains, assurés des dispositions de la Russie, de la Suède et de l'Espagne qui les ont même prévenus, combinent présentement avec ces cours coalisées le plan de leur marche, et déjà ils ont donné des ordres à leurs troupes. L'Empereur, outre celles qu'il a en Flandre, aura une autre armée commandée par un prince de Hohenlohe; le roi de Prusse fera marcher la sienne vers le moyen-Rhin; les Hessois disposent leur cordon depuis Hanau jusqu'à Rhinfelds; les Suisses se joindront aux troupes piémontaises vers les Alpes, et celles de l'Espagne se rassemblent en Catalogne. Aussi les fidèles serviteurs du Roi auront pour appui, et la sûreté du Roi aura pour garant, le développement des forces les plus formidables.

Tout cela doit être d'un grand encouragement pour les chefs de la garnison de Strasbourg. Servez-vous-en pour ranimer leur zèle, et assurez-les qu'à l'instant que nous vous saurons à leur tête, nous irons jouir

avec vous du triomphe de leur fidélité et procurer aux habitans tous les avantages sur lesquels ils auraient droit de compter.

Vous connaissez, notre cher cousin, les sentimens avec lesquels nous sommes vos bien affectionnés cousins.

Dans l'intervalle du 4 au 6, de nouveaux incidens s'étaient produits. Le prince de Condé ne reçut que le 6 au matin la dépêche de Coblentz. M. de Vioménil, aussitôt après son adroite poursuite de M. de Melius et sa piquante conférence d'Offenbourg, avait regagné à toute vitesse son dangereux poste d'observation du pont de Kehl. De là, *comptant sur la salutaire terreur dont il avait imprégné l'esprit de M. de Melius*, et sur les retards que mille causes apporteront à l'évacuation des quartiers occupés sur la frontière par les émigrés, il demande à Condé un dernier délai de huit jours pour tenter à Strasbourg un suprême effort. Condé lui répond par un exprès, le même jour (5 février) :

Il m'est impossible de vous promettre de pouvoir attendre jusqu'au 13; je suis et je vais être pressé plus que jamais. C'est le 8 que j'aurai la décision du petit congrès, qui certainement ne nous sera pas favorable. De plus, j'ai appris aujourd'hui que les seize cents hommes du duc de Wurtemberg sont arrivés et ont pris position avec deux pièces de canon à Fierdenstadt, au débouché des gorges. De plus encore, le président de Fribourg m'a fait dire qu'il me conseillait de ne pas perdre un moment au renvoi de la légion soldée et du régiment de Berwick, parce qu'il craignait que le duc de Wurtemberg et les troupes ne multipliassent les obstacles et les entraves pour empêcher la double translation. Cependant j'attends encore; mais jugez si cela peut être long.

C'est quelque chose que l'acceptation de l'entrevue par L. (Luckner); mais si C. (Courtivron) n'en est pas, ce n'est rien. On ne peut rien faire sans les catholiques, et d'Ar... (?) est au moins si désespérant que je vous avoue que je crains qu'il ne nous ménage un piège dont il se disculpera en disant qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour dégoûter de l'entreprise. Courtivron est furieusement livré à cet homme-là.

La lettre du 19 de Coblentz n'est rien; j'en attends une autre. Ce qui m'inquiète, c'est l'homme arrêté par le débordement de la Lahn et qui se dit porteur de nouvelles de Strasbourg. Qui l'envoie? Sûrement ce n'est pas Polignac, qui m'écrit hier de Rastadt.

Dans une dépêche du même jour, le soir, après des détails sans importance, Condé ajoute, comme répondant à un reproche de Vioménil :

Eh ! mon Dieu ! ce n'est pas moi qui ai envie de quitter Oberkirch ; mais on m'en chasse. Premièrement, sans la légion et Berwick, il y aurait de la folie à y tenir ; secondement, quand l'Alsace et Strasbourg n'ont pas voulu partir quand j'avais trois mille hommes à leur donner, partiront-ils quand je n'en aurai plus que mille ? Ce serait donc une folie sans utilité.

Le parti de l'Empereur est pris et très pris de nous éloigner, et le désespoir de M. le comte d'Artois en est une preuve de plus. Non-seulement les menaces, mais la tyrannie de l'Empereur sont démontrées clair comme le jour et il n'y a nul changement à espérer.

Le lendemain, le prince adresse *à son ami du pont de Kehl*, comme il le nomme dans un billet sans date, un nouvel exprès et une nouvelle lettre.

Ce 6 février. Mon courrier arrive de Coblentz, et il est essentiel que je ne perde pas un moment à vous instruire de tout ce qu'il m'apporte. Si la conférence d'aujourd'hui n'a pas complètement réussi, renouez-en une seconde au plus vite. *Les princes veulent absolument avoir Strasbourg. Je suis autorisé à promettre, depuis Luckner jusqu'au dernier soldat de la garnison, tout ce que chacun peut désirer* en grades, honneurs, décorations, argent, etc. (Bien entendu que ce ne sera que pour ceux qui auront contribué à la chose.)

Je suis autorisé de plus à dire, sous le secret, aux chefs *que le Roi y consent;* mais ma position, la persécution qui devient tous les jours plus forte pour éloigner la légion et Berwick me forcent absolument, et bien malgré moi, de déclarer décidément que, si cela n'est pas fait dimanche 12, *je pars*.

Renvoyez-moi Lévignac et gardez Contye pour l'après-midi. Le premier vous reportera des extraits assez longs de ce que j'ai reçu. *Mais mettez toujours les fers au feu et du secret, au nom de Dieu, du secret !* Surtout qu'on fasse dire à Saint-Pol que j'ai par écrit des princes, et signé par eux, *que le Roi consent et le désire*.

A cette dépêche était jointe la copie de celle de Coblentz du 5 février transcrite plus haut; Condé en avait extrait les passages saillans sur un papier destiné aux officiers de Strasbourg et au pied duquel il avait écrit : *Je certifie sur mon honneur la présente copie conforme à l'original qui est entre mes mains.* Le lendemain, nouvelle lettre; le surlendemain, nouveaux avis, nouvelles questions; correspondance agitée, décousue, inquiète d'hommes dont la destinée est en jeu, se joue par d'autres mains, et qui se sentent impuissans à diriger une partie dont tous les coups les font perdre.

Qu'on fasse sentir à L. (Luckner) que le R. (roi) dans sa position ne

peut pas risquer de lui donner un ordre par écrit; que par conséquent lui (Luckner) ne peut pas avoir de plus grande certitude que celle que je vous ai envoyée hier dans ce que j'ai certifié et signé.

Dans l'intervalle de ces communications, dont la plupart se croisaient et ne correspondaient plus aux besoins imprévus et aux périls que chaque jour de plus passé dans cette incertitude amassait sur l'armée de Condé et surtout sur les avant-postes si hardiment conduits et maintenus sur l'extrême frontière par M. de Vioménil et le prince de Condé, il avait fallu commencer le mouvement de retraite exigé par les Allemands. Le prince, obligé de donner l'ordre de départ à la légion de Mirabeau et au régiment de Berwick, déclarait à Vioménil qu'il songeait lui-même à les suivre, n'ayant plus assez de monde pour se maintenir dans ses positions.

M. de Vioménil s'indigne et s'exalte à cette pensée.

Permettez, monseigneur, à ma franchise habituelle l'aveu de la peine extrême que j'éprouverais si Votre Altesse quittait la position d'Oberkirch. Il lui reste encore plus de douze cents hommes pour défendre la gorge d'Oppenau; ce nombre s'accroîtra chaque jour par les émigrés et les déserteurs qui s'y réuniront; il est déjà plus que suffisant pour rendre le passage impraticable.

Suit le détail des moyens à employer pour retenir et cacher quatre cents hommes du corps de Mirabeau, choisis parmi les volontaires d'Alsace et de Bourgogne, disséminer dans les villages les compagnies les plus sûres, profiter des offres d'un juif de Worms, qui se charge des logemens, etc. On voit par ce dénombrement que les trois mille hommes que le prince avait sous ses ordres directs en février 1792 se répartissaient entre les corps ci-après : légion de Mirabeau, où les volontaires de chaque province se groupaient en compagnies, régiment de Berwick, cinq brigades de chasseurs nobles à pied, une compagnie formée d'officiers d'artillerie, une autre formée des officiers de Dillon, les chevaliers de la couronne, un corps de gentilshommes à cheval, le régiment de Condé-infanterie; plus, cinq cents chasseurs du pays, promis par le bailli d'Oppenau. Au total, neuf états-majors, beaucoup d'officiers, peu de soldats.

Vioménil termine ainsi :

En demeurant à portée de Strasbourg, Monseigneur sera en mesure de profiter d'une explosion qui peut se produire d'un instant à l'autre; la nouvelle maison du Roi qui se forme à Paris doit être complète le 1er mars; on me mande que cette époque est attendue avec impatience

et qu'on a tout espoir de l'employer utilement; raison majeure et décisive pour ne point s'écarter de l'Alsace.

Les persécutions de l'Empire et surtout celles du duc de Wurtemberg ne doivent pas inquiéter. Il faut ruser avec les habiles. Je sais que beaucoup de personnes qui entourent Son Altesse et dont la timidité est parfaitement connue plaisantent l'idée de tenir dans la gorge d'Oppenau avec douze cents hommes; moi je me charge, s'ils n'y sont pas, d'y tenir avec huit cents hommes, etc.

(Du fort de Kehl, 6 février 1792.)

Tous ces efforts furent en pure perte. La légion noire prit position à dix lieues en arrière, puis se dispersa dans de misérables cantonnemens en attendant qu'on la compromît à tout jamais dans cette invasion de 1792 où, malgré son courage, son rôle fut si triste. Les intrigues ne cessèrent pas de s'agiter autour de Strasbourg; les Allemands avaient repris les fils abandonnés par les royalistes.

Luckner, Courtivron, les chefs catholiques se dérobent; Broglie, Diétrich redoublent de zèle et de surveillance; mais Maurice de Hesse, le baron Frey, le prussien Klauer, le pasteur Bierlyn, le déserteur Buttenschoïn, le prêtre Schneider, les banquiers juifs, les exaltés des clubs, dominent la situation et provoquent des émotions populaires dont le résultat doit être, pour les uns *l'écrasement des modérés*, pour les autres *la restitution de l'Alsace à l'Empire*.

En dehors des pièces inédites que je viens d'analyser, de rares documens parmi ceux qui ont été publiés sur l'époque révolutionnaire à Strasbourg, se rapportent aux tentatives dont cette ville fut l'objet de 1790 à 1793. La déclaration de guerre à l'Autriche, connue en Alsace le 24 avril 1792, apporta l'enthousiasme dans la ville; mais le désordre était au comble : l'arrivée successive des volontaires, les motions des clubs, jetaient chaque jour dans les esprits de nouvelles causes d'agitation. Le 8 juin 1792, des volontaires attaquent le régiment suisse Vigier; une émeute sanglante éclate; le maire Diétrich est de nouveau dénoncé par les jacobins.

Le 11 juin 1792, Roland, ministre de l'intérieur, lui écrit :

Un bruit, monsieur, qui vous inculpe, ainsi que les administrateurs du département du Bas-Rhin, s'est répandu dans cette ville. On parle d'une conspiration pour livrer Strasbourg aux ennemis de la France... On va jusqu'à citer les sommes d'argent répandues pour effectuer la corruption et les infamies dont je vous entretiens et sur lesquelles je suis en droit de vous demander des explications.

Le 12 juin, Servan, ministre de la guerre, écrit à Lamorlière, commandant par intérim l'armée du Rhin, pour se plaindre de la

négligence du service, des mauvais sentimens de l'état-major et notamment de M. Victor de Broglie.

Le 8 juillet, M. de Schwendt, alors juge au tribunal de cassation, encourage Diétrich, l'adjure de continuer son œuvre : *Conservez Strasbourg à la France par tous les moyens de vigueur et de force dont vous êtes capable.*

Le 25 juillet, le manifeste du duc de Brunswick, répandu en France à des milliers d'exemplaires, par la poste et par des agens secrets, surexcite le sentiment national; les jacobins exploitent cette indignation légitime; le 10 août éclate; le 19, les commissaires de la convention, Saint-Just et Le Bas, arrivent à Strasbourg. Leur premier soin est de casser les administrateurs, qui sont arrêtés et transférés à Metz. Ce travail ne comporte point le récit des excès de tout genre qui se produisirent en Alsace de 1792 à 1794. Les clubs dominaient tout, réglaient tout. L'esprit public était enfiévré par les bruits les plus extraordinaires, des nouvelles invraisemblables, des alertes de chaque jour, des placards provocateurs. Les municipaux sont transférés à Châlons et à Metz, les officiers nobles internés à Auxerre; les riches taxés à 10 millions d'emprunt forcé; l'ère des visites domiciliaires, des réquisitions et des meurtres commence au nom du salut public.

Le 25 brumaire an II, on affiche cet ordre de Saint-Just : « Dix mille hommes sont nu-pieds dans l'armée; *il faut que vous déchaussiez tous les aristocrates de Strasbourg dans le jour*, et que les dix mille paires de souliers soient demain sur la route du quartier-général. »

Milhaud disait au club des Jacobins de Paris :

> C'est au brave Dietch, commandant la place de Strasbourg, qu'on doit le salut de cette ville. Il a déjoué tous les complots, et démasqué tous les traîtres. On a arrêté plus de deux cents notaires et banquiers; il y a parmi ces coquins beaucoup de juifs fort riches et très durs, on ne leur fait cracher leur or qu'en les tenant attachés quelques heures aux poteaux de la guillotine, les jours de fête civique où l'on raccourcit les mauvais Français.

Ces détestables excès trouvaient une sorte d'excuse dans les provocations de l'ennemi et dans les imprudentes menaces que se permettaient les émigrés. Le général Michaud avait surpris sur un paysan une lettre adressée à un habitant qui demeura inconnu et signée du marquis de Saint-Hilaire, l'un des officiers de la légion noire, qui paraissait avoir repris pour son compte les projets de M. de Vioménil. On afficha cette lettre *qui fit tomber trente têtes.* En voici quelques extraits.

Tout est arrangé, mon ami; ils danseront, suivant leur expression, la Carmagnole. Strasbourg est à nous dans trois jours au plus tard; tenez bon, n'épargnez ni or, ni argent, ni adresse. Nous sommes arrivés à Brumpt sans résistance; là, seuls *ces petits crapauds bleus* ont résisté, mais solidement. Faites-moi savoir qui les commandait, son caractère, ses passions; nous sommes décidés à sacrifier 500,000 francs pour le gagner. Quand le diable y serait, ce n'est pas la redoute entre Steinfeld et Nieder-Oterbäck; nous l'avons eue à meilleur compte...

Vous avez dû voir hier le marquis de Villette; il est entré comme blessé, sur un fourgon... Voici le plan. Deux cents de nos hommes se porteront chez les commissaires de la convention *et les égorgeront sans coup férir ainsi que tous leurs suppôts.* Tous vos honnêtes gens auront pour cri de ralliement le nom du Roi et une cocarde blanche, seul signe qui sera respecté. *Les municipaux dont nous avons les noms seront poignardés...*

Égorgez les sentinelles; et si vous êtes surpris, n'y survivez pas; que vos gens périssent en mettant le feu aux magasins à poudre...

Le prince vous promet tout. Que font nos prêtres qui se sont rendus chez vous? Ils sont de la ville et la connaissent parfaitement. Faites trotter ces b...-là, et sans relâche. Ils ont la finesse du diable, ils vous seconderont infiniment.

Décriez tant que vous pourrez les assignats; les 13 millions que vous avez sont réservés pour cela; prodiguez l'or, c'est une bonne ressource. Notre bon ami Pitt vient de nous faire passer par la Hollande 18 millions pour combler le discrédit, etc.

Tous ces détails sont profondément tristes, et l'on voudrait n'avoir à montrer dans l'histoire que des exemples de sacrifice, des types d'abnégation, d'ardeur franche et loyale. Mais il y aura toujours des conspirateurs, et parmi les artisans de complots, ce ne sont pas les plus sincères qui réussissent. Qu'espérer d'ailleurs d'une société ébranlée jusque dans ses fondemens, où le sens des mots et des choses variait avec le caprice, et comment s'étonner que les émigrés aient manqué de patriotisme, alors que sans l'excuse de la surprise et du désespoir, les d'Argenson et les Voltaire en avaient eu si peu?

VICTOR DE SAINT-GENIS.

LES

BANQUES ANGLAISES

L'étude des banques anglaises est, à plusieurs points de vue, pleine d'intérêt. D'une part, elle montre quelle persistance d'efforts a été nécessaire pour les constituer sur leurs bases actuelles, quels changemens elles ont éprouvés, quelles formes diverses l'esprit d'association a successivement réalisées. D'autre part, elle permet de se rendre compte de l'accumulation prodigieuse de capital qui s'est faite, surtout depuis deux siècles, en Angleterre; elle atteste entre l'extension des banques anglaises et la marche conquérante de la race anglo-saxonne sur le globe, au milieu de contrées si vastes, si éloignées les unes des autres, si différentes par leur climat, leurs productions, les races qui les occupent, des rapports permanens qui font des banques de l'Angleterre l'un des instrumens les plus énergiques de sa prépondérance économique, de son action politique comme de son influence civilisatrice.

Ce n'est pas la première fois que la banque est devenue, pour un peuple ou un état, un moyen de s'étendre et d'agir au-delà de ses limites territoriales. Nul doute que les Phéniciens n'aient établi des banques dans ces nombreux comptoirs dont le réseau n'était pas sans rapport avec les banques coloniales de l'Angleterre. Les Grecs ont également constitué des banques ailleurs qu'à Athènes et à Corinthe. Les banquiers athéniens avaient des succursales en Ionie, dans leurs colonies de l'Hellespont et du Pont-Euxin. Mais ce sont surtout les grands marchands, les banquiers de Milan, de Venise, de Florence, de Gênes, les Lombards, qui ont exercé, du XIIe au XVe siècle, non-seulement dans toute l'Europe, mais sur les côtes d'Asie et d'Afrique, jusqu'en Tartarie même et jusqu'en Chine, une influence analogue à celle des banques anglaises. Comme les Anglais ont disséminé de tous côtés leurs *foreign and*

colonial banks, les Lombards possédaient en France, en Angleterre, dans les Flandres, en Catalogne, à Tunis, en Égypte, à Chypre, à Rhodes, à Constantinople, sur les bords de la Mer-Noire de nombreuses succursales. Les Peruzzi de Florence ont eu jusqu'à seize succursales, dont une à Londres, une à Tunis, une à Rhodes; les Alberti en ont eu jusqu'à neuf, dont une à Paris, une à Bruxelles et une à Constantinople.

De même que pour les banques des Lombards, le développement des banques anglaises a concordé non-seulement avec les progrès du commerce maritime et de l'industrie manufacturière (Florence a été, au moyen âge, la plus grande ville industrielle de l'Italie); mais encore avec la possession, avec les garanties d'un gouvernement libre. Il en avait été ainsi pour les banques de la Grèce et de Rome. L'époque de leur prospérité a coïncidé avec celle de la liberté dans les institutions politiques. Il faut, en effet, aux capitaux une sécurité que seules les institutions libres peuvent permettre aux banques de leur offrir. S'il appartient, en vertu de la coutume ou de la force, au gouvernement ou au prince, de s'en emparer, comme Charles Ier et Charles II l'ont fait sans scrupule, ainsi que la plupart des souverains du moyen âge à l'égard des juifs, les banques seront sans raison d'être, puisqu'elles manqueront elles-mêmes de la sécurité que les capitaux leur demandent avant tout. Pendant six cents ans, la banque de Venise et la banque de Saint-George à Gênes ont pu prolonger leur longue carrière parce que, pendant six siècles. elles ont trouvé des garanties complètes dans les gouvernemens qui avaient présidé à leur formation. Pour les dissoudre il a fallu la chute même de ces gouvernemens.

Néanmoins l'étendue des relations commerciales, les progrès de l'industrie manufacturière, la sécurité des institutions libres ne suffisent pas pour garantir aux banques la durée de leur prospérité. Il faut encore qu'elles trouvent, soit dans le développement normal de la législation, soit dans le niveau moral et intellectuel des populations, soit dans l'expérience, la capacité, la probité de leur personnel, des moyens d'action et des ressources qui doivent grandir à mesure que s'accroît l'importance des intérêts qu'on leur confie.

I.

Les mêmes causes ont présidé, dans tous les états, à la formation et au développement des banques.

Les diversités des monnaies, la nécessité et les difficultés de les vérifier et de les échanger ont été la première de ces causes. Cette cause a changé aujourd'hui de caractère sans perdre de son importance. Les échanges de monnaies ne sont plus qu'une branche

secondaire de la banque, mais la conservation, l'accumulation, la distribution des métaux précieux, la fabrication des bonnes monnaies (c'est le cas particulier de la Banque d'Angleterre), l'économie dans la circulation monétaire sont encore l'une des fonctions principales des banques. Tels ont été, au XVIIe siècle, les services rendus par la Banque d'Amsterdam.

La garde des dépôts a été la seconde cause. Dans la Grèce, cette garde appartint surtout aux temples, aux collèges des prêtres de Delphes, d'Olympie, de Dodone, autorisés par la tradition à se servir des dépôts pour consentir des prêts, notamment aux gouvernemens de la Grèce. A Rome, les *argentarii*, revêtus d'un caractère quasi officiel, recevaient également des dépôts qu'ils employaient à des prêts; ils étaient donc de véritables banquiers. Toutefois le défaut de sécurité devint si profond dans les derniers temps de l'empire romain, il s'accomplit sous l'influence du christianisme un changement si considérable dans les idées économiques, que l'emploi des dépôts ne fut plus ni possible, ni licite. Selon la parabole de l'Évangile, le serviteur fidèle doit remettre les fonds de son maître au banquier qui en sert l'intérêt, parabole qui atteste la sécurité et les usages du temps. Plus tard, il n'en fut plus ainsi. Le dépôt dut être conservé tel quel. Plusieurs des banques du moyen âge n'ont été que des banques de dépôts, notamment celles de Venise, de Hambourg et d'Amsterdam. Lorsque en 1672 les armées de Louis XIV menacèrent Amsterdam, les caisses de la banque furent vérifiées : on y retrouva les espèces qui y avaient été déposées depuis longtemps; un certain nombre portaient les traces d'un incendie déjà ancien.

Tous les états qui ont eu à entreprendre ou à soutenir de longues guerres, ou à exécuter de grands travaux publics, ne trouvant pas dans les impôts annuels des ressources suffisantes, ont dû avoir recours au crédit, sous des formes et par des moyens différens, appropriés aux conditions de lieux, d'époques et de civilisation. Ils ont, par suite, non-seulement favorisé, mais ils ont parfois provoqué la formation de banques appelées ainsi à concourir aux affaires mêmes de l'état. C'est le cas de la banque de Venise, fondée en 1157 au milieu des difficultés d'une guerre avec les empereurs de Constantinople; c'est aussi le cas de la banque d'Angleterre, comme nous allons l'établir. Il s'est ainsi créé entre certaines banques et certains gouvernemens des liens politiques; leur destinée est devenue la même. Quels services la banque de France n'a-t-elle pas rendus dans la terrible crise de 1870? M. Thiers n'a cessé, avec une reconnaissance patriotique, de les rappeler.

Les besoins du commerce et de l'industrie, la commodité et les préférences des capitalistes, confiant la gestion de leurs capi-

taux à des mandataires plus actifs ou plus capables, sont une quatrième cause qui a présidé à la constitution de banques.

Plus tard, l'extension de la circulation monétaire, l'invention de la circulation fiduciaire, les progrès sous diverses formes de l'esprit d'association sont venus encore imprimer une nouvelle impulsion à la fondation et surtout au développement des banques.

Il est facile de discerner et de montrer l'action de ces diverses causes dans l'histoire des banques anglaises.

Ainsi, en ce qui est du choix, de l'essai, de la fabrication, de l'échange des monnaies, la puissante corporation des orfèvres de Londres, qui remonte par ses origines les plus lointaines au XIIe siècle et jusqu'aux guildes germaniques, réussit, après bien des luttes avec les rois d'Angleterre, à en acquérir et à en conserver à peu près le monopole. C'est aux orfèvres, en partie, que l'Angleterre doit d'avoir possédé, dès la fin du XVIe siècle, une excellente monnaie d'or.

La manipulation des monnaies les conduisit à faire la banque. Les orfèvres s'étaient établis à Londres dans l'ancien quartier des Lombards. Ils étaient habitués à recevoir les lingots, les objets précieux en dépôt; leurs maisons présentaient les conditions de sécurité matérielle nécessaires pour l'époque. Toutefois ce fut surtout un incident politique qui transforma en banques leurs boutiques. En 1640, Charles Ier, à bout de ressources, saisit les fonds que les marchands de Londres avaient l'habitude de déposer à la Tour de Londres. Cette habitude datait de loin. Elle provenait des rapports que les marchands et les corporations de la cité entretenaient avec la cour de l'échiquier, administration financière et judiciaire spéciale à l'Angleterre et remontant aux institutions de Guillaume le Conquérant. Cette saisie fit perdre à la cour de l'échiquier la clientèle des marchands. La corporation des orfèvres, déjà riche et puissante, en hérita. Elle reçut les dépôts des marchands; elle leur délivra des reçus transmissibles. Ce sont ces reçus qui sont les précurseurs des banknotes. Les dépôts servirent à faire des avances. Dès lors les orfèvres firent la banque. Ils eurent de bonne heure à faire face, comme les banquiers de notre siècle, à de véritables *runs* ou courses en remboursement. Ils s'en tirèrent à leur honneur.

Après les monnaies et les dépôts viennent les emprunts d'état. Aucun gouvernement, dans le cours de sa longue carrière, n'a plus emprunté que le gouvernement anglais. La cour de l'échiquier, les lombards, les banquiers juifs, les grandes compagnies de marchands, telles que les *merchants adventurers*, les *merchants of steel yard* furent tour à tour utilisés par les rois pour se procurer

de l'argent. Devenus hostiles à son père, les marchands de Londres avaient bien accueilli Charles II; mais, le 2 janvier 1672, Charles II, pressé comme son père, commit la même faute que lui. Il s'appropria la somme, considérable pour l'époque, de 1,328,000 livres déposées par les marchands dans la cour de l'échiquier. Deux orfèvres et un marchand, — la richesse était déjà grande en Angleterre, — y étaient compris pour 950,000 livres. Les marchands ne rentrèrent que vingt-sept ans après dans la moitié de cette somme; ils perdirent l'autre moitié et tous les intérêts, soit 2,697,000 livres. La moitié sauvée fut convertie en une rente perpétuelle qui constitue encore le premier article du grand livre de la dette publique de l'Angleterre. Et le parlement ne vota cette restitution partielle qu'en vue de fonder le crédit du gouvernement de Guillaume III.

Jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle, les banquiers lombards ou juifs et les compagnies privilégiées ont exercé la banque avant tout en vue du commerce des monnaies, de la garde des dépôts et des rapports avec les rois d'Angleterre. Ce n'est qu'après la restauration des Stuarts, et principalement au XVIIIe siècle, que les relations des banquiers d'abord avec le commerce, plus tard avec l'industrie, prirent une extension particulière.

Les premiers indices de la circulation fiduciaire en Angleterre ne sont pas antérieurs à la même époque : ce sont les reçus de dépôts transmissibles des orfèvres; mais, en même temps que l'usage de ces reçus s'établit, l'idée d'en faire un monopole d'état commença d'apparaître.

Nul doute sur ce fait que, même en ce qui concerne l'Angleterre, en dehors de la vérification et de l'échange des monnaies et de la garde matérielle des dépôts, l'idée de considérer les banques comme une institution politique, dépendance plus ou moins complète de l'état, n'ait longtemps prévalu sur les services qu'elles devaient rendre à la production et à la distribution des richesses. Les banques d'Allemagne et de Russie sont des banques d'état; même aux États-Unis, plus de la moitié des banques ont été, à l'époque de la guerre de la sécession, converties en banques nationales contrôlées par l'état : c'est encore en France que l'état, qui a établi la Banque de France, est peut-être le moins intervenu dans la fondation et le fonctionnement des banques.

En réalité, c'est comme instrument de guerre, *for the purpose of carrying on the war with France*, qu'a été fondée la banque d'Angleterre, qui est antérieure à toutes les autres banques, excepté quelques bien rares *private banks*, dans le Royaume-Uni. Seule l'offre faite par William Patterson et Michel Godfrey d'avancer sur-le-champ au gouvernement de Guillaume III les 1,200,000 livres, capital de la banque, put faire accepter leurs propositions (25 avril

1694). Le jour même du vote du parlement, Michel Godfrey, premier sous-gouverneur de la banque, se rendit à Namur pour en porter la nouvelle avec des fonds à Guillaume III. Le roi voulut lui faire lui-même les honneurs du camp. Pendant leur promenade, un boulet atteignit Godfrey, qui fut tué sur place à côté du roi; mais Namur fut pris.

Le premier acte de concession ne contenait aucun privilège ni monopole. En 1697, les besoins persistans du gouvernement amenèrent de nouveaux arrangemens. Le capital de la banque fut à peu près doublé; en retour, il fut convenu que, pendant l'existence de la corporation du gouverneur et de la compagnie de la banque d'Angleterre, aucune autre banque ne pourrait être établie par le parlement. Les embarras du gouvernement se reproduisirent dans la longue guerre de la succession d'Espagne. Malgré ses victoires, il eut encore recours à la banque d'Angleterre en 1709. La banque dut doubler son capital, c'est-à-dire quadrupler le capital primitif. Cette fois, des concessions décisives furent consenties à la banque. Il fut, en effet, stipulé que, « pendant l'existence de la banque, il serait illégal pour aucun corps politique ou corporation quelconque, érigée ou à ériger, autre que celle du gouverneur et de la compagnie de la banque d'Angleterre, ou pour toutes autres personnes, unies ou à unir en sociétés ou participations, excédant le nombre de six, dans cette partie de la Grande-Bretagne, appelée Angleterre, d'emprunter, de devoir ou de prendre aucune somme en argent ou billets au porteur à une échéance moindre de six mois. »

Telle est la formule qui, successivement insérée dans les diverses prorogations obtenues par la banque d'Angleterre, a été la seule loi sur les banques en Angleterre, jusqu'en 1826, c'est-à-dire pendant cent dix-sept ans.

La banque d'Angleterre est l'institution anglaise qui représente le mieux l'entente établie entre les riches marchands de la cité de Londres, dévoués à la révolution de 1688, et le gouvernement de Guillaume III. Cette entente s'est toujours maintenue. Dans aucune circonstance, la banque n'a fait défaut au gouvernement; par contre, les marchands de la cité sont toujours demeurés les maîtres de la banque. Ses vingt-quatre directeurs se recrutent eux-mêmes parmi les marchands de la cité, sauf l'approbation des actionnaires; ils désignent le gouverneur et le sous-gouverneur. Le gouvernement n'a aucun droit d'intervention, de contrôle, ni de confirmation. Il ne l'a jamais réclamé. Nul ne songe à le lui conférer.

Habilement dirigée dès l'origine, la banque d'Angleterre est devenue bientôt la première banque de l'Europe. En 1778, ses dépôts s'élevaient déjà à 4,662,000 livres, somme considérable pour l'époque. En 1793, par suite de l'émigration des familles fran-

çaises, ils s'élevèrent à 5,346,500 livres; puis, en 1847, à 17 millions, en 1866, à 24 millions et au 20 août dernier à 37,500,000 livres, soit 940 millions de francs environ.

La fonction de la banque d'Angleterre consiste principalement à garantir l'entière sécurité de la circulation fiduciaire et à constituer une puissante réserve de ressources pour faire face aux crises périodiques du marché anglais. De là ce fait si particulier que, dans les années où les capitaux abondent, le montant des escomptes de la banque ne s'est pas élevé parfois à 5 millions de livres, tandis que dans les momens de crise il a dépassé 11 millions de livres en quelques semaines.

Depuis les réformes de mai 1844, faites par Robert Peel, la banque d'Angleterre a la part principale dans la circulation fiduciaire, dans l'émission des bank-notes. Jusqu'à cette époque, le droit d'émission, sauf pour les coupures inférieures à 5 livres, avait été le droit commun, du moins pour les banques n'ayant pas plus de six associés. C'était la tradition du pays, habitué aux reçus négociables des orfèvres. Pour modifier l'influence de la tradition, on restreignit, en 1709, le droit d'association, mais on respecta celui d'émission. Les réformes de 1844 supprimèrent pour l'avenir le droit d'émission et limitèrent la faculté d'émission des deux cent sept banques privées et des soixante-douze banques par actions (*joint-stock-banks*) qui l'exerçaient au montant de leur circulation respective à cette époque, soit 5,133,407 livres pour les premières et 3,495,446 livres pour les autres. Le droit d'émission de la banque d'Angleterre elle-même fut limité à 14 millions de livres et au montant de son encaisse. Toutefois il fut entendu qu'elle pourrait augmenter ses émissions de la proportion de billets de banque afférens aux banques qui liquideraient ou céderaient leur droit d'émission. Ces dispositions sont communes aux banques d'Écosse et d'Irlande, dont la faculté d'émission a été fixée, pour celles-ci à 6,354,500 livres, et pour celles-là à 2,676,300.

La faculté d'émission de la banque d'Angleterre ne s'est accrue depuis 1844 que d'un million de livres par suite de diverses extinctions. Mais son encaisse n'ayant cessé de grossir, la circulation totale de la banque s'est élevée de 20,250,000 livres en 1844, à 27,600,000 livres en 1876.

Si on additionne les divers chiffres relatifs au droit d'émission, en prenant pour moyenne de l'encaisse de la banque d'Angleterre 20 millions de livres (il était de 34 millions au 17 septembre dernier), on trouve que la moyenne de la circulation fiduciaire dans le Royaume-Uni doit être portée à 50 millions de livres ou 1,250 millions de francs. Cette moyenne n'était, en 1844, que de 37 millions de livres. Elle s'est élevée progressivement avec l'en-

caisse de la banque d'Angleterre, qui constitue l'élément principal, mais essentiellement variable, de cette circulation.

C'est ce caractère de variabilité qui a provoqué tant de critiques. L'encaisse diminue-t-il par suite des causes diverses qui accroissent la circulation intérieure ou l'exportation des métaux précieux, la faculté d'émission diminue proportionnellement. Aussi est-il arrivé que c'est précisément au moment où la faculté d'émission était le plus utile qu'elle s'est trouvée le plus restreinte. Par suite, les prescriptions de la loi de 1844 ont dû être suspendues en 1847, en 1856 et en 1866. M. Haukey, ancien gouverneur de la banque, les a cependant défendues dans un livre remarqué; mais la grande expérience faite en France de 1870 à 1878 d'une circulation fiduciaire qui a été portée à 3 milliards et qui se maintient au-dessus de 2 milliards sans dépréciation, paraît donner raison aux économistes, tels que M. Mac Leod, ou aux banquiers, qui persistent à considérer comme excessives les limites fixées en 1844 aux émissions de la banque d'Angleterre.

Enfin, outre ses fonctions de banque d'escompte, d'avances, de dépôts et de circulation, la banque d'Angleterre administre la dette publique de l'Angleterre, dette qui remonte à l'époque même de la fondation de la banque et dont les accroissemens successifs du capital de la banque ont été les premiers élémens. C'est elle qui paie les intérêts, qui opère les transferts, s'élevant en moyenne à 36,000 par année. Cette administration constitue un département spécial auquel sont affectés deux cents employés. L'état alloue à la banque 5 millions pour tous frais. Le service de la dette comporte par année l'ouverture de 214,000 comptes.

Pendant 117 ans, de 1709 à 1826, il n'a pu se constituer et il n'a existé en Angleterre et dans le pays de Galles aucune autre banque par actions que la banque d'Angleterre. Aussi est-ce pendant cette période que se formèrent et se développèrent les grandes banques privées de Londres et des principales villes anglaises. Elles ne pouvaient avoir plus de six associés ou actionnaires, mais elles possédaient le droit d'émettre des billets de banque. On avait mieux aimé limiter la liberté d'association que celle d'émission. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, les banques privées de Londres ont dû à la liberté d'émission, échappée au monopole de la banque d'Angleterre, une grande partie de leurs succès. Toutefois, dans la seconde moitié du siècle, elles y renoncèrent et substituèrent le chèque au billet de banque. Dans les comtés et les bourgs, l'usage des émissions de notes fut conservé. On ne saurait contester que l'exercice de la faculté d'émission n'ait amoindri les effets de la restriction de la liberté d'association dans l'organisation des banques. Dans l'histoire de la législation

française sur les banques, il est facile de reconnaître qu'au contraire la liberté d'association a été maintenue et le droit d'émission restreint.

Les premiers *private bankers* remontent à la seconde moitié du XVIIe siècle. Quelques-uns, tels que les Child et Ce, Strahan, Hoare, Colebrooke, existent encore. Le XVIIIe siècle a été leur plus brillante époque. C'est alors que se sont formées les fortunes populaires de Thomas Guy, de David Barclay, de F. Baring, de Thomas Coutts, de M. Hope et de Peter Thellusson, types du millionnaire anglais. Thellusson laissa, en effet, 18 millions et Coutts 24. La fortune de Coutts est aujourd'hui possédée par Mme Burdett-Coutts, l'une des femmes les plus distinguées et les plus bienfaisantes de la haute société anglaise. Le testament de Thellusson, mort en 1797, est demeuré célèbre dans les fastes judiciaires de l'Angleterre. Après avoir distribué 5 millions entre sa femme, ses enfans, ses amis, Thellusson chargeait des fidéicommissaires d'administrer les 13 millions restans et de les remettre, avec les revenus accumulés, aux descendans mâles de sa famille à la troisième génération. Il avait calculé que sa fortune s'élèverait alors à 70 millions de livres sterling, soit 1,750 millions de francs. Les générations successives issues de M. Thellusson ont plaidé pendant quarante ans sur son testament à la grande joie des *solicitors* et des avocats. Ces procès firent tant de bruit qu'une loi interdit à l'avenir, au-delà d'un certain temps, l'accumulation des capitaux et des revenus substitués.

Les banques privées provinciales se développèrent postérieurement à celles de Londres. L'une des plus anciennes fut fondée en 1716 à Glocester par James Wood, dont le petit-fils est resté populaire par la simplicité de ses habitudes (il tenait presque boutique) et sa grande fortune. Il a laissé 25 millions ; c'est surtout à l'époque où l'industrie manufacturière, grâce aux découvertes de Hargreaves, de Crompton, de Arkwright, de Watt, prit son essor, que les banques privées se développèrent dans les comtés. Au moment de la révolution, on en comptait quatre cents. Plus du quart sombrèrent dans la crise de 1793; mais elles se relevèrent. En 1809, le nombre des licences des banquiers s'éleva à sept cents et à neuf cent quinze en 1816, — chiffre qui n'a pas été dépassé. En 1832, les licences étaient tombées à six cent trente-six. En 1878, on n'en comptait que deux cent cinquante-sept dont cinquante-six à Londres. Il est vrai que dans ce nombre ne sont compris ni les escompteurs, ni les changeurs, ni les grands courtiers. Les ressources des *private bankers* sont considérables. M. Dun, directeur de la *Parr Bank*, les a évaluées, dans une publication récente (1876), à 165 millions de livres sterling, soit 4 milliards de francs.

II.

Les privilèges et monopoles concédés à la banque d'Angleterre ne pouvaient, à la fin du XVIIe siècle, s'étendre à l'Écosse et à l'Irlande. Il en est résulté que des banques par actions, nombreuses et importantes, y ont été fondées bien avant les *joint-stock-banks* de l'Angleterre.

Nulle part l'influence de la réforme n'a été aussi durable et plus bienfaisante qu'en Écosse. Elle a peu à peu suffisamment élevé le niveau intellectuel et moral des populations de manière à permettre la fondation de nombreuses banques, à favoriser leur développement et à rendre leur action efficace. Les banques d'Écosse sont célèbres, depuis longtemps, par leurs succès, leurs capitaux et les services qu'elles ont rendus à l'Écosse. La *Bank of Scotland*, établie par Patterson, l'un des fondateurs de la banque d'Angleterre, date de 1695 ; elle est presque contemporaine de la banque d'Angleterre. A l'expiration de ses privilèges, en 1727, la *Royal Bank of Scotland* fut créée par lettres patentes ; puis, en 1746, la *British-Linen-Company*. Ce sont encore les trois plus grandes banques d'Écosse. Ces banques organisèrent de bonne heure dans les villes et comtés de l'Écosse des succursales qui sont actuellement au nombre de huit cents. Non-seulement elles acceptaient les dépôts, mais elles les sollicitaient en offrant d'en servir l'intérêt. Les dépôts affluèrent bientôt. Les banques les employaient en avances à l'industrie, au commerce, à l'agriculture : elles ouvraient des crédits de caisse sous la garantie de deux cautions. L'excellente condition morale et religieuse des populations leur permettait d'étendre ces crédits sans inconvénient. Au progrès moral des populations, œuvre de la réforme, correspondit bientôt une amélioration matérielle, qui en était la récompense. Tout fut renouvelé en Écosse. C'est l'époque de cette heureuse métamorphose qui a produit Walter Scott, qui a été racontée par Macaulay et qui a eu pour témoin Adam Smith. « J'ai entendu assurer, a dit Adam Smith, que le commerce de la ville de Glasgow avait doublé quinze ans après que les premières banques y ont été établies, et que le commerce de l'Écosse avait plus que quadruplé depuis la fondation des deux premières banques publiques à Édimbourg. » En 1825. il y avait en Écosse trente-quatre banques publiques avec cent trente-trois succursales. En 1850, les succursales étaient au nombre de trois cent quarante-trois, et les banques au nombre de trente-sept. Leurs dépôts étaient évalués à 675 millions. Depuis lors, les banques publiques ont diminué en nombre. Il s'est opéré un grand mouvement de fusion et de concentration. Les banques ne sont plus qu'au nombre de onze;

mais leur importance s'est accrue en proportion. Plusieurs d'entre elles, telles que la banque d'Écosse et la banque royale d'Écosse, marchent de pair avec les premières banques d'Angleterre. Au 1er janvier dernier, les dépôts de la banque d'Écosse s'élevaient à 290 millions, ceux de la banque royale à près de 250 millions et ceux de la banque nationale à 265. A la même époque, le capital versé et les réserves des onze banques d'Écosse dépassaient 347 millions et leurs dépôts 1,585 millions.

L'Écosse a toujours été libre; l'Irlande n'est émancipée que depuis cinquante ans. Dès 1695, les marchands de Dublin sollicitaient l'autorisation de fonder une banque, elle leur fut refusée. Même refus en 1720; l'oppression était encore trop excessive pour accorder à l'opprimé les avantages des banques. Partout les banques, à raison de la puissance et de l'indépendance inhérentes au capital, ont été ou dissoutes, ou interdites, ou ruinées par les gouvernemens oppressifs. En 1743, l'autorisation fut cependant accordée à la condition que les associés n'atteindraient pas au nombre de neuf et que le capital ne dépasserait pas 10,000 livres; on considérait encore les banques comme les sociétés secrètes. Jusqu'en 1783, il n'y eut en Irlande que des *private bankers*. Enfin, en 1783, le gouvernement anglais, devenu moins tyrannique, autorisa la fondation de la banque d'Irlande, avec un capital de 600,000 livres porté plus tard à 3 millions de livres. Les succès de cette première banque encouragèrent l'établissement de celle de Belfast, 1784, *Hibernian*, 1825, capital 1,000,000 livres et *Provincial Bank of Ireland*, 1829, capital 2,000,000 livres. Il existe actuellement en Irlande neuf banques par actions, — avec cinq cents succursales, capital versé et réserves 205 millions, dépôts 450 millions. Il suffit de comparer ces chiffres avec ceux fournis par les banques d'Écosse pour se rendre compte de la différence de richesse et de civilisation des deux contrées, 1,585 millions de dépôts dans les banques d'Écosse et 450 seulement dans les banques d'Irlande.

La prospérité exceptionnelle des banques d'Écosse, le développement de celles d'Irlande, la reprise des affaires avec le rétablissement de la paix en 1815, ramenèrent nécessairement l'attention publique sur les privilèges de la banque d'Angleterre. Dès la fin du XVIIIe siècle, à l'époque surtout de la suspension du remboursement en espèces des billets de la banque, les termes de la concession de 1709, reproduits pendant plus d'un siècle par les prorogations successives, furent soumis à une vérification sévère. On reconnut que les dispositions relatives au droit d'association ne s'appliquaient qu'aux banques profitant de la faculté d'émission.

Cette interprétation tardive n'en fit pas moins peu à peu son chemin dans le monde des affaires. En 1822, elle fut ratifiée par

plusieurs jurisconsultes. Aussi, après la crise terrible de 1825, le parlement vota-t-il sans difficulté, en 1826, une première loi qui autorisait la formation des *joint-stock-banks*, ou banques par actions, au-delà d'un rayon de 65 milles de Londres, quel que fût le nombre des associés, qu'elles émissent ou non des billets au porteur, mais sous la condition que chaque associé, ou actionnaire serait solidairement responsable des dettes sociales. Réserver à la banque d'Angleterre la place de Londres, le plus grand centre d'affaires du monde et un périmètre de 65 milles de rayon, c'était, au fond lui maintenir son monopole intact. Aussi n'est-ce réellement que la loi de 1833, qui a réformé celle de 1709;cette réforme fut faite dans l'acte même qui prorogeait la durée de la banque. Donnant sa véritable interprétation à la formule de 1709, en reproduisant même les termes, cet acte reconnut à toutes les associations le droit de se constituer en banque, quel que fût le nombre de leurs associés, soit à Londres, soit ailleurs, pourvu qu'elles n'émissent pas de billets au porteur. Ainsi il fallut cent vingt-quatre ans pour restituer son véritable sens, sa portée réelle à la formule de 1709.

C'est alors que se fondèrent les grandes banques par actions de l'Angleterre: en 1833 la *National Provincial of England*, capital souscrit 90 millions, versemens et réserves 65 millions, dépôts 650 millions. Cette banque a ouvert dans Londres et dans les bourgs et comtés cent quarante-quatre succursales. C'est la plus ancienne et aujourd'hui la plus importante des *joint-stock-banks;* en 1834, la *London and Westminster*, capital souscrit 250 millions, versemens et réserves 78 millions, dépôts 575 millions; en 1836, *London Joint-Stock*, capital souscrit 100 millions, dépôts 280 millions; *London and County Bank*, capital 95 millions, dépôts 536 millions: cette banque a ouvert cent cinquante-cinq succursales; en 1839, l'*Union-Bank*, capital 125 millions, dépôts 347 millions.

Tels furent les grands résultats de la liberté d'association rendue aux banques. Toutes ces grandes banques ont leur siège social dans Londres. Le mouvement s'étendit rapidement aux principales villes de l'Angleterre; 1831, banque de Liverpool, capital 125 millions; — 1836, *Manchester and Salford*, capital, 37,500,000 livres; — *Birmingham District Bank*, — 1832, *West-Riding-Union-Bank*, capital 78 millions.

Toutes ces banques durent accepter comme base de leurs opérations, conformément à la tradition immémoriale du commerce anglais, la responsabilité solidaire des associés et partant des actionnaires. Les fondateurs et les directeurs de ces banques offraient cette solidarité comme la plus sérieuse des garanties aux capitalistes dont ils sollicitaient les dépôts. Les jurisconsultes et l'opinion s'étaient de tout temps montrés hostiles au principe de la société en

commandite qui limite la responsabilité des commanditaires. Par suite, les lois de 1826 et de 1833 stipulèrent formellement cette solidarité comme une compensation aux inconvéniens de la liberté absolue d'association. Toutefois les dangers pour les actionnaires d'un recours solidaire se montrèrent bientôt. Il suffit de quelques faillites pour produire une réaction. La loi de 1844 limita ce recours à une durée de trois années; puis les lois du 17 août 1857, du 2 août 1858 et du 7 août 1862 autorisèrent expressément, sous l'influence du progrès des affaires et de la législation française, la formation des banques par actions à responsabilité limitée. Un délai fut accordé aux anciennes banques pour adopter le nouveau régime. Toute banque comptant plus de dix associés dut se soumettre aux prescriptions des nouvelles lois.

A ce progrès dans la législation a correspondu une phase nouvelle de développement pour les banques par actions. D'après une statistique, officielle, mais incomplète, dressée en 1879 par les ordres de la chambre des communes, on compte dans le Royaume-uni soixante-dix-huit banques à responsabilité solidaire, possédant un capital versé de 675 millions, et quatre-vingt-neuf banques à responsabilité limitée, possédant un capital versé de 800 millions. Parmi ces dernières banques viennent au premier rang : *Manchester and County Bank,* dépôts : 125 millions; — *Parr's Banking Company,* dépôts : 75 millions; — *Lloyd Bank,* dépôts : 125 millions.

Les anciennes banques solidaires de Londres, de Liverpool ou de Manchester ont, sans doute, des dépôts plus importans, mais elles ont environ trente ans de plus d'existence. D'autre, part les deux plus importantes banques d'Écosse, qui sont à responsabilité limitée, comptent chacune plus de 250 millions de dépôts : la responsabilité solidaire n'est donc pas indispensable à la confiance des capitalistes.

En 1878, le nombre des *joint-stock-banks* s'élevait en Angleterre et dans le pays de Galles à cent dix-huit, parmi lesquelles cinquante possédaient le droit d'émission. Le capital versé et les réserves de ces banques forment un ensemble de 1,625 millions; leurs dépôts dépassent 5 milliards. Les dépôts des neuf banques dites métropolitaines, parce qu'elles n'ont de succursales que dans Londres, s'élèvent à 1,500 millions. Plusieurs de ces banques distribuent annuellement des dividendes de 14 pour 100 en moyenne.

Il existe, en outre, en Angleterre, un nombre assez considérable d'autres banques ou établissemens financiers : ce sont les *discount houses* qui remplissent la même fonction que le comptoir d'escompte de Paris. On en comptait vingt-trois en 1878; capital versé et réserves : 189 millions; dépôts : 1,500 millions. Les plus considérables sont : le *National Discount,* le *General Credit* et l'*United Discount.*

Les banques anglaises proprement dites ne représentent qu'une fraction du vaste réseau des banques appartenant à la Grande-Bretagne. Ce réseau est nécessairement en rapport soit avec l'étendue de son empire colonial, soit avec la diversité de ses relations de commerce, d'industrie, de finance sur les principaux points du globe. Les banques comprises dans ces autres parties du réseau, bien que moins connues que les autres, ne présentent ni moins d'importance ni moins d'intérêt.

On les classe en trois catégories distinctes : 1° *colonial banks* ayant leurs offices dans Londres; 2° *foreign banks* ayant leurs offices dans Londres; 3° *colonial and foreign banks* n'ayant pas leurs offices dans Londres.

On compte vingt-sept banques coloniales ayant leurs bureaux à Londres. Ce sont les banques d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada. Ces banques n'ont pas établi moins de mille dix-sept succursales. Leur capital versé et leurs réserves s'élèvent à 700 millions; leurs dépôts à 2 milliards 240 millions. Cette somme énorme montre l'extrême importance de la fonction des colonies dans l'influence et le mouvement d'affaires de l'Angleterre. Parmi ces banques viennent au premier rang : l'*Oriental-Bank-Corporation*, la plus grande banque coloniale de l'empire anglais, chargée surtout de ses rapports avec l'Inde; capital versé et réserves, 38 millions; dépôts, 296 millions. Succursales principales : Bombay, Calcutta, Madras, Singapore, Hong-Kong, Shanghaï, Sydney, Yokohama; — *Bank of Montreal*, capital versé et réserves, 95 millions; dépôts : 70 millions; trente-quatre succursales; — *Union Bank of Australia*, capital versé et réserves, 60 millions; dépôts 172 millions; cinquante succursales; — *Bank of New-South-Wales*, cent trente-quatre succursales; capital versé et réserves, 39 millions; dépôts, 218 millions; — *Bank of New Zealand*, quatre-vingt-dix-huit succursales; capital versé et réserves, 28 millions; dépôts, 200 millions. On pourrait ajouter aux *colonial banks* quelques autres banques telles que les banques hypothécaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui placent les capitaux, empruntés à un taux modique en Angleterre, dans les entreprises agricoles ou industrielles des colonies anglaises (*New Zealand Trust-C°; Australia Trust C°; New South Wales mortgage Loan Agency*).

Vingt-deux ont leurs offices à Londres : ce sont les banques d'Europe, d'Égypte, de Turquie, du Brésil, de la Plata, de la Californie. Elles ont ouvert soixante-quinze succursales; capital versé et réserves, 400 millions; dépôts, 500 millions. Les principales de ces banques sont : la banque Ottomane, capital versé et réserves, 147 millions; *Hong-Kong and Shanghaï Bank-Corporation*, dépôt, 120 millions, dix-sept succursales; *London and River Plate Bank*,

quatre succursales; dépôts, 75 millions; *Brazilian Bank*, huit succursales; dépôts, 38 millions.

Enfin viennent les *colonial and foreign Banks* qui n'ont pas leurs offices en Angleterre. Elles sont au nombre de vingt-trois : savoir huit en Australie, trois dans l'Inde, huit au Canada, une à Natal, une au Japon. Elles possèdent plus de cent cinquante succursales : capital et réserve, 280 millions; dépôts, 500 millions. Les plus considérables sont : *Bank of Bengal*, quinze succursales; capital versé et réserves, 55 millions; dépôts, 120 millions; *Bank of Bombay*, capital versé, 25 millions; dépôts, 60 millions; *Canadian Bank of Commerce*, capital et réserves, 38 millions; dépôts, 42 millions.

Est-il besoin d'insister pour faire comprendre quel puissant instrument de travail, de profits, d'influence un si vaste réseau de banques, réparti sur tous les points du globe, avec des succursales dans de si nombreuses localités, jalons, pour ainsi dire, du capital anglais, doit être pour le commerce, l'industrie et même le gouvernement de l'Angleterre? Non-seulement dans toutes les colonies anglaises, ou toutes les dépendances de l'empire anglais, mais en Chine, au Japon, à la Plata, au Pérou, au Mexique, en Californie, en Égypte, en Turquie, les banques anglaises sont prêtes à ouvrir des crédits, à recevoir des dépôts, à délivrer des traites ou des chèques sur toutes les banques de l'empire anglais, à échanger les monnaies, à prêter sur marchandises, à provoquer, à maintenir, à accroître les relations avec la métropole. Londres est ainsi au courant de toutes les affaires : il en est devenu nécessairement le foyer. Des capitaux sont-ils demandés, les immenses réservoirs des dépôts des banques anglaises les tiennent disponibles. Des entreprises sont-elles proposées, les agens des banques coloniales sont en mesure de les étudier et de les traiter sur place. Nul doute que, si, de 1840 à 1878, les exportations de la Grande-Bretagne se sont élevées de 1,280 millions à 3,700 millions, le concours des banques n'ait eu une grande part dans ce développement.

III.

Les risques que courent les banques anglaises sont proportionnels à l'importance des capitaux dont elles ont la gestion, à la diversité des affaires qu'elles entreprennent ou qu'on leur confie, à l'immense étendue de leurs relations avec les peuples et des gouvernemens si différens. Si aucun peuple n'apporte plus de hardiesse et d'entrain que le peuple anglais dans les transactions sérieuses, aucun peuple ne se laisse, d'autre part, plus violemment surprendre par la fièvre de la spéculation. En recherchant les gros profits ou les profits éloignés, les marchands de Londres acceptent de grands

aléas. De là des crises périodiques, particulières à l'Angleterre, dont les banques subissent les contre-coups quand elles ne les ont pas provoquées. Quand éclata la crise de 1825, la plus terrible qui ait sévi sur l'Angleterre, il s'était formé, depuis quelques mois, six cent vingt-six sociétés, demandant un capital de 9 milliards. En 1827, cent vingt-sept seulement avaient survécu : elles n'avaient pu trouver que 375 millions. De même, dans les trois années qui précédèrent la crise de 1866, il avait été constitué deux mille huit cent vingt et une sociétés au capital de 20 milliards. De 1872 à 1875, avant la dernière crise, les sociétés préparées ou établies ont atteint le nombre de quatre mille sept cents, capital réel ou fictif 12 milliards.

Des deux genres de risques auxquels elles sont exposées, les risques de leurs propres affaires et les risques des affaires de leur clientèle, il n'est pas facile de discerner quel est le plus dangereux, parce que, si les banques connaissent beaucoup mieux les entreprises qu'elles dirigent que les entreprises dans lesquelles elles ne sont que commanditaires, l'importance de leurs capitaux disponibles, la nécessité de les rémunérer, la tendance des capitalistes à exagérer leur confiance et à se désintéresser de leurs affaires, l'étendue presque infinie du champ sur lequel elles opèrent, tout leur rend de plus en plus hasardeux les placemens qu'elles acceptent. Que de chances à courir dans des opérations de toute nature, acceptations de traites, avances sur marchandises, crédits à des industriels, prêts hypothécaires, achats et exploitations de terres, entreprises de mines, de chemins de fer, de canaux, dans l'Inde, en Chine, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, au Brésil, à la Plata, au Canada, dans les Antilles, sans parler de l'Afrique australe, de l'Égypte, de la Turquie, des autres états de l'Europe et des États-Unis! La famine de la Chine, puis celle de l'Inde, plus tard la dépréciation de l'argent, ont fait subir à toutes les banques intéressées dans les affaires avec l'extrême Orient des pertes sérieuses. L'*Oriental Corporation*, qui avait un gros stock d'argent n'a pas cru pouvoir distribuer de dividende en 1879, à cause de la diminution de valeur de ce stock. La sécheresse se déclare-t-elle en Australie, les banques qui ont fait des avances aux propriétaires de moutons sur la récolte des laines peuvent éprouver des embarras. Les risques sont encore plus grands dans les affaires de mines de charbon, de cuivre, de soufre ou dans les exploitations agricoles.

Les placemens aléatoires conduisent aux crédits illimités. Dans les faillites dont nous allons parler, on rencontre des crédits de 13, de 15 et même de 60 millions consentis progressivement à de grands spéculateurs auxquels on s'attache d'autant plus qu'ils vous com-

promettent davantage. Dans ce milieu interlope, des esprits hardis, mais téméraires, contractent l'habitude d'employer le capital sur une vaste échelle, sous tous les climats, au milieu des populations et des races les plus opposées. Ils se croient de taille à tout entreprendre comme à tout dominer. D'ailleurs il est juste de reconnaître qu'ils contribuent, pour leur part, à l'œuvre gigantesque de colonisation et de civilisation opérée par les émigrans et les capitaux de l'Angleterre. Cette œuvre ne peut s'accomplir sans exposer les uns et les autres à des fortunes diverses. Tout n'est pas perdu dans ces entreprises lointaines momentanément désastreuses; les défrichemens, les plantations, les carrières, les mines, les routes abandonnées ont encore leur valeur : la voie est préparée à de nouveaux efforts du capital et du travail.

Pendant l'été de 1878, les gens d'affaires bien informés eurent connaissance d'un certain malaise dans les banques anglaises. Plusieurs d'entre elles paraissaient embarrassées. On savait que, depuis deux ans, les affaires de la Turquie, de l'Égypte, de la Chine, mais tout particulièrement celles de l'Inde, avaient causé des pertes à quelques-unes d'entre elles; une certaine anxiété régnait dans le monde des affaires, lorsqu'on apprit que l'une des douze *joint-stock-banks* d'Écosse, *the City of Glasgow Bank*, suspendait ses paiemens.

La *City of Glasgow Bank* avait été fondée en 1838 au capital de 25 millions de francs entièrement versés. C'était une banque de second ordre, mais, en Écosse, dans un centre d'affaires aussi considérable que Glasgow, une banque de second ordre a une grande importance. Elle jouissait par suite d'un crédit étendu, avait ouvert cent trente-trois succursales et possédait des dépôts pour 200 millions. Dans la crise de 1857, elle avait été fort éprouvée; mais elle s'était relevée. Elle distribuait des dividendes assez élevés. Le dividende pour le premier semestre de 1878 avait été déclaré de 12 pour 100.

La matinée du 2 octobre 1878, jour où la banque de Glasgow ferma ses caisses, ne restera pas moins sinistre dans les fastes de l'Écosse que le vendredi 11 mai 1866, le *black friday*, jour de la faillite de la maison Overrend Gurney et C° dans les fastes de Londres. Les directeurs de la banque avaient fait appeler, depuis la veille, deux *accountants*, bien connus à Glasgow, pour relever les livres et dresser le bilan. On apprit presque immédiatement qu'il s'agissait d'une banqueroute complète pour Glasgow et d'un immense désastre pour l'Écosse elle-même. Les chefs de la banque furent arrêtés et traduits devant les assises; mais toute l'attention du public se reporta sur la situation respective des actionnaires et des créanciers. Dans un premier rapport, les liquidateurs nommés

évaluèrent le passif à 129 millions de francs, défalcation faite de tout actif; mais un second rapport porta bientôt cette somme, déjà si considérable, à 152 millions. Les engagemens de la banque s'élevaient à 319 millions : circulation de notes, 21 millions, acceptations 68 millions 500,000 francs; dépôts 220 millions. Les ressources liquides ne montaient pas à la moitié de ce passif. La stupeur fut générale à Glasgow et la consternation en Écosse.

En même temps éclataient d'autres sinistres : la *Caledonian Bank*, à Inverness, entraînée par la banque de Glasgow; la *West of England and South-Wales District Bank* à Bristol, au capital de 25 millions, avec quarante-neuf succursales; MM. Swann, Clough et C°, *private bankers*, à York, maison fondée en 1771, jouissant du droit d'émission; MM. Fenton and Sons, *private bankers*, à Rochdale; *the Cornish Bank*, à Truro; *the Chesterfield Bank;* un peu plus tard l'une des plus anciennes et plus honorables banques privées d'Angleterre, MM. Willis Percival et C°, à Londres; sans compter quatre autres banques privées, Smith Fleming et C°, Colin Dunlop et C°, Hugh Balfons et C°, Potter Wilson, qui, comprises dans la clientèle directe de la banque de Glasgow, partagèrent son sort. L'émotion gagna l'Angleterre elle-même. En quelques jours, les consolidés perdirent 1 pour 100. Une baisse sérieuse se produisit sur le cours des actions de toutes les banques. Les actions de la banque d'Écosse et de la banque royale d'Écosse, banques de premier ordre, tombèrent de 327 livres à 282 et de 236 livres à 205. La baisse fut grande encore sur la *Clydesdale Bank*, 180 livres au lieu de 278.

Mais la stupeur et l'angoisse devinrent encore plus intenses quand le public put se rendre bien compte de la situation. Les banques d'Écosse, constituées autrement que par des chartes du roi ou du parlement, ont été fondées, au siècle dernier, sur le principe traditionnel en Angleterre de la solidarité des participans. Elles avaient dû, en partie, leurs succès à ce principe; elles y étaient restées attachées, malgré les changemens survenus dans la législation et dans l'opinion. Ce principe, déjà contestable et redoutable à l'origine, pouvait avoir les plus terribles conséquences avec le développement extraordinaire des banques. Il se trouvait en effet que, d'après l'acte constitutif de la banque de Glasgow, mille deux cent quarante-neuf actionnaires, après avoir perdu leur capital, avaient encore à verser solidairement 152 millions, c'est-à-dire six fois le capital primitif.

Glasgow est aujourd'hui la seconde ville de l'Angleterre. C'était à la fin du xve siècle une petite ville de marins et de pêcheurs, comptant quatorze mille âmes. Elle en a maintenant cinq cent cin-

quante mille. Elle est devenue à la fois un grand centre manufacturier et un grand port maritime, grâce à la Clyde canalisée sur 30 kilomètres. Filature de coton, tissage de la soie et du jute, métallurgie, elle a successivement embrassé avec succès toutes les branches de l'industrie anglaise. Ses chantiers, ses constructions maritimes alimentent le mouvement d'un port où entrent chaque année treize mille navires. C'est à Glasgow qu'Adam Smith a enseigné la philosophie de la sympathie; c'est à Glasgow qu'il a composé son grand ouvrage sur les causes de la richesse des nations.

Malgré les immenses ressources de cette métropole, cette catastrophe y troubla pendant plusieurs semaines les affaires et le travail. Deux cent six *spinsters* ou filles, cent cinquante-quatre veuves, quarante-sept *clergymen* et instituteurs, vingt-quatre médecins, cent quatre-vingt-cinq marchands ou fabricans, quatre-vingt-dix-huit négocians, soixante-seize *trustees*, trois cent quatre-vingt-neuf gentlemen, cent vingt fermiers et marins tombaient dans la misère, c'étaient les actionnaires. Mais quatorze mille créanciers avaient à attendre la liquidation. Un mouvement général de douloureuse sympathie éclata dans la population et se propagea dans toute l'Écosse. Des meetings se succédèrent; une société au capital de 25 millions se forma pour venir au secours de tant de malheurs. Plus de 7,500,000 francs furent immédiatement souscrits. La ville fut partagée en douze districts; on avait calculé que plus de six mille personnes étaient à secourir; une grande loterie fut projetée, tout ce qu'il était possible de faire fut fait. Jamais l'esprit de charité chrétienne de la société anglaise ne s'est montré plus admirable; mais pouvait-il suffire à faire face à un pareil désastre?

Les liquidateurs firent aux malheureux actionnaires un premier appel de fonds de 12,500 francs par action, bientôt suivi d'un second de 56,000 francs par action. Ces chiffres sont écrasans, mais ils sont proportionnels au désastre, proportionnel lui-même à la haute situation des banques anglaises. Quatre cent cinquante actionnaires se déclarèrent sur-le-champ hors d'état de payer; deux cent cinquante autres firent l'abandon de tous leurs biens. Sur 20 millions que le premier appel de fonds devait produire, 10 seulement ont été versés. Ordinairement ce sont les actionnaires qui sont censés ruiner plus ou moins les créanciers; ici les rôles sont renversés, ce sont les créanciers qui ruinent complètement les actionnaires. Quelques plaintes ayant été remises aux liquidateurs sur leur lenteur à agir et à distribuer les dividendes (quelques journaux ont parlé de leur *tendresse* à l'égard des actionnaires); les liquidateurs obtinrent de la cour de session, dès le 14 mars 1879,

des mandats pour saisir et vendre les meubles, les troupeaux, les maisons, les immeubles et tous les biens de sept cent cinquante personnes. Toutefois les actionnaires riches eurent bientôt mis à la dispositon des liquidateurs près des trois quarts du montant du passif. En moins d'une année, les liquidateurs ont pu distribuer 185 millions. Cependant la session des assises s'était ouverte; les chefs de la *Bank of Glasgow*, MM. Stronach, Potter, Stewart, Salmon, Taylor, Inglis et Innes Wright, comparaissaient devant la haute cour à Édimbourg, composée de lord Moncriff, président, lord Mure et lord Craighill. Les débats, conduits avec une extrême modération, précisément parce que l'opinion publique était surexcitée, fournirent les plus curieuses révélations sur les causes d'une si grande catastrophe.

La banque de Glasgow ne s'était en réalité jamais bien relevée des pertes qu'elle avait essuyées en 1857. De là des embarras permanens qui avaient conduit ses directeurs à des entreprises de plus en plus déplorables. La banque avait acquis 40,000 acres à Poverty-Bay, dans la Nouvelle-Zélande, et 12,000 en Australie; elle avait placé 26 millions en actions et obligations de chemins de fer aux États-Unis et au Canada, chemins de fer en suspension de paiement; elle avait avancé à trois maisons de banque qui tombèrent avec elle, MM. Morton et C°, Smith Fleming et C°, James Nicol Fleming, la somme fabuleuse de 134 millions. M. Morton, après avoir fait en près de dix ans pour 200 millions d'opérations diverses avec la banque, est demeuré son débiteur de plus de 60 millions. Ce qui était encore plus grave, c'est que les livres avaient été altérés, les dettes diminuées, l'actif augmenté à concurrence de 25 millions environ, le droit d'émission sextuplé.

Le jury dut donc condamner tous les accusés.

Enfin une dernière circonstance vint ajouter encore aux réflexions et aux préoccupations de l'opinion publique. Beaucoup de femmes mariées placent, en Angleterre, leurs dots en actions de banques, à raison de l'exactitude et du taux des dividendes. Il en est de même en France. La banque de France compte les femmes mariées sous le régime dotal parmi ses plus fidèles cliens. D'après la coutume anglaise, la dot est administrée par des *trustees* qui touchent les revenus et en remettent le montant à la femme ou à son mari. Les *trustees* sont de véritables fidéicommissaires; les emplois se font directement en leur nom. Parmi les actionnaires de la banque de Glasgow figuraient soixante-seize *trustees*. Étaient-ils responsables personnellement et solidairement vis-à-vis de la masse des actionnaires? Les liquidateurs devaient-ils les considérer comme des actionnaires? Se guidant d'après les précédens,

les liquidateurs se sont prononcés pour la responsabilité des *trustees*. Diverses instances se sont par suite engagées. L'une d'elles, poursuivie jusque devant la chambre des lords, a donné lieu à une décision solennelle de la plus haute cour de justice du royaume. La cour, présidée par le lord chancelier, se composait de six magistrats ou anciens magistrats les plus éminens de l'Angleterre, notamment lord Penzanz, lord Blackburn. La cour a maintenu son ancienne jurisprudence et jugé conformément à la tradition. Les *trustees* ont été condamnés; suivant la coutume anglaise, dont on ne saurait méconnaître les avantages, le jugement s'est fait devant le public. Chaque magistrat a donné publiquement son avis ; c'est de la majorité des avis produits à l'audience que la décision résulte. « Les créanciers de la banque, a dit notamment lord Selborne, ont compté sur le concours de tous les actionnaires. Quand les *trustees* ont accepté le mandat de la *Trust* et acquis des actions, ils ont dû connaître les conséquences de leurs actes. Tout le monde est censé savoir la loi ou la tradition qui fait loi. »

En quinze mois, la liquidation a été achevée. C'est un exemple qu'il importe de ne pas oublier, quand on connaît les interminables lenteurs des syndics français. L'entier passif s'est élevé à 321 millions, les recouvremens à 121; les appels de fonds ont produit 127 millions. Les liquidateurs ont soutenu trois cent quinze procès. Les frais de liquidation ont dépassé 2,500,000 fr. Il restait à régler les honoraires des liquidateurs, qui réclamaient 930,000 fr. On leur a offert 520,000 fr. La cour d'Édimbourg les a réduits à 1/4 pour 100. Les banques d'Écosse sont intervenues pour clore la liquidation, arrêter les poursuites et prendre les derniers arrangemens. Des créances considérées comme douteuses étant devenues bonnes, on a pu en finir. Parmi ces créances figure en première ligne celle de la banque de Glasgow contre la société territoriale de *la Nouvelle-Zélande et l'Australie* au capital fabuleux de 2 milliards 500 millions.

La banque de Glasgow n'est pas la première banque par actions qui tombe en faillite; Adam Smith a laissé le récit des pertes énormes de MM. Douglas, Heron et Cᵉ; de 1844 à 1875, soixante et onze banques privées ou par actions ont fait faillite; ce n'est pas la première fois que des administrateurs sont condamnés et des *trustees* rendus responsables. Le procès de la *Royal British Bank*, fermée en 1856, est encore, en Angleterre, présent à bien des esprits, mais c'est la première fois que la faillite d'une banque relativement importante est suivie d'un désastre aussi terrible pour les actionnaires; c'est la première fois qu'elle révèle la puissance des dépôts dont une banque de second ordre, en Écosse, peut disposer, la nature des affaires dans les-

quelles elle peut engager soit les fonds des capitalistes, soit la responsabilité des actionnaires ; c'est la première fois que les périls redoutables du principe de la solidarité des actionnaires des banques sont démontrés à l'opinion publique de la manière la moins contestable et la plus pénible. Dans une conférence consacré à la faillite de la banque de Glasgow, M. le professeur Leone Lévi a rappelé que le passif des soixante et onze banques fermées de 1844 à 1875 n'a pas atteint, dans leur ensemble, celui de la banque de Glasgow et que les pertes dans la banqueroute d'une ancienne banque d'Écosse n'ont pas dépassé 50 millions.

Il est donc tout naturel que ces révélations aient inspiré les réflexions les plus sérieuses aux riches familles qui possèdent des actions dans les banques anglaises. Sans doute les grandes banques anglaises *National Provincial*, la *London and Westminster*, la *London and County*, sont dignes de la confiance de leurs actionnaires puisqu'elles obtiennent chacune des dépôts qui varient de 650 à 550 millions. Néanmoins il y a des limites à la confiance, quand les chances à courir sont aussi redoutables. Sous l'influence des circonstances, un déclassement de titres s'est produit en même temps qu'un déclassement de dépôts. Les actions des banques anglaises baissèrent de 12 pour 100, celles des banques d'Irlande de 17 pour 100 et celles des banques d'Écosse de 30 pour 100. Du 30 juin au 31 décembre 1878, période pendant laquelle la plupart des ces faillites, notamment celle de la banque de Glasgow, ont eu lieu, les dépôts des banques métropolitaines de Londres diminuèrent de 300 millions, tandis que les dépôts de la banque d'Angleterre augmentaient de la même somme.

IV.

Ces graves incidens ont provoqué un grand mouvement d'opinion en Angleterre. L'attention des hommes politiques et des juristes s'est reportée sur la législation qui régit les banques. Dans la plupart des villes principales, des meetings ont été immédiatement tenus, les uns pour examiner les conditions des faillites, les autres pour délibérer sur la situation générale des affaires et les résolutions qu'elle comportait. La vie publique protège en Angleterre tous les intérêts. A Rochdale, à Truro, à Glasgow, c'est devant des réunions publiques de mille cinq cents, de deux mille personnes que les liquidateurs ont rendu compte de leurs investigations sur les bilans. Les discussions sont publiques ; toute personne peut y prendre part. A Londres, les meetings, composés de l'immense clientèle du monde de la banque et de la finance, s'occupèrent sans

retard des démarches nécessaires pour obtenir l'intervention du gouvernement et lui signaler la nécessité de modifier la législation. Les poursuites exercées contre les paisibles actionnaires de la banque de Glasgow, les expropriations en masse, les terribles conséquences de la solidarité préoccupaient, non sans motifs, les porteurs d'actions des banques solidaires. En Angleterre, une personne sur quatre cents possède des actions dans les banques; en Écosse une sur deux cent cinquante. Des députations, ayant à leur tête des membres de la chambre des communes ou des banquiers influens, furent déléguées près des ministres. Le gouvernement fut invité à agir. Il s'y décida sans difficulté, sans hésitation; le chancelier de l'Échiquier, sir Stafford Northcote, reconnut qu'il s'agissait d'un intérêt public et se déclara prêt à faire ce qu'exigeaient les circonstances.

Les lois de 1858 et de 1862 avaient autorisé toutes les banques à modifier leur régime, à substituer la responsabilité limitée à la responsabilité solidaire, mais elles avaient déterminé le délai pendant lequel les anciennes banques pourraient faire ce changement; elles avaient même subordonné les avantages de leurs dispositions à la prescription impérative de mentionner sur tous les actes sociaux la condition de limitation de la responsabilité. Le nom, le titre de toute société ou banque à responsabilité limitée devait être suivi de la formule : *limited*. Les anciennes banques craignirent de porter atteinte à leur crédit en subissant des formalités tout à fait nouvelles dans la pratique des affaires en Angleterre. Elles se méprirent sur les avantages des lois nouvelles comme sur les inconvéniens de la responsabilité solidaire.

Le gouvernement prit sur-le-champ la résolution de compléter les réformes de 1858 et de 1862. Il admit en principe que toutes les banques par actions, à quelque époque qu'elles remontent et à quelque moment qu'elles s'y décident, auraient la faculté de renoncer au principe de la responsabilité solidaire et de se placer sous le régime de la responsabilité limitée. Il ne maintint la solidarité que pour les engagemens antérieurs à la nouvelle loi et pour les billets de banque ou notes mis en circulation par les banques possédant le droit d'émission. Seulement, comme compensation de la suppression soit de la solidarité, soit des formules relatives à la responsabilité limitée, les banques qui voudront profiter des bénéfices de la nouvelle législation seront tenues de constituer ou sur la portion non versée de leur capital de fondation, ou par un versement complémentaire sur les actions, un capital de réserve dont l'appel ne sera fait qu'en cas de liquidation. A ces dispositions le gouvernement a ajouté, conformément aux réclamations de la plu-

part des publications économiques, l'obligation pour les banques de rendre des comptes annuels et de les soumettre à l'examen d'inspecteurs ou *auditors* nommés par les actionnaires.

En définitive, les banques anglaises pourront toutes désormais, celles déjà établies comme celles qui seront établies plus tard, adopter un régime qui se rapprochera beaucoup de celui des sociétés anonymes en France. Les banques françaises possèdent aussi, en fait sinon en droit, un capital de réserve, car la plupart d'entre elles ont pour règle de n'exiger que le versement du quart ou de la moitié du capital souscrit. La principale différence avec la nouvelle législation des banques anglaises consiste en ce que, pour celles-ci, le capital réservé ne peut être appelé avant la liquidation. Ce capital constitue un véritable cautionnement au profit des créanciers sociaux. Cédant à l'influence des administrateurs des grandes banques de Londres, le gouvernement avait d'abord divisé les banques en deux catégories : les banques à capital réservé, les banques à capital limité. Mais il a renoncé, avec raison, à cette distinction. La nouvelle loi a été votée sans difficulté, mais non sans débats. Pendant deux séances consécutives, sir Stafford Northcote a tenu tête, avec une rare présence d'esprit, à toutes les objections, faisant les concessions nécessaires, repoussant les amendemens inutiles, mais résolu à obtenir le vote qui a eu lieu sans division dans la nuit du 15 août. Aussitôt que le vote final a été proclamé, la session a été close : « Je vous donne rendez-vous sur les *moors* pour chasser aux *grouse*, » s'est écrié gaîment le chancelier de l'échiquier.

L'opinion publique a fait bon accueil à cette réforme. On a objecté, il est vrai, que la nouvelle loi n'avait rien d'obligatoire. L'objection est sans portée pour une loi anglaise. Nulle part le principe de la non-rétroactivité des lois n'est aussi rigoureusement respecté qu'en Angleterre. Les lois précédentes de 1826, 1833, 1858, 1862 n'avaient non plus rien d'obligatoire. Elles n'en ont pas moins profondément modifié, avec le temps, la condition des banques anglaises. De 1862 à 1877, il a été enregistré dans le Royaume-Uni douze mille cinq cent quatre-vingt-dix sociétés par actions. Dans ce nombre les sociétés à responsabilité solidaire ne figurent que pour quatre cent quatre-vingts, parmi lesquelles cent soixante-dix-neuf étaient antérieures à la loi de 1862. La loi ne dispose que pour l'avenir. Au surplus, la plupart des banques solidaires se sont hâtées de profiter des stipulations de la nouvelle législation et de renoncer à la responsabilité solidaire.

Dans une des dernières séances de la chambre des communes, le chancelier de l'échiquier a reconnu que la nouvelle loi avait reçu le meilleur accueil et que la moitié des banques à responsabilité

illimitée avaient déjà adopté le régime de la responsabilité réservée. On peut citer parmi les grandes banques qui ont donné l'exemple, la *National Provincial,* qui a porté son capital à 335 millions, la *London and Westminster* qui a porté le sien à 350 millions et la *London and County,* dont le capital nouveau sera de 250 millions Dans ces énormes capitaux, le capital réservé, c'est-à-dire appelable seulement en cas de liquidation, est de 200 millions pour la première, de 245 millions pour la seconde et de 100 millions pour la troisième de ces banques.

Loin d'arrêter l'essor des banques anglaises, la nouvelle législation, en facilitant l'esprit d'association, en provoquant son activité, sera, comme en 1833, comme en 1862, le point de départ d'une autre période de développement.

Au mois de juin dernier, le *Bankers'Magazine* publiait un article fort curieux sous ce titre : *Magnitude of interest of bankers.* D'après les tableaux dressés par l'auteur de l'article, le capital et les réserves des *joint-stock-banks,* dans la Grande-Bretagne, représentaient 2 milliards 300 millions. Il faut augmenter cette somme de la plus-value des actions, qui, en octobre 1878, n'était pas inférieure à 81 millions de livres, soit plus de 2 milliards, et, en août dernier, après la crise, à 56 millions, soit 1,400 millions; à la même époque, les dépôts de ces banques, s'élevaient à plus de 10 milliards et leur encaisse à 1,200 millions.

Il faut ajouter à ces chiffres le capital, les réserves des *colonial and foreign banks*, soit 1,500 millions et leurs dépôts, soit 3,200 millions.

Ainsi :

1° Capital, réserves, plus-value des banques anglaises proprement dites, 3,725 millions;

2° Capital et réserves des banques coloniales et étrangères, 1,520 millions;

3° Dépôts des banques par actions, y compris la banque d'Angleterre, 10,300 millions;

4° Dépôts des autres banques, 3,200 millions.

Ensemble 18 milliards 745 millions.

Reste à tenir compte des capitaux dont disposent les *private bankers.* Ces capitaux sont évalués à 4,125 millions. Le tout forme la somme gigantesque de 22 milliards 870 millions.

Ces chiffres sont acceptés par M. Newmarch, le continuateur autorisé de Tooke, dans un mémoire tout récent (*Bankers'Magazine,* octobre 1879). M. Newmarch a relevé, en outre, les progrès du nombre des établissemens de 1858 à 1878. Il est tout naturel que le développement des instrumens réponde à l'accroissement

des ressources. En 1858, le nombre des banques privées ou par actions dans Londres s'élevait à soixante-douze; le nombre des banques provinciales du Royaume-Uni était de trois cent vingt et un; celui des succursales dans Londres de deux cent vingt-quatre et de mille trois cent quatre-vingt-onze en dehors de Londres. En 1878, il y avait dans Londres cent deux banques et cinq cent cinq succursales et dans la Grande-Bretagne, sans compter Londres, trois cent dix banques et deux mille six cent trente-sept succursales. En 1858, les divers établissemens de banque étaient au nombre de deux mille huit et en 1878 de trois mille cinq cent cinquante-quatre.

Les bénéfices réalisés par les banques anglaises, les dividendes annuels qu'elles distribuent sont en rapport avec leur participation dans la prospérité de l'Angleterre. En 1879, le dividende du premier semestre représente pour l'année les proportions suivantes : 15 pour 100 *National Provincial*; 14 pour 100 *London and Westminster*; 15 pour 100 *London-Joint-Stock*; 15 pour 100 *Bank Royal of Scotland*; 15 pour 100 *Manchester and County*; 12 1/2 pour 100 *Union-Bank*; 16 pour 100 *Birmingham-Midland*; 25 pour 100 *Bradford Old Bank*. En moyenne peu de banques distribuent des dividendes inférieurs à 10 pour 100. La plus-value des actions est en raison de ces résultats. Le capital versé des banques anglaises proprement dites, y compris la banque d'Angleterre, s'élevait au 1er octobre 1878 à 1,592 millions. La plus-value des actions représentait à la même époque 2,770 millions, soit à peu près 175 pour 100.

Tels sont les immenses intérêts que les banques anglaises de toute nature représentent, telle est la part du capital anglais dont elles ont la gestion. Les capitaux engagés dans les banques de l'Angleterre sont plus considérables que le montant de la dette publique de l'Angleterre.

Les banquiers anglais ont conscience de la responsabilité qui pèse sur eux et de la grandeur de la tâche qu'ils ont à accomplir. Ils occupent dans la société anglaise une situation considérable : ils y exercent une grande influence. Ces jours derniers, le lord maire de Londres a offert un grand banquet officiel à Mansion-House aux principaux *bankers and merchants* de la cité. Plus de trois cents convives ont répondu à son invitation. A la fin du repas, le lord maire, après les toasts d'usage, a porté le toast du jour : aux banquiers et aux négocians de Londres. C'est M. Birch, gouverneur de la banque d'Angleterre, qui a répondu. Les premières banques de Londres sont des ministères. Elles sont administrées par des hommes spéciaux et ont souvent à leur tête des personnes appartenant à la haute noblesse ou au monde politique. L'étendue, la diversité des intérêts commerciaux et industriels de l'empire britannique, les

relations avec des banques disséminées sur tous les continens, donnent aux affaires de banque en Angleterre un caractère particulier. Pour gérer, pour connaître, pour contrôler des affaires si importantes et si diverses, il faut des hommes d'élite et un personnel de choix, qui doivent se tenir au courant du mouvement économique, financier, politique de tous les états et de presque tous les peuples. C'est ce qui explique la fondation d'établissemens spéciaux pour les études de banque. Il y a quelques années, un institut pour la banque a été fondé à Édimbourg. Cet institut a ouvert des conférences, organisé des concours, des examens; il délivre des diplômes de capacité aux commis qui se préparent à entrer dans la banque.

Londres a l'année dernière suivi l'exemple d'Édimbourg. Dix-sept cents banquiers, présidés par l'honorable M. Lubbock, *private-banker*, ont fondé un institut central qui a aussi l'intention d'avoir des conférences, des concours, des examens. Dans la séance d'inauguration, à laquelle assistait le gouverneur de la banque d'Angleterre, M. Lubbock a lu un mémoire très curieux sur l'histoire de la banque et de la monnaie dans l'Assyrie, en Égypte et en Chine. M. Lubbock est en effet un savant de premier ordre. C'est l'auteur d'un ouvrage remarquable sur les origines de la civilisation. C'est le digne successeur, dans la banque comme dans l'histoire, de l'illustre Grote. Dans la seconde séance, M. Palgrave a donné connaissance d'un travail comparatif sur la banque d'Angleterre, la banque de France et la banque de l'empire d'Allemagne. Ce travail a été discuté par plusieurs des chefs des premières banques d'Angleterre.

A tous les points de vue, les banques anglaises forment donc l'un des instrumens les plus puissans, les plus complets et les plus curieux à connaître du développement historique et économique du peuple anglais. Elles resteront l'un des traits de sa physionomie historique comme l'un des agens les plus remarquables de son action civilisatrice.

D'autre part, ces grands instrumens de la circulation du capital permettent d'en faciliter l'accumulation, d'en suivre les mouvemens et d'en reconnaître la part si considérable dans la production. Aidé du travail de l'homme, qu'il sert à la fois à rendre plus fructueux et moins pénible, c'est grâce à son concours, ménagé, préparé, assuré par les grandes banques, que tout se transforme autour de nous et que s'accomplissent les œuvres grandioses de notre temps.

E. Fournier de Flaix.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE NOUVELLE ÉDITION DE LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE

Œuvres complètes de Voltaire, publiées par M. Louis Moland, t. XXXIII (Ier de la *Correspondance*); Garnier, Paris, 1880.

Je ne sais si Voltaire est, sans contredit, comme l'assurait un de ses biographes, en l'an V de la république, « le plus beau présent que la nature ait jamais fait aux hommes; » mais je sais du moins que sa Correspondance est la plus merveilleuse, assurément, qu'il y ait dans aucune langue. Nous possédons ainsi, dans notre littérature, un petit nombre d'œuvres, uniques en leur genre, où la libre originalité, je dirais mieux encore la personnalité de la forme, le dispute à l'intérêt historique, général et humain du fonds : tels seraient les *Mémoires de Saint-Simon*, et telle est la *Correspondance de Voltaire*. Si vous voulez savoir ce que c'est en bon français qu'aisance, agrément, vivacité du tour, — précision, netteté, bonheur de l'expression, — choix, justesse et rareté de la nuance, — lisez, et relisez encore la Correspondance de Voltaire. Il s'y rencontre, malheureusement, et trop souvent, d'affligeantes grossièretés : il n'en reste pas moins vrai que personne, selon le mot de la margrave de Bayreuth, n'a écrit plus *piquamment*. Avec cela, si vous voulez pénétrer dans l'intimité d'un siècle, discerner les secrètes raisons des choses, démêler les petitesses d'un grand homme, l'envers des grandes phrases, les dessous d'une grande machination, lisez toujours, et commentez la Correspondance de Voltaire. Vous savez en effet le grand avantage qu'elle a sur tant d'autres correspondances célèbres. Les correspondans de Voltaire ne forment pas, comme les correspondans de Mme de Sévigné, par exemple, ou de Mme du Deffand, un petit cercle de

personnes de choix. Ils appartiennent à tous les mondes. Ce sont des rois comme Frédéric, mais ce sont aussi des *bohèmes*, comme Thieriot. Et si l'on faisait de la correspondance de Voltaire un commentaire perpétuel, si l'on s'imposait la loi de réunir sur chacun de ces correspondans tous les renseignemens que l'on pourrait recueillir, si l'on se donnait enfin la tâche d'expliquer en détail toutes les circonstances, toutes les allusions, toutes les obscurités du texte, je ne vois pas, vraiment, à quel personnage ou quel événement du siècle on n'aurait pas touché.

Il existait deux principales éditions de la *Correspondance*. La première faisait suite à la grande édition des *Œuvres* connue sous le nom d'édition de Kehl. Nous ne la rappelons que pour mémoire. Entreprise au lendemain même de la mort de Voltaire, une édition de sa Correspondance ne pouvait être que très défectueuse à tous égards, très incomplète et très infidèle. Condorcet, l'un des éditeurs, avait entre les mains une soixantaine de lettres de Voltaire, il n'en imprima que dix. Mme Necker en avait une vingtaine : elle refusa de les communiquer, et l'on n'en put donner que trois. On fit aussi trop de catégories. Les correspondances de Voltaire avec Frédéric, avec l'impératrice Catherine, avec d'Alembert, furent classées à part de la Correspondance générale. C'est une disposition que l'on apprécie surtout par ses inconvéniens. Elle a pourtant aussi des avantages, et c'est pourquoi quelques éditions modernes l'ont reproduite. Voltaire tient ensemble en main, si savamment embrouillés, les fils de tant d'affaires, et si diverses, que l'on est parfois bien aise de pouvoir les suivre et les étudier isolément, chacune à part de toutes les autres. C'est ainsi que la correspondance avec d'Alembert, dispersée dans la correspondance entière, interrompue, contrariée par des lettres au cardinal de Bernis, au maréchal de Richelieu, et autres personnes qui ne sont pas de « la grande boutique encyclopédique » n'a plus du tout son vrai caractère d'intolérance philosophique, et ne respire plus la même odeur de « secte et de complot. » La remarque est de Sainte-Beuve, et sans passer soi-même pour une autre espèce de fanatique, on peut l'approuver et se l'approprier.

La seconde grande édition de la *Correspondance* remplit les vingt derniers volumes de l'édition Beuchot. Depuis 1787 il était venu s'ajouter de nombreux recueils au recueil rassemblé par les éditeurs de Kehl. Beuchot les incorpora dans son édition et distribua le tout dans l'ordre rigoureusement chronologique. Il n'était pas le premier qui s'en fût avisé. Ce lui fut néanmoins un long et pénible labeur, si pénible et si long, qu'en dépit de tout scrupule il l'abrégea. Lui-même déclare que, pour ne pas grossir démesurément une collection déjà considérable, il a négligé beaucoup de pièces dont l'intérêt lui semblait secondaire. Voilà une liberté qu'aujourd'hui nous ne passerions à l'éditeur d'aucun de nos grands écrivains. D'autre part, quelques éditeurs de quelques

lettres de Voltaire avaient soulevé des chicanes. C'est ainsi que, pour éviter un procès, il avait fallu se contenter de donner, au lieu du texte, une simple analyse des lettres de Voltaire à Mlle Quinault. Par où l'on voit que déjà, dans l'édition de Beuchot, avec les reliefs même de Beuchot, il était possible d'introduire de notables améliorations. Tout en la prenant pour modèle, il y avait lieu de la renouveler, tôt ou tard, comme on reconstruit un édifice, pierre par pierre, tout en en conservant le plan, les grandes lignes et l'aspect général.

C'est ce que M. Moland s'est proposé de faire. En rééditant les *Œuvres* de Voltaire, M. Moland avait jusqu'ici fidèlement suivi le texte de Beuchot. On serait en effet bien embarrassé d'en constituer un meilleur. Maintenant il arrive à la *Correspondance*. Ici le travail change de nature. Il s'agit de faire entrer et de fondre dans l'ancienne collection toutes les pièces reconquises depuis une quarantaine d'années.

Et si ces pièces sont nombreuses, on le sait! Telle correspondance que Beuchot croyait perdue sans espoir s'est retrouvée presque tout entière : ainsi la correspondance de Voltaire avec la duchesse de Saxe-Gotha. Et l'on peut aller jusqu'à dire que, depuis environ quarante ans, presque pas une correspondance du XVIIIe siècle n'a vu le jour qui ne contînt quelque lettre ou billet de Voltaire. Les éditeurs du roi de Prusse en ont retrouvé dans les archives de Berlin, comme les éditeurs de l'impératrice de Russie dans les archives de Saint-Pétersbourg, et jusqu'aux éditeurs d'une landgrave de Hesse dans les archives de Darmstadt. Il semble qu'il n'y ait qu'à plonger la main dans les *papiers* d'une archive allemande pour en retirer du Voltaire. Même fortune au surplus si c'est en France que l'on opère. On compulse les papiers du président de Brosses, et on y découvre du Voltaire, les papiers du président de Ruffey, et on y découvre du Voltaire. On publie la correspondance de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, encore du Voltaire, ou bien on raconte les souvenirs de la maréchale de Beauvau, encore, et toujours, et partout, du Voltaire. *Quousque tandem?*.. Jusques à quand ne retrouvera-t-on pas du Voltaire? Car toutes les lacunes ne sont pas encore comblées. « Il n'est pas possible en pareille matière, comme le dit M. Moland, de prétendre jamais être complet; » et M. Moland a malheureusement raison. Rappelez-vous cette citation devenue presque banale : « Je n'irai pas plus loin, écrivait Voltaire à Formont, le 24 juillet 1734, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui. » De ces trente lettres il nous en est parvenu jusqu'à deux! On connaît, du moins, des lettres de Voltaire que jusqu'ici les détenteurs ont obstinément refusé de livrer à la publicité. Quelques rares privilégiés les ont vues, ils les ont touchées; peut-être un jour nous sera-t-il donné de les lire : en attendant, nous avons la consolation de savoir qu'elles existent. Mais d'autres correspondances

au contraire passent pour être à jamais perdues. Et nous regrettons fort à ce propos que M. Moland n'ait pas cru devoir, dès les premières pages de son premier volume, signaler brièvement l'importance de quelques-unes d'entre elles. N'était-ce pas le lieu de dresser ce qu'on appelle un *arrêté de situation?* Et n'est-il pas également instructif de savoir au juste en pareil sujet ce qu'on possède et ce qu'on ne possède pas? Ce qu'on possède, pour s'en servir; et ce qu'on ne possède pas, pour éviter de conclure hâtivement, sur des présomptions encore flottantes et de simples commencemens de preuves.

Il est quelques-unes de ces correspondances qu'on ne regrettera que pour la forme, — parce que rien de ce qui touche à Voltaire ne saurait nous être indifférent, et parce que le moindre billet de sa main, quelque insignifiant qu'il soit, a ce mérite encore d'être de la main de Voltaire. Mais après tout, si Mme de Marron, baronne de Meillonaz, femme poète, qui fut en son temps la gloire de Bourg-en-Bresse, a détruit les quelques lettres qu'elle avait reçues de Voltaire, le mal n'est pas bien grand et nous pouvons aisément pardonner à Mme de Marron. C'est que j'imagine que ces lettres-là devaient ressembler à ces brevets de génie que M. Victor Hugo décerne si libéralement au moindre versificateur (1). Mais les lettres de Voltaire à Saint-Lambert? à Mme du Châtelet? sa correspondance avec le duc de Choiseul? avec Turgot? n'en connaîtrons-nous jamais que les fragmens donnés jadis par Beuchot? Nous savons que Saint-Lambert a refusé de communiquer aux éditeurs de Kehl ce qu'il avait de lettres ou de billets de Voltaire. Billets ou lettres, en quelles mains ont-ils pu passer? ou bien a-t-on des raisons de croire que ce dragon les ait détruits? Le duc de Choiseul opposa le même refus aux sollicitations des mêmes éditeurs. Est-on bien certain qu'il ne subsiste aucun espoir de retrouver cette correspondance? et pourquoi? sur quelles preuves? On eût aimé, ce semble, à rencontrer en tête d'une nouvelle édition de la correspondance de Voltaire, une courte réponse à toutes ces questions. Et quand M. Moland n'aurait fait que nous raconter ses recherches infructueuses à la poursuite de ces lettres perdues, il eût au moins délimité le champ des investigations à venir, stimulé quelque archiviste ou quelque dépisteur d'autographes, provoqué quelque réponse définitive ou peut-être quelque découverte inattendue.

Quoi qu'il en soit, et malgré lse lacunes, quelques chiffres suffisent à montrer l'enrichissement de la Correspondance telle que M. Moland nous la donne. Il n'y avait dans l'édition de Kehl que quatre cent trente-

(1) Je crois avoir vu dans un catalogue l'indication d'une brochure contenant six lettres de Voltaire, et cette brochure aurait été publiée précisément à Bourg. Ces six lettres seraient-elles par hasard adressées à Mme de Marron?

six lettres en tout pour la correspondance de Frédéric avec Voltaire : grâce à la grande édition des *Œuvres de Frédéric*, on en pourra donner cinq cent soixante-dix. Le premier volume de la *Correspondance* finissait par une lettre numérotée 323; dans l'édition nouvelle la même lettre est cotée 452. Le total des pièces enfin n'atteignait pas tout à fait huit mille (7,473): grâce à tout ce que l'on a retrouvé depuis quarante ans, il dépassera peut-être douze mille.

Ce n'était pas tout que d'enrichir en nombre la *Correspondance*, il s'agissait encore d'en améliorer le texte. Quoique Beuchot eût beaucoup fait, il restait beaucoup à faire. J'indiquerai deux ou trois parties qui profiteront singulièrement de quelques publications récentes.

En 1875, M. Courtat s'est avisé de comparer le texte imprimé des lettres à l'abbé Moussinot avec le manuscrit autographe, qui est à la Bibliothèque nationale. Il a donné lui-même le très instructif résultat de sa comparaison dans un volume intitulé : *les Vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*. Je renvoie les curieux à la préface de M. Courtat : ils y verront ce que l'abbé Duvernet, qui fut le premier éditeur de ces lettres, a cru pouvoir prendre de libertés souveraines avec son texte. Dirai-je que nous avons tous lu, sous la signature de Voltaire, des lettres entières de ce Duvernet? Les *Vraies Lettres* seront fondues dans le nouveau recueil.

Le texte authentique de la correspondance de Voltaire avec Frédéric a subi moins de retranchemens et de mutilations ou d'interpolations de toute sorte. Il s'en fallait de beaucoup pourtant qu'il pût passer pour établi définitivement avant la publication des *Œuvres de Frédéric le Grand*, donnée par M. Preuss. M. Preuss n'a pas retrouvé moins d'une quinzaine de lettres de Voltaire, presque toutes complètement inconnues des précédens éditeurs. Quelques-unes sont très importantes pour l'histoire vraie des rapports du poète avec le roi. Il a relevé de plus un grand nombre de variantes significatives. Et le texte de cette célèbre correspondance, l'une des plus curieuses à tous égards qu'il y ait au monde, se trouvera sans doute arrêté pour toujours, à moins pourtant qu'on ne découvre les originaux de Frédéric, ce qui ne paraît plus guère probable, puisqu'ils ne sont pas à Berlin.

C'est précisément la publication des originaux eux-mêmes, dans la collection de la *Société impériale de l'histoire de Russie*, qui permettra de donner au texte de la correspondance de Voltaire avec l'impératrice Catherine le dernier degré de perfection critique et d'autorité qu'il puisse recevoir. Il courait une légende sur la publication de cette Correspondance par les éditeurs de Kehl : pour la plus vive satisfaction de ceux qui croient que toute légende renferme un fonds de vérité, la légende est maintenant de l'histoire. On peut suivre dans le XXIIIe volume de la collection, publié par M. Grote en 1878, et que remplissent uniquement les lettres de Catherine au *colonel Grimm* les inquiétudes

assez vives et nullement affectées, comme on le croyait, de l'impératrice, quand elle apprend qu'on va publier les œuvres de Voltaire. Elle essaie d'abord de ravoir ses lettres : par malheur, elle s'y prend trop tard ; Mme Denis vient de traiter avec Panckoucke, et Panckoucke a cédé ses droits à Beaumarchais. Il n'est plus temps de négocier, comme elle dit, *un arrangement panckouckien*. Grimm est alors chargé d'entraver la publication. Car l'impératrice refuse d'avoir aucun rapport avec Figaro, « qu'elle aime beaucoup à voir représenter, mais dont il est bon d'esquiver la connaissance le plus longtemps que possible. » Grimm s'y prit-il maladroitement ou bien Figaro demanda-t-il trop cher? On ne sait encore, on le saura sans doute quand les réponses de Grimm seront venues compléter les lettres de Catherine : toujours est-il que Figaro publia. Grand mécontentement de l'impératrice : « Écoutez, il est impertinent que Beaumarchais, — elle ne l'appelle plus Figaro, c'est qu'elle est vraiment en colère, — ait publié mes lettres, à moi, sans ma permission... il mérite d'être puni pour m'avoir manqué. » M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, dut intervenir. L'impératrice indiqua de sa propre main, sur un exemplaire en feuilles que Grimm lui fit parvenir, les retranchemens et corrections qu'elle exigeait. Beaumarchais se soumit : on cartonna le soixante-septième volume de l'édition de Kehl, ou plutôt on en réimprima les feuilles qui contenaient les passages à supprimer ou à corriger (1). Mais comme l'impératrice faisait des brouillons de ses lettres à Voltaire et qu'on les a retrouvés, un autre volume de la collection de la *Société de l'histoire de Russie* permettra de rétablir dans sa teneur authentique le texte de Catherine. En comparant ces deux volumes on remarquera que l'impératrice, quand elle écrit à Voltaire, y met bien autrement de soin et de coquetterie de style que quand elle écrit au *baron de Thunder-Ten-Tronck :* c'est un des petits noms d'amitié qu'elle donne à Grimm. Les lettres à Voltaire sont incomparablement mieux écrites que les lettres à Grimm. M. A. Rambaud, ici même, il y a trois ans (2), a signalé ce que cette correspondance contenait de parties inédites et de variantes essentielles, il nous suffit de renvoyer à ce qu'il en a dit. Ajoutons un mot cependant : une lettre de Catherine à Grimm donne le chiffre de quatre-vingt-douze lettres déjà retrouvées de Voltaire; une autre lettre en déclare plus d'une centaine; l'impératrice

(1) Il n'est donc plus tout à fait exact de dire avec M. de Loménie (*Beaumarchais et son Temps*, II, p. 224) que Beaumarchais consentit à cartonner, *pour plaire à Catherine II*, la correspondance de Voltaire avec l'impératrice, et *à s'imposer pour cela un supplément de dépenses*. On voit qu'il ne s'agissait pas pour Beaumarchais de plaire à Catherine, mais de vendre son *Voltaire*. S'il eût refusé de plaire à Saint-Pétersbourg, on lui refusait à Paris toute complaisance, son *Voltaire* ne passait pas la frontière, et il y allait de plusieurs millions.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier et du 1er février 1877, le travail de M. Alfred Rambaud sur *les Correspondans français de Catherine II*.

insinue même quelque part encore que Falconet, en partant de Saint-Pétersbourg, lui en aurait enlevé plusieurs : cependant l'édition de Beuchot ne contient que quatre-vingt-cinq lettres du patriarche à l'impératrice. On voit qu'encore ici c'est, comme ailleurs, à désespérer de tout avoir.

Restait à contrôler le classement de la *Correspondance*. Voltaire ne datait ordinairement que du mois et du jour, il y a donc dans Beuchot plus d'une lettre encore mal datée. C'est ainsi qu'en feuilletant l'une et l'autre collection, tout récemment, nous avons rencontré par hasard une lettre de Voltaire datée, dans l'édition Beuchot comme dans l'édition Preuss, du mois de décembre 1738. Nous croyons qu'il conviendra de la reporter jusqu'au mois de décembre 1739. Elle commence en ces termes : « Monseigneur, il nous arrive... une écritoire que Mme du Châtelet et moi indigne, comptions avoir l'honneur de présenter à V. A. R. pour ses étrennes. *Le ministre qui est prêt à vous prendre pour un bastion ou pour une contrescarpe vous offrirait une coulevrine ou un mortier...* » Ces mots sont évidemment la réponse du poète à une plaisanterie de Frédéric sur le marquis de Valori, qui avait remplacé le marquis de la Chétardie comme ministre de France à Berlin. « Je vois, en ce marquis de Valori, disait le prince, un homme qui se croit sans cesse vis-à-vis de l'ennemi et à la tête de sa brigade. *Je crains toujours qu'il ne me prenne pour une contrescarpe ou un ouvrage à cornes.* » Cette lettre est datée du 4 décembre 1739, et puisque nous savons d'autre part que M. de Valori ne rejoignit son poste qu'en septembre 1739, elle est, selon toute vraisemblance, à quelques jours près, bien datée. Au surplus, les remerciemens de Frédéric pour cette écritoire sont eux-mêmes datés du 23 mars 1740 :

Vous m'envoyez une écritoire ;
Mais c'est le moins lorsqu'on écrit,
Pour mon plaisir et pour ma gloire
Il eût fallu, Voltaire, y joindre votre esprit.

Et ces remerciemens sont bien datés, puisqu'un peu plus bas, au-dessous de ce madrigal, on peut lire les lignes suivantes : « Si je change de condition, vous en serez instruits des premiers. » En effet, Frédéric-Guillaume souffrait déjà de la maladie dont il mourut dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1740.

Au premier abord, ces rectifications légères, et ces améliorations de détail peuvent paraître assez insignifiantes. Elles ont leur importance pourtant, et cette importance est quelquefois considérable non-seulement pour l'histoire de Voltaire, mais pour l'histoire même du siècle,

si tant est qu'à partir d'une certaine époque, on puisse les distinguer l'une de l'autre. C'est ce que je voudrais montrer par la discussion d'un exemple caractéristique.

Lorsque les éditeurs de Kehl, dans leur collection, parmi les nombreux pamphlets de Voltaire, imprimèrent le *Sermon des cinquante*, ils le firent précéder de ce maladroit petit avertissement : « Cet ouvrage est le premier où M. de Voltaire ait attaqué de front la religion chrétienne, à laquelle jusqu'alors il n'avait porté que des attaques indirectes. » Decroix au moins s'était contenté de l'aveu : Condorcet ajouta le paragraphe suivant : « M. de Voltaire fut un peu jaloux du courage de Rousseau, — Rousseau venait de publier son *Émile*, — et c'est peut-être le seul sentiment de jalousie qu'il ait jamais eu, mais il surpassa bientôt Rousseau en hardiesse comme il le surpassait en génie. » Le seul sentiment de jalousie, ô naïf Condorcet? Quoi donc? aviez-vous sitôt oublié ce que le maître vous écrivait en 1776, à vous-même, s'adressant à votre personne : « Le galimatias physique de M. le Comte me fait faire de profondes réflexions sur les réputations et l'adresse qu'on a eue de se faire passer pour un esprit supérieur quand on a donné au public la dimension de la queue d'un singe. » M. le Comte, c'était Buffon, et le galimatias c'était *la Théorie de la terre*. Ou bien encore ne vous souvenait-il plus du mémoire, — car c'était un vrai mémoire, — que vous aviez dû faire parvenir au patriarche pour l'empêcher de rendre publique une lettre où, faisant dans les règles un parallèle du chevalier de Chastellux et de Montesquieu, il n'hésitait pas à déclarer que le livre de *la Félicité publique* était bien supérieur au livre immortel de *l'Esprit des lois* (1)? Voltaire ne publia pas cette lettre, mais il fit une grosse brochure, le *Commentaire sur l'Esprit des lois*, pour discréditer un peu Montesquieu; ce fut, avec *les Dialogues d'Evhémère*, pour discréditer un peu Buffon, l'un des derniers fruits de sa vieillesse. Avant de mourir il mettait ses vieilles rancunes en règle. Ce qu'il fallait donc écrire pour être exact, c'est que Voltaire fut jaloux de tout le monde, jaloux de Marivaux et de Crébillon, jaloux de Buffon et de Montesquieu, mais qu'il ne fut jaloux de personne comme de Rousseau. Quoi de plus naturel? On l'a dit et on ne saurait trop le redire : si le talent consiste surtout à donner aux idées de son temps leur forme la plus saisissante, Voltaire est le talent, mais Jean-Jacques est le génie, si le génie consiste à faire faire aux idées de son temps un pas vers les idées de l'avenir. Quoi qu'il en soit, lorsque les éditeurs de Kehl attribuent à la *Profession de foi du*

(1) Un de ces traits toujours amusans, parce qu'ils peignent Voltaire au vrai, c'est qu'entre autres argumens il se proposait, lui, Arouet, fils d'Arouet, d'écraser, dans un paragraphe spécial, ce robin de Montesquieu sous le poids de la gloire de Claude de Beauvoir, vicomte d'Avallon, seigneur de Chastellux, maréchal de France en 1418, glorieux ancêtre du chevalier. Voyez les *OEuvres de Condorcet*, t. I. (Ed. Arago.)

vicaire savoyard l'honneur d'avoir provoqué le *Sermon des cinquante,* se trompent-ils, — ou non? M. Desnoiresterres, qu'il faut toujours citer dès qu'il s'agit de Voltaire, croit qu'ils se trompent. En effet, il est certain d'une part que l'*Émile* ne parut qu'au mois de mai 1762, et certain d'autre part qu'il est fait expressément mention du *Sermon des cinquante* dans une lettre de Voltaire à Mme de Fontaine, datée par Beuchot du mois de juin 1761. Mais je crois justement que cette lettre à Mme de Fontaine est mal datée. Beuchot lui-même a pris soin de nous avertir que la plupart des lettres à Mme de Fontaine avaient été formées assez arbitrairement de morceaux rapportés et tant bien que mal cousus ensemble. C'est une première raison de défiance. Passons maintenant à une autre correspondance. Le 22 mai 1762, le maréchal de Luxembourg écrit à Rousseau (1) : « Nous attendons ce matin, avec la plus grande impatience, Duchesne, qui doit nous apporter l'*Éducation,* » et plus bas : « M. Duchesne arrive et m'apporte un exemplaire magnifiquement relié. » Voilà une première date bien fixée. L'*Émile* parut dans les derniers jours du mois du mai 1762. On sait la suite : — le décret de prise de corps lancé par le parlement de Paris, la fuite précipitée de Rousseau, les proscriptions successives qui lui ferment l'état de Genève, puis le territoire de Berne, la fameuse lettre au roi de Prusse, enfin le séjour à Motiers-Travers. C'est là que Rousseau reçoit une lettre de son ami Moultou, datée du 21 août 1762 : « Je viens de lire un petit ouvrage qu'on m'a dit de Voltaire et qui est bien marqué à son coin, intitulé : *Sermon des cinquante;* c'est une chose horrible... Oh ! si je l'avais pu garder seulement deux jours ! » Sur cette nouvelle, Rousseau prend un commencement d'inquiétude. Vous savez qu'il se croit persécuté par Voltaire, et, quoi qu'en disent les biographes de Voltaire, il n'a pas tout à fait tort de le croire. Le 25 août, il adresse donc au maréchal de Luxembourg une lettre que l'on n'a pas retrouvée, mais dans laquelle nous savons pourtant qu'il demandait au maréchal ce que c'était que le *Sermon des cinquante,* car le maréchal lui répondait, en date du 4 septembre : « Je n'aime point les injustices : je vous assure que celles que les Tronchins et Voltaire vous ont fait essuyer ne leur font point d'honneur. Je n'ai point entendu parler de ce *Sermon des cinquante...* » Et Moultou, de son côté, quelques jours plus tard, complétant ses premiers renseignemens, ajoutait : « Ce Voltaire assure que ce *Sermon des cinquante* est du roi de Prusse. » Que si maintenant nous revenons à la correspondance de Voltaire, nous constatons que Voltaire, ayant alors à Paris deux correspondans intimes, d'Alembert et Damilaville, c'est en date du 11 septembre seulement qu'il parle au premier pour la première fois du *Sermon des cinquante* et pour la première fois au

(1) *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis,* correspondances publiées par M. Streckeisen-Moultou.

second dans une lettre datée du 10 octobre 1762. « Mes chers frères, continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriser... Le *Sermon des cinquante,* attribué à La Mettrie, à Du Marsais, à un grand prince, est tout à fait édifiant... Quatre ou cinq personnes à Versailles ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part. » On ne peut s'empêcher ici de se poser incidemment une question : Quels titres ce lourdaud de Damilaville avait-il pour « mépriser le monde? » mais surtout en quoi pouvait-il bien contribuer à « l'éclairer? » Joignant ensemble toutes les concordances, il apparaîtra, selon nous, clairement, que les éditeurs de Kehl avaient raison, — que le *Sermon des cinquante* ne parut qu'après la *Profession de foi du vicaire savoyard,* — et qu'il fut composé pour disputer à Rousseau l'honneur d'avoir attaqué seul en face l'éternelle ennemie des *philosophes.* La lettre à Mme de Fontaine est donc évidemment composée de morceaux qui ne sont pas de la même date ou elle est mal datée.

On voit l'intérêt de la discussion. Quand il ne s'agirait que de trancher entre Voltaire et Rousseau la question de priorité, je crois que déjà la chose en vaudrait la peine. Rien de ce qui touche à ces deux grands hommes ne peut être indifférent à l'histoire de notre littérature. Mais il s'agit d'autre chose encore, puisqu'il s'agit d'appuyer sur un trait bien connu déjà de la physionomie de Voltaire. Je dis et je soutiens qu'en aucune circonstance Voltaire, à qui que ce soit, n'a porté les premiers coups, ni jamais bravé les premiers risques. Il a toujours attendu qu'un autre eût donné le signal. Dépourvu de toute originalité de penseur, mais en revanche doué de la plus rare et de la plus prompte faculté d'assimilation qui fut peut-être jamais, incomparablement habile surtout et maître passé dans l'art de donner à la pensée des autres, obscure et mal venue, tout son relief et toute sa clarté, Voltaire a très courageusement enfoncé plusieurs portes une fois ouvertes, mais je ne sache pas de porte qu'il ait eu le courage d'ouvrir. Et la question ici s'élève au-dessus de Voltaire, puisqu'il s'agit à ce coup de l'histoire même et de la direction des idées au XVIIIe siècle.

Qu'on nomme crime ou non ce qui fait le débat,

c'est évidemment à Rousseau que revient un honneur que l'on décerne à Voltaire. La *Profession de foi du vicaire savoyard* a précédé la première attaque de front, selon le mot de Condorcet, que Voltaire ait dirigée contre la religion chrétienne, comme le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* avait précédé toutes les autres attaques dirigées depuis contre « le trône et l'autel, » et comme le fameux *Discours* couronné par l'Académie de Dijon avait précédé le *Discours préliminaire* et les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie.* C'est un

point qu'il faut retenir. J'espère pouvoir montrer quelque jour si l'importance en est grande, et même capitale.

Le nombre des pièces augmenté de plus d'un tiers, — le texte amélioré, revu, collationné sur des publications dont quelques-unes ont presque l'autorité des originaux eux-mêmes, — de nombreuses dates rétablies ou rectifiées, — enfin pour chaque volume une table disposée par années, mois et jour; — on voit que M. Moland peut se rendre à bon droit le témoignage d'avoir « complètement renouvelé » la Correspondance de Voltaire. On nous permettra d'attirer sur ces tables un peu d'attention. Quiconque a manié cette volumineuse Correspondance peut dire si c'était un labeur pénible que de s'y reconnaître. Les tables de l'édition de Kehl étaient nulles; celles de l'édition Beuchot étaient tout à fait insuffisantes; les tables de l'édition nouvelle seront véritablement le calendrier de la vie de Voltaire, l'éphéméride, pour ainsi dire, de cette existence si tumultueuse et si bien remplie. Grâce à ces tables, il deviendra facile de donner à l'histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire un caractère de précision et de netteté que peut-être elle n'avait pas encore. Elles multiplient au double la valeur de l'édition. Il ne sera plus possible d'écrire sur Voltaire sans les prendre d'abord pour guides.

Est-ce à dire que l'on découvre un Voltaire nouveau? Non sans doute! La plupart même de ces correspondances perdues, si jamais un hasard heureux, dont nous ne pouvons pas désespérer, voulait qu'on les retrouvât, elles ajouteraient peut-être au tableau quelques traits ou quelques ombres, elles n'en modifieraient pas l'aspect général bien connu. Voltaire serait toujours le même Voltaire. La vraie physionomie d'un grand homme n'est pas à la merci de quelques lettres de plus ou de moins, surtout si le grand homme est en surface plutôt qu'en profondeur, et c'est précisément le cas de Voltaire, ou de personne. Je suppose que l'on tire demain, de quelque archive encore mal explorée, la correspondance de Voltaire avec le duc de Choiseul : que pensez-vous qu'on y découvrît de vraiment neuf ou de vraiment imprévu? « M. de Choiseul, dit Voltaire dans ses *Mémoires*, m'écrivit en ce temps-là plusieurs lettres ostensibles tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix. » Et, ces lettres de M. de Choiseul, je regrette vivement que nous ne les ayons pas. Mais quoi? n'est-ce pas de Votaire avant tout qu'il s'agit? et cette intrigue diplomatique est-elle donc la première, ou la seule, à laquelle Voltaire se soit trouvé mêlé? Dans cette même guerre de sept ans, pour ne pas remonter plus haut, n'avait-il pas été déjà l'intermédiaire des négociations entre le cardinal de Tencin, agissant au nom du ministère français, et la margrave de Bayreuth, agissant au nom du roi de Prusse? Ce qui nous échappe ici, c'est donc un fait de la vie de Voltaire, ce n'est pas un trait de son caractère; ce qui nous reste obscur, c'est un épisode de ses relations avec les puis-

sances du temps, ce n'est pas un côté de sa nature; ce que nous regrettons enfin de ne pas mieux connaître, c'est un document relatif à l'histoire du siècle, ce ne sont pas des pièces essentielles à la psychologie de Voltaire. Voilà toujours l'éternelle distinction que les érudits persistent à ne pas faire. Mais, à mesure qu'ils manœuvrent pour l'effacer, il nous appartient de la marquer et de la creuser plus profonde. C'est elle en effet, ne l'oublions pas, qui sépare le domaine de la recherche érudite du domaine de la critique littéraire.

Et c'est pourquoi, de toutes les correspondances perdues, il n'y en a qu'une que la critique doive regretter aussi vivement que l'histoire regrette toutes les autres : on devine que je veux parler de la correspondance de Voltaire avec Mme du Châtelet. Songez qu'en fait de lettres d'amour, il ne nous est parvenu de Voltaire que les quatorze lettres à *Pimpette,* sa première amie, et Voltaire n'avait que dix-huit ans, et ce sont les lettres d'un échappé de collège. Ne serait-il pas curieux de savoir de quel style il écrivait à la marquise? Voltaire a certainement aimé Mme du Châtelet, mais à sa manière, et voilà justement le problème, voilà l'énigme psychologique; nous ne savons pas quelle était sa manière! Tout au plus pouvons-nous affirmer que ce n'était ni la manière de Jean-Jacques, ni la manière de Diderot. Il ne devait mêler à ses protestations d'amour ni les boutades sombres du premier ni les effusions lyrico-sentimentales du second : « Chère femme! combien je vous aime! combien je vous estime! ô ma Sophie! combien de beaux momens je vous dois! combien je vous en devrai encore! » Sophie! qui portait des lunettes!... Je crois fermement qu'Émilie ne s'est trouvée jamais à pareille fête et je crois que Voltaire n'a jamais fait sa cour ou témoigné sa reconnaissance avec tant de points d'exclamation. Dans ses lettres à la marquise, il me semble que, s'il avait quelque mouvement d'abandon, dès la ligne suivante, il devait « très piquamment » s'en railler lui-même et se sauver par une « gambade » du ridicule de la sentimentalité. Mais je serais bien aise de le savoir autrement que par conjecture, et de le pouvoir affirmer sur un autre témoignage que le mien.

Voilà le seul Voltaire qui nous manque, le Voltaire encore jeune, déjà célèbre et amoureux. Les lettres même de Mme de Graffigny, qui était une bien bonne femme, et Mme de Staal, qui était une bien mauvaise langue, ne suffisent pas à nous le rendre. A l'occasion de cette nouvelle édition de la correspondance, en s'aidant des lettres à Pimpette, des lettres à la présidente de Bernières, des lettres à la marquise de Mimeure, et de quelques autres, un psychologue ingénieux ne sera-t-il pas tenté d'essayer de nous le restituer?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1880.

Voilà où l'on arrive en faisant de la politique avec des fantaisies agitatrices et des emportemens de parti! Pour des questions mal conçues, mal engagées, on se crée mille difficultés : on soulève des passions qu'on ne peut satisfaire, on livre à l'aventure des intérêts qu'il faudrait sauvegarder, on entraîne dans des complications inextricables un gouvernement auquel on devrait songer avant tout à donner la force et la vie.

M. le ministre de l'instruction publique a vraiment bien réussi avec ses projets désormais ineffaçablement marqués de son nom. S'il avait voulu rester dans les limites de ce qui était possible et désirable, il aurait pu accomplir sans bruit, sans contestation sérieuse, une œuvre aussi utile qu'avouable. Il y a longtemps qu'il aurait obtenu des lois rendant à l'état ses prérogatives aliénées, fortifiant ses droits de surveillance, de contrôle sur l'enseignement tout entier. Il aurait obtenu sans effort des encouragemens, de l'argent, un concours empressé pour le développement de l'instruction à tous les degrés; mais ce n'était pas assez pour ses ambitions réformatrices! Il a malheureusement préféré introduire la politique et l'agitation dans le paisible domaine de l'enseignement. Il a voulu mettre à ses projets la cocarde aux couleurs criantes, ce merveilleux article 7 qu'il est allé promener comme un « symbole, » comme un « drapeau » sur toutes les routes du midi, en convertissant au siboleth « laïque » les petits enfans! Il a fait il y a six mois cette triste campagne, équipée de ministre échappé, qui n'était pas exempte de ridicule, qui lui a été rappelée l'autre jour avec une impitoyable ironie, — et à quoi est-il arrivé? On l'a vu et on le voit encore. M. le ministre de l'instruction publique a mis en mouvement des passions auxquelles il serait bien embarrassé lui-même de donner tout ce qu'elles demandent. Il a livré aux disputes violentes, périlleuses

ou stériles les intérêts les plus sérieux, intérêts de croyances, intérêts de liberté, intérêts de l'enseignement. Il a étourdiment semé les vents et les conflits. Avec ses témérités, il a en fin de compte engagé le gouvernement dans une voie où il vient d'être brusquement arrêté par ce vote du sénat, qui est d'hier, qui change la face des choses en créant une situation toujours délicate et difficile entre les pouvoirs publics engagés dans des sens différens. Voilà pour le moment le résultat le plus clair d'une campagne si bien imaginée.

On ne peut pas dire que c'était absolument imprévu, on ne peut pas dire non plus que c'était prévu. Le fait est que la question s'était tellement compliquée, en chemin, de toute sorte de considérations qu'elle est restée jusqu'au bout assez incertaine. Pendant plus de quinze jours elle a été examinée, étudiée sous toutes ses faces et presque épuisée jusqu'à la satiété. Pendant quinze jours, ce débat s'est déroulé dans le sénat, tantôt un peu traînant et monotone, tantôt relevé par la science et ranimé par l'éclat de la parole. C'est comme un drame parlementaire où ont passé tour à tour, où se sont rencontrés catholiques, libéraux, partisans de la loi : M. Chesnelong, M. Buffet parlant au nom de l'enseignement religieux menacé; M. Bérenger, M. Jules Simon, M. Dufaure défendant la liberté pour tous; M. Bertauld, M. le ministre de l'instruction publique plaidant la cause des projets officiels, mettant leur système restrictif à l'abri de ce qu'ils appellent le droit de l'état. La lutte a été certes sérieuse, elle a naturellement fini par se concentrer autour de ce fameux article 7, qui, à vrai dire, éclipsait tout et dominait tout. C'était là évidemment le point décisif, le point où la question de liberté, imprudemment soulevée par M. Jules Ferry, suscitait les dissidences même parmi les républicains, le point où la majorité pouvait se déplacer. Le sénat se trouvait dans l'alternative de laisser tout faire au nom d'un prétendu principe d'état ou d'accepter la responsabilité d'une initiative aussi prudente que ferme, et, à voir l'effet de l'habile parole de M. Jules Simon démontrant que toutes ces mesures d'exclusion qu'on proposait étaient aussi inapplicables qu'injustes, aussi inefficaces qu'impolitiques, on pouvait déjà pressentir l'issue du combat. Vainement, à la dernière heure, M. le président du conseil est intervenu en modérateur, essayant de sauver une situation compromise. Vainement il s'est efforcé de dissiper les inquiétudes religieuses et les inquiétudes libérales, de rassurer les craintifs, de dépouiller une disposition législative mal venue de ce qu'elle avait de menaçant, de laisser entrevoir les complications qui pourraient naître d'un vote contraire. M. le président du conseil a sûrement réussi à dégager sa loyauté, à inspirer toute confiance dans sa modération, dans ses lumières personnelles; il a dit tout ce qu'il pouvait dire honorablement pour couvrir un collègue sans trahir sa pensée. Au fond, on sentait bien qu'il subissait une nécessité qu'il n'avait pas

créée. La sincérité de son langage condamnait une œuvre malheureuse; M. Dufaure, avec son autorité et sa forte éloquence, a fait le reste, et le dernier mot de ce drame parlementaire a été dit au scrutin du 9 mars par un vote qui a péremptoirement rejeté l'article 7. La majorité a même dépassé les prévisions, elle a été de dix-neuf voix. Le nombre des votans opposés à l'article tant débattu a été de cent quarante-neuf, et dans ce nombre comptent à peu près trente républicains libéraux. C'est là le fait!

Prévu ou imprévu d'ailleurs, ce vote du sénat qui a couronné une longue discussion est simple et clair; il a son caractère précis et ses limites. En réalité, qu'on n'exagère rien, ce n'est pas la loi tout entière qui a été rejetée; ce qu'il y avait d'essentiel et d'acceptable dans les projets de M. Jules Ferry n'a point disparu. L'état notamment rentre en possession du droit de conférer les grades. D'autres dispositions plus ou moins heureuses, proposées par M. le ministre de l'instruction publique, corrigées ou étendues par la commission sénatoriale, ont été adoptées. Le seul vaincu, bien réellement vaincu dans ce grand débat, a été l'article 7, et il a été vaincu parce que, sous prétexte de défendre l'indépendance de la société civile, en affectant de n'atteindre que quelques congrégations dites non autorisées, en mêlant une question d'association à une question d'instruction publique, il confondait tout. Il a été vaincu parce que la lutte s'est trouvée engagée non pas dans l'intérêt de la compagnie de Jésus, non pas entre quelques ordres religieux et l'état, mais entre toutes les traditions libérales et une pensée de réaction ou de représaille politique introduite sans prévoyance, par passion de parti, dans l'enseignement. Il ne s'agit nullement de défendre les jésuites dans leur institution, dans leurs opinions, dans leurs ouvrages, dans leur enseignement. M. le ministre de l'instruction publique s'est fait un rôle trop facile en allant chercher quelques livres qui ne sont même pas toujours l'œuvre des jésuites, en amusant le sénat comme il avait déjà amusé la chambre des députés avec quelques citations plus ou moins habilement choisies. Si les opinions des jésuites sur le serment du jeu de paume, sur la nuit du 4 août, si les théories d'ancien régime déguisées sous un voile religieux avaient été seules en cause, elles auraient pu créer un certain embarras, et il n'aurait peut-être pas fallu beaucoup de discours comme celui de M. Lucien Brun, quel qu'ait été le talent de l'orateur, pour changer la fortune de la dernière discussion. La vérité est qu'il s'agissait avant tout de savoir si on pouvait aujourd'hui introduire dans une loi une disposition de colère abrogeant une liberté de trente ans, ressuscitant les mesures d'exception, inquiétant des consciences sincères, enlevant une garantie de droit commun à une classe de Français traités désormais en suspects, en *outlaws*. Il s'agissait avant tout d'une question de droit commun, de

liberté, et ce qui a fait la force des discours de M. Dufaure, de M. Jules Simon, de M. Bérenger, c'est que ces républicains, apparemment aussi authentiques que M. Jules Ferry, que M. Bertauld, n'ont pas craint de se placer dans cet ordre d'idées toutes libérales, refusant de frapper les congrégations d'une exclusion sommaire.

On en revient toujours, on en est revenu plus que jamais ces jours derniers à cette équivoque sur les congrégations autorisées ou non autorisées, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'à force de subtilités, on finit par ne plus même s'entendre sur le caractère, sur la situation de ces communautés qu'on prétend exclure. Au fond, si l'on veut bien s'en tenir à la réalité, c'est pourtant assez simple. Qu'est-ce qu'une congrégation autorisée? On le sait, puisque l'autorisation confère à des hommes réunis par un lien monastique un certain mode d'existence légale, certains droits collectifs, certains titres particuliers, et en donnant des droits, l'autorisation impose des obligations : elle crée à ce corps religieux une condition toute spéciale, privilégiée jusqu'à un certain point. Que signifie au contraire ce mot de congrégation non autorisée? Ce n'est en vérité qu'un mot. Il s'applique à des communautés qui, précisément parce qu'elles n'ont pas la reconnaissance légale, n'ont aucun titre saisissable de corporation, aucun droit collectif, et rentrent tout simplement dans le droit commun; elles en ont les avantages et les charges. Les religieux qui les composent ont un nom et un habit; ils s'appellent jésuites, dominicains ou maristes, ils sont vêtus de la robe noire ou de la robe blanche : ils n'en sont pas moins en tout des citoyens comme les autres, soumis aux conditions et aux obligations de la vie commune. S'ils échappent au service militaire, c'est parce qu'ils sont prêtres ou parce qu'ils ont un engagement décennal pour l'enseignement. Pour tout le reste, aux yeux de la loi, civilement et même politiquement, ils sont dans la condition de tout le monde. Ils paient leurs impôts, ils sont électeurs et éligibles, ils peuvent être au besoin conseillers municipaux, députés et sénateurs. S'ils exercent le droit d'enseigner, ce n'est pas comme représentans d'une corporation, c'est comme personnes privées, ils ne sont même admis qu'à ce titre.

Ils existent pourtant en communauté, c'est bien certain, et un des griefs de M. le procureur général Bertauld contre eux, une des raisons qui à ses yeux les rendent suspects, c'est qu'ils ne se font pas reconnaître légalement, c'est qu'ils s'abstiennent de soumettre leurs statuts à l'état. Il ne faut pas se payer de mots. Pourquoi se feraient-ils reconnaître, puisqu'ils ne prétendent pas aux bénéfices de la reconnaissance légale? L'autorisation est un avantage qui leur est offert, elle n'est pas une obligation pour eux. Ils n'ont nul besoin de soumettre à l'homologation de l'état des statuts qui n'ont aucun effet civil, qui sont des obligations d'un ordre tout spirituel, des engagemens de la conscience,

un lien religieux parfaitement volontaire. C'est un domaine intime où l'état n'a pas même à entrer parce qu'il n'a pas de sanction pour ce genre d'engagemens : il ne les connaît pas, il ne les protège pas, il ne peut pas les interdire.

Si les membres de ces communautés manquent aux lois, on peut les frapper. S'ils ont des maisons d'éducation, on peut les contrôler et les surveiller, on est armé contre eux de toutes les prérogatives de l'autorité publique. S'ils essaient de se dérober aux conditions de la vie civile, on peut les forcer à s'y soumettre. On a les inspections pour les observer, les tribunaux pour les juger, les administrations financières pour surprendre et réprimer l'irrégularité de leurs transactions. S'ils n'ont mérité par aucun crime ou par aucun délit une déchéance, où est le motif plausible de leur enlever par voie d'exception ce droit d'enseigner qu'ils n'ont perdu ni par l'indignité ni par l'incapacité? Leurs opinions sont dangereuses, dit-on. D'abord les opinions ne donnent ni n'enlèvent un droit, et si elles sont dangereuses, il n'y a qu'à les combattre; on ne les supprimera pas par l'exclusion de quelques religieux, ni même d'un ordre tout entier. C'est parce que la majorité du sénat l'a senti qu'elle s'est refusée à voter cet article 7, qui sacrifiait des garanties de liberté sans profit possible, qui n'était qu'un acte vexatoire comme prohibition d'enseignement et un acte périlleux comme mesure politique.

Qu'à cela ne tienne! s'écrient aussitôt ceux qui ne peuvent garder leur sang-froid devant une robe noire, ceux qui sont toujours impatiens de précipiter la république dans ces conflits de religion, dans ce qu'ils appellent la « guerre au cléricalisme; » qu'à cela ne tienne! l'article 7 était un minimum, une transaction, un moyen offert aux congrégations de se faire oublier en perdant le droit d'enseigner. L'article 7 est repoussé, il reste l'expulsion, la dissolution des communautés non autorisées, l'action par voie administrative, l'exécution des « lois existantes. » C'est bien aisé à dire ; mais c'est là précisément ce qu'il y a de plus obscur, de plus incertain. C'est la question de savoir quelles sont ces « lois existantes, » quelle en est l'autorité et l'efficacité, dans quelle mesure ces lois, qui datent de tous les temps, qui le plus souvent ont été faites sous l'empire de circonstances particulières, s'appliquent à ce phénomène tout moderne de communautés qui se sont développées dans le droit commun, dans la liberté et par la liberté.

Où sont-elles donc ces lois qui permettraient d'expulser, de dissoudre, de disperser tout ce qui est gênant ? On n'aura pas recours sans doute à d'anciens édits, à des édits de Louis XV contre les jésuites. Ce serait par trop risible, ce serait dans tous les cas un spectacle curieux et édifiant à offrir au nom de la république ! La loi de 1790 a eu pour objet, il est vrai, de mettre fin à tout le système des corporations anciennes,

à tout un ensemble de conditions, de droits, de privilèges inhérens à la personnalité civile, de vœux reconnus et consacrés par la loi : elle n'interdisait pas la vie en commun, l'agrégation volontaire. Elle se bornait à substituer la liberté à la vieille organisation monastique, elle ne donne aucune arme de répression. La loi du 18 août 1792 n'a pas même la valeur d'une loi, elle ne devrait pas être invoquée. C'est un acte dénué de tout caractère régulier, accompli à un moment où la royauté était prisonnière et où la république n'existait pas encore, où la constitution avait disparu, où il n'y avait plus rien de légal : c'est l'acte d'une époque où un prêtre, vêtu publiquement du costume ecclésiastique, pouvait être de ce seul fait poursuivi « pour délit contre la sûreté générale, » — et où l'on était enfin à la veille des massacres de septembre ! Cette loi, M. Jules Simon n'a eu qu'à la citer pour la rejeter dans son passé de sanglant arbitraire. Le décret de messidor an XII est certainement, avec quelques autres, une arme commode de répression laissée par l'empire aux gouvernemens qui se piquent de libéralisme. Il existe, il n'est pas abrogé régulièrement; mais après tout, même dans ce décret de messidor, il n'y a pas trace de bannissement et d'expulsion, et la seule sanction est la « poursuite à l'extraordinaire, » c'est-à-dire l'exécution administrative, — c'est-à-dire l'envoi dans une prison d'état. Les articles 291 et 292 du code pénal sur les associations ! M. le procureur général Bertauld, qui est un terrible légiste, qui a eu le premier le triste honneur de prononcer le mot de « suspects » à propos de quelques religieux qu'on n'aime pas, M. le procureur général Bertauld a reconnu lui-même qu'on ne pourrait se servir de ces articles pour exécuter ou dissoudre les congrégations *manu militari*. Les ordonnances de la restauration ne donnent aucun moyen précis et direct ; elles ont trait à une situation différente. Tout cela en définitive, c'est l'obscurité, la contradiction, la confusion de textes oubliés, surannés, où les juristes les plus perspicaces, les plus subtils ont de la peine à se reconnaître.

Chose curieuse ! dans toutes ces vieilles lois, dans toutes ces traditions qui se perpétuent à travers les régimes les plus divers et souvent les plus contraires, à travers les révolutions et les bouleversemens, ce qu'on va toujours chercher, c'est ce qui sert à l'arbitraire, ce n'est jamais ce qui est favorable à la liberté. On tire du vieil arsenal le décret de messidor an XII, on passe volontiers sous silence la constitution de 1848 ; on cite les légistes qui ont des plaidoyers pour toutes les restrictions, on désavoue presque comme de généreux utopistes les libéraux qui déjà, sous la restauration, justement en face des ordonnances de 1828 relatives aux jésuites, défendaient avec éclat la liberté d'enseigner. On se rattache aux édits, aux décrets, aux ordonnances d'autrefois ; on oublie qu'avec le temps tout a changé, qu'il y a eu d'incessans progrès d'idées et de mœurs, que nous n'en sommes plus ni à l'ancienne monarchie

où il y avait toute une constitution hiérarchique des ordres religieux sous l'autorité du roi, ni à l'empire où il y avait la volonté d'un homme servie par une omnipotence administrative sans limites, ni même à la restauration où il y avait encore une religion d'état, — que par conséquent tout ce qui vient de ces époques diverses n'a plus qu'une autorité incertaine dans les circonstances nouvelles. Et si ces congrégations qu'on prétend atteindre par des lois sur lesquelles on n'est même pas d'accord aujourd'hui ont l'idée d'opposer quelque résistance, — une résistance de légalité bien entendu, — si les hommes qui les composent veulent se défendre, maintenir leurs droits comme de simples citoyens, que fera-t-on? comment procédera-t-on? se laissera-t-on entraîner dans une suite d'enquêtes et de contestations juridiques? Où tout cela peut-il sérieusement conduire?

L'état cependant, dira-t-on, ne peut rester désarmé et destitué de tout droit de contrôle sur le mouvement contemporain des communautés religieuses. Non assurément. L'état ne peut rester désarmé dans l'intérêt de la paix intérieure. Une loi nouvelle coordonnant, élaguant ou résumant toutes celles qui sont plus ou moins tombées en désuétude, peut être nécessaire, si l'on veut, et la preuve qu'elle serait nécessaire, c'est la peine qu'on éprouve à s'entendre sur les lois anciennes. La preuve qu'on ne croyait pas à l'efficacité des vieilles armes, c'est qu'on a voulu s'en donner une toute neuve avec l'article 7. Qu'on prépare donc avec maturité une loi nouvelle sur les associations, rien de mieux ; mais dans tous les cas, qu'on y prenne bien garde, cette loi doit être appropriée à notre temps, elle doit garder un caractère de libérale impartialité. Elle ne saurait être, dans un autre sens, une loi de sûreté générale, plaçant quelques milliers de religieux sous une juridiction exceptionnelle et discrétionnaire, allant les atteindre dans leur droit de vivre librement ou d'enseigner pour cause d'opinions et de tendances suspectes. Ce serait rétrograder d'une république constitutionnelle à l'empire ! L'autre jour, M. Dufaure le faisait remarquer avec une saisissante éloquence. Il y a quelques années, on se croyait en face d'un « péril social, » et contre ce péril, on avait imaginé ce qu'on appelait un « gouvernement de combat. » Maintenant c'est un péril social d'un autre genre auquel des républicains troublés donnent le nom de cléricalisme, et contre ce prétendu péril on veut avoir encore un gouvernement de combat. On ne parle que d'expulser, de disperser des communautés; on ne songe qu'à faire revivre des lois vieillies ou à proposer des lois nouvelles contre quelques congrégations qui seraient parfaitement inoffensives si on s'occupait avant tout de donner à la France la paix et la sécurité à l'abri d'institutions libérales.

L'erreur singulière est de tirer de telles conséquences du rejet d'un article qui a mérité son sort, et une erreur plus étrange encore est de

prendre feu pour cet article 7 au point de menacer le pays de nouvelles crises politiques. L'aberration véritable, c'est de voir dans ce qui n'a été après tout que la mésaventure de M. Jules Ferry un prétexte d'agressions violentes contre un des pouvoirs publics, contre le sénat, contre les républicains libéraux qui ont contribué à décider le dernier vote. Qu'a donc fait de si extraordinaire le sénat? Est-ce qu'il n'existe pas au même titre constitutionnel que la chambre des députés? Est-ce qu'il est sorti de son rôle en votant avec indépendance sur une mesure qu'il a jugée dangereuse? Est-ce qu'enfin M. Dufaure, M. Jules Simon, ne sont pas dans la république des autorités aussi sérieuses que M. Floquet et M. Brisson? C'est tout au plus cependant si sur l'heure on n'a pas proposé la déchéance du sénat, si on n'a pas interpellé le ministère sans attendre le vote définitif de la loi sur l'enseignement. Les groupes se sont réunis, les fortes têtes ont délibéré avec la gravité qui leur appartient sur la manière de répondre au vote sénatorial. Ainsi voilà des hommes qui, d'un côté, veulent qu'on respecte, qu'on applique des lois obscures, incertaines pour tout le monde; d'un autre côté, ils ont là sous les yeux une loi claire, nette, impérieuse, la constitution, et ils ne la respectent même pas. Ils ne respectent pas l'autorité, l'indépendance d'un des pouvoirs constitutionnels. Ils déclarent gravement, en réponse à un vote régulier, que l'heure des résolutions viriles est venue. Quelle résolution virile ont-ils à prendre si ce n'est celle de se taire raisonnablement? Ce qu'il y a de mieux en effet, c'est de ne pas tant s'agiter pour rien, d'accepter simplement et sans mauvaise humeur ce qui a été fait en toute légalité. Avant l'interpellation qui n'est que suspendue et qui doit revenir, à ce qu'il paraît, un de ces jours prochains, le gouvernement aura pu vraisemblablement calmer un peu toutes ces intempérances, et quelle que soit la vivacité de l'interpellation, M. le président du conseil n'acceptera certainement que ce qui sera dans la mesure de la politique de modération qui convient à son caractère et à ses talens. Nul doute qu'après avoir correctement couvert la chambre des députés devant le sénat, en appuyant de son autorité un acte dont il n'aurait pas pris l'initiative, il ne tienne à couvrir le sénat devant l'autre chambre, en ramenant les esprits emportés à la régularité constitutionnelle. Ce qui sortira de tout cela, selon toute apparence, c'est quelque ordre du jour plus ou moins habile qui en définitive laissera au gouvernement, avec la responsabilité de l'exécution des lois, une liberté suffisante pour pacifier une situation trop longtemps troublée. Franchement, au lieu de se livrer à toutes ces effervescences, on ferait mieux de revenir le plus tôt possible aux affaires du pays, qui ne s'intéresse pas démesurément à des conflits, à des agitations sans profit pour lui comme sans honneur pour ceux qui les excitent.

Un incident suffit souvent pour éclipser tous les autres. Les discus-

sions intérieures de ces derniers jours ont eu pour résultat de faire oublier un moment ou d'atténuer les préoccupations nées d'un certain nombre de circonstances extérieures exagérées par l'imagination des nouvellistes, par les correspondances retentissantes, par les commentaires de tous ceux qui se plaisent à prédire pour chaque printemps de nouveaux conflits. Assurément l'état de l'Europe reste assez précaire, les antagonismes des peuples sont assez intenses, les rapports des gouvernemens sont assez difficiles pour que des complications soient toujours possibles. L'Europe, on peut le dire d'une manière générale, au point de vue international comme au point de vue intérieur pour chaque pays, l'Europe vit à la faveur de trêves successives encore plus que sous la protection d'une paix puissamment et invariablement garantie. C'est la paix dans la confusion des rapports : c'est une situation qui ne date pas d'hier, qui n'est pas probablement destinée à changer de sitôt, et qui est certainement faite pour être suivie avec vigilance. Ce n'est cependant pas une raison de croire tout compromis chaque matin parce qu'il surgira un incident imprévu, peut-être même quelque difficulté, parce que le prince Hohenlohe, au lieu de rester ambassadeur d'Allemagne à Paris, va occuper un poste éminent à la chancellerie de Berlin ou parce qu'une question délicate d'extradition s'élève entre la Russie et la France.

C'est au milieu des diversions parlementaires nées de la discussion du trop fameux article 7 que le gouvernement français a eu à s'occuper de cette dernière question de l'extradition d'un sujet russe réclamé par le cabinet de Saint-Pétersbourg, et il a conduit cette affaire, il faut le dire, avec une parfaite modération. Sans être lié par des traités formels, il ne pouvait cependant décliner l'autorité des principes généraux reconnus par la plupart des nations civilisées, par notre pays lui-même en matière d'extradition. Il avait certes un problème délicat à résoudre: il avait à trouver l'exacte mesure de ce qu'il pouvait, de ce qu'il devait pour faire honneur à des relations d'amitié avec la Russie, sans déroger à des droits, à des traditions, à des convenances qu'aucun état indépendant ne peut oublier. Il a procédé sans précipitation, sans parti-pris, et c'est après avoir tout pesé, après avoir provoqué l'examen juridique des chefs des parquets de Paris, c'est après tout cela qu'il s'est décidé. Il a cru devoir refuser l'extradition, non par une raison de principe absolu, mais parce que « l'identité de l'inculpé et sa participation aux faits qui lui sont reprochés n'étaient pas établis. » En même temps le prisonnier a dû quitter la France, il s'est rendu en Angleterre. Aucun des précédens invoqués ou cités ne pouvait avoir ici une autorité décisive, ni le précédent de ce Français soupçonné d'attentat, dont l'extradition était demandée à la Belgique en 1854, ni celui de ce complice d'Orsini jugé et acquitté à Londres en 1858. Dans ce dernier cas, il n'y avait eu aucune demande d'extradition, et les difficultés qui s'élevaient

à cette époque entre l'Angleterre et la France tenaient moins à la question elle-même qu'aux procédés diplomatiques du cabinet impérial. Dans le premier cas, le gouvernement français n'avait pas insisté, et à une embarrassante réclamation on avait substitué la négociation d'un traité d'extradition qui assimilait aux crimes de droit commun les attentats contre les souverains. Il y a ceci à remarquer, du reste, qu'un traité d'extradition eût-il existé aujourd'hui avec la Russie, notre gouvernement n'aurait pas pu agir d'une manière sensiblement différente et se dispenser d'examiner les titres sur lesquels s'appuyait la demande russe. Il a fait tout ce qu'il pouvait dans la limite de ses devoirs et de ses droits; il l'a fait avec le sentiment impartial de ses obligations envers un gouvernement ami et, à tout prendre, si au premier moment il a pu y avoir quelque mécompte à Saint-Pétersbourg, la réflexion ne tardera pas à ramener le cabinet du tsar à une appréciation plus vraie d'un procédé simple et correct.

On a pu dire, il est vrai, — que ne dit-on pas? — qu'à la suite du refus de la France le prince Orlof pourrait être conduit à prendre prochainement un congé et que ce congé pourrait ressembler à un signe de refroidissement ou de dépit, qu'il aurait aux yeux du monde européen une mauvaise apparence. Le prince Orlof dût-il prendre effectivement un congé, on ne voit pas bien comment l'absence momentanée de l'ambassadeur du tsar aurait nécessairement la signification et la portée qu'on lui prête. Si les rapports amicaux de la France et de la Russie ont une sérieuse raison d'être, ils ne sont pas évidemment à la merci d'un incident passager, d'un acte qui n'a point été inspiré par une pensée désobligeante, bien moins encore par une sympathie quelconque pour des agitations révolutionnaires auxquelles ni notre gouvernement ni notre pays ne peuvent s'intéresser. La vérité est que, sans aller attacher plus d'importance qu'il ne faut à un incident extérieur qui n'a par lui-même rien d'extraordinaire, la Russie a bien assez de ses affaires intérieures.

Elle reste en effet dans une situation toujours grave, et le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de l'empereur Alexandre II, tout récemment célébré à Saint-Pétersbourg, semble avoir eu un caractère particulièrement émouvant, assez mélancolique au milieu des événemens lugubres qui se succèdent, qui finissent par créer dans une partie de la population une véritable panique. Rien ne décourage les conspirateurs, et la famille impériale venait à peine d'échapper à l'explosion du Palais d'Hiver, que le nouveau gouverneur de Pétersbourg, le général Loris-Mélikof, a été lui-même l'objet d'une tentative d'assassinat. Le meurtrier a été pris au moment où il venait de décharger son arme et il a été exécuté deux jours après. Aux attentats on répond par les répressions, par les concentrations de pouvoirs, par les mesures extraordinaires. C'est la fatalité de ces momens de trouble. Quel sera le

dernier mot de tout cela? On dirait par instans que tous ces crimes, toutes ces explosions, toutes ces fureurs meurtrières produisent une certaine réaction d'opinion favorable au gouvernement, et le général Loris-Mélikof ne paraît pas impopulaire dans les fonctions dictatoriales qui lui ont été confiées. Il paraît inspirer de la confiance parce que peut-être on compte sur ses lumières, sur son intelligence autant que sur sa résolution, et on lui attribue même un certain libéralisme, tout au moins l'idée que les répressions aveugles ne suffisent pas. Il ne serait point impossible qu'avec de l'habileté et du sang-froid, en se faisant un appui d'une partie de la population, en tempérant à propos les rigueurs, il ne réussît à réduire un peu le nihilisme, les violences conspiratrices, comme on dit qu'il l'avait fait jusqu'à un certain point dans son ancien gouvernement de Kharkof. La mission qu'il a acceptée ne reste pas moins difficile, et la Russie traverse une crise intérieure assez obscure, assez grave pour ne point y ajouter un trouble de rapports diplomatiques à propos d'un incident tout fortuit. Les imaginations inventives en seront vraisemblablement pour leurs frais de commentaires au sujet du congé éventuel du prince Orlof et des complications qui pourraient naître d'un refus d'extradition suffisamment justifié.

Ce n'est donc point de là que peut venir sérieusement un trouble pour l'Europe à l'heure qu'il est. Y a-t-il un fait plus particulièrement grave, d'une signification décidément inquiétante dans le rappel du prince Hohenlohe à Berlin? Tous ces voyages de diplomates, le congé présumé du prince Orlof, le départ prochain du représentant de l'Allemagne, l'absence prolongée d'un ambassadeur d'Italie, tous ces faits peuvent n'être pas dénués de quelque valeur. Il faudrait cependant s'entendre. Si le prince Hohenlohe, qui a d'ailleurs toujours rempli sa mission avec tact et urbanité, était personnellement la garantie vivante des intentions pacifiques de l'Allemagne, comment son entrée au ministère des affaires étrangères de Berlin serait-elle un signe plus menaçant? S'il a pu parmi nous acquérir la conviction que la France ne veut que la paix, comment admettre qu'un personnage aussi considérable irait à la chancellerie impériale pour pratiquer une politique qui s'inspirerait d'une conviction tout opposée?

Ce qui a pu prêter aux commentaires et donner un caractère douteux au rappel du prince Hohenlohe, c'est la coïncidence de ce déplacement avec les nouveaux projets militaires qui, à l'heure qu'il est, sont discutés dans le Reichstag à Berlin. Ici même cependant, il faut le dire, la discussion parlementaire est loin d'avoir le ton agressif des polémiques de journaux qui ont préludé à ces projets, qui ont servi à les préparer. Sans doute, d'une manière générale, l'augmentation des armemens de l'Allemagne est toujours représentée comme une nécessité impérieuse en présence de l'accroissement constant des forces militaires des puissances voisines. Le ministre de la guerre, le général Kamecke, l'a dit

dans un discours laconique et tout soldatesque. Le Nestor militaire de Berlin, M. de Moltke, s'est plu à développer avec plus d'étendue devant le parlement les mêmes idées. Il a montré l'Allemagne ouverte et menacée par toutes ses frontières, ayant à se défendre partout, et partout contre des armées puissantes. La Russie, selon M. de Moltke, la Russie, même avant la guerre avec la Turquie, précisément pour cette raison, avait considérablement accru les cadres de son armée, et, la paix faite, elle a non-seulement maintenu, mais fortifié cette organisation, sur laquelle on a gardé un silence absolu. La France, depuis dix ans, aurait « plus que doublé son armée, » elle pourrait opposer immédiatement plus de six cent mille hommes. La France s'est fait une ceinture de forteresses, elle a des réserves considérables et instruites, tout ce qui peut la rendre redoutable. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur l'importance relative des armemens de la Russie aussi bien que de la France vis-à-vis de l'Allemagne; ce qu'il y a simplement à remarquer pour le moment, c'est qu'en mettant en scène les nations voisines, M. de Moltke ne leur attribue pas des « intentions hostiles » et que ce qu'il dit, il ne l'applique pas aux circonstances présentes. Il parle d'une manière générale, presque théorique, et chemin faisant il sème les observations bonnes à recueillir.

Ainsi, avec son autorité d'organisateur militaire consommé, il invoque l'exemple des « voisins de l'ouest, qui ne peuvent se résoudre à réduire la durée du service dans l'armée française, bien que la proposition en ait été faite plusieurs fois. » C'est une opinion qu'on peut enregistrer et méditer au Palais-Bourbon. M. de Moltke, sans faire des incursions directes dans la politique, a cependant aussi sous ce rapport des mots profondément justes. Il fait observer « qu'un gouvernement faible est un malheur pour le pays qui le possède et un danger pour le voisin. » C'est encore une réflexion qu'on peut recueillir et dont on peut faire son profit à Paris. M. de Moltke, lui, veut un gouvernement fort, une armée accrue pour que l'Allemagne puisse se protéger, se défendre, et, par surcroît, en parlant de ce qu'il appelle modestement une œuvre de protection et de défense, il ajoute discrètement : « Pour cela, nous ne serons peut-être pas seuls. » C'est une allusion à cette alliance austro-allemande que, de son côté, le chef des nationaux-libéraux, M. de Bennigsen, a célébrée avec pompe comme « une impérissable feuille de laurier ajoutée à la couronne du chancelier.» Une alliance puissante, un gouvernement fort, une armée colossale, avec cela on peut se protéger, se défendre; oui, vraiment, on peut vivre en sûreté, et tout ce que les voisins paisibles ont à demander, c'est qu'avec de si bonnes armes on n'ait pas l'idée de se protéger et de se défendre contre ceux qui ne songent à attaquer ni à troubler personne.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

CINQUANTE ANNÉES

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS

I.

LA JEUNESSE D'UN HOMME D'ÉTAT. — M. THIERS ET LA RESTAURATION.

Les morts vont vite! les uns tombent dans l'oubli, les autres entrent aussitôt dans l'histoire. Il y a plus de deux années déjà, un de ces hommes faits pour se survivre à eux-mêmes par leurs actions, un homme qui semblait n'avoir point encore rempli tout son destin, quoiqu'il fût comblé de jours, disparaissait tout à coup, au milieu d'une des plus graves crises publiques. Il s'éteignait subitement, à quelques lieues de Paris, dans une hôtellerie de Saint-Germain, et ceux qui ont pu le voir une dernière fois, au moment où il venait d'être saisi par la mort, dans ce camp de deuil improvisé, en ont gardé l'ineffaçable souvenir. Dans une modeste chambre d'auberge, sur un petit lit sans ornemens, entre quatre cierges, il reposait endormi du sommeil sans rêves, avec sa physionomie caractéristique, naguère encore si vivante, maintenant rigide et immobile. C'était tout ce qui restait d'un homme qui, après avoir pendant soixante ans occupé le monde du retentissement de ses œuvres et de sa parole, politique, orateur, historien des scènes nationales, ministre des heures prospères ou des heures de miséricorde, chef d'opposition ou chef de gouverne-

ment, et toujours inépuisable d'esprit, d'expérience, d'activité, de sagesse ingénieuse, de passion, avait eu un instant l'étrange fortune d'apparaître comme le génie familier de la France en détresse. C'était le dénoûment soudain d'une carrière qui, après avoir commencé dans l'obscurité, n'avait cessé de s'agrandir à travers les révolutions et les contestations du siècle, pour se résumer à son terme dans une sorte de dictature morale du patriotisme et de la raison prévoyante. C'était, en un mot, la fin de M. Thiers, le dernier grand témoin d'un autre âge, le dernier grand conseiller public, mourant à Saint-Germain dans l'éclat d'une popularité nationale et d'une renommée universelle.

C'est toujours une destinée rare, c'est le privilège exceptionnel d'un petit nombre d'hommes de se dégager en personnages de l'histoire des agitations et des contradictions de leur temps. M. Thiers est entre ses contemporains un de ces privilégiés qui grandissent dans les mêlées de leur siècle. Certes, à l'époque où, jeune et inconnu, il se plaisait à dérouler dans ses récits impétueux et faciles les scènes tragiques de la révolution française, en attendant de reproduire les spectacles guerriers de l'empire, — à l'époque où il entrait dans la carrière publique par une victoire du droit populaire sur le droit traditionnel, de la monarchie élue et parlementaire sur la légitimité royale, — à cette époque, déjà lointaine et presque légendaire, il ne voyait pas tout l'avenir; il ne se doutait pas que la révolution qu'il avait racontée n'était pas finie, que la monarchie nouvelle qu'il contribuait à fonder n'aurait qu'un règne éphémère, que le régime parlementaire lui-même aurait ses éclipses, que la République et l'empire renaîtraient avec leurs fatalités, et que, lui, demeuré l'un des derniers survivans de sa génération, il serait appelé à recevoir dans ses mains la grande victime épuisée de désastres, la France vaincue, déchirée et mutilée. M. Thiers a vécu assez pour voir se nouer et se dénouer tous ces drames, pour y jouer un rôle toujours nouveau et toujours grandissant même dans la défaite, pour s'élever de degré en degré au-dessus des contestations vulgaires et pour pouvoir dire avec une confiante fierté, à une heure décisive de son vieil âge : « Je n'entends pas paraître au tribunal des partis, devant eux, je fais défaut; — je ne fais pas défaut devant l'histoire, et je mérite de comparaître devant elle. » Il l'a mérité, sans doute, et ce qui fait vraiment de M. Thiers un de ces hommes qui s'appellent des personnages historiques, ce n'est pas seulement l'éclat des rôles publics, ce n'est ni le pouvoir conquis ou perdu dans les luttes de parlement, ni même cette magistrature presque souveraine qui a couronné sa vieillesse; ce qui fait surtout de M. Thiers un personnage de l'histoire, c'est qu'à toutes les heures, dans

toutes les situations, il s'identifie si intimement avec son temps et avec son pays, qu'il en est inséparable, qu'il reste la frappante expression de tout un ordre d'idées et d'événemens.

Il est plus que tout autre, à travers les hasards d'une longue vie, par tout son être, le fils des temps nouveaux, de la société moderne, de la révolution française. C'est son origine, c'est sa tradition; il est de ces races nouvelles qui se sont mises en marche à l'aube de 1789 pour ne plus s'arrêter, dont il semble résumer d'un trait familier le mouvement ascendant en s'appelant lui-même dans l'éclat de la fortune, avec une bonhomie qui n'est pas exempte d'orgueil, « le petit bourgeois. » De cette révolution dont il est né, à laquelle il tient par toutes les fibres, il n'aime sûrement ni les abstractions vaines, ni les destructions sanglantes, ni les fureurs et les crimes. Il aime simplement ce que la France a aimé, ce qui a survécu à tout, ce qui a rallié les générations au lendemain des orages : les bienfaits d'émancipation civile sans les représailles outrées contre le passé, l'ennoblissement des classes grandissantes sans les excès de démocratie jalouse, les libertés nécessaires sans la licence des multitudes, la tolérance sans la réaction contre les cultes traditionnels. Il aime la révolution fixée, coordonnée par une administration puissante, par les codes, par le concordat. Il est jusqu'au bout de cet ordre nouveau qu'il ne cesse de défendre contre les retours d'ancien régime aussi bien que contre les utopies des sectes. M. Thiers a une autre passion inspiratrice, dominante, la passion de la grandeur nationale, surtout de la grandeur militaire. Ici il ne distingue plus entre la patrie ancienne et la patrie nouvelle, entre la France de Vauban, de Turenne, de Louis XIV, et la France de Marceau, de Napoléon, de Davout, de Masséna. Il a la religion du pays, le fanatisme de ses gloires et la pitié de ses malheurs. Tout ce qui est du pays le touche au cœur, devient son affaire personnelle, et il dira avec abandon : « Mon pays, je le connais bien, je connais ses défauts, ils me font bien du mal ; je connais aussi ses qualités et j'en jouis profondément. » Politique, orateur, écrivain, il est patriote, fils de la révolution : il est tout cela sans effort, sans affectation, avec le feu d'un esprit qui s'intéresse à tout, qui comprend tout, avec la liberté d'une nature faite pour le mouvement, — impétueux et facile, cordial, entreprenant, habilement mesuré, inépuisable de séductions, de ressources et d'évolutions à travers les événemens.

C'est l'originalité de M. Thiers, et c'est parce que le pays s'est senti vivre en lui, parce qu'en lui le pays a retrouvé ses instincts, ses ardeurs généreuses, ses attachemens, même parfois si l'on veut ses préjugés, ses superstitions et ses faiblesses; c'est pour cela que ce mort enfermé un instant il y a deux ans dans la petite chambre de

Saint-Germain reste un personnage historique. Il reste le grand Français qui en définitive, depuis qu'il est entré en scène jusqu'à la dernière heure, se trouve lié à toutes les phases du siècle, — à la restauration par l'éclat de ses débuts, — à la monarchie constitutionnelle de 1830 par son double rôle de ministre et de chef parlementaire, — à la république de 1848 par la résistance aux déchaînemens d'anarchie, — au second empire par la défense des libertés nécessaires, — aux catastrophes de 1870 par le dévoûment d'un patriotisme désolé et réparateur. Qui ne le voit qu'à un moment ou par un seul côté et avec l'œil des partis ne le connaît pas. Sa vie, tout entière à l'action, est comme un cours d'histoire contemporaine et de politique en permanence.

I.

On raconte qu'un soir de ses dernières années, dans une de ces réunions familières où tout le monde passait, Français et étrangers, M. Thiers se trouvait au milieu de quelques-uns de ses plus anciens amis, ses contemporains, tous octogénaires ou bien près de l'être. Ils se livraient ensemble à une de ces conversations d'esprits éminens qui ont beaucoup vu, qui ont acquis l'expérience sans perdre le feu d'autrefois, la vigueur native, et M. Thiers, le plus animé de tous, regardant autour de lui avec une satisfaction souriante, se serait plu à dire : « C'est nous qui sommes encore les jeunes aujourd'hui ! » C'était le sentiment qu'exprimait, il y a quelque quarante-cinq ans déjà, M. de Talleyrand entrant un jour à la chambre des pairs et se rencontrant avec quelques-uns de ses contemporains de l'assemblée constituante arrivés comme lui des premiers à la séance. Ceux-là aussi se croyaient les jeunes parce qu'ils arrivaient les premiers après avoir fait une longue route à travers les révolutions. Le mot est devenu peut-être plus vrai aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quarante-cinq ans, à une époque où, sans parler de bien d'autres, il y avait dans les assemblées, dans les lettres, dans la presse, des hommes comme Guizot, le duc de Broglie, Berryer, Odilon Barrot, Lamartine, Cousin, Villemain, Thierry, Armand Carrel, le républicain généreux à l'âme fière, au talent viril. Ce qu'il y a de certain, c'est que le siècle a vieilli depuis 1835, que les esprits ont vieilli comme le siècle, que la sève s'est ralentie ou dispersée — et que M. Thiers et ses amis pouvaient encore se croire les jeunes parce qu'ils sentaient en eux le souffle d'un temps qui en définitive reste le plus beau de l'histoire française après le réveil de 1789.

S'il y a eu, en effet, une époque brillante, ayant pour ainsi dire son cadre, son originalité historique, son unité en dépit d'une

révolution accomplie dans l'intervalle, c'est cette période de trente-trois ans qui va de 1815 à 1848. Elle a vu au lendemain des défaites une carrière nouvelle s'ouvrir, les esprits se former et s'animer aux luttes libérales, le génie littéraire renaître, la société moderne, sortie de la révolution et de l'empire, essayer de se fixer dans des institutions modérées. Elle a été pour la France vaincue et frémissante encore de ses désastres, l'ère réparatrice par la monarchie constitutionnelle, par le régime parlementaire. Cette monarchie constitutionnelle inaugurée dans un deuil national, elle n'a pas complètement réussi sans doute, elle a eu ses fatalités, ses crises nées du choc des passions, elle n'a point duré. Qu'est-ce donc qui a duré de nos jours? Cette trêve ou ce cycle de trente-trois ans a du moins suffi pour donner à la France le temps de se relever par la paix, par les idées, par l'éloquence des tribunes, par la vigoureuse poussée de générations pleines de sève et de vie. C'est justement aux premières heures de cette époque que commence à se mettre en marche celui qui allait être un des chefs de ces générations nouvelles. M. Adolphe Thiers avait dix-huit ans en 1815.

Il était né le 18 avril 1797 dans une modeste maison d'une petite rue de Marseille, berceau obscur d'une destinée promise aux agitations et à l'éclat des scènes publiques. Il avait une origine simplement bourgeoise plutôt que plébéienne. Son aïeul paternel, avocat au parlement d'Aix, puis archiviste ou secrétaire de la ville de Marseille, était allé mourir à Menton presque suspect d'émigration. Son aïeul maternel, M. Amic, était un homme de négoce entendu et estimé. Son père, atteint dans sa petite position par les événemens révolutionnaires, semble avoir réuni quelques-uns de ces traits de volubilité, de vivacité qui se sont reproduits chez le fils avec la supériorité de l'intelligence et de la grâce. Sa famille avait un lien de parenté avec les Chénier, et c'est par le frère de l'infortuné et poétique André, c'est par Joseph Chénier que le jeune Thiers avait pu entrer comme boursier de l'état au lycée de Marseille, où, après les lettres classiques, objet de ses premières études, il s'attachait avec feu aux mathématiques qui préparaient à la carrière des armes. Il a parlé de ces années de collège bien longtemps après, un jour que, s'abandonnant à ces réminiscences familières et rappelant les partis à la sagesse par le spectacle des ruines de tous les régimes qui se sont crus éternels, il disait à la dernière assemblée : « J'étais élevé alors dans les lycées impériaux, et à toutes les distributions de prix nous avons fait des vers latins pour le héros qui nous gouvernait; moi aussi j'en ai fait. Ce héros devait être éternel, et on pouvait être tenté de le croire... » M. Thiers aimait à se rappeler le temps où il faisait des vers latins

sur l'empereur et où ses maîtres le notaient comme « intelligent et indiscipliné. » C'était un enfant de petite bourgeoisie marseillaise, qui, dès le premier âge, avait vu défiler les régimens de l'armée d'Égypte revenant en France, qui avait été élevé dans les écoles de l'empire et qui arrivait aux épreuves de 1815 avec un esprit déjà instruit, fait pour tout saisir et pour tout comprendre. Origine, instinct de classe, éducation impériale, impressions de la jeunesse en présence de l'invasion étrangère, tout cela s'est certainement retrouvé en se confondant, en se transformant dans cette nature si vive, si prompte, qui s'est déployée de tant de façons, à travers tant d'événemens, et qui, au fond, a si peu changé.

Sa première instruction politique à dix-huit ans, c'était tout ce qui se pressait sous ses yeux : cette chute soudaine d'un puissant gouvernement né de la révolution, élevé par la guerre, frappé par la guerre, — cette résurrection de l'ancienne monarchie avec ses princes inconnus, avec ses promesses et ses fatalités. C'était cette crise de 1815 qui allait conduire la France « de la soumission silencieuse à la liberté éloquente, » mais qui, pour le malheur d'un régime naissant, commençait par se confondre avec une poignante humiliation nationale. Si l'empire avait duré, M. Thiers était destiné sans doute à entrer dans les armées ou dans l'administration avec cette génération des lycées que Napoléon s'était flatté de former pour ses desseins de gouvernement ou pour ses dévorantes entreprises. La restauration changeait tout, ouvrait à la jeunesse d'autres perspectives encore indistinctes, et le fils des petits bourgeois de Marseille, pauvre et sans nom comme il le disait, ayant sa fortune à faire et ne pouvant la demander qu'à lui-même, partait d'un cœur léger pour Aix, où il allait suivre les cours de droit. Avec l'empire il eût été un officier, il aurait fait la guerre, — il a peut-être toujours gardé le regret d'une vocation trompée! Avec la restauration il devenait en peu d'années un avocat, il entrait au barreau; mais, avocat ou officier, il n'était sûrement pas de ceux qui restent en chemin, qui consentent à borner leur horizon. En faisant son noviciat d'avocat, il étendait et multipliait ses études avec ce don du travail sans fatigue, ce goût d'universalité et cet air d'improvisation perpétuelle qui ont été chez lui une sorte d'originalité innée; il allait de l'interprétation des lois à la littérature des derniers siècles, des mathématiques à la philosophie de Descartes. En ouvrant son esprit à toutes les études, il suivait de loin les luttes politiques qui se déroulaient à Paris, qui retentissaient à Aix, dans ces pays du Midi aux passions ardentes, aux partis tranchés. Dans cette vie provinciale mêlée de travail, de rêves d'ambition et même de plaisirs, il se signalait rapidement par la netteté de son intelligence, par la hardiesse de ses

opinions libérales, par toutes les saillies d'une nature heureuse, et c'est dès ces premiers momens qu'il s'était lié avec un autre jeune homme né à Aix, étudiant comme lui, bientôt avocat comme lui, M. Mignet. C'est alors que se formait cette amitié fidèle qui n'a jamais souffert depuis ni éclipse ni atteinte, qui a défié les années, les épreuves, les changemens de fortune dans un siècle où la politique et les révolutions ont brisé ou dénoué tant de liens, — « amitié, selon un vieux mot, point seulement d'amis, mais de frères. »

Ils s'étaient rencontrés au seuil de l'école de droit, on peut dire au seuil de la vie, — l'un, jeune homme à la physionomie grave et douce, à l'âme chaleureuse mais contenue, à l'esprit pénétrant et méditatif, porté aux hautes interprétations en histoire comme en politique; l'autre vif, décidé, tout mouvement et tout feu. Avec des caractères et des goûts d'esprit différens, ils avaient été conduits aussitôt à une sérieuse et forte intimité par l'attrait de la jeunesse, par des analogies d'origine et de destinée. Tous les deux ils étaient nés dans des conditions modestes, ils avaient reçu la même éducation et ils avaient leur chemin à faire. Ils entraient ensemble dans une carrière aux émulations généreuses, ils se sentaient tous les deux les mêmes instincts d'émancipation libérale, la même ambition de s'élever par le talent, de chercher l'avenir au-delà d'une ville de province. Ils mettaient en commun leurs études, leurs idées, leurs espérances, leurs projets, et tandis que M. Mignet débutait, coup sur coup, à l'Académie de Nîmes par un *Éloge de Charles VII*, à l'Académie des Inscriptions de Paris par un savant essai sur *la féodalité et les institutions de saint Louis*, M. Thiers lui aussi prenait son essor. Il tentait un peu toutes les voies : il cherchait fortune jusqu'à Toulouse, aux jeux floraux, par un discours sur « les caractères de la littérature romantique, » et il a écrit en ce temps-là sur « l'éloquence judiciaire; » mais son vrai coup de maître était l'*Éloge de Vauvenargues*, présenté à un concours de l'académie d'Aix, — et à cette première tentative, à ce premier succès est restée attachée une légende de malice.

M. Thiers, connu déjà pour une chaude tête libérale, effarouchait quelque peu les honnêtes académiciens d'Aix, presque tous royalistes, qui voyaient en lui moins le talent que les opinions suspectes, et qui, pour éviter de couronner le discours dont il était présumé l'auteur, ajournaient le concours. Sans se décourager, avec la complicité d'un magistrat, M. d'Arlatan de Lauris, plus sensible, lui, au talent qu'aux opinions, il faisait arriver mystérieusement de Paris un autre discours écrit en toute hâte, et le discours venu de Paris était naturellement jugé digne du premier prix tandis que l'éloge attribué à M. Thiers devait se contenter d'un modeste

accessit. Quand on brisa le sceau qui cachait le nom des lauréats, on s'aperçut que les deux ouvrages étaient du même auteur! Le tour avait réussi, l'académie provençale se trouvait un peu mystifiée, et dans sa première bataille le brillant débutant avait mis son industrieux et piquant génie. Tel qu'il était, même à part le jeu de la mise en scène, cet *Éloge de Vauvenargues* méritait son succès et dépassait le cadre d'une petite académie de province. Il est resté une de ces œuvres de jeunesse où se dessinent les linéamens d'un caractère et d'un esprit. C'est déjà M. Thiers presque tout entier, pensant avec aisance, observant avec finesse et sans amertume, écrivant d'un style simple, clair et courant, de ce style « modelé sur les choses, » représentant tout avec vérité et sans saillie. Son idéal se déclare du premier coup. Il peint, chemin faisant, les moralistes, — et Montaigne le sceptique, le sage, « qui préfère le doute comme plus facile, peut-être aussi comme plus humain dans un temps où l'on s'égorgeait par conviction, » et La Rochefoucauld, l'analyste profond, mais incomplet des secrets du cœur, et La Bruyère « le génie véhément et élevé » qui a « l'impatience de la vertu » comme Tacite en avait « la douleur. » A la suite de ceux-ci, nouveau venu dans cette famille de moralistes, se dégage Vauvenargues avec ses vues sur l'homme, son âme généreuse, son goût pour les actions fortes et ses élans comprimés. Son panégyriste aimait en lui, j'imagine, moins le penseur « silencieux et souffrant, » refoulé sur lui-même, que le jeune homme sensible à ces « premiers regards de la gloire » plus doux que « les premiers feux de l'amour. » Dans tous les cas, par cet essai un écrivain venait certainement de naître à Aix et ce double succès, — celui de M. Thiers avec l'*Éloge de Vauvenargues*, celui de M. Mignet avec le discours sur les *Institutions de saint Louis*, comblait surtout un désir des deux amis : il leur ouvrait la route de Paris et les transportait ensemble sur un théâtre à la fois plus vaste et plus animé où leurs facultés devaient trouver, avec des horizons agrandis, tous les stimulans de la vie publique et intellectuelle. M. Mignet s'acheminait le premier sur Paris au mois de juillet 1821 et au mois de septembre M. Thiers l'avait déjà rejoint.

Unis dans la grande aventure comme dans leur vie d'étudians, ils étaient partis avec leurs couronnes. Ils débarquaient dans la ville des agitations et des révolutions à cette heure décisive du second ministère Richelieu, et pour première demeure ils choisissaient dans un petit hôtel du passage Montesquieu, deux petites chambres contiguës, plus que modestement meublées, où s'abritaient pour quelque temps ces fortunes fraternelles destinées à grandir si vite par le talent. Ils arrivaient inconnus, sans relations, avec peu de ressources, mais avec la jeunesse, l'ardeur du travail, la volonté

de réussir, une inépuisable confiance, et quelques lettres de recommandation pour les puissans du jour. Une de ces lettres leur avait été donnée, je crois, par un homme estimé à Aix, le docteur Arnaud, le père de l'aimable auteur de gracieux romans, Mme Ch. Reybaud. Ils se trouvaient ainsi accrédités auprès de leur compatriote Manuel, le tribun le plus populaire du moment, et par Manuel ils étaient introduits dans ce monde libéral qui grandissait par les encouragemens de l'opinion, par la lutte de tous les jours, quelquefois même par des défaites apparentes. Ils entraient dans cette société vivante et active de l'opposition du temps représentée par ses journaux et par ses salons. M. Mignet avait été admis presque aussitôt au *Courrier français*, auprès de Chatelain, de Benjamin Constant, de Kératry; M. Thiers, de son côté, était accueilli au *Constitutionnel* par M. Étienne. Les deux amis marchaient du même pas. Ce qu'ils avaient fait dans leur vie d'étude à Aix, ils ne cessaient de le faire dans leurs petites chambres du passage Montesquieu : ils travaillaient en commun, ils échangeaient leurs idées, ils se préparaient ensemble à de nouveaux efforts. Tout semblait leur sourire, et tandis que M. Mignet écrivait sur la politique extérieure de façon à exciter l'attention de M. de Talleyrand, ou professait à l'Athénée avec une séduisante gravité, avec une savante et ingénieuse précision, sur l'histoire de la réformation, M. Thiers portait dans le journal le plus populaire du temps le feu de son esprit, je ne sais quel accent nouveau et inattendu fait pour relever le ton un peu banal de ces polémiques d'un libéralisme bourgeois, impérialiste et classique.

Une fois introduit dans ce monde de la politique et des lettres, M. Thiers se montrait prêt à tout. Rien ne lui semblait étranger. Tantôt, à propos d'une brochure de M. de Montlosier, *la Monarchie française au 1er mars* 1822, il prodiguait les aperçus fins et hardis, essayant déjà ses idées sur l'histoire de la révolution, vengeant le monde de 1789 des dédains et des passions d'ancien régime, faisant d'une simple critique d'un livre une sorte de manifeste ardent de la société nouvelle. Tantôt il se tournait vers les arts, et donnait au *Constitutionnel* un compte-rendu du *Salon* de 1822. Il écrivait peut-être un peu légèrement, en critique un peu inexpérimenté des traditions de l'art, des grandes écoles de la peinture, mais avec un instinct juste, un goût très vif et une verve naturelle qui se plaisait à saluer tour à tour la mémoire du jeune Drouais, « dévoré de ses feux et ravi avant l'âge, » ou la renommée naissante d'Horace Vernet. Un jour, M. Thiers laissait échapper quelques pages enjouées et libres, moins connues peut-être que toutes les autres, sur la destinée singulière d'une comédienne anglaise, mistress Bellamy. Un autre jour, vers la fin de 1822, aux approches

de la guerre d'Espagne, après une excursion rapide à travers la Suisse, la Provence et le Languedoc, il revenait avec un récit aussi attrayant qu'instructif : *les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre* 1822. Il mêlait à ses impressions de politique en voyage les descriptions à la fois précises et imagées de la vallée du Graisivaudan, des beautés de Marseille, sa ville natale, des sites pyrénéens, de l'éblouissante perspective du prieuré de Saint-Savin. Au même instant, sans mesurer encore la portée de l'œuvre qu'il allait entreprendre, il se préparait déjà à l'histoire de la révolution, dont les premiers volumes datent de l'automne de 1823.

Ainsi, avant que deux années eussent passé, M. Thiers se signalait dans tous les sens, sous toutes les formes par la vivacité du talent. Il commençait à être salué comme un jeune athlète à la brillante armure dans les mêlées nouvelles du temps. Peu auparavant, à propos de Charles de Rémusat, M. Guizot venait de parler de « cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît à la vie politique, que la révolution et Bonaparte n'ont ni brisée ni pervertie, qui aime et veut la liberté sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentimens, à qui enfin les grands événemens dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à ses devanciers. » M. Thiers, lui, allait dire bientôt d'un ton plus délibéré, en parlant de lui-même et de ceux avec qui il commençait à nouer amitié : « Nous sommes la jeune garde. » Il était sûrement, du droit du talent, de cette élite des générations en marche. Il se trouvait dès son apparition un des premiers, un des chefs de cette jeunesse libérale qui grandissait déjà dans toutes les régions de la politique et de l'esprit, qui embrassait l'avenir avec confiance, qui a rempli de sa sève, de ses promesses, de ses œuvres dix des plus belles années du siècle.

II.

La restauration a été un temps à la fois heureux et malheureux. Elle a eu cette fortune de donner à la France, au lendemain des désastres de la guerre, une grandeur nouvelle par des institutions généreuses, par l'éclat des tribunes et le réveil des esprits. Elle avait le malheur de s'être confondue en naissant avec des passions d'ancien régime, des ardeurs et des menaces de réaction qui faisaient de la royauté bourbonienne une suspecte ou une ennemie au milieu d'une société renouvelée par la révolution et l'empire. C'est le secret de son histoire, de son caractère, de ses luttes et de sa ruine. Elle arrivait justement, entre 1821 et 1824, à une crise

décisive de sa destinée. Elle avait vécu assez pour que tout se dessinât dans ce drame plein d'émouvantes péripéties. La politique de réaction, un instant contenue par un roi sage et par des ministres modérés, semblait désormais victorieuse : elle l'était certainement, elle l'était par elle-même et par le vaste mouvement de réaction européenne qui lui permettait la guerre d'Espagne, mais c'était une victoire meurtrière conduisant par une terrible logique de M. Decazes à M. de Richelieu, de M. de Richelieu à M. de Villèle, pour finir par conduire de M. de Villèle à M. de Polignac. L'opposition semblait vaincue, elle l'était sans doute dans les élections, dans les chambres, dans les journaux victimes des répressions et de la censure; mais à la place ou à côté de la vieille opposition des premières années, souvent violente et conspiratrice, commençait à se former et à se montrer une opposition bien autrement redoutable, ce que M. Royer-Collard appelait « une nation nouvelle, » cette jeunesse que signalait M. Guizot, qui arrivait par degrés à la vie publique, impatiente de liberté et d'activité.

Déjà, en effet, se manifestait ce mouvement de rénovation qui embrassait la politique et les lettres, la philosophie et les arts. C'était le moment où un livre comme les *Considérations sur la révolution* de Mme de Staël remuait de vives intelligences, où les imaginations et les esprits, animés d'un souffle imprévu, s'essayaient au rajeunissement de la poésie, de l'histoire, des idées, où la pensée française commençait à s'étendre par l'étude des littératures étrangères. Par lui-même, ce mouvement n'avait sans doute rien d'hostile et de menaçant, il se conciliait avec la monarchie constitutionnelle, il n'excluait pas chez quelques-uns la fidélité royaliste; il pouvait cependant devenir dangereux, il l'était déjà après 1821, parce que dans cet avènement d'une génération impatiente de vivre l'inspiration dominante était toute libérale, parce que cette jeunesse qui arrivait se sentait la fille de la société de 1789, la complice des intérêts et des instincts nouveaux, l'alliée de toutes les revendications généreuses contre une réaction grandissante. Dans cette légion des jeunes de 1820 qui, à peine échappés à la discipline d'airain de l'empire, avaient respiré l'air d'un temps plus libre et plus doux, tous n'avaient pas la même origine, les mêmes traditions, les mêmes préoccupations ou les mêmes tendances.

Les uns, sortis de l'Université, de l'École normale où ils avaient été nourris de l'ardente parole de Victor Cousin, leur frère aîné et déjà leur maître, étaient des hommes d'étude instruits et réfléchis : celui-ci, Augustin Thierry, ayant l'instinct des résurrections historiques; celui-là, Jouffroy, délicat et profond psychologue; Dubois, âme de polémiste supérieur; Damiron, critique juste et fin. Dispersés d'abord dans les lycées de province, ils s'étaient bientôt

retrouvés à Paris, suspects, persécutés, bannis de leurs modestes fonctions universitaires, comme Cousin, Guizot étaient exilés de leur tribune de Sorbonne. Ils commençaient à former un groupe d'esprits indépendans et originaux, qui dépassaient par le vol de leurs idées les doctrines du XVIIIe siècle aussi bien que les préjugés révolutionnaires, et alliaient le spiritualisme philosophique à un libéralisme élevé en politique. D'autres, appartenant par leur naissance, par leurs relations de famille, à des classes sociales différentes, étaient des jeunes gens d'une brillante et forte culture, sans haine contre la restauration, mais vivement épris de liberté, de dignité nationale, de justice. Ils représentaient dans le nouveau libéralisme cette école mondaine et lettrée dont M. de Rémusat, qui en était, a reproduit les traits avec l'émotion du souvenir (1). C'étaient des volontaires de la pensée que le mouvement des choses rapprochait bien vite des jeunes philosophes de l'École normale, et quelques-uns, notamment M. Duchâtel, M. Vitet, s'étaient rencontrés pour la première fois dans cette petite chambre de la rue du Four où Jouffroy professait avec une éloquence attachante, presque religieuse. Je ne parle pas de tous ceux qui, en dehors de la politique et de la philosophie, mettaient leur génie naissant à créer une poésie, une littérature nouvelle, un art nouveau.

Il y avait, en un mot, dans ce mouvement multiple et grandissant de jour en jour, toutes les variétés de la vie, de l'éducation et des talens. Ce qui rapprochait tous ces esprits, ce qui est resté le caractère de ces années de la jeunesse du siècle, c'est la foi aux idées, l'ardeur généreuse des convictions, la sève morale ; c'est cette vivacité de passion d'une société renaissante, où l'on s'intéressait à tout, à la charte et à la poésie, aux luttes parlementaires et à une œuvre d'histoire, à une nouveauté littéraire comme à un discours de Royer-Collard, aux *Méditations* de Lamartine comme à une leçon de Cousin. Époque heureuse, après tout, où la violence même des combats de la politique et de l'esprit s'ennoblissait par la sincérité et par les illusions !

C'est dans ce monde si animé, si vivant, que M. Thiers, nouveau venu à Paris, était entré avec éclat. Il avait fait ses premières armes au *Constitutionnel;* il n'avait pas tardé à étendre ses relations, à nouer amitié avec tout ce qui était jeune comme lui, notamment avec M. de Rémusat, et tous ces talens qui s'élevaient à la fois se trouvaient même un instant réunis dans un recueil dont un homme actif, M. Coste, avait eu l'idée, les *Tablettes universelles.* Ce recueil existait déjà; on le réorganisait en rassemblant

(1) Voir les *Critiques et études littéraires, ou Passé et Présent,* par Charles de Rémusat, 2 vol. in-18.

ces forces nouvelles sous l'autorité des noms les plus accrédités de l'opposition. C'était, à côté des journaux livrés aux improvisations d'une polémique ardente, un essai de « Revue » où l'on devait traiter « avec plus de soin et d'étendue les grandes questions de la politique et de la littérature. » M. de Rémusat se multipliait dans les *Tablettes*. C'est là qu'il publiait, sous ce titre le *Choix d'une opinion*, des pages d'une délicate fermeté qu'il a recueillies depuis, qui ressemblaient alors à un manifeste des jeunes libéraux mondains à l'adresse des salons. M. Dubois écrivait sur l'Université et sur M. de Lamennais, son orageux compatriote de Bretagne. M. Mignet parlait avec sagacité de la diplomatie, des affaires obscures de la Russie; d'autres écrivaient sur la philosophie, sur les « poésies de M. de Lamartine, » sur les essais historiques de M. Guizot. M. Thiers, pour son compte, s'était chargé de ce qu'on appellerait aujourd'hui une « chronique, » — d'un « bulletin politique » qu'il ne signait pas, où il retraçait périodiquement la situation, à ce moment troublé de la guerre d'Espagne : on était en 1823. Dans ces « bulletins » inconnus, curieux à relire, M. Thiers déployait dès lors une singulière sûreté de coup d'œil, l'intuition des affaires, le sens juste et fin des jeux de la politique, des ambitions et des rivalités des hommes. Il maniait la polémique avec un art souple et hardi ; mais cette alliance des forces nouvelles dans une même œuvre n'était que d'un moment. La disparition forcée des *Tablettes* laissait sans lien l'armée à peine en formation. Les universitaires, suivis de M. de Rémusat, de M. Vitet, de M. Duchâtel, de M. Duvergier de Hauranne, allaient, par la création du *Globe*, ouvrir en pleine restauration une école de critique supérieure et de philosophie destinée à devenir bientôt une puissance intellectuelle. M. Thiers revenait au *Constitutionnel*, ou plutôt il était un peu partout, guerroyant au *Constitutionnel* d'abord, écrivant un instant au *Globe* sur le Salon de peinture, poursuivant en même temps l'*Histoire de la Révolution* qu'il venait de commencer, s'occupant de politique, de finances, d'art militaire, et partout montrant déjà ces qualités natives qui ont fait de lui le plus puissant, le plus lumineux des vulgarisateurs.

Au fond, en entrant avec ses jeunes contemporains dans le mouvement de la restauration, M. Thiers ne se confondait pas avec eux. Il était leur allié, il marchait sous le même drapeau, il se retrouvait à peu près avec eux dans les luttes décisives, il ne leur ressemblait pas. On peut bien dire que dans cet essor du commencement du siècle il a eu, dès le premier jour, une place particulière et distincte par l'originalité de sa nature et de ses idées, par la direction et même par la forme de son talent. Il a représenté presque seul avec M. Mignet, une nuance intellectuelle et politique

du mouvement de la restauration. Il différait assurément des jeunes philosophes dont il était l'ami, qui allaient planter leur drapeau et dresser leur tente au *Globe*. Ceux-ci étaient des esprits réfléchis qui ne craignaient pas d'interroger les plus secrets problèmes de la destinée humaine et du monde nouveau, qui tentaient de dégager la vérité historique de la confusion du passé, la vérité morale de la confusion des systèmes. Sans désavouer le XVIIIe siècle, ils prétendaient relever la philosophie par un spiritualisme indépendant. En restant passionnément fidèles aux principes de la révolution française et de la société moderne, ils voulaient les féconder par un libéralisme supérieur, de même qu'ils admettaient dans la littérature, dans les arts, ce souffle d'inspiration rénovatrice qui s'est appelé le romantisme. Ils restaient en tout des penseurs généreux, des novateurs spéculatifs et doctrinaires.

M. Thiers, lui, n'a jamais été de cette famille d'esprits. Il a été de bonne heure de ceux qui trouvent que « l'univers bien compris n'est point désespérant » et qui restent volontiers dans la réalité, dans l'interprétation simple des choses. Il avait pour philosophie le sens commun ; en fait d'idées générales, le XVIIIe siècle, le siècle de Montesquieu et de Voltaire était visiblement encore sa tradition préférée. C'était la tradition de la raison lumineuse. Dans les écoles nouvelles, il n'aimait ni les théories qui transfiguraient l'histoire, la philosophie ou la politique, ni ce qu'il appelait le genre « impressif, » l'abus de l'analyse, de la rêverie solitaire. Pour lui, génie tout en dehors, il était né avec l'instinct de l'action, il aimait l'action pour elle-même, sous toutes les formes, dans toutes les conditions, en homme fait pour la comprendre, pour en ressentir les émotions généreuses. Il le disait à son début, dans son *Éloge de Vauvenargues*, comme s'il se donnait à lui-même un mot d'ordre : « La vie est une action, et, quel qu'en soit le prix, l'exercice de notre énergie suffit pour nous satisfaire parce qu'il est l'accomplissement des lois de notre être. » Il le répétait quelques années plus tard d'un accent plein de feu dans des pages sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr, où il se plaisait à représenter l'homme de guerre en campagne, obligé de songer à tout au milieu des circonstances les plus extraordinaires et de périls de tous les instans : « Penser fortement, clairement au fond de son cabinet, est beau, disait-il ; mais penser aussi fortement, aussi clairement au milieu des boulets est l'exercice le plus complet des facultés humaines. » Et il ajoutait résumant sa pensée : « L'homme est né pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au bonheur, il est certain que jamais la vie ne lui est plus supportable que lorsqu'il agit fortement. Alors il oublie, il est entraîné et cesse de se servir de son esprit pour douter, blasphémer, se corrompre et mal faire. » L'idéal

inné de M. Thiers c'est l'action, et avec cet instinct de l'action il en a la langue, une langue à lui, simple, claire, assez souvent négligée, toujours courante et vive. C'est ce qui explique le polémiste, l'écrivain, l'historien, avant d'expliquer le politique, le parlementaire et le ministre. C'est ce qui explique aussi comment et en quoi il différait dès lors de ces autres esprits sérieux, élevés, un peu dogmatisans, pour qui il avait plus d'estime que de goût et dont il parlait quelquefois dans l'intimité assez malicieusement. Il était homme à écrire un jour à Ampère : « Faites-nous de ces savans articles qui sont savans sans être insupportables comme ceux de nos amis du *Globe*. » Il y avait entre lui et les amis du *Globe* des incompatibilités d'humeur et de caractère qui n'ont pas laissé d'avoir un rôle dans la politique du temps.

Il différait, d'un autre côté, des libéraux mondains, de ces jeunes whigs français qui devenaient une des forces de l'opposition nouvelle. Ceux-là tenaient à la haute société, à des familles qui avaient occupé, qui occupaient la veille encore des fonctions publiques, et ils étaient avant tout des Parisiens. Ils se ressentaient de cette vie sociale qui, sans enchaîner l'essor de leurs convictions donnait à leur libéralisme un caractère particulier. M. Thiers avait une tout autre origine. Il a dit depuis dans un jour de libre familiarité : « Par ma naissance j'appartiens au peuple, par mon éducation je suis de l'empire, par mes goûts, mes habitudes, mes relations, je suis de l'aristocratie. » Il avait certes raison, il a été de la plus haute aristocratie, celle du génie. Il était fait pour être bientôt, selon le mot de M. de Talleyrand, non un parvenu, « mais un personnage arrivé. » A ses débuts, il avait l'originalité d'un nouveau venu portant dans le monde parisien la verdeur d'un jeune homme sorti d'une classe obscure et les saillies de sa nature méridionale. Il arrivait du fond de sa province avec ses idées et son talent. Par son âge comme par son esprit, il devait se lier avec les jeunes libéraux du monde qu'il rencontrait dans quelques salons, chez M. Laffitte, chez M. Ternaux ; il allait plus loin qu'eux, il était naturellement d'une opposition plus avancée, plus révolutionnaire si l'on veut, et dès les premiers pas, dans cet article par lequel il se signalait, où il s'attaquait à M. de Montlosier relevant un drapeau d'ancien régime, il prenait hardiment position au cœur de la société créée par la révolution française. « M. de Montlosier, disait-il dans ce morceau qui avait déjà l'allure d'un discours, M. de Montlosier parle sans cesse des vanités plébéiennes, il rappelle continuellement notre bassesse et nos crimes. Je n'invoquerai pas les lois contre cette insulte aux classes, mais j'opposerai à ces injures chevaleresques le langage de ma raison bourgeoise et écolière. Oui, dirai-je à M. de Montlosier, nous avons des prétentions

comme vous : c'est l'orgueil qui chez nous demande l'égalité, et qui chez vous la refuse; mais entre ces deux orgueils lequel est coupable, de celui qui demande le droit commun ou de celui qui le conteste? » Et tous ces défis d'ancien régime résumés par M. de Montlosier, le publiciste, la veille encore inconnu, les relevait avec la verve impétueuse d'un homme parlant au nom des classes nouvelles, visant à travers les théories du vieux patricien un gouvernement déjà troublé par l'esprit de réaction.

Ce qui reste caractéristique, c'est qu'il y a eu certainement un point, le point décisif du combat, où M. Thiers a été dès le premier jour plus vivement, plus directement engagé que les libéraux mondains et les philosophes de la jeune opposition. Sur la révolution et sur l'empire qui lui apparaissait comme la concentration victorieuse et coordonnée de la révolution, il avait ses idées arrêtées, son parti-pris. De naissance, d'instinct, d'éducation, d'imagination, il appartenait à cette époque de rénovation puissante, redoutable et glorieuse. Il s'avouait révolutionnaire et patriote tout net, sans subterfuge et sans quintessence. Sur ce point, il pensait et il sentait comme Manuel et comme Béranger; il allait plus loin que les jeunes libéraux, les modérés et les doctrinaires constitutionnels. En même temps, cependant, s'il semblait se séparer par certaines de ses hardiesses de ses amis de la jeune opposition, il échappait par son âge, par la vivacité de son esprit aux préjugés de la vieille opposition, du vieux libéralisme campé au *Constitutionnel*. De ce libéralisme représenté par *le Constitutionnel*, mélange singulier de fanatisme révolutionnaire, de réminiscences napoléoniennes, de démocratie ombrageuse, de philosophie du XVIIIe siècle et de superstitions classiques, M. Thiers ne prenait que ce qui convenait à sa nature. Il n'avait, quant à lui, ni les banalités d'irréligion à la Dulaure, ni les ressentimens jaloux à la Courier, ni envie, ni haine. Jusque dans ses opinions les plus vives, il gardait je ne sais quelle liberté aisée d'intelligence qui le défendait des vulgarités de parti, bien plus encore des passions de secte, et s'il se sentait de la race de Voltaire, il ne se confondait pas avec tous les voltairiens.

En un mot, il restait lui-même, avec ses instincts, avec ses dons naturels, entre les jeunes et les vieux libéraux, lié aux uns et aux autres par une pensée commune d'opposition, indépendant des uns et des autres par la liberté de son allure, par la vigoureuse souplesse d'un talent qui avait l'ambition, le goût et le pouvoir de régner.

III.

Qu'était-ce donc que M. Thiers dans ces brillantes et fécondes années de la restauration où il s'élevait de jour en jour, où il se dégageait rapidement de la mêlée universelle? Plus que tout autre, c'était un jeune fils des classes nouvelles, ne devant rien qu'à lui-même, entrant avec éclat dans un monde où tout était nouveau comme lui, où tout souriait aux hardiesses du talent. A peine arrivé depuis quelques années, presque depuis quelques mois, il avait déjà marqué sa place par le feu et la fertilité d'un esprit fait pour tout comprendre et tout entreprendre, pour pouvoir dire aux autres en leur donnant le signal de la marche : « Nous sommes la jeune garde! » Ce qu'il a été depuis avec plus de retentissement, sur de plus vastes théâtres, dans des conditions qu'il ne pouvait pas même entrevoir, il l'était, dans son premier essor, au début de cette prodigieuse carrière.

Il avait surtout la confiance, le puissant et élastique ressort des natures destinées à arriver à tout et à rebondir à travers les événemens d'un siècle; il avait la confiance de l'homme qui sent croître ses forces, qui a hâte de prendre possession de la vie, et cette confiance ne se manifestait pas seulement chez lui par la netteté des idées, — de ces idées qu'il avait reçues toutes faites en naissant, disait-il, — par le ton décidé et tranchant de ses polémiques, de ses premiers écrits; il la portait pour ainsi dire dans tout son être, dans ses relations, dans les salons de M. Laffitte, de M. Ternaux, de M. de Flahaut, où avec sa petite taille, son accent méridional et sa verve étincelante, il intéressait autant qu'il étonnait. Il avait de l'assurance, il la justifiait par la supériorité et la variété de ses aptitudes. Il avait l'ardeur et la facilité du travail, une merveilleuse puissance d'assimilation, le besoin inné d'étendre ses conquêtes, je veux dire ses connaissances, l'art de s'instruire par la conversation, par ses rapports avec des hommes qui avaient l'expérience et l'autorité, qui pouvaient lui donner ce que l'étude solitaire ne donne pas toujours. Avec le baron Louis, qu'il avait séduit, qu'il se plaisait à consulter en le contredisant quelquefois et dont il a souvent parlé depuis en l'appelant son maître, il s'initiait aux détails d'un budget, il débrouillait les opérations de finance et de crédit. Avec le général Jomini, il étudiait les affaires militaires en homme déjà persuadé que « l'histoire de la guerre est une des bases de la science politique, » qu'on ne « sait à fond la carte d'un pays qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre, » et qu'on ne connaît bien aussi « les relations de ce pays avec les autres qu'en

connaissant bien sa carte. » Avec les témoins ou les serviteurs de la révolution et de l'empire, dont il se faisait le familier, il avait l'impression directe, aussi juste que vive, des événemens et des personnages du grand drame français et européen. A tous il demandait le secret de leur expérience ou de leurs souvenirs, et en les interrogeant, en les écoutant, il les devançait, il discutait, il paraissait déjà tout savoir, guerre et politique, diplomatie, administration et finances.

Physionomie certes curieuse, singulièrement vivante! Tout se réunissait ou se combinait dans ce jeune homme des classes nouvelles occupé à se frayer un chemin, — l'impétuosité et la mesure, l'imagination d'un artiste et la raison bourgeoise, l'ardeur d'un combattant engagé sous un drapeau d'opposition et l'instinct du gouvernement, la passion des grands intérêts et le goût des détails, l'art de tout animer, le mouvement, la décision avec la cordialité et la bonne humeur. C'était l'originalité de M. Thiers! Tous ces traits d'une nature heureuse, vivacité, souplesse, compréhension rapide, lucidité, tous ces traits, ils étaient déjà sans doute dans les coups d'essai par lesquels M. Thiers se signalait à son entrée dans les journaux; ils se rassemblaient et s'accentuaient surtout dans une œuvre plus vaste, poursuivie pendant plusieurs années, qui était tout à la fois la révélation d'un talent grandissant, une nouveauté historique et un livre de combat politique, — l'*Histoire de la révolution française*.

L'homme était certainement fait pour l'œuvre, et on pourrait dire que M. Thiers en portait le germe à son arrivée à Paris. Il en traçait le programme, il en précisait du moins la pensée première et le dessin général dans ces pages ardentes par lesquelles il débutait au *Constitutionnel*, où, prenant à partie M. de Montlosier, il relevait et résumait les titres de la révolution française pour les opposer aux résurrections d'ancien régime. C'est l'esprit tout plein de cette pensée qu'il s'était mis au travail à la première occasion offerte par un libraire, sans pressentir encore peut-être l'étendue de ce qu'il entreprenait. Il avait commencé avec un prête-nom, ou une sorte de patronage d'un homme tombé depuis dans l'oubli, Félix Bodin, qui du reste ne lui donnait que son nom et avait le bon goût de s'effacer presque aussitôt. Au moment où M. Thiers s'engageait dans son immense entreprise, à ses côtés M. Mignet, lui aussi, abordait à sa manière, avec son esprit sobre et généralisateur, le redoutable problème de l'époque révolutionnaire. Les deux premiers volumes de M. Thiers paraissaient à l'automne de 1823; le vigoureux et saisissant précis de M. Mignet paraissait en 1824. Les deux amis travaillaient ensemble dans leur fraternelle intimité, comme des émules animés du même feu, allant au même but, se

contrôlant et s'encourageant mutuellement. D'un seul coup la révolution française trouvait ses deux premiers historiens, et c'était là justement une œuvre aussi neuve que hardie, aussi délicate que difficile.

Ce qu'il y avait de hardi et de nouveau, c'était cette idée de ramener aux proportions historiques une époque si récente et si sombre, dont les résultats étaient sans doute écrits partout, dans la société, dans les lois, dans la transformation des mœurs, mais qui par elle-même restait encore enveloppée d'une redoutable obscurité. Jusque-là en effet, il y avait eu un étrange phénomène. L'empire, par la gloire militaire dont il occupait la nation, par le silence intérieur qu'il lui imposait, semblait avoir reculé dans un passé presque lointain les dix dernières années de l'autre siècle. En s'appropriant les bienfaits civils les plus incontestés de la révolution, l'empire avait mis l'interdit sur tout le reste; il s'était étudié à imposer d'autorité, de force, si l'on veut, la paix entre les opinions, entre les passions, entre les classes, entre les vainqueurs et les vaincus, même entre la religion et la révolution. Il aurait voulu étouffer jusqu'aux souvenirs, et lorsque ces souvenirs avaient l'air de se réveiller, ne fût-ce que dans un discours académique comme celui de Chateaubriand à propos de Joseph Chénier et de son rôle pendant l'époque sombre, Napoléon éclatait avec violence contre ceux qui troublaient sa politique. Il ne voulait souffrir ni la réhabilitation ni le procès de la révolution; il aurait mieux aimé que de longtemps on n'en parlât plus. Son rêve était d'imprimer aux institutions et aux hommes une effigie nouvelle faite pour tout éclipser. Il avait réussi jusqu'à un certain point à détourner les esprits, à faire oublier le passé. Avec la restauration, le procès se ravivait; il n'était pas jugé ni même instruit. De la révolution que savait-on? Elle rappelait aux uns la terreur, le sang, le roi immolé, les persécutions et les spoliations, aux autres des événemens terribles où ils avaient eu un rôle.

La révolution n'était guère connue encore que comme une redoutable légende ou par des mémoires partiels, par des documens peu répandus, par des plaidoyers intéressés, par les témoignages des victimes et des acteurs survivans. Après quelques années, l'ouvrage qui répondait le mieux à l'idée d'une révision indépendante, d'un jugement supérieur, qui contribuait le plus aussi à réveiller une curiosité intelligente chez les jeunes générations, c'était le livre des *Considérations* de Mme de Staël; mais ce n'était qu'un essai, un programme de philosophie libérale et constitutionnelle. Pour la première fois, avec M. Thiers et M. Mignet, la révolution française était ressaisie, interrogée et décrite dans son ensemble et dans ses détails, dans sa marche orageuse à travers

des péripéties toujours nouvelles et toujours sanglantes, dans ses excès et dans ses ambitions légitimes, dans le mouvement de ses partis comme dans le déploiement de sa puissance, dans ses personnifications sinistres ou héroïques. Tout ce passé sortait du domaine des légendes et des souvenirs pour reparaître à tous les yeux dans sa réalité vivante, multiple et pathétique.

C'était la première histoire de la révolution, et cette histoire, elle était écrite par des hommes qui devaient à leur âge de n'avoir point été mêlés à ce passé qu'ils racontaient, d'être étrangers aux fautes et aux crimes d'une époque de combat. Les deux écrivains, par leur jeunesse et par la position où ils se trouvaient placés, avaient l'avantage de pouvoir profiter des témoignages des derniers survivans « sans partager leurs passions, » comme aussi de pouvoir rester attachés à la cause de la révolution « sans la confondre avec ceux qui l'avaient mal servie. » Leurs ouvrages, loin de se nuire ou de se contrarier, se complétaient par la diversité des talens. Celui de M. Mignet était comme une condensation savante et lumineuse de vingt années de révolution dans un récit d'un vigoureux relief (1); il s'inspirait visiblement d'une pensée réfléchie, d'une certaine philosophie de l'histoire, et ce que M. Mignet résumait dans un précis demeuré un modèle, M. Thiers le racontait avec mille détails, avec une curiosité infinie de toutes choses, — avec le même esprit. L'un et l'autre rendaient à la révolution de France le service de la débrouiller, et en la débrouillant de la représenter non plus comme une convulsion accidentelle d'anarchie, mais comme une crise fille de la logique de l'histoire, mère et source d'une société nouvelle.

Parce que M. Mignet et M. Thiers, dans leurs récits, faisaient la part de la nécessité, de la puissance irrésistible des choses, parce qu'au lieu de scinder ou de renier la révolution, ils l'embrassaient tout entière et ils s'efforçaient de l'expliquer, est-ce à dire que ces jeunes esprits fussent comme les complices rétrospectifs de tout ce qu'ils racontaient? Était-ce la réhabilitation indistincte, systématique et inquiétante de toutes les phases de la révolution, de la terreur aussi bien que de la défense du sol menacé, des tyrannies sanguinaires, spoliatrices aussi bien que des actes destinés à survivre? Était-ce la glorification de la fatalité, du succès, du fait accompli? Il y avait sans doute parfois une certaine indulgence déguisée sous l'impartialité. Assurément ces jeunes annalistes d'un temps qui n'avait pas eu encore d'histoire ne voulaient point incliner tous les sentimens de vérité et de justice devant la déesse d'airain,

(1) Le livre de M. Mignet a pour titre : *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol. in-18.

la fatalité; ils n'avaient pas la pensée de réhabiliter les crimes, de prendre le succès pour unique et souveraine mesure des actions humaines, d'idéaliser les moyens révolutionnaires. S'ils considéraient la révolution comme nécessaire et légitime dans son principe, ils la regardaient pour le reste comme l'œuvre des hommes, comme le résultat de leurs passions, de leurs aveuglemens, de leurs fureurs, de leurs efforts contraires. « La révolution, disait M. Mignet, a eu beaucoup d'obstacles à vaincre, ce qui a produit des excès passagers à côté de bienfaits durables. Les privilégiés ont voulu l'empêcher, l'Europe a tenté de la soumettre et, forcée à la lutte, elle n'a pu ni mesurer ses efforts, ni modérer sa victoire. La résistance intérieure a conduit à la souveraineté de la multitude et l'agression du dehors à la domination militaire. Cependant le but a été atteint malgré l'anarchie et malgré le despotisme. » Je ne dis pas que d'autres interprétations n'aient été possibles: celle des deux jeunes émules n'excluait ni la pitié pour les vaincus, ni la sévérité pour les violens triomphateurs d'un jour, ni la liberté à l'égard de tous. Elle ouvrait, pour ainsi dire, un cadre à la fois précis et flexible, où M. Thiers particulièrement pouvait se déployer à l'aise, avec ce qu'il a appelé depuis la première qualité de l'historien, l'intelligence, — l'intelligence pour tout comprendre, avec le don de la clarté pour tout remettre dans son vrai jour.

Ce qui a fait de l'*Histoire de la révolution française* de M. Thiers un livre d'un intérêt durable qui a pu être complété, rectifié ou contesté, mais qui, dans son ensemble, n'a pas été sérieusement dépassé, c'est le mouvement et la vie, c'est l'art de ranimer, de coordonner ce drame confus, puissant et terrible qui commence à la veille de 1789, qui s'achève ou du moins a un dénoûment provisoire au 18 brumaire. Les premiers volumes se ressentaient encore sans doute de certaines hésitations de talent. A mesure que l'auteur pénétrait dans le drame, il semblait en saisir mieux l'étendue. Il s'avançait d'un pas plus assuré, sans regarder derrière lui, s'attachant peu aux pouvoirs qui se succédaient, entraîné lui-même dans le mouvement, allant de crise en crise, de l'éclipse tragique et émouvante de la monarchie aux convulsions de la république naissante, des délires furieux de la convention et de la terreur aux épuisemens, aux velléités de réorganisation régulière du directoire.

Il déroulait le tissu des événemens comme s'il eût écrit le bulletin d'une longue bataille, faisant passer dans ses abondans et faciles récits les hommes, les partis acharnés à s'immoler les uns les autres, la révolution tout entière concentrée dans un gouvernement formidable pour tenir tête à la guerre civile et à l'invasion étrangère. Il portait la lumière, il rétablissait une sorte d'ordre dans le chaos

obscur et sanglant où se débattait la société française. Sur deux points il se montrait particulièrement nouveau et supérieur. D'un côté il exposait avec autant de savoir que de netteté toute la partie économique et financière de la révolution, les bouleversemens du crédit, les combinaisons de Cambon, la création du grand livre; d'un autre côté il se plaisait à décrire avec l'instinct le plus vif et le plus sûr, avec un art attachant, les opérations de guerre, l'organisation et la marche des armées, la campagne de l'Argonne, les batailles de Sambre-et-Meuse ou du Rhin, la première campagne d'Italie, l'expédition d'Égypte. Il racontait la guerre en stratégiste comme il racontait en financier la création du grand livre. C'est encore le charme de ses récits.

Il racontait la révolution en homme qui l'aimait dans ce qui l'ennoblissait et la relevait, qui en subissait la fascination au point de jeter trop facilement un voile sur ce qu'elle avait de plus sombre, qui à aucun moment ne consentait à se séparer d'elle. Il se laissait emporter à ce courant, et c'est avec une entraînante vivacité d'émotion que, touchant déjà presque au terme, au lendemain de la campagne d'Italie, oubliant les crimes et les malheurs pour ne se souvenir que de l'éclair de gloire qui venait de Rivoli, il écrivait cette dernière page d'un de ses derniers volumes : « Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! à quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête. On regardait ces restes d'agitation comme la vie d'un état libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable... toutes les voix étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. D'admirables armées faisaient flotter les trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient les soldats à la victoire. Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte et une foule d'autres encore s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans cette génération de héros les malheureux ou les coupables. Aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait, celui qui trahirait sa patrie : tous paraissaient grands, purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment, mais il n'y a que des momens dans la vie des peuples comme dans la vie des individus... »

M. Thiers écrivait l'histoire avec l'originalité de sa nature et de

son esprit : originalité assurément différente de celle de M. Guizot ressaisissant les lois de la civilisation française et retraçant en philosophe, en doctrinaire, en écrivain toujours un peu abstrait, les progrès des nations européennes; originalité différente aussi de celle d'Augustin Thierry, le grand artiste des résurrections du passé. M. Thiers, lui, écrivait en politique, un peu en tacticien, en homme d'action : ses récits étaient encore de l'action. Il avait dans les luttes de l'esprit quelque chose de ces jeunes héros dont il aimait à évoquer la mémoire, et l'*Histoire de la révolution française* était sa campagne d'Italie, brillante, retentissante. Un soir de ce temps-là, dans le salon du prince de Talleyrand, on parlait de ce livre, dont les derniers volumes avaient déjà paru. Des royalistes le critiquaient avec amertume comme la plus audacieuse réhabilitation de l'époque révolutionnaire, ils ne voyaient pas tout ce qu'il y avait sous ce feu de vive et nette intelligence des choses de gouvernement. M. de Talleyrand écoutait tout et finissait par dire : « Je pense que M. Thiers, qui est au fond un esprit très monarchique, écrirait encore mieux l'histoire de l'empire; je crains seulement que vous ne lui en laissiez pas le temps. » Le rusé diplomate qui avait des coquetteries pour la jeunesse, démêlait dans l'écrivain le politique fait pour un plus grand rôle et dans l'œuvre présente l'œuvre future; mais l'heure n'était pas encore venue. Pour le moment l'*Histoire* de M. Thiers restait le livre le plus complet, le plus éclatant sur la révolution. Elle avait l'à-propos, le mérite de répondre à toute une situation morale et politique, le retentissement d'un succès populaire dans les classes nouvelles, dont elle reconstituait la tradition, dont elle flattait les instincts. Elle était, sous la forme historique, comme le manifeste du libéralisme militant opposé à la contre-révolution qui occupait déjà le pouvoir et les chambres, qui essayait de renaître et de s'organiser sous le nom de la restauration.

IV.

On comptait déjà plus de dix années de vie constitutionnelle. On touchait à ce point culminant de 1827-1828, où le ministère Villèle venait de succomber dans les élections, où la lutte des partis s'animait de jour en jour, où l'opposition grandissait par l'affluence des talens, par la vivacité des griefs, par les complicités croissantes de l'opinion.

A parler franchement, après tant d'espérances déçues et tant d'efforts trompés, on peut bien dire désormais qu'il y avait plus de passion que de raison et de prévoyance dans ces luttes, que cette opposition se laissait emporter trop loin à l'égard d'un gouvernement plus agité, plus égaré que sérieusement menaçant. Telle

qu'elle était, cette restauration, elle avait été assurément un bienfait. En dix années, tout avait singulièrement changé. La France n'était plus la grande vaincue rançonnée et humiliée de 1815. Diplomatiquement, elle avait repris sa place en Europe avec M. de Richelieu, elle avait reconquis son crédit dans les cours et auprès des peuples. Rien ne se faisait plus sans elle, et cette guerre d'Espagne elle-même, qui avait été un grief pour les libéraux, elle avait du moins servi à réveiller un peu partout le sentiment d'une nation militaire toujours vivante. La France pouvait peser encore dans les conseils du poids de son alliance et de son armée rajeunie, ramenée au feu. Intérieurement la liberté pouvait être laborieuse, contestée, soumise à de pénibles épreuves, à de dangereux mouvemens de réaction, elle gardait toujours sa vivace et irrésistible énergie; elle avait pour elle l'opinion, l'instinct de la France nouvelle, le régime constitutionnel, le mouvement des esprits, toutes les forces morales conspirant pour sa défense. La restauration était heureusement condamnée à ne pouvoir gouverner qu'un pays libre. Les armes dont on se servait contre elle, c'est elle qui les avait données, et M. de Rémusat disait avec sa leste bonne grâce : « Je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la restauration; je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné des idées que j'employais contre elle. » Ce brillant essor des intelligences qui a été l'honneur d'un temps, qui aurait pu en être la force, c'est par elle qu'il avait été possible.

La France lui avait dû de se relever de toute façon en dix années. Au fond, entre la royauté et la France nouvelle, entre la restauration et les libéraux, il n'y avait aucune incompatibilité absolue. Le grand traité d'alliance entre eux était toujours la charte; mais il y avait une fatalité, un redoutable malentendu : il y avait la défiance! La restauration ne croyait pas à la sincérité des libéraux; elle voyait dans le libéralisme la révolution toujours prête à renaître, elle se raidissait contre le péril et en montrant ses alarmes elle irritait l'opposition sans pouvoir la dominer. Les libéraux à leur tour ne croyaient pas à la sincérité de la restauration; ils voyaient en elle une ennemie de la société nouvelle, de la charte elle-même, ils ne cachaient pas leurs soupçons, et ils ne faisaient qu'ajouter au trouble d'un gouvernement prompt aux réactions.

C'est ce fatal malentendu qui compromettait tout. Il y avait sans doute des trêves, des momens où un souffle de conciliation semblait tempérer la lutte, dissiper les ombrages, et la dernière de ces trêves était le ministère Martignac en 1828; mais ce n'était encore qu'une trêve. La défiance restait au fond des cœurs, obstinée et agressive chez les uns, mesurée et attristée chez les autres;

elle était pour ainsi dire l'âme de cette opposition libérale, qui devenait une armée aussi nombreuse que puissante. Les plus modérés avaient évidemment cru d'abord à une alliance possible, durable, de la légitimité et du régime constitutionnel; parfois, au moindre signe favorable, ils y croyaient encore, peu à peu ils y croyaient moins. M. Thiers, quant à lui, était de ceux qui n'y croyaient pas du tout. Plus que tout autre il se sentait engagé dans cette guerre de la défiance par ses instincts, par ses amitiés, par ses opinions sur la révolution, par cette *Histoire* même qu'il avait achevée en 1828, qu'il terminait par ces mots : « La liberté n'est pas encore venue, elle viendra! » Assurément M. Thiers ne conspirait pas, il n'avait dans sa nature rien de l'irréconciliable; il ne mettait ni haine ni fiel dans son opposition. Il ne croyait pas à la restauration, il la combattait avec toutes les ressources d'un talent agrandi par l'étude, avec une dangereuse habileté, en polémiste à qui M. Royer-Collard pouvait dire un jour : « Vous les attaquez bien vivement, vous jouez bien la partie. Cela me fait peine, mais que puis-je? la raison est de votre côté. » M. Thiers cependant, lui aussi, avait pu croire que les luttes décisives allaient être tout au moins ajournées par l'avènement du ministère Martignac, et même à ce moment il avait formé un projet singulier. Il étudiait le système du monde, il se proposait d'écrire une *Histoire générale*, et pour réaliser son dessein tel qu'il l'avait conçu, il songeait tout simplement à accompagner le capitaine Laplace prêt à partir pour un voyage de circumnavigation. Il avait trouvé auprès du ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, le plus aimable empressement. Il touchait déjà au départ lorsque tout à coup, le 8 août 1829, l'arrivée au pouvoir de M. de Polignac venait changer ses projets et le retenir à Paris en lui offrant l'occasion la mieux faite pour le tenter et pour l'enflammer.

Avec le ministère Martignac, les derniers beaux jours de la restauration s'en allaient. Avec le ministère Polignac éclatait partout en quelque sorte le sentiment d'une crise prochaine et décisive. On n'avait pas besoin de retenir M. Thiers, de le détourner de son voyage, on n'avait pas à lui dire deux fois : « Restez et combattons! » Il avait déjà pris son parti de rester et de combattre. Il était prêt à entrer dans les luttes nouvelles, non plus en débutant, inconnu et impétueux comme en 1822, mais avec l'autorité du talent et du succès, avec le nerf d'un tacticien aussi habile que hardi, avec des idées assurées et un but précis. Il avait devant lui l'ennemi, la contre-révolution ostensiblement assise au pouvoir, saisissable et menaçante. Il avait un moment songé à chercher dans *le Constitutionnel* un instrument de combat, mais il y avait eu quelque difficulté avec le vieux journal. Tout devait être nou-

veau dans une situation si nouvelle. C'est l'origine du *National*, né des circonstances et pour la circonstance, avec le concours de M. Thiers, de M. Mignet et d'un jeune talent moins connu alors, Armand Carrel. Tandis qu'à ses côtés *le Globe*, avec M. Dubois, avec M. de Rémusat, accentuait l'opposition des jeunes philosophes du libéralisme, M. Thiers, lui, engageait au *National* une véritable campagne qui commençait aux premiers jours de 1830 pour se dénouer six mois après au bruit d'une révolution, en pleine victoire.

Ce n'est plus ici l'historien allant chercher dans un passé orageux les titres de la société moderne; ce n'est pas non plus seulement un polémiste harcelant un ministère : c'est un politique à la stratégie savante, se servant d'un journal pour une action déterminée, mettant le siége autour d'un pouvoir suspect, traçant d'heure en heure dans le feu du combat tout un programme de conquêtes libérales. J'ai dit que l'*Histoire de la révolution* était la campagne d'Italie de M. Thiers; on pourrait bien plutôt caractériser ainsi cette lutte de six mois menée avec autant de précision que d'irrésistible vigueur. Il faut bien se rendre compte de ce que pensait et voulait M. Thiers, puisque c'est ce qu'il a toujours pensé et voulu dans sa longue vie, puisque c'est déjà l'homme d'état tout entier à l'œuvre avec ses vues familières, ses procédés et ses mots retentissans.

Assurément il était de ceux qui voyaient la destinée des Stuarts écrite sur le visage des Bourbons aînés, comme d'autres, en ce moment même, voyaient « les ordonnances écrites sur le visage des ministres du 8 août. » Il croyait la restauration fatalement vouée à des tentatives meurtrières de réaction, il croyait aussi que la nation serait un jour ou l'autre réduite à résister, à se défendre : il acceptait toutes les chances de ce duel. Il n'hésitait devant aucune des extrémités du conflit, et en cela il avait ce qu'on peut appeler le sentiment révolutionnaire; mais il n'était révolutionnaire qu'en cela. Au fond il restait, selon le mot de M. de Talleyrand, « un esprit très monarchique, » très préoccupé de sauvegarder à travers tout les conditions d'un gouvernement régulier. Il avait la prétention de ne chercher son point d'appui que dans la légalité, dans les institutions, dans la charte, dans les libertés qu'elle consacrait. L'habileté profonde et redoutable de sa tactique était justement d'enlacer la faction royaliste maîtresse du pouvoir, de l'enfermer dans la loi et de la réduire à l'alternative d'en sortir avec effraction ou d'y périr étouffée. Dès le premier jour, M. Thiers, donnant le ton aux polémiques du *National*, n'hésitait pas à préciser ainsi la lutte entre ceux qui voulaient la charte, toute la charte, rien que la charte, et ceux qui depuis quinze ans ne cessaient de

la menacer par une série d'entreprises venant se résumer et se concentrer dans un dernier défi sous le nom du ministère Polignac. Il avait merveilleusement choisi et défini le terrain où, appuyé à la légalité, il pouvait se déployer à l'aise, porter la guerre au camp ennemi, enflammer l'opinion et la préparer à toutes les résistances en faisant son éducation constitutionnelle.

Principes et usages des régimes libres, droits du parlement et du peuple, droit de se défendre contre la violation des lois même au besoin par le refus du budget, il remuait tout, il éclairait tout avec une hardiesse calculée et mesurée. A ceux qui croyaient l'embarrasser en lui demandant s'il voulait refaire une révolution de 89, il répondait que de tels événemens ne se reproduisaient pas deux fois, que c'était une grave extrémité. « Une révolution, poursuivait-il, est une chose si terrible, quoique si grande, qu'il vaut la peine de se demander si le ciel nous en destine une. Examinant sérieusement la chose, nous nous sommes dit qu'il n'y avait plus de Bastille à prendre, plus de trois ordres à confondre, plus de nuit du 4 août à faire, plus rien qu'une charte à exécuter avec franchise et des ministres à renverser en vertu de cette charte. Ce n'est pas là sans doute une besogne facile; mais enfin elle n'a rien de sanglant, elle est toute légale, et bien aveugles, bien coupables seraient ceux qui lui donneraient les caractères sinistres qu'elle n'a pas aujourd'hui. » Et, un autre jour, après avoir parlé de la révolution d'Angleterre et de la révolution française, de ce qui s'était passé pour Charles Ier et pour Louis XVI, de ce qui ne devait plus se passer, il ajoutait avec un mélange de menace d'un autre genre et de pitié, comme par un pressentiment : « Quand Jacques II, après avoir éloigné ses amis de toutes les opinions et de toutes les époques se trouva isolé au milieu de la nation morne et silencieuse; quand éperdu, effrayé de sa solitude, ce prince, qui était bon soldat, bon officier, prit la fuite, personne ne l'attaqua, ne le poursuivit, ne lui fit une offense. On le laissa fuir en le plaignant. » Avant que six mois fussent écoulés, c'était l'histoire du roi Charles X partant pour Cherbourg!

A ceux qui, pour le malheur du vieux roi, se plaisaient à rêver encore une monarchie semi-absolue, mêlée de réminiscences d'ancien régime et de velléités dictatoriales, M. Thiers opposait une vive peinture de la monarchie constitutionnelle telle qu'elle devait être, avec ses conditions, avec ses traits essentiels. « Un roi héréditaire, disait-il, inviolable dépositaire du gouvernement, obligé d'en confier l'exercice à des ministres responsables qui font pour lui la paix, la guerre, rédigent les lois, administrent la fortune publique, sur lesquels la sévérité nationale punit les fautes commises; un roi placé ainsi dans une région supérieure où il siège

au-dessus des coups de l'ambition, au-dessus des traits de la haine publique... Au-dessous de ce roi, une pairie que son hérédité rende indépendante des ministres et que ses lumières rendent dépendante de l'opinion... A côté de cette pairie, une assemblée élective composée de tous les hommes distingués par l'industrie, par les armes, par les sciences, les arts, — envoyée pour représenter le pays, faire prédominer son esprit, non pour nommer les ministres, mais pour les faire nommer par l'usage qu'elle fait de ses votes, — n'administrant point de ses mains, mais par les mains des hommes qui ont sa confiance : un tel ensemble d'institutions compose le gouvernement le plus calme et le plus libre, le plus balancé et le plus vigoureux. C'est celui qu'au XIXe siècle, entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan, on peut et on doit souhaiter à la France !.. Si c'est la vraie royauté, c'est aussi la vraie république, mais la république sans ses orages. Elle a ses mouvemens, ses passions, ses éclats d'éloquence, ses élévations, ses chutes subites, mais tout cela sous des formes plus régulières et plus belles. Elle a ses césars aussi, mais chez elle les césars sont des Chatham, des Pitt, des Canning. Ils arrivent non à la tête des armées, mais à la tête des majorités; ils sont renversés non par des armées, mais par des majorités. On ne les poignarde pas, on les envoie à la chambre des pairs. Ainsi dans cette république monarchique, le génie s'élève sans usurper, sans périr, sans bouleverser l'état. La vérité se fait jour, le cœur humain s'agite, se satisfait et l'ordre règne... » Une fois lancé dans cette voie des interprétations hardies, il se plaisait à représenter cette monarchie constitutionnelle sous toutes ses faces, dans ce qu'elle avait de favorable à la « grandeur nationale de la France » comme à la « vraie liberté. » Il en définissait de toute façon les conditions pratiques, positives, et il en venait bientôt à hasarder ce mot, destiné à rester comme la formule du régime parlementaire : « Le roi règne et ne gouverne pas ! » M. Thiers avait dès lors de ces mots expressifs, décisifs, qu'il a reproduits plus d'une fois au courant de sa carrière : « Le roi règne et ne gouverne pas !.. Si on ne veut pas passer la Manche, on passera l'Atlantique !.. » En d'autres termes, si on ne veut pas se contenter de la monarchie à l'anglaise, on risque d'avoir la république à l'américaine.

Y avait-il malgré tout, dans ces polémiques tour à tour menaçantes ou ingénieuses, une arrière-pensée plus précise et, pour dire le mot, une préméditation conspiratrice en faveur d'un changement dynastique? En réalité, M. Thiers n'avait eu encore à cette époque aucune relation avec le prince vers qui se tournaient déjà bien des regards. Il n'avait jamais vu M. le duc d'Orléans, il n'avait eu avec lui aucune communication indirecte ou directe. Il n'allait au Palais-Royal ni comme un confident ni comme un hôte, et il n'était

pas même, je crois, de cette fête du printemps de 1830, donnée pour le roi de Naples, fête vraiment napolitaine où, selon M. de Salvandy, « on dansait sur un volcan. » Il ne faudrait pas cependant être plus naïf que ne l'était M. Thiers. Il est bien certain qu'avec ses sentimens pour les Bourbons aînés, avec ses opinions, avec cette conviction qu'il n'y avait plus nécessité d'une révolution d'institutions en France, mais qu'il pouvait y avoir un « accident » changeant les personnes royales, — il est bien certain, dis-je, qu'avec ces idées, il n'en était pas à s'interroger sur cette éventualité d'une substitution dynastique. Il ne rappelait pas si souvent la révolution anglaise de 1688 sans pousser dans le secret de son esprit l'analogie jusqu'au bout. Apparemment il mettait bien un nom sous ce portrait qu'il traçait un jour du prince qui conviendrait à la France : « Des vertus simples, modestes, solides, qu'une bonne éducation peut toujours assurer chez l'héritier du trône, qu'un pouvoir limité ne saurait gâter; voilà ce qu'il faut à la France! voilà ce qu'elle souhaite! » Évidemment il faisait entrer ce nom sous-entendu et cette idée, avec bien d'autres, dans ses calculs. Il avouait parfaitement d'ailleurs qu'il n'avait pas le secret de l'avenir, que cet avenir était dans les mains de ceux qui pouvaient tout apaiser comme ils pouvaient déchaîner l'orage. Pour le moment, il s'efforçait de tenir ferme sur son terrain de monarchie libérale. Il passait son temps, ainsi qu'il l'écrivait gaîment à Ampère, à éclaircir « le gâchis pour les électeurs à cent écus. » Toute cette campagne du *National*, en un mot, il la conduisait avec une prodigieuse dextérité, redoublant de souplesse audacieuse sous les répressions, toujours prêt à la défense ou à l'attaque, entraînant les uns, retenant les autres, jouant entre tous le rôle d'excitateur et de guide.

Rien ne représente mieux peut-être M. Thiers à ce moment d'active expansion qu'un portrait singulièrement vivant tracé par Lamartine dans le récit d'une rencontre qu'il avait eue un peu par hasard avec l'historien de la révolution. Les deux hommes n'étaient guère faits pour s'entendre. Ils ne se ressemblaient ni par la naissance, ni par l'éducation, ni par l'esprit, ni par les idées, ni par les affinités sociales et politiques; il n'y avait entre eux d'autre lien que l'attrait mutuel de deux talens également supérieurs dans des sphères différentes. Cet attrait existait, Lamartine ne cachait pas qu'il avait du goût pour M. Thiers « comme on a des préférences dans le camp ennemi ! » M. Thiers, quoique peu porté de son naturel à la rêverie, se faisait un plaisir de saluer dans *le National* l'apparition des *Harmonies*. Un ami commun, M. Auguste Bernard, revenu depuis peu des colonies, avait voulu réunir, sans aucune intention politique, uniquement par amitié, le poète attaché aux Bourbons et le jeune polémiste du *National*. C'était un soir du

printemps de 1830 que se rencontraient ces trois hommes destinés l'un à l'oubli, les deux autres à des rôles retentissans. Ils étaient réunis chez Véry au Palais-Royal, dans un repas intime animé de la plus cordiale liberté.

Je vis, a dit Lamartine, un petit homme taillé en force par la nature, dispos, d'aplomb sur tous ses membres comme s'il eût été toujours prêt à l'action, la tête bien en équilibre sur le cou, le front pétri d'aptitudes diverses, les yeux doux, la bouche ferme, le sourire fin, la main courte, mais bien tendue et bien ouverte, comme ceux qui, selon l'expression plébéienne, ont le cœur sur la main...

L'esprit était comme le corps, d'aplomb sur toutes ses faces, robuste et dispos. Peut-être, comme un homme du Midi, avait-il un sentiment un peu trop en saillie de ses forces. Il parlait le premier, il parlait le dernier, il écoutait peu les répliques; mais il parlait avec une justesse, une audace, une fécondité d'idées qui lui faisaient pardonner la volubilité de ses lèvres... c'étaient l'esprit et le cœur qui causaient. Nous avions en vain exclu la politique de l'entretien; elle rentrait par la fenêtre ouverte. Il s'abandonna au courant du jour; il jugea sans haine mais avec une sévérité tempérée seulement par ses égards pour moi, la situation de Charles X et celle du duc d'Orléans, dont il me montrait de la main les fenêtres de l'autre côté du jardin. On voyait qu'en secouant le vieux trône, il tenait déjà une monarchie en réserve dans le palais des révolutions. Il semblait l'évoquer du geste dans la certitude anticipée de la gouverner, mais sans prévoir qu'il contribuerait également à la perdre. Il y avait assez de salpêtre dans cette nature pour faire sauter dix gouvernemens. Ce qui me frappa surtout, et oserai-je le dire, ce qui me convainquit de l'immense supériorité de ce jeune homme sur toutes les médiocrités de l'opposition aux Bourbons, c'est le mépris de son propre parti, vertu de vieillesse à laquelle on arrive ordinairement avec les années, mais qu'il professait hautement avant l'âge par la seule justesse et par la seule fierté de son esprit.

Je sortis plus convaincu que jamais de la perte de la restauration, puisque la Providence lui avait suscité un tel ennemi; mais je sortis en même temps charmé d'avoir rencontré un ennemi digne d'être combattu, un esprit brave et résolu dans une légion d'hommes de parti médiocres...

V.

C'est M. Thiers dans cette allure de jeunesse militante, dans le feu de ce mouvement de 1830 où se préparait une révolution pour laquelle tout conspirait, gouvernement et opposition, qui était à

demi faite, tout au moins commencée le jour où à l'adresse altière des 221 on avait répondu par une dissolution irritée de la chambre. De toutes parts, sous toutes les formes, les droits du peuple et les droits du roi se trouvaient ouvertement en présence : les uns et les autres avaient leurs champions. S'il y avait, par une dernière faveur de la fortune, une circonstance faite pour détourner ou tempérer les crises prochaines, c'était cette expédition d'Alger qui venait d'être entreprise, qui mêlait une diversion d'honneur national aux agitations intérieures du moment. Elle aurait pu rallier les esprits, elle ne les ralliait pas : elle n'était pour l'opposition, pour son jeune *leader* du *National*, qu'une cause de défiance de plus, un grief nouveau, — peut-être pour le roi, pour son premier ministre M. de Polignac, une cause d'illusion de plus.

Le roi Charles X était un prince bien intentionné, sincère dans ses superstitions de race et de foi, aimant l'honneur de la France, haïssant d'instinct tout ce qui venait de la révolution, agité au souvenir de Louis XVI, mêlant tout cela dans une tête légère et allant les yeux fermés au-devant d'un danger qu'il créait ou qu'il augmentait par ses craintes et par ses défis. A cette fête du 31 mai 1830 donnée pour les princes napolitains au Palais-Royal, le vieux roi, qui avait accepté avec bonne grâce l'invitation du duc d'Orléans, s'était rapproché un moment d'une fenêtre et, regardant le ciel constellé, par une soirée merveilleusement pure, il disait : « Voilà un beau temps pour ma flotte d'Alger; dans ce moment mon armée doit toucher la côte d'Afrique! » Quelques jours après Alger, était pris, l'armée avait planté le drapeau français sur la terre d'Afrique. On était en pleine crise d'élections, et l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, en ordonnant un *Te Deum* pour célébrer cette rapide victoire, ajoutait ces dangereuses paroles : « Ainsi soient traités partout et toujours les ennemis de notre seigneur et roi! Ainsi soient confondus ceux qui osent se soulever contre lui! » C'était par trop laisser voir qu'avec cette victoire des armes françaises on s'enhardissait à la politique de combat à l'intérieur, et ces appels à la force répétés autour du gouvernement avaient d'autant plus de signification qu'ils semblaient répondre aux élections toutes libérales qui s'accomplissaient.

Tout devenait pressant en effet : ou il fallait se préparer à céder devant la chambre nouvelle, convoquée pour le 3 août, ou il fallait agir sans plus de retard. Le coup d'état était déjà dans l'air; il s'annonçait assez pour que M. Thiers, relevant les bruits qui couraient dans Paris, précisant les projets attribués au ministère, ne craignît pas de dire un jour : « Nous entendons par coup d'état ne pas réunir la chambre, casser les élections, fonder un nouveau système électoral par ordonnance. Tout cela fait en s'appuyant ou non

sur l'article 14, avec un motif ou un autre, est pour nous un coup d'état. Voilà ce qu'on croyait ce soir... On disait encore la presse menacée la première. Cela ne nous étonnerait point, car dans le mouvement qui vient d'avoir lieu en France, la presse a l'honneur, qu'elle ne désavoue pas, d'être le principal coupable; mais elle résistera, elle se fera condamner s'il le faut, et protestera de tous ses moyens contre la violation des lois...» Et, comme pour mettre un raffinement de plus dans ses défis, il ajoutait : « Nous ne croyons pas encore aux bruits qui circulent... Les ministres ne voudront pas jouer leurs têtes pour faire honneur à la parole de leurs partisans. L'heure fatale viendra sans doute, car il n'y a malheureusement pas d'exemple d'un parti corrigé par l'expérience, mais cette heure n'est pas venue : nous ne la craignons ni ne la souhaitons. » Il parlait ainsi le 21 juillet. Avant que cinq jours fussent écoulés, le coup d'état était accompli, tout au moins tenté par ces ordonnances, où Charles X et M. de Polignac, avec leur désastreux aveuglement, croyaient voir le salut, — que le ministre de la marine, M. d'Haussez, ne signait qu'en évoquant le souvenir de Strafford! La fatalité l'avait emporté; les ordonnances déchaînaient la lutte qui en « trois soleils, » selon le mot de Chateaubriand, allait changer la destinée de la France, qui pendant trois jours se partageait pour ainsi dire entre trois camps divers : le camp du peuple et de la révolution à Paris, le camp des illusions à Saint-Cloud, le camp d'une royauté nouvelle à Neuilly.

Une fois la lutte ouverte, M. Thiers y était tout entier de l'esprit et du cœur, par le conseil et par l'action; il était surtout, si l'on veut, au début et au dénoûment. Je ne veux pas suivre cette révolution de trois jours dans toutes ses péripéties; je voudrais simplement préciser l'intervention décisive de M. Thiers sur deux points essentiels, aux deux momens principaux. Ainsi, à peine les ordonnances avaient-elles paru le 26 juillet, *le National* était aussitôt comme le quartier-général des écrivains de l'opposition. M. Thiers le premier proposait la protestation des journaux, qui se résumait en ces mots : « Le régime légal est interrompu, celui de la force est commencé. L'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains des journaux; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi... C'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance... » La promesse qu'il avait faite cinq jours avant, il la tenait, — et cette protestation, il ne voulait pas qu'elle restât un manifeste anonyme publié par les journaux; il entendait lui donner la sanction de la signature. « Il faut un acte, disait-il avec véhémence, il faut des noms au bas, il faut des têtes au bas! » Une discussion des plus vives, des plus confuses, s'était

engagée entre les journalistes réunis au *National*. Il y en avait qui hésitaient. M. de Rémusat, un des premiers, répondait à l'appel de M. Thiers. « Voulez-vous signer? lui avait dit celui-ci. — Sans aucun doute! » répliquait sur-le-champ M. de Rémusat. Tout le monde finissait par signer. C'était le premier acte de la résistance, de la révolution; c'était le signal décisif qui impliquait assurément, pour ceux qui le donnaient, une assez grave responsabilité.

On était loin de savoir ce qui allait arriver. On ne pouvait pas croire surtout que le gouvernement tentât cette aventure sans être prêt au combat, et même dans l'opposition, aux yeux des chefs les plus sérieux, des militaires, des députés, le succès d'une insurrection semblait fort douteux en face d'une armée fidèle. A mesure que les heures passaient cependant, la situation de Paris s'aggravait par degrés. La défense faiblissait ou flottait, — le mouvement populaire ne cessait de s'enflammer et de s'étendre. Au début on avait parlé tout au plus d'une résistance légale, — le second jour, surtout le troisième jour, on touchait à une révolution. Déjà la république trouvait des défenseurs jeunes et ardens qui entouraient le général Lafayette, et l'empire lui-même avait quelques partisans qui commençaient à lever le drapeau de Napoléon II.

La confusion était complète, le sang coulait : il n'y avait plus un moment à perdre pour donner une direction au mouvement, et ici encore M. Thiers prenait un rôle des plus actifs. Hardiment, chez M. Laffitte, il conseillait de sauver la monarchie par un changement dynastique. Il n'inventait sûrement pas le nom du duc d'Orléans; mais un des premiers il jetait ce nom dans le peuple par une proclamation où il rappelait que le prince « avait été à Jemmapes, » qu'il avait « combattu sous les trois couleurs, » qu'il appartenait à la révolution. Non-seulement il donnait le mot d'ordre en engageant le nom, il recevait en même temps de M. Laffitte, du général Sebastiani, la mission d'aller à Neuilly décider le duc d'Orléans à accepter le rôle qui s'offrait à lui, et là se passait une scène singulièrement émouvante. Le prince avait quitté Neuilly, il était au Raincy. M. Thiers se trouvait pour la première fois, lui inconnu, en face de la duchesse d'Orléans et de la princesse Adélaïde, à qui il dépeignait la situation sous les plus vives couleurs. Il n'hésitait pas à montrer que, si, par un retour de fortune, Charles X l'emportait encore, le duc d'Orléans était désormais trop compromis pour n'être pas menacé de toutes les colères de la cour, que si on laissait la révolution aller jusqu'à la république, on courait aux excès, aux divisions sanglantes, et que la famille d'Orléans aurait le sort des Bourbons, que de toute façon le prince, en acceptant la couronne, en rentrant à Paris, préservait la France et sa maison. La

duchesse d'Orléans, depuis la reine Marie-Amélie, profondément émue, refusait de se rendre à ces raisons toutes politiques. La princesse Adélaïde, plus hardie, ne craignait pas de s'engager au nom de son frère et autorisait le jeune plénipotentiaire à porter à Paris des promesses qu'elle était prête à sanctionner de sa présence. « J'irai, lui disait-elle avec une confiance toute virile; on ne se défiera pas d'une femme, et il est naturel qu'une sœur risque sa vie pour son frère. » Ce n'était pas tout cependant : il restait à en finir avec le gouvernement de Charles X, à désarmer les partis qui voulaient pousser la révolution plus loin, à organiser l'avènement d'une royauté nouvelle avec le concours de la chambre qui se réunissait spontanément. Tout pouvait dépendre de la promptitude ou de l'à-propos d'une résolution, et là aussi M. Thiers montrait sa décision : c'est lui qui, avec M. de Rémusat, suggérait l'idée de ménager la transition en nommant d'abord le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume. Le reste était une affaire de combinaison. M. Thiers ne faisait pas les événemens, je le sais bien et ne veux rien grossir. Il n'était qu'un des acteurs du grand drame; il ne jouait que son rôle, — il le jouait hardiment en donnant au début le signal de la résistance, en contribuant au dernier moment à donner un roi à la révolution, à dénouer une formidable crise.

Et maintenant qu'on embrasse d'un regard ce chemin parcouru par le plus alerte des nouveaux venus de la vie publique. Il y avait huit ans tout au plus que le jeune fils de la Provence était arrivé à Paris, obscur et inconnu, sans ressources et sans relations, n'ayant pour toute arme et pour toute puissance que l'esprit. En huit années, il avait réussi à briller au premier rang dans la mêlée des opinions, à devenir un des chefs de la génération nouvelle. Il avait raconté à une société renaissante ses propres origines, ses propres traditions en l'intéressant passionnément à la révolution française, et il y avait conquis la popularité. Il avait été pour cette brillante et malheureuse restauration un ennemi d'autant plus redoutable qu'il avait le talent qui entraîne, la cordialité qui séduit. Le jour où la lutte définitive avait paru s'engager entre une réaction à outrance et le libéralisme menacé, entre l'ancien régime et la société nouvelle, il s'était porté aussitôt au point décisif du combat. Il avait mené la campagne avec éclat, il venait d'avoir son rôle dans une révolution habilement dénouée et fixée. Désormais ce n'était plus seulement l'écrivain, l'historien de la révolution, le polémiste, le stratégiste du *National :* c'était plus que cela ou, si l'on veut, c'était tout cela résumé dans un politique préparé à passer des luttes de l'esprit à l'action, lié d'avance à cette monarchie nouvelle qu'il venait d'aider à naître, qui lui apparaissait comme un couronnement de la révolution française.

CH. DE MAZADE.

CAUSERIES FLORENTINES

IV[1].

LA TRAGÉDIE DE DANTE.

Après ce court intermède, qui ne laissa pas de faire une vive impression sur l'assistance, le prince Silvio Canterani reprit ainsi qu'il suit :

Vous souvenez-vous, messieurs, des deux fils de Japet, — *audax Iapeti genus*, — des deux frères héroïques et infortunés que la croyance des Grecs plaçait au crépuscule des âges, alors que l'Olympe fut ébranlé par la lutte des dieux anciens et nouveaux? Prométhée, *celui qui pense en avant*, dérobe le feu du ciel, devient le bienfaiteur du genre humain et expie son dévoûment par un martyre horrible; mais pour n'avoir point suivi son frère dans sa téméraire entreprise, pour être resté attaché aux anciens dieux et fidèle au passé, Épiméthée, *celui qui pense en arrière*, n'en reçoit pas moins, lui aussi, un châtiment cruel, et des calamités seules s'échappent du trésor mystérieux qu'il tenait des mains de Pandore, la fée de « tous les dons... » Je me suis souvent demandé si ce mythe, aussi attachant qu'obscur, ne se rapportait pas, par hasard, à tous ces héros de la pensée que la fatalité du sort fait naître aux âges crépusculaires de l'histoire, dans ces périodes de transition où les anciens dieux, — les anciens principes, — doivent faire place aux nouveaux, dans ces époques, en un mot, que Saint-Simon appelait *critiques* par opposition aux époques dites *organiques?* La vulgaire humanité sait s'accommoder de pareilles époques effacées, sans style et sans caractère, et prend aisément son parti d'y vivre au jour le jour avec ses aspirations basses et éphémères; mais les génies de

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 15 février et du 15 mars.

haut vol, à l'âme haute, ne se résignent pas à un tel désordre d'idées et de phénomènes : il leur faut une synthèse, une harmonie dans notre Cosmos; ils la cherchent, ils la poursuivent sans relâche, sans égard et jusqu'à provoquer le destin. Soit qu'en anticipant sur l'avenir ils devancent leur génération dans la voie de l'inconnu, soit qu'*en pensant en arrière* ils veuillent se rejeter dans le passé et faire revivre un état de choses condamné sans retour, ils se heurtent et se brisent fatalement contre les bornes impassibles du Temps, et leur dernier mot est presque toujours un cri de détresse, le cri de Hamlet, le cri que le monde a déraillé :

> The time is out of joint : — O cursed spite,
> That ever I was born to set it right (1)!..

Dante naquit dans une de ces périodes de transition, dans ce XIIIe siècle qui devint le point de départ d'une transformation décisive de la société européenne. On ne saurait nier que le moyen âge ait eu devant lui un idéal grandiose : l'unité de la famille chrétienne sous le gouvernement suprême du pape dans l'ordre moral, et de l'empereur dans l'ordre temporel. Le système, il est vrai, n'a jamais été complètement réalisé; il n'en a pas moins produit des résultats admirables : il a associé toutes les nations catholiques dans l'œuvre enthousiaste des croisades, il leur a donné une homogénéité de développement, une communauté d'intérêts et de sentimens dans leur activité religieuse, politique, scientifique, et jusque dans les produits de leur imagination; il a imprimé le cachet d'une civilisation uniforme, cosmopolite, à des peuples divers issus de diverses barbaries. A partir toutefois du XIIIe siècle, cet idéal commence à reculer et à s'évanouir : l'élan sublime des premières croisades ne se renouvelle plus après la perte de Saint-Jean-d'Acre; les liens de solidarité qui retenaient en un seul faisceau les différens groupes de l'Occident chrétien se relâchent et se détachent. Partout, dans toutes les manifestations de la vie morale, sociale et intellectuelle, la diversité, l'individualité se fait jour à côté, sinon à la place de l'ancienne universalité, l'analyse à côté, sinon à la place de l'ancienne synthèse. A l'architecture, cet art synthétique par excellence, viennent se joindre les arts bien plus individualisés de la sculpture et de la peinture; telle branche de la science ne tient plus aussi fortement que par le passé au tronc commun de la théologie; les idiomes *vulgaires* se font timidement entendre en face du latin, la langue universelle; des essais de littérature nationale se montrent par-ci par-là; la prose historique fait son apparition. A la géné-

(1) Acte I, sc. V.

ralisation, à l'expansion d'autrefois succède un travail plus divisé et plus intérieur. L'église ne poursuit plus de vastes conquêtes : elle se concentre en elle-même, se refait une discipline plus sévère, se réforme au moyen des ordres mendians, au moyen de tant de conciles se succédant à des intervalles si rapprochés. Même concentration, même travail intérieur dans la société politique. L'idée de la suprématie du saint-empire disparaît peu à peu devant le mouvement autonome des pays, des royaumes, des principautés; la bourgeoisie prend conscience de sa force et de ses droits. D'une manière lente, parfois imperceptible, mais continue, s'élèvent ainsi les fondemens sur lesquels se reconstituera l'Europe moderne, l'Europe des états et des nations. Le moyen âge ne connut point, à proprement parler, de nations, ni de patries : on était de son manoir, de son couvent, de sa cité, et puis on était d'un grand ordre cosmopolite, on était chevalier, évêque, moine, troubadour, etc. Dante traverse l'Italie de long en large avec le sentiment d'un triste exilé sur une terre étrangère : c'est qu'il lui faut sa ville natale, les fonts de Saint-Jean où il fut baptisé enfant...

Le vicomte Gérard. — Le ruisseau de la rue du Bac !

Le prince Silvio. — Encore dans les récits de Froissart, de Monstrelet, vous pouvez constater partout que le chevalier français se sent bien plus le frère, le compagnon, *le pays* du chevalier anglais, allemand ou espagnol, que du bourgeois ou du vilain de France. L'agrégation d'élémens sociaux était horizontale alors, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et tenait plus à des *idées* communes, tandis qu'elle est devenue depuis verticale, enfoncée dans les profondeurs du sol, bornée par des limites terrestres et maintenue par un commun *intérêt*...

L'abbé dom Felipe. — Ne vous semble-t-il pas, mon prince, que nous nous acheminons de nouveau étrangement vers cette *stratification horizontale* de la société humaine que connut le moyen âge, et que ce sont précisément les *intérêts* qui maintenant nous y poussent? Malgré tout le bruit qu'on ne cesse de faire avec les nationalités, le sentiment patriotique va s'affaiblissant dans les masses : la commune de Paris vient de nous le prouver d'une manière terrible. Les ligues d'ouvriers ne font-elles pas déjà abstraction complète de la nationalité, et le radicalisme cosmopolite ne forcera-t-il pas la conservation à devenir cosmopolite à son tour? En parlant naguère de *l'Internationale noire* comme pendant à *l'Internationale rouge*, certain chancelier de fer a peut-être été plus profond sans le savoir, que de propos délibéré il n'a pensé être haineux...

Le prince Silvio. — *Corsi, ricorsi*,.. dirait ici notre Vico; et de telles considérations doivent, dans tous les cas, nous rendre

d'autant plus indulgens envers tous ceux qui, témoins de la mystérieuse métamorphose inaugurée dans le monde à partir du XIIIe siècle, n'eurent pour elle aucun enthousiasme, ni seulement ne la comprirent. « C'est le caractère distinctif de cette époque, a dit M. Guizot, qu'elle a été employée à faire de l'Europe primitive l'Europe moderne : de là son importance et son intérêt historique; si l'on ne la considérait pas sous ce point de vue, si l'on n'y cherchait pas surtout ce qui en est sorti, non-seulement on ne la comprendrait pas, mais on s'en lasserait promptement. Vue en elle-même en effet, et en elle seule, c'est un temps sans caractère, un temps où la confusion va en croissant sans qu'on en aperçoive les causes; temps de mouvement sans direction, d'agitation sans résultat : royauté, noblesse, clergé, bourgeoisie, tous les élémens de l'ordre social semblent tourner dans le même cercle, également incapables de progrès et de repos (1). »

Y a-t-il rien d'étonnant dès lors que des temps ainsi en apparence décousus et confus aient surtout lassé et choqué un poète épris de la sublime harmonie des sphères, un penseur pénétré de la magnificence du Cosmos divin, un homme d'étude qui, jusque dans les traités de scolastique, jusque dans les commentaires qu'il donnait à ses canzones, cherchait la symétrie, la belle ordonnance et l'enchaînement logique?.. Dante n'avait que trois ans lorsque périt sur l'échafaud de Naples le jeune et infortuné Conradin, le dernier rejeton de la race des Hohenstaufen, la grande race des empereurs; arrivé à la maturité de l'âge « il vit dans Anagni entrer le fleurdelisé, » il vit la papauté s'acheminer vers la captivité babylonienne d'Avignon : et tout cela au lendemain même de la *vision merveilleuse*, au lendemain du jubilé de 1300 qui fut comme l'examen de conscience et la confession générale du moyen âge expirant! La nouvelle substruction sociale qui lentement se formait ne se révélait aux contemporains que par des décombres, par l'ébranlement qu'elle apportait au grand édifice du passé; le jeune organisme qui naissait était encore tout enveloppé de sa larve, et cette larve parut à bon droit hideuse. « Ce nouveau monde est *laid*, — ainsi s'exprime, en abordant le siècle de Philippe le Bel, l'historien qui a eu entre tous l'intuition des époques (2); — il naît avocat, usurier; papauté, chevalerie, féodalité périssent sous la main du procureur, du banqueroutier, du faux-monnayeur. Si ce monde est plus légitime que celui qu'il remplace, quel œil, fût-ce celui de Dante, pourrait le découvrir en ce moment?.. » Et lorsque, se détournant de la vaste scène de ce monde étrange et informe, Dante

(1) *Hist. de la civilisation en Europe*, 8e leçon.
(2) Michelet. *Hist. de France*, tome III, ch. II, initio.

voulait ne fixer son regard que sur la patrie toscane, sur la cité de Florence, y découvrait-il autre chose que les conséquences fatales de l'anarchie universelle, le désordre moral et social, la confusion des idées, la confusion des langues, et jusqu'à la confusion des partis? Lui-même, entraîné par le tourbillon, n'a-t-il pas été tour à tour guelfe et gibelin; parmi les *neri* la veille, et le lendemain parmi les *bianchi*; tel jour du côté du *popolo grasso*, et tel autre du côté du *popolo minuto?*.. A la distance où nous sommes placés aujourd'hui, force nous est, malgré tout, d'admirer ces turbulens bourgeois de Florence qui, au milieu d'une telle effervescence de haines et de luttes civiles, savaient pourtant s'imposer la noble tâche de bâtir *Santa Maria del Fiore*, savaient « faire correspondre les ouvrages de la commune à la grande âme que composent les âmes de tous les citoyens unis dans une même volonté (1). » Nous sommes même tentés de nous demander si ce n'est pas précisément grâce à cette vie pleine d'orages, agitée et fiévreuse, que la ville des bords de l'Arno a dû de renouveler l'exemple d'Athènes, et devint le berceau glorieux de tant de génies immortels depuis Alighieri et Giotto jusqu'à Michel-Ange et Machiavel? Mais celui qui vivait au milieu de la tourmente et en recevait les secousses quotidiennes, celui-là était bien excusable d'en juger autrement. Celui-là pouvait bien penser qu'Athènes et Lacédémone avaient été des républiques bénignes et béotiennes en comparaison de cette cité toscane « dont les subtiles dispositions de mi-novembre ne s'accordaient plus avec celles du mois d'octobre; cité qui, de mémoire d'homme, n'a cessé de changer à tout moment ses lois, sa monnaie, sa magistrature et ses mœurs, semblable au valétudinaire qui ne peut trouver de repos sur son lit de souffrance et s'escrime contre sa douleur en se tournant et se retournant... »

Le marchese Arrigo :

Atene e Lacedemona, che fenno
L' antiche leggi, e furon sì civili,
Fecero al viver bene un picciol cenno

Verso di te, che fai tanto sottili
Provvedimenti, ch' a mezzo novembre
Non giugne quel che tu d' ottobre fili.

Quante volte del tempo che rimembre,
Legge, moneta, e ufici, e costume
Hai tu mutato, e rinnovata membre!

(1) Termes magnifiques du décret rendu en 1294 par le peuple de Florence, et qui chargeait le maître architecte Arnolfo (del Cambio) de la construction de la cathédrale.

E se ben ti ricorda, e vedi lume,
Vedrai te somigliante a quella inferma,
Che non può trovar posa in su le piume,

Ma con dar volta suo dolore scherma (1).

Le prince Silvio. — Banni de Florence dès les premiers jours de l'année 1302 par un décret injuste, arraché ainsi de bonne heure à la vie d'action, mais enlevé par là même à la mêlée des luttes incessantes, absorbantes, Alighieri parvint avec le temps à juger de plus haut les vicissitudes et les partis de son pays natal; dans ce recueillement de l'exil, il finit même par se construire tout un grand système de politique universelle dont il espéra le salut du monde : car c'est le propre, hélas! de toute émigration que d'être millénaire... A l'exception de la *Vita nuova* (achevée encore à Florence), ce système se reflétera désormais dans tous les écrits de notre poète : dans le *Convito* aussi bien que dans le livre *sur la Langue vulgaire* et dans les pamphlets des années 1310 et 1311; il formera, comme nous le verrons bientôt, la trame continue et serrée de *la Divine Comédie*. Ce n'est toutefois que dans son ouvrage sur *la Monarchie* que Dante a présenté ses idées politiques avec suite et ensemble et les a réunies en un corps de doctrine dont il importe de se rendre un compte bien exact avant de procéder à toute étude tant soit peu sérieuse du « poème sacré. »

Chose vraiment bizarre : tandis que nombre de commentateurs s'ingénient à découvrir dans la vie religieuse de Dante une crise, un dualisme, « une trilogie » complétement imaginaire, presque tous en revanche ne se lassent pas de lui attribuer sous tous les autres rapports une unité de conduite, d'inspiration et de conviction non moins incompatible avec la réalité historique! Dans l'amant, ils n'admettent pas de défaillance ni de déviation, et, en dépit de ses propres aveux, ils se portent garans de sa constance inébranlable envers Béatrice morte comme vivante. Dans le poète, ils ne veulent pas distinguer, — on nous l'a bien éloquemment démontré hier, — entre le sonnettiste de la *Vita nuova*, émule de Guinicelli, de Cavalcanti, de Cino, et le chantre original et sublime de *la Divine Comédie*. Et de même, dans l'homme politique, ils s'efforcent d'atténuer, de supprimer autant que possible les changemens, les évolutions et les transformations indéniables : là encore on nous présente « un Dante tout uni, un Dante fait tout d'une pièce, » ayant toujours plané au-dessus des passions et des factions, ayant toujours « fait à lui seul son parti : »

. . . . Sì ch' a te fia bello
Averti fatta parte per te stesso (2).

(1) Purgat., vi, 139-151.
(2) Parad., xvii, 68-69.

A en croire la plupart des critiques, Alighieri n'aurait jamais partagé les passions soit des *neri*, soit des *bianchi*; il se serait toujours et dès l'origine, inspiré des mêmes principes, des principes supérieurs aux circonstances, de ces principes en un mot, qu'il devait plus tard développer avec tant d'ampleur dans son livre sur *la Monarchie :* d'aucuns même assigneraient volontiers à cet écrit une date antérieure au bannissement, antérieure à la *Vita nuova*, antérieure au priorat! S'il y a cependant un fait bien établi et irrécusable, c'est qu'Alighieri a été ballotté par la tempête politique d'un parti à l'autre, que, né guelfe, il a été amené à faire cause commune avec les gibelins; s'il y a aussi une thèse qui ait pour elle toutes les preuves matérielles et morales, c'est que le livre de *la Monarchie* a été composé loin de Florence et du tumulte des factions. Aux époques troublées de l'histoire, ce n'est que dans l'exil, dans l'éloignement, que peuvent éclore des œuvres telles que *la Monarchie* de Dante, *les Soirées* de Joseph de Maistre, ou la *Théorie du pouvoir* de M. de Bonald...

Je ne saurais en effet ni mieux, ni plus brièvement caractériser la position prise par Alighieri à l'égard des tendances de son siècle, qu'en rappelant celle qu'un de Maistre ou un Bonald a, dans des temps plus rapprochés de nous, assumée en face de la révolution. Là comme ici vous pouvez constater le même déni absolu, le même refus de toute concession, la même rigueur de doctrine qui ne veut rien accorder à l'avenir, n'a foi que dans le passé, et ne recule devant aucune des conséquences des prémisses posées. Ce qui frappe dès l'abord dans le système politique de l'exilé florentin, c'est l'abstraction complète qui y est faite du principe des nationalités, le principe moteur de l'époque, le grand ferment de la société chrétienne d'alors. *Dante est cosmopolite dans toute la force du terme*, ainsi résume ses recherches en cette matière celui de ses biographes (1) qui, à mon sentiment, a eu les vues historiques les plus claires, et admirablement saisi la signification de l'écrit sur *la Monarchie* dans le mouvement des idées du moyen âge. « Pour moi, s'écrie notre poète dans son livre sur *la Langue vulgaire*, ma patrie c'est l'univers, comme la mer l'est pour le poisson (2)! » Pour lui, tous les malheurs, toutes les calamités du présent ne viennent que de ce que le genre humain a commencé à se diviser dans ses efforts, — *in diversa conari*, — et à devenir un monstre à plusieurs têtes, — *bellua multorum capitum* (3). — Ce n'est pas qu'il méconnaisse les complexités et les variétés créées par la nature, et qu'il veuille

(1) F. X. Wegele, *Dante Alighieri's Leben und Werke*, 2e édition (Iéna, 1865), p. 308.

(2) Nos autem, cui mundus est patria, velut piscibus æquor. *De Vulg. Eloq.*, lib. I, cap. 6.)

(3) *De Monarchia*, I, in fine.

imposer un régime uniforme, indistinct à tous les habitans de la terre. « Autrement, dit-il dans sa manière scolastique, doivent être gouvernés les Scythes qui vivent sous une grande disproportion de jours et de nuits, et sont affligés d'un froid intolérable, et autrement les Garamantes qui jouissent de l'égalité du jour et de la nuit, et que les chaleurs extrêmes forcent à marcher tout nus. » Mais au-dessus de ces régimes divers et des princes qui les appliquent, il faut qu'il y ait une volonté suprême qui représente l'unité du but. L'unité, pense-t-il, est aussi nécessaire dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel : si la chrétienté a besoin d'un pape pour son salut éternel, elle a un égal besoin d'un empereur pour son salut en ce monde. Les deux institutions sont divines au même titre, et c'est « déchirer la robe sans couture du Christ » que de ne pas voir le rapport intime, indissoluble entre l'unité dans l'église et l'unité dans l'empire...

A la fois visionnaire et logicien, — car les deux termes sont loin de s'exclure, — Dante invoque à l'appui de sa thèse la religion et la science, l'Évangile et Aristote, les prophètes de la Bible et les poètes de l'antiquité, l'histoire sacrée et l'histoire profane. Cette fiction colossale du moyen âge qui voyait dans l'empire de Charlemagne la continuation du règne de Constantin le Grand et d'Auguste, Alighieri l'accepte avec un sérieux profond, terrible, et lui donne encore des proportions tout autrement démesurées, fantastiques. Ce n'est pas seulement Constantin, ce n'est pas seulement Auguste, mais c'est le peuple romain dans son ensemble et depuis son origine qui a été le vase d'élection pour l'unité du genre humain, sous la loi du Christ. Le doigt de Dieu est aussi reconnaissable dans l'histoire du peuple romain que dans celle du peuple juif (1). La ville sur le Tibre fut fondée vers la même époque que la maison de Jessé d'où sortit la vierge Marie ; les Hébreux étaient prédestinés à produire de leur sein la vraie foi universelle, comme les Romains le véritable état universel. Le grand ancêtre de ceux-ci fut Énée, dans lequel s'unirent les trois parties du monde : il eut pour aïeux Assaracus de Phrygie, Dardanus d'Europe et Électre, fille d'Atlas l'Africain ; il eut pour ses trois épouses : Créuse, fille de Priam l'Asiatique, Didon de Carthage, et Lavinia, la mère des Albains. Le bouclier tombé du ciel pendant que Numa faisait ses sacrifices, la fuite de Clélie, les oies qui sauvèrent le Capitole, la pluie de grêle qui empêcha Annibal de poursuivre sa victoire, etc., Dante énumère tous ces faits, tous ces miracles, comme les signes évidens des desseins que Dieu a eus de tout temps sur l'*urbs :* Dieu lui destinait de bonne heure la monarchie universelle qu'elle finit en effet par posséder. L'Évangile de

(1) Voyez pour tout ce qui suit la *Monarchia*, lib. II, passim.

saint Luc ne dit-il pas expressément qu'à la naissance du Christ César Auguste fit faire le dénombrement *des habitans de toute la terre?* Par sa naissance comme par sa mort, le Christ a donné la suprême sanction à la puissance romaine : il s'est conformé à l'édit d'Auguste en naissant, et il a reconnu le pouvoir judiciaire de Tibère (dans son représentant Pilate à Jérusalem) en mourant ; car il n'y a qu'un juge légitime qui puisse prononcer une peine légitime, et le Christ a voulu subir en sa personne la peine *légitime* du péché d'Adam.

Si le peuple-roi a été ainsi distingué par Dieu, s'il lui a été donné de fonder cette monarchie universelle qu'avaient vainement ambitionnée les Assyriens, les Égyptiens, les Perses et les Macédoniens, c'est que les fils de Cincinnatus, de Fabricius, de Camille, de Brutus l'Ancien, de Scævola, de Décius, de Caton le Vieux, etc., se sont montrés dès l'origine dignes d'une si haute faveur, d'une mission aussi glorieuse par leur piété, par leur esprit civique et gouvernemental, par leur désintéressement, — car, bien entendu, c'est à la seule fin de faire le bonheur du genre humain que les descendans de Romulus ont poursuivi la conquête du monde! Ne souriez pas trop, messieurs, à cette sublime philanthropie prêtée généreusement aux durs légionnaires : M. Mommsen lui-même, ce Darwin de l'histoire, n'a t-il pas reproché de son côté à la génération de Flaminius un sentimentalisme déplacé à l'égard de la Grèce? Dante cite avec empressement, avec triomphe le mot célèbre de Cicéron, que Rome a exercé sur l'univers plutôt un patronage qu'une domination (1). Et si tel a été déjà le caractère de l'empire romain encore que païen, on se doute des vertus que l'auteur de *la Monarchie* revendique pour cet empire devenu saint et chrétien. L'empereur, ne cesse-t-il de répéter, est aussi nécessaire à notre salut temporel, que la papauté à notre salut spirituel ; lui seul peut donner au genre humain la paix, la justice et la liberté...

Spectacle étrange que celui de ce transfuge guelfe, venant ainsi apporter aux gibelins leur *déclaration des droits*, la théorie de leur légitimité et de leur raison d'être, que dis-je? venant formuler pour le moyen âge tout entier, une foi politique, pressentie, entrevue, en partie même pratiquée depuis des siècles, mais jamais auparavant aussi rigoureusement précisée et démontrée! Et tout cela au moment où cette foi a déjà perdu bien de sa force sur les consciences, où l'idéal n'agit plus depuis longtemps sur les imaginations! Tant de générations ont passé sur la chute des Hohenstaufen et l'écroulement de leur édifice ; à l'heure qu'il est, vers la

(1) Itaque illud patrocinium orbis terræ verius quam imperium poterat nominari. (Cicéron, *de Officiis*, lib. II, cap. 8.)

fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe, les princes de la maison de Habsbourg, pour se faire élire empereurs à Francfort, doivent régulièrement commencer par une renonciation solennelle à tout projet au-delà des Alpes (1); à l'heure qu'il est, les grands électeurs et feudataires de la Germanie ne travaillent qu'à constituer des principautés autonomes, à désagréger leur vaste patrie en diverses *Allemagnes*, selon l'expression caractéristique des chroniqueurs français de l'époque. Et comme en Allemagne, ainsi en est-il du reste de l'Occident chrétien : tout y tend à s'individualiser et à former des organismes distincts. La France se ramasse et se centralise sous les successeurs de saint Louis; l'Italie s'épanouit en royaumes et en républiques vivaces et prospères; les enfans de Tell posent les fondemens de leur indépendance et de leur confédération en cantons; les villes de Flandre développent leurs industries, leurs libertés, leurs *amitiés* (2). Un compatriote, un contemporain de l'auteur de *la Monarchie*, et qui lui aussi avait reçu sa secousse du jubilé de 1300, y trouve précisément l'idée de la décadence de Rome, — de l'ancien ordre de choses, — et de la grandeur future de Florence, — des formations modernes, — et il se met à écrire en langue nationale l'histoire de sa cité (3). Mais aux yeux de Dante, tout ce mouvement général, irrésistible, n'est qu'une aberration néfaste, « une nouvelle chute d'Adam, » l'essai impie de déchirer la robe sans couture du Christ, — et il demande la monarchie universelle, le rétablissement du saint-empire romain ; il dit à l'humanité de rebrousser chemin, au temps de s'arrêter dans sa marche : *Sol, contra Gabaon ne movearis!* Et ce qui ajoute à l'étrangeté du drame, ce qui lui donne un intérêt saisissant, vraiment pathétique, c'est qu'il arrive un moment où le verbe du visionnaire est sur le point de devenir chair, où le rêve de l'exilé semble tout près de se changer en un grand événement de l'histoire. Cette œuvre de restauration impériale qu'un génie solitaire, un pauvre proscrit, invoque théoriquement depuis des années, — elle vient un jour tenter spontanément l'esprit aventureux d'un petit comte de Lutzelbourg, longtemps l'homme-lige du roi de France, mais auquel le poignard d'un parricide donne tout à coup, en 1308, l'accès du trône d'Allemagne. A peine installé sur ce trône, Henri VII annonce sa venue à Rome, son *Römerzug*, la résolution inattendue de relever le drapeau des Hohenstaufen!..

Il est aisé de concevoir le tressaillement que dut éprouver Ali-

(1) Voyez les déclarations des empereurs Rodolphe Ier, Adolphe Ier et Albert Ier à leur avènement. (Pertz, *Monumenta* IV, *Legum* tome II, passim.)

(2) *Amicitiæ*, c'est le nom que se donnaient les communes de Flandre. (Voyez Ducange, s. v).

(3) Voyez le curieux passage de Jean Villani, dans son *Histoire de Florence*, VIII, 36.

ghieri à une apparition aussi soudaine, aussi radieuse pour lui; mais il faut lire ses « épîtres, » les écrits qu'il sema tout le long de la route de Henri VII des Alpes à Florence, il faut les lire dans leur prolixité enflammée, dans leur latin à la fois emphatique et biblique, pour se faire une idée de l'homme, pour mesurer toute la hauteur de son exaltation et toute la profondeur de son aveuglement. Dans la première de ces feuilles volantes, Alighieri s'empresse d'annoncer au monde la bonne nouvelle, le message céleste. Dieu enfin a eu pitié des misères intolérables du genre humain; il s'est redressé le lion de la tribu de Juda, et voici venir un second Moïse qui délivrera le peuple de toutes les plaies d'Égypte; voici le « Titan pacifique » qui fera reverdir la justice. Que l'Italie se lève donc dans la joie et l'allégresse et qu'elle aille au-devant de son fiancé, le consolateur de l'univers, l'orgueil des nations, Henri plein de grâce, le divin, l'auguste et le César! Et le poète adjure tout « le sang longobard » de dépouiller « sa barbarie accumulée. » Si les générations présentes ont encore gardé quelque reste de l'ancienne sève « des Troyens et des Latins, » qu'elles se hâtent de saluer l'aigle impériale qui va fondre avec la rapidité de l'éclair !.. Le Lutzelbourg descend en effet les Alpes dans le mois d'octobre 1310, avec sa cohorte de cinq mille mercenaires, — mélange bizarre et bigarré de langues et de races; — les débris, les proscrits du parti gibelin se portent au-devant de lui de toutes parts, et Dante est du nombre. « Il voit la majesté impériale, il entend ses paroles, et il se dit en lui-même : *Ecce Agnus Dei, ecce qui abstulit peccata mundi* (1)! » mais il ne lui demande ni emplois, ni honneurs, ni récompenses. Son compatriote et son confrère en Apollon, Cino da Pistoja, accouru du fond de la France, entre au service de l'empereur, devient un des agens de sa diplomatie; Dante, — et ceci témoigne de son parfait désintéressement, — se contente d'avoir vu le Messie et retourne en Toscane, « aux sources de l'Arno, » d'où il datera ses pamphlets suivans, tous destinés à préparer les voies du Seigneur et à redresser ses sentiers.

C'est que la marche du libérateur du monde est loin d'être triomphale : le « Titan pacifique » ne peut avancer qu'au milieu des flammes et du carnage. Lodi, Crémone, Brescia et mainte autre ville lombarde se soulèvent et ferment leurs portes; Florence devient le centre de la résistance politique. Alighieri est indigné et consterné de cette audace, de cette folie criminelle, et il multiplie les exhortations. Les insensés, les égarés, qui ne reconnaissent pas le mandataire de Dieu, et « qui croient qu'il y a prescription contre *le droit public!* » Ils s'insurgent contre l'unité impériale : pourquoi alors ne

(1) Lettre du 16 avril 1311. (Op. min., III, p. 466.)

s'insurgent-ils pas également contre l'unité apostolique? Après avoir ainsi argumenté, persuadé, supplié, il finit par menacer : « Toutes les souffrances que, dans sa fidélité, endura jadis la glorieuse ville de Sagonte pour la cause de la liberté, vous les éprouverez, vous, dans votre trahison et dans votre honte, pour la cause de l'esclavage (1)!.. » Ce châtiment terrible, il ne se borne pas à le faire entrevoir, à en user seulement comme d'un moyen d'intimidation : il ne tarde pas à le provoquer lui-même, à l'appeler de tous ses vœux et contre sa propre ville natale. Il s'adresse directement à Henri VII, dans sa fameuse lettre du 16 avril 1311, et lui demande de porter un coup décisif, « le coup au cœur, » pour parler le langage de nos jours. L'empereur a tort, y dit-il, de s'attarder dans la compression des villes lombardes, et c'est en vain qu'on espère tuer l'hydre en lui abattant une tête après l'autre. Crémone domptée, Verceil, Bergame, Pavie, etc., se révolteront à tour de rôle. Il faut mettre la cognée à la racine de l'arbre vénéneux; la source empoisonnée est dans la vallée de l'Arno, non point dans celle du Pô ou du Tibre, et Florence est le nom de ce mal horrible. Voilà la vipère qui déchire les entrailles de ses propres parens, la bête immonde qui infecte de sa contagion le troupeau du maître, une Myrrha impie dévorée d'incestueuses ardeurs, une Amata lubrique qui doit périr par la corde. « Lève-toi donc et mets fin à tes lenteurs, illustre rejeton d'Isaï, aie foi dans ton seigneur, le Dieu Sabaoth, sous les yeux duquel tu marches; viens abattre le Goliath avec la fronde de ta sagesse et la pierre de ta puissance; à cette chute, la nuit et les ombres de la terreur couvriront le camp des Philistins, et Israël sera délivré!.. » Oh! assurément, si l'on veut ne pas être tout à fait injuste envers un des plus grands génies de l'humanité, il faut, en lisant ces pamphlets furibonds, toujours se rappeler que ce sont là les cris de convulsion d'un parti agonisant, d'un parti humilié et opprimé par un autre non moins violent que lui; il faut aussi se rappeler que le patriotisme, tel que nous le comprenons aujourd'hui, n'existait pas à cette époque, et qu'Alighieri surtout était un cosmopolite convaincu, un théoricien fasciné par son idéal, emporté par son *Fiat justitia!* Mais ne nous étonnons pas non plus que la Florence d'alors n'ait jamais voulu pardonner à son fils les épîtres de 1310 et 1311, et que le poète, pour lequel, de son vivant même, selon la belle expression de Michel-Ange, le ciel a toujours eu ses portes grandes ouvertes, ait trouvé celles de sa cité impitoyablement fermées devant lui jusqu'au jour de sa mort.

Peu de mots suffiront pour résumer la campagne du Lutzelbourg

(1) Lettre du 31 mars 1311. (Op. min. III, p. 450.)

en Italie : elle fut piteuse du commencement à la fin. La résistance au libérateur était générale et se reformait derrière lui à mesure qu'il avançait dans l'intérieur du pays. Il ne put mettre la main à Monza sur la fameuse couronne de fer, et force lui fut de recourir, pour la cérémonie indispensable, à une imitation de ce diadème symbolique; comme plus tard à Rome, il dut se contenter du sacre dans la basilique du Latran, les guelfes s'étant emparés de la cité léonine avec le sanctuaire de Saint-Pierre, où ils demeurèrent inexpugnables. De retour de Rome, il vint enfin mettre le siège devant Florence; il ne tarda pas à y succomber, le 24 août 1313, au mal qui le rongeait depuis les jours de Brescia, et presque toute l'Italie reçut cette nouvelle avec un véritable sentiment de délivrance : les temps étaient bien changés depuis les Hohenstaufen! C'est ce dont Dante ne s'était point douté en édifiant, pendant tant d'années, son système de cosmopolitisme impérial, et en saluant, dans la suite, de tous ses *hosanna*, le « Henri plein de grâce » qui devait réaliser son rêve ; c'est ce qu'il s'obstina à ne pas vouloir reconnaître, même après le misérable avortement de la folle entreprise. Décevant, mais éternel jeu de toute politique d'émigrés : le publiciste, aux yeux duquel le messie auparavant tardait tant à venir, le poète, qui n'avait cessé de reprocher aux premiers Habsbourg leur coupable négligence, — qui était même allé jusqu'à voir dans la mort violente d'Albert d'Autriche le châtiment céleste de cette inaction (1), — le même visionnaire, après la catastrophe de 1313, chercha de la consolation dans la pensée que le sauveur était venu... *trop tôt!*

> . . . L' alto Arrigo, ch' a drizzare Italia
> Verrà in prima ch' ella sia disposta,

dira Beatrice, en montrant au paradis le trône qui est réservé au Lutzelbourg, l'un des plus glorieux sièges dans la rose flamboyante (2)... Alighieri demeura fidèle jusqu'au dernier jour à sa conception de la monarchie universelle, à son idéal du saint-empire romain; et, avant comme après la déception de 1313, il ne cessa d'exalter et de prophétiser cet idéal dans la grande œuvre de sa vie, dans le « poème sacré, » dont il va nous être maintenant sans doute plus facile de saisir l'inspiration et le but.

J'en demande pardon à mon illustre ami le commandeur, ainsi qu'à notre cher académicien, qui, tous les deux et à plusieurs reprises, ont appelé *la Divine Comédie* une épopée, voire l'épopée du moyen âge par excellence. Quelque courante que soit devenue l'expres-

(1) Purgat., VI, 97-105. — Sur l'empereur Rodolphe, Purg., VII, 94-95.
(2) Parad., XXX, 137-138.

sion, je la crois néanmoins peu justifiée et prêtant surtout à des malentendus de divers genres. Singulière épopée, en vérité, qui laisse dans l'oubli ou dans l'ombre les côtés les plus saillans, les traits les plus prononcés de l'époque qu'elle est censée résumer : la féodalité par exemple, la chevalerie, le travail profond des communes, l'élan magnifique des croisades. N'avez-vous pas été frappés, messieurs, du peu de place qu'occupent dans notre poème les héros, les fastes et les souvenirs des guerres de la terre-sainte ; du faible retentissement qu'a trouvé dans les terzines ce cri de *Dieu le veut !* qui avait ébranlé, enflammé une longue suite de générations, et qui était loin d'avoir perdu tout sa force au temps d'Alighieri ? Pendant bien des siècles encore après Dante, la lutte contre l'infidèle devait être la grande tentation, ou, si l'on aime mieux, la grande illusion des rois et des peuples ; jusqu'à la bataille de Lépante, l'abandon de l'Orient n'a cessé de peser comme un remords écrasant sur la conscience des chrétiens, des souverains pontifes surtout, qui furent infatigables dans leurs efforts et leurs admonestations à ce sujet. C'est même par la promesse surtout d'une croisade, d'une expédition prochaine en Palestine, que le propre messie de notre poète, Henri de Lutzelbourg avait obtenu l'appui du pape Clément V pour son entreprise au-delà des Alpes. Mais si Dante, parmi tant de griefs qu'il sait accumuler contre Boniface VIII, ne néglige point non plus celui « d'aimer mieux faire la guerre près du Latran que contre les Sarrasins et les juifs (1), » il n'insiste pas autrement sur la catastrophe de Saint-Jean-d'Acre, — catastrophe qui coïncida avec la mort de Béatrice, — et la perte de la terre-sainte ne lui arrache point un seul de ces cris de colère et de douleur qu'il trouve toujours en parlant de la chute du saint-empire. Combien de lacunes encore aurais-je à signaler, combien d'omissions à faire ressortir, — omissions graves et qui seraient impardonnables, s'il était vrai seulement que Dante a eu la pensée de faire l'épopée du catholicisme, de donner, — on l'a bien dit quelque part, — la *Somme* poétique du moyen âge, comme saint Thomas en avait donné la *Somme* théologique ! N'aurais-je pas alors le droit de réclamer contre l'oubli de tant d'actes mémorables, de tant de personnages grandioses de la martyrologie et de l'hagiographie catholiques ? Ne pourrais-je pas me plaindre également du silence gardé sur un Abeilard, sur un Arnaud de Brescia, sur un Thomas Becket, sur saint Louis et sur mainte autre figure qui a fait époque, qui a laissé une trace lumineuse dans l'histoire ? Pourquoi surtout, dans ce prétendu Panthéon épique, et parmi cette foule de noms obscurs dont si souvent je cherche en vain les

(1) Inf., XXVII, 85-90.

vestiges dans les chroniques même locales, ne vois-je pas briller les noms de Léon Ier, de Léon III, de Nicolas Ier, de Léon IX, de Grégoire VII, d'Urbain II, d'Alexandre III, d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV : c'est-à-dire, les noms des pontifes les plus illustres et qui ont le plus marqué dans les annales de la chrétienté? N'est-il pas étrange d'avoir à constater dans *la Divine Comédie* l'absence complète de toute mention de l'empereur Henri IV et du pape Hildebrand, les deux personnifications les plus augustes, les plus fatidiques de la lutte séculaire entre la crosse et le sceptre?..

La comtesse. — C'est étrange, en effet!

Le prince Silvio. — Mais pourquoi aussi s'obstiner à présenter Dante comme l'Homère ou l'Hésiode du monde gothique?... *La Divine Comédie* n'est ni *l'Iliade* du moyen âge ni la *Théogonie* du catholicisme : c'est un poème moral et politique, une exhortation éclatante, isaïenne, à l'adresse de la génération contemporaine, — la génération du grand jubilé. Le présent, l'actualité, le monde au commencement du XIVe siècle : voilà ce que le chant du Florentin a uniquement en vue et pour objet; toute autre époque de l'histoire n'y figure que comme réminiscence fortuite, tout rappel des événemens et des âges antérieurs n'y est qu'épisode, illustration, ornement et parfois même simple fantaisie ou caprice. Il n'est pas jusqu'au merveilleux échafaudage du Cosmos divin, jusqu'à la confession touchante d'une âme pécheresse, et au pèlerinage mystique à travers les trois royaumes invisibles qui ne constituent, à ce point de vue, le décor et le dehors seulement de l'œuvre véritable et de la pensée principale; tout cela forme seulement le cadre, — cadre sublime! — du tableau, ou plutôt du miroir que le poète, que le prophète entend présenter au monde visible et vivant, à la chrétienté de son temps. « Écartant les subtiles recherches, — ainsi s'exprime Dante lui-même, et d'une manière bien significative, dans sa lettre dédicatoire au Cangrande della Scala, — on peut dire brièvement que le but du poème, dans son ensemble comme dans ses parties, est d'arracher les *vivants de cette vie* de l'état de misère et de les conduire à l'état de félicité (1). » Or pour les vivans de cette vie, — nous connaissons déjà à cet égard la conviction d'Alighieri, — l'état de misère provient du manque de toute unité, de toute direction suprême dans l'ordre temporel; et l'état de félicité ne saurait être obtenu que par la restauration de cette unité, par le retour au saint-empire

(1) Sed omissa subtili investigatione, dicendum est breviter, quod finis totius et partis est removere viventes in hac vita de statu miseriæ, et perducere ad statum felicitatis.

romain, et l'établissement de la monarchie universelle. Cette conviction, cette foi, elle inspire le poète de *la Divine Comédie* dans chacune de ses strophes, comme elle a inspiré le philosophe qui a médité le traité de la politique générale, le publiciste qui a écrit les pamphlets de 1310 et de 1311; elle demeure la pensée de toute sa vie, son *Hoc opus, hic labor...*

Sans doute, pour nous qui sommes placés si loin des temps et des idées de Dante, qui en sommes séparés par des transformations et des révolutions immenses, pour nous la forme l'emporte de beaucoup sur le fond dans son œuvre immortelle. Nous n'en apprécions véritablement que les épisodes éclatans et les décors magnifiques, nous voudrions nous en toujours tenir au cadre merveilleux, et volontiers nous redirions le mot de Zeuxis : « Le tableau, *c'est le rideau!* » Mais outre qu'il s'agit ici de nous représenter un génie extraordinaire dans sa grandeur naturelle, de le replacer dans son milieu et de le remettre dans son vrai jour, il est juste de reconnaître aussi que rarement poète a su à ce point animer, renouveler sans cesse et passionner un thème moral et politique. Cet état de misère de la chrétienté, *la Divine Comédie* nous le fait voir dans une variété infinie, sous les aspects les plus inattendus, dans son action corrosive et dissolvante sur tout ce qui est le bien, le vrai et le beau sous notre ciel, — pour arriver toujours à la même conclusion et à la même leçon, que la terre est livrée à l'anarchie, et que la famille humaine est dévoyée :

> Pensa che in terra non è chi governi;
> Onde si svia l'umana famiglia (1).

Rappelez-vous seulement, je vous en prie, ces terzines innombrables, enflammées sur la haine et la cupidité qui ont envahi les cœurs, ces imprécations retentissantes contre les guerres impies entre les peuples du même Christ, contre les divisions et les déchiremens « qui font se ronger les uns les autres ceux qu'enserrent un même mur et un même fossé (2). » A tel endroit, le poète n'hésite pas à donner une version chrétienne du lugubre *Non curæ deis* de Tacite : il demande si Celui qui pour nous fut crucifié sur terre, a décidément « tourné ailleurs ses yeux justes? » et il revient toujours à son *Porro unum necessarium*, à l'urgence pour César « de s'élancer sur la selle et de faire sentir son éperon à la cavale devenue sauvage (3). » Le salut n'est qu'à ce prix; mais à ce prix il lui paraît immanquable, immédiat. On a parfois vraiment l'impres-

(1) Parad., XXVII, 140-141.
(2) Purgat. VI, 82-84.
(3) Purgat., VI, passim.

sion qu'il ne dépendrait que d'un César de fermer à jamais les portes de l'enfer, d'extirper le mal de dessus la terre, de changer du tout au tout la pauvre nature humaine! Chose curieuse, cet adorateur et prôneur du passé, cet homme de la réaction et de la restauration, comme nous l'appellerions de nos jours, il lui arrive, une fois emporté par sa fougue, de proclamer jusqu'à cette doctrine d'une orthodoxie bien équivoque et si chère à la démagogie moderne, la doctrine de Rousseau, que la nature humaine est bonne en soi et qu'elle n'a été corrompue que par les gouvernemens :

Ben puoi veder che la mala condotta
È la cagion che il mondo ha fatto réo,
E non natura che in voi sia corrotta (1)!

Et parmi ces mauvais gouvernemens qui ont corrompu la nature humaine, Dante dénonce en première ligne le gouvernement des souverains pontifes... Soumis au saint-siège dans toutes les choses de la foi avec une fidélité inébranlable, studieux à reconnaître toujours hautement et de la manière la plus explicite l'institution divine de la papauté, il s'élève avec d'autant plus de véhémence contre la politique de la curie romaine à l'égard de cette autre institution également divine, selon lui : l'empire. C'est cette politique, croit-il, qui, en entrant en lutte avec les empereurs, a semé partout l'esprit de révolte, encouragé les princes de la terre dans leur résistance contre leur chef suprême, l'oint du Seigneur, rendu insolentes jusqu'à ces villes bourgeoises et marchandes qui, fières de leur prospérité et de leur désordre, refusent de baisser sous le joug salutaire leurs cous endurcis. Ainsi a été déchirée la robe sans couture du Christ, et le genre humain est devenu un monstre à plusieurs têtes. Honte et sacrilège! Au lieu d'avoir le même amour pour toutes les brebis du troupeau que leur a donné le Sauveur, les papes les ont rangées, les unes à droite, les autres à gauche ; ils ont souffert que la tiare devînt un signe de ralliement pour les partis, ils ont souffert que les clefs à eux confiées par le prince des apôtres fussent portées comme enseignes sur les étendards qui allaient combattre des baptisés!..

Le marchese Arrigo :

Non fu nostra intenzion ch' a destra mano
De' nostri successor parte sedesse,
Parte dall' altra, del popol cristiano ;

Nè che le chiavi, che mi fur concesse,
Divenisser segnacolo in vessillo,
Che contra i battezzati combattesse (2)...

(1) Purgat., XVI, 103-105.
(2) Parad., XXVII, 46-51.

L'abbé dom Felipe. — Et en 1848 l'on a fait un crime à notre vénéré Pie IX d'avoir déclaré presque dans ces termes de Dante que, père de tous les chrétiens, il ne pouvait envoyer ses sujets combattre les Autrichiens, qui ont reçu le même baptême. O politique, que de comédies en ton nom!..

Le prince Silvio. — L'origine de cette « perturbation du monde, » notre poète la fait remonter au IVe siècle : il la découvre dans la translation à Byzance du siège de l'empire, mesure qu'il attribue fort étrangement à une condescendance mal entendue de Constantin le Grand envers les papes. « C'est pour céder au Pasteur qu'il s'est fait Grec; l'intention était bonne, mais le fruit fut amer (1)... » Le fruit, ce fut l'immixtion du saint-siège dans les affaires des états, la domination qu'il voulut exercer dans l'ordre temporel, la passion de commander, de posséder et de s'enrichir qui s'empara de l'église. Alighieri ne se demande pas si ce développement n'était point une nécessité historique, et somme toute, un immense bienfait pour l'humanité; s'il n'y eut pas quelque chose de salutaire et de vraiment providentiel dans cette influence dévolue à un pouvoir tout moral et tout spirituel, au milieu d'une Europe envahie par des peuples barbares livrés jusque-là au seul culte de la force et à l'assouvissement de leurs instincts de jouissance et de destruction. Il ne se demande pas si l'œuvre de la paix sur la terre n'a pas été pendant des siècles bien plus le travail des papes que celui des successeurs de Charlemagne; si, sous ses yeux mêmes, encore en 1307, et malgré la captivité babylonienne de l'église, il n'a pas été donné à Clément V de faire cesser, à Poitiers, les luttes acharnées des comtes de Foix et des comtes d'Armagnac, de régler les affaires pendantes entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Flandre, et de terminer, pour un temps du moins, la question de la succession de Hongrie. Sa théorie est faite, et il s'imagine une histoire universelle tout à l'avantage de cette théorie. « Jadis, dit-il, alors que Rome faisait le bien du monde, elle avait deux soleils qui éclairaient l'une et l'autre voie, celle d'ici-bas et celle de Dieu ; mais depuis que des deux lumières l'une a éteint l'autre, et qu'à la crosse l'épée a été jointe, tout alla de mal en pis ; pour avoir confondu les deux pouvoirs, l'église de Rome verse dans la fange et se souille elle-même et son fardeau. »

Le marchese Arrigo :

> Soleva Roma, che il buon mondo feo,
> Duo Soli aver, che l' una e l' altra strada
> Facén vedere, e del mondo e di Deo.

(1) Parad., XX, 55-60.

L' un l' altro ha spento; ed è giunta la spada
Col pasturale; e l' uno et l' altro insieme
Per viva forza mal convien che vada...

Dl' oggimai che la Chiesa di Roma,
Per confondere in sè duo reggimenti,
Cade nel fango, e sè brutta e la soma (1).

Le prince Silvio. — Mais ses plaintes les plus amères, les récriminations les plus terribles, les invectives les plus sanglantes, Alighieri les réserve pour la maison de France, pour les descendans de ce Capet dont il fait le « fils d'un boucher. » Vous avez tous, messieurs, présent dans l'esprit ce vingtième chant du Purgatoire qui donne l'historique des princes de la troisième dynastie de France : « Tant que la grande dot provençale ne leur ôta toute vergogne, peu valaient-ils, du moins faisaient-ils peu de mal; mais à partir de là ils poussèrent par force et par mensonge leur œuvre de rapine, et puis, par pénitence, ils prirent le Pontois, la Normandie et la Gascogne... » Ces mots « par pénitence, » — *per ammenda*, — reviennent par trois fois comme rime invariable et sardonique dans la strophe. C'est par pénitence que Charles d'Anjou a mis à mort Conradin; par pénitence encore qu'il a renvoyé aux cieux saint Thomas, — car le poète accueille avidement une absurde tradition d'après laquelle l'Angevin aurait fait empoisonner le grand auteur de la *Somme*. Un autre Charles entre à Florence, « sans armes, avec la seule lance de Judas, » pour percer le flanc de la cité. Encore un autre Charles, captif en mer, fait traite et marché de sa fille; « le corsaire du moins ne vend que ceux qui lui sont étrangers... » Ainsi se poursuit la diatribe, pour culminer dans le crime d'Anagni et le meurtre sacrilège des templiers.

Le marchese Arrigo :

I' fui radice della mala pianta,
Che la terra cristiana tutta aduggia
Sì, che buon frutto rado se ne schianta...

Chiamato fui di là Ugo Ciapetta :
Di me son nati i Filippi e i Luigi,
Per cui novellamente è Francia retta...

Mentre che la gran dote provenzale
Al sangue mio non tolse la vergogna,
Poco valea, ma pur non facea male.

Lì comminciò con forza e con menzogna
La sua rapina; e poscia, per ammenda,
Pontì e Normandia prese, e Guascogna.

(1) Purgat., xvi, 106-111 et 127-129.

Carlo venne in Italia, e per ammenda,
Vittima fe di Curradino; e poi
Ripinse al ciel Tommaso, per ammenda.

Tempo vegg' io non molto dopo ancoi
Che tragge un altro Carlo fuor di Francia,
Per far conoscer meglio e sè e i suoi.

Senz' arme n' esce, e solo con la lancia
Con la qual giostrò Giuda; e quella ponta
Sì, ch' a Fiorenza fa scoppiar la pancia....

L'altro, che già uscì preso di nave,
Veggio vender sua figlia, e patteggiarne,
Come fan li corsar dell' altre schiave (1)....

Le prince Silvio. — M. Michelet a très justement appelé ces furieuses terzines « la plainte du vieux monde mourant contre le laid jeune monde qui lui succède (2). » C'est qu'avec la clairvoyance de la haine, en effet, le théoricien fanatique du cosmopolitisme chrétien a reconnu là-bas, sur les bords de la Seine, « la racine de la male plante qui assombrissait toute la terre; » il y a reconnu l'essai formidable d'un organisme indépendant, centralisé, uni en lui-même; l'exemple éclatant et dangereux d'un nouvel ordre de choses incompatible avec la monarchie universelle. Il faut bien en convenir, l'œuvre poursuivie par les rois capétiens fut, dès l'origine, la contradiction, la négation plus ou moins consciente, plus ou moins avouée, mais continue et persévérante du saint-empire romain. Une telle œuvre ne devait pas trouver grâce devant Alighieri, alors même qu'il l'eût vue aux mains d'un saint Louis : aux mains d'un Philippe le Bel, elle lui parut satanique. Nous-mêmes, et malgré toutes nos idées sur la fatalité historique, sur la marche implacable du progrès, n'avons-nous pas encore aujourd'hui quelque peine à nous faire au légiste en cuirasse, au procureur bardé de fer, au fiscal sanguinaire qui fut le petit-fils de saint Louis, ainsi qu'à son terrible entourage de *chevaliers ès-lois*, les Marigni, les Plaisian, les Nogaret? S'il est vrai que Philippe le Bel a « définitivement inauguré, sur les ruines du droit ancien, la conception de l'état, le pouvoir absolu du souverain, l'immoralité transcendante de la politique (3), » on ne peut qu'admirer le génie du poète gibelin d'avoir aussitôt démêlé le principe destructeur de son idéal et su lire dans les astres que *ceci tuerait cela*.

C'est par Hugues Capet lui-même, leur ancêtre, que Dante fait prononcer ce violent réquisitoire contre « les Philippe et les Louis qui

(1) Purgat., xx, 43-81.
(2) Michelet, *Hist. de France*, t. III, chap. 2 initio.
(3) Voyez l'étude de M. Renan sur *Nogaret*, dans la *Revue* du 15 mars 1872.

nouvellement gouvernent la France ; » comme c'est dans les paroles célèbres prêtées au prince des apôtres, dans le Paradis, qu'il résume ses griefs principaux contre les indignes successeurs de Pierre, les « usurpateurs du saint-siège (1). » Mais papes simoniaques et Capétiens hypocrites, affirme le poète, auront beau se liguer et honteusement s'accoupler, — *puttaneggiar* (2), — ils ne prévaudront pas contre l'aigle impériale, « dont les serres ont su arracher la crinière des lions tout autrement forts (3). » *Dieu ne troquera pas ses armoiries contre les lis :* ainsi conclut le splendide panégyrique de l'empire romain que Dante a placé avec intention dans la bouche de l'empereur Justinien (4), l'auteur de ce Code qui mit le sceau au grand labeur, — *alto lavoro,* — au travail séculaire du *Senatus populusque :* l'élaboration du droit!

Ce que nous avons vu par le livre de *la Monarchie* des idées d'Alighieri sur l'empire romain, — sur ses origines miraculeuses, ses destinées magnifiques, sa continuité légitime depuis Énée jusqu'aux Hohenstaufen, — le discours de Justinien ne fait que le récapituler après maintes autres strophes du « poème sacré, » reflétant toutes la même et invariable doctrine. Je noterai seulement que dans *la Divine Comédie* ces idées empruntent à la poésie une splendeur que n'avait pu leur donner la déduction scolastique du traité en prose. Ce parallélisme constant de l'antiquité et de la chrétienté, ce syncrétisme universel de l'histoire profane et de l'histoire sacrée, finit par subjuguer votre esprit et par vous faire presque accepter l'inconcevable fiction. Les croyances politiques du pèlerin inspiré ont tout aussi bien que ses croyances religieuses leur ancien et leur Nouveau Testament ; les Romains sont pour lui dans l'ordre temporel ce que sont les Juifs dans l'ordre spirituel : le peuple d'élection, le peuple de Dieu. De là sa sévérité pour tous ceux qui furent hostiles à Rome, à la Rome même fabuleuse, pour les héros de *l'Iliade*, un Ulysse, un Diomède, qui ont détruit Troie, la patrie d'Énée ; de là sa colère contre Annibal et ses « Arabes, » contre Brutus et Cassius surtout, les meurtriers de César, les traîtres des traîtres, dont il assimile le crime comme le châtiment à celui de Judas. De là enfin son enthousiasme, sa vénération pour Virgile, le chantre sublime de la gloire et de la grandeur du peuple-roi et de l'empire, le poète inspiré qui a su prononcer le mot prophétique :

Tu regere imperio populos, Romane, memento!

(1) Parad., XXVII, passim, et notamment vers 22-27.
(2) Inf., XIX, 108 et aussi Purgat., XXXII, 148-160.
(3) Parad., VI, 107-108.
(4) Parad., VI, passim.

Que si maintenant aux trois discours dont il vient d'être parlé, — d'Hugues Capet, de l'empereur Justinien et du prince des apôtres, — nous voulions joindre en dernier lieu celui de Cacciaguida, nous aurions alors, je crois, tout le système politique et social d'Alighieri résumé dans ses traits les plus essentiels et traduit dans le plus magnifique des langages. La figure de Cacciaguida, — un ancêtre du poète, un preux chevalier, mort en terre-sainte vers 1147, — remplit jusqu'à quatre chants du Paradis (1), et la considération seule de l'étendue donnée à l'épisode devrait déjà nous engager à en retenir autre chose encore que les fameux vers sur les misères de l'exil, ou la recommandation de ne rien taire de la *vision merveilleuse* et de « laisser se gratter ceux qui ont la rogne : »

> Tutta tua visïon fa manifesta,
> E lascia pur grattar dov' è la rogna (2) !

Cet épisode, en effet, est avant tout une apothéose sans pareille et sans réserve du passé; l'évocation d'un témoin et d'un représentant des anciens âges sert de prétexte au chantre gibelin pour cribler de ses flèches les plus acérées et les plus railleuses le développement démocratique des générations qui suivirent. Dante est un aristocrate dans la plus rigoureuse acception du mot, et rien de plus caractéristique à cet égard que le cri qui lui échappe à la vue de son aïeul au Paradis : « O noblesse du sang, dit-il, quoi d'étonnant que les hommes là-bas, sur la terre, en soient si fiers, puisque j'en ai éprouvé de l'orgueil jusque dans le ciel? » Il ajoute, il est vrai, — comme s'empressera d'ajouter tout aristocrate intelligent, — « que c'est là un manteau qui bien vite se raccourcit et que le temps ronge à l'entour de ses ciseaux, si l'on ne prend soin d'en augmenter l'étoffe de jour en jour; » mais il n'en regarde pas moins toute adultération du sang, toute mésalliance comme une cause d'abaissement et de ruine, non-seulement pour les familles, mais même pour les cités :

> Sempre la confusion delle persone
> Principio fu del mal della cittade,
> Come del corpo il cibo che s' appone (3).

Déjà dans un passage précédent de l'Enfer (4) il avait donné pour origine des malheurs de Florence le mélange qui s'y fit des indigènes antiques et de naissance romaine, avec « le peuple

(1) Chants XV-XVIII.
(2) Parad., XVII, 127-128.
(3) Parad., XVI, 67-69.
(4) Inf., XV, 61-78.

ingrat et malin qui est descendu de Fiesole, et qui garde encore quelque chose de la montagne et du rocher; ainsi dépérit le doux figuier au milieu des sorbiers sauvages. » Ici (1), dans le discours prêté à Cacciaguida, il revient sur les inconvéniens et les calamités de cette population mixte, *cittadinanza mista.* La ville qui jadis fut « pure jusque dans le dernier de ses artisans, supporte maintenant la puanteur des rustres immigrés de la campagne aux yeux aiguisés pour le lucre. » Qu'il renverrait volontiers ces « changeurs ou marchands, » dans le Montemurlo, à Acone, à Valdigrieve, à Simifonti, « où leurs grands-pères n'avaient fait que mendier! » Que sa colère gronde contre la gent parvenue, « espèce insolente, qui devient dragon derrière tout fuyard, mais s'adoucit en agneau devant quiconque lui montre les dents ou seulement la bourse! » Il énumère avec complaisance, avec abondance, les vieilles familles nobiliaires qui furent grandes et puissantes dans la commune du temps de son ancêtre, temps heureux et béni, où la ville avait pour limites le Pont-Vieux et le Baptistère, et seulement le cinquième de la population d'à présent! Sans doute la vue d'Uccellatojo n'effaçait pas alors celle du Montemario à Rome par sa splendeur, et on ne connut point ces palais qui paraissent vides tant ils sont immenses, ni des Balthazars empressés à montrer tout ce qui peut se faire dans des salles aussi vastes. Modestes étaient les fortunes, médiocres les dots des filles, simples les parures des femmes, et tel chef d'une maison illustre se contentait de porter des habits de cuir; mais aussi une matrone galante et un homme d'affaires et d'intrigues étaient des phénomènes non moins extraordinaires à cette époque que ne le seraient aujourd'hui une Cornélia et un Cincinnatus... Relisez, messieurs, ces quatre chants d'une poésie merveilleuse, où les accens d'Isaïe et ceux de Juvénal alternent sans relâche et sans choc; mais relisez aussi, comme commentaire utile, indispensable la page qu'un compatriote, un contemporain de notre poète, a consacrée au tableau de la Florence d'alors. « La Florence d'alors, nous dit Jean Villani (2), possédait quatre-vingts banques qui centralisaient le crédit du monde entier et faisaient les emprunts de tous les états de l'Europe; la seule industrie des draps y occupait deux cents fabriques et trente mille ouvriers; le revenu annuel de la république était de 300,000 florins d'or. » Macaulay fait observer quelque part (3) que ce revenu dépassait de beaucoup celui que l'Angleterre et l'Irlande purent fournir ensemble trois siècles plus tard, à la reine Élisabeth. — Et c'est à de tels princes marchands et rois changeurs que l'arrière-petit-fils de

(1) Pour tout ce qui suit, voir Parad., XV-XVII passim.
(2) *Hist. de Florence*, XI, 91 et passim.
(3) Dans son *Essai sur Machiavel.*

Cacciaguida prêchait le retour aux habits de cuir des Berti, des de' Nerli et des del Vecchio!..

Le retour partout et en toutes choses aux principes, aux institutions, aux mœurs du passé; une aristocratie fortement organisée, ayant la haute main sur les villes, et ces villes elles-mêmes empêchant l'affluence, évitant le contact des rustauds de la campagne; les principautés, les républiques respectant leurs autorités légitimes et les frontières établies; point surtout de ces réunions des pays divers en royaumes centralisés et compacts, point de ces « agglomérations nationales, » comme nous dirions aujourd'hui, point de chrétienté changée « en monstre à plusieurs têtes » : l'univers soumis dans l'ordre temporel à un seul chef suprême, à un empereur, à un grand justicier « d'autant plus juste et équitable que, possédant tout, il n'a rien à convoiter (1), » — tel est l'idéal politique et social d'Alighieri à la fin du moyen âge et au seuil des temps modernes. Y eut-il jamais un homme de génie en désaccord plus complet avec les apirations, les tendances et tout le travail de son époque? Y eut-il jamais un Épiméthée qui *pensât plus en arrière?*.. Que nous aurions tort toutefois de nous en tenir seulement au côté arriéré et chimérique du système et de ne pas rendre hommage aux beaux et nobles sentimens qui l'avaient inspiré! Oh! n'oublions pas, de grâce, que l'utopie ici avait sa source dans une pensée haute et généreuse, et que, pour parler avec Homère, c'est par la bonne porte qu'est venu le songe, — par la grande porte ouverte sur toute l'humanité! L'unité du genre humain, la solidarité de la vaste famille chrétienne, « la paix, la justice et la liberté sur terre, » voilà ce que poursuivait Alighieri dans la restauration du saint-empire romain; il s'est trompé sur le moyen, sans doute, mais le but était élevé, éternellement vrai, bien digne d'enflammer une telle âme... Deux cents ans après Dante, et dans cette même ville de Florence si féconde en hommes extraordinaires, surgira un génie qui, encore aujourd'hui, demeure pour nous une effrayante énigme :

Colui ch' a tutto il mondo fe paura (2).

et qui, lui aussi, présentera au monde un idéal politique, un idéal que se transmettront les siècles. Lui aussi, il divinisera l'idée de l'état, mais cet état, il le tiendra quitte de tout honneur et de toute vertu. Lui aussi, il exaltera les anciens Romains, mais non point pour leur désintéressement imaginaire ni leur patronage bénévole: il admi-

(1) *De Monarchia*, I, cap. II.
(2) Parad., XI, 69.

rera leur âpreté, leur dureté, leur esprit implacable de conquête et de domination. L'unité du genre humain, la solidarité de la famille chrétienne, lui paraîtront des mots dépourvus de sens, et il proclamera la guerre de tous contre tous. Il fera des vœux pour la venue non pas d'un aigle impérial, mais d'un loup et d'un lion (*volpe e leone*) unis dans la personne d'un tyran heureux ; il ne demandera à ce messie ni la paix, ni la justice, ni la liberté, il ne lui demandera que le *succès :* et son César sera César Borgia !.. Pour la dignité de l'esprit humain, pour l'honneur du nom italien, félicitons-nous de pouvoir rappeler *la Monarchie* de Dante à l'occasion du *Prince* de Machiavel...

La marchese Arrigo :

Chè dove l' argomento della mente
S' aggiugne al mal volere ed alla possa,
Nessun riparo vi può far la gente (1).

Le prince Silvio. — Il n'en est pas moins vrai pourtant, que l'idéal politique d'Alighieri fut une des plus décevantes illusions qui aient jamais fasciné un grand esprit, et que cette illusion a pesé et pèse encore aujourd'hui de son ombre étrange sur tout le « poème sacré ; » elle lui donne un cachet unique de tristesse ineffable et de navrante douleur. L'attachement à un passé disparu et à un monde écroulé n'est pas le propre de Dante seul, dans le domaine de l'imagination créatrice ; on peut même dire que ce sentiment a été l'inspiration ordinaire de la plupart des poètes qui ont laissé des œuvres immortelles. Ce n'est que de nos jours, en effet, dans ce siècle de monstrueuse infatuation, que les enfans d'Apollon se sont avisés de se poser en prophètes et en voyans, en saint Jean-Baptiste de je ne sais quel nouveau royaume de Dieu ou de Satan ; telle n'a pas été la prétention d'un Homère, d'un Eschyle, d'un Sophocle, d'un Virgile, d'un Tasse, d'un Shakspeare, ni d'un Gœthe : chacun d'eux fut plutôt un *laudator temporis acti*. Mais Alighieri ne se borne pas à louer un grand ordre de choses évanoui et à l'accompagner de ses regrets ; il ne se contente pas de l'exalter par son chant et de l'entourer de toute la magie de son art : il croit à la continuité, à la présence réelle, à l'éternité du système ; ce système est pour lui la voie, la vérité et la vie ; toute autre chose ne lui paraît que vanité et mensonge, une déviation coupable et « une nouvelle chute d'Adam. » Il se raidit, il lutte, et il saigne. Il n'est pas le simple aède d'un beau passé héroïque, il en est le dernier combattant : le gladiateur mourant d'une cause sans lendemain. Samson au rebours, — et Samson non moins aveugle, — il pré-

(1) Inf., xxxi, 55-57.

tend maintenir contre le destin l'édifice branlant du moyen âge, et il embrasse d'une étreinte convulsive cette grande colonne de l'empire, — de tous les anciens supports du temple, le plus ruiné, hélas! et le plus défaillant...

La comtesse. — Ah! prince Canterani,

> . . . . Tu lasci tal vestigio,
> Per quel ch' i' odo, in me, e tanto chiaro,
> Che Lete nol può torre nè far bigio (1).

Jamais je n'oublierai le Dante qui vient de m'être révélé aujourd'hui pour la première fois! Quelle vie, quelle œuvre et quelle destinée!

Le prince Silvio. — Et pour mesurer toutes les sombres profondeurs d'une destinée aussi extraordinaire, il importe encore de nous rappeler en dernier lieu que le défenseur le plus résolu, le plus convaincu du passé a été, malgré tout cela, et malgré lui surtout, l'ouvrier le plus puissant, le fauteur le plus énergique de la civilisation moderne; que le Jérémie du moyen âge a été en même temps le premier génie de la Renaissance! Épiméthée du XIVe siècle, il tenait lui aussi des mains de sa Pandore, — des mains de sa muse, — un trésor mystérieux; et de ce trésor s'échappèrent des forces, — des idées, — qui devaient miner et détruire le vieux monde auquel il voulait demeurer fidèle, le monde qui avait toute sa foi et tout son amour!

Et d'abord n'est-il pas curieux de voir ce cosmopolite, cet adversaire de toutes les individualités, de toutes les unités nationales, travailler pourtant avec ardeur, avec une sollicitude touchante à nous façonner un idiome national, à unifier les quatorze dialectes de la péninsule en un seul type noble et beau? Dans le *Convito*, il fait encore des concessions au préjugé du temps et ne conteste pas la supériorité du latin sur tout idiome *vulgaire :* c'est pour lui « le froment comparé à l'avoine (2); » dans son livre *de Vulgari Eloquentia,* il déclare déjà que le parler indigène est « plus noble », parce qu'il est « plus naturel », et il trouve le latin plutôt « artificiel (3). » Avec bien des travers et des bizarreries scolastiques cet ouvrage *de Vulgari eloquentia* n'en est pas moins, — l'auteur le sent et l'annonce au début même (4), — le premier essai d'une science toute nouvelle, et contient nombre de vues justes et surpre-

(1) Purgat., XXVI, 106-108.
(2) *Convito,* I, cap, VI.
(3) *De Vulgari Eloq.*, I, cap. I.
(4) Cum neminem ante nos de vulgaris eloquentiæ doctrina, quicquam inveniamus tractasse. (*De Vulg. Eloq.*, I, cap. I.)

nantes pour l'époque. Dès lors, par exemple, Dante reconnaît au français une grande aptitude *pour la prose*; il demande la séparation de l'*oc*, de l'*oïl* et du *si*, le développement individuel de l'espagnol, du français et de l'italien. Il ne voulait pas de chrétienté « à plusieurs têtes, » mais il admet, il désire une chrétienté à plusieurs langues !

Aussi me répugnera-t-il toujours de croire qu'Alighieri ait primitivement songé à composer *la Divine Comédie* en latin, bien que Boccace se soit porté garant de cette anecdote, et qu'il nous ait même transmis les trois premiers vers du prétendu essai (1). Si d'ailleurs une telle velléité avait jamais réellement existé, elle fut bien vite abandonnée, et depuis, toutes les objurgations des pédans du jour « de donner à sa muse un manteau plus digne (2) » ne purent détourner Dante de sa résolution de chanter son « poème sacré » en accens populaires. Résolution magnanime qui nous a créé une langue, une poésie, je dirai presque une nationalité : *nobis hanc patriam peperit!* Et c'est pourquoi jusqu'à l'heure présente, toute âme italienne tressaille au grand nom d'Alighieri et lui crie ainsi que le fait Sordello à la vue de Virgile :

> O gloria de' Latin, ... pro cui
> Mostrò ciò che potea la lingua nostra (3) !

Inconséquence sublime du génie qui, d'un côté, voulait restaurer la monarchie universelle et qui, de l'autre, n'hésitait pas à détrôner la langue universelle, un des instrumens les plus puissans, les plus indispensables de cette monarchie ! Car ce n'est pas seulement la haute inspiration poétique que Dante a revendiquée pour le parler populaire, il pensait lui soumettre jusqu'à la science; il osa dépouiller la scolastique du grave manteau latin, et présenter la philosophie elle-même, « cette épouse de l'empereur du ciel, sa sœur et sa fille chérie, » dans un habillement simple, *vulgaire;* il osa dévoiler les mystères de l'école angélique et séraphique, rapprocher des profanes ce qui avait fait jusque-là l'orgueil et le trésor jalousement surveillé de la gent sacrée et docte. Sous la forme d'un commentaire à ses canzones il avait projeté de donner, dans le *Convito,* une véritable encyclopédie de tout le savoir de son

(1) Ultima regna canam fluido contermina mundo,
Spiritibus quæ lata patent, quæ præmia solvunt
Pro meritis cuique suis data lege tonantis.

(2) Voyez le *Carmen* de Joannes de Virgilio à Dante :
Nec margaritas profliga prodigus apris
Nec preme Castalias indigna veste sorores.
(Op. min., I, p. 421.)

(3) Purgat., VII, 16-17.

temps, et point n'est besoin d'insister sur les enseignemens philosophiques répandus à profusion dans *la Divine Comédie*. La valeur relative de ces enseignemens, le mérite contestable de cette science ne doivent pas nous faire méconnaître l'intention généreuse qui a guidé le hardi novateur dans cette entreprise, l'esprit de libéralisme, — *la pronta liberalità*, comme il le dit lui-même (1), — qui l'a animé en tout ceci. Il faut lire dans le *Convito* les reproches amers, courroucés qu'il adresse aux savans et aux pédans, de mettre la lumière sous le boisseau, de garder pour leur profit les sublimes vérités, d'éviter le contact et l'idiome de la foule : dans ce besoin de publicité et de propagande, dans cette *pronta liberalità*, on sent déjà le souffle vivifiant de la Renaissance.

N'est-ce point Dante aussi, — comme l'a déjà indiqué l'autre jour, au passage, notre illustre commandeur, — qui a inauguré cette union du monde classique et du monde chrétien, devenue plus tard, au XVIe siècle notamment, la grande pensée de la renaissance? Les commentateurs de notre poète ont été infatigables à faire et à refaire le compte exact de son érudition en matière de littérature ancienne; ils ont longuement et vainement discuté la question s'il savait ou non le grec; ils se sont demandé si tel auteur romain lui était connu de première ou de seconde main; ils ont distingué entre la latinité de ses écrits en prose et celle de ses *églogues;* tous ils ont invoqué à l'envi Boccace proclamant Alighieri « son premier guide et son premier flambeau » dans l'étude des humanités. Nous pouvons, par bonheur, faire abstraction de pareilles minuties, et il suffira déjà de nous rappeler simplement la place immense que l'antiquité tient dans l'économie de *la Divine Comédie*, dans tout le système politique de Dante et jusque dans ses convictions religieuses, — ses idées sur le salut et la grâce (2), — pour reconnaître aussitôt le vrai rôle d'initiateur que le Florentin du XIVe siècle a eu dans la palingénésie classique de notre poésie, de notre art et de l'ensemble de notre civilisation.

Son rôle n'est pas moins grand encore dans un autre et bien vaste ordre d'idées, qui est devenu le champ de bataille de notre société moderne; je veux parler de la question des rapports de l'état et de l'église. Si l'on dégage en effet le système politique de l'auteur de *la Monarchie* de tout ce qui a été illusion et chimère, on n'est pas peu surpris de trouver au fond une doctrine nette et précise sur les attributions et l'indépendance du pouvoir civil à l'égard du pouvoir religieux; la revendication la plus énergique, en face de l'église, des droits souverains de l'état dans la sphère qui lui est propre. « Le pire pour l'homme sur la terre eût été de ne pas être citoyen, »

(1) *Convito*, I, cap. VIII, initio.
(2) Voyez la troisième partie de cette étude.

dit notre poète dans le Paradis (1) ; parole considérable et dont on trouvera difficilement la pareille chez les écrivains des siècles précédens. On ne trouvera pas chez eux non plus une théorie aussi complète, aussi déterminée sur la papauté et l'empire, proclamant si péremptoirement l'égalité absolue de ces deux pouvoirs, les faisant procéder, — « bifurquer, » — tous les deux d'un seul et même point qui est Dieu (2). Je suis loin d'ailleurs de prétendre que cette théorie soit à l'abri des reproches; elle pèche en bien des endroits par une partialité et une exagération évidentes, et il est même piquant d'observer qu'en cette matière des prérogatives du pouvoir civil, le publiciste et le poète gibelin raisonne exactement comme ces *chevaliers ès-lois* de Philippe le Bel qu'il avait en si profonde horreur; sur ce terrain, il est aussi novateur, j'oserais dire aussi révolutionnaire qu'un Nogaret ou qu'un Plaisian.

Mais ce qu'il y eut de plus novateur, de plus révolutionnaire dans Alighieri, ce fut l'homme même, ce fut cette personnalité puissante, hautaine et solitaire, venant prononcer son mot sur toutes les choses du temps, venant dire aux nations chrétiennes qu'elles faisaient toutes fausse route, venant proclamer ses théories propres, ses prédilections et ses répugnances, ses haines et ses amours à la face de l'univers; se faisant juge des morts et des vivans, des partis et des particuliers, des peuples et des souverains, des papes et des empereurs; distribuant l'éloge et le blâme, l'apothéose et la flétrissure, l'enfer et le paradis, — et tout cela de son autorité privée, de par la seule souveraineté de son génie! Car remarquez bien que cet homme ne tient sa mission que de lui-même : il n'est ni homme de roi, ni homme de loi, ni homme d'église, il n'est que poète; il ne fait partie d'aucune corporation influente, d'aucun ordre religieux, d'aucune école reconnue et privilégiée, il est sans mandat, sans appui, il est même sans patrie, il n'est qu'un exilé et un banni! Il n'y eut pas d'exemple au moyen âge d'un pareil affranchissement de l'âme humaine de tous liens de communauté et de hiérarchie, d'une pareille affirmation de l'individualité, d'un pareil

Aversi fatta parte per se stesso!

« Vous demanderez peut-être qui est celui qui, ne craignant pas le supplice soudain d'Oza, veut soutenir de sa main l'arche chancelante? Je suis parmi les plus humbles brebis du troupeau du Christ; *mais ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu,* et le zèle de la

(1) Parad., VIII, 115.

(2) A quo (a Deo) velut a puncto bifurcatur Petri Cæsarisque potestas. — Epist., V. (Op. min., III, p. 444.)

maison du Seigneur me dévore! » Ainsi écrit Dante, en 1314, aux cardinaux réunis en conclave à Carpentras après la mort de Clément V: car il intervient avec sa parole lors de l'élection d'un pape, comme il était intervenu lors du sacre d'un empereur, et il élève sa *vox privata* (1)... Alighieri ouvre le cortège de ces poètes et écrivains de renom qui croiront dorénavant avoir le droit et l'obligation de porter un jugement sur toutes les questions du jour, d'être les conducteurs des peuples et les conseillers des princes, — cortège bien mêlé assurément et qui, à côté des Dante et des Milton, aura aussi ses Arétin et ses Arouet; cortège de talens et de caractères on ne peut plus divers, mais dont chacun prétendra prononcer à son tour son *Homo sum, humani nihil a me alienum*...

Fatalité poignante de ce grand visionnaire du XIVe siècle, dont toute la foi fut la foi au passé, et dont toutes les œuvres devaient être des œuvres d'avenir! Conservateur par ses convictions et novateur par son génie, il n'a fait qu'évoquer les esprits qu'il croyait conjurer et hâter l'avènement d'un ordre de choses qu'il repoussait de tous ses instincts. Les plus à plaindre de tous les utopistes sont bien certainement ceux du passé, ceux qui, plaçant leur idéal en arrière, veulent faire revivre des siècles évanouis: car ils n'ont pas même la ressource des autres rêveurs, ils ne peuvent en appeler au progrès, à la marche irrésistible du temps, et chaque génération nouvelle ne fait qu'ajouter au démenti de leurs croyances. Or Dante fut à la fois le plus sublime et le plus tragique de tous ces utopistes du passé: il a travaillé de ses propres mains à la ruine du système qu'il proclamait le seul vrai, éternel, et il n'est pas maintenant jusqu'à l'immortalité de son chef-d'œuvre qui ne témoigne de la vanité de son idéal...

Il n'y eut ni acclamation bruyante, ni murmure approbateur, au moment où le prince Canterani eut fini son discours; mais un regard jeté sur l'assistance aurait pleinement rassuré l'orateur sur l'effet qu'il venait de produire. L'auditoire était demeuré en place, recueilli, comme oppressé par le poids de réflexions douloureuses; et lorsque le vicomte Gérard eut enfin rompu le silence, ce fut avec une gravité qui ne lui était point ordinaire qu'il dit:

— *Utopistes du passé!*.. Hélas! ne le sommes-nous pas tous ici, à des degrés différens? et l'exemple tragique d'Alighieri n'est-il pas là pour donner gain de cause à nos adversaires des jours pré-

(1) Expression même de l'épître adressée aux cardinaux du conclave. (Op. min., III, p. 486 et seq.)

sens? Ces messieurs ne nous disent-ils pas sur tous les tons qu'il est insensé de lutter contre la destinée et de se mettre en travers de l'esprit du temps?

Le Polonais. — Je vous répondrai, cher ami, avec le grand Gœthe : « Ce que ces messieurs appellent l'esprit du temps n'est peut-être au fond que le propre esprit de ces messieurs-là (1). » De ce que, selon la belle parole de M. de Maistre, se raccourcit parfois la souple chaîne par laquelle nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême et que le globe comme l'humanité reçoit telle secousse mystérieuse des mains de l'*Éternel géomètre*, est-ce déjà une raison pour nommer chaque bourrasque un cataclysme et pour accepter toute émeute comme une révolution, voire comme une révélation?.. L'erreur d'un aussi grand génie que celui de Dante ne peut être pour nous qu'une leçon d'humilité; elle ne doit point servir de prétexte à l'apostasie. Par une époque d'abaissement des caractères et de confusion des idées, le plus sûr encore est de s'en tenir aux vénérations du passé : l'honneur du moins reste sauf alors, et après tout, mieux vaut se tromper et succomber avec les Alighieri que de triompher avec les Nogaret :

Cader tra' buoni è pur di lode degno (2) !

Le commandeur. — Et d'ailleurs ne sommes-nous pas déjà des utopistes du passé rien qu'en pensant au beau, au bien et au vrai? rien qu'en parlant de Dante, de Michel-Ange ou de Raphaël, par cette époque de « fer et de sang : »

Mentre che 'l danno e la vergogna dura (3)?..

Le prince Silvio. — Vous avez raison, mon illustre ami; c'est surtout par des temps comme les nôtres qu'il faut chérir ses utopies grandes ou petites. Et à ce propos, madame la comtesse, à quand notre première leçon de grec?..

Julian Klaczko.

(1) Was ihr den Geist der Zeiten heisst,
Das ist im Grund der Herren eigner Geist.
(*Faust*, 1re partie.)

(2) Dante, Canzone XIX (Op. min., I, p. 215.)

(3) Michel-Ange, épigramme sur la statue de *la Nuit*.

LES

MUSÉES DE PROVINCE

I.

LES ORIGINES ET L'ORGANISATION.

En 1648, le parlement anglais prononça la confiscation de la collection de peintures et de curiosités du roi Charles Ier et décida que les objets qui la composaient seraient vendus au profit de l'état. La vente produisit 50,000 guinées. En 1791, l'assemblée nationale, au lieu de vendre les tableaux du cabinet du roi, les déclara propriété nationale : elle les fit transporter au Louvre et inaugura ainsi le premier musée.

Si en effet on entend par musée une collection d'objets d'art en général, des musées ont existé de tout temps. Il n'y a pas à parler, dans l'antiquité, des temples, des gymnases et des thermes d'Athènes, de Corinthe, de Rome, de Byzance ni, au moyen âge et à la renaissance, des églises et des maisons de ville de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, car, si nombreuses qu'elles y fussent, les statues et les peintures n'avaient pas là le caractère d'une collection ; on les avait réunies pour la décoration des édifices. Mais il faut citer les collections de Cicéron, de Verrès, d'Hortensius, de Jules César, d'Agrippa, de Mécène, la Maison d'Or de Néron, les villas d'Hadrien et d'Hérode Atticus, le palais de Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie ; plus tard les collections de Suger, de Pétrarque, de Ghiberti, des Médicis, d'Isabelle d'Este, de Charles-Quint, de Marguerite d'Autriche, enfin celle de François Ier, qui est l'origine de

notre Louvre. A dater du XVIe siècle, les collections d'art des rois, des princes et des particuliers se multiplient. Ce sont celles de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, de l'autre Médicis française, la reine Marie, de Richelieu, de Mazarin, de Charles Ier, de Michel de Marolles, des Guise, de Gaignières, de Christine de Suède, du pape Clément XIII, de Louis XIV et de Louis XV, de Caylus, de François Boucher, du prince de Carignan, des rois d'Espagne, de la couronne de Savoie, des électeurs de Bavière et de Saxe, de Marie-Thérèse d'Autriche, de Ferdinand de Naples. Si au contraire on entend par musée une collection publique, un palais ouvert tous les jours et à tous venans, une galerie nationale appartenant à l'état ou à la commune, c'est-à-dire à chaque citoyen, les musées ne datent que de la révolution et du commencement de ce siècle. De toutes les collections que nous avons citées, aucune n'était publique. Pense-t-on que Verrès, que Cicéron ou même que Mécène, tout Mécène qu'il fût, ouvrissent à la plèbe les salles de leurs trésors? Les vases murrhins étaient trop fragiles, les statuettes trop faciles à cacher sous les plis d'une tunique et sous le pan d'une toge! Quand la reine Christine vint en France, elle dut pour visiter le palais de Mazarin demander l'autorisation au cardinal. Celui-ci l'accorda en faisant toutefois cette singulière recommandation à Colbert, chargé d'accompagner l'auguste visiteuse : « Je vous prie de prendre garde que la reine n'entre pas dans mes petits cabinets, car on pourroit y prendre de mes petits tableaux. » Le cabinet du roi, comme on appelait jadis les collections royales, ne fut ouvert au public qu'en 1750. Encore, sur plus de deux mille tableaux que possédait la couronne, cent six tableaux seulement et la galerie de Rubens étaient visibles! Les autres toiles étaient dispersées dans les résidences royales ou se perdaient par manque de soins dans les greniers de Versailles. De plus, le cabinet n'était ouvert que quatre heures par jour, deux fois la semaine. Si peu satisfaisant qu'il fût, cet état de choses ne dura même pas. En 1784, presque tous les tableaux qui se trouvaient à Paris en furent enlevés pour être réunis au dépôt de la surintendance à Versailles. Cela n'était-il pas dans l'ordre? Sous l'ancien régime, les œuvres d'art des palais et des châteaux de Paris, de Versailles, de Marly, de Fontainebleau étaient propriété royale. C'était par pure bonne grâce que le roi laissait quelquefois voir ses tableaux à son bon peuple de Paris. Aussi n'avait-on pas à en vouloir au roi si, pour le plaisir d'avoir tel ou tel tableau sous les yeux, à Versailles ou à Trianon, il le faisait enlever de Paris, ou même si, projetant une nouvelle installation du palais du Luxembourg, il donnait l'ordre de le fermer provisoirement, — pour une dizaine d'années. Au reste, à l'étranger, il en était comme en France. Les collections royales ou princières de l'Hermitage, de Vienne,

de Dresde, de Florence, de Naples, de Madrid n'étaient que des collections privées ; ce n'étaient point des musées. La création des musées, en France, où la convention a inauguré le Louvre et fondé les musées de province, à l'étranger, où l'exemple donné par elle a été suivi, est une œuvre de la révolution.

Toutefois, en cela comme en beaucoup d'autres choses, la révolution ne fit peut-être que précipiter l'accomplissement d'une réforme qui était déjà dans l'esprit public et dans l'esprit du gouvernement et qui se fût accomplie un jour. Barère ayant dit à la tribune, le 26 mai 1791 : « Il faut que la galerie du Louvre devienne un musée célèbre et qu'on y déploie les nombreux tableaux de Rubens et autres peintres illustres, » il reçut cette lettre de Duplessis, peintre du roi : « Le projet d'un muséum a été conçu par M. de la Condamine, et M. d'Angiviller, directeur des bâtimens royaux, a adopté ce projet et travaille depuis dix ans à en assurer l'exécution. » Bien que Barère appartînt à la société bien apprise du XVIIIe siècle, il n'y a pas apparence qu'il ait répondu à Duplessis. Le député eût pu dire que, sans mettre en doute la bonne volonté de M. d'Angiviller, on pouvait penser qu'il ne s'était pas beaucoup hâté, — il avait mis dix ans à ne rien faire. La convention alla plus vite en besogne, puisque dès 1793 le Louvre fut ouvert sous le nom de Muséum de la république. On est cependant fondé à croire que, même sans la révolution, il y aurait à notre époque des musées publics à Paris et dans les grandes capitales de l'Europe. Mais sans la révolution, les musées de province n'existeraient pas. C'est la révolution qui a créé les musées des départemens. Ce fut une œuvre inique, puisqu'elle fut fondée par la spoliation, mais pour nous qui, après un siècle, ne devons juger des choses que par leur résultat, c'est une œuvre grande et utile.

I.

Avant que l'assemblée constituante eût décrété la vente des biens des émigrés et l'aliénation des domaines ecclésiastiques, le cri de Camille Desmoulins : « Paix aux chaumières ! guerre aux châteaux ! » avait été pris trop au sérieux. Les meurtres et les pillages avaient ensanglanté et dévasté les provinces. Dans ces journées de carnage que virent les châteaux, les abbayes, les couvens, les églises, combien de tableaux, de statues, de gravures, d'objets précieux furent détruits ! Il suffisait que des armoiries se trouvassent sculptées sur le cadre d'un tableau, apposées sur le plat d'une reliure, gravées dans un cartouche au bas d'une estampe, pour que le tableau fût lacéré à coups de sabre, le livre brûlé, la gravure déchirée. Au porche des églises, sur les monumens funéraires, le marteau bri-

sait ou mutilait les statues sacrées. Les peintures et les sculptures qui appartenaient à l'art profane et qui n'étaient pas coupables de porter un emblème nobiliaire n'étaient pas épargnées davantage. Les sans-culottes des campagnes détruisaient avec fureur, pour le seul plaisir de détruire. A la fin de 1791 commença la vente des biens des émigrés. Là encore une multitude d'objets d'art furent vendus à vil prix. Si le gouvernement révolutionnaire n'avait arrêté cette rage de destruction, s'il n'eût rappelé ses agens inférieurs au respect dû aux œuvres du génie de l'homme, c'en était fait de tous les trésors d'art de la France. Heureusement, la convention nationale intervint par le décret du 10 octobre 1792, où il est dit : « En procédant à la vente des biens des émigrés, il sera sursis à celle des bibliothèques, autres objets scientifiques et monumens des arts. » Grâce à ce décret, fut sauvé de la dispersion un nombre infini d'objets d'art de toute sorte, depuis le tableau et la statue jusqu'à la figurine de Saxe et à la poterie étrusque. Tous ces objets furent centralisés dans les dépôts des grandes villes, Angers, Grenoble, Marseille, Tours, Bordeaux, Dijon, Lille, Toulouse, où ils furent mis sous les scellés. Pour servir de magasins provisoires, l'administration départementale choisit des églises fermées au culte ou des couvens abandonnés. A Toulouse, ce fut l'église des augustins; à Marseille, le couvent des lazaristes; à Dijon, la maison des bernardines; à Caen et à Lille, les couvens des eudistes et des récollets. Paris eut plusieurs dépôts : les Petits-Augustins, les Capucins, les Cordeliers. A cette multitude de tableaux, de statues et de curiosités, provenant de la confiscation des biens des émigrés et des communautés religieuses, vinrent s'en ajouter un grand nombre d'autres que, souvent au péril de leur vie, des hommes éclairés et courageux avaient sauvés de la destruction pendant le pillage des châteaux et des abbayes.

Les dépôts étaient fermés, les objets d'art sauvegardés, mais nul ne savait ce qu'on en ferait. Il n'avait pas encore été question de musées départementaux. Ce fut Roland qui en eut la première idée, ou du moins qui, en qualité de ministre de l'intérieur, fit connaître ce projet éventuel aux autorités départementales. Le 3 novembre 1792, il adressa cette circulaire à tous les corps administratifs : « Il est indispensable, messieurs, que, conformément à la loi, l'inventaire de tous les objets quelconques qui se trouvent sous les scellés soit scrupuleusement fait et que, d'après cet inventaire, on fasse l'examen et le triage de tous ceux qui paraîtront dignes d'être conservés, tels que les tableaux, dessins et statues de bons maîtres... Vous voudrez bien, sans délai, me faire passer un état explicatif des objets qui auront mérité d'être conservés. D'après le rapprochement de ces états, on jugera de ceux qu'il

paraîtrait convenable de classer dans le muséum ou dans la bibliothèque nationale, et de ceux dont on pourrait former dans les départemens des espèces de sections de ces grands monumens. » Les ordres du ministre furent exécutés. Bientôt le comité d'instruction publique reçut un certain nombre d'inventaires et en fit l'objet de rapports à la convention (1). L'assemblée alloua des gratifications aux citoyens qui s'étaient dévoués à ce travail. Des commissions nommées dans les grandes villes prirent des mesures pour ranger et classer les œuvres d'art des dépôts et pour en former des musées publics. Dès l'an III (1795), Toulouse, Tours, Lille, purent ouvrir leur musée au public. D'autres musées furent inaugurés dans le cours des années suivantes, de 1797 à 1799 : les musées d'Angers, de Grenoble, du Mans, de Dijon.

Le décret de brumaire an V (1796), ordonnant la restitution à leurs propriétaires de tous les objets leur appartenant, eût pu porter un coup funeste aux musées en formation et aux musées nouvellement créés, mais il semble qu'un très petit nombre de personnes eurent l'idée ou furent en situation de présenter des réclamations. Il semble aussi que toutes les réclamations ne furent pas accueillies. Un exemple entre plusieurs. En 1798, François de Bernis, neveu du cardinal, demanda que la galerie de son oncle, dont, à la suite de la confiscation, les tableaux avaient été placés au musée de Toulouse, lui fût restituée. Ses premières demandes restèrent sans résultat. Il fit plus tard appuyer ses réclamations par le cardinal Fesch et par le prince de Talleyrand. Mais le ministre de l'intérieur ayant demandé l'avis du préfet de Toulouse et du démonstrateur du musée, et celui-ci ayant déclaré que les tableaux de la collection de Bernis « faisaient le plus bel ornement de la galerie, que leur disparition produirait un vide à fermer le musée, » tout projet de restitution fut abandonné. On accorda seulement à M. de Bernis l'autorisation de faire retirer « treize portraits de famille déposés dans les magasins du musée. » — Au reste, la sollicitude de l'état à l'égard des musées des départemens ne cessait pas de se manifester. En 1798, Heurtaut-Laneuville fit un rapport au con-

(1) Toutes les municipalités cependant ne s'empressèrent pas d'exécuter la circulaire de Roland. Il fallut la remettre à l'ordre du jour par de nouveaux décrets en date du 8 pluviôse et du 22 germinal an II. Il est permis de supposer que les municipalités, tout en approuvant les projets de Roland pour la création de musées départementaux, étaient un peu effrayées de cette phrase de la circulaire : « On jugera des objets qu'il serait convenable de classer dans le muséum de Paris. » Les municipalités craignaient, si elles envoyaient les inventaires réclamés, que leur ville ne fût dépossédée de ses meilleures toiles. Et, en effet, il y a aujourd'hui au Louvre quelques tableaux qui proviennent des musées ou, à mieux dire, des dépôts départementaux, entre autres le *Parnasse* de Mantegna et le *Combat de l'Amour* du Pérugin. Ces tableaux ont été évidemment transférés au Louvre en exécution de la circulaire ministérielle du 3 novembre 1792

seil des cinq cents concluant à la création d'écoles nationales des beaux-arts dans les principales villes de France et à l'établissement successif de musées auprès de ces écoles. L'année suivante, en brumaire an VII, l'administration centrale, justement inquiète de la conservation des collections départementales, fit promulguer une loi prohibant l'établissement de fabriques ou magasins de matières combustibles dans les locaux et dans le voisinage des locaux renfermant des objets d'art.

L'heure était venue où les musées des départemens allaient s'enrichir glorieusement. Les conquêtes des armées républicaines, les batailles gagnées par Bonaparte venaient de doter la France de trésors d'art qui étaient en même temps des trophées de victoire. Le Louvre regorgeait de chefs-d'œuvre, et plus de seize cents toiles de maîtres étaient déposées, faute de place, à Versailles et dans les magasins du Louvre. C'étaient les rançons de guerre, convenues par les traités et les armistices, de Rome, de Florence, de Parme, de Bologne, de Milan, de Venise. Le 14 fructidor an VIII (1800), le premier consul, sur la proposition de Chaptal, rendit l'arrêté suivant:

« Article 1er. — Il sera nommé une commission pour former quinze collections de tableaux qui seront mises à la disposition des villes de Lyon, Bordeaux, Bruxelles, Strasbourg, Marseille, Rouen, Nantes, Dijon, Toulouse, Genève, Caen, Lille, Mayence, Rennes, Nancy.

« Art. 2. — Ces tableaux seront pris dans le Muséum du Louvre et dans celui de Versailles.

« Art. 3. — Les tableaux ne seront envoyés qu'après qu'il aura été disposé aux frais de la commune une galerie convenable pour les recevoir. »

Huit cent quarante-six tableaux, dont 230 des écoles italiennes, 234 des écoles flamande, hollandaise et allemande, et 382 de l'école française, furent ainsi répartis dans quinze grandes villes de France. Les tableaux français et beaucoup de tableaux flamands et hollandais provenaient de l'ancienne collection royale, de la collection de l'ancienne Académie royale de peinture, des églises et des couvens de Paris. Les tableaux italiens venaient d'être conquis par nos soldats; ils avaient été payés leur pesant de sang. En 1803, le premier consul décida qu'un second envoi serait fait à d'autres villes. Tours, Montpellier, Douai reçurent alors des tableaux. En 1811 enfin, un nouveau décret de l'empereur ordonnait que 211 tableaux seraient répartis entre les musées de Lyon, de Dijon, de Grenoble, de Bruxelles, de Caen et de Toulouse.

Telle est la double origine des grands musées des départemens: les confiscations révolutionnaires et les conquêtes des armées de la république et de l'empire. Leurs fondateurs sont la convention et

Napoléon Ier, ou si on veut rapporter l'honneur d'une création à ceux qui l'ont proposée, Roland et Chaptal.

Depuis leur fondation, les musées des départemens n'ont pas cessé de s'enrichir et par les envois de l'état, et par les acquisitions des municipalités, et par les dons et legs des particuliers. Ainsi le musée de Montpellier, qui fut d'ailleurs miraculeusement favorisé, reçut en 1825, 224 tableaux (donation Fabre); en 1837, 104 tableaux (legs Fabre); en 1838, 79 tableaux (legs Valedeau); en 1864, 28 tableaux et 400 dessins (legs Bonnet-Mel); en 1865, 363 dessins (legs Canonge); en 1868, 88 tableaux (donation Bruyas); en 1873, 60 tableaux (legs Bruyas). Les musées de Lille, de Dijon, de Tours, de Bordeaux, de Montauban, ont aussi reçu des dons et legs considérables, moins importans cependant que ceux qui ont enrichi le musée de Montpellier.

A côté de ces vingt-deux grands musées, dont l'origine remonte à la révolution et au consulat et qui ont été fondés par l'état, il s'est créé, depuis 1809 jusqu'en 1880, une multitude d'autres musées d'une importance plus ou moins grande, En y comprenant les musées purement archéologiques, on en pourrait compter près de deux cents. Ces musées ont des origines bien diverses. Les uns ont été fondés par suite d'un legs ou d'une donation d'un particulier : ainsi les musées d'Avignon, de Cherbourg, de Tarbes, de Perpignan, de Montauban, de Châlons-sur-Marne; les autres par l'initiative du préfet ou du maire, qui ont sollicité des dons de leurs concitoyens et des envois de l'état : tels sont les musées d'Orléans, de Melun, de Brest, de Nîmes, de Périgueux, du Havre, de Nérac, de Dieppe. Certaines municipalités ont fondé à elles seules quelques musées en acquérant d'un coup une importante collection de tableaux ou d'objets d'art; on peut citer dans cette catégorie le musée archéologique de Marseille (Château Borély) et les musées d'Arles, de Vienne. D'autres musées enfin ont été fondés grâce aux dons, allocations et souscriptions des sociétés savantes. Les musées de Narbonne, d'Agen, d'Évreux, de Béziers, de Douai, d'Épinal et la plupart des musées archéologiques sont de ce nombre (1).

Il y a des légendes sur l'origine de certains musées. La chronique scandaleuse raconte que le musée de... a été fondé par un

(1) Tous ces musées, quelle que fût leur origine, ont eu leur part des envois de l'état, qui furent peu nombreux sous la restauration et très rares sous Louis-Philippe, mais qui se sont multipliés sous Napoléon III et sous la troisième république. Depuis vingt ans environ, la direction des beaux-arts fait chaque année un envoi aux musées des départemens. Il a été fait en outre deux grands envois : l'un en 1862, à la suite de l'acquisition de la collection Campana; l'autre en 1872, à la suite du déclassement des réserves du Louvre et du legs Lacaze.

riche amateur du département, qui voulait se créer quelque titre au ruban rouge. Vivement encouragé dans son espoir et de là dans son projet par le maire, qui était son ami, il se dépouilla d'une partie de sa collection et donna par surcroît beaucoup de tableaux achetés tout exprès. Le musée fut inauguré en grande pompe, on prononça des discours à la séance d'inauguration, et on porta des toasts au banquet qui suivit. Quelques mois plus tard, ce fut le maire qui fut décoré. Le musée de Blois a aussi sa légende; mais elle se perd dans la nuit des temps. C'était il y a trente ans, à moins que ce ne fût il y a quarante ans; — on sait que les conteurs de légendes ne précisent jamais les dates. Un grand personnage, (si ce n'était pas un souverain, il ne s'en fallait pas de beaucoup), faisait alors la cour de très près à une jolie ingénue de la Comédie française. Au cours d'un voyage, il eut le désir de revoir l'ingénue. Il lui écrivit pour lui fixer un rendez-vous au musée de Blois; en même temps, il faisait télégraphier au maire de Blois la date de sa prochaine visite au musée. Le malheur était qu'il n'y avait pas de musée à Blois. Éperdu, le conseil municipal s'assemble, se consulte, discute. Quant à convaincre d'ignorance le grand personnage en lui écrivant que Blois n'a jamais possédé de musée et à priver ainsi la ville de l'honneur d'une telle visite, on n'y songe pas un instant. Le conseil réfléchit que s'il n'y a pas de musée à Blois, il y a du moins où l'installer: cet admirable château embelli par Louis XII, François Ier et Henri II, que Gaston d'Orléans ne put pas gâter, faute d'assez d'argent. Les conseillers municipaux étaient hommes d'initiative, et le Blaisois est riche en ressources. On avait quarante-huit heures; c'était peu, ce fut assez. On frappa à toutes les portes, dans la ville et aux environs. Chacun donna ou prêta qui un tableau, qui une tapisserie, qui une statuette, qui une arme. (C'est ainsi qu'on eut le portrait authentique de Ronsard, qui est une des curiosités du musée.) Les conseillers municipaux allèrent jusqu'à décrocher leurs portraits de famille. L'auguste visite eut lieu, la galante entrevue aussi. Et voilà comment, raconte la légende, fut fondé le musée de Blois, qui est devenu un des beaux musées de France.

II.

Aujourd'hui presque toutes les villes importantes ont un musée. Il y a cependant des exceptions et des anomalies. Des préfectures comme Foix, comme Mont-de-Marsan, comme Privas n'ont pas de musée, et des chefs-lieux de canton comme Sault, comme Bagnols-sur-Cèze ont leur musée. Évreux, qui est une grande ville, ne compte dans son musée que vingt-deux toiles, tandis que le musée

de Villeneuve-lès-Avignon, qui n'est qu'un pauvre village, en compte cent dix. Plusieurs villes possèdent deux et trois musées. Il y a à Lyon le musée de peinture, le musée lapidaire et le musée du moyen âge; à Bordeaux, le musée de peinture, le musée archéologique et épigraphique, le musée des sculptures, le musée des armes; à Marseille, le musée des arts et le musée archéologique; à Rouen, le musée de peinture, le musée céramique et le musée des antiquités; à Nancy, le musée de peinture et le musée historique; à Limoges, le musée de peinture et le musée céramique; à Orléans, le musée de peinture et le musée Jeanne-d'Arc. Dans quelques cités, comme à Lyon, à Narbonne, à Toulouse, ces divers musées sont installés dans un même local, bien qu'administrés par des conservateurs différens. Dans d'autres villes, ils occupent plusieurs locaux, souvent fort éloignés les uns des autres. Il en est ainsi à Marseille, à Rouen, à Nancy, à Bordeaux. Si beaucoup de nos musées méritent à peine, par la petite quantité des toiles, le nom de cabinets d'amateurs, d'autres, par le nombre et même par le choix, peuvent compter parmi les grands musées de l'Europe. Prenons des points de comparaison. Le Louvre, à ne compter que les tableaux exposés, a environ 2,200 toiles; la galerie des Offices, à Florence, a 1,300 tableaux, la *National Gallery*, de Londres, en a 2,000, le musée de l'Académie des Beaux-Arts, à Venise, en a 500. Or, les musées d'Avignon, de Bordeaux, de Dijon, de Lille, de Lyon, de Montpellier, de Rouen possèdent de 600 à 800 tableaux, et ceux de Caen, de Marseille, de Nîmes, d'Orléans, de Toulouse, de Tours, de 400 à 600 toiles. Les chiffres s'abaissent pour les autres musées. Les musées de Blois, de Douai, du Havre, de Nancy, de Narbonne, de Rennes comptent encore de 200 à 400 toiles; mais les musées d'Avranches, de Brest, de Melun n'ont plus que 100 toiles; celui de Dieppe a 74 tableaux, celui de Saint-Malo 58 tableaux, celui de Nérac 50 tableaux, celui de Tournus 22 tableaux, celui de Cahors 9 tableaux.

Au point de vue administratif, les musées des départemens sont divisés en trois catégories : les musées nationaux, les musées départementaux, les musées communaux ou municipaux. Les musées nationaux qui, hors Paris, ne sont qu'au nombre de trois : le musée de Versailles, le musée archéologique de Saint-Germain et le musée céramique de Sèvres, sont organisés et administrés comme le Louvre et le Luxembourg. Ils appartiennent à l'État, ont à leur tête des conservateurs nommés par l'état, sont installés dans des bâtimens de l'état, ressortissent entièrement à la direction des Beaux-Arts, qui subvient à leur entretien et à leurs dépenses.

Les musées départementaux sont assez nombreux. Ils appartiennent aux départemens, et le plus souvent aux sociétés savantes

qui les ont fondés. Dans le premier cas, c'est le préfet, en qualité d'administrateur du département, qui nomme le conservateur; dans le second cas, c'est la société savante. Il arrive fréquemment qu'un musée départemental est administré par une commission et non par un conservateur. D'ailleurs les conservateurs des musées départementaux sont rarement rétribués. Les musées départementaux reçoivent des allocations des conseils généraux, des allocations des sociétés savantes, et quelquefois, mais le cas est rare, des allocations des conseils municipaux. Par contre, ce sont toujours les conseils municipaux qui concèdent à ces musées des locaux appartenant à la ville. Presque tous les musées départementaux sont des musées archéologiques. Les principaux sont le musée archéologique de Rouen, le musée gallo-romain de Sens, le musée d'Épinal, le musée historique d'Orléans.

Les musées communaux ou municipaux sont de beaucoup les plus nombreux. Ils appartiennent aux villes, sont administrés sous la surveillance des conseils municipaux. Dans certaines grandes villes, Bordeaux, Marseille, Toulouse, il y a, outre les conservateurs, une commission, dite du musée ou des beaux-arts, délégation du conseil municipal à laquelle doit se référer le conservateur, et une commission consultative pour les acquisitions, nommée parmi les artistes et les amateurs de la ville. D'ailleurs, comme toutes les commissions en général, celles-ci ne servent absolument à rien. Les conservateurs sont choisis soit parmi les peintres de la ville, — célébrités de clocher qui valent quelquefois mieux, quelquefois moins que leur réputation, — soit parmi les amateurs et les archéologues : il en est de fort instruits. Parfois c'est un peintre originaire de la ville qui, après avoir vécu à Paris et y avoir obtenu du succès, est revenu pris du mal du pays. Louis Boulanger et Célestin Nanteuil, deux gloires un peu oubliées de l'école romantique, ont été successivement conservateurs du musée de Dijon. Nous avons retrouvé M. Achille Zô au musée de Bayonne, M. Jalabert au musée de Carcassonne, M. Ulysse au musée de Blois. Dans la plupart des villes, le budget du musée est trop pauvre pour que le conservateur puisse être payé. Il ne touche des appointemens (de 600 francs à 1,800 francs), que s'il est en même temps directeur de l'école de dessin ou bibliothécaire-archiviste. C'est seulement dans les grandes villes qu'un traitement spécial est affecté au conservateur du musée. Le traitement varie entre 1,000 francs et 4,500 francs.

Les musées occupent des bâtimens appartenant à la ville. La plupart des grandes villes ont construit ou construisent en ce moment des édifices spécialement consacrés à leurs collections d'art. Marseille a donné à ses deux musées une installation digne de cette

grande cité : le Château Borély, immense construction Louis XIV, située au milieu d'un parc, au Prado, près de la mer, et le Palais des Arts, ce magnifique monument dont on s'est si maladroitement inspiré pour le palais du Trocadéro. Les musées de Montpellier, de Tours, d'Avignon, sont vastes, bien aménagés, d'un bel aspect. Le musée d'Amiens est un grandiose édifice; le grand escalier, à double révolution, est décoré des belles peintures de Puvis de Chavannes : la *Paix*, la *Guerre*, l'*Été*, l'*Automne*, qui ressortent admirablement dans le cadre sévère des parois et des colonnes de pierre. On achève le musée de Bordeaux; à Rouen, à Nîmes, on s'occupe à transporter les tableaux de l'ancien dans le nouveau musée. Toulouse vient de voter trois millions pour la construction d'un musée. Les villes moins riches ou moins généreuses ont dû placer leurs collections soit dans des églises fermées au culte et autres bâtimens plus ou moins bien aménagés en musées, soit dans un certain nombre de salles de l'hôtel de ville. Ceci est le cas presque général. La très grande majorité des musées de province occupent, suivant leur importance, une salle, un étage ou une aile de l'hôtel de ville. Si pareille installation est parfois misérable, elle est parfois très belle quand l'hôtel de ville est comme à Dijon l'ancien palais des états de Bourgogne, comme à Caen l'ex-couvent des eudistes, comme à Narbonne, l'ancien évêché, moitié palais et moitié forteresse.

Les musées communaux reçoivent des allocations du conseil municipal; ils ne reçoivent que tout à fait exceptionnellement des allocations du conseil général. Les allocations municipales varient selon la richesse des villes, mais surtout selon le plus ou moins de goût pour les arts des conseillers municipaux. Il en est beaucoup qui n'ont de goût que pour les chemins vicinaux. On ne doit donc pas juger du budget d'un musée par l'importance de ce musée, ni par celle de la ville où il se trouve. Si le budget du musée de Marseille est de 20,000 francs et celui du musée de Toulouse de 15,000 francs, le musée de Rouen n'a que 9,000 francs et le musée de Bordeaux n'a que 7,000 francs. Le petit musée de Béziers a un budget de 3,500 francs et l'important musée d'Orléans n'en a qu'un de 1,800 francs. A Lisieux, on alloue 200 francs par an pour l'entretien du musée! Il y a même des conseils municipaux qui ne veulent pas voter un sou pour le musée. Il en est ainsi à Melun, à Dreux, à Tarbes. Indépendamment de l'allocation municipale, certains musées possèdent un revenu provenant d'un legs. Le musée de Pau a un revenu de 8,000 francs, celui d'Avignon un revenu de 4,000 francs, celui de Montpellier un revenu de 3,500 francs, celui d'Orléans un revenu de 900 francs. Les musées

qui sont en état de vivre de leurs rentes, comme on dit, sont en nombre très limité. Les allocations et les revenus des musées servent à payer les conservateurs et les gardiens, à subvenir à l'entretien, aux restaurations, aux encadremens, à solder les frais de port et d'emballage des envois de l'état, qui sont à la charge des musées. Le surplus est employé à l'acquisition de tableaux et d'objets d'art. Mais on conçoit qu'après qu'on a tout payé, il ne reste rien ou à peu près rien pour les acquisitions. Loin de pouvoir acheter des tableaux, la plupart des conservateurs ont à peine les fonds nécessaires pour les restaurations, les rentoilages, les cadres. Il y a dans une petite ville du midi un musée où, sur cent cinquante toiles, cent quarante n'ont pas de bordure. Dans d'autres musées, des tableaux de valeur se perdent complètement, faute d'un simple rentoilage. Doit-on reprocher aux conseils municipaux l'insuffisance des budgets des musées? Peut-être, si on en juge par ce que font certains d'entre eux et par ce que ne font pas certains autres. Telle ville dont les revenus sont cependant peu élevés vote pour le musée des crédits importans, et telle ville qui est plus riche ne vote qu'une somme dérisoire ou même ne vote aucun crédit. Et pourtant les musées sont un cours d'histoire figurée : ils ouvrent l'esprit aux grandes choses et aux grands faits, les yeux au sentitiment de la forme, si utile à un peuple qui, dans l'industrie d'art, est un grand producteur. Les conseils généraux ne sont pas moins indifférens. Quand le musée porte le titre de musée départemental, ils n'hésitent pas, quel que soit son peu d'importance, à voter un crédit. Si, au contraire, le musée est un simple musée communal, ils feignent d'ignorer son existence et ne votent aucun crédit. Est-ce donc que les villes ne font pas partie des départemens?

III.

Dans ce tableau de l'organisation et de l'administration des musées de province, il n'a pas été question du rôle de l'état. C'est que l'état n'y a aucune part. Les grands musées de province ont été fondés par l'état; tous, petits et grands, ont été et sont encore chaque année enrichis par l'état; et selon la législation actuelle, l'état qui, en vertu de la loi de 1839, a toute autorité sur les bibliothèques, n'a pas même un droit de contrôle sur les musées. D'après la loi stricte, un conseil municipal pourrait, sauf autorisation du ministre de l'intérieur, vendre ou aliéner tout ou partie d'une collection d'art sans que la direction des Beaux-Arts fût fondée à s'y opposer. Il y aurait en tout cas matière à procès. D'a-

près la loi stricte, la direction des Beaux-Arts n'aurait pas plus le droit de faire inspecter un musée de province qu'elle n'a celui de faire inspecter une collection particulière. En fait, les choses se passent autrement. Les municipalités, même celles qui ne font rien pour leur musée, sont trop fières d'en posséder un pour songer à le vendre. Les représentans de l'état, quand par hasard il s'en présente dans un musée de province, sont toujours fort bien accueillis; leurs avis même sont souvent écoutés. Au reste, si l'état se trouve aujourd'hui privé de tout droit de contrôle sur les musées des départemens, c'est qu'il s'est bénévolement désarmé en laissant tomber en désuétude la loi de brumaire an VII, non abrogée, et en négligeant de faire considérer ses envois comme des dépôts et non comme des dons. S'il y a don, le don du moins est conditionnel. L'arrêté ministériel du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803), qui mit les bibliothèques et les musées à la disposition des villes, à la charge par celles-ci de pourvoir aux dépenses de ces établissemens devenus désormais leur propriété, a implicitement le caractère d'un contrat. L'état n'a pas donné livres et tableaux pour que les villes en fissent ce que bon leur semble, les vendissent, les échangeassent, les laissassent pourrir ou manger aux rats. Il les a donnés pour un usage déterminé et à certaines conditions. Il a donc le droit de constater si ces conditions sont remplies; il a le droit de veiller à ce qu'elles soient exécutées. Il en est de même des legs et des dons des particuliers. Quand un amateur lègue sa collection à un musée, c'est afin que cette collection porte son nom, qu'elle ne soit pas dispersée, qu'elle serve à l'étude des beaux-arts. S'il pouvait penser que cette collection, dont, dans un intérêt supérieur qui l'absout, il frustre ses héritiers, serait vendue par la ville, il préférerait qu'elle fût vendue au profit de ses parens ou de ses amis.

Théoriquement donc, l'état a le devoir, et par conséquent il devrait avoir le droit d'exercer un contrôle sur les musées de province. Au point de vue pratique, ce contrôle est-il nécessaire? Ne faut-il pas laisser les choses comme elles sont? tout n'est-il pas pour le mieux dans les musées? Nos visites dans les musées de province nous permettent de répondre à ces questions. L'intérêt des musées exige impérieusement le contrôle de l'état. Pour le prouver, il n'y a pas de plaidoirie à faire, il n'y a qu'à citer des faits. On peut évaluer à cent trente les musées des départemens qui méritent le nom de musée. Or, sur ces cent trente musées, il en est certainement la moitié qui appelle l'attention vigilante de la direction des Beaux-Arts.

Dans certains musées, le catalogue n'existe pas, l'inventaire même

est incomplet, les tableaux sont mal classés et mal placés; des conservateurs, nouvellement nommés, ne savent ni de qui sont les tableaux, ni d'où ils viennent, — ils ne peuvent donner aucun renseignement, n'en ayant eux-mêmes reçu aucun. Ailleurs, il n'y a pas de conservateur, le conseil municipal ne vote aucun fonds, la commission ne se réunit jamais, le musée n'est ouvert au public qu'une fois par mois, comme à Melun et à Sens, ou reste deux ans et demi fermé, sans aucun motif, comme à Bernay. A Libourne, le conseil municipal a trouvé bon d'échanger avec la fabrique de l'église paroissiale les *Vendeurs chassés du temple* de Manfredi (tableau provenant du Louvre) contre un mauvais tableau de l'école de l'empire qui remplit à lui seul une immense paroi du musée. A Bordeaux, on a échangé aussi avec l'église Saint-Michel un magnifique Jordaens contre je ne sais plus quelle grande toile. Dans plus de trente musées, la place manque totalement, et un grand nombre de peintures sont reléguées dans les greniers. Combien de tableaux appartenant à des musées sont placés dans les églises, les préfectures, les établissemens scolaires! Chose véritablement inouïe, à Limoges, le musée a disparu! Il y avait un musée, il n'y en a plus. C'est à croire qu'un prestidigitateur a passé par là. Ce musée possède ou à mieux dire possédait deux cents tableaux parmi lesquels un admirable portrait de Nattier, un Léonard Limosin du plus haut intérêt, un La Tour, des tableaux de Daubigny, de Troyon, de Guillaumet. En 1874, ces toiles, qui occupaient deux des travées du musée céramique, en ont été enlevées de façon à ce que l'on pût installer à leur place de nouvelles collections de porcelaines. Les tableaux ont été placés à la mairie, à la préfecture, au collège, jusque dans les salons du cercle et dans le foyer du théâtre! Quelques-uns, ceux qui n'ont pas été jugés dignes de décorer la préfecture ou le foyer du théâtre, ont été roulés et relégués dans un grenier. De ces tableaux aujourd'hui nul ne s'occupe, nul n'a la responsabilité. Tout le monde, même le préfet de la Haute-Vienne, ignore qu'il y a eu à Limoges un musée de peinture. Il n'y a naturellement pas de conservateur, il n'y a pas de catalogue, il n'y a pas même un inventaire. En fait, il n'y a plus de musée.

Si la majorité des conservateurs qui, sauf dans les grandes villes, ne sont pas rétribués, remplissent leurs modestes fonctions avec un zèle éclairé, si on trouve parmi eux des connaisseurs accomplis, comme le conservateur du musée d'Orléans, des artistes de talent comme le conservateur du musée de Blois, de remarquables érudits comme le conservateur des antiques de Toulouse, il y a aussi beaucoup de conservateurs qui sont tout à fait au-dessous de leur tâche. Certains bibliothécaires, par exemple, qui dans un grand

nombre de petites villes cumulent ces fonctions avec celles de conservateurs du musée, sont sans doute fort instruits en bibliographie et en histoire littéraire, mais pour les choses de l'art, leur éducation est à faire. Ils prendraient volontiers un tableau de l'école milanaise pour un tableau de l'école romaine, un espagnol pour un flamand, un portrait de Porbus pour un portrait de Rubens. Ils font procéder à des restaurations malheureuses, classent mal les tableaux, quand ils les classent, et les placent toujours en dépit du sens commun : les mauvais sur la cimaise, en pleine lumière, les bons touchant le plafond ou à contre-jour. D'autres conservateurs, des amateurs ou des peintres, ont le goût et le sentiment de l'art, mais il leur manque parfois les connaissances qu'il faut pour dresser ou pour réviser un catalogue. Nous connaissons des catalogues où fourmillent les plus téméraires attributions et les erreurs les plus réjouissantes. On s'instruit à les lire. On y apprend entre autres choses étranges que Henri III et Henri de Navarre assistaient du château de Versailles aux opérations de l'armée royale contre les ligueurs, que Séjan et Néron faisaient commerce d'amitié, que le Bronzino appartient à l'école vénitienne.

Cela est mauvais, non point irréparable. Vienne une nouvelle édition des catalogues, ces erreurs disparaîtront. Ce qui est plus grave, c'est qu'un grand nombre de musées, et non des moins importans, sont installés dans des conditions déplorables, non-seulement au point de vue de l'exiguïté des locaux et du mauvais éclairage des peintures, mais au point de vue de la conservation même des tableaux et des objets d'art. Certains musées occupent des rez-de-chaussée d'une humidité extrême. Les tableaux sont constamment couverts de buée; les toiles se distendent sur les châssis; les peintures se détériorent chaque jour davantage. Le musée de Pau est dans ce genre un lamentable exemple. Ce musée est cependant plein d'avenir, grâce à la rente de 8,000 francs dont il dispose et au goût sûr du conservateur. De création récente, il ne contient guère que des œuvres de l'école contemporaine, mais toutes d'un véritable intérêt. Il a cent et quelques tableaux, un Ribot de la dernière puissance, une tête d'Henner d'un effet magique, un Worms d'une proportion inusitée, la fameuse *Batterie de tambours* de Guillaume Régamey, et plusieurs toiles très importantes des maîtres d'aujourd'hui. Par malheur, l'installation est absolument honteuse. Ce musée est situé dans un rez-de-chaussée ou plutôt dans une cave obscure, rongée par l'humidité. Le soleil n'y pénètre pas l'été, l'hiver on ne peut y faire du feu. En toute saison, il y règne un froid humide et pénétrant qui chasse les visiteurs, surtout dans cette station hivernale où l'on ne va pas précisément dans l'intention de

prendre des refroidissemens. Des femmes, des jeunes gens qui avaient commencé à faire des copies, ont renoncé au travail dès la première bronchite. Les visiteurs même, qui viennent en foule au musée dans les premiers jours de leur arrivée, — sauf la chasse au renard, il y a peu de distractions à Pau, — n'y retournent jamais. Or, il y a quelques années, la ville de Pau avait un local disponible tout indiqué pour servir de musée. On a demandé en vain que les tableaux y fussent transportés; la municipalité a préféré louer ces bâtimens à un particulier. Le beau musée des antiquités, à Rouen, se trouve aussi dans des conditions détestables d'installation. Il occupe un rez-de-chaussée très humide. Malgré les soins, les armes s'y rouillent, les bois sculptés et les tapisseries s'y pourrissent. Dans d'autres musées, situés sous les combles, en plein midi, les peintures s'effritent et s'écaillent. Elles ne sont pas pour cela à l'abri de l'humidité; quand il pleut, l'eau filtre à travers la toiture. Il en est ainsi à Tarbes, à Châlon-sur-Saône, à Valence. Par les grandes averses, il faudrait un parapluie pour se promener dans les galeries. Les collections épigraphiques, si précieuses qu'elles soient, sont généralement fort mal traitées. Les conseils municipaux, qui comprennent souvent l'intérêt des tableaux, ont le plus absolu dédain pour « les vieilles pierres. » Ils leur concèdent généreusement des hangars ouverts à tous les vents, où la pluie fouette, où la neige tourbillonne. Là, les sculptures, les inscriptions, les fragmens d'architecture sont placés sans ordre les uns sur les autres et les uns devant les autres. Le beau musée gallo-romain de Sens, le musée épigraphique de Bordeaux, l'immense collection lapidaire de Narbonne, sont des chaos où Borghesi lui-même perdrait son latin. De plus, à l'action de la pluie, les lettres s'effacent et les pierres se délitent.

Il y a pire encore. Plusieurs musées sont sans cesse menacés par l'incendie. Le musée de Bordeaux a brûlé deux fois, le musée historique de Nancy a brûlé, un commencement d'incendie s'est déclaré au musée de Narbonne; mais on ne prend pas plus de précautions pour cela. Des musées sont placés dans des édifices contigus à des théâtres, à des fabriques de produits chimiques, à des magasins de spiritueux; d'autres ont telle de leurs salles employées à des expériences de gaz, à des laboratoires de chimie. Le musée de Dijon est un des plus considérables et des plus curieux de la France. Il possède entre autres trésors d'art une collection sans prix de peintures et de sculptures de l'ancienne école de Bourgogne. Or, au-dessous des seize salles et galeries qu'il occupe au premier étage de l'hôtel de ville, les boutiques et les caves sont louées à des marchands de bois d'ébénisterie, à des épiciers, à des marchands de vins. Une imprudence, un accident, et voyez quel beau feu feraient ces

bois vernis, ces touries de pétrole, ces estagnons d'huile, ces bidons d'essence minérale, ces barils d'eau-de-vie! A Périgueux, le musée occupe un même bâtiment avec une fabrique de spiritueux, A Mâcon, à Bayonne, à Tonnerre, le musée est contigu au théâtre. On sait que la destinée fatale des théâtres est d'être brûlés. Les musées installés dans les vieilles églises ne sont pas menacés par le feu, mais les visiteurs n'y entrent pas sans danger. Les touristes devront se défier de l'église Sainte-Anne, qui sert d'abri au musée archéologique d'Arles. Une longue et large fissure s'est ouverte au sommet de la voûte, près du portail; déjà quelques briques s'en sont détachées. Il est heureux que personne ne fût dans ce musée au moment de cette chute de près de 40 mètres. Si on n'y veille, toute la partie antérieure de la voûte s'écroulera.

Quand les municipalités se décident à faire construire un musée, les meilleures précautions sont certainement prises contre l'incendie, l'humidité, l'ardeur du soleil. Mais pour l'installation même, la construction est-elle toujours bien entendue? Le musée de Bordeaux, par exemple, qui a subi tant de vicissitudes, — depuis sa fondation, il a été brûlé deux fois et « déménagé » huit ou dix fois, il a depuis neuf ans une installation dérisoire, humide, sans jour et sans place, — a-t-il enfin la chance d'être un musée modèle? Nous ne le pensons pas. Fidèle aux théories architectoniques en honneur aujourd'hui, l'architecte n'a pas voulu s'inquiéter de la destination de l'édifice qu'il avait à construire. Ce sont deux longues galeries, fort belles et fort vastes, mais qui ne se relient pas l'une à l'autre. De telle sorte qu'après avoir visité une galerie, il faudra, pour entrer dans l'autre, traverser un grand jardin. Par le beau temps, il n'y aura que demi-mal, mais quand il pleuvra, et il pleut souvent à Bordeaux, on marchera sous la pluie sur un sol détrempé. Ajoutons que Bordeaux possède, outre son musée de peinture, un musée épigraphique, un musée d'armes, un musée de sculptures antiques qui sont disséminés aux quatre coins de la ville et installés dans des conditions déplorables. Si curieux qu'ils soient, personne ne les visite. N'eût-il pas mieux valu élever d'un étage le nouveau musée de peinture, qui n'est qu'un rez-de-chaussée sur caves, placer au premier étage les tableaux et les dessins, et transférer dans les salles du rez-de-chaussée les collections épigraphiques et archéologiques? Ainsi, Bordeaux eût eu un musée hors ligne, un petit Louvre. C'est un tel conseil qu'aurait pu donner à la municipalité de Bordeaux la direction des Beaux-Arts, si elle ne devait rester, de par la législation actuelle, absolument étrangère à tout ce qui regarde les musées des départemens.

A un autre point de vue, celui de l'accroissement des richesses

des musées, il serait utile que ces musées fussent reliés à l'administration des Beaux-Arts par des rapports suivis et fréquens. En 1872, on a classé au ministère les musées des départemens en musées de première, de deuxième et de troisième classe. Bien comprise pour les grands musées, cette classification est tout arbitraire pour les musées de moindre importance, sur lesquels on n'avait que des renseignemens insuffisans. Ainsi le musée de Béziers, qui possède 156 tableaux intéressans, est musée de troisième classe, et le musée de Castres, qui n'a que 54 toiles sans valeur, est musée de deuxième classe. C'est cependant cette classification qui sert de base à la répartition des envois de l'état après les Salons annuels. De plus, on a beau posséder au ministère les catalogues des musées, qui souvent ne sont plus à jour et que d'ailleurs on ne pense pas à consulter, on ignore à peu près les besoins de ces musées, le caractère de leurs collections, les locaux dont ils disposent. C'est ainsi qu'on envoie à tel musée déjà encombré une grande toile que le conservateur ne pourra placer que debout sur un chevalet, masquant les tableaux de tout un panneau, et qu'on expédie à tel autre musée un tableau de petite dimension qui sera comme perdu sur une paroi à peine remplie. Au musée de Toulouse, qui a plus de cinq cents tableaux, il n'y a pas un seul paysage de l'école contemporaine ; au musée de Tarbes, qui n'a pas deux cents toiles, il y en a une dizaine. Le musée de Montpellier possède un Reynolds, des Greuze, des petits flamands, des Delacroix, des Courbet, à faire envie au Louvre ; il n'y faut pas de tableaux, il y faut des statues. A Villeneuve-lès-Avignon, le musée, situé dans un hôpital desservi par des sœurs, est une sorte de musée chrétien. Une *Descente de croix*, de Philippe de Champagne, une des plus belles œuvres du maître que nous connaissions, est entourée d'*Ecce homo*, d'*Annonciations*, de *Martyres de saint Pierre*, de portraits d'évêques et de moines. L'administration des Beaux-Arts a envoyé une nymphe peu vêtue qui jure étrangement au milieu de ces saintes figures. Il était d'autant plus aisé d'envoyer là un tableau religieux que ces sortes de tableaux ne sont pas très demandés par les autres musées. Le musée d'Agen est magnifiquement installé ; il a de l'avenir. La commission en retarde l'inauguration, manque de trois ou quatre grandes toiles qui couvriraient une paroi vide. Il faudrait envoyer ces toiles au plus vite. Il y aurait au contraire à cesser provisoirement tout envoi aux musées qui sont en construction ou en réparation, aux musées dont les municipalités ne prennent nul souci, et surtout aux *musées qui n'existent pas*, comme à Mont-de-Marsan, à Foix, à Privas. Ceci mérite explication. La direction des Beaux-Arts croit à l'existence de musées qui sont purement imagi-

naires; mais la raison en est simple. Il y a vingt ans ou il y a dix ans, l'état, à la sollicitation d'un préfet ou d'un député, a envoyé un tableau dans une petite ville de province. On a placé ce tableau dans la salle des mariages de la mairie, et on ne s'en est plus occupé. Mais l'administration des Beaux-Arts a bonne mémoire. Un beau jour elle se rappelle qu'un tableau a été envoyé et elle se dit : « Un tableau a été envoyé là, donc il y a un musée. » En vertu de ce raisonnement, elle envoie un second tableau et cinq ou six ans après, un troisième. Deux ou trois tableaux cependant, accrochés dans une salle de mariages ou dans le cabinet d'un maire, ne constituent pas un musée.

Jamais la répartition des tableaux achetés au Salon n'a été bien faite. Sous la république de 1848 et sous le second empire, il y avait des inspecteurs des musées de province. En 1872, la commission du budget les a supprimés sous prétexte d'économie. Trois mois après, il est vrai, on créait trois nouveaux inspecteurs des beaux-arts qui ne coûtaient pas moins cher à l'état, et qui, leurs fonctions étant mal définies, ne pouvaient rendre aucun service. Or, n'en déplaise à la mémoire de la commission du budget de 1872, les inspecteurs des musées, eux, avaient rendu de vrais services, et ils auraient fait davantage si leurs rapports avaient été lus, leurs conseils écoutés et leurs connaissances mises à profit. Pour la répartition des œuvres d'art dans les musées, il était élémentaire de les consulter, puisqu'ils étaient les seuls qui connussent les musées. Mais l'administration n'y a jamais songé. Une répartition plus équitable et plus intelligente des acquisitions du Salon serait une bonne fortune pour les musées des départemens. La direction des Beaux-Arts a encore pour les enrichir bien d'autres ressources. Elle pourrait leur envoyer des vases et des assiettes de Sèvres, les merveilleux moulages de l'atelier du Louvre d'après l'antique et les chefs-d'œuvre modernes, les belles gravures de la chalcographie. Ces envois seraient accueillis avec la plus grande reconnaissance, surtout par les musées de création récente.

Il est manifeste que le contrôle de l'état est réclamé par la situation actuelle d'un grand nombre de musées des départemens. Il n'est pas moins évident que tous les musées des départemens, sans exception, trouveraient leur avantage à être mis régulièrement en rapport avec l'administration des Beaux-Arts. Dans ces circonstances, la direction des Beaux-Arts n'aurait-elle pas à prendre certaines mesures qui semblent indiquées? Il y aurait d'abord à rappeler aux municipalités que la loi de brumaire an VII, prohibant l'établissement de tout magasin de matières combustibles dans le voisinage des musées et ordonnant même leur translation s'il en existe déjà,

n'est pas abrogée. Le texte de la loi ne prévoit que les dangers de destruction par l'incendie. Mais on doit voir l'esprit de cette loi qui a été édictée pour garantir les objets d'art de la destruction. Or pour les tableaux, les pastels, les dessins, les tapisseries, les sculptures en bois, l'humidité n'est pas moins à redouter que le feu. Selon l'esprit de la loi, les locaux humides devraient être changés ou du moins assainis. Pourquoi aussi avoir supprimé l'inspection des musées des départemens? Ces inspecteurs veilleraient à l'observation de la loi de brumaire, donneraient leur avis pour le placement des tableaux et leurs conseils pour la rédaction des catalogues. Ils renseigneraient l'administration sur l'état et les besoins des musées, que chaque jour modifie; ils s'occuperaient de la répartition des envois annuels. Ils seraient en province les avocats de l'administration et à Paris les avocats des musées. Le ministère aurait encore à envoyer à toutes les municipalités et aux conservateurs des musées une circulaire leur enjoignant de considérer les envois de l'état comme des dépôts et non comme des dons; de réviser les catalogues dans un délai de trois ans et de les rédiger sur le modèle de celui du Louvre. Enfin, peut-être, l'administration des Beaux-Arts pourrait-elle obtenir des municipalités qu'elles lui soumissent la nomination des conservateurs et les plans des musées à construire.

Mais pour que toutes ces mesures ne soient pas illusoires et qu'elles aient une sanction légale, il faut présenter aux chambres un projet de loi sur les musées. Cette loi devra être analogue à l'ordonnance royale sur les bibliothèques, du 22 février 1839, ordonnance qui soumet les bibliothèques communales à la surveillance permanente de l'autorité supérieure et qui défend toute aliénation. Les musées ont la même origine que les bibliothèques. Ils ont été fondés dans les mêmes circonstances. Ils ont reçu, comme les bibliothèques, des legs et des dons des particuliers et des allocations des villes; mais, comme les bibliothèques, ils ont été et ils sont chaque année enrichis par l'état. C'est donc une anomalie inconcevable qu'il y ait une loi sur les bibliothèques et qu'il n'y ait aucune loi sur les musées. Au même titre que les bibliothèques, les musées sont d'utilité publique. Ils ne sont pas faits seulement pour l'étude des artistes et pour le plaisir des connaisseurs. Ils servent à tout le monde. Ils appartiennent à l'enseignement primaire comme à l'enseignement supérieur. Ils frappent les yeux de l'enfant et ils achèvent l'éducation de l'homme.

HENRY HOUSSAYE.

LA

PRINCESSE VERTE

IMPRESSIONS D'ENFANCE

A MA FILLEULE GHITA L.

I.

En ce temps-là je n'avais pas encore tout à fait huit ans. Je passais une bonne partie de mes journées chez mes grands parens Pâquin, qui occupaient un petit appartement dans la maison d'un chapelier du nom de Bonnétée. La maison était située dans une des rues commerçantes de Juvigny, à côté de la salle de spectacle. Le chapelier occupait tout le rez-de-chaussée. Je vois encore, comme si c'était hier, les deux corps de logis séparés par une étroite cour où fleurissaient des balsamines et des capucines, l'escalier blanchi à la chaux, la galerie à pilastres de bois qui y faisait suite et conduisait à l'appartement de mes grands parens, situé au premier étage. De cette galerie, à l'époque où la troupe ambulante donnait ses représentations, j'entendais parfois, de l'autre côté d'un gros mur mitoyen, les accords d'un violon et les voix chantantes des acteurs qui répétaient des vaudevilles; — et je me forgeais toute sorte d'idées étranges au sujet de ce théâtre des grandes personnes, où les marionnettes que j'avais vues à la foire étaient remplacées par des acteurs en chair et en os.

Le logis de mes grands parens Pâquin était la simplicité même.

On entrait tout de go dans la cuisine passablement enfumée, et de là dans une salle à manger très claire, dont les fenêtres donnaient sur la rue. Cette seconde pièce était tapissée d'un papier gris à personnages, représentant des épisodes de la retraite de Russie : — grognards bivouaquant autour d'un feu où cuisait la soupe, grenadiers chargeant à la baïonnette des Russes au schako recourbé en pointe, longues files de cavaliers à manteau traversant une rivière glacée. — Rien qu'à regarder les murs, j'en avais pour des heures de silencieux amusement. Mais ma grand'mère n'aimait pas les enfans « musards ; » elle m'arrachait à ces paresseuses contemplations en m'invitant d'un ton bref à venir auprès d'elle lire à voix haute une page de mon livre de lecture, dont elle suivait les lignes avec une aiguille à tricoter. Je n'allais pas encore à l'école et mon aïeule était chargée de m'inculquer les premiers élémens de lecture et d'écriture.

Elle n'avait pas l'humeur commode, ma grand'mère, et quand j'étais distrait, l'aiguille à tricoter quittait les lignes du livre pour me cingler lestement les doigts. C'était une petite femme sèche, au teint bilieux, avec un nez camard, et des yeux bleus renfoncés qui dardaient un regard sévère à travers des lunettes à branches d'acier. Excellente ménagère, très active, très propre, elle avait l'esprit méthodique et positif et n'admettait pas les fantaisies, pas plus celles de mon grand-père que les miennes. N'importe, malgré ses façons un peu revêches, je passais de bonnes matinées dans la petite salle, en attendant l'heure du dîner, qui avait lieu invariablement à la cloche de midi. En hiver surtout, c'était un plaisir de baguenauder dans cette pièce si intime, près du poêle de faïence qui ronflait doucement, tandis que deux canaris, du haut de leur cage accrochée au mur, n'en finissaient pas de gazouiller. Dans le four du poêle, il y avait toujours quelque bon petit plat qui mijotait ; tout en feuilletant un almanach à images, je respirais voluptueusement le fumet qui s'échappait de la porte du four et je cherchais à deviner, d'après l'odeur, quelle était la surprise culinaire réservée pour le repas de midi.

Tout à coup le bruit d'une canne frappant le parquet résonnait au fond de la galerie, avec l'accompagnement d'une voix de basse, chantant faux, mais sur un ton très joyeux : — Brum ! brum ! brum ! — C'était le grand-père qui rentrait de sa promenade matinale. Il ouvrait vivement la porte et apparaissait enveloppé dans son ample manteau marron à agrafe de métal et à collet de fourrure. Avec lui entrait une bouffée de jeunesse et de bonne humeur. Il avait alors près de soixante-huit ans, mais il était resté gaillard et alerte comme à trente. Grand, sec, droit comme un I et haut sur jambes, il avait encore tous ses cheveux d'un blanc d'argent, et toutes ses dents

saines, solides, bien rangées; avec cela, l'oreille rouge, le teint fleuri, les yeux gris et rieurs bridés dans des paupières ridées, un long nez un peu gobeur, de grosses lèvres rosées, à l'expression gourmande et bienveillante. Il répandait autour de lui une atmosphère de bonté et d'honnête jovialité. Son cœur était ouvert à tout venant comme sa bourse; c'était tout l'opposé de ma grand'mère, qui se montrait très serrée et fort regardante. Ajoutez à cela une franchise et une rondeur militaires, il avait été lieutenant de dragons sous le premier empire, — puis sous-inspecteur des forêts à la restauration, — et vous aurez le portrait de mon grand-père Pâquin.

Quelquefois, les jours de marché, quand le temps était beau et que le grand-père était rentré de bonne heure, il me criait de la cuisine, sans quitter sa houppelande : — Allons, drôle, viens faire un tour de ville ! — Il ne me le disait pas deux fois; j'empoignais ma casquette et mes moufles et nous nous en allions gaîment tous deux jusqu'à la place de la mairie, où les maraîchers étalaient en plein air leurs *charpagnes* pleines de légumes, et où des paysannes, assises les pieds sur leur *couvet* de cuivre jaune, détaillaient des pains de beurre et des pots de crème fraîche. Toutes ces denrées exhalaient une savoureuse odeur de village et d'étable qui me faisait plaisir à respirer. En chemin, nous nous arrêtions aux devantures des charcutiers et des marchands de comestibles. Mon grand-père, qui était un tantinet sur sa bouche, étudiait du regard les bonnes choses exposées à l'étalage : les champignons, les crépinettes truffées, les galantines enveloppées d'un manchon de gelée transparente, les andouillettes appétissantes et dodues. Ses narines se dilataient et ses lèvres gourmandes devenaient humides. Parfois, quand la tentation était trop forte, il me poussait dans la boutique et nous jetions notre dévolu sur un friand morceau que le grand-père payait sans marchander. Seulement, redoutant le courroux de ma grand'mère et se défiant de ma langue d'enfant terrible, avant de remonter chez nous, il me faisait la leçon au sujet des questions insidieuses qu'on ne manquerait pas de nous poser, car la maman Pâquin n'entendait pas raison sur le chapitre des *extras*. Une fois rentrés et la table servie, mon grand-père, tout en chantonnant, déballait le plat de supplément et le déposait d'un air distrait sur une assiette.

— Qu'est-ce que c'est ? grommelaît ma grand'mère en fronçant les sourcils, encore une gourmandise !

— Une occasion, répondait-il timidement, j'ai eu cela presque pour rien.

— Pour rien ! pour rien !.. combien ?

— Vingt sous.

— Ça, vingt sous?.. menteur !

— Demandez plutôt à ce drôle.

Et le drôle était soumis à un interrogatoire en règle, qui tournait toujours à la confusion des coupables. Alors éclataient des gronderies et des récriminations qui se prolongeaient pendant tout le dîner et qui servaient d'expiation à notre gourmandise. Après le dessert, frugalement composé de poires *tapées* et de cerises séchées au four, mon grand-père, allumant sa pipe, allait lire les *feuilles* au Casino; moi, je restais en tête-à-tête avec ma grand'mère et une page blanche que je devais couvrir de *bâtons*. C'était la portion la moins amusante de la journée. Heureusement ma grand'mère aimait le jeu; — on n'est pas parfait. — Vers deux heures arrivaient deux ou trois vieilles dames, ses contemporaines, et on organisait un loto. Je profitais de l'attention avec laquelle ces enragées joueuses surveillaient leurs cartons et poussaient des jetons de verre sur les numéros; je me faufilais adroitement sur la galerie par une porte entre-bâillée, et de là, en trois sauts, je gagnais la boutique de mon ami le chapelier.

J'aimais cette boutique, bien qu'à première vue, elle ne parût pas offrir grand attrait à un enfant. Dans les vitrines à coulisses qui garnissaient les murs on ne voyait, de la plinthe aux corniches, que des spécimens de toutes les coiffures d'homme alors en usage: chapeaux de soie enveloppés dans une coiffe de papier bleu, chapeaux de paille, feutres gris, casquettes. La clientèle de Bonnétée étant surtout composée de gens de la campagne, ces derniers dominaient. Il y en avait de toutes formes et de toutes couleurs : casquettes plates, curvilignes, à côtes de melon, ornées de ganses et de passe-poils, fourrées de loutre ou de vulgaire lapin. Au milieu, dans la boiserie, une glace en deux morceaux reflétait de longues rangées de couvre-chefs. A gauche de la porte, régnait le comptoir où s'asseyaient la demoiselle de boutique et Lise, la fille aînée, cousant des coiffes et piquant des visières. A droite, derrière une muraille de chapeaux étagés sur un châssis à claire-voie, se dissimulaient le laboratoire où le père Bonnétée donnait ses coups de fer et le bureau où il tenait ses écritures. C'était justement dans ce recoin que gisait pour moi le charme de la boutique, car, derrière le bureau, il y avait un placard vitré plein de livres dont on me laissait la libre disposition. Tout le *Cabinet des fées* reposait pêle-mêle avec la *Bibliothèque bleue* dans cette modeste vitrine; je n'avais qu'à puiser.

Perché sur un haut tabouret de paille, les coudes sur le pupitre, le front dans les mains, je dévorais l'un après l'autre ces affriolans volumes recouverts d'un papier à marbrures bleues et rouges.

Pendant ce temps les cliens entraient et sortaient ; le père Bonnétée essayait des casquettes sur d'étroits fronts d'enfans ou sur des têtes embroussaillées de paysans. Le bonhomme s'agitait comme un possédé pour placer sa marchandise à un prix avantageux ; les cliens marchandaient sou à sou la coiffure convoitée. Il y avait des discussions orageuses à propos d'une casquette ou d'un bonnet fourré. Des dialogues passionnés s'établissaient sur le pas de la porte :

— C'est votre dernier mot, monsieur Bonnétée ?

— Je vous jure sur l'honneur que j'y perds.

— Eh bien, coupons la différence en deux.

— Nenni, je n'en rabattrai pas un liard.

— Au revoir donc, à une autre fois, quand vous serez plus raisonnable.

— Jamais !

Les cliens détalaient lentement. Le père Bonnétée s'accrochant d'une main au chambranle de la porte, tendait sa tête pointue et les suivait de l'œil, puis, quand ils étaient déjà au tournant du *Café de la Comédie*, il les rappelait, en leur criant d'un ton désolé :

— Allons, prenez-la, c'est donné !..

Tous ces marchandages comiques, entendus machinalement à travers mes lectures, ne me troublaient guère. J'étais à cent lieues de la boutique du chapelier ; je voyageais dans le royaume de la féerie. Je vivais en compagnie de *Gracieuse* et de *Percinet*, de la *Belle Mélusine* et de *Riquet à la houppe*. Je m'enfonçais avec Aladin dans ces vergers mystérieux où chaque fleur était un diamant et chaque fruit une émeraude ou une topaze. Je maudissais la méchante *Truitonne* et je soupirais avec *Florine :*

> Oiseau bleu, couleur du temps,
> Vole à moi promptement !

Et de fait, du haut des rayons poudreux, l'*Oiseau bleu* descendait pour moi, ailes déployées, et nous nous envolions ensemble vers un pays enchanté. Les jardins plantés de fleurs qui chantent, les oiseaux doués de la parole ; les fées jeteuses de sorts qui changent un homme en arbre et une citrouille en carrosse ; les géans qui gardent des fontaines merveilleuses ; les princesses exilées qui mènent paître des dindons, et les fils de roi qui arrivent de la chasse, juste à point, pour les épouser ; c'était mon monde à moi, le seul beau et le seul vrai à mon sens. Avec cette bonne foi et ce respect du livre imprimé qui caractérisent l'enfant et le paysan, je

croyais que tout ce que je lisais était arrivé. Je connaissais par cœur les moindres volumes de la vitrine, je vivais familièrement avec les personnages de Perrault et de la comtesse d'Aulnoy. Ils avaient pris dans mon imagination une telle intensité de vie que j'en étais comme halluciné, et j'aurais rencontré au détour d'une rue la fée Réséda ou la marraine de Cendrillon que la chose m'eût semblé des plus naturelles. J'avais la mémoire pleine de leurs propos et de leurs gestes; je voyais devant mes yeux reluire les robes couleur de lune et couleur de soleil de Peau d'âne.

Un jour, comme je levais le nez de dessus mon livre, je vis tout à coup à travers le châssis un chatoiement d'étoffes éblouissantes sur le chêne ciré du comptoir. Il y en avait de jaunes d'or, de vert-pomme, de lilas et de mordorées. Au milieu de l'obscur magasin c'était comme une fête de couleurs. Lise et la demoiselle de boutique maniaient doucement ces étoffes soyeuses et les faisaient miroiter à la lumière; puis elles en garnissaient des chaperons, des toques et des bonnets pointus, agrémentés de plumes et de doreloteries. Quel client princier avait pu commander ces mirifiques coiffures au père Bonnétée? Est-ce que les gens du pays des fées, sachant le goût du chapelier pour leur histoire, lui avaient soudain donné leur pratique?... Je me décidai à descendre de mon tabouret et à questionner les demoiselles du comptoir, qui m'expliquèrent la raison de ce luxueux étalage de taffetas et de paillon.

Une troupe ambulante, jouant la pantomime et le ballet, venait de débarquer à Juvigny. Elle devait donner au théâtre sa première représentation, le dimanche suivant, et le directeur avait commandé au chapelier le plus voisin une série de coiffures destinées aux figurans. Or, savez-vous quelle était cette attrayante pièce de début? Rien que le titre me remua des pieds à la tête, quand je lus le jour même, imprimé en lettres grandes comme la main, sur l'affiche rouge collée au mur du théâtre : « *La Belle au bois dormant*, ballet-féerie en sept tableaux, avec changemens à vue et costumes entièrement neufs. » — Dans l'après-midi, tandis que j'errais sur notre galerie, collant mon oreille au mur mitoyen, je distinguais les sons d'une lointaine musique aérienne, toute différente des flons-flons de vaudevilles que j'avais entendus jusqu'alors, et cela acheva de me mettre martel en tête. Le lendemain matin, je manœuvrai de façon à sortir avec mon grand-père, je l'entraînai devant l'affiche rouge, et je n'eus de repos qu'après lui avoir arraché la promesse de m'emmener au spectacle du dimanche.

Le plus difficile fut de faire ratifier cette promesse par ma grand'-mère. Outre son horreur pour les dépenses de luxe, sa sévérité lui

suggérait de nombreuses objections : — on ne devait pas donner sitôt aux enfans le goût des plaisirs ; c'était malsain de veiller; cela me ferait travailler l'imagination, etc. — Il fallut batailler fort et ferme. Nous l'emportâmes cependant, et on décida qu'après le spectacle, je reviendrais coucher chez mes grands parens. — Comme vous pensez, la journée du dimanche me parut d'une longueur démesurée; enfin le soir arriva, mon grand-père agrafa son manteau, et nous partîmes pour le théâtre.

La petite salle modestement tapissée d'un papier vert d'eau, avec ses deux galeries et son étroit parterre, me parut magnifique. J'écarquillais les yeux pour admirer le lustre qui descendait lentement du haut des frises et dont les lampistes allumaient un à un les quinquets fumeux. Je regardais les deux uniques loges, à l'avant-scène: celle du maire et celle du préfet; — les bancs de l'orchestre où de vieux amateurs accordaient leurs instrumens: — et surtout le grand rideau rouge masquant la scène et d'où, de temps à autre, par deux trous pratiqués à hauteur d'appui, des doigts mystérieux s'agitaient curieusement. — La salle s'emplit peu à peu et devint tumultueuse; le chef d'orchestre attaqua l'ouverture. Mon cœur battait violemment. Trois coups résonnèrent sur le théâtre et le rideau se leva.

Je ne vous dirai pas mon éblouissement et mes transports à la vue des seigneurs et des pages en costumes chatoyans qui peuplaient la scène. Aux sons d'une musique douce, en sourdine, les fées arrivaient sur des chars vaporeux. Elles descendaient d'un nuage, aigrette au front, baguette en main, pirouettaient et faisaient chacune un don à la jeune princesse. Des cuivres éclataient aux accords menaçans : la vieille fée qu'on avait oubliée apparaissait et prédisait en branlant sa tête rechignée que la princesse mourrait en se perçant la main d'un fuseau. Au tintement d'un timbre invisible, le décor changeait et l'on était transporté dans le galetas d'une fileuse, où la prédiction de la méchante fée devait s'accomplir.

J'avais le cou tendu vers la scène. Tout ce qui s'y passait constituait pour moi la réalité; le reste n'existait plus ou ne me semblait qu'un accessoire désagréable. Les entr'actes m'étaient insupportables et je ne commençais à vivre que lorsque le rideau se relevait. Mon enivrement fut au paroxysme quand l'enchantement de la fée Azur commença, et qu'une fois la princesse évanouie sur son lit à colonnes, toute la cour fut soudain engourdie. — Les pages accoudés aux portes, les suisses appuyés sur leur hallebarde, les files de marmitons apportant des plats; — tout ce monde, sur un coup de baguette, se figea dans le sommeil. Puis le silence se

fit sur le palais endormi, les arbres grandirent tout autour, le lierre s'étendit sur les fenêtres, jusqu'au moment où le fils du roi arriva, beau comme le jour, resplendissant dans son costume de velours pailleté d'acier. Il traversa lentement la scène assoupie, s'agenouilla au chevet de la belle princesse qui se réveilla et sourit; et immédiatement les pages s'étirèrent, les hallebardiers firent résonner leurs piques, les marmitons reprirent leur course affairée; les dames commencèrent à marcher, à se congratuler et à danser des sarabandes. Un ballet succéda à la pantomime, avec des trémoussemens, des jetés-battus, des frissonnemens de jupes de gaze tournoyantes... Le rideau était tombé, et je ne bougeais pas, espérant qu'il se relèverait encore sur un nouveau tableau. Il fallut que mon grand-père m'arrachât de dessus ma banquette et m'entraînât dehors. Au logis, nous trouvâmes ma grand'mère, qui nous attendait en tricotant et en bougonnant. Tout échauffé encore, je voulais lui raconter les merveilles de la représentation, mais elle ne m'en laissa pas le temps. En un tour de main, je fus déshabillé et couché dans le lit de la *chambre d'amis*. Je m'assoupis difficilement; il me semblait toujours être en pleine féerie. A un certain moment, je me réveillai en sursaut, j'entendis le tintement grave d'un timbre et j'ouvris les yeux dans l'obscurité, croyant assister à un nouveau changement de décor... Mais ce n'était que la sonnerie de la pendule d'albâtre, et je me rendormis du profond sommeil des enfans.

II.

Bien qu'il eût pris sa retraite, mon grand-père avait conservé ses goûts et ses habitudes de forestier. L'existence casanière du domicile conjugal et même les plaisirs du cercle ne lui allaient pas longtemps; pendant l'étroite réclusion des jours d'hiver, il souffrait visiblement de la nostalgie des arbres. Il fallait toujours à ses poumons l'air et l'odeur des forêts où il avait vécu pendant les années de sa verte maturité. Aussi, dès son installation à Juvigny, s'était-il empressé d'acheter sur le haut plateau de Véel un taillis d'environ trois arpens où, de mars à novembre, il passait le meilleur de ses journées, et où je l'accompagnais, le jeudi, quand ma grand'mère voulait bien me donner *campos*.

Après mes longues stations dans la chapellerie en compagnie des contes de fées, ces excursions au bois du Juré faisaient mes délices. Dès la fin de février, quand j'entendais les merles siffler et que je voyais jaunir les chatons du noisetier de notre jardin, je ne manquais pas chaque matin de demander : « Grand-père, le beau

temps est-il revenu, et irons-nous bientôt au bois? » Mais lui, aspirant l'air humide et regardant la terre détrempée par le dernier dégel, répondait en hochant la tête : « Attendons un peu, il fait encore trop mauvais marcher. »

Enfin un soir, après avoir interrogé le baromètre et regardé le couchant, il me criait : — Il fera beau temps demain, drôle; lève-toi de bonne heure, nous irons au bois.

Le lendemain, à huit heures, j'étais prêt. Le grand-père fourrait dans son vaste carnier de cuir son tabac, sa serpette, le pain et le jambonneau du déjeuner; il boutonnait autour de ses longues jambes des houseaux de toile bleue, passait sa blouse, coiffait sa casquette de cuir et nous partions.

Laissant derrière nous le faubourg de Véel tout résonnant du bruit sec des métiers de tisserands, nous montions une côte resserrée entre deux talus de vignes; au bout d'une demi-heure, nous arrivions à la plaine où les alouettes chantaient déjà et d'où l'on voyait fuir la lisière violette des taillis.

Notre bois était le quatrième à gauche. Un pommier sauvage en marquait l'entrée. Au milieu se dressait une baraque en planches où il y avait une cheminée, un trou servant de cave, une citerne, et où l'on pouvait faire la cuisine au besoin. Entre deux rangs de cerisiers, un petit parterre planté de troënes et de roses paysannes égayait l'accès de la maisonnette, puis à droite et à gauche s'étendait le taillis, percé de sentiers sinueux où, en automne, on tendait aux petits oiseaux. C'était là le royaume du grand-père et le mien.

Sitôt la porte de la baraque ouverte, nous allumions un feu de branches sèches; le grand-père, tout en fumant, écussonnait des églantiers, taillait des pieux ou élaguait les branches qui obstruaient les *sentes*, et moi, la bride sur le cou, je prenais ma course à travers le taillis qui me paraissait immense.

Presque toujours seul pendant ces longues et claires journées printanières, je liais connaissance avec les arbres et les fleurs du bois. Tout le monde forestier se révélait à moi brin à brin, j'y faisais à chaque visite des découvertes qui me transportaient de joie. Tantôt c'était un chaton de saule à l'odeur mielleuse, aux étamines de poudre d'or ; tantôt une anémone blanche qui fleurait l'amande, ou les premiers boutons roses du jolibois s'épanouissant sur l tige encore veuve de feuilles. A l'âge où j'étais, tout est surprise et enchantement : le nid d'un oiseau ou d'une guêpe, la chrysalide d'un papillon, les excroissances d'une feuille de chêne, la semence qui sort de la terre, le fruit qui se noue sous la fleur, les fils d'araignée qui flottent dans l'air. L'enfant qui arrive au milieu

de la nature, et qui ouvre pour la première fois tout grands ses yeux et ses oreilles au spectacle de la vie extérieure, l'enfant a les surprises, les soudaines frayeurs, les splendides éblouissemens de l'homme primitif. Mes sens s'épanouissaient dans cette existence en plein bois. Je voulais toucher à tout et goûter de tout. Pareil à un cabri sauvage, je broutais à même les jeunes pousses, essayant mes dents et mon palais à toutes sortes d'alimens forestiers! Mûres des friches, senelles des haies, baies juteuses et sucrées de la bourdaine, tiges de la douce-amère, fraises et framboises des bois, alises, faînes et noisettes, j'avais une insatiable curiosité gourmande, et je l'expiai cruellement une fois où, trompé par l'apparence appétissante de la sève de l'euphorbe commune, je me brûlai la langue en suçant les tiges laiteuses. La tête pleine de mes histoires de fées et d'enchanteurs, je peuplais le bois d'êtres imaginaires. Grisé par la solitude, j'évoquais tout haut les fées dont j'avais lu les aventures. Souvent assis au bord d'une petite mare, entourée de joncs et de menthes, ombragée de noisetiers et d'érables, j'attendais avec confiance le moment où une fée viendrait y puiser de l'eau, espérant que, charmée de ma bonne grâce et de ma politesse, elle me ferait quelque don merveilleux, comme par exemple de ne pouvoir ouvrir la bouche sans en voir sortir une fleur ou une pierre précieuse. Je la suppliais mentalement d'accourir et d'exaucer ma prière; parfois même je m'imaginais que le don m'était déjà octroyé, et je parlais tout haut pour voir si mes lèvres n'allaient pas laisser tomber quelques joyaux... Mais rien! — Dépité de cette attente trompée, je frappais du pied la terre, en maugréant tout bas : — Bête de fée! — Puis, saisi d'une subite terreur à la pensée que la fée ainsi injuriée était capable de me punir d'une façon exemplaire, je m'enfuyais épouvanté de mon irrévérencieuse audace.

A la lisière du taillis, il y avait un grand champ de blé, puis une sorte de friche envahie par les fougères et les ronces qui ondulaient, vertes et blondes, sous le ciel; tout au loin, à une distance qui me semblait infranchissable, le terrain se relevait et les bois recommençaient. Mon grand-père appelait cette lointaine forêt moutonnante « le grand bois » et rien que ce nom faisait germer dans ma tête un monde de suppositions mystérieuses. J'avais fini par imaginer que ce « grand bois, » devait être le véritable séjour des fées et des princesses enchantées qui dédaignaient de venir dans notre taillis trop modeste. Pendant de longues après-midi, je regardais avec des yeux pleins de convoitise et d'anxiété cette masse boisée et brumeuse où des arbres de haute futaie s'élevaient de distance en distance comme des nuages verdoyans. Le soir sur-

tout, quand les ombres grandissaient au soleil couchant, quand les vapeurs s'élevaient, je me sentais pris d'un vague et tourmentant désir de franchir les blés et les friches et d'aller chercher aventure dans cet inconnu.

Le vent murmurait faiblement dans les chaumes; des ramiers à l'aile mélodieuse traversaient lentement le ciel marbré de nuages roses, les geais se remisaient dans le taillis en se chamaillant; parfois un berger, enveloppé dans sa limousine, apparaissait dans l'espace découvert, poussant lentement devant lui ses moutons serrés les uns contre les autres. Et je rêvais à la fabuleuse princesse qui devait habiter sans doute quelque palais enchanté dans le plus profond de cette forêt ténébreuse. A force d'y rêver, j'en étais arrivé à me persuader que la princesse existait réellement. Mes yeux constamment fixés sur le même point de l'horizon finissaient par avoir des visions qui tenaient du mirage. Je croyais, comme dans le conte de *la Belle au bois dormant*, apercevoir au-dessus des cimes des arbres, les vagues formes des tourelles pointues et les toits aigus d'un château fantastique. J'avais même rétabli toute l'histoire merveilleuse de ma princesse inconnue. Elle s'appelait la *Princesse Verte*. On l'avait ainsi nommée parce qu'elle était vêtue d'une tunique de soie verte et qu'elle avait dans ses cheveux blonds un diadème d'émeraudes. Un enchanteur, ennemi de sa famille, l'avait enlevée à son père et à sa mère le roi et la reine du Kurdistan, et l'avait enfermée au fond des bois, dans ce château dont l'accès était défendu par des dragons et des salamandres.

A partir de ce moment, tout ce qui m'arrivait de bon ou de mauvais, je le rapportais à la Princesse Verte. Quand ma grand'mère m'avait fortement semoncé à l'occasion d'une leçon mal sue ou d'une page d'écriture « sagouinée, » je rêvais de me sauver du logis, de courir à la recherche de la princesse et de la délivrer de son enchantement. Mon plan était fait. Je partirais de grand matin et je serais certainement guidé vers la forêt par quelque geai ou quelque corbeau de bon conseil, avec lequel j'aurais lié amitié en route, comme la *Prince Avenant*. Grâce à cet oiseau charitable, j'arriverais sain et sauf jusqu'au château de l'enchanteur. J'endormirais les dragons en leur jetant quelques gâteaux de mon dessert de la veille, que j'aurais eu soin d'emporter dans mon mouchoir, et je me glisserais ensuite jusqu'à la salle d'honneur, où je trouverais la petite Princesse Verte occupée à peigner ses cheveux blonds avec un peigne d'or.

En attendant la mise à exécution de ce beau projet, je me livrais à des extravagances préparatoires qui avaient le don d'exaspérer

l'humeur déjà passablement revêche de ma grand'mère. Une des choses qui m'avaient le plus frappé dans la représentation de *la Belle au bois dormant*, c'était la façon toute naturelle avec laquelle les génies descendaient des frises et y remontaient en agitant leurs ailes arrondies. J'étais assez éloigné de la scène pour ne pas distinguer les fils de fer qui servaient à l'exécution de ce truc, et je ne pouvais m'empêcher d'admirer la légèreté aisée avec laquelle les personnages prenaient tranquillement leur essor. Cela tenait-il à la forme des ailes ou à quelque magie particulière? Depuis cette fameuse soirée, je passais des heures à *apprendre à voler :* j'avais découpé dans deux feuilles de gros papier des ailes pareilles à celles des papillons, je les avais épinglées à mon dos, et armé de cet appendice, je m'exerçais à m'élancer dans le vide du haut des trois premières marches de notre escalier. Quand il s'agissait de descendre, cela allait assez bien, mais pour remonter c'était une autre affaire. J'avais beau me trémousser et prendre mon élan, les lois de la pesanteur me faisaient lourdement retomber sur le sol. Les voisins qui m'examinaient à la dérobée ne comprenaient rien à cet amusement bizarre; ils haussaient les épaules et n'étaient pas éloignés de me croire un peu timbré. Ce qui achevait de leur donner des doutes sur la solidité de mon cerveau, c'est que je parlais tout seul et tout haut. Il n'était pas rare de m'entendre crier d'une voix de tête :

Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole à moi promptement!

Ou bien, après avoir bataillé dans la cour contre un vieux banc qui n'en pouvait mais, j'allais tout essoufflé ouvrir la petite porte à claire-voie du bûcher, et, mettant bas ma casquette, je m'écriais poliment : — Ne craignez plus rien, belle princesse, j'ai tué le dragon, et vous êtes libre...

Je venais de lire chez le chapelier *la Belle aux cheveux d'or*, et j'en avais appris des passages par cœur. Un seul point m'embarrassait : l'auteur avait omis de dire en quel pays se trouvait le château de cette dame. Peut-être ne faisait-elle qu'une seule et même personne avec ma Princesse Verte. Cela m'inquiétait fort, car elles avaient certains traits de ressemblance, et j'aurais volontiers donné les confitures de mon goûter pour être renseigné sur ce détail important. Une après-midi, tandis que ma grand'mère me faisait réciter une page de la géographie de l'abbé Gaultier, je l'interrompis brusquement au milieu d'une des phrases du questionnaire : « Quelle est la ville, située sur le cours d'un grand fleuve, qui possède une cathédrale, etc.? »

— Bonne-maman, demandai-je, quel était le pays de la *Belle aux cheveux d'or?*

Ma grand'mère ébaubie agita son aiguille à tricoter, et me regardant sévèrement à travers ses lunettes :

— Soyez plus appliqué à votre leçon, monsieur, et ne me coupez point la parole pour me conter des âneries.

— Mais, bonne maman, ce ne sont pas des âneries, puisque c'est arrivé.

— Qu'est-ce qui est arrivé?

— L'histoire du *Prince Avenant* et de la *Belle aux cheveux d'or*.

— Des contes à dormir debout.

— Je vous assure, bonne-maman, qu'ils ne font pas dormir... Seulement, on a oublié de dire dans le livre où était le château de la princesse, et j'ai pensé que peut-être je le trouverais dans la géographie.

— La géographie ne s'occupe point de pareilles menteries.

— Mais puisque c'est dans un livre, dans le même livre qui parle de l'*Oiseau bleu* et de la fée *Soussio*.

— Balivernes, monsieur; il n'y a point de fées.

— Cela vous plaît à dire, bonne-maman, répliquai-je en la regardant de l'air de quelqu'un qui ne veut pas être pris pour dupe.

— J'en ai menti, alors! s'écria sèchement la maman Pâquin. En avez-vous jamais vu des fées, vous, monsieur le drôle?

— Certainement.

— Et où cela? reprit-elle en ricanant.

— Mais l'autre soir, au spectacle... De jolies fées en robes d'or et d'argent, assises sur des chars traînés par des oiseaux... Je les ai vues comme je vous vois.

— En vérité!

Ma grand'mère avait fermé le livre, elle me regardait d'un air méfiant et renfrogné, et à part moi je me demandais si elle-même n'était pas une fée, et des plus maussades.

Les vieilles gens qui croient imposer une sage terreur aux enfans rien que par leur mine rébarbative se font de grossières illusions; ils ne s'imaginent pas avec quelle irrévérence leur propre personnalité est analysée, disséquée et jugée par ces petites cervelles impitoyables.

Mon aïeule avait repris son tricot et m'avait tourné le dos. Le soir, quand mon père vint me chercher, elle lui dit :

— On élève cet enfant comme un païen; à huit ans, quand il devrait déjà savoir son catéchisme, sa tête n'est farcie que de contes de nourrice... Il est grand temps de lui apprendre des choses raisonnables, et vous devriez le conduire à l'école des sœurs de la doctrine.

III.

Le soir même, il fut décidé en famille que le moment était venu de songer sérieusement à mon instruction et que j'irais en classe chez les sœurs, le lundi suivant. — Cette perspective ne me souriait guère. L'école des sœurs de la doctrine chrétienne ne me disait rien qui vaille, et la vue seule du costume de ces religieuses me causait une insurmontable répulsion. Avec leur cornette noire et blanche relevée en pointe sur le front, leur pectoral de linge empesé retombant carrément sur le corsage, comme un énorme rabat, leur jupe noire où cliquetait un chapelet, ces sœurs me faisaient l'effet des corneilles et des pies que je rencontrais dans la plaine de Véel.

Malgré mes répugnances, le lundi, après le dîner de midi, ma grand'mère ayant déposé au fond de mon panier deux tartines de confitures confia à mon grand-père le soin de me conduire chez les sœurs, dont la maison était située rue du Bourg. J'allais lentement, inventant je ne sais quels prétextes pour retarder le moment de l'entrée à l'école. Tout à coup, au détour de la rue, j'aperçus sur le seuil d'une porte le costume noir et blanc.

— Voici la sœur qui nous attend, murmura mon grand-père.

La peur me prit; d'un mouvement brusque, je lâchai la main du père Pâquin, et prenant mes jambes à mon cou, j'allai me réfugier dans la remise d'un commissionnaire de roulage, où je m'enfouis entre deux ballots. On eut toutes les peines à m'en tirer; je me débattais et je pleurais à chaudes larmes. La sœur qui était venue au-devant de nous essayait en vain de me calmer par des caresses, et mon grand-père, ému de mon désespoir, avait bonne envie de me ramener à la maison; mais il craignit probablement le courroux de ma grand'mère et finit par me déposer entre les mains de la religieuse.

Les sœurs de la doctrine tenaient une école de filles à laquelle était annexée une classe de bambins de mon âge. Afin de m'apprivoiser, on me laissa d'abord chez la sœur Alexis, qui était fort douce et qui apprenait à lire aux plus petites filles. Ce séjour dans la petite classe, ces blondinettes à figures roses au milieu desquelles j'étais le seul garçon, l'agréable physionomie ouverte de la sœur qui avait une bouche pleine de bonté et deux grands yeux bleus sourians, me firent trouver ce régime beaucoup plus supportable que je ne l'aurais cru; je commençais à m'y plaire, quand les religieuses, me jugeant sans doute suffisamment habitué à l'école,

décidèrent que je passerais dans la classe des garçons, tenue par la sœur Euloge, et alors seulement commença pour moi le désagréable apprentissage de l'existence scolaire.

La classe des garçons était située au rez-de-chaussée, sur la rue, dans une pièce enfumée et peinte en jaune à la détrempe. Le long des murs s'alignaient des bancs de bois, sur lesquels étaient assis, leur livre à la main, une vingtaine de garçons dont les plus jeunes avaient six ans et les aînés neuf à peine.

A l'extrémité opposée à la fenêtre, au-dessous d'un crucifix orné d'un rameau de buis, se dressaient sur une estrade la table et le pupitre de la sœur Euloge.

Celle-ci était une fille de trente-cinq ans, au teint bis, aux yeux noirs surmontés d'épais sourcils, à la lèvre chagrine, au geste brusque, à la voix masculine et dure.

Sur sa table, à côté d'une pile de livres, il y avait une règle plate et un *signal* en fer qu'elle faisait retentir de temps en temps pour obtenir le silence.

Elle ne perdait pas de vue ses élèves, qui la craignaient comme le feu et ne bronchaient pas. Ces vingt bambins, dont quelques-uns étaient assez mal élevés et mal accoutrés, contrastaient trop avec les jolies et tranquilles petites filles blondes de la sœur Alexis, pour que je ne me sentisse pas tout d'abord mal à mon aise et dépaysé. J'avais le cœur gros et je renfonçais difficilement mes larmes. La sœur me mit dans les mains une *Histoire sainte* par demandes et par réponses, et de sa voix rude m'indiqua un bout de banc où elle m'invita à m'asseoir, après avoir marqué de l'ongle la page que je devais apprendre par cœur.

Mon voisin sur ce banc était un garçon de neuf ans à la tête toute frisée, à la mine joufflue, à l'air remuant et de bonne humeur, qui se nommait Claude Bigeard. Il me regardait avec de gros yeux étonnés et curieux; ma toilette soignée lui inspira sans doute une certaine déférence, car il se serra complaisamment pour me faire place et m'instruisit en quelques mots de l'heure à laquelle on récitait les leçons et des précautions à prendre pour ne pas exciter l'humeur très irritable de la sœur Euloge. Sa jovialité, son admiration non dissimulée pour ma veste de drap et mes bottines me gagnèrent incontinent le cœur, et après quelques jours, nous devînmes une paire d'amis. Bigeard était le fils d'un menuisier du voisinage; il n'avait pas grand goût pour la lecture, mais il était fort adroit de ses mains et savait confectionner quantité de jouets très divertissans. Nul mieux que lui ne s'entendait à métamorphoser un carré de papier en cocote, en double bateau et finalement en nacelle à deux bancs. Il avait encore une industrie qui m'émerveillait; avec

un canif et un morceau de bristol, il confectionnait d'élégantes boîtes à mouches, hermétiquement closes, où il pratiquait adroitement une petite porte, d'étroites fenêtres, et où pendant les récréations il enfermait une dizaine de ces insectes que nous nourrissions consciencieusement avec de la mie de pain. En revanche, moi je lui débitais toutes mes histoires de fées; c'était un auditeur excellent, très naïf, très crédule et qui ne se lassait jamais d'écouter. Avec lui, je lâchais la bride à mon imagination et je ne restais jamais à court. Je lui ressassais mes contes les plus merveilleux de génies, d'enchanteurs, d'ogres et de princesses. Il écoutait cela, la bouche entr'ouverte, les yeux écarquillés, se grattant la tête. Parfois mes histoires devenaient tellement fantastiques que son gros bon sens se rebiffait, et alors il hasardait timidement une objection bien triviale qui m'embarrassait un peu; mais je ne me laissais pas démonter facilement :

— Je te dis que je l'ai lu dans un livre, répliquais-je, et les livres ne mentent jamais.

C'était surtout ma mystérieuse Princesse Verte qui défrayait nos conversations. A force de lui en parler, j'avais fini moi-même par croire que tout ce que je contais existait réellement.

— Et tu l'as vue, cette princesse? me demandait Bigeard en ouvrant ses gros yeux, tu l'as vue, Jacques?

— Non, répondais-je, pas encore, mais je sais où elle demeure... là-bas, dans le grand bois du Juré, et du haut d'un arbre où je suis monté, j'ai aperçu un soir, comme je te vois, les tours de son château... Un jour j'irai la visiter, et si tu veux, je t'emmènerai.

Au bout d'un mois, nous avions si bien creusé ce sujet que l'existence de la Princesse Verte ne faisait plus de doute ni pour lui ni pour moi, c'était le thème de toutes nos conversations chuchotées en catimini dans la classe, au milieu d'un chapitre d'histoire sainte. Ces demi-confidences, dont le charme était encore augmenté par le soin que nous prenions d'échapper à l'œil vigilant de la sœur Euloge, étaient une de mes meilleures distractions, surtout dans les matinées d'hiver. Le poêle ronflait gaîment et jetait une lueur rose sur le crépi jaune du mur. On entendait au dehors le clic-clac des sabots des passans sur le pavé de la rue; au dedans, le bourdonnement sourd des élèves répétant leurs leçons à mi-voix. Une odeur de pain brûlé et de pommes roussies se répandait dans la classe et l'emplissait d'une atmosphère somnolente à laquelle la sœur Euloge elle-même avait grand'peine à résister. Et pendant ce temps-là, mes histoires allaient leur train.

— Le château, disais-je, est bâti tout en marbre et en agate; au milieu, il y a une salle entièrement revêtue de miroirs, et c'est là que se tient la princesse.

— Oui, mais, objectait prosaïquement Bigeard, si tout est aussi bien que ça chez elle, ce doit être une grande dame, et elle nous fera mettre à la porte quand nous arriverons tout crottés et mal habillés.

— Non, tu ne comprends pas... Elle est enchantée, et quand j'aurai tué les dragons qui la gardent, elle sera trop heureuse de nous prouver sa reconnaissance en nous invitant à dîner.

— Qu'est-ce que c'est que des dragons?

— De grandes bêtes vertes qui jettent du feu par les narines.

— Et avec quoi les tueras-tu? Tu n'as seulement pas un couteau!

— J'ai un talisman, et je les endormirai...

Patatra!... nous étions réveillés en pleine féerie par un bruit significatif. C'était la règle plate de la sœur Euloge, tombant avec fracas à nos pieds. En pareil cas, il fallait rapporter la règle à la sœur qui vous en déchargeait un bon coup sur la paume de la main. Nous regardions avec terreur, Bigeard et moi, la fatale règle tombée entre nous deux, et lui, me poussant du coude, murmurait :

— C'est pour toi, vas-y.

— Non, vas-y, toi.

— Venez tous les deux, s'écriait la sœur, voilà un quart d'heure que vous me faites bouillir le sang avec vos bavardages... Monsieur Jacques, rapportez la règle!

Et il fallait la rapporter! Piteux et penauds, Bigeard et moi, nous nous acheminions lentement vers la table de la sœur Euloge, et je remettais d'un air contrit à la terrible fille l'instrument de notre supplice. Elle ne se laissait pas fléchir par nos mines repentantes, et à tour de rôle nous tendions la main pour recevoir un coup bien appliqué. Bigeard faisait des façons, il avançait sa main, puis la retirait, et finalement attrapait le taillant de la règle sur le bout des doigts; ce qui lui faisait pousser des cris de chouette. Moi, plus stoïque, je présentais ma main ouverte sans barguigner, et je recevais silencieusement la férule. J'étouffais mon envie de crier, je renfonçais mes larmes, mais en mon par-dedans, je vouais la féroce sœur Euloge à toutes les vengeances des enchanteurs et des fées de ma connaissance.

Un supplice qui me semblait bien autrement cruel que le plat de la règle d'acajou, c'était l'obligation d'apprendre des pages entières de l'histoire sainte. Au sortir de mes contes de fées, les récits des aventures du peuple d'Israël me paraissaient froids et terre à terre. A mon sens, Joseph vendu par ses frères ne valait pas *Cendrillon*. Les raisins de la terre promise me paraissaient moins merveilleux que les fleurs de diamant des fameux vergers d'Ala-

din. Le combat de David avec Goliath me charmait moins que la lutte rusée du Petit-Poucet avec l'Ogre, et je n'avais qu'une médiocre estime pour les miracles opérés par Moïse dans le désert. Les fées en faisaient bien d'autres! Je ne cachais pas mon peu d'enthousiasme pour ces histoires sacrées, et la sœur Euloge se vengeait de mes airs irrespectueux en doublant la longueur des morceaux qu'elle me condamnait à apprendre. Un matin que j'avais exprimé tout haut mon dédain pour les tours que David jouait à Saül, et que Bigeard, comme un écho, avait cru devoir manifester la même opinion, elle nous donna comme pensum deux pages de l'histoire d'Absalon. Il fallait les savoir pour onze heures, sinon nous devions rester à l'école après les autres. Onze heures allaient sonner, et je n'avais encore pu me mettre dans la tête deux lignes de ce texte ennuyeux. La sœur nous appela près de sa table et ordonna à Bigeard de commencer. Il récita les dix premières lignes tout d'une haleine, puis s'arrêta essoufflé, bouche béante, et il fut impossible de lui soutirer un mot de plus.

— A vous, monsieur Jacques, dit la sœur, qu'advint-il d'Absalon?

Ce qu'il advint d'Absalon, je l'ai su depuis, et je vous jure que son supplice n'était rien auprès de celui que je souffrais en contemplant la figure menaçante de mon interrogatrice. J'entendais onze heures sonner à toutes les horloges; les autres élèves rassemblaient leurs cahiers et leurs livres et quittaient bruyamment la classe; je me disais que mon grand-père m'attendait pour me faire faire le tour de la foire, qui était ce jour-là dans tout son éclat, et, nouvel Absalon, je restais mentalement accroché au livre que la sœur Euloge agitait nerveusement dans ses doigts en me répétant d'un ton comminatoire :

— Qu'advint-il d'Absalon?

Je finis par répondre effrontément : — Je n'en sais rien, chère sœur.

— Ah! vous n'en savez rien, reprit la sœur, en fermant le livre, eh bien, vous resterez ici avec votre ami Bigeard jusqu'à ce que vous l'ayez su... Et si vous ne le savez pas pour midi, vous dînerez par cœur, monsieur!

Là-dessus elle se leva, défripa sa jupe et sortit de la classe après nous y avoir enfermés à double tour. Nous nous regardions, Bigeard et moi, d'un air complètement décontenancé. Mon compagnon de captivité lança avec fureur son histoire sainte au plafond, j'en fis autant et nous nous mîmes à trépigner rageusement sur nos malheureux bouquins. Quand le premier moment de colère fut passé, l'industrieux Bigeard alla examiner la serrure, et voyant qu'elle ne cédait pas, il revint vers moi et me dit d'un ton convaincu :

— Si tu appelais à notre secours un de ces enchanteurs qui n'ont qu'à souffler sur une porte pour l'ouvrir... Ce serait le moment, toi qui es bien avec eux.

Oui, c'était le cas ou jamais d'appeler la féerie à notre aide, mais je n'étais pas bien sûr que la féerie répondît à mon appel. Pourtant, voulant conserver mon prestige aux yeux de Bigeard, je répondis avec aplomb :

— Les enchanteurs que je connais sont occupés à dîner, et ils ne se dérangent jamais à l'heure des repas.

— Ils mangent, eux, soupira Bigeard ; ils ont de la chance!.. Nous, nous dînerons par cœur.

Hélas! et pour surcroît d'ennui, il faisait un beau soleil de juin ; nous entendions les exclamations joyeuses des enfans qui jouaient dans la rue, et je songeais avec tristesse aux pains d'épice de la foire. Mon grand-père m'en aurait certainement acheté un aux amandes.

— Maudite porte! m'écriai-je en essayant une poussée contre les battans.

— Il y a la fenêtre, insinua diaboliquement Bigeard ; elle n'est pas bien haute.

— Je n'oserai jamais.

— Bah! j'en ai escaladé bien d'autres; en deux sauts nous serons dans la rue; tu vas voir...

Il monta sur un banc, fit jouer l'espagnolette et sauta dans l'embrasure :

— Viens donc, murmura-t-il, il n'y a rien de plus aisé, et personne ne nous voit.

L'occasion était trop belle, je le suivis, et nous nous élançâmes sur le pavé. Une seconde après, nous tirions chacun de notre côté, et j'allais rejoindre mon grand-père sur le champ de foire.

En me promenant dans les allées de boutiques, j'oubliai vite Absalon et la sœur Euloge, mais quand, à midi, je fus assis à table entre mes grands parens, l'idée de rentrer à l'école se présenta à mes yeux sous des couleurs terriblement noires. Je regardais la pendule avec effroi et je trouvais que les aiguilles couraient avec un train d'enfer vers une heure.

— Qu'a donc ce drôle? disait mon grand père ; il ne mange pas.

— Je crois que j'ai un peu mal à la tête, répondis-je hypocritement.

— Bah! ce sont des *giries*, s'écria ma grand'mère; dépêchez-vous, monsieur, voilà l'heure de l'école... On vous mettra votre dessert dans votre sac et vous le mangerez là-bas.

J'eus beau essayer de gagner du temps en cherchant mes livres, il fallut se décider à partir. Je regardais tristement les personnages

de la tapisserie, je les enviais de pouvoir rester là en compagnie des canaris et de ne pas être obligés de faire connaissance avec la sœur Euloge. Une heure sonnait à la ville, que j'étais encore dans la galerie. Enfin, je pris tristement le chemin de l'école et j'entrai dans la classe quand tout le monde était déjà debout, le long des bancs, et en train de dire la prière. Je cherchai des yeux mon complice Bigeard; le traître n'était pas là.

— Ah! vous voici, monsieur Jacques, fit la sœur Euloge, une fois la prière terminée; veuillez avoir l'obligeance de me dire comment vous êtes sorti de la classe, malgré ma défense?

— Par la fenêtre, chère sœur.

— Vraiment, vous n'êtes pas honteux! Et comment avez-vous osé passer par la fenêtre comme un voleur?

— J'ai fait comme Bigeard, ma sœur.

— Et si Bigeard vous avait dit de vous jeter à l'eau, vous l'auriez fait aussi, n'est-ce pas?.. Eh bien, je l'ai mis à la porte, allez le retrouver.

Et la sœur, me prenant par le bras, me mit honteusement dans le couloir.

Ce couloir, large, humide et noir, n'était éclairé que par le jour venant d'une cour intérieure. Dès que mes yeux se furent habitués à l'obscurité, je cherchai d'abord si Bigeard n'était pas là, mais le corridor était désert, les sœurs étaient dans leurs classes, on n'entendait dans toute la maison que le bourdonnement sourd des leçons qu'on répétait. Où avait bien pu se nicher Bigeard? Je restai un moment indécis, frottant mes talons l'un contre l'autre, et me demandant ce que j'allais faire. Des gloussemens de poules, partant des bâtimens situés de l'autre côté de la cour, me rappelèrent qu'il y avait là-bas une ancienne *foulerie* peu fréquentée et transformée par les sœurs en poulailler. De vieux tonneaux et des caisses vides étaient entassés dans cette sombre remise, et on pouvait, au besoin, s'y cacher de façon à éviter d'être surpris par une ronde de la supérieure. Je m'éloignai donc sur la pointe des pieds, je traversai rapidement la cour ensoleillée et j'arrivai sain et sauf dans la foulerie.

Les poules gloussaient toujours bruyamment; en me tournant du côté du poulailler, je distinguai Bigeard qui furetait dans l'intérieur du *caget* et qui agaçait les malheureuses volatilles avec un brin de fagot.

— Finis donc, murmurai-je, tu vas faire venir la supérieure!

Il referma brusquement la petite porte et me regarda en rajustant la ceinture de sa blouse.

— Aïe! dit-il, c'est toi, Jacques! tu m'as fait peur.

Les poules ne geignaient plus que faiblement et tout redevenait silencieux.

— Est-ce qu'on t'a renvoyé aussi? continua Bigeard.

Je répondis affirmativement, et nous nous regardâmes tous les deux d'un air mélancolique.

— Nous voilà dans de beaux draps, reprit Bigeard, en grattant sa tête frisée; les sœurs vont prévenir nos parens... Moi, je sais ce qui m'attend chez nous. J'aurai une *danse*, aussi je ne suis pas pressé de rentrer.

De mon côté, je ne songeais pas sans angoisse à la façon dont je serais reçu dans ma famille. J'entendais d'avance les cris de ma grand'mère, sans compter que mon père n'était pas plus endurant que celui de Bigeard. — Qu'allons-nous devenir? murmurai-je; nous ne pouvons pas rester ici jusqu'à quatre heures... D'ailleurs ça n'est pas amusant!

— Nous pourrions ouvrir la porte de la foulerie, et aller nous promener sur le champ de foire? insinua Bigeard.

— Non, répliquai-je en hochant la tête, nous n'aurions qu'à rencontrer quelqu'un de chez nous.

— En ce cas, allons au bois.

— Au bois! — Une idée lumineuse et triomphante venait de pousser dans mon cerveau. — Écoute, dis-je à Bigeard d'un air inspiré en lui prenant le bras, tu n'as pas peur?

— Non, mais je veux m'en aller d'ici.

— Eh bien, partons... Montons au bois du Juré, et là, si tu n'es pas capon, nous irons tout droit jusqu'au château de la Princesse Verte. Les jours sont longs, et il n'est pas deux heures; avant que le soleil soit couché, nous serons arrivés dans le château. Là, je me charge d'entrer, et une fois dedans, nous n'avons plus rien à craindre. La princesse nous donnera ses trésors, nous serons aussi riches que des rois, et nos parens seront trop heureux que nous revenions partager nos richesses avec eux. Quant aux sœurs, elles n'auront qu'à filer doux et nous nous moquerons joliment de leurs punitions... Ça y est-il?

Bigeard hésitait encore. — Es-tu sûr que la princesse nous ouvrira la porte?

— Très sûr; d'ailleurs j'ai mon talisman.

— Montre voir.

Je fouillai dans ma poche, et j'en tirai un caillou blanc, veiné de rose, que j'avais trouvé dans le pupitre de mon grand-père et auquel j'attribuais des vertus merveilleuses. La vue de cette jolie pierre veinée parut décider Bigeard. Mon air convaincu et mon enthousiasme triomphèrent de ses derniers doutes.

— Soit, filons, dit-il à mi-voix.

Nous soulevâmes doucement, doucement, la *clenche* de la porte de la foulerie et nous nous trouvâmes dans la rue pleine de soleil.

— Maintenant, m'écriai-je, de l'air de Fernand Cortez partant pour Mexico, suis-moi et allons délivrer la Princesse Verte!

IV.

Il faisait une des plus chaudes journées de la fin de juin. Tandis que nous montions la côte pierreuse et peu abritée de la Chalaide, nous recevions, Bigeard et moi, un soleil torride tombant presque droit d'un ciel sans nuages. A droite et à gauche, les versans caillouteux des vignes nous renvoyaient la chaleur; nous entendions de toutes parts ce bruissement rythmé des sauterelles, qui semble la vibration de l'air chaud et tremblotant; de temps à autre, par-dessus nos têtes mouillées de sueur, nous voyions quelques-uns de ces insectes passer, déployant leurs ailes rouges ou bleues, qui tranchaient sur le vert intense des vignes. Mais nous nous moquions de la chaleur; heureux d'être débarrassés de la sœur Euloge et de vagabonder en plein air, nous nous amusions de tout, cueillant des seneçons jaunes le long des talus, courant après les papillons bleus qui tourbillonnaient au bord des fossés, nous livrant en un mot à toutes les voluptés de l'école buissonnière.

Au tournant de la côte, les notes aigrelettes et sautillantes d'un flageolet arrivèrent jusqu'à nous.

— Ça ne peut être que Césarin, dit Bigeard en hâtant le pas, je reconnais son flageolet... Nous allons nous amuser!

En effet, au bout d'une vingtaine de pas, nous vîmes devant nous le personnage en question.

Ce Cesarin était un gros garçon de trente ans environ, portefaix à ses heures et vagabond les trois quarts du temps. Il jouissait à Juvigny d'une grande popularité, due à sa bonne humeur, à son indépendance d'allure et à sa vie excentrique. Bien que les bourgeois le tinssent pour un propre à rien et un gueux, on lui passait de nombreuses peccadilles à cause de son caractère inoffensif et de son entrain. Son principal défaut était d'aimer plus que de raison le vin gris du cru. Dès qu'il avait gagné une pièce de trente sous à rentrer du bois ou à porter les colis du roulage, il plantait là sa besogne pour courir les bouchons du faubourg et lézarder au soleil; alors c'étaient de franches lippées et des flûteries sans fin. Il avait la langue bien pendue et disait aux gens leurs vérités avec cette franchise expansive que donne une demi-ébriété; les rues retentissaient de ses larges éclats de rire et des fioritures de son flageolet. Puis, quand il avait dépensé son dernier sou, il devenait morose, muet comme un poisson, et s'en allait faire un somme sous un arbre ou sous un auvent. Dès le lendemain, il se remettait énergi-

quement au travail, besognant comme un cheval, jusqu'à ce qu'il eût ramassé de quoi recommencer à gueuser au soleil.

Il s'était arrêté au milieu de la côte et continuait de flûter. Comme mes parens ne me laissaient pas courir les rues, je ne l'avais jamais vu de si près et je le contemplais curieusement. C'était un gars solide, bien musclé, aux robustes épaules, à la figure rubiconde avec de gros yeux bleus à fleur de tête et de grosses lèvres sensuelles que cachait à demi une barbe blonde. Ses cheveux emmêlés sortaient par mèches épaisses de sa casquette sans visière; sa blouse déchirée montrait une chemise plus misérable encore, et ses pieds nus passaient à travers les crevasses de ses souliers ferrés. Bigeard bondissait autour de lui en criant :

— Césarin, oh! Césarin, joue-nous un air!

Quittant son flageolet et essuyant du revers de sa manche ses lèvres humides, il nous répondit avec un large sourire :

— De quoi? Eh bien, oui, c'est le Césarin...

Il nous expliqua qu'il allait dans les friches de Véel cueillir de l'armoise pour M. Péchoin, le pharmacien d'Entre-Deux-Ponts.

— C'est moi qui lui pile ses herbes, continua-t-il, mais aujourd'hui il fait un tel chaud que je ne pouvais plus avaler ma salive, et j'ai bu un litre chez la mère Surloppe, avant de monter la côte... Ça ne fait de mal à personne et ça fait du bien à Césarin. — Puis, tout d'un coup agitant son flageolet et se redressant en face de nous, il s'écria d'une voix de Stentor :

— Par le flanc gauche, en avant! marche!

Et replaçant le flageolet sur ses lèvres, il se mit à jouer *la Parisienne*, marquant la mesure de la tête et des bras, tandis que nous emboîtions le pas derrière lui.

Nous allâmes ainsi jusqu'au sommet de la côte, lui toujours jouant, nous le suivant docilement au pas militaire. Quand nous fûmes dans les friches, près d'un bouquet de saules, il s'arrêta essoufflé et cramoisi. — Halte! commanda-t-il. — Sa large face s'épanouit et il ajouta : — Faut bien rire! — Puis il s'étendit sur le gazon et nous en fîmes autant. Nous étions abrités par les saules et fort aises de nous divertir en si joviale compagnie. Césarin arracha une feuille à un lierre qui rampait à portée de sa main, et, fier de notre admiration, plaçant la feuille entre ses lèvres, il en tira des sons mélodieux qui nous plongèrent dans le ravissement. Il imitait successivement le loriot, l'alouette et le rossignol. Nous ne bougions plus, et je n'étais pas éloigné de croire Césarin un peu sorcier. Pendant que nous l'écoutions, il s'était levé de nouveau et se dirigeait, toujours rossignolant, vers une rangée de cerisiers dont on distinguait les fruits mûrs et rougissans parmi les branches.

Il suspendit sa musique, guigna les cerises : — Ce sont des bigar-

reaux, dit-il en faisant claquer sa langue. — Il tourna la tête à droite et à gauche, nous lança une œillade significative en posant un doigt sur sa bouche, puis il embrassa l'un des cerisiers et, jouant des coudes et des genoux, en un clin d'œil il grimpa jusqu'à la fourche des maîtresses branches.

Une fois en haut, il happa coup sur coup avec ses lèvres une douzaine de cerises juteuses qu'il croquait sans même rejeter les noyaux; quand son gosier fut suffisamment humecté, il songea enfin à nous, et cassant des branches vertes toutes panachées de fruits rouges, il nous les jeta en répétant de sa grosse voix joviale : — A vous, petiots ! faut bien rire !

Il riait en effet, en continuant de se gargariser avec des bigarreaux. Nous l'imitions, picorant avec délices les cerises fermes et fraîches dont les queues faisaient clap ! en se détachant du fruit, et nous criions : — Encore ! encore ! — à Césarin, qui se balançait dans l'arbre, tandis que les branches craquaient sous son poids. Il faut croire qu'il était de la nature des loriots et que le jus des bigarreaux lui redonnait de la voix, car tout d'un coup il recommença de faire l'alouette et le rossignol, et, comme nous nous tenions cois sous les saules, les oiseaux épars dans la saulaie vinrent, attirés par un charme, voleter autour des cerisiers. Il y en avait de toute espèce : des fauvettes à tête noire, des pinsons aux ailes marquées de brun, des chardonnerets aux plumes ébouriffées, et jusqu'à un gros merle au bec jaune, qui s'arrêta effrontément sur un cerisier voisin.

J'étais émerveillé, et pour moi cette aventure prenait déjà un air de féerie. — Césarin est sorcier, murmurai-je à Bigeard ; si nous l'emmenions avec nous chez la Princesse Verte ?

Mon camarade cligna de l'œil d'une façon ironique : — Oie ! oie ! oie ! Césarin chez une princesse ! Elle nous mettra à la porte si elle nous voit arriver avec un portefaix en souliers percés.

— Pourtant les cerisiers sont à lui.

— A lui ? Des belles !.. ce sont les cerisiers de Minot-Dourche, le marchand de toile.

— Mais alors il n'a pas le droit de monter à l'arbre et de manger les cerises ?

— Dame ! ni nous non plus... Nous sommes en maraude ; si le garde arrivait, nous serions pincés et nous irions coucher aux *pompes*.

Cette révélation de Bigeard me coupa l'appétit. Les *pompes* étaient une sorte de *violon* où les sapeurs-pompiers remisaient leurs machines et où la police enfermait parfois les vagabonds et les ivrognes. L'idée de coucher là avec Césarin me faisait froid dans le dos. Je n'osais plus toucher aux cerises ; je sondais avec inquiétude

la grise étendue de la plaine de Véel. Au bout de quelques minutes, je distinguai un point noir qui émergeait d'un pli de terrain et qui grossissait à vue d'œil.

— Bigeard, chuchotai-je d'une voix tremblante, vois-tu là-bas ?

Mon compagnon releva la tête, mit la main en abat-jour sur ses yeux, et dit, la bouche pleine : — Oui, je vois un homme qui vient vers nous.

— C'est peut-être Minot-Dourche... ou le garde.

Tandis que Césarin, sur son cerisier, continuait à se balancer en sifflant à tire-larigot, l'homme devenait de plus en plus distinct; il avançait visiblement dans notre direction. Bigeard me saisit le bras :

— C'est le garde! reprit-il d'une voix mal assurée, je vois sa plaque qui reluit au soleil... Sauvons-nous!

— Mais Césarin?

— Tant pis! c'est son affaire... Sauvons-nous, ou gare les *pompes!*

Il avait déjà décampé; je me décidai à le suivre. Toutefois, ému de compassion pour notre camarade du cerisier, je lui criai de toutes mes forces :

— Césarin, voici le garde!

Et, levant le pied, je rejoignis Bigeard, qui filait comme un dératé à travers la plaine.

Pendant un bon quart d'heure, nous trottâmes droit devant nous. Les champs de blé ou d'avoine, les longs carrés de trèfle incarnat, les jachères enchevêtrées de ronces, les hautes fougères qui nous montaient jusqu'à mi-corps, rien ne nous arrêtait. Enfin, haletans, tout en nage et n'ayant plus de jambes, nous nous rasâmes derrière un buisson pour reprendre haleine. Après m'être épongé le front, je hasardai la tête hors du hallier pour examiner les entours. La saulaie, les cerisiers et le garde avaient disparu; solitude complète. Derrière nous, la plaine ondulait à perte de vue; à gauche, vers l'horizon, un clocher de village s'élançait d'un pli de terrain; non loin tourbillonnait un vol de ramiers. Au-dessus de nos têtes, dans le ciel bleu, des alouettes montaient en gazouillant toujours plus haut, toujours... comme pour se baigner plus longtemps dans la lumière du soleil déclinant. Devant nous, à cent pas, pareilles à une haute muraille verdoyante, s'allongeaient les lisières du grand bois. Nous pouvions distinguer le fossé, envahi par des herbes frissonnantes, qui délimitait la forêt du côté de la plaine. Au-delà du talus se dressaient de distance en distance, comme des sentinelles, les fûts blanchâtres des hêtres de bordure; et, entre deux bornes grises marbrées de lierre, une tranchée s'ouvrant presque en face de nous s'enfonçait mystérieusement en pleine futaie.

A la vue de ces vertes profondeurs dont l'ombre fraîche avait quelque chose d'invitant et où les branches inclinées au vent semblaient nous faire signe, je me pensais : « La voilà donc, cette forêt aux enchantemens! » En même temps le cœur me battait bien fort à l'idée d'entrer dans cet inconnu. Le dénoûment de l'aventure des cerisiers m'avait rendu plus réfléchi, et je ne songeais pas sans embarras à la façon dont je m'y prendrais pour trouver le château de la princesse. Ce qui me rassurait un peu, c'est que dans mes contes on trouvait toujours à point un oiseau secourable ou une bonne fée qui vous mettait sur le droit chemin et vous donnait soit un anneau magique, soit un œuf enchanté, à l'aide duquel on venait à bout de tous les obstacles. « C'est égal, me disais-je, en supposant que je trouve le palais de la princesse, comment m'y prendrai-je pour tuer les dragons qui en gardent l'entrée? » La vue de Bigeard, qui était en train de se tailler à coups de couteau une canne dans une cépée d'érables, me redonna de l'aplomb, et, me dressant droit sur mes pieds, je dis à mon camarade :

— Voici la forêt où demeure la Princesse Verte.

— Ah! reprit-il avec un flegme qui me surprit, tant mieux! ce n'est pas trop tôt.

— Garde soigneusement ton bâton, ajoutai-je; il nous servira tout à l'heure.

Il remit son couteau dans la poche de son pantalon, brandit sa canne, et, franchissant en quelques minutes l'espace qui nous séparait de la lisière, nous entrâmes enfin dans la tranchée. Nous avions à peine fait vingt pas que nous nous arrêtâmes de nouveau comme éblouis.

Il y avait de quoi. Jamais rien de plus beau et de plus imposant ne s'était encore offert à mes yeux. A droite et à gauche, de magnifiques arbres formaient une sorte de colonnade le long de cette verte avenue qui fuyait au loin, se rétrécissant toujours, et qui semblait ne devoir pas finir. Au milieu, un gazon fin et dru recouvrait le sol; au bord des talus, de grandes digitales élançaient leurs tiges sveltes chargées de fleurs purpurines et transformaient cette tranchée en une véritable allée de jardin. Tout au bout, juste dans l'axe du chemin, le soleil se couchait dans des vapeurs rouges et jetait de longues flambées de rayons obliques sous les ramures de la futaie déjà plus sombre. Des papillons aux ailes nacrées passaient et repassaient dans cette lumière, des insectes bourdonnaient au-dessus des ronces, et parmi les branches on entendait des gazouillemens d'oiseaux, entrecoupés de mélodieux battemens d'ailes. — L'émotion me gagnait, je reprenais confiance, je croyais plus fermement à mes rêves de féerie et d'enchantemens. — Assurément, si la Princesse Verte habitait quelque part, ce devait être au

fond de cette forêt fleurie, là-bas où le soleil poudroyait dans une fumée de pourpre. Les rougeurs qui coloraient l'extrémité de l'avenue devaient être le reflet des toitures d'or d'un palais enchanté...

— J'ai faim! s'exclama tout à coup le prosaïque Bigeard; est-ce que c'est encore loin chez ta princesse?

— Je ne crois pas, répondis-je choqué d'une aussi vulgaire préoccupation. Mais attends... j'ai encore les deux tartines de mon goûter : nous allons les partager.

Je tirai de mon sac les deux minces tartines de pain rassis que mon économe grand'mère avait sobrement enduites de confiture et qui étaient enveloppées dans un lambeau de journal. Bigeard les lorgnait sournoisement et, en même temps, il enfonçait d'un air mystérieux ses mains dans les poches de sa blouse. Au bout d'un instant :

— Moi aussi, murmura-t-il en se dandinant alternativement sur chacun de ses pieds, moi aussi, j'ai quelque chose...

— Quoi donc?

— Devine! continua-t-il en tirant la langue et en sautant à cloche-pied.

— Montre vite! m'écriai-je impatienté.

— Deux œufs frais que j'ai chipés dans le poulailler des chères sœurs... Voilà!

Il se décida à en tirer un de chacune de ses poches et à me les laisser voir de loin. A l'aspect des œufs blancs et frais pondus, l'histoire de l'*Oiseau bleu* me revint en mémoire, et je songeai aux merveilleuses surprises que contenaient les œufs donnés par une bonne fée à Florine.

— Écoute! criai-je à Bigeard, qui s'apprêtait déjà à en percer un pour le gober... ces œufs sont peut-être enchantés comme ceux de Florine. Que dirais-tu si, en les cassant, j'en faisais sortir un carrosse doré ou un char volant, traîné par des pigeons qui nous conduiraient sans s'arrêter jusque chez la princesse?

— Hein? répondit Bigeard en hochant la tête, vas-tu me faire accroire qu'on puisse faire sortir un chariot d'un œuf de poule?

— Certainement, affirmai-je, c'est toujours ainsi que les choses se passent au pays des fées.

— Les œufs des fées, c'est possible; mais les œufs des chères sœurs, je ne m'y fie pas et j'aime mieux les avaler.

Afin de le décider, je lui contai tout au long le conte de *l'Oiseau bleu*. Il ne paraissait qu'à demi convaincu ; pourtant je finis par le fléchir, et il consentit à me confier un œuf, en rechignant.

— Essaie d'abord sur celui-là, dit-il avec méfiance.

Je déposai mes deux tartines sur une pierre plate, puis ayant frotté la coquille avec mon talisman, je m'écriai :

— Je veux qu'il sorte de cet œuf un carrosse d'acier poli, garni d'or et attelé de six pigeons ramiers!

Bigeard ouvrait des grands yeux. Je cassai gravement la coquille contre une pierre... Hélas! il ne sortit que du blanc et du jaune liquides, qui engluèrent mes doigts et se répandirent sur les ronces. J'étais un peu penaud de n'avoir pas été mieux servi par les enchanteurs. Quant à Bigeard, il regardait d'un œil furibond les ronces toutes dégouttantes de jaune d'œuf.

— Imbécile! s'exclama-t-il irrévérencieusement, te voilà bien avancé, et mon œuf est perdu!

— C'est à recommencer, répondis-je dépité; peut-être que l'autre...

— L'autre?.. viens le prendre un peu voir!.. L'autre n'est pas pour ton nez, espèce de Nicodème!

Être appelé Nicodème par ce petit menuisier! c'était trop fort, et je devins furieux à mon tour.

— Je l'aurai! m'écriai-je d'un ton rageur.

Et je m'élançai vers Bigeard, qui me reçut avec une bourrade. Je la lui rendis, nous nous prîmes à bras-le-corps, et l'instant d'après nous roulions sur le gazon, tant et si bien que l'œuf, objet du litige, se brisa dans la poche de mon adversaire, et cet incident mit fin au combat. Nous nous relevâmes rouges comme deux coqs et nous lançant en dessous des regards irrités.

Bigeard ne pouvait me pardonner la perte de ses deux œufs.

— Je ne joue plus, grogna-t-il d'une voix boudeuse, j'en ai assez, et je m'en retourne chez nous... Au moins j'aurai à souper.

— Tu auras le fouet aussi! répliquai-je ironiquement.

Cela le rendit rêveur. Je vis qu'il hésitait, et afin de le reconquérir tout à fait, je lui abandonnai les tartines. Il n'en fit que deux goulées, puis essuyant sa bouche avec sa main :

— Maintenant, dit-il, il ne s'agit plus de s'amuser en route... Où est le chemin qui mène chez ta princesse?

L'insuccès de l'expérience des œufs avait jeté un peu d'eau glacée sur mon enthousiasme; néanmoins, sous peine de perdre tout prestige aux yeux de Bigeard, il fallait payer d'audace, et étendant ma main avec un geste solennel vers le couchant couleur de rose :

— C'est par là, répondis-je gravement; marchons!

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

GRANDES FLOTTILLES

I.

J'ai osé remuer les cendres d'une question qui n'a guère jusqu'ici occupé les marins, mais qui, en revanche, a beaucoup occupé les érudits. Longtemps la vérité sur ce sujet brûlant se contenta de filtrer, comme une nappe d'eau inaperçue et discrète, entre deux couches d'argile; elle sourd aujourd'hui de tous les points du sol. Elle nous vient du midi, elle nous arrive du nord; on l'a entrevue au Canada; il ne lui restait plus qu'à sortir, dans son éclatante nudité, du puits de Samothrace.

Qui n'a entendu parler de la magnifique découverte de M. Champoiseau? Une statue de la Victoire, enfouie, depuis près de vingt-deux siècles, dans l'île sainte consacrée aux mystères des Cabires, a été, en 1863, extraite par des fouilles intelligentes des décombres qui la recouvraient; le musée des antiques s'empressa de lui ouvrir ses portes. Aujourd'hui c'est le piédestal de la noble mutilée qu'une ingénieuse restauration fait revivre, et, le croiriez-vous? par la plus heureuse des coïncidences, ce piédestal n'est rien moins que la représentation de la proue d'un navire de guerre contemporain du roi Ptolémée et du fils d'Antigone, Démétrius Poliorcète. La date du monument se trouve attestée par des témoignages irréfragables. J'avais besoin que l'Académie des inscriptions et belles-lettres me le confirmât; sans son verdict, j'aurais pu m'y méprendre, tant la trière de Samothrace ressemble aux galères qui nous ont été si bien décrites en 1614 par le capitaine Pantero Pantera, cent ans plus tard par le capitaine Barras de la Penne. J'en avais d'ailleurs le pressentiment : il n'y a jamais eu qu'une marine à rames; les transformations successives, — ce que j'appellerais volontiers les quatre

avatars de la galère, — n'ont porté que sur des détails insignifians. Voici, en effet, le *tambouret*, plate-forme presque à fleur d'eau qui précédait le *taillemer* et l'*éperon*; voici le *joug de proue*, sur lequel venait s'appuyer l'extrémité des *apostis* destinés à servir de support aux rames. Les *baccalas* qui soutiennent de distance en distance cette longue lisse sont également à leur place; ils débordent des deux côtés le corps du navire. Remarquez enfin la *rambade*, château d'avant d'où les soldats repoussaient l'abordage; c'est sur la rambade que la victoire, en descendant du ciel, est venue s'abattre. Aucun détail ne manque; le sculpteur n'a rien oublié de ce que le charpentier n'aurait point omis. Le joug se trouve assujetti par le *subrejoug* et par le *sottefrein*; il ne bronchera pas; les *courbes des bittes* répondent de la solidité des *pieds-droits* de la *rambade*; les *cuisses du tambouret* prolongent le *trinquenin*. Les anciens n'étaient point tenus de charpenter fortement leurs navires; le jour où la galère dut porter des *bombardes* et plus tard, pour *canons de coursie*, des pièces de 48, il fallut songer à mettre la construction en mesure de résister aux secousses que chaque décharge allait lui imprimer. Il semble que l'architecture navale eût dû subir alors une métamorphose complète; le type créé par Aminoclès était si parfait, si bien approprié aux nécessités de la guerre, que nous le retrouvons sur les chantiers de Marseille en 1720, différant peu, dans ses lignes extérieures tout au moins, de ce que nous le montre, deux cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, le piédestal de Samothrace.

Les érudits ont essayé, à diverses reprises, de recomposer dans son ensemble la trirème antique; ils ont surtout jouté de textes et de citations; mais nous, marins, qu'avons-nous à faire quand nous nous permettons de descendre à notre tour dans l'arène? Nous devons nous dire : Le problème à résoudre offre une analogie évidente avec ce grand mystère historique désigné dans les annales de la critique moderne sous le nom de « secret du masque de fer. » Ne convient-il pas dès lors d'emprunter à la nouvelle école les procédés dont nous la voyons user avec tant de succès et qui ont acquis en quelque sorte, dans cet ordre de recherches, force de loi? Commençons donc, suivant l'exemple qui nous est donné, par gratter le vieux badigeon; des savans même, et des plus autorisés, nous viendront en aide. J'ai déjà cité l'opinion de M. Deslandes, opinion tout à fait opposée à l'idée de la superposition des rames : Vous plaît-il maintenant de savoir quel était, en 1782, le sentiment d'un illustre savant espagnol? « L'architecture navale, écrivait avec son incontestable compétence don Antonio de Capmany y de Monpalau, ne saurait s'accommoder de cette superposition. Il est toujours difficile d'interpréter exactement les expressions d'une

langue morte. Lorsque Lucain, parlant du vaisseau de Brutus, nous dit :

Summis longe petit æquora remis,

je comprends qu'on soit tenté de traduire : « Les rames supérieures vont au loin frapper l'eau ; » mais s'il prend fantaisie à un autre traducteur d'écrire : « Voguant à toutes rames, Brutus se porte rapidement au large, » comment convaincrons-nous le nouvel interprète de contresens? Ce même Lucain ne paraît-il pas se ranger à l'avis de ceux qui ne veulent voir dans les prétendus rangs de rames que des files de rameurs, lorsqu'il décrit ainsi la flotte prête à livrer bataille dans le golfe de Marseille :

Validæque triremes,
Quasque quater surgens extructi remigis ordo
Commovet.

Voilà qui devient assez clair, je pense : « Les quadrirèmes sont mues par quatre files de rameurs qui se lèvent à la fois. »

J'en prends tous mes lecteurs à témoin : ai-je jamais prétendu autre chose? Don Antonio de Capmany, par malheur, ne m'a pas plus tôt fourni ce texte triomphant qu'il fait durement sentir le mors à mon enthousiasme. « Le système qui veut entendre files de rameurs, au lieu de rangs de rames, dit-il, soulève aussi plus d'une objection. Supposez dix hommes par rame sur une décère, voilà une rangée de vingt rameurs à placer d'un bord du navire à l'autre, dans le sens de la largeur. Donnez à chaque rameur, pour qu'il puisse se mouvoir, un espace de 2 pieds; la coursie, c'est-à-dire le couloir qui règne entre les bancs de tribord et les bancs de bâbord, en demandera bien 5 ou 6 ; la largeur de la galère se trouvera portée à 46 pieds environ entre les deux murailles. Cette largeur dépasserait celle d'un vaisseau de ligne. Quelles seraient alors les dimensions du pont sur les galères à douze, à quinze, à vingt rangs de rames? Athénée nous apprend que le maître-bau des navires antiques était généralement le septième de leur longueur ; une galère de dix rangs aurait eu, par conséquent, 322 pieds de long. Nos galères modernes n'ont que 144 pieds, les vaisseaux de ligne 180, un peu plus, un peu moins. » — « On a édifié, ajoute sans reprendre haleine le désespérant sceptique, un troisième système sur les ruines des deux autres : imaginons trois ponts se partageant la longueur du vaisseau; les rames seront rangées sur ces trois ponts comme elles le seraient sur les degrés d'un amphithéâtre, descendant graduellement de la poupe à la proue. Les

degrés supérieurs seront occupés par les thranites, les zygites viendront s'asseoir au milieu, les thalamites prendront place à la proue, qui sera l'étage le moins élevé. Sur chaque pont devra se rencontrer le nombre de rames correspondant au rang de la galère. Une birème aura six rames de chaque bord, — deux par étage, — une trirème neuf, — trois par étage, — une quadrirème douze, — quatre par étage. Ce système ne supporte pas mieux l'examen que les deux autres. Il suppose trop peu de rames à bord de la birème et de la trirème. Accordez quatre rameurs à chacune des rames de la trirème; puisqu'elle n'a que neuf rames, — dix-huit des deux bords, — vous n'arriverez jamais qu'au chiffre de soixante-douze rameurs. Nous savons, à n'en pouvoir douter, que la trière antique garnissait ses bancs de cent cinquante hommes au moins. »

Des critiques, des doutes obstinés et pas de conclusion, voilà ce que nous offre une érudition que je serais tenté de croire sans rivale! Au milieu de ce désarroi, m'apparaît tout à coup une lueur modeste, une clarté qui, j'aime à l'espérer, ne me conduira pas, comme un feu follet, dans quelque nouvelle fondrière. Il me semble que cette fois je tiens la solution. Cette solution, c'est sur une terre jadis française, c'est au Canada qu'on l'a trouvée; je voudrais en faire part à l'univers. Voici ce que m'écrit de Toronto M. le docteur Pearman : « Si les anciens ont paru représenter quelquefois leurs vaisseaux avec plusieurs étages de rames, il ne faut voir dans cette disposition qu'une erreur de perspective. Un peintre aura voulu montrer à la fois les deux côtés du navire et, dans cette intention, il aura élevé les rameurs de tribord au-dessus des rameurs de bâbord et *vice-versa*. Cette fausse conception est bien capable d'avoir égaré les écrivains, les sculpteurs, les numismates, et jusqu'aux autres peintres, qui se seront crus obligés à reproduire, de siècle en siècle, le type primitivement créé. Il n'y aurait point, du reste, lieu de s'étonner si, dans un grand vaisseau, sans cesser de ranger le nombre de rameurs désigné par l'appellation du navire sur un seul aviron, on avait jugé nécessaire de les asseoir sur des sièges dont l'élévation au-dessus du pont eût été en augmentant du bord du navire à l'intérieur. » Raisonnement fut-il jamais plus plausible? J'ai cherché vainement, pour ma part, quel argument je pourrais lui opposer. Le mot de *thranos*, me suis-je dit, signifie, — j'en ai pour garans le *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne et le Dictionnaire grec-français de M. Joseph Planche : « une selle, un siège, une chaise percée, et l'endroit où se tiennent les thranites. » Ne nous arrêtons pas à ce qui pourrait nous retenir encore dans les liens d'une opinion que nous ne demandons pas mieux que d'abandonner : Qu'importe que les deux célèbres hellénistes nous aient proposé, quelques lignes plus

haut, de traduire le mot *thranitès* par cette périphrase : « Le rameur qui rame à la poupe? » Pour M. le docteur Pearman *thranitès* n'a jamais voulu dire que « le rameur qui s'assied sur l'escabeau le plus élevé, — *qui scamno altiore utitur.* » — Vient ensuite le zygite. Ouvrons notre dictionnaire : « *Zygos,* joug; au figuré servitude. *È hypo zygon :* les femmes qui sont mariées. » M. Planche voit dans le zygite ce que j'y voyais moi-même : « le rameur assis au milieu de la galère. » Avec M. le docteur Pearman, le zygite devient le rameur intermédiaire, « celui qui tient par le milieu la poignée de l'aviron, — *qui jugum fert medius. Ipso nomine se declarat.* » — Rien, dans cette interprétation, ne saurait blesser mes idées de marin, je l'admets volontiers; passons. Reste le thalamite : celui-là ne nous embarrassera pas davantage : *Thalamia,* le trou par lequel passe la rame du vaisseau, — *navis foramen per quod remus inseritur.* De quel droit M. Corneille Schrevelius viendra-t-il maintenant appeler le thalamite *remex infimi ordinis*? Ne risque-t-il pas d'induire M. Planche en erreur et de le solliciter à déserter la solution qu'il a jusqu'ici maintenue? M. Planche, en effet, après nous avoir représenté le thalamite comme « le rameur qui est vers la proue du bâtiment de bâbord, » — c'est évidemment la proue d'un bâtiment de bas bord que le savant helléniste aura voulu dire, — ajoute fort inutilement : « le rameur du dernier rang, » se mettant ainsi en contradiction apparente avec lui-même. Le système de M. le docteur Pearman, au contraire, se tient dans toutes ses parties ; vous n'y rencontrerez aucune incohérence. « *Thalamos,* nous dit-il, *ni fallor,* — si je ne me trompe, — vient de *skalmos,* comme *thaptô* dérive de *skaptô, thôptô* de *skôptô,* et *skalmos,* c'est le scaume, le tolet, la cheville posée sur le plat bord, — *paxillus ad quem alligatur remus,* — du verbe *skallô,* — *fodio, sarrio, findo.* — Par conséquent, le thalamite n'est autre que « le rameur assis le plus près du bord, — *remex qui sedet ad paxillum.* » — C'était aussi le sentiment de M. le contre-amiral Luigi Fincati.

J'éprouve, je l'avoue, un grand soulagement à pouvoir me reposer enfin sur une solution. Qu'exige-t-on de moi? Peu de chose au fond : que je consente à disposer les rameurs sur des gradins différens, quand j'en multiplierai le nombre jusqu'à dix ou douze, comme dans la décère par exemple. Cet échafaudage me trouble bien un peu et je ne crois pas qu'il fût impossible d'amener M. le docteur Pearman, qui me l'a suggéré, à laisser de côté un expédient superflu, pour se rallier avec moi à la description suivante : « On fait asseoir la chiourme sur 26 bancs d'un côté dans les galères senzilles, sur 25 de l'autre, parce qu'il faut laisser la place d'un banc à la cuisine — parlons correctement : *au fougon.* — On

donne de 28 à 29 bancs aux patronnes, de 30 à 31 aux réales. Ces bancs ont à peu près 7 pieds de longueur. On ne les pose pas à angle droit sur la coursie; on les met de biais. L'extrémité qui porte contre la coursie va plus à poupe que l'extrémité qui porte contre le bord. Pour régler ce biais, il faut, après avoir marqué de chaque côté la place du premier scaume de poupe sur l'apostis, mesurer la distance qui doit exister entre ce premier scaume et le second, c'est-à-dire 3 pieds 10 pouces 6 lignes. La distance entre les scaumes est aussi la distance qui régnera entre les bancs. Les mortaises des bancs ont-elles été déjà marquées sur la coursie? Tirez une ligne droite de la première mortaise au second scaume et alignez votre premier banc sur cette direction; les autres bancs seront parallèles. On ne saurait apporter trop d'attention à bien prendre ici ses mesures; l'erreur que l'on commettrait au début s'aggraverait beaucoup en se multipliant de la poupe à la proue; les rames d'un banc en viendraient alors à toucher les forçats de l'autre et les estropieraient. »

Cette sage obliquité des bancs nous dispensera des gradins échelonnés; la décère de Décimus Brutus ne sera plus ainsi qu'une belle et bonne réale; la trirème de Samothrace fut probablement une galère senzille. J'adresse ici mes félicitations et mes remerciements à M. le docteur Pearman; il m'a rendu un véritable service: *Rem acu tetigit*. Je voudrais que ce fût aussi l'avis de mon excellent ami M. le contre-amiral de Pritzbuer; je crains, malheureusement, que le bas-relief du Parthénon, dont il a bien voulu m'envoyer une épreuve photographique, n'incline son esprit vers un autre sentier.

« On ne voit sur ce bas-relief, m'écrit l'amiral, qu'un seul rameur à chaque banc, mais il est incontestable que les avirons y sont par groupes de trois. Je pense que les deux autres hommes n'auront pas été représentés parce qu'ils se trouvaient en arrière-plan. Voilà donc trois avirons et trois rameurs par tranche, si je puis m'exprimer ainsi. Comment expliquer cette disposition? Je ferai remarquer avant tout que le bas-relief porte trois bordages longitudinaux assez grossièrement figurés sur le flanc de la trirème. Ces trois bordages sont pour moi trois lisses inégalement éloignées du bord et placées à peu de hauteur les unes au-dessus des autres. Maintenant je laisse mon imagination agir et je continue: « Les trois rameurs étaient assis sur des bancs à échelons; ces bancs affectaient l'obliquité qui leur a été conservée dans les galères modernes; chaque lisse recevait les tolets d'une rangée d'avirons. La lisse la plus extérieure servait aux rameurs placés en abord; la lisse intérieure aux rameurs les plus rapprochés de la coursie, la lisse intermédiaire aux rameurs assis entre les deux

autres. Tous les avirons étaient parallèles et ceux qui reposaient sur la lisse extérieure n'avaient pas une longueur sensiblement plus grande que les avirons de la deuxième lisse, qui, eux-mêmes, différaient à peine par leurs dimensions des rames de la troisième lisse. L'obliquité du banc avait pour objet d'empêcher les hommes assis sur le gradin inférieur d'aller en voguant frapper les jambes de leurs camarades. En résumé, les trois rames ainsi groupées devaient se manœuvrer assez aisément, sans exiger une hauteur bien considérable de la galère au-dessus de l'eau ni une grande différence de longueur entre les avirons. Je serais heureux que mon explication obtînt votre suffrage; elle répond catégoriquement à votre question: *Oui! les rames de la trirème antique étaient superposées*, mais d'une faible quantité et non pas comme nous les avons vues dans la trirème construite sur les chantiers d'Asnières. »

Je n'ai jamais été un grand dessinateur; j'ai même failli manquer mon entrée à l'école navale par suite de mon insuffisance notoire sur ce point; l'examinateur chargé du dessin, le célèbre M. Lemire, hésita longtemps à recevoir de mes mains le buste de Madone, ombré au crayon noir, que j'avais l'impudente audace de lui présenter. Cependant, si je me mettais en tête de reproduire le type d'un vaisseau de mon temps, je m'en acquitterais mieux que Phidias. Je l'ai sous les yeux ce croquis informe. Est-il possible qu'un aussi habile sculpteur ait osé transmettre pareille ébauche à la postérité! Quelle ignorance des lois de la perspective! Et ces bâtons grossiers qui sillonnent la coque du navire, il faut que nous les admettions pour des avirons! Franchement, j'y reconnaîtrais aussi bien des *baccalas* ou des *cols de latte*. J'en reviens toujours, vous le voyez, à la galère moderne et à la fameuse rame *di scaloccio*, à cette rame longue et pesante sur laquelle le cardinal de Richelieu voulait qu'on rangeât au moins sept ou huit rameurs. La trirème antique telle que la restitue, d'après les ruines du Parthénon, mon ami, l'amiral de Pritzbuer, est bien de la famille de ces galères italiennes du moyen âge que Messer Cristoforo da Canale arme de trois avirons par banc, et dont M. l'amiral Fincati décrit avec tant de précision l'appareil de nage: « I *filareti* erano tre, distanti uno dall' altro circa quanto i tre uomini sul banco; i tre *scalmi* erano piantati sui tre *filareti* in modo da formare una linea egualmente obliqua che il banco, e ad esso parallela; i remi uscivano cosi da sotto alle *impavesate* in gruppi di tre remi ognuno. » Je goûte peu ce système, mais, après tout, en ce qui concerne la trirème, mon sacrifice est fait depuis longtemps; je me suis soumis dès le début de mon travail sur la marine des anciens. La seule place d'armes dans laquelle je m'enferme, décidé à ne capituler que lorsque je serai tout à fait à bout d'argumens, c'est la quinquérème. J'invite

M. le docteur Pearman à m'y suivre ; la fortune ne couronnera peut-être pas nos efforts, nous pouvons du moins nous promettre les honneurs d'une belle défense.

Qu'elles devaient être imposantes et belles, ces réales de l'antiquité, avec leur *palamante* de soixante-un avirons et leurs avirons de 42 pieds, dont près de 30 pieds sortaient en dehors ! Pareille à un aigle aux ailes étendues, la galère senzille elle-même, — senzille de *senzillo*, en espagnol simple, ordinaire, — embrassait en largeur, quand elle avait *défournelé* ses rames, un espace de 77 pieds. Pour ranger une escadre en ligne, il fallait bien laisser entre deux navires l'intervalle qui leur était nécessaire pour tourner ; or la longueur de toute l'œuvre morte, y compris les ornemens de poupe et l'éperon, atteignait 170 pieds. Vous voyez d'ici ce que devait être le front de bataille d'une flotte composée de deux cents galères. Semblables flottes, à toutes les époques de l'histoire, ont sillonné les mers, mettant en mouvement de 40,000 à 80,000 hommes.

L'équipement d'une galère était trop dispendieux pour qu'aucun négociant songeât à charger ses marchandises sur des navires qui avaient à peine une cale et qui n'employèrent jamais moins de cent cinquante rameurs. L'état ne pouvait donc compter que sur ses propres ressources quand il voulait rassembler une armée navale ; il n'y avait point de ce côté d'emprunt à faire au commerce. Les négocians d'Athènes n'auraient pas plus été en mesure de fournir à la république des trières que ne le seraient aujourd'hui les armateurs de Marseille ou du Havre d'apporter à nos flottes leur contingent de bâtimens cuirassés. Une loi rendue sur la motion de Thémistocle imposait au conseil des cinq cents le devoir de construire annuellement vingt trières. Le trésor public remettait chaque année à ce conseil les fonds nécessaires pour qu'il pût satisfaire au vœu de la loi. Malheureusement les lois ne tardent pas à tomber en désuétude lorsque les états eux-mêmes tombent en décadence. On en vint bientôt à considérer comme un acte de vertu civique le simple accomplissement du devoir ; des couronnes d'or furent décernées à des magistrats qui n'y pouvaient prétendre d'autre titre que de n'avoir pas éludé les obligations de leur charge. On alla plus loin ; la couronne d'or fut demandée pour des administrateurs qui n'avaient pas, dans tout le concours de leur exercice, construit un seul vaisseau. Qu'aurait dit Thémistocle s'il eût été témoin de cet abaissement ? « La faute n'en est point à notre zèle, disaient les membres du conseil négligent ; le chef de l'arsenal s'est enfui, emportant la caisse. » Que vous soyez innocens de ce malheur, la chose est possible, mais que vous osiez venir solliciter du peuple désarmé par votre incurie une récompense à laquelle ne se seraient point permis d'aspirer Cimon et Aristide, voilà ce qu'il est diffi-

cile de comprendre. Si l'état n'a plus de trières dans ses arsenaux, à quoi bon établir des *liturgies?* Que gagnerez-vous à remanier sans cesse les règlemens qui mettent à la charge d'une certaine classe, de la classe la plus riche et la plus imposée, l'équipement de navires qui n'existeront pas? Laissez vos généraux rédiger des traités de vénerie dans leur domaine de Scillonte; cela vaudra mieux que de leur confier des flottes insuffisantes. Ah! vous comptez sur les dons patriotiques! Vous croyez, comme le croira un jour M. Necker, que les largesses spontanées des hautes classes éveillées au sentiment des dangers publics suffiront pour réparer les tristes effets d'une longue insouciance? Ces choses-là ne se voient pas deux fois dans la vie d'un peuple. Quand l'Eubée était menacée, on a bien pu vous venir en aide; on aidera aussi le Sénat dans la première guerre punique; M. de Choiseul, lorsque ce grand ministre entreprendra de relever la fortune de la France. Il n'est guère de pays qui n'ait connu ces élans d'enthousiasme, mais l'enthousiasme n'a jamais été que la fleur d'une saison; il s'épanouit, se flétrit et meurt. Promettez tant qu'il vous plaira, pour exciter une émulation qui s'endort, d'inscrire dans le dème natal le nom de chacun de ces généreux donateurs; faites-les asseoir à un banquet solennel dans le Prytanée; les offrandes volontaires n'en viendront pas plus vite. L'ordre et la bonne gestion des deniers de l'État, la stricte exécution des lois de prévoyance, voilà ce qui peut seul effacer le souvenir des malheurs passés et prévenir les calamités futures. L'argent ne vous manque jamais pour vos fêtes; sont-ce les fêtes qui, au jour du danger, protégeront le peuple? Oh! que Démosthène avait donc raison lorsqu'il s'écriait: « Quoi qu'ait fait le conseil, si vigilante qu'ait été son administration sur tous les autres points, du moment qu'il a négligé de construire des vaisseaux, ne lui accordez pas de récompense! »

La galère était chose fragile et légère; ne pouvant la faire forte, on la faisait autant que possible riche et belle. Puget lui-même ne dédaigna pas d'y appliquer ses soins. On ne renouvelait pas aussi souvent la sculpture des galères que le corps et, « pour éviter de ruiner l'état, » on se servait constamment des vieilles poupes. On dorait à fond les poupes des réales et des patronnes, on dorait aussi les ornemens de sculpture qui paraient les œuvres mortes de ces grandes galères; on se contentait de dorer les reliefs aux galères particulières et d'en peindre le fond « de la couleur que souhaitait le capitaine. »

« Dorer les statues de Pallas » était déjà, au temps d'Aristophane, une menace de guerre; les voisins inquiets ne manquaient pas d'envoyer demander des explications. Qui donc se chargeait à cette époque de couvrir d'un métal si précieux et si rare des orne-

mens exposés à toutes les intempéries de la mer ? Était-ce le trésor de l'Acropole ? Le peuple d'Athènes trouvait un meilleur emploi à son argent. Les frais de dorure faisaient partie des frais d'équipement, on pouvait s'en fier sur ce point à l'amour-propre fastueux des capitaines. « Ah ! tu te distingues ! tu cherches à primer les autres triérarques ; il te plaît de parer ton navire, de répandre l'or à profusion sur ses sculptures extérieures ! A ton aise, mon ami, ne t'en prends qu'à toi si tu es obéré. » Ainsi s'exprimait jadis un envieux. N'avons-nous pas entendu, il y a quelque trente ans, ce langage ? Nous n'avons rien inventé, pas même nos passions et nos jalousies ; nous n'avons pas surtout inventé la galère. C'est là ce que je tenais à établir.

Docteur ! entre nous, je ne crois pas que ce soient des avirons ; je vous en ferai juge dès que je pourrai publier la photographie qui m'a été envoyée d'Athènes. Je viens de m'armer de la loupe : Des avirons, il y en a bien, mais une seule rangée, pas davantage ; le reste n'est qu'un treillis qui recouvre et qui sert à consolider la coque intérieure. Ne perdons pas courage ; il y aura encore de beaux jours pour ceux qui refusent de croire à la superposition des rames (1).

(1) Je ne veux placer sous le boisseau aucune des pièces d'un procès qui me paraît marcher vers une prochaine issue. J'ai déjà fait connaître le premier aperçu que m'adressait M. le contre-amiral de Pritzbuer. Voici la nouvelle lettre et les développemens plus complets qui me sont apportés par le dernier courrier du Levant :

Pirée, 7 février 1880.

Donc vous n'êtes pas convaincu, ni moi non plus, d'une façon absolue du moins. Cependant je crois que la trière construite comme j'ai eu la hardiesse de l'imaginer, peut marcher, et je suis sûr que celle d'Asnières en est parfaitement incapable. Cela tient surtout à ce que dans la première les avirons ne sont pas très sensiblement inégaux, tandis qu'il en est tout autrement dans la seconde. Ce qui me gêne le plus, c'est l'appellation de quinquérèmes, décirèmes, etc, donnée à des galères plus fortes. Il me faut, en effet, imaginer, pour rester dans le même système, un très grand nombre de gradins et de lisses, et je dois avouer que le buisson d'avirons qui en serait la conséquence m'effraie un peu.

Quant à mon nom que votre bienveillance voudrait insérer dans les pièces de ce grand procès, je vous le livre bien volontiers ; mais je dois vous dire, en toute humilité, que mon aide de camp Ponty, que vous connaissez de longue date, a tout au moins autant de droits que son chef de passer à la postérité sous votre égide. C'est lui qui a déniché la photographie en question, et je crois ne pouvoir mieux faire que de vous envoyer, ci-jointe, une note que je lui ai demandée. Chose assez curieuse : ce n'est pas moi qui lui ai imposé ma manière de voir, et ce n'est pas lui non plus qui a fixé mes idées. L'inspection de la trirème nous a conduits à des conclusions identiques.

De Pritzbuer.

Opinion de M. Merlaux-Ponty.

Si j'ai bien compris la description que donne l'amiral Fincati de la trirème du moyen age, analogue à la trirème antique, les rameurs étaient disposés par groupes de trois,

II.

Les bâtimens à rames, bien qu'ils aient tous incontestablement pour ancêtres les pentécontores et les trières, ont traversé quatre phases qui correspondent à des besoins différens. Au début, dans

assis sur des bancs *horizontaux*, mais obliques au plan longitudinal. Chaque rameur manœuvrait *sa rame*, celle-ci prenant son point d'appui sur un tolet fixé à une lisse extérieure; il y avait trois lisses servant respectivement de point d'appui, aux rames des rameurs d'en abord, puis des rameurs intermédiaires et enfin des rameurs d'en dedans. Les rames étaient *inégales*, mais différaient de quantités assez faibles, et la ligne réunissant les tolets d'un même groupe était parallèle à celle des bancs. Les lisses étaient séparées par un espace égal à celui qui séparait les rameurs assis sur les mêmes bancs.

L'amiral Jurien, tout en réservant son opinion définitive, semble croire que chaque groupe de trois rameurs assis sur un banc horizontal oblique au plan longitudinal, manœuvrait une seule rame.

Sans vouloir entrer dans une discussion approfondie, examinons la trirème dite du *Parthénon* et voyons quelles conclusions on peut tirer de cet examen, si on admet que, toute grossière qu'elle soit, cette ébauche a été sculptée par un homme ayant vu une trirème.

Le bas-relief semble donner raison à l'amiral Fincati contre l'amiral Jurien. Les rames sont bien par groupes de trois; ce qui revient à dire que chaque rameur avait sa rame.

Les rames reposent bien sur trois lisses. Ces lisses sont situées les unes au-dessus des autres. Un seul rameur paraît et le rapprochement du rameur suivant ne semble pas permettre que trois rameurs assis sur un même banc oblique aient pu trouver place pour manœuvrer la rame supérieure et les deux rames qui paraissent au-dessous.

Le bas-relief nous donne donc : le nombre de rames, la position des lisses et la position du premier rameur; reste à savoir où se trouvaient les deux autres :

Étaient-ils, comme le croit l'amiral Fincati, sur un banc oblique horizontal?

La considération du rapprochement des deux rameurs successifs d'en abord semble déjà s'y opposer.

De plus, les lisses étant les unes au-dessus des autres, si les rameurs sont sur un banc *horizontal*, l'inclinaison des trois poignées d'aviron est forcément très inégale et alors comment admettre que ces trois rameurs aient pu manœuvrer avec ensemble, ayant des mouvemens si différens à exécuter? Enfin une troisième considération vient encore s'opposer à l'hypothèse du banc horizontal; c'est celle qui résulte de l'inégalité constatée des rames.

Les rameurs étant sur un banc horizontal et les lisses placées les unes au-dessus des autres inégalement distantes du bord, de deux choses l'une : ou les rames sont égales, et alors le rameur d'en abord appuie sa rame sur la lisse extérieure, ou, si ce rameur a pour point d'appui la lisse intérieure, les rames ont forcément des différences bien plus grandes que celles qui sont accusées par les chiffres donnés. Mais dans tous les cas elles ne peuvent avoir les petites différences (1 pied et demi et 1 pied) signalées. Pour ces trois raisons, le banc horizontal oblique ne semble pas pouvoir s'adapter à la trirème du Parthénon et aux longueurs de rames conservées.

Si on remarque dans le bas-relief que les rames sont superposées, que la distance entre les lisses est moins grande que la hauteur du buste d'un homme, ne semble-t-il

les premiers âges de l'histoire, ils n'étaient pas pontés ; plus tard, on les a revêtus d'une couverte; il était cependant encore possible de les tirer à terre; les quinquérèmes sont venues, il leur a fallu des ports ; l'invention de l'artillerie a exigé des plates-formes solides, des membrures résistantes, les constructeurs du XVIe siècle ont bâti la galère qui devait combattre à Lépante. Telles sont les quatre périodes qu'a parcourues, dans le court ou le long espace, comme il vous plaira de l'appeler, de deux mille ans, l'art naval. Je propose d'en revenir aux temps les plus rapprochés du déluge, aux pentécontores, ou, si vous l'aimez mieux, aux péniches de Boulogne; il n'y a pas d'autre moyen de se mettre en mesure de débarquer et de rembarquer rapidement de l'infanterie. Le grand avantage de la péniche, je l'ai plus d'une fois fait sentir : tout rivage lui convient, le brisant la soulève et ne la submerge pas. Quand il le faudra, nous en construirons deux mille avec la promptitude que montrèrent avant nous Duillius, Scipion, César et Théodoric, — en quarante-cinq jours. Il sera peut-être nécessaire de les remorquer; nous aurons pour cela une flottille à vapeur, — dût cette flottille n'être composée que de bateaux-torpilles ; — nous voudrons aussi épargner aux péniches les périls d'un trop long voyage ; cent transports préparés à l'avance ou empruntés au commerce les prendront sur leur pont, les suspendront à leurs flancs. Les péniches, croyez-moi, ne nous causeront jamais autant d'embarras que nous en ont causé les chalands. Quant aux rameurs, ne vous en inquiétez pas; ce seront les soldats eux-mêmes. On leur apprend bien à nager en chambre ; pourquoi ne les dresserait-on pas à ramer sur le sable ? Le général romain faisait asseoir ses troupes dans l'ordre qu'elles auraient occupé à bord d'un vaisseau, se plaçait au centre et habituait les hastaires, aussi bien que les vélites, les princes et triaires, « à se jeter en arrière en amenant tous à la fois leurs mains vers leur poitrine, à se baisser ensuite en les reculant. » Attentifs aux signes de l'*hortator*, dociles comme un danseur au

pas que la seule disposition que la trirème du Parthénon paraît permettre, soit celle-ci :

Une rame par rameur. Les rames par groupes de trois. Les trois rames superposées (pas dans le même plan vertical). Un banc oblique par rapport au plan longitudinal, mais incliné par rapport au plan horizontal, ou bien mieux, ce banc en cascade, si je puis m'exprimer ainsi, formant trois sièges dont l'écartement en hauteur serait égal à l'écartement vertical des lisses, et leur distance, mesurée sur le plan horizontal, égale à l'écartement horizontal de ces mêmes lisses ; la direction générale de ces trois sièges étant, en projection horizontale, le banc oblique de l'amiral Fincati dirigé de l'avant vers l'arrière.

Une pareille disposition satisferait, croyons-nous, à la trirème du Parthénon; elle satisferait aussi aux conditions qui ressortent de la description de l'amiral Fincati, notamment à la condition résultant d'une inégalité, mais d'une inégalité assez faible dans la longueur des avirons.

rythme cadencé du *symphoniacus*, les fils de Romulus furent bientôt en état d'en remontrer aux Carthaginois; les grenadiers de Boulogne, avant que le camp fût levé, étaient déjà de force à battre haut la main les écoliers d'Oxford. Ils auraient gagné à Woolwich toutes les régates. Les soldats français sont les recrues les plus souples qui soient au monde; on peut les plier à tous les métiers qu'on voudra. Je n'en citerai qu'un exemple; je suis convaincu qu'on le trouvera concluant.

Un clipper américain, le *Monarch of the sea*, s'était engagé à ramener de Kamiesh en France un bataillon de chasseurs à pied, le bataillon du commandant Nicolas. Ce clipper audacieux comptait sur la remorque qui lui était promise; il possédait un cabestan à vapeur qui levait ses ancres; quel besoin avait-il de se munir d'un nombreux équipage? Tout alla bien ainsi jusqu'à Milo; le *Prométhée*, que commandait le capitaine Du Quilio, traînait victorieusement l'énorme clipper à travers l'archipel; à Milo, le remorqueur manqua de souffle. Il fallut s'arrêter; les avaries du *Prométhée* étaient graves et voilà tout un bataillon impatient de toucher la terre natale en détresse. Qui manœuvrerait les immenses voiles? On sait ce que sont les voiles d'un clipper; un vaisseau de ligne ne déploierait pas plus d'envergure. De plus, on se trouvait au cœur de l'hiver et je ne crois pas qu'on puisse rencontrer de conditions à la fois plus difficiles et plus laborieuses que celles d'une traversée d'hiver des mers du Levant en France. Le commandant Nicolas et le capitaine du *Monarch* eurent simultanément la même pensée, — une pensée américaine, — mais aussi une pensée bien digne de ce pays d'où sont partis jadis les découvreurs du Canada. Ils proposèrent aux chasseurs à pied de prendre la place des matelots qui manquaient. Les chasseurs acceptèrent et le cabestan à vapeur du *Monarch of the sea* leva l'ancre. Le voyage ne fut pas commode; plus d'un soldat, quand il se balançait entre le ciel et l'eau sur la vergue, regretta, j'en suis sûr, le service cent fois moins périlleux des tranchées. Les côtes de France apparurent enfin à l'horizon et le glorieux bataillon compta dans ses annales un haut fait de plus.

Soldats de l'avenir, je ne veux rien vous demander de semblable. Nous ferons notre métier, faites le vôtre; seulement résignez-vous à le faire tout entier. Les sacs au fond de la péniche, les bras sur l'aviron, le fusil sous les bancs, dix jours de biscuit en bandoulière et, en avant, tout d'un trait à la plage! Je sais que vous avez généralement peu de penchant à vous confier à l'élément perfide. Le porte-aigle de la dixième légion avait-il donc le pied plus marin que vous? Les soldats de César, ces soldats qui venaient de conquérir la Gaule, hésitaient penchés sur le bord; ils mesuraient du

regard la profondeur inquiétante de l'eau. Le porte-aigle, après avoir invoqué les dieux, s'élance à la mer. « Suivez-moi, compagnons, s'écrie-t-il, si vous ne voulez livrer l'aigle de la légion aux barbares ! » On le suivit. Les Bretons poussent contre les légionnaires leurs chevaux; les premiers rangs des Romains, dans l'eau jusque dans la ceinture, ont une peine infinie à s'affermir sur le fond; ils redoublent d'efforts pour prendre pied sur la plage. César remplit de soldats les esquifs et les caïcqs des galères, — *scaphas longarum navium et speculatoria navigia.* — Il les envoie au secours des légionnaires qu'il voit près de plier. Les barbares sont refoulés, la plage est conquise; la fortune n'a pas osé faire défaut à César. La campagne eût été terminée en un jour si la cavalerie avait pu aborder dans l'île. Les vents contraires retinrent au port les vaisseaux à voiles sur lesquels on l'avait embarquée.

Les chevaux, vous le voyez bien, sont toujours le grand *impedimentum.* Ah! si l'on pouvait leur apprendre à traverser les détroits à la nage! mais il n'y faut pas songer. Occupons-nous donc sans relâche de trouver le moyen de les transporter. Je vous ai parlé à ce sujet de la pirogue double, car je voudrais un moyen de transport qui fût à la fois un moyen de débarquement. Je ne me dissimule pas tout ce que le problème a de délicat. Je ne vous propose pourtant que de débarquer des chevaux; si je vous demandais de mettre à terre des éléphans! Le roi Pyrrhus fut le premier, je crois, qui fit franchir à ces animaux gigantesques un bras de mer; les Carthaginois, après lui, en inondèrent la Sicile. Serez-vous moins entreprenans que des Épirotes, moins ingénieux que des soldats de Carthage?

Je ne sais pas encore si je travaille pour la bataille de Dorking ou pour la bataille de Kœnigsberg; peu m'importe, je travaille surtout pour l'amour de l'art. Quand chacun s'agite à Corinthe, c'est bien le moins que moi aussi, je roule mon tonneau. Les rivages de l'Angleterre seront peut-être un jour menacés; ce que je puis garantir sans être un grand prophète, c'est qu'ils ne le seront jamais par nous. Les temps sont bien changés, depuis l'époque où l'empereur Napoléon Ier voulait interdire l'accès du continent aux produits d'outre-Manche. « Voyait-on un concombre, un levraut, un cochon de lait, une gousse d'ail, un grain de sel, tout cela était de Mégare, tout cela était aussitôt saisi et vendu. » Habitans de Mégare, nos marchés aujourd'hui vous sont ouverts; vous en connaissez l'importance, nous avons le droit, en échange, de compter sur votre amitié; vous auriez bien tort de douter de la nôtre. Je serais vraiment un grand coupable si, pour avoir la satisfaction de faire prévaloir mes idées, je m'exposais à mettre en péril la paix du monde. J'appartiens à un pays qui s'est assez rassasié de gloire

et qui a fini par apprendre à ses dépens, par un cruel retour de fortune, que la gloire d'un peuple est toujours faite du deuil et de l'humiliation des autres. Si je me permets un rêve, c'est un rêve de sécurité. J'ai peut-être en trop haute estime les forces militaires qui, de tous côtés, nous entourent; pardonnez-moi, en faveur du motif, cette obsession. Le discours de mon vaillant ami, le vice-amiral Bouët-Willaumez, discours qui, en 1870, fit tressaillir d'une émotion unanime le sénat, me revient souvent en mémoire. Je me dis alors : Profitons-nous bien des conditions exceptionnelles que nous devons à la configuration de notre territoire? La marine ne peut-elle concourir autrement qu'en prenant la place d'une armée absente, à la défense nationale? Lui est-il interdit de revenir au rôle qu'elle a joué autrefois? La chose vaut assurément la peine qu'on y pense.

On m'a fait très judicieusement observer qu'il ne suffisait pas « de mettre les petits bateaux dans les grands, » que, si l'esprit militaire venait jamais à s'affaiblir parmi nous, le feu grégeois lui-même et les siphons d'airain de l'empereur Léon ne nous sauveraient pas. Je le reconnais et je serais heureux de pouvoir trouver à ce sujet encore quelque bon conseil à donner. Il y a pourtant quelque inconvénient à s'imaginer que, parce qu'on se connaît en cothurnes, on pourra impunément porter sa critique sur d'autres objets. Je n'aime pas beaucoup à sortir de ma spécialité. Préserver les mœurs d'une nation des effets presque inévitables d'un croissant bien-être est le devoir du législateur; ce n'est pas celui de l'officier de marine. Vous insistez? Quel exemple chercherai-je dans l'histoire qui me puisse inspirer le courage de vous satisfaire? Démosthène a été, dans son temps, le capitaine de pavillon du stratège Céphisodote, comme j'ai été, dans le mien, le chef d'état-major de l'amiral Bruat. Néanmoins Démosthène est beaucoup plus connu pour son talent admirable d'orateur que pour la capacité dont il fit preuve en sa qualité de triérarque. Je lui céderai volontiers la parole; il ne faudra que quelques mots à son éloquence pour rendre, cent fois mieux que je ne pourrais le faire, toute ma pensée. Que murmure donc cet illustre ennemi de Philippe? « Je te demande, ô ciel, toutes tes faveurs; je te demande principalement des grands hommes. » Oui, Seigneur! cette fois encore le patriote, justement ému, a raison : protégez notre industrie, jetez un regard propice sur nos récoltes, ramenez nos flottes marchandes au port, mais surtout, si vous nous aimez, donnez-nous des grands hommes! Les grands hommes naissent presque toujours des grands souvenirs; ne faisons-nous pas trop bon marché des nôtres? Il faut y prendre garde; la victoire pourrait nous garder rancune si elle nous voyait nous obstiner ainsi à vouloir « arracher à son piédestal » le dieu de la guerre.

Je disais que la cavalerie de César, portée par des vaisseaux ronds, avait été fort mal à propos retenue au port. Quand un changement favorable permit à ces vaisseaux de traverser le canal, ils furent accueillis, en vue des blanches falaises de la Grande-Bretagne, par une violente tempête. Les uns furent remportés vers les côtes de la Gaule, d'autres poussés à l'ouest, du côté des Sorlingues. Ceux-là jetèrent l'ancre; la mer ne leur permit pas de rester longtemps au mouillage. Assaillis par les vagues, ils durent couper leurs câbles et reprendre le large par une nuit orageuse.

L'année suivante, César revient à son entreprise. Pour cette seconde expédition, ses préparatifs sont mieux faits. Il ne veut plus confier ses chevaux et ses bagages à des navires incapables de se mouvoir à la rame; les vaisseaux de haut bord sont bons pour le commerce, ils ne conviennent pas à des opérations de guerre. Toute une flotte est construite dans le court espace d'un hiver, — vingt-huit vaisseaux longs et six cents *actuaires*. La Gaule a fourni le fer et le bois; les voiles et les agrès sont venus d'Espagne. L'Espagne est déjà la patrie du chanvre. Qu'était l'actuaire? Un vaisseau de charge, mais un vaisseau de charge bas de bord. La trirème antique n'a jamais élevé ses avirons de plus de 2 pieds 1/2 au-dessus de l'eau; la galère du XVIe siècle n'exhaussera que d'un pied le support de ses lourdes rames. Le caractère essentiel du bâtiment à rames consiste dans l'abaissement de toute l'œuvre morte. Nos chaloupes de vaisseau ont déjà une hauteur de plat-bord exagérée; voilà pourquoi elles marchent si mal. César, je le répète, a commandé des vaisseaux de transport qui pussent à la fois naviguer à la voile et ne plus être arrêtés par le calme : — *has omnes actuarias imperat fieri*. — Comment s'y prendra-t-il pour obtenir ce double résultat? Il abaissera sans hésiter les plats-bords : — *quam ad rem multum humilitas adjuvat*. — Cinq légions, — vingt-cinq mille hommes au moins, — et deux mille chevaux traversent le canal dans une nuit. Entraîné par la marée, le convoi s'est trop rapproché de la mer du Nord; l'erreur est à peine reconnue que César donne l'ordre d'armer les avirons. Il n'entend pas prendre terre sur un autre point que celui qui lui a procuré l'année précédente un débarquement facile. Légionnaires, cavaliers, tous ont saisi la rame. Pendant près de six heures, les vaisseaux de transport rivalisent de vitesse avec les galères : — *longarum navium cursum adæquarunt*. — Dans sa première campagne, César avait opéré une descente de vive force; cette fois, il ne rencontre aucune opposition. C'est ainsi que je prétends débarquer. La flottille servirait de peu et je la croirais en vérité compromise, s'il fallait la lancer avec tous ses soldats sous le feu de

l'artillerie. Faire taire le canon amené sur la plage, les navires cuirassés le pourront toujours; il suffira que la profondeur de l'eau leur permette de s'approcher à 1 ou 2 milles du rivage. Les chaloupes canonnières suppléeraient au besoin les vaisseaux; mais qu'il est plus habile, qu'il est plus profitable d'aller jeter ses troupes sur un point où elles ne sont pas attendues! Ne dût-on jamais aborder, qu'il y aurait encore intérêt à se montrer en forces sur la côte ennemie! On peut finir par ruiner une armée sans lui tirer un seul coup de fusil, pourvu qu'on sache la contraindre à marcher. J'irai même plus loin : je soutiens qu'une flottille convenablement équipée exerce déjà du port où on la rassemble une action stratégique de la plus extrême importance.

« Une bonne ruse, dit Xénophon, c'est d'avoir l'air d'armer une flotte et puis d'attaquer par terre, ou bien, de feindre une attaque par terre et d'entreprendre par mer. » C'est ainsi que la cavalerie athénienne, commandée par Gryllus, trompa Épaminondas qui l'attendait dans la vallée de Némée. Cette cavalerie prit passage sur des navires de transport et alla débarquer en Laconie; Épaminondas la rencontra, pour sa perte, dans les champs de Mantinée. Démosthène n'avait probablement pas oublié cette adroite manœuvre, quand il s'écriait : « Voulez-vous tenir Philippe en échec? équipez pour la moitié de nos cavaliers des vaisseaux-écuries! »

Qu'avaient appris à Germanicus trois campagnes douteuses? Que, dans un pays défendu par des bois et par des marais, il est malaisé, sinon impossible, de protéger une longue file de bagages; que les soldats peuvent s'user sur les routes plus vite encore que dans les combats; qu'il n'est point enfin de réserve si large de bêtes de somme qui ne s'épuise à traîner, à travers des sentiers boueux, d'interminables convois. Si l'on possède, au contraire, une flottille, si cette flottille est en mesure de remonter les fleuves, fantassins, cavaliers, tous arrivent sans fatigue au point de départ des opérations. Voilà bien ce qu'on serait en droit d'appeler « un chemin de fer qui marche. »

Je me suis souvent demandé pourquoi on ne remontait plus les fleuves : est-ce par crainte de l'artillerie? Mais les balistes, — *missæ e tormentis hastæ*, — les catapultes, les frondes étaient aussi une artillerie névrobalistique; elles avaient bien leur efficacité sur ces arènes étroites bordées souvent de si près par les deux rives. Ont-elles empêché les Normands, au IXe siècle, de brûler Rouen et l'abbaye de Jumièges, de surprendre Blois et Amboise, Cantorbéry, Rochester et Londres, de remonter la Loire jusqu'à Tours, la Garonne jusqu'à Toulouse, le Guadalquivir jusqu'à Séville, la Seine jusqu'à Paris, la Charente jusqu'à Saintes, de réduire Tarbes en cendres, de piller Orléans, Bordeaux et Périgueux?

Germanicus, longtemps avant ces pirates scandinaves, avait remonté deux des grandes rivières de l'Allemagne : la Meuse et l'Ems. Il fit construire, avec la rapidité qu'on y mettait alors, mille vaisseaux. C'est toujours par milliers de barques qu'il convient, en pareille occurrence, d'opérer. Gardez-vous bien de vouloir polir votre œuvre; l'important est de faire vite et de faire léger. Il y a cent à parier que nos fantassins ne prendront pas la peine de retrancher, comme les Grecs, leurs vaisseaux; ils suivront plutôt l'exemple de Cortez, ils les brûleront. Cela les dispensera d'aller chercher au loin du combustible. Des mille vaisseaux de Germanicus, les uns étaient courts, — *breves*, — affinés des deux bouts, — *angusta puppi proraque*; — larges au milieu, — *lato utero*; — les autres se contentèrent d'être des bateaux plats, des bateaux sans quille, tels qu'il est bon d'en avoir pour accoster le bord, — *planæ carinis, ut sine noxa sederent*. — On leur donna deux gouvernails, le premier à l'avant, le second à l'arrière. Excellente précaution, que nous n'aurons pas besoin cependant d'imiter : un aviron de queue se transporte aisément de la poupe à la proue de la péniche. Est-ce tout? Non, Germanicus veut avoir encore des vaisseaux à couverte, sorte de ponts flottans dont il se servira pour porter d'abord, pour débarquer ensuite avec facilité ses chevaux et ses catapultes. Ces vaisseaux pontés, — *pontibus stratæ*, — marcheront à la voile et à la rame. Nous les connaissons; ce sont des *actuaires*, — *velis habiles, citæ remis*. — La flottille se rassemble à l'île des Bataves, vaste alluvion qu'enveloppent le Wahal et la Meuse. Par le canal de Drusus, par les lacs, sans s'exposer à un trop long trajet maritime, elle gagne l'Océan; la voilà réunie à l'embouchure de l'Ems. Ruyter aussi y est venu à cette embouchure, il ne s'y est pas arrêté. L'Ems ne lui a pas fourni un point de débarquement pour l'invasion, le magnifique estuaire lui a procuré un refuge. Emporté de Bergen par la tempête à travers la mer du Nord, sans l'Ems il était perdu. Tacite reproche à Germanicus d'avoir débarqué ses troupes sur la rive gauche du fleuve, quand il les pouvait descendre sur la rive droite, en remontant plus haut. Germanicus se fût ainsi épargné la peine de jeter des ponts et n'eût pas perdu à ce travail plusieurs jours. Sans doute! Mais si les rameurs se lassèrent de refouler le courant, si les pilotes s'égarèrent dans le lit de la rivière, quel parti restait-il à prendre? Tout n'est pas dit quand on s'est engagé dans un fleuve; il faut encore en avoir sondé les détours, étudié les rapides; il faut même, ce qui n'est pas si facile qu'on pense, savoir y manœuvrer. Qu'il me soit permis de faire à ce sujet une remarque : la navigation hauturière nous apprend à trouver le chemin de la Chine ou de l'Australie; elle

laissera ses meilleurs adeptes embarrassés si on les transporte brusquement sur le Rhône.

L'Ems franchi, le Weser passé, Germanicus n'avait plus qu'à combattre, et quels ennemis! « Des barbares sans casque, sans cuirasse, couverts par des boucliers d'osier, dont les armes offensives, à part quelques lances placées au premier rang, ne se composaient que de méchans javelots et d'épieux durcis au feu. » La victoire n'hésita pas un instant; elle fut aussi complète que possible et ne coûta presque rien aux Romains. Jusqu'à la nuit, les vainqueurs s'acharnèrent au carnage. Germanicus lui-même y excitait ses soldats. « Frappez, leur criait-il, pas de prisonniers! Nous ne verrons la fin de cette guerre que lorsqu'il n'y aura plus de nation germaine! » Ce n'était pas par ce massacre impitoyable qu'on pouvait sauver Rome; il eût mieux valu continuer d'apprendre le latin à Hermann, — *pleraque latino sermone interjaciebat,* — vous aurez bien vite absorbé un peuple, si vous savez le décider à échanger sa langue pour la vôtre.

Tout l'été les légions occupèrent le pays. Quand vint le moment de prendre les quartiers d'hiver, Germanicus embarqua la majeure partie de ses troupes et redescendit l'Ems sur la flottille. Un coup de vent de sud-ouest se déclare à la suite d'un violent orage; la flottille n'était pas préparée à cette épreuve. Des bateaux, pour la plupart non pontés, ne sont pas faits pour tenir la cape. Chacun cède au vent; en un instant la flottille est dispersée. Germanicus aborda chez les Chauques. Il avait lieu de croire son armée engloutie; dans les premiers momens, son désespoir ne connut pas de bornes; mais bientôt la marée lui ramena une partie des navires. Les uns n'avaient plus que quelques rames, les autres se traînaient sous des vêtemens arborés en guise de voiles; un certain nombre venaient à la remorque de vaisseaux moins endommagés. En somme il ne paraît pas que beaucoup de soldats aient péri. Dès qu'on put, avec les navires qui avaient rejoint et qu'on s'empressa de réparer à faux frais, visiter les îles environnantes, on les trouva remplies de naufragés; il en revint même des côtes de la Grande-Bretagne. L'émotion fut plus grande que le désastre. Tacite en a fait un tableau; les tableaux sont la gloire des grands écrivains et l'embarras de l'impartiale histoire. Ce qu'on ne peut mettre en doute, c'est que les Germains, à la nouvelle de la catastrophe, se hâtèrent de courir aux armes et que Germanicus, loin d'être sans armée, put faire marcher sur-le-champ contre eux 30,000 hommes de pied et 3,000 chevaux, pendant qu'il s'avançait lui-même avec de plus grandes forces contre les Marses. Les barbares ne s'y trompèrent pas: « Les Romains, disent-ils, ont perdu leur flotte; leurs soldats n'en paraissent que plus nombreux. »

III.

Je suis loin de vouloir dissimuler les dangers réservés à quiconque affronte les colères de Neptune. Je dirai cependant, — et personne sur ce point ne me désavouera, — que les dangers de la mer sont fort atténués quand on opère dans des parages devenus par une longue pratique familiers aux chefs et aux équipages. Ce serait une grande faute, à mon sens, que de ne pas chercher par tous les moyens possibles l'occasion d'agrandir le cercle étroit dans lequel la routine des vieilles stations nous maintient. La politique, avec ses ombrages, entravera-t-elle toujours notre éducation de marins? Si j'avais à recommencer ma carrière, je voudrais aller demander à quelque bateau de commerce ce que me refuseraient probablement encore les vaisseaux de l'état. Collingwood nous étonne quand il nous entretient des appréhensions que lui cause la navigation de l'archipel grec; les navigateurs de la Méditerranée seraient bien autrement empruntés le jour où il leur faudrait agir dans des mers où les brumes, les courans, les côtes à demi noyées conduisent les plus expérimentés à tant de faux pas.

La vaillante et savante jeunesse qui monte aujourd'hui nos vaisseaux cuirassés n'a pas assisté aux premiers essais que fit en 1825 la restauration pour suppléer par l'appel d'une portion du contingent annuel à l'insuffisance de notre inscription maritime. Il y eut alors de violens débats, des doutes opiniâtres d'un côté, de l'autre des espérances que j'appellerais outrées, si ceux qui les exprimaient ne se fussent appliqués à les justifier par la plus méritoire ferveur. Deux officiers d'un rare mérite, MM. le contre-amiral de Mackau et le capitaine de frégate Lalande furent au nombre des partisans de l'idée nouvelle qui se signalèrent par l'enthousiasme avec lequel ils se mirent à l'œuvre. Les équipages de ligne devaient, suivant eux, procurer à nos flottes un recrutement sans limites et des corps de débarquement sans rivaux. On fit entrer dans ces compagnies la proportion de matelots qui parut nécessaire pour leur donner en face de la tempête quelque consistance, puis on leur distribua le casque de cuir bouilli, le sac de peau avec ses bretelles, la giberne, *les bas boutonnés* et un fusil marqué au numéro de chaque homme. L'équipement, complet pour la descente, ne convenait guère lorsqu'il s'agissait de se répandre sur les vergues. « Nous leur ferons serrer les voiles le sac au dos, » disaient les fanatiques. Tout alla bien en rade ; il fallut en rabattre dès qu'on essaya sérieusement de la mer. Dans la Méditerranée cependant le succès fut complet; le rigoureux hiver de l'année 1831 et le blocus plus

d'une fois interrompu de l'Escaut portèrent un coup mortel à la confiance qui faisait chaque jour des prosélytes.

Notre admirable personnel, dans lequel on a continué d'associer les marins de terre ferme et les marins de profession, est né de ces équipages de ligne. On a perfectionné l'organisation ; en réalité on n'en a pas changé la base. J'ai connu un officier russe, M. Pephani, qui avait bravement fait son devoir dans les tranchées de Sébastopol et qui ne pouvait cependant se résigner à porter le col militaire. *Soldatzki !* répétait-il sans cesse avec une sourde et persévérante irritation. L'esprit du soldat a du bon même à bord ; seulement il faut que le soldat s'amarine. Comment s'y prendre pour transformer en quelques semaines ce *Kherséen ?* C'est ainsi que Thucydide se permet d'appeler les Acarnanes embarqués comme suprême ressource sur la flotte athénienne ; mon maître d'équipage à bord de la *Comète* leur eût infligé le nom de *figurans*. Comment s'y prendre ? Allez le demander au capitaine Bouvet.

La république de 1792 et l'empire avaient reçu de la monarchie française une réserve de marins que l'on peut comparer sous plus d'un rapport au trésor qui s'était lentement accumulé dans la ruche d'Athènes. Cette réserve, les proscriptions et les entreprises mal conçues l'eurent bientôt épuisée. Ce fut alors que l'empereur, dont l'imagination féconde n'était jamais à bout de ressources, eut l'idée, puisqu'il n'avait plus de marins, d'armer ses flottes avec des soldats. L'amiral Decrès, par son ordre, institua *les équipages de haut bord*, équipages qui devaient plus tard, dans une certaine mesure, servir de modèle *aux équipages de ligne*. Si, au lieu d'avoir pour ministre un homme de grande valeur et d'infiniment d'esprit, mais d'un esprit sceptique, l'empereur eût trouvé pour le seconder la foi ardente d'un Ducos ou d'un Seignelay, nul doute que l'organisation, si audacieuse qu'elle parût au premier abord, n'eût porté d'autres fruits. J'ai promis d'en fournir la preuve ; la chose me sera facile ; cette preuve, je l'ai sous la main ; je la rencontre dans un livre dont je ne saurais trop recommander la lecture à nos officiers. Les héros n'écrivent pas souvent ; quand ils écrivent, ils font passer leur âme dans les pages qu'ils nous lèguent. Après la *Retraite des dix mille*, je ne connais pas d'ouvrage plus attachant, plus vivant, plus vrai dans toutes ses parties que le *Précis des campagnes de l'amiral Pierre Bouvet*.

Vers la fin de l'année 1812, la frégate de 44 canons l'*Aréthuse* fut armée à Nantes par le capitaine Bouvet avec le *quatrième équipage de haut bord*. La majeure partie de cet équipage était composée de conscrits de la dernière levée « chétifs au physique et mal disposés au moral. » Il y a longtemps qu'on l'a dit : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Le capitaine Bouvet avait déjà combattu cinq

frégates anglaises. « Trois de ces cinq frégates avaient amené leur pavillon, deux s'étaient détruites, toutes ne succombèrent qu'à la dernière extrémité et après avoir subi d'énormes pertes, quoique s'étant toujours présentées au combat en forces supérieures. » Quel usage allait faire le vaillant commandant de son équipage de conscrits? Ce n'étaient plus là les jeunes volontaires de l'île de France, briguant à l'envi l'honneur de s'embarquer sur les frégates que leur envoyait la métropole. Assailli de prières, de supplications, de réclamations, de la part des amis, des parens, des protecteurs de ces malheureuses recrues, Bouvet se voyait, à chaque instant, détourné de ses travaux « pour faire tête à leurs clameurs. » A les entendre, les protégés de chacun méritaient leur congé. Pour couper court à tant d'importunités, le capitaine de l'*Aréthuse* lève l'ancre, descend au bas de la rivière et interdit la communication avec la terre. « Quand mes jeunes gens, dit-il, virent que c'était bien définitivement qu'ils allaient faire campagne, ils ouvrirent l'oreille aux encouragemens que je leur donnais et laissèrent guérir les plaies que beaucoup d'entre eux s'étaient faites pour se faire envoyer au dépôt. J'obtins d'abord de la résignation, dans la suite du dévoûment. » Le dévoûment même ne donne pas le pied marin. Bouvet va s'établir dans les parages de la Vigie dite *les Cinq Grosses Têtes;* les croiseurs anglais ne viendront pas l'y chercher. Ce prétendu écueil, que nous nous sommes enfin décidés à faire disparaître de nos cartes et qui n'a probablement jamais été qu'un essaim de glaces flottantes rencontré dans la brume par quelque capitaine ahuri, était alors l'effroi des navigateurs. Bouvet ne pouvait choisir endroit moins fréquenté, parage plus sujet aux coups de vent et à la grosse mer. Il y passe un mois tout entier. Quand il se porte vers Madère et vers les Canaries, l'équipage de l'*Aréthuse* est devenu méconnaissable: l'œil même de son père, l'amiral Decrès, s'y tromperait. Les pourceaux de Béotie sont mieux que des sangliers, on les prendrait pour des marsouins. Toute trace de mélancolie a disparu; de nombreuses prises ont déjà été faites, « des idées d'émulation et de lucre commencent à germer parmi cette jeunesse que le succès enhardit tous les jours. » Le 6 février 1813, ce ne sont plus des navires de commerce qu'il s'agit de poursuivre: le moment est venu de se mesurer avec une frégate anglaise. Prendre une frégate anglaise! — il me semble que j'entends encore mon père, — ce fut pour toute une génération de marins l'idéal de la gloire; la bataille d'Austerlitz n'était rien auprès d'un pareil triomphe. La chose, à vrai dire, n'arrivait pas souvent; on l'eût vue se répéter davantage, si nous avions eu ce que Démosthène souhaitait à son pays, — beaucoup de Bouvets.

L'*Amelia* court sur l'*Aréthuse* à toutes voiles. J'ai connu deux

des officiers qui prirent part à cet engagement : la première volée tirée par la frégate française tomba tout entière à l'eau. Ce fut ainsi que nous débutâmes, malgré nos excellens canonniers, devant Sébastopol et devant Kinburn. Bouvet, le front calme, descend dans la batterie. « Encore une volée comme celle-là, mes enfans, dit-il à ses jeunes conscrits qui voyaient le feu pour la première fois et qui, naturellement, devaient consulter d'un air un peu anxieux son regard, encore une volée aussi bien pointée, et la frégate anglaise est à nous! » A quoi eussent servi des reproches, des recommandations indignées de mieux viser? Le capitaine, qui, en pareille occasion, injurie son équipage est un capitaine qui perd la tête. Bouvet est satisfait; il n'en songe pas moins à trouver le moyen de rectifier son tir. Comment y parviendra-t-il? me demanderez-vous : il élonge l'*Amelia* bord à bord et maintient, pendant près de deux heures, le combat vergue à vergue. D'un navire à l'autre, les canonniers s'arrachaient les écouvillons.

Bouvet, qui, suivant l'expression d'un de ses officiers, « commandait comme on cause, » contemplait en souriant cette lutte acharnée; il n'avait plus à craindre que ses boulets tombassent à la mer. Debout sur l'écoutille du gaillard d'arrière, il gardait près de lui, pour transmettre ses ordres, un enseigne de vaisseau, le jeune Danycan. Tout à coup Danycan saisit brusquement le bras de son capitaine. C'est de l'enseigne lui-même, devenu capitaine à son tour, que je tiens ces détails. Bouvet le regarde, froidement étonné. Danycan, dans son émotion, ne profère pas une parole, mais sa main étendue montre au sabord de la frégate ennemie la gueule d'une caronade braquée sur le groupe qui lui fait face. Le chef de pièce s'est baissé et souffle sur la mèche du boutefeu; il va la poser sur la lumière. Bouvet hausse les épaules : « Le coup ne partira pas, » dit-il, et en effet le coup ne part pas; la pièce était mal chargée. Le capitaine Danycan fut toujours un homme simple et sans emphase : quand il racontait cette journée, ses traits s'illuminaient, son œil, d'ordinaire terne et à demi éteint, jetait des étincelles; l'enthousiasme des vieux jours renaissait dans sa voix. Quel culte il conservait pour son ancien chef! Un an plus tard il était fait prisonnier, revenant de croisière sur la frégate la *Sultane*. Les Anglais bloquaient alors l'entrée de Saint-Malo, car ils pensaient que le capitaine Bouvet y viendrait aborder, et c'était lui surtout qu'ils tenaient à conduire à Londres. Le calme avait interrompu le combat de l'*Aréthuse* et de l'*Amelia;* de folles bouffées de vent séparèrent les deux adversaires. L'impression produite en Angleterre n'en resta pas moins tout à notre avantage. Voici de quelle façon s'exprimait le *Times,* interprète fidèle des sentimens d'un grand peuple. « Ce combat a duré trois heures et demie pendant un calme plat; les

deux frégates se touchaient presque. C'est le combat le plus sanglant qui ait jamais été livré par une seule frégate sans être suivi d'un résultat décisif. La perte en tués ou blessés à bord de l'*Amelia* est évaluée à 147 hommes, y compris le capitaine et tous les officiers. Depuis longtemps nous n'avions pas vu, de la part des Français, cette persévérance et ces efforts. » Après un pareil aveu, il devenait indispensable de procurer une éclatante revanche à l'amour-propre national. Voilà pourquoi tous les ports de la Manche et du golfe de Gascogne, le port de Saint-Malo en particulier, étaient surveillés de près. Quand la *Sultane*, après un long combat de nuit, fut obligée d'amener son pavillon, les Anglais se méprirent; ils crurent avoir capturé l'*Aréthuse*, puisque c'était l'*Aréthuse* qu'ils attendaient. Les lauriers du capitaine Bouvet empêchaient la marine anglaise de dormir. Le lieutenant chargé d'amariner la *Sultane* fut reçu à la coupée du gaillard d'arrière par un enseigne de vaisseau, et cet enseigne était encore celui dont la caronade de l'*Amelia* n'avait pas voulu. Au moment où l'officier anglais ouvrait la main pour saisir l'épée que Danycan lui tendait, — le capitaine et la plupart des officiers de la frégate étaient alors couchés au poste des blessés, — il ne put retenir un cri de triomphe. « Eh bien ! dit-il, oubliant pour un instant le flegme britannique, nous le tenons donc enfin, ce fameux capitaine Bouvet ! » Danycan était accablé. Quand il entendit prononcer ce nom, il releva la tête : « Si le capitaine Bouvet nous eût commandés, vous ne seriez pas ici ! » Ce fut sa seule observation et sa seule vengeance; en quelques mots, il avait gâté la joie des Anglais. Bouvet, en effet, ne fut pas seulement un capitaine illustre, il fut aussi constamment un capitaine heureux. Comme le roi aux échecs, on ne le prenait pas.

Combien d'heures ai-je passées, suspendu aux récits de l'amiral Roussin, le second de Bouvet à bord de la *Minerve!* Cloué sur son fauteuil par de cruelles souffrances, l'illustre amiral n'avait plus qu'une distraction,—il recommençait en pensée ses campagnes. C'est à lui que je dois d'avoir pu suivre la *Minerve* et l'*Iphigénie* sur le terrain où ces deux frégates, successivement commandées par le capitaine Pierre Bouvet, s'illustrèrent. Fut-il jamais bonne fortune égale à la mienne : recueillir de la bouche du héros du Tage les hauts faits accomplis dans les mers de l'Inde ! On comprendra aisément que je ne me lassais pas d'écouter. Ma mémoire est encore remplie de tous les épisodes qui signalèrent ces émouvantes croisières, émouvantes pour nous, mais non pas pour le capitaine Bouvet. Le propre de cet homme de mer qui rencontrera difficilement des émules était avant tout de ne s'émouvoir de rien, *nil admirari.*

La frégate croisait dans le canal de Mozambique : aux premières

lueurs de l'aube, le lieutenant Roussin, — c'est toujours au *lieutenant en pied*, au second, qu'échoit le quart du jour, — croit remarquer, par le bossoir de tribord de la *Minerve*, des taches noires. Ces taches peu à peu se multiplient et grossissent. « Sans doute, se dit Roussin, ce sont des pirogues de Sakalaves en route pour quelque expédition de guerre. » Il se penche sur le bastingage pour mieux voir et soudain une forte odeur de goëmon lui est apportée par la brise. « La barre au vent! toute au vent ! s'écrie-il, nous sommes sur la *basse juive*. » On évita le récif par miracle. Quand le virement de bord lof pour lof est achevé, Roussin descend dans la chambre du commandant. Le capitaine Bouvet dormait d'un sommeil profond. « Nous l'avons échappé belle, lui dit en l'éveillant le lieutenant légèrement ému ; quelques minutes de plus, nous donnions sur les roches. — Et où sont les roches maintenant? Derrière nous, n'est-ce pas? vous avez de plus l'avantage de savoir, à n'en pouvoir douter, où vous êtes; continuez donc votre route et laissez-moi dormir! » Telle fut l'unique réponse de ce capitaine dont le navire venait d'échapper par une circonstance providentielle au naufrage. Éviter les émotions inutiles, les drames qui plaisent tant aux imaginations faibles, voilà ce qui constitue à un très haut degré la véritable dignité du commandement. Bouvet, soyez-en certains, était vigilant; s'il ne l'eût point été, il ne mériterait pas le nom de marin; seulement il savait, comme tous les hommes qui ont longtemps pratiqué notre métier, qu'il est des occurrences où l'activité humaine se trouve en quelque sorte désarmée. Il n'y a plus alors qu'un parti à prendre : « Il faut laisser courir. » N'oublions pas, quand nous avons fait tout ce que nous suggère notre expérience, ce fortifiant précepte.

En 1815, Bouvet remplissait une mission pacifique; est-il donc en marine de mission qui mérite réellement ce nom? Quand l'ennemi n'est plus là, il reste la tempête, ou, ce qui était jadis plus que la tempête à craindre, le calme. La frégate la *Flore*, escortant onze navires de charge, allait chercher à Anvers 2,000 tonneaux de mâture, part inégale et plus que modeste qui nous était faite dans les immenses approvisionnemens d'un arsenal créé par nos soins. Il y avait longtemps que nos vaisseaux, presque toujours bloqués, ne fréquentaient plus les mers du Nord. Pour s'y diriger, Bouvet ne possédait que des cartes où maint banc de sable, constamment transporté de l'ouest à l'est ou de l'est à l'ouest, n'était plus à sa place. Le calme survient, la *Flore* reste à la merci des courans. Bientôt la sonde accuse une diminution sensible et graduelle du fond. Que faire? Pas un souffle de brise pour retourner au large. Mouiller? On est déjà en plein jusant; une heure encore et la mer aura baissé de plusieurs pieds; la frégate, si elle s'arrêtait, cour-

rait le risque de demeurer à sec. « Faites rentrer les sondeurs ! » La frégate continue de dériver. Si elle est destinée à s'échouer, ne le saura-t-on pas assez tôt ? Chacun fait silence, tous les yeux sont fixés sur le capitaine. Lui, toujours impassible, toujours indifférent en apparence à ce qui préoccupe si vivement les autres, il attend simplement que le temps s'écoule. « C'est bien, dit-il enfin, le banc maintenant doit être franchi. Sondez ! » L'amiral Lalande admirait beaucoup ce trait de sang-froid, et l'amiral Lalande, en fait de sang-froid, de sang-froid souriant surtout, était un connaisseur.

Aucun suffrage n'a manqué au capitaine Bouvet; il a eu ceux de ses élèves, il a obtenu, — ce qui est bien autrement rare, — ceux de ses rivaux. « Salut, vainqueur ! gloire immortelle à vous et aux braves que vous commandez ! » Qui s'exprimait ainsi? Le vainqueur du Grand-Port, le futur commandant du blocus de Cadix et de l'expédition d'Alger, l'amiral dont la marine entière vénère encore aujourd'hui la mémoire et dont le nom est si dignement porté, le chevaleresque amiral Duperré. La postérité a ratifié le cri échappé du cœur de ce « grand soldat sincère; » le nom de Bouvet a sa place marquée entre ceux de Duguay-Trouin et de Jean Bart.

IV.

On ne fait ni des Bouvets, ni des Duperrés à coup d'ordonnances ; néanmoins, les ordonnances, quand elles sont bien digérées, n'y peuvent nuire. S'il dépendait de moi, il est une spécialité, parmi toutes les spécialités qui se partagent le temps de nos officiers, dont on tiendrait grand compte : je veux parler de cette spécialité qui ne porte encore aucun nom et qui n'est le domaine ni du canonnier, ni du fusilier, ni du torpilleur. *Quis custodiet custodes?* Qui conduira tous ces terribles destructeurs au feu? Je ne me contenterais pas à cet égard d'une vague notoriété. J'aimerais à savoir où l'officier qui se dit marin et manœuvrier a fait ses preuves, quelles mers il a parcourues, de quels parages périlleux il est devenu pratique, dans quels ports il serait capable de conduire une escadre. Un brevet sur ce point ne gâterait rien. C'est une admirable invention que ces brevets délivrés, après un sérieux examen, à nos matelots, — brevet de canonnage, brevet de timonerie, brevet de manœuvre, — il y en a pour tout. Ne nous arrêtons pas dans cette voie ; distribuons aussi leurs parchemins à nos officiers. Noblesse oblige.

Ah ! vous prétendez connaître plusieurs langues étrangères ! La chose est inscrite de votre propre main à votre dossier. Avancez un peu : voici des juges! Parlez-vous l'allemand, le danois, le suédois, le hollandais, le grec moderne, le malais, le chinois, le russe? Non ! vous parlez tous « l'anglais et l'espagnol. » Il était inutile d'ajouter

l'italien ; quel est l'officier provençal qui ne soit en mesure d'aborder couramment la lecture du Tasse et de Dante? Eh bien, engagez, soutenez avec les membres du jury une conversation. Le titre d'interprète que vous ambitionnez est à ce prix, et, sachez-le, si vous l'obtenez, le conseil d'amirauté ne laissera point d'y prêter quelque attention. Il vous saura plus de gré encore de lui offrir la connaissance de langues qui sont restées pour notre marine lettre close, de ces langues du Nord dont l'étude est devenue plus que jamais féconde, car partout on travaille et partout on publie des documens du plus haut intérêt. Seulement, je vous en préviens, il ne suffit pas de traduire, il faut aussi parler et parler couramment. Sans cela, des éloges, mais pas de brevet!

J'ai assisté de près au travail d'inspection du général autrichien qui commandait en 1858 à Raguse. Il est impossible de mettre plus d'application à l'appréciation des diverses aptitudes de chaque officier. Je ne fais pas un plan de reconstitution du corps; je n'en aurais pas le droit et je n'en ai pas le goût. Je jette seulement à la volée les idées que le temps chez moi a mûries; il n'en germerait que quelques-unes, — les meilleures, j'espère, — que je croirais encore n'avoir pas inutilement occupé mes loisirs.

Je pressens à merveille l'accueil peu chaleureux que la marine prépare à mes projets de flottille; j'aurais tort de me faire sur ce point la moindre illusion. La marine n'a jamais cessé de nourrir l'appréhension secrète qu'on la voulût réduire à ne plus être que « le train des équipages maritimes. » Toutes ces opérations de débarquement la touchent peu; cela ne regarde en somme que les soldats. Quel honneur, quel profit en pouvons-nous attendre? Nous n'y gagnerions que la sécurité et le relèvement de la patrie, qu'en vérité je nous trouverais amplement récompensés. Mais que la marine se rassure! Son rôle, si elle sait le comprendre, restera de beaucoup le plus considérable. C'est aux flottes de haut bord qu'il appartient de réaliser ce que l'Angleterre seule s'est trouvée jusqu'ici en mesure d'accomplir : l'occupation de la mer. La flottille n'agira jamais qu'à l'abri de ce rempart. Quand on a trois frontières à garder et une puissance telle que la puissance britannique en face, on ne s'amuse pas à caresser des rêves de suprématie maritime. Nous ne devons pas cependant nous contenter d'une marine qu'on puisse se flatter d'enfermer, sans un immense déploiement de forces, dans ses ports. Notre alliance n'en sera que plus prisée quand on saura bien qu'elle n'est pas le timide aveu de notre faiblesse. Il est difficile de chiffrer les capacités, à peu près impossible de pressentir avant l'événement les caractères. Le capitaine Bouvet, tant qu'il ne fut que lieutenant de vaisseau, fit peu parler de lui; sans l'amitié du général Decaën, gouverneur de l'île de France, il

eût couru le risque de demeurer toute sa vie obscur. Le premier commandement qui lui fut donné le révéla. J'ai l'intime confiance que, parmi les officiers qui passent aujourd'hui inaperçus, il en est plus d'un sur lequel on pourrait compter pour soutenir, en cas de guerre sérieuse, l'honneur de nos armes. Je prie seulement le ciel de ne jamais mettre le courage de nos héros inconnus à l'épreuve, si ce courage devait s'exercer contre un peuple qui n'aura pas de sitôt la fantaisie de nous réclamer les provinces que, dans nos jours de grandeur, nos rois lui ont reprises.

« Toute guerre européenne, disait-on, il y a quelques années, est une guerre civile. » La chose est encore vraie en ce qui concerne la France et l'Angleterre. Je crois donc qu'il peut m'être permis de raisonner en dehors de l'hypothèse invraisemblable d'un pareil conflit. La mer est à nous, puisque l'Angleterre n'a aucun intérêt à y entraver notre action.

Nous serions aveugles si nous ne discernions pas, après tous les exemples que l'antiquité nous met sous les yeux, le parti qu'une nation alerte et guerrière doit tirer, un jour ou l'autre, de cette possession. Quelque grands que soient jamais les dangers qui nous menacent, n'allons pas nous imaginer que la marine n'est qu'un luxe, qu'il est maint autre boulevard à restaurer avant celui-là. Ce serait une fatale erreur. La marine n'est un luxe que pour les états qui ne savent pas s'en servir. J'envelopperais ma pensée de bien autres voiles si je ne gardais au fond du cœur l'espérance que tant de précautions demeureront superflues; je l'expose au grand jour parce que j'ai la conviction qu'en dépit des nuages qui sans cesse s'accumulent, les choses finiront par tourner beaucoup mieux qu'on n'aurait lieu peut-être aujourd'hui de le craindre. Quand le monde mettra bas les armes, je serai le premier à licencier ma flottille. En attendant cet heureux moment, je chante avec Pindare : *Hydôr mén ariston :* Il n'y a rien de meilleur que l'eau; c'est sur l'eau qu'il faut nous défendre.

On m'a fait l'honneur de m'écrire d'un pays étranger que j'ai tout lieu de croire éminemment sympathique au nôtre, pour me demander si je considérais comme indispensable de confier le département de la marine à un ministre choisi dans le corps même des officiers de vaisseau. Je ne mets assurément pas en doute que M. Thiers, M. Rouher, M. de Cavour ou M. de Bismarck n'eussent pu être d'excellens ministres de la marine. Portée à ce degré, la puissance de travail s'applique à tout; il y aurait d'ailleurs un immense avantage à confier la direction de la flotte à celui qui dispose en maître des finances et de la politique. Ce fut là ce qui fit la force de Colbert, presque autant que son merveilleux génie; mais, en dehors de ces grandes supériorités, je pense que nous avons un sérieux intérêt

à écarter de nos affaires des ingérences étrangères. La discipline en sera plus facile et meilleure ; on la pratiquera comme une habitude. Chaque fois qu'on m'a posé cette alternative : La marine doit-elle être une administration ou une armée? j'ai répondu avec la conviction la plus absolue et la plus complète : La marine doit être une escadre. Placez donc un amiral à sa tête. Seulement, si vous m'en croyez, donnez à cet amiral ce qu'il trouve, quand il prend la mer, un grand état-major.

Nous possédons un admirable établissement hydrographique; c'est à tort que nous donnons à cet établissement le nom de dépôt. La marine ne s'est assuré le secours d'aucune institution qui soit l'analogue du dépôt de la guerre. Le cabinet seul du ministre concentre les renseignemens, élabore les plans de campagne. Je préférerais à ce cabinet, qui n'est point à l'abri des fluctuations de la politique, un grand état-major stable, je serais presque tenté de dire : inamovible. Je voudrais surtout exempter cet état-major du soin encombrant des affaires courantes pour le laisser tout entier à sa tâche de classement et de méditation. C'est à lui que je confierais le dépouillement et l'analyse raisonnée des documens qui vont s'engloutir souvent sans profit dans nos archives. Les journaux de bord en particulier sont aujourd'hui tellement succincts, tellement insignifians qu'on n'a guère l'idée de les consulter. Le jour où l'on saurait que ces journaux doivent être, au retour de campagne, expédiés au dépôt pour y devenir l'objet d'une investigation sérieuse et d'un rapport au ministre, il n'est point douteux que la rédaction n'en fût subitement améliorée. D'incalculables richesses s'accumuleraient ainsi dans ce fonds commun; les préparatifs, en cas d'expédition, en seraient plus prompts, mieux proportionnés au but qu'on voudrait atteindre. Sur l'hygiène à suivre, sur les précautions à prendre, sur la saison à choisir, sur la nature même des navires et des équipages à employer, on aurait des données précises. Si éclairé, si laborieux, si intelligent qu'on le suppose, le cabinet d'un ministre n'aura jamais le calme et le loisir d'un établissement fixe dont le labeur n'a pas à craindre de brusque interruption. Le cabinet d'un ministre aura de plus, me dira-t-on, le secret. C'est possible, après tout; mais vous l'avouerai-je? le secret, je n'en ai nul souci ; je ne l'ai jamais vu servir qu'à entraver les préparatifs.

Nous voilà bien loin de la trière antique; je ne tarderai pas à y revenir, puisque cette trière est devenue un tremplin d'où je puis m'élancer jusqu'aux questions modernes. « Ce sont là des digressions, dit le bon Plutarque dans la traduction de M. Talbot, mais comme elles n'excèdent pas la mesure, peut-être les gens difficiles eux-mêmes ne nous en sauront pas mauvais gré. »

E. Jurien de La Gravière.

LE

REMORDS DU DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

En arrivant au théâtre, je pris directement le chemin des coulisses, et j'allai frapper à la porte de la loge où s'habillait Andréa. On ne me l'ouvrit qu'après de longs pourparlers. J'aperçus du premier coup d'œil Belloni, qui, déjà costumé, pomponné, fardé, prenait des poses devant la psyché, faisait la roue, regardant avec complaisance son pourpoint de satin, son manteau galonné, sa jambe étroitement serrée dans un maillot de couleur tendre. Je ne pus m'empêcher de froncer le sourcil; de son côté, il me jeta un regard où perçaient la surprise et le mécontentement. Andréa, assise devant la toilette, piquait des roses dans ses lourdes tresses noires. Elle me tendit la main nonchalamment : — Eh quoi! cher docteur, avant le lever du rideau! Que se passe-t-il donc? Si ma femme de chambre n'eût reconnu votre voix, nous vous eussions refusé l'entrée, croyant avoir affaire à un intrus qui s'armait de votre nom.

— Je vous dérange? Pardonnez-moi mon importunité. Mais, en dînant tantôt au cercle, j'ai appris une nouvelle qu'il m'a paru nécessaire de vous apporter sur-le-champ.

— Parlez; je vous écoute.

Voyant que je gardais le silence, Belloni, qui tendait déjà l'oreille, se décida, non sans une hésitation visible, à battre en retraite. Il fit une sortie offensée, la main sur la garde de son épée, avec des airs de capitan et des grâces de ténor qui m'arrachèrent un sourire.

— Il s'agit donc d'un secret d'état ? me dit Andréa d'un ton un peu acerbe. Pourquoi forcez-vous Belloni de sortir ? Vous lui montrez une antipathie étrange.

— Moins étrange à coup sûr que l'amitié que vous lui accordez.

— Que voulez-vous dire ? Vous ne pensez pas, je suppose, qu'il soit mon amant ?

— Dieu m'en garde, ma chère Andréa ! je vous sais trop de goût...

— A la bonne heure ! je ne vous en demande pas plus... Mais je vous assure que vous êtes injuste pour ce pauvre garçon. Il n'est, j'en conviens, ni beau, ni intelligent, ni distingué...

— Je vous trouve indulgente.

— Eh bien ! soit, je vous concède qu'il est laid, bête et commun... Êtes-vous content ?

— Ajoutez encore qu'il n'a aucune espèce de talent.

— D'accord... Mais j'ai trouvé en lui un excellent camarade, bon, serviable, et vous connaissez trop notre monde pour ne pas savoir quel prix y prend une franche amitié. Il me montre de l'attachement, du dévoûment même...

— Laissons Belloni. Nous ne nous entendrons jamais sur son compte. Nous avons à causer de choses plus sérieuses.

— Au fait, et cette nouvelle ?

— Le marquis se marie...

Je m'attendais à la voir tressauter ; elle me répondit le plus tranquillement du monde : — Je le sais.

Et comme mon étonnement me rendait muet, elle ajouta avec une indifférence forcée : — Il se marie dans la quinzaine. Il épouse la fille d'un de ses voisins de campagne, le comte de Meauchamp : c'est le dénoûment d'un roman pastoral qui fait depuis un an les délices de toutes les âmes sensibles du pays. Elle est blonde comme les blés et pure comme les lis : c'est un ange !

Elle termina sa phrase par un éclat de rire strident ; puis redevenant tout à coup sérieuse : — Vous ouvrez de grands yeux et vous vous demandez qui m'a si bien instruite. Ne devinez-vous pas ? J'ai reçu, l'autre semaine, la visite du fidèle Thénard... Oh ! la dernière, irrévocablement la dernière : il me l'a cent fois répété. Il venait, en bon ambassadeur, me notifier ce mariage.

— Dans quel dessein ?

— Pour me faire une dernière sommation.

— Au sujet de Roland ?

— Sans aucun doute. Le marquis, en se décidant à prendre femme, n'avait pas cru devoir renoncer à son projet paternel : il voulait faire de Roland l'aîné de ses enfans futurs, et me faisait demander pour la dernière fois de le lui livrer.

— Vous ne m'avez rien dit de tout cela.

— Si je vous en avais parlé, vous m'eussiez ennuyée de vos sermons.

— Ce qui signifie que vous avez persisté dans votre entêtement et que, sans demander conseil à vos amis, vous avez encore refusé?

— J'ai refusé.

— Je vous ai excusée, tant que vous avez pu garder l'espoir que le marquis se déciderait un jour ou l'autre à prendre, comme vous disiez, la mère pour avoir l'enfant. Mais aujourd'hui qu'il se marie, qu'il donne, pour la vie entière, à une autre femme le cœur qui vous a appartenu et le titre que vous convoitiez, dites-moi, qu'attendez-vous de ce refus?

— Rien.

Je me tus; je savais qu'elle avait une volonté de fer, et qu'à vouloir la briser, j'userais inutilement mes forces. Je connaissais en ses moindres détails cette singulière histoire dont j'avais été le confident, où j'avais même joué un rôle; je n'ignorais pas que l'inexplicable entêtement d'Andréa cachait autre chose que la poursuite d'une ambition vulgaire, qu'il s'inspirait d'un sentiment de vengeance, du désir de faire expier un abandon méprisant, l'écroulement douloureux d'une espérance longuement et tendrement caressée...

Dans cette même loge où je la regardais maintenant s'habiller, j'avais vu à une autre époque, pendant de longs mois, le marquis à ses pieds, lui prodiguant les effusions d'une tendresse qui tenait de l'adoration, dont on faisait des railleries dans les coulisses, qui me surprenait et me charmait par sa sincérité. Il l'aimait avec toute l'ardeur et toute la confiance d'un cœur qui avait jusque-là ignoré l'amour. Elle lui avait fait le sacrifice d'une réputation bien gardée et d'une vertu qu'on pouvait croire imprenable, plus séduite à coup sûr par la naïveté chevaleresque de cette passion qu'éblouie par la fortune mise à ses pieds. La naissance d'un enfant était venue serrer plus étroitement encore le lien qui les unissait. C'était le marquis lui-même qui lui avait fait alors entrevoir cette couronne de marquise, que son âme loyale, bravant le préjugé, croyait pouvoir faire porter sans indignité à la mère de son fils. Rêve d'un jour! A l'heure même où le mariage allait faire du rêve une réalité, une triste découverte, provoquée par la méchanceté jalouse, par l'envie anonyme, était venue lui rappeler brutalement que tôt ou tard, aux déesses de théâtre, on découvre un pied d'argile. Le réveil avait été pour lui cruel, terrible. Durement désillusionné, tourmenté par le regret du bonheur perdu, par la colère, il avait voué une inflexible rancune à cette femme dont l'infidélité, incon-

sciente peut-être, à coup sûr excusée aux yeux des juges indulgens par les facilités et par les déplorables leçons de la vie théâtrale, ruinait ses plus chers espoirs. Il n'était pas homme à aimer ou à détester à demi : il s'était donné tout à la haine, comme il avait été tout à la tendresse. Des tentatives maladroitement risquées par des amis communs, qui avaient cru devoir plaider en faveur de la coupable les circonstantes atténuantes, n'avaient fait que creuser davantage l'abîme qui s'était subitement ouvert, en étalant sans vergogne les complaisances et les trivialités de ce monde à part où tous les désordres trouvent une excuse et une complicité. Il avait quitté Paris; il était allé enfouir dans la solitude du manoir héréditaire, qu'il n'avait plus quitté depuis, son chagrin, son dégoût, son ressentiment.

Le souvenir de son fils, qu'il avait paru d'abord oublier et envelopper dans la haine de tout le passé, était revenu bientôt occuper son esprit, où s'était subitement rallumée la tendresse passionnée dont il l'avait entouré dans les temps heureux. C'était alors que nous était apparu pour la première fois le fidèle Thénard, transformé en ambassadeur, apportant à Roland dans les plis de son manteau une fortune, un nom, et que pour la première fois, à notre grand étonnement, nous avions entendu Andréa formuler son orgueilleux et impitoyable ultimatum. Les refus, loin de décourager le marquis, n'avaient fait qu'exciter son désir, où nous ne voyions, nous, qu'une fantaisie destinée à amuser son désœuvrement, mais où il voyait, lui, l'accomplissement d'un devoir impérieux, commandé par la nécessité de soustraire l'enfant aux dangers d'une éducation livrée au hasard, aux mauvais exemples, aux leçons d'un monde qu'il méprisait et dont les laideurs lui semblaient en ce moment tout à fait monstrueuses. Une simple reconnaissance n'eût pas rempli le but qu'il se proposait : il s'inquiétait peu de lui assurer un avenir honoré, à moins qu'il ne fût le maître unique de sa jeunesse, qu'il ne pût le garder sans partage, le mettre à l'abri de toutes les influences maternelles. Il y avait certes, dans sa préoccupation, une défiance qui devait, aux yeux d'Andréa, paraître un outrage; mais l'exagération de la résistance qu'elle avait opposée à ce projet, à cette offre continuellement réitérée, avait trahi trop clairement des mobiles de colère et de pure vengeance. Dix fois le fidèle Thénard était revenu à la charge; dix fois elle lui avait répondu, d'un ton de princesse offensée, qu'elle ne consentirait jamais à séparer son sort de celui de son fils, qu'elle ne le rendrait que légitimement épousée, sortant de l'église et de la mairie.

En parlant de le rendre, elle n'employait pas un vain mot; elle l'avait fait disparaître, — soit qu'elle désirât uniquement échapper

aux obsessions de ses amis qui lui conseillaient tous de céder, ou qu'elle craignît un enlèvement, soit qu'elle voulût affirmer sa résolution et mettre une arme nouvelle au service de ses desseins. Où le cachait-elle ? A quelles mains l'avait-elle confié? Personne ne le savait : elle avait toujours opposé à nos questions pressantes un mutisme obstiné. Les recherches secrètes que le marquis avait fait faire étaient restées sans résultats ; il avait lui-même perdu courage. Funeste imprévoyance ! Elle s'était montrée insouciante de l'avenir, doublement imprudente, pour elle-même comme pour son fils, puisque aujourd'hui la partie était doublement perdue...

— Eh bien, docteur, à quoi rêvez-vous? Voilà dix minutes que vous n'avez ouvert la bouche.

Elle était entièrement habillée ; elle achevait d'ajuster de la main, sur le sommet de sa haute coiffure, une couronne royale, dont les fausses pierres s'allumaient, sous la lumière tremblante des bougies, de scintillemens éblouissans; son habilleuse étalait sur la traîne de sa robe lamée d'or les larges plis d'un manteau d'hermine et de pourpre. Elle surprit dans mon regard une certaine admiration sans doute, car son visage s'éclaira d'un sourire de triomphe :

— Pensez-vous que je ne puisse pas être marquise comme une autre?

— Marquise? Mais vous êtes reine, trois fois reine, par la beauté, par le talent, par le succès.

— Qui vous parle de théâtre? Vous croyez par une flatterie grossière pouvoir vous dispenser de répondre à ma question. Vous êtes alors de l'avis du marquis? Vous trouvez que je ne suis pas des femmes dont on peut faire les vraies marquises ?

— Je n'ai point dit cela.

— Oh ! ne vous défendez pas... Qui sait? c'est peut-être vrai. Et pourtant qu'ont-elles, celles-là, que nous n'ayons, nous qui portons des couronnes de carton doré ? Sont-elles plus belles, plus intelligentes ? Savent-elles mieux aimer?

Elle s'arrêta et tourna la tête pour faire quelques recommandations à l'habilleuse. Ma foi, la conversation prenait un tour si embarrassant que je profitai de sa distraction pour ne pas lui donner la réplique. Elle reprit, suivant le cours des idées qui semblaient se presser en foule dans son esprit : — Bah ! je n'étais pas la femme qu'il fallait à ce paladin. Il a trouvé enfin l'agneau sans tache qui doit faire sa félicité... Il va être heureux, bien heureux...

Elle s'animait, s'emportait sans mesure. Ces sarcasmes débités rapidement, d'un ton acerbe, révélaient sous le masque d'indifférence dont sa vanité blessée faisait montre, le désappointement, le dépit. Ce dénoûment n'était pourtant pas fait pour surprendre; il y avait presque de la naïveté dans l'illusion qui avait entretenu

jusqu'à ce jour l'espoir dont elle s'était bercée. Quoi qu'on en pût penser, le coup était rude pour elle. Je me sentais un peu de pitié au cœur, et j'écoutais sans mot dire les dures railleries dont elle criblait le roman de son ancien amant. — Une berquinade, jouée dans un décor champêtre, avec accompagnement de musettes et bêlemens de petits moutons blancs... Ils se marieront, seront heureux, auront beaucoup d'enfans, ayant tous de belles âmes, comme père et mère... Car ils sont tous deux d'admirables âmes ! Thénard m'en a fait un tableau attendri ; il était près de pleurer, et peu s'en est fallu que je ne pleurasse aussi... Le berger a voulu faire à la bergère une confession complète ; au risque de souiller sa candeur virginale, il lui a raconté nos amours, notre rupture... Elle a pudiquement rougi ; songez donc !.. Mais sa noblesse a magnifiquement éclaté ; elle a dicté elle-même la dernière démarche qui a été tentée près de moi ; elle a ravi son héros en se déclarant prête à servir de mère à Roland...

Elle eut là un ricanement qui m'irrita. — Savez-vous, dis-je un peu imprudemment, que ce n'est pas le fait d'un esprit vulgaire?

J'aurais mieux fait de me taire. Elle me coupa la parole avec une vivacité qui présageait une dispute : — Ah ! vous aussi ?.. Vous vous mettez alors du côté de ce Thénard, qui me faisait un reproche indigné de ne pas m'attendrir de cette sublime générosité et de ne pas baiser la main qui me soufflette ?

— Tout doux, ma chère enfant : je ne prends point parti. Je vous en veux seulement de parler avec cette aigreur : d'autres que moi pourraient vous croire vexée.

— Vous avez raison, me dit-elle, radoucie, après une courte réflexion ; il y a trop de gens ici qui y prendraient plaisir... Bien décidément, vous me désapprouvez ?

— D'avoir refusé une offre qui assurait à votre fils un nom brillant et une fortune? Plus que jamais, puisqu'à cette heure il est trop tard.

Elle releva fièrement la tête, tout à fait calmée, souriant : — Eh bien ! je ne regrette rien, moi, car je me suis défendue contre l'humiliation. Roland ne sera que le fils de l'Andréa, tant pis !

— Vous ne serez pas marquise.

— Tant pis encore !.. Tant mieux peut-être, car cet homme me déteste aujourd'hui autant qu'il m'a aimée...

Trois coups furent frappés sur la porte. — Nous commençons! cria la voix du régisseur. — Les coulisses se remplissaient d'un bruit confus de pas et de voix. Heureux d'échapper à un entretien qui ne laissait pas que d'être parfois assez difficile, j'invoquai, pour me retirer, la règle de mon service qui m'obligeait à être dans la salle dès le commencement du spectacle. J'allai occuper mon

fauteuil; l'orchestre entamait l'ouverture; mais je cessai bientôt d'écouter cette page admirable pour laquelle j'avais pourtant un culte fervent : ma pensée était toute à la conversation qui venait de finir. Je m'étais attaché à Andréa par les liens d'une amitié très sincère, fortifiée par une longue habitude et par l'intérêt que peut inspirer en ce milieu où la banalité triomphe une nature originale et franche; j'avais été le témoin et le complice des succès qui l'avaient rapidement conduite des bancs du Conservatoire au rang des étoiles lyriques; introduit par ma situation dans son intimité, j'étais devenu le confident de ses peines et de ses joies; conseiller sans autorité, donneur d'avis peu écoutés, je ne songeais pas à lui reprocher de n'en faire qu'à sa tête; je poussais la faiblesse jusqu'à chercher paternellement des excuses à ses fautes. Ah! j'avais été bien faible!..

Une triple salve de bravos, saluant les derniers accords, vint me tirer de mes réflexions. Je me secouai : — Assez rêvé; écoutons. — Les violons modulaient languissamment l'introduction; le chef d'orchestre, le bâton levé, pressait avec obstination le bouton de la sonnerie électrique qui donne le signal du lever du rideau; mais le rideau ne bougeait pas. Quelques minutes s'écoulèrent; la phrase musicale s'éteignait dans le tremblement d'un tremolo désespéré; un murmure de désappointement parcourait le public; on s'agitait aux fauteuils; on chuchotait aux loges. Machinalement je tournai la tête du côté de la porte d'entrée; je vis dans l'ombre apparaître l'huissier qui, majestueux sous sa chaîne d'argent, me fit un signe d'appel. Je sortis pendant que mes voisins attentifs, habitués à cette manœuvre dont le sens était clair pour eux, murmuraient : — Il y a un malade...

Au moment même où je gagnais le couloir, le rideau se leva à demi; j'aperçus le régisseur en habit noir qui exécutait gravement les trois saluts classiques et s'apprêtait à faire une annonce. Le cas était donc sérieux, puisqu'on n'attendait pas mon avis. En mettant le pied sur la scène, je coudoyai le directeur qui, le visage contracté par le mécontentement, me cria : — Voyez chez Andréa!

Andréa! Qu'était-il donc arrivé? A ma grande surprise, quand j'entrai dans sa loge, je la trouvai seule, debout, enlevant d'une main leste ses habits de théâtre. Elle posa le doigt sur les lèvres pour me commander le silence et m'ordonna à voix basse de mettre le verrou à la porte, pour qu'on ne pût entrer.

— Vous n'êtes donc point malade?

— Non. Mais il y a du nouveau.

Elle prit sur la toilette une carte de visite, jetée au milieu des bibelots, qu'elle me tendit avec un geste de tragédie. Je lus : *Baron Emmanuel Thénard,* plus quelques mots écrits au crayon sollici-

tant une audience immédiate, pour des motifs de la plus haute gravité et de la plus extrême urgence.

Comme je la regardais, très intrigué, elle me donna d'une voix haletante, en achevant de se déshabiller, une courte explication :

— A l'instant même où vous sortiez de la loge, on m'a remis ceci. J'ai refusé d'abord de recevoir; mais Thénard a si vivement insisté que j'ai fini par céder... Quel coup de foudre! Le marquis a fait ce matin une chute de cheval; il n'a plus que quelques heures à vivre.

— Que me dites-vous là?

— Écoutez la fin... Connaissant son état, il a voulu légitimer Roland; il consent à tout... Il m'épouse *in extremis*.

Vous voyez mon étonnement. Elle ne me laissa pas le temps de demander de plus longs détails. — Thénard est parti, me dit-elle, pour ne pas donner de soupçons. Il est allé m'attendre à la gare; le train qui doit m'amener à Hantières part dans trois quarts d'heure; pas une minute à perdre... J'ai feint un évanouissement... Vous allez déclarer que je suis malade, très malade, hors d'état de jouer, que je dois être reconduite chez moi sur-le-champ...

— Vous me demandez là, ma chère Andréa, une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible... Sans m'armer d'un rigorisme exagéré, ni me refuser à toute complaisance, je ne puis me faire le complice d'une fraude qui va causer un grave préjudice à la direction dont je tiens mes fonctions, en la forçant de rendre une recette fort élevée.

Elle garda le silence pendant quelques secondes : — Mariani sait le rôle; elle meurt d'envie de me l'enlever; qu'elle le prenne!

— Mariani!

— Eh! que m'importe à cette heure le succès d'une rivale?.. Ne vais-je pas être marquise et grande dame?

J'allai moi-même proposer la substitution au directeur, qui l'accepta avec enthousiasme : la Mariani avait de très chauds partisans; on cherchait depuis longtemps l'occasion de la mettre en lumière; elle était préparée, pleine de bonne volonté; il ne lui fallait que le temps de changer de costume. Quand je revins, Andréa était prête à partir. — Vous sortirez avec moi, me dit-elle, et vous m'accompagnerez.

— A Hantières?

— A Hantières.

— C'est une plaisanterie?

— Vous ne supposez pas que j'y aille seule?.. Songez que je serai là au milieu d'ennemis, que j'aurai besoin d'un allié, d'un conseiller...

— Je ne puis vraiment...

— Vous reviendrez à Paris demain matin.

— Encore une fois...

— Je le veux, vous dis-je... Je vous en supplie, ajouta-t-elle les mains jointes.

J'aurais tenu bon, je crois, si je n'avais entendu la voix de Belloni qui demandait qu'on lui ouvrît la porte.

— Si vous refusez, me dit-elle malicieusement, je lui ouvre, et c'est lui qui me rendra ce service que vous me refusez.

— Soit ; je vous accompagnerai.

— Ah ! merci !

Je cherche encore vainement à m'expliquer l'entraînement irréfléchi qui me poussa dans cette aventure. J'avais pourtant dépassé depuis de longues années l'âge où l'on subit la séduction de l'imprévu et de l'extraordinaire. Je fus, je crois, étourdi par la tournure romanesque des événemens, qui semblait me promettre une distraction piquante, qui m'arrachait à la monotonie de mes plaisirs et de mes occupations ; je ne fis peut-être que m'abandonner à l'intérêt que je portais aux héros de ce petit drame, à la curiosité, au pressentiment du rôle qui m'attendait, que sais-je? Explique qui pourra. Le fait est que je consentis, comme si l'expédition qui m'était proposée eût été la chose du monde la plus simple et la plus naturelle.

Je rédigeai à la hâte sur un coin de table, non sans quelques difficultés, une déclaration constatant en termes très savans qu'Andréa se trouvait subitement atteinte d'un mal aussi grave que mystérieux, la mettant dans l'impossibilité absolue de chanter. Son talent de comédienne, que les meilleurs critiques refusaient de voir, pour n'exalter que son mérite de cantatrice, se révéla superbement, quand il fallut sortir et braver les regards curieux, soupçonneux, de toute la troupe ameutée dans les coulisses. Les yeux fermés, la tête languissamment appuyée sur mon épaule, la marche chancelante, elle faisait pitié, et je ne pus m'empêcher de lui dire à voix basse : — Bravo! Andréa! bien joué!

J'aurais difficilement tenu mon personnage jusqu'au bout, s'il ne m'avait fourni le plaisir de pouvoir écarter brusquement Belloni, qui, soit par méfiance, soit par intérêt réel, s'obstinait à ne pas nous quitter. Andréa était trop occupée par la scène qu'elle jouait, pour faire attention à ce qui se passait. Enfin, nous atteignîmes la porte des artistes. Un fiacre fut hélé. J'y montai avec elle, en ayant soin de crier bien haut l'adresse au cocher. Au coin de la rue, nous le fîmes changer de route, lui promettant un louis de pourboire s'il arrivait à temps à la gare.

En débarquant, nous aperçûmes Thénard qui attendait anxieusement, sous un réverbère, à l'entrée de la salle des pas-perdus. Il

ne me reconnut pas d'abord et fit, en me voyant descendre de la voiture, un geste de surprise. Andréa me présenta : — Un de mes amis, le docteur Halbot, que vous avez, je crois, rencontré autrefois chez moi, et qui a bien voulu m'accompagner... Vous n'y voyez, je pense, aucun inconvénient?

Il ne répondit pas tout de suite; le salut froid qu'il me fit montra clairement son hésitation, je dirai même sa méfiance; mais en somme, il ne pouvait exiger qu'elle vînt seule; il s'inclina en signe d'assentiment. Nous n'avions pas de temps à dépenser en politesses. Au moment où nous pénétrions dans la salle d'attente, la femme de chambre d'Andréa arriva, essoufflée, et lui remit une liasse de papiers ficelés.

— Qu'est-ce? lui demandai-je.

— Les papiers qui me sont nécessaires. J'ai envoyé Justine les prendre chez moi.

— Ils étaient donc préparés?

Elle sourit. — Je les avais réunis à l'époque de la naissance de Roland, quand le marquis parla pour la première fois de mariage. Je les ai gardés soigneusement, prêts à toute occasion. — Et baissant la voix : — Quelque chose me disait bien qu'ils serviraient un jour et que je serais marquise.

II.

Quand nous arrivâmes au château, il ne restait plus grand'chose, je dois le confesser, de l'entrain avec lequel je m'étais de prime abord décidé à ce voyage; je commençais même à m'adresser sur ma légèreté des reproches sévères. Il était une heure du matin; j'étais gelé, harassé; nous venions de faire en chemin de fer un trajet de trois grandes heures, suivi d'un second trajet exécuté dans un char à bancs qui nous avait pris à Hantières et nous avait longuement promenés sous la pluie, par des chemins pleins d'ornières. Thénard nous avait, pendant toute la durée de la route, montré une froideur affectée, polie, mais dédaigneuse. Andréa, les yeux obstinément fixés sur le paysage que la nuit enveloppait de son manteau, n'était pas sortie de ses rêveries. A la gare de Paris, au moment de monter dans le train, ils avaient eu une sorte d'altercation. — Il est douteux, lui avait dit Thénard, que le marquis passe la nuit. Ce serait pour lui une grande consolation que de pouvoir, avant de mourir, embrasser son fils.

— Roland est trop loin...

— Envoyez une dépêche là où il est. Ordonnez qu'on l'amène. L'arrêt du médecin ne compte pas strictement les heures. Demain peut-être, il sera temps encore.

Elle avait répondu durement : — Quand je serai mariée. Rien avant.

Il s'était tourné vers moi comme pour solliciter mon intervention. Je savais qu'elle serait impuissante, je connaissais trop bien le caractère d'Andréa : je m'étais tu. Nous étions tous trois restés fâchés. Singulier garçon, ce Thénard, étranger par caractère à tous les entraînemens, sérieux au point de ne se dérider jamais, lié au marquis, dont il avait été le compagnon d'enfance, par une amitié dévouée qui faisait songer en même temps à Pylade et à Mentor. Il avait de tout temps gardé vis à vis d'Andréa une raideur puritaine ; à tort ou à raison, elle l'accusait d'avoir excité l'esprit du marquis, de l'avoir par ses conseils détourné du pardon.

Il paraissait exercer au château une grande autorité : il commandait en maître aux domestiques. Sur son ordre, un valet en livrée, portant en main un lourd flambeau dont la lumière dessinait sur les grands murs blancs des ombres fantastiques qui semblaient nous faire cortège, nous fit gravir un escalier majestueux, triste, et nous laissa dans un salon d'un goût sévère, auquel une collection de portraits de famille donnait assez bien l'air d'une salle de musée. Tout cela me parut singulièrement lugubre. Au bout de quelques minutes, Thénard, qui nous avait quittés, reparut. Il s'approcha de moi et me parla à l'oreille : — Mlle de Meauchamp est ici, me dit-il ; elle a voulu dire un dernier adieu à son fiancé. Elle va se retirer. Il faut à tout prix éviter une rencontre douloureuse. Tâchez qu'Andréa ne s'éloigne pas de cette chambre, même si l'attente devait être un peu longue.

— Comptez sur moi.

Il sortit. Andréa, affaissée dans un fauteuil armorié, gardait l'immobilité rêveuse qu'elle avait eue pendant toute la route. Je ne sais quelle curiosité me prit et me poussa vers la porte, que j'entr'ouvris : après tout, la recommandation de Thénard ne me concernait pas. Je m'aventurai sur le palier : tout était silencieux. Je restai là, sans bouger, ému par la tranquillité de cette grande maison qui logeait la mort. Un bruit de pas, des frôlemens d'étoffes vinrent me surprendre tout à coup ; je battis précipitamment en retraite ; mais il était déjà trop tard ; du seuil de la porte, que j'avais pu gagner, je vis passer à dix pas de moi, un vieillard de haute stature, couronné de longs cheveux blancs, soutenant une jeune femme dont le visage était enfoui dans un mouchoir trempé de larmes, dont on ne distinguait que l'opulente chevelure blonde, la tournure élégante et aristocratique. Je m'étais arrêté, hésitant, troublé, ne sachant s'il fallait me cacher ou offrir mon aide. La voix d'Andréa, qui, attirée sans doute par le bruit, s'était approchée

sans que je m'en doutasse, éclata derrière moi : — C'est elle, n'est-ce pas ?

Mlle de Meauchamp l'entendit, leva fièrement la tête, regarda de notre côté. Un éclair s'alluma dans ses yeux, que les pleurs inondaient encore, et qui venaient de rencontrer ceux d'Andréa. Un regard de provocation et de haine s'échangea entre les deux femmes. Cette scène ne dura pas plus d'une seconde. J'avais saisi Andréa par le bras; je la repoussai dans le salon, un peu rudement, paraît-il.

— Que vous prend-il? me dit-elle. Vous m'avez fait mal...

J'avais obéi à un mouvement que j'aurais eu grand'peine à expliquer. Elle continua : — Ah! elle est belle, vraiment belle!.. Mais elle s'en va, et j'entre, moi!

Ces paroles avaient été dites avec un ton de triomphe si brutal et si peu contenu, que je ne pus retenir un geste de protestation. Elle ricana à demi-voix. J'allais me fâcher, quand Thénard rentra et nous invita à le suivre dans la chambre du moribond, où tout était prêt pour la cérémonie.

Il me suffit aujourd'hui encore de fermer les yeux pour revoir en ses moindres détails le tableau qu'elle m'offrit. Sur la table, le gros registre de l'état civil, apporté de la mairie par le secrétaire, un petit homme affairé, qui se donnait un mal énorme pour placer méthodiquement la plume, l'écritoire, la lampe et le vieux code souillé, déchiré par un long usage, tandis que le maire, un gros fermier, solennel, nouait solidement autour de ses reins l'écharpe tricolore. Le curé, qui avait déjà passé l'étole par dessus sa soutane, aidait un enfant de chœur en simple sarrau à dresser sur un bahut un autel improvisé, fait d'un missel, d'un crucifix et de deux bougies allumées. Sur les rideaux blancs du lit, se détachait la silhouette noire du médecin qui, debout, le menton dans la main, veillait, comme une sentinelle attentive placée là pour retenir un dernier souffle de vie prêt à s'échapper. Dans les coins de la chambre pleins d'une ombre épaisse, quelques valets formés en groupe, à peine visibles. En m'approchant j'aperçus la tête du marquis, couchée sur l'oreiller, livide. Andréa me suivait; l'œil du marquis, qui s'était un instant fixé sur elle, se détourna; elle frissonna et se serra contre moi. Thénard me montra le médecin : — M. Fadeux et un des domestiques serviront de témoins au marié. Nous remplirons le même office, si vous le voulez bien, près de la mariée.

— Parfaitement.

Il fit un signe au maire, qui s'assit, mit ses lunettes, et entreprit l'examen des papiers qu'Andréa avait apportés, les passant un à un au secrétaire, qui prenait copie; cela dura un temps énorme; on n'entendait que le bruit aigre de la plume courant sur les feuilles du

registre. Enfin il se leva, s'assura que les portes du château avaient été ouvertes, donna d'une voix nasillarde lecture de quelques articles du code et posa les questions d'usage.

— Gaston-Ferdinand-Louis, marquis d'Essigny, vous déclarez prendre pour épouse légitime Louise-Andrée Moreau, dite Andréa Morra, ici présente?

— Oui, fit le marquis d'une voix faible.

— Louise-Andrée Moreau, vous déclarez prendre pour époux légitime, Gaston-Ferdinand-Louis, marquis d'Essigny, ici présent?

Andréa répondit avec un singulier accent d'énergie et de contentement : — Oui, monsieur.

— Au nom de la loi, je vous déclare unis par le lien du mariage.

Le maire continua tranquillement sa besogne et nous lut l'acte qui légitimait Roland-Gaston-André d'Essigny. Nous signâmes. C'était au tour du prêtre; il s'approcha du lit, près duquel il fit agenouiller Andréa. Le moment vint où il réunit les mains des mariés pour les joindre sous l'étole; la main du marquis, au contact de celle d'Andréa, se retira... Mais Andréa la saisit avec une sorte d'âpreté et la serra, comme une proie ardemment convoitée.

Je sentais un malaise indéfinissable ; il me semblait assister à la perpétration de je ne sais quel forfait ; pour échapper à l'impression pénible qui me saisissait, je me mis à examiner attentivement le confrère villageois que je venais de rencontrer là. Il avait une tête de fouine, portant le double cachet de la bêtise et de la méchanceté. Je le vis baisser les yeux sous mon regard et rougir. Avait-il quelque soupçon des réflexions que m'avait suggérées ce court examen? Avait-il conscience de son ignorance? C'était un ignorant, j'en étais certain... Je m'approchai du valet de chambre, qui avait tenu avec nous l'emploi de témoin ; je lui demandai à voix basse des détails sur l'accident, sur la constitution du marquis, sur les remèdes qui avaient été employés...

Un mouvement se fit près de nous et nous avertit que tout était fini. Le maire et son secrétaire disparurent sans bruit, emportant le gros registre. J'entendis le curé demander au médecin si l'agonie n'allait pas bientôt commencer et s'il ne fallait pas laisser brûler les cierges de l'autel nuptial, pour y dire les dernières prières : le médecin fit un signe affirmatif. Andréa était restée près du lit, pour la première fois peut-être embarrassée de trouver une contenance. Elle fit mine de se pencher vers le marquis; mais celui-ci tourna la tête. Elle se redressa alors, pâlit... Thénard, craignant sans doute qu'elle ne s'armât, pour demeurer là, du droit que lui donnait le titre légitime dont elle venait de faire la conquête, me demanda doucement de l'emmener et de mettre fin à une situation véritablement poignante. Elle ne résista pas. Nous fûmes reconduits par lui dans

le salon où nous avions attendu. Là, Thénard s'inclina devant elle :

— Vous voilà mariée, madame; rien ne s'oppose plus sans doute à ce que vous donniez l'ordre qu'on amène ici votre fils.

Elle rédigea une dépêche : nous apprîmes ainsi que l'enfant n'était plus en France, qu'il avait été confié par elle à de braves gens, des parens éloignés, qui habitaient un coin perdu de la Suisse, à quelques lieues de la frontière.

— Je vais monter à cheval, dit Thénard, et porter moi-même au prochain bureau télégraphique cette dépêche qui doit échapper à la curiosité des domestiques.

Il sortit, nous laissant en tête-à-tête. Elle vint à moi et ne me dit que ces deux mots : — Marquise !.. Enfin !

Sans attendre que je lui répondisse, elle s'empara d'un des candélabres qui nous éclairaient et, le tenant levé, alla passer la revue des portraits qui, frappés tour à tour par cette lumière vacillante, paraissaient s'animer. Il y avait là de graves magistrats en haute perruque et en robes rouges, des officiers généraux portant le cordon bleu sur l'acier de la cuirasse ou sur l'habit d'ordonnance, de « grandes et honnestes dames » embastillées dans leurs paniers et leurs vertugadins, de vertueuses douairières écrasées sous des coiffes majestueuses, dont les visages sévères, sortant brusquement de l'ombre, apparaissaient indignés, menaçans... Elle les examina tranquillement, avec une impertinente curiosité; elle faisait entre les dents sur leurs toilettes, leurs poses, leurs têtes, d'irrévérencieuses observations; elle leur riait au nez; elle n'avait pas peur. Quand elle eut terminé sa revue, elle leur fit à tous une grande révérence ironique : — Bonjour, ma famille !

Je l'aurais voulue en un pareil moment grave, émue. Mais l'aventure était trop originale pour ne lui avoir pas surexcité les nerfs outre mesure. Après avoir pris connaissance du passé, elle songea sans doute au présent. Elle alla soulever les lourds rideaux des fenêtres; elle regarda silencieusement, attentivement, les larges allées du parc noyées encore dans un brouillard épais, les massifs sombres que les statues de marbre piquaient de dessins blancs et sur lesquels le jour près de naître jetait des clartés verdâtres, les grands arbres qui frissonnaient, inclinaient sous le vent leurs hautes têtes et semblaient saluer leur nouvelle maîtresse. Je l'entendis murmurer de nouveau : — Marquise !

Elle revint vers moi, sérieuse cette fois : — Ce mariage ne peut pas être attaqué? Il est bon?

— Il est bon.

— Alors je suis sûre de rester marquise?

— Absolument sûre.

— Et pourtant je sens bien que je suis une étrangère ici...

Demain, veuve, en butte aux haines de tous les cousins à qui mon fils enlève une succession enviée, laissée dans un isolement méprisant, je verrai ce titre qui pouvait m'élever si haut, n'être plus en mes mains qu'un vain hochet, semblable à ces talismans de féeries qui perdent tout à coup leur puissance et se changent en feuilles mortes... Ah! ce que j'avais rêvé, c'était d'être vraiment marquise, c'était de forcer, au bras de mon mari, les portes de ce monde qui nous dédaigne, dont la pruderie hautaine nous repousse, dont les applaudissemens ont des offenses...

Elle avait le sourcil froncé, la voix pleine de colère.

— Le marquis est irrévocablement condamné? Il doit mourir?

— Soigné comme il l'est, sans aucun doute. Le médecin campagnard qui est près de lui est un âne qui n'a rien fait de ce qui pouvait être tenté.

— Il ne serait pas trop tard pour essayer de le sauver ?

— Je ne crois pas.

— Et vous ne m'avez pas dit cela sur-le-champ!

Elle saisit le cordon de la sonnette et sonna.

— Que faites-vous?

— Vous le voyez. J'appelle un domestique.

Je compris que je venais de commettre une imprudence, mais il était trop tard. Un valet entrait.

— Vous connaissez le médecin qui est près du marquis ?

— C'est le docteur Fadeux, le médecin du village.

— Allez lui dire qu'il vienne sur-le-champ, que je veux lui parler.

— Encore une fois, que faites-vous? demandai-je assez inquiet, quand le domestique se fut retiré.

— Je vais donner congé à cet ignorant. Vous allez prendre sa place.

— Vous n'y pensez pas! C'est impossible.

— Impossible? Pourquoi?

— Je ne puis pas en conscience...

Ma foi, je restai court et n'achevai pas ma phrase. On rira peut-être de mon scrupule : je venais d'être subitement frappé de l'idée que je n'avais pas le droit de prolonger cette existence dont le légitime propriétaire n'avait disposé qu'avec la certitude de la voir terminée au bout de quelques heures. Il était bien certain que, s'il eût eu le moindre espoir de la conserver, il n'eût pas pris cette résolution désespérée qui venait de l'engager dans les liens d'un mariage détesté, et que, s'il devait revenir à la vie, il allait être le plus malheureux des hommes. En lui sauvant la vie malgré lui, n'allais-je pas assumer une lourde responsabilité, commettre une véritable indélicatesse, un abus de confiance?

Malheureusement, si ces scrupules se présentaient clairement

à mon esprit, je me sentais assez embarrassé, comme je le suis encore maintenant, de les expliquer en phrases bien nettes, — d'autant plus embarrassé que je savais Andréa très décidée à ne rien entendre. Elle vit mon trouble et, sans me laisser le temps de préparer ma résistance, me mit au pied du mur : — Vous hésitez? Expliquez-vous.

Je parlai de mon mieux, mais, je crois, d'une façon assez embrouillée. Elle m'écoutait avec impatience. Quand j'eus fini, elle fixa sur moi son regard impérieux, un peu dur : — Je vous croyais, mon cher docteur, plus d'imagination; vos défaites sont piteuses; vous eussiez mieux fait d'avouer franchement que votre amitié ne va pas jusqu'à me faire le sacrifice de vos occupations et de vos plaisirs journaliers.

— Je vous jure, Andréa...

— N'achevez pas et brisons là. Vous me forceriez, en prolongeant cette discussion pénible, de vous rappeler que ce sacrifice, refusé par votre amitié, j'aurais le droit de l'exiger de vos devoirs d'honnête homme.

— Je ne comprends pas.

— Interrogez votre conscience, cette conscience qui vous fournit à présent je ne sais quels scrupules de complaisance... Interrogez-la sérieusement; demandez-lui si elle vous permet de déserter, le jour où s'offre à vous l'occasion de me rendre tout ce que vous m'avez fait perdre...

Ma mémoire n'a pas gardé un souvenir bien exact du discours qu'elle me jeta à la face, car ce fut un vrai discours, plein d'une verve ardente et d'une émotion sincère : je ne me sens pas le courage de lui faire violence pour l'astreindre à me redire les vérités qui me firent alors baisser la tête. Je n'avais jamais entendu Andréa parler de la sorte, et en l'écoutant, muet, confus, je me voyais contraint de lui donner raison. Ah! il n'était que trop vrai : je n'avais pas été pour elle le guide sage et sûr sur lequel mes promesses avaient pu lui permettre de compter; le rôle presque paternel que j'avais pris près d'elle, à l'heure même de ses débuts et de ses premiers succès, auquel me destinaient mon âge, mon expérience, ce rôle s'était trouvé au-dessus de mes forces... Mon Dieu! je ne suis pas un saint; je ne l'ai jamais été. J'ai pris, dans la longue fréquentation des coulisses, des habitudes d'indulgence... Par faiblesse, par curiosité des mœurs faciles d'un monde que je n'avais pas encore appris à connaître, j'avais fermé les yeux sur les dangers des imprudentes distractions où elle avait cherché l'excitation que réclamait sa nature ardente et que lui refusait l'existence régulière, presque austère, dont le marquis lui faisait une loi. J'avais trouvé je ne sais quel plaisir à me voir mêlé à des intrigues

dont le côté piquant m'amusait, qui se passaient souvent en parties joyeuses. J'aurais dû, à défaut de vertu, avoir de la prévoyance pour elle...

Si elle dépassait la mesure quand, dans sa vigoureuse philippique, elle me faisait jouer le personnage du serpent tentateur, elle ne disait que la vérité lorsqu'elle me reprochait de l'avoir, pour satisfaire un puéril amusement, laissée s'engager dans la voie au bout de laquelle elle avait trouvé la fin de son rêve, l'abandon. Tranquillement assis au coin du feu, à Paris, chez elle ou chez moi, l'esprit libre et le corps reposé, j'eusse certainement discuté ses reproches; peut-être les eussé-je combattus victorieusement. Mais les fatigues, les surprises de cette nuit romanesque m'avaient énervé au point de m'ôter toute volonté. Plus je songe à cette histoire, plus je m'enferme dans cette croyance qu'il y a réellement une fatalité qui conduit les hommes en dépit d'eux-mêmes, qu'elle m'a mené par la main et que tout est arrivé comme il était écrit.

Quoi qu'il en soit, j'étais sur le point d'avouer piteusement mes torts et de terminer par un *amen* repentant l'acte d'accusation dont la sévère éloquence m'avait pénétré de confusion, lorsque je vis la porte s'ouvrir, montrant M. Fadeux à côté du valet qui l'était allé quérir. Andréa lui notifia en quelques mots polis, mais n'admettant pas de réplique, que j'allais, en qualité d'ami, le remplacer près du moribond, qu'il eût en conséquence à se retirer promptement. Je n'avais eu garde de m'approcher; je voulais à tout prix rester étranger à cette explication fort gênante. Je ne sais comment s'y prit M. Fadeux pour opérer dignement sa retraite; le fait est qu'il disparut sans protester. Seul le domestique, qui paraissait très effrayé, murmura une courte phrase : — Quand M. Thénard reviendra...

Andréa lui coupa la parole : — Quand M. Thénard reviendra, vous ne le laisserez pas entrer dans le château.

— Chasser M. Thénard!.. Le marquis...

— Le marquis n'est pas en état de donner des ordres. Je suis en ce moment seule maîtresse ici, vous le savez; j'ai seule le droit de commander. Ceux qui me désobéiront seront congédiés sur l'heure; ceux qui me serviront seront largement récompensés.

J'entendis un cliquetis de louis, suivi d'un respectueux remerciement : — Oh! madame la marquise!

Elle rentra, silencieuse, gardant l'attitude hautaine dont elle s'était armée pour imposer à ce laquais, mais qui cachait mal l'inquiétude que lui laissait encore son acte d'audace. Il y eut sur le palier un va-et-vient de pas pesans, des chuchotemens, des sonneries d'écus : on faisait évidemment le partage. Au bout de quel-

ques minutes, le domestique qui avait servi de négociateur fit une nouvelle apparition ; derrière lui, par l'entrebâillement de la porte, se montraient timidement les têtes de ses compagnons, curieuses, souriantes. — J'ai transmis les ordres de madame la marquise. Ils seront scrupuleusement exécutés. Madame la marquise peut compter sur le dévoûment de tous les serviteurs du château, sans exception.

— C'est bien. Ce soir, si je suis contente de vous, vous recevrez une somme double de celle que je viens de vous donner.

Il y eut un murmure de contentement et d'admiration ; la valetaille, complètement gagnée, se retira en prodiguant les témoignages de respect. Andréa revint à moi : — Nous voici seuls au logis, me dit-elle... Vous êtes médecin ; à vingt pas de vous, un homme que vos soins peuvent sauver, est en danger de mort... Vous tenez sa vie entre vos mains... Si vous l'abandonnez, il mourra... Vous aurez tué !

Le coup était hardi et inattendu. Elle avait raison : j'avais à remplir un devoir qui ne permettait aucune hésitation. Je pris le chemin de la chambre du marquis, en murmurant le vieux dicton : — Fais ce que dois, advienne que pourra.

III.

Ainsi que j'en avais jugé du premier coup d'œil, l'état du marquis ne présentait pas la gravité que lui avait supposée l'ignorance de l'esculape villageois, trompé par des apparences inquiétantes sur la nature même de l'accident, inhabile en tout cas à user des ressources que les progrès de la science mettent aujourd'hui au service de tous les médecins instruits et maîtres de leur art. L'oubli des premières précautions, des précautions indispensables, n'avait pas laissé cependant d'aggraver les choses, et au point où elles en étaient, la guérison ne pouvait plus être conquise que par une lutte acharnée. Ces combats que nous livrons à la mort ont le plus souvent pour nous un intérêt captivant, qui nous y fait apporter une ténacité passionnée, oublieuse des préoccupations qui en d'autres momens nous tiennent le plus à cœur. Je passai trois jours et trois nuits au chevet du marquis, prisonnier dans ce vieux et triste château, sans songer une seule fois à Paris, à mes travaux ordinaires, à mes plaisirs, à tout ce qui faisait ma vie. Et puis, la situation était neuve à tout prendre, bien faite pour séduire un homme dont l'existence s'était jusque-là traînée dans des réalités fort prosaïques.

Je n'étais pas sans redouter l'instant où le marquis, échappant à l'étreinte de la fièvre, viendrait à reprendre connaissance ; — il se fit attendre longtemps, mais il finit par arriver. Je crois voir

encore le regard que l'infortuné, dont l'intelligence se réveillait subitement, fixa sur Andréa, qu'il aperçut debout au pied du lit. Il détourna les yeux de mon côté. J'étais préparé au choc. — Eh bien! monsieur le marquis, lui dis-je en affectant la gaîté, nous vous avons sauvé; vous revenez de loin.

Il parut d'abord ne pas me reconnaître et ne pas me comprendre. Enfin, au bout de quelques secondes, il fit un effort : — Quoi ! c'est vous, docteur... Vous ici!

Son regard se reporta anxieusement sur Andréa, pour revenir à moi. — Que me dites-vous? Vous m'avez sauvé?

— Sauvé, sans doute.

— Mais alors...

Malgré mes efforts, il se dressa sur son séant et se prit le front entre les mains : — Mais alors... Je me souviens maintenant... Je suis marié... Cette femme...

Et le même regard terrifié alla de nouveau frapper Andréa, qui gardait la position d'une condamnée attendant son arrêt. Je voulus venir à son aide : — Cette femme est la vôtre, monsieur le marquis... C'est Andréa... Vous lui devez votre guérison... Vous l'aimerez encore comme vous l'avez aimée...

— Roland ?

— Roland est aujourd'hui votre fils légitime... Vous pourrez avant peu l'embrasser.

Il demeura sans parler, immobile, les yeux hagards :

—Blanche!.. Blanche! murmura-t-il à plusieurs reprises.

Puis il retomba sur l'oreiller en s'écriant dans un sanglot:

— Ah! c'est affreux !

Je ne puis encore, après tant d'années, me rappeler cette scène sans éprouver une pénible émotion : elle était dure à tous, poignante Nous l'eussions évitée si Roland eût été près de nous; mais les parens qui le gardaient, en gens prudens, craignant d'être les dupes d'une ruse, n'avaient pas cru devoir obéir sans examen à la dépêche qui leur avait été envoyée et qui leur avait paru peu claire; ils avaient demandé des explications, des confirmations qui avaient pris un temps considérable; ils habitaient un vrai désert; les communications étaient difficiles; les apprêts du départ se faisaient lentement : ces paysans, pour qui l'enfant représentait une source de profits, se souciaient peu de nous le rendre; ils inventaient chaque jour de nouveaux prétextes pour justifier leur manque d'empressement; et en attendant, nous restions au château dans une position extraordinairement difficile.

Je donnai à Andréa le conseil de ne plus se montrer, d'attendre et de me laisser affronter seul la douleur du marquis. Je ne pou-

vais m'approcher de son lit sans voir des larmes rouler lentement sur ses joues amaigries, d'une pâleur de cire; la nuit, sa bouche laissait à tout instant tomber, avec des gémissemens convulsifs, le nom de Blanche... Il semblait ne recevoir mes soins qu'avec répugnance. Pourtant, un matin, à brûle-pourpoint, il me demanda l'histoire de son mariage et de sa guérison, me recommandant de ne rien lui cacher. Le récit était délicat. Je m'en tirai de mon mieux ; j'eus quelque peine à expliquer la disparition de Thénard, et je ne reculai pas, je l'avoue, devant un gros mensonge; je croyais sincèrement faire œuvre de charité en cherchant à ramener un peu de confiance dans son esprit inquiet; j'assumai bravement la responsabilité de tout ce qui s'était fait.

— Vous avez été cruel pour moi, docteur, me dit-il tristement.

— Devais-je vous laisser mourir?

— Si vous aviez été un véritable ami, vous eussiez compris que, ce mariage une fois célébré, il fallait laisser la condamnation s'exécuter.

— Eh ! je ne suis pas votre ami, monsieur le marquis, je ne suis que votre médecin. Savez-vous que, si je vous avais abandonné, c'eût été un assassinat ?

Il ne discuta pas; mais, à partir de ce moment, il me montra moins de méfiance; il ne me regardait plus évidemment comme l'instrument d'une machination ourdie contre son bonheur. Mais sous ce calme apparent j'apercevais clairement une résolution désespérée. Un soir, après une longue rêverie, il me montra les fioles et les flacons déposés près de son lit, sur une petite table :

— Dites-moi, docteur, y a-t-il du poison là dedans?

Je répondis évasivement. Sur-le-champ, je fis enlever les médicamens et je les fis mettre hors de sa portée. J'eus de nouveau à supporter alors des marques d'aversion. Sans m'en inquiéter, je l'entourai d'une incessante surveillance. Sa faiblesse était heureusement très grande encore et ne lui permettait pas de faire un mouvement sans aide. Ses yeux ne quittaient plus une panoplie d'armes anciennes qui garnissait un des murs de sa chambre; l'idée du suicide semblait ne plus l'abandonner. La vue de ce désespoir profond réveillait les doutes qui m'avaient fait hésiter à l'heure où Andréa m'avait forcé de le sauver; je me demandais sérieusement si je n'avais pas commis une mauvaise action en lui conservant, malgré lui, une existence vouée d'avance au malheur, s'il n'y avait de ma part un cruel abus de force à l'empêcher de se soustraire au triste sort que je lui avais préparé. Les idées les plus bizarres m'assaillaient en foule. Quel droit avais-je de le condamner à vivre malheureux?.. Par bonheur, Roland nous arriva enfin, et je pus provoquer une crise décisive.

A l'instant même où s'arrêta devant le perron la voiture qui nous l'amenait, le valet de chambre, que j'avais mis en garde, m'avertissait, effrayé, que le marquis avait témoigné le désir d'examiner deux pistolets de prix dont lui avait fait cadeau le comte de Meauchamp dans les premiers temps de leur intimité, et qu'il entourait de soins spéciaux.

— Il faut les lui donner, à moins qu'ils ne soient chargés.

— C'est que précisément, monsieur le docteur, je me rappelle que, la veille même du jour de l'accident, M. le marquis en a chargé un.

— Oh! oh!.. Eh bien! dans ce cas, vous ne les lui remettrez quand je vous en donnerai l'ordre... Retournez à votre poste.

Au bout d'une demi-heure, j'allai le rejoindre près du lit du marquis. — Donnez, lui dis-je à voix basse.

— Quoi! ces pistolets?

— Donnez et sortez... Nous allons laisser le marquis seul; il a besoin de repos.

Il déposa les armes sur l'édredon et quitta la chambre avec moi. Sa terreur et son effarement étaient vraiment plaisans, mais je songeais peu à rire. Derrière la porte, que je laissai entr'ouverte, Andréa attendait, tenant serré contre elle Roland, à qui nous avions eu le temps d'apprendre son rôle dans le petit drame qui se préparait. Nous restâmes là, dans une immobilité anxieuse, les yeux ouverts, l'oreille tendue.

Le marquis se tint coi d'abord; il se trouvait seul pour la première fois et il semblait redouter quelque piège. Quand il fut certain que personne ne pouvait le voir, il se dressa sur son séant avec une surprenante vivacité; sa main alla chercher sous le col de la chemise un médaillon; ses lèvres s'y collèrent avec passion.

— Comme il l'aime, elle! murmura Andréa... C'est son portrait, n'est-ce pas?

Le marquis avait sans doute entendu nos chuchotemens, car il cacha avec précipitation le médaillon. Rassuré par notre silence, il prit alors les pistolets, les examina attentivement, en garda un en main et, les yeux fermés, resta plongé dans une rêverie grave.

— Va vite, dis-je à Roland en le poussant, c'est le moment.

Nous le vîmes traverser la chambre en quelques bonds, grimper sur le lit avec l'agilité d'un jeune chamois, étreindre les épaules de son père. Nous entendîmes un cri, des baisers...

Quand nous nous approchâmes, lentement, le marquis sanglotait et couvrait Roland de caresses fiévreuses. Je ramassai le pistolet qui était tombé sur le tapis et je le remis à Andréa : — Soyez dorénavant sans crainte... Il ne songera plus au suicide, j'en réponds.

Il paraissait ne pas s'apercevoir de notre présence.

— Nous vous rendons un fils, lui dis-je, — et je crois bien que ma voix tremblait un peu, quelque effort que je fisse pour combattre l'attendrissement qui me gagnait, — nous vous rendons un fils... votre fils légitime, l'héritier de votre nom.

— Merci ! fit-il... merci !

Andréa se tenait près de moi, sans oser avancer. Il dit à l'enfant :

— Vas embrasser ta mère...

Il les regarda longuement, avec une singulière expression, puis il laissa d'une voix faible tomber ces mots :

— Cet enfant est à nous deux, madame; nous lui appartenons désormais... Dieu a fait sa volonté; et tout ce qu'il fait est bien fait.

Ma foi, ce jour-là, je me déclarai entièrement satisfait de mon ouvrage. Satisfait, que dis-je? enchanté. Les diables bleus qui avaient hanté mon imagination s'enfuirent et disparurent. Ne venais-je pas de voir des heureux? Où donc avais-je été prendre ces risibles scrupules qui m'alarmaient tant?... Libre de tout souci, certain de la double guérison, physique et morale, de mon malade, sans inquiétudes pour l'avenir, je me mis à faire le compte du temps que j'avais donné à cette aventure. Eh quoi! tant de journées loin de mes cliens ordinaires, tant de soirées loin du théâtre, loin de mes plaisirs. Assurément, on devait me croire mort. Sous l'empire de quelle fascination avais-je donc déserté ainsi? J'avais donc été, comme les héros des romans de chevalerie, emporté dans un de ces châteaux enchantés dont les hôtes, une fois la herse retombée derrière eux, devenaient oublieux du reste du monde? Il y avait donc encore des magiciennes?

Je rompis le charme, sans évasion, sans combats héroïques; je déclarai net, un matin, que j'abandonnais la partie, que je comptais reprendre dans la journée le train de Paris, que j'enverrais un jeune confrère surveiller les progrès de la convalescence. Andréa fit de vains efforts pour me retenir: elle tremblait de se trouver seule en présence de ce mari qu'elle n'avait pas encore reconquis, en face d'une situation toute nouvelle, dont elle ignorait les devoirs, qui l'intimidait. Non-seulement le marquis était vivant; mais il était, grâce à moi, sinon tout à fait réconcilié avec la vie, du moins résigné à vivre. Il ne dépendait pas de moi de chasser la tristesse, l'amertume, les regrets, de son cœur qui portait, encore saignante, une blessure que le temps seul pouvait cicatriser. Depuis l'arrivée de Roland, il montrait une résignation douce; il s'efforçait visiblement de ne plus voir en Andréa que la mère de son fils; il était permis d'espérer de l'avenir l'apaisement que ne pouvait assurer encore l'heure présente. Je tins bon contre les supplications et je partis.

La hâte que j'avais de regagner Paris me fit devancer l'heure où le train passait en gare : j'allai m'asseoir dans la salle d'attente. Elle était étroite. Je fus forcé, pour gagner un des canapés, de déranger un groupe de voyageurs qui en occupaient le centre et dont ma myopie m'empêcha tout d'abord de distinguer les traits. Je passai en m'excusant et je leur donnai un salut banal. Alors seulement, je reconnus parmi eux Thénard, qui, fort impoliment, tourna le dos et ne fit pas mine de me répondre. Cette rencontre me troubla. Je ne suis pas homme pourtant à me déconcerter ni à permettre qu'on m'offense ; on dit même que j'ai la tête près du bonnet; mais cette fois une sorte d'instinct me commanda impérieusement le calme et la prudence.

Je m'assis dans mon coin, j'ajustai mon pince-nez et je dévisageai l'ennemi. Ma surprise, je ne le cache pas, fut aussi pénible que vive... A côté de Thénard, un vieillard, le front couvert de neige, une jeune fille remarquablement belle, vivante image de la douleur : — la fiancée du marquis, Blanche de Meauchamp, et son père, qui l'emmenait sans doute bien loin. L'amoncellement de bagages qui se dressait près de la porte, sous la surveillance de vieux domestiques en pleurs, avait sa claire éloquence; ce n'étaient pas là les préparatifs d'un de ces courts voyages qui fournissent simplement une distraction, mais d'un de ces exils auxquels on demande, souvent en vain, l'oubli. Pauvre enfant, dont un jeu cruel du sort venait de briser la vie ! Au fait, il valait mieux l'éloigner, si dure que dût être la séparation, que la laisser en ce pays où son œil eût rencontré à chaque pas des souvenirs douloureux, où elle eût été le témoin du triomphe de la rivale qui était venue, indigne, lui ravir le bonheur.

Une attraction que je ne m'expliquais pas ramenait avec persistance mes regards sur ce visage pâli par la souffrance, dont j'admirais la noblesse, la pureté, le charme sympathique. L'impression qu'il m'avait faite quand, la nuit du mariage, dans le noir château dont la mort semblait déjà avoir pris possession, il m'était subitement apparu, je la retrouvais tout entière, plus touchante encore.

A deux ou trois reprises, elle attacha ses grands yeux bleus, pleins de larmes, sur les miens, qu'ils forcèrent de se baisser respectueusement. Ce n'était peut-être que de la curiosité : elle me reconnaissait sans doute ; on lui avait dit probablement le rôle que j'avais joué dans les événemens étranges dont elle était la victime. L'expression que j'y surpris n'était pas de la haine; en tout cas je ne parvins pas à la définir nettement; je me trompai peut-être : j'y crus voir de la reconnaissance... Me remerciait-elle d'avoir conservé la vie de celui qu'elle aimait? Qui sait? Et pourtant n'eût-elle pas dû préférer le voir mourir ? Thénard avait donc

raison? C'était donc une nature angélique? Et voilà qu'en la regardant je sentais revenir tous mes scrupules; j'avais presque du regret de la besogne que je venais de faire...

Une cloche sonna; les portes s'ouvrirent; un train qui prenait la route du Midi s'arrêta avec grand fracas. Thénard offrit avec sollicitude son bras à Mlle de Meauchamp, qui quitta la salle, la tête haute, faisant un effort altier pour ne pas laisser voir le déchirement dont le tremblement de ses lèvres trahissait les souffrances; son vieux père la suivit, courbé par la tristesse. Je restai seul.

Quand le train se fut remis en marche, quand j'eus vu partir Thénard, qui, pour ne pas me rencontrer de nouveau, s'éloigna par l'extérieur, je me levai : j'avais hâte de me remuer, de faire du bruit, de combattre l'émotion que m'avait laissée cette scène navrante. — Bah! pensai-je pour me donner du cœur; elle est jeune; elle oubliera... Thénard paraît bien attentif auprès d'elle...

Je fus puni sur-le-champ de ma méchante pensée; je me trouvai nez à nez avec le savant docteur Fadeux. Le digne homme était venu prendre sa part du triste spectacle des adieux. Je voulus le traiter comme je venais moi-même d'être traité par Thénard: je ne répondis pas à son salut obséquieux. Question d'antipathie à part, j'éprouvais une certaine gêne vis-à-vis de lui. Sans remarquer mon impolitesse, il me barra le chemin, le chapeau à la main. Il me fit avec une déplaisante humilité cent complimens variés sur la guérison du marquis, qu'il accompagna d'une foule de souhaits insipides pour le bonheur du nouveau Lazare. Son hypocrisie n'était guère habile et laissait percer une méchante rancune. Quel effort je dus faire pour ne pas l'interrompre brutalement par un discours de ma façon: — Eh! soyez donc franc, mon cher monsieur Fadeux; avouez que vous êtes furieux d'avoir été convaincu d'ignorance, de savoir le marquis vivant en dépit de votre arrêt, que vous voudriez qu'il en fût puni et qu'il pût regretter un jour de ne point être mort pour vous faire plaisir...

Je n'en dis rien : ce M. Fadeux me faisait peur; je ne sais trop pourquoi par exemple. Que ce fût un assassin de profession, ce que j'avais constaté au sujet de son savoir-faire ne me permettait pas d'en douter : notez qu'il était seul à exercer dans les environs et que tous les gens du pays étaient forcés de passer par ses mains. Mais, entre médecins, nous en voyons bien d'autres!

L'entrée en gare du train de Paris vint heureusement me délivrer de ses obsessions et de son méchant bavardage : il aurait bien voulu m'amener à lui narrer par le menu tout ce qui s'était passé au château, mais je me défendis bien; il ne me lâcha qu'à la portière du coupé, comme s'il tenait à s'assurer de la réalité de mon départ. La joie d'avoir enfin le champ libre éclatait, quoi qu'il

fît, dans ses petits yeux gris, où je lisais je ne sais quelle menace sarcastique qui me donnait le frisson. Je fis la route assombri, inquiet, cherchant en vain à m'armer d'indifférence et de quiétude, me demandant cent fois de suite ce que j'étais allé faire dans cette galère.

IV.

L'histoire de ce mariage fit grand bruit dans Paris. Quand je revins, on ne la connaissait encore qu'assez imparfaitement; les journaux, qui en avaient eu vent, la racontaient les uns après les autres, en l'enjolivant à l'envi, pour le plus grand ébahissement de leurs lecteurs, d'une foule de détails extraordinaires; ils en avaient fait une sorte de conte fantastique où je jouais le personnage d'un thaumaturge à la voix de qui les morts sortaient gaillardement du tombeau. Je n'étais pas rentré de vingt-quatre heures que je vis ma porte assiégée par les reporters : Dieu sait quelle peine j'eus à me débarrasser d'eux! Cette curiosité m'irritait, m'exaspérait. Mais comment y échapper? La place qu'occupait Andréa dans le firmament artistique était trop en vue pour que le roman dont elle était l'héroïne ne prît pas les proportions d'un événement parisien.

Quand je reparus dans les coulisses, ce fut bien autre chose encore. Je fus assailli, forcé de recommencer cent fois de suite le même récit devant des auditoires palpitans. La fugue d'Andréa avait naturellement mis tout le théâtre en émoi; coïncidant avec ma disparition, elle avait donné lieu aux suppositions les plus bizarres; on m'avait bel et bien soupçonné d'un enlèvement; on nous avait plus tard crus assassinés; on parlait déjà de mettre la préfecture de police en campagne, quand était arrivée une lettre d'Andréa, signée de son titre et de son nouveau nom, qui avait éclairci le mystère en quelques mots, et raconté le gros des choses. On devine avec quelle impatience j'étais attendu. Belloni fut de tous celui qui me harcela le plus vivement; sa première curiosité satisfaite, il se tint à l'écart, avec des airs offensés, comme s'il avait à se plaindre qu'on l'eût laissé en dehors d'une bonne aubaine. Je n'accordai à sa froideur, cela va sans dire, aucune attention; loin de me blesser, elle ne pouvait que m'être agréable.

Nous eûmes bientôt des nouvelles d'Andréa, qui augmentèrent encore l'émoi de tout ce petit monde. Elle envoya une sorte d'intendant notifier la résiliation de son engagement et déposer dans les mains du directeur la très forte somme qui constituait le dédit stipulé. On ne s'attendait pas à cette retraite immédiate; elle mettait le théâtre en de graves embarras et risquait de compromettre

le sort de la campagne en cours; on chercha à négocier, mais les lettres restèrent sans réponse; les ambassadeurs qu'on envoya à Hantières ne furent pas reçus : c'était une rupture complète. Je refusai, quelques prières qu'on me fît, de prendre le rôle de négociateur; je connaissais trop les idées du marquis pour avoir l'espoir de le faire céder jamais; je savais trop aussi combien Andréa prenait son nouveau titre au sérieux et combien elle était pressée d'entrer dans l'emploi des grandes dames.

J'entendais parler d'elle ailleurs que dans le monde théâtral; dans les quelques salons aristocratiques où ma clientèle me donnait accès, c'était la même curiosité. Là, bien entendu, on se montrait fort scandalisé; on plaignait le marquis; on s'attendrissait sur le malheur de Mlle de Meauchamp, à laquelle s'attachait une sympathie unanime. On m'interrogea sur le compte d'Andréa; j'interrogeai à mon tour. J'entendis faire de Mlle de Meauchamp de merveilleux éloges; franchement, j'enrageais de la voir si intéressante, je me sentais des remords... Les bonnes douairières ne m'épargnèrent pas les reproches : j'eus à subir quelques rudes assauts. Mais voyons, aurait-il fallu que je laissasse mourir le marquis pour le sauver d'une mésalliance?

J'étais fort ennuyé du bruit que faisait cette histoire et surtout de la responsabilité qu'on semblait vouloir faire peser sur moi. Je pris le parti de n'en plus parler; je m'efforçai de l'oublier. J'avais envoyé à Hantières, pour me remplacer et surveiller la convalescence, qui suivait du reste la marche la plus régulière et la plus satisfaisante, un jeune médecin, garçon tranquille, d'éducation bourgeoise, grand travailleur, que les allures d'Andréa avaient complètement ébloui, qui ne voyait rien au-dessus du bonheur d'être le mari d'une femme aussi séduisante, et qui, dans les rapports qu'il m'adressait, attestait consciencieusement, en fidèle disciple du docteur Pangloss, que tout allait pour le mieux dans le plus beau des châteaux.

Je ne demandais pas mieux que de le croire sur parole, sans aller m'assurer par moi-même de la vérité. Je pris mille prétextes pour ne pas répondre aux sollicitations d'Andréa, qui se plaignait avec amertume de mon abandon. Je n'eus pas besoin du reste de les demander à mon imagination. Des circonstances dont il est inutile de faire mention ici me jetèrent à cette époque dans des préoccupations toutes nouvelles et terriblement absorbantes. On m'avait souvent dit, pour railler mon scepticisme et mon amour de la tranquillité : — Prenez garde! A soixante ans, vous aurez une grande passion! — Hélas! ce fut un bien plus grand malheur qui m'arriva : je devins ambitieux!

Andréa était déjà marquise depuis six grands mois, et je ne

l'avais pas encore revue, quand je me décidai à faire mon voyage d'Égypte, — grave résolution, bien faite pour effrayer un Parisien qui n'avait jamais perdu de vue les tours de Notre-Dame. Je me montrai très intrépide; mais obéissant à un sentiment que doivent être seules à ne pas éprouver les personnes endurcies par l'habitude contre la terreur des longues absences, je voulus, avant de partir, voir tous ceux à qui je portais intérêt, faire en quelque sorte l'inventaire de mes amitiés, constater la situation où je laissais autour de moi les hommes et les choses. Je poussai jusqu'à Hantières : j'avais reçu une lettre d'Andréa, qui, ayant appris par les journaux la nouvelle de mon prochain départ, me demandait de lui venir dire adieu.

Rien ne me parut changé; le château avait, à l'intérieur comme à l'extérieur, le même aspect triste, froid; je m'attendais pourtant à le trouver un peu bouleversé par la nouvelle châtelaine, à qui ces vieux meubles, cette ordonnance sévère ne pouvaient que plaire médiocrement. La volonté du marquis les lui avait imposés : peut-être les avait-elle gardés elle-même pour rompre complètement avec le passé et placer dans un décor imposant sa grandeur de fraîche date, difficile encore à porter. Elle tenait très consciencieusement son emploi; sa toilette, son maintien portaient la marque de l'effort qu'elle faisait et dont ses traits assombris révélaient l'ennuyeuse fatigue; il y avait sur son visage une expression de mécontentement, de tristesse, qui me frappa, mais qui disparut lorsqu'elle m'aperçut. — Ah! vous voilà donc enfin! me cria-t-elle avec une effusion joyeuse... Que je vous remercie d'être venu! Que c'est donc bon de revoir les amis du temps passé!

— Vous n'en avez vu aucun?

— Aucun.

— Quoi, personne?

Je n'y avais pas mis de malice; mais elle crut que mon insistance cachait des intentions soupçonneuses, car elle s'empressa d'ajouter avec un certain embarras : — Personne? Non pas précisément... J'ai vu deux ou trois fois Belloni. Il ne vous l'a pas dit?

— Il ne m'honore pas de ses confidences.

— Au fait, il a eu raison de se taire; car il est venu ici à l'insu du marquis, qui ne me permettrait pas de recevoir mes anciens camarades.

Elle détourna la conversation et me décocha, sans plus parler de son mari, de son fils, de sa nouvelle situation, une grêle d'interrogations sur Paris, sur le théâtre, sur les pièces, sur les auteurs, sur la troupe; les questions tombaient de sa bouche si serrées, si diverses, passant avec une telle rapidité des exhibitions de la scène aux mystères des coulisses, des choses dont tout le monde parle à

celles que connaissent seuls les initiés, que, forcé de résumer en même temps le feuilleton musical et la chronique scandaleuse, pressé, sans cesse interrompu, je mêlais dans mes réponses les noms et les choses : c'était le plus beau gâchis du monde. Mais elle paraissait ne pas s'en apercevoir; elle écoutait avidement, le corps penché en avant, l'œil allumé, lançant des éclats de rire bruyans, des exclamations empruntées à l'argot dramatique. Je ne pus m'empêcher de jeter un regard du côté des vieux portraits qui m'avaient tant préoccupé la nuit du mariage : mais ils ne voyaient ni n'entendaient; ils gardaient leur impassibilité sérieuse ou souriante.

Elle, toute à sa joie, ne se préoccupait pas d'eux. — Ah! me dit-elle avec abandon, que cela me fait de bien!.. Dans ce château de la Belle au bois dormant, je n'entends plus parler de tout ce qui faisait autrefois ma vie... J'en suis réduite à dévorer les journaux qui apportent ici les échos des bruits de Paris.

— Paris ne vous reverra plus?

— Qui sait? Plus tard peut-être, quand il aura oublié mon nom... A la rancune que lui avait vouée le marquis, se joint aujourd'hui la crainte d'éveiller le souvenir d'un passé détesté... Le marquis est impitoyable. Mes costumes, mes bijoux, ma musique elle-même, tout est enfermé, mis hors de vue, condamné à l'oubli.

— L'oubli est peut-être sage. Vous êtes heureuse en somme?

— Je suis marquise... Je suis donc heureuse s'il suffit, pour donner le bonheur, de la réalisation d'un désir longuement caressé.

— Le marquis est résigné?

— Il a pour moi une politesse froide qui ne laisse prise à aucun reproche, mais qui ne me cache pas ses vrais sentimens. Je suis à ses yeux la mère de Roland, qu'il adore, et c'est tout... Il ne m'a pas pardonné, il ne me pardonnera jamais d'avoir pris la place qu'il destinait à une autre.

— Vous le connaissiez, Andréa, comme personne. Est-il possible que vous ayez pu un seul instant vous faire illusion et vous bercer de l'espoir qu'il en serait autrement?

— Oui, cet espoir, je l'ai eu. Et quelle femme, à ma place, ne l'aurait eu?.. Ah! je vous jure que j'ai tout fait pour chasser du cœur de mon mari cette étrangère dont le souvenir brave mes droits légitimes, m'outrage... J'ai imposé silence aux révoltes ed de mon orgueil de femme et d'épouse; je me suis montrée humble, soumise, respectueuse; j'ai tenté sincèrement, sinon de rallumer les cendres de l'amour éteint, du moins de renouer par la douceur, par le dévoûment, un lien d'intimité étroit... Il a été insensible, invulnérable... Qu'a-t-elle donc que je n'aie, cette Blanche de Meauchamp? Je suis plus belle qu'elle; Fadeux me l'a cent fois affirmé...

— Le docteur Fadeux? Il s'est introduit ici?.. Méfiez-vous.

— C'est un excellent homme, qui m'a déjà donné plus d'un bon conseil.

— Méfiez-vous, croyez-moi.

— Eh! laissez donc Fadeux... Répondez plutôt à ma question... Qu'a-t-elle donc que je n'aie, cette ingénue? C'est une pensionnaire, et Dieu merci, je n'ai point la réputation d'être sotte. Ne suis-je pas capable de donner au marquis une affection plus sérieuse et plus forte? La berquinade qui l'a mené au seuil du mariage a-t-elle créé entre elle et lui un lien qui puisse se comparer à celui qui nous unit, lui et moi, et dont la présence de Roland entre nous est l'image vivante?

Pouvais-je lui dire brutalement la vérité, essayer de lui faire comprendre la puissance, la supériorité du noble et pur amour dont le marquis avait trouvé dans ses projets d'union le consolant espoir? Elle ne me laissa pas le temps de chercher un biais : — Oh! ne vous donnez pas la peine d'employer des circonlocutions, reprit-elle avec une raillerie pleine d'amertume. Nous sommes de vieux amis et vous pouvez me dire les mots propres en face. Je suis, n'est-ce pas, de celles qu'on prend pour maîtresses et que, pour cela même, on n'épouse pas?

— Dame! ma chère Andréa...

Elle haussa les épaules : — Soit! Je ne veux pas discuter avec vous le code de la moralité mondaine : ce pourrait être pourtant un sujet de conversation intéressant... Mais enfin, épousable ou non, j'ai été épousée... J'ai reconquis sur l'ingénue le mari qui m'appartenait, qu'elle me volait en somme...

— Que vous lui volez.

— Qu'importe? Je vois bien qu'elle le garde, qu'il est tout à elle, à son souvenir qui se dresse continuellement entre nous...

— C'était à prévoir. Vous avez accepté de gaîté de cœur une situation bien difficile, bien délicate, qui exige de la patience, de la résignation, du tact... Je vous vois irritée, aigrie. Prenez garde! Vous avez, je crois, de mauvais conseillers, qui prennent plaisir à exciter votre esprit?

— De qui voulez-vous parler? de Fadeux?

— Peut-être.

— Ai-je besoin de ses avis ou de ses renseignemens? N'en sais-je pas assez par moi-même pour comprendre ce qui se passe?

Elle se leva, s'approcha de la fenêtre, et me montra du doigt, par-dessus la masse serrée des grands arbres du parc, un clocheton effilé. — Là est le château de Meauchamp. Depuis le départ de la colombe, le pigeonnier est vide... Ce qui n'empêche le marquis d'aller chaque jour le regarder et roucouler sous les fenêtres

closes... C'est un pèlerinage quotidien... L'après-midi, il emmène avec lui Roland, qu'il ne quitte plus d'une minute... Il reste là de longues heures, la tête dans les mains; l'enfant, que ces rêveries étonnent et effraient, vient en rentrant me raconter qu'il voit des larmes s'échapper entre les doigts de son père...

Il y a des gens extraordinairement forts qui trouvent réponse à tout; je n'en suis pas et j'avoue humblement que je finis par me contenter de remplir le rôle complaisant d'un écho, ponctuant de monosyllabes inoffensifs les plaintes amères qui m'étaient faites, dont l'expression brutale me froissait souvent. Ah! si j'avais pu lâcher la bride à toutes les pensées qui m'assaillaient, j'aurais longuement parlé. Mais à quoi aurait-il servi de faire de la morale? Et puis, à quelle conclusion aboutir? Il n'y avait vraiment en tout cela qu'un point qui fût clair et hors de toute discussion : c'est que les choses allaient au plus mal, que le marquis semblait profondément malheureux, qu'Andréa était loin d'être heureuse et qu'il eût été cent fois plus sage à moi de ne pas me mêler de guérir les mourans malgré eux.

Je réconfortai Andréa de mon mieux; bien que combattue par toute la sympathie que m'inspiraient sa rivale et le marquis lui-même, la vieille amitié que je lui portais m'empêchait de lui dire de trop dures vérités; après tout, je m'intéressais encore à elle. La longue conversation que nous eûmes ne m'apprit rien de plus; je sus seulement que Thénard, assez justement offensé de l'expulsion dont il avait été l'objet, n'avait plus reparu; le marquis, quoiqu'il dût supporter difficilement l'absence de son Pylade, évitait soigneusement d'y faire allusion. Elle me redit avec abondance les ennuis, la solennelle tristesse de sa vie nouvelle, de la retraite à laquelle le marquis la condamnait, comme s'il eût fait serment de la cacher à tous les yeux. De ce marquisat que ses rêves d'autrefois lui avaient montré, non pas confiné dans la solitude d'un vieux château, mais promené dans des salons fastueux, reconnu par la foule, salué, entouré d'éblouissemens comme une apothéose, — elle ne connaissait que la vanité purement platonique; sa grandeur n'avait encore eu pour courtisans que les domestiques qui la servaient en lui prodiguant son titre, ou les paysans qui la saluaient de loin.

Quand je partis, elle me fit des adieux attendris : — Dites à tous mes anciens camarades que je pense à eux sans cesse, que je voudrais les revoir, me retrouver près d'eux.

— Ma foi, non, je ne leur dirai pas cela. Ils croiraient que c'est une plaisanterie et se moqueraient. Il n'y en a pas un qui ne donnât, pour être à votre place, le théâtre et toutes ses splendeurs...

Elle ne répondit que par un geste énigmatique; nous nous sépa-

râmes ainsi. Au pied du perron, au moment de monter en voiture, j'aperçus, sortant d'une des allées du parc, le marquis qui rentrait; il tenait Roland par la main. Il m'aperçut de son côté et fit un mouvement de recul; je m'étais arrêté, et nous nous examinions par-dessus la pelouse qui nous séparait, peu soucieux, l'un et l'autre, de nous rencontrer de plus près, visiblement embarrassés. Si nous n'avions pas été sous les regards malicieux des valets, je crois bien que nous aurions tous deux sacrifié la politesse à la gêne qui s'était emparée de nous; mais c'eût été faire trop franchement, devant des témoins soupçonneux et malveillans, l'aveu de nos pensées. Le marquis traversa résolûment; j'allai au-devant de lui; la rencontre fut glaciale; la santé de Roland nous fournit heureusement un thème de conversation : — Ce sera l'aîné de la race, dis-je assez maladroitement, me rappelant un mot qui m'avait été répété par Andréa elle-même.

— Ce sera le seul, fit-il d'un ton solennel.

Je le quittai, sans qu'il eût songé à me remercier des soins que je lui avais donnés. C'était pourtant, depuis son rétablissement, notre première entrevue. Il me regardait donc comme l'artisan de son malheur? Ses traits portaient, en des rides profondes, la marque du chagrin qui le torturait; de longs fils d'argent, semés dans les cheveux et dans la barbe, témoignaient des souffrances qu'il supportait sans espoir.

Je fis tristement, en proie aux idées les plus sombres, la longue route qui sépare le château de la gare. Un incident, bien inattendu, vint encore augmenter mon trouble. A peu de distance de la station, le landau qui me reconduisait croisa un cabriolet qui courait sur la grand'route, dans un tourbillon de poussière. Distraitement, mes yeux allèrent chercher, dans l'ombre de la capote de cuir, les visages des occupans. Stupide curiosité! Ils tombèrent sur la triste face du docteur Fadeux, qui me salua respectueusement du fouet. Il n'était pas seul : il avait près de lui un compagnon qui, m'apercevant, avait brusquement interrompu une conversation animée, s'était rejeté en arrière pour n'être pas vu. Je distinguai seulement une cravate d'un bleu éclatant, un chapeau blanc d'une forme ridiculement exagérée, une moustache noire. — Je connais tout cela, me disais-je... Belloni! m'écriai-je tout à coup.

C'était Belloni lui-même. Belloni et le docteur Fadeux! La singulière association! Quel complot pouvait bien les réunir? Quel lien mystérieux existait entre ces deux hommes? Ils étaient hors de vue déjà, qu'ahuri, je me posais encore ces questions inquiétantes qui me faisaient l'effet d'un problème indéchiffrable, plus redoutable que ceux du sphinx mythologique. Si je n'eusse pas été à la veille de me mettre en route, je me fusse fait un devoir d'en trouver le

mot : malheureusement, je partais, et j'étais bien forcé de laisser à la merci de leur bonne ou de leur mauvaise chance les héros de ce roman réel auquel le hasard m'avait si intimement mêlé.

V.

Je fis en Égypte un assez long séjour. J'étais près de revenir et j'attendais à Alexandrie le départ du paquebot qui devait me ramener en France, quand un matin on vint m'avertir qu'un Français se mourait dans un hôtel voisin du mien, qu'il faisait réclamer mes soins. Je demandai son nom; le messager, qui semblait n'avoir de notre langue qu'une connaissance imparfaite, baragouina quelques syllabes qui ne représentaient aucun nom vraisemblable, mais où je crus bien distinguer un titre. Quoi qu'il en fût, je le suivis, un peu contrarié, je ne m'en cache pas, mais n'osant refuser : on se sent sur la terre étrangère lié aux compatriotes que l'on rencontre, fussent-ils cent fois inconnus, par les nœuds d'une sorte de franc-maçonnerie secrète qui tient lieu de présentation et qui commande l'assistance. Il me conduisit dans une des grandes auberges du port, où l'on me fit entrer dans une chambre dont les rideaux étaient presque hermétiquement fermés. Je fus assez surpris d'entendre une voix de femme prononcer mon nom dans un cri de surprise. J'eus beau écarquiller les yeux, encore aveuglés par l'éclatante lumière des rues, je n'aperçus d'abord qu'une élégante silhouette féminine près d'un lit où râlait un vieillard. Je m'approchai en tâtonnant et posai au hasard quelques questions.

— Mon père est mourant, me dit la même voix, une voix grave, profondément sympathique. On nous a appris qu'un médecin français était logé dans les environs. Je vous ai fait chercher, certaine que vous ne refuseriez pas à un compatriote les secours de votre art et que vous ne voudriez pas le laisser aux mains, peut-être ignorantes, des médecins d'ici.

Mes yeux s'étaient habitués à l'obscurité peu à peu. — Mademoiselle de Meauchamp ! fis-je tout à coup, en reconnaissant des traits dont l'image s'était fixée en ma mémoire pour ne plus s'en effacer.

— On ne vous avait pas dit notre nom ?

— Si; mais je n'avais pas distinctement entendu...

— J'ai alors à vous remercier doublement de vous être rendu à mon appel...

Ce n'était pas le moment des reconnaissances et des explications. Des devoirs plus pressans réclamaient notre attention. Elle me mit en quelques mots au courant de la marche du mal qui venait de frapper le comte; il avait parcouru avec elle l'Italie, la Grèce,

les côtes de Syrie; il succombait enfin, terrassé par l'âge et par la fatigue : — Il s'est sacrifié pour moi, me dit-elle, il a voulu me procurer l'oubli... C'est moi qui le tue !

J'essayai de lui rendre un peu d'espoir; malheureusement l'état d'affaiblissement du malade ne pouvait laisser aucune illusion. Il s'éteignit dans nos bras, vers la fin de la journée, sans souffrances, victime de son dévoûment paternel, qui l'avait jeté dans la vie errante, à l'heure même où la santé, sur son déclin, réclame impérieusement le repos et les soins attentifs.

La position de cette pauvre jeune fille, seule, à mille lieues du pays, à côté du cercueil de son père, était faite pour éveiller la pitié. J'agis comme tout homme de cœur eût agi à ma place; je me chargeai des démarches et des besognes qu'exigeaient ces tristes circonstances. Elle voulut transporter elle-même en France le corps de son père, qu'attendait une sépulture de famille; je ne crus pas pouvoir l'abandonner dans ce pénible voyage; je retardai mon départ pour prendre place sur le même bâtiment qu'elle. On m'a toujours accusé de nourrir un égoïsme féroce, et en vérité j'aurais grand'peine à m'en disculper : vieux garçon, je n'ai à aimer que moi-même et je défends en somme le seul bien que je possède en défendant ma vie contre les ennuis et les chagrins. On se serait bien étonné de me voir prendre, sans y être contraint par le ciel et l'enfer en armes, ce rôle d'écuyer de deuil, près d'une orpheline; mais personne n'eût à coup sûr été plus surpris que je ne l'étais moi-même... A vrai dire, j'étais encore, en me dévouant, égoïste à ma manière, en ce sens que j'espérais ainsi expier les torts, réels ou imaginaires, que je pouvais avoir. Et puis, par-dessus tout, je subissais un invincible entraînement. Sans être fataliste, j'étais vivement frappé de la persistance que mettait le hasard à m'imposer un rôle dans les péripéties successives d'une histoire romanesque, qui prenait pour moi l'apparence d'une robe de Nessus; je me demandais si j'allais devenir un homme providentiel, et je commençais à prendre intérêt à ma « mission. » De l'intimité forcée, née des circonstances douloureuses qui nous avaient réunis, étrangers de la veille, — un double lien s'était déjà formé entre nous, tout de confiance de sa part, tout de respect et d'admiration de la mienne. Dès les premières journées que j'avais passées près d'elle, grâce à l'isolement qui bannissait entre nous l'étiquette et nous permettait d'user l'un vis-à-vis de l'autre de la franchise de vieux amis, j'avais pu voir tout ce que son esprit et son cœur avaient de fermeté, d'exquise délicatesse, de noblesse véritable. Elle était de ces femmes qui inspirent un irrésistible attrait, qui éveillent de grandes amours... Ah ! comme je comprenais bien maintenant la passion qui avait livré tout entière à cette noble fille, si intel-

ligente, si fière, l'âme de notre pauvre marquis, encore meurtrie par les rudes ivresses et les poignantes déceptions de la vie galante! Comme je comprenais bien l'amer regret, le désespoir qui le poursuivaient dans l'hymen où l'avait jeté une cruelle ironie de la destinée!

Ce fut un soir, sur le pont du paquebot, pendant une de ces nuits sereines et radieuses de la Méditerranée, qu'elle me parla de lui pour la première fois. Elle me demanda sans préambule de lui faire le récit de sa résurrection. Comme, le récit terminé, elle gardait le silence, je lui dis, croyant deviner le sujet de sa rêverie :

— J'ai été l'auteur bien inconscient du malheur qui pèse à cette heure sur votre vie et sur celle du marquis.

— Que voulez-vous dire?

— Je n'ai compris ma faute que trop tard. J'aurais dû, médecin, ne laisser s'accomplir ce mariage que seule la certitude de la mort imposait, qu'après m'être assuré de ce que valait l'arrêt de M. Fadeux. Mais, à ce moment, je ne savais encore rien de ce que je sais aujourd'hui...

— Hélas! non!

— N'aurais-je pas mieux fait de refuser de m'employer à la guérison du marquis, de ne pas combattre la mort qui guettait déjà sa proie? Je lis dans l'attitude du marquis à mon égard un reproche qui me trouble. Il m'en veut de l'avoir forcé de vivre une vie qui lui paraît odieuse sans vous...

— Oh! ne dites pas cela! C'est affreux!.. Je vous ai, moi, voué une profonde reconnaissance, le jour où j'ai appris que vous l'aviez sauvé.

— N'eût-il pas été moins cruel pour tous deux d'être séparés par la mort?

— Pour moi, oui... Mais il peut, lui, trouver encore du bonheur en ce monde. N'a-t-il pas près de lui son fils, cet enfant pour qui j'avais promis d'être une seconde mère et que j'aimais déjà? Il trouvera l'oubli dans cette affection dans les devoirs qui lui sont imposés...

Elle cessa brusquement de parler : l'émotion l'étouffait. Elle tourna la tête de crainte que je ne visse ses larmes, et, impuissante à les contenir, elle s'éloigna.

Je n'eus garde de ramener la conversation sur un aussi triste sujet, et les jours suivans se passèrent sans qu'il y fût fait aucune allusion. Comme nous approchions de Marseille, elle m'avertit que Thénard, informé par elle du malheur qui l'avait frappée, l'attendait, pour prendre ma place et se charger de la conduite du funèbre dépôt que nous ramenions. Je risquai un mot sur l'hostilité qu'il m'avait montrée.

— Oui, dit-elle, il vous en veut; il croit avoir été joué par vous; mais je lui raconterai ce que vous avez fait pour moi, et il reconnaîtra ses torts...

— Il n'est point votre parent?

J'avais souvenir de l'idée qui m'avait traversé la tête, le jour où je les avais vus à la gare d'Hantières; j'avais souvenir aussi de certaines plaisanteries brutales qu'Andréa avait laissées tomber dans notre dernière conversation et qui représentaient Thénard comme le consolateur certain de l'Ariane délaissée; j'avais cédé, en posant cette question, à je ne sais quelle détestable inspiration; j'eus honte de ma méchanceté en l'entendant me répondre d'une voix pure, tranquille : — Thénard est pour moi, comme pour le marquis, un ancien compagnon d'enfance; nous avons grandi côte à côte; il a été le confident de notre amour; il a reporté sur moi aujourd'hui tout le dévoûment qui l'attachait à mon fiancé.

L'entretien avait été maladroitement replacé par moi sur un terrain brûlant.

— Comptez-vous aller à Hantières à votre retour? me demanda-t-elle.

— Oui, sans doute.

— Allez-y, je vous prie... Tâchez de rendre au marquis le courage, la résignation... S'il le faut, dites-lui que je lui commande de vivre, de ne point blasphémer des desseins de Dieu...

Il y eut un court silence, puis elle reprit : — Je croyais bien ne plus revoir la France : mais seule, sans guide, je ne puis reprendre cette vie de pérégrinations que vient d'interrompre la mort de mon père; j'appellerai près de moi à Paris les vieux serviteurs qui pensaient ne plus me revoir... Promettez-moi de ne point m'oublier dans mon isolement.

Elle baissa la voix pour ajouter, tandis qu'une légère rougeur allumait ses joues :

— Vous m'apporterez souvent des nouvelles d'Hantières, et nous parlerons de lui...

Nous nous séparâmes à Marseille, où, comme il était convenu, Thénard attendait : je ne le vis point. Je montai, en descendant du bateau, dans un train rapide, cédant à cette attraction qui fait de Paris un véritable aimant pour tous ceux qui ont pu s'éloigner et l'oublier pendant quelque temps. Il m'attirait; j'avais hâte de reprendre possession de mes habitudes, de mes amitiés, de mes travaux; à chaque station, j'achetais des journaux, que je parcourais avidement, passant de la politique aux faits divers, des nouvelles de la science à celles de la rue ou des théâtres, remplissant pêle-mêle mon cerveau de toutes les informations qui pouvaient combler la

lacune creusée par ma longue absence, renouer la chaîne de mes idées, et m'empêcher de rentrer chez moi comme un étranger, ignorant des hommes et des choses du jour. Au fond rien d'entièrement neuf. Les gazettes racontaient avec une grande abondance de détails une inondation qui venait de désoler plusieurs déaprtemens et dont les désastres avaient provoqué un grand mouvement de charité : je vis qu'Hantières était au nombre des villages ravagés par le fléau, que tout le pays environnant était sous l'eau. Une de ces chroniques, qui mêlait sous la même rubrique les récits douloureux de l'inondation et les comptes-rendus des fêtes données au bénéfice des victimes, contenait un entrefilet qui me fit tressauter. Il racontait qu'un concert de charité, qui avait eu pour auditoire toute la noblesse de la contrée, avait été donné en son château par le marquis d'Essigny, qu'Andréa y avait chanté à côté de Belloni, dont on faisait un éloge chaleureux. Le docteur Fadeux, mis au rang des plus célèbres philanthropes, recevait la part de complimens due à l'inspirateur et à l'organisateur de cette bonne et belle œuvre. Un paragraphe entier était consacré aux regrets, non encore calmés, disait-on, au vide non encore rempli, qu'avait laissés le départ d'Andréa. Un autre paragraphe exprimait l'espoir que le succès remporté par elle ne serait qu'un acheminement vers une rentrée sur la scène, — et démontrait péremptoirement que les grands talens se doivent au public, qu'ils n'ont pas le droit de se soustraire à son admiration. Tout cela était platement dit, dans le style habituel des réclames fournies par les gens de théâtre eux-mêmes. J'interrogeai tous les journaux que j'avais, j'en achetai quantité d'autres : je trouvai à peu près partout la même note, ornée de la même rédaction. Elle avait été évidemment communiquée : les louanges exagérées données à l'illustre Belloni, dont le nom était toujours accolé à celui d'Andréa, trahissaient la source de cette élucubration perfide. Perfide, oui, car sa grossière banalité ne l'empêchait pas d'être adroite et de frapper là où on voulait qu'elle frappât. Je n'eus pas besoin de longues réflexions pour voir l'échafaudage du complot qui se tramait... Par bonheur j'arrivais à temps. A temps, s'il ne s'agissait que d'empêcher la situation de s'aggraver, de prévenir les catastrophes qui se préparaient; mais en tous cas le marquis et Mlle de Meauchamp n'en devaient pas moins rester éternellement séparés : malheureux tous les deux, victimes d'un coup du sort irréparable.

GEORGE VAUTIER.

(La dernière partie au prochain numéro.)

L'HUMANITÉ PRIMITIVE

ET

L'ÉVOLUTION SOCIALE

I. *Descriptive Sociology, or Groups of sociological Facts*, by Herbert Spencer, 5 vol.; Londres, 1874. — II. *The Principles of Sociology*, by Herbert Spencer; Londres, 1876. Traduction française, par M. Cazelles, Paris, 1878; Germer-Baillière.

Quelque jugement que l'on porte sur les doctrines de M. Herbert Spencer, il est difficile de méconnaître la grandeur de son œuvre. Depuis les *Premiers principes* jusqu'aux *Principes de sociologie* dont le premier volume a récemment paru, l'édifice s'élève avec une rigoureuse unité d'ordonnance que ne compromet aucunement l'abondance prodigieuse des matériaux employés : c'est l'Encyclopédie de Hegel refaite au point de vue de la méthode expérimentale. Maître d'une immense quantité de faits, M. Spencer sait de plus les interroger avec un esprit dont on ne peut assez admirer les intarissables ressources, et, sans violence trop sensible, les interprétant l'un par l'autre, les disposant selon un ordre qui leur fait souvent dire plus qu'ils ne disent réellement, il réussit à obtenir pour ses conceptions systématiques l'apparente consécration de la plus large expérience, en sorte que l'hypothèse de l'évolution, mise en regard pendant six volumes avec les données les plus récentes des sciences positives, semble n'en être que l'expression philosophique la plus élevée.

I.

L'œuvre récente de M. Spencer, *les Principes de sociologie*, se divise en trois parties. La première traite des caractères physi-

ques, émotionnels, intellectuels, de l'homme primitif, de ses idées relativement à lui-même et aux choses extérieures : ce sont les *données* de la sociologie. La seconde a pour objet de déterminer ce que c'est qu'une société, quelles en sont les conditions et les organes essentiels, quelles lois président à l'évolution sociale en général : ce sont les *inductions* de la sociologie. Enfin, dans la troisième partie, il est question des relations domestiques, des modifications qu'elles subissent et des caractères différens qu'elles doivent nécessairement présenter selon que l'on considère tel ou tel type de société. On peut prévoir que les deux volumes à venir contiendront des considérations analogues sur l'évolution industrielle, scientifique, morale, religieuse, etc.

L'ordre dans lequel se succèdent ces parties se justifie aisément. Il semble naturel de commencer par étudier l'homme primitif tel qu'il est en lui-même, abstraction faite des relations sociales : la société étant un agrégat, on n'en peut connaître la nature que si l'on a préalablement déterminé celle des unités qui la constituent. — C'est là un de ces principes que M. Spencer transporte de la biologie dans la sociologie ; mais peut-être n'est-il applicable à cette dernière science que dans certaines limites assez étroites et sous des réserves qu'il eût été prudent d'indiquer. J'admets sans peine que les propriétés fondamentales d'un tissu vivant soient identiques à celles des cellules qui le composent, car celles-ci sont sensiblement homogènes ; en est-il de même quand il s'agit d'une société ? Là les unités sont fort hétérogènes ; physiquement, et surtout intellectuellement et moralement, les individus d'un même corps social diffèrent grandement les uns des autres, et cela est vrai même des sociétés les plus rudimentaires, bien que l'inégalité y soit, au moins pour nous, plus difficile à découvrir. Ici encore la liberté est un élément différentiel d'une importance incalculable ; les généralisations relatives à la nature des unités sociales ne peuvent donc avoir qu'une exactitude très imparfaite. Et lors même qu'on éliminerait les exceptions pour ne tenir compte que des caractères de l'ensemble, il resterait à prouver que ces exceptions n'ont aucune influence considérable sur le développement de l'agrégat considéré comme un corps organisé. Ceci n'irait à rien moins qu'à nier l'action des héros, des hommes qui, par leur intelligence et leur volonté, ont été puissans soit pour le mal, soit pour le bien. N'est-ce pas là un grave problème de philosophie de l'histoire, qui valait la peine d'être discuté à fond et que la méthode de M. Spencer lui interdit même de poser ?

Ces réserves faites, reconnaissons que le tableau tracé par M. Spencer est intéressant et spécieux. — Au point de vue physique, l'homme primitif a dû être notablement inférieur à l'homme

civilisé. De taille plus petite, il était d'une vigueur musculaire moindre; ses jambes, plus grêles et moins robustes, lui rendaient plus difficile la poursuite des animaux rapides, dont il eût pu faire sa proie, et le livraient sans défense aux carnassiers avec lesquels il soutenait une lutte de tous les instans. Les alternatives de famine et d'abondance, si fréquentes pour les peuplades dont la chasse est à peu près l'unique ressource, engourdissaient tour à tour ou exténuaient ses forces par l'excès ou la privation d'alimens; ces alimens eux-mêmes, formés de viande crue, hâtivement et gloutonnement absorbés, développaient outre mesure la capacité de l'estomac et de l'appareil digestif : de là d'immenses orgies de nourriture suivies de laborieuses digestions où toute activité s'éteignait dans la somnolence de la bestialité repue après une longue faim; de là aussi l'impossibilité de développer une activité continue et toujours égale à elle-même, condition nécessaire pour vaincre les obstacles. Ajoutez une sensibilité physique très obtuse, que les douleurs les plus vives ont peine à émouvoir : rebelle à l'aiguillon de la souffrance, comment l'homme primitif éprouverait-il le besoin de rendre sa condition meilleure? Enfin, plus on descend l'échelle animale, plus on voit s'opérer rapidement le passage de l'enfance à l'état adulte; il en est de même dans le règne humain : chez les races inférieures, la période de développement est plus courte et l'individu arrive plus vite à maturité; l'organisme a dès lors perdu sa plasticité; le progrès n'est plus possible, et cet état stationnaire est bientôt suivi de la décrépitude. Cette loi physiologique a dû contribuer encore à rendre plus difficile et plus rare l'évolution de l'humanité primitive vers le mieux.

La conclusion à laquelle aboutit M. Spencer, — et l'examen des caractères émotionnels et intellectuels de l'homme primitif va le conduire au même résultat, — c'est que plus les obstacles étaient grands, moins l'humanité fut armée pour en triompher; plus il y avait de progrès à faire, moindres étaient les chances de progrès. — S'il en fut ainsi, nous ne comprenons pas que l'humanité en ait réchappé, et nous nous demandons, non sans inquiétude, comment s'accomplira l'évolution. Quoi! voilà quelques pauvres êtres, errant, nus et solitaires, au milieu d'une nature ennemie; petits de taille, faibles de muscles, également impuissans à fuir et à poursuivre, traînant sur des jambes courtes et débiles un ventre énorme rarement gonflé d'alimens indigestes qui leur ôtent plus de forces qu'ils leur en donnent; sans plasticité, sans désir d'échapper à des souffrances dont ils sentent peu les morsures, incapables d'un effort soutenu quand des merveilles d'incessante énergie suffiraient à peine à sauver leur existence assiégée par tant de causes de destruction : et l'on veut qu'à ces traits nous reconnaissions les pères

du progrès humain, les héros des premières luttes (les plus difficiles!) contre les fatalités formidables qui obstruaient la route de l'avenir! Qu'on nous montre comment, malgré tout, l'évolution s'est faite! Si telle peuplade de Fuégiens ou d'Andamans semble éternellement condamnée à croupir dans son abjection présente, à moins que des races supérieures ne l'élèvent peu à peu à leur niveau, qu'on nous dise par quel miracle l'homme primitif, plus misérable et plus abject encore (l'hypothèse l'exige ainsi), a pu, sans exemples, sans imitation, monter graduellement vers le mieux. On n'a pas répondu à tout quand on a invoqué les lois nécessaires de l'évolution. L'évolution n'est pas une cause, c'est tout au plus un fait, et ce fait, loin d'être une explication, a besoin d'être expliqué. L'évolution suppose quelque chose qui évolue, et ce quelque chose, c'est ici l'humanité. Et pour que l'évolution de l'humanité ait pu commencer, il faut que les conditions primitives d'existence aient été telles que le nombre des chances en sa faveur l'ait emporté dès l'origine sur le nombre des chances contraires. Mais, d'après le tableau qu'on nous présente, ce fut justement l'inverse qui arriva, et l'évolution devient pratiquement impossible.

Et qu'on n'allègue pas la concurrence vitale pour expliquer tout progrès par la survivance du plus apte. Cette concurrence suppose que les hommes primitifs furent suffisamment, quoique inégalement, armés pour résister, pendant quelque temps du moins, aux causes extérieures et naturelles de destruction. Mais si la condition primitive fut celle que retrace M. Spencer, la seule chose, semble-t-il, que la concurrence eut à décider ce fut, non pas qui survivrait, mais bien qui mourrait le dernier.

Les caractères émotionnels de l'homme primitif présentent d'étroites analogies avec les précédens, dont ils ne sont guère que la traduction psychologique. Qu'on les déduise des données générales relatives à la genèse et à l'évolution des faits de conscience, ou qu'on les induise directement des témoignages fournis par l'observation des sauvages et des enfans, les conclusions seront les mêmes; l'homme primitif dut être entièrement à la merci des impulsions et des désirs du moment, subjugué tour à tour par les sentimens les plus opposés, incapable d'un dessein suivi, imprévoyant des maux futurs, impatient de toute contrainte, à peu près fermé à la sympathie et à l'amour de ses semblables. De là une manière d'agir qui se joue de toutes les prévisions; de là l'impossibilité de s'enchaîner à l'avance par une promesse; de là une fragilité extrême du lien social que les explosions soudaines et irrésistibles des passions individuelles menacent à chaque instant de rompre. — Tout à l'heure, c'était la conservation de la vie physique qui, dans la théorie de M. Spencer, nous paraissait difficile à comprendre; ici,

c'est la naissance et le maintien de la vie sociale que nous ne pouvons nous expliquer. Il ne peut être question, avec M. Spencer, d'une idée de justice, inhérente à la conscience humaine, et pliant chacun, dès l'origine, au respect du droit et de la liberté d'autrui; mais en l'absence d'une telle notion qui nous paraît, dans l'ordre des faits comme dans celui de la logique, l'essentielle condition de toute société, si rudimentaire qu'on la suppose, ne faudrait-il pas au moins reconnaître et signaler, dans le cœur de l'humanité naissante, des sentimens altruistes assez forts pour sauvegarder le faible lien social contre l'égoïsme qui tend sans cesse à le dissoudre? Or au moment où l'énergique et persistante action de ces sentimens serait le plus indispensable, à peine existent-ils, et leur influence est nulle! Dira-t-on que la nécessité de s'unir contre les causes de destruction a joué le rôle de la sympathie, d'abord impuissante, et que celle-ci, se développant plus tard, a consolidé l'œuvre de l'égoïste et aveugle instinct de conservation? Mais il est permis de croire que, si l'homme primitif fut tel que le dépeint M. Spencer, il eut à craindre son semblable au moins autant que les carnassiers les plus féroces : la concurrence vitale, mal tempérée par les sentimens altruistes qui ne faisaient que de naître, dut sévir sans merci au sein de chaque tribu, de chaque famille même, anéantissant les groupes à mesure qu'ils se formaient.

Quant aux caractères intellectuels de l'homme primitif, M. Spencer les tire également des lois générales de l'évolution biologique, et de l'observation des sauvages et des enfans. Développement extrême des sens extérieurs et de la faculté d'imitation; absence à peu près totale de toute faculté réflexive; incapacité presque complète de saisir parmi les faits ceux qui sont l'aliment de la pensée (*nutritive facts*), c'est-à-dire ceux qui conduisent aux généralisations vraiment fécondes; nulle aptitude à l'abstraction, procédé que rend d'ailleurs impossible l'imperfection du langage naissant; nul soupçon de l'enchaînement des phénomènes, de la permanence et de la fixité des lois qui constituent l'ordre du monde, par suite nulle curiosité scientifique, une indifférence absolue relativement à l'investigation des causes, une adhésion aveugle aux explications les plus absurdes, aux superstitions les plus grossières, et une résistance invincible à tout ce qui s'écarte des croyances héréditaires et des usages transmis par les ancêtres : tels sont les traits principaux qui, selon M. Spencer, expriment le plus fidèlement l'état intellectuel des premiers hommes. Et il n'en pouvait être autrement; l'évolution intellectuelle coïncide rigoureusement avec l'évolution sociale; elles sont, l'une à l'égard de l'autre à la fois cause et effet.

Ici encore, nous avons peine à trouver les conditions nécessaires et suffisantes du progrès. Il nous semble fort douteux qu'un enfant

entièrement abandonné à lui-même et soustrait à toutes les influences de l'éducation et de l'exemple parvienne jamais à penser, même à parler; et encore, selon l'hypothèse évolutionniste, apporte-t-il en naissant, emmagasinés et comme imprimés en raccourci dans son cerveau, les expériences, les notions, le langage de générations innombrables qui, ajoutant sans cesse au patrimoine transmis, ont franchi tous les degrés de la civilisation. Mais l'homme primitif de M. Spencer, enfant par l'intelligence, ne trouve même pas dans son cerveau cette civilisation latente et condensée sous la forme d'une structure organique spéciale; il n'a, pour penser, qu'un instrument rebelle, dont personne ne lui a enseigné l'usage, dont les ressorts, à peine ébauchés, ne sont sollicités à entrer en jeu par aucune tendance héréditaire, et que d'ailleurs une inertie naturelle le prédispose à laisser éternellement inactif : et c'est avec cela qu'il va commencer l'œuvre si difficile de l'évolution intellectuelle! Sans trop insister sur ces invraisemblances, notons seulement l'étrange assertion relative au défaut, chez l'homme primitif, de la faculté d'abstraire. M. Spencer en donne pour preuve l'absence, dans les idiomes sauvages, des termes qui désignent, soit les genres, soit les qualités considérées indépendamment des sujets où elles se trouvent. « L'enfant, dit-il (et ce qui est vrai de l'enfant l'est également pour lui de l'homme primitif), est depuis longtemps familier avec les idées de chat, de chien, de cheval, de vache; mais il n'a aucune conception de l'animal en dehors des espèces particulières; des années s'écoulent avant qu'on rencontre dans son vocabulaire les mots qui finissent en *ion* et en *ité*. » — Mais d'abord, appliquer le nom de chat ou de chien, non pas à tel individu, mais à tous les animaux qui présentent des caractères semblables, c'est déjà faire une abstraction, car c'est exprimer une idée générale, et toute généralisation suppose une abstraction préalable; de plus, nous doutons fort qu'une notion telle que celle d'animal puisse, à quelque époque que ce soit de l'histoire, être véritablement absente de l'esprit humain. Les peuplades les plus sauvages manquent, dit-on, de mots pour la traduire : en est-on bien sûr? Les témoignages, en ces matières sont, on en conviendra, fort incertains et difficiles à contrôler. Je l'admets pourtant; s'ensuit-il que l'idée elle-même fasse entièrement défaut? A-t-on démontré que sans le langage toute conception abstraite et générale soit impossible? — M. Spencer nous paraît ici ne pas distinguer suffisamment entre les idées générales et abstraites qui, résultats d'un procédé réfléchi, d'une opération méthodique de l'intelligence, ont toute l'exactitude, toute la précision scientifique, et celles qui sont le produit naturel et spontané des facultés humaines à l'occasion et à la suite des données immédiates de l'observation. Les premières, je l'avoue, on les cher-

cherait vainement dans l'esprit du sauvage; mais les secondes s'y trouvent bien certainement, si l'esprit du sauvage est déjà un esprit humain. Et M. Spencer le reconnaît lui-même, puisqu'ailleurs il semble accorder que de telles abstractions et généralisations, confuses et rudimentaires, ne sont pas totalement étrangères même à l'esprit sans langage des animaux supérieurs, même à celui des oiseaux, des reptiles et des insectes.

Nous aurions enfin besoin de preuves plus solides pour refuser à l'homme primitif toute curiosité, toute notion d'un ordre du monde et d'un enchaînement régulier des causes et des effets. Ici l'analogie, si souvent invoquée par M. Spencer, se retourne contre lui : la curiosité n'est-elle pas effet l'un des traits les plus saillans de l'enfance? Et quant aux idées de relation causale et de fixité dans la succession des phénomènes, faut-il donc les déclarer absentes partout où elles ne présentent pas la netteté et la rigueur qui les caractérisent dans l'esprit du savant?

Une série de chapitres où se déploient toutes les ressources d'un esprit merveilleusement ingénieux et de la science la plus attachante nous fait ensuite assister à la formation et au développement des idées primitives. Quelles idées peut produire l'impression immédiate des phénomènes naturels sur une intelligence telle que celle qui vient d'être décrite? Il est clair qu'à défaut de toute notion scientifique de cause et de loi, les analogies les plus superficielles lui tiendront lieu d'explication. De là tout un système de conceptions et de croyances, dont l'apparente absurdité cache pourtant une sorte de logique, la seule possible au début de l'évolution intellectuelle.

Dans un ciel qui tout à l'heure était pur, un nuage se forme et peu à peu grandit. Le sauvage qui l'observe le voit se mouvoir, modifier sa masse et ses contours, puis s'enfuir et disparaître. — Il ne sait rien de la précipitation et de la condensation des vapeurs; il comprend seulement qu'une chose qu'il ne voyait pas d'abord est devenue visible, qu'une chose visible il y a peu d'instans ne l'est plus. Mais bien d'autres changemens s'offrent à lui; le soleil s'éteint d'un côté de l'horizon pour renaître de l'autre, la lune brille la nuit pour s'effacer au jour, chaque matin disperse les points lumineux des étoiles, et chaque soir les ramène aux mêmes places. Comètes, météores, arcs-en-ciel, aurores boréales, brouillards, mirages, autant de phénomènes qui, malgré les différences qui les distinguent, présentent ce trait commun de s'évanouir après une plus ou moins longue durée. Dans l'esprit du sauvage se produit ainsi peu à peu la croyance à deux ordres de réalités, les unes visibles, les autres invisibles, celles-ci pouvant se manifester quelquefois par des effets redoutables : le vent, par exemple, tout invisible qu'il est,

courbe et brise les arbres les plus robustes et bouleverse la face de l'Océan. Une série d'insensibles transitions fait passer chaque chose de l'un à l'autre de ces deux états; en sorte que tout objet revêt également ces deux formes, ou plutôt possède une double existence. De là, par une lente évolution, les notions de l'âme et de la vie future; de là aussi les premiers dieux.

L'homme, comme toute chose, a son double, et nombre de phénomènes confirment cette croyance dans l'esprit de l'homme primitif. Qu'est-ce, pour lui, que le sommeil, sinon la séparation périodique de ces deux êtres? Le *double* invisible quitte chaque soir le corps endormi, et les rêves sont les impressions des objets qui s'offrent à lui dans ses voyages nocturnes. L'évanouissement, la catalepsie, il les explique de la même manière; la mort enfin n'est qu'une absence un peu plus longue de l'être mystérieux qui tout à l'heure animait le cadavre et qui, dans les croyances des premiers hommes, est toujours prêt à y rentrer.

Peu à peu les espaces environnans se peuplent, pour le sauvage, d'une multitude d'agens invisibles, mais puissans et redoutables. Ce sont eux qui produisent les maladies en s'introduisant dans les corps des vivans; ils agitent et raidissent les membres du convulsionnaire, de l'épileptique, provoquent le délire du fou, les visions de l'halluciné, de l'enthousiaste, du devin; l'éternuement même n'est autre chose que leur sortie bruyante par les narines. Bientôt l'homme imagine certains moyens d'avoir prise sur eux : d'où la sorcellerie, d'où la médecine, qui, à l'origine, se confond avec elle. Les enchantemens, les exorcismes, sont des expressions analogues des mêmes croyances.

Toute évolution impliquant différenciation progressive et passage de l'homogène à l'hétérogène, le fonds commun des notions primitives se diversifie à l'infini. Des catégories nombreuses s'établissent entre ces êtres surnaturels; les uns sont les causes de tous les phénomènes que l'ignorance est impuissante à expliquer; les autres restent à l'état d'âmes des morts; l'imagination leur prête ordinairement une forme identique à celle du corps qu'ils animaient. Ombres ou fantômes, ils habitent une région semblable à celle où s'est écoulée leur vie terrestre, mais presque toujours souterraine, parce que c'est dans les cavernes profondes que les premiers hommes ont vécu et qu'on a d'abord enfermé les cadavres. — Puis, par une évolution nouvelle, les cérémonies funéraires ont donné naissance aux rites religieux; le tombeau s'est transformé en autel, l'âme du commun ancêtre est devenu le dieu de la tribu.

Nous ne nous proposons pas de suivre M. Spencer dans les intéressans détails de cette *théorie du fantôme (ghost theory)*; elle soulève d'assez graves objections. Nous nous contenterons de signaler la con-

clusion générale qu'il en tire au point de vue de l'évolution sociologique : « La conduite de l'homme primitif, dit M. Spencer, est en partie déterminée par les sentimens avec lesquels il regarde les hommes qui l'entourent, en partie par ceux avec lesquels il regarde ceux qui ont vécu. De ces deux ordres de sentimens résultent deux ordres de facteurs sociaux d'une importance capitale. Tandis que la *crainte des vivans* devient l'origine du lien politique, la *crainte des morts* devient celle du lien religieux. Qu'on songe dans quelle large mesure le culte des ancêtres, conséquence de ce dernier sentiment, continua à régler et à gouverner la vie chez les peuples qui, dans la vallée du Nil, parvinrent les premiers à un haut degré de civilisation ; qu'on songe que les anciens Péruviens étaient soumis à un rigide système social dont le principe était un culte des ancêtres si compliqué que les vivans pouvaient être véritablement appelés les esclaves des morts ; qu'on songe qu'en Chine également il a existé et il existe encore un culte analogue engendrant des contraintes de même nature : — et l'on reconnaîtra, dans la crainte des morts, un facteur social non moins important à l'origine, sinon plus important que la crainte des vivans. »

Ainsi la crainte, avec un double objet, voilà le sentiment à peu près unique qui forme et resserre les liens sociaux. — Nous n'en voulons pas contester la puissance ; mais nous persistons à croire que M. Spencer fait une part trop petite aux sentimens altruistes, affections de famille ou instincts de sociabilité. Nous croyons que, dans le sentiment religieux surtout, une analyse plus exacte découvrirait l'élément de l'amour à côté de l'élément de la crainte, et lui attribuerait même une énergie et un rôle prépondérans. Si le sentiment religieux n'avait d'autre originé et d'autre principe que ceux que lui assigne la théorie de M. Spencer, il devrait s'affaiblir et disparaître à mesure que la science dissipe les conceptions qui l'ont engendré. Est-il donc prouvé qu'il en soit ainsi ?

Nous connaissons maintenant la nature et les caractères physiques, émotionnels, intellectuels des unités sociales primitives : condition préliminaire indispensable pour connaître la nature de cette réalité collective qu'on appelle une société. Réalité, disons-nous ; car une société n'est pas une pure abstraction dont toute l'existence se résolve dans celle des individus qui la composent. C'est un ensemble qui a son individualité propre, et ce qui constitue cette individualité, ce qui la distingue des parties intégrantes, c'est la permanence des relations qui existent entre celles-ci.

Une société est donc un tout réel ; mais ce tout est-il analogue à un composé inorganique ou à un corps organisé ? M. Spencer ne croit pas que la première hypothèse puisse supporter la discus-

sion. Des unités vivantes ne peuvent produire qu'un composé vivant. Une société est un organisme.

Nous pensons, avec M. Spencer, qu'une société présente, somme toute, plus d'analogie avec un corps vivant qu'avec un composé chimique. Mais cette analogie, il faut prendre garde de la pousser à outrance, et c'est là le défaut capital de la doctrine sociologique de M. Spencer. Que des unités vivantes ne puissent produire qu'un tout vivant, nous en tombons volontiers d'accord; mais les hommes ne sont-ils que des unités vivantes? Ne sont-ils pas aussi des unités pensantes, raisonnables et libres? Dès lors, à côté d'une analogie très générale, ne faut-il pas tenir compte de profondes et importantes différences qui rendent illusoire et antiscientifique un parallélisme trop prolongé entre l'évolution organique et l'évolution sociale?

Et ce parallélisme est ici poussé jusqu'aux derniers détails. Ainsi une société possède un *système nutritif* (*sustaining system*) : ce sont les parties qui ont pour fonction la production industrielle; un *système distributeur* analogue à l'appareil circulatoire des animaux : ce sont les voies de communication; un *système régulateur* (*nervo-motor system*) : ce sont les institutions gouvernementales et militaires. Et comme d'un bout à l'autre de la série animale, depuis les plus bas échelons jusqu'aux plus élevés, chacun de ces systèmes se complique, se différencie, se perfectionne conformément aux lois générales de l'évolution, de même en est-il dans la série sociale, à mesure que l'on monte vers des sociétés d'organisation supérieure. Par exemple, dans les mammifères les plus parfaits, au lieu d'un seul système de canaux portant le sang des extrémités au centre et du centre aux extrémités, il y en a deux qui sont à peu près parallèles, celui des veines et celui des artères : ce sont là les deux voies de nos grandes lignes de chemins de fer. Par exemple encore, le système régulateur se subdivise chez les vertébrés en système cérébro-spinal, système du grand sympathique, système vaso-moteur. Le système cérébro-spinal a son analogue dans le gouvernement parlementaire : les chambres sont le cerveau, qui pense, délibère et décide, mais n'agit pas; le pouvoir exécutif, c'est la moelle et les nerfs spinaux, qui, dépourvus d'initiative et de volonté propres, ont pour mission d'exécuter les résolutions cérébrales. Le système du grand sympathique est représenté par un système régulateur commercial, distinct et à peu près indépendant du gouvernement politique, et dont les maisons de commerce, les marchés, constituent les ganglions. Enfin le système vaso-moteur, M. Spencer le retrouve dans les banques et les institutions de crédit!

Sans être trop sceptique, il est permis de ne pas prendre tout cela pour de la science. La science a le droit d'exiger davantage; les

analogies ne lui suffisent pas. Elle prétend qu'on lui montre la raison des faits, et c'est là ce qui s'appelle proprement *expliquer*. M. Spencer déroule devant nous un tableau fort spécieux de l'évolution sociale dans son ensemble et dans ses détails, mais jusqu'ici les *explications* font défaut. A tout le moins devrait-il démontrer le principe même de toutes ces analogies, c'est à savoir que la naissance, le développement, le déclin et la dissolution des sociétés résultent de lois fatales, inéluctables, au même degré et au même titre que celles qui font passer les individus vivans par la même succession de métamorphoses. Mais cette démonstration, il ne l'a pas fournie et ne pouvait la fournir, s'il est vrai que la liberté existe, qu'elle est un facteur important de l'histoire, qu'elle peut arrêter ou hâter le progrès des peuples, précipiter leur ruine ou les régénérer au seuil même de la mort.

Les trois grands systèmes : alimentaire ou nutritif, distributeur et régulateur, se retrouvent nécessairement dans tout organisme social; mais ils peuvent exister en proportions fort différentes, et l'un d'eux peut prendre sur les autres une prépondérance marquée. De là des types divers de société. M. Spencer en distingue deux principaux : le type militaire et le type industriel. Dans celui-ci, c'est le système alimentaire qui domine; c'est le système régulateur dans celui-là.

Il est des sociétés dont toutes les énergies sont entretenues et développées en vue de l'attaque et de la défense contre les sociétés environnantes. L'armée est alors la nation mobilisée, et la nation n'est que l'armée au repos. Le trait essentiel de ce type, c'est une vigoureuse concentration du pouvoir entre les mains d'un seul qui, dans l'origine, est à la fois général et souverain. Son autorité est absolue, despotique; à la guerre, en effet, l'unité de commandement et l'obéissance passive des soldats sont les conditions principales du succès. L'organisation politique est calquée sur l'organisation militaire. Dans un tel type de société, le gouvernement spirituel offre les mêmes caractères que le gouvernement temporel. La religion y est militante : elle prescrit la vengeance, elle inonde les autels du sang des captifs. Les dieux sont des conquérans : le *fort*, le *destructeur*, le *vengeur*, le *dieu des batailles*, le *seigneur des armées*, l'*homme de guerre*, voilà les noms sous lesquels on les invoque. L'organisation sacerdotale présente une forte unité; souvent le chef politique et militaire est en même temps le chef religieux, et une rigoureuse subordination maintient à une place et dans des fonctions déterminées les différentes classes de prêtres. — La production industrielle et agricole est sévèrement réglementée; le pouvoir public fixe le prix des marchandises, assigne à chacun la nature et la quantité de travail qu'il doit fournir, parfois même

interdit à l'artisan, sous peine de mort, de changer d'occupation et de localité : c'est le cas à Madagascar. — La vie privée elle-même n'échappe pas à ce contrôle. Chez les anciens Péruviens, « des officiers inspectaient minutieusement chaque maison pour s'assurer que le mari et la femme maintenaient le bon ordre dans leur intérieur et une exacte discipline parmi leurs enfans. » — La théorie qui résume tous ces traits et qu'un sentiment puissant contribue sans cesse à fortifier, c'est que les individus existent pour l'état, non l'état pour les individus. Dans une armée, le soldat n'a ni droits ni liberté; sa vie n'a de valeur que comme condition du succès collectif; de même dans une société militaire, la liberté, les intérêts, le bonheur de chacun, sont absolument sacrifiés à la grandeur de la communauté : l'obéissance aveugle au souverain, voilà la première des vertus.

Tout opposés sont les caractères du type industriel. Les voyageurs constatent l'existence d'un petit nombre de peuplades à qui la guerre est inconnue; « les hommes y vivent en paix les uns avec les autres et s'aiment comme des frères; ils reconnaissent dans toute leur plénitude les droits de propriété, et il n'y a parmi eux d'autre puissance publique que celle des décisions des vieillards, conformément aux coutumes des ancêtres. » Le type industriel est essentiellement pacifique, et, par suite, l'autorité des chefs est faible ou nulle; même à l'état sauvage on voit apparaître, chez les sociétés qui présentent ce type, les premiers linéamens du gouvernement représentatif et démocratique. Le même fait se reproduit et devient plus manifeste à mesure que l'on descend le cours de l'histoire : témoin Athènes, les villes hanséatiques, la république hollandaise, les États-Unis et l'Angleterre. — Des traits identiques se retrouvent dans le gouvernement ecclésiastique des sociétés industrielles; ce n'est plus la rigoureuse hiérarchie sacerdotale du type militaire, ce n'est plus le despotisme d'un dogme uniforme pesant sur toutes les consciences : les sectes se multiplient, le droit de libre examen est proclamé et peu à peu reconnu; chacun se fait sa croyance avec les seules lumières de son propre jugement. — Les entraves qui, primitivement, enlaçaient l'industrie, le commerce, tombent une à une; dans toutes les directions, l'initiative privée tend à exclure l'ingérence du pouvoir politique, dont l'action est ainsi de plus en plus réduite; on en vient à considérer comme un devoir de résister à un gouvernement irresponsable et même aux excès d'un gouvernement responsable; et dans tous les esprits s'implante, avec une force croissante, l'opinion que l'activité collective du groupe social n'a d'autre but que de maintenir les conditions les plus favorables au développement de la liberté et du bien-être individuels. — Et il n'en saurait être autrement. Toute

transaction commerciale est par essence un libre échange de services entre deux particuliers qui traitent ensemble sur le pied d'une égalité parfaite : les idées et les sentimens qui font naître l'habitude de relations de cette nature, tendent à fortifier chez tous les membres de la société la notion de la liberté individuelle et à substituer le principe de la coopération volontaire à celui de la coopération par contrainte qui domine dans le type précédent.

D'ailleurs, sous l'influence des circonstances extérieures, ces types peuvent se modifier. Il y a des métamorphoses sociales, analogues à celles que subissent les animaux de certaines espèces. La larve de la mite et de la mouche, ayant à portée une nourriture abondante, ne développe guère que son système alimentaire ; devenue insecte parfait, elle acquerra des sens plus raffinés, des muscles plus robustes : le système régulateur prendra le dessus. De même, certaines sociétés passent du type militaire au type industriel, et réciproquement. Après les traités de 1815, l'Europe, à la faveur d'une longue paix, vit partout fleurir l'industrie : il semble que depuis quelque temps les habitudes belliqueuses reprennent le dessus. Une régression vers le type militaire est surtout sensible dans l'Allemagne contemporaine; l'unification, toute récente, a eu pour conséquence un régime de rigoureuse contrainte : il n'en faut pour preuves que la conduite de M. de Bismarck à l'égard des autorités ecclésiastiques, et la doctrine émise par M. de Moltke que le budget de la guerre doit être soustrait aux votes du parlement. En France, l'état de siège est maintenu pendant plusieurs années, malgré une tranquillité profonde à l'intérieur et l'absence de tout danger au dehors. Plusieurs guerres assez rapprochées depuis 1850 ont poussé dans cette voie l'Angleterre elle-même, la nation industrielle par excellence; ces guerres, il est vrai, furent plutôt défensives, mais de la défense on passe vite, si l'on est fort, à l'attaque; c'est ce que fit la France républicaine et impériale, c'est ce que l'Angleterre est en train de faire en Chine, dans l'Inde, dans la Polynésie, en Afrique, dans l'archipel indien. Un ministre fait entrevoir à la tribune l'annexion éventuelle de l'Égypte, et la chambre des communes, la presse entière d'applaudir. Entraves de toute nature à l'initiative individuelle, surveillance rigoureuse des associations libres, mainmise par le gouvernement sur une foule de services confiés jusqu'alors au zèle des citoyens ou à la sollicitude des intérêts particuliers; la question du rachat des chemins de fer par l'état sérieusement agitée, la philanthropie officielle se substituant à la charité volontaire, des bibliothèques, des musées, fondés et entretenus aux frais du budget, en sorte que chacun se trouve forcé de contribuer à une dépense dont il ne recueillera peut-être aucun profit, l'exploitation des mines, la construction des maisons parti-

culières et jusqu'à la disposition des réduits les plus intimes, soumises au contrôle minutieux de fonctionnaires publics : autant de signes qui attestent, aux yeux attristés de M. Spencer, un recul de son pays vers les procédés, les mœurs, les sentimens propres au régime de la coopération par contrainte.

Ce tableau de l'état social de l'Europe et de l'Angleterre contemporaines est assurément curieux et attachant. Sans doute, M. Spencer s'exagère un peu le mal, et en tout cas, il y a quelque excès dans une théorie dont la conséquence, hautement avouée, c'est que le progrès se mesure à l'affaiblissement de l'autorité politique et administrative. Nous accordons néanmoins que le réveil de l'esprit militaire et conquérant n'est pas, somme toute, pour réjouir les véritables amis de l'humanité. Mais quoi! le premier besoin comme le premier devoir d'une nation, n'est-ce pas d'exister? Et que deviendrait, au milieu de sociétés fortement organisées pour l'attaque, un peuple chez qui le développement à outrance de l'*industrialisme* aurait réduit à peu près à rien l'action du gouvernement? Croit-on, par exemple, qu'en l'absence d'institutions permanentes et des sentimens qui en résultent, la *coopération volontaire* suffirait, à un moment donné, pour créer une armée capable de défendre le territoire national contre un ennemi préparé de longue main? Et d'ailleurs n'y a-t-il pas coopération indirectement volontaire là où le culte des vertus guerrières fait que chacun renonce avec joie à quelques-uns des avantages qui sont le privilège des sociétés du type industriel? Est-on bien sûr enfin que la prédominance de ce type n'aurait pas pour effet le triomphe de l'égoïsme, une préoccupation exclusive des intérêts matériels, par suite l'affaiblissement des plus nobles sentimens de l'âme, et un relâchement inquiétant du lien social?

II.

Nous devons maintenant, avec M. Spencer, jeter un coup d'œil sur les principales classes des phénomènes sociaux. Les plus simples sont ceux que présente l'évolution de la famille.

Cette évolution est, dans son ensemble, conforme à l'évolution en général, et à l'évolution sociale en particulier. — Pour qu'une espèce subsiste, il faut évidemment que des individus nouveaux remplacent ceux qui doivent mourir, et cette reproduction se fait toujours plus ou moins aux dépens des reproducteurs. Chez certains animaux inférieurs, la plus grande partie de la substance de l'adulte devient la matière même dont sont formés les jeunes; chez les animaux supérieurs, les soins, les fatigues, l'industrie qu'exigent la nourriture et l'élève des petits, absorbent encore une large part de

la vitalité des parens; en sorte que l'on peut énoncer cette loi biologique : les intérêts de l'espèce sont en raison inverse de ceux de l'individu.

Mais plus on s'élève dans l'échelle des êtres, plus cet antagonisme tend à diminuer. Dans le règne humain, il est moindre que dans le règne animal; moindre à l'état civilisé que chez les sociétés primitives. De là une mesure certaine du progrès dans les relations domestiques : elles sont d'autant plus parfaites qu'elles assurent la conservation de l'espèce en réduisant à la plus petite quantité possible le sacrifice des individus, enfans ou parens. « Chez les tribus sauvages, on trouve habituellement une grande mortalité pour les premières années de la vie; d'ordinaire, l'infanticide est plus ou moins pratiqué, ou bien les morts prématurées sont nombreuses par suite des conditions défavorables, ou bien ces deux causes de destruction agissent à la fois. De plus, ces races inférieures sont caractérisées par une maturité et une reproduction précoces, ce qui implique une brièveté excessive de cette première période durant laquelle la vie individuelle se développe pour elle-même. Tant que dure l'époque de la fertilité, la mortalité, spécialement chez les femmes qui sont en outre épuisées par les plus durs travaux, est considérable. Les relations conjugales et paternelles ne sont pas des sources de plaisirs aussi grands et aussi prolongés que chez les races civilisées... Après que les enfans ont été élevés, ce qui reste à vivre aux individus de l'un et l'autre sexe est court; souvent c'est la violence qui y met un terme, souvent c'est un renoncement volontaire; autrement, c'est une décrépitude rapide que la piété filiale ne vient pas retarder. »

En possession de ce *critérium* de progrès, M. Spencer n'a pas de peine à établir que les différens types domestiques, dont l'observation constate l'existence, sont de valeur fort inégale. De la promiscuité à la polyandrie, de la polyandrie à la polygamie et de celle-ci à la monogamie, il y a gradation ascendante. Cette dernière forme de la famille est celle qui sauvegarde le mieux les intérêts de la société, des enfans et des parens, pourvu que l'on considère un état social au-dessus de la barbarie; car, jusque-là, M. Spencer incline à croire que la polygamie est, somme toute, plus avantageuse. Mais aussitôt que des guerres incessantes et sans merci ne moissonnent plus en grand nombre les hommes adultes, l'équilibre s'établit à peu près dans la proportion des deux sexes : dès lors il est clair qu'il naîtra probablement plus d'enfans si chaque homme a une femme que si quelques-uns ont plusieurs femmes, tandis que d'autres n'en ont pas. Les relations plus étroites qu'ont entre eux les membres de la famille monogamique contri-

buent également à augmenter la cohésion de la société; la stabilité politique est mieux assurée par l'hérédité du pouvoir de mâle en mâle, et, bien que le même avantage puisse se produire avec la polygamie, on n'a plus ici à craindre les compétitions des frères nés de mères différentes. Le culte des ancêtres se développe, tout ce qui tend à favoriser la fixité des dynasties des anciens chefs tend à établir des dynasties permanentes de divinités, et le lien social se trouve ainsi resserré de toute la force de la sanction religieuse.

La monogamie est également le régime qui convient le mieux à l'intérêt des générations nouvelles, au moins dans les sociétés qui sont déjà sorties de la condition primitive. L'homme n'étant plus uniquement absorbé par la guerre tourne déjà son activité vers l'industrie, et prend sa part du labeur écrasant qui, jusqu'alors, avait pesé sur la femme. Celle-ci peut ainsi consacrer plus de soins à sa famille, en même temps que l'affection paternelle, concentrée sur un plus petit nombre d'enfans, les entoure d'une plus vive sollicitude. Moindre est donc le tribut que paient à la mort les premières années de la vie. — Mais les parens eux-mêmes y trouvent un avantage à la fois physique et moral; la monogamie seule rend possible le véritable amour conjugal, et ce sentiment fait naître mille plaisirs inconnus qui ennoblissent et charment l'existence; l'amour est à peu près l'unique thème que développent la musique, la poésie, le drame, le roman : mère de cette passion, la monogamie l'est, par cela même, de nos jouissances esthétiques les plus délicates et les plus variées. Ajoutez que l'affection réciproque des époux, les soins que leur rendent les enfans en reconnaissance de ceux qu'ils ont reçus, contribuent à prolonger leur vieillesse et à diminuer pour eux les maux inévitables du déclin.

Toutes ces considérations sont d'une justesse parfaite; mais n'est-on pas surpris de voir M. Spencer n'invoquer en faveur de la monogamie que des argumens tirés du plaisir ou de l'utilité? La dignité de la femme, la chasteté, la noblesse morale, tous ces motifs supérieurs, il n'en est pas question. C'est que, pour rester fidèle à sa méthode, M. Spencer doit les ignorer. Le biologiste ne voit dans l'évolution humaine qu'un prolongement de l'évolution animale; les formes diverses de la famille n'ont de valeur pour lui que dans la mesure où elles favorisent la propagation de l'espèce et le bien-être de l'individu.

Il semble, d'après ce qui précède, que la monogamie n'a commencé d'apparaître que dans les sociétés déjà parvenues à un certain degré de civilisation. Telle n'est pourtant pas la conclusion que M. Spencer croit pouvoir tirer de l'examen des faits. Il admet que tous les types de relations domestiques ont existé primitivement, bien qu'à l'origine la promiscuité absolue et la polygamie aient été

les cas les plus fréquens. Tout a dépendu des conditions qui ont déterminé l'évolution sociale.

Ainsi un rapport constant et fort étroit unit le type militaire avec la polygamie, le type industriel avec la monogamie. La guerre a pour effet, dans les tribus sauvages, de diminuer le nombre des hommes; celui des femmes étant dès lors en excès, chacun peut en avoir plusieurs auxquelles il ajoute celles qu'il enlève à l'ennemi vaincu. Ces femmes sont tenues dans la situation la plus abjecte : esclaves, bêtes de somme, elles n'ont aucune pitié à attendre de maîtres chez qui une vie de combats sans trêve a déchaîné les plus féroces instincts. Les enfans ne sont ordinairement pas mieux traités, et la seule limite aux brutalités de l'époux et du père est celle où l'existence même des victimes, trop directement compromise, menacerait d'une prompte extinction la tribu tout entière. Cette limite, la sélection naturelle et la concurrence vitale se sont chargées de la fixer.

A mesure que la population s'accroît, et que la guerre moins fréquente ou la victoire plus disputée rendent plus difficile la conquête des captives, la polygamie tend à disparaître. Ce sont d'abord les hommes des classes inférieures qui sont contraints de se réduire à une seule femme; les forts, les chefs continuent à en posséder plusieurs; chez les barbares de la Germanie, le grand nombre des épouses était, au dire de Tacite, un signe de noblesse et de puissance. Les rois mérovingiens avaient de véritables sérails, et l'habitude où furent si longtemps les rois chrétiens d'avoir des maîtresses attitrées n'était que la survivance d'une antique tradition.

Même dans les sociétés devenues monogamiques, la prédominance du type militaire a pour résultat de maintenir dans une condition relativement inférieure les femmes et les enfans. L'organisation domestique se moule sur l'organisation sociale; elles se développent et se modifient parallèlement, ou plutôt elles sont à la fois cause et effet l'une de l'autre. L'absolutisme dans l'état s'exprime par l'omnipotence du père dans la famille. Il est inutile de rappeler ce qu'était sous l'ancien régime, surtout dans l'aristocratie, l'autorité maritale et paternelle.

Tout opposés sont les caractères des relations domestiques dans les sociétés où domine le type industriel. Chez certaines peuplades, fort grossières d'ailleurs, mais de mœurs pacifiques, la monogamie existe; les femmes sont bien traitées et jouissent même de droits assez étendus. Plus le type industriel tend, par le progrès de la civilisation, à se substituer au type militaire, plus les sentimens altruistes, le respect de la liberté des autres, l'esprit de coopération volontaire, dont la diffusion est l'effet nécessaire de cette métamorphose sociale, tendent à modifier l'organisation de la famille.

L'inégalité, primitivement si grande entre les deux sexes, diminue; une loi d'équité règle la conduite des parens envers leurs enfans. Et si, dans un même état, certaines classes sont restées militaires tandis que d'autres sont devenues industrielles, ce sont invariablement celles-ci chez qui cette lente évolution domestique se produit tout d'abord. On a remarqué, à propos des lois de succession dans l'ancienne France et de la situation faite par ces lois aux enfans d'âge et de sexe différens, que toujours les familles nobles et féodales restent fortement attachées au principe de l'inégalité, et que, dans tous les pays, les familles bourgeoises et roturières se laissent facilement pénétrer par les idées d'égalité.

Telle fut dans le passé l'évolution de la famille : que sera-t-elle dans l'avenir? Sur cette grave question M. Spencer est très réservé, et nous ne saurions lui en faire un reproche. Il ne croit pas que, sur toute la surface de la terre, le type de la famille devienne jamais identique; certaines influences de milieux, d'habitat, maintiendront probablement dans quelques régions de l'Asie, de l'Afrique, de l'extrême Nord, les formes inférieures de la polygamie, de la polyandrie, voire de la promiscuité. Quant à la monogamie, elle est l'expression définitive de la société domestique chez les races les plus élevées; la seule modification que le progrès puisse lui faire subir, c'est de la rendre plus rigoureuse et surtout plus sincère. L'évolution ultérieure des sentimens sociaux aura pour effet de frapper l'adultère d'une réprobation croissante et d'attacher une flétrissure aux mariages d'intérêt, sortes de survivances de l'état sauvage où le mari achète la femme et la femme le mari. En même temps la contrainte du lien légal perdra de plus en plus de sa valeur, et l'affection réciproque des époux deviendra l'élément essentiel de leur union. Par suite, l'affection disparue, l'union devra cesser de plein droit. Mais ce même progrès qui aura rayé de tous les codes l'interdiction du divorce l'aura rendu à peu près impossible; des mœurs plus pures, une sympathie plus vive et plus éclairée, une intelligence plus haute des fins véritables du mariage, des conditions du bonheur conjugal et des dangers que lui font courir l'aveuglement et la mobilité de la passion, assureront par la perpétuité d'un libre consentement l'indissolubilité du lien conjugal beaucoup mieux que ne le font aujourd'hui les prescriptions impérieuses de la loi.

La femme de l'avenir sera plus que celle de nos jours l'égale de l'homme : au point de vue domestique, comme au point de vue politique, une émancipation plus complète semble lui être réservée. Déjà, dans les relations sociales, la femme est généralement entourée de déférence et de respect; l'écueil serait qu'elle en vînt à méconnaître le caractère des égards qu'on lui témoigne et à récla-

mer comme des droits certaines prérogatives qui perdent toute leur grâce quand elles ne sont plus des concessions toutes volontaires du plus fort au plus faible. En Amérique, par exemple, une dame qui ne trouve pas à s'asseoir dans un lieu public s'arrête devant un monsieur, fixe sur lui ses regards jusqu'à ce qu'il lui cède son siège, et s'y installe sans même le remercier. Il y a là quelque excès, et M. Spencer pense que le rythme de l'évolution aura pour résultat de ramener à une mesure plus modeste ces hautaines exigences. Il est probable aussi que l'avenir ne dépossédera pas entièrement l'homme de sa suprématie maritale : son jugement d'ordinaire plus rassis, son humeur moins mobile lui assureront toujours, en cas de conflit, l'autorité. Quant à l'accession des femmes à la puissance politique, M. Spencer est beaucoup moins affirmatif que son compatriote Stuart Mill. Tant que la société ne sera pas complètement organisée sur le type industriel, il estime qu'une pareille mesure présenterait de graves dangers. La femme a trop le respect de l'autorité, elle a un sentiment trop faible de l'indépendance individuelle, elle est surtout trop disposée à sacrifier un bien ultérieur à un bien immédiat, pour qu'on puisse, sans compromettre sérieusement la cause du progrès, lui attribuer une part légale dans la direction des affaires publiques. Elle ramènerait plutôt en arrière nos sociétés, où l'esprit militaire et le principe de coopération par contrainte ont encore tant de force. Laissons-la donc, au moins provisoirement, dans l'intérieur de la maison; qu'elle y prenne toute l'influence qui lui appartient de droit; qu'elle y forme le cœur et l'intelligence des générations futures, tâche qu'entendent si mal, au dire de M. Spencer, les précepteurs officiels, et à laquelle la prédisposent merveilleusement les dons exquis qu'elle a reçus de la nature : tâche modeste et sublime, qui, bien comprise, a de quoi suffire à ses plus hautes ambitions, en lui permettant de travailler de la manière la plus efficace et la plus directe à l'avènement d'un ordre social plus parfait.

L'histoire nous montre l'enfant graduellement soustrait à l'autorité du père, qui, primitivement, a sur lui droit de vie et de mort. Faut-il croire que cette émancipation deviendra plus complète encore dans l'avenir? M. Spencer trouve au contraire que, dans cette voie, certaines sociétés contemporaines, les États-Unis par exemple, vont déjà trop loin. L'indépendance qu'on y laisse aux jeunes gens est excessive; elle a pour effet de les exposer prématurément à toutes les excitations que la virilité seule peut supporter sans trop de péril, et de surmener avant l'âge une activité dont les sources risquent d'être taries au moment où elle devra déployer son plus vigoureux effort.

En résumé, si le lien domestique s'est progressivement relâché jusqu'à nos jours, et s'il est bon qu'il en ait été ainsi pour affran-

chir l'individu, dont la toute-puissance paternelle et maritale méconnaissait primitivement les droits les plus essentiels, on doit espérer pour l'avenir une reconstitution, une *réintégration* de la famille, non plus sur l'antique principe de la coopération par contrainte et de l'autorité absolue du chef, mais sur le principe moderne de la coopération volontaire et de l'affection réciproque. La famille redeviendra, à un point de vue différent, ce qu'elle fut autrefois : une petite société distincte et puissante, ayant sa vie propre, sa morale particulière, au sein du grand organisme social. L'état, qui a dû peu à peu soustraire l'enfant à l'absolutisme sans limites qui l'écrasait à l'origine, renoncera sans scrupule à une partie de la tutelle qu'il s'est attribuée, tutelle de moins en moins nécessaire à mesure qu'une affection éclairée tend à devenir le mobile principal de la conduite des père et mère envers leurs enfans. Surtout il abandonnera son rôle de professeur et d'éducateur, parce qu'au jugement de M. Spencer, il le remplit fort mal, et que la famille (plutôt, il est vrai, la famille de l'avenir que celle d'aujourd'hui) est, en cette matière, seule compétente. Plus et mieux aimés, les enfans, à leur tour, aimeront mieux et davantage; une reconnaissance plus vive, le souvenir ému d'une jeunesse qui n'aura pas grandi dans une autre atmosphère que celle du foyer domestique, les retiendront auprès de leurs parens jusqu'à la fin; on ne verra plus les dernières années de la vie s'éteindre tristement dans la solitude, et la piété filiale, plus caressante, paiera plus abondamment les vieillards des soins plus tendres qu'ils auront eux-mêmes prodigués à leurs enfans.

Assurément ces vues qui terminent l'ouvrage de M. Spencer ne sont pas toutes à l'abri de la critique; mais en général elles sont élevées et n'ont pas le caractère chimérique que revêtent si facilement les spéculations sur l'avenir. En fait d'organisation domestique, M. Spencer est loin d'être *radical*, il serait plutôt conservateur. Il faut d'ailleurs rendre cette justice à la doctrine de l'évolution : c'est que, dans ses applications à la science sociale, elle repousse comme illusoire toute tentative de transformation entière et soudaine; elle est la négation même, dans l'histoire de l'humanité, de ce que Fourier appelait les *écarts absolus*. Une amélioration insensible et très lente, trop lente peut-être, de ce qui a été et de ce qui est aujourd'hui, voilà tout ce qu'elle permet d'espérer. Et cette amélioration, redisons-le pour résumer d'un mot toutes nos critiques, elle a le double tort de la déclarer nécessaire en méconnaissant le libre arbitre, et de la rendre inexplicable en plaçant au sein des forces biologiques, sans conscience et sans moralité, le germe de tout le progrès humain.

L. Carrau.

DES

TARIFS DE CHEMINS DE FER

LA RÉFORME

I.

Dans une précédente étude (1), nous avons exposé les principes qui doivent présider à l'établissement des tarifs de chemins de fer et nous avons décrit le système adopté en France; rappelons-le en quelques lignes. Les compagnies sont liées par un tarif *général* s'appliquant à toutes les marchandises voyageant sans conditions particulières, mais, en outre, elles consentent au commerce des tarifs *spéciaux* qui se soldent tous par une réduction de prix; cette réduction n'est obtenue qu'en échange de certaines dérogations aux prescriptions du cahier des charges. Ce qui caractérise ce système, c'est son élasticité : il se prête aux mille combinaisons commerciales qui peuvent surgir; il peut tenir compte des conditions diverses dépendant soit de la nature de la marchandise, soit du parcours qu'elle doit emprunter. Les compagnies ont l'initiative de ces tarifs spéciaux, et le gouvernement ne peut intervenir que par un droit de *veto* en refusant l'homologation du tarif préparé et proposé par la compagnie.

Ce système est, en ce moment, l'objet d'attaques très vives, et plusieurs notabilités parlementaires ont cru devoir se faire les

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

organes de ces réclamations. On prétend qu'il est un obstacle au développement de notre industrie, et comme il est la conséquence du contrat passé entre l'état et les compagnies, on arrive à cette conclusion qu'il faut racheter les concessions et mettre les chemins de fer entre les mains de l'état pour permettre l'application d'autres bases.

La *réforme* des tarifs préoccupe l'opinion publique, et une certaine école, très en faveur aujourd'hui, a pris pour devise un *large* abaissement des prix de transport.

Ce courant d'idées s'explique par les conditions nouvelles dans lesquelles se trouve l'industrie et par les transformations qu'elle a dû subir depuis quelques années.

Avant la création des chemins de fer, les transports à bon marché étaient rares et étaient l'apanage de quelques contrées privilégiées desservies par les rivières navigables ou par les canaux de navigation; mais ces moyens économiques ne pouvaient s'étendre beaucoup et se ramifier dans tout le pays. Dès lors l'industrie était localisée; on s'installait près des lieux où l'on trouvait les matières premières, on fabriquait tant bien que mal et on n'approvisionnait qu'une région restreinte autour de son usine. La caractéristique de cette époque, c'est le défaut de concurrence. La France était entourée d'une barrière artificielle qui s'appelait prohibition et qui est devenue ensuite protection; mais il y avait dans le pays d'autres barrières bien plus puissantes, des barrières naturelles, par suite de l'impossibilité de déplacer les matières premières ou les produits. On était inféodé à sa région : la Guyenne à Bordeaux, la Gascogne à Toulouse, la Provence à Marseille, et dans chaque région existait un centre d'approvisionnement dont on était forcément tributaire. La création des chemins de fer a bouleversé ces conditions; leur réseau, dont les mailles se retrécissent de jour en jour, a pénétré partout. Par suite de l'abaissement des prix de transport, on fait venir de loin les matières premières et on expédie au loin les produits fabriqués. Une usine peut s'établir à peu près partout, et les esprits les plus justes ne peuvent se défendre quelquefois d'un certain étonnement en voyant s'élever et prospérer une industrie loin de toutes les matières premières, loin des lieux de consommation.

De là une concurrence très active, très ardente; on se voit disputer le marché dont on était le maître jusqu'alors, et il faut par conséquent s'ingénier pour réduire ses prix de revient afin de pouvoir se défendre dans la lutte; il faut aller chercher des consommateurs plus éloignés pour diminuer ses frais généraux. Les prix de transport jouent donc aujourd'hui un rôle capital dans l'industrie, et

l'histoire des réclamations du commerce présente une singularité très remarquable : on demande bien des réductions de prix pour soi-même, mais on se plaint surtout des réductions accordées aux concurrens.

L'influence des prix de transport est si grande que certains économistes (si on peut leur donner ce nom) ont été jusqu'à déclarer que la fixation de ces prix doit être considérée comme un droit *régalien*. On les assimile aux droits de douane, et dans les discusions qui ont lieu en ce moment à la chambre des députés, presque tous les orateurs ont prétendu que les tarifs des douanes seraient illusoires, si on ne les sanctionnait pas par la réglementation des tarifs de chemins de fer. Ce qui est bizarre, c'est qu'on ne parle jamais que des chemins de fer, et pourtant tous les autres moyens de transport devraient être également mis en cause, surtout les voies navigables ; mais, comme les transports sur canaux ou sur routes sont entre les mains de l'industrie libre, l'état n'a pas de moyen d'intervention auprès d'eux.

Il est dans la vie des nations, comme dans celle des hommes, certains momens où une sorte de fièvre vient obscurcir la notion du vrai et du faux : nous sommes dans une de ces périodes pour tout ce qui touche aux questions économiques, et le courant est tellement violent que les meilleurs esprits hésitent à y faire obstacle : plutôt que de l'affronter, on préfère louvoyer ; la lutte contre les compagnies de chemins de fer a pris depuis quelque temps un caractère tout particulier d'acharnement ; et ce qui est le plus frappant dans la situation actuelle, c'est que pas une voix n'ose soutenir les vrais principes et défendre ce bouc émissaire, chargé des accusations les plus iniques et souvent les plus absurdes (1).

Considérer la fixation des tarifs comme un droit régalien, donner à l'état, à la communauté, le droit de régler les prix de transport, est certes une des formes les plus curieuses et les plus nouvelles du communisme ; car il ne faut pas s'y tromper : les chemins de fer ne peuvent rester isolés dans cette réglementation à outrance, et tous les transports, par eau aussi bien que sur routes, devront passer à leur tour sur ce lit de Procruste.

On serait tenté de croire que nous nous battons contre des moulins et que nous prêtons à nos adversaires des doctrines absurdes pour nous donner à peu de frais le mérite de les réfuter. Nous affirmons qu'il n'en est rien ; nous avons entendu émettre ces idées par

(1) Faisons exception en faveur d'un ingénieur distingué, M. Emile Level, qui dans deux brochures, *les Chemins de fer devant le parlement*, a pris énergiquement la défense de l'industrie privée.

des hommes considérables, et si on lit attentivement quelques-uns des discours prononcés dans le parlement, on verra que, si l'on n'ose encore soutenir tout à fait cette thèse, il suffirait de quelques paroles d'encouragement pour en obtenir l'aveu.

Laissons de côté ces exagérations et venons-en à des théories moins absolues, mais non moins dangereuses.

II.

Dans l'organisation actuelle des chemins de fer, les tarifs spéciaux jouent un rôle prépondérant; ils représentent environ 80 pour 100 du tonnage et 70 pour 100 des recettes; le reproche qu'on leur fait le plus fréquemment, c'est l'arbitraire avec lequel ils sont consentis par les compagnies. Il est inadmissible, dit-on, que, sans autre règle que leur bon plaisir, les compagnies puissent favoriser telle branche d'industrie ou telle région. Nous n'avons pas besoin d'affirmer de nouveau que ce bon plaisir n'existe pas, et que l'étude des tarifs spéciaux est régie par des règles parfaitement fixes, nous croyons l'avoir suffisamment démontré; mais cette vérité est méconnue, et on demande formellement que les tarifs spéciaux soient supprimés, que les compagnies adoptent une taxe unique, kilométrique, que la même marchandise paie la même somme pour faire le même nombre de kilomètres, quelle que soit la région où elle se meut. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que cette égalité est chimérique : après que vous l'aurez décrétée pour les transports en chemin de fer, vous n'en aurez pas moins des régions desservies par les voies navigables ou par le cabotage, régions dans lesquelles les transports seront plus économiques. Néanmoins, pour les esprits superficiels, nous convenons que ce système est séduisant; il est appliqué aux chemins de fer de l'état belge; il est appliqué aux chemins de l'Alsace-Lorraine, et le chancelier de l'empire allemand cherche à l'introduire dans l'exploitation des chemins de fer de l'Union allemande. Il est donc utile de connaître le fonctionnement de ce système : prenons pour exemple celui d'Alsace-Lorraine.

Le principe est l'uniformité de la taxe et la suppression de tous les tarifs spéciaux. La taxe kilométrique décroît à mesure que la distance augmente. Les expéditions sont divisées en un petit nombre de catégories.

Il y en a une première très générale, c'est celle des *expéditions partielles*, ne remplissant pas un wagon. Toute marchandise qui ne pèse pas 5,000 kilogrammes est taxée de la même manière, quelle qu'en soit la nature : 1,000 kilogrammes de soieries ou de chocolat

paient la même taxe que 1,000 kilogrammes d'engrais, de charbon de terre ou de pierre à bâtir. La taxe est de 0 fr. 17 par tonne et par kilomètre pour une distance de 100 kilomètres et de 0 fr. 13 pour une distance de 400 kilomètres.

Pour les marchandises voyageant par wagon complet, il y a deux catégories : les marchandises en général et certaines marchandises dénommées jouissant de tarifs réduits : appelons les premières marchandises hors classe et les secondes marchandises classées.

Pour les marchandises hors classe, il y a deux taxes suivant que le chargement est de 5 tonnes ou de 10 tonnes. Dans le second cas, la taxe est réduite d'un quart. Pour les chargemens de 5 tonnes, elle varie entre 0 fr. 11 1/2 et 0 fr. 09 suivant la distance. Pour les chargemens de 10 tonnes, elle varie entre 0 fr. 08 1/2 et 0 fr. 07.

Les marchandises classées sont dénommées au nombre de 247 et divisées en 3 classes. Expédiées par chargement de 5 tonnes, elles bénéficient de la taxe afférente aux marchandises hors classe expédiées par 10 tonnes. Expédiées par chargemens complets de 10 tonnes, elles paient des prix variant suivant la classe et la distance depuis 0 fr. 07 pour la première classe parcourant 100 kilomètres jusqu'à 0 fr. 03 1/2 pour la troisième classe parcourant 400 kilomètres.

Les expéditions partielles et les marchandises hors classe sont transportées en wagons fermés; les marchandises classées le sont en wagons découverts, les expéditeurs ayant la faculté de les couvrir avec des bâches à eux appartenant et que le chemin de fer rapatrie gratuitement. La compagnie ne charge et ne décharge que les expéditions partielles, toutes les autres sont chargées et déchargées par le commerce.

Il n'y a aucun tarif spécial en dehors de ces tarifs généraux.

Résumons en quelques lignes toute cette tarification pour mieux en faire saisir l'ensemble et indiquons à chaque article les taxes pour les parcours de 100 et de 400 kilomètres.

Expéditions partielles de 0 fr. 17 à 0 fr. 135.

Marchandises hors classe par wagon complet de 5 tonnes de 0 fr. 115 à 0 fr. 09;

Marchandises hors classe par wagon complet de 10 tonnes ou marchandises classées par wagon complet de 5 tonnes de 0 fr. 085 à 0 fr. 07;

Marchandises de première classe par wagon complet de 10 tonnes de 0 fr. 07 à 0 fr. 06;

Marchandises de deuxième classe par wagon complet de 10 tonnes de 0 fr. 06 à 0 fr. 045;

Marchandises de troisième classe par wagon complet de 10 tonnes de 0 fr. 05 à 0 fr. 035.

Cherchons à nous rendre compte des résultats produits par cette tarification. On peut se placer à deux points de vue, celui du transporteur et celui de l'expéditeur.

Le premier est volontiers laissé de côté aujourd'hui; il est cependant impossible de le négliger complètement : si le transport représente un service rendu, il faut que le transporteur trouve un certain profit dans son industrie. Au point de vue de l'exploitation, les résultats sont déplorables : le revenu net est tombé à 12 pour 100 de la recette brute, tandis qu'avant l'annexion il était de 45; c'est-à-dire que, pour 100 francs de recette brute, les dépenses sont aujourd'hui de 88 francs au lieu de 55 francs. Le bénéfice net ne représente plus que 1 et 1/4 pour 100 du capital d'acquisition du réseau dans cette contrée si riche, le plus beau fleuron de la couronne de la compagnie de l'Est.

C'est un véritable désastre.

Mais au moins le commerce y a-t-il gagné et doit-il se trouver satisfait du changement de régime? Les apôtres du système allemand font valoir en sa faveur trois considérations principales : sa simplicité, son équité absolue, la réduction des taxes. Entrons dans le détail à ces trois points de vue.

1° *Simplicité.* — Nous avons montré que, dans sa conception générale, la tarification française reposait sur des principes simples, mais on objecte que, le nombre des tarifs spéciaux étant très considérable, le commerce ne peut s'y reconnaître et trouver ceux dont il a besoin. Cette plainte n'est pas sérieuse et n'a jamais été faite par un commerçant véritable. Qu'un théoricien, qu'un économiste, qu'un homme d'état veuille posséder tous les tarifs et y démêler les conditions diverses de l'industrie, il y aura pour lui une difficulté grande, nous en convenons; il n'est donné qu'à un petit nombre de spécialistes de posséder cette question; mais qu'on veuille bien observer que cette science n'est autre que celle de l'industrie elle-même dans toute la France, et il est dès lors tout naturel qu'elle soit ardue et laborieuse.

Dans la pratique, les choses ne se passent pas ainsi. Pour chaque industriel, l'étude des tarifs est circonscrite à un petit nombre de matières et souvent à un certain rayon géographique. Qu'importe à un raffineur de sucre le tarif de la pierre à bâtir ou du ciment? Qu'importe à une verrerie le tarif du sucre ou du minerai de fer? L'industriel a besoin de connaître les prix de transport des quatre ou cinq matières premières qu'il emploie et ceux du produit qu'il fabrique. En une heure, il peut établir tous ces prix, et s'il survient quelque complication, il a un moyen bien simple de la lever, c'est de s'adresser à l'agent local de la compagnie, qui lui indique tout de

suite les tarifs dont il peut user et les prix qui en résultent; il est sûr de rencontrer le plus grand empressement pour l'éclairer, car si la compagnie a rédigé un tarif spécial, c'est qu'elle a le désir de l'appliquer. Il n'y a donc là aucune complication pratique; la difficulté n'est pas pour le commerce, elle est pour le personnel de la compagnie, mais je ne crois pas que cette difficulté attendrisse beaucoup le public, et par suite, il n'y a pas à s'y arrêter. Le livret Chaix, qui renferme la collection des tarifs, est un énorme volume, mais ce n'est qu'un dictionnaire. Pour l'industrie, la complication actuelle n'est donc qu'apparente et la simplification allemande n'a qu'un médiocre intérêt.

2° *Équité.* — Nous avons fait ressortir l'importance des frais de transport pour l'industrie telle qu'elle est constituée aujourd'hui, et il est bien certain que les compagnies en concédant un tarif réduit dans une direction et en le refusant dans une autre peuvent exercer une influence sérieuse sur le développement d'une usine. Le système allemand, la taxe unique, la suppression des tarifs spéciaux, fait disparaître ces causes d'inégalité de traitement; il semble donc plus équitable et il n'y a plus dès lors d'antagonisme entre les compagnies et l'industrie. Cet argument est spécieux, mais il ne résiste pas à un examen approfondi.

Il ne s'agit pas en effet de prendre un pays vierge, d'y créer et d'y répartir l'industrie de toutes pièces et pour cela d'établir une tarification calculée dans cette intention. Il y a une situation commerciale qui existe, bonne ou mauvaise, rationnelle ou non : prenons-la telle qu'elle est aujourd'hui. Quelle influence peut avoir la modification d'un tarif? Remarquons d'abord et avant tout que les tarifs actuels ne seront pas relevés; il est sans exemple qu'ils l'aient été, et, nous le répétons, nous faisons de la pratique et non de la théorie. Nous ne nous exposons pas à être désavoués en disant que les compagnies consentiraient à voir inscrire dans leurs cahiers de charges cette interdiction de relever les tarifs.

Considérons un centre industriel desservi par un chemin de fer. La seule modification que la compagnie fera subir à ses tarifs sera un abaissement. Mais cet abaissement ne pourra aggraver la situation du groupe, il ne pourra pas modifier d'une manière défavorable ses prix de revient, il ne pourra que réduire le prix de ses matières premières et étendre son marché de vente; il ne semble donc pas qu'il puisse y avoir lieu à réclamation : *mais*... ces réductions de taxes peuvent avoir pour résultat de favoriser un concurrent et surtout elles peuvent lui ouvrir ce marché que vous considérez comme votre apanage, comme votre patrimoine. De là les grandes colères, les anathèmes.

Par les barrières douanières, vous avez fermé la France, vous voudriez multiplier encore ces barrières dans l'intérieur du pays et rétablir les anciennes divisions territoriales des siècles précédens. On parle de l'oligarchie des chemins de fer, mais ne serait-ce pas plutôt l'oligarchie industrielle qui est en cause, oligarchie que les tarifs réduits viennent déranger dans sa tranquillité et son indolence? Du consommateur personne ne parle. Disons donc le mot : sous prétexte d'équité, la taxe unique n'est que la protection déguisée.

Si le concurrent est un étranger, la réduction de taxe est un crime de lèse-nation. Abordons franchement la difficulté et choisissons un exemple qui a eu le privilège de soulever dans le parlement un *tolle* général.

« La compagnie du Nord transporte à Paris pour le même prix, 7 fr. 40, la tonne de houille anglaise qui vient de Dunkerque (304 kilomètres), la tonne de houille belge qui vient de Quiévrain (262 kilomètres) et la tonne de houille indigène qui vient de Lens (210 kilomètres). Vous voyez qu'on donne environ 90 kilomètres d'avance à la houille anglaise et 52 kilomètres à la houille belge. »

Et des interruptions s'élèvent de tous côtés : — Mais ce n'est pas possible!.. Ce sont des tarifs antifrançais!..

Nous avions cru jusqu'à ce jour être assez bon patriote, et pourtant ces *énormités* ne nous choquent pas. Cela vient peut-être de ce que nous sommes désintéressé dans la question, peut-être aussi de ce que nous l'avons étudiée. Il est aisé de la faire comprendre.

Parlons d'abord des houilles belges. Quiévrain n'est qu'un point de passage, c'est le bureau de douane ; ce qui est intéressant, c'est Mons, bassin houiller qui approvisionne Paris en concurrence avec les houilles françaises. Ces houilles viennent à Paris, soit par bateau, soit par chemin de fer ; or, par bateau, il n'y a pas plus loin de Mons à Paris que de Lens à Paris et, par conséquent, en faisant payer le même prix, la compagnie du Nord n'a pas aggravé la situation des mines de Lens d'autant plus qu'aux 7 fr. 40, prélevés par le réseau français, il faut encore ajouter le prix de transport sur les rails belges. La compagnie du Nord ne devait pas s'attendre à ce qu'on lui reprochât ce tarif. Il faut donc rayer les malédictions relatives aux houilles belges (1).

(1) Nous ne voulons pas ennuyer le lecteur de rectifications de détail ; nous ne faisons pas de polémique. Il nous est pourtant impossible de ne pas faire remarquer que les chiffres cités à la chambre sont inexacts. Le transport de Quiévrain à Paris est taxé 8 fr. 30 et non 7 fr. 40 (page 25 du livret Chaix.) Les houilles de Mons paient en outre 1 fr. 80 de la mine à Quiévrain. Le transport de Mons à Paris est donc de 10 fr. 10. Les prix de la batellerie sont de 6 fr. 50 à 7 fr. 50 de Mons à Paris, suivant la saison.

Passons aux houilles anglaises. Les charbons anglais à destination de Paris arrivent en France dans l'un des ports de la Manche compris entre Le Havre et Dunkerque : le grand courant est par Le Havre : les navires rompent charge au Havre ou à Rouen et transbordent leur chargement sur des chalands qui remontent la Seine. Ce procédé, étant le plus économique, est le régulateur de la valeur du transport. Si Dunkerque veut prendre sa part dans ce grand mouvement, il faut que le chemin de fer du Nord consente des tarifs extrêmement réduits de Dunkerque à Paris : c'est ce qu'il fait ; mais la houillère de Lens n'a pas à s'en plaindre, car le tarif de 7 fr. 40, de Dunkerque à Paris n'a pas pour résultat d'introduire une tonne de houille anglaise de plus, il fait seulement passer par Dunkerque et les rails du Nord ce qui passerait par Le Havre et la Seine. Le grief contre les houilles anglaises n'est donc pas plus fondé que le grief contre les houilles belges.

Et il en est toujours ainsi quand on regarde de près.

Mais nous allons plus loin. Laissons de côté la concurrence de la Seine. Admettons pour un moment que les houilles anglaises ne puissent entrer que par Dunkerque. Pourquoi reprocherait-on à la compagnie du Nord de leur faciliter l'accès de notre territoire? En prélevant le même prix de Lens ou de Dunkerque, quel tort fait-elle au bassin français? Est-ce qu'elle augmente son prix de revient? Non, sans doute. Mais elle amène sur la place un concurrent nouveau et elle lui permet de vous disputer ce marché parisien qui vous tient à cœur, que vous considérez comme votre lige, taillable et corvéable à merci ; elle trouble votre quiétude, elle vous oblige à lutter, à abaisser vos prix de vente ; mais que demain tous les tarifs de transport de la houille anglaise soient relevés de 2 francs, nous vous verrons immédiatement relever de la même somme vos prix sur le marché de Paris. Il serait peut-être opportun de consulter aussi l'industrie parisienne et de savoir si elle considère cette concurrence comme regrettable. Le ministre des travaux publics est singulièrement imprudent en étudiant les moyens de porter à 3 mètres le tirant d'eau de la Seine entre Rouen et Paris. Le jour où cette amélioration sera accomplie, le transbordement de Rouen sera supprimé, vous aurez des navires allant sans rompre charge de Cardiff à Paris, et le prix de revient sera réduit de plus de 2 francs pour les houilles anglaises. Gardez-vous de voter les fonds pour ce travail que la vallée de la Seine réclame cependant avec tant d'instance.

Répétons-le une dernière fois : la taxe unique est un instrument de protection et, sous une apparence d'équité, il n'y a pas de système plus inique.

3° *Réduction des taxes.* — Mais au moins ce système a-t-il l'avantage de donner lieu à des taxes plus faibles, car c'est là ce qui touche le plus le commerce et c'est le prétexte qu'on met en avant pour réformer l'organisation actuelle.

Si nous examinons la tarification des chemins de fer d'Alsace-Lorraine et si nous la comparons avec la tarification des chemins de fer de l'Est, nous arrivons à un résultat tout à fait inattendu. Les tarifs sont plus élevés en Alsace qu'en France. Le caractère de cette étude ne nous permet pas de faire une comparaison minutieuse, mais on peut se former un jugement en prenant les deux points extrêmes de la tarification. Les expéditions partielles à 100 kilomètres coûtent en Alsace-Lorraine 0 fr. 17 par tonne et par kilomètre, et les produits de troisième classe, transportés à 400 kilomètres, sont taxés 0 fr. 03 1/2. Si nous prenons le tarif du cahier des charges pour les chemins de fer de l'Est, nous trouvons que la première classe est taxée 0 fr. 16 et la quatrième 0 fr. 04. Or nous avons expliqué que le tarif du cahier des charges est un maximum au-dessous duquel les compagnies se tiennent toujours, et si on faisait intervenir dans le calcul les tarifs spéciaux, les écarts deviendraient très grands.

Le commerce alsacien n'a donc pas à se louer du changement de système ; cette conséquence était, du reste, facile à prévoir. Si on ne veut pas entrer dans le détail des parcours spéciaux et des marchandises spéciales, si on reste dans les généralités, on est amené à maintenir des tarifs élevés, parce que le moindre abaissement a des conséquences trop graves. Avec le système français, ces conséquences sont limitées : le jour où la compagnie consent une réduction de tarif pour des minerais de fer allant de Bourges à Montluçon, elle sait où elle va ; elle connaît approximativement le tonnage auquel s'appliquera la réduction. Mais si cette réduction s'étend à toute une classe de marchandises, sur n'importe quel parcours, elle craint d'être débordée et elle n'abaisse pas son tarif.

Ces hésitations se sont révélées dans les chemins d'Alsace eux-mêmes. Immédiatement après l'annexion, on avait établi des tarifs extrêmement bas ; c'était un don de joyeux avènement, mais cela ne pouvait durer, et, à deux reprises différentes, on a déjà relevé les tarifs ; l'augmentation totale a été de 30 à 40 pour 100.

On a encore introduit une autre modification dans le système primitivement adopté en 1871. Il n'y avait dans le principe que deux catégories : les marchandises hors classe et une classe unique de marchandises classées. Aujourd'hui, il y a trois classes de marchandises classées. On se rapproche ainsi peu à peu du système français. Remarquons, en effet, qu'un tarif spécial se préoccupe de

deux choses : la nature de la marchandise et son parcours. Or, en Alsace, il n'y a pas à tenir compte du parcours, puisque le réseau est très court et n'a guère qu'une seule direction magistrale, Mulhouse à Metz : il ne reste donc que la nature de la marchandise. Pour peu qu'on continue à suivre la même marche et qu'on crée de nouvelles classes, on arrivera à un système ressemblant singulièrement à celui de nos compagnies.

L'expérience faite en Alsace n'a donc pas réussi, et pourtant il est difficile de trouver des conditions plus favorables pour l'essayer. Le réseau est restreint, il est homogène, il ne communique avec les chemins de fer étrangers que par un petit nombre de points ; la densité de la population y est à peu près uniforme, et le trafic y est très développé ; en outre, il n'y pas d'actionnaires pour se plaindre de la maigreur des dividendes, et on n'est même gêné par aucune représentation locale. Certes, si l'expérience avait réussi, nous aurions le droit de la récuser et de contester son application à un des réseaux français, où les distances sont plus que doubles et qui traversent les régions les plus variées comme population, comme climat et comme industrie.

III.

Puisque le système de la taxe unique ne donne pas satisfaction aux réclamations de l'industrie, il faut chercher ailleurs le moyen de donner les abaissemens de tarifs. Mais il serait bien nécessaire d'abord de se rendre un compte exact de ces réclamations.

Nous avons déjà expliqué que l'expéditeur, en déplaçant sa marchandise, se proposait un certain bénéfice et que le prix du transport est prélevé sur ce bénéfice. Il est donc clair que cet expéditeur désire payer son transport le moins cher possible : cela est évident ; mais ce n'est pas ainsi que la question doit être posée. Ce qu'il faut voir, c'est si la marge des bénéfices procurés par le transport est assez large pour permettre de supporter le tarif. Le commerce est arrivé aujourd'hui à un certain état d'équilibre : certaines marchandises se déplacent, et, par suite, pour celles-là la taxe n'est pas trop lourde ; on ne voit donc pas la nécessité de dégrèvement ; mais il en est d'autres qui sont immobilisées aujourd'hui ou tout au moins qui ne peuvent pas dépasser un certain rayon : c'est de celles-là qu'il faut se préoccuper ; c'est pour elles qu'il faut créer de nouveaux tarifs très réduits. Alléger les prix de transport du trafic actuel, c'est prendre dans la bourse de la communauté pour subventionner le commerce : tel ne peut être le but ;

mais créer de nouveaux transports, c'est créer à la fois des bénéfices pour le commerce et pour l'industrie. Un exemple nous fera comprendre. Les cotrets de sapin sont très employés par la boulangerie parisienne, qui est un débouché important pour ce produit. Considérons trois centres de production, les sapinières de la Sologne, celles du Limousin, celles des Landes, et prenons pour centres de ces exploitations La Motte-Beuvron, Limoges et Morcenx; les distances de Paris sont 157 kilomètres, 400 kilomètres et 795 kilomètres. Si on applique les tarifs généraux, on trouvera pour prix des transports 15 fr. 30, 39 fr. 50 et 58 fr. 40. Mais les compagnies ont consenti à cette marchandise des tarifs spéciaux et appliquent les prix de 9 francs pour la Sologne, 16 francs pour le Limousin, 22 fr. 50 pour les Landes, soit des prix kilométriques de 0 fr. 057, 0 fr. 04 et 0 fr. 028. Si on veut abaisser les tarifs des cotrets, sur lesquels faudra-t-il opérer? L'expérience prouve qu'il se fait beaucoup d'expéditions de la Sologne, très peu du Limousin, pas du tout des Landes. Si on prenait pour base le prix de revient du transport, il est clair que les compagnies auraient plus d'avantage à réduire un tarif de 0 fr. 06 qu'un tarif de 0 fr. 03 ; mais les cotrets de Sologne peuvent supporter le prix de 9 francs et arriver dans de bonnes conditions sur le marché parisien; réduire leur tarif, c'est donc faire un cadeau purement gracieux aux exploitans des sapinières; leurs expéditions n'augmenteront pas d'une tonne. Au contraire, si on réduit à 18 francs le tarif des cotrets des Landes, on peut espérer les faire entrer dans la consommation parisienne; le prix kilométrique ne sera plus que de 0 fr. 02 1/4; c'est une limite tout à fait extrême, mais cependant, si on peut créer ainsi un courant nouveau, tout le monde y gagnera : le commerce des Landes, le chemin de fer et la boulangerie de Paris. Il est même possible que les conditions de la culture permettent aux sapinières des Landes de supporter un tarif de 18 francs, tandis qu'un tarif de 16 francs sera prohibitif pour celles du Limousin; c'est une question à étudier et à débattre; mais cet exemple montre bien que l'intérêt du chemin de fer n'est pas en opposition avec l'intérêt général, bien au contraire, et il montre surtout que, dans l'abaissement des tarifs, il faut se préoccuper non pas des moyennes, mais des espèces, et on ne peut arriver à ce résultat que par le système français des tarifs spéciaux.

Quand on veut comparer les conditions des transports dans les divers pays, on opère par moyenne, on divise la recette brute par le tonnage total et on a la taxe moyenne. C'est ainsi qu'on peut dire que la taxe moyenne en France est de 0 fr. 06, tandis qu'elle est supérieure dans les autres pays voisins, sauf la Belgique. Prendre

ainsi une moyenne est bien pour juger une situation, mais quand on arrive à la tarification, ce procedé mène à l'absurde. Une brochure allemande, qui a fait un certain bruit, a paru l'année dernière : son but est de préconiser le système alsacien et d'en demander l'application à tout l'empire allemand ; on y fait ressortir tous les avantages de la taxe unique, et nous y trouvons notamment cette phrase caractéristique : « Il est clairement démontré qu'un tarif unitaire établi d'après la moyenne des taxes des tarifs des chemins de fer ne produirait en général pas de changement sensible dans les prix de transport. Dans quelques cas, l'expéditeur aurait à payer un peu plus, et dans d'autres cas, un peu moins. » Mais ce n'est pas le même expéditeur!.. Le maître de forges ne se sert que de tarifs très réduits, combustible, minerai, castine, fonte, fer. L'agriculteur ne se sert que de tarifs très réduits, engrais, chaux, céréales. La soierie, au contraire, ne se sert que de tarifs élevés. Comment ferez-vous une moyenne? Qu'importe que la tonne de chocolat, qui vaut 4,000 francs, ou la tonne de soieries, qui en vaut peut-être 50,000, paient quelques centimes de plus ou de moins? Mais ce qui importe, c'est que les engrais puissent parcourir 700 kilomètres pour 21 francs, soit à raison de 0 fr. 03 par tonne et par kilomètre; ce qui importe, c'est que les fers du bassin de l'Aveyron puissent soutenir concurrence avec les fers anglais jusqu'en Bretagne en parcourant plus de 1,000 kilomètres pour 31 francs; ce qui importe, c'est que les chaux de la Mayenne aillent fertiliser le sol granitique jusqu'au fond de la péninsule armoricaine à raison de 0 fr. 02 1/2 par tonne et par kilomètre. Voilà ce qui doit préoccuper l'économiste, l'homme d'état, et il ne pourra jamais arriver à ce résultat que par la spécialisation des tarifs.

C'est grâce aux tarifs spéciaux que nos chemins de fer ont pu soutenir nos ports du Nord contre la concurrence d'Anvers. On est si ignorant de la géographie en France qu'on trouve très étonnant que notre région industrielle de l'Est ne fasse pas venir ses cotons par le Havre; tout ce qui est hors de notre territoire nous est inconnu. Mais Anvers est un marché bien autrement important que le Havre, et par suite les matières premières y sont à plus bas prix. En outre, Anvers est beaucoup plus rapproché que le Havre de nos usines de l'Est; la différence en faveur d'Anvers est de 240 kilomètres pour Nancy, de 150 kilomètres pour Belfort, de 170 kilomètres pour Mulhouse. Le Havre ne devrait donc pas nourrir l'espoir de servir d'approvisionnement pour les cotons que consomme l'industrie de l'Est. C'est grâce aux tarifs spéciaux que le Havre peut fournir une partie de ce trafic. Déjà la clause des stations non

dénommées est un obstacle sérieux à l'extension de ces tarifs spéciaux : que sera-ce lorsque nous aurons la taxe unique dont on nous menace?

Il faut le répéter encore, toutes ces erreurs n'ont qu'une cause : le point de départ est faux. Un transport est une partie intégrante de toute opération commerciale, il doit donc être régi par une seule et unique loi : l'offre et la demande ; il a une *valeur* propre, et si le tarif ne représente pas cette valeur, il n'y a plus de base. Une même marchandise a des valeurs différentes suivant les points de la France : le kilogramme de beurre vaut 2 francs en Bretagne, 4 francs en Provence, 5 francs à Paris ; il en est de même d'un transport, et vouloir imposer une taxe unique, c'est renouveler les erreurs funestes du *maximum*.

Espérons qu'on ne persévérera pas dans cet ordre d'idées et qu'on reviendra aux vrais principes. Nous croyons que l'organisation actuelle est excellente : un tarif général s'appliquant à tous les cas et des tarifs spéciaux discutés entre le transporteur et l'expéditeur pour les cas particuliers. Que dans cette discussion il y ait des plaintes, il y ait des désaccords, il est impossible qu'il en soit autrement. Qu'il y ait même des fautes commises par les compagnies, cela n'est pas douteux, c'est le sort de toute institution humaine. Cependant, depuis bien des années, nous suivons la polémique qui est soulevée en matière de tarifs; toutes les fois que nous avons rencontré une objection, un reproche, nous l'avons étudié; nous avons toujours trouvé une bonne raison. Mais le propre de l'organisation actuelle, c'est précisément son élasticité, c'est la faculté qu'elle présente de corriger une anomalie, une erreur, une faute, sans compromettre l'ensemble du système. Nous croyons donc qu'il n'y a qu'à persévérer dans cette voie.

Remarquons en passant que, dans tout ce qui précède, nous n'avons fait aucune allusion au projet d'exploitation par l'état; cette question est toute différente, et nous n'avons pas voulu l'aborder. Une administration d'état peut adopter le même système de tarification que les compagnies; ce que nous avons cherché à prouver, c'est que tout autre est vicieux et conduirait à des conséquences fatales au public.

IV.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire? Ici, il faut s'entendre.

Si l'industrie des transports est une industrie véritable, si l'expéditeur doit payer intégralement le service rendu en laissant au transporteur un bénéfice raisonnable, si cette industrie doit appor-

ter, comme toutes les autres, son obole au budget, non, il n'y a rien à faire. L'état ne peut avoir le droit d'intervenir dans la tarification; aucun industriel ne peut consentir à laisser l'état fixer ses prix de vente, cela est évident. D'autre part, les prix perçus aujourd'hui ne sont pas excessifs. Plus faibles que dans tous les pays voisins, ces prix ne donnent pas une rémunération déraisonnable aux capitaux engagés. La compagnie du Nord donne 64 francs de dividende à ses actions, celle de Lyon donne 52 francs. Si l'on se reporte aux incertitudes que présentait l'avenir lors de la constitution de la société, ces revenus n'ont rien d'exagéré.

Mais si l'état, si la communauté veut subventionner le commerce en le dégrevant d'une partie de ses frais de transport, il n'en est plus de même. Nous croyons cette doctrine funeste, contraire à tous les principes économiques; ce mode de subvention nous paraît profondément regrettable; comme le dit une brochure récente, c'est entrer dans la voie tracée en 1848, elle nous conduit tout droit à fournir gratuitement à l'industrie ses instrumens de travail. C'est pourtant le seul moyen d'obtenir ce *large* abaissement des frais de transport qu'il est de mode de vanter aujourd'hui, et puisqu'il est impossible, *dit-on*, d'arrêter ce courant, il peut être utile de chercher comment on pourrait au moins l'endiguer.

Le public se figure que les chemins de fer coûtent très cher à l'état, et on reproche constamment aux compagnies la garantie d'intérêt qui leur est versée annuellement. Nous avons expliqué que cette garantie n'était qu'un prêt remboursable, hypothéqué, à gros intérêt, et que par suite il n'y avait là qu'un placement pur et simple fait par le trésor. Mais ce qu'on ignore, c'est qu'au contraire les chemins de fer sont une ressource et une ressource très importante pour l'impôt. Les recettes directes perçues par l'état sur le réseau français se sont élevées en 1878 à 158 millions et, en outre, les compagnies ont rendu à l'état des services gratuits ou insuffisamment payés qui s'élèvent à 72 millions. D'un trait de plume, il est facile de supprimer ces impôts qui grèvent les transports. Pour la grande vitesse, les impôts représentent plus de 20 pour 100 de la perception et ils sont très inégalement répartis. Il semble qu'avant de se lancer dans une opération aussi délicate que d'intervenir dans les relations commerciales, il serait sage de donner cette première et importante satisfaction au commerce.

Si elle est insuffisante, il n'est pas impossible de lui en donner une autre. Quand l'état construit des routes, il les livre gratuitement au public et même il se charge de leur entretien. On vient de supprimer les droits de navigation sur les rivières et canaux, on peut faire quelque chose d'analogue pour les chemins de fer.

Nous avons expliqué que toute perception devait être divisée en deux parts : le péage et le transport, et que le péage représentait l'intérêt et l'amortissement du capital de premier établissement. L'état peut se charger de cette partie de la dépense : il fera ainsi moins pour les chemins de fer que pour les autres voies de communication, puisque les compagnies conserveront la charge de l'entretien. Le capital de premier établissement des six grandes compagnies est de 7 milliards 1/2 environ. En calculant l'intérêt et l'amortissement à 5.75 pour 100, ce serait donc une somme de 431 millions à verser annuellement pour mettre les chemins de fer sous le même régime que les routes et les canaux.

On voit donc qu'il serait facile, sans bouleverser les conditions économiques de l'industrie des transports, de faire bénéficier le commerce de réductions importantes. Si on supprime les impôts de 158 millions et le péage de 431 millions, on arrive à un total de 589 millions. Or la recette totale des six grandes compagnies a été, en 1878, de 874 millions. Les impôts représentent donc 18 pour 100 et le péage 49 pour 100 des recettes.

Jamais le commerce n'a rêvé une pareille fortune. Et qu'on remarque bien qu'il ne s'agit pas ici d'une utopie, mais bien d'une réalité très sérieuse. Le jour où expireront les concessions actuelles, les chemins de fer seront remis à l'état, dégrevés de toute charge de premier établissement. Si donc le gouvernement ne veut pas faire des chemins de fer un instrument d'impôt, une matière imposable, une source de revenu, il *devra* supprimer le péage, c'est-à-dire réduire les tarifs de moitié. En présence de cette certitude, est-ce bien le cas de racheter précipitamment les concessions et de faire payer au pays, à chers deniers, ce magnifique instrument qui doit lui revenir gratuitement dans quelques années?

A chaque jour suffit son œuvre. L'état a jusqu'à ce jour aggravé les prix de transports par des impôts successifs. Il vient d'entrer dans la voie des dégrèvemens en supprimant l'impôt de 5 pour 100 sur la petite vitesse ; si la situation économique du pays justifie un nouvel allègement, il lui est facile de le donner, doucement, sans secousse, d'abord par la suppression des impôts qui grèvent encore les transports de près de 20 pour 100, puis par l'allègement du péage qui représente la moitié des taxes. On restera ainsi dans le vrai, dans le juste, on n'exposera pas le pays à une crise qui peut prendre des proportions effrayantes.

C'est là la vraie réforme.

A. Brière.

LA

LETTRE DU PAPE

A

L'ARCHEVÊQUE DE COLOGNE

Le pape Léon XIII a écrit dernièrement à l'archevêque de Cologne une lettre qui a causé en Allemagne une vive sensation; cette lettre est tout un événement. Après de longues hésitations le souverain pontife vient de s'imposer un dur et pénible sacrifice pour rétablir en Prusse la paix religieuse. Dans la grande partie qui se jouait, depuis 1872, entre le Vatican et le prince de Bismarck, c'est le prince de Bismarck qui a gagné la première manche; il peut s'applaudir de son succès. Après avoir fait sentir à l'église catholique toute la vigueur de son poignet et la pesanteur de son bras, après avoir frappé de grands coups, qui pourtant ne semblaient pas décisifs, il en a attendu patiemment les effets. Il n'a pas attendu en vain, sa patience a été récompensée, sa clairvoyance n'a point été mise en défaut, ses prédictions se sont accomplies. Dès le 16 avril 1875, il avait dit à la chambre des députés de Prusse : « L'histoire nous montre des papes guerroyans et des papes débonnaires. J'ose espérer que nous verrons un jour sur le trône pontifical un homme pacifique, qui, renonçant à revendiquer la domination universelle pour l'élu du clergé italien, sera disposé à laisser chacun vivre à sa façon et avec lequel nous pourrons conclure un traité de paix. » Ce pape pacifique s'est rencontré; il vient de faire à M. de Bismarck une importante concession, qui rend un accord possible. Qu'obtiendra-t-il en retour? Selon toute apparence il ne le sait pas encore. Il a affaire à un homme qui dans les marchés qu'il conclut à l'habitude de donner peu pour recevoir beaucoup. Il n'en est pas

moins vrai que désormais la négociation est ouverte ; il est intéressant pour tout le monde de savoir ce qui en sortira et qui en sera le bon marchand.

L'une des fameuses lois de mai votées et promulguées en 1873 consacrait le principe de l'intervention du pouvoir civil dans la nomination des fonctionnaires de l'église. Elle portait que les chefs des diocèses seraient tenus de notifier aux gouverneurs ou présidens des provinces le nom des candidats aux cures vacantes, que les présidens auraient trente jours pour faire valoir leur droit de veto. Cette loi a été une source abondante, intarissable, d'aigres et violens conflits entre le gouvernement prussien et l'église catholique. Plutôt que de s'y soumettre, les évêques ont préféré des années durant laisser plusieurs centaines de cures sans curés. Ni les sommations impérieuses, ni l'énormité des amendes, ni la prison n'ont pu triompher de leur parti-pris. Ils étaient encouragés dans leur résistance obstinée par le chef de l'église ; dans son encyclique du 5 février 1875, le pape Pie IX les avait exhortés à mépriser des lois « qui bouleversaient de fond en comble la constitution divine de l'église. qui anéantissaient les privilèges sacrés des évêques, et qui semblaient faites pour des esclaves dont on force la volonté par la terreur et la violence. » Le pape Pie IX était un tribun mystique ; il jetait le gant à Dioclétien, il se refusait à toute transaction avec celui qu'il appelait l'Attila de Berlin. Il se souciait peu des colères que provoquaient ses refus, il ne s'alarmait point des conséquences de ses anathèmes ; il croyait fermement que le bien sort quelquefois de l'excès du mal. Le 1er août 1869, M. de Bismarck écrivait au prince Hohenlohe : « Le parti qui domine aujourd'hui à Rome ne craint point de troubler la paix politique et ecclésiastique de l'Europe ; son fanatisme lui persuade que les maux engendrés par les discordes civiles accroissent la considération de l'église, comme cela s'est vu en 1849, et la psychologie lui apprend que l'humanité souffrante recherche avec plus d'ardeur les secours spirituels qu'elle s'en passe plus aisément quand elle trouve sa satisfaction sur cette terre. »

Les papes se suivent et ne se ressemblent pas. Dès les premiers jours de son pontificat, le pape Léon XIII a prouvé combien il différait de son prédécesseur par l'humeur, le tour d'esprit, les principes de conduite, et combien il était disposé à apaiser par les mesures conciliantes d'une sage politique les tempêtes que le mysticisme avait déchaînées. Sa tâche était bien difficile. « Il suffit d'un fou, a dit un diplomate, pour jeter une pierre dans l'eau, et souvent ce n'est pas assez de cent hommes sages pour la repêcher. » Longtemps on a pu croire que les généreuses intentions du nouveau pontife seraient tenues en échec par le mauvais vouloir de la curie romaine. Personne peut-être n'est moins maître de ses actions qu'un pape infaillible. A Rome, comme le remarquait Rossi en 1845, « les opinions, ne descendent pas du haut vers le bas, mais

remontent du bas vers le haut; » dans aucun endroit du monde les subalternes ne sont plus enclins à faire la loi aux maîtres. Depuis les mystérieux entretiens que M. de Bismarck eut à Kissingen avec Mgr Masella, on a répété mainte fois que les négociations entre Rome et Berlin n'aboutiraient pas, que si le gouvernement prussien se flattait d'obtenir quelque concession du pape, il ne tarderait pas à se désabuser, que le pape ne céderait rien parce qu'il ne pouvait rien céder. Le comte Arnim écrivait il y a dix-huit mois que Léon XIII ne se sentait pas assez fort pour résister aux mines grises de son entourage. Il ajoutait : « Beaucoup de princes et de ministres échouent dans leurs desseins par la peur que leur inspirent les mines grises. Il en va tout autrement pour le chancelier de l'empire allemand, lequel n'a jamais considéré des visages réjouis comme un élément essentiel de son mobilier. » Il paraît certain que le pape Léon XIII est demeuré quelque temps en suspens, que de grands combats se sont livrés dans son cœur douloureusement partagé, qu'il a balancé à franchir le pas. Il a dû se dire plus d'une fois que dans ce grand procès il était le demandeur et le plaignant, qu'il avait des indemnités à réclamer, qu'il n'avait rien à offrir. Et cependant il a fini par prendre son parti; à la date du 24 février dernier, il a écrit à l'archevêque de Cologne une lettre livrée récemment à la publicité, qui contient cette phrase : « Dans l'intérêt du rétablissement de la paix, nous tolérerons que les noms des prêtres que les évêques choisissent pour les seconder dans l'exercice de leur saint ministère soient portés à la connaissance du gouvernement prussien avant l'institution canonique. » L'étonnement fut grand en Allemagne, lorsqu'on apprit que le pape consentait à se soumettre à l'une des lois de mai; ce fut pour les uns une grande cause de joie, pour les autres un douloureux sujet de scandale. Ce qu'en a dit M. de Bismarck, personne ne le sait, mais il est facile de deviner ce qu'il en a pensé.

Il ne faut pas trop s'étonner que Léon XIII se soit déterminé à faire au gouvernement prussien des ouvertures conciliantes et que ces ouvertures aient été reçues favorablement; de part et d'autre, on avait sujet de désirer la paix. Quelle qu'ait été la clairvoyance de M. de Bismarck, il est permis de croire qu'au début de la campagne, il s'était fait quelques illusions. Il avait pensé pouvoir s'appuyer sur le vieux-catholicisme, et le vieux-catholicisme s'est dérobé sous sa puissante main comme le plus fragile des roseaux. Il s'était flatté de rompre le faisceau des intérêts catholiques, de répandre le trouble et la désunion dans le sein de l'église; mais l'église est restée unie, et au tentateur qui, en retour de ses complaisances, lui promettait de changer les pierres en pains, elle a répondu fièrement : « Ceux qui croient ne se nourrissent point de pain seulement, mais de toute parole tombée des lèvres du saint-père. » M. de Bismarck n'est parvenu ni à détacher le clergé inférieur de ses chefs hiérarchiques, ni à persuader aux populations de

faire acte d'indépendance à l'égard de leurs conducteurs spirituels. Toutes les fois qu'un évêque a été déposé, les chapitres ont refusé énergiquement de tenir l'arrêt pour valide et de pourvoir à l'administration des diocèses, et il ne s'est pas trouvé une seule paroisse qui ait consenti à faire usage de la faculté qu'on lui octroyait de nommer elle-même ses pasteurs.

On peut croire également que la cour de Prusse ne voyait pas sans déplaisir, ni sans inquiétude, se prolonger indéfiniment une situation troublée et tendue, qui paraissait sans remède. Un souverain tel que le roi Guillaume prend difficilement son parti de se brouiller à jamais avec un tiers de ses sujets. Dans l'exaltation de sa colère, un catholique disait de lui : « C'est Henri VIII, moins Anne Boleyn. » Personne ne ressemble moins à Henri VIII que le roi Guillaume, et les patrons des lois de mai ont eu plus d'une fois à combattre ses royales sollicitudes et ses augustes scrupules. Après les attentats de Hœdel et de Nobiling, on éprouva le besoin de grouper pour la défense de l'ordre social toutes les forces conservatrices du royaume, et on s'alarma de voir les catholiques aigris, exaspérés, faire en mainte rencontre cause commune avec la révolution, conclure avec le socialisme des alliances électorales et des pactes de circonstance. On s'est aussi demandé si une politique qui abuse des mesures brutales et en fait un moyen ordinaire de gouvernement n'est pas une mauvaise école pour les peuples, s'il n'est pas fâcheux de les accoutumer à croire, sur la foi des exemples qu'on leur donne, qu'on peut remédier à toutes les situations incommodes par l'arbitraire et la violence. Enfin on n'a pas tardé à s'apercevoir que le *Culturkampf* réjouissait surtout les mécréans, les libres penseurs et les juifs, lesquels ne sont pas en bonne odeur à la cour de Prusse, et que les lois de mai ne causaient une satisfaction sans mélange « qu'à ces passions révolutionnaires qui englobent dans la même condamnation la sœur grise et le jésuite, le pasteur fidèle à son roi et le brouillon de sacristie, l'évêque tout appliqué à l'exercice pacifique de ses fonctions et le dévot intrigant qui se faufile dans les familles pour y semer la zizanie. »

On avait au Vatican encore plus qu'à Berlin d'excellentes raisons de soupirer après la conclusion d'un traité de paix. Sans doute, le berger pouvait se glorifier de la fidélité que lui avaient témoignée ses ouailles dans les douloureuses épreuves qu'on venait de traverser. On s'était bercé de l'espérance que cette inébranlable fidélité ferait impression sur le gouvernement prussien, qu'il reconnaîtrait la vanité de son entreprise, qu'il renoncerait à détruire ce que le ciel a uni, qu'il se relâcherait de ses avantages et de ses rigueurs; mais le gouvernement prussien ne s'est relâché sur rien, il a continué d'appliquer sans ménagement les lois que son parlement avait votées, il n'a donné aucune marque de repentir ni de résipiscence, et on a vu s'accroître d'année en année le nombre des cures sans curés et des paroisses catholiques

où il ne se disait plus que des messes d'occasion. N'était-il pas à craindre que dans ces paroisses, privées de l'enseignement comme du culte, à demi abandonnées et laissées en friche, les fidèles ne perdissent l'habitude et le besoin des pratiques religieuses? Il est bon de compter avec l'esprit du siècle, avec son indifférence en matière de dogmes, avec l'inévitable lassitude que produisent dans les cœurs les petites injustices. Tel homme que révoltent les grandes iniquités n'a pas une constance à l'épreuve des petites vexations journellement répétées. Il est bon de tenir compte des réflexions fâcheuses que peuvent faire des catholiques lésés dans leurs droits, quand ils habitent un pays mixte aux deux tiers réformé ou luthérien, et qu'ils voient l'église rivale accaparer les faveurs de l'état, prospérer, jouir d'un repos qui leur est refusé. A tort ou à raison, on affirme que nombre de catholiques prussiens ont passé au protestantisme dans ces dernières années. Apparemment, ils se seront dit tout bas ce que l'un d'eux disait tout haut : « Après tout, les protestans sont d'aussi braves gens que nous, et leur religion est décidément plus commode à pratiquer. »

D'ailleurs la guerre, quand elle se prolonge outre mesure, a l'inconvénient de tout remettre en question ; elle enfante de grands désordres, elle répand la confusion partout, elle tue la discipline. Pour faire tête à l'ennemi, l'église catholique n'avait pas seulement mobilisé toutes ses troupes, elle avait mis sur pied ses irréguliers, ses francs-tireurs, et ces irréguliers ont fini par donner de l'ombrage, par causer de graves soucis à ceux qui les employaient. Les soldats d'aventure sont une espèce difficile à gouverner. On ne pouvait soutenir la lutte sans recourir aux services de ces ecclésiastiques sans emploi, de ces abbés nomades ou ambulans qui, n'ayant pas charge d'âmes, ont l'humeur batailleuse, le goût de l'escrime et de l'invective. On avait lancé sur M. de Bismarck ceux qu'il appelait un jour les chapelains de combat, *die Hetzcapläne*, gens habiles à pérorer dans les conventicules, à rédiger des libelles, à tourner avec art une philippique de journal. Dans beaucoup de paroisses prussiennes les chants d'église avaient cessé et l'orgue s'était tu ; en revanche on a entendu partout un grand bruit de plumes irritées, qui couraient fiévreusement sur le papier et parfois le déchiraient de part en part. Ces polémistes tonsurés, se sentant nécessaires et se grisant de leur importance, ont eu le tort de s'oublier ; ils ont eu le verbe haut, le geste insolent, ils se sont ingérés en toute chose, ils n'ont plus voulu recevoir de conseils, ils se sont mêlés de donner des ordres. Plus d'un prélat s'est affligé de se trouver aux prises avec leur arrogance et n'a courbé la tête qu'à regret sous leur incommode tyrannie. Un pontife aussi pénétré que l'est le pape Léon XIII du véritable esprit conservateur et des vraies traditions de l'église ne peut voir sans douleur la moindre atteinte portée à la hiérarchie ; il n'admet pas que celui qui est né pour obéir se mêle de commander, il éprouve le

besoin de remettre à leur place les choses et les hommes. Quand il s'est déterminé à négocier, il ne s'est inspiré que des intérêts les plus pressans de l'église, et il est hors de doute que les évêques allemands ont approuvé sa démarche; elle n'a consterné que les chapelains de combat, leurs encriers et leurs fleurets.

A vrai dire, les choses ne se sont pas passées comme le pape Léon XIII l'avait espéré. Les natures généreuses sont disposées à voir en beau leurs ennemis, et au surplus le Vatican est l'endroit du monde où les vérités désagréables pénètrent le plus difficilement. Quand elles réussissent à forcer la porte, elles ont peine à trouver leur chemin à travers les détours infinis de ce palais enchanté, où abondent les corridors et les chambellans. Tout semble prouver que, lorsqu'il commença à négocier avec le gouvernement prussien, le saint-père connaissait peu Berlin, qu'il se faisait une idée fort inexacte des résistances qu'il allait rencontrer, du véritable état des choses, du caractère des hommes, de leur âpreté dans la discussion de leurs intérêts. Il se flattait que la douceur, la finesse, l'entregent romain triompheraient de la rigidité berlinoise, que les barres de fer fondraient dans ses mains souples et chaudes, qu'il obtiendrait la révocation des lois de mai. Il s'est heurté contre un *Non possumus* qu'il n'avait pas prévu. « Vous nous demandez l'impossible, lui a-t-il été répondu; nous n'avons pas l'habitude de nous démentir, nous n'avons jamais dit notre *peccavi*. Commencez par reconnaître nos lois, nous verrons ensuite à les modifier ou à les adoucir dans l'application. » La lettre que lui adressa à la date du 10 juin 1878 le prince royal de Prusse, remplaçant provisoirement son père après l'attentat de Nobiling, aurait dû lui ouvrir les yeux. Dans cette lettre, que M. de Bismarck avait sûrement revue, l'héritier de la couronne témoignait un vif regret que sa sainteté ne se fît pas un devoir de recommander aux serviteurs de l'église avant toute chose l'obéissance aux autorités de leur pays. Il déclarait qu'aucun monarque prussien ne pouvait se prêter à modifier la constitution et les lois de la Prusse au gré de l'église catholique romaine, que l'indépendance de la monarchie serait en péril si elle souffrait que sa législation fût soumise au contrôle d'une puissance étrangère.

Ces déclarations ont été depuis lors répétées tant de fois et sous tant de formes diverses que Léon XIII a fini par comprendre. Son amour de la paix a prévalu sur ses répugnances, sur ses indignations, sur ses scrupules. Il a avalé l'amer calice, il a écrit sa lettre à l'archevêque de Cologne, il s'est déclaré prêt à tolérer que les évêques prussiens se soumissent à la loi du 11 mai 1873. Il a reconnu ainsi que les souverains et les républiques peuvent légiférer sur les matières religieuses sans recourir à la voie des concordats, que l'église consent quelquefois à reconnaître des lois promulguées *motu proprio* par le pouvoir civil, sans son aveu, sans son agrément, sans un accord préalable avec elle.

Ce consentement lui a coûté, cette concession lui a été cruelle; mais en la faisant il n'a pas dérogé aux traditions du pontificat romain. L'église catholique aurait depuis longtemps perdu l'ascendant qu'elle conserve encore, si sa doctrine n'était pas un idéalisme tempéré par la politique et par la connaissance des hommes. Dans ses encycliques, elle pose comme indubitables des principes absolus et farouches contre lesquels les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir; dans la pratique, elle se prête aux transactions, aux accommodemens. Elle prononce des anathèmes contre la liberté de conscience et la liberté des cultes; mais elle estime que dans certaines circonstances il faut tolérer comme un moindre mal ces inventions impies et diaboliques, sans jamais les présenter comme un bien désirable. Elle condamne la liberté de la presse, elle en fait usage avec un art infini. Elle réprouve le divorce, mais elle multiplie les cas de nullité de manière à mettre à l'aise toutes les infortunes conjugales. Elle affirme en toute rencontre qu'il faut obéir à Dieu et non aux hommes; mais les hommes, surtout quand ils sont nés à Schönhausen et qu'ils possèdent à Varzin de vastes sapinières, parlent toujours clairement, leurs déclarations sont fort nettes. Dieu au contraire se plaît aux énigmes, et ses arrêts sont sujets à interprétation. Quand il voulut avertir saint Pierre, il se contenta de faire chanter un coq; sait-on toujours bien ce que veulent dire les coqs?

Quelles seront les conséquences probables de la lettre à l'archevêque de Cologne et du sacrifice que le souverain pontife vient de s'imposer? Le gouvernement prussien se hâtera-t-il de payer d'un généreux retour l'avance qui lui a été faite? On peut être assuré qu'il n'y a rien d'écrit: M. de Bismarck n'écrit jamais; en revanche, il est très friand de l'écriture des autres. Les journaux officieux de Berlin annoncent que le ministère s'est réuni pour aviser à la situation, qu'il a délibéré vaguement sur les adoucissemens qu'on pourrait apporter, le cas échéant, à la législation religieuse. Rien n'est encore décidé, rien n'est fait. Ce serait s'abuser étrangement que de prévoir la fin très prochaine du conflit. Si la paix est rétablie, ce sera une œuvre de longue haleine, et il faudra que tout le monde y mette beaucoup de bon vouloir. Le pape a consenti à ce que les évêques se conformassent à l'une des lois de mai, il n'a rien dit des autres, et il y en a beaucoup. Comme on sait, il y a eu trois pontes et trois couvées successives de lois de mai. Les rancunes du roi sont terribles, a dit le fabuliste, et surtout celles du roi lion. Trois années de suite, dans le beau mois où le rossignol chante, où les roses fleurissent, où les poètes allemands accordent leurs lyres ou leurs guitares, le gouvernement prussien s'est présenté devant son parlement les mains pleines de lois de rigueur et de colère, que la chambre des députés a votées avec un joyeux empressement, en se donnant le plaisir d'en aggraver quelques dispositions, tandis que la chambre des

seigneurs les acceptait de mauvaise grâce, par esprit d'obéissance, en faisant de nécessité vertu.

A la vérité, les lois promulguées en 1874 et en 1875 n'étaient que des lois de circonstance, destinées à dompter les résistances du clergé; il sera facile d'en obtenir l'abrogation. On a octroyé aux fidèles le droit d'élire eux-mêmes leurs pasteurs, on a pourvu à l'administration des sièges épiscopaux tombés en déshérence, on a décidé que toute subvention de l'état serait retirée à tout ecclésiastique qui ne ferait pas sa soumission. Une fois l'accord conclu, ces mesures seront sans objet et frappées de nullité. Quant à la loi sur la gestion des biens des paroisses, le clergé l'avait acceptée. Sur d'autres points on aura plus de peine à s'entendre. Dès 1872, pour punir la cour de Rome de n'avoir pas voulu recevoir le cardinal Hohenlohe en qualité d'ambassadeur de Prusse auprès du saint-siège, M. de Bismarck, dont les ripostes ne se font jamais attendre, avait fait décréter par le *Reichstag* la suppression de la compagnie de Jésus sur toute l'étendue du territoire de l'empire, la fermeture de ses établissemens et de ses maisons, l'expulsion des jésuites étrangers, l'internement des jésuites indigènes. On peut être certain que, quoi qu'il arrive, les jésuites ne seront pas rappelés. Trois ans plus tard, en réponse à l'encyclique du 5 février, le parlement prussien vota la dissolution dans l'espace de six mois de tous les ordres et de toutes les congrégations établies en Prusse; on n'a fait grâce qu'aux communautés vouées aux œuvres de charité, on a accordé aux communautés enseignantes un délai de quatre ans, que le gouvernement était libre de prolonger. Il est peu probable que cette loi soit rapportée, mais il ne sera pas difficile d'en tempérer l'application par des mesures de tolérance. En tout cas ce n'est pas là une de ces pierres d'achoppement qui rendent tous les accords impossibles. On a beau s'obstiner à confondre les droits et les intérêts des congrégations avec ceux de l'église, l'église elle-même a témoigné plus d'une fois qu'elle en savait faire la distinction.

La principale difficulté gît dans les vraies lois de mai, dans celles de 1873, qui sont au nombre de quatre, et surtout dans la quatrième. Du moment que les évêques reconnaissent au pouvoir civil le droit d'autoriser leurs choix pour les cures vacantes, il en coûtera peu au gouvernement de revenir sur la disposition qui soumettait à un examen d'état tous les candidats aux fonctions ecclésiastiques; on pourra abroger cet examen ou le réduire à une pure formalité. Mais que fera-t-on de ce redoutable tribunal pour les affaires d'église, composé de onze membres parmi lesquels six juges, cour d'appel destinée à protéger le bas clergé contre les peines disciplinaires que lui infligent ses supérieurs, destinée aussi à frapper d'amendes, d'emprisonnement, de destitution tout évêque accusé d'entreprendre sur l'autorité des lois ou dont les agissemens paraissent incompatibles avec l'ordre public? L'institution de ce tribunal

avait causé des inquiétudes, inspiré de vives répugnances aux protestans eux-mêmes; ils ont fini par l'accepter, parce qu'après tout ils n'ont jamais eu à se plaindre de lui. Mais si pacifique que soit un pape, le moyen qu'il se soumette aux décisions d'un juge laïque et hérétique dans des matières de discipline où souvent le dogme est intéressé? Le comte Arnim a raconté un entretien qu'il eut à ce sujet avec M. Thiers: — « Un tribunal d'état pour les affaires ecclésiastiques, lui disait son illustre interlocuteur, me paraît un attentat contre le bon sens. Vous y avez mis des juristes, malgré tout ce sera une cour prévôtale. » Il est aussi difficile à Léon XIII de reconnaître l'autorité de cette cour prévôtale qu'au gouvernement prussien de mettre à pied ses juges.

Et puis quel arrangement prendra-t-on à l'effet de pourvoir à la nomination aux évêchés vacans? La mort et le tribunal ecclésiastique ont bien travaillé; sur les douze sièges épiscopaux ou archiépiscopaux que comptait le royaume de Prusse, il n'y en a plus aujourd'hui que trois d'occupés, ceux de Culm, d'Ermeland et d'Hildesheim. Antérieurement aux lois de mai, les relations du gouvernement prussien et de l'église catholique avaient été réglées non par un concordat, mais par une bulle qu'après de longues et laborieuses négociations, Pie VII promulgua en 1821, et à laquelle le roi Frédéric-Guillaume III accorda sa sanction. Apparemment M. de Bismarck s'en tiendra aux dispositions de cette bulle, qui attribue aux chapitres l'élection des évêques et réserve au roi le droit absolu de *veto*. Il dira : « Présentez-nous vos candidats, nous raierons de votre liste ceux qui nous déplairont. » Si les chapitres et le pape souscrivaient à cette proposition, ils reconnaîtraient par là que les sièges dont le titulaire a été destitué sont devenus réellement vacans; partant ils admettraient la validité des arrêts rendus par le tribunal ecclésiastique et la compétence de la cour prévôtale. Comment se tirera-t-on de ce pas difficile? L'archevêque de Cologne, à qui Léon XIII vient d'écrire, est un de ces prélats destitués; la sentence qui le frappait lui a été signifiée le 28 juin 1876. En le prenant pour confident de ses résolutions, le saint-père n'a-t-il pas témoigné hautement qu'il le considérait comme le véritable archevêque de Cologne? S'en dédira-t-il ou faut-il croire que le gouvernement consentira à réviser le procès et à casser la sentence? Le poète antique avait mille fois raison : « Troubler une cité est chose aisée même pour le faible, mais il est bien malaisé d'y remettre l'ordre, à moins qu'un dieu, prenant en main la barre du gouvernail, ne montre la voie à ceux qui dirigent l'état. »

Ce dieu de Pindare, seul capable de débrouiller les imbroglios les plus compliqués, ce n'est pas à Rome qu'il faut le chercher, c'est à Berlin; si emmêlé que soit l'écheveau, M. de Bismarck saura le dévider; il trouvera des expédiens et des biais pour tout arranger à la satisfaction générale, pourvu seulement qu'il le veuille, car rien ne lui est impossible. Mais le voudra-t-il? On peut affirmer hardiment que cela

dépend moins du pape que de M. Windthorst, et que M. de Bismarck attache moins de prix aux concessions auxquelles pourra se résoudre Léon XIII qu'aux complaisances dont le parti du centre catholique usera à son égard, principalement dans les questions d'impôts. « Qu'ils murmurent pourvu qu'ils paient! » Tel est encore le mot de la situation.

Le nonce Roberti disait jadis : « Il faut s'enfariner de théologie et se faire un fonds de politique : *Bisogna infarinarsi di teologia e farsi un fondo di politica.* » M. de Bismarck, qui n'est pas nonce, n'a jamais éprouvé le besoin de s'enfariner de théologie, et jamais non plus il n'a eu besoin de se faire un fonds de politique ; en venant au monde à Schönhausen, il l'avait trouvé dans son berceau, il n'a eu que la peine de défaire le paquet. Il n'a porté dans la lutte contre l'église aucune passion dogmatique, il ne veut aucun mal au catholicisme, il n'est pas homme à s'échauffer pour ou contre une doctrine, il n'est théologien que par occasion et, comme on l'a dit, « pour le besoin de la cause ou plutôt de sa cause. » Il est un pur spécialiste, et sa spécialité est la politique ; il n'a jamais fait, il ne fera jamais durant toute sa vie que de la politique, et le premier article de son *Credo* politique est qu'il entend être et rester maître chez lui. Il n'est entré dans une voie de rigueur à l'égard du saint-siège et du clergé que le jour où il a vu apparaître dans la chambre des députés de Prusse comme dans le parlement impérial un parti d'opposition compact, formé de catholiques de toutes les provinces du royaume, disposé à pactiser avec ses ennemis, c'est-à-dire avec les particularistes, les Polonais et les guelfes, et ayant à sa tête un ancien ministre du roi de Hanovre, dont il disait que « l'huile de sa parole n'était pas de cette espèce qui adoucit les blessures, mais de celle qui attise les flammes, les flammes de la colère. » Le chancelier de l'empire n'a jamais considéré le *Culturkampf* que comme une mesure de représailles, ou, pour mieux dire, il s'en est servi pour briser une opposition qui le gênait et l'irritait. Les lois de mai n'excitaient pas son enthousiasme, elles n'ont été pour lui qu'un moyen. Le 6 mars 1872, il disait à la chambre des seigneurs : « Il en est des lois comme de la plupart des remèdes ; le plus souvent elles ne servent qu'à guérir une maladie par une autre maladie passagère et moins fâcheuse. »

Un journal catholique de Vienne, qui paraissait bien informé, s'est chargé de nous faire savoir que M. de Bismarck, dans les premiers mois de 1872, avait négocié secrètement avec le cardinal Antonelli et le pape Pie IX, qu'il les avait engagés à s'entremettre comme d'honnêtes courtiers pour seconder sa politique intérieure en déterminant le parti du centre à se désister de son opposition systématique. Il avait joint, selon son habitude, les menaces aux caresses, il avait insinué qu'en cas de refus, il se verrait forcé de faire régler ses relations avec l'église par son

parlement, et il ne répondait pas des suites. Les révélations du journal viennois ont été confirmées par le témoignage du comte Arnim, qui plus que tout autre diplomate, connaît le Vatican, ses corridors et leurs détours. M. de Bismarck ne doutait pas que le saint-père et son secrétaire d'état ne finissent par entendre raison ; il était persuadé qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. Le pape Pie IX déclina obstinément les ouvertures du chancelier, il protesta qu'il ne s'occupait jamais de politique, qu'il ne s'ingérait pas dans les affaires intérieures des états, qu'il ne savait pas, qu'il ne voulait pas savoir ce qui se passait dans les conciliabules du parti du centre, qu'il n'avait pas de conseils à donner à M. Windthorst. M. de Bismarck envisagea cette réponse comme une défaite. Il ne peut admettre que celui qui a l'autorité s'abstienne d'en faire usage et qu'il y ait pour les chefs d'état ou d'église des curiosités défendues. Peut-être aussi avait-il de bonnes raisons de croire que le saint-siège avait la main dans les affaires de Prusse et que M. Windthorst entretenait une correspondance suivie avec Rome. Ses caresses avaient été mal reçues, il exécuta ses menaces. « Sa conduite ressembla à celle d'un père qui pendant de longues années a prêché à son fils l'obéissance à son précepteur et qui, découvrant tout à coup que l'influence de ce précepteur porte atteinte à son autorité paternelle, cherche désormais à reconquérir la tendresse de l'enfant par de fréquentes et vertes corrections, dans lesquelles il fait aussi leur part à tous les serviteurs de la maison (1). »

On peut dire que dans cette affaire M. de Bismarck a joué cartes sur table. Personne n'a pu s'abuser sur les vraies raisons qui déterminaient sa conduite ; loin d'en faire mystère, il s'en est expliqué avec une audacieuse franchise. Quand le parti du centre se récriait sur les coups que portait au catholicisme une main meurtrière, quand M. Windthorst gémissait sur les plaies de l'église, quand, se souvenant d'Antoine, vengeur de César, il étalait et agitait sous les yeux du parlement une robe percée et tachée de sang, M. de Bismarck répondait : « Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes ; il ne tient qu'à vous que tout cela change, vous le savez aussi bien que moi. » Le 30 janvier 1872, à propos de la loi qui supprimait la division catholique dans le ministère des cultes, il s'écriait : « Je me suis toujours bien trouvé d'être l'ami de mes amis et je ne veux pas dire l'ennemi de mes ennemis, mais l'adversaire résolu de mes adversaires. Si vous voulez obtenir de moi des concessions, rappelez-vous la vieille fable du vent et du soleil disputant à qui dépouillera un voyageur de son manteau. Ce ne fut pas le vent qui gagna le pari ; vous feriez mieux, messieurs, de faire un pacte avec le soleil. » Du reste, il n'avait garde d'engager à jamais l'avenir à

(1) *Der Nuntius kommt,* Essay von einem Dilettanten ; Vienne, 1878.

l'exemple des politiques imprévoyans et courts d'esprit. Le 18 mars 1874, il répondait à M. Windthorst, qui avait exprimé l'espoir qu'on arriverait un jour à s'entendre: « Vous savez où je demeure, celui qui a besoin de moi saura me trouver : *Wer uns braucht weiss uns zu finden.* » M. Windthorst a fini par se rendre, il se l'est tenu pour dit; il s'est résolu, quoi qu'il lui en coûtât, à aller trouver M. de Bismarck, et à la suite de leur entretien, le parti du centre, qui jusqu'alors avait dit non à tout ce que M. de Bismarck proposait, a voté presque unanimement le tarif douanier. De ce jour il a été visible que le conflit religieux était en voie d'apaisement, et on a pu se flatter que M. de Bismarck découvrirait les termes d'un *modus vivendi* convenable et supportable.

Malheureusement ses exigences croissent avec ses succès; il tient peu de compte des services rendus, il ne s'occupe que des services qu'on peut lui rendre encore. Ses besoins d'argent sont infinis; on assure qu'il n'a pas renoncé à revendiquer le monopole du tabac, qui lui assurerait non-seulement la richesse, mais l'opulence. Les catholiques voteront-ils le monopole du tabac? Peut-être est-ce à ce prix seulement que les lois de mai seront révisées. En 1742, le grand Frédéric écrivait de Chrudim à son ministre d'état, le comte de Podewils : « Je me suis déterminé définitivement à la paix; mais je n'ai pas renoncé aux meilleures conditions d'avance. Il faut disputer son terrain et ne céder que ce qu'il est impossible de maintenir. C'est pourquoi il faut attendre la réponse de la cour de Vienne pour hausser ou baisser le ton, selon qu'il nous paraîtra convenable. » Dans ses négociations avec le saint-siège, M. de Bismarck haussera ou baissera le ton selon que M. Windthorst et le parti du centre montreront plus de souplesse, se donneront plus de peine pour se concilier ses bonnes grâces. Les journaux annoncent que le monopole du tabac sera demandé et discuté en automne, que la révision des lois de mai ne sera proposée au parlement prussien, s'il y a lieu, que dans la session d'hiver. Il est possible que cette nouvelle soit fausse, mais elle n'a rien d'invraisemblable; M. de Bismarck a dit depuis longtemps que donnant donnant est le premier et le dernier mot de la diplomatie. Quoi qu'il en soit, le succès qu'il vient de remporter, et dont la lettre du pape à l'archevêque de Cologne est un témoignage suffisant, prouve que, pour engager une lutte heureuse avec l'église, il faut être un pur politique, dégagé de tout parti-pris et de tout fanatisme. Les libres penseurs qui s'enfarinent de théologie ont plus de peine à s'en bien tirer. Ils jouent mal leur rôle, tôt ou tard leur masque le gêne, ils le laissent tomber; ce sont là de ces accidens qui compromettent l'autorité d'un homme d'état.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1880.

Il est assez d'usage, et ce n'est pas ce qu'il y a de plus édifiant pour le régime parlementaire, il est d'usage surtout depuis quelques années que les sessions soient des périodes agitées ou agitatrices, toujours considérées avec une certaine inquiétude, et que les vacances au contraire soient comme une détente favorable, comme une trêve bien venue pour le pays. En d'autres termes, quand les chambres arrivent, on commence à s'inquiéter, on s'attend à de l'imprévu; quand elles s'en vont, on commence à respirer. Cette session d'hiver, qui vient d'être interrompue il y a quelques jours, n'a point, malheureusement, dérogé à l'usage. Elle a été remplie pendant trois mois par toute sorte de discussions ou d'interpellations vaines, au milieu desquelles la seule question sérieuse, intéressante pour le pays, la question du régime commercial, a presque disparu; elle s'est ouverte sous l'influence d'une crise ministérielle à peine dénouée, elle a continué par des débats importuns sur l'amnistie, elle a fini par la discussion plus passionnée et plus irritante encore sur l'article 7. Cette session, elle n'aura pas différé pour le bruit inutile et les turbulences de parti de toutes les sessions qui se sont succédé depuis quelques années; mais cette fois, après les irritans débats, c'est le repos des vacances qui aura manqué. Le parlement, avant de se séparer, a tenu à laisser au gouvernement la désobligeante et cruelle mission de rompre la trêve, d'agiter le pays par une de ces mesures d'état dont il n'est jamais facile de calculer les suites, et ici, qu'on le remarque bien, tout est étrange. Dès le premier moment, on se trouve en présence d'une véritable anomalie, de la plus singulière interprétation du régime parlementaire.

Que s'est-il passé en effet? La chambre des députés, dans son indépendance, a voté une loi sur l'enseignement supérieur où M. le ministre de l'instruction publique a cru devoir introduire, par incidence, la pro-

scription morale d'un certain nombre de congrégations religieuses. Le sénat, reprenant à son tour la question, l'a examinée et discutée avec autant de maturité que d'éclat. Les opinions les plus diverses, républicaines et catholiques, libérales et conservatrices, se sont rencontrées pour sanctionner la plus grande partie de la loi, en éliminant simplement ce qui pouvait être considéré comme une violation de liberté, comme une atteinte au droit commun. Jusque-là tout est régulier, chacun est dans son rôle et dans sa liberté selon la constitution. A peine l'article 7 était-il rejeté cependant, la chambre des députés, sans plus de retard, à la veille de se séparer, se hâtait d'imposer par voie sommaire d'interpellation et d'ordre du jour au gouvernement l'obligation d'appliquer ce qu'on appelle les « lois existantes, » les « lois de l'état » sur les communautés religieuses dites non autorisées. En d'autres termes, le sénat, écartant par un sentiment de libérale prudence une mesure d'exception, avait refusé d'enlever à des congrégations le droit d'enseigner, — la chambre des députés lui a répondu aussitôt en affirmant l'intention d'enlever à ces congrégations le droit d'exister. Le sénat avait exercé certes sans impatience, avec une modération réfléchie, la plus simple de ses prérogatives; on lui déclarait, en mettant même quelque ironie dans les représailles, qu'on se passerait de lui, que puisqu'il refusait l'exclusion partielle, il subirait la dissolution complète des communautés. A n'en pas douter, c'est le sénat qui l'a voulu! Les républicains des comités directeurs du palais Bourbon en ont jugé ainsi dans leur sagesse supérieure; ils ont décidé qu'on ne pouvait pas même laisser au gouvernement et au pays la trêve des vacances, et le gouvernement, placé dans un visible embarras, sous une pression de parti, a dû s'exécuter. Voilà cependant comment on entend l'indépendance des pouvoirs, la pratique du régime parlementaire, le respect de la constitution qui est la loi souveraine de la république, qui a créé le sénat avec sa dignité, avec ses droits aussi bien que la chambre des députés! Voilà comment, à l'origine d'un acte qui eût toujours été délicat et difficile, qui n'eût assurément rien perdu à être mûri et médité, à être accompli dans tous les cas avec le concours de tous les pouvoirs, on a trouvé le moyen de mettre une sorte de violation des plus simples convenances constitutionnelles! L'ordre du jour de 1845 qu'on a rappelé ne répondait à aucune manifestation récente de la chambre des pairs, il laissait au gouvernement la liberté et le temps; il restait en tout un acte régulier. L'ordre du jour du 16 mars dernier, voté au lendemain de l'échec de l'article 7, n'a été que l'acte d'impatience d'une majorité pressée de prendre une revanche et d'imposer ses volontés. Voilà la différence!

Eh bien! le gouvernement s'est exécuté. Les mesures qui lui étaient demandées, on les a maintenant; elles viennent de paraître officiellement, précédées d'un rapport de M. le garde des sceaux et de M. le mi-

nistre de l'intérieur, escortées de toute une série de lois et de décrets « existans, » depuis l'édit royal de 1762 jusqu'à un décret impérial de 1852, depuis la loi de 1790 jusqu'à la loi de 1828. Ces mesures, en définitive, elles se résument dans deux décrets distincts, dont l'un a particulièrement trait aux jésuites : on laisse à la compagnie de Jésus un délai de trois mois pour se dissoudre, et ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les maisons d'enseignement. Le second décret moins laconique, moins absolu, plus compliqué et sans doute d'une exécution infiniment plus difficile, regarde les autres congrégations « non autorisées. » Celles-ci ne disparaissent pas par mesure d'état. Elles ont trois mois pour communiquer leurs statuts aux pouvoirs publics et pour demander la « reconnaissance légale » sans laquelle elles ne peuvent exister. La demande d'autorisation devra contenir particulièrement la désignation des supérieurs, l'indication du lieu de résidence, la justification que cette résidence restera fixée en France. Les statuts devront avoir reçu l'approbation des évêques des diocèses et contenir la clause que la communauté reste soumise, dans les choses spirituelles, à la juridiction de l'ordinaire. A défaut de la demande d'autorisation régulièrement formée dans le délai de trois mois, toute congrégation « encourra l'application des lois en vigueur. » Ainsi la compagnie de Jésus définitivement frappée dans son existence collective et les autres congrégations soumises à une série de formalités pour arriver à l'existence légale, c'est là le résumé des décrets d'hier.

Que ces mesures, telles qu'elles sont, doivent provoquer des contestations ardentes, susciter peut-être de dangereux conflits et dans tous les cas rencontrer d'innombrables difficultés, on n'en peut certes douter. Il ne faut cependant rien exagérer, il faut laisser aux choses leur vrai caractère. Il est bien clair qu'en tout cela, quelle que soit la gravité de ces résolutions et de ces actes, il y a une intention modératrice. Il est clair qu'en subissant une nécessité, ce qu'il a considéré comme une nécessité, le gouvernement a voulu se borner à ce qu'il ne croyait pas pouvoir éviter, qu'il s'est proposé de circonscrire cette triste campagne, qu'il a entendu se défendre de tout ce qui ressemblerait à des proscriptions de personnes et à des violences inutiles. Il a cru, comme on dit, faire la part du feu par cette distinction entre les jésuites, définitivement frappés dans leur caractère corporatif, et les autres communautés, à qui il laisse la ressource d'une demande d'autorisation. Il n'a pas voulu, comme l'esprit de secte le lui demandait, porter sur la tribune les dépouilles des congrégations : c'est un rôle qu'il n'a pas accepté. Oui, sans doute, le gouvernement a fait ce qu'il a pu pour se tirer d'une situation compromise le moins mal possible. Il s'est efforcé de ne pas dépasser une certaine limite, et, nous n'en doutons pas, M. le président du conseil particulièrement, en allant jusqu'à cette limite, a cru

se donner le droit et la force de résister à des exigences nouvelles; en consentant à couvrir de son nom, de son autorité de chef de cabinet les décrets d'hier, il n'a rien négligé, nous en sommes sûrs, pour préciser le sens et la portée des dernières mesures, pour expliquer partout où cela était nécessaire, qu'il ne s'agissait nullement, dans l'intention du gouvernement français, d'une persécution religieuse, d'une guerre contre l'église, contre les catholiques. Le chef du cabinet ne s'en cache pas, il l'a dit tout haut dans les assemblées, il le dit partout où sa parole peut être utilement entendue, il ne se prêterait pas à une telle guerre; il la désavoue, et si la situation est arrivée à ce point où les décrets du 29 mars ont paru être une nécessité, ce n'est pas de son aveu. Tout cela, nous l'admettons assurément, il faut en tenir compte; la faute de cette situation troublée qui nous est faite n'est ni à M. le président du conseil, ni à M. le président de la république, ni au sénat. La faute en est d'abord à M. le ministre de l'instruction publique, qui, le premier, avec son article 7, a allumé tant de passions irritées et irritantes auxquelles on croit devoir donner aujourd'hui comme satisfaction ces nouveaux décrets. La faute est à ceux qui, par un ordre du jour de colère et de représaille contre le sénat, ont placé le chef du ministère dans des conditions au moins assez embarrassantes. La faute est à tous ces républicains plus ou moins sectaires qui ne craignent pas d'entraîner la république et le gouvernement dans des entreprises où tout est mal venu, mal engagé et disproportionné, où l'on agite tout un pays sans raison suffisante, pour un résultat médiocre, où l'on soulève plus de questions qu'on n'en peut résoudre.

C'est là en effet, à part même toute considération de droit et d'équité, le double inconvénient de ces mesures qui prennent forcément le caractère d'un acte d'exception et de circonstance. On met tout en émoi ou en doute et on ne résout rien. En fin de compte, de quoi s'agit-il? Où est ce grand péril dont on parle si souvent et contre lequel on se croit obligé de s'armer au plus vite? C'est un fait connu, divulgué par toutes les statistiques : il y a en France quelque 7,000, peut-être 8,000 religieux appartenant à des congrégations dites non autorisées, et dans ce nombre il y a tout au plus 1,500 jésuites dispersés sur le territoire de la France, occupés à l'enseignement, à la prédication, au ministère ecclésiastique. 7,000 religieux de toute robe, 1,500 jésuites, c'est là tout! Est-ce sérieusement qu'on vient parler de se mettre en garde et en défense contre l'invasion menaçante? Parce qu'il y a quelques milliers de religieux, les uns à l'esprit dominateur peut-être, les autres simples de cœur et inoffensifs, est-ce une raison de pousser le cri de guerre? L'indépendance civile, la société de la révolution française, la suprématie de l'état, la république, tout serait en péril! « Hommes de peu de foi! » disait il y a quelques jours M. Jules Simon, et il avait mille fois raison. Heureusement cette société de la révolution française

est plus grande et plus solide qu'on ne la représente; elle n'est pas à la merci de l'existence de quelques maisons religieuses, elle est assez forte pour supporter toutes les libertés régulières.

Encore si l'on était désarmé contre les membres des congrégations! mais, en vérité, est-ce qu'on n'a pas contre eux toutes les lois possibles de droit commun, lois civiles, lois de l'enseignement, lois de police, lois fiscales, etc.? Où est la nécessité de recourir à des mesures d'exception, d'aller chercher des lois enfouies dans l'arsenal des répressions de tous les régimes? On ne s'aperçoit pas ici qu'on résout la question par la question, et les derniers décrets ne tranchent rien. Les libéraux disent, et ils ont raison de dire à tous ces juristes républicains, héritiers empressés des traditions de l'empire: Vos « lois existantes » n'existent plus que de nom, elles ont été emportées dans le torrent des choses, dans le mouvement du progrès universel; elles ont été remplacées par le droit commun, qui est la sauvegarde et le frein de tout le monde! — A cela les décrets répondent en visant les « lois existantes, » en menaçant de l'application des « lois en vigueur. » Et après? Que fera-t-on si les congrégations ne demandent pas l'autorisation qu'on prétend leur imposer? Comment atteindra-t-on des hommes qui n'ont entre eux qu'un lien religieux, qui ne réclament pas les bénéfices particuliers de la vie collective, qui n'auront commis aucun acte contraire aux lois? C'est là toujours le point délicat. On a cru se prémunir contre un danger, et on a suscité un autre danger bien plus grave, celui d'une politique d'inquisition, d'arbitraire, conduisant à d'inévitables violences. M. le président du conseil ne l'entend pas ainsi, et la modération de son esprit reste la dernière garantie d'une situation plus que jamais difficile. Qu'il n'hésite pas à opposer sa fermeté à ce mouvement malheureux dans lequel on cherche à l'envelopper. Il ne peut mieux servir la république, qui, pour sa durée et pour son honneur, n'est point certes intéressée à être confondue avec des systèmes de persécution et de violence.

Ce n'est pas seulement en France au surplus que la politique est incertaine et troublée. L'incertitude est pour le moment, depuis des années et probablement pour des années, le mal de l'Europe. On dirait que, dans cette étrange carrière où les nations sont engagées aujourd'hui, il y a au bout de tout un grand inconnu qu'on ne réussit pas à déchiffrer. A défaut de faits précis et positifs, il y a des relations mal réglées et mal garanties, des froissemens, des discordances, des antagonismes mal déguisés, une confusion assez générale, où les moindres incidens peuvent prendre de l'importance, où toutes les combinaisons semblent possibles par cette unique raison que rien n'est impossible.

Est-ce qu'on n'entend pas parler chaque matin de quelque évolution extraordinaire de diplomatie, de nouveaux déplacemens d'alliances, d'événemens plus ou moins imminens? Est-ce qu'on en a jamais fini

avec les commentaires des politiques spéculatifs sur le pacte de Vienne, sur les conséquences du refus d'extradition d'Hartmann, sur les sourdes inimitiés ou les rapprochemens de l'Allemagne et de la Russie, sur les desseins de M. de Bismarck, sur l'Orient et sur l'Occident? C'est la fatalité de ces situations indécises où il y a le sentiment persistant que rien n'est assuré. Heureusement tous les bruits ne sont pas des vérités, les faits vont moins vite que les imaginations, et avant que les prédictions menaçantes se réalisent, il y a place pour la réflexion. Les gouvernemens ont le temps d'y regarder à deux fois avant de se jeter dans des aventures nouvelles ou de donner le signal de complications dont ils ne seraient bientôt plus maîtres. Parce que le cabinet français n'a pas cru pouvoir livrer un sujet russe et parce qu'à la suite de ce refus le prince Orlof a été « appelé » à Saint-Pétersbourg, ce n'est point un motif pour voir le commencement d'un orage dans ce qui n'est qu'un nuage passager, dans un mouvement d'humeur qui ne peut tenir devant la loyauté manifeste de la France. Parce que M. de Bismarck est un prépotent jaloux de sa puissance, ce n'est pas une raison pour lui attribuer toute sorte de conceptions démesurées, tantôt l'intention d'une guerre colossale et prochaine contre la Russie, tantôt l'idée d'ériger une haute police européenne sous la forme d'un pacte international contre les propagandes révolutionnaires et socialistes. Parce que l'Allemagne et l'Autriche se sont alliées avec éclat, il n'y a point de quoi voir dès ce moment dans une telle alliance le préliminaire de quelque vaste plan dont l'objet se dérobe provisoirement au regard, dont les suites inconnues et incalculables ne tarderaient pas à se dérouler. Qu'on remarque bien d'ailleurs que, dans toutes ces combinaisons dont on nourrit la curiosité ou la crédulité publique, s'il y a quelque chose de spécieux, il y a le plus souvent des contradictions singulières, de frappantes impossibilités. En réalité, tout ce qui se passe aujourd'hui n'a qu'une signification évidente, c'est que l'Europe est plus que jamais malade d'incertitude, et l'incertitude universelle entretient les craintes, les défiances, surtout le besoin de supposer, de conjecturer, qui est encore une forme de la maladie. Ce qu'il y a de clair aussi, c'est que les gouvernemens avisés n'ont rien de mieux à faire que de garder leur sang-froid et de montrer quelque prudence, sans se désintéresser assurément des affaires du monde, sans se hâter d'un autre côté de rechercher un rôle que les événemens ne leur refuseraient pas si les circonstances devaient changer.

Il est toujours difficile sans doute de préciser la nature de l'action permise à un pays comme la France, pour qui la réserve est la première des lois dans cette confusion de l'Europe. Au fond notre diplomatie a des règles toutes tracées. Elle n'a que des devoirs de tact, de bonne attitude, de dignité tranquille, d'observation attentive, de participation stricte aux obligations régulières de la communauté européenne. La

France n'est directement engagée dans aucune de ces questions qui s'agitent à la surface du continent, qui peuvent incontestablement susciter des conflits; elle est cependant intéressée à tout. Si elle est destinée à être dans des circonstances données une alliée utile en servant ses propres intérêts, c'est ce que les événemens seuls décideront. Jusque-là elle n'a rien à dire, elle n'a qu'à rester une puissance neutre, vigilante, désirant la paix pour elle-même, la conseillant aux autres et gardant à travers tout le sentiment de son importance parmi les peuples. Il ne sert à rien de parler sans cesse de l'isolement de la France au milieu du mouvement européen d'aujourd'hui. Ce n'est pas la question. Le seul isolement dangereux pour la France serait celui où elle se placerait ar ses agitations intérieures, par des déchaînemens révolutionnaires qui discréditeraient son nom, ruineraient son crédit et épuiseraient ses forces. Elle n'a rien à craindre d'un isolement naturel où elle peut se conduire de façon à refuser tout prétexte aux malveillans et à offrir toute garantie aux indépendances menacées, aux droits et aux intérêts légitimes. Nul ne peut dire ce qui se passera d'ici à dix ans, tout le monde peut dire que l'état présent de l'Europe n'a rien de définitif et de fixe. L'essentiel est que la France sache rester patiemment ce qu'elle doit être, qu'elle évite de gaspiller ses forces, son influence dans des agitations stériles ou dans des combinaisons artificielles. Sa politique extérieure pour le moment est une affaire de mesure et de prévoyance, et aujourd'hui plus que jamais la première condition de l'efficacité de cette politique est la paix, la sécurité à l'intérieur. Voilà ce qu'oublient ceux qui se plaisent à allumer des guerres intestines en présence d'une situation européenne qui peut n'être pas condamnée à des crises tout à fait prochaines, qui reste néanmoins toujours précaire.

L'Angleterre, quant à elle, est tout entière aujourd'hui au renouvellement de sa chambre des communes. C'est l'occupation que lord Beaconsfield lui a donnée pour les vacances de Pâques en prononçant il y a quelques jours la dissolution du parlement. C'était à la fois prévu et imprévu. Le parlement qui vient d'être dissous datait de 1874, et il a eu certes pendant ces six années une existence sérieusement remplie par les plus graves affaires extérieures. Avant un an il devait arriver à la fin légale de ses pouvoirs, et il est rare qu'en Angleterre un parlement aille jusqu'au bout de son mandat. Il a même fallu un concours de circonstances presque extraordinaires pour expliquer cette longévité d'un parlement et la durée d'un cabinet qui, après être venu au monde avec la dernière chambre des communes, a vécu assez pour se présenter de nouveau devant le pays dans des élections à peine anticipées d'un an. Par elle-même la dissolution n'avait donc rien précisément d'inattendu. Ce qui a été imprévu, c'est le moment choisi par le ministère et la manière dont la grande mesure a été notifiée aux chambres, à l'Angleterre tout entière. Lord Beaconsfield a beau faire, il ne peut

chasser le naturel; dans ses résolutions, qu'elles touchent aux affaires intérieures ou à la diplomatie, il y a toujours la mise en scène, le coup de théâtre. Jusqu'à la dernière heure, le secret de la dissolution avait été strictement gardé, si bien gardé qu'on commençait à croire à un ajournement. Au moment où l'on ne s'y attendait plus, à la veille des vacances de Pâques, il a brusquement démasqué sa stratégie, et par une lettre au duc de Marlborough, lord-lieutenant d'Irlande, il a engagé la campagne électorale, prévenant ainsi ses adversaires dans la lutte.

Du premier coup il a porté la guerre au camp ennemi, il a traduit pour ainsi dire l'opposition devant l'opinion en l'attaquant dans ses points vulnérables, dans ses affinités avec les séparatistes irlandais, les *home rulers*, et dans sa politique extérieure. Sur le premier point, il n'a pas craint de dire: « Il y a des hommes qui contestent la nécessité de conserver le caractère impérial de ce royaume. Ayant tenté, sans y réussir, d'affaiblir les colonies par leur politique de décomposition, ils pensent peut-être aujourd'hui trouver dans un démembrement du Royaume-Uni un procédé qui non-seulement accomplirait, mais précipiterait leurs desseins. » Sur le second point, il a mis en cause le système de « non-intervention » des libéraux, préconisant pour l'Angleterre la politique d'ascendant, et il a même dit le mot « de suprématie, » faisant de la Grande-Bretagne l'arbitre de la paix européenne. Ainsi lord Beaconsfield, choisissant habilement son terrain, s'est étudié à concentrer le combat sur ces deux points, l'intégrité du Royaume-Uni et l'ascendant extérieur de l'Angleterre. Le coup était soudain, il a été si vivement porté que l'opposition en est restée d'abord quelque peu abasourdie, et même après quelques jours, M. Gladstone n'en était pas encore revenu. Dans un discours qu'il a prononcé à Édimbourg, il a exprimé, non sans quelque naïveté, toute sa surprise de voir le gouvernement changer de rôle et prendre une offensive réservée d'habitude jusqu'ici à l'opposition. Lord Beaconsfield a changé tout cela sans craindre de déconcerter ses adversaires!

La lutte n'a pas tardé à se rétablir cependant; elle est aujourd'hui dans tout son feu, et tandis que le cabinet va au scrutin avec son armée de conservateurs passionnément ralliés à son drapeau, les libéraux de leur côté sont entrés en campagne, conduits par lord Hartington, par M. Bright, surtout par M. Gladstone, qui, malgré son âge, se multiplie, portant partout une éloquence aussi enflammée qu'inépuisable. L'opposition a même trouvé un auxiliaire dans lord Derby, qui a décidément rompu avec le parti tory et avec le ministère auquel il a appartenu. L'ancien chef du *Foreign Office* sous le ministère Gladstone, lord Granville, dans un discours qu'il a prononcé à Hanley, s'est fait un devoir de défendre ou de justifier la politique d'effacement si vivement reprochée au parti libéral par lord Beaconsfield. D'autres ont repoussé les hardies accusations du chef du cabinet, du vieux *leader* conservateur. Ce que sera le

résultat du scrutin, à qui restera le succès ou quelle sera la mesure de la victoire du gouvernement, s'il y a victoire pour le gouvernement, on le saura bientôt, puisque les élections commencent aujourd'hui. A vrai dire, les libéraux, malgré leur activité et leurs ressources, ont beaucoup à faire pour ressaisir l'ascendant et reconquérir le pouvoir par un mouvement d'opinion. Ils ont contre eux un certain instinct populaire qu'ils ont mis en défiance par des semblans d'alliance avec les séparatistes irlandais, ces *home rulers*, dont ils ont paru rechercher ou accepter l'appui dans quelques élections; ils ont contre eux, jusqu'à un certain point, le sentiment national, qui ne leur a pas encore complètement pardonné les mécomptes d'une politique extérieure trop effacée. Ils ont aussi contre eux la légion des cabaretiers, et comme on dit, des marchands de bière, gens influens qu'ils ont froissés par certaines mesures fiscales et que l'autre jour M. Bright essayait vainement de ramener. Ils ont enfin un désavantage, c'est que, même s'ils obtenaient un succès assez sérieux, ils n'auraient qu'une majorité disparate pour exercer le pouvoir, tandis que le ministère, même s'il venait à perdre quelques voix, aurait encore une majorité compacte, unie, disciplinée.

N'importe, la lutte n'est pas moins vivement engagée, et si le ministère a plus d'un avantage sur les libéraux, il a bien, lui aussi, ses côtés faibles. Il ne s'est nullement popularisé par ses réformes intérieures; il n'a pas précisément brillé dans les affaires de finances, dans ses budgets, qui sont loin d'égaler les budgets de M. Gladstone, et même dans ce qui fait sa force, sa popularité réelle, dans sa politique extérieure, il n'est pas sans avoir ses points vulnérables. Assurément, par quelques-uns de ses actes, par sa diplomatie un peu aventureuse, mais après tout suffisamment heureuse, lord Beaconsfield a remué la fibre britannique; il a su assurer à son pays des satisfactions d'orgueil par sa vigoureuse rentrée dans les affaires européennes, et jusque-là, malgré ce qu'il a pu y avoir de décevant dans quelques-uns des feux d'artifice de sa politique, il est à peu près sûr d'avoir pour lui le sentiment national. L'opinion anglaise ne le suivrait peut-être pas jusqu'au bout si, comme on le dit, il avait la fantaisie de profiter d'une victoire électorale pour prendre un rôle dans le concert austro-allemand, si dans l'ancienne alliance à trois imaginée par M. de Bismarck, il voulait remplacer l'empereur de Russie par « l'impératrice des Indes. » Ici commenceraient sans doute les difficultés, et lord Hartington, meilleur tacticien que M. Gladstone, a su habilement saisir le point délicat, en s'efforçant de représenter la politique du parti libéral comme rajeunie, et de montrer le danger de toutes ces fantaisies d'intervention du ministère. Il a signalé tout ce qu'il pouvait y avoir de compromettant dans une adhésion mal calculée à « une de ces alliances exclusives et spéciales. » Lord Hartington a même ajouté quelques mots plus significatifs en disant : « Je crois que, s'il était question de faire adhérer l'An-

gleterre à une alliance plus ou moins hostile à la France, le peuple anglais protesterait. Toute désireuse que soit l'Angleterre de maintenir la paix de l'Europe, elle ne voudrait pas un instant songer à une alliance indiquant méfiance ou hostilité contre la grande république française. » Rien de mieux, et on doit certes savoir gré au chef du parti libéral anglais des dispositions sympathiques qu'il a témoignées pour la France.

Ce qu'il y a en tout cela de visible et de caractéristique, c'est que par une sorte de force des choses, les élections finissent par se faire presque exclusivement sur la question de politique extérieure, et par une conséquence toute naturelle, les élections anglaises deviennent une affaire européenne. Elles prennent une importance sensible dans l'ensemble de la situation du continent. De toutes parts, en effet, à Vienne comme à Berlin, à Rome comme à Saint-Pétersbourg, on suit avec une attention particulière ce mouvement, comme s'il devait avoir une influence décisive sur la marche des choses. A Vienne et à Berlin, on fait des vœux pour le succès de lord Beaconsfield, et c'est tout simple, puisqu'au congrès de Berlin lord Beaconsfield a été un des plus énergiques promoteurs d'une politique qui a conduit à l'alliance austro-allemande. La Russie, sans avoir de grandes illusions, verrait incontestablement avec satisfaction la défaite du ministère anglais. A Rome, il paraît y avoir un sentiment indéfinissable, comme un désir secret de l'insuccès du cabinet tory. La France reste la nation la plus désintéressée dans ses jugemens. Par ses instincts, elle inclinerait peut-être plus volontiers vers les libéraux, quoiqu'elle ait gardé de leur règne un assez triste souvenir; d'un autre côté, elle voit sans ombrage s'exercer cette influence britannique que lord Beaconsfield a si fièrement relevée. Au fond, dans tous ces sentimens divers qu'excitent les élections anglaises, il y a sans doute beaucoup de mirage. On s'exagère un peu les conséquences de ce scrutin qui va s'ouvrir. La situation n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années. Il est certain que le parti libéral, arrivât-il aujourd'hui au pouvoir, n'abandonnerait plus quelques-uns des résultats obtenus par le cabinet tory, et le langage de lord Hartington laisse assez voir qu'il a profité d'une expérience dont il a souffert dans son autorité. Lord Beaconsfield, de son côté, s'il a la victoire, comme c'est vraisemblable, n'a sûrement pas l'intention qu'on lui suppose d'entrer dans l'alliance austro-allemande. Il a prononcé un grand mot en disant que « la paix dépend de la présence, pour ne pas dire de l'ascendant de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe. » Pratiquement, l'Angleterre ne pourrait, sans déroger à toutes ses traditions, sans se lier au-delà de tous ses intérêts, s'engager dans une de ces « alliances exclusives et spéciales » dont parlait lord Hartington. Il y a une limite que lord Beaconsfield ne franchira pas, et la victoire que peut lui donner le scrutin ne change pas essentiellement la situation pour l'Angleterre non plus que pour l'Europe.

C'est un peu le courant du jour, excepté en France, où l'on se donne d'autres soucis, c'est le courant du moment de s'occuper des grandes affaires de diplomatie, de l'état de l'Europe, et pendant douze ou quinze séances, le parlement italien vient d'être tout entier à une discussion trop prolongée sur la politique extérieure, sur le rôle de l'Italie, sur les procédés diplomatiques du gouvernement. Pendant près de quinze jours, toutes les opinions se sont produites en pleine liberté, non sans une certaine mesure dont les Italiens ont le secret. Le procès de la politique ministérielle a été habilement instruit par les plus éminens orateurs de la droite, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, M. Bonghi. D'un autre côté, le procès de la droite, des modérés qui ont longtemps gouverné l'Italie, a été instruit sous forme rétrospective par la gauche, par M. Crispi, par le président du conseil lui-même, M. Cairoli, par le ministre de l'intérieur, M. Depretis. A travers tout, à part les récriminations rétrospectives qui ont été vertement relevées par les anciens ministres, qui ne répondent plus d'ailleurs à rien, que reproche-t-on au gouvernement d'aujourd'hui, à la politique du ministère et de la gauche tout entière qui est depuis cinq ans au pouvoir par ses divers représentans? On lui reproche d'avoir reçu une bonne et sûre situation diplomatique il y a quelques années et d'avoir laissé dépérir cette situation, de n'avoir pas su maintenir l'influence italienne dans les affaires d'Orient, en Égypte, d'avoir compromis les rapports avec l'Autriche en laissant se développer les agitations de l'*Italia irredenta,* d'avoir préparé l'isolement où l'Italie se trouve aujourd'hui. Toutes ces accusations ne sont certes pas dépourvues de vérité, et quand elles sont soutenues avec l'habileté mesurée que sait y mettre M. Visconti-Venosta, elles ne manquent pas de produire un certain effet. Le président du conseil, M. Cairoli, ne s'est pas défendu sur toutes les questions avec un égal succès. Il y a cependant un point où, par la loyauté de son langage. il a désarmé les défiances. M. Cairoli a été aussi net que résolu dans ses déclarations contre les agitateurs de l'*Italia irredenta,* au sujet des rapports d'amitié qu'il entend maintenir avec l'Autriche. Cette longue discussion a fini par un bill de confiance accordé au ministère.

Au fond, tout cela veut dire que l'Italie éprouve un certain malaise, que les événemens de ces dernières années n'ont pas répondu à ses vœux; tous les partis à peu près sont mécontens. La droite n'est pas naturellement satisfaite de la gauche. La gauche récrimine contre la droite. M. Crispi n'est content ni de la droite, ni de la gauche. Il n'est peut-être content que de lui-même. M. Crispi a dit avec une certaine candeur qu'il avait manqué à l'Italie un homme de génie, qui, après sa merveilleuse résurrection politique, ait su l'organiser. M. Crispi n'est vraiment pas difficile. Il lui faut un homme de génie, et le génie ne se rencontre pas tous les jours, même quand M. Crispi est au parlement; mais, à défaut du génie, il reste le bon sens, qui peut encore suffire à

l'Italie pour développer ses ressources, pour se défendre des fausses combinaisons et des vaines espérances, pour choisir sa vraie politique et ses vrais amis.

CH. DE MAZADE.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Les Noces d'Attila, drame en quatre actes, en vers, par M. H. de Bornier.

Ce serait un curieux chapitre de critique dramatique que celui qui raconterait ce qu'on peut appeler le mirage des faux sujets. Quand le poète va cherchant à travers les âges un héros à évoquer sur la scène, il semble qu'il n'ait qu'à choisir parmi les figures gigantesques en qui s'incarne une époque, une race, une idée : les personnages illustrés par l'éclat de leur génie ou de leur malheur sont là, immobiles dans l'attitude qu'ils ont gardée devant la postérité, n'attendant qu'un poète pour s'animer, marcher, vivre dans un décor sublime; assez connus du public pour que dans leur bouche les exagérations épiques paraissent naturelles, assez mystérieusement enfoncés dans la perspective des temps pour qu'ils puissent aisément se transformer en symboles et représenter, non plus seulement des individus, mais une idée, l'amour de la patrie, le respect sacré de la famille, la défense de la liberté. Les noms se pressent depuis Annibal jusqu'à Napoléon, et cependant, si l'on veut passer en revue le répertoire dramatique français ou étranger, la liste est si courte de ceux qui ont réussi dans l'entreprise, qu'en dehors du *Jules César* de Shakspeare, je ne vois guère une seule tragédie ni un seul drame ayant pour héros un de ces grands hommes historiques, dont on ne puisse dire qu'ils sont manqués.

Entre les raisons, très nombreuses et très complexes de ce fait, on peut indiquer au moins la principale. C'est que l'auteur, en pareil cas, se trouve avoir à poursuivre deux buts à la fois et deux buts qu'il est également difficile de toucher. Pour nous intéresser au personnage qu'il pose en scène, il faut qu'il frappe assez fortement l'imagination pour pouvoir détruire l'image toute faite que le spectateur apporte au théâtre. C'est une sorte de coup d'état à exécuter sur l'imagination du spectateur, et qu'il faut que l'auteur ait exécuté sur sa propre imagination. Car lui aussi doit avoir une idée d'ensemble, qu'il a dû morceler sous peine de manquer à la première loi du théâtre, qui est l'action. Il a été nécessaire qu'oubliant ce que son héros deviendra plus tard, il ne croie qu'à ce qu'il est aujourd'hui. Donc il l'installe dès le début dans une attitude unique qui ne se renouvellera pas jusqu'au bout de la pièce. Au lieu d'une âme, c'est un tableau, au lieu d'un

poème dramatique, c'est un poème historique, et, tout intérêt se trouvant écarté, la froideur s'exhale de ces dialogues qui n'agissent plus, de cette intrigue qui n'est qu'un prétexte à tirades, enfin de cet ensemble qui peut être d'ailleurs très ingénieusement exécuté, mais qui n'en reste pas moins tout à fait dépourvu de vérité scénique et de vie.

Il nous paraît qu'en ayant choisi *Attila* pour sujet, M. de Bornier a subi la séduction du mirage dont nous parlions, et il nous semble qu'en le traitant comme il l'a traité, il est tombé précisément dans le défaut que nous venons d'indiquer. Avec des qualités de conscience littéraire, de l'élévation dans les idées, et parfois une véritable éloquence dans l'expression, est-il arrivé à écrire un drame qui se tienne debout? La simple analyse du sujet va répondre à cette question.

Le premier acte nous représente le camp des Huns sur le bord du Danube. Les prisonniers sont passés en revue et partagés entre différens chefs. Attila s'attribue le roi des Burgundes, Herric, et sa fille Hildiga. Il se propose d'en faire une dame d'honneur de sa future femme, la princesse Honoria, qu'il a demandée en mariage à l'empereur Valentinien, et il refuse de délivrer le roi et sa fille à un général franc, Walter, qui est venu lui offrir une rançon que le terrible Hun garde avec celui qui l'apporte. Mais cet espoir de l'alliance romaine est bientôt déçu, et déçu aussi, cruellement, l'espoir de Hildiga et de Walter, car un ambassadeur romain vient déclarer à Attila que l'alliance demandée est repoussée. Aussitôt, dans sa fureur, par un caprice inexplicable, Attila prend la résolution d'épouser Hildiga et lui déclare que, si elle refuse ou si seulement elle laisse voir qu'elle est contrainte, tous les prisonniers, parmi lesquels son père et Walter, seront jetés aux lions. La princesse, épouvantée, cède et subit silencieusement la malédiction de son père et des prisonniers, qui lui jettent l'anathème au moment où elle se dévoue pour eux. Les noces ont lieu et sont ensanglantées par la mort de Walter. Attila soupçonnant en effet, sur les déclarations de son devin, que quelqu'un se propose d'enlever la princesse, emploie cette ruse d'offrir de donner la liberté à tous ses prisonniers. Walter, pris à ce piège, refuse cette liberté sous d'étranges prétextes : les soupçons du barbare sont confirmés. La dispute s'engage entre eux et se termine par l'exécution de Walter. Mais les crimes seront punis : car Hildiga, nouvelle Judith, a pu cacher la hache d'Attila sous l'oreiller du lit nuptial. Elle le frappe dans la nuit même de leurs noces. La coutume hunnique cependant veut qu'un roi frappé de la main d'une femme soit déclaré infâme et ses enfans inhabiles à lui succéder. Attila, blessé mortellement, retrouve donc un reste de force pour déclarer qu'il vient lui-même dans un accès de folie d'attenter à ses jours ; mais il n'a pas même la joie de voir couronner l'un de ses fils, car pendant le festin des noces on a brisé les chaînes des prisonniers, et c'est le drapeau de Lutèce que *le Fléau de Dieu* voit flotter dans son agonie désespérée.

Ce bref résumé ne fait-il pas toucher au doigt ce que nous indiquions plus haut, à savoir l'absence de toute crise psychologique et de toute lutte dramatique, par conséquent, qui permette à l'imagination de se passionner? Sculptée dans une attitude de menace, elle ne se remue pas, elle ne vit point, cette figure d'Attila! De même en est-il de Walter, personnage d'un incroyable effacement, dont on ne comprend ni ce qu'il est, ni ce qu'il veut, — et de même encore des deux fils d'Attila, dont l'un est le bon jeune homme du temps des Huns et l'autre, le mauvais jeune homme de la même époque. Il ne reste donc enfin que le caractère d'Hildiga qui soit un peu étudié, sans que pourtant aucune analyse psychologique nous rende compte des motifs qui la poussent à agir. Il n'y a donc pas ici de pièce à proprement parler, parce que, pour que les actions soient intéressantes au théâtre, il faut qu'elles aient une signification, c'est-à-dire qu'elles soient la traduction, visible aux yeux, de crises psychologiques correspondantes, et ici il n'y a pas de psychologie parce qu'il n'y a pas d'âmes.

C'est là quelquefois un défaut que ne rachète pas, mais que peut masquer la splendeur de la poésie lyrique. Il est certain par exemple que ces mœurs barbares, cette férocité hunnique, entre les mains d'un Victor Hugo pouvaient devenir la matière et l'occasion de vers magnifiques et d'admirables peintures. Par malheur, — pour *Attila,* — M. de Bornier n'est qu'un poète consciencieux, énergique parfois, mais sans mouvement et sans imagination, et il en résulte qu'à défaut d'intérêt scénique ou d'analyse psychologique, il n'a pas su incarner sa pensée dans une langue vraiment originale. Corneille d'une part, et Victor Hugo de l'autre hantent sa pensée et l'obsèdent. Lorsqu'il écrit ce vers :

> Tout Romain doit avoir l'âme de Régulus,

il nous fait penser à Corneille, et lorsqu'il écrit ceux-ci :

> Que Dieu fit, en brisant nos plus douces chimères,
> Du tombeau des enfans une patrie aux mères.

vous reconnaissez le procédé cher à la rhétorique romantique, où le vers qui fait image se trouve jeté dans un mouvement d'éloquence et dessine un paysage là où le classique mettait une idée abstraite. Mais cette composition de langue, où ce que Corneille a d'un peu sévère se mélange à ce que Victor Hugo a parfois de pompeux, n'est pas toujours d'un bon effet; — cette sorte de mosaïque n'a rien de personnel, ni de vivant. — Telle quelle, cette pièce, sans être un succès, n'est pas cependant une chute. Que voulez-vous y faire? Peut-être aussi que, si l'on s'avisait de reprendre dans notre répertoire du quatrième ordre *le Siége de Calais,* il se trouverait un public pour y applaudir.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

L'ALSACE-LORRAINE

ET

L'EMPIRE GERMANIQUE

I.

L'ÉCHEC DE L'ŒUVRE DE GERMANISATION

On rapporte que, lorsqu'au mois de janvier dernier, le gouvernement allemand présenta au Reichstag le projet de loi qui renouvelle par anticipation ce qu'on appelle *le septennat militaire*, le maréchal de Moltke, à qui des députés se plaignaient des charges trop lourdes que l'état de paix armée fait depuis si longtemps peser sur l'Allemagne, leur aurait répondu : « Voulez-vous rendre l'Alsace-Lorraine à la France? cela changerait la question; mais si vous ne le voulez pas, il ne vous reste qu'à adopter le projet. » Déjà, en février 1874, lors de la discussion de la loi qu'il s'agit maintenant d'aggraver et de proroger pour une nouvelle période de sept ans, le comte de Moltke avait dit à la tribune que l'Allemagne serait sans doute forcée de défendre pendant un demi-siècle les conquêtes que lui avait values une campagne de six mois.

Ce n'est donc pas la première fois que le chef éminent de l'état-major de l'armée allemande se sert de l'Alsace-Lorraine pour obtenir des représentans de l'Allemagne les sacrifices d'hommes et d'argent qu'il juge indispensables au maintien de la suprématie militaire de l'empire. Mais ce qui est nouveau, c'est que l'argument, qui jouissait encore, il y a six ans, d'une puissance irrésistible,

semble n'être plus aussi décisif; c'est qu'il est devenu aujourd'hui possible à un Allemand d'exprimer ouvertement des doutes sur les avantages que la conquête de l'Alsace-Lorraine a procurés à l'empire sans avoir à craindre qu'on l'accuse d'outrager la dignité allemande; c'est enfin qu'il se produit, çà et là, comme des symptômes de résipiscence au sujet des funestes conséquences qu'a eues pour la prospérité de l'Allemagne la politique des annexions violentes. Ces symptômes sont visibles, mais il faut se garder d'en exagérer la portée et surtout d'en attendre aucun effet pratique. Il ne suffit pas qu'un député socialiste comme M. Bebel, ou un journal progressiste tel que la *Volkszeitung* de Berlin, ou encore le *Beobachter* de Francfort, ait présenté à cet égard quelques considérations sensées pour qu'il soit permis de tenir pour ouverte une question à la discussion de laquelle aucun gouvernement soucieux de l'unité allemande ne pourra au contraire se prêter de longtemps, car la possession de l'Alsace-Lorraine forme comme la clé de voûte de l'œuvre unitaire. Il n'y a là-dessus aucune illusion à se faire : l'Allemagne est condamnée à retenir et à défendre par la force ce qu'elle a conquis par la force; une rétrocession bénévole et amiable, si avantageuse qu'elle pût être et si désirable qu'elle pût lui sembler, serait de sa part un aveu de faiblesse qui équivaudrait à une abdication. Ces doutes qui, de divers côtés, commencent à se faire jour sur les mérites de la politique de conquête doivent néanmoins être recueillis comme des indices de la lassitude que causent au peuple allemand les charges croissantes qui lui sont imposées par cette politique. Le pays, écrasé par le militarisme et ses exigences, troublé et appauvri par la concurrence de l'industrie alsacienne, désabusé de maints rêves et de maintes illusions, semble bien revenu de ces farouches élans et de ces belles audaces que lui avait inspirés une fortune trop vite envolée. Que nous sommes loin de ces jours d'ivresse où la conquête de l'Alsace-Lorraine apparaissait à quarante millions d'hommes comme le gage et le talisman auxquels était attachée la grandeur de la patrie allemande! Cette terre, prétendue germanique, l'Allemagne en a fait un immense camp retranché sans avoir pourtant réussi à s'y trouver chez elle, tant elle rencontre de résistance patiente et de froide obstination chez ces populations qu'elle revendiquait comme étant de sa propre race.

Voilà plus de neuf ans que persiste ce phénomène inattendu, et il n'a encore rien perdu de son énergie, car ce n'est qu'en dissimulant son action derrière l'équivoque parti autonomiste que l'administration allemande a remporté les quelques succès apparens et tout passagers dont il a été fait si grand bruit. Malgré un régime de savante compression, qui avait soigneusement écarté toute entrave gênante, la force d'expansion et d'assimilation de la race allemande

ne s'est révélée en Alsace-Lorraine que par une complète impuissance : c'est là un fait que les Allemands eux-mêmes, lorsqu'ils sont de bonne foi, n'essaient plus de nier. Spectateur impartial, et volontairement étranger aux haines qui divisent les deux nationalités, nous exposions ici, il y a deux ans (1), les conséquences que l'introduction du régime allemand en Alsace-Lorraine a produites pour cette province, au point de vue économique, social, politique et administratif. Nous n'avons rien à retrancher ni à modifier au tableau que nous tracions alors, et puisque la situation est, au fond, restée la même, il pourra n'être pas sans intérêt de rechercher quelles peuvent être les causes de l'échec si persistant que l'Allemagne éprouve dans l'œuvre de germanisation de sa conquête : cette étude nous permettra d'entrevoir dès à présent ce qu'il faut penser des chances de succès qu'offre à la politique allemande le nouveau régime inauguré en Alsace-Lorraine, depuis le 1er octobre dernier, sous la haute direction du feld-maréchal de Manteuffel. Les essais de conciliation tentés par cet homme d'état éminent, dont la position est si fort rehaussée par les services rendus à son pays et par la confiance qu'il inspire à son souverain, méritent d'être l'objet d'un examen particulier; c'est pourquoi, après avoir jugé l'œuvre de ses prédécesseurs, nous nous proposons d'apprécier ses premiers actes dans une autre étude.

I.

Quand, il y a bientôt dix ans, la France, épuisée et à terre, n'obtint la paix qu'au prix d'une rançon jusqu'alors sans exemple et de l'abandon de deux de ses plus riches provinces, l'avenir s'ouvrait si sombre pour les vaincus et se levait si radieux pour l'empire germanique naissant, que ceux-là même qui, fidèles à leur foi, s'obstinaient à espérer contre toute espérance et comptaient le plus sur le patriotique attachement qui liait les populations alsaciennes à la France, n'osaient pas attendre d'elles plus de deux ou trois ans de résistance aux moyens puissans que la politique allemande avait tout de suite mis en œuvre pour les germaniser. De Metz et de la partie française de la Lorraine qui partageaient dans ce déchirement le sort de l'Alsace, nul ne doutait; mais, disait-on, si quelque retour de fortune, sur lequel il était insensé de compter, ne vient pas promptement défaire cette œuvre édifiée par la force, on verra bientôt l'Alsace devenir aussi allemande qu'elle avait été française jusque-là, et la terre des Kléber, des Kellermann, des Rapp et des Lefebvre confondre librement ses des-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1878.

tinées avec celles des vaincus de Valmy et d'Iéna. Ces prévisions ont été déjouées; plus de neuf années se sont écoulées, et l'Alsace continue, comme aux premiers jours, à opposer froidement au conquérant une résistance passive que l'habitude a rendue invincible.

On donne ordinairement de ce fait une explication qui n'a rien que de flatteur pour les Alsaciens, puisqu'elle en attribuerait tout le mérite à l'ardeur de leur patriotisme. L'avouerons-nous pourtant? cette explication nous paraît trop haute pour être tout à fait satisfaisante. Ce n'est certes pas nous qui tenterons de contester la beauté du spectacle qu'ils nous donnent, et qui excite les sympathies des uns et les colères des autres; nous nous reprocherions d'atténuer ce qu'il offre de consolant à ceux qui aiment à se faire de l'espèce humaine une idée assez élevée pour croire qu'elle porte en elle quelque chose de mieux qu'une aveugle et passive soumission à la force matérielle et un entraînement instinctif à devenir la complice du succès. Mais, si large que l'on fasse la part à ces beaux sentimens, qui sont assurément fréquens en Alsace-Lorraine, il convient d'apprécier humainement les choses humaines et de ne point chercher uniquement les causes de cette résistance à la germanisation dans un désintéressement et une patriotique abnégation qui seraient, en vérité, sans précédent dans l'histoire. C'est affaire aux journalistes et aux politiques en chambre de prêcher la lutte à outrance, en dépit de toute autre considération; il ne leur en coûte rien, et ils y gagnent au contraire matière à de beaux développemens et au renom de bons patriotes. Mais dans la vie réelle, les choses se passent autrement. Un peuple ne vit pas d'abstractions et ne se nourrit point de phrases. Ils sont rares en tous temps et dans tous les pays les caractères mâles et résolus, prêts à tout sacrifier plutôt que de capituler avec leur conscience, et en Alsace-Lorraine l'émigration qui a été la conséquence forcée de l'option a beaucoup réduit le nombre de ces caractères exceptionnels. Comme l'écrivait Vauban, à propos de la révocation de l'édit de Nantes : « ... Les faibles cèdent, se convertissent et supportent volontiers mille maux. Les autres, les énergiques, ceux qui représentent le pays dans ce qu'il a de plus viril, vont porter ailleurs leurs forces et leur industrie. » Toujours et en tous lieux, la majorité, la foule se compose de neutres, peu portés à se déterminer par de purs sentimens; jamais ils ne s'élèvent bien longtemps ni bien haut au-dessus du terre-à-terre de l'existence étroite dans laquelle ils sont confinés, et l'indifférence leur tient lieu de philosophie toutes les fois qu'il n'y a pas pour eux d'intérêts personnels en jeu.

Cela est vrai surtout dans un pays de petite propriété comme l'est depuis longtemps l'Alsace, dans une région aussi essentielle-

ment agricole que le ci-devant département du Bas-Rhin, où l'immense majorité de la population est retenue au sol qui l'a vue naître, non pas seulement par l'affection qu'inspire le foyer natal, mais par le sentiment plus tyrannique du propriétaire dont toute la subsistance dépend du modeste champ qu'il cultive de père en fils. On ne peut se faire une idée juste de l'énergie d'action que ce sentiment devait exercer qu'en sachant à quel degré extraordinaire est arrivé en Alsace le morcellement de la propriété agricole. Lors de l'enquête de 1866, les 560,000 hectares qui forment la superficie totale du sol cultivable de cette province se trouvaient émiettés en 2 millions de parcelles, de 12 ares en moyenne, dans le département du Bas-Rhin et en 1,600,000 parcelles dans le Haut-Rhin. 180,000 familles se partageaient ces lopins de terre. Sur 67,000 ouvriers agricoles chefs de famille, les cinq sixièmes au moins étaient eux-mêmes propriétaires de parcelles. On comptait alors, dans le Bas-Rhin, sur 277,000 cotes foncières, 67,589 cotes au-dessous de 1 franc, 93,636 de 1 à 5 francs, 40,000 de 5 à 10 francs et 5,000 seulement au-dessus de 100 francs. Dans le Haut-Rhin, sur 174,000 cotes, il y en avait 100,000 inférieures à 10 francs, 52,000 de 50 à 100 francs et 3,200 seulement qui fussent supérieures à 100 francs (1). Comme le font observer les auteurs à qui nous empruntons ces chiffres et qui avaient personnellement présidé à l'enquête agricole en Alsace, « il serait difficile de pousser plus loin l'émiettement du sol, » et cependant, depuis 1866, cet émiettement a encore progressé par l'effet naturel des partages entre héritiers et de l'aisance (je parle d'autrefois!) du cultivateur alsacien qui ne laissait échapper aucune occasion de satisfaire sa passion innée pour la propriété foncière.

Il n'est sans doute pas besoin de faire ressortir les facilités que, sans compter tant d'autres chances favorables, cette situation de la propriété rurale en Alsace offrit à l'action administrative pour tenter de gagner des populations ainsi rivées en quelque sorte sur le territoire et dont l'horizon et les rêves s'arrêtaient aux limites de leur champ et au clocher de leur village. Cependant, même dans ces campagnes d'Alsace, pour lesquelles le français n'a jamais cessé d'être une langue étrangère et qu'on représente parfois comme le mieux converties à leur nouvelle destinée, l'administration allemande ne peut encore, après dix ans d'efforts continus, se vanter d'avoir remporté que ce qui s'appelle par euphémisme des « succès d'estime. » Le régime allemand y est subi plutôt qu'accepté; nulle part il ne s'est fait ni apprécier ni aimer.

(1) MM. Tisserand et Lefébure, *Étude sur l'économie rurale de l'Alsace;* Paris, 1869, chapitre VI.

C'est que l'Allemagne, dans la voie où elle s'est engagée, depuis l'heure fugitive et déjà lointaine où la victoire et la fortune l'ont comblée, renonçait pour elle-même et pour tous ceux qui partageraient son sort à la possibilité de satisfaire de longtemps les besoins de la vie économique et sociale d'un grand peuple. Si, toute puissante et séduisante qu'elle parût, elle s'est montrée incapable de s'assimiler les Alsaciens qu'elle avait revendiqués comme frères, il faut chercher la cause première de l'avortement des multiples efforts qu'elle a tentés jusqu'ici et qu'elle pourra tenter encore pour essayer de germaniser sa conquête dans la poursuite où elle s'est engagée d'un idéal historique tout à fait vide de sens pour les Alsaciens et pour les Lorrains, idéal décevant qui lui a fait à elle-même lâcher la proie pour l'ombre et abandonner un présent tolérable et approprié à son génie, pour essayer de renouer la chaîne des temps et faire revivre, sous les Hohenzollern, au prix même de ses libertés, de sa tranquillité et de son bien-être, les beaux jours de l'empire des Hohenstaufen. L'incompatibilité radicale et profonde qui éloigne l'Alsace-Lorraine de l'Allemagne, la cause de divergence qui domine et embrasse toutes les autres, c'est qu'avec ses tendances actuelles l'Allemagne moderne n'a rien d'une nation moderne. Le mouvement qui l'emporte d'une si irrésistible façon dans l'orbite de la Prusse n'a rien de celui d'un peuple qui secoue ses entraves pour s'avancer vers un avenir meilleur et plus conforme à ses besoins. L'Allemagne s'efforce au contraire très délibérément de retourner le plus qu'elle peut vers le passé, par pure dévotion à ses traditions de race.

C'était là au surplus la conséquence logique et forcée du mouvement tout historique qui l'a jetée dans les bras de la Prusse, à qui elle doit d'avoir vu le jour du triomphe. Il y a dix ou quinze ans, l'Allemagne était heureuse, heureuse du moins de ce bonheur qu'on attribue aux peuples qui n'ont pas d'histoire, vivant à leur guise, se développant librement selon leurs aptitudes et leur génie, sans jeter grand éclat, mais assez sages pour dédaigner la gloire et se dédommageant des vaines satisfactions qu'elle procure et fait payer si cher à ses adorateurs, par la jouissance des biens et des avantages plus réels qu'assurent des budgets équilibrés, des impôts modérés, une vie large et facile et des gouvernemens paternels, qui, dégagés des soucis de la haute politique et confiés à des princes éclairés, n'avaient pas de plus chère préoccupation que de faire fleurir chez eux les sciences, les lettres, les arts, les bonnes mœurs et de faire grand dans la mesure de leurs petits états.

Tant de félicité laissait aux Allemands le loisir de rêver, et ils s'avisèrent de rêver grandeurs. Ils se sentaient humiliés de ne

compter pour rien dans le monde de la grande politique et méditaient cette légende qui annonçait le relèvement de leur race quand se réveillerait Barberousse, qui dormait depuis plus de six siècles au fond d'une grotte de Thuringe. Leur idéal était tout historique, tout métaphysique, pourrait-on dire, et tout symbolique : ils aspiraient à voir, — comment? personne ne le savait au juste, — la race germanique arriver, par le rétablissement de l'empire de Charlemagne et des Hohenstaufen et l'écrasement de la civilisation latine, à cette unité si souvent désirée et dont ils faisaient dépendre l'accomplissement de la mission civilisatrice pour laquelle ils se croient nés. Leurs âmes impressionnables étaient dévorées par une indicible *Sehnsucht :* non contens d'être *quelqu'un,* ils aspiraient à devenir *quelque chose,* et pour réaliser ce rêve, auquel se rattachaient pour eux les promesses de l'âge d'or, ils étaient prêts à tous les sacrifices.

On sait le rôle considérable que l'école historique allemande a joué pour préparer de longue main cette évolution. Aux élans farouches des Arndt, des Rückert et des Kœrner avait succédé une propagande scientifique moins bruyante et moins vive, mais plus efficace. Pendant cinquante ans historiens, géographes, linguistes, philologues, ethnographes, anthropologistes, archéologues se sont employés à l'envi, chacun dans sa spécialité, à délimiter la sphère du pangermanisme et à dresser le bilan de ses revendications. Ils y ont apporté une conscience et un esprit de suite véritablement germaniques et n'ont rien laissé traîner, dans cette œuvre patiente de redressement et de démarquage, conçue au point de vue teuton. A l'Europe ils ont pris Charlemagne, Shakspeare à l'Angleterre, l'art gothique à la France, à l'Inde la race blonde des Aryas et le sanscrit, qui n'est, comme chacun sait, que du tudesque qui s'ignore.

. . . . . Cette histoire,
Enfans, il ne faut pas la juger, mais la croire.

L'Allemand a toujours eu un faible pour les contes de nourrice, et sa manie historique paraissait au demeurant assez inoffensive. Qui donc, à l'ouest du Rhin et au sud du Danube, se soucie aujourd'hui d'Arminius, des Chérusques et des Marcomans et, à part peut-être quelques lycéens qui rêvent pendant les trois premiers mois de l'année scolaire aux voluptés de l'orgie traditionnelle du 28 janvier, qui donc s'avise de mêler le souvenir de Charlemagne aux choses du jour? La Prusse, aidée de ses docteurs, pouvait en prendre d'autant plus à son aise en ces matières, qu'elle était excusable de mal les connaître, n'étant pas encore née quand tout cela se passa.

Ce fut en effet un mouvement tout prussien, conçu dans l'esprit

prussien, au sein des universités qui ont toujours été pour la Prusse les principaux laboratoires de sa politique et de sa puissance. Ce que Berlin et un peu plus tard Bonn avaient opéré dans ses propres provinces, les élèves formés à ces deux écoles sont allés le répandre dans le reste de l'Allemagne. Après que ces missionnaires d'un genre nouveau, envoyés partout, de Kiel à Tubingue et de Heidelberg à Leipsig, eurent préparé les voies tantôt en exaltant par leurs enseignemens le sentiment national, tantôt en l'humiliant surtout par le spectacle de l'abaissement et de l'impuissance où il était tombé; après que les doctrines de cet évangile nouveau, mises à la portée des humbles et des petits, se furent infiltrées pendant un demi-siècle jusque dans les moindres écoles de village et les campagnes les plus reculées, la Prusse entra en scène. Si peu Allemande elle-même, elle connaissait bien les Allemands. Elle savait que pour donner à ce peuple la cohésion et la force d'impulsion dont il avait si longtemps manqué, pour arriver à le grouper et à le mettre d'accord, c'était mal s'y prendre que de lui faire discuter des articles de constitution et que le vrai moyen de réunir en un seul corps cette nation de quarante millions d'individus, capable de fournir au besoin deux millions de soldats, c'était de lui promettre une satisfaction historique, greffée sur l'espoir d'une revanche séculaire à remporter sur l'ennemi héréditaire. Avec l'orgueil de race, il fallait trouver un prétexte pour émouvoir en lui le patriotisme de tribu, fait de haines, de jalousies et de rancunes, le seul dont soient encore capables les Allemands, qui ont vécu trop divisés, trop étrangers à eux-mêmes pour concevoir cette forme plus élevée et vraiment moderne d'un patriotisme fondé sur l'émulation et sur des sentimens généreux et humains. L'Allemagne en est toujours à la formule d'Arndt : « Où est la patrie de l'Allemand? Aussi loin que la langue allemande résonne et que le nom français est exécré. » Aussi était-ce un programme d'un singulier attrait pour tout cœur allemand celui que proclamait la politique prussienne de poursuivre l'écrasement de la France, tenue pour ennemie héréditaire en vertu d'une accumulation artificielle de griefs remontant jusqu'aux temps de Charles d'Anjou et de Louis XI, de lui arracher des « frères allemands » qu'elle retenait captifs et de fonder sur ses funestes ruines le triomphe du germanisme sur le romanisme personnifié dans la race latine.

C'est à réaliser cette troisième partie du programme que l'Allemagne travaille depuis neuf ans, sans grand succès jusqu'à présent. La Prusse s'en désintéresse ou se tient tout au moins discrètement à l'écart, et elle a pour cela ses raisons. Elle a rempli sa tâche nationale et accompli la partie essentielle de son œuvre en rendant aux Allemands le service de refaire à sa propre taille l'empire de

Barberousse et de réveiller Teutonia. A eux maintenant de régler les menus détails du ménage. Elle s'en voudrait de paraître contrarier les « aspirations » allemandes, dont elle a toujours eu grand soin de distinguer son intérêt propre : intérêt et aspirations peuvent parfois marcher de conserve, mais ils ne se confondent jamais, car la Prusse, qui sait nettement ce qu'elle veut et où elle va, a mieux que des aspirations, et n'a de goût que pour le réel, le tangible, le palpable. M. de Bismarck, qui dirige en sceptique une politique un peu mystique qui plaît aux âmes allemandes, aime à se dire Prussien avant tout. Il a fait attribuer à son maître l'empire, déclaré héréditaire dans la maison de Prusse, et le commandement suprême des troupes confédérées; cela lui suffit, car il est sûr avec cela que rien d'allemand ne pourra désormais l'entraver dans ses plans. Il s'est réservé à lui-même la politique extérieure, qui se résume à entretenir la haine de la France et à ne pas reculer devant des puérilités et des erreurs politiques pour satisfaire cette passion allemande, si utile aux visées prussiennes. Quant au reste, et tant que l'intérêt prussien n'est point directement en jeu, c'est affaire aux Allemands eux-mêmes de l'arranger, à l'aide des lumières des représentans des états au conseil fédéral et des députés de la nation au Reichstag.

Alors devait se révéler une fois de plus l'impuissance bien réelle et maintes fois constatée de ce peuple méditatif à sortir des formules pour entrer dans les faits et à savoir sacrifier ou adapter ses théories aux nécessités de la vie pratique. C'est là un des côtés les plus marquans du génie de la race germanique : autant elle est hardie dans ses conceptions, autant elle a toujours été inhabile à les réaliser et incapable d'en déduire les conséquences applicables à l'organisation sociale. La réforme de Luther en est un exemple fameux : tandis que ce grand mouvement d'émancipation, sorti de la cellule d'un moine saxon, transformait l'Angleterre et préparait la puissance des États-Unis d'Amérique, l'Allemagne elle-même n'en a retiré que l'anéantissement politique où l'a plongée la guerre de trente ans et n'en retient aujourd'hui que le joug tyrannique d'une étroite orthodoxie. Aussi longtemps que l'Allemagne est restée divisée et morcelée, elle aimait à porter au compte de son impuissance politique cette incapacité à s'organiser et à faire sentir au dehors ce qu'elle vaut. Maintenant que la voilà puissante et redoutée entre toutes, cette même incapacité subsiste, puisque le monde entier, l'Alsace-Lorraine surtout, est encore à attendre des marques de la force d'expansion et de l'influence morale et sociale de cette nation à laquelle son sort est lié désormais.

Cette inaptitude des Allemands à se constituer en un corps social

tient en effet à des causes tout autres et plus profondes que celles qui résultaient de son ancien émiettement politique. La principale de ces causes c'est que, n'ayant jamais vécu, à aucune époque de son histoire, de la vie sociale d'un grand état, l'Allemagne est restée étrangère à cette lente élaboration qui a engendré, par des transformations successives, les conditions d'existence des nations modernes. Elle-même n'a jamais formé, comme peuple, qu'une juxtaposition confuse d'intérêts de clocher, toujours jaloux, souvent contradictoires. Aussi les élémens de l'existence sont-ils restés chez elle essentiellement simples, et avec eux les formes sociales, car seule la lutte ardente pour l'existence au sein d'une société parvenue à toute l'intensité de la civilisation et de ses exigences soulève les problèmes graves et compliqués dont la solution pressante s'impose, au jour le jour, à l'homme d'état et au législateur. — L'Allemand s'est toujours volontiers contenté de ces franchises locales et de ces libertés bourgeoises qui florissaient particulièrement au moyen âge et que ses gouvernans ne lui ont jamais marchandées. Elles suffisent à l'épanouissement de son individualisme, qui forme l'essence même de ce peuple, et dont le particularisme et le fédéralisme ne sont que des variétés, où se reflète encore la même et perpétuelle distinction, si foncièrement germanique, entre le *moi* et le *non-moi*.

Cette existence fermée, repliée sur elle-même, jointe aux goûts simples et à l'humeur résignée des Allemands, ainsi qu'à une vie suffisamment large et facile sans grands tracas, n'était pas faite pour susciter une véritable classe moyenne, au sens politique du mot, parvenue à l'aisance par son propre labeur, à l'indépendance par ses propres efforts et à la perception nette des nécessités sociales et des sacrifices qu'elles exigent par le souvenir des luttes qu'il lui a fallu soutenir. Ce ne sont point là choses allemandes. Quand l'Allemand étouffe ou meurt de faim chez lui, il émigre... il émigrait du moins, avant que la législation militaire introduite par la Prusse y eût mis obstacle; — quitter ses foyers pour aller chercher fortune à l'étranger ne coûte pas à ces populations qui ont conservé, avec les vertus prolifiques d'une race jeune, cette facilité de déplacement que d'aucuns admirent et qui n'est pourtant qu'un dernier vestige de l'état nomade.

D'un autre côté, cet éparpillement de la race en cent groupes politiques divers a empêché qu'il ne s'en dégageât une véritable opinion publique. En Allemagne, l'opinion publique est nulle ou tout au moins inerte. Le flot allemand ne *porte* pas : la haine de l'étranger, la peur de l'envahisseur, peuvent le soulever momentanément, mais, rendu à lui-même, il s'abîme sous son propre poids et se

neutralise par sa propre action. Ceci est un reste de l'esprit féodal, dont les Allemands sont encore tout imbus. Bœrne a dit d'eux que « quand ils sont douze ensemble, ils forment une douzaine, et que, si un seul les attaque, ils appellent la police. » Ne reconnaît-on pas dans cette incapacité de s'assister, de s'entr'aider, comme aussi dans ces habitudes d'espionnage et de délation, considérées comme l'accomplissement d'un devoir civique, un héritage traditionnel des mœurs d'une époque où le manant se donnait corps et âme à son burgrave, qui lui promettait en retour aide et protection ? Et n'est-ce pas, d'autre part, un reste aussi de l'esprit du vieux temps que ce culte de la force physique et ce respect de l'argent, que les Allemands confondront toujours dans une même dévotion, comme les confondait leur vieille langue dans le même mot : *reich*, qui voulait dire tout à la fois riche et puissant ? C'est très sincèrement qu'ils n'ont rien compris à cet élan, — qu'ils tenaient pour folie, — des Alsaciens et des Lorrains préférant courir au-devant de la misère et de toutes ses risques plutôt que de se jeter dans les bras d'un vainqueur triomphant et chargé de butin. Restés sujets, ils ne perçoivent encore que confusément ce qui leur manque pour devenir des citoyens. La classe des producteurs, qui est le fondement même des sociétés modernes, car elle contribue le plus efficacement, par intérêt propre, à la prospérité matérielle des états, est encore en Allemagne dominée et refoulée par la noblesse, militaire ou terrienne, et par cette foule de théoriciens, professeurs et docteurs, sorte de clergé laïque que les universités épanchent sur le pays en flots intarisssables.

Quand il s'est agi de régler l'ordre de choses nouveau dont l'incubation était due à ces mêmes universités, rien n'a paru plus naturel que de s'en remettre surtout aux docteurs pour organiser cette grande Allemagne qu'ils avaient inventée. Par malheur, la profondeur dont ils font profession est singulièrement dénuée de sens pratique. Ayant ouï dire que la vérité habite au fond d'un puits, chacun parmi eux creuse son trou dans l'espoir de l'y découvrir, mais quand d'aventure quelque événement les rappelle à fleur de terre, les réalités du monde extérieur les déconcertent, et tout leur apparaît si inattendu et si neuf qu'il leur arrive, dans leurs étonnemens, de s'élancer bravement à la découverte de la Méditerranée. Que de terres inconnues se sont ainsi révélées à eux en Alsace-Lorraine ! Leur soin le plus pressé est de tout ramener d'abord à un système; ce n'est pas un Allemand qui se fût jamais avisé de démontrer le mouvement en marchant. Ils se cantonnent dans l'absolu des formules, alors que tout, dans la vie sociale, tend de plus en plus à devenir relatif, à mesure que les intérêts s'entrecroisent et que

l'organisme se complique. Il était digne d'eux d'imaginer ce qu'ils appellent le socialisme de la chaire, croyant qu'il suffirait pour vaincre l'hydre de l'enfermer dans quelques théorèmes. Le moindre défaut de leurs conceptions est de n'être point prises dans la vie réelle, de n'être pas *vécues*. Impuissans à pratiquer leurs maximes, ils sont d'autant plus prompts à maximer leurs pratiques et à les faire passer pour la vérité même : au lieu de législateurs, ils se font glossateurs. Ne sachant innover, ils ont refait : c'était au surplus la conséquence naturelle de leur éducation historique, qui leur indique l'idéal de la grandeur allemande non point dans l'avenir, mais dans le passé. La consécration du succès donnée par la victoire à leurs enseignemens leur tient lieu de preuve de la supériorité de la civilisation allemande. De l'Allemagne triomphante devait découler le triomphe du germanisme. Tout, jusqu'aux curiosités sympathiques des Français pour un état social si différent de leur rigoureuse centralisation, confirma l'Allemagne dans sa foi en sa mission : elle se plaisait à voir dans ces éloges un hommage involontaire que rendait la corruption latine à la suprématie intellectuelle, morale et sociale de la race germanique. « Tout refaire à l'allemande » est ainsi devenu la devise des patriotes de l'école de M. de Treitschke, sans que personne s'avisât de se demander si ce ne serait pas refaire beaucoup de choses contre le sens commun. J'insiste sur ce point, car c'est là même qu'est le nœud des insolubles conflits d'intérêts et de bien des malaises que l'introduction du régime allemand a causés en Alsace-Lorraine. Ce régime a commencé par faire une sotte guerre, — que M. de Manteuffel dit regretter, — à la plupart des institutions et des usages que cette province tenait de la France, sans examiner si ces choses qu'il extirpait ainsi avec ardeur, comme étant d'origine « latine, » ne seraient point par hasard la formule la moins imparfaite des exigences des sociétés modernes et des nécessités économiques des peuples civilisés, quels qu'ils soient. Dans leurs puériles préoccupations de suprématie de race, les Allemands oublient trop qu'encore aujourd'hui c'est de la civilisation latine que leur vient tout ce qui leur permet d'entrer en communication régulière avec le monde extérieur, comme l'attestent surabondamment leur langue savante qui, plus qu'en un autre pays, est demeurée le latin ; leur langue commerciale, dont la terminologie est tout italienne ; leur langue militaire enfin, qui est du français à peine travesti, comme l'est aussi leur langue ou plutôt leur jargon du bon ton et des belles manières.

Faire à l'allemande est synonyme de retourner au gothique, car l'Allemagne proprement dite est restée gothique jusque dans ses moelles, non pas seulement par l'écriture et la lettre moulée, mais

par ses mœurs, ses goûts, ses coutumes et sa législation. Étant en Europe la nation qui s'y est le plus longtemps attardée, elle a fini par se persuader que le gothique est d'essence germanique et le tient pour la portion la plus précieuse de son patrimoine. Un instant, par l'influence du grand Frédéric, ayant fait un effort, elle s'est élevée jusqu'au rococo; 1830 et 1848 lui avaient rendu le service, aujourd'hui méconnu, de la débarrasser d'une partie de ses bandelettes; le désir de redevenir fidèle aux traditions de sa race la pousse à s'y enserrer plus que jamais. J'en vais donner une preuve curieuse et toute récente, que fournissent les nouvelles lois judiciaires, dont l'application en Alsace-Lorraine sera longtemps pour ces contrées une cause de trouble et de perturbations profondes.

II.

L'unité d'organisation de la magistrature et l'uniformité de procédure devant les tribunaux comptent assurément au nombre des premiers besoins d'un état qui aspire à se constituer en corps social, puisque sans la garantie d'une bonne justice, il n'est pas d'intérêts privés qui ne restent livrés à tous les hasards. Pour l'Allemagne en particulier, où s'était développée et perpétuée en cette matière la plus extravagante bigarrure, peu de réformes étaient plus désirables et plus urgentes. Il convenait de procéder à cette réforme avec décision et netteté, si l'on voulait rendre au pays l'inappréciable service, dont l'esprit de routine pouvait bien gémir, mais dont la nation entière n'aurait pas tardé à reconnaître les bienfaits, de débarrasser l'Allemagne unifiée de l'amas contradictoire et confus d'institutions judiciaires qui remontaient, de degré en degré, jusqu'à l'antique justice patrimoniale vantée par Tacite, et qui ne variaient pas seulement d'état à état ou de province à province, mais parfois de canton à canton et même de ville à ville. Le mouvement libéral de 1848 avait élagué de quelques timides coups de cognée cet inextricable fourré féodal qui servait de refuge à tout un monde de parasites, mais la vigoureuse végétation allemande avait vite recouvert de ses lianes ces rares éclaircies, tant l'Allemand se plaît toujours et en toutes choses sous l'ombre de la feuillée touffue.

Maintenant que l'Allemagne, groupée en une seule famille, semblait ne plus rencontrer aucun obstacle qui l'empêchât de se donner des lois communes à toute la nation et qui fussent en harmonie avec ses vrais besoins, c'était le cas ou jamais d'interroger d'un esprit dégagé et « objectif » la masse des documens accumulés de

nos jours par les travaux de législation comparée, afin d'y puiser les principes reconnus pour s'adapter le mieux aux mœurs et aux usages des sociétés modernes, où le travail productif et libre a fait naître d'autres besoins que n'en comportait le régime des castes et des privilèges. Sous ce rapport aussi, la législation française, étant la plus récente dans son ensemble et peut-être la moins imparfaite, pouvait utilement servir, tout au moins de modèle, dans sa conception claire, simple et harmonique. Elle avait d'ailleurs le mérite de n'être pas tout à fait étrangère à l'Allemagne, puisque, longtemps avant l'annexion de l'Alsace-Lorraine, elle était demeurée en vigueur sur les deux rives du Rhin et qu'elle a régi, jusqu'à ces derniers mois, une population compacte de dix à douze millions d'âmes, groupée des confins de la Hollande aux confins de la Suisse, dans les provinces qui comptent incontestablement au rang des plus industrieuses, des plus prospères, des plus éclairées et, pour tout dire, des plus civilisées du nouvel empire. La preuve était donc faite que cette organisation judiciaire, quoique d'inspiration française, s'adaptait fort bien aux exigences du génie germanique et que, si les habitans de Cologne s'en louaient, il n'y avait aucune raison plausible pour que ceux de Rostock ne pussent pas s'y faire. Son seul vice, vice irrémédiable, était d'être dans ces régions un reste de l'influence française : c'était assez pour la faire condamner sans merci. Où est aujourd'hui le docte Allemand qui hésitera, ayant la liberté du choix, à sacrifier le simple et le pratique, réclamés par l'intérêt commun, à la satisfaction toute scientifique de remonter aux sources, d'interroger les lois barbares, les capitulaires de Charlemagne et les miroirs de Saxe et de Souabe, et de pouvoir se dire que toutes les parties de l'œuvre à laquelle il a eu la fortune de collaborer trouvent leur justification dans les pures traditions de la race germanique, « arrivée pour la première fois à la plénitude de la conscience de son *moi ?* »

Aussi, un premier projet, élaboré par une commission spéciale de jurisconsultes et de magistrats, approuvé lui-même par le conseil fédéral, n'eut-il pas l'heur d'agréer à la commission des juristes du Reichstag, qui ne consacra pas moins de cent soixante-quatorze séances à essayer de le rendre « historiquement » irréprochable ; mais comme, du même coup, il était devenu absolument incohérent, praticiens et historiens ne réussirent à se mettre finalement d'accord qu'à l'aide d'un « compromis, » ce qui est la pire façon de faire de bonnes lois organiques. Il n'entre pas dans mon sujet, et ce ne serait pas ici le lieu d'entreprendre l'examen critique des nouvelles l is judiciaires allemandes. Le seul point qui importe

est de rechercher si, dans cette circonstance encore, les Alsaciens-Lorrains ont sujet de se féliciter de faire partie d'une nation qui se donne de telles lois et s'il n'en résulte pas plutôt pour eux un retour en arrière qui les fait, comme presque en toutes choses, rétrograder de plusieurs générations, sinon de plusieurs siècles.

Citons d'abord, pour n'avoir plus à y revenir, quelques points de détail. Les innovations imposées par ces lois n'ont rien laissé subsister en Alsace-Lorraine, ni au civil, ni au criminel, du parallélisme établi par la législation française entre la division judiciaire et la division administrative du pays, ainsi que dans l'échelle de la compétence et des recours, suivant la nature des affaires ou des infractions. Sous prétexte de décentraliser la justice en rapprochant le juge du justiciable et de faire retour à la pure doctrine germanique du juge unique, les justices de paix ont été érigées, sous le nom de tribunaux de bailliage, en véritables tribunaux de première instance. Ces tribunaux constituent le vrai pivot de l'organisation nouvelle, car leur action ne reste point limitée aux menues affaires civiles, mais s'étend au jugement des délits les plus fréquens, moyennant l'adjonction de bourgeois qui, sous le nom d'*échevins*, assistent le juge ou bailli, non pas comme jurés, mais comme assesseurs. Cette réminiscence du droit carlovingien a été introduite dans la loi sur la proposition du docteur de Schwarze, député au Reichstag et procureur général du royaume de Saxe, qui a consacré toute une existence déjà longue à plaider la cause des échevins. Je ne vois que lui qui puisse nous dire si ce sont les *scabini* des capitulaires ou les *rachimbourgs* du droit franc qui lui ont suggéré l'idée de cette restauration. La chose, au surplus, importe peu ; ce qui est sûr, c'est que l'institution fonctionnait déjà à Strasbourg même, il y a juste neuf cents ans, exactement comme elle vient d'être rétablie depuis six mois. Voici, en effet, comment s'exprime le premier statut municipal octroyé à la commune de Strasbourg en 982 : « Le bailli connaîtra des vols, injures et dettes pécuniaires; il s'adjoindra deux juges ou échevins, qui devront être gens probes, afin que tout bourgeois puisse comparaître avec respect devant cette juridiction. » Et le document ajoute : « Le lieu des assises du bailli et des échevins est la place publique; l'huissier ira, nommant le demandeur, sommer de vive voix le défendeur à comparoir, partout où il le pourra rencontrer. »

La poste aux lettres ayant été inventée depuis le xe siècle, et étant même devenue depuis peu, en Allemagne, institution de l'empire qui en retire d'appréciables ressources, le législateur moderne a imaginé de faire concurrence aux huissiers en permettant de remplacer, pour les assignations, la citation « parlant à la

personne », par l'envoi d'un pli chargé, ce qui peut s'appeler faire la part du progrès et du budget; — mais il a décidé en même temps qu'échevins et baillis tiendront périodiquement des audiences ambulantes ou foraines, hors du lieu ordinaire de leur siège. Grâce à ce retour inattendu à des mœurs d'un autre âge, on va revoir sans doute les plaideurs s'ajourner sur la place publique du village voisin, à l'heure de l'arrivée du train ou de la « correspondance » qui amènera ces juges pédanés, et l'antique expression : « Attendez-moi sous l'orme, » reprenant toute son actualité, cessera d'être en Alsace-Lorraine une simple façon de se moquer des gens. Ces sortes de choses ne se voyaient plus guère que dans les opérettes, mais au fond, ce n'est qu'un pli à prendre, des habitudes à changer, une éducation moyen âge à refaire. L'inconvénient serait minime si à ces restitutions bizarres ne s'ajoutaient des retours à l'antique d'une bien autre gravité et qui ne peuvent s'expliquer, de la part de législateurs faisant profession d'hommes éclairés et sérieux, que par une véritable frénésie archéologique.

Désormais en Alsace-Lorraine, comme dans l'Allemagne entière, la preuve testimoniale l'emportera sur tout autre moyen de preuve, même sur celle résultant de contrats passés devant notaire, tout comme si nous nous trouvions encore au bon temps où l'écriture était restée le privilège des clercs. Ce régime, auquel l'Allemagne retourne sans paraître en soupçonner les vices et les dangers, a été aboli en France depuis plus de trois siècles, par l'ordonnance de Moulins, de 1566. D'un autre côté, la nouvelle législation allemande n'admet et ne reconnaît, comme sûreté et garantie des conventions, d'autre privilège que celui que procurera le gage réel. Ici le législateur de la moderne Allemagne revient tout uniment au droit rudimentaire que les invasions des barbares avaient substitué à la loi romaine, à une époque de violences, où le pouvoir social, morcelé et sans force, impuissant à garantir et à faire respecter les droits et les intérêts légitimes de chacun, devait se résigner à laisser aux individus le soin de se faire justice. C'est l'application aux intérêts privés de la maxime : « La force prime le droit » et de l'aphorisme : *Beati possidentes*, tous deux si profondément germaniques. Visigoths, Bourguignons et Lombards obéissaient déjà il y a longtemps à cet instinct qui pousse l'Allemand à prendre des sûretés réelles, à faire peu de cas des promesses et des simples écrits, — rappellerons-nous l'article 5 du traité de Prague? — et à ne tenir pour acquis que ce qu'il tient sous son poing. Mais on devine ce que va devenir le crédit, par ce retour aux usages d'une époque où l'autorité de la loi et la foi aux contrats n'étaient que vains mots, et comment cet instrument délicat, d'invention toute moderne, s'accommodera malaisément d'un régime n'offrant d'autre garantie à

l'exécution des conventions entre particuliers que le prix de la course assuré au créancier le plus agile et le plus intraitable. Ou bien la constitution d'un gage deviendra l'accompagnement obligé de tout contrat, ce qui sera étouffer dans son germe la force d'action et l'élasticité que le crédit procure à la fortune publique et privée dans toute société bien organisée; ou bien le débiteur, auquel le juge n'a même plus le pouvoir d'accorder aucun délai pour acquitter sa dette, cherchera le plus vite possible son refuge dans sa mise en faillite, rendue par le législateur aussi séduisante que possible, comme je le montrerai tout à l'heure et qui est devenue accessible même aux non-commerçans. C'est au point que le Landesausschuss, qui en cela a vu certainement trop en noir, a exprimé la crainte qu'en Alsace-Lorraine les greffiers de justice de paix ne pussent plus suffire à l'énorme besogne de l'apposition des scellés et qu'il a proposé d'y employer aussi les huissiers, privés tout à la fois par la concurrence que va leur faire la poste impériale d'occupations et de ressources.

Telles sont quelques-unes des principales innovations que les lois judiciaires allemandes viennent d'introduire en Alsace-Lorraine. Je n'en finirais pas si je tentais d'énumérer toutes les objections que soulève en foule cette législation, qui semble avoir pris à tâche de ressusciter des vieilleries si bien oubliées qu'on a perdu jusqu'au souvenir des inconvéniens et des vices qui, sauf peut-être dans quelques cantons de l'Allemagne, les avaient fait universellement abandonner. Oh! les intentions des auteurs de cette scrupuleuse restauration d'après l'antique étaient assurément excellentes, mais il semble qu'ils aient trop identifié dans leur esprit l'Allemand de nos jours avec le vertueux Germain de Tacite. N'est-ce pas, par exemple, se faire de la moralité allemande une idée un peu exagérée que d'espérer que la crainte des peines du faux serment ou de la subornation des témoins suffira toujours pour empêcher les plaideurs d'abuser de l'étrange libéralité avec laquelle la preuve testimoniale est admise? Semblable illusion avait déjà égaré, en 1871, les rédacteurs du code pénal allemand, si bien qu'on agite aujourd'hui avec le plus grand sérieux la question du rétablissement des peines du fouet et de la bastonnade, comme vrai remède à l'insuffisance croissante des prisons qu'encombre une population de pensionnaires encouragés à la récidive par les misères du temps et par une loi pénale trop bénigne. A cet égard, la nouvelle organisation judiciaire aura du moins d'utiles effets, car elle a prescrit la création d'une prison auprès de chaque tribunal de bailliage, disposition qui a valu à l'Alsace-Lorraine un supplé-

ment de soixante-seize maisons d'arrêt toutes neuves, dont la construction a été mise à la charge des communes.

Je ne voudrais pas fatiguer le lecteur en m'attardant outre mesure sur ce sujet un peu ardu. Toutefois pour un pays comme l'Alsace-Lorraine, qui a si longtemps joui des bienfaits de la législation française, où, par le développement de la vie économique et sociale et grâce au morcellement de la propriété, les transactions sont nombreuses et les intérêts multipliés à l'infini, la question est de trop d'importance, et les bouleversemens qui seront la suite inévitable de l'organisation judiciaire nouvelle sont trop menaçans pour que je ne signale pas encore quelques-unes de leurs plus funestes conséquences. L'esprit processif va se réveiller et se développer en proportion de la multiplication des tribunaux qu'une fausse idée de décentralisation met davantage à portée des plaideurs. Dans les campagnes, le rôle diminué qui est fait aux notaires, jusque-là conseils et confidens des familles, maintenant réduits, ou peu s'en faut, au rôle de simples scribes par la moindre autorité qui s'attache désormais aux actes dressés par eux, ouvre la lice à des concurrens au rabais, sans expérience ni moralité, qui exploiteront d'autant plus aisément l'innocence des gens simples, que la langue allemande est propice aux obscurités et aux ambiguités, que l'appel est indéfiniment admis et comprend trois degrés, et que, par la disparition complète pour un long temps du bienfait, si hautement reconnu en Alsace-Lorraine, où les procès étaient devenus rares, d'une jurisprudence solidement assise et nettement établie, il n'est pas si mince question qui ne redevienne pour la mauvaise foi une source intarissable de contestations.

C'est dans des circonstances semblables qu'au xve siècle, le roi Louis XI déplorait qu'en l'absence d'un droit certain, les gens d'affaires pussent se livrer « sans frein et sans contrôle à toutes les *pilleries*. » Tel est en effet, tout le fait prévoir, — et, signe caractéristique, ce sont surtout les juges allemands établis dans le pays qui l'appréhendent et le déplorent, — l'avenir que la nouvelle organisation promet à l'Alsace-Lorraine. Le salutaire contrôle remis par la loi française au ministère public a cessé de s'exercer; ce sont les parties elles-mêmes et non le juge qui dirigent la procédure; les questions de compétence sont, par l'introduction de procédures spéciales, devenues d'une complication singulière; il n'existe plus rien de cette exacte symétrie et de cette sage ordonnance qui introduisent dans les institutions un si grand élément de clarté, et dans cet épais fourré les arrangeurs d'affaires pourront braconner à leur aise aux dépens des gens naïfs et de bonne foi. Le seul frein que, dans sa sagesse, le législateur ait imaginé de

mettre aux abus trop certains auxquels prête son œuvre est la majoration des frais de justice dans une proportion si considérable qu'elle soulève déjà de toutes parts, après moins de six mois d'expérience, les protestations les plus vives. En Alsace-Lorraine, le produit de ces frais et amendes, qui jusqu'à l'an dernier n'a valu au trésor, tant que le tarif français était resté en vigueur, qu'un revenu annuel d'environ 100,000 francs, est estimé au budget de l'exercice courant à la somme de 2,152,000 francs! Ce n'est pas tout : par une conception tout à fait ingénieuse, on est parvenu, en multipliant les cas où les annonces judiciaires sont prescrites, à créer indirectement, sans bourse délier, dans toute l'étendue de l'empire, une sorte de « fonds des reptiles » au profit des journaux bien pensans. Ce ne sera point là pour eux une médiocre ressource si j'en juge par une de ces annonces que j'ai sous les yeux et qui notifie publiquement à l'intéressé, en *quarante-cinq* lignes de texte, une condamnation à *un jour d'arrêt* pour tapage nocturne!

Ce que l'Alsace-Lorraine gagnera à la nouvelle organisation judiciaire allemande est difficile à imaginer et impossible à dire; ce qu'elle y perd n'est malheureusement que trop manifeste. Si cette organisation peut être acceptée comme un réel progrès par les régions qui, comme le Mecklembourg, se trouvaient de deux cents ans en retard sur toutes les institutions modernes, elle fait au contraire reculer de plusieurs siècles des pays comme l'Alsace-Lorraine, auxquels sont ainsi arrachés du coup les inestimables avantages d'une législation à la hauteur des besoins sociaux. — Si encore, au prix d'un bouleversement si profond, dont on ne saurait prévoir dès à présent toutes les détestables suites, cette organisation introduite le 1er octobre 1879 dans l'empire entier avait procuré à l'Allemagne les bienfaits d'une véritable unité judiciaire des Vosges au Niémen! Mais de cette unité il n'y aura, après comme avant, que la trompeuse apparence, car il n'est point dans le caractère allemand de faire jamais table rase et de réédifier à neuf d'après un plan simple et bien conçu : ce sont là des procédés bons pour les races latines. L'Allemand, quand il rêve d'unité, n'entend pas la payer au prix des sacrifices qu'elle réclame; il n'admet l'idéal unitaire qu'en tant qu'il est conciliable avec l'individualisme allemand, le particularisme allemand, le fédéralisme allemand, et par-dessus tout avec les antiques traditions et coutumes allemandes, générales, provinciales et locales, dût le problème en rester insoluble. A l'occasion de la réforme judiciaire, chacun des vingt-cinq états particuliers a voulu sauvegarder ses prérogatives et retenir, même en pareille matière, ne fût-ce qu'une apparence de souveraineté en conservant le droit de régler à sa propre convenance les questions de dé-

tail. Dans ces circonstances, il n'y avait qu'un moyen de sortir de l'impasse : c'était, — qu'on me passe l'expression, — de sauter à pieds joints dans le tas de ces législations contradictoires, brisant sans scrupule, pour s'y faire une place, ce qu'elles pouvaient avoir d'harmonique et de sage. C'est le parti auquel le pouvoir central a fini par se résoudre; il a dicté son minimum d'unification judiciaire et, de cette manière un peu cavalière de légiférer il est résulté que, sous prétexte de simplification et de progrès, les nouvelles lois ont ajouté le bouleversement et la confusion à ce qui, pour être le chaos, était du moins localisé et avait pris, avec le temps et la pratique, une allure ordonnée et régulière. Il n'est pas une seule législation particulière qui se soit tirée indemne de cette violente intrusion; il n'en est pas une non plus à laquelle puissent suffire les principes généraux que les lois d'empire se sont bornées à fixer à grands traits. Toutes ont été faussées; aucune n'a pu être intégralement abrogée, et l'Allemagne conserve, comme devant, une vingtaine de codes de procédure. A chaque état de réparer chez lui les dégâts de son mieux, en accommodant aux principes nouveaux, auxquels il ne lui est pas permis de toucher, les débris pouvant encore servir dans sa législation propre.

En Alsace-Lorraine, cette tâche est échue à l'ancien Landesausschuss (ce fut son chant du cygne) et, c'est une justice à lui rendre, il ne s'est fait aucune illusion sur son peu d'aptitude à remanier ainsi, au pied levé, la grande œuvre, si harmonique et si coordonnée, des Tronchet, des Treilhard et des Portalis, pour réparer le moins mal possible la dévastation qu'y avaient opérée les exigences gothiques des nouvelles lois impériales. Que de morceaux il a fallu se résigner à sacrifier, dans cette œuvre de rapiécetage, afin de ne point multiplier outre mesure les contradictions et les antinomies qu'un travail aussi hâtif rendait presque inévitables! Laissant à la jurisprudence le soin de se débrouiller peu à peu, aux dépens des plaideurs futurs, le Landesausschuss s'est borné, en soupirant de mélancoliques hélas! à faire de larges trouées partout où la législation impériale entendait prendre pied. Une seule fois, il a résisté et poussé un énergique holà! auquel n'ont pu qu'applaudir ceux qui voient de près les pratiques commerciales que l'immigration allemande essaie d'acclimater en Alsace-Lorraine. Il ne lui a pas paru possible d'accepter sans restriction ni réserve le principe nouveau d'après lequel les incapacités civiles et politiques attachées à l'état de failli ne doivent durer que jusqu'à la terminaison des opérations que la déclaration de faillite entraîne. Le Landesausschuss a exigé qu'en Alsace-Lorraine tout au moins la réintégration du failli dans ses droits et capacités de citoyen n'eût jamais lieu de plein droit,

comme il arrivera dans le reste de l'Allemagne, et qu'elle nécessitât, en tout état de cause, une sentence judiciaire. Demander moins, alors que le code français, — qui passe pour draconien en cette matière, — est cependant à peine assez sévère pour avoir raison de la mauvaise foi qui tente de se coloniser en Alsace-Lorraine, alors que même les non-commerçans pourront recourir à ce moyen expéditif de se décharger de tout ou partie de leurs dettes, c'eût été, en effet, risquer d'ériger la faillite en moyen de parvenir. La restriction fort sage imposée par le Landesausschuss aura de toute façon pour utile conséquence d'exclure du corps électoral et des candidatures aux conseils électifs bon nombre des nouveaux immigrés qui, sans cela, auraient pu légitimement prétendre du même coup au titre de notables et aux avantages de faillis!

III.

Il n'est personne qui, toute question de sympathie ou d'antipathie politique mise à part, n'ait pu constater l'influence fâcheuse que le contact de la colonie allemande a exercée depuis neuf ans sur le niveau moral d'une contrée dont la population poussait volontiers l'honnêteté et la franchise jusqu'au scrupule et à la candeur. Si, de même qu'on juge un arbre à ses fruits, on devait juger de la « culture » allemande par ce qu'elle a le plus fait foisonner en Alsace-Lorraine, il faudrait lui attribuer comme marque distinctive l'esprit de mercantilisme et de lucre qu'exprime si justement le mot de *juiverie*. Cet esprit perce et se montre partout, en matière financière et fiscale aussi bien que dans les relations commerciales et privées. Qu'il s'agisse de l'intérêt particulier ou de celui du trésor public, tout un monde aux aguets est toujours prompt à venir grappiller dans la vigne d'autrui, bien avant que la vendange soit mûre. L'Allemand, tel qu'il s'est révélé aux Alsaciens, est essentiellement un parasite. Il songe moins à employer ses efforts et son intelligence à créer des richesses qu'à rêver aux moyens de prélever sa part sur celles que d'autres ont produites ou vont produire. Le négoce l'attire plus que l'industrie, et quand M. de Bismarck, dans son langage imagé, parle « d'honnête courtier » ou de « politique de pourboire, » il ne fait qu'emprunter ses figures et ses comparaisons au vif même de la société allemande.

Nous avons déjà signalé, dans notre précédente étude, les difficultés que, par suite de cette habitude passée à l'état de seconde nature, l'Alsace-Lorraine a rencontrées, même auprès de la grande industrie et du haut commerce d'outre-Rhin, pour nouer avec l'Al-

lemagne des relations d'affaires loyales et régulières. A l'époque où l'option pour la nationalité française enfiévrait Alsaciens et Lorrains, quelqu'un s'étonnait de l'ardeur que les israélites entre autres montraient à émigrer. « Ce n'est pas étonnant, répondit-on plaisamment; s'ils quittent la partie, c'est qu'ils se sentent incapables de lutter, sachant bien qu'en affaires un Prussien vaut deux juifs. » Ai-je besoin de dire que ce joli mot, que l'événement a si vite justifié, n'a quoi que ce soit de blessant pour les israélites d'Alsace et de Lorraine? Il y a longtemps que la pleine et franche émancipation dont la France les a fait jouir, et qui suffirait à expliquer leur reconnaissant attachement pour ce pays, leur avait permis de dépouiller les mauvais côtés de l'esprit retors qui est le propre des castes traitées en parias et que, dans l'Allemagne du Nord, où le milieu social est bien différent, chacun s'efforce d'imiter, sans distinction de croyance religieuse, parce qu'il a souvent conduit à la fortune. Seulement, n'ayant de l'israélite ni la souplesse, ni la sobriété, ni l'âpre économie, ni l'endurance sagace, ni l'esprit de solidarité, ni l'instinct du côté positif des choses, ni ce sens pratique qui a fait que la race d'Israël, tout en attendant avec ferveur son Messie, ne s'est pas crue dispensée pour cela d'être partout et toujours de son temps (ce qui suffirait à la distinguer de l'école historique allemande), l'Allemand, voulant faire comme les juifs, ne réussit qu'à faire le juif. Pour lui, le génie de la race sémitique, comme on dit au delà du Rhin, se résume dans le maquignonnage, et la législation elle-même semble conçue tout exprès pour favoriser dans cette voie la plus large concurrence. J'ai déjà fait voir à quel point les nouvelles lois judiciaires allemandes sont propices à la tribu des chats-fourrés et grippeminauds qui voudront exploiter les plaideurs. En matière économique, il n'y a pas exagération à dire, surtout quand on le considère au point de vue alsacien, que le régime qui se développe législativement depuis dix ans dans les limites de l'empire allemand ressemble beaucoup à celui du coulage organisé. Le plus clair des profits s'en va enrichir des légions d'inutiles intermédiaires, vivant commodément en parasites aux crochets du producteur, du consommateur ou de l'état, et souvent de tous trois à la fois. Ce que la seule loi monétaire de 1871 a déjà fait pour appauvrir et épuiser l'Allemagne est incalculable. L'état s'était cru fort habile en économisant quelques millions sur la frappe de l'or, sans songer qu'en créant ainsi une monnaie de mauvais aloi, que le marché universel n'accepterait qu'au poids, pour la refondre, les lois économiques se chargeraient de lui faire expier au centuple un profit si naïvement obtenu et qu'elles feraient lourdement peser sur le commerce allemand tout entier les vices d'un instrument

d'échange qui n'est vraiment apprécié que par ceux qui font profession de changeurs. L'introduction en Alsace-Lorraine de cette législation monétaire a eu pour double conséquence de renchérir de 20 pour 100, par la substitution du mark au franc, le prix de tous les objets qui se paient en menue monnaie et de faire perdre annuellement à la production 1 pour 100 de ses légitimes et médiocres profits, par suite des faux frais qu'entraînent les opérations du change pour le paiement des matières premières et des marchandises achetées ou vendues à l'étranger. Rien que l'industrie cotonnière de la Haute-Alsace subit de ce chef une perte sèche annuelle d'environ 8 millions de francs. Qu'on calcule, d'après cette donnée, à quel prix auront été obtenus les 30 ou 40 millions de marks portés en recettes au budget de l'empire comme profit réalisé sur la fabrication des monnaies d'or! — La nouvelle législation douanière, inspirée par des considérations purement fiscales et qui, en ces matières délicates sur lesquelles partout ailleurs on ne se décide qu'avec prudence, a si prestement rejeté l'Allemagne d'un régime de libre échange pour lequel elle n'était pas mûre, dans un système protectionniste improvisé et mal conçu, n'aura pas de meilleurs résultats, ni pour l'empire, ni pour les particuliers. Les nouveaux tarifs, trop faibles pour assurer au producteur une protection efficace, trop élevés pour permettre, dans le commerce de détail, le maintien des anciens prix, n'aboutiront en définitive, comme on s'en aperçoit déjà après une bien courte expérience, qu'à augmenter les bénéfices des intermédiaires, renchérir les articles de première nécessité, encourager la falsification des denrées et pousser au développement de la contrebande, sans donner à l'état un accroissement de ressources proportionnées à l'augmentation des frais de perception et de garde de la ligne douanière. Quand il s'est agi, il y a quelques mois, de déterminer le tarif d'importation des filés de coton, l'industrie alsacienne, libre-échangiste par tendance, demandait qu'au moment où, par une brusque évolution, la politique commerciale allemande se faisait protectionniste, il fût pris au moins des mesures propres à compenser pour les fabricans les entraves qui allaient lui être imposées dans l'intérêt du fisc. Elle voulait que la porte fût ouverte ou fermée; on l'a laissée entr'ouverte, de telle sorte que la concurrence anglaise, la seule vraiment redoutable pour l'industrie alsacienne qui lutte de perfection avec elle, pourra continuer à envahir librement de ses filés fins le marché allemand et rendre la lutte impossible, car les charges qui pèsent sur la production en Allemagne ne cessent de s'accroître en raison inverse des bénéfices. Et pourtant le marché allemand, même exclusivement réservé à

la fabrication indigène, ne pourra de longtemps suffire à alimenter une industrie sérieuse et soucieuse de progrès, comme l'est l'industrie alsacienne. Si dans d'autres pays le régime protectionniste est souvent un excitant énergique pour le perfectionnement des produits et des procédés de fabrication, en vue de se préparer à la concurrence universelle, en Allemagne le résultat de ce régime sera tout différent. Ce n'est point la qualité, mais le bon marché du produit qui y séduit l'acheteur; ce qu'on appelle la puissance de consommation et qui est un des signes les plus certains de l'aisance générale, y est encore très faible et tend plutôt à décroître qu'à grandir; la loi que le marchand impose au producteur n'est pas de faire le mieux possible, mais au meilleur marché, dût-il prostituer son industrie à ne fabriquer que de la pacotille. On sait que le commissaire général allemand à l'exposition de Philadelphie a formulé cela en deux mots : « *billig und schlecht :* bon marché et mauvais; » telle est, selon lui, la seule devise qui convienne aux produits industriels allemands. Cette considération de bon marché prime tellement toute autre pour le consommateur que l'Allemagne est devenue par excellence le pays des succédanés, qui y portent le nom de *surrogats :* c'est en Allemagne qu'on a d'abord imaginé de remplacer le café par de la racine de chicorée torréfiée, et tout récemment le conseil fédéral, soucieux de sauvegarder les intérêts du fisc sans pourtant contrarier le goût national, a autorisé la mise en vente comme tabac des feuilles de roses et de merisier, pourvu que, par cette substitution, le trésor impérial ne fût pas frustré de l'impôt sur lequel il compte!

Il est fort difficile, on le comprend, pour une industrie qui se respecte, de se faire à ces mœurs; il lui est plus difficile encore de concevoir des coalitions comme celle que viennent de conclure, assure-t-on, les métallurgistes prussiens, qui, après avoir obtenu du gouvernement la promesse officielle que toutes les fournitures nécessaires à l'entretien des lignes ferrées rachetées par l'état seront exclusivement réservées à l'industrie nationale, n'ont eu rien de plus pressé que de concerter un tarif commun, diminuant la qualité et le poids et augmentant le prix de leurs rails. Quelle figure peut faire dans un pareil milieu, où se sont si naïvement perpétuées les pratiques des trafiquans des foires de Leipsig et de Francfort, un producteur ou un commerçant habitué à ne livrer que de la marchandise « loyale et marchande? » S'il lui répugne de passer par l'alternative d'être en Allemagne dupe ou fripon, il lui faut à tout prix chercher à l'étranger des marchés plus larges, où les relations soient plus sincères et plus sûres.

Le malheur veut que dans toutes ces matières économiques et

fiscales, qu'il est de si haute importance pour un pays productif de ne régler qu'avec mille précautions, M. de Bismarck soit d'un scepticisme désolant. Il ne considère que l'argent et la façon de s'en procurer au plus vite pour assurer l'indépendance de l'empire et de son budget; peu lui importe que cet argent lui vienne des ultramontains ou des libéraux nationaux, pourvu qu'il l'obtienne. Quant à l'économie politique, il la nie. « La politique douanière ressemble à la médecine, disait-il l'an dernier dans une de ces causeries après boire que M. Moritz Busch recueille pieusement pour la postérité; cette politique ne comporte pas de science absolue. La chirurgie seule (le fer et le sang!) a fait des progrès et donne de véritables succès; la pathologie n'a pas fait un pas. Il en est de même de la science économique; si les choses s'étaient passées d'après les règles admises, la France aurait dû perdre toute sa force immédiatement après la guerre de 1870. Le contraire est arrivé : elle est tout à fait prospère, et l'Allemagne, qui devrait être aujourd'hui dans une bonne situation économique, souffre beaucoup de la crise économique. » On voit que le mécanisme qui règle la richesse des nations serait, tel que M. de Bismarck le conçoit, d'une simplicité patriarcale : c'est déjà en appliquant ces mêmes idées que Jacob fondait la fortune de sa race en dérobant les troupeaux de Laban. Il passe évidemment trop de temps, comme on le lui a déjà reproché à Berlin, au milieu de ses bons paysans de Poméranie: c'est, dit-on, afin qu'ils paient moins cher leurs socs de charrue qu'il a brusquement jeté l'Allemagne, en 1873, en plein libre échange, et c'est pour leur mieux faire vendre leurs seigles que maintenant il frappe de droits protecteurs jusqu'aux denrées alimentaires. Ces soubresauts, auxquels le Reichstag se prête avec tant de complaisance, peuvent n'avoir que peu d'inconvéniens pour les pays d'entre l'Oder et la Vistule; mais il est, dans l'ouest de l'empire, dans les vallées de l'Elbe, du Danube et du Rhin, des régions où, depuis fort longtemps, on ne vit pas que de seigle et dont la richesse et la prospérité dépendent d'un organisme trop délicat et trop complexe pour ne pas se détraquer quand les gouvernans le traitent comme une montre d'enfant à laquelle on fait marquer à sa guise l'heure qu'on veut. La politique inspirée par M. de Bismarck est, même en ces matières, une politique bien prussienne. En fait d'impôts, les plus expéditifs lui paraissent les meilleurs; c'est ainsi qu'a toujours fait la Prusse, qui, sur 800 millions de revenus, n'en demande que 60 aux impôts indirects et qui applique encore à ses finances toutes les rigueurs des anciens fiscs et des principes déjà condamnés sous Colbert. On conçoit qu'un état dont la population est pauvre, et où l'art de tondre sans écorcher a encore bien des progrès à faire, de-

mande surtout ses ressources aux domaines, aux forêts, aux régales, à la loterie et à des impôts directs qui, sous des noms divers, rappellent le tribut, la dîme, les tailles et les capitations; mais il en résulte que l'état dont les revenus sont garantis de la sorte est beaucoup moins intéressé, partant plus indifférent au développement de la prospérité publique que ceux dont les revenus indirects constituent les principales ressources. Quand de semblables procédés financiers sont partout remis en usage, sous forme de contributions matriculaires ou de telle autre redevance analogue à celles que le fisc prussien a introduites en Alsace-Lorraine, la production du pays se dessèche, avant même d'avoir porté fruit, et ses meilleures forces économiques sont atrophiées en germe. C'est du moins ce qui est arrivé en Alsace-Lorraine. Cette province, si riche par son sol, si bien douée par le travail, l'intelligence et l'esprit d'épargne de ses habitans, a été convertie en moins de dix ans en un territoire où l'expansion individuelle se heurte de toutes parts à de décourageantes entraves, dictées tantôt par la raison d'état et tantôt par les exigences du fisc.

C'est là du reste un peu l'histoire de l'empire allemand tout entier. On croit rêver quand on considère le triste état matériel où l'Allemagne a été si vite amenée par son culte pour le militarisme. Combien ce grand pays fût devenu autrement redoutable et puissant si, ayant eu après ses victoires le bonheur de posséder à sa tête un véritable homme d'état, ayant la saine intelligence du rôle moderne des nations et de ce qui fait leur vraie force, il avait consacré ne fût-ce qu'une faible part de son butin à s'outiller pour une lutte féconde, par la création des canaux qui lui manquent, le développement judicieux de ses voies ferrées, l'adoption d'un régime douanier rationnel, et une législation favorable à l'essor d'un solide crédit! Façonnée, par un marché plus vaste, au goût de l'étranger, l'Allemagne serait devenue promptement écrasante, avant même que la France eût eu le temps de se relever de ses ruines et de se remettre au travail. Grâce à sa main-d'œuvre surabondante, à sa vie à bon marché, qui n'a été si singulièrement renchérie que par la fausse politique suivie depuis 1871, grâce à la résistance patiente de sa population qu'aucun travail ne rebute et qui ne dédaigne si mince bénéfice, grâce enfin à cette situation centrale, pour elle si gênante comme état militaire, mais si commode au point de vue commercial, l'Allemagne aurait pu renoncer à jamais au jeu chanceux de conquérir à la guerre l'argent que d'autres demandent aux travaux de la paix. Refoulant la concurrence américaine et tenant tête à la concurrence anglaise, qui ne sont devenues l'une et l'autre si dangereuses aujourd'hui que parce qu'aucune d'elles

n'a à supporter sa part des charges militaires qui écrasent le vieux continent, elle aurait trouvé dans l'Alsace-Lorraine elle-même un auxiliaire puissant dans cette lutte, tandis qu'elle n'a réussi à faire de la possession de cette province que le principal agent de la ruine commune.

Mais, comme dit le proverbe, qui rarement a dit aussi vrai, « ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. » La Prusse, qui dictait la loi et présidait au partage, a montré une fois de plus en cette circonstance combien les joueurs heureux sont de mauvais capitalistes : connaissant mal le prix de l'argent, ils se paient toutes leurs fantaisies. La Prusse a la fantaisie du militaire, elle n'en a même pas d'autre, car il y a longtemps qu'on a dit que la guerre est sa vraie industrie. Aussi a-t-elle saisi l'occasion pour développer son outillage militaire, surtout dans les territoires nouvellement conquis. A aucune époque ni dans aucun pays, on n'avait encore accumulé en aussi petit espace autant de casernes, de forteresses, de magasins militaires, de forts et de chemins de fer stratégiques, de ces derniers surtout. L'Alsace-Lorraine possède dès à présent à peu près un mètre de voies ferrées par tête d'habitant et par hectare de superficie, et l'on ne cesse d'en construire. Ni l'Angleterre ni la Belgique, les deux pays où les chemins de fer ont reçu jusqu'à ce jour la plus grande extension, n'ont un réseau proportionnellement aussi développé. Mais contrairement à ce qui arrive dans d'autres états, où toute ouverture de nouvelle ligne devient une source de prospérité pour la région qu'elle traverse, les lignes concurrentes dont l'Allemagne et surtout l'Alsace-Lorraine ont été sillonnées dans un intérêt exclusivement stratégique ont si bien dispersé, comme dans les sables, les élémens de trafic, que les exploitations naguère encore les plus productives réussissent à peine à couvrir leurs frais. A l'heure qu'il est, les économies faites aux dépens des intérêts du public permettent seules à l'administration impériale du réseau alsacien de réaliser annuellement un bénéfice d'un peu plus de 2 pour 100. Des communes qui s'étaient imposé de lourds sacrifices pour avoir leur chemin de fer, dont elles retiraient de précieux avantages, s'en trouvent maintenant dépouillées en fait et expropriées sans indemnité par le déplacement de courant causé par les nouveaux tracés plus directs qu'a réclamés l'administration militaire.

Le chemin de fer de Strasbourg à Lauterbourg, construit en rase campagne, à travers une région pauvre et médiocrement peuplée, peut être cité comme type de ces nouvelles lignes stratégiques. Bien que fort éloigné de la nouvelle frontière française, tout y est machiné pour en faire, au besoin, un véritable ouvrage de défense.

La voie, toute en remblais, présente par cela même un rempart continu de 50 kilomètres, pouvant servir d'abri aux tirailleurs; le moindre ponceau est pourvu de son fourneau de mine; chaque maisonnette de garde-voie a ses meurtrières, ses redans, ses bretèches et ses barbacanes; chaque bâtiment de station, se succédant de 5 en 5 kilomètres, est dominé par une tour de vigie dont le cadran d'horloge masque une embrasure de canon; les quais et les voies de garage sont partout aménagés avec une ampleur et un luxe dont on n'a nulle idée en France, même dans les gares de grandes villes, et tout autour du groupe de constructions qui forme les stations, règnent de vastes enclos convertis en potagers et en jardins. Ce culte de la verdure et des fleurs inspire tout d'abord au voyageur de douces réflexions sur les mœurs allemandes, mais quand aux stations suivantes potagers et jardins se répètent tout semblables, il se doute que ces laitues et ces capucines sont des plantes administratives servant à déguiser de véritables places d'armes.

L'exécution de ces travaux, très intéressans au point de vue de l'art, mais que l'excès même de leur développement a rendus plus nuisibles qu'utiles à la vraie prospérité du pays, n'a même pas laissé en Alsace-Lorraine ce limon fécondant que l'argent répandu à pleines mains dépose sous forme d'épargnes dans le pécule des classes vivant de salaires. C'est tout le contraire qui s'est produit. La hâte que l'administration a mise à pousser activement et à mener de front les constructions de forteresses et de chemins de fer stratégiques auxquelles plus d'un demi-milliard a été consacré, a attiré dans le pays des hordes d'ouvriers étrangers et nomades, que l'exagération des salaires a poussés à la dissipation et à l'ivrognerie et qui, maintenant que les travaux sont ralentis, forment le noyau d'une plèbe vagabonde et misérable qui désole les villes et inquiète les campagnes.

Le plus sûr moyen d'enrayer les progrès de la démoralisation et de la misère est communément l'exécution d'entreprises d'intérêt général, profitables au pays entier. Mais on n'entreprend pas de travaux publics sans argent et, en Allemagne, l'empire, qui n'admet pas de déficit dans son propre budget, soutire incessamment, par préciput, sous forme de contributions matriculaires dont le chiffre annuel dépasse actuellement cent vingt millions de francs, tous les fonds que chaque état particulier pourrait consacrer sur son territoire à des créations d'utilité publique, et même bien au-delà. Grâce au système d'empire confédéré, tel qu'il fonctionne depuis dix ans, cette Allemagne qui naguère se vantait, non sans raison, de la prudente économie et de la sage ordonnance qui régnait dans ses finances, ne renferme plus aujourd'hui un seul état qui par-

vienne à équilibrer normalement son budget; l'Alsace-Lorraine, que l'empire s'était fait céder libre de dettes, en est depuis quelques années déjà à demander, tantôt à la dette flottante et tantôt à la dette consolidée, le complément des ressources nécessaires pour couvrir ses dépenses, et le royaume de Prusse lui-même, où vient de réapparaître la famine dans toute son horreur, est réduit à des expédiens financiers qui ne lui laissent même pas assez de liberté d'esprit pour aviser à temps à la sauvegarde de ses intérêts les plus directs.

J'en veux citer un exemple bien caractéristique. Dès les premiers temps de l'occupation, les chambres de commerce alsaciennes et lorraines, consultées sur les vœux du pays, avaient signalé parmi les plus désirables et les plus urgentes des entreprises d'utilité publique que l'Allemagne se disait prête à exécuter pour développer la prospérité matérielle dans le territoire conquis, le remaniement et l'amélioration, conformément aux besoins nouveaux de la navigation marchande, du beau réseau de canaux dont la France avait doté l'Alsace-Lorraine et qu'avait mutilé le tracé de la nouvelle frontière. La question était en effet si intéressante que la batellerie autonomiste, se prenant d'enthousiasme, ne rêva rien moins que de faire de Strasbourg un véritable port de mer. Puis les années s'écoulèrent; rien ne fut fait ni même mis à l'étude, quand tout à coup, l'an dernier, alors qu'était tout à fait oubliée cette affaire des canaux, qui ne servait plus depuis longtemps qu'à égayer les conversations aux dépens de l'administration allemande et des illusions autonomistes, le gouvernement prussien est venu offrir à l'Alsace-Lorraine une subvention pour qu'il fût procédé d'urgence à l'approfondissement du canal de la Sarre, dont le parcours presque tout entier se trouve sur le territoire lorrain. Une telle offre de concours pécuniaire est si peu dans les habitudes prussiennes qu'on ne savait trop qu'en penser quand un rapport du directeur des houillères domaniales de Sarrebrück expliqua l'énigme. Depuis deux ou trois ans, le trésor prussien ne parvenait plus à vendre ses charbons par suite de la mise en exploitation du réseau de canaux à grande section construit par la France le long de sa nouvelle frontière, réseau qui permet aux houilles belges de venir faire concurrence à la Prusse dans tout l'est de la France et jusqu'en Alsace-Lorraine, c'est-à-dire sur un marché dont elle avait eu longtemps le monopole et qu'elle se voit menacée de perdre tout à fait, car la profondeur insuffisante du canal de la Sarre accroît le fret et par conséquent le prix du charbon prussien de 2 fr. 50 par tonne. Ainsi, voilà donc la Prusse atteinte dans sa propre chair par des travaux publics exécutés en France depuis la guerre; l'implacable

vainqueur se sent frappé dans ses intérêts directs par le seul voisinage du vaincu, qui a eu hâte de se remettre aux entreprises utiles, sur son territoire mutilé, et la fortune de la Prusse est empêchée de voguer, faute de 50 centimètres d'eau! L'ancien Landesausschuss, saisi une première fois de cette proposition de concours prussien, n'a pas jugé qu'il y eût aux travaux demandés autant d'urgence qu'on voulait bien le dire, attendu que, charbon pour charbon, il suffisait à l'industrie alsacienne de n'en point manquer et de l'avoir à bon prix. Mais la Prusse a tenu ferme et est revenue à la charge cette année. Et comme Prusse, Empire et Alsace-Lorraine, c'est tout un ou peu s'en faut, on a imaginé à Berlin d'englober l'entreprise dans un vaste programme de travaux publics à exécuter aux frais de l'Alsace-Lorraine moyennant un emprunt de 30 millions, ce qui, toutes proportions gardées, équivaudrait en France à une dépense de 700 millions. Le Landesausschuss actuel pense que, dans la situation déjà obérée des finances alsaciennes, c'est là un bien gros denier. Vainement le gouvernement, auquel cet argument a dû un peu coûter, a-t-il insinué qu'il serait digne de cette assemblée de doter l'Alsace-Lorraine d'un pendant au beau programme de M. de Freycinet. Le Landesausschuss est resté froid. On lui a dit encore, pour le décider, que travaux et emprunt ne seront réalisés que petit à petit et qu'on sera toujours libre de s'arrêter en chemin. Seulement, ce que l'administration ne disait pas, c'est qu'elle se réservait de régler l'ordre d'urgence des travaux compris dans le projet, et qu'outre l'approfondissement du canal de la Sarre que la Prusse juge être d'une urgence capitale, ce même projet comprend quantité de petites lignes de chemin de fer auxquels l'empire, de son côté, tient essentiellement, par la raison qu'en prenant la peine de suivre sur la carte le tracé des divers tronçons qu'il s'agit de construire en Lorraine, « dans un intérêt agricole, » est-il dit, et en les mettant bout à bout, on est conduit, par le chemin le plus court, de la place de Metz à celle de Rastadt, à travers une région désolée, que tous les chemins de fer du monde, si « agricoles » qu'ils soient, ne réussiront pas à rendre fertile ni peuplée. Aussi le Landesausschuss, après avoir, par politesse, écouté le gouvernement, a-t-il résolûment repoussé ce projet d'emprunt qui dissimule trop mal les expédiens auxquels la Prusse et l'empire sont réduits pour essayer de faire supporter à l'Alsace-Lorraine des dépenses auxquelles, seuls, ils ont un réel intérêt. Le procédé n'est d'ailleurs pas nouveau : il n'est qu'adapté aux circonstances présentes. A l'époque où le régime dictatorial permettait encore au gouvernement impérial de gérer par simples décrets les finances alsaciennes, la chancellerie de Berlin ne s'est point fait

scrupule d'endosser à l'Alsace-Lorraine une somme de 6 à 8 millions de francs, que les plénipotentiaires de Francfort avaient expressément mise à la charge de l'empire allemand, seul contractant. C'est qu'alors on songeait à ménager les milliards. Aujourd'hui que pareil souci n'existe plus, hélas! ce sont les intérêts agricoles de la Lorraine qui sont mis en avant pour arriver à compléter aux frais du pays le réseau des lignes stratégiques!

IV.

C'est un grand ennui dans la vie que d'avoir affaire à des parens pauvres et d'en dépendre par quelque côté.

Telle est justement la situation de l'Alsace-Lorraine, que l'administration allemande saigne à blanc, sous prétexte que le pays n'a pas de dettes et que c'est aux négociateurs allemands qu'il le doit. Les dépenses des diverses administrations, qui ne s'élevaient guère sous le régime français à plus de 4 pour 100 des contributions annuellement fournies par la province, en absorbent maintenant plus de 13 pour 100 : c'est faire grandement les choses; il est dommage que se soient les seules choses qui se fassent grandement sous le nouveau régime. L'Alsace-Lorraine pâtit ainsi à tout instant de cette réputation que les Allemands lui ont faite d'être un pays riche. Comme tout est relatif en ce monde, et qu'en Allemagne la misère est extrême, il se peut qu'ils disent vrai, mais les preuves dont ils se contentent sont parfois étonnamment légères, venant d'Allemands. L'an dernier, M. de Puttkammer provoquait dans le Reichstag un vif mouvement d'attention en disant textuellement ceci : « Nous avons reçu de la France le pays libre de dettes. *Par suite*, les impôts ont pu y être réduits chaque année de 21 millions de francs, par la suppression du monopole du tabac. » M. de Puttkammer, qui a été préfet à Metz, est du nombre des Allemands qui sont censés le mieux au courant des affaires d'Alsace-Lorraine, ce qui ne l'a pas empêché, lui, homme grave, d'alléguer sans rire, comme dégrèvement ayant profité aux contribuables, le chiffre des ventes annuelles de la manufacture des tabacs de Strasbourg! Si c'est sur des bases aussi solides que le conseil fédéral a calculé les excédens de recettes que l'empire espère retirer de ses douanes, il ne devra pas être trop surpris d'éprouver quelques mécomptes en fin d'exercice. La vérité est, au contraire, que l'Alsace-Lorraine, bien que cédée à l'Allemagne franche de toute part contributive à la dette publique française, comme le rappelait fort justement M. de Puttkammer, ce qui représentait un allègement d'impôts d'environ 10 à 15 francs par tête chaque année, a actuellement à subvenir à des charges équivalant à 49 francs par habitant, non compris les centimes addi-

tionnels qui augmentent ce chiffre de plus de 30 pour 100, tandis que, déduction faite des intérêts des milliards dont la guerre a grevé la dette publique française, à une époque où l'Alsace-Lorraine était déjà devenue terre d'empire, cette même quote-part n'est que de 45 francs en France et de 47 fr. 50 en Prusse. D'ailleurs fût-il vrai que l'Alsace-Lorraine se trouvât matériellement favorisée sous ce rapport, encore convient-il de ne pas oublier que le poids de l'impôt n'est pas chose absolue, car la facilité avec laquelle un pays en supporte la charge dépend essentiellement de son degré de bien-être. Or l'Alsace-Lorraine est certainement plus appauvrie aujourd'hui, plus mal à l'aise, plus exsangue que si, conservée à la France, elle avait, en sus de ses charges personnelles, à supporter sa quote-part dans les 26 milliards auxquels se monte actuellement la dette publique française.

Les Allemands sont si absorbés dans leurs satisfactions historiques qu'ils ne pensent guère à remarquer qu'il existe des sociétés, — qu'elles s'appellent cercles, compagnies ou nations, — où la question de cotisation n'est jamais qu'accessoire, car il y a tant d'avantage et d'honneur à en faire partie, par suite de la solidarité d'intérêts et d'efforts qui en unit les membres et de leur bon renom, que chacun se prête volontiers aux appels de fonds que peut nécessiter une fortune adverse, et qu'au contraire il en est d'autres coûtant fort cher, sans compensation aucune pour les associés, qui, malheureusement ne sont pas toujours libres de s'en tirer par une démission. C'est précisément le cas pour les Alsaciens-Lorrains, et c'est la raison par laquelle la conquête morale, en dépit de certaines apparences, n'a fait parmi eux que des progrès à reculons. La transition a été trop brusque et la comparaison trop au désavantage de l'Allemagne pour que, à mesure que la France se relevait de ses ruines et que l'administration allemande était vue à l'œuvre, ceux-là même qui, dans les premiers jours, s'étaient crus habiles en faisant des avances au vainqueur, n'aient pas senti crouler leur foi tandis que s'égrenaient d'heure en heure leurs espérances et leurs illusions.

Ce qui a rendu l'Alsacien si réfractaire à l'influence allemande, c'est qu'il s'est trouvé la victime du conflit de deux états de civilisation complètement différens, et nul mieux que lui, par la longue habitude qui existe traditionnellement en Alsace de ne s'en remettre qu'à soi-même du soin de ses intérêts, n'était en mesure de reconnaître les défectuosités de l'état politique, économique et social vers lequel on voudrait le faire rétrograder. Je n'ignore pas que je touche ici à un point délicat. Le succès aveugle volontiers; il est aujourd'hui de mode d'exalter l'Allemagne et presque de bon ton d'attribuer les malheurs de la France à son esprit d'indiscipline et aux vices de ses

institutions. Il n'est pas jusqu'à ses qualités qu'on ne rétorque contre elle comme causes irrémédiables de sa déchéance, et l'on ne fait ainsi que répéter de confiance tout ce que la haine teutonne a inspiré de dédains et de jaloux mépris aux Allemands. Qu'on aille demander aux Alsaciens-Lorrains ce qu'ils en pensent. Jamais l'histoire n'avait mis en opposition aussi vive l'antagonisme qui existe de nos jours entre un état social qui laisse et garantit à l'activité de l'individu toutes les expansions légitimes et une race qui, poursuivant un idéal insaisissable, s'attarde aux vaines violences d'une politique tout entière inspirée et conduite par la raison d'état.

L'Allemagne n'était pas une révélation pour les Alsaciens : ils la connaissaient de longue date, et s'ils la connaissent un peu mieux aujourd'hui, ce n'est pas, il faut le dire, à son avantage. Ils vivaient avec elle en bon voisinage, et s'ils avaient quelque raison de douter des vertus antiques du peuple allemand, ils n'en méconnaissaient pourtant pas les solides qualités et s'employaient à les révéler à la France, en se chargeant de clarifier les produits de l'exubérante érudition allemande, si abondans et par cela même souvent un peu troubles. Mais quand l'Allemand est venu le régenter, avec la prétention de l'initier à sa « culture, » quand, se croyant une mission civilisatrice, il a franchi le Rhin comme on va en pays de sauvages, l'Alsacien, blessé et froissé, a mieux senti chaque jour ce qu'il devait à la France, bien qu'il fût parfois incapable de l'exprimer en français, ce qui est par parenthèse une amère condamnation des théories linguistiques. Ces institutions que l'Allemagne s'efforce d'arracher peu à peu du sol alsacien sont celles-là même qui ont fait l'Alsace française, car jusqu'à la fin du dernier siècle, jouissant d'une pleine autonomie, elle n'avait guère été française que de nom. Et ces institutions, par quoi les remplace-t-on? Les lois judiciaires nous ont fourni un échantillon de ces nouveautés. Ce que cherche l'Allemagne, ou plutôt ce qu'elle rêve, ce ne sont point les vraies conditions d'existence d'une société moderne, mais celles de l'état moderne, Hegel ayant enseigné que l'état est le but même de la société, « la substance générale dont les individus ne sont que des accidens, des modes. » Cela donne beau jeu à la Prusse, qui est, comme on l'a fort bien dit, moins une nation qu'un système, ayant la raison d'état pour base et comme moyens la caserne, l'école et des fonctionnaires élevés dans l'idée que l'humanité ne commence qu'au baron : toutes choses entièrement incompatibles avec l'humeur des Alsaciens et des Lorrains, avec leurs intérêts et leurs besoins. Ce serait une curieuse étude à faire que celle qui, prenant les choses par le menu, noterait dans une sorte d'inventaire ce que dix ans de ce régime ont déjà fait éprouver de

déchet matériel, intellectuel et moral à l'Alsace-Lorraine, qui n'avait jamais été aussi prospère qu'à l'époque où elle fut arrachée à la France. Il ne faut attendre des intelligentes populations de cette province ni manifestations, ni plaintes bruyantes : ce n'est point dans leur caractère; elles sont assez sûres de leurs sentimens et de leurs opinions pour ne point éprouver le besoin d'en faire un vain étalage. Maintenant que le plus difficile est fait et l'habitude prise, l'administration allemande suffirait à la rigueur pour raviver à tout instant la blessure. « Comment donc s'y prenaient ces diables de Français? » soupirent avec découragement ceux des fonctionnaires allemands qui, ayant pris au sérieux leur tâche de collaborateurs à l'œuvre de la conquête morale, sont humiliés de l'impuissance des efforts qu'ils font pour gagner à l'Allemagne cette population « sœur, » qui s'obstine à regretter la France et le régime français. C'est que :

> Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
> Dont, par le doux rapport, les âmes assorties
> S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer
> Par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

L'administration allemande pique bien, mais elle n'attache pas, parce qu'à la tête de chaque service sont placés des chefs et des conseillers originaires de Prusse, où l'usage est d'administrer comme on commande un régiment : c'est correct, mais rogue, rude et cassant; cela manque de fondu, de liant, de séduction et de grâce. Aussi, voyez les conséquences. Des correspondans de journaux qui puisent leurs inspirations dans les bureaux de l'administration ont formellement dénoncé, tout dernièrement encore, les femmes alsaciennes et lorraines comme créant de sérieux embarras au pouvoir par le mauvais esprit qui les anime et leur indomptable humeur de résistance. Il y a du vrai dans ces plaintes un peu ridicules. Dans le catalogue, d'ailleurs assez limité, de ses moyens de germanisation et d'assimilation, la Prusse a négligé de faire la part des difficultés que peut lui susciter l'élément féminin d'une population hostile, sans doute parce qu'en Allemagne la femme, passive autant que patiente, ne compte guère comme influence sociale que dans les romans et les idylles. En Alsace-Lorraine, pour la première fois, l'administration allemande, pesante et tout d'une pièce, a pu expérimenter combien d'élémens subtils et insaisissables échappent à son action, quand elle se trouve aux prises avec des femmes vraiment femmes, que la conquête de leur pays n'a pas seulement blessées au vif dans leur patriotisme, mais qu'elle a froissées du même coup dans tous les sentimens qui font la femme, la mère, l'épouse, la sœur, la jeune fille et la ménagère. N'y eût-il que cette

vulgaire question du pot-au-feu qui chaque jour renaît dans chaque ménage, que c'en serait assez pour entretenir l'antipathie contre un régime qui a rendu l'argent si rare et les charges si lourdes, et pour faire regretter le temps où il restait toujours de quoi acheter des rubans à la fille ou des provisions à la mère. Maintenant, plus rien qui égaie l'existence; partout le dégoût ou la lassitude du présent, l'appréhension du lendemain, et le trouble porté jusque dans les saintes joies de la famille par les mesures inexorables qui ont été prises contre les optans et la précipitation avec laquelle la loi militaire allemande a été appliquée dans toute sa rigueur en Alsace-Lorraine, quelques mois à peine après la conclusion de la paix. C'est pour cela, c'est parce que le premier acte de la sentimentale Allemagne, qui prétendait hypocritement au monopole des vertus domestiques et du culte de la famille, a été de disperser et de diviser les familles et de jeter trouble et misère dans les foyers, que les femmes sont en effet devenues, pour le succès de sa politique, un obstacle dont il lui sera bien difficile d'avoir raison. Ce sont elles qui, par ces mille petits moyens dont elles ont le secret, ne permettent pas à la population masculine de s'assoupir dans la résignation au fait accompli; ce sont elles qui se refusent à toutes relations sociales entre conquérans et conquis; ce sont surtout les mères et les sœurs qui poussent chaque année tant de jeunes gens, enfans hier encore, à se soustraire, au prix d'un long exil, à la nécessité de revêtir l'uniforme prussien.

Dans notre précédent article, nous avons donné les chiffres des opérations du recrutement en Alsace-Lorraine, de 1872 à 1876; en voici quelques autres plus récens, qui montrent qu'à cet égard, les générations se suivent et se ressemblent. En 1878, sur 40,833 jeunes gens faisant partie de la classe (nés en 1858, ils n'avaient que douze ans lors de la cession de l'Alsace-Lorraine), 4,822 seulement ont comparu devant l'autorité militaire, 9,580 ne se sont pas présentés, 3,981 ont été condamnés par contumace pour avoir émigré sans permis, 1,758 se trouvaient sous le coup de poursuites judiciaires pour le même motif, et enfin 4,241 autres avaient si bien disparu que la police en a perdu toute trace. Pour 1879, il en est de même : sur 40,874 appelés, le nombre des recrues *dont le séjour est resté inconnu* s'élevait à 10,101; 3,869 jeunes gens avaient émigré sans autorisation et 4,628 hommes seulement ont pu être incorporés. Et même parmi ces derniers, combien n'en est-il pas qui ne renoncent à fuir que pour ne pas ruiner leurs familles par les amendes qui sont la peine de l'insoumission? On a fait dernièrement une découverte originale. Dans les écoles professionnelles et d'arts et métiers, fréquentées par des jeunes gens de seize à vingt ans, l'étude des

instrumens à vent a pris en Alsace-Lorraine une telle vogue que les maîtres ne suffisaient plus à diriger des classes devenues trop nombreuses. L'enquête prescrite pour rechercher les causes d'un goût si nouveau et si marqué pour le cornet à pistons a révélé que toute cette jeunesse caressait le rêve de pouvoir faire le temps de service militaire comme musicien et d'échapper ainsi au risque d'avoir à porter quelque jour les armes contre la France. Les plus ambitieux, gardant jusque dans le pis-aller leurs aspirations vers l'idéal, voudraient être trompettes de uhlans, afin de n'avoir pas à coiffer l'odieux casque à pointe, caractéristique du soldat prussien.

Ces menus faits en disent plus long que toutes les dissertations sur la persévérance avec laquelle Alsaciens et Lorrains résistent à la germanisation. Le programme autonomiste présentait, il faut le reconnaître, un grave danger, et c'est pourquoi ceux qui l'ont patronné dès le lendemain de la conquête ont manqué de vrai patriotisme; ce programme paraissait avoir, avec le temps, de grandes chances de succès, s'il avait été pris en mains par un gouvernement n'ayant d'autre préoccupation que celle d'attirer promptement à lui, par cette large et paisible indépendance dont jouissaient naguère encore les petits états allemands, une population qui, si attachée qu'elle pût être à la France, aurait sans doute assez vite oublié, dans l'épanouissement de l'esprit provincial et les douceurs de l'état pacifique, les jours brillans mais agités que la France lui avait procurés. Mais il eût fallu pour cela que l'Allemagne elle-même fût restée l'Allemagne légendaire que nous avons tous connue. Là où la Bavière, par exemple, eût sans doute réussi, si elle avait reçu la mission de convertir les Alsaciens à leur nouvelle destinée, l'empire inspiré et dirigé par la politique prussienne ne pouvait qu'échouer. L'erreur fondamentale du parti autonomiste a été de croire (je ne recherche pas si c'est par intérêt ou de bonne foi) et de s'efforcer de faire croire qu'en conquérant l'Alsace-Lorraine l'Allemagne avait eu surtout en vue le bonheur des Alsaciens, qu'elle se proposait de les traiter en égaux et en frères. C'étaient là des choses bonnes à dire en chansons, pour surexciter dans sa sensiblerie l'orgueil national des Allemands, mais, dans les visées unitaires de la Prusse, la question alsacienne n'a jamais été qu'un instrument d'unification. M. de Bismarck ne s'en est point caché. Aussitôt après la victoire, et avant même que le traité de paix définitif fût signé, le 2 mai 1871, il disait au Reichstag : « Une confédération composée de princes souverains et de villes libres faisant la conquête d'un pays que, *pour sa propre sûreté, elle est obligée de conserver,* et qui devient ainsi un *bien commun* à tous les participans, voilà un fait bien rare dans l'histoire et, si nous faisons abstractions de petites entreprises exécutées par des cantons suisses,... je

ne pense guère que l'histoire nous offre quelque chose d'analogue. » N'était-ce pas avouer clairement que, dans sa pensée, le territoire d'Alsace-Lorraine devait être et rester le gage commun de la solidarité allemande afin de maintenir la cohésion de l'empire, qui devenait lui-même une sorte d'assurance mutuelle et tontinière contre le remboursement des milliards ? Si, dans les premiers temps, M. de Bismarck a eu quelques paroles aimables à l'égard des populations de ce territoire, c'est qu'il espérait que, le régime prussien aidant, le contraste qui existait alors entre la situation matérielle de la France et celle de l'Allemagne aurait vite raison des résistances opposées à la germanisation. Mais son espoir a été déçu. Alsaciens et Lorrains se sont refusés à épouser « l'idée allemande, » dont ils étaient impuissans à saisir les beautés, et c'est alors que, dans la séance du 30 novembre 1874, le chancelier impérial, dévoilant non sans amertume le fond de sa pensée, déclara que peu lui importaient après tout les vœux et les doléances des populations de l'Alsace-Lorraine, « qui n'a été conquise que pour servir de glacis à l'empire. »

Le mot était dur, mais il était juste et il l'est resté. Ce n'est pas de la population alsacienne que la Prusse a jamais eu souci, mais du territoire, maintenu à dessein à l'état indivis, afin d'intéresser l'Allemagne entière à sa possession et à sa garde. Après avoir invité l'Allemand à taper fort, pour en faire la conquête, on lui inspire la peur afin d'obtenir de lui des supplémens de subsides et on lui crie de tenir ferme, de crainte d'un retour de fortune. L'Allemand tiendra ferme, car il est tenace par nature. Sans s'en douter, il obéit, en cela à des instincts de *primate*. En Kabylie, les indigènes se servent d'un moyen aussi ingénieux que simple pour prendre tout vivans les singes qui gambadent dans les gorges du Chabet-el-Akhra. Dans une calebasse vide, solidement fixée à une branche d'arbre, ils mettent une noix. L'animal, furetant, glisse son bras dans la gourde, saisit la noix, et... le voilà retenu prisonnier par le poing, trop gros pour ressortir par l'ouverture, car jamais singe ne lâche la proie qu'il tient tant qu'il conserve l'espoir d'y pouvoir mordre. Il sent bien ce que sa position a de faux et le témoigne par de vilaines grimaces, mais l'idée ne lui viendrait pas d'ouvrir la main pour se tirer de là. Sur la fin du jour, le Kabyle revient et emporte chez lui singe, noix et calebasse. — N'est-ce pas un peu l'image du peuple allemand, volontairement rivé à cette chose imposante, mais creuse, que représente l'empire, et qui se met à la discrétion de la Prusse plutôt que d'abandonner un appât dont il n'aura connu, quoi qu'il arrive, que les aspérités?

***

LA PRINCESSE VERTE

IMPRESSIONS D'ENFANCE

DERNIÈRE PARTIE (1)

V.

Nous marchions, nous marchions et nous n'avions pas encore atteint le bout de la tranchée; à la place où des rougeurs si intenses illuminaient tout à l'heure l'extrémité de l'avenue, il n'y avait plus que des nuages passant du rose tendre au jaune safran, puis au lilas pâle : entre les nuées de plus en plus décolorées, le ciel avait pris des tons vert d'eau, et une première étoile venait d'y briller comme une paillette d'argent. Sous les branches de la futaie, il faisait déjà nuit noire, et dans la tranchée elle-même les objets devenaient plus confus.

— Serons-nous bientôt arrivés? dit Bigeard plaintivement en traînant les pieds.

— Dans un petit quart d'heure, répondis-je à tout hasard.

J'essayais encore de faire le brave, mais j'étais fort inquiet, et la physionomie sévère que prennent les bois au crépuscule m'emplissait d'une terreur secrète. Par ces longues journées de juin, je m'étais imaginé que la nuit ne viendrait jamais, ou du moins j'es-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

pérais que quelque agréable aventure nous surprendrait avant la tombée du jour ; mais rien ne se montrait, et je commençais à sentir lourdement le poids de la responsabilité que j'avais assumée en entraînant Bigeard dans le « grand bois. » Ajoutez à cela que je n'étais pas chaussé pour de longues courses, et que mes pieds gonflés me faisaient cruellement souffrir. Je fus tiré de mes préoccupations par une nouvelle exclamation de mon camarade. Je relevai la tête; nous nous trouvions au milieu d'un carrefour en étoile d'où rayonnaient cinq sentiers s'enfonçant sous la futaie dans des directions opposées.

— Quel chemin faut-il prendre? geignait Bigeard d'un ton grognon.

Je regardais ahuri les cinq sentiers pleins d'une ombre mystérieuse et je me sentais fort perplexe. A tout hasard, je lui en désignai un à gauche.

— Je crois, murmurai-je, que c'est celui-ci.

— Comment! tu crois ?.. s'écria-t-il avec humeur; tu n'en es donc pas sûr? Tu ne connais donc pas ta route ?

— Si, si, répondis-je tout en frémissant intérieurement ; c'est bien ce chemin-là.

Je n'avais pas eu de flair : à mesure que nous marchions, ce maudit sentier devenait plus étroit et plus couvert. La lune n'était pas levée, et la futaie était complètement ténébreuse ; nous ne voyions plus à deux pas devant nous. Pour comble de malchance, nous entendîmes tout à coup au loin, dans les profondeurs du bois, un cri lugubre et prolongé. — Chou ! hou ! hou !.. C'était le cri de la hulotte, qui ressemble à la plainte d'un enfant en détresse. Je n'étais jamais venu dans le bois à pareille heure et par conséquent je ne pouvais me rendre compte de cette clameur pleine d'épouvante. Un frisson me courait dans le dos et ma gorge se séchait. Bigeard se serrait contre moi et se cramponnait à mon bras.

— J'ai peur ! s'écriait-il d'une voix larmoyante. Où est le château ? où me mènes-tu ?.. Je veux m'en aller, je veux retourner chez nous.

Chez nous !.. Comme il devait faire bon chez nous, et comme dans ce moment j'aurais donné toutes les princesses et toutes les fées pour être assis dans la petite salle à manger de mon grand-père Pâquin, sous la cage des canaris et en compagnie des personnages du papier de tenture ! Dans la journée, au milieu des distractions et des émotions qui avaient suivi notre départ de l'école, je n'avais pas trop pensé à la maison. Maintenant le souvenir des calmes soupers qu'on faisait le soir en famille m'empoignait en même temps qu'un cuisant remords de ma damnable conduite. Je me peignais

l'inquiétude où ma disparition ne manquerait pas de plonger mes parens; il me semblait entendre ma grand'mère jeter les hauts cris et mon brave grand-père se désoler. Plus je pensais à tout cela, plus je me sentais le cœur gros; fouillant des yeux la futaie ténébreuse et peu sûre, le sol pierreux, les fourrés pleins de frémissemens équivoques, je songeais avec un chagrin profond au cabinet vitré où s'étendait, sous des rideaux bleus, mon petit lit bien clos et bien douillet, et tout à coup, je me mis à fondre en larmes.

— Nous sommes perdus! disais-je à Bigeard entre deux sanglots, perdus comme le pauvre petit Poucet!

Il est probable que Bigeard était tourmenté des mêmes regrets et des mêmes remords, car il éclata à son tour, et durant un bon moment nous restâmes là, nous tenant par la main et pleurant comme deux veaux.

Pendant ce temps la hulotte continuait à jeter par intervalles sa plainte retentissante, qui nous glaçait jusqu'aux os.

— Ça doit être des loups, pleurnichait Bigeard; s'ils viennent, qu'est-ce que nous ferons?.. Les loups mangent le monde quand ils ont faim.

— Crois-tu? soupirai-je plus mort que vif; et après un moment de réflexion, j'ajoutai :

— Nous pourrions monter sur un arbre. Sais-tu grimper, toi?

— Oui.... quand il fait jour, répondit mon camarade, qui était un enragé dénicheur d'oiseaux.

Le souvenir de mes lectures me revenait encore au milieu de mes frayeurs et l'histoire du petit Poucet me suggéra l'idée d'utiliser le talent de Bigeard, bien que cela me parût terrible de rester seul, tandis qu'il monterait à la cime d'un chêne.

— Eh bien, repris-je, si tu grimpais tout au haut de l'un de ces arbres, peut-être découvrirais-tu quelque lumière, et nous irions du côté où elle luirait demander aux gens de nous laisser passer la nuit dans leur maison... Essaie, continuai-je d'un ton insinuant, mais ne reste pas trop longtemps là-haut!

Le conseil parut sage sans doute à Bigeard, car il se décida à tenter la chose; après avoir tâté plusieurs arbres, il en choisit un dont le tronc n'était pas trop gros et qui semblait suffisamment élevé. Puis il cracha bravement dans ses mains et se mit en devoir de grimper. Blotti dans l'herbe au bord du sentier, j'écarquillais les yeux pour tâcher de le suivre dans son ascension, mais je ne distinguais pas grand'chose, et j'en fus réduit à juger du succès de ses efforts par le frottement de ses talons contre l'écorce rugueuse.

Au bout de deux minutes interminables, la voix de mon compagnon résonna tout en haut d'une cime ténébreuse.

— Jacques! disait-il, je vois une lumière... là-bas... dans le fond!

— Écoute, lui criai-je à mon tour, remarque bien de quel côté elle brille et descends vite... Nous irons de ce côté-là.

Peu après je l'entendis qui dégringolait. Le malheureux descendait plus vite qu'il n'aurait voulu et laissait à l'arbre une bonne partie de son fond de culotte. Quand il fut en bas, je l'interrogeai sur la direction de la lumière, mais il lui fut impossible de s'orienter.

C'est alors que je reconnus la différence notable qui existe entre la poésie et la réalité. Dans le conte de Perrault, le petit Poucet, une fois au bas de l'arbre, retrouvait facilement « la lueur de chandelle » qu'il avait aperçue d'en haut. Dans la pratique, le cas était plus embarrassant. Cependant, comme Bigeard assurait que la lumière devait se trouver à l'extrémité du sentier, nous résolûmes d'aller de ce côté-là, et nous nous remîmes en marche, serrés l'un contre l'autre, butant à chaque minute contre des souches et tressaillant au moindre froissement des feuilles. A force de marcher, nous atteignîmes enfin un endroit où le bois s'éclaircissait et tout d'un coup, entre des feuillages, je vis la lumière qu'avait aperçue Bigeard du haut de son arbre.

En cet endroit, le bois avait été coupé et le regard pouvait s'étendre fort loin sur un terrain légèrement incliné, où restaient debout, très clair-semés, les baliveaux et les *anciens* qui avaient échappé à la cognée. De distance en distance, des rangées de rondins empilés se dressaient comme des murs noirs sur le sol de la coupe, et au-delà, à un bon quart de lieue, la lumière flamboyait, envoyant vers nous un vaporeux rayonnement qui mettait puissamment en relief les piles de bois et les arbres épars. Ce n'était pas une maigre clarté comme celle que jette dans la nuit une lampe ou une chandelle vacillante, mais une lueur rougeoyante pareille à celle qui s'échappe de la gueule d'un four. Même, à mesure que nous avancions, il nous semblait que cette lueur se multipliait, et nous pûmes bientôt compter trois ou quatre foyers lumineux autour desquels des formes étranges passaient et repassaient comme des ombres chinoises. En même temps une odeur de fumée âcre se répandait dans l'air.

Nous nous étions arrêtés indécis, et peu rassurés.

— Ce sont peut-être des ogres qui font cuire de la chair fraîche! murmurai-je à Bigeard en lui saisissant le bras.

— Laisse-moi donc tranquille avec tes ogres! répliqua mon camarade impatienté; ça doit être tout bonnement des bûcherons qui font cuire leur souper; j'en ai déjà vu, un soir que j'étais allé avec

mon père charger un lot de planches dans une coupe. Écoute!.. en voilà un qui chante...

En effet les paroles d'une chanson entonnée d'une voix pleine et traînante arrivèrent jusqu'à nous :

Dessous un blanc rosier il y a-t-une princesse
Blanche comme la neige, belle comme le jour;
Trois jolis capitaines vont lui faire la cour.

Le plus jeune des trois la prit par sa main blanche.
— Montez, montez, princesse, dessus mon cheval gris
Et je vous mènerai dans un fort beau logis...

Je ne sais pas pourquoi, mais cette chanson me rendit confiance. On y parlait d'une princesse « belle comme le jour » et il me sembla que ce ne pouvait être que ma Princesse Verte.

— Allons-y, dis-je à Bigeard.

Nous nous dirigeâmes vers les feux, et nous tombâmes dans une *vente* de charbonniers; ils étaient assis non loin de leurs fourneaux, autour d'une marmite où cuisait leur souper.

— Qui va là? s'écria le chanteur, interrompant sa chanson.

— Ne nous faites pas de mal, messieurs, dis-je en m'approchant et en leur ôtant ma casquette; nous nous sommes perdus dans le bois et nous sommes très fatigués; permettez-nous de nous asseoir auprès de votre feu.

— Tiens, ce sont des gamins de la ville, s'exclama un vieux qui devait être le maître charbonnier; les ronciers les ont mis dans un bel état!.. Allons, asseyez-vous, les moutards, nous ne vous mangerons pas... Vous avez grand'faim, je suis sûr?

— Oh oui! soupira Bigeard en s'agenouillant sur un sac vide.

— Les pommes de terre doivent être cuites, reprit le maître. Zacharie, donne-leur-en à chacun une couple, et coupe-leur un morceau de la miche.

Zacharie souleva le couvercle de la marmite fumante, et nous distribua à chacun notre ration avec une croûte de pain. Bigeard dévorait; moi, bien que je fusse fort affamé, je m'interrompais entre chaque bouchée pour examiner nos hôtes. Leurs longues figures maigres et noircies, leurs yeux brillans sous la poussière du charbon, me causaient une vague inquiétude, et je ne touchais qu'avec méfiance à la nourriture qu'ils nous offraient. La seule boisson était de l'eau fraîche contenue dans un gros broc de terre brune, au goulot duquel chacun appliquait ses lèvres, et quand ce fut mon tour, j'éprouvai une désagréable impression à boire à ce goulot auquel s'étaient mouillées toutes ces bouches noires.

— Allons, petiot, me cria ironiquement Zacharie, ne fais pas de

façons... Avale une gorgée de ce vin de grenouilles;.. nous n'avons pas la gale, *mon fi!*

Ces grosses plaisanteries redoublaient encore mon trouble.

— Ah! çà, reprit le maître charbonnier, dites-moi, mes drôles, que faisiez-vous dans le bois à pareille heure?

— Nous cherchions quelqu'un, répondis-je prudemment.

— Oui, ajouta Bigeard avec une nuance d'incrédulité dans la voix, nous cherchons la Princesse Verte; savez-vous où elle est?

Les charbonniers se regardèrent avec des sourires qui me parurent étranges.

— Vous parliez tout à l'heure d'une princesse dans votre chanson, demandai-je naïvement à celui qui avait chanté, c'est peut-être celle-là; la connaissez-vous?

— Pardi! oui, je la connais, repartit ce dernier en éclatant de rire.

— Ah!.. où demeure-t-elle?

— Dans mon œil, fit-il gravement en portant le doigt à sa paupière.

Je le regardai d'un air effaré, cherchant à comprendre. Il tenait si bien son sérieux que je m'imaginai qu'il devait y avoir là-dessous quelque effrayant mystère, et je n'osai plus souffler mot.

Pendant ce temps le charbonnier nous pressait de questions. Il voulait savoir d'où nous venions et qui nous étions. Bigeard, qui tombait de sommeil, ne répondait plus qu'en bâillant; moi je me tenais sur la réserve.

— Allons, je devine ce que c'est, murmura le maître, ce sont deux gamins qui se sont sauvés de l'école et qui n'osent plus rentrer chez leurs parens, de peur d'avoir le fouet... Nous en recauserons demain au jour... En ce moment, ils ont sommeil, et on n'en peut rien tirer... On va leur préparer un lit avec des sacs et de la bruyère, et ils y dormiront comme des rois.

En effet, ils étendirent pour nous, sous un hangar, des bottes de bruyère et des sacs à charbon vides, où nous nous couchâmes. Bigeard dormait déjà, et moi je fermais à demi les yeux, guignant les étoiles et bercé par la voix du compagnon charbonnier, qui avait repris sa chanson :

Au milieu du repas la belle a tombé morte;
Sonnez, sonnez, trompettes, tambours du régiment :
Voilà la belle qu'est morte, j'en ai le cœur dolent.

Où faudra l'enterrer, cette aimable princesse?
Au jardin de son père il y a trois fleurs de lis;
Nous prierons Dieu pour elle, qu'elle aille en paradis...

Cette mélancolique chanson, modulée sur un ton de complainte, ne me donnait pas beaucoup de confiance. Pourtant je finis par

m'assoupir. Je ne sais pas au juste combien de temps je dormis, mais je fus réveillé brusquement par une sensation de fraîcheur à laquelle je n'étais pas accoutumé. La nuit devait déjà être avancée, car le dernier quartier de la lune se levait tout rouge au-dessus des arbres, à l'extrémité de la coupe. Tandis que j'ouvrais les yeux, sans trop me rendre compte de l'endroit où je me trouvais, j'entendis un bruit de voix non loin du hangar, et, à l'obscure lueur lunaire, je distinguai le maître charbonnier qui causait avec un inconnu dont la mine étrange me frappa et me réveilla complètement.

C'était un grand diable élancé comme une gaule et maigre à l'avenant; il portait en sautoir un de ces longs fusils qu'on nomme *canardières;* il était vêtu de deux peaux de bique et coiffé d'un méchant feutre recroquevillé; ses pieds étaient enveloppés dans des feuilles de fougère fixées avec des brins de joncs et destinées sans doute à amortir le bruit de ses pas.

Le charbonnier et lui s'entretenaient à mi-voix, mais dans le silence de la nuit on distinguait parfaitement les paroles qu'ils échangeaient. Je prêtai l'oreille, et voici ce que j'entendis :

— Où sont-ils? demandait l'homme aux brodequins de fougère.

— Là, sous le hangar, dans la bruyère, répondait le maître.

« Sous le hangar,.. » c'était de nous sans doute qu'il s'agissait, et je redoublai d'attention.

— Bon!..il faudra les décarcasser cette nuit, de peur des gardes... as-tu un bon couteau?

— Oui, Zacharie l'a aiguisé hier contre une *pierre morte* et il coupe comme un *damas*... Tu emporteras les quatre membres au village, et nous garderons les bas morceaux pour faire une fricassée.

Je sentais mes cheveux se hérisser d'horreur. Assurément ces gens-là étaient des ogres, ainsi que je l'avais craint, et il n'était question ni plus ni moins que de nous hacher menu comme chair à pâté.

Je commençais à trembler de tous mes membres, quand le charbonnier reprit :

— Avant de te mettre à la besogne, viens boire un coup dans la hutte. Il n'y a rien de tel qu'une lampée d'eau-de-vie de marc pour vous donner du nerf...

Je les vis tourner autour des fourneaux et gagner la hutte, qui était située à l'autre extrémité du chantier.

Dès qu'ils eurent disparu, je secouai Bigeard, qui dormait à poings fermés, et je le réveillai.

— Hein! quoi encore? grogna-t-il en s'étirant... Qu'est-ce qu'il y a?

— Parle plus bas, murmurai-je d'une voix étranglée... Il y a que nous sommes chez des ogres et qu'ils veulent nous manger.

— Tu es bête avec tes ogres, fit-il pour toute réponse en se retournant sur la bruyère; laisse-moi dormir!

Mais j'insistai et, pour le convaincre, je lui contai brièvement ce que j'avais entendu de la conversation du charbonnier avec le grand diable à la canardière. Cela finit cependant par le remuer.

— Ce sont des brigands, dit-il en se dressant sur son séant, et tout d'un coup il se mit à pleurer tout bas.

— Il ne s'agit pas de chigner, repris-je énergiquement, mais de profiter de ce qu'ils ont le dos tourné. Nous pouvons nous glisser derrière les piles de rondins et de là gagner la forêt... Sauvons-nous vite!

Je parvins à le mettre sur ses pieds, je lui pris la main, et tous deux courbant le dos, nous sortîmes du hangar et nous nous glissâmes dans la grande herbe humide de rosée... Nous marchions quasi à quatre pattes, retenant notre souffle et choisissant de préférence les endroits herbus qui pouvaient amortir le bruit de nos pas. Nous nous piquions les doigts aux ronces et aux pieds de chardons, mais la peur nous empêchait d'être douillets. Nous pûmes enfin atteindre sans encombre une lisière et, une fois sous bois, nous nous redressâmes. Je me retournai. — Au sommet de la coupe, les six fourneaux à charbon découpaient leurs masses noires piquetées de points rouges, et, entre deux grands arbres ébranchés, la lune à demi rongée nous regardait d'un air ironique.

— Ils ne se sont encore aperçus de rien, dis-je à Bigeard. Maintenant prenons nos jambes à notre cou, et filons.

VI.

A la fin de juin, les nuits sont courtes. Nous étions sous bois depuis une heure à peine que l'aube commença de blanchir entre les hautes branches des hêtres, et que les oiseaux réveillés se mirent à gazouiller. Nous deux, nous ne disions rien; nous marchions, encore étourdis par la peur et par ce brusque réveil. Je me sentais fort capot, et, regardant de côté mon camarade, je devinais à sa mine renfrognée et grognonne qu'il était furieux contre moi. Peu à peu les arbres s'éclaircirent, et nous arrivâmes à une lisière. Là, d'un commun accord, sans desserrer les dents, nous nous laissâmes choir sur la mousse du fossé, et, balançant machinalement nos genoux écartés, nous demeurâmes silencieux, occupés chacun de notre côté à songer à notre triste situation. La mésaventure de la nuit avait singulièrement refroidi mon zèle pour la recherche de la Princesse Verte. D'un autre côté, la perspective d'un retour à Juvi-

gny, après notre escapade de la veille, n'avait rien de bien réjouissant. Je m'imaginais avoir commis, en fuyant la classe de la sœur Euloge et le logis paternel, une de ces fautes impardonnables à la suite desquelles on n'a plus qu'à désespérer de la miséricorde de Dieu et des hommes. S'il n'y avait eu que mon grand-père, je n'aurais pas eu de pareilles hésitations; le brave homme m'aimait trop pour ne pas m'ouvrir les bras tout grands dès qu'il m'apercevrait. Mais il y avait mon père et ma grand'mère; je me représentais leur accueil courroucé et la punition rigoureuse qu'ils ne manqueraient pas de m'infliger. Je me voyais enfermé dans un cabinet noir, condamné au pain sec et à l'eau pour des années, et l'idée d'un pareil châtiment ne m'inclinait guère à retourner chez nous. D'ailleurs où était-ce *chez nous?* Nos marches et nos contre-marches dans la forêt m'avaient complètement désorienté, et avec cette propension des enfans à tout grossir, je me croyais déjà bien loin, bien loin de Juvigny.

Le pays que nous avions devant les yeux m'était totalement inconnu. A nos pieds, une friche semée de genévriers descendait jusque dans une gorge profonde, dont le creux était sans doute arrosé par un ruisseau, car il s'en dégageait un ruban de brouillard qui serpentait comme une fumée au pied du coteau et nous voilait le fond du vallon. La colline d'en face était couverte de vignes, et au-dessus de nos têtes, dans le ciel d'un bleu fin, il y avait déjà une musique d'alouettes. Au fond de la vallée brumeuse, une horloge d'église sonna cinq heures. Le soleil se montra tout rouge au-dessus des vignes mouillées de rosée; puis ses rayons glissèrent le long de la côte dans le brouillard, qui s'argenta tout à coup, se déchira, s'enleva en minces flocons blancs et finalement se dissipa pour nous laisser voir un ruisseau qui miroitait, des prés tout jaunes et violets dans leur pleine maturité, enfin au loin, à l'entrée de la gorge, un village dont les vitres roses étincelaient. En même temps des coqs chantèrent, la corne d'un pâtre résonna dans les rues du village et des mugissemens de vaches lui répondirent du fond des étables.

Ce gai soleil, ces prés en fleur, la musique des alouettes, tout ce tapage du réveil me redonnèrent un peu de courage. Le brouillard que je sentais au fond de moi se dissipa à son tour; il me semblait impossible que cette belle matinée ne nous apportât pas enfin quelque agréable compensation.

— Bigeard, dis-je timidement, tu fais la mine, est-ce que tu m'en veux?

Bigeard secoua les épaules avec un geste boudeur :

— Tu m'ennuies, grogna-t-il; oui, je t'en veux et je suis bien fâché de t'avoir écouté... Toutes tes histoires de fées ne sont que

des menteries, et je suis une bête d'y avoir cru... En voilà un métier! toujours courir dans les épines, ne pas manger son soûl ni dormir son comptant, merci!.. Je n'ai plus qu'une envie, c'est de m'en aller chez nous.

Je remontrai à Bigeard que l'accueil que nous recevrions chez nous n'avait rien de bien engageant, et je n'eus pas trop de peine à l'en convaincre. Alors, le voyant rêveur, j'insinuai sournoisement que peut-être ferions-nous mieux de poursuivre notre aventure et de nous mettre sous la protection des fées de la forêt; mais cette réflexion n'eut d'autre résultat que de rallumer sa colère.

— Les fées! s'écria-t-il, laisse-moi donc tranquille avec tes fées!.. Si elles avaient un peu de cœur, elles nous enverraient un bon déjeuner... Mais elles se moquent de nous, et moi aussi je me fiche pas mal d'elles ainsi que de ta princesse! Qu'est-ce ça me fait, à moi, qu'elle soit enchantée? Si quelqu'un la désenchante, ce ne sera pas moi!.. Ah! que je voudrais être chez nous, devant la table de notre cuisine, avec mon bol de café au lait!.. Tu n'as donc pas faim, toi?

— Si fait, répondis-je, nous pourrions descendre au village pour y acheter du pain et des cerises... J'ai de l'argent.

Les yeux de Bigeard s'illuminèrent et sa figure se désembrunit :

— Combien as-tu?

— Cinq sous, répliquai-je fièrement en faisant tinter le billon dans ma poche, et toi, qu'est-ce que tu as?

— Moi, murmura-t-il confus, pas grand'chose.

Il retourna ses poches et en tira son couteau, un bout de ficelle, trois billes et un vieux clou.

— Ça ne fait rien, dis-je d'un ton magnanime; avec cinq sous, nous pouvons très bien déjeuner... Arrive!

La perspective d'un déjeuner avait remis Bigeard en meilleure humeur. Nous descendîmes par un petit *grippelot* qui zigzaguait entre les bois et des champs de luzerne: puis, après avoir bu un bon coup d'eau fraîche au ruisseau, nous entrâmes dans le village. Une fois dans la grand'rue, nous remarquâmes une animation peu ordinaire. Sur le pas des portes, les femmes étaient affairées à plumer des canards; dans l'intérieur des maisons, d'autres ménagères, debout, les manches retroussées, devant la *maie*, pétrissaient de la pâte ou bien garnissaient de cerises de larges tartes aux bords jaunis à l'œuf; — tandis que par les vitres des fournils on voyait le four béant flamboyer. Ce spectacle de volailles plumées et de pâtisseries bien affruitées augmentait encore les tiraillemens de notre estomac délabré.

— Voilà un pays où on a l'air d'aimer les bonnes choses, dis-je

à Bigeard, dont les yeux ronds et gourmands semblaient sortir de l'orbite.

— Ça doit être la fête, remarqua mon compagnon en suivant du regard une paysanne qui traversait la rue, portant sur une plaque de tôle deux tartes qui laissaient derrière elle une appétissante odeur de cerises cuites.

Ce fut bien pis quand nous arrivâmes devant l'auberge, située en face de l'église et de la maison commune. Là, on avait fait main basse sur les volatiles de la basse-cour. Une demi-douzaine de poulets égorgés pendaient aux barreaux des fenêtres. Des canards se sauvaient vers le ruisseau en emportant au bec des entrailles de volailles vidées, tandis que sur les marches un gros matou jaune grondait sourdement en se gavant de débris de gésiers. Par la porte large ouverte on apercevait, devant une claire flambée, le tournebroche où rôtissaient des carrés de porc frais, en compagnie de canetons bardés de lard.

— C'est bon tout ça, Jacques! dit Bigeard en reniflant; entrons voir!.. Surtout ne va pas parler de ta princesse à ces gens-là, ils nous mettraient à la porte.

L'hôtesse, — une petite femme maigre, délurée, à la voix glapissante, — trottait par la cuisine, secouant une casserole, donnant un coup de pied à un chat et un coup de fourgon dans la braise. Sur le seuil, deux garçonnets de notre âge lorgnaient une *coquelle* fumante de panade à la crème et apprêtaient leur cuiller et leur écuelle. Rien qu'à voir la panade et les mines de ces gamins, l'eau nous venait à la bouche.

— Qu'est-ce que vous voulez, mes *gachenets?* nous cria l'hôtesse.

Je demandai du pain et des cerises pour mes cinq sous, que je fis tinter sur la table.

— Du pain tant que vous voudrez, répondit-elle, je vais vous en couper à la miche. Pour ce qui est des cerises, je n'en ai pas seulement ce qui ferait mal dans un œil.

Elle nous tailla deux morceaux de pain de ménage, prit nos sous sans cérémonie, puis se retournant vers un homme déjà mûr, à l'air grave, qui rôdait autour des fourneaux en flairant les casseroles :

— Croiriez-vous, monsieur le maître, qu'on a tant cuit de tartes pour la Saint-Jean, qu'on ne trouve plus une cerise dans tout le finage?

— Je le croirais, répondit l'autre en ouvrant sa tabatière et en humant une prise, et avec cela il y a les maraudeurs qui ne respectent rien... Hier encore. le garde en a pincé un qui dévalisait les cerisiers de la plaine de Véel, en compagnie de deux petits

vagabonds... Les deux drôles ont pu se sauver, mais Saudax a empoigné le voleur au moment où il dégringolait du cerisier, et l'a conduit ici pour verbaliser devant M. le maire... Il a passé la nuit dans le bûcher de la mairie, et on va le reconduire ce matin à Juvigny, où on lui fera son affaire.

— Tant mieux! s'écria l'aubergiste, en vidant la panade dans les écuelles de ses garçons, je voudrais que ces maraudeurs fussent tous aux galères.

Je n'avais plus une goutte de sang dans les veines. — Dans ce pays où l'on fabrique beaucoup de kirsch, les gens sont très jaloux de leurs cerises, et la maraude est punie sévèrement. D'après ce qu'avait dit le maître d'école, il était évident qu'il s'agissait de Césarin, et si on nous reconnaissait, les choses menaçaient de mal tourner pour nous. Je tirai Bigeard par la blouse; il cligna de l'œil; nous avions eu tous les deux la même pensée et nous cherchions à nous esquiver, quand, sur le pas de la porte apparut un nouvel arrivant dont l'aspect augmenta encore mes transes.

Ce n'était ni plus ni moins que le grand diable vêtu de peau de bique, dont j'avais surpris, la nuit dernière, la conversation avec le maître charbonnier; il s'était débarrassé de sa canardière et il avait troqué ses brodequins de fougère contre de gros souliers ferrés. Il portait au bras un large panier recouvert d'un linge blanc.

— Bonjour donc, Pitoiset, cria l'hôtesse; qu'est-ce que vous m'apportez, mon brave homme?

— J'apporte de la chair fraîche, répondit celui-ci d'un ton mystérieux et avec une grimace qui me firent frémir.

En même temps il souleva le linge qui voilait le panier, et, à ma grande surprise, j'y aperçus deux cuissots de chevreuil, que l'hôtesse se hâta de recouvrir soigneusement.

— Il faut mettre ça à l'ombre, de peur des gendarmes, dit-elle en baissant le ton; je vas vous conduire à la cave.

Mais, tandis qu'elle décrochait un trousseau de clés, son attention fut attirée par une bruyante dispute des deux gamins occupés à manger leur panade. L'aîné ayant quitté de l'œil la *coquelle* pour contempler l'homme au panier; le plus jeune, qu'on nommait *le Frisé*, avait profité de sa distraction pour s'adjuger le gratin de la panade, qu'il raclait sournoisement avec sa cuiller. Quand l'aîné s'aperçut de cet abus de confiance, il poussa des cris de perroquet:

— Maman! geignait-il, maman! *le Frisé* mange tout le gratin.

— Tant pis pour toi! répliqua l'hôtesse affairée.

— Eh ben! eh ben! continuait de gémir l'aîné en sanglotant, qu'est-ce que j'aurai, moi? qu'est-ce que j'aurai?

— Tiens, voilà ce que tu auras! glapit l'aubergiste impatientée, en lui allongeant une maîtresse claque, au moins tu chigneras pour quelque chose...

Il y eut alors un affreux tapage : les enfans, les chiens, le maître d'école, l'aubergiste s'agitaient à qui mieux mieux.

— Il ne fait pas bon ici, murmurai-je à Bigeard : sauvons-nous!

Et je l'entraînai dans la rue, tandis que M. le maître haranguait *le Frisé*.

Mais je n'étais pas au bout de mes angoisses. Au moment où nous passions devant la maison commune, voilà qu'une petite porte s'ouvre, et qui en voyons-nous sortir, au milieu d'un groupe de curieux? — Le pauvre Césarin, flanqué d'un côté par le garde champêtre et de l'autre par l'appariteur.

Le malheureux ne pensait plus à rire ni à jouer du flageolet. Il regardait d'un air piteux le clair soleil, les tilleuls en fleurs, l'eau courante du ruisseau, et il faisait une grimace mélancolique.

— Oie! oie! oie! s'exclama Bigeard, en ouvrant ses yeux ronds.

Je lui administrai un coup de coude pour l'inviter à se taire.

— Le voilà, le *maure* sujet! Ah! le propre à rien! s'écriaient les femmes à la vue du maraudeur. On va le mener en prison, *ça bien fait!*

Moi, je me disais avec une sueur froide dans le dos : — Il va nous reconnaître, et on nous emmènera avec lui.

Il nous reconnut en effet; ses gros yeux bleus se tournèrent un instant vers nous... Mais le brave garçon avait bon cœur : il ne voulut pas nous mettre dans la peine. Il se contenta de cligner de l'œil à la dérobée, puis tout d'un coup s'adressant à son escorte, il leva un bras et cria de sa voix de stentor : — Par le flanc gauche, en avant, marche!

— Ah! le *malabre!* ah! l'effronté! murmuraient les commères scandalisées.

On l'emmena, et tandis qu'on le suivait, nous pûmes nous dérober par une ruelle transversale et regagner le *greppelot* qui conduisait au bois.

Le spectacle de l'arrestation de Césarin avait produit sur moi une impression pénible. Son silence charitable m'avait touché, et je marchais sans mot dire en mordant d'un air morne dans mon morceau de pain. Derrière moi, Bigeard montait en rechignant et poussait du pied chaque caillou qu'il rencontrait. Quand nous fûmes à l'orée du bois, il croisa les bras, et s'arrêtant :

— Ah! çà, fit-il, où vas-tu encore me conduire?.. Tu sais que j'en ai plein le dos de ta Princesse Verte!... Je veux rentrer en ville, moi!

— Bigeard, m'écriai-je, si nous rentrons, on est capable de nous prendre comme Gaarm et de nous faire coucher aux *Pompes!*

— Ça n'est rien, d'autre mieux encore ça que de coucher sous un arbre... Si tu recommences le métier d'hier, je te plante là et je m'en retourne tout seul.

— Tu n'oseras pas le cœur de me laisser, moi qui t'ai donné mes cartouches!

— Tu ne devais bien pas, après avoir cassé mes deux œufs!

— Je t'ai aussi donné mes sous pour le déjeuner!

— Il était joli, le déjeuner, du pain sec!

— Si nous rentrons, reprris-je en tentant un suprême effort, je connais ton père... Il aura à *causer*, et moi aussi, sans compter qu'on nous fourrera en prison après... Tandis que, si nous retournons en bois... même nous aurons peut-être chance de trouver...

— Trouver quoi?

Je n'osais pas parler de la princesse, mais la forêt pleine de soleil de fleurs et de papillons, ne paraissait encore que perspective sans aventure que cette rentrée au logis paternel :

— Nous pourrons trouver quelqu'un qui nous inviterait à dîner dans un château, continuai-je... Mais si tu veux rester avec moi, je te donnerai quelque chose.

— Quoi?

Je fouillai dans ma poche : j'en tirai une mignonne poupée en bois, — ma préférée, — ainsi que la fine et sonore écelle dorée qui servait à faire virer, et je montrai le tout à Bigeard :

— Voilà, lui-je, ce que tu auras, si tu veux m'accompagner.

Ses yeux brillèrent :

— Et avec ça bien sûr, viendra-t-il... Et à écelle avec?..

— Et à écelle avec.

— Donne-la tout de suite, fit le méfiant Bigeard en tendant la main.

Je consentis; il empocha ma poupée, — avec la écelle dorée, — puis d'un ton très décidé :

— Soit, murmura-t-il, j'irai encore avec toi, mais si, d'ici à une petite heure, nous ne trouvons rien, tu me promets que nous retournerons chez nous?

Je répondis par un geste résigné et affirmatif.

— Ta parole à plus sacrée!

— Ma parole!

Et ce fut le serment sacramentel des enfants, qui consiste dans le simulacre de se croiser la poitrine en croix.

Nous pénétrâmes dans la forêt par une belle allée bien verte, semée de plantains en fleurs et surtout de fraisiers sauvages, parmi lesquels Bigeard et moi nous glanâmes quelques fraises mûres. Tant

que durèrent les fraisiers, la gourmandise de mon compagnon étant en jeu, il ne trouva pas le temps long; mais l'allée devint plus ombreuse et presque humide, les fraisiers disparurent, nous ne vîmes plus que des plantains, et le camarade recommença de geindre.

— Nous n'arriverons donc jamais?.. Tu vois bien qu'il n'y a pas plus de château que sur ma main.

— Poussons encore un peu plus loin, insinuai-je, tiens, seulement jusqu'à ce gros arbre qui est là-bas!

Quand nous fûmes au gros arbre, il se trouva que le chemin se bifurquait en deux sentiers, dont l'un redescendait dans la direction du village et dont l'autre s'enfonçait dans l'épaisseur du bois. Nous discutâmes un moment sur le choix à faire. Bigeard soutenait qu'il fallait prendre le premier; j'avais beau lui démontrer que nous retournerions sur nos pas, il s'entêtait dans son idée.

— Eh bien, fit-il brusquement, attends-moi ici, au pied de l'arbre... Je vais suivre le sentier jusqu'au premier tournant pour voir s'il va au village, et je viendrai te le dire.

J'avais chaud, la mousse était douillette au pied du hêtre, et je n'étais pas fâché de me reposer. Je m'assis donc, plein de confiance, et j'occupai mes loisirs à examiner le manège des fourmis parmi les débris de faînes qui jonchaient le sol autour de l'arbre.

J'attendis un quart d'heure, une demi-heure... Point de Bigeard. C'était étrange. — Se serait-il perdu? me dis-je en me levant, et je me mis à hucher : — Bigeard!

Silence profond. Alors j'enfilai à mon tour le sentier tournant; — Nulle trace de mon camarade! — Je m'égosillais à appeler... Les loriots seuls me répondaient par des sifflets ironiques... Le sentier tombait sur une route forestière, — et cette route était déserte.

Il n'y avait plus de doute : le traître Bigeard m'avait abandonné.

VII.

Parti, après m'avoir enlevé ma toupie et ma ficelle !..

— Ah! faut-il?.. faut-il? m'écriai-je indigné.

En même temps de grosses larmes roulaient dans mes yeux, des larmes où il y avait à la fois de la colère et de l'angoisse. Qu'allais-je devenir désormais? Tout le temps que j'avais été en compagnie de Bigeard, je ne m'étais pas cru absolument détaché de Juvigny. Au milieu de cette forêt où nous nous trouvions perdus, la naïve et gourmande personnalité de mon compagnon avait pour moi quelque chose de familier qui me donnait de l'assurance. Bigeard était comme une sorte de fil intermédiaire entre la maison paternelle et

le monde étrange, inconnu du « grand bois. » Maintenant le fil était rompu, et je restais seul dans le désert verdoyant de la forêt.

Retourner du côté du village, c'était risquer d'être pris pour un vagabond et d'avoir le sort de Césarin; m'enfoncer dans la futaie, c'était peut-être m'exposer à mourir de faim ou à être mangé par les bêtes sauvages. Pourtant je ne pouvais rester là sans bouger; l'immobilité sur ce grand chemin me semblait insupportable. J'avais peur d'avancer et je n'osais demeurer en place. A la fin, je me décidai à suivre cette route forestière qui me paraissait un peu plus frayée que les autres sentiers. Je renfonçai mes larmes et je me mis en marche.

Il faisait un temps délicieux, les arbres qui bordaient la route arrêtaient dans leurs hautes branches les rayons trop brûlans et répandaient sur le sol une ombre fraîche piquetée de points ensoleillés. C'était comme une dentelle dont les jours étaient représentés par des taches lumineuses et les pleins par des découpures d'ombre. Je vois encore ce joli chemin baigné dans un frais clair-obscur, avec ses deux ornières où poussait l'herbe, et sa chaussée pierreuse étoilée des fleurs roses de la petite centaurée. Çà et là une tige de ronce rampait du fossé jusqu'au milieu de la route, ou bien un chardon droit comme un cierge épanouissait sa tête violacée en plein soleil. Aux branches des coudriers, de longs chèvrefeuilles s'entortillaient, se dressaient haut dans l'air, puis retombaient en bouquets de corolles jaunes et rosées ; la forêt était tout embaumée de leur odeur de vanille. Dans les merisiers noirs de fruits, les loriots modulaient amoureusement leurs trois notes mélodieuses. On aurait dit des sons de flûtes invisibles.

Malgré mes ennuis et mes sérieuses préoccupations, le charme de la forêt me gagnait peu à peu. A l'âge où j'étais, on subit facilement l'impression des phénomènes extérieurs. La joie des choses me pénétrait, et je recommençais à espérer. Au milieu de cette harmonieuse nature forestière, j'éprouvais une sorte d'enivrement; le léger crépitement produit par la chute des écailles menues pleuvant de la cime des grands hêtres, l'imperceptible murmure de la rosée s'égouttant de feuille en feuille, le fredonnement d'un bourdon enfoncé dans la corolle d'une digitale, toutes ces merveilles de la vie intime des bois me rejetaient dans mes songeries de fées et d'enchantement. Depuis vingt-quatre heures, mes illusions au sujet de ma mystérieuse princesse s'étaient passablement décolorées, et je crois que le prosaïque Bigeard n'y avait pas nui, mais maintenant je les sentais se raviver tout doucement; c'était comme un bouquet qu'on a longtemps tenu à la main et qu'on trempe ensuite dans l'eau; les fleurs de la féerie, les belles fleurs bleues qui tout à l'heure baissaient piteusement la tête, la redressaient

peu à peu et retrouvaient tout leur éclat. Je marchais lentement, les yeux en l'air, les oreilles agréablement caressées, les narines ouvertes toutes grandes pour aspirer la bonne odeur du bois, et en marchant, je me berçais avec ces mots que je répétais comme une incantation : « Princesse Verte! Princesse Verte! »

Tout à coup mon pied buta contre un obstacle, mes yeux s'abaissèrent et je m'arrêtai ébaubi.

Devant moi, séparée de la route par une barrière vermoulue posant sur deux bornes de pierre usée, s'ouvrait dans l'épaisseur du bois une verte avenue formée de hauts sapins moussus, alternant avec d'énormes buissons de rosiers à cent feuilles. Certainement cette plantation symétrique, cette barrière et ces roses de jardin annonçaient le voisinage de quelque habitation. La barrière était à la vérité bien noircie et effritée par la vétusté; les longues barbes de mousse qui pendaient aux branches des sapins, les herbes qui poussaient dru sur le sol, les rosiers aux allures désordonnées qui barraient le passage avec leurs branches vertes chargées de roses, tout semblait indiquer que l'avenue n'était guère fréquentée. Mais ce fut justement cet air d'abandon et d'antiquité qui me séduisit. Je me figurai que j'arrivais dans un domaine semblable à celui de la Belle au bois dormant. Les fées avaient-elles enfin exaucé mes vœux et cette avenue mystérieuse conduisait-elle au palais enchanté de la princesse de mes rêves ?

Mon cœur battait. Je me décidai à passer sous la barrière et je m'engageai timidement dans l'avenue tournante dont l'épais gazon assourdissait le bruit de mes pas. Tout y paraissait endormi; les sapins étendaient leurs longs bras immobiles; au fond de la corolle des roses dont j'écartais les tiges, des espèces de hannetons aux élytres d'un vert doré sommeillaient, la tête enfoncée dans les pétales. Pas un bruit, pas un souffle d'air. Après cinq minutes de marche, j'aperçus au bout de l'avenue une maison d'assez belle apparence, au toit d'ardoise, aux murs gris tapissés de lierre et de vigne vierge, et naturellement je la pris incontinent pour un château. A mesure que j'avançais, les objets devenaient plus précis. Le *château* se dressait au milieu d'un rond-point formé par les sapins; parmi les graminées de la pelouse, des buissons de troëne en fleurs s'arrondissaient çà et là, répandant un parfum très capiteux. On ne voyait aux entours aucune trace d'habitans. Pour sûr j'avais devant moi un palais enchanté; les fenêtres étaient closes, mais la porte qui s'élevait au-dessus de quelques marches de pierre blanche, la porte était toute grande ouverte et au lieu de dragons pour en garder l'entrée, il y avait sur la dernière marche, de chaque côté des jambages, un chien-loup à poil fauve et un chat tigré, noir et gris, qui se tenaient tous deux assis sur

leur train de derrière, la tête relevée dans une attitude grave et recueillie. Mon apparition ne sembla même pas les émouvoir; ils gardèrent leur immobilité silencieuse, estimant sans doute de peu d'importance l'entrée d'un bambin tel que moi dans leur domaine.

Enhardi par leur indifférence, j'avais déjà fait quelques pas à travers la pelouse, quand tout à coup une voix brève appartenant à quelque être invisible partit de la feuillée et m'interpellant :

— Halte ! cria cette voix ; ne bouge pas, mâtin !

Au même moment un singulier sifflement résonna au-dessus de ma tête, et presque aussitôt je vis tomber à mes pieds un corbeau encore tout pantelant, frappé à mort par le mystérieux projectile dont j'avais entendu le bourdonnement. A l'aspect du corbeau, le chien-loup bondit sur la pelouse en se tortillant silencieusement, et le chat tigré le suivit, la queue en l'air, avec de courts miaulemens étranglés. Mais avant qu'ils eussent pu arriver jusqu'à l'oiseau mort, un nouveau personnage sortit du fourré et celui-là avait une mine encore plus étrange que les deux gardiens de la porte d'entrée.

C'était un petit vieillard très vif, coiffé d'un bonnet de velours noir et vêtu d'une sorte de robe de chambre de bure grise qui lui tombait jusqu'aux chevilles ; avec cela, deux yeux perçans sous de gros sourcils blancs, un teint de brique et une barbiche grise pointue. Sa houppelande flottante et sa chemise entr'ouverte laissaient voir une poitrine très velue ; son cou ridé était nu; à mesure qu'il s'approchait, je crus distinguer qu'il boitait.

La brusque apparition de ce personnage acheva de me terrifier. — Pour sûr, me disais-je en regardant le bonnet de velours noir et la longe robe de bure, celui-ci est *l'enchanteur*. — Sans m'accorder d'abord la moindre attention, il repoussa d'un geste de commandement le chien et le chat : — Holà, dit-il d'une voix nasillarde, va te coucher, *la Belle*, et toi aussi, *la Bête*, file ? — Et docilement les deux animaux silencieux retournèrent reprendre de chaque côté de la porte leur grave posture méditative. Il ramassa le corbeau, et ajouta : — Voilà de quoi faire une bonne soupe pour ce soir, mes camarades !

Alors seulement il daigna s'apercevoir de ma présence et me dévisageant avec ses petits yeux percés en trou de vrille :

— D'où sors-tu, toi, crapoussin ? me demanda-t-il.

Je lui répondis d'une voix mal assurée que je m'étais perdu dans la forêt et que, me trouvant devant la grande allée de son *château*, je m'étais permis d'y entrer pour demander mon chemin. Il examina ma figure fatiguée, ma blouse déchirée, ma chevelure encore semée de brins de mousse et de bruyère, et il reprit en levant le doigt menaçant :

— Tu es un gamin de Juvigny, toi, et tu as passé la nuit dans la forêt ?.. Tu m'as tout l'air d'avoir fait l'école buissonnière, hein?

En présence d'une pareille perspicacité, il ne me restait plus qu'à dire oui, et c'est ce que je fis en baissant le nez.

— Vous étiez deux, hier, dans le bois, continua-t-il ; où est ton camarade ?

— Bigeard? répondis-je stupéfait, oui, il était avec moi, mais il est parti. — Et je lui contai la trahison de mon compagnon.

L'*enchanteur* m'avait écouté en tortillant sa barbiche. Quand j'eus fini, il posa brusquement l'une de ses mains sur ma tête et me dit de sa voix flûtée :

— Tu es le petit Pâquin !

Je tressaillis. Décidément cet homme étonnant savait tout, et je me trouvais absolument en son pouvoir.

— Oui, murmurai-je d'une voix faible.

— Ah ! fit-il sévèrement !... c'est bien, reste là et ne bouge pas d'une semelle en attendant que je revienne.

Il s'éloigna avec pétulance, se précipita dans l'intérieur du *château*, où je l'entendis qui donnait des ordres à un autre personnage invisible. — Qu'allait-il faire de moi ? Allait-il m'enchanter à mon tour comme ces deux animaux que je voyais sur le pas de la porte? Car il n'y avait plus à en douter, ce chat et ce chien qui s'appelaient *la Belle* et *la Bête*, qui fixaient sur moi de si singuliers regards, devaient être des personnes changées en bêtes par l'enchanteur et punies ainsi probablement de leur indiscrète curiosité. Plus je les examinais et plus j'en acquérais la conviction. Ce chien et ce chat avaient de si étranges façons ! Le chat grave, la queue enroulée, dressait la tête et les oreilles, épiant attentivement les mouches qui passaient devant son nez, puis tout d'un coup il levait ses deux pattes de devant et les rapprochant l'une contre l'autre, attrapait une mouche au vol absolument comme je l'aurais pu faire avec mes deux mains. — Le chien-loup au museau mobile, aux oreilles tantôt levées et tantôt couchées, avait des yeux et des jeux de physionomie pareils à ceux d'une créature humaine ; avec cela il prenait des postures et faisait des gestes de chat, se léchant une patte et la passant soigneusement par-dessus son oreille pour se débarbouiller, à l'imitation du matou, son camarade. — Toutes ces choses ne me paraissaient pas naturelles, et les allures bizarres de l'*enchanteur*, son costume et son langage, ne me laissaient guère de doute sur le sort qui m'attendait.

Si j'avais été plus au courant des histoires de ma petite ville, j'aurais eu la clé de tout ce mystère et j'aurais deviné que mon *enchanteur* était tout bonnement un original nommé le canonnier

Bannet, dont on parlait parfois chez mon grand-père. — Ce canonnier Bannet avait servi sous le premier empire, et il avait été blessé à Waterloo. A la restauration, il s'était marié à Juvigny, puis, devenu veuf, et, s'étant brouillé avec ses enfans, il avait pris le séjour de la ville en aversion. Il s'était fait bâtir une maison dans le bois du Juré et il vivait là comme un loup depuis des années, descendant rarement en ville, faisant lui-même son lit et sa cuisine, herborisant, collectionnant des insectes et tendant aux petits oiseaux. En qualité de compagnon d'armes, mon grand-père le connaissait et le visitait parfois, et depuis, il m'a souvent conté la vie excentrique de son camarade l'ancien artilleur; mais à cette époque je me mêlais peu aux conversations de grandes personnes, et le nom du canonnier Bannet n'avait jamais beaucoup attiré mon attention, trop absorbée par la féerie pour s'occuper de ces détails prosaïques.

Au bout de dix longues minutes, le colloque qui avait lieu dans l'intérieur du logis cessa, et je vis sortir un petit domestique en blouse bleue qui s'élança dans la direction de l'allée des sapins et disparut. Peu après, l'enchanteur arriva à son tour sur le pas de la porte et descendit les marches. Il se dirigeait vers moi clopin-clopant et d'un air méditatif.

— En quelle espèce de bête va-t-il me changer? me demandais-je en frissonnant.

Quand il fut près de moi, il s'arrêta, me dévisagea en silence, puis brusquement :

— Mieux vaut courir les bois que de moisir à l'école, hein, petit Pâquin? me demanda-t-il en me pinçant légèrement l'oreille.

— La chère sœur m'avait mis à la porte, répondis-je entre mes dents.

— Ha! ha!.. Et pourquoi n'es-tu pas rentré chez toi?

— Parce que j'avais peur d'être grondé... Et puis j'avais envie de voir le « grand bois. »

— Que diantre y as-tu fait toute la soirée dans le grand bois?.. Tu cherchais des nids, je parie, mon gaillard!.. Mais la saison est passée.

— Non, m'écriai-je pour me disculper, je me moquais bien des nids, je cherchais autre chose!

— Quoi donc?.. Allons, confesse-toi... Je verrai bien si tu dis la vérité, car je sais tout.

Puisqu'il savait *tout*, il ne fallait pas songer à le tromper... Je lui avouai que j'étais parti à la recherche d'une princesse que je voulais désenchanter, comme le bel *Avenant* était allé la recherche de la *Belle aux cheveux d'or*.

Il m'écoutait en frottant avec un bruit sec les paumes de ses mains.

— Drôle de moutard! murmurait-il en nasillant, puis il ajouta d'un ton narquois :

— Et peut-on savoir comment elle se nomme, ta princesse?

— Elle s'appelle la Princesse Verte... C'est-à-dire c'est ce nom-là que je lui ai donné... Mais peut-être bien en a-t-elle un autre, parce que... vous savez... je ne suis pas très sûr...

— Oui, oui, je conçois, interrompit-il en ricanant... Eh! petit, tu ne t'es pas trompé; elle se nomme bien la Princesse Verte.

— Vous la connaissez?

— Je la connais, répondit-il gravement.

— Est-ce que?.. est-ce qu'elle demeure dans votre château?

— Elle demeure ici et ailleurs encore... partout où il y a des arbres.

— C'est une grande princesse alors?

— Oui, dit-il en s'animant, c'est une reine et c'est aussi une fée; la reine des fleurs, des insectes et des oiseaux.

Ses petits yeux gris pétillèrent. — Pas un brin d'herbe ne pousse sans sa permission; c'est elle qui nourrit les hommes et les bêtes, et sans elle le monde périrait.

— Ah! m'écriai-je ébahi, et vous la voyez quelquefois, vous, monsieur?

— Tous les jours.

— Est-ce que les petits garçons peuvent la voir?

— Oui, quand ils sont sages et qu'ils ont le *don.*

Je ne comprenais pas bien ce qu'il entendait par « avoir le don, » mais cette formule mystérieuse faisait de nouveau travailler mon imagination. Je restais muet, roulant à droite et à gauche des regards curieux. Pendant ce temps l'*enchanteur* me dévisageait toujours et ses yeux perçans avaient l'air de lire au fond de moi.

— Je parie que tu as faim? me demanda-t-il brusquement.

L'estomac recommençait en effet à me tirailler et je répondis par un signe affirmatif.

— C'est bon, nous allons chercher dans mon potager de quoi te faire déjeuner... Viens!

Il m'emmena, non loin de la maison, dans une étroite clairière entourée de gros hêtres.

— C'est ici, murmura-t-il.

J'avais beau écarquiller les yeux pour tâcher d'apercevoir ce qu'il appelait « son potager, » je ne voyais rien qu'un gazon ras et déjà brûlé. Pourtant, à certains endroits, sur cette pelouse sèche

une herbe verte poussait plus drue et formait autour d'un hêtre un large anneau verdoyant et moussu.

Mon *enchanteur* s'agenouilla, fourragea des deux mains dans cette verdure, et je vis qu'il y cueillait de petits champignons couleur noisette, gros à peine comme des pièces de vingt sous. Quand il en eut récolté une cinquantaine, il se releva et dit :

— Maintenant allons les faire cuire!

— Est-ce qu'il voudrait m'empoisonner? pensai-je, pris d'une nouvelle appréhension. — Monsieur, hasardai-je craintivement, les champignons, est-ce que ce n'est pas du poison?

— Il y en a de bons et de mauvais, répondit-il, comme il y a de bonnes et de méchantes gens... Ceux-ci sont des *mousserons*, et tu pourras les manger sans crainte; c'est la Princesse Verte qui nous les envoie.

— Vrai?

— Oui, continua-t-il en souriant, elle vient se promener ici tous les matins... Là où elle a marché, l'herbe devient plus verte, et il y pousse des champignons.

J'étais de plus en plus émerveillé de tout ce qu'il m'apprenait; je le suivis docilement dans la cuisine où nous entrâmes, escortés par *la Belle* et *la Bête*. C'était une pièce enfumée, d'aspect fort modeste, avec une cheminée de pierre brute, où l'*enchanteur* jeta une bourrée qui *claira* lestement. Il avait décroché la poêle, et, l'ayant posée sur un trépied, il y découpait de petits morceaux de lard qui se mirent à frire avec des frémissemens appétissans. Postés de chaque côté des chenets, le chien et le chat épiaient tous les mouvemens de leur maître, se passaient silencieusement la langue sur les babines et semblaient se délecter au bruit de la friture. Mon hôte cependant lavait ses champignons, hachait de fines herbes, puis il jetait le tout dans la poêle bouillante. Une alléchante odeur se répandit dans la cuisine. Alors il installa un couvert, du pain et du vin clairet sur un bout de la table, et m'y fit asseoir. Je goûtai d'abord les champignons avec une certaine méfiance, puis, les trouvant très bons, je revins à la charge et n'en laissai pas un sur mon assiette.

— Il paraît que cela va sous ta meule! me dit l'*enchanteur* avec son rire goguenard; maintenant bois un coup... Tu aimes donc les contes de fées, petit Pâquin?

— Oui, répondis-je en essuyant ma bouche, j'aime surtout les bonnes fées et les braves enchanteurs qui d'un coup de baguette font toutes sortes de prodiges. Seulement mon grand-père dit que c'était bon dans le temps passé et qu'on ne voit plus de ces choses-là à présent.

— On en voit toujours quand on sait regarder, répliqua-t-il sérieusement.

Le doigt de vin que j'avais bu commençait à me délier la langue, et puis l'*enchanteur* avait l'air si bon enfant que je m'enhardis :

— Je voudrais tant voir un prodige! m'écriai-je... Est-ce que vous pourriez en faire un, vous, monsieur?

— Viens! dit-il en se levant.

Il m'emmena dans une pièce voisine, qui paraissait être son cabinet de travail et qui était meublée d'une façon très extraordinaire. Des filets à papillon et des boîtes oblongues de fer-blanc étaient accrochés au mur, à côté de cadres vitrés tout garnis d'insectes. Sur des rayons de bois blanc, il y avait pêle-mêle, avec des piles de bouquins, des rames de papier gris, des hiboux empaillés dont les yeux de chat me faisaient peur, et des reptiles enfermés dans des bocaux pleins d'un liquide jaunâtre. Sur une large table carrée, je vis un cahier couvert de parchemin jauni, — son grimoire sans doute, — puis une collection d'objets bizarres : des pinces, des loupes, des fioles et des débris de plantes. — Devant la fenêtre, une caisse carrée, dont le dessus était hermétiquement clos par un couvercle de verre transparent, était exposée en plein soleil.

L'*enchanteur* l'examina un moment, puis, me faisant monter sur un tabouret et me désignant du doigt le fond de la caisse :

— Regarde! me dit-il gravement, attention!

Je ne vis d'abord qu'une couche de terre grise qui tapissait le fond, et sur cette terre je finis par distinguer quelque chose qui ressemblait à une longue fève brune, annelée et terminée en pointe aux deux bouts ; puis comme le rayon de soleil descendait jusqu'à cette *chose*, je la vis insensiblement se mouvoir, s'écailler et enfin se fendiller comme une châtaigne grillée qui fait éclater son écorce... Tout à coup, — ô merveille! — des couleurs chatoyèrent à travers les déchirures, et une créature vivante sortit de ces débris recroquevillés. C'était un papillon. Je distinguais maintenant sa tête pointue ornée de frêles antennes grises, ses yeux brillans d'un brun clair, son corselet velouté et l'extrémité aiguë de son ventre, sur lequel ses ailes étaient encore collées. Peu à peu les ailes se détendirent, firent le moulinet, puis s'arrêtèrent; elles étaient roses et grises avec des diaprures d'un vert brun... Bientôt le papillon se montra dans toute la magnificence de ses couleurs fraîches et se mit à voleter lentement entre la terre et le couvercle vitré... Je poussai un soupir d'admiration.

— Hein! est-ce beau? fit à son tour l'*enchanteur*, qui s'était penché derrière moi : c'est le *sphinx de vigne*... Un superbe échantillon!

— Et c'est vous qui avez changé cette vilaine fève brune en un beau papillon? lui demandai-je en le regardant avec une déférence mêlée de crainte.

— Je n'ai rien fait, répondit-il, c'est celle que tu apppelles la Princesse Verte qui a fait ce prodige... Je ne suis que son humble serviteur.

— Elle est bien puissante, la princesse!

— Si elle l'est! s'écria-t-il, tandis que sa figure s'illuminait; je le crois!.. Elle n'a qu'à souffler sur la moindre graine pour la changer en une plante fleurie.

Il ramassa sur sa table un gland de chêne et me le montra :

— Tu vois ceci, cela tient dans le creux de la main : eh bien! si elle veut, elle peut le métamorphoser en un arbre aussi haut et aussi touffu que ceux que tu aperçois là-bas dans la forêt.

— Je voudrais bien,.. commençai-je timidement.

— Quoi?

— Voir la Princesse Verte!

— Tu la verras... Patience!

— Quand? m'exclamai-je, tandis que mon cœur battait.

— Ce soir, si tu es obéissant... Mais auparavant, comme nous aurons à marcher, tu vas d'abord faire un petit somme... Mets-toi ici.

Il me poussa dans une vieille bergère en velours d'Utrecht d'un jaune fané, qui occupait un coin de la pièce, et me posant un doigt sur le front :

— Dors, poursuivit-il; pendant ce temps, je vais te faire un peu de musique...

Il fouilla dans une armoire et tira d'un étui de peau une petite boîte ayant la forme et l'apparence d'une tabatière d'écaille, puis il la remonta lentement avec une clé, comme il aurait fait pour une pendule, et la plaça avec précaution sur la table.

Tout à coup, comme par enchantement, des flancs de cette boîte jaillit une claire musique cristalline, doucement mélodieuse, égrenant des notes grêles et limpides, pareilles au bruit de l'eau qui tombe goutte à goutte au fond d'un réservoir. Tandis que cette mélodie délicate me berçait, l'*enchanteur* s'était assis devant la table, en face d'une touffe de plantes sauvages qui trempaient dans un grand verre d'eau. La tête penchée, il examinait chaque tige fleurie à la loupe. Mes yeux se fermaient à demi; entre mes cils je voyais encore le profil aigu du vieillard se découpant en silhouette sur la baie de la fenêtre ouverte, — et derrière lui, les feuillages verts qui se balançaient au vent et semblaient en s'inclinant suivre la mesure de cette musique mystérieuse; puis tout se brouilla, et je m'endormis.

VIII.

Je fus réveillé en sursaut par un tapage dont je ne me rendis pas bien compte tout d'abord. C'était *la Belle* qui jappait et sautillait autour de l'*enchanteur*, tandis que *la Bête* faisait chorus en miaulant sourdement et en se frôlant de la tête à la queue contre les pieds de la table. Je me frottai les yeux et je vis que mon hôte avait changé de costume pendant mon sommeil : il avait substitué une veste de chasse à sa robe de chambre, et un chapeau de paille à son bonnet de velours; de plus il avait bouclé des guêtres de cuir autour de ses jambes inégales. Cette métamorphose était précisément la cause de la surexcitation des deux animaux, qui l'interprétaient sans doute d'après leurs souvenirs et y voyaient une perspective d'agréable promenade. — Le soleil, déjà bas, lançait dans la chambre des rayons plus obliques, et par la porte de la cuisine j'aperçus une table dressée, avec deux couverts et la soupière fumante au milieu.

— Allons, petit Pâquin, dit l'enchanteur en me secouant le bras, à table!.. Nous avons une bonne course à faire ce soir pour aller chez la Princesse Verte, et il te faut prendre des forces.

Je quittai, en m'étirant les bras, la douillette bergère, et nous passâmes dans la cuisine. Le dîner se composait de la fameuse soupe au corbeau et d'un gigot rôti *à la ficelle* par les soins du petit domestique. L'*enchanteur* paraissait doué d'un bel appétit et mangeait comme quatre; quant à moi, je ne sais si le potage, dont je connaissais trop l'étrange composition, était la cause de mon dégoût pour la nourriture, ou si l'émotion de voir bientôt la Princesse Verte me rassasiait par avance, mais j'avais grand'peine à avaler ce qui était sur mon assiette. Quand nous eûmes dépêché notre dessert : — un carré de fromage et des cerises de bois, — l'*enchanteur* bourra sa pipe, l'alluma, puis, me regardant dans le blanc des yeux, d'un air solennel :

— Il est temps de nous mettre en route, me dit-il ; tu n'as pas peur, petit Pâquin?

— Non, monsieur, répondis-je en frissonnant.

— Quoi qu'il arrive, tu me promets d'être docile et d'obéir à tous mes commandemens?

Je le promis d'une voix un peu étranglée.

— Bon!.. tu es un brave, continua-t-il en prenant son bâton. En route!

Nous descendîmes les degrés qui menaient au rond-point. *La*

Belle et *la Bête* nous escortaient, queue en l'air et oreilles dressées.

— Nenni, s'écria l'*enchanteur* en se retournant vers les deux animaux, nenni, je ne veux pas de vous, mes camarades! Qu'on rentre au logis, et lestement.

Ils rebroussèrent chemin, la queue basse, mais sans murmurer. Quand nous nous engageâmes dans l'avenue des sapins, je tournai la tête un moment et je les vis tous deux assis sur leur train de derrière, de chaque côté de la porte d'entrée, dans la même posture grave et recueillie qu'ils avaient lors de mon arrivée.

A l'extrémité de l'avenue, au lieu de suivre la route forestière où j'avais passé le matin, le vieillard prit un sentier étroit sous la futaie déjà plus sombre. Chemin faisant, il arrachait une feuille à une branche et me la mettant sous le nez :

— Sais-tu ce que c'est que ça, petit Pâquin? me demandait-il... c'est une feuille de charme. Remarque comme elle est différente de celle-ci, qui appartient à un érable, et il en est de même pour chaque espèce d'arbres; leurs feuilles sont diversement découpées suivant un dessin en rapport avec l'arbre qui les porte; c'est ainsi que la couleur des yeux ou des cheveux, les lignes du nez ou du front différencient des hommes qui, au premier abord, ont l'air de se ressembler. Quelle variété de formes, et cependant ce sont toujours des feuilles! Cela aussi, c'est une merveille, et tu vois qu'on rencontre des choses surprenantes ailleurs que dans les contes de fées.

Et ceci, reprenait-il en coupant un bouton à la tige d'un coquelicot qui fleurissait sur une place à charbon, voilà encore un prodige!.. Il ouvrit le bouton vert et me montra comme les rouges pétales du coquelicot étaient empaquetés et repliés avec soin dans l'intérieur.

Si tu avais à serrer une redingote dans un étui à chapeau, tu ne t'en tirerais pas aussi adroitement, toi!.. Il y a dans je ne sais quel conte une fée qui renferme une aune de toile dans une coquille de noix; ça n'est guère plus étonnant que ce gros coquelicot qui tient dans une si petite enveloppe et qui en sort sans avoir un pli, sans être chiffonné, dans tout le lustre de sa toilette neuve... Oui, continua-t-il en s'échauffant et en frappant la terre de son bâton, vois-tu, petit, la forêt est remplie de merveilles, nous ne pouvons faire un pas sans passer près d'un miracle, nous vivons en pleine féerie sans nous en douter. Il y a dans les arbres, dans la mousse et jusque sous la terre plus de prodiges et d'enchantemens que l'imagination des conteurs d'histoires n'en a entassé dans les livres depuis l'invention de l'écriture... Retiens cela, et tu comprendras combien c'est vrai quand tu connaîtras... la Princesse Verte.

Je l'écoutais bouche béante, et nous allions ainsi devisant parmi les sentiers de plus en plus obscurs, à l'extrémité desquels tombaient déjà les vapeurs du crépuscule.

— Y serons-nous bientôt, monsieur, chez la princesse?

Nous étions au milieu d'une tranchée qui s'ouvrait à travers bois à la crête de la colline; au-dessous de nous la forêt se creusait en entonnoir, et nos regards, glissant sur les feuillées mobiles et mollement onduleuses, descendaient de massifs en massifs jusqu'à des nappes d'un vert plus sombre que noyait à demi une buée bleuâtre s'élevant du creux de la combe.

L'*enchanteur* s'arrêta et désignant du bout de son bâton les fonds vaporeux de l'entonnoir :

— Elle demeure tout là-bas où tu vois ces fumées, dit-il; mais avant d'y arriver, nous avons encore à marcher et voici la nuit... Je pense que tu n'as pas peur, la nuit, petit Pâquin?

— Non, non, balbutiai-je, effrayé moi-même de l'audace avec laquelle je mentais, moi qui, même à la maison, n'osais pas aller me coucher sans chandelle.

— Tant mieux! reprit-il, car maintenant le plus difficile va commencer. Du reste, qu'il fasse clair ou qu'il fasse nuit, la chose est peu importante, puisque je vais être obligé de te bander les yeux. — En même temps il tira de sa poche un mouchoir blanc qu'il plia en marmotte sur son genou. J'eus un mouvement craintif qui ne lui échappa point.

— Souviens-toi, s'écria-t-il d'une voix sévère, que tu as promis de m'obéir docilement... Je vais t'attacher ce bandeau sur les yeux et je te conduirai par la main; si tu faisais seulement mine de soulever le mouchoir pour chercher à voir malgré ma défense, il t'arriverait malheur, je te préviens. Un bon averti en vaut deux.

Que faire? J'étais dans mes petits souliers, et je n'osais aller contre les fantaisies de ce terrible vieillard. Je promis de suivre de point en point ses recommandations. Il me posa le bandeau sur les paupières, le noua solidement derrière ma tête, ajusta encore pardessus un second mouchoir, qu'il assujettit avec ma casquette, et je me trouvai plongé dans une nuit profonde. J'entendis une voix nasillarde qui me demandait : — Respires-tu facilement, petit Pâquin ? — Et sur ma réponse affirmative : — A merveille! fit-il en me prenant la main, marchons et lève bien les pieds.

Nous nous remîmes en route. Maintenant que je n'y voyais plus, mon imagination battait la campagne. Les discours étonnans de l'*enchanteur*, ce bandeau sur les yeux, tout cet appareil mystérieux surexcitaient encore mon esprit chimérique; cette fois je croyais sérieusement nager en pleine féerie et être environné de sortilèges. Le moindre souffle d'air dans la feuillée me semblait le frou-frou

de la robe traînante d'une fée ; le bourdonnement des cerfs-volans et des longicornes qui volaient au crépuscule était pris par moi pour le battement d'ailes d'un sylphe ou d'un *sotret* (le lutin de nos pays). Je me figurais que j'entendais à droite et à gauche comme le fourmillement d'une légion de nains marchant dans le fourré. Parfois le vent de la nuit soupirant dans les branches des arbres avait des accens pareils à ceux d'une voix humaine ; de vertes odeurs d'herbes et de fleurs sauvages arrivant par bouffées me semblaient les haleines embaumées des fées de la forêt, et tout là-bas, au loin, un cor qui résonnait longuement me faisait songer au cor enchanté d'Oberon. Même, à un certain moment, enfreignant la défense de mon guide, je soulevai un coin du mouchoir, et j'aperçus avec une vague terreur des centaines de petites lueurs vert pâle qui paraissaient danser dans le gazon d'une clairière. Cela me remua tellement que je ne pus m'empêcher de tressaillir.

— Qu'as-tu ? me demanda *l'enchanteur*.

— Rien, rien, murmurai-je, n'osant paraître effrayé, de peur de faire deviner ma désobéissance, c'est que mon pied a tourné.

— Tu dois être un peu fatigué, reprit-il; attends, je vais te porter... Aussi bien le chemin devient difficile.

Il m'enleva dans ses bras robustes et me posa à califourchon sur ses épaules. A partir de ce moment, je ne me rendis plus compte de rien. Seulement au bout d'un quart d'heure, il me sembla que les murmures des feuillées avaient cessé et qu'on ne sentait plus l'aromatique odeur particulière à la forêt. L'air était plus chaud, et on eût dit que nous nous trouvions en rase campagne. Des roulemens de charrettes résonnaient sur les routes et on entendait au loin des aboiemens de chiens.

— Où sommes-nous ? demandai-je inquiet.

— Nous approchons, répondait la voix nasillarde de *l'enchanteur*. Peu à peu l'air devint encore plus lourd, les odeurs qui me venaient aux narines avaient pour moi quelque chose de familier et de déjà respiré. Je me figurais que nous entrions dans une habitation quelconque et que nous montions les marches d'un escalier. Puis j'entendis distinctement le grincement d'une porte qui s'ouvrait. Enfin mon conducteur m'enleva brusquement de dessus ses épaules et me posa sur mes pieds.

— Maintenant, dit-il de son ton goguenard, en desserrant les nœuds du mouchoir, tu peux soulever ton bandeau...

O stupeur ! ô honte ! ô confusion ! Au moment où je croyais contempler la Princesse Verte dans la splendeur de son palais illuminé, je me trouvai dans notre cuisine, face à face avec ma grand'mère Pâquin, qui m'entraîna par le bras dans la salle à manger, éclairée

par une maigre chandelle, et où j'aperçus tout d'abord mon père et mon grand'père.

— Avancez, vagabond! mugissait ma grand'mère.

Le premier mouvement de mon grand-père fut de me serrer dans ses bras, mais il s'arrêta sur un geste de mon père et se contenta de serrer la main de mon traître d'*enchanteur* qui riait sournoisement dans sa barbe.

— Merci, dit-il, canonnier Bannet, nous vous sommes tous très reconnaissans de nous avoir ramené ce drôle qui nous a mis dans une inquiétude sans pareille.

— Bah! dit l'artilleur en riant, l'enfant est très gentil, et il m'a beaucoup amusé... J'espère que vous ne le gronderez pas trop; il est déjà bien assez puni!.. Il a dîné avec moi, et il n'a plus besoin de rien que de se coucher.

— Oui, ajouta sévèrement mon père, qu'il se couche, nous réglerons demain son compte!

— C'est moi qui le ramènerai à la sœur Euloge, continua ma grand'mère, en allumant un bougeoir et en me poussant vers la *chambre d'ami;* je le recommanderai au prône... Au lit, au lit, mauvais sujet!

— Bonsoir, petit Pâquin, me cria le vieux Bannet en guise de consolation, tu reviendras me voir un jour dans mon *château,* et nous recauserons de la Princesse Verte. . . . . .

Le lendemain était un dimanche; je le passai enfermé dans un galetas attenant au grenier, en tête-à-tête avec mon pain sec et mon *Histoire sainte.* Puis le jour du châtiment arriva, le terrible lundi où je devais reprendre le chemin de l'école en compagnie de ma grand'mère. La sombre perspective de cette rentrée me tint éveillé pendant une partie de la nuit du dimanche au lundi. Pelotonné dans mon petit lit, j'épiais avec effroi les traces des premières blancheurs de l'aube à travers les persiennes. Je souhaitais ardemment que la nuit ne finît jamais et que le soleil oubliât de se lever. Malheureusement il se leva en dépit de mes prières; il se montra radieux comme pour mieux éclairer ma confusion. A la cloche de huit heures, la grand'mère Pâquin, inflexible comme le destin, me traîna vers l'école de la rue du Bourg. Quand nous entrâmes dans la classe de la sœur Euloge, tous les élèves étaient à leur place, sauf le perfide Bigeard, que j'aperçus au pied de l'estrade, — à genoux, un bonnet d'âne sur la tête et les mains en croix. — En guise de bienvenue, il me tira la langue, mais cette grimace injurieuse me laissa indifférent; je ne pensais qu'à mes propres misères et à la punition qui me pendait à l'oreille.

Elle fut cruelle. Après avoir écouté les recommandations de ma

grand'mère et l'avoir reconduite jusque dans le couloir, la sœur Euloge revint vers moi, les sourcils froncés :

— Ah! dit-elle, monsieur Jacques, vous aimez la promenade, eh bien, vous vous promènerez encore ce matin, — avec moi; — je vais vous conduire à toutes nos sœurs, et pour qu'elles sachent bien ce que vous êtes, je vais d'abord vous accrocher ceci au dos.

En même temps elle tira de son pupitre un large écriteau de carton sur lequel on lisait moulé en belle ronde : — *Vagabond*, — et malgré mes résistances elle me l'attacha entre les deux épaules; puis, me prenant par la main, elle m'emmena, ainsi accoutré, à travers les classes des filles.

A mon arrivée dans chaque salle, les petites filles se levaient sur leurs bancs et me montraient du doigt en chuchotant; la sœur Euloge contait tout haut mes forfaits à ses collègues, et c'étaient des : — Oh! monsieur Jacques! — des roulemens d'yeux, des bras levés au ciel, qui m'agaçaient singulièrement. Mais ce qui me mortifiait le plus, c'étaient les rires étouffés et les exclamations moqueuses de toutes ces petites filles. A chaque classe la scène recommençait, et il y avait six classes! A la fin, n'y tenant plus, rouge de honte et pleurant de rage, je me roulai sur le parquet, dérobant ainsi à tous les yeux l'abominable pancarte, et j'eus une crise nerveuse qui termina mon supplice...

Aujourd'hui je resonge à ces souffrances enfantines avec un sourire, et je comprends ce qu'il y a de profondément, d'intimement humain dans le vers de Virgile :

. . . Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Oui, le souvenir des douleurs passées et des lointaines épreuves devient plus tard pour nous un motif de joie. — Je me rappelle avec bonheur le brave grand-père, l'austère et sèche grand'maman et l'impitoyable sœur Euloge; mais surtout l'après-midi passée dans le « grand bois » avec le canonnier Bannet. J'ai rendu, depuis, à l'*enchanteur* de fréquentes visites; il m'a fait enfin connaître la vraie Princesse Verte, c'est-à-dire la forêt avec toutes ses merveilles et tous ses enchantemens; la forêt qui a été mon initiatrice et mon amie, et à laquelle j'ai voué un éternel et violent amour.

André Theuriet.

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

III [1].

LES FEMMES. — Mme GEOFFRIN, LA MARQUISE DU DEFFAND, LA COMTESSE D'HOUDETOT.

« Les femmes, disait Mme Necker, dans son langage un peu recherché, tiennent dans la conversation la place de ces légers duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine; on n'y fait point attention, mais si on les retire, tout se brise. » On doit penser, d'après le tableau que j'ai tracé jusqu'à présent du salon de Mme Necker, que les légers duvets (pour reprendre sa comparaison pittoresque) y faisaient complètement défaut, et que les vendredis de l'hôtel Leblanc présentaient l'aspect sévère d'une réunion dont les femmes sont bannies. En effet, parmi les gens de lettres que recevait Mme Necker, les uns n'étaient pas mariés, les autres ne se montraient pas très soucieux de produire leurs femmes. Ce n'était pas la pauvre Mme Diderot qui eût ajouté grand'chose à l'agrément d'un salon. Mme Marmontel n'avait pas beaucoup d'esprit, et la petite Mme Suard, toute humble et reconnaissante de l'accueil qu'elle recevait chez les Necker, était presque la seule qui accompagnât son mari aux vendredis. Quant à attirer chez elle des femmes de qualité, pour parler le langage du temps, c'était pour Mme Necker une entreprise plus délicate à conduire que d'avoir à souper des philosophes. Bien qu'à la fin du XVIIIe siècle, par le mouvement des idées et par le relâchement de la hiérarchie sociale, la société des gens de lettres,

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 1er mars.

celle des fermiers-généraux et celle des grands seigneurs tendissent singulièrement à se confondre, cependant bien des inégalités subsistaient encore sous la familiarité trompeuse des rapports. Il est impossible, en lisant les *Confessions*, de ne pas être frappé de l'attitude si différente qu'observe Rousseau dans la société de Mme d'Epinay ou dans celle de la maréchale de Luxembourg, et de ne pas remarquer combien les hôtes de Montmorency semblent lui en imposer davantage que ceux de la Chevrette. Mais c'était surtout parmi les femmes que la différence des conditions sociales se faisait sentir et que les barrières de l'étiquette étaient difficiles à franchir. Avant que Mme Necker finît par attirer dans sa société les personnes de la meilleure compagnie, il fallait d'abord qu'elle fût reçue dans la leur, et un laps de quelques années était nécessaire pour que son amabilité, son esprit, son mérite reconnu ouvrissent devant elle toutes les portes.

Ce qui aurait été utile à Mme Necker, lorsqu'elle débutait ainsi, fort jeune encore, dans une société qui lui était inconnue, c'eût été l'appui d'une femme assez haut placée pour diriger ses premiers pas et la prendre sous son patronage. Mme Necker aurait pu trouver cette direction bienveillante chez la duchesse d'Enville, auprès de laquelle elle n'avait pas rencontré, alors qu'elle demeurait encore chez Mme de Vermenoux, un accueil moins bienveillant que sur les bords du lac de Genève. Mais, sans compter que, par la liberté de son esprit, par ses relations avec Voltaire et son goût trop prononcé pour les philosophes, la duchesse d'Enville était devenue quelque peu suspecte à une partie de sa société, il semble que Mme Necker, une fois mariée, se soit tenue sur le pied d'une certaine réserve et qu'elle ait mis une sorte de dignité à demeurer en arrière. C'est ainsi que Mme Necker, ayant donné un bal à l'hôtel Leblanc, n'avait invité ni la duchesse d'Enville, ni la duchesse de Rohan-Chabot sa fille, et comme la duchesse d'Enville, en réclamant aimablement contre cet oubli, demandait également une invitation pour ses deux neveux, le duc de Liancourt et le comte de Durtal, Mme Necker, tout en déférant avec empressement à son désir, alléguait pour s'excuser la crainte que la jeune duchesse et ses cousins ne s'ennuyassent dans une société où ils auraient rencontré peu de gens de connaissance.

Des raisons assurément très différentes faisaient que Mme Necker n'avait pas davantage à compter sur sa première protectrice, Mme de Vermenoux, pour étendre le cercle de ses relations. Bien que la crainte de déchoir du rang aristocratique qu'elle croyait devoir à son défunt mari fût une des raisons qui avaient déterminé Germaine Larrivée, dame de Vermenoux, à refuser la main de M. Necker, cependant elle ne laissait pas que de faire assez petite figure à Paris, où

elle n'avait ni parens ni relations. D'ailleurs l'état fâcheux de ses affaires l'avait forcée de se retirer dans une petite maison de campagne auprès du pont de Sèvres. Là elle ne recevait d'autres visites que celle de Mme Necker ou de Marmontel, qui parle d'elle fort agréablement dans ses Mémoires :

Mme de Vermenoux, dit-il, au premier abord étoit l'image de Minerve; mais sur ce visage imposant brilloit bientôt cet air de bonté, de douceur, de sérénité, cette gaieté naïve et décente qui embellit la raison et qui rend la sagesse aimable. Avec quel plaisir cette femme, habituellement solitaire et naturellement recueillie, nous voyoit arriver à sa maison de campagne de Sèvres! Avec quelle joie son âme se livroit aux douceurs de l'intimité et s'épanouissoit dans les petits soupers que nous allions faire à Paris avec elle! Assez jeune encore pour goûter les charmes de la vie, la mort nous l'enleva; mais, en la regrettant, j'ai reconnu depuis que pour elle de plus longs jours n'auroient été remplis que de tristesse et d'amertume. Plus tard elle auroit trop vécu.

Cette vie solitaire et un peu difficile à laquelle elle se trouvait condamnée dut plus d'une fois faire regretter à Mme de Vermenoux l'existence opulente que lui avait offerte M. Necker. C'était sans doute pour dissimuler ses regrets qu'elle se plaisait à répéter avec un peu d'affectation que c'était elle qui avait fait le mariage de son ancien adorateur avec Suzanne Curchod; mais cette affectation ne laissait pas que de désobliger un peu Mme Necker, qui s'en plaignait à Moultou. « Je voudrois, lui écrivait-elle, qu'elle ne s'attribuât pas notre mariage; mon cœur s'en offense un peu et mon mari, qui prétend n'avoir jamais eu de passion que pour moi, est piqué de ses discours. » Ces légers nuages n'empêchèrent pas, quoi qu'on en ait dit, une relation affectueuse et douce de s'établir entre les deux femmes. Cette relation est attestée par un grand nombre de lettres parmi lesquelles je choisirai celle-ci, où l'on ne verra peut-être pas sans intérêt le nom de Rousseau se rencontrer avec celui de Mme de Staël enfant :

13 août 1770.

Concevez-vous, cher objet, l'extrême plaisir que m'a fait votre charmante lettre, elle m'a rappelé un moment tout mon bonheur de Saint-Ouen. Je suis ravie d'apprendre que l'estomac de mon ami Necker (1) reprenne ses forces; sa tête, qui n'avoit besoin que de celles-là, s'en ressentira bientôt, mais je l'exhorte, je le conjure de prendre ses eaux avec plus de suite et de constance qu'il n'en a mis jusqu'ici dans ses

(1) M. et Mme Necker étaient en ce moment aux eaux de Spa.

remèdes. Je lui fais d'ailleurs mon compliment d'avoir trouvé à Spa des grands seigneurs qui le dédommagent de la perte de son écuyer et des comédiens dignes de cultiver la délicatesse naturelle de son goût. Quant à vous, l'objet, qui êtes moins recherchée dans vos plaisirs, je vous plains fort de vous trouver entourée d'altesses et de mascarades; mais comment ne découvririez-vous point au milieu de ces masques quelques visages plus humains? Est-il possible d'en avoir un sans désirer de vous le montrer? Que je vous sçais de gré, mon cher objet, de toutes les anecdotes que vous voulez bien recueillir pour moi! Votre cœur donne autant de prix à vos moindres attentions que votre esprit leur prête de grâce. Que ne puis-je vous rendre tout le plaisir que vous me ferez! Mais quand je suis avec vous, charmant objet, je trouve si fort mon compte à vous écouter que je n'ai plus d'autre esprit que celui-là et j'en suis trop heureuse pour sentir le besoin d'en avoir davantage. Rien ne pourra jamais remplacer l'intérêt que vous inspirez à vos amis : mais il n'y a pas même la moindre nouveauté qui puisse nous distraire de votre absence. Jean-Jacques continue à caresser ses nouvelles connoïssances et à se brouiller avec les anciennes. Pour lui faire sa cour, on le fait gagner aux échecs, qu'il aime à la fureur. Vous voyez, l'objet, que cette mince passion va se loger dans la tête de nos philosophes comme dans celle de nos héroines modernes. Lemière nous a donné sa *Veuve du Malabar*, mais cette veuve qui craint de se bruler et dont les sermons ennuient n'a point réussi. Moi, je suis fâchée que dans tout cet apareil de bucher il n'y ait pas au moins de quoy chauffer l'auteur cet hiver.

Ce qui me fait plus de plaisir que toutes les nouveautés du monde, c'est que j'ai eu le bonheur de voir à Madrid votre délicieuse enfant, elle a fait les honneurs et l'admiration de mon vendredi. Son vieux mari La Guerche a mis toute sa petite coquetterie en jeu, et l'abbé Quesnel, qui en a été enchanté, a fait son horoscope à sa maniere. Quel naturel charmant, et pour vous quelle source de bonheur! il faut que mon cœur le partage bien tendrement pour ne pas vous l'envier. Adieu, mon cher, cher objet; M. Meister est infiniment flatté de votre souvenir; il met à vos pieds son respect et son hommage.

Vous savez sans doute ce qui occupe la cour et la ville dans ce moment : l'affaire de Mme de Monaco. C'est M. Loiseau qui fera le mémoire et Gerbier plaidera pour elle.

Mme de Vermenoux aurait eu d'autant plus mauvaise grâce à garder longtemps rancune à M. Necker de son infidélité qu'elle-même n'avait pas montré plus de constance dans ses regrets. Sur la recommandation de Moultou, elle avait choisi pour précepteur de son fils ce Meister dont il est question à la fin de sa lettre. Jacob Meister, originaire de Zurich, était le collaborateur de Grimm

pour certaines parties de sa *Correspondance littéraire*. De commensal habituel, il était devenu pour Mme de Vermenoux un ami, et même (s'il faut tout dire) quelque chose de plus. Aussi lorsqu'elle mourut, jeune encore, et persuadée que Meister serait toujours fidèle à sa mémoire, elle lui légua son cœur, en lui faisant jurer d'ordonner par testament que ce cœur fût enseveli un jour avec lui dans le même cercueil. Mais Meister était jeune également. Il retourna à Zurich, où il épousa une de ses amies d'enfance; il devint père et grand-père et mourut à quatre-vingts ans en disant : « Si je m'étais marié plus tôt, le trésor de mon cœur serait plus riche encore de saintes joies et ma conscience déchargée d'amers souvenirs. » Les remords de Meister n'allèrent pas cependant jusqu'à lui faire oublier sa promesse, et dans son testament on trouve ces mots : « J'ordonne que le cœur de Mme de Vermenoux soit enfermé dans mon cercueil. » Respectueux des dernières volontés de Meister, ses héritiers se mirent en devoir de lui obéir. Mais qui était Mme de Vermenoux et où pouvait bien être son cœur? Personne ne le savait. A la fin, un vieux serviteur consulté se souvint d'avoir vu Meister transporter soigneusement avec lui dans tous ses voyages une petite boîte en fer-blanc, qui, ayant été oubliée en dernier lieu, avait été portée au grenier. On y trouva en effet cette boîte, perdue au milieu de vieux meubles : c'était bien un cœur de femme qu'elle contenait, et ce pauvre cœur oublié repose aujourd'hui avec la dépouille de Meister dans le cimetière de Zurich.

N'étant point dirigée comme le sont ordinairement les jeunes femmes dans le choix de leurs relations, Mme Necker devait naturellement rechercher la société de celles dont l'abord était le plus facile et la réputation d'esprit ou d'agrément la mieux établie. A des titres très différens, trois femmes exerçaient alors une sorte de suprématie, et leurs figures se détachent encore aujourd'hui en pleine lumière sur le fond chatoyant de la société du XVIIIe siècle : c'était, dans le monde des lettres et de la bourgeoisie, Mme Geoffrin; dans le monde de la cour et de la compagnie la plus brillante, la maréchale de Luxembourg; à mi-côte en quelque sorte et attirant par le seul agrément de son esprit dans son modeste appartement du couvent de Saint-Joseph ce qu'il y avait de plus relevé dans les deux sociétés, la marquise du Deffand. Mme Necker entra successivement en relations avec ces trois puissances, et Mme Geoffrin fut la première auprès de laquelle elle trouva bon accueil. Il y avait cependant entre ces deux femmes peu de ressemblance de nature. Autant Mme Geoffrin était avisée, prudente et d'une lenteur habile dans ses procédés, autant Mme Necker était ardente, de premier mouvement et allant droit au but qu'elle se proposait d'atteindre. Jamais Mme Geoffrin n'aurait commis quelqu'une de ces erreurs de

conduite auxquelles l'impétuosité de ses sentimens pouvait entraîner Mme Necker; mais jamais non plus Mme Necker n'aurait connu ces calculs de prudence qui faisaient redouter à Mme Geoffrin les amis compromettans, et ce n'est pas elle qui aurait insinué à Marmontel, censuré par la Sorbonne, de chercher un logis ailleurs que dans sa maison. Mais certaines ressemblances de situation devaient les pousser l'une vers l'autre. Toutes deux étaient bourgeoises d'origine; toutes deux avaient un goût vif et éclairé pour les choses d'esprit; toutes deux enfin avaient cherché à devenir le centre d'un cercle de gens de lettres. Avec une nature moins douce que celle de Mme Geoffrin, ces ressemblances auraient pu même ne pas tarder à devenir des rivalités. S'appeler en effet, comme elle, de son nom Marie-Thérèse Rodet; être la femme d'un des fondateurs de la manufacture des glaces dont le divertissement favori était de jouer de la trompette marine, et qui, lisant pour la troisième fois de suite le même tome du même ouvrage, disait : « Cela est bien, mais il me semble que l'auteur se répète un peu; » avoir perdu sa beauté de bonne heure pour ne conserver d'autre attrait que le charme de ses cheveux blancs; avoir triomphé cependant de toutes ces difficultés et réussi à fonder un salon où il n'y avait pas un homme de lettres qui ne tirât vanité d'être admis, pas un étranger qui ne sollicitât l'honneur d'être présenté, pas un grand seigneur qui ne se plût à venir familièrement; puis voir un jour une autre femme, une étrangère, plus jeune, plus belle, plus riche encore, ouvrir tout à coup un salon rival et y attirer sans efforts, en deux ou trois ans, cette même société dont il lui avait fallu à elle-même vingt-cinq ans pour rassembler les élémens : bien des jalousies, bien des haines mortelles entre femmes n'ont pas des fondemens aussi sérieux. Disons bien vite à l'honneur de Mme Geoffrin que l'ombre d'un sentiment mesquin vis-à-vis de Mme Necker ne paraît pas l'avoir traversée. Ses lettres, dont je vais citer quelques-unes, n'indiquent rien d'autre qu'un goût très vif et très sincère. Mme Geoffrin, comme on sait, aimait assez peu à écrire (sauf à son fils adoptif le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski), et il y avait pour cela une bonne raison, c'est qu'elle ne s'escrimait pas avec beaucoup de facilité la plume à la main. L'écriture de ses lettres est presque informe, et la fantaisie de leurs incorrections, que je crois devoir laisser subsister à titre de curiosité, justifie pleinement le refus qu'elle opposait à certain abbé qui voulait lui dédier une grammaire : « A moi la dédicace d'une grammaire! à moi qui ne sais seulement pas l'orthographe! » Aussi ne sont-ce, à vrai dire, que des billets plus ou moins longs, mais d'un tour assez agréable. On verra par celui-ci

que Mme Geoffrin fut d'abord un peu en défense contre l'enthousiasme dont Mme Necker faisait profession pour elle :

Ma chère et aimable amie, je m'est mon cœur au régime pour avoir le droit d'y mètre le vôtre.

Je n'ay pas voulue répondre sur le champ a vôtre tendre billet pour laisser apaiser les sentimens qu'il avoit réveillé en moi. J'ay eu des enthousiasmes aussi. J'en ay sentie et éprouvée les inconvénient, c'est pourquoi je mi refuse. Il y auroit de quoi faire un gros volume.

J'yrai vous embrasser le plus tôt qu'il me sera possible.

Si les peauvres gens que j'ay econduit vous conoissoient, votre argent ne les dédomageroient pas, de la perte qu'ils font.

Ce mercredy matin.

Le sentiment de la mesure, qui était le trait caractéristique de l'esprit de Mme Geoffrin et qu'elle ne perdait jamais, lors même que sa propre personne se trouvait en jeu, devait avoir peine à s'accommoder de cette forme un peu excessive que Mme Necker donnait assez facilement au fond toujours sincère de ses sentimens. Car après plusieurs années d'une intimité croissante elle la reprenait encore sur ses *engouemens* :

Ouy assurement, je serai toujours très contante de mes bons amis quant ils seront en bonne santé. L'espérance du rétablissement de celle de mon bon ami m'est une nouvelle bien agréable. Je remercie de tout mon cœur ma belle amie de me l'avoir donnée. Mais comme je suis destinée à la gronder sans en avoir le projet, forcée seullement par les sirconstances, je vais remplire ma vocation en luy reprochant qu'elle est incorigible; toujours de l'*engouement;* jamais ne rien voir de sang froid.

Savez vous bien, ma très chère belle, que les éloges outrée que vous me donnée me confondent au lieu de me toucher et de me flater. Je suis toujours dans la crainte que votre yvresse ne passe; pour lors vous me vériés si différentes de se que vous me croiez que vous me puniriez de vôtre illusion en me refusant tout.

J'ay des qualités et des vertus, mais j'ay beaucoup de défauts que je vois et conoit et sur lesquels je travaille tout les jours.

Ma chère amie, je vous conjure de diminuer de votre prévention favorablement outrée; pensée que vous m'humiliée et surement se n'est pas vôtre intention.

Les anges font fort peu de cas de moi, et je ne me soucie point d'eux; leurs éloges ou leur blame me sont indiférent, je n'aurai point de

sociétée avec eux, mais se que je désir beaucoup, c'est que vous m'aimiée bien, en me voiant telle que je suis.

Vous ne me dite pas un mot de votre retour.

Lorsque Mme Geoffrin entreprit, pour aller voir Stanislas Poniatowski, ce célèbre voyage en Pologne qui mit le sceau à sa réputation et au cours duquel elle recueillit autant d'hommages qu'une princesse, elle reçut à Varsovie une lettre de Mme Necker qui la toucha par les sentimens d'affectueuse sollicitude dont elle contenait l'expression et à laquelle elle répondit sur-le-champ.

A Warsovie, ce 15 août 1766.

Votre petit billet, ma belle, sentoit le sentiment de façon qu'an le lisant j'en ay étée embaumée.

Mon cœur s'est remplie avec délices, de cette bonne odeur.

Vous etes un ménage qui m'êtes bien agréables. Il y a peu de tems que je vous conois, et je vous ay déja mis au rang, de mes plus anciens amis.

J'ay vu vos inquiétudes sur mon voiage, j'en ay étée touchée et j'en serai reconnoissante toute ma vie. La façon dont je l'ay soutenue en venant ici, doit tranquiliser mes amis sur mon retour.

Je vous assure que l'on me trouvera charmante; le culte continuel que je rend à l'amitié, et celuy que j'en recois me fait trouver ce sentiment bien précieux, et bien necessaire au soutien de la vie.

Tout ceux qui me l'ont inspirée, me seront bien chers.

Soies donc sur, heureux époux, du plaisir que j'oroi de vous revoir.

A son retour de Pologne, Mme Geoffrin mit beaucoup d'aimables soins à cultiver sa relation avec les Necker. Ces soins amenaient un échange fréquent de courts mais affectueux petits billets. Tantôt Mme Geoffrin écrit à Mme Necker pour lui annoncer qu'elle viendra manger du potage au coin de son lit et insiste pour n'avoir d'autre compagnie que celle du charmant ménage. Tantôt elle demande la permission d'envoyer chez Mme Necker, comme elle fait chez ses amis les plus intimes, une chaise qui lui est commode, et elle ajoute en parlant de M. Necker :

Mon bien aimé ayant les mêmes gouts que moi vouderoit surement avoir toujours ma chaise, et me batteroit comme fait sa petite fille pour m'obliger à la luy céder. Pour entretenir donc la paix de nos cœurs voilà aussi une chaise pour lui ; les deux chaises sont d'une hauteur convenable, et par leur légèreté facile à transporter. Elle sont de la matière la plus simple. Elle ont étée achetée à l'inventaire de Philémon et de Baucis.

Mme de Staël, tout enfant, battant la vieille Mme Geoffrin pour la forcer à lui céder sa chaise, n'est-ce pas là une petite scène qui pourrait fournir à un peintre le sujet d'un de ces tableaux anecdotiques qu'on goûte si fort aujourd'hui? Ce n'est pas au reste la seule fois que le nom de la fille de Mme Necker se trouve sous la plume de Mme Geoffrin. Tantôt elle charge Mme Necker de ses amitiés pour *Cendrillon*, tantôt, elle annonce (toujours sévère), que si elle vient le soir, elle donnera « le fouet à la mère et du bonbon à la petite. » Enfin je terminerai ces citations par une lettre un peu plus longue que les autres où Mme Geoffrin se peint avec le même naturel et la même orthographe dans les deux traits distinctifs de son caractère : l'humeur affectueusement grondeuse qui la poussait à travailler sans relâche au perfectionnement de ses amis, et le coin de vanité bourgeoise qui la faisait se complaire au souvenir de son fameux voyage de Pologne, le grand événement de sa vie, son jour de triomphe et d'ascension au Capitole.

A Paris, ce 11 juillet 1772.

Personne ne conoit, et ne sent mieux que vous, ma chère et très aimable amie, le charme de l'amitié et ces douceurs et ne les fait mieux éprouver à vos amis. Mais vous ne conoiterai jamais, cette facilité, cette aisance et cette liberté, qui donne une jouissance parfaite de la société. J'avois fait mes conventions avec notre cher ami Thomas qu'il me donneroit de vos nouvelles, simplement, en bultin, tel que les medecins les donne à la porte des malades. Par ce récit simple on est instruit de l'état de la personne et des personnes à qui l'on s'interressent et cela ne demande point de réponse.

Mais comment est-il possible de n'en pas faire à la lettre charmante et tendre, que j'ay reçue de vous. Je ne vous y repond sependant que pour vous dire qu'elle m'a faché. Je vois qu'il est impossible de rien changer dans votre caractaire inquiet et agissant et en même tems foible. Quand j'ay été en Pologne j'avois 66 ans, je n'étois jamais sortie de mon coin. J'ai fait un voiage plus long que n'est celuy que vous faite, j'ay passé par des chemins qui n'en étoient pas et ou il ni avoit d'autre gite que des etables dont on fesoit sortire les bestiaux en donnant de l'argent, du pain inmangeable et de l'eau detestable. Hé bien, j'avois un objet, et cette objet me fesoit oublier chaque jours, celui qui l'avoit précédé ; je ne sentois jamais que le mal du moment et encore je le sentois peu.

Vous avez pour objet votre santé. Cela dois vous etre assé interessant pour vous faire suporter les inconvenients de quelques jours de malaise, pour un bien aussi grand que l'est celui de sa santé sans le quel il n'an est point.

Mais comme il est impossible de fortifier vôtre caractaire foible, et de calmer votre agitation, il faut abandonner le projet de vous coriger et vous mètre seullement en penitence, comme les enfants pour remplire les devoirs de l'éducation. Je vous déclare donc que si vous mécrivé encore, que non seullement je ne vous reponderai pas, mais que que je ne lirai pas votre lettre, et ma bouderie sera poussée bien par de la vôtre retour.

Apres m'avoir loué sans mesure, après m'avoir dit les choses du monde les plus tendres et les plus touchantes, pour m'exprimer votre amitié vous me dite de ne vous pas repondre.

Cela m'étoit-t-il possible.

J'en appelle à M. Necker et à M. Thomas.

Mes chers amis, vous etes des personnes raisonnables ; convené qu'elle ne l'est pas.

Et si vous la laissé écrire pendant qu'elle prendra les eaux, elles luy porteront à la tête.

Adieu, mes chers amis, c'est vous deux que j'embrasse, car pour cette belle dame, je ne luy dit ni ne luy fais rien.

Passer du salon de Mme Geoffrin dans celui de la maréchale de Luxembourg, c'est comme de nos jours se transporter d'un entresol du Marais dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain. La suprématie incontestée que la maréchale de Luxembourg a exercée sur la meilleure compagnie de Paris, pendant les quinze ou vingt années qui ont précédé la révolution française, est un de ces traits qui peignent un temps et une société. Ce qu'avait été sa jeunesse, alors qu'elle portait encore le nom de Boufflers que sous le règne de Louis XIV vieilli, le courage et les vertus du vieux maréchal avaient rendu si glorieux, tout le monde le sait par le célèbre couplet de M. de Tressan :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour ;
Chacun s'empressait à lui plaire,
Et chacun...

Je n'achève pas le dernier vers, dont la brutalité valait bien le vigoureux soufflet que la maréchale appliqua à M. de Tressan lui-même, un jour que, tombant dans un piège qu'elle lui tendait, il eut l'impertinence de s'en déclarer l'auteur. Mais si M. de Tressan méritait le soufflet, il faut convenir que la maréchale avait bien mérité les vers. Les mémoires du temps, et en particulier ceux de Besenval, sont remplis d'anecdotes sur son compte, et, à supposer même que le médisant colonel des Suisses lui en ait prêté quelques-unes (comme on prête aux riches), il en resterait un assez grand nombre

pour expliquer que, témoin des hommages dont la vieille maréchale était entourée, il ait écrit ces lignes d'une éternelle vérité : « En France, pourvu qu'on soit opulent et qu'on porte un beau nom, non-seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir d'une vieillesse considérée après une jeunesse des plus méprisables. » C'est qu'entre quarante et cinquante ans, la maréchale de Luxembourg avait compris que, passé un certain âge, la galanterie chez une femme devient un ridicule et qu'elle avait tourné non pas à la dévotion, car pareille conversion n'était pas nécessaire au XVIIIe siècle, non pas même à l'esprit, car, précisément parce qu'elle en avait beaucoup, elle n'avait pas besoin d'en tenir bureau, mais à la bienséance. Dans son hôtel de Paris comme dans sa maison de campagne de Montmorency (qui n'était point le château féodal des anciens barons), elle n'avait point de peine à réunir la meilleure compagnie qui venait lui demander des leçons d'élégance et de savoir-vivre. C'est là que jeunes femmes et jeunes gens faisaient leur début et que l'abbé de Périgord (le futur prince de Talleyrand) attirait pour la première fois l'attention sur lui par une de ces reparties heureuses dont il devait plus tard se montrer si prodigue. Sa connaissance des usages, sa pénétration des personnes, son esprit prompt à saisir les ridicules et à les faire sentir, donnaient un poids singulier à ses moindres jugemens. Aussi un homme qui connaissait le monde aussi bien que le duc de Lévis a-t-il pu dire d'elle :

Jamais censeur romain n'a été plus utile aux mœurs de la république que la maréchale de Luxembourg l'a été à l'agrément de la société pendant les dernières années qui ont précédé la révolution. A l'aide d'un grand nom, de beaucoup d'audace et surtout d'une bonne maison, elle était parvenue à faire oublier une conduite plus que légère et à s'établir arbitre souveraine des bienséances, du bon ton et de ces formes qui composent le fond de la politesse; son empire sur la jeunesse des deux sexes était absolu; elle contenait l'étourderie des jeunes femmes, les forçait à une coquetterie générale, obligeait les jeunes gens à la retenue et aux égards; enfin elle entretenait le feu sacré de l'urbanité française; c'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées que l'Europe entière venait admirer à Paris et tâchait en vain d'imiter.

Puisque l'Europe entière venait admirer chez la maréchale de Luxembourg les manières nobles et aisées dont elle gardait la tradition, il était difficile à Mme Necker de ne pas solliciter l'honneur d'être présentée chez elle et de ne pas lui rendre cet hommage banal que toute eune femme doit à celles qui l'ont précédée dans

le monde. Ce qui rendait d'ailleurs cette relation en quelque sorte inévitable pour Mme Necker, c'est qu'elle était voisine de campagne de la maréchale. Saint-Ouen n'est qu'à deux lieues de Montmorency, et comme dans cette vie des environs de Paris au XVIIIe siècle on se rendait de château à château de fréquentes visites, il était impossible que Saint-Ouen ne se transportât pas fréquemment à Montmorency, et Montmorency à Saint-Ouen. Je ne vois point trace en effet que la maréchale de Luxembourg ait jamais paru aux vendredis, ni aux réunions plus intimes du mardi. La grande dame qui, tout en connaissant fort peu les Choiseul, allait passer huit jours à Chanteloup au moment de leur disgrâce, parce que déjà il était de mode de se ranger dans l'*opposition*, ne se serait peut-être pas volontiers dérangée pour aller rue de Cléry, et tout le monde acceptait qu'elle ne rendît pas de visites. En revanche, elle venait souvent pendant l'été souper à Saint-Ouen. Ces jours-là Mme Necker n'invitait pas ses amis les gens de lettres, car, à l'exception de Rousseau, la maréchale ne faisait guère cas de cette engeance; mais elle choisissait dans le cercle, chaque jour plus étendu de ses connaissances, des convives qui appartinssent par leur rang au même monde que la maréchale, le comte de Creutz, le marquis Carracioli, milord Stormont, et comme femmes la comtesse de Cambise, la comtesse de Boufflers (la célèbre amie du prince de Conti), la princesse d'Hénin, la comtesse de Broglie, et un peu plus tard Mme du Deffand. La conversation était gaie, libre, brillante, moins ambitieuse et moins philosophique peut-être que celle des vendredis, et, le souper fini, la maréchale faisait atteler son carrosse pour s'en retourner coucher à Montmorency.

Les relations entre Saint-Ouen et Montmorency n'auraient peut-être pas été aussi fréquentes si Mme Necker n'avait trouvé un charme et un attrait irrésistibles dans la liaison qui se noua bientôt entre elle et la petite-fille de la maréchale (par son premier mariage), Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun. Par quelle protection mystérieuse ce pur et beau lis a-t-il pu pousser sur un sol aussi malsain? A onze ans, la maréchale trouvait que sa petite-fille était trop timide et elle chargeait Rousseau de la déniaiser en l'embrassant. A seize ans, elle lui faisait épouser le duc de Lauzun, qui n'en avait pas dix-neuf et qui, « élevé, disait-il, lui-même par un laquais de feu sa mère que l'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner de la considération, » annonçait déjà (comme si les noms portaient en eux-mêmes une fatalité) devoir se montrer à la hauteur de la réputation laissée par le premier duc de Lauzun, dont cependant il ne descendait point. Trahie la veille même de son mariage par un fiancé qui offrait en cachette à Mlle de Beauvau (depuis la princesse de Poix) de rompre son engagement afin de pouvoir l'épouser,

délaissée dès le lendemain par un époux qui l'avait prise en horreur par esprit de contradiction, à la fois veuve et mariée, sans autre appui, sans autre exemple sous les yeux que la maréchale sa grand'mère, la duchesse de Lauzun n'en demeura pas moins toute sa vie un joli petit oiseau à l'air effarouché, comme l'appelait Mme du Deffand, et elle conserva jusqu'au jour où elle monta bravement sur l'échafaud l'air de douceur et de timidité virginale qui charmait Rousseau. « Elle avait, a dit d'elle la vicomtesse de Noailles, la faiblesse d'adorer son mari, mais la dignité de le cacher à tout le monde, » et comme Mme de Bonneval (une Biron aussi celle-là, mais par le sang), elle offre à l'imagination le plus séduisant modèle de ces exquises et nobles femmes qui, unies à un être indigne d'elles, apportent la passion dans le devoir, le roman dans la fidélité, et mourraient, s'il en était besoin, aux pieds de leur idole.

Mme Necker s'était sentie entraînée vers la duchesse de Lauzun par un sentiment que Mme Geoffrin aurait peut-être encore taxé d'engouement, mais qui était assurément bien justifié. Pour la première fois peut-être depuis qu'elle avait quitté son pays natal, elle se trouvait en relation intime avec une personne dont l'âme pure et tendre exhalait ce parfum d'honnêteté qui, chez une femme, demeurera toujours, quoi qu'on en dise, la première des séductions. Lorsqu'elle voulait donner une idée des perfections de son amie : « Les portraits d'imagination, disait-elle, sont les seuls qui lui ressemblent. » Ce portrait, Mme Necker essaya cependant un jour de l'écrire, et bien qu'il ait été déjà publié, mes lecteurs me pardonneront d'en rassembler les principaux traits et de les retenir ainsi quelques instans de plus en si charmante compagnie.

PORTRAIT D'ÉMILIE.

Heureuses les femmes qui ont su cacher longtemps leurs mérites par la simplicité et la modestie, et qui ont appris leur secret aux autres avant de le savoir elles-mêmes ! Heureuses celles qui ont su se faire aimer avant de faire naître l'envie et qui ont jugé de bonne heure que l'exemple donné en silence est le plus utile de tous ! La grande considération dont jouit Émilie dans un âge encore tendre n'est pas due à la seule vertu; car on trouve des femmes très honnêtes et qui remplissent même des devoirs austères, sans qu'elles aient obtenu cette fleur de réputation que possède Émilie. C'est donc à une pureté intérieure, c'est au caractère de ses pensées qui se peint dans tous ses discours, dans tous ses mouvemens et dont sa physionomie est l'image qu'elle doit l'estime et les égards dont elle est entourée. Cette âme

douce et tendre, qui vit au milieu du monde et comme le monde, semble transformer en actions vertueuses toutes les actions indifférentes. Aussi se trouble-t-elle de la moindre omission; aussi rougit-elle dès qu'on la regarde et rougit-elle encore de s'être aperçue qu'on la regardoit. Émilie connoît donc mieux que personne l'importance des petites choses dans l'exercice de ses devoirs et rien de ce qui peut contribuer au bonheur des autres, ou augmenter leur affection ne lui paroît à dédaigner. C'est par un enchaînement de moyens très délicats, connus ou plutôt devinés par les âmes sensibles et qu'il leur est plus aisé de pratiquer que d'exprimer, c'est par une constance à toute épreuve qu'Émilie s'est frayé une route vers le bonheur à travers les circonstances les plus difficiles et les plus cruelles. Qui connut jamais cette femme charmante sans éprouver en même temps les plus douces émotions de l'amour et de l'amitié? Ses grâces naïves pourroient inspirer des sentimens trop passionnés s'ils n'étoient reprimés par la noble décence de ses regards et par l'expression céleste de sa physionnomie; c'est ainsi qu'Émilie en impose sans le savoir et qu'elle ne fit jamais naître que des sentimens dignes d'elle.

Mais peut-être trouvera-t-on plus d'intérêt encore à entendre parler la duchesse de Lauzun dans quelques-unes de ses lettres. Celle qu'on va lire est adressée à M. Necker, qui avait envoyé à la duchesse de Lauzun son livre sur l'administration des finances. Dans cette lettre, nous allons la retrouver telle que Mme Necker nous la dépeint, aimable, enjouée, modeste, tout étonnée qu'on s'occupe d'elle et que son jugement compte pour quelque chose, mais l'exprimant avec aisance et bonne grâce :

Ce 6 janvier 1785.

Je ne puis exprimer, monsieur, à quel point je suis sensible à la flatteuse marque de souvenir que je reçois de vous; je suis bien aise que la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Mme Necker se soit croisée avec la vôtre et vous ait prouvé que mon admiration étoit à un tel degré qu'elle ne pouvoit être augmentée par ma reconnoissance; vous aurez vu aussi qu'elle n'en étoit pas moins vive, quoique je ne me crusse pas du nombre des personnes que vous aviez bien voulu distinguer; mais en lisant un ouvrage si admirable, il est impossible qu'un sentiment d'amour-propre ou de personnalité se joigne à tous ceux qu'il fait éprouver; on se sent meilleur qu'on étoit avant de commencer cette lecture et l'on est transporté en voyant tant d'amour du bien public, tant de moyens de satisfaire cette passion et un désintéressement si peu

commun accompagné d'un courage et d'une élévation si extraordinaire. Quoique je sois bien ignorante, monsieur, et bien ridicule, si j'osois juger et louer plusieurs morceaux de votre ouvrage qui traitent des sujets au-dessus de mes connoissances, je suis au moins en état, comme tous ceux que l'avidité et l'intérêt n'ont point armés contre vous, de sentir le prix de ce qu'il contient de meilleur, je crois, monsieur, que je puis m'exprimer ainsi et que vous ne me blâmerez pas de mettre les vertus encore au-dessus des talens.

Je vous suis infiniment obligée de m'avoir donné des nouvelles de Mme Necker; je vois avec peine qu'elle est toujours foible et souffrante, mais les assurances que son médecin vous donne, que son état n'est point inquiétant, me font un extrême plaisir; parlez-lui, je vous prie, de mon tendre attachement pour elle et de toute ma reconnoissance de ce qu'elle a bien voulu s'occuper de moi; je suis honteuse cependant de penser que par ses obligeantes inquiétudes, sur l'exactitude de celui qui s'est chargé de votre commission, elle vous ait privé de l'exemplaire qui vous restoit.

J'ai fait part à mes amies de tout ce que vous me dites pour elles; elles en sont flattées et y sont sensibles comme elles doivent l'être. J'avois déjà parlé à Mme Necker de Mme de Poix et de Mme de Bouillon, mais je n'avois rien dit de Mme d'Hénin, qui ayant été au moment de perdre sa mère n'avoit pu penser à aucune autre chose et a lu votre introduction plus tard que ces dames; elle en a été transportée et m'a beaucoup grondée de ne l'avoir pas prévu et de ne vous l'avoir pas dit d'avance. Elle prétend avoir un droit particulier à vous faire recevoir ses éloges et à être rappelée à votre souvenir. Je ne sais si vous m'entendez, monsieur, mais vous savez peut être déjà qu'il a paru une pretendue lettre de vous à Mme de Beauvau aussi méchante qu'elle est loin de votre style, où Mme d'Hénin est fort maltraitée; on m'a fait aussi l'honneur de m'y placer et je suis très flattée de ce témoignage rendu à mon attachement pour vous; on dit que *je ne pourrai vous être d'aucune utilité, que je ne sais parler au public qu'aux Thuileries et que la saison ne permet pas d'y aller* (1). Vous voyez qu'il n'y a pas beaucoup d'amertume dans cette phrase; à la vérité ceux qui ne me connoissent pourront en conclure que je suis un peu folle quelques fois, mais je m'en consolerai en pensant que jusque là j'espere n'avoir pas attiré l'attention du public, et que l'occasion n'est pas mal choisie pour faire parler de soi.

Adieu, monsieur, permettez moi de vous faire encore mille remer-

(1) La duchesse de Lauzun fait ici allusion à l'anecdote bien connue de son altercation dans le jardin des Tuileries avec un détracteur de M. Necker. On place souvent cette anecdote aux premiers jours de la révolution. La date de cette lettre montre qu'elle est antérieure.

ciemens et de vous assurer des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante

BOUFFLERS D. DE LAUZUN.

Maman fait mille tendres complimens à Mme Necker ; nous sommes bien affligées l'une et l'autre d'être si longtemps éloignées d'elle et de vous.

La lettre suivante, qui est à peu près de la même date, fut adressée par la duchesse de Lauzun à Mme Necker pendant un séjour que celle-ci faisait sur les bords du lac de Genève.

16 août.

La crainte de vous importuner, madame, avait seule empêché Mme de Luxembourg et moi de vous prier de nous donner de vos nouvelles, mais notre tendre intérêt n'avait négligé aucune occasion d'en savoir, et nous avions appris avec bien de la peine que vous étiez mécontente de votre santé. Quoique votre lettre n'entre dans aucun détail à cet égard, elle nous donne cependant sujet d'espérer que vous vous trouvez un peu mieux, mais cette marque de votre souvenir dont nous sommes sensiblement touchées nous aurait été encore plus agréable si vous aviez bien voulu nous parler un peu plus de vous, et je vous assure, madame, que nous y avions quelque droit par notre admiration et les tendres sentimens que vous nous inspirés.

Il n'y a rien de si charmant que cette description du pays que vous habitez. J'ai un véritable plaisir de vous savoir dans un lieu si agréable. Ce plaisir cependant est mêlé de quelque inquiétude et d'un mouvement de personalité qui me fait craindre qu'à l'avenir, l'habitation de Paris ne vous paraisse insupportable et que nous n'ayons plus le bonheur de vous y voir quelques fois, mais cette pensée m'affligeroit trop et je ne veux pas l'admettre.

Je crois qu'il est bien difficile de ne pas avoir quelque souvenir de Julie en se trouvant dans les lieux dont Rousseau a fait de si charmantes peintures. Ce roman n'est cependant pas à beaucoup près celui que j'ai lu avec le plus de plaisir; *Clarisse* et *Cecilia* m'en ont fait mille fois davantage. Un amour qu'on s'efforce de cacher est bien plus intéressant que celui qu'on peint d'une manière si vive; il semble d'ailleurs qu'on croye plus à la sincérité de celui qu'on a pénétré, et que l'imagination aille plus loin que les expressions. Si j'étois en Suisse, je chercherois aussi à découvrir dans le canton de Berne l'habitation d'un M. Delaroche, un ministre dont j'ai lu dernièrement l'histoire dans *the Mirror* avec un plaisir inexprimable. Je ne sais si vous avez ce livre, madame, mais si vous eussiez été ici j'aurois pris la liberté de vous l'envoyer et

de vous supplier de lire cette feuille. Lorsque j'ai quelque jouissance de cette nature, il m'est impossible de ne pas penser à vous, et lorsque je rencontre des sentimens nobles, bienfaisans et délicats, votre idée est tout de suite présente à mon souvenir.

Adieu, madame, j'abuse de votre extrême indulgence en vous écrivant une si longue lettre et si peu digne de vous occuper longtemps; je ne sais comment vous remercier de l'opinion que vous voulez bien avoir de moi; si je n'ai pas ce qu'il faut pour la justifier, j'ai au moins le mérite d'en sentir tout le prix et de vous être attachée tendrement pour la vie. Permettez moi d'embrasser Mlle Necker et de remercier M. Necker de son souvenir; j'y suis d'autant plus sensible que l'admiration et l'intérêt sont des sentimens qu'il inspire à trop de monde pour qu'ils me donnent un droit particulier à n'être pas oubliée.

Quand on lit ces lettres et quand on pense qu'avant moins de di ans cette femme, si sensible et si fine, devait mourir par les mains du bourreau, il est impossible de ne pas ressentir quelque chose de l'émotion qu'on éprouverait en voyant une créature jeune et belle aux traits de laquelle un mal sans espoir aurait déjà donné le charme mélancolique et la grâce funèbre de la mort.

II.

Mme Necker était depuis assez longtemps en relations avec la maréchale de Luxembourg lorsqu'elle se lia avec Mme du Deffand. A l'époque où la connaissance se fit, le souvenir des petits soupers de la régence, auxquels Mme du Deffand s'était assise entre Mme de Parabère et Mme de Sabran, était passé depuis longtemps. Le président Hénault était mort ou n'en valait guère mieux. Rien n'était plus respectable que la vie menée par la vieille marquise aveugle au couvent de Saint-Joseph, et la société restreinte qui s'y rassemblait avait trop bon renom d'esprit et d'élégance pour que Mme Necker ne désirât pas d'y être admise. Ce furent aussi les relations de Mme du Deffand avec Voltaire qui lui inspirèrent ce désir. On sait que Mme Necker entretenait avec Voltaire une correspondance qui n'aurait pas été le moindre joyau des archives de Coppet, si les lettres de Voltaire à Mme Necker n'eussent déjà été publiées. Cette correspondance était la suite d'une relation qui datait du temps où, jeune fille déjà un peu émancipée et plus indocile aux préceptes de Calvin que beaucoup de ses compatriotes, Suzanne Curchod assistait aux représentations dramatiques de Ferney. Échanger des lettres avec Voltaire était un honneur fort envié parmi les dames du bel air, ainsi que celui de recevoir ses pièces de vers en ma-

nuscrit. Aussi Mme Necker se plaignait-elle parfois que Voltaire l'oubliât et que Mme du Deffand fût seule honorée de ses envois :

Vous m'avez fait éprouver, monsieur, lui écrivait-elle, tous les tourmens de la jalousie et j'avois besoin de vos nouvelles bontés pour n'être pas tout à fait malheureuse. Quand Mme du Deffand reçoit vos ouvrages, elle s'en vante et ne les donne jamais, car elle veut autant que possible nous ravir la lumière qu'elle n'a plus.

Malgré ces tourmens, Mme Necker voulut, peut-être pour être agréable à Voltaire, entrer en relations avec sa rivale, et, la présentation faite, elle écrivait à Ferney :

J'ai fait connoissance avec Mme du Deffand; c'étoit votre correspondance et votre opinion qui excitoient ma curiosité. Mme du Deffand est encore très brillante; elle supplée au sens qu'elle n'a plus par la vivacité de ses passions; elle est heureuse, elle est gaye, car elle ne voit les choses que par vos yeux.

On sait ce qu'il faut penser de la gaîté de Mme du Deffand depuis qu'on connaît les lettres où ce pauvre cœur inassouvi épanchait les ardeurs et les amertumes de sa dernière passion. Aussi ce jugement sur son caractère ferait-il peu d'honneur à la sagacité de Mme Necker s'il fallait y voir autre chose qu'un compliment à l'adresse de Voltaire. C'est ainsi qu'elle lui écrivait encore à propos de vers qu'il avait adressés à Mme du Deffand et où il lui offrait plaisamment de l'épouser :

Les stances que vous adressez à votre bergère, Mme du Deffand, ont toute la fleur du printemps; c'est chanter les malheurs de la vieillesse avec la voix du rossignol; mais si vous me demandez mon avis, je vous avouerai que votre mariage avec Mme du Deffand ne me paroit pas assorti; elle est aveugle et l'on sçait qu'Apollon est le dieu de la lumière. Cette dame cependant accepte la proposition avec transport. Ne la prenez pas au mot, je vous conjure. Il faut que vous soyez un être seul, sans rapports, comme sans exemple et sans modèle. Le seul nom de Mme Voltaire seroit une satyre, à moins que vous n'eussiez épousé Minerve, et encore l'accuseroit-on de trop de présomption.

Voici comment, de son côté, Mme du Deffand expliquait à Walpole le désir que les Necker avaient éprouvé de nouer connaissance avec elle :

Je ferai demain un souper où j'enverrai volontiers quelque autre à ma place; c'est à Saint-Ouen, chez M. et Mme Necker; ils ont voulu me

connoitre parce qu'on m'a donné auprès d'eux la réputation d'un bel esprit qui n'aimoit point les beaux esprits. Cela leur paroit une rareté digne de curiosité. Eh bien, j'ai été assez sotte pour faire cette connoissance, et quand je m'interroge pourquoi, je rougis de découvrir que c'est la honte de l'ennui et que je suis souvent aussi imbécile que Cribouille, qui se jette dans l'eau de peur de la pluie.

L'ennui, cet inexorable ennui que la pauvre marquise promenait non point par les mers, comme Byron et les grands *ennuyés* de notre siècle, mais par les salons, et qu'elle craignait de rencontrer encore dans les lieux où elle allait pour le fuir, un instant elle crut que la société des Necker l'aiderait à y échapper. En effet, les deux seules lettres de la main de Mme du Deffand (ou plutôt de celle de Wiart, son secrétaire) que j'aie trouvées dans les papiers de Mme Necker, témoignent du goût très vif que lui avait inspiré d'abord le ménage. La première n'est, à vrai dire, qu'un simple billet d'invitation adressé à M. Necker, mais très aimable et très empressé :

Ce mercredy à huit heures.

On ne peut être plus contrarié que je le fus hier; je prévis vos excuses et vous eutes tort; à neuf heures et demie il ne resta plus chez moy que Mme de Mirepoix, M. et Mme de Beauvau, et mon évêque; nous vous regretames beaucoup, et moy je ne me console pas de n'avoir point eu l'honneur de voir Mme Neckre; je compte sur vous demain jeudy; si Mme Necker vouloit venir un peu de bonne heure, c'est-à-dire sur les six ou sept heures, elle ne trouveroit personne. Je la prie de croire ainsy que vous, que tout ce qui me prive de vous voir l'un et l'autre me déplait infiniment.

La seconde, qui est plus intéressante, fut écrite par Mme du Deffand à Mme Necker à la suite d'une discussion qui s'était élevée entre elles sur le point de savoir si nos premiers jugemens sur les personnes, quand ils sont justes, nous sont dictés par la connaissance des convenances du monde ou par un instinct irréfléchi. Mme du Deffand tenait naturellement pour l'instinct, Mme Necker pour les convenances, et leur altercation fut assez vive pour que Mme du Deffand jugeât nécessaire d'adresser le lendemain à Mme Necker la lettre suivante :

J'ay réfléchis, madame, sur notre dernière conversation; je crains qu'elle n'ayt pas été de votre goût; la vivacité que j'y ay apportée *passa les bornes des convenances*. Je me flate que vous avés démélée que la cause en étoit le peu d'habitude que j'ay pour les discussions, et péut-

être aussi mon peu de lumière. Ce que je pensois et que je n'ay peut-être pas bien expliqué, c'est que les premieres impressions qu'on reçois et les premiers jugemens qu'on portent peuvent être justes, et qu'ils ne partent pas de la connoissance des convenances, mais d'un sentiment vif et prompt dont on seroit embarrassé de rendres raison.

Toute vieille que je suis, madame, c'est ainsy que je juge; n'en soyéz pas moins sensible, je vous prie, à mon amitié; que la vôtre n'en soit point diminuée, et ne me tenez point rigueur sur la connoissance des convenances. Si mes sentimens sont semblables à ceux d'un enfant, ils n'en sont que plus sinceres; qu'ils ne vous en soient pas moins agréables, madame.

Ce lundy, 12 décembre.

Mme du Deffand trouva d'abord quelques distractions dans cette société nouvelle; aussi écrivait-elle à la duchesse de Choiseul :

Je ne croyois pas que je connoîtrois jamais Mmes Necker et de Marchais. Je les vois souvent et je m'en trouve bien. Ces femmes sont aimables; elles ne sont point sottes, ni insipides. Elles sont plus faites pour la société que la plus part des dames du grand monde. Je préfère ce qui écarte l'ennui à ce qui est du bel air.

Et dans une autre lettre à Walpole : « Ce M. Necker est un fort honnête homme; il a beaucoup d'esprit, mais il met trop de métaphysique dans tout ce qu'il écrit... Dans la société, il est fort naturel et fort gai; il a beaucoup de franchise, il parle peu, est souvent distrait. Je soupe une fois par sa semaine à campagne, qui est à Saint-Ouen. Sa femme a de l'esprit et du mérite, sa societé ordinaire sont des gens de lettres, qui, comme vous savez, ne m'aiment point; c'est un peu malgré eux qu'elle s'est liée avec moi.

Mais bientôt Mme du Deffand retrouvera à Saint-Ouen son inexorable ennemi l'ennui, et elle s'en prendra d'abord un peu à elle-même : « Je fis l'autre jour, écrit-elle à l'abbé Barthélemy, un souper chez les Necher; je me trouvois comme Lacouture, je n'entendois pas le raisonné, et le braillé m'étoit insupportable. » Et dans une autre lettre : « Je fis, l'autre jour, un souper chez les Necker où je vous aurois fait honte et pitié. Je fus absolument stupide. Il n'y eut point du tout de la faute de M. Necher. Il n'est point bel esprit ni métaphysicien. Il y fut presque aussi bête que moi. » Puis, peu à peu, on la voit se désenchanter comme elle se désenchantait de tous ses amis, et c'est la femme qu'elle abandonnera la première : « La façon des Necher ne me surprend point, écrit-elle à Walpole, pendant un séjour que M. et Mme Necher faisaient en Angleterre; ils ne savoient pas pourquoi ils faisaient ce voyage;

leur séjour sera court. Je vous suis obligée de vos attentions pour eux, ce sont d'honnêtes gens; le mari a beaucoup d'esprit et de vérité; la femme est roide et froide, pleine d'amour-propre, mais honnête personne. » Patience cependant, le tour du mari ne tardera pas à venir. Dans un moment d'enthousiasme, elle avait été jusqu'à trouver certaines ressemblances entre M. Necker et Walpole. Sans doute l'orgueilleux Walpole n'avait pas été très flatté de ce rapprochement, et comme il le lui avait peut-être laissé apercevoir, elle s'empressait de lui répondre :

Les Necker ne vous plaisent pas beaucoup, je le vois bien; tous deux ont de l'esprit, mais surtout l'homme. Je conviens qu'il lui manque cependant une des qualités qui rendent le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause; il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul ou avec d'autres.

Toujours en défiance d'elle-même et aussi sévère pour son propre esprit qu'elle l'était pour celui des autres, Mme du Deffand s'était trouvée, plusieurs fois, *bête* en causant avec M. Necker. Au début, elle s'en prenait à elle-même; à la fin, c'était à lui qu'elle en voulait et, dans son dépit, elle se montrait injuste certainement pour elle-même et peut-être pour lui.

De son côté, Mme Necker paraît avoir dans ses relations avec Mme du Deffand passé par les mêmes phases d'engouement et de désillusion. Au début, elle avait sur son compte des mots heureux et aimables : voulant rendre cette vivacité d'impressions et de propos qui en dépit de sa triste infirmité donnait tant d'éclat à la conversation de la vieille marquise : « Mme du Deffand, disait-elle, est aveugle à notre insu et presqu'au sien. » Dans les recueils où elle enregistrait presque chaque jour ce qu'elle avait entendu d'intéressant dans la journée, elle prenait note de ces sentences si spirituelles, si justes, d'une forme parfois si acérée, qui s'échappaient comme des oracles de la bouche de Mme du Deffand. Mais bientôt, et comme si la défaveur où elle était tombée eût éveillé sa clairvoyance, elle prend note également des jugemens piquans qui étaient portés sur Mme du Deffand par un monde qui la redoutait plus qu'il ne l'aimait. C'est ainsi qu'elle relève ce propos assurément peu obligeant du chevalier d'Aydie : « Je n'estime pas Mme du Deffand, mais c'est un grand chien qui fait lever beaucoup de gibier; » et cet autre, qui, s'il a réellement été tenu, ferait peu d'honneur à la courtoisie de l'aimable amant de Mlle Aïssé : « Mme du Deffand disoit au chevalier d'Aydie : Il me semble que je suis la femme que vous aimez le mieux. — Ne dites donc pas cela, répon-

dit-il, on croirait que je n'aime rien. » La relation s'était donc de part et d'autre sensiblement refroidie. Aussi quand Mme du Deffand mourut, Mme Necker se borna-t-elle à écrire à milord Stormont :

Cette pauvre femme a quitté le monde comme elle y avoit vécu; elle n'avoit vu dans la société que la compagnie. Son lit étoit entouré de prétendus amis sans être arrosé de larmes. Peu accoutumée à réfléchir, elle n'a pu porter ses regards dans les profondeurs de l'avenir. La mort même, cette grande circonstance, n'a été pour elle qu'une pensée triste mais superficielle, et j'ai bien vu que la nuance étoit légère entre l'existence et la fin d'une personne insensible.

La pauvre marquise méritait mieux que ce jugement. Elle n'était point insensible, mais desséchée, et Mme Necker n'aurait point parlé d'elle avec tant de sévérité si elle avait connu les termes de cette lettre où Mme du Deffand mourante adressait ses adieux à Walpole, et qu'elle terminait en lui disant : « Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez; ne vous affligez point de mon état; nous étions presque perdus l'un pour l'autre; nous ne nous devions jamais revoir; vous me regretterez parce qu'on est bien aise de se savoir aimé. » Mais il y avait eu une sorte de malentendu entre ces deux femmes. Mme du Deffand n'avait cherché dans la société de Mme Necker que la distraction et les divertissemens de l'esprit. Mme Necker, avec sa nature toute contraire, avait dû y chercher quelques satisfactions pour son cœur et, n'y trouvant pas ces satisfactions, elle s'était retirée avec une blessure. « Nous avons, disait le sceptique Chamfort, trois catégories d'amis : ceux qui nous sont indifférens, ceux qui nous sont désagréables et ceux que nous détestons. » Mme du Deffand avait voulu faire de Mme Necker une amie de la première catégorie, mais Mme Necker s'en était bien vite aperçue, et Mme du Deffand avait passé pour elle dans la seconde.

Contenues dans les limites que je viens d'indiquer, les relations de Mme Necker avec la maréchale de Luxembourg et avec Mme du Deffand (quelle que pût avoir été dans leur jeunesse la réputation de ces deux dames), n'ont rien, suivant moi, qui doive surprendre. La société a toujours vécu et vivra toujours sur cette demi-morale qui ne sait que ce qu'elle ne peut pas ignorer et qui ne se rappelle que ce dont on la force à se souvenir. Cette tolérance indulgente était poussée encore plus loin au XVIIIe siècle que de nos jours. C'est ainsi que, dans le monde philosophique où vivait Mme Necker, on recevait sans difficulté Watelet et Mme Lecomte; Watelet, le fermier général académicien et graveur, l'auteur de l'*Essai sur les jardins*, et Mme Lecomte, qui avait quitté son mari pour venir habiter avec Watelet à Moulin-Joli. On allait même dîner chez eux, et je ne vois

guère que Mme de Genlis dont la pruderie affectée s'étonne dans ses mémoires d'avoir rencontré ce ménage irrégulier en visite chez Mme Necker. Cependant Mme Necker, élevée dans un milieu si différent, devait parfois se sentir mal à l'aise avec ses relations nouvelles, et l'ardeur avec laquelle elle cultiva l'amitié de la duchesse de Lauzun montre bien quel attrait l'honnêteté avait pour elle. Peut-être s'étonnera-t-on qu'elle n'ait pas recherché davantage l'intimité de ces femmes (comme il y en avait plus qu'on ne croit au XVIIIe siècle), qui, fidèles à des vertus conservées comme un héritage de famille, ne prenaient du monde que les devoirs et non les plaisirs et vivaient dans leur intérieur d'une vie sévère et pieuse. Mais il faut penser que ces femmes-là n'étaient pas très soucieuses de nouer des relations nouvelles en dehors du cercle de leur parenté et de leurs amis naturels. Sans doute la conversation que dirigeait la maréchale de Luxembourg du haut de son fauteuil, ou Mme du Deffand du fond de son *tonneau*, était beaucoup moins faite pour les oreilles de Mme Necker, que les graves propos échangés entre la duchesse d'Ayen et ses charmantes filles dans la grande chambre à coucher toute tendue de damas cramoisi à franges d'or, que nous a si bien dépeinte l'auteur de la Vie de Mme de Montagu. Mais la grande porte de l'hôtel de Noailles ne s'ouvrait pas aisément, tandis que la maréchale de Luxembourg, par facilité d'humeur, Mme du Deffand par curiosité d'esprit, faisaient bon accueil aux nouveaux visages. Il n'est donc pas surprenant que Mme Necker se soit liée d'abord avec les femmes qui l'attiraient et que celles dont la jeunesse n'avait pas été des plus régulières fussent aussi celles dont la maison se montrât le plus hospitalière. Je dois avouer cependant que le contraste entre la sévérité dont elle se piquait pour elle-même et l'indulgence dont elle usait vis-à-vis des autres (n'est-ce pas cependant la meilleure règle?) lui fût un jour parfois reproché, comme lui était reproché par ses amis de Genève le bon accueil qu'elle faisait aux philosophes, toute bonne chrétienne et protestante qu'elle fût demeurée. A la vérité, ce fut par une femme qui tenait de famille le goût de faire des leçons aux gens, par la marquise de la Ferté-Imbault, la fille de Mme Geoffrin. Sous tout autre rapport, il serait difficile de trouver deux personnes plus différentes que ne l'étaient la mère et la fille. Fort entichée d'aristocratie, depuis que son mariage avec un vieux gentilhomme l'avait élevée au rang de marquise, Mme de la Ferté-Imbault professait un souverain mépris pour la société que rassemblait sa mère. Autant Mme Geoffrin était avisée et prudente, autant Mme de la Ferté-Imbault était rude et inconsidérée dans ses propos. Par opposition au ton habituel de la conversation des gens de lettres et des philosophes dont Mme Geoffrin aimait à s'entourer, tout en tempérant la hardiesse de

leur langage, Mme de la Ferté-Imbault avait fondé une association bizarre qu'elle appelait l'ordre des *camarades lampons* et des *chevalieres lanturelus*, ordre dont la règle était de simuler la folie en conversation et de dire des bêtises, mais des *bêtises spirituelles*. C'étaient toutes ces différences qui faisaient tenir à Mme Geoffrin ce propos tant de fois répété : « Quand je considère ma fille, je suis comme une poule qui aurait couvé un œuf de cane. » La seule ressemblance qu'elles eussent était le goût de morigéner les gens, et encore cette ressemblance demeurait-elle incomplète, car Mme Geoffrin enveloppait ses gronderies célèbres de tant de précautions, de tant de caresses, de tant de douceurs qu'elle les faisait accepter sans trop de difficulté, tandis que Mme de la Ferté-Imbault, on va le voir, disait leur fait aux gens plus rudement. Elle avait fréquemment rencontré Mme Necker chez sa mère, et son premier jugement sur elle avait été empreint de cette malveillance dont elle honorait toutes les personnes pour lesquelles Mme Geoffrin témoignait quelque goût. Mais quelques années de commerce avaient fini par lui faire apercevoir que, sous le rapport de la franchise, de la droiture, de l'honnêteté, Mme Necker n'était pas inférieure à elle, et un beau jour elle s'avisa de l'avertir de ce changement d'opinion. C'était au moment où M. Necker venait d'être nommé directeur du trésor, sous les ordres de M. Taboureau, qui occupait le poste de contrôleur-général, situation assez délicate pour tous les deux. Dans ces circonstances, Mme Necker reçut un beau jour de Mme de la Ferté-Imbault la lettre suivante :

A Paris, ce 19 février 1777.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire lundi, madame, que je vous fesois du bien par ma franchise et par mon experience, et comme je vous estime beaucoup, que j'aime et estime M. Necker, cela m'a échaufé le cœur et l'imagination pour vous, madame, comme si vous éties une de mes filles chevalieres lanturelus, en voici la preuve. J'ai trouvé hier mardi M. Tronchin chez Mme la première présidente Molé, je l'ai pri en particulier, je lui ai montré l'intérest que vous m'avies inspiré et voici toutes les idées qui me sonts venus pour le bien général.

Mme de la Ferté-Imbault, qui connaissait le ménage Taboureau, donne ici quelques conseils à M. et Mme Necker sur la manière dont ils devront s'y prendre pour s'emparer de l'esprit du mari et de la femme en flattant leur vanité, puis elle continue :

Vous scavé, madame, que m'ayant mise fort à mon aise avec vous dès la première fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, je vous a

parlé franchement du danger de vos sociétés pour le bonheur et même pour acquérire une véritable consideration. Rien n'est plus décrié avec raison parmi tout les ordres de l'état, que nos beaux esprit et les femmes qui courent apres. A votre arrivé icy, madame, l'hotel d'Enville a du vous faire beaucoup d'illusions, mais j'ai vu avec plaisir que tout ce que vous en aves vu de folies vous a très fort frappé, ainsi que les perfidies que vous et M. Neckre aves epprouves de plusieurs personnes à qui vous n'avies fait l'un et l'autre que rendre des services. Toutes ces personnes sonts les engoües et les petits roquets de nos charlatans de philosophes. Vous en este revenu, madame, heureusement pour vous et pour M. votre mari, mais il n'en resulte pas moins que ces liaisons sonts si éloignés de celles de Mme Taboureau, qu'il seroit possible qu'elle eut une crainte machinale de vous connoistre, par humilité et puis parce que votre liaison avec de certainnes femmes très décrié par les mœurs sont toujours une raison tres fortes pour que les honestes femmes et leurs amies, craignent infiniment le commerce des personnes qui ayant la réputation d'avoir beaucoup d'esprit prouvent, par leur sociétés qu'elles en fonts tant de cas, qu'elle ne sonts plus difficile ni en vertu ni en mœurs. Voila, madame, les reflexions d'interet que vous m'aves inspiré, je vous les écris avec la plus grande confiance parce que je suis assé heureusement et assé raisonnablement née, pour ne jamais tenir ni aux succès de mes idées ni de mes conseilles vis a vis de mes amis. De plus j'ai tant vecu depuis 40 ans avec des personnages tenants à l'état, que j'ai vu de pres, que toutes les reflexions du coin du feu qui paroissent les plus justes ne sont souvent pas à propos parce que l'homme d'état qui voit de près tous les ressorts de la machine, voit des impossibilités ou des hors de propos, que la personne échaufée par l'amitié et par des vraissemblances ne voit pas.

Ma lettre peut n'avoir d'autre merite pour vous, madame, et pour M. Neckre que celui de vous prouver mon amitié, et que vous m'occupés beaucoup. Je vous l'ecris sans la relire, je suis dans la chambre de ma mère qui dore, et je n'ai rien de mieux à faire que de soulager mon imagination avec les deux personnes qui l'echaufent.

Point de reponse, madame, nous en causerons lundi au soir, je vous presente mon tendre hommage.

Rien n'ayant témoigné que Mme Necker eût reçu avec déplaisir cette lettre singulière, Mme de la Ferté-Imbault reprit la plume le lendemain et recommença sur le même ton :

A Paris, ce 20 février 1777, à neuf heur du matin.

Je vous ai mandé hier, madame, que mon peti volume avoit soulagé mon cœur et mon imagination. Je me sens l'envie ce matin de vous

écrire le second volumes, pour nous mettre parfaitement à l'aise ensemble de cœur et desprit: Voici ma confession des diferents effets que vous m'aves fait depuis votre mariage et depuis le jour ou la duchesse d'Enville me donna a soupé avec vous, madame, peut de tems apres votre mariage, parcequ'elle scavoit que je connoissois M. votre mari d'est sa jeunesse, et que je l'aimois et estimois beaucoup.

Nos amis communs de Geneve, m'avoient données bonne opinion de votre caractère, de vos mœurs et de votre érudition, en me disant cependant que vous courries peut-etre à Paris apres l'esprit à la mode. Cela me fut une raison pour ne vous point faire d'avance et pour me priver même du plaisir de voir M. votre mari chés moi. Je voulu voir qu'elles seroient vos liaisons et je vous avoûe, madame, qu'elles me firent une impression dans le tems si forte contre votre raison, que j'avois parier que je n'en reviendrois jamais.

La marechale, Mme du Défant, Mme de Bouflers et Mme Marchais (dans un genre plus subalterne) sonts quatres femmes si dégriés par les mœurs, et les deux premieres sont si dangereuses, qu'elles sonts depuis plus de 30 ans l'horreur des honestes gens. Ensuitte votre liaison intime avec ce vilain abbé Morlai (Morellet) vous fit tant de tors dans le tems de l'histoire de la Compagnie des Indes, ou M. votre mari joua un si grand rolle et l'abbé un si vilain, que si nous n'avions pas eu, madame, des amis communs qui vous justifiere comme ils purent, j'aurois pri aussi mauvaise opinion de votre ame que de votre raison.

Mais comme votre conduite a été très bonne et très sage après ce qui c'est passé sous le peti regne effémere de M. Turgot, et que depuis que M. votre mari est devenu un homme d'état vous ne vous este pas attiré la moindre condamnation du public ni le plus peti ridicule, que de plus, madame, toute les fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous m'aves marqué amitié, estime et confiance, en voila bien sufisament pour avoir effacée en moi les mauvaise impressions que votre trop d'amour pour l'esprit dépouillé de raison et de vertus m'avoit donnée. Je me donne donc à vous, madame, de cœur et d'esprit, vous pouvez disposer de moi dans ma retraite, je vous verai chez vous le matin avec plaisir quand cela vous conviendra et dans les aprédinées (ou je reste toujours chez ma mere ou chez moi) ma porte vous sera toujours ouverte.

Vous voies, madame, par cette confession que je suis de bonne foy, que j'aime la franchise, et que je suis digne de votre amitié, parce que je la desire; cette lettre ne demande pas de réponse, mais elle sera un ambassadeur qui nous metera encore plus à laise ensemble lundi; vous feray de mes ouvertures de cœur, madame, l'usage que vous voudré vis à vis de nos amis communs, quant à moi je n'en parleray a personne.

Je vous presente mon tendre hommage.

Assurément il y a quelque chose à rabattre du jugement sévère porté par Mme de la Ferté-Imbault sur les femmes dont elle cite les noms dans cette lettre. Il n'est point exact qu'elles fussent l'*horreur des honnêtes gens*, ni que Mme Necker se fût fait du tort par des relations qui lui étaient communes avec toute la société. Cependant il est assez curieux de constater qu'en ce temps de m orale relâchée des termes aussi durs fussent déjà employés en parlant de femmes dont quelques-unes rencontrent en nous des juges plus indulgens. Parmi ces femmes se trouve une amie de Mme Necker, dont le nom revient assez souvent dans les mémoires du temps, bien qu'il soit loin d'avoir la célébrité des trois autres : c'est Mme de Marchais. Mme de Marchais, de son nom Julie de Laborde, était femme de l'un des premiers valets de chambre du roi, situation qui n'impliquait pas, alors comme aujourd'hui, la domesticité et qui était une sorte de charge de cour. Elle est parfois désignée dans les lettres que j'ai sous les yeux sous le titre de gouvernante du Louvre, où elle avait en effet un logement. Elle était très petite et pas jolie, mais elle avait de magnifiques cheveux blond cendré qui, lorsqu'elle les défaisait pour les faire voir, tombaient jusqu'à ses pieds, et sa physionomie mobile, animée, reflétait toute la vivacité de son esprit et de son caractère, Mme de Marchais, qui était un peu parente de Mme de Pompadour, et qui avait chanté dans ses petits soupers, s'était servie de la faveur dont elle jouissait auprès de la favorite pour se pousser dans le monde, et elle avait peu à peu rassemblé autour d'elle une petite société dont Quesnay, le médecin de Mme de Pompadour, et les économistes avaient formé le premier noyau; à cette société étaient venus se joindre quelques gens de lettres, puis quelques grands seigneurs dont les voyages à Marly ou à Fontainebleau, qu'elle faisait à la suite de son mari, lui avaient permis de faire la connaissance et à la fin quelques femmes de qualité que sa bonne grâce et sa réputation d'agrément avaient attirées.

Sa société, dit Marmontel dans ses Mémoires, étoit composée de tout ce que la cour avoit de plus aimable et de ce qu'il y avoit parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talens. Avec les gens de cour, elle étoit un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble; les jeunes femmes venoient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle étoit au pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits. Personne ne causoit avec plus d'aisance, de précision et de méthode. Son silence étoit animé par le feu d'un regard spirituellement attentif; elle devinoit la pensée, et ses répliques étoient des flèches qui ne manquoient jamais le but.

Mais laissons Mme Necker, dans un récit qu'elle fut amenée à écrire de ses relations avec Mme de Marchais, nous raconter elle-même quelle fascination avait au premier abord exercée sur elle cette nouvelle amie :

J'ai eu (dit-elle dans ce récit) pour Mme de Marchais une affection passionnée. Quand elle se présenta à mes yeux, toutes les facultés de mon âme furent captivées. Je crus voir une de ces fées enchanteresses qui réunissent à la fois tous les dons de la nature et de la magie. Je l'aimai donc ou plutôt je l'idolatrai. Je la suivis en tous lieux, et quand j'en obtins quelque retour, je pensai que rien ne manquoit plus à ma félicité.

C'étoit au commencement de mon mariage. J'aimois et j'étois aimée ; elle seule fut la dépositaire de tous les mouvemens de mon cœur. Je croyois jouir doublement quand elle partageoit mes plaisirs et mes douces peines. Je m'apperceus, dès le commencement de notre liaison, qu'elle avoit un attachement. Nous allions dans tous les lieux où nous pouvions rencontrer l'homme qui lui étoit cher. Il s'y trouvoit à point nommé. Je n'eus pas été en liaison quatre mois avec ma nouvelle amie qu'un concert où elle me mena à l'extrémité de Paris où il n'y avoit que de la bourgeoisie, m'ouvrit absolument les yeux. Nous passâmes la soirée toute entière dans une chambre reculée avec l'objet de toute sa tendresse. Trop sévère pour approuver ce penchant, j'étois cependant trop tendre pour ne pas être indulgente, je sentois qu'on n'étoit pas maître des mouvemens de son cœur, et je n'ai jamais cru que celle qui fut l'idole du mien fut capable d'une foiblesse. Tout me confirmoit qu'elle alliait la vertu à la passion et si je soupirois quelquefois, c'étoit de ne pouvoir m'attribuer entièrement son empressement à se trouver avec moi et de voir que je le devois souvent aux occasions de se rencontrer avec ce qu'elle aimoit.

Mme Necker nourrissait quelques illusions lorsqu'elle croyait son amie incapable d'une faiblesse. Cet objet de la tendresse de Mme de Marchais, avec lequel elle cherchait en tous lieux l'occasion de se retrouver, était M. d'Angeviller, menin du dauphin (1), directeur général des bâtimens du roi, que la beauté de ses traits avait fait surnommer l'ange Gabriel. Il s'était formé, en effet, depuis longtemps, entre Mme de Marchais et M. d'Angeviller, une de ces liaisons si fréquentes au XVIIIe siècle qui n'étaient un secret pour personne et dont un mariage venait souvent (comme ce fut le cas)

(1) Charles-Claude de Flahaut, comte de la Billarderie d'Angeviller ou d'Angiviller, directeur général des bâtimens du roi, jardins, manufactures et académies, exerça ces fonctions jusqu'à la révolution. A cette époque, il émigra en Russie, où il vécut d'une pension que lui faisait Catherine II. Il mourut en 1810.

couronner la constance. Après la mort de son mari, Mme de Marchais devint en effet Mme d'Angeviller, et c'est sous ce nom que quelques personnes de notre temps l'ont encore connue pendant les premières années de la restauration. Mais depuis longtemps elle vivait avec M. d'Angeviller sur un pied d'intimité qui n'altérait point ses bons rapports avec son mari. La faveur dont M. d'Angeviller jouissait auprès de Mme de Marchais n'enlevait rien au respect extérieur dont il l'environnait; tous les mémoires du temps sont d'accord pour dire qu'il n'en conservait pas moins auprès d'elle l'attitude d'un amant malheureux et timide. Il envoyait fréquemment à Mme de Marchais des corbeilles remplies des plus beaux fruits que produisaient les jardins royaux, dont il avait la surintendance, et comme Mme de Marchais partageait avec ses amis le contenu de ces corbeilles, ses largesses lui avaient, dans un temps où les surnoms étaient fort à la mode, fait donner celui de *Pomone*.

Soit que la candeur de Mme Necker continuât de se faire illusion sur la pureté des sentimens de Mme de Marchais pour M. d'Angeviller, soit que la situation acceptée par tout le monde eût fini par s'imposer à elle, Mme Necker semble avoir pris son parti de cette liaison à trois que lui imposait l'assiduité de M. d'Angeviller auprès de son amie. Dans les lettres qu'elle adressait à *Pomone*, il est aussi souvent question de lui que de M. de Marchais, et c'est souvent dans le même *post-scriptum* qu'elle demande de leurs nouvelles à tous deux. Mais quand Mme de Marchais est malade, c'est à M. d'Angeviller qu'elle s'adresse de préférence pour avoir des renseignemens sur l'état de son amie, et les réponses de M. d'Angeviller sont remplies de détails intimes qui devaient pleinement satisfaire le tendre intérêt de Mme Necker. Les deux noms de M. de Marchais et de M. d'Angeviller s'entre-croisent également dans les lettres de Mme de Marchais, et il est assez difficile de démêler lequel des deux tient le plus de place, sinon dans son cœur, du moins dans sa vie. Écrivant à Mme Necker du fond d'une terre où l'avaient appelée des affaires assez ennuyeuses, elle se loue des bons offices de M. d'Angeviller, qui l'aide à débrouiller des comptes arriérés, et aussitôt elle ajoute : « Voilà le voyage de Fontainebleau; il faut que j'y aille pour le service de M. de Marchais. Je ne compte pas pouvoir partir avant le 2 ou le 3, ce qui me dérange fort. Mais il faut se soumettre aux affaires et commencer par faire ce que l'on doit. » Quelques lettres choisies en quelque sorte au hasard dans la volumineuse correspondance de Mme Necker et de Mme de Marchais, montreront au reste mieux que tout ce que je pourrais dire quel était le ton et le diapason de cette correspondance. Voici d'abord un échantillon du style de Mme de Marchais :

11 heures.

Ma charmante amie, c'est moi qui dépéris réellement d'ennuis et de regrets de ne point vous voir. L'impatience me sèche le sang, et n'amène point ces heureux moments après lesquels la tendre amitié soupire. Si près de vous, toujours pensant à vous, ne respirant que vous, tout me sépare de vous! Je ne verrai point demain, ni encore sitôt, ce lieu de délices que mon cœur a tant besoin de connoître! Les derniers arrangemens de ma maison et la *sauvagerie* de M. de Marchais me tiennent dans une dépendance qui m'enlève à tout. Plaignez moi, aimez moi, et pardonnez moi de grifoner si mal, car je suis dans l'eau où il m'est impossible de former une lettre. Le sentiment me devinera et verra dans chaque mot mal tracé *celui* qui est gravé si avant dans mon ame! Mon Dieu! qu'il y a loin d'ici à mercredi! pour diner j'espère! cela est convenu avec Mme d'Houdetot, n'est ce pas? Comment ferai-je pour embrasser M. Necker dans la position où je suis? Pour cette fois nous le laisserons là, et je ne tends les bras qu'à sa délicieuse moitié.

A ces effusions de tendresse Mme Necker répondait sur le même ton et avec le même enthousiasme :

Ma charmante amie aura vû que mon cœur voloit au-devant d'elle au moment où sa bonté la ramenoit à moi; que j'ai été touchée de cet aimable billet; la douce sympathie de nos ames, mon admiration pour vos vertus, le charme inexprimable attaché à tous vos mouvements, à toutes vos actions, à vos moindres paroles, tout en un mot se réunit pour me pénétrer d'un sentiment unique dont vous seule pouvez jamais être l'objet; jugez de ma peine en apprenant vos rechutes, vos accidents continuels, et vous ne voulez pas que je sois auprès de vous; que j'aimerois à vous désobéir si je ne craignois de vous déplaire; enfin le tems s'avance, et je suis condamnée encor à regarder votre séjour à Versailles comme indispensable; mais en vous dérobant à mille importunités, vous serez livrée à l'amitié; elle trouvera des ailes pour vous atteindre, et je parcours déjà d'un coup d'œil l'espace qui sépare Paris de Versailles. Adieu, ma charmante, ma belle, ma délicieuse amie; je vous embrasse; je vous serre contre mon sein ou plustôt contre mon âme, car il me semble qu'aucun intervalle ne sépare la votre de la mienne.

Permettez vous, ma belle amie, que je me rappelle au souvenir de M. d'Angeviller?

Paris, ce 4 novembre 1774.

Pendant les voyages que Mme de Marchais faisait à la suite de la

cour, Mme Necker la tenait au courant des nouvelles de Paris. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt cette lettre où il est question des représentations que Mme d'Épinay avait organisées sur le théâtre de la Chevrette :

Vous m'avez ordonné, ma charmante et belle amie, de vous donner de mes nouvelles à Fontainebleau ; j'aime à supposer que vous y prenez quelque intérêt, mais vous le scavez bien, votre ascendant est si grand que votre haine même ne pourroit le détruire ; toute occupée à vous aimer, je cherche rarement à démeler vos sentiments pour moi ; mais j'ai cependant au fond du cœur cette douce certitude qu'un attachement si tendre doit s'attirer quelque retour de la plus belle ame du monde.

Notre vie est tellement uniforme que je n'ai rien d'interessant à vous apprendre. M. Thomas vit avec nous, mais beaucoup plus avec le csar et les Russes (1) ; il semble oublier au milieu de cette nation sauvage tous les torts qu'il trouve aux peuples civilisés ; il est content et presque gay, tant il est vrai que la pensée est un remède souverain contre les maux qui affectent l'imagination. On a joué une seconde fois à la Chevrette : *les Prétentions,* du chevalier (de Chastellux) ; elles ont eu le plus grand succès ; on applaudissait à chaque phrase ; en effet il est impossible de déguiser avec plus d'esprit le manque d'action théâtrale ; les actrices se sont aussi distinguées et semblent acquérir tous les jours un nouveau degré de perfection. Depuis que j'ai vû des femmes honnêtes et aimables représenter des scènes si naturelles, les acteurs de la Comédie française me sont devenus insuportables. Enfin on va nous donner dimanche *Roméo et Juliette,* la pièce la plus tragique du tragique Shakespear ; c'est le chevalier qui l'a traduite en prose et arrangée à sa manière ; le succès est, je crois, douteux ; je ne l'ai pas lue, mais il me semble que c'est un tour de force pour l'auteur et les acteurs. M. Wattelet a travaillé aussi sur le même sujet ; voilà, je pense, toutes nos nouvelles littéraires. J'aime à m'occuper des objets qui pourront vous amuser ; l'expérience et l'amitié m'ont appris que les connoissances abstraites et solitaires sont bien peu de chose pour le bonheur ; il faut tâcher de lier toutes ses idées à ses sentiments ; c'est ce que je fais habituellement en ne cessant de penser à ma charmante amie que j'embrasse un million de fois puisqu'elle me le permet ainsi.

Saint-Ouen, ce 16 octobre.

Qui n'aurait cru que deux femmes qui s'écrivaient sur ce ton ne dussent rester unies par les liens d'une amitié éternelle? Il suffit cependant pour rompre cette amitié d'une querelle frivole, telle-

(1) Thomas préparait alors un poème dont Pierre le Grand était le héros et qui devait avoir pour titre : *la Pétréide.*

ment frivole même qu'il est impossible de prendre au sérieux le motif allégué par Mme de Marchais. Celle-ci avait convié un jour la maréchale de Luxembourg, le comte et la comtesse de Broglie (ce qui était un peu hardi pour la femme d'un valet de chambre du roi) à la lecture de vers que devait faire entendre chez elle un obscur poète du nom de Rocher. Mme Necker devait naturellement être de la partie; mais comme elle se trouvait également invitée chez Mme Saurin à une lecture de La Harpe et comme elle avait déjà entendu les vers de Rocher, elle crut qu'elle pouvait arriver en retard d'une heure. Malheureusement Rocher, qu'elle rencontra chez M. Saurin, crut pouvoir n'arriver qu'avec elle, ce qui fit attendre fort longtemps les nobles invitées de Mme de Marchais, à son grand déplaisir. Aussi quand Mme Necker entra dans son salon, elle lui tourna le dos, et le lendemain, à une lettre que Mme Necker lui écrivit pour lui témoigner ses regrets, elle répondit avec beaucoup d'acrimonie : « Ces grandes dames ne sont point de notre société; on les assemble dans le dessein de leur plaire en les amusant. L'objet est-il rempli quand, ayant bien voulu devancer l'heure convenue par tout le monde, on les fait attendre près d'une heure et demie toutes seules? »

Malgré tous les efforts de Mme Necker, la querelle s'envenima au point que les deux amies en vinrent à une rupture absolue, et que Mme de Marchais renvoya ses lettres à Mme Necker. Le petit tort de société dont Mme Necker avait pu se rendre involontairement coupable vis-à-vis de son amie était trop léger pour donner naissance à un ressentiment d'une vivacité pareille. Aussi Mme de Marchais laissait-elle échapper son véritable grief lorsque, dans les lettres échangées avec Mme Necker, elle lui disait « que les grandes dames l'avaient dégoûtée de l'amitié. » La vanité de Mme de Marchais avait été blessée de ce que ces grandes dames, qui n'étaient point de sa société, avaient fini par admettre familièrement Mme Necker dans la leur. Avec toute son habileté, son esprit, sa souplesse, elle n'avait pu s'élever au-dessus de ce rang un peu subalterne où la plaçait Mme de La Ferté-Imbault, tandis que, par l'estime qu'elle inspirait, par la sûreté de ses relations, par la dignité de sa conduite, Mme Necker avait su peu à peu s'ouvrir l'accès de la meilleure compagnie dont la porte n'avait fait que s'entrebâiller pour Mme de Marchais. Il n'en avait pas fallu davantage pour amasser dans cette âme mesquine des flots de rancune qu'une goutte d'eau fit déborder; mais ce petit incident rendit à Mme Necker le service de la débarrasser d'une amie qui avait au début trompé sa candeur et qui n'était point faite pour elle.

III.

Mme Necker devait trouver plus de constance et de douceur dans ses relations avec une femme dont le nom seul a le privilège d'évoquer les souvenirs les plus poétiques du XVIIIe siècle, avec la comtesse d'Houdetot. Qui n'a lu, en effet, dans le neuvième livre des *Confessions* le récit de ces longues promenades, dans un pays enchanté, où l'imprudente Sophie parlait à Rousseau de Saint-Lambert en amante passionnée et lui faisait avaler à longs traits la coupe empoisonnée dont il ne sentait encore que la douceur? Qui n'a présent à la mémoire l'entretien dans les bosquets d'Eaubonne, dont la scène des bosquets de Clarens n'a fait que reproduire le trouble et les périls? Il a suffi de quelques pages brûlantes pour jeter un reflet d'immortalité sur cette femme, à la fois faible et fidèle, qui puisa dans son amour pour Saint-Lambert la force de résister à celui de Rousseau. Et cependant, dans ce portrait tracé par un écrivain de génie, peut-être nous apparaît-elle moins attrayante que dans ces vers célèbres où elle s'est peinte elle-même dans toute l'ingénuité de son incessant besoin d'aimer :

Jeune, j'aimai : ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court l'amour seul le remplit.
Quand j'atteignis la saison d'être sage,
Encor j'aimai, la raison me le dit.
Mais l'âge vient et le plaisir s'envole;
Mais mon bonheur ne s'envole aujourd'hui;
Car j'aime encore et l'amour me console,
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

et dans ceux-ci, d'un sentiment si touchant, que, malgré les glaces de la vieillesse, elle adressait à son dernier ami, M. de Sommariva :

Je touche aux bornes de ma vie,
Vous avez embelli les derniers de mes jours.
Qu'un si cher souvenir se conserve toujours,
Vivez heureux pour votre amie.
Si quelque sentiment occupe encore votre âme,
Ne vous refusez pas un bien si précieux;
Seulement, en goûtant ce charme,
Dites-vous quelquefois : elle m'aimait bien mieux.

Ces souvenirs sont assurément bien différens de ceux qu'éveille le nom de Mme Necker. Quelle créature accomplie n'aurait pas faite celle qui aurait joint la grâce de l'une à la sévérité de l'autre! Ces

différences n'empêchèrent cependant pas une intimité rapide de s'établir entre les deux jeunes femmes. Cette intimité naquit, je le présume, d'un voisinage de campagne. La Chevrette, où Mme d'Houdetot venait fréquemment chez sa belle-sœur, Mme d'Épinay, Sannois et Eaubonne, où elle passait une partie de l'année, étaient dans le voisinage de Saint-Ouen. Nous allons voir que la première lettre adressée par Mme d'Houdetot à Mme Necker avait pour objet de l'inviter aux représentations de la Chevrette :

Il y a un grand changement, madame, dans les spectacle de la Chevrette. Premierement on ne joue pas la piece du chevalier (de Chastellux) mercredy, il n'y aura pas même de spectacle ce jour la. On ne le jouera pas certainement avant samedy, si même on le joue, ce qui commence à devenir fort incertain. On jouera demain mardy *Dupuis et Desronais* et *le Muet de Bagdad,* piece nouvelle d'un auteur qui ne se nomme pas; on en dit du bien. Je désirerois fort piquer votre curiosité pour cette piece et qu'elle vous déterminat à exécuter mardy la partie projetée pour mercredy. Je me recommande à vous pour ne pas perdre le plaisir dont je me suis flattée de vous avoir ici encore une journée. M. de Saint-Lambert se joint à moi pour vous assurer que *le Muet de Bagdad* sera la plus jolie chose du monde. Ce qu'il y a de bien sur c'est que je désire fort ne rien perdre par ce changement de spectacle et que je perdrois bien au de la du plaisir qu'il peut me faire si vous ne veniez pas. Je retourne toujours jeudy aux Ternes, et sens toute la joye possible de me rapprocher de vous.

L'amitié que vous voulez bien me montrer, madame, et tous les charmes de votre société me consoleront de quitter ma retraite qui ne peut m'empêcher de sentir la distance qu'elle met entre nous, surtout dans cette saison.

Sannois, ce dimanche 4 novembre.

A cette même période de prévenances et de politesse plutôt que d'intimité, se rattache cette lettre que Mme d'Houdetot adressait à Mme Necker du château de Novient, près de Pont-à-Mousson :

Vous m'avés promis, madame, de me donner de vos nouvelles et cette promesse est trop flateuse pour ne pas vous la rappeller. Au milieu des plaisirs et de la société aimable dont vous jouissés, n'oubliés pas une personne qui a senty si vivement le prix de la vostre et qui a tant d'empressement de la cultiver. Le pays que j'habite n'a rien d'assés piquant pour vous en entretenir, la vie y est douce sans estre fort animée. Cependant vostre belle âme pourroit s'intéresser au spectacle de gens heureux par des goûts simples et honnestes et par tous les plaisirs domestiques et

champestres. J'apuyerois davantage sur les derniers s'ils étoient plus à vostre usage. Mais vous connoissés et vous jouissés bien des autres. Je me trouverois fort heureuse, madame, de vous en voir jouir longtemps, Je n'ay pu vous connoître sans m'intéresser à vostre bonheur et sans faire une partie du mien d'obtenir quelque part dans vostre amitié. Voulés vous bien dire mille choses de ma part à M. Necker; je sens le sacrifice que j'ay fait en m'éloignant de vous deux pour si longtemps. Ne m'oubliés pas l'un et l'autre et recevés, madame, l'assurance de tous les sentimens que je vous ay voués pour ma vie et avec lesquels j'ai l'honneur d'estre vostre très humble et très obéissante servante.

LALIVE D'HOUDETOT.

M. de Saint-Lambert me charge de mille hommages. Il se flate du plaisir de vous les offrir lui-même, mais il ne veut pas perdre une occasion de vous assurer de son respect et de son attachement.

Lorsque Mme d'Houdetot écrivait cette lettre, un intervalle de dix années la séparait à peine de sa liaison passagère avec Rousseau. Ne sent-on pas dans ces lignes comme un souffle de *la Nouvelle Héloïse*, et ces plaisirs champêtres que Mme d'Houdetot reprochait indirectement à Mme Necker de ne pas connaître, elle-même y aurait-elle été aussi sensible si Rousseau ne lui eût appris à les goûter? Cette même influence se laisse encore apercevoir dans certains morceaux philosophiques que contiennent parfois les lettres de Mme d'Houdetot; mais, ne pouvant les citer toutes, j'aime mieux choisir celles où cette femme séduisante se peint telle qu'elle était, ardente et sensible, douce et passionnée, gaie et triste à la fois mais toujours aimante et gracieuse. Quelle plus charmante expression de tendresse que ce petit billet qui accompagnait l'envoi d'une corbeille de fruits :

Je vous envoye, ma charmante, l'article *Spartiate* (1) de M. de Saint-Lambert et les dernières groseilles de mon jardin. L'un plaira à vostre belle âme; je voudrois vous rapeller par l'autre à votre beau corps que vous oubliés trop souvent et je vous avoue grossièrement que j'aime assés à m'en occuper et que j'ay quelque plaisir à vous donner quand je puis des sensations comme des sentimens agréables. Vous avés mes dernières fleurs, vous aurés mes derniers fruits et vous estes bien sure d'avoir jusqu'au dernier moment de ma vie tous les sentimens de mon cœur. — Nous avons été hier bien désagréablement interrompues; je me reproche d'avoir trop occupé les derniers momens de nostre diné de mes tristes affaires. Aimés moi; avec vostre cœur et celuy de nostre

(1) Il s'agit probablement d'un article pour le supplément de l'*Encyclopédie*.

amy je ne puis être malheureuse. Vous savés que le seul être malheureux est celuy qui ne peut ny aimer, ny agir, ny mourir et je suis bien loin de cette situation. Recevés les hommages de M. de Saint-Lambert et toutes les assurances de nostre tendre amitié.

« Le seul être malheureux est celui qui ne peut ni aimer, ni agir, ni mourir. » Jamais définition du malheur plus profonde et plus tendre s'est-elle trouvée sous la plume d'une femme, et n'est-ce pas là un de ces traits qui peignent une âme? Cette âme aimante s'exhale encore dans cette lettre où elle témoigne la crainte d'avoir causé quelque chagrin à Mme Necker.

Je viens dire un mot à ma charmante amie, causer avec elle pour l'unique plaisir de luy dire que je l'aime, pour soulager mon cœur affligé d'avoir pu luy donner un instant de peine, sans attendre de réponse, sans en vouloir; elle ne saura seulement pas mon adresse. J'aime à luy donner des preuves désintéressées du sentiment qui m'attache à elle. Ma charmante amie, votre billet qui répond à celuy que je vous écrivis en partant m'a fait verser bien des larmes. Soutenés la faiblesse de vostre délicate machine par la force de vostre âme usée par vostre trop grande activité; jouissés du bonheur d'estre parfaitement aimée de tout ce qui vous est cher et de l'espérance de vivre et de leur conserver ce qui est devenu si nécessaire à leur félicité. Tout ce qui me fait vivre, tout ce qui embellit pour moi la nature et toute chose, c'est l'espérance de conserver les objets de mon amour. Sans eux, quels plaisirs pourroit m'offrir la vie qui soit digne de l'âme ardente et sensible que le ciel m'a donnée? Puissay-je seulement ne les jamais affliger, car c'est une des plus grandes peines que je puisse éprouver. Mais pardonnez à des mysères dont vous devés aimer la cause et qu'il vous est si facile de guérir. Mon aimable amie, la moindre de vos attentions, le moindre de vos sentimens aimables se fait sentir à mon cœur et ce qui a le moindre air de négligence et d'indifférence a pu aisément m'affecter, mais un mot de vostre bouche suffit pour tout réparer.

Vous savés que je crois les autels moins sacrés qu'une simple parole; ma charmante amie, qui mieux que moi sait sentir ce que vous valés; ce sont toutes ces vertus, cette aimable sensibilité qui les accuse, enfin c'est vostre amitié dont je ne puis, dont je ne veux jamais douter qui forme le lien qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je vous embrasse mille fois, je vous presse contre mon cœur.

Il faut s'arrêter, mais je ne puis résister au désir de citer encore cette lettre, où se peint dans leurs contrastes la nature des deux amies: l'une agitée, inquiète, se dévorant au sein du bonheur; l'autre paisible, enjouée, et glissant avec une mélancolie insouciante sur les peines de la vie. Mme Necker était en ce moment aux eaux du Mont-Dore avec son mari et Thomas.

Sannois, ce 11 juillet.

Ma charmante amie a voulu me donner elle-même des preuves de son souvenir. J'espère qu'elle est assé persuadée que je ne pourrois jouir de ce dont j'aurois à craindre quelque mal pour elle, pour ne pas me donner un moment l'inquiétude de luy en causer. Cette seule confiance peut assurer ma tranquilité; elle m'a promis d'y avoir égard. Je la conjure encore de ne pas l'oublier et de me faire écrire un mot dès qu'il luy en coutera le moindre effort à le faire elle-même. Je reçois donc avec transport ce que son cœur m'envoye. Je jouis du plaisir d'estre aimée de vous et de voir que vous songés à moy. Je me dis que vous allés vous rétablir et nous préparer un hiver heureux qui ne sera pas troublé par les craintes de l'année dernière. Je me fais un tableau bien touchant de vostre arrivée au Mondor (le Mont-Dore) et de la reconnoissante sensibilité des gens à qui vous avés fait tant de biens. Les douces émotions ne sont point à craindre. Pussiés-vous vous y borner! elles occuperont vostre âme sans la fatiguer et animeront vostre vie sans l'user. Prenés quelques nuances de la douce quiétude de M. Necker; elle est moins piquante sans doute que la chaleur et l'activité de vostre autre compagnon de voyage, mais elle sera plus salutaire. Reposez-vous, je vous le répéterai sans cesse par ce que je crois ce remède le plus nécessaire à votre état.

J'ai fait un voyage agréable depuis votre départ dans des paysages absolument différents des nostres. Des montagnes, des forêts, une vue riche et étendue, le voisinage de plusieurs maisons royalles, très belles à parcourir, mais qu'on quitte avec plaisir pour des lieux plus simples dont ils font mieux sentir le prix (toujours un petit coin de Rousseau) enfin un pays poétique par ses aspects et ses contrastes. Dans le lieu même que j'habitois, je voyois un homme d'esprit honneste, aimable et simple comme les beautés qui ornent son séjour. J'ay senty tout cela, je l'ay peint, je l'ay chanté; c'est encore un plaisir. Je vous envoye ces vers; ils vous amuseront un moment; ils vous diront que j'étois heureuse quand je les ay faits et que je jouissois de quelques sentiments agréables. Mon âme est bien changée depuis que mon meilleur ami est guéry et que ma meilleure amie est, je l'espère en chemin de l'estre. Toutes les idées agréables sont revenues; vous sçavez que j'aime à m'y livrer. Ce qui me plait je le chante, et sans m'asservir à aucun travail, je passe mes jours sans contrainte, sans oisiveté et sans ennuy, comme sans prétentions et sans ambition d'aucune espèce. Qu'a-t-on à désirer quand on peut jouir de l'amitié et de la nature? on peut glisser sur les autres peines de la vie?

M. de Saint-Lambert m'a accompagnée dans cette course; il veut toujours que je dise nous dans tous les sentimens que je vous exprime. Vostre destinée est bien d'estre aimée. Jouissés de ce bonheur, le pre-

mier de tous et conservés vous pour en jouir longtemps. Vos amis absens ou présens doivent vous rappeler sans cesse à cette douce idée. Au surplus je ne suis point étonnée de la contenance des deux personnes qui vous accompagnent et que vous me peignés si bien.

On voit souvent, suivant son sort,
L'amour changer de caractère ;
Heureux, un amant s'endort,
Malheureux, il veille pour plaire.

Saint-Lambert, on le voit, tenait dans cette relation la même place que M. d'Angeviller dans la relation de Mme Necker avec Mme de Marchais. C'est ainsi que, dans plusieurs lettres, il s'adresse à Mme Necker pour procurer à Mme d'Houdetot une consultation du célèbre médecin génevois Tronchin, ou bien il lui fait confidence des efforts qu'il tente pour obtenir que M. d'Houdetot ait désormais de meilleurs procédés envers sa femme. De son côté, Mme d'Houdetot ne perd jamais une occasion d'associer M. de Saint-Lambert aux sentimens qu'elle éprouve pour Mme Necker et souvent elle semble les mettre tous deux sur la même ligne dans ses affections :

Nous nous unissons, écrivait-elle à Mme Necker, M. de Saint-Lambert et moi, pour vous aimer. C'est bien en cela qu'il me convient encore. La félicité de ma vie est bien de vous avoir rencontré tous deux et d'être aimée de vous.

Et dans une autre lettre :

Je vous l'avourés et vous l'ay dit dans les commencements de notre liaison, un peu de passion se mêle à mes attachements, mais qui m'en reprochera pour le petit nombre auquel mon cœur s'est livré? Quand je vous aime tous deux, quand j'aime mon digne amy Saint-Lambert, on peut douter si c'est la vertu qui me fait aimer de tels amis, ou si ce sont eux qui me donnent le gout de la vertu. J'ose le dire dans la confiance d'une ancienne amitié, je n'ay rien aimé, rien gouté même qui ne m'offrit quelqu'un de ses traits. J'espère que vous me connoissés assés pour ne pas attacher l'idée de vanité à cet aveu. Ma charmante amie, ce sont mes titres auprès de vous, permettés moi de les faire valoir pour me croire digne des mots touchants que vous employés pour m'exprimer vos sentiments. Si j'ay jamais gouté un bonheur pur, c'est quand je me suis vue estimée et aimée de ce que j'aime et estime si véritablement moy même.

Femmes d'autrefois, si charmantes et si nobles, même dans vos erreurs, méritez-vous bien ces jugemens rigoureux qu'au nom de notre morale plus ferme, de nos principes plus sévères, nous

sommes parfois tentés de porter contre vous, et ne faut-il pas tenir compte des circonstances étranges où vous viviez? Lorsqu'après tant de siècles d'existence, une société tout entière s'était prise tout à coup à douter d'elle-même et mettait son honneur à se détruire au lieu de se réformer, lorsque l'antique religion sur la foi de laquelle cette société avait vécu semblait à la veille de s'écrouler sous les coups d'une philosophie dont le langage retentissait des mots de tolérance et de liberté faits pour séduire les âmes généreuses, lorsque tout s'écroulait et se renouvelait à la fois, faut-il s'étonner que vous vous soyez élancées vous-mêmes avec ardeur dans ces voies inconnues et que sans guide, sans soutien, plus d'un faux pas ait marqué votre route? Dans cet enthousiasme pour l'amour et la vertu dont votre langage offre si souvent le mélange singulier, tout était-il déclamation, hypocrisie, mensonge, et ne cherchiez-vous pas au contraire, jusque dans vos faiblesses, à retrouver et à atteindre un certain idéal dont vos yeux entrevoyaient l'image confuse? On vous avait appris à ne plus croire, et l'étroit sentier du devoir, dépouillé de tout ce qui pouvait en adoucir les aspérités, vous paraissait bien rude à parcourir; mais vous aviez le culte des idées nobles, des sentimens élevés, et c'était sincèrement que vous aviez cru pouvoir remplacer la morale par la sensibilité. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il y en eut beaucoup parmi vous qui montèrent sur les échafauds de la terreur avec un courage élégant et que les autres, après avoir traversé avec une bonne humeur vaillante les épreuves de l'émigration, ont offert à la génération nouvelle le spectacle d'une vieillesse aimable et digne. Gardons-nous donc, si nous voulons demeurer dans la justice et dans la vérité, aussi bien des sévérités brutales sous lesquelles des censeurs grossiers accablent aujourd'hui vos grâces délicates, que des illusions complaisantes qui cherchent en vous le modèle de vertus oubliées, et goûtons, non pas sans réserve, mais sans pédanterie, le charme qui s'attache à ces vieilles lettres échappées au hasard de votre plume gracieuse et facile :

J'aime à vous voir dans vos cadres ovales,
Portraits fanés des belles du vieux temps,
Tenant en main des roses un peu pâles,
Comme il convient à des fleurs de cent ans.

Puissent les pages qu'on vient de lire avoir rendu quelque vie à ces portraits fanés, et à ces roses pâlies quelques restes de couleur!

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES RESTAURATIONS

DE

SAINT-MARC DE VENISE

Les restaurations effectuées depuis ces dernières années dans la basilique de Saint-Marc ont été l'objet de vives critiques et viennent de soulever de nombreuses protestations; le caractère exceptionnel du monument, son importance au point de vue de l'histoire, justifient l'intérêt que les sociétés d'art de l'Europe entière ont pris à cette question, et, si étrange qu'ait pu paraître l'intervention active d'une nation étrangère dans une telle circonstance, malgré la vivacité déployée dans la polémique, les esprits éclairés ne se sont pas mépris sur l'intention qui l'avait inspirée. C'est de Venise d'ailleurs qu'était partie, il y a deux années déjà, la première protestation, la plus énergique et la mieux motivée (1); la France suivit alors assez faiblement l'impulsion, car on y a toujours considéré le fait au point de vue de l'esthétique, sans jamais penser à entraver la marche des travaux de restauration ou influencer les autorités locales; mais en Angleterre il vient d'y avoir une véritable *agitation* à ce sujet; elle dure encore, et on peut dire que là, il y a eu une « question Saint-Marc, » qui a passé par toutes les phases habituelles aux questions politiques avant d'arriver à une solution.

I.

Au bruit qui s'était répandu à Londres d'une reprise imminente de toute la façade principale de la basilique, on a vu se réunir

(1) Voir la brochure intitulée *Osservazioni intorno ai Ristauri interni ed esterni della Basilica di San Marco*, di Alvise Piero Zorzi fu Giovanni Carlo, Venezia, 1877; Ongania.

dans Buckingham-street le comité de la *Société pour la protection des anciens monumens;* les correspondans étrangers ont été avisés; on a y voté la rédaction et l'envoi au ministre compétent du gouvernement italien, d'un mémoire qui réunirait le plus grand nombre possible de signatures. Au *meeting* de Buckingham-street a succédé celui d'Oxford, sous la présidence du *Dean* de *Christ-church;* Manchester a suivi l'exemple; bientôt enfin, partout où les correspondans de la société avaient une certaine action, ils ont voulu montrer l'intérêt qu'on porte en Angleterre aux beaux monumens de l'Italie. Pendant ce temps, le mémoire, signé par lord Beaconsfield, M. Gladstone et un grand nombre de membres de la chambre des lords et de celle des communes, qui voulaient appuyer de leur autorité les écrivains, les artistes et les amateurs d'art des trois royaumes unis, arrivait à Rome à son adresse, et déterminait bientôt une explication officielle, transmise par la voie hiérarchique, à l'ambassadeur de sa majesté le roi d'Italie. Il restait désormais à donner aux Italiens eux-mêmes des explications sur cet échange de notes provoqué par la discussion au sein des *meetings;* un ami du gouvernement devait, en l'interpellant publiquement au parlement, donner au ministre des affaires étrangères l'occasion d'éclairer le pays.

L'intervention anglaise, naturellement pacifique, prouvait certainement un grand enthousiasme pour les monumens de cette terre classique des arts; mais ceux qui ont suivi avec attention la polémique reconnaîtront qu'elle pouvait avoir ses dangers. Le mot de *vandalisme*, imprudemment prononcé, amenait des représailles, on citait des paraboles de l'Évangile où il est question de poutres et de paille; aux mots de « sens esthétique, » on répondait depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique par les mots de « sens national, » et les satiriques de Rome ne se sont pas fait faute d'en arriver aux personnalités. Les Anglais cependant proclamaient ce principe que la basilique appartient au monde entier, et ne se laissaient point entraîner dans la discussion; mais il est évident que le principe même de cette intervention pouvait avoir de réels inconvéniens au point de vue politique.

Au fond, de quoi s'agissait-il? Dans quelle mesure les craintes exprimées par les signataires du manifeste étaient-elles justifiées? Allait-on vraiment reprendre toute la façade principale de la basilique? Et si on la reprenait d'après les principes qui avaient présidé à la restauration des deux façades latérales, était-on vraiment autorisé à dire avec John Ruskin, le célèbre écrivain des *Stones of Venice*, dans sa préface à la brochure du comte Zorzi : « Ce n'est plus que la larve, ou plutôt le cadavre de ce que j'ai tant aimé? »

Nous venons de nous livrer dans la basilique même à un examen

attentif et désintéressé, nous avons sous les yeux toutes les pièces officielles; nous exposerons le plus rapidement possible le résultat de nos observations. On ne sera point étonné de nous voir prendre la question à un point de vue élevé, sans faire jamais mention des personnalités directement intéressées : agir différemment serait entrer dans la vie privée d'un peuple, et si tout le monde reconnaît que l'émotion produite dénote un généreux enthousiasme pour un monument qui appartient à l'humanité tout entière, il n'échappe non plus à personne qu'une discussion trop minutieuse et trop personnelle froisserait à bon droit un peuple fier que le laborieux enfantement de son unité a pu détourner un instant des questions d'esthétique.

Le mémoire rédigé par l'honorable secrétaire de la *Société pour la protection des anciens monumens*, mémoire qui a déterminé la réponse officielle du gouvernement italien, nous montrera sur quel terrain on a tout d'abord porté la discussion, et on sera frappé du ton d'enthousiasme dans lequel est conçu ce document. Si le premier moteur de la « question Saint-Marc » est un peintre de talent qui a souvent emprunté ses sujets à l'histoire de Venise, M. Henry Wallis, c'est le souffle de l'auteur des *Stones of Venice*, c'est la forte imagination de John Ruskin qui ont inspiré le mouvement, et c'est certainement un poète, M. William Morris, qui a tenu la plume.

« Nous soussignés, architectes, artistes, hommes de lettres, amis des arts et de l'histoire, ayant appris qu'il est question de reconstruire ou de renouveler la grande façade de Saint-Marc de Venise, nous nous adressons respectueusement à votre Excellence et la prions de vouloir bien examiner le présent mémoire, inspiré par l'intérêt universel qui s'attache à ce monument, centre constant d'attraction pour tout esprit cultivé et amoureux des arts.

« Vous savez certainement que Gentile Bellini, dans un admirable tableau conservé à l'Académie de Venise, a laissé une représentation exacte de cette merveille d'art, telle qu'elle existait à l'origine. Si on rapproche cette œuvre du monument tel qu'il est aujourd'hui, nous voyons que la façade a peu souffert des ravages du temps depuis la fin du xve siècle; le seul changement notable consiste dans la substitution des mosaïques relativement modernes aux mosaïques primitives, dont il existe encore un complet spécimen sous le porche, à l'angle nord de la façade. Les délicates moulures et les ciselures sont aussi nettes et vives que si elles dataient d'hier, les marbres rares rassemblés avec tant de soin et de peine sont encore à leur même place, le revêtement précieux des murs ne s'est point détaché et, de fait, la façade tout entière nous est restée, monument incomparable d'étude pour l'histoire, les styles et la pratique de l'architecture.

« Non-seulement l'œuvre du temps a passé sans l'effleurer sur cette belle invention de l'imagination des hommes, mais, en jetant sur toute sa surface comme un voile harmonieux d'un ton superbe qu'il nous est à jamais interdit d'imiter, il a pour ainsi dire glorifié leur œuvre, en atténuant ce qui était trop vif sans rien détruire de la délicatesse du ton ou de la forme; il a rendu ces pierres à la nature sans les enlever à l'art. Ce n'est pas tout encore; si cette œuvre admirable, que la nature s'est plu à respecter ainsi, n'avait gardé que peu ou point de traces de sa primitive origine, le monument serait encore précieux; combien doit-il l'être davantage, source vive d'histoire et de tradition, relique palpable de cette grande Venise aux jours où, initiatrice du commerce européen, elle formait le trait d'union entre l'Orient et l'Occident! Le monde enfin possède un trésor dans ce délicieux monument exécuté par des devanciers dont la vie si noble et si dramatique a rendu les noms assez familiers à la postérité pour qu'on les prononce encore à chaque foyer du monde civilisé.

« Et si cet art, cette histoire, cette beauté de surface existent encore dans le monument, faisant ainsi de la place Saint-Marc un des centres classiques du monde, quelle perte lamentable si une résolution téméraire venait à l'altérer! Nous sommes donc contraints de demander ce qu'il y a à restaurer dans un monument où tout ce que cherchent les architectes, les peintres et les historiens, se trouve réuni à un si haut degré? Et nous ajoutons : si une telle restauration était nécessaire, elle serait impossible. En faisant cette vaine tentative, non-seulement on compromettrait, mais on anéantirait complètement la beauté de la forme, celle de la surface et l'intérêt historique qui s'attache au monument. Tout âge a son style propre, ses pensées et ses aspirations, et chaque changement d'époque correspond à un changement immédiat d'expression. Il faut fatalement confier l'imitation des œuvres du temps passé à des ouvriers modernes imbus d'idées tout autres que celles qui les ont inspirées. Comment sauraient-ils comprendre ces formes qui répugnent à leurs instincts, cette rudesse inhérente au moyen âge, qu'ils regardent comme le cachet d'un temps barbare? Les qualités qui les distinguent ne sont pas celles qu'ils apprécient; ils travaillent donc doublement enchaînés, par leurs traditions d'abord, et par celles du temps qu'ils essaient de faire revivre. La raison d'être de ce qu'ils copient leur échappe : quoi qu'on en ait, ils n'en produisent qu'une sorte de caricature, et le monument s'évanouit sous leurs mains.

« Dans le cas d'une restauration, la destruction de l'effet produit sur la surface d'un monument par l'harmonie du temps est absolument évidente; et la destruction de l'intérêt historique qui s'y

rattache comme document original n'est pas non plus contestable : c'est un fait reconnu pour tous les monumens d'une certaine époque. Personne ne s'est jamais avisé de restaurer le Parthénon, le temple de Philæ et les amphithéâtres de Stonehenge, et nous n'admettons pas que le passé de Venise intéresse à un moindre degré l'histoire que le passé de la Grèce, celui de l'Égypte ou de l'Angleterre; ou que cette source d'étude doive s'épuiser pour tous ceux qui aiment la liberté ou le progrès.

« Nous nous permettrons encore de faire observer à votre Excellence que la reconstruction de la façade serait la destruction de l'intérêt historique et artistique des précieuses mosaïques qui ornent le portique; et si nous disons destruction, c'est que, malgré le soin évident et la mesure apportés à la restauration de quelques-unes des mosaïques de l'intérieur, leur intérêt et leur beauté n'existent plus désormais.

« De toute façon, nous avons cette conviction, que toute tentative de reconstruction ou de restauration de la façade de Saint-Marc sera pour l'art un irréparable désastre.

« Quant à la solidité de la construction, nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion autorisée, mais nous avons la confiance que, si le monument est menacé, la science offre des moyens de remédier à cet état de choses sans enlever une seule pierre, ni altérer le moins du monde le revêtement. Si au contraire ce revêtement est entamé, c'en est fait de tout ce qui constitue son prix, et on sera impuissant à lui rendre sa valeur perdue.

« Telles sont nos fermes convictions à ce sujet; elles nous font une loi de demander avec insistance votre intervention pour obtenir un délai et prendre le temps de la réflexion avant l'exécution; cette requête, nous en sommes certains, trouvera un écho dans toute l'Europe et l'Amérique, et chez tous les peuples cultivés.

« Pour conclure, nous prions votre Excellence de nous excuser si nous avons épousé cette cause avec trop de chaleur; nous sommes poussés par la reconnaissance que nous devons tous à l'Italie, notre guide dans l'étude des arts, par notre sympathie pour son passé et son présent, sympathie universelle commune à tous les peuples civilisés, mais qu'aucun d'eux ne ressent à un si haut degré que le peuple anglais. »

Le document, on le voit, a son intérêt; il est à discuter, et peut-être a-t-on glissé trop rapidement sur le point capital, sur celui qui domine tout : *l'état actuel du monument;* mais enfin il y a là une chaleur et un enthousiasme qui ont leur prix venant d'une nation à laquelle on aurait autrefois voulu contester le génie des arts, et, en somme, le manifeste honore à la fois l'Angleterre et l'Italie. Nous nous demandons seulement si, chez nous, on ne se

serait pas fait un scrupule, je ne dis pas d'écrire un tel document, mais de l'adresser directement à un gouvernement étranger. On sent en effet tout ce qu'il peut y avoir de délicat dans une pareille intervention.

II.

Personne ne nie l'importance de Saint-Marc au point de vue de l'art et de l'histoire, et le manifeste, en nous représentant le monument comme une synthèse de l'art et de l'histoire du peuple vénitien, n'en a certainement pas exagéré l'intérêt. Mais il est temps de sortir des généralités et de se placer sur le terrain pratique, en examinant l'état actuel de la basilique, et en rendant un compte exact des restaurations qui ont suscité les protestations.

La basilique de Saint-Marc présente trois façades au spectateur : la façade principale sur la place Saint-Marc, celle au midi sur la Piazzetta, enfin celle au nord sur San Basso, du côté de l'horloge. Les restaurations ont porté d'abord, dès 1843, sur la façade au nord; on a repris en 1865 celle sur la Piazzetta et, au dire du manifeste, on s'apprêtait à appliquer bientôt à la grande façade, sur la place Saint-Marc, le même système de restauration. Voilà pour ce qui concerne l'extérieur; à l'intérieur, on a surtout reproché à l'administration de la basilique la substitution des mosaïques modernes aux mosaïques anciennes, et, tout spécialement, on a déploré la reprise du pavement.

Nous examinerons tour à tour chacune de ces parties, en comparant l'état actuel à l'état primitif; mais il est nécessaire, avant de procéder à cet examen, d'indiquer certaines circonstances spéciales; car il ne faut jamais oublier que nous sommes dans une ville unique, où toutes les conditions ordinaires sont changées. Le sol que nous foulons est formé de quatre-vingts îlots soudés ensemble par l'industrie des Vénètes; ce décor prodigieux d'un théâtre immense, dont la scène est restée vide, et qu'on craint toujours de voir disparaître, comme la toile de fond de quelque éblouissante féerie, est dressé sur un terrain factice ingénieusement machiné, avec des *dessous* et des *praticables*. Parmi les étrangers les plus assidus à Venise, bien peu ont pu se donner le singulier spectacle d'une promenade souterraine au niveau des pilotis et des immenses pontons qui portent la basilique de Saint-Marc et le Palais ducal. C'est, on le reconnaîtra, une question qui n'est point indifférente : lorsqu'il s'agit de construction, l'assiette du sol est pour l'architecte le premier de tous les soucis; il devra subordonner tout son système au plus ou moins de résistance que lui offrira son point

d'appui; et on verra qu'ici des conditions spéciales ont entraîné un système de construction tout particulier.

La basilique de Saint-Marc n'a pas, à vrai dire, de fondations; ce n'est pas que le terrain soit mouvant et n'offre pas de solidité, mais il y a là une élasticité dont il faut tenir compte. Le niveau de la lagune est à peu de chose près celui du sol de la place, la marée haute, chaque jour, a son action naturelle; et, pendant l'hiver, la *colma* des marées extraordinaires, en faisant parfois de la place Saint-Marc un lac où les gondoles pourraient glisser sans danger, soumet à une singulière épreuve, depuis bientôt neuf cents ans, le sol qui porte un des plus curieux monumens élevés par la main des hommes. Le mode de fondation n'est pas le même pour la basilique que pour une partie du Palais ducal, celle qui présente sa façade du côté du pont des Soupirs. Depuis les premières grandes constructions des doges Partecipazio, Orseolo et Domenico Contarini, et jusqu'aux embellissemens décrétés par le grand conseil en 1422, c'est-à-dire pendant cinq siècles, on a adopté à Venise pour les monumens un système de grilles superposées formées d'énormes poutres asssemblées. Plus tard on modifia le procédé; on battait d'abord les pilotis et, sur ces points d'appui, on fixait des poutres en les chevauchant, en comblant les intervalles où l'eau séjournait comme dans des cuves. Toutes les forêts de l'Istrie, toutes celles de la Dalmatie et les bois du Frioul sont là, sous le sol de Venise, et si les montagnes de ces pays présentent aux voyageurs des cimes dénudées, c'est que pendant plus de dix siècles Venise a demandé à ses colonies les moyens de consolider son sol. Le temps fait son œuvre, les pilotis et les grilles ne résistent plus à l'action des eaux stagnantes et des marées; peu à peu ce sol factice devient plus perméable, son niveau baisse et, le tassement ne se produisant pas d'une façon uniforme parce que tel ou tel assemblage résiste mieux, le monument se trouve compromis.

Voilà pour le sol sur lequel on s'appuie; mais une autre condition très importante résulte fatalement de cette condition primitive : c'est le système de construction de la masse de l'édifice. S'il n'est pas exact de dire que le monument est byzantin, il faut cependant constater que, suivant le système des constructeurs orientaux, les architectes primitifs de Saint-Marc n'ont pas, à proprement parler, fait de murailles à leur édifice, mais simplement des cloisons ou clôtures afin d'éviter les tassemens sur de grandes surfaces. Adoptant pour toutes les parties qui ferment l'aire, un système d'arcatures, d'archivoltes, de coupoles, de voûtes et de niches; ils ont accumulé et reporté tout le poids supérieur de la construction et toutes les poussées des arcs de clôture sur des piliers massifs

profondément fondés sur leurs pilotis. Une fois sûrs de la force de résistance du sol destiné à porter ces piliers, ils n'avaient plus à craindre les tassemens sur tout le périmètre. Si j'ajoute que les marbres ont servi de cintres destinés à recevoir les arcs et archivoltes en brique, et que, dans le cas où le parti pris décoratif exigeait que ces marbres fussent précieux et d'une riche coloration, pour en atténuer l'épaisseur on ne les employait plus qu'en lames en les collant à l'aide d'un ciment sur des plaques de pierre, on comprendra que, dans le cas d'une restauration, d'une consolidation ou d'une reprise totale, on se trouve en face de difficultés presque insurmontables. La décoration à Saint-Marc n'est pas une broderie de la masse, mais bien une broderie du revêtement; et ce qu'on appelle en termes techniques la *reprise en sous-œuvre*, opération assez simple à faire si la beauté du monument est inhérente à la masse même de la pierre ou du marbre, n'est plus possible lorsqu'il n'y a à reprendre et à soutenir qu'une masse de briques qui s'émiette, qu'une série de placages décollés par des mouvemens et des poussées qui, la plupart du temps, les ont fait éclater. C'est ici qu'interviendrait, dans l'ordre de la discussion, l'énumération des difficultés que l'on rencontre à substituer aux marbres détruits des matériaux de même provenance; mais, alors même qu'il y aurait identité (ce qui ne saurait être), il faut reconnaître qu'ils n'auraient plus la riche patine dont le temps les a revêtus.

Une seule façon de procéder aurait pu prévenir les irréparables dommages que nous serons obligés de constater dans le monument; c'est une conservation et un entretien réguliers depuis la suite des siècles jusqu'aujourd'hui. Mais il est à peine besoin d'indiquer les raisons historiques qui ont amené pendant de longues années l'abandon de la basilique dans sa partie extérieure, et qui expliquent le laissez-faire qui a présidé à certaines dispositions intérieures. Les procurateurs de Saint-Marc, si jaloux de leurs droits et de leur autorité, n'avaient plus au déclin de l'institution, ni crédit, ni prestige, ni ressources; et, sans compter les vicissitudes des invasions, les catastrophes et la décadence, que de causes de dépérissement on pourrait signaler! Qui pourra dire depuis combien d'années on a laissé sommeiller ce fameux décret de 1500 : *Non si possi mai in alcun tempo far romper opera alcuna in alcuna parte di essa chiesa senza la presenza del Procuratore di chiesa.*

On a tout particulièrement déploré, dans la restauration de Saint-Marc, la perte complète de cette harmonie générale du monument qui est le résultat de l'action du temps, de l'effet de l'atmosphère, des circonstances hygrométriques et des combinaisons naturelles qui se produisent sur toute la surface d'un monument, sous l'action d'un climat comme celui de Venise. En effet, ce n'est pas une chose

indifférente et de pure convention que cette *patine* dont le manifeste parle en termes si éloquens. C'est le glacis au tableau, c'est l'enveloppe, le mystère, la poésie, l'harmonie dans laquelle viennent se fondre tous les tons divers de la palette architecturale. Dans l'Italie méridionale, c'est cette puissante coloration rougeâtre dont les chauds rayons du soleil ont revêtu les temples de Pæstum; en Grèce, c'est un voile argenté que les siècles ont jeté sur les marbres de l'acropole. A Westminster, à Hereford, à Canterbury, c'est une lèpre sinistre qui ronge le monument et le revêt d'une livrée séculaire qui a sa grandeur et sa poésie. En France, nos plus célèbres artistes et archéologues, les Lassus, les Viollet-Leduc, les Ruprich-Robert, les Duban, les Boeswilwald, s'efforçaient en vain, en restaurant religieusement nos vieilles basiliques et nos palais, de devancer l'action du temps, cherchant à imiter, pour les parties nouvellement sculptées, cette teinte précieuse sans laquelle il n'y a ni caractère, ni vraie grandeur.

Mais à Venise, nous sommes encore, sous ce rapport, dans des conditions toutes spéciales; le système décoratif procède à la fois de la peinture et de l'architecture, et l'effet général est le résultat d'une juxtaposition et d'un accouplement de matériaux de couleurs diverses, augmenté encore des vifs éclats des dorures et des compositions exécutées en mosaïques brillantes. Comme si ce n'était pas assez des marbres, de l'or, de la couleur et des émaux éclatans, les architectes primitifs ont aussi incrusté dans ce grand reliquaire des cabochons et des pierres rares. Des conditions atmosphériques spéciales, l'air salin de l'Adriatique, une humidité constante et les vifs rayons du soleil ont pendant plus de neuf cents ans exercé leur action sur cet ensemble: les serpentins, les porphyres, les granits, les cipolins, les brèches, les albâtres de l'Orient, les verts antiques, les africains, polis comme des gemmes, ont pris à la longue une intensité extraordinaire et sont montés au ton des plus violentes couleurs de la palette, pendant que les cubes d'or vitrifiés, qui formaient les fonds, trop vifs et offensans pour les yeux, s'amortissaient sous un impalpable glacis, délicat comme celui dont l'artiste habile vient voiler un effet qui détonne dans l'ensemble d'un tableau. Ce n'est point la main des hommes qui peut jeter ce voile harmonieux sur les monumens, c'est l'œuvre des siècles, c'est la main du temps, et c'est la main de celui qui est dans le temps.

Or supposons, comme c'est le cas pour nombre des parties de la basilique, que le revêtement ait éclaté, et qu'après avoir été, il y a plus de cent ans, rapprochés et maintenus déjà par des crampons fixés dans la brique, tous ces éclats n'aient plus de cohésion; comment y suppléer aujourd'hui? La *marmorata* du Tibre, sans doute,

a été découverte, mais ce n'est pas assez : Caneva, Sacile, Carrare, Vérone et les carrières des environs de Florence, malgré ces noms superbes qu'on donne à leurs marbres, le *membro bianco translucido*, le *bianco alabastrino*, le *pagliarino venato in giallo d'oro*, la *fior di Venere*, ne sauraient remplacer ces *pavonazetti*, brillamment mouchetés comme la queue d'un paon, que nos devanciers empruntaient à l'Orient. Si on est dans la nécessité absolue de remplacer partie du revêtement, c'en est fait de la patine, et si on ne le remplace point, c'en est fait du monument. Il est donc certain qu'il y a souvent incompatibilité entre les nécessités pratiques et la conservation de l'effet. J'en veux donner un exemple pris dans des travaux en cours d'exécution ; il frappera, je l'espère, ceux des lecteurs qui connaissent les divers aspects de Venise et peuvent être touchés par les effets admirables des mille tableaux qui se composent devant leurs yeux, quand ils glissent en gondoles sur la lagune, en revenant du Lido.

A l'entrée du grand canal, au-dessus de la douane de Mer surmontée de la statue de la Fortune qui tourne au vent sur sa boule d'or, se dresse *la Salute :* ses coupoles bulbeuses, d'un gris argenté, se détachent sur le ciel bleu coupé de légers nuages blancs ; à gauche, on a le port et les *Zattere*, où les grandes voiles rougeâtres des bateaux de Dalmatie sèchent aux rayons du soleil ; à droite on a le grand canal aux eaux sombres, où se reflète la ligne des palais. Si, par larges masses, la vive lumière éclaire ce tableau en en faisant sentir les plans successifs, il est d'un effet incomparable. L'effet dominant dans cet ensemble, et comme ligne et comme couleur, personne ne s'y méprendra, est produit par ces doubles coupoles, solides, réelles, pesantes, butées par les lourdes consoles en volute, mais qui semblent pourtant, grâce à la coloration délicate dont deux siècles ont revêtu leurs calottes de plomb, flotter suspendues dans l'éther, comme si elles étaient frottées par une main légère d'un simple glacis d'argent sur un ciel d'un incomparable éclat. C'est l'atmosphère de Venise, l'air ambiant de la lagune, dont quelques grands artistes ont pénétré le secret ; et si le Veronèse, si Canaletto, si Guardi, si Tiepolo sont des maîtres, c'est qu'ils ont su fixer cette harmonie composée des tons les plus éclatans, et faire flotter leurs grandes figures allégoriques dans cette atmosphère vaporeuse et blonde

Or, ces temps passés, on avait constaté que la couverture des coupoles, rongée peu à peu par le temps, et qui ne devait cette teinte delicate qu'à l'action délétère de l'humidité et du soleil, ne garantissait plus l'intérieur du temple et menaçait sa solidité. On a dû poser des échafaudages et remplacer les feuilles de plomb : tout l'effet du tableau s'est alors évanoui. La coupole aux tons d'o-

pale, irisée comme les verres de Venise, dont la matière s'était pour ainsi dire volatilisée, au lieu de flotter dans l'air et de se combiner harmonieusement avec le fond, avance maintenant dans le tableau, froide, régulière, pesante; et, comme pour mieux faire sentir le prix de ce qu'on a perdu, sa coupole jumelle, qui n'est point encore restaurée, oppose la délicatesse de coloration qu'elle a gardée à la brutalité de celle qu'on vient de renouveler. Si tout cela est impalpable et vient de l'imagination des hommes; il y a, Dieu merci, en dehors des peintres, tout un monde d'esprits qui, ici bas, se font une joie de ces fêtes des yeux.

Il était nécessaire d'énoncer ces conditions spéciales à Venise avant d'entrer dans le monument parce qu'il faut se placer sur le terrain pratique pour traiter une question où l'art et l intérêt de l'histoire sont subordonnés à la solidité d'une construction; mais il ne l'est pas moins de faire observer que, lorsqu'on va porter la main sur un monument comme Saint-Marc de Venise, il faut être pénétré de l'importance qui s'attache à la forme, à la couleur, aux dispositions primitives. Chaque pierre est consacrée, et toute modification ou tout sacrifice inutile est un crime contre l'histoire et l'illustration d'un pays. Il faut se rappeler sans cesse qu'ici s'est humilié le terrible Barberousse; là Pisani a harangué ce peuple qui venait de briser ses chaînes et qu'il allait conduire à la victoire contre les Génois : sur ce pavé précieux, qui ondule comme les vagues de la mer, se sont agenouillés les doges depuis Faliero Vitale, au jour de la consécration, il y a huit siècles, jusqu'à Venier au lendemain de Lépante, jusqu'à Mocenigo au retour des Dardanelles et Morosini après le Péloponèse.

III.

Nous allons examiner maintenant l'état actuel du monument et nous verrons dans quelle mesure on a respecté le caractère de l'architecture sous le double aspect de la forme et de la couleur.

Des trois façades que présente la basilique : celle au sud sur la Piazzetta, celle au nord sur San Basso et celle à l'ouest sur la place Saint-Marc : c'est celle au nord, sur San Basso, qui a été reprise la première. Les hommes de notre génération n'ont pu la voir dans son aspect primitif, car les travaux étaient commencés dès 1842; il faut, pour se rendre compte des changemens opérés, se reporter aux monographies du temple et aux représentations connues de l'édifice. Nous n'insisterons point sur cette partie, qu'on a laissée en dehors de la polémique actuelle; les observations que nous pourrions faire se reproduiront d'ailleurs presque identiques pour la façade sud. Voyons cependant ce qui frappe à première vue le spectateur.

La richesse de cette façade consistait en bas-reliefs précieux encastrés dans les parois ; sculptures empruntées à Altino, Aquilée, Grado, Torcello, Byzance et même à la Perse; dans le revêtement de marbre d'Orient sur toute la surface, et dans la décoration des archivoltes précieusement fouillés, dont le plus important enveloppe l'admirable porte qui donne accès dans l'atrium. Il va sans dire qu'en procédant aux travaux, on a conservé tous les bas-reliefs, mais le revêtement tout entier a été renouvelé, et la façade a pris un ton gris, froid et sec, sur lequel les chapiteaux et les sculptures noircis par le temps se détachent durement. On a cru devoir, pour plus de régularité, ramener les colonnes antiques, prises toujours çà et là et souvent hors de mesures, au diamètre des chapiteaux qui les couronnent. Par un travail de râpe et un grattage on a détruit leur galbe vénérable et le brillant dont leur riche matière est susceptible. Les bases partout relevées sont solidement assises sur des fondations nouvelles, les moulures vives et nettes ont je ne sais quoi d'exact, de symétrique et de prévu qui succède à un parti-pris moins rigoureux et souvent très irrégulier; et le fond de vert antique sur lequel se profile l'arc arabe du XIIIe siècle, avec son curieux bas-relief de la Nativité, ayant gardé la patine du temps parce qu'on a senti tout le prix de la sculpture, il résulte de cette opposition de couleur une violente discordance dans l'effet d'ensemble. Je ne voudrais pas entrer dans le détail des choses, mais il est nécessaire d'observer aussi que le revêtement de marbre primitif avait, indépendamment du prix de la matière et de sa rareté, une physionomie toute spéciale qui accusait et son époque et son origine : le revêtement actuel présente les veines du marbre dans le sens perpendiculaire tandis que l'ancien les montrait dans le sens horizontal. Il résulte de ces divers partis-pris un aspect tout autre que l'aspect primitif et une façade moderne, qui, même si on accepte le principe de la substitution des marbres, a perdu bien autre chose que ce hâle du temps qui en harmonisait les parties diverses.

Nous ne faisons qu'indiquer la récente addition du sarcophage de Manin sous l'arc extérieur qui relie le temple au palais épiscopal. Il est facile de se convaincre que ce monument funèbre n'est pas à l'échelle, que la matière en est lourde, commune et peu en harmonie avec le ton de l'édifice, et que le caractère de ces lions *nature* qui portent l'*arca* ne peut s'allier au parti-pris conventionnel et architectural des sculptures qui l'entourent. Si on réalisait, comme on le prétend à Venise, la pensée d'élever sur cette petite « Place des Lions » la statue équestre du roi Victor-Emmanuel dont l'érection est votée déjà, on pourrait risquer encore d'aggraver l'effet produit par ce manque d'harmonie. L'intérêt historique s'accroît certainement de ces contrastes que forment entre elles les

œuvres d'art des époques les plus diverses, et le fier *Coleoni* tout bardé de fer, sur l'admirable piédestal renaissance du Leopardi, fait bonne figure à côté des arcs aigus du XIIIe siècle de San Zanipolo; mais les hommes de génie, quel que soit le siècle qui les voie naître, ont entre eux un lien de parenté; ils se préoccupent toujours de mettre leurs œuvres en rapport avec les silhouettes des monumens qui les entourent, tandis que de nos jours les hommes de talent qui fondent une statue fixent surtout leurs yeux sur la figure elle-même. Avant de faire le *Gattamelata,* Donatello dresse son modèle en bois sur le piédestal de Padoue, sur la place même du *Santo*, et Alessandro del Cavallo, architecte, fondeur et sculpteur, établit son atelier de fusion au *Ponte Rosso,* là même, où, dans sa superbe attitude, le vainqueur de Piccinino semble marcher contre les ennemis de la république.

C'est le renouvellement de la façade sud, c'est-à-dire celle sur la Piazzetta, qui a provoqué la publication de la protestation du comte Zorzi et la fougueuse lettre de M. Ruskin qui sert de préface aux *Observations sur les restaurations intérieures et extérieures de la basilique de Saint-Marc.* Après avoir, avec une magie de style que personne ne lui a jamais contestée, évoqué en face de Saint-Marc le passé de la reine de l'Adriatique, le poète des *Pierres de Venise* s'écrie : « Aujourd'hui, je repasse à la même place en baissant les yeux, je ne trouve plus que la larve ou plutôt le cadavre de ce que j'ai tant aimé. » Faut-il voir là une exagération de poète, ou vraiment la nouvelle façade a-t-elle perdu tout son caractère et toute sa beauté en sortant des mains de ceux qui en ont entrepris la restauration?

Cette façade menaçait ruine, tout le monde l'a reconnu; non-seulement les murs lézardés et les points d'appui, hors d'aplomb, entraînaient le revêtement, mais les fondations elles-mêmes, mal conçues à l'origine, impuissantes à soutenir l'effort de la masse, compromettaient la chapelle Zeno, le baptistère et le trésor. Les travaux furent commencés en 1865; l'architecte de la basilique n'avait alors pour contrôle que le conseil de fabrique du Dôme, où ne siégeait qu'un seul homme compétent, M. Saccardo, ingénieur civil. On était sous le gouvernement autrichien, l'administration de la fabrique était en tutelle, mais il est juste d'ajouter qu'on n'exerça sur elle aucune pression; l'académie de beaux-arts avait seule voix consultative. Lorsque l'autorité supérieure proposa de marquer son passage par la substitution, aux mosaïques du XIIe siècle, de compositions modernes dues à un artiste autrichien, M. Saccardo eut le mérite de lutter énergiquement contre cette décision officielle, et il eut aussi le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès.

On ne peut pas dire que ce fut une restauration, mais bien une reconstruction totale de la façade, car on reprit toutes les fondations, les murs et les voûtes. Jugeant avec raison que c'était dans la nature du sol lui-même qu'il fallait chercher la cause de cet état de ruine, l'architecte commença par rétablir le terrain en faisant battre à grande profondeur plus de deux mille deux cents pilotis sur lesquels il fit un lit de pierre molaire de Trieste. Cela fait, il reconstruisit sa façade et, quelle qu'elle soit désormais, elle traversera impunément les siècles. On voit qu'il s'agit là d'une question de principes. L'architecte eût-il livré au public, après douze années de travail, une nouvelle façade entièrement semblable à l'ancienne et reproduite jusque dans ses verrues, avec ses dispositions dangereuses au point de vue de la statique et ses discordances de style, les signataires du mémoire au ministre, voyant qu'on ne leur rendait point les matériaux eux-mêmes avec la livrée du temps, ni les mosaïques originales, en un mot ni la même matière à la même place et dans le même effet pictural, auraient toujours formulé les mêmes plaintes et considéré cette restauration comme un crime contre l'histoire. C'est le cas de citer ce passage de M. Ruskin : « Nous pouvons à notre gré, dit-il, construire pour nous-mêmes, en Angleterre ou en Amérique un modèle de l'église de Saint-Marc, mais nous sommes venus à Venise pour voir la basilique *elle-même*, ce Saint-Marc dont les piliers, il y a six cents ans, ont tremblé aux clameurs des croisades, nous sommes venus pour nous incliner sous ces mêmes voûtes où s'inclina Barberousse, et nous les trouvons polluées et ruinées par la négligence des plus rudes mains; nous sommes venus pour nous agenouiller sur ce pavé où le doge Selvo est venu, nu-pieds, ceindre la couronne, et nous le trouvons détruit et modernisé par le bas esprit d'une société de mosaïstes... Mais je dois me taire, la honte me rend muet quand je sais que l'influence et l'exemple de l'Angleterre se retrouvent à l'origine de ces méfaits (1). »

Nous sommes obligés de constater un fait matériel : c'est que, même en acceptant le principe de la reconstruction, en faisant notre deuil de la poésie, et nous conformant à cette triste nécessité de voir disparaître les beaux matériaux dorés par le temps et richement colorés par toutes ces influences de l'air ambiant de Venise, nous n'avons plus tout à fait devant les yeux l'ancienne façade, même au point de vue de sa seule conception architectonique.

(1) Ces dernières lignes du célèbre écrivain ont besoin d'explication afin qu'on ne s'en exagère pas la portée. La société connue à Venise sous le nom de *Société Salviati*, qui a exécuté les travaux de mosaïque de Saint-Marc, a été surtout fondée avec des capitaux anglais, et c'est cette même société qui a été chargée de l'exécution des mosaïques qui jouent un rôle important dans la décoration du musée de *South-Kensington*.

C'est un fait qu'il faut prouver. Ce flanc méridional, chacun le sait, se compose de deux travées de deux arcs superposés chacune, séparés par des clochetons ou *pinacoli* reposant sur des séries de colonnes. L'angle sur la place Saint-Marc a un contrefort, troisième arc à jour formé par le ressaut de la galerie qui contourne l'édifice.

Le premier grand arc inférieur de la travée, du côté de la place Saint-Marc, porte la lumière dans la chapelle Zen, le second arc inférieur, entre les fameux piliers près du trésor, donne accès au baptistère. Les arcs de l'étage supérieur sont en retraite de toute la largeur de la galerie au pourtour de l'édifice ou *ringhiera* ; ils correspondent, non plus à la chapelle Zen ni au baptistère, mais à des magasins appuyés sur leurs voûtes. Au-dessous de la naissance de l'arc, ils sont divisés, l'un en cinq et l'autre en quatre travées à jour qui éclairent les chambres ; et l'arc lui-même est plein, mais divisé, pour son ornementation, en une série de bandes horizontales richement encastrées de mosaïques, de *formelle*, de marbres précieux et de pierres rares. Comme dans tout le système décoratif des trois façades, ces arcs plein-cintre supérieurs sont enfermés dans un arc aigu sur lequel rampent de riches feuillages de marbre, d'où, comme des fleurs animées, sortent des statues à mi-corps. Au sommet dominent, se découpant sur l'azur, les saints porteurs de glaive ou de l'évangile.

Telle est la conception dans son ensemble ; ajoutez à cela les deux merveilleux piliers du VIe siècle arrachés au temple de San Saba et rapportés d'Acre par Lorenzo Tiepolo ; la charmante Madone du XIIe siècle abritée sous le clocheton, devant laquelle la confrérie de San Fantino allumait deux cierges noirs à chaque exécution capitale qui se faisait entre les deux colonnes de la Piazetta ; précieuse image qui a reçu, depuis cinq siècles, avec un suprême *Salve Regina*, le dernier regard des suppliciés livrés à demi morts aux mains du bourreau. Jetez sur ces marbres, sur ces ors, sur ces pierres, sur toute cette histoire éclatante ou lugubre cette incomparable coloration dont les siècles les avaient revêtus, vous aurez la petite façade sur la Piazzetta, encadrée entre la porte de la *Carta* et la *Loggetta*, telle que nous avons tous pu la voir avant 1865.

Les gens du monde, qui, dans un tel tableau, n'embrassent que l'ensemble sans descendre au détail architectural, n'ont sans doute jamais observé que les deux arcs superposés des deux travées n'avaient *ni le même rayon, ni le même axe* et que, par une disposition résultant d'une audace de construction, d'une grande incurie, ou d'une nécessité créée par le plan, tout le poids du clocheton qui sépare les deux travées supérieures venait, par un formidable *porte-à-faux*, s'accumuler à 45 degrés sur l'arc inférieur de la verrière de la chapelle Zen. Cette singulière disposition, certaine-

ment déplorable au point de vue de la statique, avait ses conséquences naturelles pour toutes les dispositions de détail.

L'architecte a-t-il pensé que, pour prévenir, pour de longs siècles, une restauration nouvelle, il devait changer des dispositions aussi périlleuses; ou bien, imbu des principes classiques et du respect de la loi des axes et des *pendans*, a-t-il vu là une disposition barbare née seulement d'une nécessité momentanée? Toujours est-il qu'il a remis les choses dans l'ordre, et, comme il y a une logique absolue en architecture, cette modification de parti-pris amenait mille modifications de détail sur lesquels il est inutile de s'appesantir.

Ceux qui ont encore présente à l'esprit la façade telle qu'elle existait naguère, ou ceux qui possèdent des reproductions de l'état primitif, se rappelleront qu'au-dessous de la grande verrière qui éclaire la chapelle Zen, l'un des Lombardi avait adossé un autel en marbre décoré d'une croix en vert antique, qui découpait son blanc fronton sur le vitrail sombre. Il avait voulu, par une pensée symbolique, rappeler à l'extérieur l'autel intérieur de la chapelle, et protéger ainsi, en leur inspirant le respect, cette place banale et à ciel ouvert, où le gondolier et le cicerone viennent se chauffer au soleil. C'était poétique et charmant; l'architecture a de ces pensées exquises qu'il faut savoir comprendre. Cet édicule tout entier, qui mesurait plus de 30 mètres superficiels, a été supprimé et transporté au *seminario patriarcale*, près la Salute; et, comme il en résultait une large place vide, il a fallu la remplir de grandes plaques de marbre vert de Susè, d'un ton violent et qui hurle dans l'ensemble. J'indique rapidement les autres changemens; l'addition de la partie postérieure des griffons sur les colonnes, ramenées à un plan plus avancé, la suppression d'un avant-corps ou caisson entre la porte du baptistère et le trésor; la baie carrée du même baptistère ramenée à la forme gothique par des meneaux trilobés.

Voilà pour la forme; pour la couleur nous nous trouvons toujours en face de la même situation. Si on reconstruit au lieu de consolider et de conserver, c'en est fait des matériaux précieux (surtout si on a modifié les mesures); et par toutes sortes de raisons déjà exposées, on aura des pâtes de verre de Murano à la place des pierres rares, des mosaïques neuves au lieu des mosaïques primitives, des colonnes raclées et poncées, dont les fûts jurent avec les chapiteaux, de grandes surfaces grises, revêtement vulgaire à veines perpendiculaires, substituées à des marbres précieux du ton le plus riche et le plus harmonieux.

On m'objectera vainement que l'édicule datait des premières années du XVIe siècle et représentait un anachronisme architectural avec les arcs du XIIIe et les feuillages et clochetons du XIVe; que

reproduire dans la construction nouvelle les fautes de statique de la façade primitive, c'était la vouer à une destruction à courte échéance : les vrais principes de cet art tout moderne qui s'appelle la restauration des édifices anciens condamnent ces libertés prises.

La théorie du pittoresque en art ne sera jamais définie exactement, et il y a lieu de croire que, de ces irrégularités, naissait un effet qui avait son prix. S'il est vrai que l'accent si particulier de l'architecture de la basilique résulte du bizarre accouplement des styles, d'une fantaisie singulière, d'un certain mépris des lois de la construction et des règles architectoniques, et enfin d'une extrême richesse de matériaux divers fondus par l'action du temps dans une éclatante harmonie, il va sans dire qu'en entreprenant de remédier aux outrages du temps, il fallait d'abord respecter la forme, ensuite la couleur. S'il m'est prouvé qu'il était absolument impossible de les conserver, je demanderai alors que, dans le même ordre, à la même place, suivant le même système, on emploie des matériaux de même nature que ceux qu'on remplace, laissant au temps et au même air ambiant le soin de les fondre dans l'harmonie de l'ensemble. L'effet sera perdu pour la génération qui voit s'accomplir la restauration, mais les génération futures éprouveront la même impression en face de l'édifice et n'auront point à demander compte des changemens qu'on lui a fait subir.

J'ai hâte d'arriver à la façade principale, objet immédiat de la sollicitude publique et des craintes formulées dans le mémoire au gouvernement italien. Sur ce point du moins, la situation n'est pas encore compromise, à part cependant le retour d'angle de la façade que nous venons de décrire, où l'architecte, ayant relevé d'au moins $0^{m},15$ tout le plan de sa base, et par conséquent d'autant la galerie au pourtour du monument, a posé les jalons de la restauration future de toute la façade principale. Si on arrivait, en examinant attentivement cette partie de l'édifice, à établir qu'elle n'exige aucune reprise, le gouvernement italien ayant déclaré publiquement qu'il a donné l'ordre de suspendre tout travail, on prendrait son parti du mal qui a été fait au nord et au sud, et, du moins, on n'aurait plus aucune crainte à concevoir pour cette magnifique décoration.

Reculons-nous sur la place et mettons-nous au point de vue, entre les deux superbes bases des mâts qui portent les étendards, bases sculptées par le Leopardi. Nous pouvons constater en effet que le parti-pris général de la façade est le même qu'en 1496, alors que Gentile Bellini peignait le célèbre tableau de l'Académie des beaux-arts. Un détail cependant nous frappe tout d'abord; les six clochetons qui séparent et qui butent les cinq arcs dont se com-

pose l'ensemble étaient alors dorés ; ils ne le sont plus aujourd'hui, et l'effet est évidemment moins splendide.

Est-ce à dire que depuis les dernières années du xve siècle, cette partie de l'édifice n'ait subi aucune autre altération notable, et les Vénitiens du xvie, du xviie et du xviiie siècles, n'auraient-ils pas eu le droit, avant l'agitation d'aujourd'hui, de rappeler les architectes et la fabrique au respect des monumens qui sont la gloire d'un pays dont on n'a pas le droit de mutiler l'histoire? Non certes. Le xive siècle avait vu, non pas une restauration, mais une transformation complète de l'édifice, et il est plus que probable, quoique ni les archives de Venise ni les chroniques n'en fournissent la preuve absolue, qu'elle fut accomplie par Filippo Calendario, cet architecte de génie, criminel sublime, le complice de Marino Faliero, qui fut pendu à la baie principale du palais ducal, son œuvre superbe. Le Calendario (1) avait respecté, dans les tympans des cinq arcs inférieurs et ceux des quatre arcs supérieurs, les mosaïques des artistes primitifs, et nous les voyons encore, en 1496, dans le tableau de Bellini. Dès 1660, il n'en existe plus qu'une seule, contemporaine ou à peu près de la façade du xiiie siècle; c'est celle qui orne l'arc inférieur de l'angle au nord vers San Basso, elle est heureusement la plus précieuse de toutes, car elle nous montre cette même façade de Saint-Marc telle qu'elle existait vers 1220, déjà ornée des quatre chevaux de bronze dorés de l'arc de Néron, envoyés de Constantinople à Venise par Marino Zen en 1205.

En 1660, Pietro Vecchia substitue aux mosaïques anciennes, dans les deux premiers arcs à droite du spectateur, ses deux compositions : le *Transport du corps de saint Marc* et le *Débarquement du corps*. Les derniers vestiges de celle au centre, la plus importante de toutes, ne disparaissent qu'en 1836 pour faire place à l'œuvre médiocre de Lattanzio Querena : l'*Adoration du Christ*. Sebastiano Ricci, en 1728, avait remplacé celle à gauche du grand portail par son éclatante décoration : *les Magistrats de Venise adorant le corps de saint Marc*, et la dernière est celle qui nous est restée du xiiie siècle. Les mosaïques des arcs supérieurs n'ont pas été mieux respectées : en effet, les quatre supérieures sont du xviie siècle et les cartons sont signés par Maffeo Verona; la première à droite des chevaux, *la Résurrection*, malgré sa date relativement récente, n'offre plus qu'une image vague et décolorée, tandis que celle de Ricci, par exemple, abritée il est vrai sous le

(1) Cette opinion n'est pas encore professée par les écrivains spéciaux, mais il me semble que la signature du *Calendario* se lit dans ces beaux feuillages qui rampent sur les arcs aigus enveloppant les cintres.

Portone, détonne dans cet ensemble. Disons en passant que de tous les mosaïstes de tous les temps, ceux du XIe et du XIIe siècle sont les plus habiles au point de vue technique, et ceux qui semblent, avec les anciens, avoir le mieux saisi les conditions spéciales à leur art, c'est-à-dire la subordination de la forme à la matière employée, principe fondamental de tout art appliqué à l'industrie, que les dessinateurs modernes n'ont pas assez présent à l'esprit.

Voilà donc le fait historique; les générations se succèdent, chacune laisse sa trace : aux mosaïstes naïfs, élèves des Grecs, succèdent les peintres touchans du *quatrocento*, puis viennent les artistes nobles et hardis du XVIe siècle; à leur tour, les peintres galans de la décadence ne se font point scrupule d'imprimer leur cachet sur un monument d'un caractère byzantin, et Lattanzio Querena lui-même, homme de bonne volonté, qui semblait ignorer qu'un carton traduit en mosaïque exige des conditions spéciales pour faire corps avec l'architecture, veut passer à son tour à la postérité. N'avons-nous pas dit plus haut qu'il avait fallu, de la part de l'ingénieur Saccardo, une lutte très vive pour empêcher de substituer à toutes les œuvres du XIIe siècle dans la chapelle Zen, les cartons exécutés par un peintre autrichien? C'est qu'il y a au fond du cœur de l'homme un instinct secret et un violent désir de laisser ici-bas une trace de son passage, et de léguer son nom aux générations futures. Il faut évidemment nous contenter de ce qui nous reste, mais combien l'impression serait plus grande encore si, restaurées respectueusement et conservées avec des soins jaloux par des générations soucieuses du passé, nous avions devant les yeux ces anciennes compositions dont nous connaissons et le ton et la forme par le tableau de Bellini! Les procurateurs de Saint-Marc n'ont donc jamais eu l'idée d'imposer aux architectes et aux artistes la restauration ou la substitution de copies identiques aux originaux. Mais le temps marche, les idées progressent, et ce sera l'honneur de notre époque d'avoir fait une loi à ceux qui ont la charge des monumens publics de toujours respecter les dispositions prises par les ancêtres, dispositions où se reflètent et l'âme et l'esprit d'un temps, et de ne jamais déchirer un seul feuillet de ces livres de pierre où on lit l'histoire des époques éteintes.

Mais du moins, sous le rapport de la forme architecturale, il ne semble pas, depuis la grande transformation du XIVe siècle, qu'on ait rien changé à l'ensemble. Le XVe, le XVIe et le XVIIe n'ont fait que conserver et consolider. Nous sommes donc en face d'un monument à peu près intact. Je dis *à peu près*, il faut spécifier, car là est toute la question. Cinq travées de deux arcs superposés, séparées et butées par le système de colonnes portant les *pinacoli*,

composent l'ensemble : la première travée est sérieusement menacée à son angle méridional; le premier ordre de colonnes, hors d'aplomb désormais, manque par la base et entraîne dans sa chute l'ordre supérieur; le revêtement de marbre, détaché du mur, laisse voir la brique, effritée, qui tombe en poussière : on a dû soutenir avec des charpentes cette partie de l'édifice.

A l'étage supérieur correspondant, l'arc a perdu cette belle ornementation de feuillages rampans d'où sortent à mi-corps les statues des saints; la statue qui trônait à son sommet n'existe plus, et la belle frise richement colorée de rinceaux mosaïques qui recouvraient l'épaisseur de l'arc est tombée sur le sol de la galerie. Le *pinacolo* qui sépare ce premier arc supérieur du second, abritant son évangéliste sous son dais de pierre sculpté comme une dentelle, est aussi très sérieusement menacé, et la préfecture de Venise a dû, par force majeure, faire poser des étais et des jambages destinés à retenir les colonnes chancelantes.

La grande verrière au centre qui porte la lumière dans la nef de la basilique a été remplacée il y a quelques années, et il ne paraît pas que les autres parties jusqu'à l'angle nord nécessitent de réparations. Mais à ce même angle, vers l'horloge, l'avant-corps destiné à porter la galerie qui se retourne sur San Basso, malgré les chaînages faits à une époque contemporaine de Bellini, est hors d'aplomb par suite de tassemens inégaux du sol; et elle entraîne naturellement la galerie et l'angle supérieur. Sur ce point, le dommage est sérieux et le danger imminent; le spectateur attentif ne reste même pas sans inquiétude sur l'avenir de cette partie de l'édifice, mais il n'y a danger que pour le revêtement, car la construction elle-même a été consolidée lors de la restauration de la façade sur San Besso.

Voilà pour l'extérieur; il sera indispensable sur ce point de pourvoir et de le faire immédiatement, avec toute la discrétion sans doute que comporte un tel travail, mais aussi avec énergie et rapidité. Le lecteur entrera avec nous dans la basilique pour aborder cette question, sur laquelle on a beaucoup insisté, de la restauration du *pavimento* et des belles mosaïques qui font de Saint-Marc un véritable reliquaire.

IV.

Dirigeons-nous par l'atrium, dans la chapelle du cardinal Zen. C'est un sanctuaire d'art; l'enceinte est carrée, sa face ouest correspond au premier arc de la façade principale, sa face sud s'éclaire par la Piazzetta, et la face à l'est donne accès dans le baptistère. Le corps de l'édifice est du XIIe siècle, il est voûté en berceau.

Vers 1505, comme le cardinal Zen, mort en 1501, avait fait un legs considérable à la république, le sénat décréta qu'on lui élèverait un tombeau dans la basilique. Je n'insiste pas sur les admirables sculptures de cet ensemble, dû au premier des Lombardi; il s'agit ici des changemens opérés lors de la restauration.

Antonio Lombardo, de 1505 à 1515, avait modifié l'aspect de la chapelle pour y placer au centre le sarcophage sur lequel repose la statue du cardinal; il avait adossé à la face méridionale le riche autel de bronze fondu par Zuane dalle Campane, autel indiqué à l'extérieur sur la Piazzetta par le petit édicule dont nous avons regretté la suppression, et, se bornant à flanquer cet autel de deux grands panneaux de mosaïques avec les armes de la famille Zen; il avait respecté les bas-reliefs grecs qui, primitivement, ornaient les parois de la chapelle, et aussi l'ensemble considérable des compositions qui en ornaient les voûtes : mosaïques du XIIe siècle du plus haut intérêt, représentant douze épisodes de la vie de saint Marc.

Lorsqu'il s'agit, en 1865, de restaurer la façade méridionale de la basilique, opération sur laquelle nous avons insisté, comme on refaisait les murs et les voûtes, on enleva la plupart des mosaïques que le Lombardo avait respectées, conservant seulement tout ou partie de celles appliquées sur des plans perpendiculaires. Les mosaïques primitives enlevées, restaurées depuis, existent encore en magasins, maintenues dans des cadres de bois. De courbes qu'elles étaient, on les a ramenées au plan horizontal; et sur les voûtes, on leur a substitué des copies fidèlement exécutées par la compagnie, alors dirigée par M. Salviati. Nous avons comparé les copies aux originaux, et, à part la question de principe, il faut reconnaître qu'autant qu'un ouvrier moderne peut se substituer, dans un tel travail, à un ouvrier du XIIe siècle, l'œuvre est consciencieuse et fidèle.

Mais ce que les signataires du manifeste anglais demandaient aux Italiens, c'était de ne jamais substituer l'œuvre d'un mosaïste moderne à celle d'un mosaïste ancien, sous peine de détruire à jamais tout ce qui constitue l'attrait, le prix et le charme de l'œuvre primitive. Les restaurateurs, à leur tour, répondent que, si on connaît le secret d'enlever une fresque peinte sur un plan horizontal et de la replacer après avoir reconstruit le mur qui la portait, cette opération devient déjà moins simple si la fresque est exécutée sur une voûte, mais que, si on se trouve en face d'une mosaïque composée de millions de petits cubes fixés il y a sept cents ans sur une couche de ciment qui aujourd'hui tombe en poussière, l'opération devient impossible. C'est donc une question de principe, et il est impossible

de s'entendre. Il faudrait, pour établir exactement la part des responsabilités, qu'avant de commencer les travaux, vers 1864, une commission composée d'hommes très compétens, qui aurait compté à la fois des architectes, des peintres, des historiens et aussi des constructeurs habiles, eût établi et constaté l'état de l'édifice, désigné les parties susceptibles d'être conservées et arrêté les voies et moyens nécessaires pour arriver au but que tout le monde doit toujours se proposer quand on a l'intelligence des choses de l'art. Or cette commission n'existait pas, et on suivait le projet adopté depuis de longues années; mais il est juste de rappeler encore qu'aux mosaïques du XIIe siècle le gouvernement autrichien avait proposé de substituer les compositions de M. Blaas, peintre de l'arsenal de Vienne, que ces compositions ont été exécutées et que les cartons existent encore dans les magasins de la basilique. Entre ces deux alternatives, une substitution de copies fidèles, ou l'application des nouvelles compositions de M. Blaas (que nous n'apprécions d'ailleurs pas, et qui eussent fait dans cet ensemble le plus singulier effet), nous nous prononçons sans hésiter.

Si nous passons de la chapelle Zen dans le baptistère où nous trouvons parmi les mosaïques du XVIIe siècle exécutées sur les cartons de Francesco Turresio, un certain nombre de compositions du XIVe et un spécimen très précieux du XIe : *Saint Jean baptisant le Seigneur dans le Jourdain*, nous reconnaissons encore qu'on a procédé avec circonspection en remplaçant les parties défectueuses et bouchant simplement les trous là où les cubes s'étaient détachés. Les archéologues savent que la composition du XIe siècle que j'ai citée emprunte tout son prix à cette circonstance qu'elle est due sans doute à des artistes italiens, ou du moins de l'Occident, qui composaient encore suivant la tradition byzantine, ce qui a longtemps fait croire que ces mosaïques du baptistère étaient l'œuvre d'artistes grecs. A ce point de vue, c'est là un monument important; il a, dans la restauration, conservé son caractère sans altération notable.

On sent bien que, dans un ensemble aussi considérable, on ne saurait s'arrêter devant chacune des compositions qui ornent les voûtes et les parois, comme on devrait le faire dans un rapport à une commission des monumens historiques; toutefois nous avons examiné une à une les restaurations faites à l'intérieur en montant jusqu'aux voûtes des orgues et des culs-de-four du maître autel, et nous pouvons nous prononcer d'une façon générale sur les restaurations.

Une circonstance particulière a bien pu faire naître dans l'esprit des voyageurs une certaine confusion à l'égard des travaux entrepris par les mosaïstes modernes. La grande verrière centrale, qui

prend son jour sur la place Saint-Marc, a été renouvelée, et personne n'a pu se défendre d'un étonnement et d'un regret; mais les *rulli* de verre retenus dans les mailles de plomb, qui composent ce large vitrail, tombaient par fragmens, et, comme ils étaient enfumés et noircis par le temps, ils répandaient sur tout l'intérieur de la basilique un jour mystérieux qui en doublait le caractère. Dans ces demi-ténèbres, les fonds d'or des mosaïques jetaient de furtifs éclairs, et les grandes figures hiératiques aux regards inquiétans produisaient une impression profonde. Aujourd'hui la lumière, en grandes nappes froides, éclaire en plein les compositions, elle a dissipé les ténèbres, et l'effet poétique est détruit. En face de cet effet nouveau, beaucoup de personnes ont pu croire à une reprise générale des fonds d'or des mosaïques. Quant aux hommes d'imagination, qui peut dire ce qu'ils ont perdu à cette substitution?

En réalité, partout où il y a eu une réparation des compositions et des figures, elle a été faite avec soin, et s'il y a diminution évidente d'intérêt, on sent cependant qu'on a obéi à une idée constante de respect et de fidélité. Quand il y a eu substitution d'une mosaïque nouvelle à une ancienne, celle-ci a toujours été exécutée d'après les anciens cartons ou les calques, sauf pour une seule, celle de la voûte en berceau au-dessus de la grande tribune de la porte principale, près des *Visions de l'Apocalypse* du Zuccato. Cette dernière est entièrement refaite sur des cartons nouveaux, et ces cartons ne sont pas plus appropriés à l'esprit de la mosaïque que ceux dont le Querena a orné la façade sur la place.

Sur les voûtes de la chapelle des *Mascoli*, Michele Giambono, vers 1490, avait déployé toute une décoration architecturale du plus haut goût, dans laquelle il avait encadré les épisodes de la vie de la Vierge. Longtemps avant ces dernières restaurations, toutes ces mosaïques avaient été déjà refaites; mais, comme la matière employée par les entrepreneurs était la même, que les cartons originaux avaient été suivis scrupuleusement, et qu'un espace assez long s'est écoulé, le temps a fait son œuvre habituelle, il a atténué la vivacité et les éclats, tempéré la violence des ors, et, en un mot, jeté sur l'ensemble son voile léger et son impalpable glacis. Véritablement, il n'y a là rien qui offense nos yeux et heurte notre imagination, et je ne veux pas trop examiner si on n'a pas substitué des pâtes de verre à certaines parties exécutées par nos devanciers en mosaïque de pierre. Il restera seulement à savoir si, alors qu'on a substitué tout ce nouvel ensemble à celui dont j'ai entendu déplorer si vivement la complète destruction, on n'aurait pas dû conserver certaines parties qui avaient résisté et se borner, en un mot, à *conserver* et à *restaurer* au sens précis du mot, plutôt que de

refaire en entier, alors même qu'on apportait à ce travail la plus parfaite conscience.

Les restaurations qu'on a fait subir au *pavimento* du sol de la basilique ont aussi appelé l'attention de ceux qui ont protesté soit à Venise même, soit en Angleterre, et on a accusé les Italiens d'avoir remplacé par une surface plane le pavement mosaïque *en forme de vagues*.

On ne saurait admettre un instant que les ondulations qui donnent au pavement de Saint-Marc un caractère si singulier et si poétique, soient le résultat d'une pensée des architectes primitifs. Ce mouvement ondulatoire est le résultat évident de la permanence des eaux sous le sol et le résultat du mouvement des grandes marées. Tout le monde sait qu'il existe sous le maître autel de Saint-Marc, une crypte souterraine (*sotto confessione*) du plus haut intérêt archéologique, dont le sol se trouve de beaucoup au-dessous du niveau moyen de la lagune : on l'abandonna dès 1569 à cause de l'irruption des eaux; on a tenté souvent de combattre ces infiltrations, et, en 1811, on y découvrit le corps de saint Marc, caché, depuis 1094, dans le massif qui supporte le maître-autel de la basilique. On l'a refermée depuis cette époque, mais vers 1865, grâce à l'ingéniosité de M. Milesi, qui employa le ciment de Bergame, et qui opérait alors aux frais privés de M. Torrelli, préfet de Venise, on parvint à rendre au culte ce précieux sanctuaire des premiers siècles chrétiens. Nous étions alors à Venise, nous suivions avec attention ces travaux, et il nous fut facile de constater, à cette profondeur, les mêmes ondulations qui se produisaient sur le sol de la basilique,

Ce pavage de Saint-Marc n'est pas le résultat d'une conception une, et il participe de ce système *d'après coup* qui distingue l'édifice et lui donne son singulier caractère. Il n'y a là ni parti-pris d'ensemble, ni dessin préconçu, ni unité de matériaux, ni respect des axes et des lignes du plan. Il est même probable qu'on a employé et approprié les pavemens précieux de nombre d'anciens sanctuaires détruits lors des premiers embellissemens de Venise. Il en résulte une grande variété de dessins et de matériaux, et une impossibilité presque absolue de restaurer, si on ne suit pas naïvement, et pas à pas, jusque dans ses incohérences le dessin primitif. Mais c'est encore le lieu de répéter qu'il y a là une question de principe. Oui ou non, devait-on restaurer? Si on le faisait, comme on allait reprendre à une grande profondeur les fondations mêmes du pavement en lui faisant un lit de briques pour mieux l'asseoir et l'assurer contre ces tassemens produits par la permanence des eaux, naturellement les ondulations disparaissaient, et

on avait désormais un plan horizontal. Reste la question d'exactitude du dessin, la nature des matériaux employés et aussi la constatation de l'état plus ou moins défectueux de la mosaïque avant les travaux de restauration. Nous avons, pour porter un jugement sur ce point, tous les élémens nécessaires, en comparant la travée de droite, qui n'a pas encore été reprise et se présente à nous telle que le temps l'a léguée, avec ces restaurations brutales, qui allaient au plus pressé. La vérité est que cette mosaïque n'existe vraiment plus ; le sol manquait sous les pieds ; on a remplacé par de grands carreaux de marbre, de couleurs et de formes diverses, les riches matériaux anciens dont quelques parties désagrégées s'émiettent encore chaque jour ; et les voyageurs, plus enthousiastes que scrupuleux, trouvent là des presse-papier dont l'origine est plus poétique que leur possession n'est légitime.

Si, en regard de cette travée méridionale, on examine la travée nord qui a été refaite, on voit qu'on s'est efforcé de reproduire les cartons anciens ; peut-être même a-t-on consciencieusement procédé en employant des calques des mosaïques primitives : mais comment faire comprendre à des entrepreneurs, qui exécutent un traité où on compte par mètres superficiels, que cette belle régularité, cette précision, cette netteté mécanique d'exécution toute industrielle et tout impersonnelle, sont justement la négation du caractère de la mosaïque primitive? C'est là qu'on serait tenté de dire avec le manifeste anglais : « Si une telle restauration était nécessaire, elle serait impossible. »

La personnalité du mosaïste primitif se révèle toujours dans son œuvre par un tremblement de la main qui est comme le caractère d'une écriture ou d'un dessin original ; il y a de la liberté, de l'aisance, une libre allure : les grandes lignes sont données, le plan général est tracé, et l'ouvrier peut se mouvoir à l'aise dans l'espace qu'on lui a déterminé ; comme dans la *Commedia dell' arte*, l'improvisateur peut se livrer à la fantaisie tout en respectant le dessin général du *scenario*. Comparez deux travées entre elles, ou, mieux encore, deux cartons anciens repliés sur l'axe et qui se font pendant, vous serez frappés de voir que si le contour général est le même, chacun des détails qui le composent révèle une main et un tempérament différens. Ces figures géométriques, ces combinaisons rectilignes, ces fleurs, ces damiers, ces oiseaux, ces épines de poissons, ces fruits, ces vagues, tous ces élémens enfin qui composaient la mosaïque primitive, avaient de l'imprévu, une certaine irrégularité, une naïveté qui révélaient la main de l'ouvrier simple et désintéressé des premiers siècles chrétiens et du moyen âge ; les mêmes élémens mis en œuvre par le *proto-maestro* d'aujourd'hui qui a com-

biné implacablement son poncif piqué mathématiquement sur l'aire par un ouvrier inconscient, ne nous représentent plus ni un temps, ni une personnalité, ni un style, et il n'en découle pour nous ni poésie, ni rêverie, ni charme.

Laissez faire le temps, dit le mosaïste moderne, et ne me jugez point encore; ces lignes droites vont bientôt se briser, ces tons cruels vont se fondre et s'adoucir, et, peut-être trop tôt à mon gré, ces larges ondulations dont vous déplorez la perte vont-elles se produire encore : car à Venise on est impuissant à lutter contre l'action sourde de la vague souterraine. De sorte que véritablement on en arrive à cette conclusion : si on restaure, les hommes sont impuissans à nous rendre ce qu'ils nous enlèvent, et, si on laisse le temps faire son œuvre, la mosaïque de la partie méridionale qui n'a pas été reprise ne sera plus demain qu'un souvenir. D'une part, en effet, les conditions du travail moderne ne sont plus celles du moyen âge et on ne se substitue pas à une personnalité de ces temps-là, et, de l'autre, les circonstances historiques énoncées ayant amené ce fait qu'il n'y a pas eu entretien et conservation réguliers et suivis, cette partie du monument s'en va dépérissant chaque jour et ne représentera plus bientôt qu'une vague image de ce qui fut.

V.

Cela étant, allait-on vraiment procéder à la reprise des travaux suivant les mêmes principes adoptés pour les deux façades latérales? Le gouvernement italien s'est prononcé ouvertement à ce sujet. Dans une note adressée en novembre dernier à l'ambassadeur à Londres, le ministre de l'instruction publique, de qui relève la conservation de l'édifice, n'a pas hésité à déclarer que le monument avait souffert des restaurations, et, en donnant des garanties pour l'avenir, il a tenu à établir que l'agitation anglaise s'était produite trop tard. Citons les termes exacts du document, on verra que le danger n'était pas purement imaginaire, on trouvera peut-être même que le gouvernement italien, en le constatant, s'est découvert un peu plus que de raison.

« Votre Excellence, dit la note diplomatique, se rendra facilement compte du peu de *raison d'être* des *meetings* devant les explications que je porte à sa connaissance; les instructions nécessaires pour assurer l'intégrité de la basilique de Saint-Marc ont été données il y a longtemps déjà. Il est exact de dire qu'on avait le projet de reconstruire la façade principale selon le mode adopté sous le gouvernement autrichien pour la façade nord, et pour la façade sud sous notre propre gouvernement, mais en suivant le plan pré-

paré par l'Autriche. Peut-être si l'administration de la basilique était restée dans les mains du ministre de grâce et de justice, cette intention aurait-elle été réalisée, d'autant plus qu'il y avait eu déjà commencement d'exécution, selon l'ancien système, sous le porche et l'angle sud de la façade principale. Mais il n'est pas moins vrai de dire que, lorsque le ministre de l'instruction publique a su quel danger menaçait la magnifique façade de ce monument et qu'il a compris que, s'il ne prenait pas personnellement en main la responsabilité, il obtiendrait difficilement la réalisation de son désir de voir la basilique restaurée selon les vrais principes, il s'empressa de demander que les fonds destinés au monument figurassent à son budget. Cela se faisait au commencement de l'année, le ministre autorisé ne perdit pas un instant, et, au mois de mai, il écrivit au préfet de Venise de demander à la commission des anciens monumens d'examiner ce qu'on avait fait, de déterminer clairement ce qu'on devait faire, et en étudiant la question de conservation et restauration, d'établir très exactement les règles d'exécution pour l'avenir... Plus tard, le ministre, pour éviter toute méprise, ordonna une inspection des travaux de la basilique et, comme le résultat a amené la constatation de nombreuses erreurs commises au cours des restaurations, de ordres catégoriques ont été donnés, ordres exécutés et qui ont encore force de loi, de ne plus permettre qu'aucuns travaux fussent entrepris par la fabrique, pas plus pour la restauration des mosaïques que pour aucune des parties décoratives de la basilique. »

Et le ministre, tout en protestant du respect des Italiens pour leurs monumens, revient à plusieurs reprises sur le peu de raison d'être des manifestations anglaises. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il fait des aveux sans détour et qu'il appuie avec complaisance sur les erreurs commises, sans jamais indiquer par un seul mot ce dilemme qui plaçait l'architecte dans cette terrible nécessité : voir le monument dépérir, ou lui faire subir certaines modifications, au moins au point de vue du ton sinon de la forme. Et non-seulement le document justifie toutes les craintes manifestées, mais il les redouble.

Il n'y a donc plus à le dissimuler : il existait un projet de reprise totale de la façade principale, le ministre l'avoue : mais quand un gouvernement se défend vis-à-vis d'un gouvernement étranger ou plutôt d'une nation étrangère, — car l'agitation avait un caractère privé, — il a le droit et le devoir d'user de tous ses argumens ; et, quant à nous, nous pensons que les Italiens n'ont pas usé de toutes leurs armes. Il fallait dire à l'ambassadeur d'Italie auprès de la cour de Saint-James que le projet n'avait ni la sanction

de la commission des monumens historiques qui siège à Venise, ni celle de la commission supérieure qui siège à Rome, ni celle enfin du ministre de l'instruction publique, qui décide en dernier ressort. La vérité est que, si l'agitation anglaise était légitime, elle se faisait trop tard. En effet, sur les rumeurs suscitées à Venise à la suite des polémiques locales, le gouvernement italien y avait délégué un homme de haute compétence, M. Buongiovannini. Dès qu'on lut son rapport, on comprit le danger, et dès le mois de mai dernier on donna des ordres précis; le projet alors était déjà bien compromis. Les Anglais ne pouvaient connaître cette décision administrative, ceux de leurs nationaux résidant à Venise qui avaient intérêt à ce qu'on ne cachât point, pour de longues années, la façade principale, ont jeté le cri d'alarme: la cause était belle, le souvenir de Byron, d'Otway, de Turner, de Ruskin a enflammé tous ceux qui ont le sentiment du beau; on a enrôlé les personnages les plus considérables, et l'agitation est née. De plus grands mouvemens ont eu une origine plus humble, et en somme, il y avait là quelque chose de généreux et de louable, et le résultat sera considérable, non-seulement pour l'Italie, mais pour l'Angleterre elle-même, et pour la cause des monumens historiques dans tous les pays.

C'est au lecteur de conclure : il y a nécessité évidente et urgence absolue. Non, sans doute, « il ne viendrait à la pensée de persoune de restaurer le Parthénon et le temple de Philæ; » mais le Parthénon n'est plus qu'une ruine auguste, fertile en grands souvenirs, et le temple de Philæ n'est hanté que par les oiseaux nocturnes et les fellahs fiévreux qui attendent le voyageur au passage. Ici, nous sommes, Dieu merci, en face d'un monument qui a triomphé du temps, et cela, certainement, grâce aux restaurations et aux embellissemens du XIVe et du XVe siècle. On officie dans Saint-Marc, on y loue le Seigneur, et les voûtes de ce reliquaire d'or résonnent du chant des hymnes religieuses; la fumée de l'encens et de la myrrhe, en montant jusqu'aux mosaïques, les enveloppe d'une atmosphère chaude et parfumée qui en adoucit encore l'éclat. Et si on veut justement éviter que la basilique tombe un jour en ruines, si on veut que cette génération transmette à celle qui suivra l'héritage qu'elle a reçu à peu près intact, il faut qu'une main vigilante et exercée répare chaque jour les dommages inévitables. C'est une question de mesure, de soin, d'intelligence et d'argent, et il faut surtout, pour condition première, que la main des hommes soit moins cruelle que celle du temps.

Peut-on, oui ou non, conserver les matériaux, les déposer et les reposer sans détruire la patine? Oui, quand les marbres ne sont pas brisés en morceaux par la dilatation des fers imprudemment

employés pour les consolider, comme c'est le cas pour la plupart des chapiteaux du Palais ducal, et pour la superbe galerie trilobée qui porte la salle du scrutin et celle du grand conseil. Mais si on est forcé de les remplacer, c'en est fait de l'harmonie générale, et il faut se résoudre à accepter ces taches qui, peu à peu, se fondront dans l'ensemble, et, à leur tour, recevront une patine nouvelle. Il est certain pourtant qu'on ne trouvera presque jamais l'équivalent des matériaux précieux employés par les ancêtres. En Italie comme partout en Europe, et malheureusement plus que partout, il y a des nécessités imposées par les budgets. Nous ne sommes plus au temps où, dans un élan de foi sublime, le chapitre du Dôme de Florence, celui de Pavie ou les grandes associations du moyen âge, avant de demander le projet d'un monument à l'architecte, lui posaient d'abord pour programme de surpasser tout ce qu'on avait vu jusque-là; où les chanoines de Tolède rédigeaient sérieusement cette déclaration : « Faisons croire à la postérité que nous étions fous le jour où nous avons construit une telle merveille. » On ne s'élance plus ainsi, insoucians de l'avenir et pourtant sûrs de lui, posant les bases de constructions formidables et léguant aux âges futurs le soin de les achever. Nous tenons plus à la terre et nous voulons savoir où tout chemin mène; nous avons des bilans, des commissions, des cours des comptes et des conseils municipaux; et il est loin le temps où un provéditeur, spécialement délégué par les procurateurs de Saint-Marc, montait à bord des galères de la sérénissime pour aller jusqu'en Orient, en Perse et au Tana chercher les marbres rares destinés à la chapelle ducale. Quant au successeur actuel des Selim et des Amurat, il n'a aucune raison, en don de joyeux avènement, ou le jour de la signature d'un traité de commerce, pour offrir au sénat italien trois vaisseaux chargés de colonnes de porphyre, de bas-reliefs et de chapiteaux arrachés aux monumens antiques, comme ce fut le cas trois fois dans la suite des siècles.

Le fait n'est donc pas simple, et ce n'est pas le lieu de retracer les cause de la décadence de Venise, les conditions de son existence profondément changées, ce prodigieux musée, voyant un à un les élémens qui le composent se disperser ou se détruire malgré les efforts réels d'une population soucieuse de la gloire des ancêtres, mais écrasée sous le poids des conditions fatales que l'histoire lui a faites. Rien ne lui a manqué, les tristesses de la dernière heure de la république, l'invasion française, les sièges, les bombardemens, la longue compression de l'étranger, la pauvreté publique quand toutes ses sources furent taries, les douleurs sans fin et les difficultés inouïes de la situation le jour où elle retrouvait la libre possession du sol national. Il y a une logique dans tout cela : un

peuple ne traverse pas tant de crises sans voir s'affaiblir en lui cette passion du beau qui est surtout le privilège des riches et des heureux. D'ailleurs, à Venise, la science de l'archéologie et de la restauration date d'hier, et chez nous-mêmes, au temps de Lenoir et avant les beaux travaux des Vitet, des Mérimée, des Viollet-le-Duc, et les efforts extraordinaires de ce missionnaire enthousiaste qui s'appelaît M. de Caumont, que pensait-on de nos monumens gothiques et de nos plus belles constructions de la renaissance? A Venise, Cicognara lui-même, l'historien d'art classique qui a passé pour un initiateur, a souvent singulièrement placé son enthousiasme et ses mépris, et, au temps de Selva, l'ancien couvent de *la Carita*, aujourd'hui l'académie des beaux-arts, que Goethe, à son passage à Venise, proclamait l'un des premiers monumens du monde, était odieusement mutilé sans qu'on entendît s'élever de protestations.

Tout danger est désormais conjuré; on ne restaurera point, dans son ensemble et suivant les anciens erremens, la grande façade de Saint-Marc; mais il faudra consolider les parties qui menacent ruine, et, dans ce travail, s'inspirer des idées qui ont présidé à la fondation de toutes les sociétés d'art qui existent aujourd'hui dans la plupart des villes d'Europe, et qui d'ailleurs sont aussi constituées à Venise. Nous le répétons, c'est une question de mesure, de soin, de conscience et aussi d'intelligence. Ne remplacer que l'indispensable, telle sera la loi; autant que possible chercher les matériaux équivalens, et surtout, accuser sincèrement la place où on supplée par un revêtement neuf à une partie détruite, plutôt que de changer tout un ensemble dans le but d'éviter une disparate dans une seule partie. Quand on procède autrement, on est entraîné à de singulières aventures. Il faut aussi réunir, comme dans un lumineux faisceau, les hommes les plus compétens dans l'art, dans la construction, dans l'histoire, et leur donner la mission de ne jamais laisser à elle-même la main qui exécute; enfin, fût-ce à prix d'or, il faut chercher à sauver de la ruine ces témoins de la grandeur passée, avant de leur substituer des pierres sans âme, sans histoire, sans grandeur, et qui n'ont rien à dire à l'imagination de ceux qui les contemplent.

CHARLES YRIARTE.

LE

REMORDS DU DOCTEUR

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Je m'efforçai, pendant les premières semaines qui suivirent mon retour, de lutter contre la curiosité qui me poussait à courir à Hantières : j'avais peur de mettre imprudemment, pour parler comme le proverbe, le doigt entre l'arbre et l'écorce; une méfiance instinctive, dont j'eus grand tort de ne pas écouter la voix, me conseillait, dans l'intérêt de mon repos, de me tenir loin des complications qui semblaient se préparer. La curiosité l'emporta : je me croyais aussi obligé de remplir la promesse que j'avais faite à Mlle de Meauchamp. Je partis donc un beau matin. Je n'avais averti Andréa ni de mon retour, ni de ma visite : en la surprenant, j'espérais me rendre un compte plus exact de la situation, voir ou entendre des choses qui m'auraient été cachées, si je lui avais laissé le temps de se composer un rôle. Je pensais trouver dans les petites auberges qui entourent la gare, une voiture, fût-ce une simple carriole, et me faire conduire au château : on ne put rien me procurer; je dus me décider à faire la route à pied quelque longue qu'elle fût. Je marchais de mon mieux, sous un soleil de plomb, soufflant, suant, pestant; — un léger véhicule, dont les roues me poursuivaient depuis longtemps de leurs gémissemens, me dépassa; je lui jetai le regard que Tantale devait attacher sur les fruits offerts à sa faim... C'était le cabriolet de M. Fadeux. J'aurais

(1) Voir la *Revue* du 1er avril.

dû m'en douter; mais comment supposer aussi que le hasard allait ramener sans cesse cet homme sur mon chemin? Passait-il donc ses journées à parcourir les alentours?

Il m'avait aperçu de son côté. Il était seul cette fois. Je crus voir dans la surprise qu'il témoignait et qui était toute naturelle du reste, un peu de terreur. Je commençai par repousser l'offre qu'il me fit de prendre place à côté de lui : il m'inspirait une véritable antipathie; il n'insista pas. Connaissant son obséquiosité, je fus étonné de sa réserve : l'idée me vint qu'il voulait peut-être courir annoncer mon arrivée à Andréa; c'était le renversement de mon plan. Un coup d'œil jeté sur le long ruban de chemin ensoleillé qui se déroulait devant moi, acheva de vaincre ma répugnance; je me hissai. — Vous allez vous-même au château, sans doute? lui dis-je en m'installant.

Il hésita avant de répondre. — Non, fit-il, je ne fais que suivre la route...

Il mentait : c'était clair. Je lui demandai les nouvelles; il me les donna brèves, sèches, les coupant par des sifflotemens qui avaient la prétention d'accélérer la marche du cheval, mais qui en réalité servaient à cacher son embarras.

— Croyez-vous que la marquise soit heureuse?

Il allongea les lèvres avec une moue singulière : — Heu!

— Le marquis a-t-il pris son parti? A-t-il enfin oublié le passé?

Il refit la même moue, qu'il accompagna d'une grimace dolente. J'essayai vainement de le forcer de s'expliquer; il se défiait et se laissait arracher les mots. Tout en parlant je l'étudiais : son œil gris s'allumait de temps en temps sous ses lunettes; un méchant sourire errait sur ses lèvres; il paraissait prendre une secrète jouissance à prophétiser les malheurs. J'amenai dans la conversation le nom de Belloni d'une façon indifférente; j'espérais savoir comment s'étaient nouées leurs relations; il éluda très adroitement mes questions, mais sans parvenir à cacher l'embarras qu'elles lui causaient.

M. Fadeux sifflotant, moi rêvant, silencieux tous deux, nous finîmes par atteindre la grille du parc; nous nous séparâmes. La situation devenait parfaitement nette, et, en suivant l'avenue qui menait de la grille à la cour d'honneur, j'eus le temps de la résumer en un petit discours que je m'adressai : — Il y a ici un galant homme que j'ai contraint de vivre et d'accepter une existence fâcheuse dont il ne voulait pas ;le personnage que je viens de quitter enrage de le voir vivre et s'ingénie méchamment à lui prouver qu'il eût été plus heureux s'il fût mort docilement. Quel est mon devoir? C'est de faire en sorte que ma conscience ne puisse pas me reprocher de l'avoir condamné au malheur en le condamnant à la vie...

Quant à me tracer une ligne de conduite, je n'y pouvais raisonnablement pas songer. Il fallait d'abord voir, examiner. Et puis, je n'ai jamais été l'homme des partis-pris, des desseins arrêtés ; j'ai l'habitude de m'abandonner aux circonstances, de suivre les inspirations du moment. Hélas ! elles m'ont bien mal guidé souvent !

Andréa me fit le plus charmant accueil ; sa joie se dépensa en toute espèce de démonstrations bruyantes et caressantes. Je ne lui avais plus vu cet entrain, ces joyeuses façons de camaraderie, depuis de longues années ; je retrouvais bien l'Andréa d'autrefois, mais où donc était la marquise ?

— Vous ne savez pas? me dit-elle. J'ai chanté ici même. Il y a eu un concert au chateau.

— Les journaux me l'ont appris.

— Vous les avez lus? Ils ont été bien gentils pour moi, n'est-ce pas ?

— J'ai connu le temps où vous ne vous seriez pas contentée de cet éloge de commande, répété comme une circulaire.

— C'est vrai, vous avez raison. Mais je ne suis plus habituée à les voir s'occuper de moi ; je ne suis plus difficile... Ah ! cela m'a fait tant de bien de regarder de nouveau le public face à face, d'entendre les applaudissemens !

Elle me raconta, joyeuse, l'histoire complète de ce grand événement : les efforts qu'il avait fallu faire pour vaincre les refus obstinés que le marquis avait d'abord opposés au projet du docteur Fadeux, — l'embarras où l'avaient mis des insistances qui étaient venues de son propre monde et qui s'armaient des plus nobles sentimens, — la capitulation qu'il avait dû faire devant la nécessité d'assurer du pain à toute une population privée subitement de ses ressources, — les conditions qu'il avait dictées dans sa défaite. Pour accentuer le sacrifice fait à la charité, il avait exigé que le concert fût donné chez lui ; une salle de fête avait été disposée tant bien que mal dans l'orangerie ; on était venu de tous les châteaux voisins. Elle ne me fit grâce d'aucun détail, ni de la description de sa toilette, ni des mérites d'un seul morceau du programme. Elle tremblait encore, me parlant de la terreur qu'elle avait éprouvée, des murmures qui, à son entrée, avaient trahi la curiosité peu bienveillante de son noble auditoire, de l'effort qu'elle avait dû faire pour vaincre une dédaigneuse froideur. Mais quelle victoire avait payé ses peines ! On l'avait acclamée, couverte de fleurs. Son contentement et son orgueil éclataient, quand elle m'énumérait les salves d'applaudissemens qu'elle avait arrachées. Elle s'arrêta tout à coup, et me regarda, étonnée, à demi fâchée : sans doute mon visage avait à mon insu laissé voir mes impressions. — Cela ne vous intéresse pas? me dit-elle avec un ton de dépit bien marqué. Pardonnez-moi de vous avoir

importuné. Mais jadis vous étiez mon confident, et je supposais que l'Égypte m'avait rendu l'ami qu'elle m'avait pris.

— Elle vous le rend.

— Vous le dites, mais je n'en crois rien.

— Vous voilà bien prompte à vous courroucer, madame la marquise.

— Eh! laissez donc ce titre qui m'est insupportable, fit-elle avec un mouvement d'impatience. Ne pouvez-vous donc me garder ce simple nom d'Andréa que vous me donniez autrefois? Voyons, que se passe-t-il? Expliquez-vous.

— Vous voyez bien que je vous ai conservé mon ancienne amitié, puisque à peine débarqué, j'accours. Mais s'il faut vous parler franchement, j'éprouve quelque surprise...

— Vous vous attendiez à me trouver plus marquise?

— Je vous l'avoue...

Elle avait d'abord froncé les sourcils, mais cela ne dura pas; elle eut un éclat de rire strident : — Que voulez-vous? chacun a son emploi bien marqué ici bas... En cherchant à jouer dans la vie réelle les grandes dames, je me ferais siffler.

— Vous étiez bien résolue pourtant à forcer les portes de ce monde dont vous vous contentez aujourd'hui de vous faire un public.

— Oui, c'est vrai... Je croyais alors que mon mari m'y aiderait... Mais qu'a-t-il fait? Il me tient enfermée, comme s'il avait honte de moi... Il me déteste.

— Vous n'avez jamais été en droit d'espérer qu'il pût être pour vous un mari aimant et satisfait... Souvenez-vous.

Voulut-elle échapper à mes remontrances? Ne fit-elle que suivre le cours de ses idées qui la ramenait vers le sujet dont elle paraissait uniquement occupée? Elle me coupa la parole : — Ne parlons plus de cela... Ce qui est fait est fait.

Elle continua en baissant la voix, après avoir rapproché son fauteuil du mien, comme si elle craignait qu'on ne nous entendît :

— Puisque vous êtes toujours de mes amis, vous allez m'aider à réaliser un projet qui me tient à cœur. Je voudrais qu'il y eût un second concert... Le marquis refusera d'abord, c'est certain; mais nous emploierons, pour le faire céder, les moyens qui nous ont déjà réussi la première fois; les misères laissées par l'inondation sont loin d'être toutes soulagées.

— Vous n'avez pas besoin de mon aide pour cela, je suppose.

— Non, sans doute. Mais cette fois il faudra obtenir davantage. Je brûle d'envie de chanter en costume des fragmens de mes anciens rôles... J'ai sorti mes costumes des coffres où ils étaient serrés, où la poussière et les vers les mangeaient... Le soir, je

m'enferme pour les mettre; je me crois encore au bon temps... Vous m'aiderez, n'est-ce pas, à conquérir le consentement du marquis?

— Il n'y consentira pas.

— Il faudra bien qu'il consente... Tenez, je les ai près de moi, mes chères reliques.

Elle se leva et me montra, empilés sur les hauts sièges armoriés, des paquets d'étoffes multicolores, garnies de paillettes, brodées de faux or, laissant pendre des appendices de formes bizarres; il y avait à côté un entassement d'accessoires; des diadèmes de strass gisaient là à côté de palmes dorées, de couronnes fanées, — singulier trophée dans cet austère salon, qui semblait consacré aux ancêtres et qui m'inspirait, je ne sais trop pourquoi, une sorte de terreur respectueuse. Je n'avais pas remarqué en entrant cette friperie dramatique, d'un aspect peu réjouissant du reste: elle me l'exhiba amoureusement, faisant l'histoire de chaque oripeau, s'attendrissant sur ses souvenirs : — Il n'y a pas un de ces chiffons qui ne me rappelle un succès... Ah! mes chers trésors!

— Le marquis ne les proscrit donc plus?

— Je les ai fait transporter ici sans le consulter. Il ne sort plus de son appartement et ne met jamais les pieds dans ce salon, qu'il semble vouloir me laisser. Sans doute ces nobles têtes l'intimident; il n'ose plus paraître devant elles depuis sa mésalliance.

Elle souligna sa plaisanterie du même éclat de rire forcé que j'avais déjà entendu. Voyant que je ne parvenais pas à partager sa gaîté, elle redevint grave : — Musée contre musée... où mes costumes pourraient-ils être mieux que dans ce décor? Je veux les étaler; ce sont mes titres de noblesse à moi... Libre au marquis de trouver que ma noblesse artistique ne vaut pas celle dont les écussons, gravés sur ces cadres, constatent les quartiers; j'en suis fière, moi.

Elle surprit mon regard attaché sur les portraits des aïeux, qui me fascinaient. Elle ne comprit pas, elle ne devina rien, car elle m'interpella joyeusement : — Ah! vous aussi! j'étais bien sûre que cela vous frapperait comme cela m'a frappée...

— Quoi?

— Vous ne m'écoutez pas; vous regardez cette bonne dame... Vous avez remarqué combien nos costumes de théâtre sont, malgré tout le soin des dessinateurs, loin de la vérité historique.

La « bonne dame » était une contemporaine d'Henri III, plantée, droite comme un I, dans un vertugadin solennel, majestueuse, avec un grand air de noblesse et de sévérité.

— Est-elle assez drôle, hein?

— Je ne trouve pas.

— Elle est grotesque... Mais que dites-vous du costume? Il est laid;

mais quelle coupe! quelle couleur! Belloni doit m'amener cette semaine notre costumier: je le lui ferai copier exactement. C'est ainsi que je veux reparaître devant mon noble auditoire. Même toilette, même nom : on pourra s'imaginer que la bonne dame est descendue de son cadre pour chanter... Eh bien! vous ne me félicitez pas de mon idée?

— Sans doute; elle est très ingénieuse... Et à quel rôle comptez-vous l'appliquer?

— Je ne sais encore. J'en ai plusieurs qui sont de l'époque. Belloni choisira, car il nous faut prendre un fragment où il puisse me seconder... Tenez, voyez, dans le coin, là-bas, le portrait de ce gentilhomme : je le ferai copier pour lui.

— Quoi, Belloni aussi?

— Pourquoi pas? Seulement il trouve le pourpoint trop simple; il voudrait plus d'ornemens brillans; on lui en mettra... Nous serons superbes ainsi; nous ferons un effet étourdissant. Vous viendrez nous voir, n'est-il pas vrai?

Je ne trouvais rien à dire : j'étais atterré. Je n'avais certes pas apporté beaucoup d'illusions; je m'étais préparé à de tristes découvertes; mais la situation m'apparaissait tout à coup beaucoup plus tendue que je ne me l'étais imaginée. Sans doute l'attitude du marquis, en livrant Andréa à la solitude, à l'ennui et au mécontentement, avait facilité cette transformation qui avait éteint en elle les hautes ambitions, les rêves de grandeur, pour ne laisser subsister que les souvenirs et les regrets de la vie passée; mais c'eût été aussi trop exiger que d'attendre de lui l'affection qui pouvait seule mener ce mariage forcé à un heureux dénoûment et élever l'âme d'Andréa jusqu'aux devoirs de sa nouvelle position. Dépouillée de l'éblouissement dont l'entouraient autrefois la scène et le succès, transportée dans ce milieu austère, j'avais peine à reconnaître la femme dont les qualités brillantes avaient pu me charmer et m'attacher par le lien d'une amitié sincère; les côtés séduisans de cette nature vraiment originale en somme, avaient perdu tout leur éclat loin des feux de la rampe. Je me disais, en l'écoutant parler, que mes efforts seraient inutiles, que je ne parviendrais plus à la ramener dans la voie au bout de laquelle aurait pu se faire un rapprochement entre elle et le marquis, que, si le bonheur devait jamais rentrer en cette maison, ce serait par une porte inconnue, dont le hasard seul avait la clé.

Elle s'impatienta à la fin : — Vous ne m'écoutez donc pas?

— Pardon; je suis tout oreilles...

— A quoi songez-vous? Je ne vous ai jamais vu ce visage sévère et préoccupé. Vous avez pris en Egypte des airs de sphinx. C'est une chose entendue alors? Vous vous chargez de la négociation?

Je vais vous faire conduire près du marquis, qui est dans sa bibliothèque.

— Bien... Et que lui dirai-je?

— Oh! le distrait! Voilà dix minutes que je m'évertue à vous apprendre votre leçon... Vous tâcherez d'obtenir qu'il autorise un second concert, qu'il nous permette, à Belloni et à moi, de chanter des fragmens d'opéra, en costume... Il n'osera pas vous refuser, à vous.

Un domestique m'attendait. Je le suivis. J'avais accepté un peu à l'étourdie, conseillé par le désir que j'avais de causer avec le marquis, par l'intérêt nouveau, je dirai presque par la pitié qu'il m'inspirait; je me souvenais de l'engagement que j'avais pris vis-à-vis de Mlle de Meauchamp, et je ne croyais pas pouvoir repousser l'occasion qui m'était offerte. A dire vrai, je restai un peu penaud quand je me trouvai en face du marquis, qui donnait en ce moment une leçon à son fils, et quand je vis son œil clair, froid, attacher sur moi un regard surpris, presque craintif. Il me prenait évidemment pour un ennemi, et ma visite lui faisait peur : ses rides étaient plus nombreuses et plus creusées; ses cheveux, sa barbe s'étaient encore argentés; l'expression sombre et tourmentée de sa physionomie me disait clairement ce que les plus pressantes et les plus adroites questions ne m'eussent peut-être pas appris. Je ne m'étais pas tracé de plan, et comme il me demandait avec une certaine inquiétude de lui faire connaître le motif qui m'amenait, j'obéis sans hésitation à l'envie qui me prit de lui dire toute la vérité :

— Monsieur le marquis, commençai-je, des circonstances cruelles m'ont fait, dans le cours du voyage que je viens de terminer, l'ami de personnes qui vous sont chères. M. le comte de Meauchamp est mort à Alexandrie, pendant mon séjour; il est mort dans mes bras...

Il m'interrompit et, mettant un livre dans les mains de Roland, qui écoutait avec l'attention d'un enfant, il l'envoya travailler à une autre table : — Les journaux et les bruits du pays m'ont apporté la nouvelle de cette mort...

Il s'arrêta; la curiosité et la méfiance se livraient visiblement un combat acharné en son esprit. Je continuai :

— Mlle de Meauchamp est rentrée en France; j'ai eu l'honneur de la ramener.

— Vous!

— Moi-même; et je tiens à vous dire, monsieur le marquis, que Mlle de Meauchamp est à cette heure la femme du monde pour qui j'ai le plus profond respect et le plus sympathique attachement.

Sans doute mes paroles avaient un ton de sincérité qui le ras-

sura; car il se leva, alla embrasser Roland, le fit sortir de la chambre, puis revint s'asseoir près de moi, en essayant de dissimuler son émotion sous un masque d'impassibilité : — Racontez-moi cela, me dit-il.

Quand mon récit fut terminé, il me tendit la main : — Je vous remercie... Pardonnez-moi mon attendrissement.

Il avait les yeux pleins de larmes. Je ne lui avais caché ni la profonde impression que m'avaient faite le caractère et la beauté de Mlle de Meauchamp, ni celle que m'avait laissée l'entretien à la suite duquel elle m'avait chargé de lui ordonner la résignation.

— Mlle de Meauchamp habite-t-elle Paris? me demanda-t-il après un long silence.

— Oui.

— La voyez-vous souvent?

— Je ne l'ai point revue depuis notre séparation à Marseille.

— Vous avez causé tantôt avec la marquise. Elle ne sait rien de cela?

— Le nom de Mlle de Meauchamp n'a pas été prononcé entre nous; il ne le sera pas, il ne doit pas l'être.

— Vous avez raison. Il faut qu'elle ignore cette histoire, maintenant et toujours.

Il me serra de nouveau la main. Son trouble était extrême. Je compris sans peine qu'il valait mieux le laisser à ses pensées. Je me retirai, content d'avoir cédé à l'attraction nouvelle qui m'attirait de son côté, honteux de la petite trahison dont je m'étais rendu coupable envers Andréa. N'osant pas mentir, je n'allai pas la retrouver, ce qui dut l'étonner beaucoup.

Au moment où je montais dans le landau qu'on avait fait atteler pour me reconduire à la gare, elle me cria du balcon un adieu qui me força de lever la tête, et m'interrogea d'un signe discret sur le résultat de mon ambassade. Je répondis par une pantomime aussi vive que parfaitement inintelligible, qu'elle interpréta comme il lui plut, et je partis sans autres explications.

VII.

La semaine n'était pas écoulée, quand une après-midi, à l'heure où je rentrais d'habitude de ma tournée quotidienne, je trouvai chez moi, m'attendant dans mon cabinet, le marquis avec Roland. Mon étonnement fut grand et parut l'intimider; il n'avait plus quitté Hantières depuis les événemens qui l'avaient séparé d'Andréa, et j'avais cent fois entendu dire qu'il avait fait le serment de ne plus revoir Paris.

— Je vous ai amené mon fils, me dit-il comme s'il récitait un

discours bien appris; je vous prie de l'examiner; je ne suis pas satisfait de sa santé...

L'enfant avait une mine superbe, il était robuste, bien éveillé. Cette préoccupation paternelle ne pouvait rien avoir de sérieux ni de sincère. C'était le prétexte du voyage et de la visite. J'interrogeai Roland : tout prouvait de la façon la plus claire qu'il se portait à merveille. Je formulai mon opinion, mais le marquis ne se rendit pas tout de suite : — Ainsi vous ne voyez rien dans la santé de Roland qui exige des soins?

— Rien absolument. Vous avez entendu du reste les réponses qu'il a faites aux questions que je lui ai posées.

— Oh! cela ne veut rien dire.

— Regardez-le.

— La mine est souvent trompeuse,..

Il y avait quelque chose de tristement plaisant dans l'obstination de ce père qui voulait à tout prix que son enfant fût malade : il aurait mérité que, pour le punir et le dégoûter de ce jeu puéril, je lui donnasse une bonne frayeur. Je fus encore une fois trop complaisant; je n'eus pas le courage de lui tenir rigueur jusqu'au bout.

— Après tout, lui dis-je, à cet âge de croissance, la santé des enfans doit être surveillée de près.

Sa joie éclata : — N'est-ce pas? Je vous le confie, je veux que vous le voyiez souvent... Je vous l'amènerai.

— Je puis faire le voyage d'Hantières de temps en temps; cela vaudra mieux.

— Non, non, je ne veux pas... Ces excursions feront du bien à Roland; elles lui feront connaître Paris; elles le secoueront et l'instruiront.

La consultation était depuis longtemps terminée : il ne songeait pas à partir. Je proposai de lui montrer la collection des objets curieux que j'avais rapportés d'Égypte : — ai-je besoin de dire avec quel empressement il accepta, avec quelle lenteur minutieuse et savante, il s'attarda dans la contemplation des moindres bibelots? Je dus le quitter plusieurs fois pour aller recevoir des clients : chaque coup de sonnette le faisait tressaillir; je le vis pâlir en entendant dans le couloir les frous-frous d'une robe... Je fus retenu assez longuement par la dame dont l'arrivée lui avait causé cette belle émotion. Quand je rentrai, ses yeux m'interrogèrent anxieusement. Sans avoir l'air de comprendre, je lui dis le nom de la personne que je quittais. Il allait sans doute se décider à m'interroger sur les habitudes de mes relations avec Mlle de Meauchamp; une exclamation de Roland vint nous distraire : — Père, cria-t-il, viens voir.

— Qu'as-tu découvert?

— Sur un objet égyptien, l'écusson qui se trouve au-dessus de la porte du château que tu vas regarder tous les jours.

Il s'approcha, tenant en main un médaillon que Mlle de Meauchamp m'avait prié de garder en souvenir de son père. Le vieux comte le portait, paraît-il, attaché à la chaîne de sa montre; ses armes et son chiffre étaient gravés sur les deux faces; je l'avais provisoirement laissé parmi mes curiosités, que je n'avais pas encore eu le temps depuis mon retour de mettre en ordre. Le marquis avait sur-le-champ reconnu le bijou; je lui expliquai comment il était venu en ma possession; il le prit des mains de Roland, le considéra longtemps. Une idée singulière me frappa l'esprit. Je m'adressai à Roland :

— Tu trouves ce médaillon joli?

— Oui!

— Voudrais-tu l'avoir?

— Oh! oui!

— Eh bien! je t'en fais cadeau, si tu me promets de le conserver soigneusement.

Et comme le marquis intervenait :

— Ne refusez pas, lui dis-je; ce sera pour votre fils un talisman.

Loin de raviver dans l'esprit du pauvre marquis le souvenir du bonheur qu'il avait perdu, j'aurais dû au contraire chercher à lui faire oublier Mlle de Meauchamp. Mais, en ce moment, je ne regardais pas si loin; le désir que j'avais de réparer dans la limite du possible le mal dont je me croyais l'auteur se contentait des satisfactions que je trouvais à flatter ses regrets, fût-ce par d'imprudentes excitations; la confiance, la reconnaissante amitié qu'il me témoignaient me rassuraient contre mes scrupules. Ce fut avec un véritable attendrissement qu'il me remercia de ce cadeau, qui avait un si grand prix à ses yeux. — J'ai été injuste à votre égard, me dit-il en partant; pardonnez-moi; je ne vous connaissais point.

Je ne demandais pas autre chose: j'étais content; et je me disais très philosophiquement, quand il m'arrivait de songer à l'avenir, qu'à chaque jour suffit sa peine, qu'en somme les choses n'en étaient pas encore à ce point qu'elles ne pussent plus s'arranger le mieux du monde. Je recevais pourtant des avis qui ne laissaient pas que de m'inquiéter. Si le nom d'Andréa était déjà oublié par le vrai public, il continuait en revanche à tenir une grande place dans les conversations des coulisses; j'avais repris mes fonctions au théâtre, et il ne se passait pas de soirée que je ne l'entendisse prononcer, souvent accompagné de commentaires malveillans, auxquels je ne donnai d'abord aucune espèce d'attention, les attribuant à la jalousie des anciens camarades. Je finis pour-

tant pas remarquer qu'ils étaient singulièrement encouragés par la feinte discrétion de Belloni, dont la ridicule fatuité s'en accommodait et qui faisait parade de son intimité avec la marquise.

J'interrogeai ; on me dit que, sans s'expliquer clairement, il laissait entendre qu'à l'ancienne camaraderie d'autrefois avait succédé un lien d'une tout autre nature. Je connaissais assez ce triste personnage pour n'attacher qu'une très médiocre créance à ses propos; mais j'étais étonné de voir le crédit qu'ils trouvaient, même auprès des anciens amis d'Andréa, de ceux qui, la connaissant comme je la connaissais, auraient dû la défendre contre une pareille médisance.

— Autre temps, autres idées, me dit un soir la Lina, une fine mouche, vieillie sur les planches, duègne ou soubrette à volonté, experte en l'étude du cœur humain, philosophe et moraliste à ses heures. Si elle appréciait à leur piètre valeur les charmes de ce Belloni, alors qu'elle avait pour amans l'art et le public entier, rien ne prouve qu'il en soit de même aujourd'hui, car il est aujourd'hui seul à lui représenter un passé dont elle a le vif regret. Il est adroit ; il la mène où il veut.

— Quel intérêt pourrait-il trouver à se faire aimer d'elle ?

— Eh ! qui sait ? Il se fait vieux, sa voix s'use, il n'a rien amassé; dans quelques années, il devra songer à la retraite ou aller demander ses invalides à l'une ou l'autre scène de second ordre. Andréa a probablement retrouvé dans le repos une seconde jeunesse; en tout cas, son nom vaut de l'or. Il ferait une affaire superbe s'il pouvait la déterminer à reprendre avec lui la vie d'artiste ; elle gagnerait de l'argent pour deux.

— Vous supposez alors que, pour le suivre, elle quitterait son mari, son enfant, qu'elle renoncerait à cette grande situation qui a été le rêve de toute sa vie ?

Je ne pouvais douter que Belloni ne fût homme à concevoir un pareil plan ; la Lina en revanche me paraissait connaître peu le caractère d'Andréa et trop compter sur sa faiblesse. Elle se moqua de mon incrédulité et de ma confiance, me déclara que je n'entendais rien aux femmes en général et aux femmes de théâtre en particulier, et prit des airs de prophétesse pour me débiter des dictons : — Qui vivra, verra... Ce qui vient de la flûte retourne au tambour...

Ces contes, tout absurdes que je les trouvasse, me préoccupaient, m'agaçaient. Je commençais à me sentir contre Andréa une sorte de colère sourde, née des désillusions qu'elle m'avait procurées, de la crainte qui me tenait qu'elle ne m'en procurât encore par la suite de plus cruelles. D'autre part, l'admiration et la sympathie qui s'étaient éveillées dès le début de mon intimité avec Mlle de Meauchamp ne faisaient que croître. J'avais cru de bon goût de la laisser pendant quelque temps aux premiers soins de son deuil

et de son installation; elle prit mon abandon pour de l'oubli, et m'écrivit pour me gronder. J'allai la voir. Je la trouvai installée dans un pavillon dépendant d'un des grands hôtels du faubourg Saint-Germain qui appartenait à d'anciens amis de son père; elle y vivait en recluse, n'ayant autour d'elle que deux ou trois anciens serviteurs; le haut courage, la résignation virile qu'elle avait montrés pendant le cours de notre voyage, avaient fait place à un affaissement, à une mélancolie noire, que l'isolement entretenait et qui présentaient plus d'un danger. Je lui parlai en ami et en médecin; je fis appel à toute mon éloquence; je lui décochai un sermon en trois points, pathétique et savant, qu'elle écouta très patiemment, mais qui ne parvint pas à la convaincre.

— Dans quel dessein ferais-je cet effort que vous me conseillez? Le bonheur ne peut plus m'être rendu.

— La vie à laquelle vous vous condamnez augmente vos chagrins. Que ne recommencez-vous vos voyages?

— Seule?

La question m'embarrassait un peu. Je me mis, en cherchant une réponse, à manier et à examiner les cartes de visite jetées dans une coupe qui se trouvait à proximité de ma main. J'en vis trois ou quatre qui attestaient la fréquence des visites de Thénard :

— Avec un mari, fis-je imperturbablement.

— Un mari! moi?

Elle me regarda avec inquiétude; elle craignit un instant, j'en suis certain, que je ne me proposasse. Je ne me donnai pas le plaisir cruel de prolonger sa terreur. Je lui tendis une des cartes qui portaient le nom de Thénard. Elle eut un geste fâché, qui me déconcerta. Me voyant interdit, elle se contint, et fit un effort pour sourire :

— D'où vous vient cette idée?

— Croyez-vous que je n'aie pas vu ce que cache le dévoûment respectueux de ce sombre chevalier?

— Vous avez très mal vu. Je vous ai déjà expliqué les circonstances qui avaient amené M. Thénard à reporter sur ma personne l'attachement qu'il portait au marquis, et les raisons qui m'avaient permis de l'accepter. Si je pouvais croire que son assiduité cachât le sentiment que vous pensez, je ne le reverrais de ma vie.

— Voilà une bien grande sévérité!

— M. Thénard a été le témoin et le confident des engagemens qui avaient lié mon existence à celle de Gaston, et il sait mieux que personne que je ne pourrai jamais les oublier.

Je n'insistai pas; elle avait dit cette dernière phrase avec une solennité qui me condamnait au silence. C'était la première fois que je l'entendais donner au marquis ce nom de Gaston, échappé sans doute à son émoi. Elle paraissait fort troublée. Elle ne demanda

pas si j'étais allé à Hantières, et me laissa partir sans s'enquérir d'aucune des nouvelles que j'apportais.

Quand je revins au bout de peu de temps, comme elle me l'avait fait promettre, je remarquai que les cartes de Thénard avaient été enlevées de la coupe. Elle avait voulu sans doute m'ôter tout prétexte d'aborder un sujet qui lui déplaisait. Cette fois, elle me demanda nettement ce qui se passait au château, avec la résolution hâtive d'un poltron qui court au feu, rougissant, s'observant pour ne plus laisser échapper l'aveu d'une familiarité qui, légitime autrefois, semblait aujourd'hui coupable.

Il eût sans doute mieux valu, pour calmer cet esprit qui s'entêtait dans la religion des souvenirs, mentir effrontément, dire que tout allait bien, que le marquis était consolé. Un homme sage l'eût fait : je n'y pensai pas; je révélai tout sans rien omettre. Je n'étais pas à la fin de mon récit que son émotion, longtemps et courageusement contenue, éclata; je m'arrêtai.

— Continuez, me dit-elle, sans vous inquiéter de mes larmes. Elles me soulagent. Je donnerais tout au monde pour que le marquis fût heureux, et pourtant je trouve une cruelle jouissance à vous entendre raconter ses souffrances... Oh! qu'il doit souffrir près de cette femme!

Je lui dis encore les détails de la visite qu'il m'avait faite; je m'excusai de n'avoir pas gardé le bijou qu'elle m'avait donné en souvenir de son père. Je ne m'excusais que par politesse, car je voyais bien qu'elle était enchantée. Elle me le dit du reste : — Loin de m'offenser, vous êtes allé au-devant de mes vœux; je n'ai rien à vous pardonner, et il faut au contraire que je vous remercie. Savez-vous que je m'étais déjà habituée à aimer cet enfant qu'il aimait tant, dont il me parlait sans cesse, à qui je me serais fait un devoir de donner une éducation digne de son nom et de son père, si la mère nous l'avait laissé?.. Le marquis n'avait pas de secrets pour moi. Avec quelle loyauté et quelle délicatesse, il m'avait fait, avant de demander ma main, l'aveu de sa paternité et des obligations qu'elle imposait à sa conscience!

Elle demeura silencieuse, puis tout à coup : — Vous m'avez dit que Roland vous serait bientôt ramené... J'ai une envie folle de le voir, de l'embrasser... Il ressemble à son père, n'est-ce pas?.. Docteur, de grâce, ne me refusez pas ce bonheur!

— Ce que vous désirez est impossible. Comment voudriez-vous que je m'y prisse? Son père ne le quitte pas. Je ne puis pas vous exposer à une rencontre.

— Non, dit-elle tristement; je ne puis plus voir le marquis, je ne le veux plus. Et pourtant il me semble que si je pouvais lui parler, ne fût-ce que pendant quelques minutes, je lui donnerais

du courage, de la résignation, qu'il serait moins malheureux... Mais non, il n'y faut pas songer...

Il y avait dans ses paroles un accent si douloureux que, pris de pitié, je voulus lui laisser un peu d'espoir : — Ne parlons que de Roland. Je comprends votre désir. Je ferai un effort; je tâcherai de saisir une occasion...

— Oh! merci! Quel ami vous êtes pour moi!

Elle hésita avant de continuer : — Dites-moi encore : vous avez appris au marquis que j'habite Paris; vous ne lui avez pas fait connaître mon adresse ?

— Ma foi, non!

— Ah! j'avais peur!.. Et vous êtes bien sûr que, depuis son mariage, c'est la première fois qu'il quitte Hantières?

— Très sûr.

Je vis bien qu'elle avait plus d'une autre question à me poser; mais elle n'osa pas, craignant sans doute que je ne lusse trop clairement dans son cœur et ne devinasse les sentimens qui l'agitaient, — comme si son trouble n'eût pas suffi à me révéler les secrets qu'elle croyait me cacher. Elle était charmante d'embarras pudique, partagée entre les craintes que lui inspirait son propre entraînement et le plaisir qu'elle trouvait à apprendre que son ancien fiancé n'avait pas cessé de l'aimer, qu'il cherchait à la revoir.

Le contact de ces amours, saines et profondes, si différentes de celles que j'avais jusque-là rencontrées sur le chemin de la vie banale et facile, ce contact tout nouveau, en me réchauffant le cœur, me mettait en tête une sorte de sensibilité sentimentale qui ne me permettait pas de discuter avec la froide raison les suggestions de mon imagination surexcitée. J'étais encore sous cette dangereuse impression, quand je vis revenir le marquis, me conduisant de nouveau Roland, toujours florissant, d'une santé désespérante. Il me parut plus sombre encore qu'à l'ordinaire. Pour alimenter la conversation qu'il tâchait de prolonger, mais qui se traînait languissante dans les lieux communs, je m'avisai de faire causer l'enfant : je lui demandai, prenant un sujet au hasard entre mille, s'il avait soigneusement gardé le médaillon dont je lui avais fait cadeau. Il ne répondit pas et tourna du côté de son père des yeux attristés, comme pour réclamer la permission de s'expliquer.

— Tu l'as perdu! lui dis-je. Je vois bien que tu n'es qu'un petit négligent.

Il se redressa fièrement :

— Non, je ne l'ai pas perdu.

— Tu ne l'as plus? On te l'a donc pris?

— Oui.

— Qui te l'as pris?

— Mère.

Ce fut à mon tour d'interroger le marquis d'un regard. Il me fit un signe affirmatif, navré. Il me prit à part pour me raconter ce qui s'était passé. Andréa avait surpris le bijou dans les mains de Roland. Elle en avait reconnu l'origine, grâce aux lumières du docteur Fadeux, à qui les chiffres et les armoiries étaient familiers. Elle s'était alors abandonnée à une colère brutale qui s'était répandue en injures hardies, en accusations honteuses. Je voyais le pauvre marquis pâlir au souvenir des violences de cette scène; je l'interrompis pour lui épargner la douleur de me la narrer tout entière.

— Lui avez-vous dit que le cadeau venait de moi?

— Non. Il faut qu'elle ignore que vous avez rencontré Mlle de Meauchamp en Égypte, sinon les visites que je vous fais fourniraient le prétexte des plus abominables soupçons. Pour la première fois de ma vie, j'ai menti; j'ai menti devant mon fils, et j'ai eu le triste courage de faire de cet enfant le complice de mon mensonge. J'ai affirmé que cet objet m'appartenait depuis longtemps, qu'il était tombé par hasard entre ses mains...

— En somme, que suppose-t-elle?

— Que je n'ai pas cessé de voir Mlle de Meauchamp, que les voyages que je fais à Paris avec Roland cachent nos entrevues... Ah! tenez, je ne pourrais répéter ce qu'elle a osé dire... C'est horrible!

Je connaissais trop intimement Andréa pour ne pas deviner ce qui m'était tu, pour ne pas me représenter d'un bout à l'autre, avec les gestes et les paroles crues, cette scène pénible où la colère, amassée en son esprit aigri, mal satisfait, avait enfin fait explosion; je savais de quelle verdeur de langage le libre parler des coulisses peut donner l'habitude, quelle rage envieuse anime contre les réputations sans tache les femmes qui ont l'amour sans pouvoir jamais prétendre au respect. J'étais consterné.

— Cette triste querelle remonte à plusieurs jours : elle ne s'est pas renouvelée? demandai-je sans exiger d'autres détails.

— Non. Le lendemain elle paraissait avoir tout oublié; plus un mot n'a été échangé sur ce triste sujet. Et pourtant je sens bien que ce n'est pas fini. Sans doute ce Belloni lui aura conseillé de feindre.

Il fixa les yeux sur les miens : — Ce Belloni, vous le connaissez?

— Fort peu. Je sais qu'il était pour Andréa, avant son mariage, un ami dévoué.

— Un ami? Vous en êtes sûr?

Par bonheur, je ne me troublai pas : — J'en suis sûr.

Il y eut un long silence, assez embarrassant. Ce fut le marquis qui y mit fin : — Je suis bien malheureux! fit-il.

Alors, sous l'empire de l'excitation douloureuse qui le tenait,

oubliant l'orgueilleuse réserve qui l'avait jusque-là empêché de me faire la confidence de ses souffrances, il me peignit longuement, avec une naïve éloquence, les amertumes de la vie à laquelle il était condamné, lié par le plus étroit des liens à une femme qui ne pouvait, à défaut d'affection, mériter du moins son estime, dont la présence seule lui rappelait une outrageante trahison, — trouvant dans chaque heure un froissement, un regret, une crainte, — ne puisant la résignation nécessaire pour supporter ce martyre, que dans la nécessité de défendre le fils qu'il chérissait, d'élever son âme au-dessus des dangers dont le menaçait l'influence maternelle. — Ah! s'il eût eu les leçons de celle qui devait être sa seconde mère !

J'écoutais, silencieux; cette exclamation m'arracha subitement à mes tristes réflexions. — Monsieur le marquis, voulez-vous me confier Roland pendant une heure et l'attendre ici, prisonnier sur parole?

— Où voulez-vous le conduire?

— Près de quelqu'un qui m'a demandé comme une grâce de pouvoir l'embrasser.

— Blanche?.. Mlle de Meauchamp?

— Je ne vous dirai rien.

— A quoi bon ce mystère? Qui serait-ce, si ce n'était elle?.. Elle m'avait promis de l'aimer; elle l'aime sans le connaître, j'en suis sûr... Elle se trouve donc près d'ici?

— Une question de plus et je renonce à mon projet... Cet enfant ne connaît pas Paris?

— Comment le connaîtrait-il?

Un triste sourire qui parut sur les lèvres du marquis me prouva qu'il avait saisi la portée de ma question: — Je vous donne ma parole d'honneur que je ne l'interrogerai pas, que je ne chercherai point à savoir dans quel quartier vous l'allez mener.

— Votre parole d'honneur?

— Ne viens-je pas de vous l'engager?

— Pardonnez-moi mon insistance; j'ai peur de votre amour.

— Mon amour? répéta-t-il avec un étonnement douloureux.

— Oui, votre amour, plus violent aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été.

Il se baissa pour me cacher sa confusion, que trahissait une vive rougeur. Il entoura son fils de ses bras: — Ecoute bien, Roland. Le docteur va te conduire à une dame que tu ne connais pas... Tu l'embrasseras tendrement, bien tendrement...

Il n'acheva pas; les larmes lui coupaient la voix. J'enlevai l'enfant, qui nous regardait avec inquiétude : — Rassure-toi, lui dis-je, la dame que nous allons visiter te donnera un médaillon pareil à celui que ta mère t'a pris.

Par surcroît de précautions, je baissai les stores de la voiture où nous montâmes: il faut se défier de la mémoire des enfans. La route n'était heureusement pas trop longue. Mlle de Meauchamp était seule, comme toujours. En entrant, je poussai vers elle le petit homme, dont la curiosité était en ce moment aux prises avec la frayeur et qui se tenait derrière moi.

Elle jeta un cri : Roland, à cet âge, avait tous les traits de son père. Elle demeura immobile, tremblante, plus intimidée que lui, je crois. Tout à coup elle lui tendit les bras, l'étreignit et l'embrassa fiévreusement. — Ah! me dit-elle, quand le calme lui fut revenu, vous me donnez le premier moment de bonheur que j'aie eu depuis longtemps.

Je n'entreprendrai point de retracer le tableau que j'eus sous les yeux pendant une demi-heure entière; il faudrait une plume autrement exercée et habile que celle d'un vieux médecin dont le style ne s'est jamais élevé au delà des prescriptions de la docte faculté. Effrayé d'abord, l'enfant s'était peu à peu rassuré, séduit par la douceur des caresses qui lui étaient prodiguées, — la tendresse ombrageuse du marquis le tenait loin de sa mère, dont la nature se prêtait peu d'ailleurs aux épanchemens maternels, — charmé par la beauté qui faisait ressembler cette inconnue à une bonne fée, bercé par sa voix angélique. Ce ne fut pas sans peine que je les séparai. J'aurais voulu pouvoir prolonger cette douce causerie qui éveillait en moi un attendrissement délicieux; mais je craignais que le marquis, malgré la parole donnée, ne se fût lancé sur nos traces et qu'il ne tombât brusquement au milieu de nous.

J'étais injuste à son égard : je le retrouvai arpentant à grands pas ma bibliothèque, dans un état d'agitation vraiment pitoyable ; et je dus assister à une seconde édition des embrassades dont je venais d'être le témoin; partout où Mlle de Meauchamp avait posé les lèvres, il attacha longuement les siennes. Roland était tout à fait ahuri; l'éducation sévère qui lui était donnée ne lui avait jamais fait connaître de semblable fête. Il rapportait un bijou que je n'eus pas l'indiscrétion de vouloir examiner et qui devait sans doute rappeler un heureux souvenir, car le marquis le couvrit de baisers.

Aujourd'hui, mettant tranquillement ces souvenirs sur le papier, dans le silence du cabinet, je suis frappé par le côté puéril de tout ce petit roman. Mais alors je voyais les choses autrement. Tout à la joie d'avoir pu procurer un peu de contentement à ce pauvre marquis, que je considérais comme ma victime, je trouvais ces jeux charmans. Par exemple, ce jour-là, ma satisfaction fut cruellement troublée.

Comme le marquis sortait, mon domestique m'avertit qu'une personne qui n'avait point voulu donner son nom ni permettre qu'on

m'avertît, attendait depuis près de deux heures dans le salon voisin de ma bibliothèque. J'allai retrouver ce client original : je me trouvai vis-à-vis du docteur Fadeux. L'accueil que je lui fis ne dut pas trop lui plaire; mais il était plus humble, plus souriant que jamais, et fermement décidé à ne se fâcher de rien. Il me fit cent complimens sots et plats, me dit qu'il n'avait point voulu traverser Paris sans venir me rendre l'hommage dû par son modeste mérite à ma haute science. Il me demanda des nouvelles du marquis, après avoir très longuement vanté la résurrection que j'avais opérée :

— Il vient quelquefois vous voir?

— Quelquefois.

— Il n'est point malade?

— Nullement.

— Pures visites d'amitié alors?

— Non.

— Peut-être la santé de son fils exige-t-elle quelques soins?

— Précisément.

— Je ne me suis point trompé sans doute? J'ai bien cru reconnaître tantôt le son de sa voix. Il sort d'ici?

— A l'instant.

— Oh! la surprenante rencontre! Il a passé ici une grande partie de l'après-midi?

— Oui.

Certain qu'il ne s'était introduit chez moi que pour espionner, je m'étais senti d'abord l'envie de le faire jeter à la porte. La crainte qu'il ne s'attachât aux pas du marquis m'avait seule déterminé à écouter son verbiage; mais cet interrogatoire maladroit commençait à m'irriter singulièrement; la provision de patience dont je m'étais muni était près d'être épuisée. Le laconisme de mes réponses lui fit comprendre sans doute qu'il était temps de battre en retraite, car, sans transition, il passa aux questions qui complétaient le programme de ses investigations :

— Voyez-vous souvent Mlle de Meauchamp?

— Jamais.

— Elle est à Paris pourtant?

— Je ne sais pas.

Dûment convaincu de l'inutilité de ses efforts, redoutant avec raison les effets de ma colère, il se décida enfin à partir : il n'était que temps. Les voyages du marquis avaient éveillé son attention, peut-être même excité les soupçons jaloux d'Andréa; il l'avait suivi pas à pas; il s'était faufilé chez moi derrière lui, il avait ouvert les yeux, tendu l'oreille. A la vérité, le butin qu'il rapportait de son expédition était assez maigre; mais il avait de l'astuce; il était impossible qu'il n'eût pas surpris quelques paroles compromettantes,

qu'il n'eût pas cherché à deviner le sens des allées et des venues qu'il avait certainement surprises. J'essayai bien de me rassurer en me disant que, s'il eût eu quelque intelligence de la situation, il n'eût pas partagé, coi, la captivité que j'avais imposée au marquis, qu'il m'eût suivi jusque chez Mlle de Meauchamp; mais il n'en avait pas moins le pied sur la bonne piste. Les découvertes qu'il pouvait faire n'avaient heureusement rien de bien redoutable pour nous; sauf les incidens imprévus, il risquait fort de ne pas trouver au gîte le scandale qu'il flairait et de faire buisson creux; son apparition inattendue était pourtant un présage certain de contrariétés et de difficultés nouvelles.

VIII.

Cinq ou six semaines se passèrent sans amener d'événemens. Le marquis ne me fit qu'une seule visite, courte et gênée. Il me laissa voir très maladroitement l'espoir qui l'avait amené, il s'attendait à ce que je lui proposasse de nouveau de conduire Roland près de Mlle de Meauchamp. Mais j'étais bien décidé à ne plus faire de semblables imprudences et je refusai net d'entendre ses insinuations : cela parut le vexer. Je l'avertis de la surveillance dont il était l'objet. Il se montra plus étonné encore que contrarié : — Au fait, il m'a bien semblé, tantôt encore, que j'étais suivi. Quel intérêt pourrait avoir le docteur Fadeux à exercer cet espionnage? Il n'est pas mon ennemi.

— Il l'est.

— Pour quel motif le serait-il?

— Parce qu'il vous avait condamné et parce que vous vivez.

— Oh! bien malgré moi.

— N'importe. Peut-être n'est-il du reste que l'agent complaisant de la marquise.

Il soupira : — Elle s'imagine sans doute que je rencontre ici Mlle de Meauchamp.

Je fus frappé par le ton singulier sur lequel cette phrase fut dite; elle semblait sous la forme d'une ironie plaintive, cacher une sorte d'interrogation, voire une prière. Après cela, je me trompais peut-être. J'y aurais donné moins d'attention si le lendemain même, je n'avais vu arriver, à ma grande surprise, Mlle de Meauchamp. Il faut croire que j'eus l'air très effaré, car elle sourit : — Qu'avez-vous donc? Vous paraissez tout effrayé. Pourquoi? Une vieille fille, — elle appuya sur le mot, — peut bien, sans inconvenance, se rendre chez son médecin, surtout quand celui-ci l'abandonne.

Comme je ne me remettais pas sur-le-champ, elle me demanda avec inquiétude : — Vous n'attendez pas le marquis ?

— Nullement; il est venu hier.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas ramené Roland? Vous m'eussiez fait un si grand plaisir!

— Parce que la folie que j'ai faite en vous le conduisant ne peut être recommencée...

Je ne crus pas devoir lui dire que nous étions l'objet d'un espionnage attentif. Elle n'insista pas: — Je suis plus triste que je ne l'ai jamais été, me dit-elle; j'ai reçu hier une visite bien inattendue, qui a réveillé mes plus cruels souvenirs.

— Le docteur Fadeux?

— Vous le savez?

— Non, je devine...

— Le docteur Fadeux en personne. Il a rencontré un de mes vieux serviteurs. Il s'est enquis de mon adresse; il est accouru. Ne s'imaginait-il pas que le marquis venait me voir? Il prétendait me le faire avouer...

— Le sacripant!

— Pourquoi vous fâcher? C'est un demi-paysan. Il ne sait rien du monde. Il n'y mettait certainement pas de malice... Et puis il a pour le marquis une si vive affection! Il m'a si longuement parlé de lui; il l'a plaint avec tant de sincérité...

Fallait-il lui révéler la vérité, l'initier à la honteuse intrigue qui se jouait autour de nous? Je n'osai pas. Elle ne remarqua pas mon agitation: — Il m'a connue enfant; il me porte, je crois, de l'intérêt. Il vient souvent à Paris maintenant: il m'a demandé la permission de me faire de fréquentes visites, de s'employer à combattre ma tristesse...

Je voyais bien qu'elle avait été touchée de sa compassion, qu'il avait su la conquérir. Son jeu était heureusement fort clair: j'avais la certitude de pouvoir le déjouer. Le mieux était évidemment de ne pas troubler la confiance de Mlle de Meauchamp et de veiller attentivement à ce qu'aucune imprudence ne fût commise. Elle voulut voir mon musée égyptien, l'amusement de tous mes visiteurs: il avait pour elle un double attrait. Elle m'interrogea sur l'emploi des heures qu'y avait passées le marquis; je dus signaler les objets qu'il avait remarqués, lui mettre en main ceux qu'il avait maniés. Cet enfantillage me charmait et m'irritait en même temps; il révélait un amour ardent, charmant d'ingénuité et de franchise, mais trop ardent peut-être pour pouvoir toujours se contenir. Il ne faut pas jouer, dit-on, avec le feu; je me demandais si je n'avais pas été bien imprudent en encourageant ce demi-rapprochement dont je n'avais vu d'abord que les consolations, mais dont je commençais à apercevoir les dangers, — et si, dans l'intérêt de tous, il ne fallait pas y mettre une fin, fût-ce au prix d'un déchirement.

J'eus le loisir, pendant les jours qui suivirent la visite de Mlle de Meauchamp, d'examiner froidement la situation et de préparer mes batteries : c'était à la droite raison du marquis, à sa délicatesse de gentilhomme que je m'étais décidé à faire appel. J'étais préparé quand il reparut. J'éloignai Roland, qui s'en alla chercher un amusement dans je ne sais quel coin de mon étroit appartement, et j'abordai bravement mon sujet. Je finissais à peine l'exorde que je fus interrompu : c'était l'heure fixée pour mes consultations : une dame se présentait ; je ne pouvais me soustraire à mon office ; je passai dans mon cabinet.

La tête de la Gorgone, m'apparaissant tout à coup, m'eût, je crois, moins effrayé que ne fit le visage doux et pâle de Mlle de Meauchamp. — Me voici, dit-elle simplement... Pourquoi me regardez-vous ainsi ? Je vous fais donc peur?

— La surprise...

— La surprise? Que dites-vous? Le docteur Fadeux est venu tantôt m'avertir que vous désiriez me voir, que vous m'attendiez ; je suis accourue... Roland est ici, n'est-ce pas? N'osant plus me l'amener, vous avez voulu que je pusse le voir et l'embrasser chez vous?.. Oh ! j'ai deviné tout de suite.

J'écoutais, consterné : — C'est le docteur Fadeux?..

— Sans doute... Il est venu chez moi, il y a une demi-heure ; il sortait d'ici ; il m'a accompagnée en voiture jusqu'à votre porte...

— Il vous a menti. Il n'est point venu ; je ne vous ai pas fait demander de venir... Un piège vous est tendu.

— Que dites-vous?

— Le marquis est ici.

Elle étouffa un cri de joie. — Je vais le voir, lui parler !

— Vous allez au contraire quitter à la minute même cette maison. N'entendez-vous pas qu'on veut dans je ne sais quel dessein infâme vous y surprendre en même temps que lui?

— Quoi ! vous pensez?

— Hélas ! je n'en suis que trop sûr. C'est ma faute, j'aurais dû vous prévenir, vous mettre en garde... Pour Dieu, partez !

Elle fit quelques pas : — Partir quand il est là, sans l'apercevoir, sans entendre le son de sa voix ! Cachée dans ce salon, je pourrais...

— Au nom de votre honneur !

— Eh ! n'est-il pas au-dessus des méchancetés et des pièges?

Elle parut réfléchir, pâlit, se mit à trembler : — Non, c'est impossible, je le sens... Ce serait trop cruel pour tous deux ; mes forces me trahiraient... Je pars.

Je la soutins : elle était près de s'évanouir dans mes bras. Ce

n'était pas le moment de s'apitoyer; il fallait avant tout sortir. Je n'avais point d'escalier de service à ma disposition. L'appartement que j'occupais à cette époque réunissait un certain nombre de pièces groupées autour d'une petite rotonde qui servait d'antichambre; bon gré mal gré, nous devions bien passer par là. A l'instant même où j'ouvrais la porte du palier et où je m'apprêtais à prononcer le : « Sauvé! » classique, je me trouvai vis-à-vis d'une femme qui tenait la main sur le bouton du timbre : — Andréa!

— Oui, c'est moi!

Elle releva de la main la voilette noire qui lui cachait les traits, et l'œil en feu, la bouche contractée par la colère, elle s'avança.

— Ah! je suis arrivée à temps, paraît-il. Quelques minutes de plus, et je trouvais le nid vide.

Droite, immobile sous le regard d'Andréa, qui la soufflétait, blanche comme le marbre, Mlle de Meauchamp semblait ne rien voir, ne rien entendre. Je me tournai vers elle :

— Mademoiselle, lui dis-je, veuillez prendre mon bras...

Je fis mine d'écarter Andréa, mais elle nous barra résolûment le chemin. — Vous ne passerez pas; je veux qu'elle reste; je veux qu'elle m'écoute, en face de mon mari, de son amant.

— Andréa! je ne puis...

— Le marquis est ici.

J'hésitais à répondre :

— Il est ici, répéta-t-elle. On l'a vu entrer. Il se cache...

— Andréa, ce que vous faites est odieux. On a méchamment égaré votre esprit. Laissez, je vous prie, passer cette jeune fille qui ne mérite ni vos injures, ni vos infâmes soupçons, qui a droit à votre respect comme au mien. Dans quelques instans, je serai à vous; tout vous sera expliqué.

Attiré sans doute par le bruit des voix, Roland, qui musait aux environs, s'était glissé entre nous, à pas de loups et écoutait avec une attention inquiète. Il s'approcha de sa mère; toute à sa rage, elle le repoussa rudement. Alors, effrayé, les larmes aux yeux, il vint chercher un refuge de notre côté. Il examina pendant quelques secondes Mlle de Meauchamp, la reconnut et, rassuré, lui tendit les bras en se jetant dans les longs plis de sa robe. Cette caresse inattendue la fit tresssaillir; éperdue elle-même, elle le saisit convulsivement et l'embrassa en sanglotant.

— Mon fils aussi! fit Andréa avec un cri furieux.

Elle s'élança pour le reprendre; je parvins à la retenir. Ivre de colère, le geste menaçant, elle lança à sa rivale une apostrophe infâme. C'en était trop. Je m'avançais, décidé à la faire taire par la force, quand je la vis tout à coup plier sous l'étreinte d'une main

qui venait de s'abattre sur son épaule. Le marquis était debout derrière elle, livide, terrible : — Vous allez vous mettre à genoux et solliciter le pardon de celle que vous venez d'insulter.

Andréa tourna la tête vers lui. — Vous voulez que ce soit moi qui demande pardon à votre maîtresse ?

— Mlle de Meauchamp n'est pas ma maîtresse, et je vous défends de prononcer encore ce mot.

Elle eut un ricanement insolent.

— A genoux! répéta-t-il.

Sa main pesait lourdement; les doigts crispés serraient les chairs. Elle fit un vain effort pour se dégager : son impuissance augmenta sa fureur. J'enlevai Roland, qui tremblait, ne comprenant rien.

— Éloignez-le, murmura Mlle de Meauchamp... C'est sa mère... Pauvre enfant!

Elle tendit les mains jointes vers le marquis, demandant grâce pour celle qui l'outrageait.

— A genoux! dit-il une troisième fois.

Andréa chancela : — C'est lâche!

Lentement, il ouvrit la main qui la serrait comme serre un étau. Elle s'écarta, meurtrie, farouche, à demi domptée par sa vigueur. Sans la regarder, il s'adressa à moi : — Mlle de Meauchamp peut se retirer librement. Veuillez l'emmener et solliciter d'elle, en mon nom, le pardon de l'injure que vient de lui faire la marquise d'Essigny.

Mlle de Meauchamp ne bougeait pas. Je surpris sur ses lèvres un faible : — Gaston! — Ce fut tout. Ils échangèrent un long regard douloureux. Il s'inclina respectueusement. Elle prit mon bras, et nous sortîmes.

Ah! par exemple, quand nous fûmes seuls, sa fierté et son courage s'évanouirent; elle fondit en larmes. Je crus apercevoir, en la conduisant à sa voiture, Fadeux et Belloni, qui se promenaient sur le trottoir, s'arrêtaient et se jetaient sous une porte cochère, pour nous regarder sans être remarqués. L'état où je la voyais me donnait d'assez vives inquiétudes, et ce détail ne retint pas longtemps mon attention. Je pris le parti de l'accompagner jusque chez elle. N'y eût-il pas eu nécessité, encore l'aurais-je fait pour n'être point forcé de remonter sur-le-champ et de prendre ma part des explications.

J'ai toujours détesté les émotions vives : je venais d'être soumis à une rude épreuve; aussi est-ce en tremblant que je fis ma rentrée. Dieu soit loué! tout était fini. Mon appartement, silencieux et vide, avait repris sa tranquillité. Je sus, par la narration que me fit mon valet de chambre, que, sitôt après ma sortie, le mar-

quis était parti, emmenant Roland, que la marquise l'avait suivi à une courte distance.

J'attendis, fort inquiet, les nouvelles qui ne pouvaient manquer de m'arriver, n'osant écrire, ni donner signe de vie. Bien que savamment excitée par des amis qui avaient pris à tâche de provoquer la catastrophe promise à leur rancune ou à leurs calculs intéressés, Andréa avait, à coup sûr, obéi uniquement à la colère, à ses instincts qui la poussaient aux scènes tapageuses et tenaient sans cesse en éveil dans son esprit des soupçons salissans, à la haine dont elle devait fatalement poursuivre la pureté et la noblesse qui avaient conservé à sa rivale dans le cœur du marquis un amour où il y avait pour elle un reproche sanglant; elle croyait sincèrement les avoir prises en faute; elle les avait insultées, humiliées; elle s'était vengée à sa manière; cette vengeance hardie, brutale, devait lui donner une satisfaction suffisante. Mais le marquis était-il homme à se contenter de la punition qu'il lui avait infligée? Je le savais trop soucieux de la dignité de son nom pour supposer qu'il songeât à demander la tranquillité à une séparation qui, même consentie librement et exempte du scandale d'un procès, était destinée d'avance à faire grand bruit dans le monde. D'un autre côté, la vie commune et résignée semblait bien difficile, du moins pour quelque temps.

Au moment où je commençais à m'inquiéter de son silence, je reçus une lettre qu'il m'envoyait de Bayonne; j'appris ainsi qu'il avait pris le parti le plus sage, qu'il avait commencé avec Roland un voyage dans le Midi qui devait durer quelques mois, laissant au temps et à l'absence le soin de poser un baume sur les blessures saignantes. « J'ai couru d'une traite jusqu'à la frontière, me disait-il, pour n'avoir pas la tentation de revenir sur mes pas, d'aller là où mon cœur m'appelle et me retiendrait. Nous n'avons été que trop imprudens! Blanche me pardonnera-t-elle jamais? C'est mon imprudence, c'est ma faiblesse qui, en me ramenant sans cesse à Paris, ont provoqué cette terrible scène... Je suis bien à plaindre. Mais, pour elle aussi, il vaut mieux que je m'éloigne. »

IX.

Le soir même du jour où cette lettre m'était parvenue, fidèle à mes habitudes, neuf heures sonnant, je fis mon entrée au théâtre. Belloni, dont le nom figurait sur l'affiche, était remplacé par un ténor de passage. On me dit qu'il avait fallu pourvoir au pied levé à son remplacement, qu'il avait brusquement quitté la troupe. J'avais en ce moment l'esprit ouvert aux inquiétudes; je montai sur la scène pendant le premier entr'acte qui se présenta : en quelques minutes,

je fus au courant. Belloni était venu dans l'après-midi, à l'heure de la répétition, radieux, éclatant d'orgueil; il avait annoncé à ses camarades stupéfaits qu'il venait à son tour de résilier son engagement et de jeter sur la table du directeur le montant de son dédit, qu'il allait faire une campagne à l'étranger et gagner sûrement une fortune colossale; tout cela avait été débité avec un ton de mystère heureux, bien fait pour piquer la curiosité. Il s'était mis sur-le-champ à enlever ses costumes; cette hâte avait paru singulière. Était-ce donc une fuite? Où allait-il? Il avait refusé de s'expliquer : — Bah! vous saurez tout avant peu, car l'affaire fera du vacarme!

Le même soupçon s'était immédiatement logé dans toutes les têtes; le même nom était venu sur toutes les lèvres : — Andréa!

Belloni était, au su des derniers employés du théâtre, tout à fait incapable de faire seul une campagne, surtout d'amasser une fortune. Avait-il déterminé Andréa à le suivre, à jeter aux orties sa couronne de marquise pour reprendre de sa main le diadème des reines d'opéra? On ne se pique guère de délicatesse dans les coulisses; on l'avait accablé de questions pressantes, précises; il s'était contenté de faire des réponses obscures, gênées, qui avaient évidemment la prétention d'être discrètes, mais qui par cela même, en disaient fort long. Chacun y avait vu la confirmation des soupçons éveillés. Belloni n'était pas aimé : son bonheur ne laissait pas que de faire des envieux. Tout ce petit monde s'étonnait de la faiblesse d'Andréa, qui, disait-on, aurait pu faire un autre choix. Au fond, on était enchanté de la voir déchoir des grandeurs où elle s'était élevée et reprendre place dans les rangs. La Lina m'interpella : — Que vous avais-je prédit?

Elle se pressait bien de triompher : en somme, rien n'était sûr. Cette nouvelle n'était encore fondée que sur des suppositions, trop facilement adoptées peut-être par une crédulité malveillante. Il n'est pas besoin de dire que je ne fus pas celui qu'elle agita le moins : elle ne me surprenait pas trop, à la vérité, bien que je voulusse douter jusqu'à l'évidence; j'avais quelquefois entrevu ce dénoûment; mais je n'avais jamais cessé de croire que l'intelligence d'Andréa l'arrêterait, fût-ce à la dernière minute, sur le bord de l'abîme. Probablement elle hésitait; probablement les demi-confidences de Belloni avaient pour but, en provoquant le bruit, de presser les événemens, de vaincre ses indécisions, de lui couper la retraite. Je pouvais supposer que j'avais gardé sur son esprit un peu de l'influence et de l'autorité qu'elle m'accordait autrefois; le

lendemain matin, avant que le soleil fût levé, je pris un train pour Hantières.

Le château semblait abandonné, et j'eus peur d'abord d'être arrivé trop tard. Aucun domestique ne répondit à l'appel de la sonnette. Je fis le tour des bâtimens; je trouvai par derrière une porte de service entr'ouverte; j'entrai résolûment. J'avais gardé un souvenir assez exact des lieux pour me guider facilement. Je me dirigeai vers l'aile qu'habitait Andréa. En approchant, j'entendis de joyeuses roulades, des éclats de rire... Elle riait!

Je m'arrêtai sur le seuil d'une chambre où, aidée par une servante, elle entassait précipitamment dans de hautes malles ses robes, ses bijoux, sans ordre, avec une impatience fébrile : les costumes de théâtre, prêts à être emballés, attendaient leur tour, entassés pêle-mêle sur les meubles et sur les tapis. Elle m'aperçut, poussa un cri d'effroi.

— Andréa, il faut que je vous parle sur-le-champ.

— Venez, me dit-elle en soulevant la portière de son boudoir.

Quand nous fûmes en tête-à-tête, elle se plaça devant moi, dans une attitude de défi : — Que venez-vous faire ici?

— Vous vous apprêtez à quitter votre mari, votre enfant; vous voulez fuir avec Belloni, reprendre à l'étranger la vie théâtrale?

Elle ne sourcilla pas : — C'est vrai... Qui vous a révélé nos projets?

— Hier, au théâtre, fier de son triomphe, Belloni a tout laissé entendre.

— L'imprudent!

— L'habile homme! Il veut, en criant sa bonne fortune sur les toits, en la faisant imprimer aujourd'hui dans les journaux, vous mettre dans l'impossibilité de lui échapper.

— Vous avez sans doute averti mon mari?

— Je ne l'ai pas averti parce que j'ai cru qu'il suffirait pour vous ouvrir les yeux que je vinsse vous faire entendre la voix d'un ami.

— Étrange ami, qui sert les amours de mon mari et l'aide à me tromper!

— Ce que vous dites là, Andréa, est faux.

— Vous allez aussi me jurer que cette ingénue n'est pas la maîtresse de mon mari?

— Vous ne pouvez comprendre...

Je m'attendais à la voir s'emporter; elle se contint. — Soit, je ne puis pas comprendre: je ne suis pas une femme du monde, moi... Eh bien! n'en parlons plus alors. Je suppose que vous avez autre chose à me dire.

— Vous souvient-il, Andréa, que le jour même où se fit votre

mariage, dans la loge où vous vous habilliez, je vous demandai si Belloni était votre amant?

— Il ne l'était pas.

— Il l'est à l'heure actuelle?

— Il l'est.

J'avais cru l'embarrasser : c'était elle qui mettait en déroute, par sa rude franchise, les argumens que j'avais préparés.

— Si votre cœur peut s'accommoder aujourd'hui d'un amour qu'il trouvait jadis indigne de lui, c'est que cet amour s'est embelli à vos yeux du souvenir d'une vie et d'un art dont vous avez le regret. Ce que vous aimez en cet homme, c'est le passé, qu'il vous représente.

— Vous avez peut-être raison... Et quand cela serait vrai?

— Il ne vous aime pas, lui.

— Qu'en savez-vous?

— L'amour qu'il feint cache un odieux calcul. Sa carrière est terminée ; il veut faire de vous son gagne-pain... Ah ! il est intelligent et adroit. Il a deviné que dans la vie nouvelle où vous entriez, la nostalgie des coulisses vous ressaisirait un jour ; il a tendu ses filets autour de vous ; il vous tient. Il vous a amenée où il voulait ; vous allez associer à son insuffisance votre talent, votre réputation : il va battre monnaie sur vos succès, sur le scandale, qu'il s'efforce de faire bruyant, complet, irréparable, qui vous livre à lui pieds et poings liés.

— D'où vous vient cette idée?

— Elle me vient de tout ce que j'ai vu, de tout ce que j'ai entendu. Belloni ne s'est pas donné la peine de cacher son jeu. Au théâtre, ce n'est un mystère pour personne.

— Ah !.. Ainsi vous croyez qu'on m'y désapprouvera?

— On vous y plaindra. Vous faisiez envie ; vous ne ferez plus que pitié.

— Qu'importe? Il est trop tard.

— Réfléchissez.

— Eh ! n'ai-je pas eu, dans ma solitude, le temps de réfléchir? Ce que je fais, je le fais librement, de toute ma volonté. Ce n'est pas un coup de tête, c'est une résolution longuement mûrie. Je ne puis supporter plus longtemps l'existence qui m'est faite ici.

— Avez-vous songé à celle que vous vous préparez, liée à ce Belloni par une chaîne honteuse?

— Il me comprend au moins, il parle ma langue, il vit la même vie que moi. S'il feint l'amour, comme vous le dites, tant pis ! Qu'ai-je besoin d'être aimée? Avec lui, je retrouverai mon existence libre et gaie, tout ce que j'aime... Je ne l'ai point choisi, hélas ! je n'avais pas le choix. Il s'est trouvé à mes côtés ; il a été seul à me soutenir, à me consoler ; il me sauve.

— Il vous perd.

— Oui, aux yeux du monde... Eh! qu'ai-je de commun avec le monde?

— Le nom que vous portez lui appartient. Songez que votre mari vous l'a donné sans tache.

— Dites que je le lui ai pris... Je le lui rends et redeviens Andréa comme devant.

— Il ne dépend pas de vous seule de rompre le nœud que la loi a noué.

— Le marquis demandera la séparation, s'il le veut.

— Cesserez-vous d'être sa femme? Demain les petits journaux livreront les détails de votre fuite en pâture à la curiosité du public... Qui sait s'ils ne l'annoncent déjà pas ce matin? Belloni est pressé. Il lui faut sa réclame et sa garantie.

Je m'irritais; elle au contraire s'armait peu à peu d'une froideur moqueuse, raisonneuse. — Et que croyez-vous donc que pensera le public, quand il me verra rendue à ses plaisirs? Il applaudira des deux mains. Est-ce que nous ne lui appartenons pas, nous, femmes de théâtre? Ne se croit-il pas volé quand le mariage nous enlève à lui? Ne fête-t-il pas notre retour comme celui de l'enfant prodigue? N'y voit-il pas une restitution due et toujours espérée... Combien de gens vont déclarer demain que c'était à prévoir, que cela devait finir ainsi?.. Oui, c'était à prévoir... Est-ce qu'on nous épouse, nous?

— C'est vous qui parlez ainsi, Andréa? Avez-vous donc oublié comment ce mariage s'est fait? Avez-vous donc oublié que le marquis s'est trouvé marié malgré lui, que vous m'avez supplié de le faire vivre?..

— Vous auriez dû refuser et le laisser mourir : vous avez fait notre malheur à tous.

Je restai abasourdi, je l'avoue, la bouche béante, Andréa était bien certainement la seule personne de qui je n'attendais pas un semblable reproche. Elle tressauta en entendant la pendule sonner l'heure. — Le temps me presse; nous discutons fort inutilement; je vous en ai dit assez, je crois, pour vous prouver que mon parti est pris et que rien ne le modifiera.

— Vous abandonnez alors votre fils?

— Roland ne sera pas abandonné, puisqu'il reste près de son père, à qui vous me donniez vous-même autrefois le conseil de le céder?

— Et s'il demande plus tard qu'on lui explique votre disparition?

— On lui dira que sa mère était une femme dont il ne faut point parler... S'apercevra-t-il seulement de mon absence? L'autre viendra ici me remplacer; on a appris à Roland à mieux l'aimer que moi.

— L'autre? Mlle de Meauchamp?

— Sans doute!.. Ah! mon départ va les rendre bien heureux! Ils pourront s'aimer librement, sans crainte d'être encore dérangés. Elle pourra faire régner ici toutes les vertus dont je suis incapable.

— Andréa!.. Andréa!..

Je sentais une rage folle me monter à la tête : j'avais envie de la battre. Loin de l'effrayer, mon exaspération paraissait au contraire l'amuser. Elle vit mon mouvement et y répondit par un éclat de rire. Elle comprit pourtant que le moment était venu de mettre une fin à cette scène : elle me tendit la main. — Adieu... Ou plutôt au revoir. Vous ne me garderez pas rancune, n'est-ce pas?

— Adieu!.. Car, ou je me trompe fort, ou nous ne devons plus nous rencontrer.

— Je ne pars pas pour un exil. Il faut bien que je commence par disparaître. Mais, ma campagne à l'étranger finie, je compte bien rentrer à Paris... Vous n'aurez pas le courage de me tenir rigueur; vous viendrez m'applaudir, j'en suis bien sûr.

Depuis quelques instans, une effrayante pâleur envahissait son visage, qui se contractait douloureusement. Elle porta la main au cœur, puis au front; elle vacilla : je la soutins : — Ce n'est rien, me dit-elle, mon malaise se dissipe déjà. J'ai eu ainsi ces derniers jours de nombreux étourdissemens accompagnés d'une angoisse affreuse. J'ai les nerfs horriblement tendus... Oh! je n'ai pas peur... Rassurez-vous; je n'ai point envie de mourir. En ce moment, ce serait trop bête! Cela ferait trop de plaisir à Mlle de Meauchamp et à mon mari!

Je ne pus retenir une exclamation.

— Adieu! me dit-elle.

— Adieu!

Je sortis, plus ému que je ne voulais le montrer, ni même me l'avouer, furieux. Il n'y avait plus rien à tenter : il fallait laisser la destinée s'accomplir. Du perron, j'aperçus l'éternel cabriolet du docteur Fadeux s'engageant dans l'avenue; sans doute l'abominable homme venait aider Andréa dans sa fuite, assister en triomphateur à la catastrophe... J'ai une nature essentiellement pacifique; mais, pour la première fois, je sentis dans le creux de la main de belliqueuses démangeaisons. Par malheur, ou par bonheur, il m'aperçut, fit faire volte-face à sa jument, la fouetta vigoureusement et disparut.

Je le laissai courir et j'allai reprendre le train, me demandant s'il fallait envoyer un avertissement au marquis. Où le rejoindre? Il ne m'avait pas indiqué d'itinéraire. Il était en tous cas trop tard pour que son retour pût rien empêcher. D'un autre côté, il était

dangereux d'abandonner au hasard le soin de lui apprendre la fatale nouvelle. Dieu sait quelles funestes résolutions pouvait lui dicter la colère! La fatigue de la route que j'eus à faire à pied et d'un long trajet en chemin de fer, calma un peu mon agitation. Je n'en rentrai pas moins chez moi fort troublé, fort perplexe. Je n'étais pas au bout de mes peines. Mlle de Meauchamp m'attendait, — depuis de longues heures, me dit-on. Elle avait les traits renversés, la voix tremblante. En m'apercevant, elle m'interpella :

— Vous êtes allé là-bas? c'est bien d'elle qu'il s'agit?

Pour m'expliquer ses questions, elle me présenta un journal plié, froissé, cent fois lu et relu : — Voyez...

Je n'avais décidément pas calomnié le Belloni en lui prêtant, un peu témérairement, l'intention de faire constater son bonheur par les journaux. Après cela, un chroniqueur, cherchant pâture, avait pu ramasser l'histoire dans les coulisses. Toujours est-il qu'elle était racontée, discrètement du reste : le nom d'Andréa n'était pas cité; mais les circonstances singulières qui avaient accompagné son mariage et sa retraite étaient rappelées avec une précision qui, pour un grand nombre de lecteurs, rendait cette discrétion tout à fait vaine. Ce journal était bien informé, mieux que je ne l'étais moi-même; il savait que c'était un théâtre italien qui allait donner asile à la fugitive, qu'elle serait engagée ensuite en Russie.

Mlle de Meauchamp attendait avec impatience que j'eusse fini de lire. — Je veux tout savoir...

— Que vous dirai-je que ce journal ne vous ait appris? Andréa a quitté Hantières à cette heure pour aller rejoindre son amant.

— Enfin!

Cette exclamation me surprit et me fit remarquer la joie qui éclatait sur son visage. Elle s'aperçut en même temps de mon abattement :

— Vous paraissez consterné!

— Vous paraissez joyeuse!

— Comment ne le serais-je pas?

— Qu'attendez-vous donc de ce désastre?

— Ce que j'en attends? Mais c'est bien simple, le marquis va demander la séparation et l'obtiendra.

— Et n'en restera pas moins marié.

Elle baissa la tête. La douloureuse contraction de ses traits me dévoila avec une muette éloquence les illusions du rêve dont elle s'était bercée, la déception cruelle du brusque réveil qui venait de la surprendre en plein songe : — Vous avez raison, fit-elle d'une voix étouffée par les larmes, cette nouvelle m'a bouleversée au point de me faire perdre la raison. Je me suis dit qu'il allait être libre. Je n'ai point vu la triste réalité.

— Hélas, je crains bien que ce terrible événement n'augmente encore son malheur, que la tache faite à son nom ne fasse déborder la coupe d'amertume.

— Ce nom, il le porte assez dignement pour que des éclaboussures venues d'aussi bas ne puissent l'atteindre.

— Il voudra sans doute punir; c'est son droit.

— Les poursuivre, les tuer peut-être !..

Elle était tombée, affaisée sur un canapé, la tête dans les mains

— Non, il ne fera pas cela, reprit-elle après un long silence ; il a l'esprit trop élevé pour croire que le sang puisse laver...

— La colère est une conseillère qui ne se paye pas de raisonnemens.

— La tendresse qu'il a pour son fils l'éclairera, il ne voudra pas ajouter une tache à une autre tache. Il n'aime pas cette femme, son départ est une délivrance. Oui, une délivrance!

— Mais encore une fois, la loi...

— Eh! qu'importe que le mariage légal subsiste, si la chaîne odieuse est brisée de fait? Ce qu'il fera? Je le sais, je le sens... Il se souviendra que je suis ici, que j'avais promis jadis d'être pour Roland une seconde mère, que nous avons une mission à remplir ensemble, que nous pouvons dorénavant nous voir librement, intimement...

— Y pensez-vous? C'est impossible.

— Pourquoi?

— Parce que... Parce que c'est impossible enfin, parce que cette intimité ferait naître des soupçons...

Elle secoua tranquillement la tête :

— Faut-il, par crainte des médisances, reculer devant un devoir?

— Quel devoir ? je ne vous comprends plus.

— Le devoir de ceux qui ont le pouvoir de consoler... Quoi! j'irais, pour observer une loi de convenance banale, me retirer de lui à l'heure où il souffre, quand seule, je puis lui rendre le courage, la force, la tranquillité !

Elle parlait avec une exaltation qui ne permettait plus de discussion sérieuse. Je pris pour la calmer un moyen assez peu galant mais autorisé par la situation. Je lui saisis le poignet, lui tâtai le pouls et dis doctoralement : — Vous avez la fièvre. Il faut rentrer chez vous, prendre du repos, tâcher de vous calmer.

— Ai-je donc dit des folies?

— Vous avez la fièvre...

Elle ne voulait pas en convenir; je la poussai doucement vers la porte; nous avions l'air de jouer la grande scène du *Barbier de Séville*; malheureusement elle était moins facile à convaincre que

Basile, toujours prêt à se rendre aux raisons sonnantes. Je finis par l'emporter, moyennant la promesse que je fis d'aller dès le lendemain reprendre la suite de l'entretien.

Incapable d'un travail attentif, brisé par les émotions de cette folle journée, je sortis, espérant trouver une distraction dans le bruit, dans le mouvement. Le dîner du cercle me sembla détestable. Le théâtre donnait la reprise d'un opéra oublié : je trouvai les acteurs mauvais, la musique ennuyeuse. Au lieu de monter sur la scène pendant l'entr'acte, comme j'en avais l'habitude, je gagnai par la porte de service les trottoirs déserts qui bordent le monument des deux côtés. J'avais besoin de solitude et de silence; j'étais assiégé par une armée d'idées biscornues qui se pressaient dans ma pauvre tête et y faisaient un affreux tohu-bohu; ma pensée voyageait tantôt en Espagne avec le marquis, tantôt sur la route de l'Italie, avec Andréa et son amant, pour revenir incessamment au modeste pavillon du faubourg Saint-Germain qui abritait les douleurs et les illusions de Mlle de Meauchamp; j'avais la fièvre aussi, et je m'étonne que les passans ne m'aient pas répété en chœur le : « Allez-vous coucher ! » de le comédie...

Ils étaient rares heureusement : un d'eux me causa une frayeur énorme : sa tournure présentait avec celle de Thénard une ressemblance frappante; je le pris de loin pour l'irascible baron; je m'imaginai qu'il venait me demander compte de ma conduite. Je ne sais pourquoi Thénard m'avait toujours fait l'effet d'un justicier. Je tremblais devant le gendarme : je me sentais donc coupable...

Au fait, si Thénard, m'apparaissant comme Dieu apparut à Caïn pour lui demander ce qu'il avait fait de son frère, était venu me dire de sa grosse voix sévère : — Qu'avez-vous fait de ceux que j'aime? — qu'aurais-je répondu ? Qu'il ne me les avait pas donnés à garder ? Triste excuse : je m'étais imprudemment mêlé de faire leur bonheur sans qu'on m'en priât. Ah! j'avais bien réussi! Hélas! je voyais à cette heure, mais trop tard, le méchant rôle que j'avais joué, conseillé par une sotte sentimentalité, par le désir d'adoucir des souffrances qui m'inspiraient une profonde pitié et dont je me croyais un peu l'auteur... Je n'avais fait que les aviver : le drame où sombraient en même temps les espoirs d'Andréa, l'honneur du marquis, le repos et la dignité de Mlle de Meauchamp, menacés par la surexcitation qui la poussait au dévoûment irréfléchi, aveugle, — ce drame c'était mon œuvre...

J'entendis la sonnette qui appelait les musiciens pour le dernier acte. Je me promenais en tête-à-tête avec mes rêveries depuis cinq grands quarts d'heure. Je fis un effort pour chasser le cauchemar qui m'obsédait. Je rentrai et repris ma place. Je n'étais pas assis depuis une minute que l'huissier me remit un pli. — C'est une dépêche

que votre domestique a reçue tantôt chez vous et qu'il a apportée ici. On vous a cherché dans tout le théâtre pour vous la remettre : on ne vous a pas trouvé.

Je l'ouvris avec anxiété : j'avais le pressentiment de malheurs prochains. Elle était d'Andréa, qui, subitement atteinte d'un mal inconnu qui l'effrayait, se croyant en péril, me suppliait d'oublier nos querelles, d'accourir la sauver...

Andréa sans doute s'exagérait le danger; je n'avais rien vu de dangereux dans la petite crise purement nerveuse dont j'avais été le témoin, mais qui pouvait néanmoins être l'avant-coureur de quelque maladie sérieuse. Quoi qu'il en fût, je pouvais difficilement refuser de répondre à l'appel qui m'était adressé. Un temps précieux avait déjà été perdu : la dépêche avait dû faire plusieurs voyages pour me trouver, sans compter une longue attente dans les mains de l'huissier; — en somme, un retard de trois heures au moins. Je n'avais plus à ma disposition que le dernier train; encore devais-je me presser. Le docteur Fadeux était probablement là; lui laisser la nuit entière, c'eût été un crime : il était homme à rendre mortelle en quelques heures de soins la plus bénigne indisposition.

Et cependant, au lieu de me lever, de courir, je demeurai immobile sur mon fauteuil, inerte. Une voix mystérieuse venait de murmurer à mon oreille quelques mots effrayans : — Si Andréa mourait cette nuit, ce serait la délivrance pour le marquis, le salut pour Mlle de Meauchamp...

J'eus peur. Pour me donner du courage, je me répondis : — Pourquoi mourrait-elle? Il n'y a pas de danger.

Et la voix reprit : — Si la maladie n'en apporte pas, la présence du docteur Fadeux en apportera... Laisse-le exécuter les décrets de la Providence. Il dépend de toi de rendre le bonheur à ceux qui sont malheureux par ta faute...

Un inexplicable engourdissement paralysait ma volonté et mes mouvemens : — Je partirai sitôt le trio fini, fis-je lâchement.

Le trio s'acheva; je ne bougeai pas. Je tenais les yeux fixés, sans voir, sur la scène, qui se remplissait d'une foule joyeuse, bariolée, scintillante; j'écoutais sans entendre : les chœurs et les instrumens me paraissaient se confondre en un bourdonnement fantastique qui couvrait par momens ou accompagnait en sourdine la chanson monotone de la voix qui, suivant les inflexions du rythme musical, tantôt grave, tantôt rieuse, suppliant ou commandant, ne cessait de me répéter les deux mêmes mots : — N'y vas pas! n'y vas pas!

Le bruit des applaudissemens qui saluaient la chute du rideau, l'agitation de la sortie m'arrachèrent à ma torpeur et à mon angoisse : une sueur froide m'inondait les tempes. Je fendis préci-

pitamment la foule; je sautai dans un fiacre et commandai au cocher de brûler le pavé.

Repentir inutile! Quand nous arrivâmes à la gare, déjà noire et à demi endormie, le dernier train était depuis longtemps parti. Il me fallut attendre que la nuit s'achevât...

X.

Je ne me sens pas le courage de mener jusqu'en ses derniers détails ce lamentable récit. Je l'ai écrit jusqu'ici avec une entière sincérité, sans chercher à atténuer mes torts, dans l'espoir d'alléger par une sorte de confession publique le poids des doutes de ma conscience.

Je n'ai jamais osé révéler au marquis la triste vérité. Il croit qu'Andréa a été enlevée par une de ces maladies innomées et rapides qui déroutent la prévoyance et la science des meilleurs médecins. Le docteur Fadeux a heureusement quitté le pays, effrayé par l'accusation qu'au chevet même du lit où Andréa venait de rendre le dernier soupir, l'indignation m'arracha; sa fuite m'a sauvé de la nécessité de mettre ses cliens en garde contre son ignorance meurtrière.

J'ai sous les yeux, en écrivant ceci, la petite fiole, trouvée et gardée par moi, qui contient le poison subtil dans lequel la crainte de la responsabilité que lui laissait mon absence, l'affolement, je ne sais quelle aberration ignare, lui ont montré un remède contre un mal dont il n'était pas parvenu à reconnaître la nature tout à fait innocente. Cet homme est un assassin, je le déclare.

Un assassin!.. Que suis-je donc, moi qui, connaissant ses talens, lui ai volontairement livré la vie d'Andréa?

Je vois pourtant dans l'union du marquis et de Mlle de Meauchamp tant d'amour sincère, tant de dignité, tant de bonheur vrai, que je me prends quelquefois à me tranquilliser, à me dire que j'aurais été coupable en ne saisissant pas l'occasion qui m'était offerte de réparer le mal que j'avais fait...

Qui oserait me juger? Qui oserait donner tort au remords qui me poursuit? Qui oserait lui donner raison?

GEORGE VAUTIER.

NOTES

D'UN

VOYAGE EN ASIE-MINEURE

II[1].

ADALIA, LA CILICIE-TRACHÉE, LE TAURUS.

Adalia, 5 juin.

Adalia est la grande ville commerçante du littoral asiatique, depuis le golfe de Symi jusqu'à Mersina; aussi est-elle fort fréquentée par les marchands grecs qui viennent de Rhodes, de Smyrne et même de Salonique; ils s'établissent au khan ou dans les comptoirs voisins du port, y passent plusieurs mois et s'en retournent. Les trois khans de la ville sont occupés par cette population flottante. Heureusement, grâce à des négocians de Salonique, nous trouvons un gîte dans une jolie maison entourée de verdure, qui a été construite par un riche Grec d'Adalia pour servir d'hôpital (*nosokomeion*). Faute de malades, la maison abrite cinq ou six petits ménages de papas sans emploi et de marchands sans négoce. Tout ce monde vit en commun, et, le soir venu, se rassemble sous la vérandah pour prendre le frais; les femmes travaillent; l'un des papas enlumine à grand renfort de couleurs éclatantes des images d'Haghios Pandéléimon, sous le vocable duquel est placée la petite église de l'hospice. Il n'y a là, dans cette façon de faire et de comprendre la charité, rien d'humiliant pour celui qui la reçoit; le

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

caractère grec ne comporte pas cette nuance : ce sont simplement des « frères » que l'on héberge en attendant des jours meilleurs.

On sait combien il est difficile en Turquie d'obtenir des renseignemens précis sur le chiffre des habitans d'une ville; aussi les renseignemens donnés par les voyageurs sur la population d'Adalia varient beaucoup. En 1811, le capitaine Beaufort évaluait ce chiffre à huit mille habitans, dont un tiers de Grecs (1); le consul français Corancez y comptait de quinze à vingt mille âmes (2). D'après des renseignemens plus récens, il y aurait environ vingt-six mille habitans, et sur ce nombre plus de deux cents familles grecques. Les Juifs forment une faible partie de cette population; on trouve aussi à Adalia des Arabes qui, venus à la suite d'Ibrahim-Pacha en Anatolie, se sont fixés dans cette ville; on les reconnaît aisément à leurs traits fins et intelligens, qui contrastent avec la lourde physionomie des Turcs.

Le commerce est presque entièrement entre les mains des Grecs, qui occupent le haut quartier de la ville. Certaines maisons grecques ont un air de confortable et même de richesse, et rappellent les jolies demeures du quartier arménien à Smyrne. La disposition intérieure varie peu et témoigne du goût très vif qu'ont les habitans pour le chez-soi. Autour de la cour intérieure, bien ombragée, plantée de citronniers et d'orangers, règnent des vérandahs et des galeries supérieures en bois découpé; ce qui donne à ces maisons une physionomie singulière, ce sont les tourelles légèrement construites en échafaudages qui occupent le milieu de la cour. Chaque maison a la sienne; cette sorte de kiosque à plusieurs étages sert de séchoir dans la journée; le soir, c'est un belvédère commode pour contempler à l'aise la ville vue à vol d'oiseau, hérissée de minarets et de tourelles où nichent les cigognes.

Nous sommes reçus très cordialement par M. Pandéli Danieloghlou, l'un des membres les plus actifs et les plus influens de la communauté grecque. Il nous fait, avec une bonne grâce parfaite, les honneurs de son habitation et nous entretient de la situation des Grecs à Adalia. La communauté est riche et prospère; elle possède sept églises, des écoles de garçons et de filles, et envoie tous les ans plusieurs jeunes gens étudier dans les gymnases d'Athènes. Les Grecs intelligens s'intéressent avec passion à tout ce qui touche au royaume hellénique; pour eux, Athènes est comme la ville sainte; leur plus cher désir est que leurs fils puissent un jour la visiter, y

(1) *Karamania, or a brief Description of the South Coast of Asia Minor, etc.*, 1811-1812.

(2) *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie-Mineure;* Paris, 1816.

étudier, voir ses monumens, sur lesquels ils nous interrogent avec une curiosité naïve.

Le chef officiel de la communauté grecque est l'archevêque. Nous recevons sa visite : c'est un beau vieillard, aux traits réguliers, portant avec une dignité majestueuse le costume ecclésiastique. Mais, au cours de la causerie, cette dignité s'éteint et fait place à une bonhomie familière qu'on retrouve souvent chez les membres du clergé grec. A sa sortie du *nosokomeion*, l'archevêque est salué avec respect par les Grecs, qui se prosternent sur son passage ; les femmes lui présentent leurs enfans à bénir ; les Turcs eux-mêmes se lèvent avec déférence. Ces hommages sont plus qu'un simple salut à la robe et ont un sens plus profond que les marques de respect données aux prêtres dans les villes d'Italie. L'archevêque est en effet le véritable patron des Grecs et comme leur *defensor* politique. Pour les raïas orthodoxes, la religion est une sorte de nationalité ; c'est en elle que se réfugient toutes les aspirations et les espérances des races soumises ; elle est le lien qui les rattache aux Hellènes d'Europe ; aussi, en voyant les Grecs d'Adalia saluer avec vénération leur archevêque, on se prend à penser que ces hommages s'adressent au seul représentant officiel de la communauté grecque auprès d'une autorité sans contrôle et toute-puissante.

Le lendemain nous visitons en détail le quartier grec. Dans plusieurs maisons, on nous montre des domestiques nègres qui sont esclaves ; c'est une rareté chez les Grecs ; mais, bien que beaucoup de chrétiens d'Adalia aient rendu la liberté à leurs esclaves, plusieurs de ceux-ci l'ont refusée. Il leur suffirait, pour être libres, d'aller au konak invoquer la protection du moutésarif ; mais cette indépendance, qui les laisserait sans moyens d'existence (leur maître peut réclamer jusqu'à leurs vêtemens) leur paraît moins séduisante que le servage. Il ont d'ailleurs le plus souvent des maîtres doux et humains, et dans les maisons grecques on les traite comme des domestiques libres attachés à la famille. Depuis les réformes d'Abdul-Medjid, l'esclavage est officiellement supprimé dans l'empire ottoman ; mais, s'il n'y a plus de marché public d'esclaves, les Ottomans n'ont pas renoncé à ce genre de trafic, qui se pratique clandestinement à Constantinople, à Top-Hané. Il y a quelques années, à Trébizonde, des Turcs embarquaient à bord d'un bâtiment des Messageries maritimes une cinquantaine de jeunes Russes de Crimée, chrétiennes orthodoxes. Le consul de Russie, informé de leur origine, les réclame et veut s'opposer à leur enlèvement ; les Turcs protestent, déclarent qu'elles sont musulmanes et qu'ils ont tous droits sur elles. Interrogées, les jeunes filles font la même réponse ; on les comblait de cadeaux, on leur donnait des bijoux, des toi-

lettes, et elles se trouvaient fort heureuses. Le consul s'avise d'un moyen qui consistait à les faire comparaître isolément devant lui et les officiers du bateau et à exiger d'elles le serment. L'une d'elles se trahit en faisant par mégarde le signe de la croix; les autres avouèrent qu'elles étaient chrétiennes, et Russes de nationalité; le consul les fit rapatrier. Il n'est pas rare que dans les ports du Levant l'autorité consulaire intervienne et empêche que des femmes chrétiennes soient victimes de ce commerce, hautement désavoué d'ailleurs par la Porte Ottomane.

Le quartier grec, la *marine* et le bazar, voilà les points où se concentre la vie active à Adalia. Rien de pittoresque comme ce joli port, enserré entre de hautes murailles crénelées dont la base disparaît sous les mousses, la verdure et les plantes grimpantes; à l'entrée se dressent deux piliers massifs d'appareil romain, reste des travaux qui avaient fait de l'antique Attalie une importante place maritime. Le port n'est guère fréquenté que pendant les mois d'avril et de mai; des vapeurs italiens, des navires de Rhodes, de Salonique, de Smyrne, y viennent charger le blé, le seigle et le sésame que produisent les vastes plaines de la Pamphylie. Passé ces mois, le port devient presque désert, à cause de la difficulté du mouillage; on n'y voit guère aborder que les petits caïques de la côte et les vapeurs anglais qui font le service entre Adalia, Rhodes et Smyrne. Une population oisive de marins et de commerçans vient s'installer pendant de longues heures dans les petits cafés bâtis sur pilotis qui bordent la *marine;* on y fume des narghilés, on cause; la vapeur odorante du *tombéki* et des conversations interminables, que faut-il de plus pour occuper toute une demi-journée dans cet Orient où le temps a si peu de prix?

La ville est entourée d'une enceinte de murailles qui laisse en dehors le bazar et la *marine*, et enferme une portion considérable de la cité, que les Turcs appellent le *kalé*. Du côté de la mer, les murailles sont assises sur un rocher à pic et dominent d'une hauteur de 400 mètres les flots qui viennent battre la base du rocher. L'appareil de ces murs, qui se développent en longues courtines reliées entre elles par des tours carrées, rappelle de très près celui des murs de Constantinople. Les assises inférieures sont formées de pierres de taille antiques, tandis que la partie supérieure présente une construction irrégulière où l'on remarque çà et là quelques débris helléniques encastrés dans la maçonnerie (1). A l'angle nord-ouest de la partie qui paraît répondre à l'ancienne citadelle, une

(1) Voir la description sommaire des antiquités d'Adalia, donnée par M. G. Hirschfeld dans les *Monatsbericht der Königl. Preussisch. Akademie der Wissenschaften* de

tour antique, une porte ornée de chapiteaux, d'un entablement du temps de Trajan, offrent de curieux débris; à l'époque byzantine, on a eu quelque souci de recueillir des membres d'architecture antique et de les enchâsser, un peu au hasard, dans les murs des tours et des courtines.

Aujourd'hui, ces murailles sont dans l'état d'abandon le plus complet. Du côté du port, les pans de murs aux teintes dorées, crevassés par le temps, sont à demi envahis par une végétation vigoureuse qu'entretient la fraîcheur d'un petit ruisseau coulant dans l'ancien fossé. Près d'une poudrière qui surmonte un reste de tour antique, une sentinelle turque se promène indolemment derrière les créneaux ruinés et de temps à autre regarde vers le port d'un air nonchalant; mais seuls les caïques marchands de Rhodes ou de Samos se balancent dans la rade paisible que ne défendent plus les lourdes chaînes de fer autrefois brisées à coups de canon par les galères vénitiennes de Mocenigo.

Entre les murailles et le phare, situé au sud-est sur une pointe de rochers, s'étendent des jardins et des vergers qui sont la promenade habituelle de la population grecque aux jours de fête. Les femmes, richement vêtues de l'élégant costume anatolien, où dominent les couleurs claires, se répandent en groupes dans les vergers et vont s'asseoir sur la crête de la falaise; on aperçoit de là toute la ligne des côtes qui ferment la baie, profondément découpées, couronnées de verdure et sillonnées de cascatelles qui tombent bruyamment dans la mer d'une hauteur de plus de 10 mètres; elles sont formées par des canaux dérivés du Douden, qui coule à quelques lieues d'Adalia. Strabon avait déjà signalé ce fleuve appelé *Cataractes*, « qui tombe comme un torrent du haut d'un rocher et dont le bruit retentissant s'entend au loin. » Aujourd'hui ses eaux sont amenées dans les jardins par des conduits de dérivation qui forment autant de cascades le long de la falaise. Les Grecs prétendent que ces eaux douces font perdre à la mer sa saveur salée dans la baie d'Adalia.

Si l'on redescend dans le quartier turc, on est frappé par un air de délabrement et un aspect morne qui contraste avec l'activité du quartier grec. Les maisons noires, aux murs percés de fenêtres rares, sont absolument closes; près d'une mosquée, une fenêtre grillée est surchargée de lambeaux d'étoffe attachés aux barreaux : c'est la maison d'un derviche mort en odeur de sainteté, et ces lam-

Berlin, novembre 1874. Ces renseignemens complètent ceux qu'on trouve déjà dans Ritter : *Die Erdkunde : Klein-Asien*, II, p. 641 et suivantes. Voir aussi J. Davis. *Anatolica*, pp. 210-211 ; Londres, 1874.

beaux de vêtemens sont des ex-voto déposés là par des malades qui implorent l'intercession du saint derviche. Sauf quelques vieillards en longue robe et en turban accroupis sur des bancs, les rues sont désertes, et aucun bruit n'en trouble le silence, si ce n'est, près de quelque mosquée, la voix monotone et nasillarde d'un mollah qui explique le Coran à ses élèves. Rien n'éveille mieux pour un Européen l'idée de la vieille Turquie, fermée à toute idée étrangère à ses traditions et endormie dans sa nonchalance.

Alaya, 9 juin.

Nous quittons Adalia dans un caïque arabe, pour gagner par mer la côte de Cilicie, tandis que nos chevaux prennent la route de terre. Le bateau longe la côte de Pamphylie, basse et dénudée, formant une ligne continue, à peine rompue çà et là par des groupes de palmiers. Vers Eski-Adalia, la côte se relève insensiblement, jusqu'au cap Kara-Bouroun, où aboutissent les premiers contreforts de la chaîne de l'Imbarus. Il est presque nuit quand nous doublons les énormes rochers noirs, posés obliquement, qui ont fait donner au promontoire le nom de *Cap Noir*. Ils s'élèvent fièrement au-dessus d'une mer unie, blanchâtre, qui rappelle la brève description de d'Aubigné :

La lame de la mer était comme du lait,
Les nids des alcyons y voguaient à souhait.

Le lendemain comme la veille, la mer est d'un calme parfait ; il faut se résigner à ces longues heures passées à l'ombre de la voile, pendant lesquelles rien ne vient occuper l'esprit. Tandis que l'œil suit les teintes changeantes de la mer et la silhouette des montagnes, la pensée est bercée dans une sorte de rêverie vague qui fait oublier la lenteur du trajet; le souvenir de nuances ondoyantes et variées, un grand sentiment de monotonie, voilà tout ce qui reste de ces heures oisives et vides. Enfin le caïque aborde au petit port d'Alaya, sur la côte de la Cilicie-Trachée.

Rien de plus étrange que le premier aspect de cette ville, posée sur la pente raide d'un promontoire rocheux, se rattachant à la terre ferme par une étroite langue de terrain. Du côté opposé à la ville, le roc est taillé à pic et plonge droit dans la mer; l'étroit plateau qui court au sommet et forme comme l'arête de ces deux coupures est occupé par la forteresse ou *kalé*. Un mur d'enceinte, crénelé, enserre toute la ville, qui, vue du port, se dessine sur le

flanc du rocher comme sur un plan. Les petites maisons de bois grimpent le long de la pente escarpée, séparées par des ruelles parallèles; chaque rangée de toits sert de terrasses aux maisons de la file supérieure, et la ville s'étage ainsi, comme un troupeau de chèvres accrochées aux aspérités d'un roc. La partie de la muraille voisine du port est flanquée de deux tours appelées l'une *Tersana*, l'autre *Khizil-Koulé* (la tour rouge) : cette dernière, de forme octogonale, et bâtie en briques rouges, commande l'entrée de la baie aujourd'hui presque déserte. Le mouillage est difficile; des rochers à fleur d'eau imposent aux mariniers de grandes précautions; aussi le port n'est-il guère fréquenté que par les caïques qui viennent y charger le bois apporté de la montagne, comme au temps où les pentes de l'Imbarus fournissaient aux chantiers de l'Égypte les matériaux de construction pour les flottes royales.

La population de la ville compte deux mille habitans, dont cinq cents Grecs seulement. Ici les Grecs sont de vrais raïas et tremblent devant les Turcs. L'indice le plus sûr de la prospérité d'une communauté hellénique en Turquie, c'est l'école; à Alaya, elle est misérable. Quelques enfans, à la mine effarouchée, apprennent le grec à l'aide de livres imprimés en caractères turcs; le *didaskal*, jeune Grec d'Adalia, est découragé de son exil; il nous confesse qu'il n'a pas encore osé monter au *kastro*, par peur des Turcs, « qui l'en chasseraient à coups de pierres. » Fondée ou non, cette terreur est commune à tous les Grecs d'Alaya, et il nous faut prendre un guide turc pour visiter cette partie de la ville.

L'ascension du kastro est rude; mais on est largement récompensé de sa peine par un panorama d'une véritable grandeur. Quand on a franchi une série de poternes armées de herses et gravi l'escalier à demi écroulé qui serpente le long du roc, on embrasse d'un coup d'œil la haute chaîne neigeuse de l'Imbarus, qui ferme l'horizon; aux teintes violettes des montagnes, au bleu doux et profond de la mer, s'opposent vigoureusement les tons roux et chauds des vieilles murailles, et la masse noire des maisons d'Alaya échelonnées jusqu'au rivage. Le kastro, aujourd'hui démantelé, sert d'asile à une douzaine de familles turques et arabes établies sur la plate-forme. Les maisons sont enfouies sous le feuillage d'énormes figuiers, au milieu desquels une mosquée en ruines montre ses coupoles crevassées, et son minaret décapité. Un peu plus loin, une église byzantine à demi détruite offre encore sur ses murs martelés par les balles des traces de peintures : on reconnaît sur les pendentifs les quatre évangélistes. Le kalé marque l'emplacement occupé par l'acropole de la ville antique de Koracésion; on y retrouve des fragmens de murailles cyclopéennes et des murs de l'é-

poque hellénique ; une des portes, construite en énormes pierres massives, et surmontée d'un linteau monolithe, rappelle, avec un appareil plus soigné et des montans moins évasés, la porte des Lions de Mycènes. Au temps des Séleucides, la forteresse était le principal repaire des pirates ciliciens qui écumaient la mer, et faisaient des razzias d'esclaves syriens pour lesquels le marché de Délos leur offrait un débouché commode. A voir ce véritable « nid de corbeaux », on comprend l'immunité dont les pirates jouirent jusqu'au jour où la campagne de Pompée les eut réduits et vaincus. Le général romain rasa le château de Koracésion bâti par le pirate Diodote Tryphon et rendit la sécurité à la navigation marchande.

Depuis la fin de la domination des Seldjoukides, la forteresse est abandonnée ; mais ces ruines imposantes sont égayées par les pittoresques masures qui se sont élevées au milieu d'elles, et par les scènes variées de la vie en plein air. Comme nous quittions le kastro, un groupe de jeunes filles puisait de l'eau à une fontaine dans de grandes jarres d'argile ; simplement coiffées de fez ornés de sequins, et sans voiles, elles offraient tous les traits du type arabe, l'ovale allongé, les yeux un peu obliques, une grande élégance d'allures ; en soutenant de leurs bras nus les vases posés sur leur tête, elles prenaient des attitudes d'une rare noblesse, qui rappelaient ce que l'art antique a produit de plus fin et de plus achevé.

Le lendemain, apprêts de départ. Le moutésarif, que nous avons vu la veille au konak, entouré de son medjili ou conseil, nous a promis un zaptié d'escorte. A l'heure dite arrive un capitaine qui s'installe près de nous, inspecte nos armes et nos bagages, et allume un narghilé. Après une longue visite silencieuse, il nous dit qu'il est impossible de trouver des zaptiés ; en revanche, il nous propose comme guide son oncle, vieux Turc à mine débonnaire, coiffé d'un énorme turban vert et armé d'une ombrelle. « Les effendis lui donneront un bon bakchich, car la route est fatigante. »

Khilindri, 21 juin.

« Nous feismes bon feu toute la nuict, et partismes avant jour, et cheminasmes à l'obscur en la campagne ; et lorsque le jour fût venu, retournasmes au rivage de la mer... Nous veoyons aussi le mont Taurus, qui apparaissoit de bien loing devant nous, estendu en long, qui desjà commençoit à estre couvert de neige par le coupet (1). » Rien n'a changé depuis Pierre Belon, pour le voyageur

(1) *Les Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, etc.*, par Pierre Belon, du Mans, 1588.

qui s'engage dans la Cilicie-Trachée. D'Alaya à Anemour, les incidens de la route sont peu variés, et l'intérêt du trajet consiste surtout dans le spectacle toujours changeant de la côte cilicienne. On chemine avec « la mer à dextre et le mont à senestre; » tantôt on suit le bord de la mer, dont les lames courtes viennent jeter leur écume sur le sabot des chevaux; tantôt le sentier s'élève dans la montagne qui, tombant presque à pic dans la mer, ne laisse pas même un mince cordon de plage. La route, si l'on peut appeler ainsi un vrai sentier de chèvres, suit à leur base les pentes du Cragus, qui dessinent une côte finement découpée, serrant partout la mer de très près; c'est un des côtés de l'énorme massif formé par les chaînes et les plateaux du Taurus Cilicien (1). De petits cours d'eau, aux rives ombragées de lauriers roses, sillonnent la côte; on franchit le plus important, le Bouchakdji-Tschaï, sur un pont d'une seule arche, de fière tournure, et l'on arrive aux hameaux épars dont l'ensemble porte le nom de Selindi. Des ruines de l'époque romaine, un aqueduc, des restes de thermes, marquent la place où s'élevait la ville antique de Selinus, entre les villages modernes et la mer. Elles s'étendent dans une vallée basse et marécageuse, à l'endroit où le Cragus s'éloigne le plus de la côte.

Journée de marche jusqu'à Kharadran. Cette route le long du Cragus offre les beautés les plus sauvages. Il faut gravir les flancs de la montagne, souvent à de grandes hauteurs ; parfois les nuages chassés par le vent de mer nous enveloppent d'un brouillard humide et froid; les chevaux n'avancent qu'avec précaution sur l'étroit sentier à peine tracé. Aussi est-ce avec surprise que nous trouvons, à deux heures de Kharadran, une belle route carrossable, bien entretenue, qui s'ouvre en pleine montagne; elle a été construite par des négocians grecs, qui font le commerce des bois de construction, et le gouvernement turc n'y est pour rien. Les quelques kilomètres de routes que nous avons pu voir dans le sud de l'Asie-Mineure sont dus exclusivement à l'industrie privée ou à la philanthropie des beys assez riches pour doter leurs districts de ce luxe si rare en Turquie. Aux environs des villes, on voit, il est vrai, de courts tronçons de routes bien empierrées; on les montre au vali, quand il visite le sandjak ; on l'assure, en fort belles phrases, que les travaux sont activement poussés. Mais les choses en restent là, et qui sait entre quelles mains se fond l'argent destiné à l'achèvement de ces tronçons illusoires! Lorsque, sur les instances de lord Stratford, le gouvernement ottoman se décida à faire une route de Trébizonde à l'Euphrate, on en construisit 2 ou 3 kilomètres;

(1) Voir Tchihatchef, *Asie-Mineure*, ch. II, p. 79 : Géographie physique.

puis le pacha, gagné par les Russes, empocha l'argent des deux côtés, et revint à Constantinople quand le projet fut oublié.

Kharadran n'est qu'un hameau de cinq ou six maisons. On n'y trouve plus aucune trace de l'antique Charadrus, mentionné par Strabon. Il est probable que la ville ne comportait guère qu'un port et des comptoirs, protégés par une forteresse. Tel était le caractère d'un grand nombre de villes ciliciennes; Strabon, en parlant de Séleucie, observe que la cité était très peuplée et différait en cela des autres villes de la Cilicie. De Kharadran à Anemour, la côte est déserte. Si on la quitte pour s'enfoncer un peu dans la montagne, on ne rencontre que de misérables huttes, habitées par des campagnards ciliciens. Ce ne sont guère que des installations d'été, établies auprès d'enclos à battre le blé où les paysans promènent de larges planches armées de pointes en silex; cette méthode primitive de battre le blé s'est conservée dans presque toute l'Asie-Mineure. Le type des habitans change à mesure que l'on s'avance dans la Cilicie. Au lieu du front fuyant, des mâchoires saillantes, du visage allongé que l'on observe dans la Phrygie et la Pamphylie, les montagnards ciliciens ont le profil droit, le front bombé, le menton carré et fort, le galbe lourd et la démarche pesante. La coiffure est un simple bonnet blanc, sans fez, et ils portent pour tout costume une tunique et un pantalon de toile blanche, qui remplacent la longue robe de cotonnade rayée des paysans turcs de l'intérieur.

Anemour se compose de plusieurs villages, Orta-Keuï, Tchü-Rak, etc., qui s'échelonnent sur les pentes les plus basses du Gutché-Dagh, au point où la côte d'Asie est le plus rapprochée de l'île de Chypre. A Tchü-Rak, on trouve environ soixante-dix familles grecques et une église orthodoxe. Le village est joli, d'aspect riant, égayé par des groupes d'ormeaux où nichent des cigognes. Toutes les terrasses sont surmontées de petits kiosques ouverts de tous les côtés, qui servent aux Turcs de chambres à coucher d'été. Nous visitons les ruines de l'ancien Anemurium qui sont de l'époque byzantine. Surprise en pleine prospérité par la conquête ottomane, la ville abandonnée s'est ruinée peu à peu; les murailles du kastro, posé comme celui d'Alaya sur un promontoire élevé, enserrent des groupes de maisons envahies par les mousses et les pariétaires; Quelques-unes se sont conservées presque intactes, et présentent l'aspect désolé des ruines récentes et vulgaires, que le temps n'a pas consacrées. En dehors de la ville, de curieux édifices offrent à l'archéologue d'intéressans sujets d'étude. Il faut sans doute reconnaître des tombeaux dans ces constructions qui à l'extérieur ont toute l'apparence d'une maison d'habitation, et à l'intérieur sont

ornées d'un revêtement de stuc; des rinceaux, des arabesques courent le long des parois et entourent des niches creusées dans l'épaisseur du mur. Ce sont de véritables *columbaria* byzantins.

A Anemour, nous renvoyons notre zaptié pour prendre un guide du pays, plus utile, et connaissant mieux les routes. Le zaptié d'escorte est d'un faible secours dans les pays de montagnes; tous ceux que nous avons emmenés jusqu'ici, Osman Ali, ou Méhémet, mettaient une sorte de point d'honneur à ne rien faire. Dans les pas difficiles, le zaptié fume indolemment sa cigarette sans se déranger; à la halte, il ne dit mot. Vêtu d'un uniforme en lambeaux, à peine armé le plus souvent, il représente l'autorité par sa seule présence; c'est son rôle, et rien ne pourrait l'en faire sortir. Musulman d'ailleurs assez peu rigide, il ne se fait pas faute de violer à l'occasion la loi du Prophète. En nous quittant, Méhémet vient à nous, un grand verre de raki à la main, et après l'avoir bu : « Le Christ est vainqueur! » nous dit-il d'un air mélancolique. Voulait-il dire à sa façon que les lois de l'Islam ne sont plus strictement observées? A ce compte, bien des pachas font « triompher le Christ » plusieurs fois par jour.

Deux jours de marche séparent Anemour de Khilindri. Nous pouvons voir longtemps la silhouette de l'île de Chypre, dont le bleu pâle se confond presque avec celui du ciel. A quelques heures d'Anemour, nous laissons sur la droite les belles ruines d'un château turc, de l'époque seldjoukide. A l'intérieur, c'est une véritable petite ville; rien n'y manque, ni la mosquée, ni le konak, ni le harem et ses vastes dépendances. Les murs épais et crénelés, les portes disposées obliquement, pour éviter toute surprise et mettre l'assaillant à découvert, montrent un savant appareil de défense. Ces ruines éveillent l'idée de la vie féodale telle que l'avait faite le moyen âge ottoman, et dont il ne reste plus trace dans la Turquie contemporaine. L'esprit militaire a disparu; les beys ne sont plus que de grands propriétaires campagnards, vivant du produit de leurs terres et des revenus de leurs troupeaux; on dit d'un bey, pour évaluer sa fortune, qu'il a cent ou deux cents chameaux.

Khilindri est un petit port marchand, assez fréquenté dans la belle saison. Aussi la ville s'agrandit, et des maisons neuves s'élèvent autour de la baie. C'est à cette activité qu'il faut attribuer la disparition rapide des ruines de l'antique Celenderis, à laquelle la ville moderne a succédé. En 1853, M. Victor Langlois y avait vu un aqueduc, un château ruiné, et de nombreux édifices funéraires (1). On les chercherait vainement aujourd'hui. Les maçons de

(1) *Voyage dans la Cilicie et dans les montagnes du Taurus*, par Victor Langlois, 1852-1853, dans *le Tour du Monde*.

Khilindri n'ont respecté qu'un joli petit édifice, un tombeau à coup sûr, qui paraît être une imitation lointaine du tombeau de Mausole (1). On sait que ces sortes de répliques d'un type célèbre n'étaient pas rares en Asie-Mineure. Le tombeau de Khilindri a la forme d'un édicule porté sur un soubassement; les pilastres d'angles, à chapiteaux très fouillés, sont réunis par un cintre, et soutiennent une pyramide quadrangulaire, aujourd'hui tronquée. L'édifice est construit en beau marbre blanc, malheureusement destiné à fournir tôt ou tard des matériaux pour les maisons de la ville moderne.

Khilindri n'a pas de khan : le voyageur doit se contenter du gîte qu'il trouve en plein air sur les bancs d'un petit café, au bord de la mer. Les Grecs y sont en petit nombre et pauvres; ils sont marchands, cafetiers ou mariniers. A mesure qu'on avance vers le golfe de Syrie, ils deviennent de plus en plus rares, et leur condition est plus humble.

Dans le Taurus, 25 juin.

Nous emmenons de Khilindri un guide grec, Barba-Janni. C'est un gros homme jovial, monté sur un petit âne, qu'il écrase de son poids. Malgré son assurance, il est facile de voir qu'il connaît fort peu le pays; mais rien ne le décourage; chaque détour inutile nous vaut un long discours, pour nous prouver que, le pays étant très beau, on ne saurait se lasser de le voir. Barba-Janni est un mauvais guide, mais la route dans le Taurus est en effet fort belle. Quand on a dépassé les villages de Kourtoulou et de Hadji-Baba, et que l'on s'est engagé dans le massif cilicien, on découvre à chaque pas les beautés les plus sauvages : ce ne sont plus les vertes vallées de la Lycie; c'est l'aspect sévère de la roche nue, de la maigre verdure des chênes-verts et des lentisques. Par ces ardentes journées de juin, sous un soleil de feu, les petits accidens de terrain se fondent en une masse lumineuse, et le paysage se dessine par grandes lignes, accusant nettement les hardies découpures des hauts sommets du Taurus. Il est presque nuit quand, après une longue journée de marche, nous arrivons au *yaïla* de Drou-Hân, où les paysans du bas pays, chassés par la chaleur, ont installé leur campement d'été. L'aspect de cette petite vallée, fermée par des murs de roches

(1) Voir surtout l'essai de restauration qui a été tenté par M. Fergusson : *the Mausoleum at Halicarnassus restored in conformity with the recently discovered remains*, Londres, 1862, et l'ouvrage de M. Newton sur ses fouilles d'Halicarnasse, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidae.*

grises, éveille des souvenirs bibliques : à voir les tentes et les huttes dressées au milieu des chênes-verts, les troupeaux paissant en liberté, on songe aux tribus nomades vivant de la vie patriarcale et dressant leur tente où le hasard les conduit. C'est l'heure où, devant chaque hutte de branchages, les femmes préparent le repas du soir; des colonnes de fumée montent droit dans l'air; les hommes aux figures bronzées, vêtus de longues tuniques blanches, reviennent des champs, poussant devant eux leurs chevaux et leurs bœufs. Ces gens nous accueillent avec méfiance; mais, après quelques pourparlers, ils s'empressent autour de nous : Barba-Janni nous confesse qu'il nous a fait passer pour des médecins; et notre drogman soutient l'honneur de la médecine européenne en distribuant aux paysans assemblés des remèdes inoffensifs. Aussi le soir, à la veillée, tous les hommes du yaïla viennent-ils se grouper autour de notre feu, qui éclaire vivement des visages aux traits hardis, aux yeux curieux. Une querelle s'engage entre deux paysans, au sujet d'un champ contesté; la veillée terminée, les deux adversaires se retirent chacun dans sa hutte, et continuent à s'injurier de loin, comme des héros d'Homère; les paroles alternées se croisent bien avant dans la nuit, quand tous les feux sont éteints, et l'on n'entend bientôt plus d'autre bruit dans le yaïla que le son des voix lointaines qui se répondent à intervalles réguliers.

Le lendemain, route en montagne; on traverse une suite de plateaux, enfermés entre des murailles de rochers gris, et reliés entre eux par de longs couloirs. Parfois des barrières de bois ferment ces issues naturelles, quand les plateaux sont cultivés. Il n'y a pas de traces d'habitation. Bientôt apparaissent les cèdres; les cultures deviennent plus rares à mesure qu'on s'élève; le sentier longe de hautes murailles de rochers qui souvent surplombent le chemin à peine frayé. La nuit est venue depuis longtemps, et nous cherchons encore à l'aventure quelque feu qui nous indique un yaïla ou un campement de bergers. Enfin les chevaux s'arrêtent brusquement sur la crête d'un ravin au delà duquel une lumière brille entre des arbres; avertis par nos coups de fusil, deux Turcs armés de brandons enflammés viennent éclairer notre descente, et nous conduisent à un campement d'été installé sous de magnifiques noyers. Une famille grecque de Chypre y vit en bonne intelligence avec quelques paysans turcs du village de Geuzen-Dî. Le mari récolte les glands du chêne valanède qui croît en abondance dans ces régions perdues et gagne quelque argent, sans payer aucune redevance au gouvernement; les forêts appartiennent à qui veut bien les exploiter. L'été, toute la famille vient s'établir sous ces noyers, qui ombragent une petite source; quelques tapis, des ustensiles de

ménage composent tout le mobilier. Ces braves gens vivent fort tranquilles; leur seul regret est de ne pouvoir aller à Khilindri faire baptiser leurs enfans; quant à faire venir le papas, il leur en coûterait trop cher.

On peut cheminer de longues journées dans le Taurus sans que rien vienne troubler cette sorte de rêverie qui berce l'esprit, entretenue par le spectacle toujours renouvelé des formes et des couleurs. Toute trace d'activité humaine a disparu; c'est la solitude la plus complète. A l'extrémité du large plateau que borde la vallée de l'Ermenek-Sou, nous atteignons le petit village d'Aourouka : il n'y a pas âme qui vive; les maisons ont été abandonnées par les habitans, qui ont fui la chaleur et les fièvres. Ces misérables demeures, à peine élevées au-dessus du sol, sont groupées autour d'un rocher nu, travaillé de main d'homme : des marches taillées dans le roc, comme sur la colline de l'Aréopage à Athènes, une petite esplanade entourée de murs en ruines, montrent qu'il y avait là une de ces forteresses si fréquentes en Cilicie. La position domine un des cols qui traversent le bord très relevé du plateau, et descendent directement dans la vallée de l'Ermenek-Sou; c'est la clé de l'une des passes du Taurus Cilicien. On est enfermé de tous côtés par d'âpres murailles de rochers grisâtres, d'une teinte uniforme, et qui réfléchissent une lumière intense. L'œil est comme fatigué de cette clarté impitoyable, qui pénètre jusque dans les profondes déchirures de la montagne et se répand par larges nappes sur les flancs arides du Taurus. Quand la nuit tombe enfin sur ces hauts sommets, c'est avec une sorte de soulagement que l'on se sent échapper pour quelques heures à la persécution de la lumière. Le soir ramène aussi dans ces régions désolées quelques apparences de vie : à de grandes hauteurs, dans la montagne, des feux lointains s'allument; ce sont les foyers des yaïlas où se sont réfugiés les habitans des villages désertés. Tous ces points lumineux brillent dans la nuit, et l'on songe sans peine aux vers où Homère décrit les feux des Troyens épars dans la plaine : « Ainsi lorsque sur la voûte céleste les étoiles, autour de la lune éclatante, apparaissent dans toute leur beauté; lorsque pas un souffle ne trouble la sérénité de l'éther : les rochers, les hautes cimes des monts, les vastes forêts se dessinent vivement; l'immense profondeur des cieux semble ouverte, et tous les astres étincellent... Ainsi les feux des Troyens brillent devant Ilion. »

Ermének, le 26 juin.

D'Aourouka, deux jours de route conduisent à Ermének; on remonte la vallée de l'Ermének-Sou, l'ancien Calycadnus, que l'on

traverse sur un beau pont d'une seule arche, orné d'inscriptions turques. Tous les renseignemens que nous pouvons obtenir sur la ville, en interrogeant des bergers, se réduisent à ceci : « L'eau y est très abondante et très fraîche. » Ermének paraît en effet un lieu privilégié après ce rude voyage dans les régions pétrées du Taurus. A peine a-t-on franchi la première zone de vergers qu'on éprouve une sensation de bien-être : une belle cascade bondit sur les rochers, et des ruisselets d'eau limpide courent à travers les jardins, dans les rues de la ville, entretenant une riche végétation d'amandiers, de figuiers, mêlés aux arbres d'Europe. Ce bruissement d'eaux accompagne le voyageur jusqu'au bazar, dont la rue est recouverte d'un épais dôme de feuillage.

Ermének est trop peu fréquenté par les étrangers pour qu'il y ait un khan passable. Nous trouvons fort à propos une maison vide qui nous sert de gîte. De la terrasse, ombragée par un énorme peuplier blanc, on aperçoit toute la ville, bâtie en amphithéâtre; elle s'adosse à une haute falaise, découpée bizarrement et percée de grottes naturelles. Trois Arméniens et un marchand grec forment toute la population chrétienne. Aussi, au bout d'une heure, tous les habitans d'Ermének non musulmans se trouvent-ils réunis sur notre terrasse; la soirée se passe, par un beau clair de lune, à écouter de ces propos où les souvenirs de voyage, les légendes, les anecdotes tiennent la plus grande place. C'est dans ces causeries qu'apparaît le plus nettement le tour d'esprit particulier à l'Oriental; quelle que soit la race ou la religion, il y entre toujours une part d'enfantillage, d'imagination crédule et confiante. L'antiquité surtout est une source inépuisable de légendes; il faudrait remonter, en Europe, jusqu'aux chroniques du XIIe siècle, pour la trouver défigurée avec la même naïveté. L'un de nos causeurs nous vante les vertus d'une médaille mystérieuse qu'il possède : posée sur la pâte, elle fait aussitôt lever le pain, et elle peut transformer immédiatement le lait le plus frais en *yaourt* ou lait caillé. Il nous montre sa médaille, qui est une monnaie antique, un bronze romain de l'époque impériale. Un autre nous conte l'histoire du roi des serpens (*Vasilefs tôn Phidiôn*) caché à Constantinople, près de la mosquée de sultan Achmed. Tous les voyageurs qui ont visité Stamboul ont vu sur la place de l'At-Meïdan les débris de la colonnede Delphes, faite de trois serpens de bronze enlacés, et portant sur ses replis les noms des villes grecques qui combattirent à Salamine et à Platées. Les Grecs Byzantins la prirent pour une œuvre du démon, et un patriarche de Constantinople la mutila à coups de hache. Aujourd'hui encore, la superstition populaire croit à l'existence d'un dragon diabolique, retenu prisonnier dans un souter-

rain non loin de l'ancien hippodrome. Les faits les plus récens ont aussi leur légende. Les incidens sont si rares dans cette vie monotone de l'Oriental, perdu au cœur des montagnes, qu'ils ne tardent pas à prendre des proportions excessives; on les raconte, on les embellit, et un fait très simple devient une histoire invraisemblable. C'est en Orient qu'on s'explique le mieux par quel jeu facile d'imagination se sont formées les légendes populaires. Un Européen à l'esprit critique, habitué à faire rapidement le départ du vrai et du faux, imagine difficilement avec quel plaisir l'Oriental, surtout le Grec, se laisse aller au charme de ces récits et perd de vue la réalité. L'homme se trouve rarement aux prises avec les nécessités de la vie active, qui le forcent à mesurer la valeur des choses, et l'esprit travaille à vide. On trouverait dans les îles de l'archipel grec des légendes vieilles de vingt ans, dont le point de départ est un fait insignifiant. Tandis que la causerie se poursuit sur notre terrasse, nous pouvons apercevoir, sur celles des maisons inférieures, des Turcs assemblés autour d'un vieillard dont la voix grave arrive jusqu'à nous. C'est un imam qui raconte les nouvelles les plus récentes de l'Herzégovine et excite les musulmans à la guerre sainte.

Il ne reste pas à Ermének de trace de la ville antique Germanicopolis. Seules, les falaises offrent les vestiges d'une chapelle chrétienne : elle était établie dans l'une des grottes naturelles et décorée de peintures; mais le fanatisme turc a fait disparaître en grande partie les fresques peintes sur la paroi du rocher; les têtes des personnages ont été grattées, et ce qui en reste a servi de cible aux tireurs musulmans.

En ce moment, la ville est pleine de troupes qui vont s'embarquer à Sélefkeh; le konak, grande masure délabrée, est encombré de nizams et de rédifs, et le kaïmacam partage l'autorité avec un commandant militaire. Ce pauvre magistrat a d'ailleurs l'air fort dolent; il est à peine remis d'une mésaventure qui lui est arrivée il y a quelques jours. Nommé récemment à Ermének, il venait prendre possession de son poste; des réfractaires, poussés au brigandage par la misère, l'ont assailli, dépouillé et attaché à un arbre, tandis que son domestique courait chercher des zaptiés à Ermének. On poursuit activement les malfaiteurs, et la présence d'un bataillon dans la ville a pour objet d'arrêter les actes de brigandage. Le commandant militaire ne laisse que fort peu d'autorité au kaïmacam. Quand nous voulons quitter Ermének, il est impossible de trouver un guide à cheval; les zaptiés courent le pays à la recherche des réfractaires, et les chevaux valides sont réquisitionnés pour le service des troupes. On a reçu la veille l'ordre de diriger deux

cents hommes sur Sélefkeh, et on a réquisitionné quarante chevaux; mais, grâce à la défiance des Turcs, qui cachent leurs bêtes de somme et refusent de les déclarer, on est loin d'avoir atteint ce chiffre. Pour empêcher que les propriétaires de chevaux ou de mulets ne les fassent sortir d'Ermének la nuit, toutes les issues des rues du côté de la campagne sont gardées par des soldats. Le kaïmacam s'excuse auprès de nous, avec toutes les formules de la politesse orientale et nous renvoie au commandant militaire; celui-ci nous explique, dans un langage plein de métaphores, qu'il est en détresse, que les chevaux sont rares et qu'il les garde : « Quand j'ai faim, je commence par manger sans m'inquiéter du voisin. » Enfin le kaïmacam s'avise d'un expédient qui conciliera tout; il lève l'embargo sur les chevaux pendant deux heures, juste le temps pour nous de trouver un guide avec sa monture. Le moyen réussit; nous avons bientôt fait prix avec Abdullah, qui exerce le métier de kheradji ou de conducteur de chevaux. Il nous avoue qu'il n'a pas livré à l'autorité militaire une seule de ses bêtes, bien qu'on ait promis de les payer 4 piastres par heure; mais il sait fort bien qu'on lui aurait donné un chiffon de papier, revêtu de timbres et de cachets, et pas un para.

Sélefkeh, 4 juillet.

La vallée de l'Ermének-Sou s'ouvre du nord-ouest au sud-est, jusqu'à la plaine de Sélefkeh, où le fleuve se déploie largement avant de se jeter dans la mer. Dans tout son parcours entre Ermének et Sélefkeh, le fleuve est serré de près par des montagnes abruptes; il coule rapide comme un torrent, et l'on comprend difficilement qu'Ammien Marcellin l'ait donné comme un cours navigable. Aussi la route, ne pouvant côtoyer le fleuve, qui souvent n'a pas de plage, s'enfonce en détours capricieux dans la montagne; elle grimpe entre les lentisques, les chênes-verts, les pins parasols, tantôt encaissée profondément, tantôt s'élevant sur les hauteurs. On a eu quelque préoccupation de la rendre moins pénible; car, à quatre heures d'Ermének, elle traverse une sorte de tunnel fait de main d'homme, qui s'ouvre dans un massif rocheux et permet le passage d'un des replis de la vallée à un autre. Toute cette région abonde en beautés sauvages : c'est la grandeur des sites alpestres, avec un ciel éclatant de lumière. Les seuls êtres vivans qui animent cette solitude sont des chamois qu'on voit bondir sur les corniches des rochers. Quant aux panthères, dont les Romains croyaient la Cilicie peuplée, elles étaient sans doute aussi rares au

temps du proconsulat de Cicéron en Asie qu'elles le sont aujourd'hui. Comme Cœlius le presse de lui en envoyer, Cicéron lui répond ironiquement : « Je fais rechercher très activement des panthères par ceux qui leur font la chasse; mais elles sont fort rares; et celles qui restent se plaignent, dit-on, que dans ma province elles soient les seules à être traquées. Aussi l'on prétend qu'elles ont décidé de quitter ma province, et de passer en Carie (1). »

Deux jours de marche conduisent d'Ermének à Mout. Aux environs de cette petite ville, le pays se dénude; c'est une succession de plateaux, au sol aride et crevassé par un soleil dévorant; des vallées pierreuses, peu profondes, coupent cette série de mamelons. Des herbes jaunies, des arbustes rabougris, décolorés par la chaleur, donnent au pays une teinte uniforme, d'un roux très faible dans laquelle se fondent tous les accidens de terrrain. Au second plan des collines blanches, d'aspect crayeux, au-dessus, les hauts sommets du Taurus, teintés d'un bleu pâle et velouté, s'harmonisent à merveille avec les valeurs claires des terrains. La lumière éclate de toutes parts. A la longue, la pensée s'assoupit, et grâce au bercement que produit l'allure monotone du cheval, on arrive à une vie de pures sensations, qui laisse seulement le souvenir de formes entrevues, de senteurs aromatiques et d'une clarté intense.

Nous arrivons à Mout avec la nuit. La ville semble déserte : les chiens n'aboient pas, les portes sont closes. Enfin, près d'un figuier qui abrite une fontaine, au pied du kastro, nous apercevons des masses noires étendues sur les larges dalles naturelles que forme le rocher; ce sont les rares habitans de Mout que la chaleur n'a pas chassés dans la montagne, et qui dorment à la belle étoile, enveloppés dans des couvertures; voilà le seul gîte que Mout puisse offrir dans cette saison. Au reste, par cette clarté laiteuse et transparente des nuits d'Orient, c'est un grand charme de pouvoir contempler à loisir le premier aspect de la petite ville, qui s'offre avec un air de véritable grandeur. A la masse noire des hautes murailles du kastro s'opposent les murailles blanches de la mosquée, le turbé en forme de pyramide de l'émir Karaman-Oglou, et les façades claires des maisons délabrées.

Mout compte à peine deux cents familles. La ville, florissante au temps des Seldjoukides, est tombée au rang d'une bourgade. Tout témoigne d'une décadence profonde; sur trois maisons, deux sont inhabitées et tombent en ruines. Le khan, les bains sont depuis longtemps abandonnés; le kastro, ou château fort, est seul presque intact et élève sur une éminence voisine de la ville ses courtines

(1) *Epistol. ad familiares*, II-XI, éd. Orelli.

et ses tours crénelées. De la ville antique, Claudiopolis, ancienne colonie de l'empereur Claude, il reste quelques traces; les plus importantes sont les débris d'un grand portique, dont le plan est encore fort visible, grâce à des arasemens de murs et à des fûts de colonnes restés en place. Des pierres antiques ont servi à construire une fontaine, et quelques débris de l'époque hellénique sont engagés dans la maçonnerie. C'est là, sous l'ombre d'un énorme figuier dont le tronc s'allonge horizontalement comme un serpent, que les habitans de Mout viennent passer les heures chaudes de la journée. Une dizaine de Turcs sont accroupis autour de la vasque; aux momens prescrits, ils font leurs ablutions et leurs prières, puis reprennent leur attitude immobile. Les heures s'écoulent ainsi pour eux dans une sorte de torpeur; leurs yeux vagues regardent dans le vide, avec une expression d'hébètement. C'est une parfaite image de l'Orient immobile, où rien ne change, où le temps n'a aucune valeur, et où les mots d'activité et d'énergie paraissent n'avoir pas de sens.

La vie semble renaître à mesure qu'on s'approche de Sélefkeh. A quatre heures de la ville, on traverse l'Ermének-Sou dans un bac, et bientôt on quitte les gorges sauvages du Taurus pour descendre dans la plaine de Sélefkeh. La route s'anime; des cavaliers à fière tournure, des femmes turques chaussées de lourdes bottes jaunes, cheminant à pied derrière les montures de leurs maris, croisent notre caravane; des pins parasols, des arbousiers chargés de fruits, des caroubiers, couvrent les dernières pentes du Taurus, qui s'abaissent graduellement; ces coteaux ont un aspect riant, grâce à la végétation qui les égaie. Des âniers passent, conduisant leurs ânes tout couverts de branches d'arbousiers avec leurs fruits, rappelant ainsi le détail noté par Pierre Belon : « Aussi trouvions-nous de l'arbrisseau d'Andrachne naissant par les cousteaux, dont chacun en cueillit plusieurs rameaux avec le fruit pour porter avec soi, et le manger par chemins, car il estoit meur pour lors. Il pend par trochets, de la grosseur et couleur des framboises, et mol comme un grain d'un arbousier. »

Les maisons nouvelles qui s'élèvent chaque jour à Sélefkeh et le beau pont construit sur l'Ermének-Sou par des ingénieurs grecs ont beaucoup contribué à la disparition des ruines de l'ancienne Séleucie. Il ne reste plus que de faibles traces du théâtre vu par M. Victor Langlois : une dépression du terrain, en forme d'hémicycle, indique seule l'emplacement qu'il occupait. Mais si l'on cherche vainement les débris de la ville gréco-romaine, les ruines byzantines abondent. C'est d'abord l'imposant château fort, construit sur une colline, d'où il domine la ville, et qui apparaît de bien loin

au voyageur. Quand Josaphat Barbaro visita « Seleucha, » en 1471 (1), il décrivit avec soin ce château, où était rassemblé un armement considérable; le voyageur vénitien admire les murailles et les tours pleines, les casemates creusées dans le roc et remplies de munitions; surtout l'enceinte extérieure dont les portes de fer, hautes de 15 pieds et larges de 7, sont travaillées « non moins que si elles étaient d'argent. » Les sarcophages de la nécropole byzantine, que le Vénitien signale d'un mot, font aujourd'hui pour l'antiquaire le principal intérêt des ruines de Séleucie. Par leur variété, par l'abondance des textes épigraphiques, les sépultures chrétiennes de Sélefkeh offrent un champ d'études très vaste, et qui mérite une exploration attentive. Sur l'un des points de la nécropole, dans la partie la plus rapprochée de la ville moderne, d'humbles sépultures ont été ménagées dans les anciennes carrières et affectent simplement la forme de chambres à trois lits; à mesure qu'on s'avance vers le kastro, on arrive dans un véritable *champ des morts*. Des sarcophages taillés dans le roc vif, des édicules ornés de cartouches portant des inscriptions s'élèvent de toutes parts. Quelquefois, au-dessus de l'entrée qui donne accès dans une chambre funéraire, la pierre, naïvement travaillée par des mains inhabiles, offre la représentation d'un corps étendu. C'est déjà l'idée qui sera chère aux « ymagiers » de notre moyen âge français, et aux sculpteurs de la renaissance, lorsque l'image du mort couché et endormi, attendant le réveil suprême, prendra place sur les monumens funéraires.

La ville moderne de Sélefkeh, grâce à sa situation près du littoral, paraît être en voie de progrès. Des maisons s'élèvent, au détriment des ruines antiques, et un beau pont, construit par des ingénieurs grecs de Smyrne, fait communiquer la ville avec la rive gauche du Geuk-Sou. Des Grecs y viennent chercher fortune; l'un d'eux, qui a combattu sous Karaïskakis pendant la guerre de l'indépendance, nous conte qu'il est à Sélefkeh depuis vingt ans. Son unique regret est d'avoir laissé sa femme en Grèce, mais il lui écrit toutes les fois qu'il en peut trouver l'occasion. « Et de quand date la dernière lettre? — De dix ans. »

Mersina, 8 juillet.

De Sélefkeh à Mersina, la côte offre une suite presque ininterrompue de villes ruinées, qui ont été brièvement étudiées par M. Victor

(1) *Viaggi fatti da Vinetia, alla Tana, in Persia, in India, et in Costantinopoli, etc.*, par Josaphat Barbaro. *In Vinegia*, 1545, p. 27 du *Viaggio in Persia*.

Langlois (1) : Kalo-Koracésion, Korykos, Elaeusa-Sébasté, dont les ruines sont éparses sur le littoral et montrent à quel point de prospérité cette côte, aujourd'hui déserte, était arrivée avant la conquête des Seldjoukides. Là, comme dans tout le reste de l'Asie-Mineure, la violence des nouveaux arrivans a fait le vide. A Korykos, il ne reste debout que deux châteaux, l'un sur la terre ferme, l'autre sur un étroit îlot en face de la ville. Ce dernier est bien conservé; ses murailles blanches et crénelées, ses tours effilées se profilent avec netteté sur l'azur intense de la mer. Une inscription arménienne, gravée au-dessus de la porte principale, rappelle qu'il a été construit par les Thakavors de Cilicie, en 1251, sous le règne d'Héthum Ier. Le reste de la ville est envahi par les hautes herbes, et par une végétation drue et touffue, qui a achevé de faire disparaître les constructions arméniennes ou byzantines ruinées par les Turcs. Çà et là des pans de rochers travaillés de main d'homme montrent encore des traces des anciennes demeures; le roc est percé de cavités qui servaient de chambres intérieures, et les maisons s'adossaient à cette muraille naturelle, où s'engageaient les poutres des différens étages et de la toiture. Si la vie publique et active des Grecs byzantins de Korykos a laissé peu de traces, la nécropole est aussi riche en monumens que celle de Séleucie. Le long de la petite vallée qui part du littoral pour regagner les pentes du Taurus, les monumens funéraires s'échelonnent par groupes de quinze ou vingt réunis autour de petites chapelles ou d'églises. Tous ces sarcophages creusés dans le roc, parfois élégamment décorés de guirlandes et de bucrânes, reproduisent dans leurs dispositions générales la forme de petits édicules; le couvercle figure un toit avec ses poutrelles, et les acrotères d'angles; il semble qu'on retrouve là une préoccupation chère aux populations de l'ancienne Asie-Mineure, qui cherchaient à donner aux demeures des morts quelques-uns des caractères propres aux habitations des vivans.

C'est à quelques heures de Korykos, dans la montagne, que tous les voyageurs ont placé l'antre corycien, célèbre par les légendes de la mythologie hellénique. Strabon, Pomponius Méla, en ont laissé de longues descriptions, où les détails précis se retrouvent à côté d'exagérations manifestes. D'après les géographes anciens, la grotte où la tradition plaçait le séjour de Typhon s'ouvre dans le flanc de la montagne qu'elle divise à partir du sommet. Toute tapissée de verdure, elle retentit du bruit des eaux; au fond, les parois se resserrant forment un conduit qui aboutit à une cavité

(1) *Rapport sur l'exploration archéologique de la Cilicie et de la Petite-Arménie* pendant les années 1852-1853, par M. Victor Langlois. (*Archives des missions scientifiques*, 1854.)

profonde, véritable sanctuaire de divinités mystérieuses, où l'on entendait des bruits étranges semblables à des sons de cymbales. Il est probable que cet antre « qui frappe les esprits de terreur au premier aspect, » n'est pas autre que la grotte pleine de stalactites visitée par M. V. Langlois et par P. de Tchihatchef (1), dans le Val des Démons (*Cheïtan-lik*). Une église byzantine transformée en mosquée occupe l'entrée de la grotte, qui, au dire de Tchihatchef, n'a rien de comparable à celle d'Antiparos, et à d'autres moins renommées. Que la grotte visitée par les voyageurs français et russe soit ou non l'antre corycien, il est étrange qu'une autre grotte non moins curieuse, s'ouvrant aussi dans la vallée de Cheïtan-lik, ait échappé à leur attention. Lorsqu'on est arrivé sur les crêtes qui bordent la vallée, à l'endroit où elle fait un coude dans la direction de la mer, on aperçoit en face de soi, à une grande hauteur, une série de bas-reliefs sculptés dans le roc, de chaque côté d'une grotte peu profonde. On y accède difficilement, à travers les ronces et les roches éparses qui hérissent le revers de la vallée; à mi-hauteur environ, il semble que le roc ait été taillé pour faciliter cette montée pénible. On arrive enfin à une grotte naturelle, travaillée et arrondie à coups de pic, qui figure une sorte d'hémicycle à plafond très bas. Des gradins taillés à côté d'un autel, des bas-reliefs funéraires qui couvrent le rocher à l'extérieur, montrent clairement qu'il y avait là une sorte de sanctuaire. On s'y rendait comme en pèlerinage, et c'était sans doute une tradition pieuse de consacrer aux morts un bas-relief funèbre sur le rocher de la montagne sainte.

Départ de Korykos à la nuit, pour Lamas et Pompéiopolis. Nous dépassons au petit jour l'immense abside ruinée d'une église byzantine, et le soleil levant nous montre ce qui reste de l'antique Élaeusa-Sébasté. La route est littéralement bordée d'édicules, de mausolées et de chapelles : c'est une véritable voie des tombeaux où les monumens se suivent aussi pressés que sur les côtés de la voie Appienne. Mais, au lieu de s'allonger à l'infini, droite et directe, comme dans la campagne de Rome, la route suit les sinuosités du rivage et ondule le long de la mer. Pour n'avoir pas cette grandeur désolée que prête à la voie Appienne la ligne continue de l'horizon, la côte d'Élaeusa, où viennent mourir les pentes bleues du Taurus, n'en offre pas moins un des derniers aspects saisissans du pays montagneux que l'on va bientôt quitter. On laisse en effet sur la gauche des aqueducs ruinés, des canaux pour la distribution des eaux,

(1) *P. v. Tschihatscheff's Reisen in Kleinasien und Armenien*; Gotha, Justus Perthes, 1867, dans les *Mittheilungen* de Peterman.

tantôt rompus, tantôt presque intacts, et l'on entre dans la plaine basse et marécageuse que le Taurus déjà plus éloigné laisse entre ses contreforts et la mer.

Il ne restera plus presque rien, dans quelques années, des belles ruines de Pompéiopolis. Des ouvriers de Mersina sont occupés à débiter les blocs que l'on retire du mur d'enceinte, et on peut prévoir le temps où les entrepreneurs s'attaqueront aux colonnes du portique, connu sous le nom de *dromos*, qui va de la ville à la mer. On voit encore debout une cinquantaine de ces colonnes, couronnées de chapiteaux corinthiens ; elles profilent énergiquement leur galbe un peu lourd et leurs chapiteaux massifs sur le fond bleu du Taurus, et dessinent une ligne brisée qui aboutit au port aujourd'hui comblé. Chacune d'elles est décorée à mi-hauteur d'une sorte de console portant une inscription grecque ; ce sont les noms des empereurs. Il est probable que la ville de Pompéiopolis, suivant le système de flatterie usité dans toute l'Asie-Mineure, avait consacré un buste à chacun des empereurs romains ; la série en était déjà longue quand on construisit le *dromos* et le portique, sans doute au temps de Dioclétien.

Les autres monumens antiques de Pompéiopolis ont servi de carrière pour les constructions nouvelles de Mersina. Cette petite ville doit un peu de vie au voisinage de Tarsous et aux paquebots des Messageries maritimes qui y font escale. Elle se compose à vrai dire d'une unique rue bordée de boutiques d'un côté : c'est le bazar, et plus loin de quelques maisons à l'européenne, surmontées de mâts de pavillon : ce sont les consulats. La rue se prolonge par une route bien entretenue qui va jusqu'à Tarsous. Une compagnie de voitutures, *la Cilicienne*, fondée par un Grec, fait le service de Mersina à Tarsous, et transporte commodément les voyageurs dans des breaks qui contrastent avec les lourds arabas traînés par des buffles. Au reste, des champs bien cultivés, plantés de sésame et de cotonniers, une route droite et unie, donnent au pays un aspect presque européen. Bientôt les minarets de Tarsous, émergeant des jardins et des vergers dont la ville est entourée, rappellent qu'on est encore en Orient, et la voiture de *la Cilicienne* entre au bruit des grelots dans la ville qui se glorifiait, à l'époque romaine, d'être « la première, la plus grande, la plus belle, la métropole de la Cilicie. »

Tarsous est presque désert pendant l'été. Le bazar, tout neuf, rebâti en pierres après un incendie récent, est à peu près vide. Il n'est en pleine activité que l'hiver, quand les paysans de la Karamanie viennent y vendre leurs denrées. Au mois de juillet, alors qu'une lourde chaleur pèse sur la ville endormie, les longues avenues du bazar

n'offrent que de rares boutiques ouvertes, et c'est à peine si quelques oisifs y viennent traîner leurs babouches d'un air ennuyé. La population se compose en bonne partie de Turkomans, qui, l'été venu, fuient la chaleur dans les yaïlas de la montagne. Il n'y a qu'un Européen à Tarsous, M. P..., médecin italien, qui paraît n'avoir conservé aucune illusion sur les progrès qu'on peut attendre des Turcs; il ne sort le soir qu'armé d'un sabre de cavalerie, précaution nécessaire, nous dit-il, dans ce pays fréquenté par les Yourouks. Il y a quelques mois, des Français venus en Cilicie pour recueillir les loupes des noyers, qui servent à faire des placages, ont été attaqués sur la route de Mersina à Tarsous; des Yourouks les ont assaillis et blessés grièvement. D'après les récits de M. P..., la propreté relative de Tarsous serait due à l'activité et à l'énergie du vali d'Adana, ancien officier, qui a fait ses premières armes en Afrique dans un régiment français. Il a rapporté d'Algérie des allures toutes militaires, qui contrastent avec la nonchalance habituelle des magistrats turcs. Tout un quartier de la ville était malsain, inhabitable, et cependant les Turcs se refusaient à réparer leurs masures ruinées, à nettoyer leurs rues encombrées d'immondices. Le vali, après avoir prévenu les habitans, a fait mettre le feu aux bicoques du vieux quartier; elles sont aujourd'hui remplacées par des maisons en pierre, bien alignées, et formant de larges rues où l'on circule à l'aise. La disgrâce du vali n'a pas tardé, après ce coup d'autorité; mais il a déclaré qu'il restait à son poste jusqu'à ce qu'on lui eût fait connaître le motif de sa révocation; quant à son successeur, s'il arrivait à Tarsous, il le ferait reconduire au bateau par deux zaptiés. Si le vali d'Adana est un homme d'énergie, le kaïmacam de Tarsous est un Turc de la vieille roche, de ceux dont un orateur anglais disait à la chambre des communes : « Si nous essayons de gouverner la Turquie par les pachas de Constantinople, nos tentatives de réformes nous condamnent à échouer absolument. » Ce magistrat est ivre dès dix heures du matin. Il y a peu de jours, dans un accès d'ivresse, il a donné ordre à ses zaptiés de fusiller le mudir, et peu s'en est fallu que le pauvre homme n'éprouvât les effets de cette brutale colère.

Tarsous était, il y a quelques années encore, une mine de curieux monumens figurés, dont le Louvre possède de riches échantillons. Au sud de Tarsous, s'élève un monticule appelé Gueuslu-Kalah, qui vient aboutir à la porte de Mersina (Kandji-Kapou). Le consul anglais à Tarsous, M. Barker, explora une partie de cette butte, et ses fouilles amenèrent la découverte d'un grand nombre de fragmens de terres cuites. En 1853, M. V. Langlois, aidé par le consul de France, M. Mazoillier, exécuta de nouvelles fouilles, à la suite desquelles huit caisses pleines de fragmens de terres cuites furent

expédiées à Paris. M. Langlois crut avoir découvert une nécropole analogue à celles de l'Etrurie et de la Cyrénaïque. Des travaux plus récens (1) permettent de croire que cette butte, sorte de *Monte-Testaccio*, a été formée par les débris accumulés des poteries et des figurines mal venues à la cuisson, que les potiers de Tarse jetaient au même endroit. Il y a peu de statuettes entières; mais les fragmens n'en sont pas moins précieux pour l'étude d'un art local qui avait été poussé fort loin. Tarse, ville lettrée, pénétrée de bonne heure par les influences helléniques, avait ses traditions d'art en même temps qu'elle était célèbre pour sa haute culture littéraire. Les céramiques du Gueuslu-Kalah révélent un style particulier, moins fin à coup sûr que celui des céramistes d'Athènes et de la Grèce propre; mais l'école de Tarse a désormais sa place marquée dans une histoire de la plastique hellénique. Au point de vue de l'étude des cultes locaux, et par les renseignemens qu'elles fournissent à l'archéologie, ces figurines ont une grande valeur. Les représentations des dieux, où l'on observe une singulière confusion d'attributs, montrent à quel point la religion grecque avait subi dans ces régions l'influence toujours puissante des anciens cultes asiatiques. Le polythéisme grec y revêtait des formes multiples, souvent étranges, où dominait le souvenir des divinités bachiques et solaires adorées par les premières populations indigènes. L'histoire des cultes n'a de prix que si elle analyse dans ses nuances les plus fuyantes ces croyances religieuses si complexes, et si elle fait la part des élémens divers qui leur donnent leur physionomie originale.

Aujourd'hui, les fouilles ne sont plus possibles au Gueuslu-Kalah. Les découvertes faites par les explorateurs français et anglais avaient éveillé l'attention des marchands d'antiquités. Les gens du pays fouillaient le monticule à la dérobée et vendaient à des Grecs de Smyrne le produit de leurs recherches. L'autorité turque s'en est émue, et, sur un ordre supérieur, des baraquemens pour les soldats ont été établis au Gueuslu-Kalah; un bataillon de nizams occupe l'emplacement des fouilles.

Non loin du monticule, dans un jardin planté de figuiers, s'élève un curieux monument qui est resté pour les archéologues une véritable énigme; c'est le Dunuk-Tasch (*la pierre renversée*). Dans son état actuel, il se compose d'une enceinte en forme de parallélogramme, dont les murs épais sont construits en poudingue. A l'intérieur, et à chaque extrémité, deux cubes en maçonnerie se font face. En 1836, le consul de France à Tarsous, M. Gillet, après avoir essayé vaine-

(1) Voir l'article de M. Heuzey dans la *Gazette des beaux-arts : les Fragmens de Tarse au musée du Louvre, etc.* Voir aussi la belle publication entreprise par M. M. Heuzey, *les Figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre.*

ment d'attaquer par la poudre ces deux blocs, fit faire des sondages dans l'enceinte; les fouilles n'amenèrent aucun résultat. En l'absence des données précises, les voyageurs peuvent choisir entre les différentes opinions qui font de ce monument soit le tombeau de Sardanapale, soit celui de Julien, soit un grand mausolée de l'époque grecque. Suivant une légende du pays, ce monument serait un témoignage de la vengeance divine. C'était autrefois un palais ou sérail, « situé sur une éminence dominant la ville. Le prince qui habitait ce palais avec sa fille s'étant attiré la colère du grand Prophète, celui-ci pour les punir, lança leur sérail d'un coup de pied à l'endroit où il se trouve aujourd'hui, et où il tomba sens dessus dessous pour ensevelir les deux personnages. »

Un peu en dehors de la ville, un petit fleuve, divisé en deux bras, coule entre des rives verdoyantes, plantées d'arbres fruitiers. Il fait tourner les larges roues des *norias* qui arrosent les jardins voisins, et dont le grincement se fait entendre de loin, modulant une sorte de cadence rythmée; c'est le Tersous-Ischaï, l'ancien Cydnus. On éprouve une sorte de déception en présence de ce large ruisseau, qui répond si peu aux descriptions du Cydnus laissées par les auteurs anciens. Il est hors de doute que le cours du fleuve a changé de direction, et que sa division en plusieurs branches a diminué le volume des eaux. Les géographes anciens montrent le Cydnus traversant la ville, et roulant des eaux impétueuses, tandis que « les habitans de Tarse, livrés à une oisiveté voluptueuse, passaient leur vie comme des oiseaux aquatiques, assis sur les rives du Cydnus. » Pierre Belon avait vu le fleuve coulant dans son ancien lit. « Vray est que le long des arées du fleuve Cydnus, qui passe par le milieu de la ville, il y croist des figuiers. » Aujourd'hui le bras qui coule près de la porte de Mersina est fort appauvri, et celui qui alimente les conduits d'irrigation des jardins ne débite qu'un médiocre volume d'eau. L'eau n'est glacée qu'à l'époque de la fonte des neiges. L'amiral Beaufort raconte qu'il s'y baigna impunément au mois de juin avec tout son équipage, sans avoir ressenti les moindres atteintes du mal qui emporta Frédéric Barberousse; et le fleuve n'est aujourd'hui qu'un paisible ruisseau, arrosant les melons d'eau et les arbres fruitiers des jardins que cultivent les Turcs de Tarsous.

Nous passons les dernières heures de cette excursion à Tarsous, terme extrême de notre voyage, chez le drogman de France, Naoum, qui doit sa grande situation dans le pays aussi bien à son intelligence qu'à son titre officiel. C'est un beau vieillard, à figure ouverte, portant avec dignité un riche costume syrien. Il nous apprend que les dernières nouvelles venues de Constantinople sont peu rassurantes. Les chrétiens de Mersina adressent aux consuls des

pétitions pour obtenir des puissances européennes l'envoi de navires de guerre dans le port de Mersina. Il y a quelques jours, sultan Mourad avait adressé aux kaïmacams et aux valis des villes d'Asie une lettre officielle, destinée à être lue aux habitans par les crieurs publics, et contenant un appel pressant à la nation ottomane; elle montrait la foi musulmane menacée de tous côtés par les ennemis de l'islamisme. Une dépêche arrivée à temps a donné contre-ordre et empêché peut-être une explosion de fanatisme qui eût été funeste aux chrétiens.

En faisant la part des exagérations causées par la crainte, on peut se convaincre que les Turcs d'Asie sont arrivés à un haut degré d'exaltation religieuse. Les concessions apparentes faites dans les régions officielles aux exigences de la diplomatie européenne cachent un orgueil musulman peu disposé à s'abaisser, encore intact dans les esprits populaires, et entretenu chaque jour par les prédications du bas clergé. Les finesses des hommes d'état ottomans peuvent à distance causer des illusions; mais l'opinion publique en Turquie trahit souvent son dédain pour des tentatives de réformes qu'elle subit sans les accepter et sans les comprendre. Ces sentimens hautains et cette confiance inaltérable dans l'islamisme reposent d'ailleurs sur une ignorance presque systématique de ce qui se passe en Europe. Un Turc appartenant à la classe aisée nous disait : « Le *roi* d'Angleterre est un bon vassal; au premier appel du sultan, il a envoyé ses vaisseaux à Bésika. » Un journal de Constantinople, le *Vakit*, se faisait l'écho de ces sentimens populaires en disant : « L'Europe, au lieu de tenir compte aux Turcs de cet effort d'initiation à ses habitudes, continue à les regarder comme des barbares. Nous le redeviendrons, nous dépouillerons le vieil homme, et l'on verra en nous les enfans de l'Islam. Nous prendrons les armes tous, l'enfant de treize ans comme le vieillard de soixante-dix ans. Et comme nous avons fait face à tous il y a cinq siècles, ainsi ferons-nous encore. »

Quel que soit l'avenir réservé à l'empire ottoman, l'esprit de la vieille Turquie vivra longtemps encore dans les régions lointaines de l'Asie-Mineure. Le voyageur français Paul Lucas, qui visita la Turquie d'Asie au XVIIe siècle, raconte la légende de la grotte des *sept dormans*, qu'il vit près de Tarsous. Chrétiens et musulmans viennent en pèlerinage à cette grotte, où sept frères restèrent endormis pendant de longues années. En quittant Tarsous et Mersina et en voyant du pont du bateau disparaître la côte cilicienne et la silhouette bleue du Taurus, on songe que les habitans de ces belles contrées sont, eux aussi, endormis dans leur passé aussi profondément que les sept frères de la légende.

MAXIME COLLIGNON.

HÉRAT ET L'ANGLETERRE

A SIR H. RAWLINSON.

Mon cher sir Henry,

Un khan afghan, le serdar Y..., que vous avez peut-être vu à Candahar et que j'ai beaucoup connu à Téhéran, m'a écrit une longue lettre où je trouve un passage qui vous concerne particulièrement. En parlant des affaires de Caboul, il dit : « Le général Roberts personnifie aux yeux des Afghans la vengeance implacable du conquérant. Le sang de nos martyrs nous séparera à jamais de lui. Rawlinson-Saheb serait l'homme qu'il nous faut. Il jouit dans tout l'Afghanistan d'une réputation légendaire. Il est ami des Afghans et il sait respecter l'Islam. La facilité avec laquelle cette fois encore les Anglais ont pu se maintenir à Candahar est due en grande partie aux souvenirs de justice et de sagesse que ce profond orientaliste a laissés parmi nous. Si l'on veut ramener les esprits et établir un ordre durable, qu'on nous envoie Rawlinson-Saheb. »

En voulant vous transmettre le sentiment de ce vieillard afghan, ma pensée s'est naturellement reportée vers les affaires de l'Afghanistan, et je me suis trouvé de nouveau en face de cette question d'Hérat qui a toujours été un des tourmens de mon esprit. Le seul nom d'Hérat résume aujourd'hui toutes les difficultés de la situation, et je vois avec plaisir qu'il n'y a pas un Anglais qui ne se juge complètement édifié sur cette question. Pour moi, je dois avouer franchement que, malgré toute ma bonne volonté, malgré toutes mes recherches, je

n'ai jamais pu saisir le vrai sens de la politique anglaise par rapport à cette longue et malheureuse affaire d'Hérat. Comme l'intérêt de la question grandit chaque jour, et comme vous êtes aujourd'hui l'autorité la mieux reconnue en toutes ces matières, je m'adresse à vos lumières pour avoir les éclaircissemens qu'il m'a été impossible de trouver ailleurs.

Dans cette question d'Hérat, voici d'abord les faits historiques qui se présentent à mon esprit.

Sans remonter aux temps antiques où tout l'Afghanistan était une des provinces centrales de la Perse, en nous reportant seulement au siècle dernier, nous voyons que sous la dynastie des Séfévis et pendant le règne de Nadir-Schah, Hérat et presque tout l'Afghanistan étaient sous tous les rapports aussi persans que n'importe quelle province actuelle de la Perse.

Après le cataclysme qui a suivi le règne de Nadir-Schah, la dynastie actuelle des Ghadjars s'est mise à reconstituer la monarchie persane, en reconquérant une à une les différentes provinces qui étaient tombées entre les mains d'aventuriers plus ou moins heureux.

Dans cette œuvre de reconstitution nationale, la pacification du Khorassan a été la partie la plus difficile. Il a fallu y envoyer plusieurs armées et prendre presque toutes ses forteresses par des sièges réguliers. Après la soumission générale de cette vaste province, il y a quarante ans, la seule ville qui gardât encore une certaine velléité d'indépendance, c'était Hérat. La ville était au pouvoir d'un prince afghan Mohammed-Schah, le père du schah actuel, marcha contre lui, à la tête d'une forte armée. A l'approche du schah, le prince afghan, homme faible et déjà abruti par l'abus du hachich, s'empressa de demander la paix.

On commençait à négocier lorsqu'on vit tout à coup des agens anglais se jeter entre Hérat et l'armée persane, encourageant les assiégés à la résistance et invitant le schah à lever le siège. Cette intervention inattendue de l'Angleterre parut au gouvernement du schah d'autant plus inexplicable que c'était l'Angleterre elle-même qui, au commencement de ce siècle, avait fortement poussé la Perse à entreprendre une expédition contre l'Afghanistan ; mais ce fait historique et mille autres raisons furent en vain invoqués : la résistance de la ville se prolongea, l'Angleterre rompit les relations diplomatiques, déclara la guerre à la Perse, et le schah fut obligé d'abandonner le siège.

L'expédition avait coûté des sacrifices énormes. Le but qu'on y poursuivait était bien autrement important que la satisfaction de reconquérir une ancienne ville de l'empire. Il s'agissait d'une question vitale pour la Perse.

Ce point généralement inconnu demande quelques explications.

A cette époque, l'Angleterre comme toute l'Europe ignorait ce qu'étaient les Turcomans. Mais pour la Perse, alors comme aujourd'hui, c'étaient les plus terribles fléaux qui aient jamais désolé notre malheureux pays. Ces barbares nomades, comme on le sait maintenant, occupent une longue étendue du territoire persan; ils ont devant eux tout notre Khorassan et derrière eux un désert immense. Livrés à l'anarchie la plus complète, ils se sont fait une sorte de religion et des mœurs qui ont fait d'eux la race la plus antihumaine de toute l'Asie. Ils ont voué une haine implacable à tous leurs voisins. Leur seule institution sociale, c'est le brigandage. Aussi chez eux, hommes, femmes, enfans, chevaux et chameaux, tout est formé pour servir à cet unique objet de leur affreuse existence. Ils ont particulièrement réussi à produire en grande quantité des chevaux incomparables pour la rapidité de leur course et pour les longues privations qu'ils peuvent supporter dans le désert. Doués d'un tempérament de fer, ayant développé la passion d'aventure jusqu'à la rage, ces hordes ont transformé tous ces pays en un vaste champ de meurtres, de pillage et de guerre continuelle. Mais ce qui est le plus horrible, c'est que non-seulement ils pillent ce qu'ils trouvent, non-seulement ils détruisent ce qu'ils peuvent, mais ils enlèvent les habitans de nos provinces et ils les réduisent à un esclavage dont les horreurs n'ont pas d'exemple dans les annales de la barbarie humaine. Les supplices qu'ils ont inventés pour torturer les esclaves persans feraient frémir l'Europe.

Quant au nombre des esclaves, je n'oserais le dire, l'Europe ne m'en croirait pas. Ce qui est pourtant certain, c'est que plus d'un million de Persans appartenant à toutes les classes : militaires, commerçans, poètes, prêtres, nobles, et jusqu'à des membres de la famille royale, ont été enlevés ainsi et vendus dans les bazars du Turkestan comme des bêtes de somme. Il y eut des années où l'on trouvait en Turkestan une colonie permanente de plus de deux cent mille esclaves persans. Dans nos provinces de Khorassan et d'Asterabad, des districts et des villes entières ont été complètement anéantis. Nous n'avons pas besoin de dire que la première préoccupation du gouvernement persan a été de chercher par tous les moyens à délivrer nos provinces de ces horribles calamités. Malheureusement ses efforts ont été impuissans. Le mal a été pour nous insaisissable. Chaque année, régulièrement, plusieurs expéditions ont été dirigées sur différens points. Maís où trouver les Turcomans, et comment les soumettre? Vous avancez, ils reculent; vous poursuivez, ils s'enfoncent dans le désert; repoussés sur un point, ils vous attaquent sur vingt autres ; une tribu détruite, une autre vient la remplacer. Négocier la paix, faire un arrangement quelconque : comment et avec qui ?

Il n'y a là ni un chef, ni une ombre d'autorité; pendant qu'une tribu vaincue se soumet et livre des otages, des bandes de brigands sortant

de cette même tribu coupent vos communications et vous forcent à recommencer ce que vous croyiez fini. Dans cette lutte sans fin, plusieurs armées persanes ont été anéanties; la Perse s'est épuisée vainement; rien n'a pu détruire le mal.

Pour atteindre le mal, il n'y a qu'un seul moyen. c'est d'aller à Merv. Merv, qui a été la capitale du Khorassan, est aujourd'hui en ruines. Les tribus Tekkés, les plus redoutables parmi les Turcomans, en ont fait le centre de leur brigandage; appuyées sur cette oasis fertile, elles poussent leurs déprédations du côté de Khorassan et d'Hérat aussi loin qu'elles le peuvent. Elles sont sûres de trouver à Merv un refuge inattaquable.

Merv nous appartient : nous l'avons occupée souvent, mais dans les conditions actuelles, nous y maintenir est au-dessus de nos forces. Un impraticable désert nous en sépare, et le maintien de nos communications, dans ce désert, au milieu de ces hordes, offre pour nous des difficultés invincibles.

Pour aller à Merv d'une manière sûre et s'y maintenir dans des conditions stables, il n'y a pour nous qu'un seul moyen, c'est de posséder Hérat. Hérat nous conduit à Merv à travers un pays fertile, offrant toutes les facilités au passage d'une armée. Pour dominer Merv, nous sommes donc obligés de posséder Hérat. Voilà pour nous toute la question d'Hérat. Pournous, Hérat c'est l'occupation de Merv; c'est la soumission des Turcomans; c'est la délivrance du Khorassan; c'est pour la Perse le commencement d'une vie possible.

Et maintenant qu'on se figure quels durent être la colère et le désespoir de la Perse, lorsque l'Angleterre força Mohammed-Schah de lever le siège d'Hérat!

L'Angleterre n'avait aucun droit, aucune raison pour exiger de nous un tel sacrifice; aussi la Perse ne s'y est-elle résignée qu'après les plus vives protestations. Elle n'a laissé passer aucune occasion de revendiquer hautement ses droits sur Hérat. Elle a même assiégé et conquis une seconde fois cette ville. Dans plusieurs autres circonstances, les autorités d'Hérat, en l'absence même de toute intervention persane, ont proclamé spontanément la souveraineté de la Perse! Mais tout a été inutile. L'Angleterre nous a déclaré une seconde fois la guerre et nous a forcés de nouveau d'abandonner Hérat. Cette fois-ci le déchirement a été profond. La perte de Hérat a laissé au cœur de la Perse une blessure que rien n'a pu faire disparaître. Aussi dans toutes les classes de la société, dans n'importe quelle partie de la Perse, vous entendrez ce gémissement:

« L'Angleterre est une amie qui nous a accablés de maux. Elle a détruit notre Khorassan; elle a condamné la Perse à une ruine inévitable. Elle est entrée chez nous, en nous assurant qu'elle venait soutenir notre indépendance, et elle nous enlève Hérat sans laquelle il nous est impos-

sible de vivre. Hérat est une de nos anciennes capitales; toutes les fois qu'il y a eu au monde une Perse, Hérat a fait partie intégrante de cette Perse. De quel droit donc l'Angleterre, cette amie de notre indépendance, vient-elle nous disputer une ville que l'histoire, la religion, la géographie, la conquête, le vœu spontané de ses habitans, proclament une possession indispensable à l'existence de la Perse ?

Si cette conduite de l'Angleterre s'appelle amitié et justice, que deviendrions-nous si cette amitié allait s'étendre jusqu'à Kerman et Mesched? Et puis comment expliquer que ce peuple anglais, qui fait tant pour supprimer la traite des noirs, trouve juste de livrer chaque année une partie de la nation persane au plus horrible esclavage ? »

Que répond l'Angleterre à tous ces griefs? Le droit! il est évident qu'elle ne peut l'invoquer, car ce serait une honte d'opposer à toutes ces réclamations de la Perse je ne sais quel droit d'un peuple étranger venant de l'autre bout du monde, n'ayant jamais eu aucune relation avec Hérat, où, après quarante ans d'efforts, il n'a pu faire entrer même un simple voyageur anglais. Mais, à défaut de droit, l'Angleterre a contre nous une raison péremptoire, c'est son intérêt. A travers beaucoup de formules diplomatiques, qu'au commencement nous avions de la peine à comprendre, elle a fini par nous déclarer nettement que son intérêt ne veut pas qu'Hérat appartienne à la Perse.

Quoique beaucoup de mes compatriotes se sentent encore incapables de saisir le vrai sens de cet argument de l'Angleterre, mon intelligence déjà suffisamment dérouillée par mes longues relations avec l'Europe, n'éprouve plus aucune difficulté à comprendre cette grande raison de la politique anglaise, et non-seulement je la comprends sans peine, mais je m'incline devant elle avec respect.

Et voici mon explication : L'Angleterre a été un des plus puissans foyers de la liberté du monde. Elle est aujourd'hui le principal facteur de la civilisation de l'Asie. Son empire indien est un bienfait providentiel. Le voisinage de cet empire est une des meilleures garanties de notre indépendance. La grandeur de l'Angleterre est une nécessité pour le monde entier. Si donc le sacrifice d'Hérat est nécessaire aux destinées de l'Angleterre, périsse Hérat, périsse le Khorassan et que la puissance britannique demeure pour la liberté et le progrès du monde!

Mais c'est bien le moins que l'on puisse faire pour notre abnégation, si l'on tient à ce qu'elle soit loyale et sincère, que de lui démontrer que l'intérêt de l'Angleterre exige que la Perse renonce à la possession d'Hérat. Quel serait le mal si Hérat était à la Perse? et quel profit a trouvé l'Angleterre à nous enlever cette ville pour la livrer aux Afghans de Caboul? Il doit y avoir évidemment des raisons fort graves pour qu'on ait poursuivi avec tant de persistance une politique si désastreuse pour nous.

Voici les seules explications qu'après bien des recherches j'ai pu recueillir, soit dans vos documens officiels, soit de la bouche même de vos hommes d'état.

On me dit d'abord que si Hérat appartenait à la Perse, la Russie y établirait des agens consulaires qui y entretiendraient un foyer d'intrigues nuisibles aux intérêts de l'Angleterre.

Le mal me paraît grand, en effet; mais en quoi les intrigues russes seraient-elles plus nuisibles à Hérat qu'à Mesched ou à Samarcande? Quel est ce mal redoutable que le consul russe pourrait faire d'Hérat, et qu'il ne saurait faire de Mesched? Il est vrai que cette dernière ville est séparée d'Hérat d'une cinquantaine de lieues, mais cette différence de quelques lieues serait-elle un avantage assez grand pour justifier deux guerres et rendre nécessaire la continuation de ces atrocités qui ont presque anéanti notre Khorassan et transformé la Perse, votre alliée naturelle, en un vaste champ de ruines?

Vos hommes politiques, pressés sur ce point, reproduisent, sous une autre forme, la même réponse. Ils nous disent que, si la Perse possédait Hérat, ce serait comme si Hérat appartenait à la Russie? Et pourquoi, s'il vous plaît? Parce que la Perse, étant faible et ignorante, ou bien inviterait elle-même la Russie à venir à Hérat, ou serait forcée de la lui céder. Quelle que soit la faiblesse de cet argument, admettons le danger que vous signalez. Mais que dire du remède? Ce remède était-il sérieux? était-il surtout digne de la politique d'une grande nation? Vous vous êtes dit : Le schah céderait Hérat à la Russie, prenons donc Hérat et donnons-la à un khan afghan. Mais si Hérat entre les mains du schah n'était pas sûre, comment le serait-elle entre les mains d'un khan afghan? Si la cour de Téhéran, avec toutes ses relations européennes, avec ses connaissances infiniment supérieures et avec toutes les responsabilités d'un gouvernement national, pouvait se laisser séduire par la Russie, pourquoi des chefs afghans, guidés seulement par les intérêts les plus vulgaires, n'ayant aucune racine dans le pays, pourquoi, dis-je, ces aventuriers d'un jour seraient-ils plus insensibles à cette séduction de la Russie? Et si le gouvernement du schah pouvait être forcé à céder sous la pression russe, pourquoi cette même pression jointe à celle de la Perse resterait-elle impuissante vis-à-vis du gouvernement afghan d'Hérat?

Ceux qui daignent écouter ces objections si oiseuses, surtout dans la bouche d'un Asiatique, répondent par ce raisonnement victorieux : La Perse, disent-ils, pourrait un jour s'allier ou volontairement ou forcément à la Russie et entreprendre avec elle une expédition contre l'Inde, auquel cas, il serait pour l'Angleterre d'une haute importance qu'Hérat ne fût pas entre les mains des Persans. Voilà enfin le grand argument! Voilà l'arrière-pensée qui fait bondir de colère tout Anglais à qui l'on parle de la Perse et d'Hérat!

Et ici encore je m'associe entièrement à ce sentiment des Anglais. Mais sur ce point aussi je reviens à ma première question. Le remède que vous avez employé pouvait-il détruire le mal? Vous vous êtes dit : Le schah peut s'allier avec les Russes, remplaçons donc le gouverneur persan d'Hérat par un gouverneur afghan.

Et d'abord pourquoi ce nouveau gouverneur serait-il moins favorable à cette alliance? et puis comment, et en quoi ce gouverneur afghan pourrait-il s'opposer aux entreprises de tels alliés?

Quelques habiles intéressés ont fait tant de bruit autour d'Hérat qu'ils sont arrivés à faire croire au public anglais qu'Hérat était vraiment une position unique, imprenable, un prodige de la nature, placé là tout exprès pour garder l'Inde anglaise. Mais cette forteresse est une de ces créations primitives, barbares, sans aucune valeur militaire, telle qu'on en rencontre à chaque pas en Asie.

La défense de la ville ne consiste qu'en un mur délabré et en trois ou quatre mille bachibozouks que le maître du jour ramasse à coups de bâton pour le besoin du moment.

D'ailleurs la province est ouverte de tous côtés, et une poignée d'hommes pourrait masquer la forteresse ou même la détruire en quelques heures. C'est là cette fameuse clé de l'Inde que l'Asie n'avait jamais soupçonnée et pour laquelle depuis cinquante ans l'Angleterre agite si violemment toute l'Asie centrale!

Cette clé de l'Inde est une de ces découvertes européennes que notre esprit asiatique n'arrivera jamais à comprendre. Mais en Europe, dans ce pays de prodiges, croit-on réellement que celui qui aurait cette ville serait le maître de l'Inde? Y a-t-il vraiment des généraux anglais qui pensent sérieusement que, sans entrer dans Hérat, il serait impossible d'arriver à l'Inde? Mais Samarcande, mais Caboul et surtout Candahar ne sont-ils pas, sous tous les rapports, bien mieux situés qu'Hérat? Et puis pourquoi ne pas placer cette clé à Merv, à Mesched ou à Asterabad, qui mériterait cet honneur bien mieux que toute autre place? D'ailleurs, si le projet d'envahir l'Inde devait s'évanouir devant de pareils obstacles, ne serait-il pas puéril de se préoccuper tant d'une si ridicule chimère? et si l'expédition était entreprise avec des moyens proportionnés à un si grand but, croit-on qu'une telle expédition se laissât arrêter un seul jour par une forteresse comme Hérat?

On me répond que les habitans de Hérat ne seraient pas seuls à défendre la ville et qu'une armée anglaise arriverait à temps pour rendre cette forteresse imprenable.

Nous voilà au cœur de la question. Oui, certainement, vous pouvez aller à Hérat. Mais si, pour défendre cette ville, vous devez recourir à votre propre armée, alors pourquoi tant de longs efforts et tant de sacrifices pour faire donner cette province aux Afghans? Ce que votre armée serait appelée à faire avec les Afghans, pourquoi ne le saurait-

elle faire encore mieux avec les Persans? On répond que, le schah étant sous l'influence russe, l'Angleterre ne pourrait pas compter sur un concours sincère de la Perse. Mais le concours afghan vous a-t-il été plus sincère? Et cette influence russe que vous croyez si dominante à Téhéran a-t-elle été moins efficace à Caboul? Depuis un demi-siècle que cette influence si redoutable de la Russie s'exerce sur la Perse, le gouvernement du schah n'a pas manqué un seul instant de garder une attitude hautement indépendante et parfaitement correcte vis-à-vis de tous ses voisins. Et cependant dans cet Afghanistan que l'Angleterre avait créé contre nous et dans la seule intention de nous soustraire à l'influence russe, il a suffi du souffle d'une mission passagère pour faire crouler en un instant tout l'échafaudage de l'indépendance afghane qu'on voulait opposer à cette influence étrangère.

Avouons, mon cher sir Henry, que tous les résultats de cette malheureuse politique par rapport à Hérat ont été diamétralement opposés au but qu'elle poursuivait. En voulant prévenir une entente problématique entre la Russie et la Perse, vous avez tout fait pour aplanir les difficultés naturelles qui s'opposaient à une alliance entre ces deux pays. Si Hérat avait été laissée à la Perse, le peuple et le gouvernement persan, complètement satisfaits du côté de l'Afghanistan, n'auraient eu aucun grief contre l'Angleterre et, par l'instinct de la conservation, ils auraient tendu toujours et nécessairement vers l'alliance anglaise. Maîtresse d'Hérat, la Perse se trouverait engagée par tous ses intérêts à défendre cette ville de tous ses moyens et au même titre que Téhéran et Ispahan. Et la Russie, pour arriver à Hérat, aurait eu d'abord à vaincre la résistance armée du schah, puis à lutter longtemps contre les intérêts et les sentimens unanimes de la nation persane.

La politique anglaise a merveilleusement simplifié cette tâche de la Russie.

En arrachant Hérat à la Perse pour la donner aux aventuriers afghans, cette politique a détruit d'un seul coup toutes les résistances que la Russie pouvait rencontrer du côté de la Perse. Grâce à cette néfaste politique, au lieu d'un allié forcé, souvent plus dangereux qu'un ennemi déclaré, la Russie trouvera dans la Perse un allié mécontent de vous; que pouvait-elle désirer de plus?

Cependant ce n'est pas là encore tout le service que vous avez rendu à votre heureuse rivale; après avoir épuisé et presque anéanti la Perse, vous avez vous-même amené les Russes dans les pays des Turcomans, vous leur avez livré toutes ces tribus guerrières, vous leur avez ouvert la route de Merv, vous leur avez rendu la conquête du Khorassan inévitable. Est-il besoin de vous en rappeler les preuves?

Ces contrées turcomanes, ces tribus guerrières et ce Merv qui les domine, à qui appartenaient-ils? A la Perse seule. Personne ne l'avait

contesté; seulement la Russie nous a dit : Si vous voulez maintenir votre souveraineté sur ces contrées, empêchez ces tribus de détruire les pays voisins; si vous ne pouvez pas prendre sur vous cette responsabilité, alors, dans l'intérêt du commerce et de l'humanité, ce sera mon devoir de grande puissance voisine de venir mettre un terme à cet état de choses, qu'il n'est pas possible de tolérer plus longtemps. Comme la responsabilité était au-dessus de nos forces, la Russie, tout heureuse de notre impuissance, s'est avancée et s'est mise à l'œuvre avec les moyens que l'on sait.

Et pourquoi la tâche était-elle au-dessus de nos forces?

Nous l'avons dit : Pour soumettre les Turcomans, il nous fallait Merv, et pour avoir Merv, il nous fallait être à Hérat. Or Hérat nous était enlevé pour les excellentes raisons que nous venons de voir. C'est ainsi que l'Angleterre, en nous excluant de cette ville et en nous ôtant notre seul moyen de soumettre les Turcomans, a elle-même amené la Russie à envahir la vallée d'Asrek et à pénétrer par là jusqu'au cœur du Khorassan.

Il est hors de doute que, si le gouvernement persan avait pu établir chez les Turcomans un ordre de choses tolérable, la Russie n'aurait pas trouvé si aisément les prétextes et les moyens qui favorisent aujourd'hui ses progrès dans ces pays.

Pour y entrer, elle eût été obligée de faire une guerre ouverte à la Perse, et la Perse, au lieu d'être épuisée comme aujourd'hui par ses interminables luttes contre les Turcomans, aurait trouvé au contraire, dans le concours même de ces tribus soumises, une force de résistance qu'au besoin l'appui de l'Angleterre aurait pu rendre formidable. En tout cas, les généraux russes auraient trouvé devant eux des obstacles bien autrement sérieux que l'opposition anarchique de quelques tribus isolées, sans chefs, abandonnées de tout le monde et poursuivies même du côté des Persans.

Le jour approche où l'on reconnaîtra que, sur ce point, l'Angleterre a commis une de ces fautes qui changent quelquefois le cours de l'histoire. Si la politique anglaise avait quelque chose à faire dans ces contrées lointaines, c'était uniquement d'aider le gouvernement du schah à soustraire ces tribus turcomanes à l'envahissement russe. L'essentiel pour l'Angleterre n'était pas d'aller combattre à Hérat ce chimérique agent consulaire que personne n'aurait eu besoin d'y envoyer. Le danger réel pour l'Inde et pour l'Asie, c'était l'absorption de ces tribus turcomanes par la puissance militaire de la Russie, car il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui c'est un général russe qui gouverne la capitale de Teymourlang, et que c'est de ces mêmes contrées, à la tête de ces mêmes hordes, que tous les Genguis sont partis autrefois pour la conquête et le pillage de l'Asie. De toutes ces races guerrières, les Turcomans constituent

sans contredit l'élément le plus terrible. Avec cet élément turcoman, il ne s'agit plus de cette expédition fantastique que l'imagination fait partir si aisément de Saint-Pétersbourg; c'est une immense armée de cavalerie organisée sur les lieux, endurcie à toutes les épreuves, ayant au cœur la rage de la dévastation, formée de toutes les forces de la barbarie asiatique, et cette fois conduite par la science de l'Europe.

Non, mon cher sir Henry, une politique qui a déjà produit les résultats que nous connaissons et qui nous a préparé un avenir que nous n'osons pas même entrevoir, ne peut être défendue plus longtemps. D'ailleurs, toute cette question d'Hérat est une de ces erreurs historiques que malheureusement on rencontre encore trop souvent dans la vie des peuples même les plus civilisés. Elle est à peu près semblable à cette autre erreur qui a amené les esprits les plus puissans de l'Angleterre à s'opposer au percement de l'isthme de Suez.

Du reste, rien de plus simple que l'origine de cette malheureuse question d'Hérat. Il y a un demi-siècle, des agens anglais qui connaissaient à peine la Perse et l'Afghanistan, gens très habiles, voulant se tailler un rôle dans leur mission lointaine, ont créé la question d'Hérat. Ils ont crié de toute leur force qu'Hérat était la clé de l'Inde et qu'il fallait l'arracher à la Perse, et cette idée a fait fortune. Les ministres anglais à la recherche de la popularité ont saisi avec ardeur une question qui leur offrait le moyen de remporter des victoires faciles et de sauver à coups de maître, périodiquement, l'empire de l'Inde. Voilà comment s'est formé ce dogme politique qui a été pour nous tous la source de tant de maux.

Encore le passé n'est-il rien, c'est l'avenir qui nous inquiète. Ce que cette malheureuse politique a fait jusqu'à présent n'est que bien peu de chose en comparaison de ce qu'elle semble nous promettre.

J'entends en effet annoncer de tous côtés que si la Russie s'emparait de Merv, une armée anglaise irait occuper Hérat.

Je ne puis pas concevoir pour tous ces pays un événement plus heureux que l'occupation d'Hérat par l'Angleterre. Ce serait la délivrance providentielle de ces contrées. La justice, l'ordre, le travail et les lumières y arriveraient appuyés sur toutes les ressources de la puissance britannique. Le chemin de fer de l'Inde poussé jusqu'à Hérat viendrait nécessairement traverser toute la Perse pour aller aboutir à la Méditerranée. Le courant de la vie européenne et le contact d'une administration anglaise auraient un effet magique sur l'esprit éminemment imitateur du peuple persan. Et alors quelle transformation pour tous ces pays!

Quelque magnifique que nous paraisse cette perspective de bonne fortune, je croirais commettre une trahison envers l'Angleterre si je

dissimulais mon sentiment sur un autre aspect de cette même question.

Je vois d'abord avec surprise qu'on veut représenter l'occupation d'Hérat par les Anglais comme une menace pour la Russie. Et pourquoi serait-elle une menace? Certes une guerre contre l'empire britannique serait un immense malheur pour n'importe quelle puissance. Mais une fois la guerre acceptée, la Russie pourrait-elle désirer une meilleure chance de succès que de voir l'armée anglaise pousser jusqu'à Hérat? Car enfin, y a-t-il sur le globe un point où une armée anglaise soit moins favorablement placée qu'à cette extrémité de l'Afghanistan? Jetée si loin de sa base, noyée dans un pays ennemi, elle aurait devant elle toute la puissance russe, derrière elle tous les peuples afghans frémissant de rage et sur son flanc les tribus persanes que cette politique de l'Angleterre n'aurait pas manqué de pousser dans le camp ennemi. Les Russes ayant pour base d'opération la mer Caspienne, l'Oxus et le Turkestan auraient toute la liberté de choisir leur moment et d'attaquer à leur convenance, tandis que l'armée anglaise serait condamnée à une guerre purement défensive. Et dans quelles conditions? Si déjà à Caboul, en l'absence de toute résistance organisée, vos communications ont été si facilement interrompues, que serait-ce lorsque, assaillis par des armées régulières, vous seriez renfermés dans Hérat, séparés de votre base par des distances énormes infiniment plus difficiles à franchir? Il est vrai que l'armée anglaise aurait pour elle tout ce que la science, le courage et les ressources d'une grande nation peuvent donner, mais elle aurait aussi contre elle tous les moyens d'attaque d'une autre grande puissance européenne, secondée par tout ce que la haine, le fanatisme, le nombre et l'immensité de l'Asie peuvent accumuler de forces autour d'une armée. En admettant même, ce qui est fort admissible, que la victoire restât fidèle à votre drapeau, quel fruit en retireriez-vous? Assurément vous n'iriez pas poursuivre l'ennemi jusqu'à la mer Caspienne? Oui : si les Persans étaient vos alliés, et surtout si les Turcomans étaient demeurés au pouvoir de la Perse, alors une retraite de l'armée russe aurait été désastreuse. Mais, puisque les Anglais eux-mêmes ont pris d'avance toutes les mesures pour blesser mortellement ces peuples et les attacher forcément à la fortune de la Russie, que pourraient craindre les Russes, même dans la supposition d'une défaite? Appuyés sur leurs auxiliaires indigènes, ils se retireraient tranquillement pour revenir à la charge avec des moyens mieux calculés. Où serait donc l'avantage d'avoir jeté une armée anglaise sur un point aussi exposé qu'Hérat? Je sais que la clé de l'Inde se trouve toujours gardée dans cette heureuse ville. Mais vous, mon cher sir Henry, n'êtes-vous pas indigné de penser qu'une phrase si creuse ait pu servir si longtemps de formule et de raison dernière à la politique d'une grande nation?

Hérat la clé de l'Inde! Non, une telle fiction ne doit pas dominer plus longtemps les esprits les plus sérieux. Non, le sort de l'Inde n'est nullement attaché à Hérat. La seule chose vraie, c'est que le sort de cet empire dépendra des résolutions du conseil des ministres anglais. Si, sous la pression de leur politique traditionnelle, ces ministres, glissant sur une pente fatale allaient planter le drapeau de l'Angleterre sur le rempart de Hérat, alors, sans nul doute, la clé de l'Inde se trouverait irrévocablement placée à Hérat. Le drapeau anglais y serait définitivement cloué, et alors quelle issue possible? Les Russes pourraient y subir vingt échecs sans que leur empire en ressentît une atteinte sérieuse. Mais si une fois, une seule fois, la victoire les favorisait, si Hérat venait à tomber, se figure-t-on l'effet qu'un tel événement aurait sur l'esprit inflammable de nos peuples de l'Asie? Envelopper le sort de l'Asie dans celui de l'Inde et aller le jeter dans une position aussi hasardée qu'Hérat serait non-seulement une faute, mais un crime que ni l'Asie ni l'Europe ne pardonneraient jamais. La clé de l'Inde et le sort de l'Asie se trouvent là où les Anglais auront perdu une bataille décisive et il n'est pas possible que des généraux anglais aient pu choisir délibérément Hérat pour champ clos.

Je crois donc, mon cher sir Henry, que ces esprits courageux qui cherchent aujourd'hui à corriger votre politique passée ont parfaitement raison. Vos frontières scientifiques vous étaient nécessaires, gardez-les, mais n'allez pas plus loin. Ne harcelez pas davantage les peuples qui étaient faits pour être vos alliés naturels. Surtout ne les humiliez pas, ne les méprisez pas tant, car la lutte suprême me semble inévitable et plus proche qu'on ne le pense. Les moyens d'attaque comme ceux de défense seront gigantesques. Le succès n'appartiendra ni au courage, ni à la science, ni aux armes : ces choses-là se balancent. La victoire sera à celui qui aura su attacher à sa fortune les peuples intermédiaires.

REVUE LITTÉRAIRE

DE L'INTERPRÉTATION DU RÉPERTOIRE TRAGIQUE.

La Comédie-Française vient de reprendre *le Cid*. Grande nouvelle, car voilà longtemps déjà, comme on sait, que la Comédie-Française en est à reprendre les œuvres qui depuis *le Cid* précisément jusqu'au *Mariage de Figaro* forment son répertoire officiel, — j'entends répertoire de premier ordre, — et qui devraient en bonne administration constituer son répertoire courant. Elle a repris aussi *Britannicus*. Est-il admissible que l'on donne ainsi l'éclat et le retentissement extérieur d'une *reprise*, et presque d'une *première*, à la représentation de ces œuvres que tout élève sortant du Conservatoire devrait savoir par cœur? Est-il admissible qu'en dix ans de temps on ne puisse pas voir jouer une fois seulement *Bérénice, Bajazet, Iphigénie?* Est-il admissible que l'on inflige au *Cid* ou à *Britannicus* cette espèce d'outrage que de les exhumer de loin en loin comme des profondeurs de l'oubli? C'est ce que nous ne voulons pas examiner aujourd'hui.

Constatons seulement que, s'il en est ainsi, la faute n'en peut plus être, comme autrefois, rejetée sur l'indifférence du public. Le public se porte en foule, on peut le dire, à quelque spectacle qu'il plaise à M. Perrin de mettre sur l'affiche; il assiège la salle aux matinées du dimanche comme aux soirées du reste de la semaine; il applaudit enfin M. Worms ou M. Maubant dans *le Cid*, et Mlle Favart ou M. Mounet-Sully dans *Britannicus* avec un tel et si sincère, si facile, si naïf enthousiasme qu'on serait vraiment parfois tenté de croire que les beaux jours sont revenus pour les chefs-d'œuvre classiques et le grand art. Mais il ne faut pas se payer d'illusions. Excellent juge assurément de son plaisir, et même,

pris en masse, juge à peu près compétent de la valeur *absolue* des œuvres, n'oublions pas que ce même public est le pire juge qu'il y ait de leur valeur *relative*. Il est capable de goûter *le Cid*, mais vous avez pu voir qu'il ne goûtait guère moins, dans l'occasion, *la Fille de Roland*. Un homme affamé ne regarde guère si c'est fouace ou pain blanc, fève ou pois qu'on lui donne; il mange, et l'appétit lui tient lieu d'autre assaisonnement. Ainsi du grand public. Il applaudit *Britannicus*, mais il applaudit *les Noces d'Attila*. On raconte qu'il lui est arrivé de battre des mains au *Misanthrope*, mais *Oscar, ou le Mari qui trompe sa femme* lui épanouit bien autrement la rate. Au fond, ce qu'il vous demande, ce n'est ni ceci, ni cela; c'est uniquement que vous lui donniez de quoi passer agréablement l'après-midi d'un dimanche d'hiver ou les longues soirées d'un printemps pluvieux. Avez-vous réussi? tout est bien qui finit bien. Il en a pour son argent et vous quitte du reste. Et telle est actuellement la fortune de la Comédie-Française. M. Perrin, demain, peut afficher ce qu'il voudra : il fera le *maximum*.

Que si d'ailleurs depuis quelques années,

Le public pour Chimène a les yeux de Rodrigue;

la raison n'en est pas difficile à trouver. Les romantiques, jadis, avaient eu l'adresse d'accréditer l'opinion que c'en était fait désormais de la tragédie de Corneille et de Racine, ou même, — il est bon de le leur rappeler, parce qu'ils s'en vantent peu, — de la comédie de Molière. Le public avait donc désappris le chemin de la Comédie-Française. Rachel elle-même a joué dans le désert. Depuis lors une réaction s'est faite. A l'expérience, il s'est trouvé que Molière, que Racine et même le vieux Corneille étaient toujours Corneille, et Racine, et Molière, c'est-à-dire

Toujours jeunes de gloire et d'immortalité.

Toujours moutonnier le public a donc rappris le chemin de la Comédie-Française. C'est bien : seulement, ne vous flattez pas que le public sente jamais la différence de *la Fille de Roland* à *Lucrèce*, de *Lucrèce* à *Ruy Blas*, ou de *Ruy Blas* enfin au *Cid*. Vous lui demanderiez tout aussi bien de mesurer la distance qui sépare M. Bouguereau de Mignard, Mignard du Dominiquin et le Dominiquin de Raphaël. Il est vrai que les papes eux-mêmes ne l'ont pas mesurée bien exactement, puisqu'on voit qu'ils ont placé *la Communion de saint Jérôme* seule dans la même salle avec *la Transfiguration* et *la Madone de Foligno*.

Et c'est la raison pourquoi la Comédie-Française devrait se faire un point d'honneur de guider le jugement de cette foule qui vient si naïve-

ment à elle. Là-dessus, demandons-nous que la maison de Molière se transforme en maison d'école ? l'administrateur de la Comédie-Française en professeur ? et Mlle Sarah Bernhardt en répétiteur de morale ? Pas le moins du monde. Il n'appartient de formuler de tels vœux, et de caresser de telles espérances, qu'à des sous-secrétaires d'état. Mais enfin nous ne sortons pas de la Comédie-Française tout à fait dans les mêmes dispositions d'esprit que du théâtre des Bouffes ou des Folies-Dramatiques, et *le Cid*, si je ne me trompe, ou *Britannicus*, laissent une autre trace dans la mémoire du spectateur que *le Grand Casimir* ou *la Fille du tambour-major*. L'art du comédien n'est pas un sacerdoce, et la Comédie-Française n'a pas de mission : mais elle a des devoirs.

Je voudrais donc, depuis dix ans, que profitant de la faveur publique on eût remis sur pied tout le grand répertoire. On le pouvait, dans de meilleures conditions peut-être qu'on ne l'avait jamais pu. Comptez en effet qu'il ne s'agit en tout que d'une trentaine d'œuvres tout au plus, et que par conséquent la mémoire moyenne d'une troupe organisée convenablement doit pouvoir y suffire. Remarquez encore qu'il n'en va pas ici comme au grand Opéra, par exemple, — que les machines, décors et figuration n'y jouent qu'un rôle secondaire, presque accessoire — et qu'il y suffit, selon l'indication légendaire, d'une façon de trône, dans *un palais à volonté*. La moindre opérette coûte plus cher à monter. Considérez enfin que nous n'avons pas besoin « d'étoiles » et qu'il ne faut pour obtenir du grand répertoire une très honorable interprétation que constituer des ensembles. Il n'y a pas de petits rôles dans le grand répertoire. Même dans le rôle de Stratonice on peut se montrer grande comédienne, et grand comédien jusque dans le rôle d'Arbate. Les « étoiles » brilleraient ici d'un trop vif éclat pour les « pauvres vers de terre, » que nous sommes. Il n'est pas question de faire preuve de « virtuosité » mais uniquement de « fidélité. » Racine ou Corneille n'ont que faire de comédiens qui créent, — c'est-à-dire qui complètent, qui achèvent, qui remplissent enfin de leur propre personnalité des rôles sommairement indiqués par le poète : ils ne demandent que des comédiens qui interprètent, — c'est-à-dire qui n'aillent ni au-delà ni ne restent en deçà du texte, qui rendent le texte uniquement et qui le rendent tout entier. Le grand répertoire n'a pas besoin de secours extérieur : il est capable de se suffire à lui-même.

C'est peut-être ce que l'on oublie quand nous voyons que l'on donne au décor, et surtout au costume, non pas assurément trop de soins, mais des soins trop minutieux et d'une recherche archéologique trop prétentieuse. J'ai vu Mithridate et Thésée porter des casques bien étranges, des casques qui pouvaient, qui devaient être certainement copiés d'après nature, ou du moins authentiqués par quelque bas-relief ou quelque pierre gravée : cela ne faisait pas qu'ils ne fussent étranges. Dans *le*

Cid, c'est M. Worms qui porte un assez vilain petit bonnet, pendant trois actes, sur de noirs cheveux bien crépus : cheveux et bonnet doivent être certainement tout ce qu'il y a de plus espagnol : ils n'en donnent pas moins à M. Worms une physionomie disgracieuse. Certes il ne faut jouer ni Racine ni Corneille,

En habits de marquis, en robes de comtesses,

comme c'était l'usage en leur temps. Ce serait leur nuire, puisque, sous prétexte de les ramener à leur date et de replacer leurs œuvres dans leur vrai milieu, ce serait diminuer aux yeux la part de vérité humaine, générale, universelle, que ces œuvres contiennent. Mais n'est-ce pas la diminuer aussi que de vouloir transformer en un milieu rigoureusement historique, le milieu vrai sans doute, mais idéal d'abord, dans lequel ils ont placé leur action? Car voyez quelles chicanes je vais aussitôt soulever! De quelle date et de quel style seront les décors et les costumes du *Cid?* Vous voulez être vrai? Remontez donc alors jusqu'au XIe siècle et que Rodrigue soit vêtu, comme l'était encore dans son cercueil le *Campeador* de l'histoire, d'un vêtement arabe ou mauresque; mais vous avouerez bien que ce ne sera plus alors le Rodrigue de Corneille. Voulez-vous pas aussi me rendre le Néron de la réalité? le Néron de Tacite, ou plutôt le Néron de Suétone? Alors que M. Mounet-Sully s'avance avec un gros ventre sur des jambes grêles : *ventre projecto, gracillimis cruribus*, dit le biographe; et qu'il regarde la Junie de Racine à travers cette émeraude concave qui servait de lorgnon à l'empereur, à ce qu'un autre assure. Vous y gagnerez un point : c'est que, tandis que le spectateur examinera curieusement l'émeraude et qu'il s'interrogera sur cette nouveauté de mise en scène, il n'écoutera pas ce que dit M. Mounet-Sully, et, par hasard, ni M. Mounet-Sully, ni le spectateur, ni Racine n'y perdront.

L'observation va plus loin qu'on ne croirait d'abord. En effet, si vous consultez l'histoire, lorsque, vers le milieu du XVIIIe siècle, Mlle Clairon, c'est-à-dire Voltaire, et plus tard Beaumarchais, imaginèrent d'occuper les yeux en même temps que l'esprit, vous verrez que ce fut uniquement pour solliciter par des artifices nouveaux l'intérêt qu'ils ne savaient plus faire jaillir de ses sources naturelles. « Si certains morceaux d'hermine et de fourrure, dit Swift quelque part, sont placés en un certain endroit, nous les appelons un juge; de même une réunion convenable de dentelles et de satin noir se nomme un évêque. » C'est ainsi qu'un pourpoint avec un haut-de-chausses, accommodés d'une certaine manière, ont commencé de s'appeler chez nous un Espagnol ou un Italien. La vérité qu'on ne savait plus mettre dans la bouche des personnages, on l'a mise dans leur costume. L'impression que l'on ne

savait plus produire par les moyens légitimes, on en a demandé l'apparence à la splendeur ou à l'originalité du décor. Et quand un peu plus tard Talma compléta la réforme, c'est que, guidé par son instinct d'artiste, il sentit admirablement que, pour remplir les rôles vides et creux que lui donnaient à jouer les derniers imitateurs de la tragédie classique, les personnages exsangues de Marie-Joseph Chénier et de M. de Jouy, ce n'était pas trop d'appeler à son aide tous les moyens qui pouvaient faire illusion et masquer cette profondeur de néant.

Mais ni Corneille, ni Racine justement ne peuvent être traités de la sorte. Rien de flottant ici, ni de vague dans la pensée; rien d'arbitraire par conséquent, ni de personnel dans l'interprétation. Il n'y a pas deux manières de jouer Rodrigue ou Néron, il n'y en a qu'une, qui est la bonne, et toutes les autres sont mauvaises. On ne la trouvera pas toujours, sans doute, mais c'est elle qu'il faut chercher. Elle n'est pas dans la fantaisie du comédien, elle est dans le texte du poète. Prenez les stances du *Cid:*

> Percé jusques au fond du cœur
> D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle;...

ou la réponse de Néron au long discours d'Agrippine:

> Je me souviens toujours que je vous dois l'empire
> Et sans vous fatiguer du soin de le redire...

Je soutiens qu'il n'y a pas un geste, pas une attitude, pas un jeu de physionomie, pas une intonation qui ne soit donnée par le sens et rigoureusement nuancée par la psychologie du rôle. Même de quelques écrivains dramatiques, déjà du second ordre, tels que Beaumarchais, la remarque est encore vraie. J'ose garantir à M. Coquelin qu'il ne fera jamais accepter l'interprétation nouvelle qu'il a voulu donner récemment du *Mariage de Figaro*. Les applaudissemens n'y feront rien, et le texte continuera de protester silencieusement, jusqu'à ce que M. Coquelin veuille bien soumettre sa grande expérience à l'autorité de Beaumarchais et ne rien voir autre chose, comme jadis, dans le rôle de Figaro, que « de la raison assaisonnée de gaîté et de saillies. » Il n'y a qu'un Figaro qui soit le Figaro de Beaumarchais, et c'est ce Figaro que nous demandons.

C'est ici ce qui distingue les pièces qui sont ce que l'on appelle écrites, et les pièces qui ne le sont pas. On peut chercher, en dehors de Scribe et de M. Legouvé, dans l'histoire du XVIIIe siècle, des moyens d'interpréter d'une façon nouvelle *Adrienne Lecouvreur*, par exemple, ou *le Verre d'eau*. Cette prose lâche et diffuse n'enchaîne pas étroitement la liberté

de l'artiste. Il y a manière de jouer le rôle d'un Bolingbroke ou d'un Maurice de Saxe beaucoup mieux que Scribe et M. Legouvé ne les ont écrits. On peut s'élever, pour ainsi dire, au-dessus de leur prose, et par delà le texte, on peut essayer de composer le rôle plutôt comme ils l'ont conçu, rêvé, souhaité que comme ils l'ont écrit. Ils n'ont tracé qu'un ingénieux scenario : c'est maintenant la part du comédien ; sa part de collaboration dans l'œuvre désormais commune entre les auteurs et lui ; c'est ce qu'il appelle à bon droit et revendique pour sa *création*, que d'animer, de faire vivre, marcher et sentir les personnages de la pièce. Les grandes œuvres, qui sont littéraires en même temps que dramatiques, c'est une autre affaire. Le comédien est prié d'abdiquer.

C'est pourquoi dans *le Cid* par exemple, M. Worms joue faux, lorsqu'au récit du quatrième acte, arrivant à ces deux vers :

> Cette obscure clarté qui tombe des étoiles
> Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles,

il suspend le mouvement, s'avance vers la rampe et détache mot par mot, l'œil fixé sur quelque vision lointaine, comme si c'étaient des vers descriptifs et pittoresques, et comme s'il faisait effort pour ressaisir du fond de sa mémoire, l'un après l'autre, tous les traits d'un tableau. Il est évident de par l'ensemble du rôle que, bien loin de prendre ces vers pour descriptifs, il faut les traiter au contraire comme narratifs et les presser du même mouvement continu que le reste du récit. C'est aussi pourquoi Mlle Dudlay joue faux lorsqu'au cinquième acte, après avoir prononcé le vers célèbre :

> Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix,

elle s'enfuit vers la coulisse comme une petite folle, en criant le vers qui suit :

> Adieu, ce mot lâché me fait rougir de honte.

C'est Galatée qui s'enfuit ainsi vers les saules; mais Chimène doit prononcer ce vers de pied ferme, sans embarras ni confusion, et, si je puis m'exprimer ainsi, élever cet adieu comme une barrière entre elle et son amant, qui s'est évidemment précipité vers elle à l'expression de ce retour d'amour.

D'où viennent ces erreurs? Assurément, pour une part, des défauts du comédien, mais bien plus encore, à notre avis, de ce que, d'une manière générale, on compose aujourd'hui les rôles par le dehors et non

plus par le dedans, par application et juxtaposition successive de leurs parties, et non plus par une compréhension préalable de l'ensemble. Quelques écrivains de ma connaissance ne procèdent pas autrement. Ils écrivent d'abord à peu près comme tout le monde, et, revenant alors sur chaque phrase, l'une après l'autre, ils y piquent, plus ou moins adroitement d'ailleurs, un substantif rare, un adjectif voyant, un adverbe extraordinaire. Je crains ainsi que nos comédiens, quand ils jouent le grand répertoire, ne prennent du personnage qu'ils tiennent qu'une idée générale fort sommaire et ne se préoccupent plus que de piquer çà et là leurs effets. C'est un arrangement, une addition, un entassement de détails : ce n'est pas un ensemble. Le dedans est sans vie. On ne sent pas un principe intérieur qui gouverne toutes les parties du rôle, une impulsion du dedans qui dicte en leur temps, en leur lieu, le geste et l'intonation convenables, une flamme enfin dont l'éclat tantôt brille plus vif et tantôt s'affaiblit, mais sans jamais s'éteindre. Autrement je ne comprendrais pas qu'ils en arrivent, comme ils font presque tous, à donner non pas même à telle scène, mais à telle tirade, mais à tel couplet, mais à tel vers enfin, une valeur propre, indépendante de l'ensemble du rôle, parfois même contradictoire à la psychologie du rôle. Mais saisir le personnage dans son fond, susciter pour ainsi dire en soi-même la succession des sentimens qui l'animent et des mouvemens qui le poussent, refaire sur la trace de Corneille et de Racine, guidé par eux, le travail subtil et savant, délicat et profond par lequel ils ont su donner à ces types généraux de l'ambition, de l'amour ou de la jalousie l'accent de la personnalité, refondre après eux la complexité des élémens dans la vivante unité d'un Rodrigue ou d'une Agrippine, *hoc opus, hic labor est* : c'est là le difficile, — et c'est là pourtant ce qu'il faudrait tâcher d'atteindre.

Très difficile, en vérité, si difficile que c'est précisément la difficulté que l'on constate quand on répète, comme vous l'entendez dire couramment, qu'il vaut mieux lire *le Cid* ou *Britannicus* dans leur texte, que de les aller voir jouer, même sur la scène de la Comédie-Française. Cela ne veut pas dire en effet que nous ayons dans l'esprit un tel idéal de Rodrigue ou d'Agrippine, qu'aucun acteur, fût-il Talma, qu'aucune actrice, fût-elle Rachel, ne puisse nous le rendre. Car s'il est vrai, comme nous le disions tout à l'heure, que la netteté des intentions de Racine ou de Corneille ne laisse pas de place à l'arbitraire du comédien, on ne voit pas qu'elle puisse donner de prise à la fantaisie du lecteur. Chimène ou Phèdre sont ce qu'elles sont, et rien de plus. Leur caractère n'est pas plus énigmatique et mystérieux que la langue de Racine et de Corneille n'est trouble ou hiéroglyphique. Un ingénieux humoriste anglais, Charles Lamb, dont on a récemment traduit quelques *Essais choisis* (1)

(1) *Essais choisis de Charles Lamb*, traduits par M. Louis Dépret; Charpentier, 1880.

traitant de Shakespeare, a soutenu cette thèse « que les pièces de Shakespeare étaient moins faites pour être jouées à la scène que celles de n'importe quel autre auteur dramatique. » Et voici son syllogisme. Les pièces de Shakespeare, dit-il, ne donnent pas à la représentation un plaisir qui diffère sensiblement du plaisir que l'on trouve à voir jouer d'autres pièces. Or il n'est pourtant pas niable que les pièces de Shakespeare diffèrent de ces autres pièces, et d'autant pour le moins que le *Tartuffe* diffère du *Juif errant*. Donc, il faut bien qu'il y ait dans le fait même de la représentation dramatique un je ne sais quoi qui comble les différences ou comme il le dit lui-même « qui nivelle les distinctions. » On serait parfois tenté, quand on sort de voir une représentation médiocre, de dire de Corneille et de Racine ce que Charles Lamb dit ainsi de Shakespeare. Mais il ne faut pas céder à la tentation. Prenez-y garde en effet. Nous comprenons ce paradoxe, ou plutôt nous le tenons pour vérité, s'il s'agit de Shakespeare, précisément parce que nous ne comprenons tout à fait ni *Hamlet*, ni *le Roi Lear*, ni le *Conte d'hiver*, ni *le Songe d'une nuit d'été*. Mais s'il y a des tragédies de Corneille qui vous fatiguent à lire, *Nicomède* par exemple ou *Héraclius*, il n'y en a pas dont le sens vous échappe et dont les personnages vous soient une éternelle énigme, éternellement attrayante, éternellement irritante, éternellement indéchiffrable. On conçoit très aisément que Shakespeare puisse perdre, qu'il doive perdre à la représentation. Quand le comédien me rendrait l'infinie délicatesse des nuances qui colorent les caractères de Shakespeare, il ne réaliserait cependant ni l'Hamlet de mes songes, ni la Cordelia de mes rêves, par cette seule raison qu'il les incarnerait en sa personne, qu'il les limiterait aux bornes même de son talent, et qu'il leur ravirait ainsi ce je ne sais quoi d'inachevé qui les fait si poétiques « étranges, tristes et beaux, comme disait Fanny Kemble, et au-delà de tous ceux de la terre. » Mais nos tragiques, à nous, sont faits pour être représentés. C'est l'un des bénéfices, pour le dire en passant, qu'ils ont tiré de la sévérité même de ces lois tant raillées auxquelles ils se sont soumis. Car tel est bien, par delà toutes disputes d'école et toutes chicanes d'érudition, le sens profond de la règle des trois unités. On y veut voir ordinairement une règle de la composition littéraire, et c'est uniquement une règle de l'appropriation théâtrale qu'il y faudrait considérer. Ni Corneille, ni Racine, ni Molière ne composent pour eux, ils composent pour le public. Il s'agit d'être joué. Ce ne sont pas des poèmes qu'ils écrivent, ce sont des tragédies et ce sont des comédies. Ils ne sont pas littérateurs seulement, ils sont auteurs dramatiques aussi. C'est mal poser la question que de se demander s'ils n'ont pas souffert de la rigidité des règles comme d'une insupportable entrave à la liberté de leur invention : mais le tout est d'examiner ce qu'à l'observation des règles ils ont gagné de puissance

tragique, de valeur dramatique, de qualités scéniques. Du moins est-il vrai que dans un salon, sous un lustre, on peut les jouer, et je prends ici le mot dans toute sa force, les jouer, non pas seulement les lire. Il n'y faut que des acteurs. Et j'estime que tout comédien, s'il a seulement les dons du comédien, c'est-à-dire la mémoire, la prestance et la voix, s'il travaille d'ailleurs et qu'il ne réduise pas l'exercice de son art à la pratique d'un métier, peut et doit parvenir à les interpréter.

De ce qu'on peut les interpréter « sous un lustre », sans plus ample déploiement de mise en scène, il suit qu'on doit les jouer avec une grande modération de gestes. A ce propos il me semble qu'en général, à la Comédie-Française, aujourd'hui, le jeu classique manque de tenue. Je veux dire par là que l'on ne se modère pas assez, ou du moins que l'on n'a pas l'air de se dominer aussi souverainement qu'il le faudrait. Ce sont les habitudes, à notre avis mauvaises, du drame romantique, importées dans la tragédie de Corneille et de Racine. On crie trop fort, on gesticule trop. Le point n'est pas ici de savoir si la tragédie classique a tort ou raison de mettre en récit l'empoisonnement de Britannicus et de rejeter dans les coulisses le duel de Rodrigue et du comte, mais quoi que l'on en pense, qu'on en blâme Racine ou qu'on en loue Corneille, la même loi du genre qui éloigne des yeux du spectateur les actions violentes, évidemment doit réfréner aussi, tenir en bride et suspendre les gestes violens. On a beaucoup remarqué dans cette reprise du *Cid* la manière en effet très remarquable dont un jeune acteur, M. Silvain, tient le rôle du roi, ce qui prouve bien qu'il n'y a pas, comme nous le disions, de bouts de rôle dans Corneille, et que le tout est de savoir s'y prendre. M. Silvain tient aussi le rôle de Narcisse dans *Britannicus;* il a joué, si je ne me trompe, le Félix de *Polyeucte:* il a fait preuve dans ces différens rôles des mêmes qualités de conscience, de modération et précisément de tenue. Il a le geste rare, mais ample et noble, la voix bonne quoiqu'un peu ronflante peut-être, mais bien posée, l'articulation distincte, l'intonation juste, l'allure simple. Voilà un rôle bien composé, c'est-à-dire bien compris, dont toutes les parties réagissent les unes sur les autres et finissent par se fondre en un vivant ensemble. Il y a lieu d'espérer, si M. Silvain joue souvent,

Que sa rare valeur remplira bien la place

de quelques excellens acteurs qui commencent à se fatiguer. Nous ne saurions trop le redire, un jeu sobre, grave, sérieux, scrupuleux va loin, beaucoup plus loin qu'on ne pense. Tel est le jeu de M. Silvain, et ce jeu, tôt ou tard, avec de la patience et du temps, peut le mener jusqu'au premier rang. Et pour preuve que nous ne demandons pas

l'impossible, il nous suffira que tous les rôles soient tenus comme M. Silvain tient le sien.

Par exemple, il faudra pour arriver à ce résultat que l'on commence par perdre l'habitude que l'on a contractée, je ne sais où ni quand, de chanter le vers ou plutôt de le pleurnicher d'un ton à porter les morts en terre. L'exemple de Mlle Sarah Bernhardt y est sans doute pour quelque chose, et l'exemple aussi de Mlle Favart. Mais si la mélopée continue, si ces brusques modulations par lesquelles on passe du ton le plus élevé de la déclamation lyrique au ton le plus familier de la conversation en prose pouvaient convenir à *la Nuit d'octobre*, elles sont absolument hors de temps et de place dans la tragédie. « Les vers alexandrins sont réputés être prose, » comme dit Corneille et comme dit Voltaire, qui s'y connaissent. C'est donc à peine s'il faut faire sentir que ce sont des vers. Les chanter et les moduler, c'est les dire à contresens. De quoi pourtant les femmes ne se font faute à la Comédie-Française. L'actrice qui tient dans cette reprise du *Cid* le rôle de l'Infante en a bien tiré le plus singulier effet et le plus inattendu. Vous savez qu'au cinquième acte l'Infante a des stances à dire, qui sont tout à fait dans le goût de 1636 :

> T'écouterai-je encor, respect de ma naissance,
> Qui fais un crime de mes feux?..

C'est justement l'endroit que Mlle Martin a choisi pour revenir tout d'un coup à l'intonation naturelle. Elle avait jusque-là bravement chanté l'alexandrin dramatique; au cinquième acte, elle se met à parler la strophe lyrique; elle disait le reste de son rôle sur le ton de la mélopée, ce sont ces couplets plaintifs qu'elle récite sur le ton de la prose. Signaler ce seul effet, c'est assez dire comment le personnage est tenu. Je ne parlerai pas du personnage de Chimène: je crois seulement qu'il ne serait pas facile de le jouer moins bien que Mlle Dudlay. Au surplus, il faut bien le dire, ce sont les rôles de femmes, à la Comédie-Française, qui sont pour le moment assez mal tenus. Même dans le comique, on n'a pas tout ce que l'on devrait avoir. Je n'en veux d'autre preuve que la dernière reprise du *Mariage de Figaro*. Mais, dans le tragique, hors Mlle Favart et Mlle Sarah Bernhardt, je ne vois pas bien clairement qui l'on pourrait nommer. Aussi n'est-il pas aisé déjà de jouer *Andromaque*, où Mlle Dudlay massacre le rôle d'Hermione, et je crains que l'on ne fût tout à fait embarrassé de monter *Iphigénie*, qui comporte trois rôles de femmes, Clytemnestre, Iphigénie et Eriphyle. Il y a là certainement quelques vides à combler.

Après tout, nous ne pourrions pas dire sans une grande injustice que les dernières reprises du grand répertoire de la Comédie-Française soient

absolument mauvaises. Nul ne regrette plus que nous de ne pas pouvoir les trouver absolument bonnes. Il y manque quelque chose et quelque chose d'important, qui n'est rien moins peut-être, pour l'appeler de son vrai nom, que l'intelligence entière et la tradition raisonnée de l'art classique. Je crains que l'interprétation de cet admirable répertoire ne repose pas, comme il le faudrait pourtant, sur d'assez fortes et d'assez solides études. On ne s'improvise pas comédien, si ce n'est dans les romans, on le devient par la pratique de son art. Mais je m'empresse d'ajouter que la pratique elle-même de l'art, la longue habitude des planches et la longue expérience du public, ne suffisent pas encore à l'interprétation du répertoire. Il me revient sous la plume quelques passages des *Mémoires* de Mlle Clairon. « Ce n'est qu'après quinze ans d'études sur les moyens de contenir ma voix, mes gestes, ma physionomie, que je me suis permis d'apprendre le rôle de Monime, et j'avoue que pour parvenir à graduer de scène en scène et sa douleur et sa noble simplicité, il m'a fallu tout le travail dont j'étais capable... Je ne me flatte pourtant pas d'être parvenue à le jouer autant bien qu'il peut l'être. » Quinze ans! et remarquez qu'elle n'exposait au Salon le buste de personne! Elle dit ailleurs : « Ayant à jouer le rôle de Cornélie, dans *Pompée*, j'ai fait sur lui toutes les études dont j'étais capable : aucune ne m'a réussi. La modulation que je voulais établir d'après le personnage historique n'allait point du tout avec le personnage théâtral... Je me promis donc de me taire et de ne jamais jouer le rôle de Cornélie. » J'avoue que dans le jeu même de nos sociétaires d'aujourd'hui, je ne retrouve pas trace de ce que ces brèves indications trahissent, non-seulement de travail sur soi-même et de persévérance dans l'effort vers le mieux, mais encore, mais surtout d'éducation littéraire.

Nous n'essaierons pas de remonter jusqu'aux dernières causes. Il est probable que nos critiques atteindraient l'enseignement du Conservatoire, et ce n'est pas le lieu d'étrangler en dix lignes une grosse question. Bornons-nous à dire que les jeunes gens qui passent directement du Conservatoire à la Comédie-Française n'en ont que plus d'obligations vis-à-vis du public, ou pour parler mieux, vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur art. Nous leur demandons beaucoup sans doute, mais aussi ce n'est pas un mince honneur, et ce ne peut être une sinécure, que d'appartenir à la Comédie-Française.

F. Brunetière.

LA

LÉGENDE DE LA CENCI

On connait l'horrible légende qui s'attache au souvenir de Béatrix Cenci, morte sur l'échafaud à Rome, le 11 septembre 1599. Jeune, belle, pieuse, miracle de vertu, nous dit-on, elle a commis, il est vrai, le crime de parricide, mais par une défense héroïque de son propre honneur, et pour repousser ou venger l'inceste. Sa jeunesse et sa beauté sont attestées par le célèbre portrait de la galerie Barberini : Guido Reni, touché de pitié et d'amour, a pénétré dans la prison, la veille du supplice, et a retracé comme ils lui étaient apparus ce regard pur, cette physionomie innocente et douce. A côté de cette toile, on vous montre le portrait de Lucrezia Petroni, belle-mère de Béatrix, sa complice, ou bien plutôt son témoin. Le récit des faits, vous l'avez en une foule de petits écrits devenus populaires, dont vous pouvez juger par celui d'entre eux qu'a traduit et publié Stendhal dans ses *Chroniques italiennes*. C'est ce même récit qui a défrayé si souvent le théâtre, le roman, la peinture d'histoire. Le XVIe siècle italien a montré l'ange du parricide, comme la révolution française devait révéler l'ange de l'assassinat politique. — Tel est le gros de la légende.

Voici cependant qu'un petit livre de M. Bertolotti, écrit avec le secours des archives romaines, et récemment publié sous ce titre : *Francesco Cenci e la sua famiglia*, Firenze, 1879, va détruire encore une des idoles de l'imagination légendaire. Il n'y aura pas lieu de s'en plaindre. La morale ne gagne rien à ces mensonges inconsciens du sentiment populaire, qui déplacent les responsabilités, brouillent la vue du bien et du mal, et peuvent devenir des suggestions dangereuses. La vérité historique et la vérité morale, dont la critique revendique les droits, reconnaissent bien peu de ces cas extraordinaires où l'héroïque vertu côtoie d'assez près le crime pour l'envelopper dans son éclat, le transformer et l'annuler. Charlotte Corday était du moins animée par la pensée de prêter le secours de son bras à la justice, puisque la justice paraissait n'avoir plus d'autre organe; elle voulait sauver des victimes et s'offrait à leur place, en prenant sur elle de commettre le crime dont

elle acceptait d'avance le châtiment, tandis que la Cenci, dans l'hypothèse même de la légende, rejetait la suprême ressource du suicide, qui l'eût mieux protégée ou vengée.

M. Bertolotti n'a pas eu plus que ses devanciers l'original du procès; on avait cru longtemps que ces dossiers étaient conservés à l'archive vaticane; mais on se croit assuré maintenant qu'ils ont fait partie de l'archive criminelle de la confrérie de *Saint-Jérôme de la Charité*, où ils ne se sont pas retrouvés. Il en a eu du moins une analyse, faite pour les avocats, pour Farinacci, le célèbre juriste, et pour Incoronati. Il y a joint les documens incontestables que conservent encore les notaires romains, et les pièces de diverses archives. Grâce à de consciencieuses recherches, d'une remarquable impartialité, son petit livre, en même temps qu'il est une rectification constante de la réalité historique, offre une très curieuse peinture des mœurs romaines à la fin du XVIe siècle.

La famille des Cenci n'appartient pas à la grande aristocratie de Rome; elle est d'une seconde noblesse, en possession d'une certaine fortune, mais à qui manquent le raffinement et la brillante culture intellectuelle. La naissance de Francesco est le fruit d'un adultère; les richesses qu'il tient de son père, trésorier du pape, ont été mal acquises; il n'en est que plus avare et ne vit que pour les augmenter. Elles lui servent à satisfaire de viles passions. Sa vie est ténébreuse et lâche, soit dans son palais de Rome, qu'il transforme en un lieu mal famé, soit dans sa solitude de Rocca di Petrella, sorte de château-fort en plein désert des Abruzzes, bâti sur le roc et entouré d'abîmes. C'est là qu'il est réduit à vivre, quand les procès et les amendes que ses mœurs scandaleuses lui ont attirés commencent d'entamer sérieusement sa fortune. Marié deux fois, et à quatorze ans d'abord, il a de sa première femme douze enfans; Béatrix est la dernière. Sa seconde femme, Lucrezia Petroni, d'humeur pacifique, sera une de ses victimes avant de se joindre à ses bourreaux. — Ses fils sont des misérables; deux se font tuer pendant leurs brigandages; les autres échappent à leur père et ne vivent pas mieux que lui. Béatrix est enfermée elle-même à Petrella; elle y est maltraitée et battue; mais elle le mérite par sa vie mauvaise : Francesco, sévère et brutal, veut la punir de son inconduite. On voit par son testament qu'elle laisse un fils, dont la naissance doit être attribuée à l'intendant Olympio. C'est elle qui, pour se délivrer et se venger, conçoit le projet de tuer son père et attire dans le complot quatre ou cinq mois à l'avance, ses frères et sa belle-mère; c'est elle qui arme Olympio et embauche les assassins, elle qui offre de sa main au vieillard, la veille du meurtre, le narcotique destiné à le livrer sans défense; elle qui, au point du jour, conduit et assiste les meurtriers; elle qui traîne ensuite le cadavre et aide à le jeter dans un précipice; elle enfin qui, un des assassins ayant disparu, le fait poursuivre et tuer, afin de prévenir ses aveux.

Cependant, une délation anonyme faite au comte d'Olivarès, vice-roi de Naples, ayant donné l'éveil, on emprisonne les Cenci, et leur procès commence : il devait durer toute une année. M. Bertolotti a publié une partie des interrogatoires. Béatrix niait résolûment tout d'abord, tout en chargeant ses complices, à commencer par sa belle-mère. La torture et l'accumulation des preuves lui arrachèrent bientôt de complets aveux. Clément VIII inclinait pourtant à l'indulgence, quand plusieurs crimes sauvages vinrent effrayer sa conscience de prêtre et de vieillard : un Massimo, déjà pardonné après avoir assassiné sa belle-mère, venait d'empoisonner son frère; un Santa Croce, proche parent des Cenci, tuait de sa main sa propre mère, dans son lit. Le pontife crut qu'il fallait un exemple, et il signa la condamnation à mort. — Un tel procès ne méritait, ce semble, aucune sympathie : Béatrix, bien que c'eût été là pour elle un moyen de salut, n'avait pas même fait une allusion au crime qu'on attribua plus tard à son père; ses frères gardèrent à ce sujet le même silence; seuls les avocats, à bout de ressources et vers la fin du procès, parlèrent de ces violences supposées, n'apportant à l'appui aucun témoignage.

Comment donc s'est faite la légende? — A vrai dire, il n'est pas difficile de le comprendre si l'on se transporte au milieu de ce temps.

D'abord il s'agissait d'un grand crime, d'un parricide, dans une famille fort en vue, première condition pour que toutes les imaginations fussent attentives et prêtes à s'émouvoir. De plus, Béatrix était jeune et belle, nous le savons par les dépositions de quelques témoins, mais non par aucun portrait. Guido Reni n'est venu à Rome pour la première fois que sous Paul V, probablement en 1608, tandis que la mort de Béatrix date de neuf années plus tôt. Il n'y a aucun motif de croire que l'artiste se soit particulièrement intéressé à cet épisode, ni qu'il ait recueilli quelque image d'après laquelle il aurait pu travailler. Qui aurait pris soin de faire faire à l'avance ce portrait de jeune fille? Ce n'était guère dans les mœurs du temps, ni, ce semble, dans celles d'une telle famille : comment s'expliquerait ce singulier costume, ce turban dont elle est coiffée? L'attribution du prétendu portrait ne semble apparaître qu'à partir du commencement du XIXe siècle. Celui de Lucrezia Petroni n'a rien non plus d'authentique; il paraît être une œuvre d'André del Sarte et représenter une de ses parentes. Quant aux âges, le récit prétendu contemporain que Stendhal a traduit, en l'altérant comme il n'est pas permis de faire pour un document qu'on donne comme historique, est postérieur de près d'un siècle; il prête à Béatrix seize ans, tandis qu'elle en avait vingt-deux; en même temps il ôte vingt années au père, dans une intention trop facile à comprendre. La beauté et la jeunesse, encore réelles, de Béatrix, n'en sont pas moins attestées; elles allaient devenir célèbres parmi le peuple romain et former un nouveau contraste

avec le crime commis et la peine infligée. — Le procès dura toute une année, pendant laquelle, au milieu des démarches tentées par les parens des accusés, les vicissitudes de l'instruction, qui transpiraient, laissaient tantôt croire à la condamnation, tantôt compter sur l'acquittement. Ce qui circulait de rumeurs de toute sorte pendant les derniers mois ne contribua pas peu à augmenter l'émotion populaire. On disait que la Cenci montrait dans sa prison un repentir et une piété admirables. On racontait ses jeûnes et ses macérations. Par son testament, elle donnait à de nombreuses églises, à des confréries, à des couvens, des sommes destinées soit aux messes pour son âme, soit aux nombreux mariages de pauvres orphelines qu'elle dotait. Elle se recommandait en même temps « à la Vierge, à Dieu, au père séraphique saint François, à toute la cour céleste »; son corps devait être enseveli dans l'église Saint-Pierre in Montorio, à laquelle particulièrement elle léguait des sommes importantes... La nouvelle du prochain supplice produisit donc dans toute Rome une impression soudaine et profonde, qui devait arriver à son paroxysme pendant la dernière journée.

Il faut, si l'on veut suivre ici l'ardente fermentation de l'imagination populaire, tenir compte de deux élémens : l'extrême sensibilité de la population romaine, particulièrement quand il s'agit d'impressions religieuses, et la nature complexe du gouvernement pontifical, d'où naissaient en de telles circonstances des contrastes de nature à étonner dans tous les temps l'esprit public. En voulant exercer bonne et sévère justice, avec les mêmes cruels moyens que pratiquait chaque époque, ce gouvernement se préoccupait beaucoup de l'âme du coupable; d'accord avec les mœurs, il autorisait autour du criminel un grand développement de démonstrations extérieures, de processions, de prières et d'actes religieux. Il obtenait aisément des marques abondantes de repentir, qui contribuaient à surexciter la pitié de tout un peuple. Le glas funèbre retentissait toute la nuit dans la ville; des affiches, partout exposées, invitaient à la prière; des quêtes se faisaient publiquement pour subvenir à des aumônes spéciales; les membres des diverses confréries, vêtus de la cagoule et torches en main, parcouraient les rues, précédés du crucifix couvert d'un crêpe, pour se rendre dans leurs oratoires ou vers le lieu de supplice; les condamnés traversaient à pied la foule au milieu du bruit confus des psalmodies... Comment l'esprit populaire n'aurait-il pas éprouvé un certain embarras à distinguer le bien du mal? D'un côté des supplices horribles, dont on ne cachait rien, par une intention de moralité, mais qui, bien supportés, soulevaient, malgré la dureté des mœurs, la commisération pour les victimes; d'autre part tout un déploiement solennel de charité autour des condamnés pour obtenir le rachat de l'âme sans renoncer à livrer le corps; avec cela une procédure secrète, c'est-à-dire la place laissée au soupçon, à l'exagération, à la calomnie; ajoutez l'esprit d'oppo-

sition contre les papes;.. comment, en plus d'un cas, l'opinion de la foule ne se serait-elle pas égarée? comment n'aurait-elle pas accueilli avec un empressement crédule les excuses même les moins fondées pour des crimes qu'un éclatant repentir pouvait, au point de vue chrétien, avoir rachetés? Quand le prêtre pouvait dire : « Elle est morte comme une sainte, » quand il proclamait le pardon de Dieu même, comment l'esprit public ne serait-il pas entré en défiance contre la justice humaine et les droits terribles qu'elle revendiquait?

Il en fut de la sorte pour la Cenci. Une multitude innombrable, de toutes les classes de la société romaine, remplissait le 11 septembre au matin les rues et les places. La foule était si pressée et la chaleur si forte qu'il y eut, dit-on, des centaines de blessés ou de morts. Une grande quantité de confréries, toutes celles en faveur desquelles Béatrix avait fait quelque legs pieux, voulurent l'assister publiquement à son dernier jour. Après l'exécution, pendant laquelle la jeune fille se comporta courageusement aux yeux de tous, le corps fut exposé, entouré de flambeaux; une immense procession l'accompagna jusqu'à l'église Saint-Pierre in Montorio, lieu de la sépulture. Peu s'en fallut que la foule ne lui attribuât des miracles. On comprend bien qu'avec le temps, le sens de la réalité, déjà très obscur, s'affaiblissant encore, mais le souvenir ému subsistant, une explication extraordinaire comme celle dont s'est faite la légende a été de plus en plus accueillie.

Au nombre des erreurs infinies qui se sont accumulées autour de ce trop célèbre épisode, il y a cette fausse accusation que les papes avaient eu pour but, en prononçant la sentence, de confisquer les biens. Ce qui est vrai, c'est que la confiscation, suivant le droit d'alors, devait suivre d'elle-même; mais Clément VIII laissa s'exécuter les dernières volontés et les différens legs de Béatrix; la veuve de Giacomo, son frère, mis à mort avec elle, obtint que sa fortune et celle de ses six enfans fussent restituées. Cette fortune des Cenci était dès longtemps compromise; comme les créanciers pressaient, les héritiers demandèrent avec instance et obtinrent, malgré la condition des biens qui leur restaient, et dont plusieurs étaient des fidéicommis, la permission de les aliéner et de les vendre. On a dit que les Borghèse, neveux de Paul V, les avaient spoliés; mais c'est le contraire, car les Cenci, soit les héritiers directs, soit des collatéraux, en continuels procès avec leurs parens, furent très heureux de vendre à cette grande famille, devenue riche et puissante, des propriétés dont M. Bertolotti, d'après les actes notariés, nous donne exactement la liste, avec les sommes d'achat. On y remarque deux domaines situés dans le Trastévère, et un certain *Casale di Testa di lepre*, acheté vers 1618 par Scipion Borghèse; celui-ci, ajoutant cette terre à ses autres possessions au-delà de la porte *del Popolo*, en forma la célèbre villa qui porte encore aujourd'hui son nom. Les Cenci avaient

préparé d'eux-mêmes leur propre ruine, qui eût été encore bien plus rapide, si les papes ne les eussent assistés en plusieurs occasions par des mesures indulgentes. De plus, les Aldobrandini, les Barberini, les Borghesi, les Peretti, les Caffarelli, pendant la période de leur prospérité, leur avaient été d'un secours presque inespéré par leurs achats à beaux deniers comptans. Cette fortune des Cenci a dû être, ce semble, de courte durée. Les dénominations des propriétés par eux vendues au commencement du XVIIe siècle, celle même de leur palais, qui subsiste encore aujourd'hui dans Rome, tout près du Ghetto, ne se trouvent pas sur le plan de la ville dressé au commencement du XVIe siècle par Bufalini; n'en doit-on pas conclure que le père de Francesco, c'est-à-dire le grand-père de Béatrix, trésorier du pape, fut par ses dilapidations le véritable auteur de leur richesse mal acquise? On ne découvre sur le plan de Bufalini qu'une *Vinea Rochi Cencii;* un Cenci portant ce prénom de Roch était en effet oncle du père de Francesco, dans la première moitié du XVIe siècle.

Celui qui a imaginé le premier de reconnaître l'image de la Cenci dans le tableau de la galerie Barberini, tableau qui n'est probablement qu'une tête d'étude, qu'un portrait de fantaisie, celui-là a certainement renouvelé pour un long temps la légende née d'un moment d'émotion. C'est un nouvel exemple de la puissance créatrice des arts et de la poésie. La Cenci serait certainement oubliée, en dépit des crimes extraordinaires qu'à divers titres son nom rappelle, si la vitalité d'une œuvre d'art intéressante par elle-même et qui a emprunté de là un nouveau renom, n'avait été greffée sur une première tradition, dont nous avons dit l'imparfait mélange. Le drame grossier et brutal du repaire des Abruzzes s'est idéalisé, et le talent d'un artiste moderne, complice inconscient d'inventions involontaires, a enrichi d'une nouvelle figure la série des célèbres victimes de ce qu'on appelle les amours fatales.

Que les littérateurs se soient emparés d'un tel sujet sans beaucoup rechercher s'ils faisaient violence à l'histoire, que Shelley en ait composé une tragédie romantique, et M. Guerrazzi un roman à sensation, c'était leur droit; nul n'y contredirait s'ils en avaient pris occasion de quelque chef-d'œuvre; mais Byron n'avait pas tort quand, après avoir lu Shelley, il était d'avis que ce sujet-là était essentiellement non dramatique. En effet, devant une telle légende, transportée dans le domaine littéraire, l'horreur et la répugnance morale étouffent bientôt la pitié. La donnée ne serait pas moins stérile pour un roman réaliste, comme le comprendraient certains esprits de notre temps. Il n'y a rien à faire d'un tel épisode, sinon de le ramener à ses justes proportions, par respect de la vérité historique, et d'observer à cette occasion de quelle rudesse étaient empreintes les mœurs que le moyen âge avait léguées à la Rome du XVIe siècle.

A. Geffroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1880.

Est-ce donc que la politique serait l'art d'aggraver les difficultés qui existent, qui ne manquent jamais dans un pays éprouvé par dix révolutions, ou de créer ces difficultés quand elles n'existent pas, tout simplement pour se donner le plaisir et l'émotion de luttes passionnées et stériles? est-ce que la vraie politique, lorsqu'on a un ordre nouveau à établir, consisterait à fonder cet ordre nouveau sur les agitations et la mobilité, à le populariser par les persécutions et les exclusions, par les défiances méticuleuses et les tyrannies jalouses de l'esprit de parti? est-ce qu'enfin, lorsqu'on a l'ambition de constituer un gouvernement régulier et sérieux sans lequel il n'y a pas de régime durable, la meilleure manière serait de soumettre ce gouvernement à de perpétuelles épreuves en lui imposant toute sorte d'œuvres équivoques, en multipliant autour de lui les embarras et les pièges? On dirait en vérité que c'est là le dernier mot de la politique comme on l'entend aujourd'hui, on le dirait à voir tout ce que font ceux qui se croient les défenseurs privilégiés de la république pour fatiguer cette république née d'hier, pour rendre, sinon impossible, du moins très difficile un gouvernement de raison, de pacification et de libérale équité. C'est une expérience qui se poursuit sous nos yeux dans une certaine confusion, qui avait manifestement de sérieuses chances de succès et qu'on semble s'étudier à compromettre en confondant tout, en substituant à tous les travaux d'organisation nécessaire une agitation indéfinie.

On peut bien le dire en effet, jamais la république, pour s'établir en France, n'a rencontré de circonstances plus favorables que celles qui se sont produites depuis quelques années. Elle a eu le bénéfice d'une situation presque unique où tous les régimes qui auraient pu lui être opposés se sont trouvés impossibles. La division était au camp de ses adversaires. Les tentatives de restauration monarchique se sont évanouies

comme un rêve, elles ont eu le sort que leur prédisait M. Thiers. Parmi les partisans survivans de l'empire, les plus violens dissentimens éclatent encore aujourd'hui sous le coup de la dernière lettre du prince Napoléon sur la politique religieuse, et entre ces groupes impérialistes qui se déchirent c'est à qui cherchera dans la famille Bonaparte un prince différent pour lui décerner une couronne dont on ne dispose pas. La république a profité de tout, des déceptions monarchiques, de la mort du prince impérial, comme elle peut profiter aujourd'hui des dernières divisions bonapartistes. Les résistances mêmes qu'elle a rencontrées, les épreuves qu'elle a dû subir lui ont été utiles en l'obligeant à se modérer, à se dégager des vieilles traditions de secte, et c'est ainsi qu'elle a pu se fonder sans violences conspiratrices, sans guerres civiles nouvelles, par un certain mouvement necessaire des choses, surtout par l'impossibilité de tous les autres gouvernemens. Elle est arrivée par degrés à avoir sa constitution, ses pouvoirs réguliers et homogènes, son président républicain, ses assemblées républicaines, ses ministères qui ont été plus ou moins les représentans reconnus, attitrés d'une majorité dévouée à la république. Elle s'est trouvée laborieusement établie, sanctionnée par le pays, accréditée en Europe, marquée aux yeux de tous du caractère d'une institution légale, en face d'adversaires impuissans. Elle n'avait plus à disputer son existence de tous les jours. Que fallait-il désormais? Rien de plus évident, c'est la moralité de ces sept ou huit années qui viennent de passer : il fallait de la bonne conduite, un gouvernement sensé et attentif, ce que les médecins appellent du régime, le régime qui aide à durer, et qui en prolongeant la durée donne des forces nouvelles. Que ce système eût été suivi pendant quelques années encore, qu'on se fût occupé dans les assemblées, dans les conseils, d'affaires sérieuses et utiles, qu'on eût évité les représailles et les exclusions de parti, la république se trouvait acclimatée comme elle a été fondée, par la modération des idées et des procédés ; elle n'avait plus à craindre aucune de ces réactions qui naissent infailliblement ou des traditions violentées, ou des mœurs et des croyances blessées ou des intérêts mis en péril.

Eh bien! on peut le demander non à des ennemis ou à des détracteurs systématiques et passionnés, mais aux amis les plus éclairés, les moins suspects de la république nouvelle, de cette république arrivée à sa seconde phase, à ce qu'on peut appeler la phase républicaine : est-ce cette politique de raison et d'intelligente prévoyance qui prévaut de plus en plus depuis quelque temps? Est-ce que la fondation définitive et incontestée du régime nouveau, au lieu d'inaugurer une ère de pacification libérale, n'a pas été comme le signal de toutes les recrudescences de l'esprit de parti et de combat, des déchaînemens de passions inassouvies, des réhabilitations mal déguisées de la guerre civile, des violences contre les institutions mêmes qu'on avait acceptées, des

exclusions et des épurations personnelles ? Il ne suffit pas d'avoir vaincu, il faut bien se défendre contre les retours offensifs, observera-t-on. Comme le disait à peu près hier encore M. le ministre de l'instruction publique dans un banquet des Vosges; il faut se barricader dans la maison qu'on a conquise et fermer soigneusement toutes les portes à ses adversaires! Il faut bien aussi, ajoute-t-on, que cette démocratie organisée par les institutions républicaines s'affirme et se manifeste par des réformes filles de son esprit. Elle ne peut se laisser arrêter par de vaines considérations de prudence méticuleuse et traîner indéfiniment dans les routines monarchiques de peur de troubler quelques réactionnaires attardés. Il faut agir, la république ne peut vivre qu'à ce prix! Assurément il faut des réformes, nous ne prétendons pas le contraire; mais c'est là justement la question : qu'entend-on par ce mot retentissant?

Des réformes vraies, sérieuses, il y en a certes de toute sorte à réaliser pour le bien réel du pays. M. le ministre de l'instruction publique n'a pas besoin de recommencer ses voyages, d'aller faire des discours dans les Vosges; il n'a qu'à rester, dans son cabinet, à étudier avec maturité, sans bruit, sans s'inquiéter des passions extérieures, tout ce qui manque à l'enseignement : il trouvera sans peine à occuper son activité, à s'honorer même par des améliorations pratiques, par des réformes bien autrement importantes que ces élections bizarres d'où il fait sortir en ce moment le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique. M. le ministre de la guerre, lui aussi, a certes une œuvre immense embrassant tous les détails d'une organisation militaire où tout reste incohérent, inachevé, et la première condition du succès est de ne pas tout faire ou tout défaire au hasard, de s'attacher à un plan coordonné en défendant avant tout l'armée contre l'invasion de l'esprit de parti et des passions du jour. M. le ministre des travaux publics a l'héritage des entreprises matérielles préparées ou engagées par son prédécesseur, sans compter celles dont on voudrait lui imposer le fardeau, au risque d'aggraver les charges du pays et d'embarrasser le crédit de la France. M. le ministre du commerce, qui sort à peine d'une longue discussion, n'est pas au bout; il a encore le régime des douanes à compléter, à faire sanctionner, les relations commerciales de notre pays à régulariser avec les autres puissances. M. le garde des sceaux, si on voulait bien lui laisser la liberté d'une étude réfléchie et de la modération, aurait à son tour sans nul doute de sérieuses et utiles améliorations à proposer. Dans toutes les parties de l'organisation française, dans l'administration de la justice, de l'armée, des finances, de l'enseignement, il y aurait de quoi occuper les chambres pendant quelques années et plusieurs ministères dans l'intérêt bien entendu de la France et de la république elle-même. Des réformes! voilà les vraies et profitables réformes à mûrir, à préparer, et on ne peut les conduire à bonne fin qu'après l'étude la plus attentive, avec la préoccupation

supérieure et impartiale de l'intérêt public. Voilà la politique efficace d'une république régulière et durable!

Est-ce là ce qu'entendent ceux qui font sans cesse retentir ces mots de réformes républicaines, de politique républicaine? Ce qu'ils entendent, ce qu'ils veulent, on le voit tous les jours, on le sait par les motions qu'ils prodiguent, par les discussions qu'ils provoquent dans les chambres, par les programmes qu'ils déploient, par les discours qu'ils vont faire sur les chemins ou dans les réunions. Quand ils parlent de réformes judiciaires, ils veulent dire bouleverser la magistrature, abolir la première garantie de l'indépendance du juge, et d'abord commencer par l'épuration implacable pour cause d'opinion. Quand ils parlent de réformes militaires, ils entendent introduire l'esprit de parti dans l'armée et faire jouer *la Marseillaise* par les musiques. Quand ils parlent de réformer l'enseignement, cela signifie chasser des frères et des sœurs des écoles, supprimer l'instruction religieuse, déclarer la guerre à de malheureux livres classiques, même à des livres de professeurs de l'université coupables, à ce qu'il paraît, de n'être pas assez laïques. Quand ils réclament des réformes économiques, ils ne tendent à rien moins qu'à la dépossession d'une des plus grandes industries pour faire de l'état le maître souverain des chemins de fer et surtout le grand dispensateur d'innombrables emplois. La politique républicaine pour eux, c'est l'omnipotence de la chambre élective, la destruction à courte échéance du sénat, la suppression du budget des cultes et un certain nombre d'autres choses semblables. La liberté républicaine, c'est le droit laissé aux défenseurs de la commune de remettre en honneur la guerre civile, de transformer l'armée de 1871 et le gouvernement de Versailles en meurtriers implacables, de décerner des couronnes civiques à Gustave Flourens, et le droit refusé à quelques religieux de vivre, de prier et d'enseigner en commun. Tout ce qui remue, agite, ébranle, offense les sentimens d'ordre et d'équité sociale ou les croyances religieuses, c'est la république telle qu'on la comprend, telle qu'on la présente! Ce n'est point sans doute le gouvernement qui a de telles pensées; ce n'est pas même non plus la majorité tout entière de la chambre qui est dans ces idées. On peut croire volontiers que majorité et ministère sont les premiers à désavouer les excès de ces manifestations qui se sont particulièrement succédé depuis quelques jours. Non, nous l'admettons bien, ce n'est pas le programme de la politique officielle qu'un député de Paris, M. Clémenceau, a exposé tout récemment dans une réunion bruyante où, si radical qu'il soit, il a trouvé plus radical que lui.

Assurément, et c'est fort heureux, il y a dans tout cela à faire la part du bruit, des infatuations, des déclamations, et ce n'est point à dire que ceux qui abusent si souvent du droit de déraisonner sur toute chose puissent aller jusqu'au bout de leurs desseins désorganisateurs.

Qu'on y prenne bien garde cependant. Le mal n'est pas sans doute irréparable, il est déjà assez grave. Depuis quelque temps, il se fait de plus en plus une confusion où tous les rôles se déplacent, où l'on ne sait plus trop parfois de quel côté vient la direction. Les modérés ont cessé de compter, c'est entendu. M. Dufaure, M. Jules Simon, sont passés au rang des réactionnaires et des cléricaux, ils sont suspects ! Les violens, les radicaux, ne sont pas sans doute la majorité républicaine tout entière ; mais ils ont la prétention de former une des ailes de l'armée, et, sans être la majorité, ils s'imposent à elle par la hardiesse de leurs déclamations, par les menaces d'interdiction contre ceux qui ne seraient pas disposés à les suivre, à donner des gages suffisans de leur orthodoxie. Ils ne gouvernent pas directement, ils ne sont pas au pouvoir, c'est vrai; ils se font craindre, c'est tout aussi évident, ils ont des demi-victoires, ils pèsent sur les conseils, ils leur arrachent des concessions qui peuvent conduire à des concessions nouvelles. S'ils n'obtiennent pas un succès complet pour la politique révolutionnaire, ils obtiennent du moins l'abandon partiel, successif des garanties d'une politique de libéralisme conservateur. Le gouvernement représenté par ses chefs principaux, M. le président de la république et M. le président du conseil, le gouvernement, nous n'en doutons pas, a la meilleure intention d'empêcher le mal, de résister aux pressions dangereuses, de sauvegarder l'indépendance et la liberté de ses résolutions. Il fait ce qu'il peut ou ce qu'il croit pouvoir. Que peut-il réellement dans ces conditions singulières où il se trouve placé, où il est parfois réduit à reculer devant telle ou telle mesure pour éviter les suspicions, à livrer certains fonctionnaires parce qu'il se compromettrait en les défendant, à prendre des initiatives qu'il est le premier à juger périlleuses dans l'espoir de désarmer ceux qui voudraient aller plus loin encore? Telle est en réalité la situation, et c'est ainsi que tout récemment, par une combinaison dont la dignité du sénat a payé un peu les frais, le gouvernement s'est cru obligé de pallier la défaite de l'article 7 de la loi sur l'enseignement par les décrets du 29 mars sur les congrégations religieuses.

Jusqu'ici, à la vérité, ces décrets restent sans effet pratique. Les luttes dont ils peuvent être l'occasion ne sont point encore engagées; on peut dire que les parties sont en présence. Un certain nombre d'évêques, comme on devait bien s'y attendre, ont déjà adressé à M. le président de la république des lettres parfaitement modérées protestant contre la suppression ou la dispersion des congrégations religieuses; ce n'est là d'ailleurs que le commencement d'une campagne qui s'inaugure à peine. M. le ministre de l'intérieur, de son côté, s'est empressé d'adresser aux préfets une circulaire, même peut-être plusieurs circulaires interprétant les mesures du 29 mars et insistant particulièrement sur ce fait que les décrets, en dissolvant les associations, respectent

entièrement le droit individuel des membres des congrégations. De toutes parts et sous toutes les formes, c'est le préliminaire d'une action qui va s'engager sur ce terrain fameux des « lois existantes. » M. le ministre de l'instruction publique, qui ne doute de rien, a cru pouvoir déclarer l'autre jour aux habitans des Vosges qu'on pouvait être tranquille, que les décrets recevraient leur exécution et qu'il n'en serait rien de plus. Qu'en sait-il pour parler avec cette frivole assurance? Et quand cela serait, en quoi sa seule affirmation trancherait-elle la question de liberté, de légalité et de droit commun, qui reste entière? M. le ministre de l'instruction publique, il est vrai, dans sa harangue aux habitans des Vosges, aurait pu invoquer à l'appui de son opinion cette lettre du prince Napoléon qui vient de mettre le feu dans le camp bonapartiste; mais le prince Napoléon est dans la logique des traditions impériales. Est-ce que la république n'était pas intéressée à répudier ces traditions autocratiques et restrictives pour se confier à la liberté, aux simples armes des lois de droit commun? La vérité est qu'on sait bien comment ces luttes commencent, on ne sait jamais comment elles finissent, et puisqu'on a commis la première faute en rendant les décrets, la seconde erreur serait de tout aggraver par l'exécution, d'engager irrévocablement la république dans une voie où elle trouverait bientôt plus de périls que de garanties.

La politique de l'Europe a ses reviremens soudains et ses incidens imprévus. Elle vient d'entrer tout à coup dans une phase singulière, assez énigmatique, par deux événemens qui ont été une surprise, qui ont éclaté simultanément, — la démission du prince chancelier d'Allemagne et le résultat des élections anglaises. La démission de M. de Bismarck, on peut bien le penser, n'aura été qu'une de ces fausses sorties que le chancelier de Berlin se permet de temps à autre pour rentrer plus puissant. Pour les élections anglaises, c'est une autre affaire : la question est irrévocablement décidée et elle est décidée d'une manière certainement inattendue par la déroute complète des tories, du ministère de lord Beaconsfield.

Jusqu'à la dernière heure on ne s'en doutait pas. Le chef du cabinet avait choisi le moment qu'il croyait le plus favorable, et il avait engagé la bataille avec la dextérité hardie d'un homme accoutumé à vaincre. Les libéraux eux-mêmes, bien que conduits au combat avec fougue par M. Gladstone, ne se flattaient pas d'obtenir cette fois la victoire; ils espéraient tout au plus diminuer la majorité des conservateurs et affaiblir le cabinet, pour achever de l'abattre dans une seconde campagne. Dans les capitales de l'Europe, à Vienne et à Berlin, on en était déjà à spéculer sur le succès du ministère anglais. Tout semblait annoncer que l'Angleterre allait généreusement accorder un nouveau bail de pouvoir à l'entreprenant vieillard qui conduisait ses destinées, à l'audacieux

inventeur de la « politique impériale. » Ce n'était qu'un mirage voilant l'état réel de l'opinion anglaise. La popularité de lord Beaconsfield n'était elle-même qu'une apparence, qu'une illusion. Dès l'ouverture du scrutin, les premiers résultats ont commencé à laissé voir le revirement ou l'ébranlement de l'opinion populaire, et depuis les premiers jours le mouvement est allé en s'accentuant, en grandissant. Les élections successives en Écosse comme en Angleterre n'ont été qu'une longue défaite pour le ministère. Les avantages des libéraux n'ont fait que se prononcer et se multiplier, si bien qu'à l'heure qu'il est, la majorité se trouve complètement déplacée dans la chambre des communes; elle est plus considérable aujourd'hui en faveur des whigs qu'elle ne l'était il y a quelques jours en faveur des tories. Chose curieuse! c'est la reproduction, dans un sens opposé, de ce qui se passait il y a six ans, dans les élections de 1874, par lesquelles lord Beaconsfield revenait triomphalement au pouvoir. A cette époque, en 1874, c'était M. Gladstone qui dirigeait les affaires de l'Angleterre depuis quelques années déjà. Il avait, lui aussi, une majorité considérable; il obtenait de la reine la dissolution du parlement, et il allait plein de confiance au scrutin. Il ne doutait pas du succès pour les libéraux : il se réveillait en face d'une formidable majorité conservatrice élue par le pays! Aujourd'hui c'est lord Beaconsfield qui renouvelle l'expérience après six années de pouvoir, avec plus de confiance encore, peut-être avec plus de raisons apparentes de croire au succès : il se réveille à son tour en face d'une foudroyante majorité libérale que le pays lui envoie! Il reste vaincu et abattu sur le champ de bataille dont il se croyait le maître.

Comment s'expliquent ces étonnantes élections anglaises qui ont sûrement déconcerté bien des calculs, qui ont trompé bien des espérances à Vienne et à Berlin autant qu'à Londres même? Ce n'est point le hasard qui préside à ces grandes consultations populaires, surtout en Angleterre. Il faut bien qu'il y ait des causes, et ces causes sont vraisemblablement assez compliquées, assez multiples. Sans doute l'ardente propagande à laquelle s'est livré M. Gladstone, les discours des chefs libéraux, de lord Granville, de lord Hartington, de M. Bright, de M. Forster, toutes ces manifestations ont pu avoir leur influence et préparer le revirement d'opinion qui vient de s'accomplir; mais les discours et les manifestes n'auraient pas suffi, si bien d'autres raisons n'avaient concouru à favoriser ce singulier coup de théâtre. Peut-être la longévité même du cabinet tory a-t-elle contribué à décider sa défaite. On se lasse, même en Angleterre, d'un ministère qui a déjà six ans de durée et qui, avec un nouveau succès de scrutin, pourrait avoir une existence indéfinie. Il n'est point impossible, d'un autre côté que lord Beaconsfield, dans ses combinaisons, ait trop peu compté avec

la nouvelle composition du corps électoral tel que l'a fait la dernière réforme. Il a pu se laisser abuser par la première épreuve de 1874, qui lui avait été favorable; il ne s'est peut-être point aperçu que la réforme n'avait pu produire encore tous ses effets à ce moment, qu'elle introduisait dans la vie publique des élémens inconnus qui, un jour ou l'autre, entreraient certainement en action et pourraient décider des élections. C'est ce qui vient d'arriver dans ce récent scrutin, où les nouveaux électeurs ont certainement contribué pour une large part au succès des libéraux. Il est plus que probable enfin que, si lord Beaconsfield n'a pas trouvé plus de faveur auprès du peuple anglais, s'il n'a point obtenu le renouvellement de bail devant lequel sa verte vieillesse ne reculait pas, c'est que sa politique, toujours pleine de surprises et de coups de théâtre, ne rassurait pas entièrement l'opinion. Lord Beaconsfield a conduit les affaires de l'Angleterre en homme d'imagination, sans redouter les aventures et souvent sans calculer ce que ces aventures pouvaient coûter. Il a sans doute déployé dans sa diplomatie une verve audacieuse et un entrain de patriotisme qui lui ont valu par momens une véritable popularité. Au total cependant, ses entreprises ont fini par laisser voir chez lui plus d'ostentation que d'esprit de suite. Sa politique orientale a pu paraître assez décevante; ses guerres dans l'Afghanistan, dans le Zoulouland ont soulevé de vives contestations; la conquête de Chypre ne pouvait suffire pour pallier bien d'autres méprises, pour fonder l'ascendant d'un ministère, et lorsqu'on l'a vu récemment tout près de s'engager dans des combinaisons continentales, il y a eu une sorte de malaise public dont ses adversaires se sont empressés de profiter contre lui.

Que se proposait-il réellement? Jusqu'à quel point entendait-il pousser la participation à l'alliance austro-allemande? On ne le sait pas, il n'y a qu'une chose sensible. Le langage de lord Beaconsfield, les déclarations antérieures de lord Salisbury, l'intérêt ardent avec lequel on suivait à Vienne et à Berlin les élections anglaises, tout laissait supposer quelque entente plus ou moins acceptée, plus ou moins préparée. Or si l'Angleterre a pu être flattée de reprendre un rôle dans les affaires de l'Europe, elle ne se soucie point évidemment de se laisser entraîner dans toute sorte de combinaisons, et c'est peut-être parce que le ministère a été soupçonné de vouloir aller trop loin qu'il a été si complètement délaissé par l'opinion. C'est là du moins ce qui peut être considéré comme une des causes de la défaite du gouvernement tory.

La défaite est dans tous les cas aussi éclatante qu'elle a été imprévue jusqu'au dernier moment, et puisque la victoire se dessinait pour les whigs, il n'y avait qu'avantage à ce qu'elle fût complète, décisive, de telle façon que les libéraux, en rentrant au gouvernement, n'eussent

point à compter avec les Irlandais, les *home-rulers*. C'est en effet le caractère des dernières élections. Il reste maintenant à savoir ce que sera le cabinet appelé à recueillir une succession qui peut dès ce moment être considérée comme ouverte. La difficulté est moins dans la majorité parlementaire qui paraît suffisante, même sans les *home-rulers*, que dans la composition d'un ministère assez uni, assez fort pour rallier toute cette majorité. Il s'agit de rapprocher au pouvoir des hommes qui viennent de combattre ensemble sans doute, qui représentent néanmoins des traditions assez différentes, des nuances assez diverses d'opinions. Des hommes comme lord Granville, lord Hartington, M. Childers, M. Goschen, M. Lowe sont naturellement désignés pour les principaux postes. Lord Derby, à la suite de l'évolution qui l'a séparé des tories, pourrait être conduit à rentrer aux affaires avec les libéraux. Dans tout cela quelle sera la place réservée à M. Gladstone? Assurément par son importance personnelle, par la supériorité de ses talens, par l'autorité de son nom et de ses services, par l'influence qu'il a eue sur les élections, M. Gladstone, bien qu'il ait cessé depuis quelques années d'être le *leader* du parti, semblerait appelé à devenir premier lord de la trésorerie. D'un autre côté, par les excentricités de son éloquence, par ses hardiesses ou ses libertés de langage en matière diplomatique, il s'est créé une position assez difficile, et en fin de compte il serait aussi embarrassant au pouvoir que hors du pouvoir. Un cabinet où il n'entrerait pas ne pourrait longtemps vivre avec un tel protecteur qui serait le vrai chef de la majorité. Cela se voit peut-être ailleurs; cela ne se voit pas en Angleterre, pays de vérité parlementaire. De plus, le nouveau cabinet sera nécessairement obligé de faire une place aux radicaux, qui forment un des principaux groupes du parti libéral. Ce ne sera point au surplus une grande nouveauté. M. Bright a été déjà ministre avec M. Gladstone, et dût sir Charles Dilke lui-même entrer dans l'administration qui se formera, il n'en changerait pas le caractère essentiel. De toute façon il est bien clair que le nouveau cabinet sera conduit à proposer des réformes intérieures qui, même avec le concours des radicaux d'ailleurs, ne dépasseront pas certaines limites acceptées d'avance.

Quant à la politique extérieure, qui a joué visiblement un grand rôle dans cette crise anglaise, l'avènement des libéraux n'en modifiera pas sans doute la direction générale au moins dans les premiers temps. Les prudentes déclarations de lord Hartington ont suffisamment fixé la mesure dans laquelle le nouveau ministère voudrait rester. Il ne sera sûrement pas disposé, par exemple, à revenir sur le traité de Berlin, à désavouer quelques-uns des résultats acquis par le ministère Beaconsfield. On peut être tranquille, il n'abandonnera pas Chypre! Il n'est pas moins vrai qu'il y a quelque chose de changé, que la politique

britannique n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier et que les relations de l'Angleterre avec les autres puissances s'en ressentiront inévitablement un jour ou l'autre. C'est ce qui explique les sentimens très divers que les élections anglaises ont excités en Europe, en Russie, comme en Allemagne et en Autriche. A Saint-Pétersbourg, il y a eu un certain soulagement et une assez visible satisfaction. A Berlin et encore plus à Vienne, la déception a été vive et à peine déguisée. La Russie s'est sentie rassurée et un peu vengée; elle n'a pu évidemment voir avec déplaisir la chute de l'antagoniste impétueux qui, avant la guerre d'Orient, faisait échouer le memorandum de Berlin et, après la guerre, rejetait le traité de San-Stefano, de l'adversaire qu'elle rencontrait partout sur son chemin. L'Allemagne et l'Autriche ont senti que c'était la fin de la partie liée avec lord Beaconsfield au congrès de Berlin, qu'elles n'allaient plus avoir, au même degré, dans le développement de leur alliance, un appui qui pouvait prêter une force singulière à la ligue centrale du continent. Partout on a compris qu'une situation nouvelle commençait avec ce scrutin inattendu. Que la politique des libéraux soit destinée à démentir quelques-unes de ces impressions, à tromper quelques-unes des conjectures qui se multiplient à l'heure qu'il est, c'est assez vraisemblable. Dans tous les cas, on peut prévoir qu'elle s'étudiera à se défendre des allures aventureuses et assez tapageuses de la politique de lord Beaconsfield, qu'elle conduira autrement les affaires de l'Angleterre, que, sans livrer l'empire turc à la Russie, elle sera peu disposée à appuyer la marche de l'Autriche en Orient et à favoriser indirectement les desseins inconnus de M. de Bismarck. Les libéraux anglais n'ignorent pas qu'ils ont perdu le pouvoir il y a quelques années pour avoir placé l'Angleterre dans une attitude trop effacée, pour avoir manqué d'initiative dans des momens décisifs et que c'est ainsi qu'ils ont laissé le beau rôle au brillant adversaire appelé à leur succéder. Lord Hartington a fait entendre plus d'une fois par son langage, même par des discours récens, qu'il n'avait pas été insensible à cette leçon du passé et que son parti ne recommencerait pas des fautes qui l'ont si gravement compromis une première fois. Il est probable que le nouveau ministère s'efforcera de résoudre un problème toujours difficile, celui de maintenir l'influence et le crédit de l'Angleterre en restant libéral et pacifique dans ses relations générales, dans son action extérieure.

Est-ce par une coïncidence fortuite que la démission de M. de Bismarck a suivi de si près les premiers résultats des élections anglaises? Assurément s'il fallait prendre cette retraite au sérieux, s'il ne valait mieux y voir, comme le disait un député au Reichstag, une de ces fantaisies qui reviennent tous les printemps au chancelier, ce serait un événement qui aurait une singulière importance en Europe. Ce qu'il y a de

curieux, c'est que cette démission du chancelier de Berlin a été certainement aussi imprévue que la déroute de lord Beaconsfield en Angleterre, et qu'elle a éclaté sous un prétexte assez léger, au moins en apparence. M. de Bismarck a-t-il subi un de ces échecs qui sont une atteinte directe et irréparable à l'autorité d'un chef de ministère? A-t-il été sérieusement contrarié dans les grandes affaires de sa politique, dans ses plans d'armemens militaires, dans ses négociations pour le rétablissement de la paix religieuse, dans la direction qu'il entend donner à la diplomatie allemande? Nullement; M. de Bismarck fait à peu près ce qu'il veut avec Rome comme avec l'Autriche; le projet de septennat militaire suit son cours au Reichstag sans rencontrer des difficultés bien sérieuses. S'il y a parfois des dissidences entre l'empereur et le chancelier au sujet des relations de l'Allemagne avec la Russie, ces dissentimens, d'ailleurs assez problématiques, ne sont pas de nature à se manifester par une crise aiguë, surtout dans les circonstances présentes. L'orage est tout simplement venu de la plus modeste et de la plus pacifique des assemblées allemandes, du conseil fédéral, du Bundesrath, qui se compose de délégués de tous les états de l'empire. Le Bundesrath, par 30 voix contre 28, a refusé de sanctionner un projet de loi fiscale établissant un droit de timbre sur les quittances, les mandats de poste et les envois contre remboursement. Le conseil fédéral a eu cette hardiesse, à ce qu'il paraît fort étrange, d'autant plus choquante que, par une singularité qui tient au mécanisme constitutionnel, les états les plus importans de l'empire, la Prusse, la Bavière, la Saxe se sont trouvés en minorité, tandis que les plus petits états ont réuni assez de voix pour imposer leur volonté. Schaumbourg-Lippe, Reuss et Waldeck, tenant en échec, du droit du scrutin, la toute-puissante Prusse et le tout-puissant chancelier, voilà qui était scandaleux! M. de Bismarck a été, dit-on, exaspéré de ce vote, et sur le coup il a envoyé sa démission à l'empereur, lequel a naturellement refusé d'accepter cette démission en disant obligeamment à son chancelier qu'il lui laissait « le soin de soumettre à la couronne et ensuite au conseil fédéral les mesures propres à résoudre par la voie constitutionnelle des conflits semblables. » Les choses en sont là provisoirement.

L'incident est certes par lui-même assez médiocre, et voilà un bien gros orage pour un vote de Schaumbourg-Lippe! Si M. de Bismarck tenait si vivement à son impôt sur les quittances, il n'avait qu'à le dire, le *Bundesrath* ne se serait sûrement pas exposé au terrible froncement de sourcils du chancelier; il aurait voté du premier coup cette loi qu'il a cru pouvoir repousser et qu'il vient d'ailleurs de s'empresser de voter à une seconde délibération dès qu'on a bien voulu en appeler à ses bons sentimens. Tel qu'il est, cet incident assez imprévu ne laisse pas cependant d'être significatif et de caractériser la situation réelle de l'Allemagne.

M. de Bismarck, dans son impatience de dominateur, ne s'est peut-être point assez aperçu qu'il divulguait un peu brutalement ce qu'on peut appeler le « secret de l'empire. » Il a par trop laissé voir que les conditions constitutionnelles qu'il a lui-même créées ne sont rien dès qu'elles deviennent un obstacle à sa volonté. Il a montré une fois de plus, aux yeux du monde, ce qu'il y a de personnel dans une œuvre qu'il soutient, sans doute, de toute la force de son caractère tant qu'il est là, mais qui l'oblige à des efforts constans de prépotence, qui l'entraîne à ne pas même respecter ce qu'il a fait le jour où il a constitué l'empire d'Allemagne. La distribution des voix dans le conseil fédéral peut offrir des anomalies, et il est peut-être étrange, au point de vue de l'unité allemande, que quelques petites principautés suffisent à balancer, dans un scrutin, la puissance de la Prusse. Cela a été fait ainsi par le chancelier lui-même. Si aujourd'hui quelques réformes constitutionnelles paraissent nécessaires, comme l'a dit l'empereur Guillaume, ces réformes pouvaient être réalisées sans bruit, avec quelques ménagemens pour les confédérés.

Pourquoi M. de Bismarck a-t-il cru devoir faire un éclat à ce propos? C'est là en réalité la seule et vraie question. Il n'est point impossible que le chancelier de Berlin ait saisi cette occasion pour frapper un coup un peu rude, comme il le fait souvent, pour intimider les résistances, les dissidences, les tendances particularistes et pour préluder à quelque concentration nouvelle de pouvoirs. Il n'est pas impossible non plus qu'il ait cédé dans un premier moment, jusqu'à un certain point, à la vive impression de quelque événement extérieur qui a dérangé ses calculs. Évidemment les élections anglaises ont été un mécompte pour lui : il croyait et il tenait à la victoire de lord Beaconsfield. Il comptait, dans une mesure qu'il serait difficile de préciser, sur l'Angleterre pour le succès de ses propres combinaisons. Il voyait du moins dans un ministère tory, dont il connaissait les chefs, une garantie de plus. On a été visiblement déçu à Berlin, on l'a été encore plus à Vienne, où les résultats des élections anglaises arrivant coup sur coup ont paru mettre en doute un instant toute une politique. Qu'en sera-t-il de tout cela? M. de Bismarck s'apaisera en reformant son conseil fédéral, l'Autriche aussi se calmera ou redoublera de circonspection; l'alliance austro-allemande continuera à subsister sans l'Angleterre, — à moins cependant qu'un jour ou l'autre, elle n'ait à son tour la destinée de l'alliance des trois empereurs. La paix de l'Europe n'en sera pas plus menacée !

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — L^e ANNÉE.

MARS — AVRIL 1880

Livraison du 1er Mars.

La République libérale, par M. E. VACHEROT, de l'Institut de France. . . . 5
La Marquise de Ferlon, première partie, par M. Henri RIVIÈRE 32
Le Salon de Mme Necker, d'après des documens tirés des archives de Coppet. — II. — Les Gens de lettres et les Philosophes, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE 63
La Papauté hors de l'Italie. — Clément V, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 107
Le Comte de Montlosier pendant l'empire et les premières années de la restauration, d'après des documens inédits, par M. BARDOUX, député. . . 137
Les Tarifs de chemins de fer, par M. A. BRIÈRE 168
Les Petites Expositions de peinture, par M. Henry HOUSSAYE. 193
La Question des Juifs en Allemagne, par M. G. VALBERT. 203
Poésie, par M. M. GUYAU 216
Les Théatres. — *Daniel Rochat* a la Comédie-Française, par M. Paul BOURGET. 220
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 228

Livraison du 15 Mars.

Causeries florentines. — III. — Dante et le Catholicisme, par M. Julian KLACZKO. 241
La Marquise de Ferlon, dernière partie, par M. Henri RIVIÈRE. 265
Grandeur et Décadence de l'Internationale, par M. Émile de LAVELEYE. . 296
Peintres contemporains. — Alexandre Hesse, par M. Henri DELABORDE, de l'Institut de France. 333

L'Expérimentation en géologie, d'après des travaux récens, par M. Alexis DELAIRE. 356
Une Conspiration royaliste a Strasbourg, d'après des documens inédits, par M. Victor de SAINT-GENIS. 392
Les Banques anglaises, par M. E. FOURNIER DE FLAIX. 430
Revue littéraire. — Une Nouvelle Édition de la correspondance de Voltaire, par M. F. BRUNETIÈRE 457
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 469

Livraison du 1er Avril.

Cinquante Années d'histoire contemporaine. — Monsieur Thiers. — I. — La Jeunesse d'un homme d'état. — M. Thiers et la Restauration, par M. Charles de MAZADE 481
Causeries florentines. — IV. — La Tragédie de Dante, par M. Julian KLACZKO. 515
Les Musées de province, leur origine et leur organisation, par M. Henry HOUSSAYE. 546
La Princesse Verte, première partie, par M. André THEURIET. 566
Les Grandes Flottilles, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 594
Le Remords du docteur, première partie, par M. George VAUTIER. 623
L'Humanité primitive et l'Évolution sociale, d'après M. Herbert Spencer, par M. Ludovic CARRAU. 659
La Réforme des tarifs de chemins de fer, par M. A. BRIÈRE. 679
La Lettre du pape a l'archevêque de Cologne, par M. G. VALBERT 695
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Théatres. — *Les Noces d'Attila,* a l'Odéon. 718

Livraison du 15 Avril.

L'Alsace-Lorraine et l'Empire germanique. — I. — L'Échec de l'œuvre de germanisation. 721
La Princesse Verte, dernière partie, par M. André THEURIET. 758
Le Salon de Mme Necker, d'après des documens tirés des archives de Coppet. — III. — Les Femmes. Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Mme d'Houdetot, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 788
Les Restaurations de Saint-Marc de Venise, par M. Charles YRIARTE. . . . 827
Le Remords du docteur, dernière partie, par M. George VAUTIER. 857
Notes d'un voyage en Asie-Mineure. — II. — Adalia, la Cilicie-Trachée, le Taurus, par M. Maxime COLLIGNON. 891
Hérat et l'Angleterre, par UN MINISTRE PERSAN. 918
Revue littéraire. — De l'Interprétation du répertoire tragique, par M. F. BRUNETIÈRE. 930
La Légende de la Cenci, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. . . . 941
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 947

PARIS. — Impr. J. CLAYE, — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0059